



Chanson de Roland

Léon Gautier

LU AVEC [LIREGRATUITEMENT.COM](https://liregratuitement.com)

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

DE LA HUITIÈME ÉDITION

La Chanson de Roland vient d'être officiellement désignée comme l'un des textes classiques à l'usage des élèves de seconde.

Je ne saurais dire de quelle joie j'ai été pénétré, lorsque j'ai reçu cette nouvelle si longtemps espérée. Il y a plus de vingt ans que je m'étais proposé d'atteindre ce but; il y a plus de vingt ans que je m'entêtais en ce dessein.

Si je me suis ainsi obstiné à populariser mon cher vieux poème, si chacune de mes huit éditions représente une somme considérable de travail et offre au lecteur des améliorations importantes; si je me suis promis à moi-même de ne me point reposer avant d'avoir publié un texte à peu près parfait - F fait, c'est que j'ai toujours eu, à cet égard, d'autres préoccupations que des préoccupations littéraires; c'est que je me faisais surtout proposé de rappeler à la France son glorieux passé et ses traditions nationales. Dirai-je ici toute ma pensée? Je n'ai jamais vu sans quelque jalousie les autres peuples respecter leurs origines et se passionner pour leur lointaine et mystérieuse beauté. Emu devant un tel spectacle,

Cette édition diffère de toutes les précédentes. Voy. plus loin (pp. 398 O^e suiv.) l'exposition du système que nous avons adopté pour rétablissement

■vj PRÉFACE DE LA HUITIÈME ÉDITION

je me suis dit un jour que je travaillerais , dans mon humble sphère , à faire de mon pays une nation vraiment traditionnelle, qui ne s'imaginât point dater de quatre-vingts ans , et se souvînt de ses quatorze siècles d'existence et de gloire .

J'avais , il y a quelques années, dédié cette édition classique de Roland « à tous ceux qui ignorent notre vieille poésie nationale , à tous ceux qui ont souci de la connaître ». Je la dédierais plus volontiers aujourd'hui à ces jeunes professeurs qui vont être appelés à expliquer ces vieux vers, si nouveaux pour eux.

Accoutumés à toutes les délicatesses de l'art antique, ils ne s'habitueront point sans quelque peine à cette rude et sauvage poésie, où le sentiment de la nuance est à peu près inconnu, et où ils auront le chagrin de ne point trouver les élégances dont ils sont légitimement épris.

Je les supplie de ne pas se décourager à une première et imparfaite lecture ; je les supplie de se rappeler qu'ils ont affaire à une poésie sincèrement primitive et qui n'a eu à son service ni la langue d'Homère , ni le génie de Virgile .

Mais je les conjure en même temps de vouloir bien se dire que cette poésie est celle de notre race et de nos pères; qu'elle est saine et vigoureuse , mâle et fière; qu'elle nous offre des types humains qui dépassent de cent coudées tous ceux de l'antiquité païenne. Les rhéteurs, peut-être, ne consentiront jamais à la donner pour un modèle achevé de ce qu'ils appellent le style ; mais elle agrandit les âmes; mais elle leur donne je ne sais quel sursum ; mais elle est faite enfin pour les dégoûter à jamais des vilenies du réalisme contemporain .

Surtout, elle fait aimer la France.

Voilà pourquoi je ne regretterai jamais d'avoir remis en honneur ce chef-d'œuvre si longtemps dédaigné, et de lui avoir consacré tant d'années d'une vie que deux amours ont surtout remplie et consolée : celui de la Patrie et celui de la Vérité.

LÉON GAUTIER

POUR L'ENSEIGNEMENT DU ROLAND

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique a eu l'heureuse hardiesse de placer enfin la Chanson de Roland au nombre des classiques de l'enseignement secondaire. Nous nous glorifions toujours de n'avoir pas été étranger à cette réhabilitation de notre épopée nationale, et nous nous estimons suffisamment récompensé par là de plus de vingt années de travail. Mais, si joyeux que nous soyons de cette excellente innovation , il nous convient cependant de dire les choses telles qu'elles sont, et force nous est d'avouer qu'à l'heure actuelle les professeurs ne sont pas préparés à l'enseignement philologique de la Chanson de Roland y ni, d'une façon plus générale, à la connaissance du vieux français. On ne saurait leur en faire un reproche.

D'un autre côté, le Roland , dont la forme primitive est loin d'offrir la pureté classique, est un de ces textes qu'il faut faire admirer à l'esprit et au cœur des jeunes gens, mais qu'on ne doit pas imposer à leur mémoire.

La meilleure façon d'enseigner notre vieux poème, ce serait, suivant nous, de le lire à haute voix devant les élèves; ce serait de le lire en une traduction claire, colorée et chaude, au lieu d'abor-

der le texte original , dont l'accès §st encore trop malaisé aux débutants.

Donc, le professeur divisera le Roland en un certain nombre d'épisodes qu'il lira l'un après l'autre et commentera oralement, en imposant seulement à ses élèves la tâche facile de rédiger une analyse sommaire de chacune de ses leçons. C'est le système qui est suivi dans l'enseignement de l'histoire, et il a toujours donné les meilleurs résultats.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Le plus difficile pour le professeur comme pour l'élève, c'est le Commentaire. Et c'est ici que, pour nous rendre vraiment utile, nous devons entrer dans le détail.

Ce commentaire oral du Roland devrait, à notre sens, offrir un triple caractère et être à la fois LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE.

1° littéraire. Le professeur de seconde (c'est à cette classe que le Roland vient d'être officiellement destiné) connaît à fond son antiquité grecque et latine , et ne manquera pas de comparer le texte du poème français avec celui d'Homère et de Virgile. 11 montrera aisément que la supériorité de la forme appartient aux modèles antiques, mais se fera sans doute un devoir d'ajouter que les plus grands génies du vieux monde n'ont pas surpassé notre vieux poète en tout ce qui touche à l'élévation de la pensée et à la beauté des âmes.

2° HISTORIQUE. Le professeur n'oubliera point que, si le Roland a été introduit dans les études classiques, c'est principalement pour donner aux jeunes gens la notion de la vieille France et pour leur en inspirer l'amour. Comme le disait récemment un critique allemand , « l'avenir même de la France ne peut être sûr et heureux que si l'on relève et fortifie la conscience nationale, en faisant le plus possible de l'ancienne langue et de l'ancienne littérature le lien commun de tous les esprits cultivés. » Et ce même érudit ajoutait , pour nous encourager dans ces études : « Que les Français considèrent combien , en Allemagne, l'étude de l'ancienne langue et de l'ancienne littérature germaniques a contribué à entretenir et à fortifier la conscience nationale. » En se plaçant à ce point de vue, il y a à tirer de la Chanson de Roland cent conclusions nouvelles sur la société française des xie et xii^e siècles, sur la royauté féodale, sur la chevalerie, sur les idées religieuses et morales de nos pères. Même on pourra remonter jusqu'au Charlemagne de l'histoire, que l'on démêlera soigneusement de celui de la légende, et que l'on n'aura pas de peine à faire mieux connaître et plus admirer.

3° ARCHÉOLOGIQUE. Ce mot est peut-être prétentieux, et nous voulons seulement exprimer le vœu que le professeur, fort élémentairement, puisse expliquer les costumes, les armes, les monuments figurés de l'époque chevaleresque, et en faire passer des représentations exactes sous les yeux de son jeune auditoire. Notre édition lui fournit tous ces éléments.

POUR L'ENSEIGNEMENT DU ROLAND

Reste l'élément philologique et grammatical. J'ose à peine conseiller aux p'ofesseurs d'aborder un enseignement aussi spécial et auquel leur éducation ne les a pas encore préparés. Que si cependant ils se décidaient courageusement à essayer cette tâche un peu rude, je leur demanderais volontiers de se borner à faire faire à leurs élèves une traduction interlinéaire de quelques fragments de notre vieux poème. Nous avons eu soin de leur donner, en" notre livre, un modèle de cet excellent exercice, et avons traduit de la sorte les cent premiers vers de l'antique chanson. Aller plus loin serait peut-être téméraire, et c'est dans les Ecoles spéciales que les jeunes gens en apprendront plus long... s'ils le désirent.

Telles seraient les leçons « pratiques » sur la Chanson de Roland; mais il semble qu'elles ne suffiraient pas et devraient être précédées ou suivies de quelques leçons « théoriques » sur la poésie épique du moyen âge français, sur la langue et la versification des xi« et xii« siècles, et sur toute l'histoire externe du Roland . Rien n'est plus indispensable qu'un tel prologue. Pour en venir à bout sans trop de fatigue et de labeur, le professeur n'aurait à consulter que deux ou trois livres : Y Histoire poétique de Charlemagne de M. Gaston Paris et nos Épopées françaises. Nous demandons la permission de leur tracer ici le plan sommaire des vingt leçons (d'une heure chacune) qu'ils pourront sans doute consacrer à notre vieille épopée. Ils voudront bien se persuader que nous n'avons aucunement l'intention de les régenter, mais que nous voudrions seulement les faire profiter de notre expérience.

Ire PARTIE. — Leçons théoriques.

1r* Leçon. — Petite histoire de la langue française. Ses origines et ses premiers développements. (Voy., plus loin, pp. 405 et suiv.)

2« Leçon. — Grammaire très élémentaire de l'ancienne langue française. (Voy., plus loin , pp. 428 et suiv.)

3« Leçon. — De l'ancienne versification française. (Voy., plus loin, pp. jgÿ et suiv. Epopées françaises, 2« édition, tome I , pp. 438 et suiv.) — Les plus anciens monuments de la poésie française. Lire à haute voix la traduction de la « Cantilène de sainte Eulalie », ^de la Passion, du Saint Léger et du Saint Alexis. (Voy., plus loin, pp. 40*7 et suiv.)

4# et 5* Leçon. — Ce que c'est qu'une Chanson de geste. [Épopées françaises, 2» éd., t. I, pp. 178-191.) — Lire à haute voix quelques-uns des Morceaux choisis qui font partie de notre Chrestomathie épique. [Ibid., pp. 479 et suiv.)

6* Leçon. — La Chanson de Roland . L'histoire et la légende (Voy., plus loin, pp. xi et suiv.)

x QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

7® Leçon. — La Chanson de Roland (suite). Histoire du vieux poème. Les manuscrits , la langue, la versification ; la grandeur et la décadence. (Voy., plus loin, pp. xix et suiv.)

8® Leçon. — La Chanson de Roland (suite et fin). Le style. (Ibid., pp. xxx et suiv.)

2® PARTIE. — Leçons pratiques (lecture et commentaire oral).

9® Leçon. — « Le Conseil de Marsile » (vers 1-95).— Les ambassadeurs dans l'antiquité classique et au moyen âge.

10® Leçon. — « Le Conseil de Charlemagne » (vers 96-365). — Comparer les caractères de Vlliade avec ceux de Roland , Charlemagne avec Agamemnon Roland avec Achille , Naïmes avec Nestor, etc.

11® Leçon. — « Le Crime de Ganelon » (vers 366-702). — Le traître chez tous les peuples.

12® Leçon. — « Les préludes de la grande bataille » (vers 1017-1187). — Une bataille dans Homère et dans Virgile; parallèle.

13® Leçon. — « Le cor » (vers 1091-1850).

14® Leçon. — « La mort d'Olivier » (vers 1932-2065).

15® Leçon. — « La dernière bénédiction de l'Archevêque» (vers 2164 - 2258). — Turpin comparé à Calchas , etc.

16e Leçon. — « La mort de Roland » (vers 2259-2396).

17® Leçon. — « La grande douleur de Charlemagne » (vers 2845-2765).

18® Leçon. — « Le châtiment de Ganelon »> (vers 3134-3974).

19® Leçon. — « La mort de la belle Aude » (vers 3505-3733).

20® Leçon. — Exercices philologiques très élémentaires. — Traduction interlinéaire. (Voy., plus loin, pp. 587-594.)

Il ne nous reste plus qu'à nous mettre à la disposition de tous ceux

qui voudront nous demander quelque direction ou quelques conseils.

Rien ne nous coûtera quand nous pourrons être utile à des professeurs intelligents et dévoués , à des Français qui aimeront bientôt la

Chanson de Roland autant que nous l'aimons nous-même.

INTRODUCTION

I. — AVANT-PROPOS ET DÉDICACE

À tous ceux qui ignorent notre vieille poésie nationale, à tous ceux qui ont souci de la connaître, nous dédions ces quelques pages.

La France, qui est la plus épique de toutes les nations modernes, a jadis possédé deux cents Poèmes populaires consacrés à des héros chrétiens, à des héros français.

Ces poèmes étaient chantés *, et se rattachaient par leur sujet à certaines familles héroïques, à certaines gestes . De là leur nom de « Chansons de geste ».

Imaginez de longs récits poétiques où plusieurs milliers de vers sont inégalement distribués en un certain nombre de tirades ou laisses . Et figurez-vous, dans chacun de ces cou-

1 Us étaient chantés par des chanteurs populaires nommés « jongleurs » dont nous parlerons plus loin et que l'on peut comparer aux aèdes des Grecs, aux bardes des Gaulois, aux scaldes des Scandinaves. Voy., pp, 414 et 437, des repré-

sentations de jongleurs empruntées aux manuscrits des xi^e et xv^e siècles. Nous en donnons ici un type d'après le ms. lat. 1749 de la Bibliothèque nationale (xiii^e siècle).

INTRODUCTION

xij

plets, tous les vers terminés à l'origine par les mêmes assonances, et, plus tard, par les mêmes rimes 1. Telles sont les Chansons de geste; tels sont ces chants épiques de la France que toute l'Europe a connus , imités et traduits , et qui ont fait le tour du monde avec nos traditions et notre gloire.

Or, la plus antique, la plus célèbre, la plus belle de toutes les Chansons de geste, c'est la Chanson de Roland .

Nous allons parler de la Chanson de Roland .

Notre vœu le plus cher, c'est qu'après nous avoir entendus, les femmes mêmes et les enfants connaissent, admirent et respectent le plus beau monument, le type le plus achevé de l'Épopée française.

C'est notre vœu, parce qu'on ne saurait aimer le Roland sans aimer plus vivement la France.

II. - L'HISTOIRE

Le 15 août 778^{1 2}, au fond d'une petite vallée des Pyrénées qui est encore aujourd'hui connue sous le nom de Roncevaux, il se passa un drame terrible, dont le retentissement devait être incomparable, et qui allait, durant plusieurs siècles, inspirer les poètes de toutes les nations chrétiennes.

Le roi des Francs, Charles, revenait de cette expédition d'Espagne où il n'avait été qu'à moitié vainqueur. Attiré là-bas par les divisions des princes musulmans, il s'était généreusement proposé de délivrer l'Église du joug des Sarrasins ; mais il n'avait point poussé au delà de l'Èbre. Il avait réussi devant Pampelune, mais échoué devant Saragosse. Et il s'en revenait assez tristement, ayant mille projets en tête.

1 Comme nous le verrons plus loin, l'assonance porte uniquement sur la dernière voyelle accentuée (justise, ire, vie, reine, crient, vile, caitive, etc.). La rime, au contraire, porte à la fois sur cette dernière voyelle sonore et sur ce qui vient après elle, et vie ne rime qu'avec finie, enemie, mie, estultie, flurie, etc.

2 Cette date a été tout récemment établie. M. Dümmler a découvert (dans le manuscrit latin de la Bibliothèque nationale 4841), l'építaphe d'un des guerriers francs morts à Roncevaux, du sénéchal Eggihard :

Qui obiit die xvm kalendas seplembrias.

V. l'article de Gaston Paris, dans la Romania f II

INTRODUCTION

Dans son arrière-garde se trouvaient Roland, le préfet de la Marche de Bretagne; Anselme, le comte du palais; Eggihard, le « prévôt de la table royale » ; toute l'élite de -sa cour, tous les chefs de son armée.

La Grande Armée avait passé sans encombre.

Mais tout à coup, au moment où l'Arrière-garde arrivait en ce passage étroit de la montagne qu'indique la petite chapelle d'Ibagneta¹, un bruit formidable se fit entendre dans les bois épais dont cette partie des Pyrénées est encore couverte. Des milliers d'hommes en sortirent et se jetèrent sur les soldats de Charles. Ces agresseurs inattendus, c'étaient les Gascons, que tentait l'espoir d'un gros butin et qui, d'ailleurs, — comme tous les montagnards , — n'aimaient pas que l'on violât ainsi leurs montagnes. Ils précipitèrent les Francs dans le petit vallon qui est là tout près, afin de se donner la joie de les égorger tout à leur aise. Et, de fait, ils les égorgèrent jusqu'au dernier,,

C'est ainsi que mourut Roland.

L'histoire ajoute que les Gascons se dispersèrent , que leur crime demeura impuni, et que Charles en ressentit une longue et cruelle douleur.

Tel est le fait que raconte Eginhard au chapitre neuvième de sa Vie de Charlemagne . On en trouve également le récit dans les célèbres Annales qui ont été si longtemps attribuées à ce même

Eginhard, comme aussi dans les vers du Poète saxon et dans la chronique de l'Astronome Limousin².

1 V. la vue de cette chapelle, dans notre septième édition, p. 401.

2 Voici les textes très importants sur lesquels s'appuie toute notre Légende et d'où notre Chanson est sortie :

I. « Hispaniam quam maximo poterat belli apparatu adgreditur Karolus, saltneque Pyrinei superato, omnibus quæ adierat oppidis atque castellis in deditionem susceptis, salvo et incolumi exercitu revertitur, præter quod , in ipso Pyrinei jugo , Wasconicom perfdiam parumper in redeundo contigit experiri. Nam cum , agmine longo, ut loci et angustiarum situs permiitebat , porreclus iret exercitus, Wascones , in summi montis ver Lice positus insidiis, (est enim locus ex opacitate silvarum , quarum ibi maxima est copia, insidiis ponendis opportunusj , extremam impedimentorum parlem et eos, qui, novissimi agminis incedentes , subsidio præcedentes tuebantur, desuper incursantes , in subjectam vallem dejiciunt , consertoque cum eis prælio, usque ad unum omnes interficiunt ac, direptis impedimentis , noctis beneficio quæ jam inslabat protecti, summa cum celeritate in diversa disper guntur. Adjuvabat in hoc facto Wascones et levitas armorum, et loci in quo res gerebatur situs; econtra Francns et armorum gravitas et loci ini -

INTRODUCTION

Malgré les réticences de tous ces narrateurs, il est aisé de voir que ce désastre fut considérable. L'intensité de la légende prouve assez clairement que les historiens ont atténué l'importance de la

défaite : un simple accident d'arrière-garde n'aurait jamais produit un tel dégagement de poésie.

Quoi qu'il en soit, voilà le fait qui a donné lieu à toute notre légende; voilà le fait qui en a été le germe.

Car toute légende a rigoureusement besoin d'un germe historique ;

Et la légende de Roland est sortie, tout entière, de ces huit

quitas per omnia Wasconibus reddidit impares. In quo prælio Egghardus régies mensæ præpositus, Anselmus, cornes palatii , et Hruodlandus, Brr tannici limitis præfectus , cum aliis compluribus inter ficiuntur. Neque hoc factum ad præsens vindicari poterat, quia hostie , re perpetrata , illa disper. sus est , ut ne fama quidem remaneret ubinam gentium quæri potuisset. » (Eginhard, Vita Karoli, ix. Un certain nombre de manuscrits de la Vita Karoli ne renferment pas l'épisode de Roncevaux ; mais on estime que les quarante-sept manuscrits où ce fait est rapporté dérivent du véritable texte d'Eginhard.)

II. « Tune Karolus, ex persuasione Sarraceni, spem capiendarum quarundam in Hispania civitatum haud frustra concipiens, congregato exercitu, profectus est, superatoque in regione Wasconum Pyrinei jugo, primo Pompelonem, Navarrorum oppidum, aggressus , in deditionem accepit. Inde, Hiberum amnem vado trajiciens , Cæsaraugustam , præcipuatn illarum partium civitatem, accessit, acceptisque quos Ibinalarbi et Abuthaur quosque alii quidam Sarraceni obtulerant obsidibus. Pompelonem revertitur. Cujus muros, ne rebellare posset , ad solum usque destruxit ac, regredi statuens, Pyrinei saltum ingressus est. In cujus summitate, Wascones , insidiis collocaii , extremum agmen adorti ,

totum exercitum magno tumultu perturbant. Et licet Franci Wasconibus, tam armis quam animis, præstare viderentur, tamen et iniquitate locorum et genere imparis pugnae inferiores effecti sunt. In hoc certamine plerique aulicorum quos Rex copiis præferebat, interfecti sunt, direpta impedimenta, et hostis, propter notitiam locorum, statim in diversa dilapsus est. Cujus vulneris acceptio magnam partem rerum feliciter in Hispania gestarum in corde regis obnubilavit. » [Annales longtemps attribuées à Éginhard et qui ont l'œuvre d'Angilbert, ann. 778. Reproduites par le Poète saxon, Historiens de France, V, 143.)

III. « Karolus... statuit, Pyrinæi montis superata difficultate, ad Hispaniam pergere laborantique Ecclesiæ sub Sarracenorum acerbissimo jugo, Christo fautore, suffragari. Quæ mons, cum altitudine cælum contingat, asperitate cautum horreat, opacitate silvarum tenebrescat, angustia viæ vel potius semitæ commeatum non modo tanto exercitui, sed paucis admodum pene intercludat, Christo tamen favente, prospero emensus est itinere... Sed hanc felicitatem transits, si dici fas est, foedavit infidus incertusque fortunæ ac vertibilis successus. Dum enim quæ agi poterant in Hispania peracta essent et prospero itinere reditum esset, infortunio obviante, extremi quidam in eodem monte regii cæsi sunt agminis. Quorum, quia vulgata sunt, nomina dicere supersedi. » (L'Astronome Limousin, Vita Hludovici, dans Perti, Scriptores, II, 608.)

INTRODUCTION

mots d'Eginhard : In quo prælio Hruodlandus, Bmtannici limitis præfectus, interficietur. O petits commencements d'une grande chose !

III. - LA LÉGENDE

Dès le lendemain de la catastrophe de Roncevaux, la Légende, — cette infatigable travailleuse et qui ne reste jamais les bras croisés, — se mit à travailler sur ce fait profondément épique. Et nous allons assister, d'un œil curieux, à ce long et multiple labeur.

Elle commença, tout d'abord, par exagérer les proportions de la défaite. Le souvenir de la grande invasion des Sarrasins en 793 et des deux révoltes des Gascons en 812 et 824 se mêlèrent vaguement, dans la mémoire du peuple, aux souvenirs de Roncevaux et accrurent l'importance du combat, déjà célèbre, où Roland avait succombé.

En second lieu, la Légende établit des rapports de parenté entre Charlemagne et ce Roland, dont elle fit décidément le centre de tout ce récit et le héros de tout ce drame.

Par un nouvel effort d'imagination, elle supposa alors que les Français avaient été trahis par un des leurs, et inventa un traître auquel fut un jour attaché le nom de Ganelon.

Ensuite elle perdit de vue les véritables vainqueurs, qui étaient les Gascons, pour mettre uniquement cette victoire sur le compte des Sarrasins, qui étaient peu à peu devenus les plus grands ennemis du nom chrétien.

Et enfin, ne pouvant s'imaginer qu'un tel crime fût demeuré impuni, la Légende raconta tour à tour les représailles de Charles contre les Sarrasins et contre Ganelon. Car, dans toute épopée comme dans tout drame, il faut, de toute nécessité, que l'Innocence soit récompensée et le Vice puni.

Tels sont les cinq premiers travaux de la Légende.

Mais il en est encore deux autres, que nous ne saurions passer sous silence.

Dès la fin du ix^e siècle, les mœurs et les idées féodales s'introduisirent fort naturellement dans notre récit légendaire, dont elles changèrent peu à peu la physionomie primitive.

xvj

INTRODUCTION

Puis, vers la fin du Xe siècle, plusieurs personnages nouveaux firent leur apparition dans la tradition rolandienne. C'est alors, — pour plaire au comte d'Anjou Geoffroi et au duc de Normandie Richard *, — c'est alors sans doute que les personnages de Geoffroi et de Richard furent imaginés par quelque poète adulateur.

Il est possible qu'une Chanson de Roland antérieure à la noire (elle serait de la fin du xe ou du commencement du xie siècle) ait eu pour auteur un Angevin, et c'est ce qui expliquerait le rôle considérable de Thierry l'Angevin à la fin de ce récit épique. Cette chanson est peut être celle dont s'est servi le faux Turpin, et l'on peut en effet constater dans sa Chronique un état de la légende plus ancien que dans notre poème. Mais, dans l'état actuel de la science, ce ne sont là que des hypothèses.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en ce qui concerne notre Roland, la Légende a modifié l'histoire à sept reprises et de sept façons différentes. Ce grand mouvement a commencé vers la fin du vme siècle, et il était achevé au commencement du xio.

C'est ce que nous appellerions volontiers les « sept Travaux de la Légende ». Et nous venons de les faire successivement passer sous les yeux de nos lecteurs.

IV. — LES PREMIERS CHANTS

Que, dès le règne de Charlemagne, il ait existé des chants populaires spécialement consacrés à Roncevaux et à Roland, la chose ne paraît pas douteuse. Qu'aucun de ces chants ne soit parvenu jusqu'à nous, le fait n'est que trop certain.

Mais quelle pouvait bien être la nature de ces chants primitifs?

Ici, les érudits se divisent en deux groupes. Les uns affirment que ces premiers chants ont été épiques; les autres n'y voient que des cantilènes ou, pour parler plus clairement, de vraies chansons populaires, semblables aux rondes de nos enfants ou à ces plaintes naïves que certains chan-

l Geoffroi Grise- Gonnelle mourut en 987, et Richard Sans -
Peur en 996.

INTRODUCTION xvij

teurs font entendre dans les rues de nos villages ou de nos villes.

Rien ne se ressemble moins que ces deux familles de poèmes, et leurs caractères n'ont rien de commun.

L'épopée, qui présente toujours un certain développement, est toujours chantée par les gens du métier. Tels furent les aèdes chez les Grecs ; tels furent ces chanteurs de nos vieux poèmes français qu'on appelle les jongleurs.

Les cantilènes, au contraire, qui sont courtes et faciles à retenir, sont chantées par tout un peuple.

Or, nous possédons deux textes historiques qui nous font voir, en effet, tout un peuple occupé en France à chanter certains poèmes rapides et brefs.

En 620, saint Faron, qui devait être un jour évêque de Meaux, sauva la vie à certains ambassadeurs saxons que Clotaire voulait faire périr. Cette belle action se mêla fort naturellement, dans les souvenirs du peuple, à la grande victoire que ce même Clotaire remporta, deux ans plus tard, sur toute la nation saxonne. De là une chanson populaire dont Helgaire, le biographe de saint Faron, nous a transmis quelques fragments au ix^e siècle, et dont il nous dit « qu'elle était sur toutes les « lèvres, et que les femmes la chantaient en chœur en battant « des mains i ». Certes, de tels mots ne sauraient s'appliquer à un chant épique.

Conteste-t-on la valeur de ce premier texte? en voici un second qu'aucun juge ne saurait récuser. Il s'agit de cet autre

1 Voici ces huit vers, avec tout le passage d'Helgaire : « Ex qua Victoria carmen publicum juxta rusticitatem per omnium pene volitabat ora ita canentium, feminæque choros inde plaudendo componebant :

De Chlotario est canere rege Francorum,

Qui ivit pugnare in gentem Saxonum.

Quam graviter provenisset missis Saxonum,

Si non fuisset inclytus Faro de gente Burgundionum f

Et, in fine hujus carminis:

Quando veniunt misai Saxonum in terram Francorum Faro
ubi erat princeps,

Inatinctu Dei transeunt per urbem Meldorum Ne interflician-
tur a rege Francorum.

Hoc enim rustico carminé placuit ostendere quantum ab om-
nibus celeberrimus habebatur. » (Vita sancti Faronis, Meldensis
episcopi ; Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti , sæcul. II, p.
617. — Historiens de France , III, p. 505.)

INTRODUCTION

xviiij

Roland, de cet illustre capitaine de Charlemagne, de ce
Guillaume qui a donné naissance à l'une de nos trois grandes
gestes, de ce duc d'Aquitaine qui en 793 sauva la France des Sar-
rasins, de ce vaincu de Villedaigne dont la popularité se peut
comparer à celle du vaincu de Roncevauxi.

Un biographe de Guillaume (ii vivait au commencement du
xne siècle) nous apprend que son héros était l'objet de mille
chants populaires : « Quels sont les chœurs de jeunes gens,
quelles sont i :s assemblées des peuples, quelles sont surtout le s
réunions les chevaliers et des nobles, quelles sont les veilles reli-
gieuses qui ne fassent doucement retentir, qui ne chantent son
histoire en cadence, modulatis vocibus »

De ce texte si important on peut tirer deux conclusions.

La première, c'est qu'il ne s'agit point ici de chants épiques. Une épopée, en effet, n'a jamais été chantée en chœur par toute une nation. Elle est bien trop longue et bien trop compliquée. Et tous les termes du biographe de Guillaume ne conviennent réellement qu'à des chants courts, vifs, populaires, mélodiques, moitié narratifs et moitié lyriques, tels que nous en posséderons plus tard un si grand nombre.

Notre seconde conclusion paraîtra sans doute aussi rigoureuse.

Si Guillaume a donné lieu à des chants populaires, il n'a pu en être autrement de notre Roland, dont la gloire était, à tout le moins, aussi considérable.

1 Guillaume avait été nommé par Charles en 790 duc de Septimanie, de Toulouse ou d'Aquitaine. En 793, Hescham, successeur d'Abd -Al - Raman II, proclama l'Alghihad ou guerre sainte, et cent mille Sarrasins envahirent la France. Guillaume alla au-devant d'eux, les rencontra près de la rivière de l'Orbieu, à Villegaigne, leur livra bataille, fut vaincu malgré des prodiges de valeur, mais força par cette résistance les Sarrasins à repasser en Espagne. Ce même Guillaume se retira en 806 au monastère de Gellone, qu'il avait fondé, et y mourut en odeur de sainteté le 28 mai 812.— V. l'excellente Dissertation de M. Révillout sur la *Vita sancti Willelmi*.

2 Le texte latin mérite d'être cité : « Quæ enim régna, quæ provinciæ, quæ gentes, quæ urbes Willelmi ducis potentiam non loquuntur, virtutem animi, corporis vires, gloriosos belli studio et frequentia triumphos? Qui chori juvenum, qui conventus populo-

ruin, præcipue militum ac nobilium virorum , quæ vigiliæ Sanctorum dulce non résonant et modulatis vocibus decantant qualis et quantus fuerit ; quam gloriose sub Carolo glorioso miiitavit; quam fortiter quamque victoriose barbares domuit...; quanta ah eis pertuht, quanta intulit ac demum de cunctis regni Francorum finibus crebro victos et refugas perturbavit et expulit. »> (Acta Sanctorum Maii, VI, 811.)

INTRODUCTION

Donc, nous pouvons textuellement appliquer à Roland tout ce que le biographe de Guillaume nous apprend ici de son héros : Roland, lui aussi, a été chanté par tout un peuple.

Et nous ajouterons que ces premiers chants, ici encore, étaient nécessairement lyriques.

L'Épopée n'est venue que plus tard.

Nous avons autrefois pensé que les auteurs de nos plus anciens poèmes n'avaient guère eu qu'à souder ensemble ces cantilènes populaires pour en faire une seule et même chanson de geste. « Les premières chansons de geste, avions - nous dit, n'ont été que des bouquets ou des chapelets de cantilènes. »

Cette opinion était excessive. Nous sommes aujourd'hui convaincu que nos premiers épiques n'ont pas soudé réellement, matériellement, des cantilènes préexistantes. Ils se sont seulement inspirés de ces chants populaires; ils en ont seulement emprunté les éléments traditionnels et légendaires ; ils n'en ont pris que les idées, l'esprit et la vie. Et ils ont trouvé tout le reste.

V. — LE POÈME

La Chanson de Roland , telle que nous la possédons aujourd'hui, n'est pas, sans doute, la première épopée qui ait été consacrée à la gloire de notre héros.

Il est probable, comme nous le disions tout à l'heure, qu'un Roland a été composé vers la fin du xe ou le commencement du xie siècle. C'est ainsi du moins que nous expliquons l'intercalation singulière dans notre légende de ces deux personnages, Geoffroi d'Anjou et Richard de Normandie.

Dans le poème que nous publions, il s'agit quelque part 1 d'une prise de Jérusalem et d'un meurtre du Patriarche par les Sarrasins vainqueurs. Ces vers contiennent une allusion à des événements très réels de 969 et de 1012 et se trouvaient, sous une autre forme, dans cette première rédaction du Roland que l'on pourrait hypothétiquement placer entre les années 990 et 1020.

1 V la note du vers 1523.

INTRODUCTION

Quant à la Chanson qui est parvenue jusqu'à nous, il est difficile d'en préciser exactement la date. Mais il semble permis d'affirmer qu'elle est postérieure à la conquête de l'Angleterre par les Normands (1066) et antérieure à la première croisade (1096).

En d'autres termes, la Chanson de Roland appartient au dernier tiers du xi^e siècle.

Mais les preuves ne sont pas aussi décisives que nous le voudrions.

Il est à peine utile de dire que le manuscrit ne peut ici nous être d'aucune utilité. Il appartient à la seconde moitié du xne siècle, et est notablement postérieur à la composition du poème. Cherchons de la lumière ailleurs.

De l'étude du manuscrit passons rapidement à celle des assonances.

M. Gaston Paris, dans une longue dissertation qu'il a consacrée aux assonances de la Vie de saint Alexis comparées à celles du Roland , conclut à l'antériorité du premier de ces poèmes. Il montre, en effet, que dans le Saint Alexis les notations en et an sont encore distinctes et ne peuvent « assonner ». Mais, dans le Roland , c'est tout le contraire, et ces assonances entrent souvent dans le même couplet. Il en est de même de l'homophonie entre ai et e devant deux consonnes : elle existe dans le Roland et n'est pas encore admise dans V Alexis. « Telles sont, dit M. G. Paris 1, les raisons qui ne permettent pas de douter qu'entre Y Alexis et le Roland il ne se soit écoulé un intervalle de temps assez long. »

Or, la date que M. G. Paris attribue à l' Alexis est « le milieu du xie siècle ».

Le Roland pourrait donc, comme il le dit lui-même ailleurs, être attribué à la fin de ce même siècle.

Mais il en faut venir maintenant à un examen plus intime, à celui du poème lui-même.

i Vie de saint Alexis , p. 39.

INTRODUCTION

A coup sûr, le Roland est l'œuvre d'un Normand. Et ce fait nous paraît clairement prouvé par la place considérable qu'occupent dans notre poème la fête, l'invocation et le souvenir de « saint Michel du Péril ».

Il s'agit ici, comme je l'ai démontré ailleurs, du fameux Mont Saint-Michel, près d'Avranches, et de la fête de l'Apparition de saint Michel qui se célébrait le 16 octobre.

Cette fête a été, je le veux bien, solennisée jadis dans toute la seconde Lyonnaise et jusqu'en Angleterre. Mais il y a loin, il y a bien loin de cette simple célébration d'une fête liturgique à l'importance exceptionnelle que l'auteur du Roland a partout donnée à saint Michel du Péril.

C'est le 16 octobre que, d'après notre Chanson, l'empereur Charles tient ses cours plénières. C'est « depuis Saint-Michel du Péril jusqu'aux Saints » que notre poète trace les limites de la France, de l'Ouest à l'Est. Et enfin, près de Roland mourant, c'est saint Michel du Péril qui descend, comme un com solateur suprême. Ce dernier trait est décisif. Il n'y a qu'un Normand, — peut-être même n'y a-t-il qu'un Avranchinai s , — capable de donner tant d'importance à un pèlerinage , à une fête, j'allais dire à un saint de son pays.

Toutefois , ce Normand me semble avoir séjourné en Angleterre.

A deux reprises il parle de l'Angleterre avec une sorte de mépris qui trahit le conquérant. Il en attribue la conquête à Charlemagne : Vers Engleterre passai il la mer salse^ . Et son héros lui-même, le comte Roland, quelques minutes avant sa mort, se vante de cette conquête de l'Angleterre dont il n'est question

dans aucun autre chant de notre épopée nationale: Jo Ven cun-
quis Escoce, Guales, Mande, — E Engleterre, que Caries teneit sa
cambre 2.

Ce n'est pas tout. Le seul manuscrit du Roland qui soit parve-
nu jusqu'à nous est un manuscrit anglais, et ce n'est pas sans rai-
son que Génin cite encore ces deux manuscrits de Ron-

1 Chanson de Roland , vers 327.

2 Ibid, y vers 2331 , 2332. Le texte porte : il teneit .

INTRODUCTION

xxij

cevaux qui étaient jadis conservés dans l'armoire aux livres de
la cathédrale de Peterborough.

Enfin, voici un dernier fait, qui semblerait indiquer que notre
Roland a été écrit en Angleterre. On y lit trois ou quatre fois le
mot *algier* ou *agier* 1, qui vient du mot *ategar* , et désigne le jave-
lot anglo-saxon. Or, ce dernier mot est d'origine germanique et,
plus particulièrement, anglo-saxonne. Il ne se trouve, à notre
connaissance, qu'en des textes d'origine anglaise. Nous ne pen-
sons pas, du moins, qu'il ait été latinisé ou surtout francisé
ailleurs. Ce serait donc, à notre avis, un de ces vocables que les
conquérants français auraient empruntés aux vaincus.

Nous avouons, d'ailleurs, que cet argument est d'une impor-
tance secondaire.

Pour nous résumer, nous dirons que le Roland est certaine-
ment l'œuvre d'un Normand, — et probablement l'œuvre d'un

Normand qui avait pris part à la conquête de 1066, ou qui avait vécu en Angleterre.

Cette opinion , qui assigne une origine normande à la Chanson de Roland , est loin d'être aujourd'hui partagée par tous les érudits, et il en est de considérables qui la rejettent avec quelque vivacité et énergie.

Dans son étude sur le Voyage à Jérusalem et à Constantinople (décembre 1877), M. Gaston Paris a donné une forme encore plus vive à l'hypothèse qu'il avait déjà émise en 1865 sur l'origine française et même parisienne du Roland . Nous attendons impatientement ses preuves.

Tout récemment, le successeur de Diez à l'Université de Bonn, M. W. Fœrster a proclamé avec autant de netteté que « Roland appartient à l'Ile-de-France ». Quelle que soit l'autorité de M. Fœrster, nous ne saurions nous rendre à ce système.

Le grand et, suivant nous, l'irrécusable argument subsiste toujours, et c'est la place que le Mont Saint-Michel occupe dans tout notre poème.

1 Chanson de Roland , vers 439, 442, 2075.

INTRODUCTION

xxij

Nos adversaires se contentent ici d'avouer « qu'il est fait mention dans notre vieille épopée de ce très célèbre pèlerinage».

Non, non, ce n'est pas une simple mention.

Ce n'est pas une simple mention que la première place donnée partout, non pas seulement à ce pèlerinage lui-même, mais entendez -le bien, à la fête du 16 octobre. Ce n'est pas une simple mention que la tenue des cours plénières de Charlemagne en ce même jour du 16 octobre. Ce n'est pas une simple mention que saint Michel du Péril recueillant, lui et non pas un autre, le dernier souffle de Roland agonisant.

Et, laissez -nous le répéter, — la répétition est ici nécessaire, — ce n'est pas non plus une petite preuve en faveur de notre thèse que cette place étrange donnée, dans la nomenclature des conquêtes du grand Empereur, à l'Angleterre, à l'Écosse, à l'Irlande, au pays de Galles. On n'en parle nulle part ailleurs.

Avant d'établir l'origine parisienne du Roland, il faudra Commencer par réfuter ces arguments, qui sont de poids.

Certes, il se peut qu'un autre Roland, qu'un Roland antérieur au nôtre ait été composé à Paris ou dans l'Ile-de-France. Mais le nôtre, non pas. Et, à moins de raisons décisives, nous ne consentirons jamais à le « dénормandiser ».

Notre poème paraît antérieur à la première croisade ; mais nous n'avons, pour le démontrer, que des probabilités dont nous ne saurions être entièrement satisfait. Nous voudrions cent fois mieux.

« La liste des peuples païens, que fournit quelque part le Roland 1, semble porter les caractères d'une rédaction antérieure aux croisades. La plupart de ces peuples sont de ceux qui, à l'orient de l'Europe, ont été, pendant les ix^e, x^e et xi^e siècles, en lutte constante avec les chrétiens. Ce sont, en partie, des Tartares et des Slaves. » Cette observation est de M. Gaston Paris. Ajou-

tons que, dans notre vieille chanson, il est toujours question de Jérusalem comme d'une ville appartenant aux Sarrasins, et où ils exercent d'odieuses persécutions

Chanson de Roland , vers 3214 et as.

INTRODUCTION

contre les chrétiens. Notre poète, enfin, attribue à Charlemagne la conquête de Constantinople, mais non pas celle de la Terre-Sainte.

On va peut-être nous objecter ici que le Roland est véritablement animé par le grand souffle des croisades. A cela nous répondrons que l'esprit des croisades a été, dans la chrétienté du moyen âge, bien antérieur aux croisades elles-mêmes. Et il est trop vrai que le désir ardent de se venger des Infidèles a été, durant la seconde moitié du xio siècle, le sentiment le plus vif et le plus profond de toute la race chrétienne 1.

L'Archéologie ne nous vient guère en aide pour déterminer une date plus exacte. Il faut seulement observer que dans le costume de guerre, tel qu'il est décrit dans le Roland , on ne voit point encore paraître les chausses de mailles. Or, l'usage des chausses de mailles a commencé, sans doute, durant la seconde moitié ou le second tiers du xie siècle. Et l'on en peut voir déjà quelques-unes dans la tapisserie de Bayeux. Somme toute, rien de net.

En résumé, il n'est pas certain, mais il est probable que le Roland est antérieur à la première croisade.

C'est toute notre conclusion.

Et nous souhaitons fort vivement qu'un autre érudit puisse un jour, au milieu de tant d'ombres, arriver à une certitude lumineuse.

VI. - LE POÈTE

Comme nous l'avons montré tout à l'heure, Fauteur de la Chanson de Roland est un Normand, et c'est ce qui est presque

1 Contre l'antiquité du Roland } on pourrait alléguer un nom de lieu (Bu tentrot) qui se lit au v. 3220 de notre texte. Le « val de Botentrot » est, en effet, célèbre dans l'histoire de la première croisade, et l'on a pu dire qu'il n'était peut-être pas connu en Occident avant 1098. Mais enfin ce n'est là qu'un « peut-être », et il n'est pas impossible que des pèlerins aient pratiqué ce passage avant la grande expédition des dernières années du xi^e siècle. (V. un article de Paul Meyer dans la Romania, VII , p. 335, et notre note du v. 3220.)

INTRODUCTION

mathématiquement prouvé par l'importance exceptionnelle donnée à a saint Michel du Péril ».

Même il se pourrait que ce fût un Avranchinai, à cause du voisinage de ce Mont Saint-Michel dont il fait tant d'estime*

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, il est très probable que ce Normand a vécu de l'autre côté du détroit, et c'est ce que laissent supposer l'origine topographique de notre manuscrit, le mot agier qui est d'étymologie anglo-saxonne, et certaines allusions à

l'Angleterre qui ne sont pas sans être empreintes de quelque dédain.

Voilà ce que nous avons dit, et ce que nous devons redire.

Mais l'auteur de notre poème est -il réellement ce Turolodus dont il est question dans notre dernier vers : Ci fait la geste que Turolodus declinet ? On ne saurait l'affirmer.

La geste ! Ce mot est employé quatre fois dans notre Chanson, et le poète en parle toujours comme d'un document historique qu'il a dû consulter et dont il invoque le témoignage au même titre que celui des chartes et des brefs. Ce document, c'était peut-être quelque ancienne Chanson; ou bien encore quelque Chronique plus ou moins traditionnelle et écrite d'après quelque poème antérieur. Donc, c'est de cette geste, et non pas de notre poème, que Turolodus serait l'auteur.

Mais, même en admettant que ce mot « geste » s'applique à notre propre chanson, il faudrait encore expliquer le mot décliner . Or, ce mot signifie à la fois « quitter, abandonner, finir une œuvre », et, par extension, « raconter tout au long une histoire, une geste. » La première de ces deux significations a paru la meilleure à quelques critiques. On peut donc admettre qu'un Touroude a « achevé » la Chanson de Roland . Mais est- ce un scribe qui a achevé de la transcrire? un jongleur qui a achevé de la chanter? un poète qui a achevé de la composer? À tout le moins, il y a doute.

M. Génin, s'appuyant uniquement sur ce fameux dernier vers, attribue notre chanson à un « Theroulde », bénédictin de l'abbaye de Fécamp, auquel le roi Guillaume donna l'abbaye de Malmesbury, qui fut transporté en 1069 à l'abbaye de Peterborough ,

et qui mourut en 1098. « Si ce n'est lui, c'est * son père, » dit M. Génin. Et le père de ce Theroulde fut, en

XX VJ

INTRODUCTION

effet, précepteur de Guillaume le Conquérant. Mais ce ne sont là que des probabilités, et la seule présomption en faveur de cette opinion consiste dans la présence de ces deux exemplaires du Roland dans l'armoire aux livres de la cathédrale de Peterborough : « Apparemment, dit M Génin, ce « n'étaient pas les moines saxons qui les y avaient fait venir. « N'est- il pas plus probable qu'ils y avaient été placés par « Pabbé Theroulde comme son œuvre, ou plutôt comme celle « de son père, le précepteur de Guillaume le Conquérant? » Encore un coup, ce n'est là qu'une présomption, et non pas une preuve.

Bref, l'auteur du Roland est un Normand qui a séjourné en Angleterre.

Mais il n'est pas certain qu'il ait porté le nom de Touroude ;

Et, encore moins, que ce soit le fameux abbé de Peterborough , ou son père* .

VII. — LE MANUSCRIT

Entrons à la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, et demandons le manuscrit Digby 23.

Le voilà devant nous. Nous ne le toucherons pas, nous ne l'ouvrirons pas sans une certaine émotion profonde et sincère.

C'est un de ces petits volumes à l'usage des jongleurs, qu'ils portaient avec eux sur tous les chemins et où, sans doute, ils rafraîchissaient leur mémoire. Nous en placerions l'exécution vers la fin du xne siècle.

Il est l'œuvre d'un scribe anglo-normand fort médiocre et sujet à de trop nombreuses distractions. Le pauvre hère a omis, plus d'une fois, des couplets entiers, que nous essayerons plus loin de reconstruire. Grâce à sa négligence, un certain nombre de vers sont boiteux, et il nous faudra les remettre sur leurs pieds. Enfin il a interverti l'ordre de quelques strophes, et il n'a souvent tenu aucun compte de l'exac-

¹ Nous ne croyons pas utile de discuter ici l'opinion relative à ce « ber saint Gilie », qu'on a voulu, sans aucune preuve, considérer comme l'auteur du Roland . V. notre note du vers 2086.

INTRODUCTION xxvij

titude des assonances. Il pensait visiblement à autre chose. Cette besogne ne devait pas lui être oïen payée.

Le manuscrit, d'ailleurs, n'a vraiment pas été favorisé. Après le scribe, des correcteurs sont venus, qui ont changé quelques termes trop archaïques, réparé quelques omissions, rectifié la mesure de quelques vers, complété ou ajouté quelques mots, ef-

facé ou gratté çà et là quelques lettres. Ces additions (qui sont placées soit en interligne, soit en marge) , ces suppressions et ces corrections sont généralement sans critique et sans valeur. Peut-être faut-il y voir l'œuvre de jongleurs qui voulaient rajeunir un texte vieilli. Quels que soient les correcteurs, ils sont dignes du scribe 4.

Par bonheur, une rédaction antique de la Chanson de Roland nous a été conservée dans un manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc, à Venise^{1 2}.

Ce manuscrit a dû être exécuté entre les années 1230 et 1240.

11 offre deux graves défauts.

Tout d'abord , il a été écrit par un scribe ignorant et en un français déplorablement italianisé;

Et, en second lieu, il ne nous offre la version primitive que jusqu'au vers 3682 de notre texte d'Oxford. À partir de là, le copiste italien n'a plus eu sous les yeux qu'un de ces remaniements dont nous aurons lieu de parler tout à l'heure, el auquel il ajouta un long récit de la prise de Narbonne par Aimeri.

Toujours est-il que nous possédons en double la version d'environ 3500 vers de notre poème. Et telle est la plus précieuse ressource qui soit à notre disposition pour établir notre texte critique.

Mais nous nous servons aussi de ces Remaniements où il est aisé de retrouver tant de vestiges du texte primitif.

Vienne le jour où quelque érudit déterrera, au fond de quelque bibliothèque de France, d'Espagne ou d'Angleterre, le manuscrit

original de notre Iliade. Bien que cette découverte puisse être une rude épreuve pour tous les faiseurs de textes critiques, nous l'appelons de tous nos vœux et la saluerions de tout notre cœur. Espérons.

1 V. p. 400 un fac-similé du manuscrit d'Oxford.

2 Mss. français, IV.

xxviii INTRODUCTION

VIII. - LA LANGUE

Il faut ici , tout d'abord , faire une distinction fondamentale entre l'original de la Chanson de Roland, qui n'est certainement point parvenu jusqu'à nous, et le manuscrit d'Oxford, qui est évidemment la très mauvaise copie d'un ancien texte.

S'il est vrai que le Roland ait été composé par un Normand, comme nous pensons l'avoir démontré, le manuscrit original devait être écrit en dialecte normand.

S'il est vrai que le Roland soit, comme nous l'avons supposé, l'œuvre d'un Normand qui ait vécu en Angleterre, le manuscrit original devait, suivant nous, être écrit en un dialecte dont le vocabulaire très normand n'était pas sans offrir çà et là quelques éléments anglo -normands.

Quant au manuscrit d'Oxford, il est l'œuvre d'un scribe anglo -normand;

Et ce médiocre écrivain avait sous les yeux un modèle normand qu'il a fort mal copié.

Nos lecteurs trouveront, dans notre édition classique, une Grammaire et un Glossaire complets de la langue de notre scribe,

De sa langue telle qu'il l'a parlée et écrite, et telle aussi qu'il aurait dû la parier et l'écrire.

IX. — LA VERSIFICATION

Il faut partir de ce fait que les vers du Roland étaient destinés à être écoutés, et non pas à être lus.

Us ne s'adressaient pas aux yeux, mais à l'oreille.

Des « jongleurs de gestes » parcouraient alors toute l'Europe avec de petits manuscrits dans leurs poches. Arrivaient-ils dans une ville, ils ne prenaient point le temps de se reposer. Encore tout poudreux du voyage et essoufflés, ils attiraient la foule par quelques accords de leur grossier violon, de leur viele, par quelques cris, voire par quelques gambades. Puis ils se mettaient à chanter quelques centaines de vers épiques. Je ne dis pas lire : je dis chanter.

INTRODUCTION

Une foule avide, enthousiaste, ardente, entourait ces chanteurs populaires et se suspendait à leurs chants.

Très souvent aussi, la scène se passait dans la salle principale des châteaux. Le seigneur invitait le jongleur, et le faisait boire. À

la fin du repas, le chanteur se levait et donnait une séance épique.

Mais, qu'il eût affaire à des chevaliers ou à des bourgeois, le jongleur avait toujours devant lui un auditoire qui ne savait pas lire et qui, en fait de versification, était uniquement sensible au rythme et à l'assonance.

Or l'assonance n'est pas la rime. L'assonance porte sur la dernière voyelle accentuée, tandis que la rime porte à la fois sur cette dernière voyelle sonore et sur tout ce qui vient après elle.

A s'en, tenir au système de l'assonance, Caries , guaste, pasme , vaille , pailles, barbe et remaigne peuvent entrer, à la fin des vers, dans une seule et même tirade. Ces mots « assonnent » ensemble.

Dans le système de la rime, remaigne ne serait admissible qu'avec muntaigne, graigne et altaigne.

L'assonance est essentiellement populaire ; la rime est aristocratique.

Encore aujourd'hui, en 1880, le peuple des campagnes chante des vers assonancés. Il les comprend, il les aime. Écoutez plutôt, écoutez ce « Cantique populaire sur saint Alexis » qui circule dans nos villages :

J'ai un voyage à faire Aux pays étrangers.

Il faut que je m'en aille •

Dieu me l'a commandé.

Tenez, voici ma bague ,

Ma ceinture à deux tours,

Marque de mon amour.

Et ailleurs, dans ce même chant, épousailles assonne avec flamme ; courage avec larmes ; richesses avec cachette; embarque avec orage et dépêche avec connaître .

Il en était ainsi aux xie et xne siècles.

Mais le jour où le nombre des lettrés devint plus considé-

INTRODUCTION

nable au sein de la société laïque, le jour où il y eut beaucoup de chevaliers et de bourgeois qui surent vraiment lire, le jour où ils en vinrent à vouloir posséder et collectionner des manuscrits, tout changea, il fallut désormais s'adresser au regard des lecteurs, et non plus à Toreille des auditeurs. De là, la nécessité absolue de remanier les anciens poèmes ; de là ces rifacimenti auxquels nous allons tout à l'heure consacrer un de nos chapitres.

A l'époque où fut composé le Roland , la versification peut se résumer en quelques règles qui sont des plus sages et des plus simples :

Le Roland , comme nos plus anciens poèmes, est écrit en décasyllabes. — Ces décasyllabes ont une pause intérieure après leur quatrième syllabe sonore. = A la fin du premier comme du second hémistiche, les voyelles muettes ne comptent, point : Damne Deu PerE , nen laiser hunir FrancE. — Sont assimilés à Ve muet, les e non accentués qui sont suivis d'une s, d'un t, d'un nt- Li Emperer es est par matin levet. — Iço vus mandET reis Marsilies li ber . — Il nen est dreit que païens te baillisENT. — La seule lettre qui , en thèse générale, s'élide, est Ve muet. Il convient d'ajouter que cette élision ellemê -ne est laissée à la li-

berté du poète, qui elide ou n'élide pas. — Ces vers, ainsi rythmés, sont distribués en un certain nombre de couplets, tirades ou laisses. Toute laisse forme une division naturelle du récit. = Le couplet se compose, en moyenne, dans le Roland, de douze à quinze vers. Il sera plus développé dans les poèmes postérieurs. ~ Le lien qui unit tous les vers dans un même couplet, c'est l'assonance : plus tard, ce sera la rime. Dans le Roland, les couplets ne sont donc pas monorimés, mais mono- assonancés. ~ Suivant que leurs vers se terminent on non par un e muet, les laisses sont féminines ou masculines. Ces dernières sont les plus nombreuses.

Nous avons traité ailleurs ¹ les autres questions qui se rapportent à la rythmique du Roland.

X. — LE STYLE

Que notre poète ait été dominé par le souci du style, par la préoccupation littéraire, c'est ce que nous ne croirons jamais, malgré tous les efforts de M. Génin pour nous en convaincre. L'auteur du Roland écrivait en toute simplicité, comme il pensait, et ne songeait pas à Y effet. Rien n'est plus spontané

¹ Voy. le Traité élémentaire de Versification ou de Rythmique qui accompagne notre Grammaire (p. 438 et ss.).

INTRODUCTION

XXX

qu'une telle poésie. Cela coule de source , très naturellement et placidement. C'est une sorte d'improvisation dont la sincérité est vraiment incomparable. Nulle étude du « mot de la fin », ni de l'épithète, ni enfin de ce que les modernes appellent le style. Rien qui ressemble, même de très loin, aux procédés de Dante.

Notre épique, d'ailleurs, n'est pas un savant. Qu'il connaisse la Bible, j'y consens, et le miracle du soleil arrêté par Charlemagne ressemble trop à celui que Dieu fit pour Josué. Mais nous ne pouvons nous persuader qu'il ait jamais lu Virgile ou Homère. S'il est un trait qui rappelle dans son œuvre le Dulces moriens reminiscitur Argos , c'est une de ces rencontres qui attestent seulement la belle universalité de certains sentiments humains. L'épithète homérique est également un procédé commun à toutes les poésies qui commencent. On n'a pas remarqué (nous en donnerons ailleurs la raison) que cette épithète fleurit assez peu dans le Roland , et que, tout au contraire elle abonde dans nos poèmes postérieurs, où elle tourne à la formule. En revanche, il est, dans notre Chanson, certaines répétitions qui sont déjà consacrées par l'usage et, pour ainsi dire, classiques. Un ambassadeur, par exemple, ne manquera jamais de répéter mot pour mot le discours que son roi lui a dicté. C'est encore là un trait primitif et presque enfantin.

Tout est grave, du reste, en cette poésie d'enfant sublime 9 et le poète ne rit pas volontiers. Si par hasard le comique se montre, c'est un comique de garnison, ce sont des plaisanteries de caserne. Tel est l'épisode de Ganelon livré aux cuisiniers de Charlemagne, qui se jettent sur lui et le rouent de coups avec leurs gros

poings. Sur ce, nos pères riaient à pleines dents, et j'avoue que ce rire n'était aucunement attique.

Malgré ces éclats grossiers, il y a dans le Roland une véritable uniformité de ton : c'est une œuvre une à tous égards. Certains critiques n'en conviennent pas. « Le poème, s'écrient-ils, devrait se terminer à la mort de Roland. » Nous ne saurions partager cet avis, et ils se sont étrangement trompés ceux qui, par amour de l'unité, ont supprimé, dans leurs traductions, tout l'épisode de Baligant, toute la grande bataille de Saragosse, voire le procès de Ganelon. En vérité, Roland est

xxxij

INTRODUCTION

une trilogie puissante. La trahison de Ganelon en est le premier acte; la mort de Roland en est la péripétie ou le nœud; le châtimement des traîtres en est le dénouement. Est-ce que le chef-d'œuvre de Racine serait un sans la scène où est racontée la mort d'Athalie?

Mais de la forme il faut passer au fond, et du style à l'idée.

Notre auteur n'est pas un théologien, et, s'il faut dire ici toute ma pensée, je ne crois même pas qu'il ait été clerc. Il ne sait guère que le catéchisme de son temps ; il a lu les vitraux ou les bas-reliefs des portails, et c'est par eux sans doute qu'il connaît les « Histoires » de l'Ancien Testament. Mais ce catéchisme, qu'il possède très profondément, vaut mieux que bien des subtilités, et même que bien des raisonnements. Roland est le premier des poèmes populaires, parvenus jusqu'à nous, qui ont été écrits dans le monde depuis l'avènement de Jésus-Christ. On peut ju-

ger par lui combien le Christianisme a agrandi la nature humaine, et jusqu'à quel point nous lui devons la dilatation de la Vérité dans le monde. L'unité d'un Dieu personnel est, pour l'auteur de notre vieille Épopée, le plus élémentaire de tous les dogmes. Dieu est, à ses yeux, tout-puissant, très saint, très juste, très bon, et le titre que nos héros lui donnent le plus souvent est celui de père . L'idée- de la Providence se fait jour dans tous les vers de notre poète, et il se représente Dieu comme penché sur le genre humain et écoutant volontiers les prières des hommes de bonne volonté. Sous le grand regard de ce Dieu qui veille à tout, la terre nous apparaît divisée en deux camps toujours armés, toujours aux aguets, toujours prêts à se dévorer : d'un côté, les chrétiens, qui sont les amis de Dieu ; de l'autre , les ennemis mortels de son nom , les païens. La vie ne paraît pas avoir d'autre but que cette lutte immortelle. La terre n'est qu'un champ de bataille où combattent, sans relâche et sans trêve, ceux que visitent les Anges, et ceux qui combattent à côté des Démons. Le Chef, le Sommet de la race chrétienne, c'est la France, c'est France la douce , avec son Empereur à la barbe fleurie. A la tête des Sarra-sins marche l'émir de Babylone. Quand finira ce grand combat? Le poète ne nous le dit point; mais il est à croire que ce sera seulement après le Jugement suprême. L'existence humaine est une croisade. L'homme que conduisent ici -bas les Anges et

INTRODUCTION

XXX 1 1 J

les Saints s'achemine, à travers cette lutte pour la croix, jusqu'au Paradis où règne le Crucifié. On voit que notre poète a une très haute idée de l'homme. Sans doute ce n'est pas un observateur, et il ne connaît point les mille nuances très changeantes de l'âme humaine; mais il croit l'homme capable d'aimer son Dieu et son pays, et de les aimer jusqu'à la mort. On n'a encore, ce nous semble, rien trouvé de mieux. 11 va plus loin. Si bardés de fer que soient ses héros, si rudes qu'il nous les montre et si farouches, il les croit capables de fléchir, capables de tomber, capables de pleurer : voilà de quoi nous le remercions. Il nous a bien connus, puisqu'il fait fondre en larmes les plus fiers, les plus forts d'entre nous, et Charlemagne lui-même. Ses héros sont naturels et sincères: leurs chutes, leurs pâmoisons, leurs sanglots m'enchantent. Ils nous ressemblent donc, ils sont donc humains . J'avais craint un instant qu'ils ne fussent des mannequins de fer ; mais non, j'entends leur cœur, un vrai cœur et qui bat fort, et sous le heaume je vois leurs yeux trempés de larmes. Mais s'ils se pâment aussi aisément, ce n'est jamais pour de banales amourettes, ni même pour des amours effeminants : la galanterie leur est, grâce à Dieu, tout à fait étrangère. Aude, la belle Aude, apparaît une fois à peine dans tout le drame de Roncevaux, et ce n'est pas Roland qui prononce ce nom : c'est Olivier, et il parle de sa sœur avec une certaine brutalité de soldat. Roland, lui, est trop occupé ; Roland est trop envevmeillé de son sang et du sang des Sarrasins; Roland coupe trop de têtes païennes! S'il est vainqueur, il pensera à Aude, peut-être. D'ailleurs, il a d'autres amours : la France, d'abord, et Charlemagne après la France. Pantelant, expirant, râlant, c'est à la France qu'il songe; c'est vers

la France qu'il porte les regards de son souvenir. Jamais, jamais on n'a tant aimé son pays. S'il est des Allemands qui lisent ces pages, je les invite à bien peser les mots que je vais dire : « Il est ici question du xi^e siècle. » A ceux qui menacent aujourd'hui ma pauvre France, j'ai bien le droit de montrer combien déjà elle était grande il y a environ huit cents ans. Et, puisqu'ils parlent de ressusciter l'empire de Charlemagne, j'ajouterai volontiers que jamais il n'y eut une conception de Charlemagne comparable à celle de notre poète français. Ceux d'Outre- Rhin ont imaginé sur lui quelques fables

XXXI Y

INTRODUCTION

creuses, oui, je ne sais quelles rêvasseries sans solidité et sans grandeur. Mais le type complet, le véritable type, le voilà. C'est ce Roi presque surnaturel, marchant sans cesse à la tête d'une armée de croisés, sa barbe blanche étalée sur son haubert étincelant, le regard jeune et fier malgré ses deux cents ans. Un Ange ne le quitte pas et se penche souvent à son oreille pour lui conseiller le bien, pour lui donner l'horreur du mal. Autour de lui se pressent vingt peuples, Bava-rois, Normands, Bretons, Allemands, Lorrains, Frisons; mais c'est sur les Français qu'il jette son regard le plus tendre. Il les aime; il ne veut, il ne peut rien faire sans eux. Cet homme qui pourrait se croire tant de droits à commander despotiquement, voyez -le : il consulte ses barons, il écoute et recueille leurs avis; il est humble, il hésite, il attend. C'est encore le Kœnig germain, c'est déjà l'Empereur catholique.

Les héros qui entourent Charlemagne représentent tous les sentiments, toutes les forces de l'âme humaine. Roland est le courage indiscipliné, téméraire, superbe et, pour tout dire en un mot, français. Olivier, c'est le courage réfléchi et qui devient sublime à force d'être modéré. Naimes, c'est la vieillesse sage et conseillère : c'est Nestor. Ganelon, c'est le traître; mais non pas le traître -né, le traître- formule de nos derniers romans, le traître forcé et à perpétuité : non, c'est l'homme tombé, qui a été d'abord courageux et loyal, et que les passions ont un jour terrassé. Turpin, c'est le type brillant, mais déplorable, de l'évêque féodal, qui préfère l'épée à la crosse et le sang au chrême... Je veux bien admettre que tous ces personnages ne sont pas encore assez distincts l'un de l'autre, et que « la faiblesse de la caractéristique est sensible dans l'Épopée française! ». Et cependant quelle variété dans cette unité! Il est vrai que la fin des héros est la même ; mais ce n'est point là de la monotonie. Tous s'acheminent vers la région des Martyrs et des Innocents. Les Anges s'abattent autour d'eux sur le champ de bataille ensanglanté, et viennent recueillir les âmes des chrétiens pour les conduire doucement dans les « saintes fleurs » du paradis...

Telle est la beauté de la Chanson de Roland .

1 Ces paroles sont de M. Gaston Paris, en son Histoire poétique de Charlemagne.

INTRODUCTION

XL — LES REMANIEMENTS

Le jour vint où le Roland , tel que nous allons le publier, ne répondit plus aux besoins des intelligences. Le jour vint où le public, s'adressant à certains poètes de bonne volonté, leur montra notre vieille chanson, et leur dit : « Rajeunissez -la. »

Et ce jour fut celui-là même où l'assonance ne suffit plus aux auditeurs de nos Chansons de geste. Disons mieux : ce fut le jour où le Roland eut des lecteurs plutôt que des auditeurs. La rime alors dut s'emparer de toute ou de presque toute la dernière syllabe : la rime qui est une assonance perfectionnée, une assonance pour les yeux.

Voilà le point de départ de tous nos rajeunisseurs ; voilà la raison d'être et l'origine de tous les remaniements du Roland. Tout est sorti de là.

1 Ces Remaniements, que Ton connaît généralement sous le nom de RoncevauXj composent la seconde famille des manuscrits du Roland . = Il sont tous dérivés d'un prototype qui n'est point parvenu jusqu'à nous et qui se composait sans doute des éléments suivants ; « trois mille sept cents premiers vers, analogues à ceux d'Oxford et encore assonancés; un dénouement nouveau envers rimés, et qui se retrouve dans tous les rifacimenti, » = Les remaniements du Roland que nous possédons sont les suivants : a. Manuscrit de Paris, B. N., fr. 860, ancien 7227 6 (seconde moitié du xiii^e siècle). Il y manque environ les 80 premiers couplets. — b. Manuscrit de Versailles xm^e s.; — 8,330 vers). Il est aujourd'hui à la Bibliothèque de Châteauroux, et il en existe une copie moderne à la B. N. (fr. 15,108). Après avoir fait partie de la Bibliothèque de Louis XVI, il fut acheté par le comte

Germain Garnier. C'est celui dont s'est servi M. Bourdillon pour son édition critique. M. F. Michel a publié, dans la seconde édition de son *Roland*, la version de Paris complétée par les 80 premiers couplets de c^{lle} de Versailles. — c. Manuscrit de Venise (Bibliothèque Saint-Marc, manuscrits français, n^o 138 folios, 8,880 vers; exécuté vers 1250). Le texte, qui n'est pas italianisé, se rapproche beaucoup de celui de Versailles: nous avons eu l'occasion d'y puiser quelques bonnes variantes. — d. Manuscrit de Lyon (n^o 964 xiv^e s.). Les 84 premières laisses et l'épisode de Baligant y manquent. Dans le dernier couplet, on annonce « la guerre de Grifonel l'enfant i ». Ce texte n'a pas été suffisamment utilisé par M. Th. Millier, et nous nous en sommes souvent servi. — e. Fragments d'un manuscrit lorrain, 351 vers du xiii^e siècle, publiés par Génin, *Chanson de Roland*, p. 491 et suiv. — f. Manuscrit de Cambridge (Trinity College, R. 3-32, xv^e siècle), sur papier, mauvaise écriture. Les 17 premières strophes font défaut. Le dernier couplet, en vers de douze syllabes, nous montre les barons de Charles retournant dans leurs fiefs. ~ Ces Remaniements peuvent se diviser en trois familles : a. Paris, Lyon, Lorrain, b. Versailles, Venise VIL c. Cambridge. M. W. Foerster se propose de les publier très prochainement in extenso. — Voyez plus loin (p. 398) le « Tableau de filiation » de ces différents textes.

INTRODUCTION

Dès que le plus ancien des remanieurs eut, pour la première fois, touché à une assonance du *Roland* dans le but de la transformer en rime, ce jour-là tout fut perdu. Cette seule modification entraîna cent autres, et toute la physionomie de notre vieille épopée fut irrémédiablement changée.

Le premier travail du rajeunisseur porte sur le couplet épique. Il consiste à en changer toutes les assonances et à faire choix , pour les remplacer, d'un système de rimes.

Son second labeur a le vers pour objet. Il lui faut reprendre en sous-œuvre presque tous les vers de l'ancien couplet, et les refaire un à un pour leur donner la rime voulue. Longue, délicate et rude besogne!

Mais il n'est pas toujours aisé de remplacer un vers assonancé par un vers, par un seul vers rimé. Le remanieur, en ce cas, écrit deux vers, et même trois, au lieu d'un seul. C'est là son troisième travail et qui, comme les précédents, lui est commandé par une nécessité impérieuse L

Une fois en si beau chemin, le rajeunisseur ne s'arrête plus. Il se donne fort gratuitement une quatrième mission. Alors même qu'il n'y est aucunement contraint, il remplace un vers de l'original par deux ou trois vers de la copie 2, Hélas!

Il est à peine utile d'ajouter que notre remanieur, habitué à tant de privautés avec le texte original, n'hésite plus à changer tous les hémistiches qui lui déplaisent et tous les mots qui lui semblent vieillis. Mais ce cinquième travail ne semble pas avoir été le plus malaisé.

Désormais, plus de gêne. Les rajeunisseurs suppriment tels Ou tels couplets qu'ils jugent inutiles, ou en ajoutent tels ou

1 Voici par exemple, dans un couplet en on du Roland, voici ce vers : Il li tranchai ier le destre puign (vers 2701). Le rajeunisseur sent bien que les oreilles ou, plutôt, que les yeux de ses contemporains supporteraient difficilement le son uin dans une tirade

en on. Que fait -il? Il cherche un équivalent en un seul vers , et ne le trouve pas. Alors il se résout , sans trop de peine , à écrire ces deux vers : Li cons Rollant, qi ait maleïçon, — De son braz destre li a fait un tronçon. {Roncevaux , texte de Versailles.)

2 L'auteur du Roland avait dit (v. 3200) : « Ço dist Malprimes : le colp vus en demant. » Le remanieur, sans aucune nécessité, écrit: « Ço dist MaU primes: » Mar doterez noiant. — Demeir» arez un eschac issi grant. — Ainf, Sarrazins n'ot onques tant vaillant ,* — De la bataille le premier colp demant. v [Roncevaux, texte de Versailles.) Cf. nos Épopées françaises , 2e édition, I pp. 441-443.

INTRODUCTION

xxx y jj

tels autres qui leur paraissent nécessaires. Ils intercalent certains épisodes de leur composition, et rédigent à nouveau certaines parties de l'ancien texte. Meme ils adoptent des vers d'une autre mesure, et voici que, dans l'épisode du procès de Ganelon, le vers alexandrin pénètre enfin dans notre Chanson, qui est décidément trop remaniée et mal rajeunie!

Il ne reste plus qu'à modifier l'esprit général de nos vieux poèmes, et c'est à quoi nos remanieurs s'entendent merveilleusement. Dans la Chanson de Roland , telle qu'on la pourra lire tout à l'heure, c'était l'esprit du xi® siècle qui frémissait; dans nos rifacimenti, c'est celui du xnio. Les âmes y sont moins mâles. Tout s'alanguit, s'attiédit, s'effémine. La guerre n'est plus le seul mobile, ni la pensée unique. Le coup de lance, bien donné ou bien reçu, n'est plus le seul idéal. Ce n'est plus l'esprit des croisades populaires et enthousiastes comme le fut celle de 1096 : c'est le

temps des croisades à moitié politiques et auxquelles il faut un peu contraindre les meilleurs barons chrétiens. Rome est moins aimée, et l'oriflamme de Saint -Denis fait un peu oublier l'enseigne de saint Pierre. Charlemagne est déjà loin ; Philippe le Bel approche. La Royauté, plus puissante, est cependant moins respectée.

1 La meilleure façon de donner une idée de ces Remaniements, c'est d'en citer un fragment. Voici les deux premières laisses du texte de Versailles : nous prions nos lecteurs de les comparer attentivement aux deux premières laisses de notre texte.

I. Challes îi rois à la barbe grifaigne — Sis anz toz plens a esté en Espaigne,

— Conquist la terre jusque la mer alteigne ; — En meint estor fut veüe s'enseigne; — Ne trove bore ne castel qu'il n'enpiaigne, — Ne*mur tant ant qu'à la terre n'enfraigne, — Fors Saragoze, au chief d'une montaigne : — Là est Marsille, qui la loi Deu n'en daigne; — Mahomet sert, mot fait folle gaaigne,

— Ne poit durer que Challes ne le taigne : — Car il n'a hom qu'à lui servir se taigne, — Fors Guenelon que il tint por engeigne. — Jamais n'ert jor que li rois ne s'en pie igné.

II. En Saragoze ert Marsille li ber; — Soz une olive se sist por déporter, — Environ lui si demeine et si per. — Sor un peron que il fist tôt lister — Monte li rois, si comence à parler : — « Oiez, signor, que je vos vel mostrer; — Corn a siliez-moi cornent porai esrer; — Desfendez -moi de honte et d'affoler. — Biec a a set anz, ne sont mie à paser, — Li Empereres, c'on puet tant redoter,— « En cest pals entra por conquister. — Ars a mes hors, mes terres

fait gaster; « — Cité n'avons qui vers lui peust durer. — Mais à vous toz conseil ve. « demander : — Par quel enging porai vers lui aler? » — Mal soit de cel qui ousast mot sonner, — Ne qui levassent son seignor conseiller, — Fors Blankandin. Cil ne se volt celer. — En têt le mont, si com orez nomer, — N'en verel hom tant sage mesajer.,.

INTRODUCTION

La taille da grand Empereur est rapetissée : ce n'est plus m géant de quinze pieds qui domine tous les autres héros du poème et dont la gloire n'est pas effacée par celle même de Roland. Les subtilités d'une théologie médiocre remplacent les élans vigoureux d'une piété militaire. L'auteur se fait voir davantage dans ces œuvres trop personnelles. Plus de proportions; point de style, avec plus de prétentions. Des formules, des chevilles, et, comme nous le dirions aujourd'hui, des « clichés » insupportables. Ces Remaniements, nous les abandonnons volontiers à ceux qui nous accusent de trop aimer notre vieille poésie religieuse et nationale. De ces œuvres de rhéteurs ennuyeux, la Patrie et Dieu sont absents. Nous ne descendrons pas à les admirer U

XII. — LA GLOIRE

Roland est un des héros dont la gloire a été le plus œcuménique, et il n'est peut-être pas de popularité égale à sa popularité.

Roland a été célèbre en Allemagne. Vers le milieu du xn^e siècle, un curé allemand, du nom de Conrad, — il était de la Bavière ou de la Souabe, — se mit à traduire en latin d'abord, puis en vers allemands, notre épopée nationale, notre vieille chanson. La traduction est des plus exactes, avec une tournure plus cléricale ou plus mystique que dans l'original français. C'est le Ruo-

landes-Liet, et nous ne pouvons oublier, en le lisant, que le jour où les Allemands voulurent un chant populaire sur Charlemagne, ils furent obligés de l'emprunter à

1 Les Remaniements ne sont pas cependant la forme la plus méprisable qu'ait reçue la légende de Roland. Après avoir médiocrement inspiré Philippe Mousket, en sa Chronique rimée , au xm^e siècle, et Girard d'Amiens, en sa Charte magne , au commencement du siècle suivant, cette très glorieuse et très antique légende fut, six fois au moins, mise en prose : dans Galien (xv^e siècle); dans les Conquestes de Charlemagne, de David Aubert (1458); dans Morgant le Géant, imitation du Morgante Maggiore, de Pulci (1519); dans 1 e Charlemagne et Anseis du manuscrit de l'Arsenal, anc. B. L. F 214 (xv^e siècle); dans le Fierabras de 1478 et dans la Cunqueste du grant roi Charlemagne des Espagnes , qui en est une nouvelle forme (1498, etc.), et enfin dans les Guérin de Alontglave incunables. Ces deux derniers romans et le Galien ont pénétré dans la « Bibliothèque bleue », et c'est par eux que Roland est, encore aujourd'hui, connu dans nos campagnes.

INTRODUCTION

XX X 1 X

la France. Et ils ne s'en tinrent pas là. Un poète connu sous le nom de Stricker — ce nom signifie sans doute <r rapsode » ou « arrangeur » — écrivit vers 1230 son Karl, qui est au Ruol-andes-Liet ce que nos remaniements sont à notre ancien poème. Ce n'est pas tout encore : un compilateur germain du XIV^e siècle, l'auteur du Karl-Meinct, a fait entrer, dans sa vaste compilation,

un autre remaniement de Roncevaux. Cependant, sur toutes les places des villes de la Basse-Saxe et ailleurs encore, se dressaient ces fameuses statues de Roland, ces Rolandssaülen qui ne représentent pas exactement notre héros, mais qui n'en attestent pas avec moins d'éloquence sa popularité très glorieuse.

Roland a été célèbre dans tous les pays néerlandais. L'autre jour M. Bormans publiait quatre fragments de poèmes « thiois » des xiii^e et xiv^e siècles, où il n'hésite pas à voir une œuvre originale, mais où il est aisé de reconnaître une imitation servile de notre vieille chanson. Un petit livre néerlandais du xv^e siècle, la Bataille de Roncevaux, répond bien à ces misérables versions en prose du R^oland qui pullulent dans nos manuscrits et dans nos incunables. Ce n'est pas un chef-d'œuvre, sans doute; mais c'est l'irréfutable preuve d'une popularité très sincère, très étendue et très profonde.

Roland a été célèbre dans tous les pays Scandinaves. La Karlamagnus Saga est une vaste compilation islandaise du x^e siècle, qui est empruntée littéralement à nos plus anciennes et à nos meilleures chansons de geste. Or, cette œuvre se divise en dix branches, et notre chanson forme la huitième. Jusqu'à la mort du comte Roland, le compilateur islandais ne fait que suivre très servilement le texte primitif du vieux poème français, d'après un manuscrit fort semblable à celui d'Oxford. Mais, en cet endroit de son récit, il a trouvé sans doute que son modèle devenait un peu long, et il l'a vigoureusement abrégé. Quoi qu'il en soit, la Saga conquiert un rapide et incomparable succès. Un auteur danois du x^e siècle la résuma à l'usage du peuple en s'aidant de quelques autres poèmes français. De là cette Keiser Karl Magnus kronike qui circule encore aujourd'hui dans les campagnes danoises. Rien

n'égale la vogue de ce petit livre , dont une édition nouvelle vient de paraître à Copenhague, et qui, jadis imité de l'islandais, a été

INTRODUCTION

récemment traduit en cette langue. Si vous allez jamais à Reïkiavik, demandez au libraire la Kronike om Keiser Kar lamagnus y et donnez-vous la joie, errant dans ce pays, d'entendre le nom de Roland sur les lèvres d'un paysan islandais.

Roland a été célèbre en Angleterre, et il existe un Roland en vers anglais du xii^e siècle. On en sera d'autant moins surpris que l'Angleterre est sans doute le pays où fut écrit notre vieux poème par un Normand, qui était venu peut-être à la suite des envahisseurs de 1066. De toutes les excursions de notre légende, voilà celle qui s'explique le plus aisément. Nous l'avons vue, d'ailleurs, et nous allons la voir faire de plus lointains voyages.

Roland a été célèbre en Italie. Les traditions sur Charlemagne et sur Roland ne s'y répandirent tout d'abord qu'oralement. Mais bientôt les monuments figurés, les pierres se mirent à parler, et l'on connaît ces statues de Roland et d'Olivier qui sont grossièrement sculptées au porche de la cathédrale de Vérone. L'Italie , alors, toute l'Italie est, à l'égal de la France, parcourue par des jongleurs de gestes. Ils s'arrêtent sur les places de ces belles villes, sur ces places tout entourées de grands palais féodaux ; ils y font retentir leurs vielles et chantent les héros français : Olivier, Roland, Charlemagne. La foule s'attroupe autour d'eux, frémissante. Des héros italiens on ne sonne mot : la France et ses chevaliers suffisent alors et suffisent largement à alimenter l'enthousiasme de toute l'Europe. Toutefois, ce n'est encore là que la première période de cette curieuse histoire de notre légende en Italie

: il faut en venir à des documents écrits. Et voici, au xme siècle, l'époque de ces romans franco- italiens dont nous trouvons aujourd'hui les types les plus parfaits à la bibliothèque Saint-Marc de Venise. La légende de Roland, en ces poèmes étranges, est formée de trois éléments : une Entrée en Espagne, de Nicolas de Padoue; notre ancien poème, avec certains mélanges du Turpin, et le Roncevaux , représenté par le dénouement du manuscrit IV de Venise. L'Italie, du reste, ne se borna point à faire un succès à des chansons françaises plus ou moins italianisées : leur popularité exigea davantage. Il fallut les traduire en italien, en véritable italien, et c'est ce que tentèrent, aux

INTRODUCTION

xlj

xive et xvesiècles , les auteurs des deux Spagna en vers 1 et des trois Spagna en prose 2 qui sont parvenues jusqu'à nous. Il est aujourd'hui prouvé que les vers ont ici précédé la prose. Si médiocre, d'ailleurs, que soit la Spagna rimée qui est faussement attribuée à Sostegno di Zanobi, c'est un poème, et ce poème va devenir le prototype de toute l'Épopée italienne. D'autres poètes surgissent, en effet; mais, ceux-là, vigoureux et originaux. Il regardent autour d'eux et cherchent un sujet, un héros d'épopée. La Spagna frappe leurs oreilles et leurs yeux : « Roland! s'écrient-ils, il n'y a que Roland! » Et Pulci publie, en 1485, son *Morganle maggiore*; et l'Aretin son *Orlandino*, auquel il prend soin de ne pas donner de date; et l'Arioste, en 1516, son *Orlando furioso*. Toujours Roland, partout Roland. Certes, ce ne sont plus là des épopées populaires et spontanées. Les amours ardentes, les petites jalousies, le grand style ruisselant et coloré de l'Arioste ne ressemblent guère à la simplicité mâle et à la farouche chasteté

du Roland. Mais enfin c'est là notre légende, ce sont là nos grandes figures nationales, et l'Arioste eût en vain cherché des héros italiens dont la célébrité fût comparable à la gloire d'un Charlemagne ou à celle d'un Roland.

Roland a été célèbre en Espagne. L'Espagne, elle aussi, fut longtemps traversée par des jongleurs qui avaient la bouche pleine des noms de Charles et de son neveu, et qui racontaient à la française cette légende très française. Mais, de très bonne heure, une réaction se produisit là-bas contre ces récits qui parurent, à la fin, trop glorieux pour la France, trop oublieux du nom espagnol. La passion s'en mêla; la jalousie nationale éclata. De là, ces légendes toutes neuves qui ont trouvé place, au xme siècle, dans la *Cronica general* d'Alfonse X et dans la *Chronica Hispaniæ* de Rodrigue de Tolède. Celui-ci raconte ingénument que Roland fut défait à Roncevaux par Bernard del Carpio, et Alfonso X ajoute que Bernard était l'allié des Infidèles. Tel est le Roncevaux espagnol. Il est bon de ne pas

1 La *Spagna istoriata* proprement dite, et la *Rotta di Roncisvalle* .

2 La *Spagna* de la Bibliothèque Albani découverte par M. Ranke; celle de la Bibliothèque Medicis, mise en lumière par M. Rajna; celle de la Bibliothèque de Pavie, publiée par M. Ceruti et oui est intitulée « *il Viaggio in Ispagna*. »

xij

INTRODUCTION

s'y arrêter trop longtemps , et d'en venir bien vite à la troisième période de cette histoire rapide de notre légende en Es-

pagne. C'est l'époque des Romances. Les unes sont françaises, les autres espagnoles d'inspiration. Les unes dérivent de la *Cronica general*; les autres, de nos chansons de geste. Ce dernier courant finit par triompher. L'Espagne eut sa « Bibliothèque bleue » qui fut toute remplie de notre gloire, et son livre le plus populaire fut cette *llostoria del emperador Carlomagno*, qui est naïvement empruntée à notre *Fierabras*. Mais ce long succès de nos romans va prendre fin : car nous sommes en 1605, et voici la première édition de *Don Quichotte*.

Roland a été célèbre dans l'Église tout entière. Il y a été longtemps vénéré comme un martyr. Son nom se trouve en plusieurs *Martyrologes*, et les *Bollandistes* ont dû s'en occuper à deux reprises[^], ils l'ont avec raison rejeté du nombre des Saints, mais non sans éprouver un certain regret d'être contraints à cette sévérité. Après avoir justement üétri les fables du faux Turpin, ils s'écrient : « Nous serions heureux de posséder sur Roland des documents plus sûrs. *Cerlora libenter acciperemus*. » C'est une bonne parole de critique chrétien, et nous la répéterons volontiers après les *Bollandistes*.

Roland a été surtout célèbre dans toute la France. Son nom, son souvenir faisaient en quelque manière partie de la vie publique de nos pères. Toutes les fois que la France était vaincue, on n'entendait que ce cri : « Ah ! si Roland était là ! » Lorsque Raoul de Caen, lorsque cet historien de la première croisade veut rendre hommage à Robert, comte de Flandre, et à Hugues le Grand, il s'écrie : *Rolandum dicas Oliveriumque renatos*. Et l'on connaît cette histoire mise assez méchamment sur le compte du roi Jean, qui se plaignait de ses chevaliers, et à qui l'on aurait insolemment répondu : *Non defuturos Rolandos si adsint Caroli*.

Le mot n'était pas nouveau. Adam de la Halle l'avait déjà prononcé au siècle précédent, et l'auteur de la Vie du monde lui avait donné sa forme définitive, lorsqu'il avait dit : Se Charles fust en France, encore i fust

i Le 31 mai et le 16 juin.

INTRODUCTION

xli ij

Jolans. Paris aimait particulièrement le souvenir du neveu de Charlemagne : on lui attribuait (sans aucun fondement d'ailleurs) la fondation de Téglise Saint- Marceau. Le voyageur trouvait dans nos rues, dans nos maisons, partout, le nom et l'image de notre héros. C'étaient les enseignes, c'étaient les vitraux, c'étaient les jongleurs de geste qui, au xve siècle encore, chantaient Roncevaux aux grandes fêtes de l'année; c'étaient ces livres populaires, ces grossières traductions en prose, qui devaient un jour passer dans la Bibliothèque bleue. Bref, aux xive et xve siècles, la gloire de Roland paraissait à son apogée. Mais, hélas! l'heure de l'oubli et de l'ingratitude allait bientôt sonner.

Voici la Renaissance : notre légende va mourir.

XIII. — LES QUATRE DERNIERS SIÈCLES

Un grand peuple, certain jour, a reçu de Dieu le don, l'admirable don, d'une poésie nationale, d'une poésie sincère et forte, qui répond véritablement à toutes ses croyances religieuses comme à toutes ses idées politiques et militaires.

Ce peuple a pu condenser, en un poème supérieur à tous les autres, toute la mâle beauté de sa poésie épique. Il possède une sorte d'Iliade, dont la forme est moins parfaite que celle d'Homère, mais dont la pensée est plus haute.

Toutes les nations se sont estimées heureuses d'imiter, de copier, de traduire ce maître-poème. C'est un enthousiasme universel. »

Soudain ce peuple, dont tous les autres sont jaloux, se passionne uniquement pour les œuvres d'une antiquité dont il est séparé par plus de dix siècles. Il se prend à aimer uniquement la poésie de certaines autres nations qui n'avaient pas sa foi, qui n'avaient pas ses idées, qui n'avaient pas sa vie.

Et voici qu'en quelques jours, en quelques heures, il oublie sa propre histoire et sa propre épopée. Il oublie jusqu'à ce chef-d'œuvre épique où sa vie s'était un jour si puissamment résumée. Oui, il l'oublie jusqu'au dernier mot, et, si on lui en parle, il s'écrie : « Qu'est-ce donc que ces vers, et de quoi parlent-ils? »

x li v

INTRODUCTION

Or, ce que nous venons de raconter, c'est l'histoire même de la France dans ses rapports avec la Chanson de Roland .

Au xvie siècle, la France lettrée se passionna à ce point pour l'Énéide qu'elle oubliât Roland . Rien n'eût été cependant plus facile que d'aimer à la fois ces deux chefs-d'œuvre; rien n'eût été plus beau que de rendre à la fois justice au style du premier et à la pensée du second. Mais on se contenta d'être ingrat, et de l'être

avec une étrange rapidité. Cette ingratitude, d'ailleurs, fut si bien organisée, qu'elle ne dura pas moins de trois cents ans.

Durant trois siècles, il n'y eut guère parmi nous à garder le souvenir de Roland que quelques pauvres paysans qui, le dimanche ou à la veillée, se délectaient dans la lecture de la Bibliothèque bleue. Quant aux lettrés, ils ne connaissaient même plus notre héros de réputation, et c'était une ignorance dont Boileau et Voltaire se montraient volontiers très fiers.

Encore un coup, cela dura trois siècles.

Et il faut faire un bond de trois cents ans pour tomber au milieu d'une France qui se passionne de nouveau pour sa poésie nationale.

Chateaubriand, dans son *Génie du Christianisme*, et Victor Hugo, dans sa *Notre-Dame de Paris*, enfièvre leur génération pour le moyen âge. Après ces poètes, vinrent les érudits.

C'est la gloire de M. Monin d'avoir, en 1832, attiré l'attention du monde savant sur le *Roman de Roncevaux*. Le jeune élève de l'École normale ne connaissait, il est vrai, que le remaniement de Paris. Mais, pour s'égarer un peu, son enthousiasme ne fut ni moins méritoire ni moins fécond.

Cinq ans après, Francisque Michel arrivait à Oxford, s'installait à la Bodléienne, copiait le texte du vrai Roland, et donnait enfin une première édition de ce beau vieux poème qui était depuis trop longtemps l'objet d'un trop injuste oubli ¹. Mais l'opinion publique ne s'émut point de cette découverte,

¹ La *Chanson de Roland* ou de *Roncevaux*, du xii^e siècle, publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la Biblio-

thèque Bodéienne d'Oxford , par Fr. Michel, Taris, Silvestre , 1837 , in-8<». = Une seconde édition, accompagnée du texte combiné des remaniements de Versailles et de Taris, a paru chez Didot en 18C9.

INTRODUCTION

xl v

et Ton peut dire que la seconde popularité de notre Chanson ne date vraiment chez nous que de l'édition et de la traduction de Génin 1. Ce n'est pas, d'ailleurs, que ce livre soit un chef-d'œuvre; mais c'est qu'il est plein d'enthousiasme et de foi. Génin a cru à Roland , et s'est passionné pour la beauté de cette Iliade dédaignée. Jusque-là notre Chanson n'avait été que connue : désormais elle fut aimée.

Ce qui manquait encore aux érudits, c'était un bon texte. Un Allemand, M. Theodor Miiller, le leur donna 2. Certes ce n'était pas une édition « critique » ; mais on y trouvait déjà mille corrections et restitutions des plus ingénieuses, et elle a été, pendant de longues années, la base la plus solide de toutes les études sur le Roland .

En France, le travail des traductions était celui qui séduisait le plus d'esprits. Je ne veux rien dire ici de celle de M. Alexandre de Saint -Albin, ni surtout de celles de Jônain et de Lehugeur. A coup sûr, la meilleure est celle du baron d'Avril 3, qui s'est attaché à reproduire le rythme de l'original, et a traduit les décasyllabes du xie siècle en vers blancs de la même mesure. La tentative fut heureuse autant que hardie, et M. d'Avril, qui, dans sa belle Introduction, avait fait preuve de l'esprit le plus élevé et le plus philosophique, eut encore le rare mérite de vouloir donner à

son livre une diffusion véritablement populaire. Grâce à lui, on a pu vendre enfin un Roland à bon marché, et il a pu pénétrer partout.

En Allemagne, cependant, on ne rêve que d'éditions critiques, et nos voisins prennent l'heureuse habitude d'en publier une tous les ans. M. Boehmer a publié la sienne sans introduction et sans notes. On ne saurait, à coup sûr, lui reprocher d'être timide; mais les hypothèses heureuses abondent

1 La Chanson de Roland, poeme de Theroulde , texte critique accompagné d'une traduction et de notes, par F. Génin, Imprimerie nationale, 1850, in-8°.

* La Chanson de Roland, nach der Oxforder Handschr.ft von neuera herausgegeben , eriaatert nnd mit einem voilständigem Glossar versehen , von Theodor Muller, professor an der Univer-sität zu Göttingen : Göttingen, Dieterich, 1863. = Une première édition avait paru en 1851 à la même librairie.

8 La Chanson de Roland, traduction nouvelle, avec une Introduction et des Notes, par le baron d'Avril. Il a paru trois éditions, la première, in -8®, chez B. Duprat, en 1865; la seconde, in -18, chez Albanel (pour la Société de Saint-Michel), en 1866; la troisième, petit iiii-18 , (par les soins de la Société Bibliographique), en 1877.

INTRODUCTION

xlvj

dans son texte à côté de certaines autres conjectures qui peuvent passer pour hardies'. Les bonnes feuilles de Tédition Hoffmann circulent depuis longtemps entre les mains de tous les

érudits d'Europe : c'était notre conviction que cet excellent livre paraîtrait avant le nôtre, et nous avons pu lui emprunter plus d'une heureuse correction. Au commencement de 1878, il nous a été enfin donné de connaître cette troisième édition de Müller que, depuis quinze ans, nous attendions avec une vive et légitime impatience. Œuvre consciencieuse, exacte, minutieuse, presque achevée, et à l'auteur de laquelle il ne manque peut-être qu'un peu plus d'initiative et d'audace ². M. Th. Müller n'a pas seulement la religion du manuscrit d'Oxford : il en a un peu la superstition et lui rend un culte que nous trouvons parfois un peu idolâtrique. Au milieu de toutes les indécisions qui demeurent encore dans l'esprit de tous les éditeurs, M. Stengel a eu la très heureuse idée de reproduire en fac simile tout le texte de la Bodléienne et d'en publier une édition strictement paléographique dont aucun romaniste ne pourra désormais se passer ³. Déjà, en 1877, M. Koelbing avait publié sous cette forme le texte de Venise, lequel a autant de valeur que s'il représentait à lui seul toute une famille de textes ⁴. Cependant M. Petit de Julleville essayait vaillamment du seul système de traduction qui n'eût pas encore été tenté: il traduisait le Roland en vers assonances ⁵. Ce n'est pas ici le lieu de critiquer ce courageux et louable effort ; mais nous aurons peut-être l'occasion de montrer un jour les inconvénients d'un système où, à force de vouloir être exact, l'on arrive parfois à l'inexactitude.

Dans le tome III de nos *Epopées françaises* , nous donnons

î Rencesval, édition critique du texte d'Oxford de la *Chanson de Roland* , par Édouard Boëmer, Paris, Frank, 1872, in-18.

² La *Chanson de Roland*, nach der Oxforder Handschrift herausgegeben , erläutert und mit einem Glossar versehen, von

Theodor Müller, etc. Erster theil, zweite vœilig umgearbeitete auflage; Gœttingen , Dieïerich, 1878.

3 Das altfranzœsische Rolandslied ; genauer abdruck der Oxforders hs. Digby 23, besorgt von Edmund Stengel, mit einem photographischen fac-similé; Heilbronn, Ilenninger frères , 1878. Le fac-simüe complet a paru en même temps chez le même éditeurs : Pholographische Wxedergabe des hs. Digby ,25, etc.

* Chez Ilenninger frères à Heilbronn, 1871.

8 La Chanson de Roland , traduction nouvelle rythmée et assonancée avec une Introduction, Paris, Lemerre, 1878.

INTRODUCTION

xJvij

une Bibliographie complète de tous les travaux dont le Roland a été Tobjet. Cette liste ne comprend guère moins de trois cents œu vres U

Après tant d'excellents travaux, une nouvelle traduction, une nouvelle édition étaient-elles nécessaires?

A cette question très légitime nous allons répondre très simplement, en exposant ce que nous avons fait ou, du moins, ce que nous aurions voulu faire.

XIV. — QUELQUES MOTS SUR CETTE DOUZIÈME ÉDITION - CONCLUSION

Notre rêve, depuis vingt ans, était de donner au public une édition sincèrement populaire de la Chanson de Roland . Quant à rêver une édition à l'usage des classes, notre ambition n'allait pas jusque-là. Mais la réaction en faveur du moyen âge a marché plus vite que les plus téméraires n'eussent osé le désirer, et nous étions bien inspiré d'écrire en 1875: « Il n'est pas aujourd'hui « trop hardi d'espérer que le vieux poème national sera bientôt « entre les mains des élèves de seconde et de rhétorique. »

Aussi n'avons-nous pas hésité à refondre et, pour parler plus exactement, à recommencer nos éditions antérieures pour rendre celle-ci plus digne de son nouveau public. Il nous sera peut-être permis de dire que ce livre est un livre nouveau.

Dans cette Introduction , nous avons eu pour but de faire, en quelques pages, tout l'historique, et, pour ainsi dire, toute la biographie de la Chanson. Ces vingt pages, ce sont les éléments de la question ; c'est ce que tout Français est obligé de connaître ; c'est ce que des femmes et des enfants seront aisément capables de comprendre.

Ce qui nous a coûté les plus longs, les plus pénibles labeurs,

1 En résumé, l'on possède aujourd'hui dix-sept éditions du Roland : deux de Fr. Michel; une de Genin; trois de Millier ; une de Boëhmer; une d'Hoffmann; une de Stengel et les huit que nous avons publiées, lesquelles diffèrent notablement les unes des autres. =r Quant aux traductions (sans parler de la paraphrase de M. Vitet), il en existe quatre en vers : celles de Jônain , de Lehu-

geur, du baron d'Avril et de Petit de JulleviHe; et trois en prose : celles le Génin, d'Alexandre de Saint -Albin, et la nôtre.

xlviij INTRODUCTION

c'est notre Texte critique . Il y a dix ans que nous y travail' Ions sans relâche.

Nous avons à établir premièrement les leçons et, en second lieu, la langue exacte de la Chanson de Roland. Deux tâches qui sont absolument indépendantes l'une de l'autre.

Quant au choix des leçons, nous avons résolument adopté la méthode critique, laquelle consiste, dès que nous possédons trois familles de manuscrits, à faire entrer dans notre texte la leçon qui nous est fournie par deux dentre elles contre la troisième. Or, à nos yeux et sans parler des familles nordique (Karlamagnus Saga), allemande (Ruolandes Liet) et néerlandaise, il y a trois familles ou, pour tenir un langage plus exact, trois groupes de manuscrits qui sont repiésentés par le texte d'Oxford, par celui de Venise (fr. IV) et par le Roman de Roncevaux 1.

Et c'est avec ces trois familles qu'il nous faut principalement composer notre texte critique.

Nous n'avions pas, dans nos premières éditions, adopté un système aussi rigoureux, aussi précis. Mais nous n'avons pas hésité, pour améliorer notre œuvre, à nous remettre à l'œuvre. Sur notre table de travail, nous avons placé ces trois éléments nécessaires de notre nouveau labeur : l'édition paléographique du texte de Venise IV, qui a été récemment donnée par M. Koelbing; l'édition paléographique du manuscrit d'Oxford, qui vient d'être publiée par M. Stengel et qu'il a pris soin d'accompagner d'un fac-

similé complet, et enfin le texte des remaniements de Taris, Versailles, Cambridge et Lyon.

Et généralement nous avons adopté la leçon qui nous est fournie par Oxford et Venise contre Roncevaux; par Oxford et Roncevaux contre Venise IV ; par Venise IV et Roncevaux contre Oxford.

Même il nous a fallu nous montrer plus hardi et faire subir parfois à notre texte quelques corrections et additions, d'après une seule famille de manuscrits, lorsque les autres familles nous faisaient défaut, et quand, d'ailleurs, la nécessité de ces rectifications paraissait nettement démontrée. Ce sont là des

¹ G*est sous ce dernier nom, comme on Ta dit plus haut, que l'on désigne, aujourd'hui les Remaniements du Roland .

INTRODUCTION

x 1 IX

hypothèses, sans doute, mais qui sont véritablement scientifiques et dont nos lecteurs demeurent les juges. Nous imprimons en italiques tout ce que nous avons ajouté au manuscrit d'Oxford et tout ce que nous y avons corrigé. Nous avons même pris le soin de ne pas assigner de numéros d'ordre aux vers nouveaux que nous introduisons dans notre texte , et il est à peine utile d'ajouter que nous donnons toujours en note la leçon exacte du Roland de la Bodlcienne.

Reste la langue, et rien n'est ici plus net que notre dessein. Nous avons, en effet, la conviction que le Roland a été composé en Angleterre par un Normand qui faisait sans doute partie de l'armée des conquérants de 1066 ou qui n'a pas tardé à les suivre

dans l'île anglaise, et le manuscrit d'Oxford représente à nos yeux une copie maladroitement exécutée par un scribe anglo-normand d'après un manuscrit normand. Donc, notre tâche devait consister, et elle a consisté, en effet, à retrouver l'œuvre d'art normande sous la poussière anglonormande qui en ternissait l'éclat et en déshonorait la beauté.

Nous avons commencé par établir les règles précises de la Phonétique, de la Grammaire et de la Rythmique de notre poème, en nous aidant au besoin des manuscrits du même dialecte à la même époque et en prenant soin de faire un tri parmi les résultats obtenus, afin d'en défalquer les éléments anglo-normands et de ne laisser subsister, à l'état pur, que les éléments normands. Mais, surtout, nous avons dressé la Table de toutes les assonances du Roland : car les assonances ont cela d'avantageux qu'elles nous présentent des formes absolument exactes et dont nous pouvons être sûrs. Toute édition critique d'un de nos vieux poèmes doit, si elle est sérieusement élaborée, avoir pour base ce travail sur les assonances. Le Vocabulaire complet est, d'ailleurs, d'une véritable nécessité pour mener à bonne fin une telle besogne. Mais, une fois armé de ces cinq bons outils de travail (Phonétique, Grammaire, Rythmique, Table des assonances et Vocabulaire), nous pouvons très hardiment nous mettre à l'œuvre et corriger toutes les erreurs de notre scribe. Nous en avons ainsi corrigé plusieurs milliers. Et comme la plupart de ces erreurs sont dues

INTRODUCTION

aux habitudes anglo-normandes du copiste î, nous sommes arrivés, suivant le témoignage de M. Theodor Muller, « à resti-

tuer la Chanson de Roland normande, si misérablement défigurée sur la recension anglo- normande. »

Nous avons été plus loin.

Ayant toujours considéré le Roland comme l'Iliade de la France et, par conséquent, comme le plus classique de tous nos textes du moyen âge, nous n'avons pas craint de le ramener à l'unité orthographique. Mais qu'on ne se méprenne point sur un tel travail. Jamais, dans notre édition, jamais un seul mot n'a reçu une forme orthographique qui ne soit pas offerte par le manuscrit d'Oxford. Si ce manuscrit nous fournit plusieurs formes, nous choisissons la meilleure au double point de vue phonétique et grammatical, et nous maintenons cette forme toujours et partout. En réalité, nous nous sommes dit que la Chanson de Roland est véritablement un texte exceptionnel, et qu'elle méritait ce labeur. Avant que Y Iliade ait ievêtu sa forme définitive, elle a dû subir, dans sa forme originale, bien des corrections analogues ou semblables. Et nous ne croyons point avoir témoigné moins de respect envers le granit du Roland que tant de correcteurs envers le marbre d'Homère.

Ce n'est pas tout encore. Le texte d'Oxford présente des lacunes considérables : lacunes de mots, de vers ou de couplets. Nous les avons partout comblées à l'aide des textes de Venise IV et de Roncevaux. Mais le plus difficile était ici de restituer un texte conforme aux bis de notre dialecte. Nous avons tenté cette restitution pour plus de cinq cents vers , que nous avons ajoutés au texte de la Bodléienne et intercalés dans notre texte en les traduisant. Il y a là tout un système, que l'on n'avait pas encore appliqué, semble-t-il, aux éditions de nos vieux textes.

Nous avons revu notre Traduction . Il y a , dans l'interpréta-

1 Notre scribe n'a pas tous les défauts des scribes anglo- normands. Il n'emploie jamais le ih au lieu du d (felheil) ; il n'emploie pas Y va devant Yf[emfes)\ il ne se sert pas de la notation er pour les verbes issus des verbes latins de la 2« conjugaison (aver) ; il n'a pas les notations en aunt, etc. Mais son texte offre ces deux traits caractéristiques de tous les ouvrages copiés en Angleterre : l'altération des règles de la déclinaison romane et la confusion perpétuelle entre les notations é et ié , etc. Voy., dans notre septième édition (pp. 405 et suiv.) , les Notes pour l'établissement du texte .

INTRODUCTION

Üon de toute œuvre poétique, deux qualités qui sont difficilement conciliables : le Rythme et la Couleur. Les traductions en vers conservent aisément le rythme de Toriginal ; les traductions en prose le sacrifient, mais peuvent au moins prétendre à conserver le coloris de leur modèle. C'est ce que nous aurions voulu faire.

Au bas des pages , nous avons placé un Commentaire qui est réservé à toutes les observations historiques, archéologiques et littéraires. Afin de le rendre accessible à toutes les intelligences, nous en avons banni la philologie qui trouvera ailleurs la place à laquelle elle a tant de droits. Pour être ici plus facilement populaire, nous n'avons pas craint de faire appel à l'image : de petites gravures, exécutées avec la plus rigoureuse précision, reproduisent les principales pièces du costume de guerre aux xie et xii^e siècles. C'est la première fois que les « images » paraissent en cet

endroit : et peut-être serait-il à désirer que cet exemple fût suivi pour les classiques latins et grecs.

Cependant il était de ces Commentaires qui présentaient trop de développements pour être ainsi placés au bas des pages: nous les avons publiés à part sous le nom Eclaircissements. Ces Eclaircissements sont au nombre de quatre, et ont pour objet la Légende de Charlemagne, l'Histoire poétique de Roland, le Costume de guerre, l'établissement du texte. Nous avons, dans les deux premiers, offert à nos lecteurs le résumé de plus de trente Chansons de geste, dont un grand nombre sont encore inédites : il n'est pas un seul fait, il n'est pas un seul personnage de notre poème qui n'y soit mis suffisamment en lumière. Et c'est ici que s'arrête l'édition du Roland qui est destinée aux gens du monde, aux enfants et aux femmes : l'ennui en a été aussi soigneusement écarté que les épines d'un bouquet.

Néanmoins nous ne pouvions oublier que nous nous étions surtout proposé de faire une «édition classique». C'est en vue de cette édition que nous avons écrit une Phonétique , une Grammaire et une Rythmique élémentaires. C'est pour cette édition aussi que nous avons de nouveau publié notre Glossaire, après lui avoir fait subir une très sévère révision. Une Table générale des matières termine ce gros livre, et y facilite 'es recherches.

INTRODUCTION

Hj

Telle est notre œuvre 1. Elle ne nous satisfait qu'à moitié, et nous la souhaiterions encore plus vulgarisatrice. Nous ne serons heureux que le jour où nous verrons le Roland circuler entre les mains de nos ouvriers, de nos paysans et de nos soldats.

Rien n'est plus sain que cette lecture de la plus ancienne de nos Chansons de geste, et, comme nous l'avons dit ailleurs 2, rien n'est plus actuel.

Qu'est-ce après tout que 1 c Roland, si ce n'est le récit d'une grande défaite de la France, que la France a glorieusement
vengée?

La défaite 1 Nous venons d'y assister. Mais nous saurons bien la réparer un jour par quelque grande et belle victoire.

Il n'est vraiment pas possible qu'elle meure, cette France de la Chanson de Roland, cette France malgré tout si chrétienne.

Elle ne mourra point, et c'est avec un espoir immense que je redis, depuis dix ans bientôt, ce beau vers de la vieille chanson :
Tere de France, mull estes dulz païs.

Et je m'empresse d'ajouter: Damnes Deus Pere, nen lais sier hunir France! ,

LÉON GAUTIER

1 Nous devons ici des remerciements à tous ceux qui ont voulu nous aider en notre lourde tâche. M. Bonnardot a revu avec le plus grand soin notre texte, notre Grammaire, notre Phonétique et notre Glossaire. M. V. Foerster a fait une longue et importante révision de cette dernière partie de notre travail, et nous lui en sommes vivement reconnaissants. M. Auguste Longnon nous a communiqué toute une série d'excellentes observations sur l'étymologie et les formes successives des noms propres d'hommes. MM. de Wailly, Boucherie, Bartsch et Bauer nous ont proposé d'autres rectifications, et nous avons tenu le plus grand compte

de leurs bienveillants conseils. MM. Quicherat, Demay et Robert de Lasteyrie sont les auteurs de ces dessins qui forment la parure scientifique de nos Éclaircissements et de notre Commentaire. Enfin MM. Gaston Paris et Paul Meyer ont mis fort aimablement à notre disposition les manuscrits de Lyon, de Versailles et de Cambridge.

2 Dans P Introduction de notre première édition , à laquelle nous avons dû faire ici plus d'un emprunt, et où l'on trouvera le développement de tout ce qui précède.

LA

(texte, traduction et commentaire.)

CONSEIL TENU PAR LE ROI MARSILE

Caries li Reis, nostre emperere magnés ? Set anz tuz pleins ad es-
tet en Espagne r Tresqu'en la mer cunquist la tere altaigne, N'i
ad castel ki devant lui remaignet;

5 Murs ne citet n'i est remés à fraindre

Fors Sarraguce, k'est en Li reis Marsilies la tient,

Commentaire historique et littéraire. Les mots , vers ou couplets qui seront imprimés en italiques ne se trouvent pas dans le manuscrit d'Oxford , mais ont été restitués par nous d'après le plus aneien manuscrit de Venise , ou d'après les Remaniements de Paris , de Versailles , etc. Voir plus loin, Y Éclaircissement sur V établissement du texte .

Caries . Voir Y Éclaircissement J

où est exposée toute l'Histoire poétique

de Charlemagne. — Au moment où

s'ouvre l'action du Roland, le Char-

lemagne de la légende est maître de toute l'Espagne du nord :
et c'est la seule que connaissent nos épiques.

Un poème (du commencement du xiv^e siècle , mais qui a des racines dans la tradition), la Prise de Pampelune, nous raconte la prise par les Français de cette ville, du Groïng (Logrono) et de la Stoille (Estella) : puis, celle de Tudele , de Cordoue , de Charion , de Saint- Fagon, de Masele, de Leon et d'Astorga. Un autre poème (du xn^e * * * 6 siècle, mais moins traditionnel et qui n'a aucun lien avec le Roland), Gui de Bourgogne, nous fait assister à la conquête imaginaire de Carsaude, de Montorgueil, de Montesclair, de la

Tour d'Augorie , de Maudrane et de

une muntaigne.

ki Deu nen aimet ;

Luïserne. Bref, il ne reste alors devant Charlemagne qu'un seul adversaire en Espagne, c'est Marsile, et une seule ville à emporter, c'est Saragosse. = L'histoire est plus modeste que la légende. En 778, Charles conduisit, en effet, une expédition en Espagne. Il passa les Pyrénées, s'empara de Pampelune; mais échoua, semble-t-il , devant Saragosse , et conquît seulement le pays jusqu'à l'Èbre.

C'est au retour de cette expédition qu'eut lieu le grand désastre de Ronce vaux. (Éginhard, Vita Caroli, ix; Annales faussement attribuées à Éginhard, année 778; l'Astronome limousin, Vita Hludovici, dans les Scriptorum de Pertz, m, 608, etc.)

2. Set anz. Suivant l'auteur du Gui de Bourgogne , de ce poème du xne siècle , c'est vingt - sept ans que Charles aurait passés en Espagne; mais cette version ne fut jamais populaire, et Génin a eu raison de citer ici la farce de Pathelin, où maître Pierre dit à sa femme : « Je suis aussi savant que si « j'avais passé à l'école le temps que « Charles a passé en Espagne. La Keiser Karl Magnus's kronike (livre danois du xve siècle, d'origine islandaise, encore populaire aujourd'hui, et qui reproduit assez exactement notre

CONSEIL TENU PAR LE ROI MARSILE

Charles le Roi , notre grand empereur,

Sept ans entiers est resté en Espagne : Jusqu'à la mer, il a conquis la haute terre. Pas de château qui tienne devant lui ,

Pas de cité ni de mur qui reste encore debout Hors Saragosse, qui est sur une montagne. Le roi Marsile la tient, qui n'aime pas Dieu,

vieux poème) dit ici : « L'Empereur avait soumis l'Espagne et la Galice. »

6. Sarraguce. « Il restait un château que l'Empereur n'avait pu réduire :

on l'appelait Saragns, et il était sur une montagne élevée. » (Keiser Karl Magnus's kronike.) On voit avec quelle exactitude le petit livre danois calque parfois le Roland.

7. Marsilies. Ce personnage n'a rien d'historique ; mais son rôle est considérable dans la légende. Un Marsile figure dans le récit des « enfances »

de Charlemagne : c'est le frère de cette Galienne qui fut la première femme du grand Empereur (Charlemagne de Girart d'Amiens, compilation du commencement du xive siècle, etc.). Dans le Karl du Stricker (poème allemand d'environ 1230), ce même Marsile nous est présenté , tout au contraire , comme l'allié du jeune Charles. Mais ce n'est point là le véritable Marsile, et les poètes du moyen âge ont usé, ici comme ailleurs, de ce procédé qui consiste à donner le même nom à des personnages de même physionomie.

Voici maintenant ce qui concerne réellement le héros païen du Roland...

D'après V Entrée en Espagne (poème du xive siècle, mais renfermant des fragments du xme et qui copie ici le

faux Turpin), c'est contre Marsile qu'est dirigée la grande expédition de Charles au delà des Pyrénées. Le fa»

meux géant Ferragus, contre lequel luttent les douze Pairs et dont le seul Roland triomphe , n'est autre que le neveu de Marsile. Sous les murs de Pampelune, le roi de France trouve devant lui le même ennemi , et l'auteur de la Prise de Pampelune (commencement du xiv^e siècle) nous fait assister à la fin de ce siège célèbre : c'est alors que Marsile ordonne la mort des deux ambas-

sadeurs de Charles, Basin et Basile , et qu'il perd dix de ses meilleures villes. C'est Marsile encore qui, dans Gui de Bourgogne (xne siècle), résiste aux armées chrétiennes. Quant à la Chronique de Turpin (qui, sauf les cinq premiers chapitres , a dû être rédigée vers 1109-1119), elle fait de Mar sire un frère de Beligand , et nous les montre chargés tous deux par l'Émir de Baby-lone de tenir tête aux Français. Le récit latin rapporte, avec de grands détails, l'ambassade et la trahison de Ganelon , le désastre de Roncevaux et la mort de Marsile , que Roland frappe d'un coup mortel quelques instants seulement avant de mourir lui-même (cap. xxi-xxm). = Tous les documents poétiques du moyen

Mahummet sert e Apollin reclaimet :

Ne s' poet garder que mais ne li ataignet.

10 Li reis Marsilies esteit en Sarraguce :

Alez en est en un vergier suz Tumbre ;

Sur un perrun de marbre bloi se culchet, Environ lui ad plus de vint milie humes.

Il en apelet e ses dux e ses cuntes :

15 « Oez, seignurs, quels pecchiez nus encumbret: « Li emperere Caries de France dulce « En cest país nus est venuz cunfundre.

« Jo nen ai ost ki bataille li dunget;

« Nen ai tel gent ki la sue derumpet.

20 « Cunseilliez mei, cume mi saive hume;

« Si m' guarisez e de mort e de hunte. »

âge se divisent ici en deux groupes : les] uns racontent la légende de Marsile j à la manière du Roland , les autres à la façon du faux Turpin. Nul doute , j d'ailleurs , que la Chronique latine n'ait été écrite d'après nos traditions épiques, plus ou moins défigurées. = En résumé, notre vieux poème représente ici le « noyau » de la légende :

autour de ce noyau se sont successivement agrégés (à peu près dans l'ordre où nous allons les énumérer) les récits du faux Turpin , ceux qui ont plus tard donné lieu à la Prise de Pampelune , à V Entrée en Espagne, et, bien plus tard, ceux de Gai de Bourgogne , qui n'ont plus rien de traditionnel. = Voir une exposition plus développée de la légende de Marsile, dans notre grande édition in-8° du Roland, 1872 , II, 8-12.

8. Mahummet. L'auteur du Roland ne connaissait pas l'islamisme et s'imaginait , avec nos autres poètes , que les Sarrasins adoraient des idoles tout comme les Grecs et les Romains. Les trois principales idoles des infidèles auraient été , d'après nos Chansons de

geste, Mahom (Mahomet), Apollin (Apollon), Tervagan (?) : et c'est ainsi que nos pères mettaient sur le compte du mahoméisme toutes les erreurs des paganismes anciens.^ Néanmoins quelques trouvères, plus instruits et plus modernes, n'ignorent pas qu'il y a dans l'islamisme et dans le christianisme certains traits communs, assez nombreux et assez importants. C'est ce que l'auteur de V Entrée en Espagne (xme-xiv« siècle) fait dire au géant Ferragus, après que Roland a exposé au Sarrasin les dogmes de l'unité de Dieu et de la création : « Par mon chef, tu dis vrai, « et nous trouvons la même chose en « notre histoire. » (Ms. fr. de la bibl.

inexpliquée. Il est inadmissible qu'aot soit pour avoi, lequel viendrait cl'ad viam et signifierait : « Allons, en route. » Il suffit , pour renverser cette opinion de M. Génin, de remarquer qu*ad viam aurait donné dans notre dialecte, non pas avoi, mais à veie.

C'est à tort que M. Michel a d'abord assimilé ce mot à notre euouae litur-

Qui sert Mahomet et prie Apollon ;

Mais le malheur va l'atteindre : il ne s'en peut garder.

Le roi Marsile était à Saragosse.

Il est allé dans un verger, à l'ombre;

Sur un perron de marbre bleu se couche :

Autour de lui sont plus de vingt mille hommes.

Il adresse alors la parole à ses ducs , à ses comtes- :

« Oyez, seigneurs, » dit- il, « le mal qui nous accable : « Charles, l'empereur de France la douce,

« Pour nous confondre est venu dans ce pays, cc Plus n'ai d'armée pour lui livrer bataille,

« Plus n'ai de gent pour disperser la sienne.

« Comme mes hommes sages, donnez-moi un conseil, « Et préservez -moi de la mort, de la honte. »

gique (seculorum amen) , et plus tard j « au saxon abeg ou à l'anglais away, ' exclamation du jongleur pour avertir :

le ménétrier que le couplet finit. » ; M. Alex, de Saint- Albin traduit aoi j par cc Dieu nous aide » et y voit (!) le verbe « adju- der » ; mais on ne trouve, dans la Cifanson, que les formes aït et aiut venant du subjonctif adjuvet. Une troisième opinion de M. Michel vaut mieux que les deux premières : cc Aoi , suivant lui, serait un neïime. » Les neumes sont, comme on le sait, la nota- tion musicale qui a précédé la notation sur portée ou notation guidonienne. Mais cette théorie n'est appuyée d'aucune preuve. Le mot aoi ne peut, suivant nous, être expliqué que comme une interjection analogue à notre ohél Ahoy est encore en usage dans la marine anglaise , où l'on dit :

« Boat ahoy, » comme nous disons :

Ho ! du canot! »

14. Dux e cuntes. Nos poètes, qui n'avaient aucune connais- sance réelle i des institutions des peuples musulmans, et qui , d'ailleurs , n'avaient pas le :

moindre sentiment de la couleur locale,

prêtent aux infidèles la même organisation politique qu'aux chrétiens. Us leur attribuent les mêmes lois, les mêmes usages, les mêmes costumes, etc.

16j) France dulce. Voilà bien l'épi- \ thefe dite ce homérique », qui est le résultat d'une constatation une fois faite, mais que l'on généralise et que l'on applique universellement, ce Alors même qu' Achille serait blessé ou paralysé, Homère l'appellerait encore Achille aux pieds légers ». Il en est ainsi dans nos Chansons de geste où fleurit l'épithète épique. La fiancée de Roland y est tou- jours appelée <t Aude au vis cler »; la France y est toujours ce

France la douce » ; Charles « l'emperere magnes » ; toutes les villes sont qualifiées <c fort cité » ou ce cité antie » ; tous les héros ont la ce chièr hardie », etc. Ce n'est pas d'ailleurs le seul procédé homérique qu'on puisse constater dans nos anciens poèmes. On y trouve également les longs discours des ambassadeurs ou des combattants, les répétitions littéraires d'un certain nombre de vers, les descriptions d'armures, etc. Cependant nos trouvères ne connaissaient

N'i ad païen ki un sul mot respundet ,

Fors Blancandrin de Y castel de Val-Funde. Aol

Blancandrins fut des plus saïves païens :

25 De vasselage fut asez chevaliers,

Produme i out pur sun seignur aidier.

E dist à T Rei : « Or ne vus esmaier.

« Mandez Carlun, à Y orgoillus, à Y fier,

« Fedeilz servises e mult granz amistiez :

30 « Vus li durrez urs e leuns e chiens ;

« Set cenx cameilz e mil osturs muiers ,

« D'or e d'argent quatre cenx muls cargiez , « Cinquante cares
li ferez carier:

« Tant li dunez de fins besanz d'or mïer « Bien en purrat luer
ses soldeiers.

35 « En ceste tere ad asez osteiet,

« En France ad Ais s'en deit bien repairier. « Vus le sivre à feste seint Michiel :

« Si recevrez la lei de chrestiens ,

« Serez sis hum par honur e par bien.

40 ce S'en voelt ostages, e vus l'enenveiez.

pas Homère ; mais les allures de la poé- Vjie primitive sont partout les mêmes.

31. Osturs muiers . Les faucons ont plus de prix après avoir fait leur mue, qui est une véritable maladie , parfois mortelle. Cf. Frédéric II, Liber de Venatione, xl vi, et Ducange au mot Muta.

r~ En France ad Ais. Le nom de I France est donné cent soixante]- dix fois , dans le Roland, à tout l'empire de Charlemagne , lequel , en dehors de la France proprement dite, renfermait d'après notre Chanson, la Bavière, l'Allemagne, la Normandie, la Bretagne, le Poitou, l'Auvergne, la Flandre, la Frise, la Lorraine et la Bourgogne. C'est ainsi qu' Aix-la-Chapelle est en France, et qu'on se trouve également en France au sortir des Pyrénées. Il est vrai qu'en plusieurs autres passages de notre poème ,

ce même mot « France » est employé dans un sens plus restreint et pour désigner le pays qui correspondait au domaine royal avant Philippe-Auguste.

(Voir la nomenclature des dix corps d'armée de Charlemagne , vers 3014 et suiv.) Mais il ne faut pas perdre de vue le sens général, qui est, à beaucoup près, le plus usité. En résumé, le pays tant aimé par le neveu du grand empereur, c'est notre France du

nord avec ses frontières naturelles du côté de l'est et ayant pour tributaire toute la France du midi. (L'Idée politique dans les Chansons de geste, par L. G., p. 84.)

(\$7) A feste seint Michiel. Cf. le v. 152 : A la grant feste seint Michiel de V Péril. Saint Michel occupe dans le Roland une place dont il convient de tenir compte. C'est le Jour de la Saint-Michel

Pas un païen, pas un qui réponde un seul mot,

Hors Blancandrin, du château de Val-Fonde.

Blancandrin, parmi les païens, était Pun des plus sages, Chevalier de grande vaillance,

Homme de bon conseil pour aider son seigneur :

« Ne vous effrayez point, » dit -il au Roi.

« Envoyez un message à Charles , à ce fier, à cet orgueilleux ; « Promettez -lui service fidèle et très grande amitié.

« Faites-lui présent de lions, d'ours et de chiens,

« De sept cents chameaux, de mille autours qui aient mué;

« Donnez -lui quatre cents mulets chargés d'or et d'argent,

« Tout ce que cinquante chars peuvent porter.

« Bref, donnez -lui tant de besants d'or pur « Que le roi de France enfin puisse payer ses soldats. ^

« Mais il a trop longtemps fait la guerre en ce pays « Et n'a plus qu'à retourner en France, à Aix.

« Vous l'y suivrez , — direz-vous , — à la fête de saint Michel ;
« Et là , vous vous convertirez à la foi chrétienne ,

« Vous serez son homme en tout bien , tout honneur, a S'il exige des otages, eh bien! envoyez -en

que Charles donne une grande fête , à l'occasion de la soumission de Marsile et de la fin de la guerre. (Y. 37 et 53.) Au moment où Roland va mourir, un tremblement de terre agite le sol de toute la France , et l'un des quatre points extrêmes que le poète indique est Saint - Michel - du - Péril. (V. 1428.) Enfin, quand Roland meurt, c'est saint Michel du Péril qui descend près de lui. (Y. 2394.) Or, Saint- Michel - du - Péril , c'est le Mont - Saint-Michel , près d'Avranches, et la « feste seint Micliel », dont il est ici question, tombe le 16 octobre. D'anciens Martyrologes attestent que l'on célébrait ce jour-là l'apparition, en 708, du glorieux archange à saint Aubert, évêque d'Avranches , et c'est cette apparition qui donna sujet à ce prélat de

bâtir la fameuse abbaye du Mont- Saint -Michel. = Cette fête du 16 octobre a été célébrée dans toutes les églises de la seconde Lyonnaise et jusqu'en Angleterre. (Synode d'Oxford , en 1222, Calendarium Exoniense, etc.) Quant au nom même de saint Michel du Péril, il est des plus populaires, et, dans les textes des xi^e - xii^e siècles , on voit souvent figurer le récit de certains pèlerinages ad sancti Michaelis periculum ou ad montem sancti Michaelis de periculo maris . = Quoi qu'il en soit, saint Michel du Péril et la fête du 16 octobre jouent dans le Roland un rôle trop important pour que notre poète n'ait pas , à tout le moins, connu très particulièrement l'abbaye normande et son pèlerinage.

« O dis o vint pur lui afancier.

« Enveiums i les filz de noz muilliers ;

« Par num d'ocire enveierai le mien, x Asez est mielz qu'il i perdent les chiefs 45 a Que nus perdium Phonur ne la deintiet,

« Ne nus seium cunduit à mendeier. »

Païen respundent : « Bien fait à otrier . » Aoi

Dist Blancandrins : « Par ceste meie destre « E par la barbe ki à 1' piz me ventelet,

« L'ost des Franceis verrez sempres desfaire :

SO « Franc s'en irunt en France la lur tere.

« Quant cascuns iert à sun meillur repaire,

« Caries serat adAis, à sa capele;

« A seint Michiel tiendrat mult halte teste.

« Viendrat li jurz, si passerat li termes,

55 « N'orrat de nus paroles ne nuveles.

« Li Reis est fiers, e sis curages pesmes :

« De noz ostages ferat trenchier les testes ;

« Asez est mielz que la vie il i perdent « Que nus perdium clere Espagne la bele,

60 « Ne nus aium les mais ne les suffraites. »

Dient païen : « Issi poet-il bien estre. >' Aoi.

Li reis Marsilies out sun conseil finet :

(§) Ad Ais à sa capele. D'après nos vieux poèmes, le palais d'Aix-la-Chapelle se composait de douze palais splendides, groupés autour d'un château plus magnifique encore. (Karlamagnus Saga , histoire islandaise de Charlemagne, xme siècle, première branche, 12-20, et Mcheri Eistoria, lib. III, § 71.) Quant à la chapelle elle-même, l'architecte l'avait bâtie trop petite; mais Dieu fit un miracle et l'élargit surnaturellement. (Karlamagnus Saga , 1,12, et Girart d'Amiens, Charlemagne,

commencement du xive siècle, B. N 778 , f° 105.) Devant le palais était ce fameux perron , cette masse d'acier sur laquelle les chevaliers essayaient leurs épées. La légende ajoute que c'était là l'antique résidence de Granus, père de Néron, et l'auteur de notre chanson racontera tout à l'heure que Dieu y fit jaillir une source d'eaux chaudes pour en faire présent à Charlemagne. Cf. Philippe Mousket, Chronique rimée , v. 2410 et suiv., et surtout le faux Diplôme présenté par

« Dix ou vingt, pour avoir sa confiance.

« Oui, envoyons -lui les fils de nos femmes.

« Moi , tout le premier, je lui livrerai mon fils, dût-il y mourir.
« Mieux vaut qu'ils y perdent la tête « Que de perdre , nous ,
notre seigneurie et notre terre « Et d'être réduits à mendier. »

Et les 'païens de répo?idre : « Nous vous l'accordons volontiers. »

« Par ma main droite que voici, » dit Blancandrin,

« Et par cette barbe que le vent fait flotter sur ma poitrine, «
Vous verrez soudain les Français lever leur camp « Et s'en aller
dans leur pays, en France.

« Une fois qu'ils seront de retour en leur meilleur logis,

« Charles, à sa chapelle d'Aix,

« Donnera pour la Saint-Michel une très grande fête.

Le jour où vous devrez venir arrivera, le terme passera,

« Et Charles ne recevra plus de nos nouvelles.

« L'Empereur est terrible, son cœur est implacable;

« Il fera trancher la tête de nos otages. j

« Mais il vaut mieux qu'ils y perdent la vie « Que de perdre, nous, claire Espagne la belle « Et de souffrir tant de maux et de douleurs, a — 11 en pourrait bien être ainsi, » s'écrient les païens.

Le Conseil de Marsile est terminé.

les chanoines d'Aix à Frédéric Barberousse. Voir V Histoire poétique de Char tymagne, p. 109, et nos Épopées françaises, 2e édition, II, 126, 127.

58. La vie. Tous les mots en italiques sont, comme nous l'avons dit, ajoutés ou suppléés par nous d'après le plus ancien manuscrit de Venise ou d'après les Remaniements. Nous ne répéterons plus cette observation.

(62) Les laisses v et vr peuvent passer pour l'un des tjqpes les plus parfaits des « Couplets similaires ». Nous appelons

de ce nom plusieurs strophes consécutives , OU LES MÊMES IDÉES SONT RÉPÉ- TÉES A PEU PRÈS DANS LES MÊMES TERMES , MAIS SUR DES ASSONANCES DIF- FÉRENTES. Il en existe au moins neuf exemples dans le Roland, et ces répéti-

tions peuvent être doubles, triples, quadruples ou même quintuples. M. Fauriel ne les regarde que comme des leçons diverses d'un même passage, copiées à la suite l'une de l'autre par un scribe inintelligent. M. G-. Paris les considère comme autant de versions

Si'n apelat Clarin de Balaguer,

Estramarin e Eudropin sun per,

65 E Priamun e Guarlan le barbet,

E Machiner e sun uncle Maheu ,

E Joïmer e Malbien d'ultre-mer,

E Blancandrin , pur la raisun mustrer.

Des plus feluns dis en ad apelez :

70 « Seignurs baruns , à Carlemagne irez ;

« Il est à F siège à Cordres la citet.

« Branches d'olive en voz mains porterez :

« Ço senefiet pais e humilitet.

« Par voz saveirs se m' puez acorder,

75 « Jo vus durrai or e argent asez,

« Teres e fieus tant cum vus en vuldrez. »

Dient paien : « Bien dit nostre avoez . » Aoi.

Li reis Marsilies out finet sun conseil.

Dist à ses humes : « Seignurs, vus en ireiz ;

80 « Branches d'olive en voz mains portereiz :

« Si me direz à Carlemagne, à l' Rei ,

« Pur le soen Deu qu'il ait mercit de mei. cc Einz ne verrat
passer cest premier meis

remontant à des époques différentes, et cite à l'appui de son opinion le texte si précieux de l'oraison funèbre de Roland ; dans une première laisse , l'Empereur dit : Quand je serai à Laon; et dans une seconde : Quand je serai à Aix. Donc, le premier de ces couplets aurait sa source dans une tradition du xe siècle, et le second, plus antique, remonterait à la tradition des vin® -ix siècles. Tout autre est l'opinion de M. Génin, qui voit dans ces répétitions « l'œuvre d'un artiste, d'un poète », ou, en d'autres termes, un effet littéraire, un moyen dramatique. C'est également le sentiment de M. d' Avril. Nous avons montré ailleurs comment on ne pouvait adopter d'une façon absolue aucun de ces systèmes (première édition du Roland ,

Introduction , p. lvi et suiv.). Parmi les groupes de Couplets similaires, il en est où, comme ici, la répétition est presque littérale , et il faut , en ce cas, donner raison à la théorie de M. G. Paris ; mais il en est d'autres où les laisses, loin de faire double emploi, se complètent l'une par l'autre. (Voir les couplets xl, xli , xml, etc.) Ce ne sont donc pas là ces variantes entre lesquelles on pouvait taire un choix ad libitum . Ici, c'est Génin qui est dans le vrai, et nous avons vraiment affaire à un procédé artistique.

63. Balaguer. Balaguer, en Catalogne (Ballegarium , Valagaria), à trois lieues de Lerida. C'est « le point le plus loin-

tain qu'aient atteint les armes de Roland ». (G. Paris, Revue critique } 1869, n° 37, p. 173.) Roland

Le Roi mande alors Clarin de Balaguer,
Avec Estramarin et son pair Eudropin,
Priamus avec Garlan le barbu ,
Machiner avec son oncle Matthieu,
Joïmer avec Maubien d'outre -mer,
Et Blancandrin, pour leur exposer son dessein.

Il fait ainsi appel à dix païens, des plus félons : k Seigneurs barons, vous irez vers Charlemagne,

« Qui est en ce moment au siège de la cité de Cordoue. « Vous porterez dans vos mains des branches d'olivier, c En signe de soumission et de paix.

« Si vous avez l'art de me réconcilier avec Charles ,

« Je vous donnerai or et argent,

« Terres et fiefs autant que vous en voudrez.

« — Notre seigneur parle bien, » s'écrient les païens.

Le conseil de Marsile est termine :

« Seigneurs, » dit-il à ses hommes, «vous allez partir « Avec des branches d'olivier dans vos mains.

« Dites de ma part au roi Charles « Qu'au nom de son Dieu il ait pitié de moi :

« Avant qu'un seul mois soit passé,

se vante, en effet, dans un autre passage de notre poème (V. 200), d'avoir commis cette ville à Charlemagne.

TI) Cordres. Nous avons , dans nos précédentes éditions , partagé sur Cordres l'opinion de M. Gaston Paris. « Il est certain, disions - nous , que la ville désignée par « Cordres » est près des Pyrénées. » Et, dans notre carte du Roland (première édition, t. II, frontispice) , nous l'avions placée entre Valtierra et Tudela. Mais l'étude des anciennes cartes nous a fait changer d'avis. Nos pères du xi^e siècle ne connaissaient que le nord de l'Espagne et ne supposaient pas que cette péninsule eût de la profondeur. Dans cette légère bande de terrain, au sud des Pyrénées, ils plaçaient toutes les villes qui avaient eu jadis quelque renommée :

Cordoue , Séville , etc. = En somme , nos épiques avaient dans la mémoire un certain nombre de noms de lieux célèbres qu'ils décernaient un peu au hasard. L'auteur du Roland est à coup sûr le plus sérieux de tous, et néanmoins il n'est pas incapable d'avoir complètement ignoré la situation de Cordoue, dont il ne savait que le nom, et qu'il se figurait sans doute au nord de l'Espagne.

72. Branches d'olive . Ces branches d'olive sont un symbole de paix emprunté à l'antiquité. On les retrouve plus d'une fois aux mains des ambassadeurs dans nos autres Chansons de geste : Portèrent rains d'olive : c'est senefflement — De pais, d'umilité, que il la vont querant. (Renaus de Mon tauban , édit. Michellant.p. 37.) Etc. etc.

« Quejo P sivrai od mil de mes fedeilz.

85 « Si recevrai la chrestiene lei ,
« Serai sis hum par amur e par feid.
« S'il voelt ostages , il en avrat par veir. »
Dist Blancandrins : « Mult bon plait en avreiz. » Aoi.
Dis blanches mules fist amener Marsilies ,
90 Que li tramist ici i reis de Sezilie.
Li frein sunt d'or, les seles d'argent mises.
Cil sunt muntet ki le message firent;
Enz en lur mains portent branches d'olive :
Humüitet e pais ço senefiet.
Vindrent à Carie ki France ad en baillie :
95 Ne s' poet garder que alques ne l' engignent... Aoi.

A CORDOUE. — - CONSEIL TENU PAR CHARLEMAGNE

Li Emperere se fait e balz e liez :

Cordres ad prise e les murs peceiez,
Od ses cadables les turs en abatiet.

Mult grant eschec en unt si chevalier 100 D'or e d'argent e de
guarnemenz chiers.

En la citet nen ad remés paien Ne seit ocis, o devient chrestiens...

Li Emperere est en un grant vergier,

Ensembl' od lui Rollanz e Oliviers,

98. Odses cadables les turs en abatiet. Le siège des châteaux et villes fortes se faisait avec « de grandes perrières que l'on nommait chaables ».

Ainsi parle un vieux traducteur de Guillaume de Tyr (VI, 15), et on lit dans Guillaume le Breton (Historia

de vita et gestis Philippi Augusti , lib.VII) : « Tribus lapidibus magna petraria, quæ chadabula vocabatur, emissis. » VoirDucange, au mot Cabulus.

104. Rollanz. Voir, à Y Éclaircissement II, le résumé de toute l'Histoire poétique de Roland. = Oliviers . Olivier

« Je le suivrai avec mille de mes fidèles,

« Pour recevoir la loi chrétienne « Et devenir son homme par amour et par foi.

« S'il veut des otages, certes, il en aura.

« — Bien, » dit Blancandrin. « Vous aurez là un bon traité. »

Marsile fit alors amener dix mules blanches Que lui envoya jadis le roi de Sicile.

Les freins sont d'or, les selles d'argent;

Les dix messagers y sont montés ,

Portant des branches d'olivier dans leurs mains En signe de
soumission et de paix.

Et voici qu'ils arrivent près du roi qui tient la France en son
pouvoir.

Charles a beau faire : ils le tromperont.

A CORDOUE. — “ CONSEIL TENU PAR CHARLEMAGNE

L'Empereur se fait tout joyeux et est de belle humeur. Il a pris
Cordoue , il en a mis les murs en pièces,

Avec ses machines il en a abattu les tours;

Ses chevaliers y ont fait un butin très abondant D'or, d'argent,
de riches armures.

Dans la ville il n'est pas resté un seul païen

Qui ne soit forcé de choisir entre la mort et le baptême.

Le roi Charles est dans un grand verger;

Avec lui sont Roland et Olivier,

est fils de Renier de Gennes : Vus fûtes filz à V Ion cunte Re-
nier. (V. 2208.) Le premier de nos poèmes où il apparaisse avec
un rôle important, c'est Girars de Viane (fin du xne, commence-
ment du xme siècle). Il y figure parmi les advereaires de Charle-
magne, et on l'y voit

lutter avec Roland (pp. 106-155 de l'édition P. Tarbé). Après un duel sans pareil , les deux héros finissent par tomber dans les bras l'un de l'autre (Ibid., pp. 155, 156), et tel est le commencement de cette amitié touchante qui fait d'Olivier et de Roland l'Oreste et le Pylade,

105 Sansun li dux e Anseïs li fiers ,

Gefreiz d'Anjou le rei gunfanuniers ,

E si i furent e Gerins e Geriers :

Là ù cist furent , des altres i out bien :

Asez i out des harbez e des vielz .

Des Francs de France i ad quinze milliers.

le Pytlhias et le Damon de notre épopée nationale. Dans le même temps, la sœur d'Olivier est fiancée à Roland , et nous allons bientôt la rencontrer dans notre drame. = Une chanson du xne siècle, le Voyage à Jérusalem (ce n'est, à vrai dire, qu'un fabliau épique), nous montre Olivier à Constantinople, où il a de la fille du roi Hugon un fils qui sera le Galien de nos romans.

= Mais le poème où la gloire d'Olivier jette le plus d'éclat, son poème, c'est Fierabras (xme siècle) : il en est le héros. C'est lui qui, dans un combat interminable , lutte ici contre le géant sarra-sin ; c'est lui qui convertit Fierabras. (Vers 369-1691 de l'édit. Kröber et Servois.) Cependant le vainqueur tombe lui-même entre les mains du roi païen BalantCv. 1692-1862) et il fût mort très misérablement, s'il n'avait été délivré par la fille de Balant, par Floripas. (Vers 271 3-5861.) = Dans rentrée en Espagne (xme-xive siècle), Olivier est vaincu par Ferragus, fait prisonnier par

les païens et délivré par Roland. (Ms. xxi de Venise , f° 27, et 80, 81.) Il combat avec son ami sous les murs de Pampelune, le suit à Nobles (Ibid., f° 177- 202), tue le Sarrasin Folquenor (fe 202- 211) et plaide tendrement pour son cher compagnon, pour son Roland que l'Empereur insulte. = La Chronique du faux Turpin (écrite en 1109-1119) ne donne pas tant d'importance à Olivier, et se contente de raconter qu'il fut enseveli à Belin. = Il a certainement existé, dès le xme siècle , un Galien en vers, qui n'est point parvenu jusqu'à nous , mais dont trois versions en prose nous sont restées (Bibh nat. fr. 1470, xv* siècle; Bibl. de l'Arsenal, 3351, xv« siècle; Galien incunable) .On y voit le fils de notre Olivier, Galien , cherchant son père sur toute

la surface de la terre, et le trouvant enfin sur le champ de bataille de Roncevaux, où Olivier a le temps de le reconnaître. = Parmi tous ces éléments de la légende d'Olivier, il en est de fort anciens, et ce sont ceux qui se trouvent dans notre Roland* Les plus dignes d'attention sont ensuite ceux que nous offre Girars de Viane , et néanmoins ils nous semblent postérieurs d'un ou de deux siècles.Le Voyage à Jérusalem , Y Entrée en Espagne et Galien n'ont rien de profondément traditionnel , et quant à la lutte d'Olivier contre Fierabras dans le poème de ce nom , il n'y faut voir qu'une des formes de ce sujet banal : « Combat d'un héros français contre un géant païen , » qui a été traité tant de fois par nos épiques.

105. Sansun li dux. Ce personnage est compté au nombre des douze Pairs : 1° par la Chanson de Roland ; 2« par la Karlama-gnus Saga (histoire islandaise de Charlemagne , xme siècle) ; 3° par lesRemaniements de notre Roland (xme siècle ; mss. de Paris , de Venise s de Cambridge, etc.); 4e par Guide Bourgogne

(xne siècle) ; 5° par la Chronique de Weihenstephan (le manuscrit est du xve siècle, et l'original du xive), et 6° par V Entrée en Espagne (xmexive siècle). Il est partout représenté comme duc de Bourgogne, et c'est le père de Gui de Bourgogne. L'auteur de notre Roland le fait mourir à Roncevaux (v. 1535) de la main du païen Valdabrun.

* Anseïs. Il s'agit Ici d'Ànseïs « le Vieux » (v. 796). Il est mis au nombre des douze Pairs par la Chanson de Roland, par les Remaniements de Paris, de Venise, de Cambridge, etc., par la Chronique de Weihenstephan, par V Entrée en Espagne, et par Otinel

Le duc Samson , le fier Anséis ,

Geoffroi d'Anjou, qui porte le gonfanon royal,

Gerin et son compagnon Gerier Et, avec eux, beaucoup d'autres,

Hommes barbus et vieux ,

Quinze mille chevaliers qui sont des Français de France.

(xm» siècle). Il ne faut pas le confondre avec Anseïs le Jeune ou Anseïs de Carthage, personnage purement imaginaire et qui n'a rien de traditionnel.

Ce dernier est le héros d'un poème de notre décadence épique où il est représenté comme le successeur de Roland et comme le premier roi d'Espagne après les grandes représailles de Charles contre les Sarrasins.

Gefreiz... le rei gunfanuniers

Geoffroi d'Anjou est un personnage historique qui a été introduit dans la légende de Roland vers la fin du xe siècle : c'est Geoffroi Grise-Gonelle , mort en 987. Il était contemporain de Richard le Vieux , duc de Normandie, dont il sera question plus loin. De l'introduction de ces deux héros dans l'épopée rolandienne , on peut conclure qu'une partie de notre légende s'est formée sous les derniers Carlovingiens et les premiers Capétiens, et il faut admettre qu'il a pu dès lors exister certains poèmes consacrés à Roland : notre Chanson n'est pas la première dont il ait été le héros. D'un autre côté , l'importance des Angevins dans notre légende a permis de regarder le Roland comme l'œuvre d'un poète de cette province , lequel aurait voulu flatter le comte Geoffroi ou ses premiers successeurs. On en arrive ainsi à supposer que le dialecte de la première rédaction de notre poème aurait été celui d'Anjou , lequel ne se distinguait pas nettement de celui de France. = Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, Geoffroi l'Angevin joue un grand rôle dans tous nos vieux poèmes. Il fait partie de cette expédition de Charles en Italie, qui se termine par la défaite du Sarasin Agolant. (Chanson d'As- • prernont , xm« siècle.) Dans la guerre des Saxons, il tue le roi Caloré (Chan-

son de Saisnes, xn« siècle, couplets 107 et suiv.) , et nous est offert comme un des chefs des barons Hérupois , soulevés contre l'Empereur. (Ce sont les Normands, les Manceaux, les Bretons, les Tourangeaux et les Angevins, toute l'ancienne Neustrie.) = Geoffroi est compté au nombre des douze Pairs par Renaus de Montau> ban (xme siècle) , la Chronique d'tf Weihestephan (xive-xve siècle) et Fierabras (xme siècle). = C'est Geoffroi enfin qui, dans les Remaniements du Roland j a la charge, avec Girart

d'Orléans et Guion de Saint - Orner (couplets 339 et suiv. du ms. de Paris, édition Fr. Michel), de se rendre en message auprès de Girart de Viane et d'amener la belle Aude à l'Empereur.= Thierry, qui doit vaincre Pinabel à la fin de notre chanson , est représenté dans le Roland comme le frère du duc Geoffroi (v. 3819). Dans Gai don (xm^e siècle), dans ce poème de la décadence, il nous est offert comme son fils , et c'est lui qui , sous le nom de Gaidon , devient duc d'Angers.

* Gunfanuniers. Le gonfanon de Charlemagne n'est autre que la bannière de saint Pierre ou des Papes. De là son nom de Romaine : Seint Piere fut; si aveit num Romaine; mais notre poète nous dira plus loin que, depuis la grande bataille de Saragosse, cette enseigne s'appela MUnjoie. V. la note du v. 3094.

107. Gerins... Geriers. Ils sont compris au nombre des douze Pairs par la Chanson de Roland , par les Remaniements de Paris et de Cambridge, par la Karlamagnus Saga, etc. = Gerin seul est conservé par l'auteur d 'Otinél et par celui du Voyage à Jérusalem,

110 Sur pâlies blancs siédent cil chevalier,

As tables juent pur els esbaneier,

E as eschas li plus saive e li vieill ;

E escremissent cil bacheler legier.

Desuz un pin, delez un eglentier,

115 Un faldestoel i out, fait tut d'or mier :

Là siet li reis ki dulce France tient ;

Blanche ad la barbe e tut flurit le chief,

Gent ad le cors e le cuntenant fier.

S'est ki 1' demandet, ne Y estoet enseigner.

120 E li message descendirent à pied,

Si 1' saluèrent par amur e par bien. Aoi.

Blancandrins ad tut premereins parlet, E dist à 1' Rei : « Salvez seiez de Deu,

« Le Glorius, que devez aürer!

125 « Iço vus mandet reis Marsilies li bers : « Enquis ad mult la lei de salvetet;

« De sun avoir vus voelt asez duner,

« Urs e leuns e veltres caeignez ,

« Setcenz cameilz e mil osturs muez,

111. As tables juent. Le jeu des tables (c'est le trictrac), et, plus encore, celui des échecs tiennent une très grande place dans nos romans; c'est, par excellence, le jeu des barons. Une partie d'échecs est la péripétie principale d'une de nos plus anciennes chansons, d'Ogier le Danois. Le fils l'Ogier, Baudouinet, joue aux échecs avec Chariot, le fils de Charlemagne:

il gagne la partie. Chariot, furieux d'avoir été échec et mat en quelques coups , se précipite sur son adversaire et, d'un coup d'échiquier, le tue sur place. De là toute la guerre de Charlemagne contre Ogier. Dans Renaus de Montauban, même épisode. La lutte entre les fils d'Aimon et le grand empereur a pour cause

ou pour prétexte une partie d'échecs , à la suite de laquelle le neveu de l'Empereur, Bertolais, est

tué par Renaud. (Édit. Michelant, p. 51.) — Voy., dans le Saint Martin de M. Lecoq de la Marche (Marne, 1881, p. 38), la représentation d'un pion pour jeu de tables.

11S. Gent ad le cors. S'il faut en croire la Chronique de Turpin, le grand empereur avait huit pieds de haut. Sur ses deux mains il élevait un cavalier armé et brisait aisément trois ou quatre fers à cheval. Tous nos poètes ont célébré la barbe blanche de Charles, ses yeux extraordinairement ardents et sa terrible regardeüre. Et tout le moyen âge a eu peur de ce regard, semblable à cet évêque dont parle le moine de Saint- Gall, sur lequel l'Empereur jeta seulement un coup d'œil et qui fut soudain foudroyé. Cf. nos Épopées françaises, 2e édition, II, 121.

Le Glorius. On pourrait aisé

Ils sont assis sur des tapis blancs,

Et, pour se divertir, jouent aux tables;

Les plus sages, les plus vieux jouent aux échecs,

Et les bacheliers légers à l'escrime. ..

Sous un pin , près d'un églantier,

Est un fauteuil d'or massif:

C'est là qu'est assis le roi qui tient douce France.

Sa barbe est blanche et son chef tout fleuri ;

J Son corps est beau , et fière est sa contenance.

A celui qui le veut voir il n'est pas besoin de le montrer. Les messagers païens descendent de leurs mules Et saluent Charles en tout bien , tout amour.

Blancandrin, le premier, prend la parole,

Et dit au Roi : « Salut au nom de Dieu ,

« Du Glorieux que vous devez adorer !

« Voici ce que vous mande le roi Marsile , le vaillant :

« Après s'être bien enquis de votre loi , qui est la loi du salut .
« Il veut largement partager ses trésors avec vous.

« Vous aurez des lions, des ours, des lévriers enchaînés, cc
Sept cent chameaux , mille autours après la mue ,

ment composer une théodicée d'après les seuls textes de nos Chansons de geste. La spiritualité de Dieu est, de tous ses attributs , celui que nos poètes ont mis le plus volontiers en lumière , et l'épithète qu'ils accolent le plus souvent au mot « Dieu » est celle - ci :

« Dieu qui est un pur esprit, Pex Vespital. » C'était là une protestation contre la pluralité des anciens dieux et contre leur matérialité grossière.

= Dans la Chanson de Roland et dans la plupart de nos autres poèmes , Dieu est encore qualifié de glorieux, et par ce mot il faut à la fois entendre la suprême béatitude , la suprême puissance, la suprême invisibilité. = On peut rapprocher de cette expression

les suivantes, qui sont à peu près synonymes : « Le Dieu de majesté , le Roi du monde , le Dieu du paradis ,

le Roi très grand qui est au-dessus de nous. » — Les autres attributs de Dieu ne sont pas , d'ailleurs , exprimés avec moins de clarté. Le Dieu de nos épopées est tout-puissant. Il est éternel, et à tout instant nos poètes s'écrient : Ciel Damedex qui fut , est et qui ierf. Mais le titre que les trouvères se planent surtout à lui décerner, c'est celui de « créateur » : Par Peu le creator. — Par Peu qui tout forma. — Qui fist pluie et gelée. — Qui fist la rose en mai. — Qui nus fist à s'image , etc. etc. Rien n'était en réalité plus utile que de telles épithètes si souvent répétées , puisque le dogme de la création avait été méconnu de toute l'antiquité païenne. Et tel est le point de vue pratique et élevé auquel on doit surtout considérer nos anciens poèmes.

130 « D'or e d'argent quatre cenx muls trussez,

« Cinquante cares que carier ferez;

« Tant i avrat de besanz esmerez « Dunt bien purrez voz soldeiers luer.

« En cest païs avez estet asez ,

135 « En France ad Ais bien repairier devez;

« Là vus sivrât, ço dit mis avoez.

« Si recevrai ta lei que vus tenez;

« Juintes ses mains, iert vostre cumandez:

« De vus tiendrat Espagne le regnet. »

Li Emperere en tent ses mains vers Dieu ; Baisset sun chief, si cumencet à penser.

Li Emperere en tint sun chief enclin ;

140 De sa parole ne fut mie hastifs,

Sa custume est qu'il parolet à leisir.

Quant se redrecet, mult par out fier le vis. Dist as messages : « Vus avez mult bien dit.

« Li reis Marsilies est mult mis enemis.

145 « De cez paroles que vus avez ci dit « En quel mesure en purrai estre fiz?

« — Par bons ostages , » ço dist li Sarrazins , « Dunt vus avrez o dis o quinze o vint.

« Par num d' ocire i métrai un mien filz ,

150 « E n'en avrez, ço quid, de plus gentilz.

« Quant vus serez el' palais seignurill,

« A la grant feste seint Michiel de P Péril,

« Mis avoez là vus sivat, ço dit,

« Enz en voz bainz que Deus pur vus i fïst ; 155 « Là vuldrat il chrestiens devenir. »

Caries respunt : « Uncor purrat guarir. »

Bels fut li jurz, si prist a décliner .

Les dis muiez fait Caries establer.

ET grant vergier fait li Reis tendre un tref ;

Aoi.

Aoi.

« Quatre cents mulets chargés d'argent et d'or,

« Tout ce que peuvent porter cinquante chars.

« Vous aurez tant et tant de besants de l'or le plus fin ,

« Que vous pourrez enfin payer tous vos soldats.

« Mais il y a trop longtemps que vous êtes en ce pays ,

« Et vous devriez retourner en France , à Aix. k Mon maître vous y suivra, c'est lui-même qui vous le promet, « Et il y recevra votre loi .

« Il y deviendra, mains jointes , votre vassal « Et tiendra de vous le royaume d'Espagne. »

L'Empereur élève alors ses deux mains vers Dieu;

Il baisse la tête et commence à penser.

L'Empereur demeurait là, tête baissée;

Car jamais sa parole ne fut hâtive ,

Et sa coutume est de ne parler qu'à loisir.

Quand enfin il se redressa , très fier était son visage :

« Vous avez bien parlé, » dit-il aux messagers.

« Cependant le roi Marsile est mon grand ennemi,

« Ces paroles que vous venez de prononcer, k En quelle mesure puis -je m'y fier?

« — Vous aurez de bons otages, » répond le Sarrasin;

<£ Nous vous en donnerons dix, quinze, vingt.

« Mon fils sera du nombre, dût-il y périr.

« Et vous n'en aurez pas de plus nobles.

« Lorsque vous serez de retour en votre palais seigneurial ,

« A la grande fête de saint Michel du Péril,

« Mon maître, c'est lui qui vous le promet, vous suivra « A vos eaux d'Aix, que Dieu a fait jaillir pour vous,

« Et là consentira à devenir chrétien.

« — G'estainsi,»répond Charles, «qu'il pourra encorese sauver.»

Le jour fut beau, et commençait à décliner.

Charles fait conduire les dix mules dans ses étables :

Puis, dans le grand verger , fait tendre un pavillon

160 Les dis messages ad fait enz hosteler ;

Duze serjant les unt bien cunreez.

La noit demurent tresque vint à V jur cler Li Emperere est par matin levez ;

Messe e matines ad li Reis escultet.

165 Desuz un pin en est li Reis alez,

Ses baruns mandet pur sun cunseill finer •

Par cels de France voelt il de T tut errer. Aol

Li Emperere s'en vait desuz un pin;

Ses baruns mandet pur sun cunseill fenir : 170 Le duc Ogier,
Tarcevesque Turpin,

1 66. Sun cunseill. Prèsde l'Empereur ou du Roi frank se tient toujours, dans nos chansons, un Conseil dont l'origine est germanique. Les Cours plénières de nos romans rappellent les Champs de mai. Mais il faut distinguer entre la « cour plénière » et le conseil » proprement dit. Dans le Conseil , l'Empereur prend l'avis de ses barons , mais n'est aucunement forcé de le suivre. En d'autres termes, les conseillers n'ont ici qu'une autorité toute consultative , et c'est au Roi seul qu'appartient la décision. Le Conseil, d'ailleurs, semble se transformer plus d'une fois en haute Cour, quand il s'agit de juger un des hommes du roi : c'est l'ancien placitum palatii; c'est le tribunal qui, à la fin de notre poème, Jugera le traître Ganelon.

U70i) Ogier. Ogier le Danois , un des plus célèbres héros de notre épopée nationale. Il est fils de Geoffroi , roi de Danemark, qui est forcé de le laisser en otage à la cour de Charlemagne.

Les ambassadeurs du roi de France ayant été insultés par Geoffroi , Ogier est condamné à mort et va périr, lorsqu'on se décide soudain à une grande expédition en Italie. Le Danois devient rapidement le héros de l'armée française : il est vainqueur, dans un double combat , de Caraheu et de Brunamont ,

et, grâce à lui, Charles peut faire son entrée à Rome. (Chevalerie Ogier, poème du xne siècle, attribué à Raimbert de Paris, vers 174- 3102.) Ogier est devenu le favori du roi de France , lorsqu'un jour, dans une de ces parties d'échecs dont nos épopées ont tant abusé, son fils, Baudouinet, est tué par le fils de l'Empereur, par Chariot (v. 3152-31&0). De là une haine irréconciliable du Danois contre le roi de France. Il veut tuer Chariot, et, sur le point de tomber aux mains de ses ennemis, se réfugie à la cour du roi Didier, à Pavie. Charles déclare la guerre au Lombard, et lui livre une formidable bataille où Ogier fait en vain des prodiges de valeur (v. 3181-5838). C'est alors qu'a lieu ce fameux siège de Caetelfort, qui a été si populaire durant tout le moyen âge. Ogier, affamé et tout près de succomber, parvient à s'ouvrir un chemin; mais, de nouveau poursuivi, il est fait prisonnier, et le voilà captif à Reims (v. 5884- 9424). Charles l'y veut laisser mourir de faim ; mais une invasion des Sarrasins le force un jour à faire un nouvel appel au courage du Danois, qui se bat contre le géant Bréhus et sauve la France (v. 9425- 12969). Il reçoit en récompense le comté de Hainaut, et y meurt en odeur de sainteté (v.

Et y donne l'hospitalité aux dix messagers : Douze sergents en prennent soin ;

Jusqu'au jour clair ils y passent la nuit., L'Empereur se lève de grand matin.

Charles entend messe et matines ;

Puis va s'asseoir sous un pin, :

Et mande ses barons pour tenir son conseil : Car il ne veut rien faire sans ceux de France.

L'Empereur va sous un pin ,

Et mande ses barons pour tenir son conseil i C'est le duc Ogier
et l'archevêque Turpin;

12970-1304?). — Toute cette légende d'Ogier s'est formée en même temps que celle de Roland, et remonte par conséquent aux vme-ixe siècles.— Ajoutons qu'Ogier n'est pas mis dans notre poème au rang des douze Pairs , mais qu'il reçoit cet honneur dans le Voyage à Jérusalem , Gui de Bourgogne , Renaus de Montauban , Fierabras, Otinel et V Entrée en Espagne. — M. Barrois , éditeur du vieux poème que nous avons tout à l'heure analysé, prétend qu'Ogier était un Ardennais, et non pas un Danois. Cette opinion nous semble suffisamment réfutée par ces vers de la Chevalerie Ogier : Mult es quvers et plains de grant outrage. — Bien le dois estre : tu es de Danemarche...

— Ainc n'apartins de France a nul bernage (v. 4300 et suiv.).

@ Turpin. Il y a eu un véritable archevêque de ce nom, lequel vécut sur siège de Reims, depuis 756 (ou 753, suivant la Gallia christiana) jusqu'en 811 ou 788 (ou 794, suivant la Gallia). Il a donc été réellement contemporain du grand désastre de Roncevaux, qui eut lieu en 778. Mais le Turpin de nos épopées présente des traits que l'histoire n'a point fournis. Il est né à Rome, si l'on en croit la Karlamagnus Saga (xme siècle), ou en France, suivant la Chanson d'Aspremont (xin« siècle).

L'auteur de ce dernier poème ajoute que Turpin fut abbé de Jumièges avant d'être élevé au siège de Reims.=^ Quoi qu'il en soit, il est partout le type de l'évêque militaire. Dans Aspremont , on le voit porter au front de l'armée chrétienne le bois de la vraie croix, qui devient, entre ses mains, éblouissant comme le soleil.

Dans Ogier (xne siècle), c'est lui qui livre à Charlemagne le Danois endormi ; mais il a pitié de cet illustre vaincu , et ne permet pas qu'il meure de faim dans sa prison. Après s'être couvert de gloire dans tous les combats que racontent V Entrée en Espagne (xine-xiv»

siècle) et Gui de Bourgogne (xne siècle), l' archevêque-soldat meurt à Roncevaux (v. 2252). = La Chronique qui porte son nom se garde bien de le faire ainsi succomber dans la grande bataille, et le fait survivre au désastre qu'il raconte. C'est lui qui, d'après ce singulier récit , célébrait la messe des morts auprès de Charles, lorsque l'Empereur vit passer dans le ciel les Anges qui emportaient l'âme de Roland. = Turpin est compté au nombre des douze Pairs par les Remaniements du Roland (xme siècle), le Voyage à Jérusalem (xne siècle), la Karlamagnus Saga (xme siècle), Otinel (xiii® siècle), V Entrée en Es -

Richard le Vieill e sun nevuid Henri ,

E de Guascuigne le prud cunte Acelin ,

Tedbald de Reins e Milun sun cousin.

E si i furent e Geriers e Gerins.

175 EnsembP od els li quens Rollanz i vint E Oliviers, li pruz e li gentilz;

Des Francs de France en i ad plus de mil;

Guenes i vint , ki la traïsun fist.

Dès or cumencet le cunseill que mal prist. Aoi.

: pagne (xma-xive siècle, et la Chronique de Weihestephan (xive-xve siècle). En résumé, c'est dans notre poème qu'il faut chercher les éléments les plus antiques de sa légende. = Il est nécessaire de dire ici deux mots de la célèbre « Chronique de Turpin ».

Dans sa thèse De pseudo - Turpino , M. G. Paris est arrivé à cette conclusion scientifique « que les cinq premiers chapitres ont été écrits, vers le milieu du xie siècle, par un moine de Compostelle , et les chapitres vi et suivants, entre les années 1109-1119, par un moine de Saint - André - devienne ». Cette dernière partie est la moins sincère. Rédigée par un faussaire d'après quelques - unes de nos Chansons de geste et de nos traditions épiques qui y sont trop souvent défigurées, ce document apocryphe reproduit cependant, par rapport à la légende de Roland, un état delà tradition qui est peut-être antérieur à la donnée de notre chanson.

Î7Î) J Richard. Il s'agit ici (comme le prouvent les v. 3050 et 3470) de Richard, duc de Normandie. Que ce Richard soit un personnage historique, c'est ce qui semble hors de doute, et le poète qui l'a introduit dans notre légende a pensé à Richard I, duc de Normandie, dit le Vieux ou sans Peur (f 996). Nous avons, dans son nom comme dans celui de Geoffroi d'Anjou , un précieux élément de critique, et il devient par là très probable qu'une autre Chanson de Roland a existé avant la nôtre , vers la fin du xc ou le commencement du xie siècle. Il

est , à tout le moins , permis d'affirmer que des chants populaires lyriques étaient depuis longtemps consacrés à notre héros. = La légende épique de Richard est d'ailleurs assez riche. Dans Renaus de Montaiiban (xme siècle) , il se refuse énergiquement à

faire périr son homonyme, Richard, fils d'Aimon, qui a été injustement condamné par Charlemagne. Au commencement de Y Entrée en Espagne (xme-xive siècle), il nous est présenté comme le chef du parti de la paix. Mais le poème où il tient le plus de place est la Chanson des Saisnes , et il devait certainement remplir un plus grand rôle dans ce poème perdu , qui avait pour titre :

Les Barons H empois. Dans la Chanson des Saisnes (xra* siècle), Richard est, en effet, avec Geoffroi d'Anjou, Salomon de Bretagne et Huon du Mans, un des chefs des Hérupois révoltés contre le grand empereur. Charles est obligé de traiter avec eux et d'aller, pieds nus, faire amende honorable à ces rebelles. = Richard est placé dans le collège des douze Pairs par Gui de Bourgogne (xne siècle), Renaus de Montaulan (xiii« siècle), Fier air as (xme siècle), etc.

172. Acelin est nommé, une autre fois, au vers 2882, où l'on voit qu'il ne faisait point partie de l'arrièregarde. Il est un de ceux qui soutiennent l'Empereur dans leurs bras, alors qu'il tombe en pâmoison devant le corps inanimé de Roland.

173. Tedbald de Reins est un des comtes qui seront plus tard chargés par l'Empereur de garder les corps

C'est Richard le Vieux et son neveu Henri ;

C'est le brave comte de Gascogne , Acelin ;

C'est Thibaud de Reims et son cousin Milon. Gerier et Gerin y sont aussi ,

Et le comte Roland y est venu avec eux ,

Suivi du noble et vaillant Olivier.

Il y a là plus de mille Français de France.

On y voit aussi Ganelon, celui qui fit la trahison. Alors commence ce conseil de malheur.

des héros morts à Roncevaux. Alors, comme ici, son nom est associé à celui de Milon (v. 2433). C'est à lui qu'est confié , lors de la grande bataille contre Baligant, le commandement du sixième corps (y. 3058). = Ce nom de « Thibaut de Reims » a-t-il pénétré dans la légende de Roland à l'époque où régnait le premier comte de Champagne de ce nom (ann. 1063) ? Nous ne le pensons pas, parce que Reims ne faisait point partie du comté de Champagne.

= Milun est un de ceux qui sont char»

gés de conduire sur des carettes les corps d'Oliwier, de Turpin et de Roland (v. 2971). Dans les Remaniements du Roland, il est un des messagers que Charles envoie à sa sœur Gilles.

178. Guenes, Ganelon, qui est dans notre poème le type du traître, a-t-il été un personnage historique ? Faut-il voir ici le souvenir encore vivace de ce fameux archevêque de Sens, Wenilo, lequel trahit , pour Louis le Germanique , la cause de Charles le Chauve qui l'avait comblé de bienfaits, et se réconcilia, en 859 , avec son bienfaiteur? Cette assimilation nous paraît aujourd'hui beaucoup plus vraisemblable qu'autrefois. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au x^e siècle le nom de «Guenes» était déjà l'objet du mépris populaire , et l'auteur du « poème sur saint Léger » donne ce nom au geôlier de son héros. Nous revenons donc sur notre première opinion à ce sujet, et nous ne saurions adopter le sys-

tème de Hertz et du baron d* Avril, d'après lequel Ganelon dériverait du Hagen des J Nibelungen. = Quoi qu'il en soit, Ga-

nelon n'a dans le Roland qu'une vie individuelle, et sa famille n'y est pas constituée à l'état de geste. Il en est à peu près de même de V Entrée en Espagne, où il est encore montré sous les traits d'un baron courageux et loyal, et de la Prise de Pampelune, où il est déjà, au contraire, dénoncé comme un traître.

C'est à son instigation que, d'après ce poème traditionnel, Basin et Basile sont envoyés comme ambassadeurs à la cour du roi Marsile, et c'est lui qui tente de faire assassiner par les païens un troisième messenger, nommé Guron. = Mais quand nos épiques furent atteints de la monomanie cyclique; en d'autres termes, quand ils voulurent classer tous leurs personnages en des familles distinctes, ils imaginèrent de faire de Ganelon le fils de Grifon d'Hautefeuille, qui lui-même fut présenté comme le troisième fils de Doon de Mayence. Voilà donc Ganelon installé dans cette geste de Doon qui, avec celles du Roi et de Garin de Montglane, estime de nos trois grandes Gestes : et de là vient ce nom de Mayençais qui fut donné aux* traîtres de nos romans. On ne s'arrêta pas en si beau chemin : l'auteur de Jourdain de Blaives (xne siècle) alla jusqu'à créer décidément une quatrième geste, « celle des traîtres », et l'auteur de Parise la duchesse (xne siècle) énuméra avec quelque complaisance les « douze traîtres » de la race de Ganelon. Voir Gaufrey, édit. Guessard, v. 3999 et suiv.; Renaus de Montauhan, édit.

Michelant, pp. 421-442, etc. Cf. la Note de notre première édition, II, pp. 78-81.

XI I I

180 « Seignurs baruns, » dist Y emperere Caries,

« Li reis Marsilies m'ad tramis ses messages « De sun aveir
me voelt duner grant masse,

« Urs e leuns e veltres caeignables,

« Set cenz cameilz e mil osturs muables ,

185 « Quatre cenz muls cargiez de For d'Arabe,

« Avoec iço plus de cinquante cares ;

« Mais il me mandet que en France m'en alge :

« Il me sivrat ad Ais à mun estage,

« Si recevrat la nostre lei plus salve ;

190 « Chrestiens iert, de mei tiendrai ses Marches ;

« Mais jo ne sai quels en est sis curages. »

Dient Franceis : « Il nus i cuvient garde. » Aoi.

Li Emperere out sa raisun fenie.

Li quens Rollanz, ki ne l'otriet mie,

195 En piez se drecet, si li vint cuntredire.

Il dist à 1' Rei : « Ja mar creirez Marsilie.

« Set anz ad pleins qu'en Espaigne venimes :

« Jo vus cunquis e Noples e Commibles;

« Pris ai Valterne e la tere de Pine ,

Or d'Arabe au « or Arabiant

C'était un or de provenance orientale, recommandé par le moine Théophile , et plus d'une fois vanté par nos poètes. Le texte de Théophile mérite d'être cité : « Cap. xlv. De auro à arabico.

Est et aurum Arabicum pretiosissimum eteximii coloris. » (Glossaire des émaux, par L. de Laborde.)

198. Noples. Ce n'est pas Constantinople, comme l'a cru Génin; ce n'est point Grenoble, comme le suppose un des continuateurs du faux Turpin ; et nous ne saurions davantage admettre , avec M. P. Raymond , qu'il s'agisse ici d'Orthez, dont l'ancien château a porté

le nom de Nobîle. A coup sûr, Nobles ou Noples est en Espagne.= Le plus ancien récit auquel ait donné lieu la prise de cette ville , et qui soit parvenu in extenso jusqu'à nous, est celui delà Karlamagnus Saga (xme siècle) : Olivier et Roland s'emparent de Nobles sur l'ordre exprès de Charlemagne ; ils mettent à mort le roi Fouré, que l'Empereur leur avait commandé d'épargner, et cherchent, mais en vain, à effacer la trace de ce sang injustement répandu.

Charles, malgré tout, s'aperçoit de la désobéissance de son neveu, et lui donne alors sur le visage ce coup de gant qui est resté si célèbre dans

« Seigneurs barons , » dit l'empereur Charles ,

« Le roi Marsile vient de m'envoyer ses messagers.

« Il me veut donner une large part de ses richesses,

« Des lions, des ours, des lévriers enchaînés,

« Sept cents chameaux, mille autours après leur mue,

« Quatre cents mulets chargés d'or arabe ,

« Plus de cinquante chars tout chargés.

« Mais il y met cette-condition : c'est que je retourne en France. « Il s'engage à me rejoindre dans mon palais d'Aix,

« Pour y recevoir notre loi, qui est la loi du salut.

« Il se fera chrétien et tiendra de moi ses Marches.

« Mais en a-t-il vraiment l'intention , voilà ce que je ne sais pas. « — Prenons bien garde, » s'écrient les Français.

L'Empereur a fini son discours.

Le comte Roland, qui point ne l'approuve,

Se lève, et, debout, parle contre son oncle :

« Croire Marsile serait folie, » dit- il au Roi.

« Il y a sept grandes années que nous sommes entrés en Espagne. « Je vous ai conquis Comblès et Nobles;

« J'ai pris Val terra et la terre de Piha,

notre légende épique (1re branche de la Saga, 51. 52). Cette version est la seule qui nous permette de saisir le sens des vers 1775- 1779 de notre Roland : Ja prist il Noples seinzle vostre cu-

mant ; — Puis od les ewes lavat les prez de V sanc : — Pur ço le flst ne fast aparissant.= TJn autre récit nous est fourni par V Entrée en Espagne (xme-xive s.) : nous y voyons Roland abandonner son oncle au milieu d'une grande bataille contre les Sarrasins et s'échapper avec les onze autres Pairs , pour s'en aller conquérir Nobles. C'est au retour de cette équipée qu'il est frappé par Charles, quitte le camp français et fait son

voyage en Orient. (Voir le ms. f r. xxi de Venise, f° 177-217.) Cf. un autre récit , dans la cinquième branche de la Ko.rlamagnus Saga , et aussi les Chroniques de Saint- Denis , où l'on voit les murs de Nobles tomber soudain devant Charles, comme ceux de Jéricho devant Josué , etc. = CommiUes. La version islandaise et les Remaniements de Versailles et de Venise nous donnent Merinde ou Morinde .

199. Valterne , c'est Valtierra. = Quant à la tere de Pine, ce ne peut être le castel de Pinhoo, que M. Raymond nous montre tout près de Roncevaux , dans la commune de Saint-Michel

200 cc E Balaguer e Tuele e Sebilie.

« Li reis Marsilies i fist mult que traître :

« De ses païens il vus enveiat quinze :

« Cascuns portout une branche d'olive ;

« Nuncièrent vus cez paroles meïsmes.

205 « A voz François un conseil en presistes :

« Loèrent vus alques de legerie.

« Dous de voz cuntes à V païen tramesistes ?

« L'uns fut Basanz e li altre Basilies ;

« Les chiefs en prist es puis suz Haltoïe.

210 « Faites la guere cum vus l'avez enprise,

« En Sarraguce menez vostre ost banie ,

« Metez le siège à tute vostre vie,

« Si vengiez cels que li fel fist ocire, s> Aoi.

Li Emperere en tint sun chief embrunc ,

215 Si duist sa barbe, afaitat sun gernun,

Ne bien ne mal sun nevuld ne respunt.

Franceis se taisent, ne mais que Guenelun :

En piez se drecet, si vint devant Garlun,

Mult fièrement cumencet sa raisun ,

220 E dist à l' Rei : ce Ja mar crerez bricun ,

« Ne mei ne altre, se de vostre prud nun.

« Quant ço vus mandet li reis Marsiliun « Qu'il deviendrat
juintes ses mains vostre hum « E tute Espagne tiendrat par
vostre dun,

225 « Pois recevrat la lei que nus tenum , cc Ki ço vus lodet
que cest plait degetium , a Ne li calt, sire, de quel mort nus
moerium.

« Cunseilz d'orgoill n'est dreiz que à plus munt.

« Laissu les fols, as sages nus tenum. » Aoi.

et dans le canton de Saint-Jean-Pied-de-Port. Mais c'est évidemment la petite ville de Pina, près de Saragosse.

Balaguer. Voir la note dnv

= Tuele. C'est Tudela, en Navarre, sur

les confins de l'Àragon, de la Navarre et de la Castille. = Sebilie, c'est Séville, dont notre poète ignorant avait vaguement entendu parler et qu'il s'imaginait être située au nord de l'Espagne.

« Avec Balaguer, Tudela et Séville.

« Mais, quant au roi Marsile, il s'est toujours conduit en traître « Jadis il vous envoya quinze de ses païens,

« Portant chacun une branche d'olivier,

« Et qui vous tinrent le même langage.

« Vous prîtes aussi le conseil de vos Français,

« Qui furent assez fous pour être de votre avis.

« Alors vous envoyâtes au païen deux de vos comtes :

« L'un était Basan, l'autre Basile.

« Que fit Marsile? Il prit leurs têtes, là-haut, dans les montagnes au-dessous de Haltoïe.

« Faites la guerre, comme vous l'avez entreprise;

« Conduisez sur Saragosse votre armée;

« Mettez-y le siège, dût -il durer toute votre vie,

« Et vengez ceux que le félon Marsile a fait mourir. »

L'Empereur tient la tête baissée.

Il tourmente sa barbe et tire sa moustache;

A son neveu ne répond rien, ni bien ni mal.

Tous les Français se taisent, tous, excepté Ganelon. Ganelon se lève , s'avance devant Charles ,

Et très fièrement commence son discours :

« Vous auriez tort d'en croire les fous, » dit- il au Roi,

« Les autres ou moi; n'écoutez que votre avantage.

« Quand le roi Marsile vous fait savoir « Qu'il est prêt à devenir, mains jointes , votre vassal;

« Quand il consent à tenir toute l'Espagne de votre main « Et à recevoir notre foi ,

« Celui qui vous conseille de rejeter de telles offres « N'a guère souci de quelle mort nous mourrons.

« Conseil d'orgueil ne doit pas l'emporter plus longtemps. « Laissons les fous , et tenons nous aux sages. »

207. Bous de voz cuntes , etc. Le récit détaillé de l'ambassade de Basin et de Basile se trouve dans la Prise de Pampelune , poème du commencement du xive siècle, mais écrit d'après

des données traditionnelles. Nous en avons donné l'analyse dans nos Épopées françaises , 2e édition, 111,455-481, et M. Musafia en a publié le texte (Vienne, 18 64).

230 Après iço i est Naimés venuz,

Blanche out la barbe et tut le peil canut;

Meillur vassal n'aveit en la curt nul.

E dist à T Rei : « Bien l'avez entendut ; a Guenes li quens ço vus ad respundut :

« Saveir i ad, mais qu'il seit entenduz.

235 « Li reis Marsilies est de guere vencuz:

« Vus li avez tuz ses castels toluz,

« Od voz cadables avez fruisiet ses murs,

« Ses citez arses e ses humes vencuz.

« Quant il vus mandet qu'aiez mercit de lui,

240 « Pecchiet fereit ki dune li fesist plus , x U par ostages vus voelt faire soür ;

« De voz baruns vus li manderez un :

« Ceste grant guere ne deit munter à plus. »

Dient Franceis : « Bien ad parlet li Dux. » Aoi.

« ■ Seignurs baruns, ki enveier purrum 243 « En Sarraguce à 1' rei Marsiliun? »

Respunt dux Naimés : « J'irai par vostre dun ;

« Livrez m'en ore le guant e le bastun. »

Respunt li Reis : « Vus estes saives hum ;

« Par ceste barbe e par cest mien gernun,

250 « Vus n'irez pas uan de mei si luign ;

« Alez sedeir : Kar jo vus en sumun. » Aoi.

£30) Naimés. C'est dans une chanson du xii^e siècle, c'est dans Aubri le Bourgoing, que nous trouvons le récit de la naissance et des enfances de Naimés.

Fils de Gasselin, roi de Bavière, et de la reine Seneheult, il n'échappe qu'à grand'peine à la haine d'un usurpa-

teur, nommé Cassile (cest le Tassillon de l'histoire). Charlemagne vient au secours de l'héritier légitime, qu'il rétablit : de là cette profonde affection du Bavarois pour l'Empereur. Il joue un grand rôle dans Aspremont, mais surtout dans Acquin (xii^e siècle),

Naimés alors s'avance à son tour;

Il avait la barbe blanche et tout le poil chenu;

Dans toute la cour il n'est pas de meilleur vassal.

« Vous Lavez entendue, » dit-il au Roi,

« La réponse du comte Ganelon.

« Sage conseil, pourvu qu'il soit suivi!

« Le roi Marsile est vaincu dans la guerre.

« Vous lui avez enlevé tous ses châteaux ,

« Vos machines ont brisé tous ses murs; cc Vous avez brûlé ses villes , vous avez battu ses hommes, a Or il ne vous demande aujourd'hui que d'avoir pitié de lui « Ce serait péché que d'exiger davantage ,

« D'autant que par ses otages il vous offre toute garantie.

« Vous n'avez plus qu'àTui envoyer un de vos barons : cc Car il est temps que cette grande guerre prenne fin. »

Tous les Français de dire alors : « Le Duc a bien parlé. »

« Seigneurs barons, quel messenger pourrons-nous envoyer « Vers le roi Marsile à Saragosse?

cc — J'irai, si vous le voulez bien, » répond le duc Naimes.

cc Donnez-moi sur-le-champ le gant et le bâton.

cc — Non, » répond le Roi, cc vous êtes un homme sage.

< Par la barbe et les moustaches que voici,

« Vous n'irez pas à cette heure aussi loin de moi.

« Rasseyez-vous : je vous l'ordonne. »

où son duel avec le roi norois met fin à la guerre de Bretagne. Sa mort est racontée dans Anseïs de Carthage , méchant poème de la décadence, et qui n'a rien de traditionnel. (B. N.

fr. 793, f° 92.) En résumé c'est dans Aubri, et surtout dans Roland, aue se

trouvent les meilleurs éléments de sa légende. = Il est le Nestor de nos Chansons de geste, et nos poètes le représentent partout sous les traits d'un vieillard prudent et sage. Tel conseiller n'orent onques li Franc : ce vers d'Aspremont résume tout son portrait.

« Seignurs baruns, ki purrum enveier a A P Sarrazin ki Sarra-
guce tient? »

Respunt Rollanz : « J' i pois aler mult bien.

255 « — Ne P ferez certes, dist li quens Oliviers,

« Vostre curages est mult pesmes e fiers :

« Jo me crendreie que vus vus meslisiez.

« Se li Reis voelt, j' irai mult volentiers,

Li Emperere si enbrunchet le chief .

Après lur dist : « Ambdui vus en taisiez,

260 cf Ne vus ne il n'i porterez les piez.

« Par ceste barbe que veez blancheier, et Li duze Per mar i se-
runt jugiet. »

Franceis se taisent : as les vus aqueisiez. Aoi,

Turpins de Reins en est levez de P renc,

A Carie escriet de sa voiz halte e grant :

265 « Bels sire reis, laissez ester voz Francs.

« En cest païs avez estet set anz,

<c Mult unt oüt e peines e ahans.

« Dunez m'en, Sire, le bastun e le guant, cc E jo irai à P Sarrazin Espan :

270 « Si li dirai alques de mun semblant. »

256. Vostre curages est mult pesmes. Le caractère d'Olivier et celui de Boland sont ici mieux dessinés que dans tous nos autres poèmes. Olivier y est le type du courage réfléchi, et Boland nous offre celui du courage sans calcul et sans modération : Rollanz est pruz e Oliviers est sages (v. 1093).

(262^) Li duze Per . L'origine des douze Pairs est complexe. D'une part, il est certain que le compagnonnage militaire est essentiellement une idée germanique , et les douze Pairs ne sont en réalité que les membres d'un compagnonnage de ce genre : on les appelle

même « les douze Compagnons ». Mais, d'autre part , le chiffre douze , bien qu'il soit consacré parmi les tribus germaniques, nous semble d'origine chrétienne. Bref, on a donné à Charles douze Pairs , parce que le Christ avait eu douze apôtres. = M. G. Paris (Histoire poétique de Charlemagne, p. 417) dit que la conception des douze Pairs n'apparaît pas dans notre poésie primitive. Cette opinion nous semble excessive, puisque nous trouvons les douze Pairs dans le Roland, dans le Voyage à Jérusalem, dans la Karlamagnus Saga et même dans

« Seigneurs barons, quel messenger pourrons-nous envoyer « Vers le Sarrazin qui règne à Saragosse?

« — J'y puis fort bien aller, » s'écrie Roland.

« — Non, certes, » répond le comte Olivier.

« Vous avez un cœur trop ardent et farouche;

« J'aurais souci pour vous d'une méchante affaire.

« J'irai plutôt, s'il plaît au Roi. »

U Empereur baisse la tête :

« Taisez-vous tous les deux, » répond-il :

« Vous n'y mettrez les pieds ni l'un ni l'autre.

« Par cette barbe blanche que vous voyez,

« J'entends qu'on ne choisisse aucun des douze pairs. »

Les Français se taisent; les voilà cois.

Tnrpin de Reims se lève, sort de son rang,

Et interpelle Charles de sa grande et haute voix :

« Beau sire roig laissez en paix vos Francs.

« Vous êtes depuis sept ans dans ce pays,

« Et vos barons n'y ont eu que travaux et douleurs.

« C'est à moi, Sire, qu'il faut donner le gant et le bâton.

« J'irai trouver le Sarrasin d'Espagne,

« Et lui dirai un peu ma façon de penser. »

Ogier, quoique avec moins de précision. = Nous avons donné (première édit., II, pp. 78-75) seize listes des douze Pairs ; mais nous voulons seulement reproduire ici les plus antiques ou les

plus spéciales. I. Chanson de Roland. 1. Roland. 2. Olivier. 3. Gerin. 4. Gerier. 5. Bérengier. 6. Otbon. 7. Samson. 8. Engélier. 9. Ivon. 10. Ivoire. 11. Ànseïs. 12. Girart. — II. Roncevaux.

(C'est le titre sous lequel on désigne les Remaniements du Roland : textes de Taris, de Versailles, etc.) 1. Roland. 2. Olivier. 3. Turpin. 4. Estoult. 5. Haton. 6: Gerin. 7. Gerier. 8, Samson. 9. Girart.

10. Anseïs. 11. Bérengier. 12. Hue. — III. Karlamagnus Saga. Les mêmes que dans le Roland, si ce n'est que Turpin et Gautier remplacent ici Anseïs et Girart. — IV. Voyage à Jérusalem. 1. Roland. 2. Olivier. 3. Guillaume d'Orange. 4. Naimés. 5. Ogier.

6. Gerin. 7. Bérengier. 8. Ernaut. 9. Aïmer. 10. Turpin. 11. Bernard de Brebant. 12. Bertrand. Il est aisé de voir que cette dernière énumération et le poème dont nous la tirons sont dus à un cyclique de la geste de Guillaume : dans cette liste , en effet , on ne trouve pas moins de cinq membres de cette geste.

Li Emperere respunt par maltalant :

« Par ceste barbe , vus n'en ferez nient . cc Àlez sedeir desur cel pâlie blanc ,

« N'en parlez mais, se jo ne l'vus cumant. »

« Franc chevalier, » dist T'emperere Caries,

275 « Kar m'eslisez un barun de ma marche,

« Qu'à T rei Marsilie me portet mun message,

« Se mestier est e bien poisse t cumbatre. »

Ço dist Rollanz : « G' iert Guenes , mis parastre. cc Se lui laissez , n'i trametrez plus saive. »

Dient Franceis : « Kar il le poet bien faire; cc Se li Reis voelt, bien est dreiz qu'il i alget. »

280 Ço dist li Reis : « Guenes, venez avant;

« Si recevez le bastun e le quant.

« Oït l'avez, sur vus le jugent Franc.

« — Sire, » dist Guenes, « ço ad tut fait Rollanz : cc Ne l'amerai à trestut mun vivant,

285. cc Ne Olivier pur ço qu'est sis cumpainz, a Les duze Pers , pur ço qu'il l'aiment tant ; ec Desfi les en, Sire, vostre veiant. »

Ço dist li Reis : ce Trop avez mal talant.

« Or irez vus, certes, quant jo Tournant.

290 ce — J1 i puis aler ; mais n'i avrai guarant. ;

« Ne T out Basilies ne sis frere Basanz. »

ce En Sarraguce sai bien qu'aler m'estoet; ce Hum k*i là vait repairier ne s'en poet.

Aoi.

Aoi.

Aoi.

281. Le bastun e le quant . « Le gant était surtout employé comme symbole.

Jeter son gant, c'était provocation; le
présenter, c'était soumission. » (J. Quicherat, Histoire du costume , p. 144.) La principale mission de nos ambas-

L'Empereur, plein de colère, lui répond:

« Par cette barbe , vous n'en ferez rien;

« Allez vous rasseoir sur ce tapis blanc,

« Et ne vous avisez plus de parler, à moins que je ne vous l'ordonne. »

« Chevaliers francs, » dit l'empereur Charles,

« Élisez -moi un baron de ma terre,

« Qui soit mon messenger près de Marsile « Et qui } au besoin,
puisse se battre comme il faut .

« — Eh! » dit Roland, « ce sera Ganelon, mon beau-père:

« Si vous le laissez ici , vous n'en enverrez point de meilleur.

« — Il s'en acquitterait fort bien, » s'écrient tous les Français,
« El , si le Roi le veut y il est trop juste qu'il y aille . »

« Ganelon , » dit le Roi , « avancez près de moi « Pour recevoir
le bâton et le gant.

« C'est la voix des Francs qui vous désigne : vous l'avez entendu. « — Non, » répond Ganelon, « tout cela est l'œuvre de Roland. « Et plus jamais ne l'aimerai de ma vie.

« Et je n'aimerai plus Olivier, parce qu'Olivier est son ami.

« Et je n'aimerai plus les douze Pairs, parce qu'ils l'aiment. »
Et là , sous vos yeux, Sire, je leur jette mon défi.

« — C'est trop de colère , » dit le Roi.

« Puisque je l'ordonne, vous irez.

« J'y puis aller, mais c'en est fait de moi,

« Comme jadis de Basile et de son frère Basan. »

« Je vois bien, » dit Ganelon, « qu'il me faut aller à Saragosse.
« Qui va là -bas n'en revient point.

Les sursitaires épiques consiste à jeter un ' de Lohier dans Renaus de Montauban, défi solennel : de là le gant qu'on édit. Michelant , p. 11 : Or li doués leur confie. Cf. le récit de l'ambassade errant le gant et le baston , etc.

« Ensurquetut si ai jo vostre soer.

295 « Si'n ai un filz, ja plus bels n'en estoet :

« G' est Baldewins , se vit , ki ert prozdoem.

« A lui lais-jo mes honurs e mes fieus.

« Gardez le bien, ja ne Y verrai des oilz. »

Caries respunt : « Trop avez tendre coer.

300 « Pois que Y cumant, aler vus en estoet. » Aoi.

XX1II

E li quens Guenes en fut mult anguisables :

De sun col getet ses grandes pels de martre E est remés en sun
blialt de pâlie.

Yairs out les oilz e mult fier le visage,

305 Gent out le cors e les costez out larges;

Tant par fut bels, tuit si per l'en esguardent.

Dist à Roliant : « Tut fols, pur quei t'esrages?

« Ço set hum bien que jo sui tis parastre;

« Si as jugiet qu'à Marsiliun alge.

310 « Se Deus ço dunget que de là jo repaire,

« Jo t'en muvrai si grant doel e cuntraire « Ki durerat à trestut
tun edage. »

Respunt Rollanz : « Orgoill oi e folage.

« Ço set hum bien, n'ai cure de manace;

315 « Mais saives hum il deit faire message:

« Se li Reis voelt, prez sui pur vus le face. » Aoi.

Guenes respunt : « Pur mei n'iras tu mie.

« Tu n'ies mis hum ne jo ne sui tis sire.

« Caries cumandet que face sun servise :

320 ce En Sarraguce en irai à Marsilie ;

« Einz i ferai un poi de legerie

303. Blialt . C'est un vêtement qui se porte en guerre sous la tunique de mailles, et en paix sous le manteau de fourrure. « On conserve au musée de Munich un bliaud des premières

années du xi^e siècle qui passe pour avoir appartenu à l'empereur Henri II.

Il est de soie blanche damassée , bordé à toutes ses ouvertures d'une autre soie brochée dont la couleur paraît

« Sire, n'oubliez pas surtout que votre sœur est ma femme.

« J'en ai un fils; on ne pourrait trouver de plus bel enfant.

« C'est Baudouin, qui, s'il vit, sera un preux.

« Je lui laisse mes terres et mes fiefs;

« Gardez-de bien; car je ne le reverrai plus de mes yeux.

« — Vous avez le cœur trop tendre, » lui répond Charles.

« Puisque je vous l'ordonne, il y faut aller. »

Le comte Ganelon en est tout plein d'angoisse:

Il rejette de son cou ses grandes peaux de martre,

Et reste avec son seul bliaud de soie.

Il a les yeux vairs et très fier le visage;

Son corps est tout gracieux, larges sont ses côtés,

Ses pairs ne le peuvent quitter des yeux, tant il est beau»

« Fou, » dit -il à Roland, « pourquoi cette rage?

« On le sait assez, que je suis ton beau-père.

« Ainsi tu m'as condamné à aller vers Marsile!

« C'est bien; mais, si Dieu permet que j'en revienne, f « J'attirerai sur toi tel deuil et tel malheur,

« Qui dureront autant que ta vie.

« — Orgueil et folie, » répond Roland.

« ^en que je ne prends nul souci des menaces.

« Mais, pour un tel message, il faut un homme sage » « Et, si le Roi le veut, je suis prêt à le faire en votre place. »

« Tu n'iras point à ma place, » dit Ganelon,

* Tu n'es pas mon vassal, et je ne suis pas ton seigneur,

« Charles ordonne que je fasse son service:

« J'irai donc à Saragosse, vers Marsile;

« Mais j'y ferai quelque folie /V

avoir été violette. Tout le long des bordures est cousue de la ganse de soie verte. Ce vêtement n'a qu'un mètre huit centimètres de hauteur. Relevé par la ceinture, il ne devait pas

atteindre les genoux. » (J. Quicherat, Histoire du costume en France, 1875., p. 139.) Le même savant donne (Ibid, p. 118) le dessin d'un b্লাud de l'année 1181, Voir V Éclaircissement IIL

« Que jo'n esclair ceste meie grant ire. »

Quant l'ot Rollanz, si cumençat à rire. Aoi.

Quant ço veit Guenes qu' ore s'en rit Rollanz, '
 325 Dune ad tel doel, pur poi d'ire ne fent,
 A bien petit que il ne pert le sens ,
 E dit à P Gunte : « Jo ne vus aim nient;
 « Sur mei avez turnet fais jugement.
 « Dreiz Emperere, ci m' veez en présent,
 330 « Ademplier voeill vostre cumandement. » Aoi.
 « Bels sire Guenes , » dist Caries , « entendez :
 « En cest message sai bien que vus irez :
 « De meie part Marsiliun direz « Juintes ses mains qu'il seit
 mis cumandez « E si receivet seinte chrestientet .
 « Demi Espagne li voeill en fieue duner;
 « L'altre meitiet avrat Rollanz li ber .
 « Se ceste acorde il ne voelt otrier ,
 « Suz Sarraguce le siège irai fermer :
 « Pris e liez serat par poestet ,
 « Ad Ais le siet serat tut dreit menez ;
 « Par jugement serat iloec finez :
 « Là murrat-il à doel e à viltet.
 « Tenez cest brief ki est enseellez 9 « Enz et' puign destre à V
 païen le metez. » Agi.

Li Emperere li tent sun guant, le destre;

Mais li quens Guenes iloec ne volsist estre ;

330. Le couplet suivant n'est pas dans le manuscrit d'Oxford :
c'est pourquoi nous l'avons imprimé en italiques, et n'avons pas
donné de numéros d'ordre aux vers qui le com-

posent. Il en sera ainsi pour toutes les additions que nous fe-
rons au texte original , pour toutes les lacunes que nous comble-
rons. Et nous ne les comblons jamais, comme nous l'avons dit,

« Pour soulager ma grande colère. »

Lorsque Roland l'entend, il commence à rire.

Quand Ganelon voit que Roland rit de lui ,

Il en a telle douleur que, de colère, son cœur est tout près de
se fendre.

Peu s'en faut qu'il n'en perde le sens :

« Je ne vous aime pas, » dit-il au comte Roland ;

« Vous avez fait sur moi tomber ce choix injuste.

« Droit Empereur, me voici devant vous,

« Tout prêt à remplir votre commandement. »

« Beau sire Ganelon , » lui dil Charles , « écoutez :

« Vous allez , je le sais, partir pour ce message .

« Vous direz de ma part à Marsile « Qu'il devienne, mains
jointes , mon vassal,

« Et qu'il ait à recevoir le saint baptême .

« Je lui veux donner en fief la moitié de V Espagne,

« L'autre moitié sera pour Roland le baron .

« Si Marsile ne veut pas accepter cet accord,

« Sous les murs de Saragosse j'irai mettre le siège ,

« Je le ferai prendre et lier de force. c On le mènera tout droit
à Aïce , siège de l'Empire;

« Un jugement y finira sa vie ,

« Et il y mourra en grand deuil et grande honte.

« Prenez donc cette lettre , qui est munie de mon sceau,

« Et remettez-la au païen dans le poing droit. »

L'Empereur tend à Ganelon le gant de la main droite; Mais le
Comte voudrait bien n'être point là.

qu'à l'aide du plus ancien manuscrit de Venise, qui est notre
source la plus précieuse, et de tous nos Remaniements (textes de
Paris, de Versailles, ^ Lyon, de Venise et de Cam-

bridge). Voir, dans notre septième édition, les Notes pour
l'établissement du texte , où nous donnons la raison de toutes ces
additions.

Quant le dut prendre, si li caït à tere.

Dient Franceis : « Deus ! que purrat ço estre?

335 « De cest message nus aviendrat grant perte.

« — Seignurs. » dist Guenes, « vus en orrez nuveles. » Àoi

« Sire, y> dist Guenes, « dunez mei le cungiet;

« Quant aler dei , n'i ai plus que targier. »

Ço dist li Reis : « A V Jhesu et à V mien ! *>

340 De sa main destre Lad asolt e seigniet ;

Pois, li livrât le bastun et le brief. Aoî

Guenes li quens s'en vait à sun ostel ,

De guarnemenz se prent à cunreer,

De ses meillurs que il pout recuvrer :

34b Esperuns d'or ad en ses piez fermez ,

Ceinte Murgleis s'espée à sun costet,

En Tachebrun sun destrier est muntez :

L'estreu li tint sis uncles Guinemers.

Là veïssiez tanz chevaliers plurer,

350 Ki tuit li dient : « Tant mare fustes, berî « En curt à Rei
mult i avez estet,

« Noble vassal vus i soit hum clamer.

« Ki ço jugat que doüssiez aler,

« Par Carlemagne n'iert guariz ne tensez.

354 « Li quens Rollanz ne Y se doüst penser,

« Que estraiz estes de mult grant parentet. » Enprès li dient :
« Sire, kar nus menez. »

Ço respunt Guenes : « Ne placet damne Deu!

« Mielz est suis moerge que tant bon bachelcr , 360 « En dulce
France, seignurs, vus en irez :

« De meie part ma muillier saluez ,

Comme il va pour le saisir, le gant tombe par terre, c Dieu I
s'écrient les Français, que va-t-il arriver?

« Ce message sera pour nous la cause de grands malheurs. 4 a
— Vous en saurez des nouvelles, » leur répond Ganelon.

Ganelon dit à l'Empereur : « Donnez-moi congé, Sire;

« Puisqu'il y faut aller, je n'ai plus de temps à perdre.

« — Allez, » dit le Roi, « pour l'honneur de Jésus et pour le
mien. »

Et, de sa main droite , il fait sur Ganelon le signe de la croix;

il lui donne l'absolution ;

Puis, lui remet le bâton et la lettre.

Le comte Ganelon s'en va dans sa maison Et se prend alors à
revêtir ses armes,

Les meilleures qu'il y peut trouver.

A ses pieds il fixe les éperons d'or,

A son côté ceint Murgleis, son épée,

Et monte sur son destrier Tachebrun.

Son oncle Guinemer lui tient l'étrier.

Que de chevaliers vous eussiez vus pleurer !

Et tous : « O baron, lui disent-ils, quel malheur pour vous !

« Il y a si longtemps que vous êtes à la cour du Roi « Et que l'on vous y tient pour un noble vassal !

« Quant à celui qui vous a désigné pour aller là-bas,

« Charlemagne lui-même ne saura le défendre.

« Jamais le comte Roland n'eût dû avoir une telle pensée :

« Car vous êtes d'un si haut parentage ! »

Puis : « Seigneur, » lui disent-ils, « emmenez-nous.

« — A Dieu ne plaise, » répond Ganelon.

« Tant de bons bacheliers mourir ! non, plutôt mourir seul.

« Vous, seigneurs, retournez en douce France.

« Saluez ma femme de ma part ;

« E Pinabel mun ami e mun per.

« E Baldewin , mun filz , que vus savez ,

« E lui aidiez, e s'onur li gardez. »

365 Entret en sa veie, si s'est acheminez... Aoi.

L'AMBASSADE ET LE GRIME DE GANELON

Guenes cbevalchet suz une olive halte :

Asemblez s'est as sarrazins messages.

As Blancandrins, ki envers lui s'atarget :

Par grant saveir parolet 1' uns à 1' altre.

370 Dist Blancandrins : « Merveillus hum est Caries ,

« Ki cunquist Puille e trestute Calabre,

« Costentinnoble e Saisunie la large;

« Vers Engleterre passât il la mer salse.,

« Ad oes seint Pierre en cunquist le chevage.

« Que nus requiert çà en la nostre marche ? «

375 Guenes respunt : ce llels est sis curages :

« Jamais n'iert hum ki encuntre lui vaille!. » Aoi.

Dist Blancandrins : « Franc sunt mult gentil hume. « Mult grant mal funt e cil duc e cil cunte cc A lur seignur, ki tel conseil li dunent ;

372. Vers Engleterre, etc. Ces deux vers méritent de fixer l'attention des critiques. Ils prouvent que l'auteur du Roland avait des raisons toutes spéciales pour se préoccuper de l'Angleterre. A coup sûr, s'il n'y habitait pas , il n'était pas étranger à la race des conquérants de 1066.

373. Àd oes seint Pierre en cunquist le chevage. C'est une allusion évidente au Denier de saint Pierre. Offa , roi de Mercie (f 796), en fut le véritable instituteur. Comme il attribuait ses victoires au Prince des apôtres, il lui promet, en son nom et en celui de ses successeurs, un tribut annuel de trois cent»

« Saluez aussi Pinabel, mon ami et mon pair,

« Et mon fils Baudouin, que vous savez.

« Défendez-le bien, et gardez-lui son fief.»

Alors Ganelon entre en sa voie, et s'achemine vers Sarragosse..

L'AMBASSADE ET LE CRIME DE GANELON

f Voilà Ganelon qui chevauche sous de hauts oliviers.

Il a rejoint les messagers sarrasins :

Blancandrin, pour l'attendre, avait ralenti sa marche.

Tous deux commencent l'entretien , tous deux y sont habiles :

« Quel homme merveilleux que ce GharlesI » s'écrie Blancandrin « Il a conquis la Calabre et la Pouille,

« Constantinople et la vaste Saxe :

« Il a passé la mer salée, afin de mettre la main sur l'Angleterre, « Et il en a conquis le tribut pour saint Pierre.

« Mais pourquoi vient-il nous poursuivre chez nous?

« — Telle est sa volonté, » dit Ganelon,

« Et il n'y aura jamais d'homme qui soit de taille à lutter contre lui. »

« Quels vaillants hommes que les Français ! » dit Blancandrin :
« Mais vos comtes et vos ducs font très grand tort « A leur seigneur, quand ils lui donnent tel conseil ;

marcs. Ethelwolf, père d'Alfred, renouvela la promesse d'Ofifa, pendant son séjour à Rome en 855. Alfred luimême, dès qu'il eut soumis les Danois, envoya le tribut annuel rétabli par son père, et sous le règne d'Édouard (900- 924) on parlait du Denier de saint

Pierre comme d'une contribution régulière. C'est donc à tort que notre poète attribue à Charles cette institution célèbre ; mais , touchant la date originelle, il ne se trompe point, et Olīa était, en effet, un contemporain de Charlemagne.

380 « Lui e altrui travaillent e cunfundent. »

Cuenes respunt : « J o ne sai veirs nul hume « Ne mais Rollanz k' uncore en avrat hunte.

« Hier main sedeit Y Emperere suz l'ombre ;

« Vint i sis niés, out vestue sa brunie,

385 & E out predet dejuste Carcasunie.

« En sa main tint une vermeille pume :

« Tenez, bels sire, » dist Rollanz à sun uncie,

« De trestuz reis vus présent les curunes. »

« Li soens orgoiJ.z le devrait bien cunfundre,

390 « Kar cascun jur à mort il s'abandunet :

cc Seit ki T ociet, tute pais pois avrumes. » Aoi.

Dist Blancandrins : « Mult est pesmes Rollanz,

« Ki tute gent voelt faire récréant cc E tûtes teres met en calengement.

393 ce E par quel gent quidet-il espleitier tant? »

Guenes respunt : « Par la franceise gent ; cc II l'aiment tant ne li faldrunt nient.

« Or e argent lur met tant en présent , cc Muls e destriers , pâlies e guarnemenz !

400 « Li Emperere ad tut à sun talent.

« Tut cunquerrat d'ici qu'en Orient, s Aoi.

384. Brunie. La brunie, dans notre coême, est absolument le même vêtement que le haubert. = La broigne était, à l'origine, une tunique de peau ou d'étoffe de plusieurs doubles, sur laquelle on cousait des plaques métalliques, des bandes de fer ou des anneaux. C'est ce dont la figure cicontre pourra donner une idée. = Quand la tunique de peau ou d'étoffe est recouverte de mailles de fer entrelacées, c'est le haubert. Voir G.-Demay, le Costume de guerre et d'apparat au moyen âge , 1875, p. 131.= Le sceau

« Ils perdent Charles , et en perdent bien d'autres avec lui.

« — Je n'en sais vraiment pas un, » dit Ganelon, « qui mérite ce blâme,

« Pas un , si ce n'est Roland ; et il n'en tirera que de la honte. »
L'autre jour encore, l'Empereur était assis à l'ombre.

« Son neveu vint devant lui, vêtu de sa broigne :

« G'était près de Carcassonne, où il avait fait riche butin.

« Dans sa main il tenait une pomme vermeille :

« Tenez, beau sire, dit- il à son oncle,

« Voici les couronnes de tous les rois que je mets à vos pieds. »
« Tant d'orgueil devrait bien trouver son châtiment.

« Chaque jour il s'expose à la mort.

« Que quelqu'un le tue : nous n'aurons la paix qu'à ce prix. »

« Ce Roland , » dit Rlancandrin , « est bien cruel » « De vouloir
faire crier merci à tous les peuples » Et mettre ainsi la main sur
toutes les terres !

« Mais, pour une telle entreprise, sur quelle gent compte-t-il?
« — Sur les Français, » répond Ganelon.

« Ils l'aiment tant qu'ils ne lui feront jamais défaut.

« Il ne leur refuse ni or, ni argent,

« Ni destriers, ni mules, ni soie, ni armures ;

« A l'Empereur lui-même il en donne autant que Gharles en
désire.

« Il conquerra le monde jusqu'à l'Orient. »

quo nous reproduisons ici est celui de Gui de Laval, 1105.

385. Carcasunie . La Prise de Carcassonne semble n'avoir été racontée que dans certains Kécits qui sont restés à l'état oral. On connaît la fable d'après laquelle une des tours de la ville, assiégée par Charlemagne, s'inclina respectueusement devant lui , et la légende plus curieuse encore de « dame Carcas » , qui sut défendre sa ville contre l'effort du puissant Empereur et de tout l'Empire. Voir à la Bibliothèque nationale, fr. 8648, p. 157 des

« Antiquités de Kullmann », le dessin d'une tête représentant « dame Carcas », laquelle se trouvait à Béziers, au dehors de la porte de Carcassonne.

399. Pâlies. Nous possédons (sans vouloir ici remonter plus haut) des textes du ve siècle où le mot pallium a le sens de « tapisserie » ou « tapis ». Dans les plus anciens monuments de notre langue , et en particulier dans nos premières Chansons de geste, pâlie signifie une étoffe de prix, et, plus exactement, une étoffe de soie.

XXXIII

Li Sarrazins esguardet Guenelun ;

Cors ad bien fait e reguart de felun ;

Li cors U tremble aval dès qu'à V talun ,

Isnelement li a trait un sermun :

« Sire, dist-il , entendez ma raisun.

« Vus vulez prendre de Rollant venjaissun « Par Mahummet ,
s'en faites traïsun .

« Mult est curteis li reis Marsiliun ,

<l Tut son avoir vus metrat à bandun. »

Guenes l'entent , si baisset le mentun. Aoi.

Tant chevalchièrent Guenes e Blancandrins Que Puns à Paître
la sue feid plevit Que il querreient que Rollanz fust ocis.

405 Tant chevalchièrent e veies e chemins Qu'en Sarraguce
descendent suz un if.

Un faldestoel out suz Pumbre d'un pin5 Envolupet d'un pâlie
alexandrin :

Là fut li reis ki tute Espagne tint;

410 Tut entur lui vint milie Sarrazin;

N'i ad celui ki mot sunt ne mot tint Pur les nuveles qu'il vul-
dreient oïr.

Atant as vus Guenes e Blancandrins. Aoi.

Blancandrins vint devant Marsiliun ?

415 Par le puign tint le cunte Guenelun ,

E dist à P Rei : « Salz seiez de Mahum

(JÔ8?) Pâlie alexandrin. La ville du monde la plus renommée
pour ses étoffes de prix était Alexandrie. « Ses •pâlies ou pailles
sont devenus un lieu commun de nos Romans, où ils sont

nommés à chaque vers. » Et ces mentions ne sont pas moins fréquentes dans les écrivains arabes, a Alexandrie était en réalité l'entrepôt des marchandises de l'Orient et de l'Occident,

XXXIII

Le Sarrasin jette un regard sur Ganelon ;

Il lui trouve belle mine , mais regard de félon. « — -

En ce moment Ganelon a un tremblement dans tout le corps ,

El Blancandrin lui adresse aussitôt ce discours :

<c Entendez -moi bien , lui dit-il.

< Voulez-vous vous venger de Roland ?

« Eh bien ! par Mahomet , livrez-le-nous.

« Le roi Marsile est plein de courtoisie « Et il vous abandonnera volontiers ses trésors . »

Guenes Lentend , et baisse le menton.

Ils ont tant chevauché, Ganelon et Blancandrin,

Qu'ils ont fini par s'engager mutuellement leur foi Pour chercher le moyen de faire périr Roland.

Ils ont tant chevauché par voies et par chemins,

Qu'ils arrivent à Saragosse. Ils descendent sous un if.

A l'ombre d'un pin il y a un trône Enveloppé de soie
d'Alexandrie,

C'est là qu'est assis le roi maître de toute l'Espagne.

Vingt mille Sarrasins sont autour de lui ;

Mais on n'entend, parmi eux, sonner ni tinter un seul mot,
Tant ils désirent apprendre des nouvelles.

Voici venir Ganelon et Blancandrin.

Devant Marsile s'avance Blancandrin,

Qui par le poing tient le comte Ganelon :

« Salut, » dit-il, « au nom de Mahomet

le marché principal où venaient s'approvisionner les gros négociants du moyen âge. Les pâlies furent jusqu'au xve siècle le principal objet de ce commerce. (Fr. Michel , Recherches sur

le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent ; I , p. 279.) Il convient d'ajouter qu'Alexandrie recevait, par les caravanes, des étoffes de la Perse et de l'Inde.

« E d'Apollin , de qui la lei tenum !

« Vostre message fesimes à Carlun :

« Ambes ses mains en levât cuntremunt,

420 « Loat sun Deu, ne fist altre respuns.

« Ci vus enveiet un soen noble barun ,

« Ki est de France, si est mult riches hum ;

« Par lui orrez se avrez pais o nun. »

Respunt Marsilies : « Or diet, nus Porrum. » Aoi.

XXXV

425 Mais li quens Guenes se fut bien purpensez ;

Par grant saveir cumencet à parler Cume cil hum ki bien faire
le set,

E dist à P Rei : « Salvez seiez de Deu ,

« Le Glorius , que devum aürer !

430 « Iço vus mandet Carlemagnes li ber « Que recevez sein te
chrestientet ;

« Demi Espaigne vus voelt en fieu duner,

« U altre meiliet avrat Rollanz li ber;

« Mult orgoillus parçunier i avrez .

« Se ceste acorde otrier ne vulez,

« Suz Sarraguce vait le siège fermer 9 « Pris e liez serez par
poestet;

435 « A P siège ad Ais en serez amenez ,

« Par jugement serez iloec finez ;

« Là murrez vus à hunte e à viltet. »

Li reis Marsilies en fut mult esfreez :

Un atgier tint ki d'or fut enpenez.

440 Ferir Pen volt, se n'en fust desturnez. Aoi.

430 Iço vus mandet, etc. L'insolence est le caractère particulier de tous les ambassadeurs de nos Chansons. On peut rapprocher de ce discours de Ganelon le fameux discours de Lohierau duc Beuves d'Algremont, qui se lit au commencement de Henaus de Montauban : c'est un type. « Le Dieu qui fit la terre, le ciel et la rosée, le chaud, le froid et la mer salée, puisse ce Dieu sauver Charles, roi de

la terre honorée, et toute sa maison qui est vaillante et sage î Et puisse ce même Dieu confondre le duc Beuve, avec toute sa chevalerie que je vois ici assemblée !... Si tu ne consens point à servir Charles , sache que tu seras pendu au haut d'un arbre ramé , comme un voleur. Et peu s'en faut que je ne te tue ici même de mon épée d'acier. »

(Édit. Michelant, pp. 14, 15.)

Atgier (cf. v. 2075). L'éty

« Et d'Apollon, dont nous observons la loi.

« Nous avons fait votre message à Charles.

« Il a levé ses deux mains vers le ciel,

« A rendu grâce à son Dieu, et point n'a fait d'autre réponse ;

« Mais il vous envoie un de ses nobles barons,

« Qui est un très puissant homme de France.

« C'est par lui que vous saurez si vous aurez la paix ou non.

« — Qu'il parle, » dit Marsile ; « nous l'écouterons, »

Ganelon, cependant, prend son temps pour réfléchir Et commence à parler avec un grand art,

Comme celui qui très bien le sait faire :

« Salut, » dit-il au Roi, ce salut au nom de Dieu,

« De Dieu le glorieux que nous devons adorer.

« Voici ce que vous mande Charlemagne le baron :

« Vous recevrez la sainte loi chrétienne,

« Et Charles vous daignera laisser en fief la moitié de l'Espagne. « L'autre moitié sera pour Roland, le baron .

« (L'orgueilleux compagnon que vous aurez là!)

« Si vous ne voulez point de cet accord ,

« Sous Saragosse il ira mettre le siège :

« Vous serez pris , vous serez garrotté de force ,

« Et l'on vous conduira à Aix, siège de l'Empire, cc Un jugement y finira vos jours,

« Et vous y mourrez dans la vilenie, dans la honte. »

Le roi Marsile fut alors tout saisi de frémissement :

Il tenait à la main une flèche empennée d'or ;

Il en veut frapper Ganelon ; mais par bonheur on le retient.

mologie de ce mot est anglo-saxonne :

ategar est le nom du javelot saxon, et l'on ne trouve , en réalité , ce mot que dans des textes d'origine anglaise.

(Florent de Worcbester; Guillaume de Malmesbury, De gest. Angl., cap. xn ; Hoveden. Cf. le Gloss, anglo-saxon de Somner; Halliwell, au mot Alger e, et surtout Ducange au mot Ategar.) Le texte de Florent de 'VYorchester est des plus précieux i&In manu sinistra

clypewn mm umbonibus aureis et davis deauratis; in dextera lanceam auream quæ lingua Ànglorum hategar nuncupatur. » C'est tout à fait notre atgier ki d'or fut empenez. — Cette étymologie est des plus importantes :

comme ce mot n'a jamais été usité qu'en Angleterre, il semble raisonnable de conclure que le poème où il se trouve a été écrit en Angleterre.

Li reis Marsilies ad la culur muée,

De sun atgier ad la hanste crollée.

Quant le vit Guenes, mist la main à l'espée Cuntre dous deiz
Lad de l1 fuerre gelée;

445 Si li ad dit : « Mult estes bele e clere;

« Tant vus avrai en curt à rei portée,

« Ja ne V dirat de France F Emperere « Que jo suis moerge en
l'estrangle cuntrée;

« Einz vus avrunt li meillur cumperée. »

450 Dient paien : « Desfaimes la meslée. » Aoi.

Tant li preièrent li meillur Sarrazin Qu'el' faldestoel s'est Marsilies asis.

Dist l'Àlgalifes : « Mal nus avez baillit,

« Que le Franceis asmastes à ferir;

455 « Vus 1' doüssiez esculter e oïr.

« — Sire , » dist Guenes , « me Y envient à sufirir a « Jo ne lerreie, pur tut l'or que Deus fist,

« Pur tut l'aveir ki seit en cest païs ,

« Que ne li die, se tant ai de loisir 460 « Que Carlemagnes, li reis poësteïfs, cc Par mei li mandet sun mortel enemi. s Afublez est d'un mantel sabelin ,

Ki fut cuverz d'un pâlie alexandrin :

Getet 1' à tere , si 1' receit Blancandrins ;

465 Mais de s'espée ne volt mie guerpir,

En sun puign destre par l'orie punt la tint.

Dient paien : « Noble barun ad ci ! » Aoi,

465. Espée, L'épée, qui est l'arme chevaleresque par excellence , présente quatre parties : 1° la lame, qui est à gouttière; 2° le Tielz ou les « quillons», lesquels sont droits ou recourbés vers la pointe; 3° la poignée, qui est grêle et étroite; 4° le pommeau, qui

Le roi Marsîle a changé de couleur Et brandit dans sa main le bois de la flèche.

Ganelon le voit, met la main à son épée, ^

Et en tire du fourreau la longueur de deux doigts :

« Épée, » lui dit-il, « vous êtes claire et belle.

« Tant que je vous porterai à la cour de ce roi,

« L'Empereur de France ne dira pas « Que je serai mort tout seul au pays étranger.

« Mais, avant ma mort, les meilleurs vous auront payée de leur sang.

« — Défaisons la mêlée, » s'écrient les Sarrasins,

Les meilleurs des païens ont tant prié Marsile,

Que sur son trône il s'est enfin rassis.

Et le Calife : « Vous nous mettiez, » dit-il, « en vilain cas,

« Quand vous vouliez frapper le Français.

« 11 fallait l'écouter et l'entendre.

« — Sire, » dit Ganelon, « je veux bien souffrir cet affront :

■*«£-

cc Mais onques je ne consentirais, pour tout l'or que Dieu fit, c
Ni pour tous les trésors qui sont en ce pays,

« A ne pas dire, si l'on m'en laisse le loisir,

« Le message que Charles, le roi très puissant,

« Vous mande à vous, son ennemi mortel. »

Ganelon était vêtu d'un manteau de zibeline,
Couvert de soie d'Alexandrie.

Il le jette à terre, et Blancandrin le reçoit;

Mais, quant à son épée, point ne la veut quitter :

En son poing droit la tient par le pommeau d'or.

« Voilà, » disent les païens, « voilà un noble baron ! »

est creux et sert de reliquaire. = Voir notre Éclaircissement
III, sur le costume de guerre, et les figures ci-contre, d'après cinq
sceaux des xie-xn« siècles.

Envers le Rei s'est Guenes aproismiez,

Si li ad dit : « A tort vus curuciez ;

470 « Kar ço vus mandet Caries ki France tient, ce Que rece-
vez la lei de chrestiens ;

« Demi Espagne vus durrat il en fiet;

« L'autre meitiet avrat Rollanz sis niés :

« Mult i avrez orgoilius parçunier.

475 « Se ceste acorde ne vulez otrier,

« En Sarraguce vus viendrat asegiar ;

« Par poestet serez pris e liez ,

« Menez serez tut dreit ad Ai s le siet :

« Vus n'i avrez palefreid ne destrier,

480 « Ne mul ne mule que poissiez chevalchier.

« Getez serez sur un malvais sumier; ce Par jugement iloece
perdrez le chief.

« Nostre Emperere vus enveiet cest brief. » El' destre puing
l'ad livret à Y paien.

485 Marsilies sout asez d'art e de livre,

Escoler fut de la loi païeni me.

Freint le seel, getet en ad la cire,

Guardet à Y brief, vit la raisun escrite : Pluret des oüz , sa
blanche barbe turet,

En piez se drecet, à halle voiz s'escriet : ce Oez , seignurs, cum
mortel estullie.

ce Caries me mandet, ki France ad en baillie « Que me re-
membre de la sue grant ire; 490 « Ç' est de Basan e sun frere Ba-
silie, cc Dunt pris les chiefs as puis de Halioïe.

« Se de mun cors voeill aquiter la vie, cc Tost li envei mun
uncle, PAlgalife, cc Kar autrement ne m'amerat il mie. b N'i ad
paien ki un sut mot en diet.

495 Après parlât sis filz envers Marsilie,

Ganelon s'est approché du Roi :

« Vous vous emportez à tort, » lui a-t-il dit.

« Celui qui tient la France, Charlemagne vous mande « Que vous ayez à recevoir la loi chrétienne,

« Et il vous donnera en fief la moitié de l'Espagne.

« Quant à l'autre moitié, elle est pour son neveu Roland.

« (L'orgueilleux compagnon que vous aurez là!)

« Si vous ne voulez accepter cet accord ,

« Charles viendra vous assiéger dans Saragosse.

« Vous serez pris, vous serez garrotté de force,

« Et mené droit à Aix, siège de l'Empire.

« Pour vous pas de destrier ni de palefroï ;

« Pas de mulet ni de mule où l'on vous laisse chevaucher.

« On vous jettera sur un méchant cheval de charge;

« Et un jugement vous condamnera à perdre la tête.

« Voici la lettre que vous envoie notre Empereur. » il la remet au païen , dans le poing droit.

Marsile était savant , était lettré ,

Et avait été aux écoles de la toi 'païenne.

Il brise le sceau, il en fait cheoir la cire,

Jette un regard sur la lettre, et voit tout ce qui y est écrit : Il pleure des yeux , tire sa barbe blanche ,

Se lève , et , d'une voix retentissante :

* Écoutez , seigneurs , quelle folie .

« Celui qui a la France en son pouvoir, Charles, me mande «
De me souvenir de la colère et de la grande douleur ;

« C'est-à-dire de Basan et de son frère Basile,

« Dont j'ai pris les têtes aux monts de Haltoïe. a Si je veux racheter la vie de mon corps ,

« Il me faut lui envoyer le Calife, mon oncle,

« Autrement il ne m'aimera plus. »

Pas un païen n'ose dire un seul mot,

Et seul, après Marsile, son fils prend la parole :

E dist à P Rei : « Guenes ad dit folie.

« Tant vus ad dit nen est dreiz que plus vivet « Livrez le mei , j'
en ferai la justise. »

Quant Voit Guenes, l'espée en ad brandie ;

500 Yait s'apuier suz le pin à la tige.

X L II

Enz el' vergier s'en est alez li Reis,

Ses meillurs humes enmeinet ensembl' od sei ; E Blancandrins
i vint à V canut peil,

E Jurfaleus k' est sis filz e sis heirs.

505 E l'Algalifes sis uncles e sis fedeilz.

Dist Blancandrins : « Apelez le Franceis,

« De nostre prud m'ad plevie sa feid. »

Ço dist li Reis : « E vus, VI ameneiz. » Guenelun prist par la main destre as deiz ,

510 Enz el' vergier Penmeinet jusqu'à P Rei.

Là purparolent la traïsun seinz dreit.

X LUI

a Bels sire Guenes, » ço li ad dit Marsilies, > « Jo vus ai fait alques de legerie,

« Quant par ferir vus demustrai grant ire.

515 « Faz vus en dreit par cez pels sabelines :

« Hoi primes fut Puevre faite e cumplie .

£00. Lacune comblée. Voir la Note du y. 318.

« Ganelon a parlé follement, » dit- il au Roi. v Son langage mérite la mort, cc Livrez- le- moi , j'en ferai justice. »

Ganelon l'entend, brandit son épée,

Et contre la tige du pin va s'adosser.

XL₁I

Le roi Marsile s'en est alors allé dans son verger;

Il n'y emmène que les meilleurs de ses hommes.

Blancandrin, au poil chenu, y vient avec eux Ainsi que Jurfa-leu, son fils et son héritier.

Le Calife y vient aussi, qui est l'oncle de Marsile et son fidèle ami. « Appelez le Français, » dit Blancandrin.

« Il m'a engagé sa foi pour notre cause.

<c — Amenez- le, » dit le Roi.

Blancandrin est allé prendre Ganelon aux doigts, par la main droite ;

Il l'amène au verger près de Marsile.

Et c'est alors qu'ils préparent la trahison infâme.

<c Beau sire Ganelon, » a dit le roi Marsile,

« Je fis preuve de folie avec vous,

<c Quand, par colère, je voulus vous frapper.

« Mais avec ces peaux de martre je vous en fais réparation :

<c Elles viennent d'être ouvrées et achevées aujourd'hui même,

504. Jurfaleus meurt à Roncevaux, de la main de Roland. Cf. le v. 1904.

« Mielz en valt Tors que ne funt cinc cenx livres.

« Einz demain noit Lele en iert l'amendise. »

A V col de Guene les peut li reis Marsilies.

Guenes respunt : « Jo ne Y desotrei mie.

« Deus, se lui pîaist, à bien le vus merciet! » Aoi.

XL IV

520 Ço dist Marsilies : « Guenes , par veir creez ,

« En talent ai que mult vus voeille amer.

« Nostre cunseilz bien deit estre celez :

« De Garlemagne vus voeill oïr parler.

« Il est mult vielz , si ad sun tens uset ;

« Mien escient, dous cenx anz ad passet.

525 « Par tantes teres ad sun cors demenet !

« Tanz colps ad pris sur sun escut bucler!

« Tanz riches reis cunduiz à mendeïer !

« Quand iert-il mais récréant d'osteier?

« Ad Ais en France devreit il reposer . »

Guenes respunt : « Caries n'est mie tels.

530 « N'est hum ki i' veit e conoistre le set,

« Que ço ne diet que l'Emperere est ber.

« Tant ne i' vus sai ne preisier ne loer « Que plus n'i ad d'honor e de bontet.

« Sa grant valor ki la purreit cunter ?

535 « De tel barnage l'ad Deus enluminet !

« Mielz voeill mûrir que guerpier sun barnet. » Aoi.

524. Dous cenz anz. Un autre de nos poètes donne à Charlemagne plus de deux cents ans : c'est l'auteur de Gayâon ; mais il ne faut pas oublier que cette Chanson n'a rien de traditionnel : « Il y a deux cents ans passés que je fus fait chevalier, dit l'Empereur, et depuis lors je n'ai pas conquis moins de trente - deux royaumes. »

(Édit. S. Luce, v. 10252-10355.) L'auteur de Euon de Bordeaux est plus modeste et se contente de faire de Charles un centenaire. Toutes nos

Chansons s'accordent à représenter le grand roi sous les traits d'un vieillard « à la barbe fleurie ».

526. Sun escut bucler. L'écu, c'est le bouclier chevaleresque. Il peut couvrir un homme debout, depuis la tête jusqu'aux pieds. Il est en bois cambré, couvert d'un cuir plus ou moins orné et peint, « le tout solidement relié par une armature de bandes de métal qu'on faisait concourir à son ornementation. » Il est muni d'armes ou d'anses dans lesquelles le chevalier

« Et valent en or plus de cinq cents livres.

« Vous les aurez sur-le-champ, et c'est vraiment une belle amende. »

Au cou de Ganelon Marsile les attache.

« Je ne les refuse point, » répond Ganelon

ce Et que Dieu, s'il lui plaît, vous en récompense lui-même f »

XLI V

« Ganelon, » dit Marsile, « sachez en vérité « Que j'ai le désir de vous aimer très vivement.

« Notre conseil doit rester secret, a Et je voudrais vous entendre parler de Charlemagne.

« Il est bien vieux, n'est-ce pas? et a usé son temps.

« Il a, je pense, plus de deux cents ans.

« Il a promené son corps par tant et tant de terres !

« Il a reçu tant de coups sur son écu à boucle !

« Il a réduit à mendier tant de puissants rois !

« Quand donc sera-t-il las de guerroyer ainsi?

« Il devrait bien se reposer à Aix .

« — Non, » répond Ganelon, « ce n'est point là Charlemagne.

« Tous ceux qui le voient et le connaissent,

« Tous vous diront que l'Empereur est un vrai baron.

« Je ne saurais assez l'admirer, assez le louer devant vous :

« Car il n'y a nulle part plus d'honneur ni plus de bonté.

« Qui pourrait donner une idée de ce que vaut Charlemagne ?

« Dieu l'a illuminé d'une telle vertu !

« Non, j'aimerais mieux mourir que de quitter son baronnage.

»

 passe le bras, et d'une guige par laquelle il le suspend à son cou du-

 rant la marche. Au milieu de Vécu est une proéminence, « une saillie de métal, nommée boucle, d'où partent des ;|

 rayons fleurrés. » De là sans doute le mot : escut peint à flurs. — Voir De-

 may, le Costume de guerre, et notre Éclaircissement III.

Tanz riches reis. Nos chan

Dist li paiens : « Mult me puis merveillier « De Carlemagne ki est canuz e vielz.

« Mien escientre, dous cenx ans ad e mielz.

540 « Par tantes teres ad sun cors traveilliet!

« Tanz colps ad pris de lances e d'espiez!

« Tanz riches reis cundui à mendistiet !

« Quant iert il mais récréant d'osteier?

« — Ço n'iert, » dist Guenes, ce tant cum vivet sis niés 545 «
N'ad tel vassal suz la cape de V ciel ; a Mult par est pruz sis cum-
painz Oliviers ;

« Li duze Per, que Caries ad tant chiers,

« Funt les enguardes à vint mil chevaliers;

« Soïrs est Caries, que nul hume ne crient. » Aoi.

X LVI

550 Dist li paiens : « Merveille en ai jo grant « De Carlemagne ki
est canuz e blancs :

« Mien escientre, plus ad de dous cenz anz.

« Par tantes teres est alez cunquerant !

« Tanz colps ad pris de bons espiez trenchanz! 5 55 « Tanz
riches reis morz e vencuz en camp!

« Quant iert il mais d'osteier récréant?

sons donnent à Charles un cortège de rois : « Un jour, à
Pâques, fut le roi à Paris... — Le gentil roi, qui fut si aimable , —
Tint cour plénière, large et merveilleuse... — Ce jour -là, à sa
table, il y eut dix -sept rois, — Trente évêques, un patriarche,

— Et mille clercs vêtus de belles chapes... — Jugez par là du nombre des autres. » (Ogier le Danois , v. 3482 et suiv.) Cf. le beau début d 'Aspremont.

541. Lances e espiez. La lance chevaleresque se compose de deux parties :

1® le bois, le fût ou la hanste, très

XL V

« En vérité, » dit le païen, « je sais tout émerveillé « A la vue de Charlemagne, qui est si vieux et si chenu.

« Il a bien, je crois, deux cents ans et plus.

« Il a peiné son corps par tant de royaumes !

« Il a reçu tant de coups de lance et d'épieu !

« Il a réduit à mendier tant de rois puissants !

« Quand donc sera-t-il las de- guerroyer ainsi?

« — Ah ! » répond Ganelon, « ce n'est certes pas tant que vivra son neveu :

« Sous la chape des deux il n'y a pas un baron de sa taille :

« Son compagnon Olivier est aussi plein de prouesse.

« Les douze Pairs, qui sont tant aimés de Charlemagne,

« Font l'avant-garde, à la tête de vingt mille chevaliers.

« Charlemagne peut être tranquille, et ne craint aucun homme. »

XL VI

« Je suis tout émerveillé, » dit le Sarrasin,

« A la vue de Charlemagne, qui est chenu et blanc.

« Il a bien, je crois, deux cents ans passés.

« Il a marché en conquérant par tant do terres !

« Il a reçu tant de coups de bons épieux tranchants !

à mort tant de rois puissants !

guerroyer ainsi?

haute , et qui le plus souvent est en bois de frêne ; 2° le fer, qui est d'acier bruni , en losange , quelquefois triangulaire. Les fers du Poitou et de Bordeaux semblent avoir été particulièrement célèbres. (G. Demay, le Costume de guerre et d'apparat, p. 3D.) Au haut de la lance est attaché le gon fanon ou V enseigne, qui presque toujours est à trois langues ou à trois pans. = Le mot espier, dans le Roland, a partout le même sens que le mot lance. = Voir ci-contre le sceau de Thibaut IV, comte de Blois (1188), et celui de Galeran, comte de Meulan (1165),

« 11 a vaincu en bataille et mis « Quand donc sera- 1- il las de

& — Ço n'iert, » dist Guenes, « tant cum vivet Rollanz.

« N'ad tel vassal d'ici qu'en Orient ;

« Mult par est pruz Oliviers, sis cumpainz;

560 « Li duze Per, que Caries aimet tant,

« Funt les enguardes à vint milliers de Francs.

« Soïrs est Caries, ne crient hume vivant. » Aoi.

XL Vil

« Bels sire Guenes , » dist Marsilies li reis ,

« Jo ai tel gent, plus bele ne verreiz;

565 « Quatre cenx milie chevaliers pois avoir :

« Pois m'en cumbatre à Carie et à Franceis. »

Guenes respunt : « Ne vus à ceste feiz !

« De voz paiens mult grant perte i avreiz.

« Laissiez folie , tenez vus à 1' saveir ;

570 ce L'Empereür tant li dunez avoir,

« N'i ait Franceis ki tut ne s'en merveilt. ce Par vint ostages ,
que li enveiereiz , ce En dulce France s'en repairrat li Reis ;

« Sa rere-guarde lerrat derere sei, ce Iert i sis niés , li quens
Rollanz , ço crei ,

575 « E Oliviers, li pruz e li curteis,

ce Mort sunt li cunte, se est ki mei en creit.

« Caries verrat sun grant orgoill cadeir,

ce N'avrat talent que jamais vus guerreit. » Aoi.

XL VIII

580 « Bels sire Guenes, » ço dist li reis Marsilies, ce Cum faitement purrai Rollant oïre ? » Guenes respunt : « Ço vus sai jo bien dire :

« Li Reis serat as meillurs porz de Sizre,

583 .jSizre. C'est, comme M. P. Raymond l'a démontré, la région même qui touche à Roncevaux et qui s'appelle encore aujourd'hui du nom de Cize. Or ces défilés font partie de la

Navarre française, et c'est la Navarre en effet qui a été le théâtre de la mort de Roland. M. P. Raymond appuie sa démonstration de textes nombreux, où il nous fait voir les diffé-

« — Ce ne sera certes pas, » dit Ganelon, « tant que vivra Roland ;

« Il n'est tel baron d'ici en Orient;

« Son compagnon Olivier est aussi plein de valeur.

« Les douze Pairs, que Charles aime tant,

« Font l'avant-garde, à la tête de vingt mille Francs.

« Charles peut être tranquille, et ne craint nul homme vivant.

»

XL VII

« Beau sire Ganelon , » dit le roi Marsile ,

« Mon peuple est le plus beau qu'on puisse voir.

« Je puis avoir quatre cent mille chevaliers « Pour engager la lutte avec Charlemagne et ses Français.

« — Ce n'est pas encore cette fois, » répond Ganelon, « que vous les vaincrez ,

« Et vous y perdrez des milliers de vos païens.

« Laissez cette folie, et tenez-vous à la sagesse :

« Donnez tant d'argent à l'Empereur,

« Que les Français en soient tout émerveillés.

« Au prix de vingt otages que vous lui enverrez ,

« Le roi Charles s'en retournera en douce France « Et derrière lui laissera son arrière-garde;

« Je crois bien que son neveu Roland en fera partie,

« Avec Olivier le preux et le courtois.

« Si vous m'en voulez croire, les deux comtes sont morts.

« Charles , par là , verra tomber son grand orgueil « Et n'aura plus envie de jamais vous combattre. »

XLVII

? Beau sire Ganelon, » dit le roi Marsile,

« Gomment m’y prendrai -je pour tuer Roland?

« — Je saurai bien vous le dire, » répond Ganelon.

« Le roi sera aux meilleurs défilés de Cizre ,

rentes formes qu’a reçues ce yoeahle géographique depuis le
ix« siècle :

Vallis-Sirsia, en 980 ; Cycereo, Sizara, Cizia, Cisera, Cisara, au
xne siècle; Ciza, ^ Çizie, au xme; Cisia, au xive;

Sizie, au xve. Dans la Chronique de Turpin, on appelle ces
ports Ciserei portas, et portes Cessarîs dans la Eaiserscronik. L’-
historien arabe Edrisi se sert, en 1154, du mot Çezer.

« Sa rere-guarde avrat detrès sei mise;

585 « Iert i sis niés, li quens Rollanz , li riches,

« E Oliviers en ki tant il se fiet ;

« Vint milie Francs unt en lur cumpaignie,

« E vus aiez vostre grant ost banie.

« De voz païens lur en vexe cent milie ;

« Une bataille lur i rendent cil primes :

590 « La gent de France iert blecée e blesmie;

« Ne T di pur ço des voz n’iert là martirie.

« Altre bataille lur livrer de meïсме.

« De quel que seit Rollanz n'estoerrat mie.

« Dune avrez faite gente chevalerie ;

595 « N'avrez mais guere en tute vostre vie. » Aoi

« Ki purreit faire que Rollanz i fust morz,

« Dune perdreit Caries le destre braz de V cors ; cc Si remeindreient les merveilluses oz,

« N'asemblerait Caries si grant esforz; cc Jamais eV chie f n'avrat curune d'or;

600 ce Treslute Espaigne remeindrait en repos. »

Quant Rot Marsilies, si V ad baisiet el' col ;

Pois , si cumencet à uvrir ses trésors. Aoi

Ço dist Marsilies : « Qu'en parlerai jo mais ? cc Cunseilz n'est pruz dunt hum soürte/ riait :

605 cc La mort Rollant me jurez entresait « En rere-guarde que jo le trouverai .

« De sur ma lei le vus afierai,

cc tieje le trois , que jo m'i cumbalrai. »

Ço respunt Guenes : ce Issi seitvcum vus plaist. »

Sur les reliques de s'espée Murglais

La traïsun jurât; s'i s'est forsfaiz. Aoi

Un faldestoel i out d'un olifant.

Suz une olive, desur un escul blanc,

« Et derrière lui aura placé son arrière-garde.

« Là sera son neveu, le puissant comte Roland,

« Et Olivier, en qui il a tant de confiance ;

« Vingt mille Français y seront avec eux. — ^

« Pour vous y seigneur , assemblez votre grande armée « Lancez sur eux cent mille de vos païens « Qui engagent contre eux une première bataille;

« La gent de France y sera cruellement blessée;

« Je ne dis pas que les vôtres n'y soient mis en pièces.

« Mais livrez -leur un second combat :

« Roland ne pourra se tirer de l'un et de l'autre.

« Vous aurez fait par là belle chevalerie,

« Et n'aurez plus de guerre en toute votre vie. »

XLIX

« Faire mourir Roland là-bas, ^

« Ce serait ôter à l'Empereur le bras droit de son corps.

« Adieu les merveilleuses armées de France !

« Charles, désormais, n'assemblerait plus de telles forces,

« Il ne porterait plus au front couronne d'or, ce Et toute l'Espagne resterait en repos. »

Quand Marsile entend Ganelon , il le baise au cou :

Puis il commence à ouvrir ses trésors.

Marsile alors : « Pourquoi de plus longs discours?

« Il n'est pas de bon conseiller, si l'on n'en est point sûr :

« Jurez-moi, sans plus tarder, jurez-moi sa mort.

« Jurez -moi que je le trouverai à V arrière - garde ,

« Et je vous promettrai en revanche, sur ma loi,

« Que je Vy combattrai si je l'y trouve. »

Et Ganelon : ce Qu'il soit fait, » répondit-il, « selon votre volonté ! » Et voilà que, sur les reliques de son épée Murgleis ,

11 jure la trahison. La forfaiture est accomplie.

Un fauteuil d'ivoire était là ;

Sous un olivier, sur un écu blanc,

CIO Marsilies fait porter un livre avant :

La lei i fut Mahum e Tervagan.

Ço ad juret li Sarrazins Espans :

« S' en rere-garde troevet le cors Rollant,

« Cumbatrat sei à trestute sa gent,

615 « E, se il poet, murrat i veirement;

« Li duze Per sunt mort à jugement. »

Guenes respunt : « Bien seit nostre cuvenz l » Aoi.

lu

Atant i vint uns paiens , Valdabrunz ;

Icil levât le rei Marsiliun ;

Cler, en riant, Lad dit à Guenelun :

620 « Tenez m'espée, meillur n'en ad nuis hum,

« Entre les helz ad plus de mil manguns :

« Par amistiet, bels sire, la vus duins,

« Que nus aidiez de Rollant le barun ,

« Qu'en rere-guarde truver le poüssum.

625 « — Bien serai fait, » li quens Guenes respunt;

« E vus plevis que nus les cumbatrum.

« E vus afie que nus les ocirum. »

Pois, \$e baisièrent es vis e es mentuns, Aoi

Après i vint uns paiens , Climborins ;

Cler, en riant , à Guenelun l'ad dit :

« Tenez mun helme , unkes meillur ne vi ;

621. Entre les helz. Pour les helz, qui sont sans doute les « quillons », et pour

le pommeau, voy. notre Éclaircissement III , sur le costume de guerre.

= Le texte de Versailles est précieux : Entre le heut et le pon ge en son, De l'or d'Espagne vaut dis mille mangons . = Il est connu que les man -

gons sont une sorte de monnaie (voir Ducange, au mot Mancusa) ; mais le sens est, d'ailleurs, assez difficile à établir. S'agirait-il d'une épée dans le pommeau de laquelle on aurait mis des pièces d'or? C'est ce que semblerait indiquer le vers 1528 : R li dunat s'espée mil manguns. Mais, à coup sûr, le pommeau n'était susceptible que de recevoir un petit nombre de ces pièces. Il n'y avait donc là que l'équivalent ou la valeur de mille mangons.

626. Pois, se baisièrent. Le baiser sur la bouche était l'un des rites de

Marsile y fait porter un livre

Où est écrite la loi de Mahomet et de Tervagan.

Le Sarrasin espagnol y jure son serment :

« Si, dans l'arrière-garde de Charlemagne, il trouve Roland, « Il le combattrait avec toute son armée.

« S'il le peut, Roland y mourra.

« Et les douze Pairs sont condamnés à mort, »

Et Ganelon : « Puisse notre traité réussir! »

LU

Voici venir un païen , du nom de Valdabrun ;

C'est lui qui, pour la chevalerie, fut le parrain du roi Marsile,
Clair et riant, a dit à Ganelon :

« Prenez mon épée : aucun homme n'en a de meilleure ;

« Le pommeau et la poignée valent plus de mille mangons;

« Je vous la donne par amitié, beau sire ;

« Mais aidez -nous contre Roland le baron,

« Et faites que nous puissions le trouver à l'arrière-garde.

« — Ainsi sera-t-il, » répond le comte Ganelon,

« Et je vous garantis que nous les combattrons,

« Et je vous 'promets que nous les tuerons, »

Tous les deux se baisent à la joue et au menton.

LUI

Voici venir un païen, Climborin,

Qui, clair et riant, a dit à Ganelon :

« Prenez mon heaume : onques

l'hommage rendu par le vassal au suzerain. Le vassal mettait
ses mains dans celles du seigneur, et le baisait sur les lèvres. C'est

ce qu'on appelait devoir « bouche et mains ». Cf. le v. 626.

= Nous n'avons , tout au plus , affame ici qu'à une parodie de l'hommage.

629. H cime. Le heaume est cette partie de l'armure qui est destinée à protéger la tête du chevalier (concurrentement avec le capuchon de mailles).

A l'époque de la composition du Roland, le heaume se compose généralement d'une calotte de fer, d'un cercle

n'en vis de meilleur.

et d'un nasel qui couvre le nez. Y. VÊclaircissement III sur le Costume de

guerre et la figure ci-contre ,qui reproduit le sceau de Mathieu, comte de Beaumont-sur-Oise, 1177.

« Sus et' nasel est uns carbuncles asis.

630 « Si nus aidiez de Rollant le marchis,

« Par quel mesure le poïssum hunir.

« — Bien serat fait, » Guenes li respundit

Pois, se baisièrent es bûches e es vis. Aoi

LIV

Atant i vint la reine Bramimunde :

635 « Jo vus aim mult, Sire, » dist ele à Y cunte,

« Kar mult vus preiset mis sire e tuit si hume.

« A vostre femme enveierai dous nusches •

« Bien i ad or, matistes e jacunces,

« E valent mielz que tut l'aveir de Rume ;

640 « Vostre emperere si bones n'en vit unkes.

« Jamais n'iert jur que de V mien ne vus dunge. » Guenes respunt : « E nus vus servirumes. »

11 les ad prises, en sa hoese les butet. Aoï.

Li Reis apelet Malduit sun trésorier :

« L'aveir Carlun est il apareilliet? »

E cil respunt : « Oïl, Sire, asez bien :

645 « Set cenx cameil d'or e d'argent cargiet,

« E vint ostage des plus gentiiz suz ciel. »

Encuntre Guenc s'est li Reis aproismiez ,

Cuntre sun pis l9 ad suef embraciet.

Pois , li ad dit : « Bien vus dei avoir chier;

« Jamais n'iert jurz que ne vus doins de V mien « Cuntre Rol-
lant le puigneür m'aidiez . »

Guenes respunt : « J a ne m'estout targier . » Aoï.

Marsilies tint Guenelun par l'espalle,

Si li ad dit : « Mult par ies ber e sages.

641. noese. Dans la Chanson d'As - [patte d'un griffon, met Ven sa hoese, premont , Naimes, après avoir coupé la j monstrea le Karlon. Le diminutif hou-

« Une escarboucle y brille au-clessus du nasal. cc Mais aidez-nous contre Roland le marquis,

« Et donnez- nous le moyen de le déshonorer.

« — Ainsi sera-t-il fait, » répond Ganelon.

Puis, ils se baisent à la joue et sur la bouche.

Voici venir la reine Bramimonde :

« Sire, » dit- elle à Ganelon, « je vous aime grandement ; x Car mon seigneur et tous ses hommes ont pour vous grande estime.

« Je veux à votre femme envoyer deux bracelets;

< Ce ne sont qu'améthystes , rubis et or :

cc Ils valent plus, à eux seuls, que tous les trésors de Rome :

« Et certes votre empereur n'en vit jamais de pareils.

« Pas un jour ne se passera , sans que je vous fasse nouveaux présents .

« — Nous sommes à votre service , » lui répond Ganelon.

Il prend les bracelets ; dans sa botte il les serre.

Le roi Marsile appelle son trésorier Mauduit :

« As- tu disposé les présents que je destine à Charles?

« — Oui, Sire, ils sont tout prêts, » répond le trésorier.

« Sept cents chameaux sont là, chargés d'or et d'argent,

« Et vingt otages, des plus nobles qui soient sous le ciel. »

Le Roi s'est approché de Guenes Et Va serré tendrement entre ses bras .

Puis : « Je vous dois bien aimer , » lui dit -il.

« Une passera plus de jour où je ne vous donne de mes trésors,

* Si vous m'aidez contre Roland le baron. »

Et Guenes de lui répondre : « Il ne faut point me mettre en retard. »

Marsile tient Ganelon par l'épaule :

« Tu es très vaillant, » lui dit-il, « et très sage;

seau nous est resté longtemps. Voir I guerre et V Histoire du costume, par 1* Éclaircissement III sur le Costume de | J. Quicherat, 1875, pp. 133, 257.

« Par celle loi que vous tenez plus salve ,

650 « Gardez de nous ne tournez le courage.

« De mon avoir vous voudriez d'un grand masse ,

« Des mules chargez de l'or plus fin d'Arabe ;

« Jamais n'iert sans altretel ne vous face.

« Tenez les clefs de cette cité large,

655 « Le grand avoir présentez à l'roi Carie :

« De meie pari lui livrez vint ostages.

« Pois, me jugiez Rollant à rere-guarde.

« Se i' pois truver à port ne à passage,

« Liverrai lui une mortel bataille. »

Guenes respunt : « Mei est vis que trop targe. »

660 Pois est muntez, entret en sun veiage... Aoi.

Li Emperere aproismet sun repaire ;

Yenuz en est à la cit de Valterne,

Li quens Rollanz l'ad il e prise et fraite :

Pois icel jur en fut cent anz deserte.

665 De Guenelun atent li Reis nuvels E le treüt d'Espagne la grant tere.

Par main en l'albe, si cum li jurz esclairet,

Guenes li quens est venuz as herberges. Aoi.

LVIII

Bels est li jurz, e li soleilz est clers . Li Emperere est par matin levez ; 670 Messe e matines ad li Reis esultet.

657. A port ne à passage. Il ne faut pas oublier, comme l'a dit avec raison M. P. Raymond , que ce mot ports ne signifie pas seulement « les passages des montagnes », mais les « montagnes » elles -mêmes. Dans la vallée d'Ossau, peu éloignée des lieux qui

nous occupent, ce mot a toujours en ce sens au moyen âge. Les portz generaus de la terre d'Ossau, ce sont les

montagnes appartenant en commun à la ville d'Ossau. (Cariulaire d'Ossau, dit Livre rouge, f^o 38, acte de l'année 1855 , etc.)

662. Valterne. Il s'agit évidemment de Valtierra, petite ville espagnole qui se trouve presque à égale distance de Saragosse et de la vallée de Roncevaux.

Fut cent ans deserte. De cette

« Mais, au nom de cette loi qui est la meilleure aux yeux des chrétiens,

« Ne t'avise point de changer de sentiment pour nous.

« Je te donnerai largement de mes trésors :

« Dix mulets chargés de l'or le plus fin d'Arabie ;

« Et chaque année je te ferai pareil présent.

« Cependant prends les clefs de cette vaste cité ,

« Et présente de ma part tous ces trésors à Charles,

« Avec vingt otages que tu lui laisseras ;

« Mais fais placer Roland à l'arrière-garde.

« Si je le puis trouver aux défilés et aux passages,

« C'est une bataille à mort que je lui livrerai.

« — M'est avis que je-tarde trop, » s'écrie Ganelon.

Alors il monte à cheval, et entre en son voyage...

LVII

L'empereur Charles approche de son royaume :

Le voilà arrivé à la cité de Valtierra,

Que jadis le comte Roland a prise et ruinée.

Et depuis ce jour -là elle fut cent ans déserte.

C'est là que le roi attend des nouvelles de Ganelon,-*"

Et le tribut d'Espagne, la grande terre.

Or, un matin, à l'aube, quand le jour jette sa première clarté,
Le comte Ganelon arrive au campement.

Le jour est beau, le soleil clair .

L'Empereur s'est levé de grand matin ,

A entendu messe et matines,

destruction de Yaltierra, il ne reste aucune trace dans nos Chansons de geste. Et nous ayons peut-être là une nouvelle preuve de ce fait incontestable, « que nous avons perdu un certain nombre de ces vieux poèmes. »

669. Li Emperere est par matin levez. Nous avons raconté ailleurs une « journée de Charlemagne ». (Épopées françaises , 2e édition, III, pp. 121-133.)

Son sommeil ne ressemblait pas à celui des autres hommes :
un ange était toujours à son chevet. (Roland , v.

2528.) La Chronique du faux Turpin rapporte « qu'autour de son lit, chaque nuit, cent vingt forts orthodoxes étaient placés pour le garder, l'épée nue d'une main, et, de l'autre, un flambeau ardent. »

i (Cap. xx.) = Toutes nos Chansons sont

Sur l'herbe verte estut devant sun tref. Rollanz i fut e Oliviers
li ber,

Naimés li dux e des altres asez.

Guenes i vint, li fel, li parjurez.

675 Par grant veisdie cumencet à parler,

E dist à P Rei : « Salvez seiez de Deu !

« De Sarraçuze ci vus aport les clefs ;

« Mult grant avoir vus en faz amener « E vint ostages : faites
les bien garder. 680 « E si vus mande t reis Marsilies li ber,

« De l'Algalife ne V devez pas blasmer ; c< Kar à mes oilz vi
treis cenx milie armez, « Osbercs vestuz, helmes d'acier fermez,
ce Ceintes espées as punz d'or neielez,

unanimés à le représenter, dès son lever, occupé à prier Dieu dans quelque église, à y entendre pieusement la messe et les matines. A l'offertoire, Charles ne manque jamais de s'avancer au pied de l'autel et de faire à l'église une offrande digne de lui :

Nostre empereres s'est vestuz et chauciez ; Messe et Matines
vait oïr au moustier . — (Amis et Amiles, 233-234.

Cf. Macaire, 308-315, etc.) Dès que l'office est terminé, Charles va d'ordinaire en un grand verger avec tous ses barons ; il s'assoit sous un pin , et j le Conseil commence , à moins toutefois que ce ne soit jour de Cour plénière et qu'un ambassadeur sarrasin ne vienne alors jeter devant le roi frank le défi solennel de quelque roi arabe. (Aspremont, édit. Guessard, p. 3 et suiv.)— Les Cours plénières de Charles ne sont autre chose que les anciens « champs de mars » et « champs de mai ». C'est là que l'Empereur se montre dans toute sa gloire, et c'est là surtout que les yeux de nos pères aimaient à le contempler. Charles est alors entouré d'une couronne de rois, de patriarches, d'évêques, de ducs et de comtes. Tous les yeux sont fixés sur lui. Les rois, assis au pied de son faldesteuil, se chargent de traduire la pensée universelle et font monter jusqu'à son trône un hosanna qui est sur

les lèvres de tous : « Sire, font -ils, écoutez, s'il vous plaît; — Il n'y a terre sous le ciel, si vous le vouliez, qui ne fût conquise à la pointe de nos lances. » (Aspremont, Bibl. nat. fr.

2495, f° 670. Cf. la note du vers 527.) = Mais voici l'heure du repas, qui est servi dans la grande salle du palais principal. Sur des tréteaux mobiles est dressée la table immense, couverte de nappes. On « corne l'eau » : on sonne du cor pour appeler les invités et les avertir d'avoir à se laver les mains ¹ avant le repas. Lorsque Charlemagne arrive, les vins sont déjà sur la table; et on les a essayés. Ce sont les damoiseaux qui servent les illustres convives , les damoiseaux , c'est-à-dire « les jeunes nobles qui ne sont pas encore chevaliers. » Les jours de Cour plénière il y en a cent, au repas royal, qui sont vêtus d'hermine et de vair, tous fils

de comtes ou de princes. Les barons, couverts de soie et d'or, prennent place sur des fauteuils; derrière Charlemagne plusieurs rois se tiennent debout : « Li rois Burnosle jor servi do vin; — De l'escuelle Drues li Poitevin ; — Bois Selomons tint le jor le bacin.
»

(Aspremont, Bibl. nat. fr. 2495, f^o 711.) Sur la table on voit étinceler sept cents coupes d'argent et d'or, et l'un de nos épiques veut bien nous

Puis est venu se placer sur l'herbe verte, devant sa tente Roland y fut, avec Olivier le preux,

Et le duc Naimes, et mille autres.

C'est là que vient Ganelon, le félon, le parjure,

Et que très perfidement il prend la parole :

« Salut au nom de Dieu, » dit-il au roi.

« Voici les clefs de Saragosse que je vous apporte ,

k Et voilà de grands trésors

« Avec vingt otages : faites -les bien garder.

x Le vaillant roi Marsile vous mande encore

« De ne point le blâmer, si je ne vous amène point le Calife.

« J'ai vu , vu de mes yeux , trois cent mille hommes armés ,

« Le haubert au dos, le heaume d'acier en tête,

« Et, au côté, l'épée au pommeau d'or niellé,

apprendre « que Charlemagne les conquiert outre Rhin quand il occit le païen Guitalin. » (Aspremont , Bibl.

nat. fr. 2495, f° 67-71. — Cf. Ogier, v. 3502-3506.) “ Si le Conseil ou la Cour avait eu lieu avant le repas, le reste de la journée n’est plus consacré qu’au plaisir. C’est alors que les chevaliers, assis sur le satin blanc, se mettent à jouer aux tables ou aux échecs : Charlemagne les regarde du haut de son trône (Roland , v. 109- 116), ou se jette avec ardeur dans quelque partie de chasse. (Girars de Viane, Jehan de Lanson, etc.) À vraiment parler, sa journée est finie. Il revient bientôt à son palais ou dans sa tente, et s’endort sous la garde de l’ange Gabriel. (Cf. les v. 163 et suiv.)

683. Osbercs vestuz. Le haubert (v. la note du v. 384, sur la brunie) est le vêtement de mailles, la chemise de mailles, laquelle descend jusqu’au-dessous du genou, et qui est fendue sur le devant et le derrière, de manière à former culottes « Plus rare d’abord que la brunie ou broigne, d’une difficulté plus grande de fabrication , le haubert devait être porté seulement par les grands personnages, par les chefs. Il avait sur la broigne l’avantage de mieux protéger le corps, que ses mailles entrelacées couvraient d’un réseau continu , impé-

nétrable à la lance. Aussi la broigne est -elle délaissée, vers le milieu du xne siècle, tandis que le haubert se

perfectionne et persiste h ce point que nous le verrons encore en usage au milieu du xive siècle. » (Le Costume de guerre et d'apparat d'après les sceaux

68£ « Ki l'en cunduistrent entresque en la mer.

« Il s'en fuirent pur la chrestientet « Que il ne voelent ne tenir
ne garder. a Einz qu'il eussent quatre liwes siglet,

« Si's aquillit e tempeste e orez ;

G90 « Là sunt neiet, jamais ne's reverrez.

« Se il fust vifs, jo 1' oüsse amenet.

« De 1' rei paien, Sire, par veir creez,

« Ja ne verrez cest premier meis passet « Qu'il vus sivrât en
France le regnet,

G95 « Si recevrat la lei que vus tenez.

« Juintes ses mains, iert vostre cumandez :

« De vus tiendrat Espagne le regnet. »

Ço dist li Reis : « Graciez en seit Deus !

« Bien l'avez fait, mult grant prud i avrez. »

700 Par mi cele ost funt mil graisles suner.

Franc desberbergent, funt lur sumiers trusser;

Vers dulce France tuit sunt acheminet. Aol

L'ARRIÈRE* GARDE ; ROLAND CONDAMNÉ A MORT

Caries li magnes ad Espagne guastée , Les castels fraiz, les citez
violées.

700 Ço dit li Reis que sa guere out finée.

Vers dulce France chevalchet l'Emperere.

Tresvaü li jurz, declinet la vesprée.

Li quens Rollanz ad s'enseigne fermée ,

du moyen âge, par Germain Demay, p. 7 et 8.) — Voir la figure ci -contre, qui reproduit le sceau de la ville do Soissons au xn^e siècle.

703. Caries li magnes, etc. Il convient de remarquer que le couplet épique débutait presque toujours ex abrupto, comme pour permettre au

jongleur de commencer son chant où il le voulait. Il ne faudrait pas se persuader qu'il chantât tout le poème d'une haleine, et il n'est peut-être pas impossible d'indiquer aujourd'hui les parties du poème, les épisodes que le musicien populaire choisissait pour occuper une de ses « séances do chant ».

« Qui se sont embarqués , avec le Calife , sur la mer.

« Ils quittaient le pays de Marsile, à cause d(la foi chrétienne
« Qu'ils ne veulent ni recevoir ni garder.

« Mais, avant qu'ils eussent navigué quatre lieues,

« Ils ont été surpris par le vent et la tempête.

« Tous sont noyés, et plus jamais ne les reverrez.

« Si le Calife eût été vivant, je vous l'eusse amené.

« Quant au roi païen , Sire , tenez pour assuré *

« Qu'avant ce premier mois passé « Il vous suivra au royaume de France « Et y recevra la loi chrétienne ;

« Il y deviendra, mains jointes, votre vassal « Et tiendra de vous le royaume d'Espagne.

« — Grâces en soient rendues à Dieu, » s'écrie le Roi.

« Vous avez bien agi , Ganelon , et en serez bien récompensé.
» On fait alors sonner mille clairons dans l'armée :

Les Francs lèvent le camp , chargent leurs sommiers,

Et tous s'acheminent vers France la douce..»

L'ARRIÈRE - GARDE ; ROLAND CONDAMNE A MORT

LIX

Charles le Grand a dévasté l'Espagne ,

Abattu les châteaux, violé les cités.

« Ma guerre est finie , » dit le roi ;

Et voilà qu'il chevauche vers douce France. - Le jour s'en va, le soir descend.

Le comte Roland a planté son enseigne

Deux pauses du jongleur sont indiquées aux vers 703 : Caries li mages oA Espagne guastée , et 2609 : Li Emperere, par sa grant poestet , — VII anz tuz pleins ad en Espagne estet. Il en est

de même au v. 3705 : Li Emperere est repairiez d' Espagne. Voilà bien (ayeo les: y. 1 et ss.) les débuts do

quatre « séances épiques 2>. Ces diverses parties de notre poème ne correspondent pas, comme nous l'avions cru, à d'anciennes Cantilènes.

706. Vers dulce France. Voir notre Éclaircissement IV, où nous avons exposé en détail l'itinéraire de Charlemagne depuis Cordoue jusqu'aux Pyrénées.

En sum un tertre cuntre le ciel levée.

Franc se herbergent par tute la cuntrée.

710 Païen chevalchent par cez greignurs valées,

Osbercs vestuz e lur brunies dnbées ,

Helmes laciez e ceintes lur espées ,

Escuz as cols e lances adubées :

Enz en un broill par sum les puis remestrent ;

71â Quatre cenz milie atendent l'ajurnée.

Deus ! q*uel dudur que li Franceis ne V sevent ! Aou

Tresvait li jurz, la noit est aserie.

Caries se dort, li emperere riches :

Sunjat qu'il ert as greignurs porz de Sizre :

720 Entre ses puignz tient sa hanste fraisnine ;

Guenes li quens l'ad desur lui saisie ;

Par tel aïr Pad trussée e brandie ,

Qu ' entre ses puignz Vad il fraite e brisie y E vers le ciel en
volent les esclices.

Caries se dort, qu'il ne s'esveillat mie. Aoi.

725 Après iceste, altre avisiun sunjat :

Qu'il ert en France à sa capele, ad Ais;

El' destre braz li morst uns urs si mais Que jusqu à Vos li ad
trenchiet la carn .

Devers Ardene vit venir un leupart :

Sun cors demenie mult fièrernént asalt.

730 D'enz de la sale uns veltres avalat,

Que vint à Carie les galops e les salz.

La destre oreille à Vfelun urs trenchbat,

Iréernent se cumbat à 1' leupart.

Dient Franceis que grant bataille i ad,

735 Mais il ne sevent li quels d'els la vientrat.

Caries se dort, mie ne s'esveiiat. Aoi.

712. Helmes laciez. On laçait le heaume au capuchon de
mailles par un

Sur le sommet de la colline , droit contre le ciel.

Par tout le pays, les Francs prennent leur campement... Cependant l'armée païenne chevauche par les grandes vallées, Hautberts et doubles broignes au dos.

Heaumes en tête, épées au côté,

Écus au cou et lances toutes prêtes.

Au haut de ces montagnes il est un bois : ils y font halte.

C'est là que quatre cent mille hommes attendent le lever du jüur. Et les Français qui ne le savent pas ! Dieu , quelle douleur!

Le jour s'en va, la nuit se fait noire.

Le puissant empereur, Charles s'endort.

Il a un songe : il se voit aux grands défilés de Cizre,

Tenant entre ses poings sa lance en bois de frêne.

Et voilà que le comte Ganelon s'en est emparé;

Il la brandit et secoue de telle sorte

Qu'il l'a brisée et mise en pièces entre ses poings,

Et que les éclats en volent vers le ciel...

Charles dormait : point ne s'éveille.

Après ce songe, il en a un autre.

Il se voit en France, dans sa chapelle, à Aix.

Un ours le mord si cruellement au bras droit,

Qu'il lui a tranché la chair jusqu'à l'os .

Puis, du côté de l'Ardenne, il voit venir un léopard Qui , très férocement , va l'attaquer aussi.

Mais alors un lévrier sort de la salle,

Qui accourt vers Charles au galop et par bonds.

Il commence par trancher l'oreille droite de l'ours ;

Puis, avec fureur, s'attaque au léopard.

« Grande bataille! » s'écrient les Français*

Et ils ne savent quel sera le vainqueur...

Charles dormait : point ne s'éveille.

certain nombre de lacs en cuir. Cf. le V. 3434.

Tresvait la noit, e apert la clere albe.

Li Emperere mult fièrement chevalchet,

Parmi cele ost funt il suner mil graisles.

740 « Seignurs baruns, » dist Y emperere Caries, cc Veez les porz e les destreiz passages :

« Kar me jugiez ki iert en rere-guarde. »

Guenes respunt : « Rollanz, cist miens fillastre,

« N'avez barun de si grant vasselage.

« La nostre gent derere en iert plus salve. »

745 Quant Y ot li Reis, fièrement le reguardet;

Si li ad dit : cc Vus estes vifs diables ;

« El' cors vus est entrée mortel rage, cc E ki serat devant mei
en l'anz-guarde? »

Guenes respunt : « Ogiers de Danemarche.

750 cc N'avez barun ki mielz de lui la facet. » Aoi

LXIII

Li quens Rollanz, quant il s'oït jugier,

Dune ad parlet à lei de chevalier :

« Sire parastre , mult vus dei avoir chier ; cc La rere-guarde
avez sur mei jugiet;

755 « N'i perdrat Caries, li reis ki France tient, cc Mien es-
ciente, palefreid ne destrier, cc Ne mul ne mule qu "hum poisset
chevalchier, cc Ne n'i perdrat ne runcin ne sumier, cc Que as es-
pées ne seit einz eslegiet. »

760 Guenes respunt : « Veir dites, jo Y sai bien. » Aoi

Quant ot Rollanz qu'il iert en rere-guarde,

Irément parlât à sun parastre :

cc Ahi , culvert ! malvais hum de put aire ,

cc Quidas li guanz me caïst en la place,

765 « Cum fist à tei li bastuns devant Carie ! » Aoi

LXII

La nuit s'en va, et l'aube apparaît, claire.

Très fièrement chevauche l'Empereur,

Et mille clairons retentissent alors dans toute l'armée :

« Seigneurs barons , » dit le roi Charles ,

« Vous voyez ces passages et ces défilés étroits :

« Qui placerai-je à l'arrière-garde? décidez.

« — Roland, ce sera mon beau-fils Roland, » s'écrie Ganelon :

« Vous n'avez pas de baron si vaillant,

« Et ce sera le salut de notre gent. »

Charles l'entend et lui jette un regard fier :

« Il faut, » lui dit-il, « que vous soyez le diable en personne. »
Une mortelle rage vous est entrée au corps.

« Et qui sera devant moi à l'avant-garde?

« — Ce sera, » dit Ganelon, « Ogier de Danemark.

« Point n'avez de baron qui s'en acquitte mieux. »

LX₁II

Quand le comte Roland entend qu'on le désigne,

Il se prend à parler en vrai chevalier :

« Sire beau-père, je dois vous bien aimer,'

« Vous m'avez fait donner l'arrière-garde.

« Le roi qui tient la France, Charles, n'y perdra rien.

« Rien à mon escient, ni palefroi, ni destrier,
« Ni mule, ni mulet sur lequel on chevauche,
« Ni roussin, ni sommier,
« Avant qu'on ne le paie à coups d'épée.
« —Vous dites vrai, » répond Ganelon, « et très bien je le sais.
»

LXI V

Roland, quand il entend qu'on le met à l'arrière-garde, Adresse,
tout furieux, la parole à son beau-père :

« Ah ! traître , méchant homme et de méchante race ,
« Tu croyais peut-être que je laisserais tomber le gant,
« Comme tu as laissé tomber le bâton devant l'Empereur I »

Li quens Rollanz en apelet Carlun :

« Duriez -mei l1 arc que vus tenez el' puign.

« Mien eseientre, ne i' me reproverunt « Que il me chedt cum
fist à Guenelun 770 « Voslre guanz destres, quant reçut le bas-
tum. » Li Emperere en tint sun chief enbrunc :

Si duist sa barbe e detoerst sun gernun;

Ne poet muer que de ses oilz ne plurt.

LX VI

Enprès iço, i est Naimés venuz :

Blanche ont la barbe e tut le peil canut .

775 Meillur vassal n'out en la curt de lui,

E dist à T Rei : « Bien l'avez entendut ;

« Li quens Rollanz il est mult irascuz :

« De sun talent est il pesmes e durs.

« La rere-guarde est jugiée sur lui ; x N'avez barun ki jamais la remut.

780 « Dunez li l'arc que vus avez tendut,

« Si li truvez ki très bien li aïut. »

Li Reis li dunet, e Rollanz i'ad reçut.

Li Emperere ad apelet Rollant :

« Bels sire niés , or savez veirement ,

785 « Demi mun ost vus lerrai en présent : cc Retenez les , c'est vostre salvement. »

Ço dit li Quens : « Jo n'en ferai nient.

« Deus me cunfundet, se la geste en desment!

« Vint milie Francs retiendrai bien vaillanz.

790 « Passez les porz trestut soïrement :

cc Ja mar crendrez nul hume à mun vivant. »

Aoi.

Aoi.

Aoi.

Lacune comblée. Voir la note du y

Le comte Roland interpelle alors Charlemagne :

« Donnez-moi Tare que vous tenez au poing.

« A mon escient, on ne me reprochera pas « Qu'il me tombe des mains comme il arriva à Ganelon, « Pour votre gant droit, quand il reçut le bâton. » L'Empereur reste là, tête baissée;

Il tourmente sa barbe, tord ses moustaches,

Et ne peut s'empêcher de pleurer.

LX VI

Naimés ensuite est venu,

Qui a barbe blanche et cheveux blancs ;

Il n'est point en la cour de meilleur vassal :

« Vous l'avez entendu, » dit-il au Roi ;

« Le comte Roland est en grande colère :

« Il est furieux, il est terrible.

« On lui a confié l'arrière-garde,

« Et certes il n'est pas de baron qui s'en charge à sa place.

« Donnez- lui l'arc que vous avez tendu « Et trouvez- lui bonne aide. »

Le Roi lui donna l'arc, et Roland le reçut.

L X V I I

L'Empereur interpelle son neveu Roland : c A coup sûr vous savez, beau sire neveu,

« Que je vous veux donner la moitié de mon armée.

« Gardez- la près de vous : c'est votre salut.

« — Non, » dit le Comte, « non, je n'en ferai rien;

« Et que Dieu me confonde, si je démens ma race! a Je garderai seulement vingt mille Français, vingt mille vaillants.

« Pour vous, passez les défilés en toute sûreté;

« Vous n'avez pas un homme à craindre, tant que je vivrai ! »

Li quens Rollanz est muntez sur un munt.

Vestit sa brunie , ja meillur ne vist hum,

Lacet sun helme ki fut faiz pur barun,
Ceint Durendal dunt ad or est li punz,
A V col se mist un escut peint à flurs.
Ne voelt munter se sur Veillantif nun .
Tient sun espïet, blancs est li gunfanun,
Les renges d}or li bâtent jusqu'à U puni.
Or verrat hum ki V amer al o nun.
Dient Franceis : « E nus vus i sivrum. » Aol
Li quens Rollanz est muntez el' destrier.
Cuntre lui vient sis cumpainz Oliviers ;
Vint i Gerins e li pruz quens Geriers,
795 E vint i Otes, si i vint Berengiers,
E vint Sansun e Anseïs li fiers ;
Ives e Ivories que li Reis ad tant chiers.
Vint i Gerarz de Russillun li vielz;
Venuz i est li Guascuinz Engeliens.
Dist PArcevesques : « Jo irai, par mun chief.
800 « — E jo od vus , » ço dist li quens Gualtiers :
« Hum sui Rollant, jo ne le dei laissier. »
Entre s'eslisent vint milie chevaliers. Aol

795. Otes est compté au nombre des douze Pairs dans la Chanson de Roland, Y Entrée en Espagne, Gui de Bourgogne (Oede), la Karlamagnus Saga et Otinel. = Un autre Otes figure dans les Remaniements de la Chanson de Roland . Voir notre note du vers 3680. = Berengiers. La Chanson de Roland, les Remaniements de Paris, de Venise, etc., la Chronique de Weihenstephan et le Voyage à Jérusalem mettent Bérengier au nombre des

douze Pairs. Renaus de Montaiiban place dans ce corps sacré un « Berengier le Gallois ».

(jEj) Gerarz de Russillun. C'est un des personnages les plus célèbres de notre Épopée nationale; mais il n'est guère ici qu'épisodique. Il est compté au nombre des douze Pairs par la Chanson de Roland et ses Remaniements, par Otinel, etc. = Le Giratz de Rossilho (poème provençal du xii^e siècle) nous fait assister à la lutte

Le comte Roland est au sommet d'une montagne .

Il a revêtu son haubert, le meilleur qu'on ait jamais vu, Lace son heaume fait pour baron,

Ceint Durendal au pommeau d'or Et suspend à son cou son écu peint à fleurs .

Quant au cheval, il n'en veut pas d'autre que Veillantif.

Il tient sa lance droite, sa lance au gonfanon blanc Dont les franges d'or descendent jusqu'au pommeau de son épée .

On va bien voir qui aimera Roland, et qui ne l'aimera pas : & Nous vous suivrons, » s'écrient les Français *

Le comte Roland monte alors sur son destrier t A ses côtés
vient se ranger Olivier, son compagnon ;

Puis Gerin, puis Gerier le preux comte,

Puis Othon et Bérengier,

Puis Samson et Anséis le fier,

Ive et Ivoire que le roi aime tant .

Girard de Roussillon , le vieux Girard , y est aussi venu ,

Avec le Gascon Engelier.

« Par mon chef, » s'écrie l'Archevêque, « j'irai, moi aussi.

& — Et j'irai avec vous, » dit le comte Gautier :

« Je suis l'homme de Roland, et ne dois point lui faillir. »

Ils se choisissent entre eux vingt mille chevaliers.

de son héros contre Charles Martel, que les poètes de langue
d'oïl ont bientôt transformé en Charlemagne. Or, Girard tombe
un jour dans la plus profonde misère et est réduit à se faire char-
bonnier, tandis que sa femme Berthe devient couturière. Le
poème se termine par sa réconciliation avec j l'Empereur. —
Dans notre Chanson de Roland , Girard est représenté fort vieux
(vers 2409) : ce qui concorde assez bien avec la donnée de la Chan-

son provençale. — La légende da « Girard du Fraite » s'est
probablement fondue avec la précédente. Ce Girard du Fraite est
un vieux rebelle qui, au commencement d'Aspremont , refuse de
venir au secours de Charlemagne et qui , dans un passage des

Reali calqué sur quelque vieux poème français, va jusqu'à se faire renégat et à briser le crucifix. Mais notre Girard n'a aucun de ces traits dans la Chanson de Roland. Il y vit, il y meurt en vrai chrétien.

Li quens Rollanz Gualtier de l'Hum apelet :

« Pernez mil Frans de France nostre tere,

805 « Si purpernez les destreiz e les tertres ,

v Que FEmperere nisun des soens n'i perdet. » Respunt Gualtiers : « Pur vus le dei bien faire. » Od mil Franceis de France la lur tere ,

Gualtiers desrenget les destreiz e les tertres.

810 N'en descendrat pur malvaises nuvels,

Enceis qu'en seient set cenz espées traites.

Reis Almaris, de V régné de Belferne,

Une bataille lur livrât le jur, pesme.

LXX

En Rencsvals si est Caries entrez .

Uanz-guarde fist li dux Ogiers , li ber:

De cele part vC estoet il rien duter .

Rollanz remeint pur les altres garder,

Od Olivier e tuz les duz P ers,

Des Francs de France vint milie bachelor . Bataille avrunt, or
les succuret Deusl Guenes le sont, li fel, li parjurez IJaveir en
prist, que il Vout recelet .

LXXI

Hait sunt li pui e li val tenebrus,

815 Les roches bises , li destreit merveillus. Le jur passèrent
Franceis à grant dudur : De quinze liwes en ot hum la rimur.

Pois que il viennent à la Tere majur, Virent Guascuigne la tere
lur seignur.

812. Reis Almaris. Voir la suite de cet épisode après le vers
1411.

Aoi.

Aoj.

Le comte Roland appelle Gautier de l'Hum :

« Prenez mille Français de notre terre de France;

« Occupez les défilés et les hauteurs,

« Afin que l'Empereur rfy perde aucun des siens.

« — Pour vous je le dois bien faire, » répond Gautier Avec
mille Français de leur terre de France,

Gautier parcourt les passages et les hauteurs.

Point n'en descendra, si mauvaises que soient les nouvelles,
Avant que sept cents épées aient été tirées du fourreau.

Le roi Almaris, du royaume de Belferne,

Lui livra ce jour même une formidable bataille.

LXX

Charles est entré dans le val de Roncevauæ ;

Lavant - garde a pour chef le duc Ogier, le baron :

Donc, rien à redouter de ce côté .

Quant à Roland, il demeure en arrière pour garder V armée ;

Il demeure avec Olivier, avec les douze Pairs ,

Avec vingt mille bacheliers, tous Français de France .

Que Dieu descende à leur secours : ils vont avoir bataille. Ganelon le sait bien, le félon , le parjure,

Mais il a reçu de l'or pour ne rien dire, et n'en dit rien ,

LXXII

Hautes sont les montagnes , et ténébreuses les vallées ;

La roche est noire, terribles sont les défilés.

Ce jour même, les Français y passèrent, non sans grande douleur :

A quinze lieues de là on entendit le bruit de leur marche. Mais, lorsqu'en se dirigeant vers la grande Terre,

Ils virent la Gascogne, le pays de leur seigneur,

Lacune comblée. Voir la note du y

820 Dune lur remembret des fieus e des honurs E des pulceles e des gentilz uixurs :

Cel n'en i ad ki de pitiet ne plurt.

Sur tuz les altres est Caries anguissus :

As porz d'Espaigne ad laissiet sun nevuld.

825 Pitiet l'en prent, ne poet muer n'en plurt. Aoi,

Li duze Per sunt remés en Espaigne :

Vint milie Francs unt en la lur cumpaigne.

Nen unt pour ne de mûrir dutance.

Li Emperere s'en repairet en France;

Pluret des oilz , turet sa barbe blanche,

830 Suz sun mantel en fait la cuntenance.

Dejuste lui chevalchet li dux Naimés,

E dit à 1' Rei : « De quei avez pesance? »

Caries respunt : « Tort fait ki 1' me demandet.

« Si grant doel ai ne puis muer ne m' pleigne.

835 « Par Guenelun serat destruite France :

« Enoit m'avint, par 1' avisiun d'un angle,

« Qu' entre mes puignz me depeçout ma hanste,

« Ki mun nevuld jugat à rere-guarde.

« Jo l'ai laissiet en une estrange marche.

840 x Deus! se jo 1' pert, ja n'en avrai escange. » Aoi.

Caries li Magnes ne poet muer n'en plurt : Cent milie Francs
pur lui unt grant tendrur E de Rollant merveilluse poür.

Guenes li fel en ad fait traïsun :

845 De 1' rei paien en ad oüt granz duns ,

Or e argent, pâlies e ciclatuns,

836. Par Vavisiun. Le songe est une des machines épiques
dont nos poètes ont le plus volontiers fait usage. Charlemagne,
dans Ogier le Danois , voit

d'avance en songe l'aventure de son fils Chariot. (Édit. Bar-
rois, p. 48,49.) Dans Iluon de Bordeaux , le frère d'Huon, Gérard,
a un rêve qui offre quelque res-

Alors il leur souvint de leurs fiefs et de leurs domaines,

Des jeunes filles et de leurs nobles femmes ,

Et il n'en est pas un qui ne pleure de tendresse.

Mais, entre tous, le plus angoissé, c'est Charles Qui a laissé son neveu aux défilés d'Espagne.

Il est pris de douleur, et ne se peut empêcher de pleurer.

LXXII

Les douze Pairs sont restés en Espagne :

Vingt mille Français sont en leur compagnie.

Ils n'ont pas peur et ne craignent point la mort.

Quant à l'Empereur, il s'en retourne en France.

Il pleure de ses yeux et tire sa barbe blanche ;

Sous son manteau se cache.

A son côté chevauche le duc Naimes :

« Quelle pensée vous pèse? » dit- il au Roi.

« — Le demander, » répondit Charles, « c'est me faire outrage.

« J'ai si grand deuil qu'il me faut pleurer :

« Par Ganelon France sera détruite. —

« Cette nuit, je vis, dans une vision d'ange,—

« Je vis Ganelon me briser ma lance entre les mains ,

« Ce même Ganelon qui fit mettre mon neveu à l'arrière-garde.^' « Et j'ai dû laisser Roland en un pays étranger.

« Si je perds un tel homme, ô mon Dieu, je n'en trouverai jamais le pareil ! »

Charles le Grand ne peut s'empêcher de pleurer :

Cent mille Français sont pris pour lui de grand'pitié Et d'une peur étrange pour Roland.

C'est Ganelon , c'est ce félon qui l'a trahi ;

C'est lui qui a reçu du roi païen riches présents ,

Or et argent , étoffes et vêtements de soie ,

semblance avec celui de Charlemagne ! traioient le cuer de sous le pis (y. 591). dont il a été question plus haut (y. 718) : Cf. Rendus de Montauban, p 112,171 lime san1 oit, leaumentlevous di, — Que et 374 de l'édit. Michelant, et vingt

III lupart m'avoient asailli : — Si me autres passages de nos vieux poèmes

Muls e chevaux e cameilz e leuns.

Marsilies mandet d'Espaigne les baruns,

Cuntes , vezcuntes e dux e almaçurs ,

850 Les amirafles e les filz as cunturs ;

Quatre cenx milie en ajustet en treis jurz.

En Sarraguze fait suner ses taburs.

Mahummet lièvent en la plus halte tur ;

N'i ad païen ne Y prit e ne Y aürt.

855 Pois, si chevalchent, par mult grant cuntençon ,

La tere entor e les vais e les munz ;

De cels de France virent les gunfanuns,

La rere-guarde des duze Cumpaignuns :

Ne laisserat bataille ne lur dunt. Aol.

860 Li niés Marsilie il est venuz avant Sur un mulet od un bas-
tun tuchant.

Dist à sun uncle belement, en riant :

« Bels sire reis, jo vus ai servit tant,

« Si'n ai oüt e peines e ahans,

865 « Faites batailles e vencues en camp ;

cc Dunez m' un fieü : ç1 est li colps de Rollant.

« Jo F ocirai à mun espïet trenchant,

« Se Mahummet me voelt estre guarant ;

« De tute Espaigne aquiterai les pans,

870 « Dès les porz d'Aspre entresqu'à Durestant.

« Lasserat Caries, si recrerrunt si Franc; cc Ja n'avrez guere en
tut vostre vivant. » .

Li reis Marsilies Fen ad dunet le guant. Aon

LXXY1

Li niés Marsilie tient le guant en sun puign ;

875 Sun uncle apelet par mult fière raisun :

853. Mahummet lièvent. « Tl fit 1 de notre poète et de tout le moyen placer ses dieux sur le rempart, et leur âge, qui regardaient les musulmans offrit des sacrifices. » (Keiser Karl comme adorateurs d'images et poly- Magnus's kronike.) Il est à peine utile théistes. Rien n'est plus contraire à la de relever, une fois de plus , l'erreur . vérité.

Chevaux et mulets, chameaux et lions...

Et voici que Marsile mande ses barons d'Espagne,

Comtes, vicomtes, ducs et aumaçours,

Avec les émirs et les fils de ses comtes.

Il en réunit quatre cent mille en trois jours,

Et fait sonner ses tambours dans toute la ville de Saragosse.
Sur le sommet de la plus haute tour, on élève la statue de Mahomet ;

Pas de païen qui ne la prie et ne l'adore.

Puis ils chevauchent, en très grande furie,

A travers toute cette terre, par vaux et par monts.

Enfin ils aperçoivent les gonfanons de ceux de France.

C'est l'arrière-garde des douze Compagnons :

Point ne manqueront à leur livrer bataille.

LXX V

Au premier rang s'avance le neveu de Marsile,

Sur un mulet qu'il aiguillonne d'un bâton.

A son oncle il a dit bellement, en riant :

« Beau sire roi , je vous ai bien servi ;

« Pour vous j'ai dû subir bien des peines, bien des douleurs, «
Pour vous j'ai livré bien des batailles, et j'en ai bien gagné! «
Frapper Roland, voilà tout le fief que je vous demande, a Oui, je
le tuerai du tranchant de ma lance,

« Si Mahomet me veut aider,

« Et je délivrerai toute l'Espagne,

« Depuis les défilés d'Aspre jusqu'à Durestant.

« Charles sera épuisé, les Français se rendront,

« Et plus n'aurez de guerre en toute votre vie. »

Le roi Marsile alors lui tend le gant.

LXX VI

Le neveu de Marsile tient le gant dans son poing,

Et très fièrement interpelle son oncle :

856. La tere entor. Dans le manuscrit d'Oxford on lit : Tere Certeine. Mais nous avons démontré ailleurs qu'il ne peut être ici question de la Cerdagne.

Voir, dans notre 7^e édition, V Éclair-
cissement IV sur la géographie du Roland .

870. Aspre. Il s'agit ici du fameux passage des Pyrénées, par Somport et la vallée d'Aspe.

« Bels sire reis, fait m'avez un grant dun.

« Eslisez mei unze de voz baruns :

« Si m'cumbatrai as duze Cumpaignuns. »

Tut premereins l'en respunt Falsarun :

880 — Icil ert frère à V rei Marsiliun —

« Bels sire niés , e jo e vus irum,

« Geste bataille veirement la ferum ;

« La rere garde de la grant ost Carlun,

« 11 est jugiet que nus les ocirum. » Àoi.

LXXVÎ

885 Reis Gorsablis il est de 1' altre part :

Barbarins est e mult de males arz.

Cil ad parlet à lei de bon vassal :

« Pur tut l’or Deu ne voeill estre cuarz,

« Se trois Rollant, ne terrai que Vassaill.

« Jo sui li tierz : or eslisez le quart. »

As vus puignant Malprimis de Brigal?

890 Plus curt à pied que ne fait uns chevaux ;

Devant Marsilie cil s’escriet mult hait :

« Jo cunduirai mun cors en Rencesvals ;

« Se trois Rollant, ne lerrai que ne Y mat. » Agi.

LXXVIiî

Un amirafle i ad de Balaguer?

895 Cors ad mult gent e le vis fier e cler ;

Eslisez mei unze de voz baruns

« Puis il choisit douze de ses hommes, les meilleurs qu’il eût, pour les opposer aux douze Pairs. Le premier était Adelrot, le fils do sa sœur; le second, Falsaron, son frère; le troisième, Corsablin; le quatrième, le comte Turgis; le cinquième, Eskravit; le sixième, Estorgant; le septième, Estormatus; le huitième, le comte Margaris ; le neuvième, Germiblas; le dixième, Blankandin; le onzième,

Timodes; le douzième, Langelif (sic), qui était l’oncle du roi Marsile.» (Keiser Karl Magnus’s kronike.) Ces nom³ sont un

peu différents dans la Karlamagnus Saga.

892. Rencesvals. « Je suis allé à Roncevaux il y a environ huit ans.

J'ai parcouru tranquillement et attentivement le chemin qui sépare cette abbaye de Saint - Jean - Pied - de - Port. J'ai suivi le chemin du Val -Carlos.

Partout la gorge est extrêmement

« C'est un grand don, beau sire roi, que vous venez de me faire. « Choisissez-moi donc onze de vos barons,

« Et j'irai me mesurer avec les douze Pairs. »

Le premier qui répond à cet appel, c'est Fausseron ,

Frère du roi Marsile :

« Beau sire neveu, nous irons, vous et moi ;

« Tous deux ensemble, nous ferons certainement cette bataille. « Malheur à l'arrière-garde de la grande armée de Charlemagne ! « Nous la tuerons : c'est dit. »

LXXVI

D'autre part est le roi Corsablin,

Il est de Barbarie; c'est une âme perfide et mauvaise; Cependant il parle ici tout comme un bon vassal :

« Pour tout l'or de Dieu , je ne voudrais être lâche.

« Et si je trouve Roland , je le défie et l'attaque.

« C'est moi qui suis le troisième Compagnon , éliez le quatrième. »

Mais voyez -vous accourir Malprime de Brigal?

Il court plus vite à pied que ne fait un cheval ,

Et , devant Marsile , s'écrie à haute voix :

« A Roncevaux ! j'y veux aller,

« Et si j'y trouve Roland, je le tue. ®

LXXVII

Il y a là un émir de Balaguer,

Qui a le corps très beau , le visage fier et clair,

resserrée. Il est impossible que toute l'armée ait passé par ce col; elle a dû se diviser, et, selon moi, passer par Irun, par le Val - Carlos, par la route qui domine le château Pignon, et aussi par la voie antique de la vallée d'Aspe à Somport (commune d'Urdos). Les passages difficiles du Val- Carlos ont une longueur de dix kilomètres : dans beaucoup d'endroits, deux hommes ne peuvent passer de front. Sur l'autre route, que Je n'ai

pas suivie, il y avait au moyen âge deux hôpitaux : Orisson et Reculus.

Ces deux chemins partent également de Saint- Jean -Pied- de -Port, et viennent se rejoindre avant Roncevaux, près de l'ancienne chapelle d'Ibagneta.

L'abbaye est bien déchue. Si mes souvenirs sont exacts, elle n'offre pas de vestiges d'architecture remontant au delà du xive siècle. En 1862, elle était encore occupée par douze chanoines.

La bibliothèque m'en a paru fort dé-

Pois que il est sur sun cheval muntez,

Mult se fait fiers de ses armes porter :

De vasselage est-il bien à loer;

Fust chrestiens, asez oüst barnet.

900 Devant Marsilie cil s' en est escriez :

« En Rencesvals irai mun cors guier;

« Se trois Rollant, de mort serat finez,

« E Oliviers e tuit li duze Per ;

« Franceis murrunt à doel e à viltet.

905 « Caries li magnes vielz est e redotez :

« Récréant iert de sa guere mener :

« Nus remeindrat Espaigne en quitedet. »

Li reis Marsilies mult Peu ad merciet. Agi.

LXXIX

Un almaçur i ad de Moriane :

910 N'ad plus felun en la terre d'Espagne.

Devant Marsilie ad faite sa vantance :

« En Rencesvals guierai ma cumpaigne,

« Vint milie sunt ad escuz e à lances.

« Se trois Rollant, de mort li duins fiance;

« Franceis murrunt à doel e à viltance 915 « Jamais n'iert jurz
que Caries ne s'en pleignet. » Aoi.

D'autre part est Turgis de Turteluse;

Cil est uns quens , si est la citet sue ;

De chrestiens voelt faire male vude.

Devant Marsilie as altres si s'ajustet.

920 Ço dist à Y Rei : « Ne vus esmaiez unkes.

« Plus valt Mahum que seinz Pierres de Rume ; « Se lui servez
, l'honneur de Y camp avrumes .

laissée. On y montre une paire de souliers de velours violet,
comme ayant appartenu à Turpin : ces souliers sont à la mode du
temps de François Ier. On y conserve aussi une prétendue masse
d'armes de Roland : c'est un boulet

de bronze attaché par une chaîne à un solide manche de bois,
fit voilà où est aujourd'hui tombé le souvenir de Roland! » (Mé-
moire manuscrit de M. P. Raymond.)

Fust chrestiens te. Cf. le v

Et qui, dès qu'il est monté sur son cheval,

Est tout glorieux de porter ses armes.

Son courage est renommé ;

S'il était chrétien, ce serait un vrai baron.

Il vient devant Marsile, et, de toute sa voix :

« A Roncevaux ! » dit-il ; « j'y veux aller ;

« Et, si je trouve Roland, il est mort.

« C'en est fait aussi d'Olivier et des douze Pairs ;

« Et tous les Français périront dans le deuil et la honte. «
Quant à Charlemagne^, il est vieux, il radote :

« Il renoncera à nous faire la guerre ,

« Et l'Espagne, en toute liberté, nous restera. »

Le roi Marsile vingt fois lui en rend grâces.

Il y a là un aumaçour de la terre des Maures ;

Dans toute la terre d'Espagne il n'est pas un tel félon.

Il vient devant Marsile, et fait sa vanterie :

« A Roncevaux ! » dit-il. « J'y veux mener mes gens ,

« Vingt mille hommes avec lances et écus.

« Si je trouve Roland, je lui garantis la mort;

« Les Français mourront dans la douleur et dans la honte , «
Et, tous les jours de sa vie, Charlemagne en pleurera. »

D'autre part est Turgis, de Tortosa;

C'est un comte, et cette ville lui appartient.

Faire du mal aux chrétiens , voilà son rêve.

Devant le Roi , il s'aligne avec les autres :

« Pas tant d'émoi, » dit-il à Marsile.

« Mahomet vaut mieux que saint Pierre de Rome ;

« Si vous le servez, l'honneur du champ est à nous.

S'il fust leials, bien resembblast barun.

916. Turteluse. C'est Tortosa, qui joue un rôle si considérable dans tout le cycle de Guillaume. Historiquement parlant, cette importance est justifiée.

Louis, fils de Charlemagne, fit, en 809-810, le siège de Tortosa, et s'en empara en 811. (Annales faussement attribuées à Éginhard, année 809. — L'astronome Limousin, 14-16.)

« En Rencesvals à Rollant irai juindre,

« De mort n'avrat guarantisun pur hume.

925 « Veez m'espée ki est e bone e lunge,

« A Durendal jo la métrai encuntre,

« Àsez orrez la quel irat desure.

« Franceis murrunt, se à nus s'abandunent ;

« Caries li vielz avrat e doel e hunte ,
930 « Jamais el' chief ne porterat curune. » Aoi.
D'autre part est Escremiz de Yalterne ;
Sarrazins est, si est sue la tere.
Devant Marsilie s'escriet en la presse :
« En Rencesvals irai l'orgoill desfaire ;
935 « Se trois Rollant, n'en porterat la teste,
« Ne Oliviers ki les autres cadelet :
« Li duze Per sunt hoi turnet à perte ;
« Franceis murrunt, e France en iert deserte.
« De bons vassals avrat Caries suffraite. » Aoi.

LXXXI

940 D'autre part est uns paiens , Esturgant ;
Estramaris i est, uns soens cumpainz;
Cil sunt felun traïtur suduiant.
Ço dist Marsilies : « Seignurs, venez avant.

926. Durendal. Nous allons résumer en quelques propositions l'histoire de la fameuse épée de Roland : 1° Durendal est l'œuvre du célèbre forgeron Galand ou Yeland : tel est le témoignage de

dix Chansons de geste , et Fierabras est la seule qui l'attribue à Munifican. = 2<> Suivant la Karlamagnus Saga, elle fut donnée à l'Empereur par Malakin d'Ivon, comme rançon de son père Abraham. = 3° Notre poète ajoute que Charles en fit présent à Roland.

C'était dans la vallée de Maurienne (?) (|le Valsemorien de la Gran Cunquista de Ultramar) , et un ange était des-

cendu des cieux pour enjoindre à l'Empereur, au nom de Dieu, de la donner au meilleur de ses capitaines. = 4° D'après le Karleto, la Cronica general de Espana, et plusieurs autres textes , Durendal est l'épée de cet émir Braibant dont le jeune Charles triomphe en Espagne, au commencement de ses enfances. = 5° Une autre version nous est fournie par Aspremont, et la conquête de Durendal est précisément l'objet de ce poème. La fameuse épée appartient ici au jeune Eaumont, fils de l'émir Agoland : Roland tue Eaumont et lui enlève Durendal. Le théâtre de cet

« A Roncevaux j'irai joindre Roland :

« Personne ne le pourra préserver de la mort, a Voyez cette épée , elle est bonne, elle est longue;

« Je la mettrai devant Durendal :

« Quelle sera la victorieuse? Vous le saurez.

« Si les Français engagent la lutte, ils y mourront.

« Charles, le vieux Charles, n'en tirera que douleur et honte « Et plus jamais en tête ne portera couronne. »

D'autre part est Escremis de Valtierra ;

Il est païen et maître de cette terre.

Devant Marsiie, au milieu de la foule, il s'écrie t « À Roncevaux ! J'y vais abattre l'orgueil des Français.

« Si j'y trouve Roland , point n'en emportera sa tête,

« Non plus qu'Olivier le capitaine.

« Ils sont condamnés à mort, ils sont perdus, les douze Pairs,
« Français mourront, France en sera déserte.

« De bons vassaux , Charles n'en aura plus. »

L XXXII

Plus loin est un autre païen, Estorgant,

Avec un sien compagnon , nommé Estramarin : Mercenaires,
traîtres et félons.

« Seigneurs, » leur dit Marsiie, « avancez.

exploit est le midi de l'Italie. = 6° Nous n'avons point à parler ici de tous les autres exploits que Roland accomplit avec cette arme glorieuse. Il les énumère lui-même en un passage célèbre de notre chanson (v. 2322 et suiv.). = 7° Les qualités de Durendal sont merveilleuses, et, suivant le Karl Meinet, elle assure à son possesseur le royaume i d'Espagne. Son acier est, d'ailleurs, célébré par tous nos poètes. Charles l'avait fait essayer sur le fameux perron qui se trouvait au seuil de son palais : elle avait résisté, ainsi qu'Almace, l'épée de Turpin. Mais Courtain,

l'épée d'Ogier, moins heureuse , fut alors écourtée d'un demi-pied : de là son nom. (Voir Renaus de Montauban, édit.

Michelant, p. 210, et la Karlamagnus So,ga, i, 20.) = 8° Au portail de la cathédrale de Vérone, Roland est représenté tenant une forte épée, sut laquelle Iç mot Durindarda est écrit en caractères qui sont peut-être postérieurs à la statue. Voir la reproduction de cette statue dans notre Éclaircissement II, qui est consacré à l'Histoire poétique de Roland.

« En Rencesvals irez as porz passant,

945 « Si aiderez à cunduire ma gent. »

E cil respudent : « Sire, à vostre cumant.

« Nus asaldrum Olivier e Rollant ;

« Li duze Per n'avrunt de mort guarant ;

« Kar noz espées sunt bones e trenchanz :

950 « Nus les ferum vermeilles de cald sanc.

« Franceis murrunt, Caries en iert dolent « Tere majur vus metrum en présent ;

« Venez i, reis, si V avrez veirement :

« L'Empereür vus rendrum récréant . » Aoi.

955 Curant i vint Margariz de Sibilie,

Cil tient la tere entresqu'à la marine.

Pur sa beltet dames li sunt amies ;

Femme ne V veit vers lui ne s'esclargisset ;

Voeillel o nun, ne poet muer ne riet.

960 N'i ad paien de tel chevalerie.

Vint en la presse, sur les altres s'escriet,

E dist à P Rei : « Ne vus esmaiez mie,

« En Rencesvals irai Rollant ocire,

« Ne Oliviers n'enporterat la vie.

965 « Li duze Per sunt remés en martirie.

« Veez m'espée ki d'or est enheldie :

« Si la tramist li amiralz de Primes ;

« Jo vus plevis qu'en vermeill sanc iert mise.

« Franceis murrunt e France en iert hunie.

970 « Caries li vielz à la barbe flurie,

« Jamais n'iert jurz qu'il n'en ait doel e ire.

« Jusqu'à un an avrum France saisie, ce Gésir purrum el' bure
de Seint- Denise. »

Li reis paiens parfundement l'enclinet. Aon

973. El' "bure de Seint - Denise. Ail- I est représenté comme le
siège de l'Emleurs, dans notre Chanson , c'est Aix qui | pire. =
Cette partie du poème a sans

« Vous irez tous deux aux défilés de Roncevaux « Et m'aiderez
à conduire ma gent.

« — Sire, » répondent-ils, « à vos ordres.

« Nous nous jetterons sur Olivier et sur Roland;

« Rien ne garantira les douze Pairs de la mort.

« Nos épées sont bonnes et tranchantes;

« Elles seront bientôt rouges d'un sang chaud.

« Français mourront, Charles en pleurera,

« Et nous vous ferons présent de la grande Terre.

« Sire, vous la posséderez : venez,

« Et nous mettrons l'Empereur à votre merci. »

Voici venir en courant Margaris de Séville,

Qui tient la terre jusqu'à la mer.

Pour sa beauté les dames lui sont amies ;

Pas une ne peut le voir sans que son front s'éclaircisse;

Pas une alors , qu'elle le veuille ou non , ne peut s'empêcher de
rire.

Nul païen n'est aussi chevalier.

Au milieu de la foule il s'avance, et, d'une voix plus forte que
tous les autres :

« Ne craignez rien, » dit-il au Roi.

« A Roncevaux j'irai tuer Roland ,

« Et Olivier n'en emportera pas sa vie.

« C'est pour leur martyre que les douze Pairs sont demeurés »
là- bas.

< Voyez cette épée à la garde d'or, ^ '-LJ-

« Que je tiens de l'émir de Primes;

« Elle sera bientôt, je vous le jure, plongée dans le sang rouge
« Français mourront, et France en sera honnie.

« Quant au vieux Charles à la barbe fleurie,

« Sa douleur et sa colère n'auront plus de fin.

« Avant un an nous aurons mis la main sur la France,

« Et nous coucherons à Saint- Denis. »

Le roi païen s'incline profondément.

doute son origine dans une légende ou l'histoire d'environ deux
siècles aux plus dans un chant lyrique qui est postérieur ! anciens éléments
du Roland.

LX X XIV

975 D'autre part est Chernubles de Vcil-Neire.

Jusqu'à la terre si chevel li baleient ;

Greignur fais portet par giu , quant il s'enveiset Que quatre
mul ne funt, quant il sursoient.

Li gentils quens de sun país se seivret :

980 Soleilz n'i luist, ne blez n'i poet pas creistre,

Pluie n'i chiet, rusée n'i adeiset,

Pierre n'i ad que tute ne seit neire.

Dient alquant que li diable i meignent.

Ço dist Chernubles : « Ma bone espée ai ceinte.

985 « En Rencesvals jo la teindrai vermeille;

« Se trois Rollant, le prud, en mi ma veie,

« Se ne 1' asaill, dune ne faz jo que creire;

« Si cunquerrai Durendal od la meie.

« Franceis murrunt e France en iert destreite . »

990 A icez moz li duze Per s' aleient,

Itels cent milie Sarrazins od els meinent,

Ki de bataille s'arguent e hasteient.

Yunt s'aduber desuz une sapeie. Aoi.

Païen s'adubent d' osbercs sarazineis :

995 Tuit li plusur en sunt dublet en treis ;

Lacent lur helmes mult bons sarraguzeis ,

Caignent espées de Y acier vianeis.

Escuz unt genz , espiez valentineis ,

E gunfanuns blancs e blois e vermeilz.

1000 Laissent les muls e tuz les palefreiz,

Es destriers muntent, si chevalchent estreit.

Clers fut li jurz, e bels fut li soleilz.

980. Soleilz n'i luist, etc. La géographie est, aux xi^e -xne siècles, mêlée d'un grand nombre de fables, que les anciens nous avaient transmises. Honoré

d'Autun, décrivant l'Afrique en son *Imago mundi*, nous signale dans le pays de Saba une fontaine qui est toujours froide durant le jour et brûlante

D'autre part est Chernuble de Noire-Val.

Ses cheveux descendent jusqu'à terre;

En se jouant, il porte un plus grand faix Que ne font quatre mulets chargés.

Dans son pays qu'il vient de quitter,

Le soleil ne luit pas, et le blé n'y peut croître.

La pluie n'y tombe point, et la rosée n'y touche pas le sol.

11 n'y a pierre qui ne soit noire ,

Et plusieurs assurent que c'est la demeure des démons.

« J'ai ceint ma bonnée épée, » dit Chernuble,

« Je la teindrai en rouge à Roncevaux.

cc Si je trouve Roland le preux sur mon chemin ,

« Je l'attaquerai, ou je veux qu'on ne me croie plus jamais.

« Je conquerrai l'épée Durendal avec mon épée.

« Français mourront, et France périra. »

A ces mots les douze Pairs de Marsile s'assemblent ;

Ils emmènent avec eux cent mille Sarrasins,

Qui se hâtent et se précipitent à la bataille.

Sous un bois de sapins ils vont s'armer.

Les païens se revêtent de hauberts à la sarrasine ,

Qui , pour la plupart , sont doublés d'une triple étoffe.

Sur leurs têtes ils lacent les bons heaumes de Saragosse,

Et ceignent les épées d'acier viennois.

Leurs écus sont beaux à voir, leurs lances sont de Valence;
Leurs gonfanons sont blancs, bleus ou rouges.

Ils laissent là leurs mulets et leurs bêtes de somme ,

Montent sur leurs chevaux de bataille, et s'avancent en rangs
serrés...

Le jour fut clair, et beau fut le soleil :

pendant la nuit; il nous parle des Troglodytes , qui atteignent
les bêtes féroces à la course , et raconte que l'Océan, là -bas, bout
comme de l'eau

chaude, etc. etc. On ne saurait trop consulter Y Imago mundi
sur l'état de la science à cette époque. Cf. le poème du xme siècle,
Y Image du monde .

N'unt guarnement que tut ne reflatbeit.

Sunent mil graisle pur ço que plus bel seit; 1005 Grant fut la noise, si l'oïrent Franceis.

Dist Oliviers : « Sire cumpainz, ço crei,

« De Sarrazins purrum bataille avoir. »

Respunt Rollanz : « E Deus la nus otreit! a Bien devum ci ester pur nostre rei ;

1010 « Pur sun seignur deit hum souffrir destreiz,

« E endurer e granz calz e granz freiz ;

« Si 'n deit hum perdre e de Y quir e de Y peil. ce Or quart cas-cuns que granz colps i empleit, ce Male cançon ja cantée n'en seit!

1015 ce Païen unt tort, e chrestien unt dreit.

« Malvaise essample n'en sera ja de mei. ^

Aol

Pas d'armure qui ne flamboie et resplendisse.

Mille clairons sonnent, pour que ce soit plus beau.

Grand est le tumulte, et nos Français l'entendent :

« Sire compagnon, » dit Olivier, « je crois « Que nous pourrons bien avoir bataille avec les Sarrasins. » Et Roland : « Que Dieu nous l'accorde, » répond-il.

« Notre devoir est de tenir ici pour notre roi;

« Car pour son seigneur on doit souffrir grande détresse.

« Il faut endurer pour lui la grande chaleur et le grand froid, «
Et perdre enfin de son poil et de son cuir.

« Frapper de grands coups, voilà le devoir de chacun,

« Afin qu'on ne chante pas sur nous de mauvaise chanson !

« Les païens ont le tort, le droit est pour les chrétiens.

« Ce n'est pas de moi que viendra jamais le mauvais exemple !
»

LA

(texte, traduction et commentaire)

LES PRÉLUDÉS DE LA GRANDE BATAILLE

Oliviers muntet desur un pui halçur :

Guardet suz destre par mi un val herbus,

Si veit venir cele gent paienur.

1020 Si'n apelat Rollant sun cumpaignun :

« Devers Espaigne vei venir tel bruur,

« Tanz blancs osbercs, tans helmes flambius I « Icist ferunt
noz Franceis grant irur.

« Guenes li fel en ad fait traïsun 1025 « Ki nus jugat devant
l'Empereür.

a — Tais, Olivier, » li quens Rollanz respunt ; « Mis parrastre
est : ne voeill que mot en suns.

LXXXVII

Oliviers est desur un pui muntez :

Or veit il bien d’Espaigne le regnet,

1030 E Sarrazins ki tant sunt assemble!.

Luisent cil helme, ki ad or sunt gemmet E cil escut e cil osberc
safret E cil espïet, cil gunfanun fermet.

Geles eschieles ne poet il acunter :

1035 Tant en i ad que mesure n’en set.

En lui meïsme en est mult esguarez ;

Cum il einz pout, de F pui est avalez :

Vint as Franceis, tut lur ad acuntet.

LX XXVI

Olivier monte sur une hauteur :

Il regarde à droite parmi le val herbu ,

Et voit venir toute l’armée païenne.

Il appelle son compagnon Roland :

« Àh! » dit-il, « du côté de l'Espagne, quel bruit j'entends venir! « Que de blancs hauberts! que de heaumes flamboyants !

« Nos Français vont en avoir grande ire.

« Cette trahison est l'œuvre de Ganelon, ce félon;

« C'est lui qui nous fit donner cette besogne par l'Empereur.

® — Tais- toi, Olivier, » répond le comte Roland;

« C'est mon beau-père : n'en sonne plus mot. »

Olivier est monté sur une colline élevée:

De là il découvre le royaume d'Espagne Et le grand assemblement des Sarrasins.

Les heaumes luisent , tout couverts d'or et de pierreries ,

Et les écus, et les hauberts brodés,

Et les épieux, et les gonfanons au bout des lances.

Olivier ne peut compter les bataillons;

Il y en a tant, qu'il n'en sait la quantité!

En lui -même il en est tout égaré.

Comme il a pu, est descendu de la colline ;

Est venu vers les Français, leur a tout raconté.

LXXXVIII

Olivier dit : « J'ai vu tant de païens ,

« Que nul homme n'en vit jamais plus sur la terre.

ce vêtement. Ce sont, particulièrement, ! (v. 3141). Dans la bataille, rien n'était les pans du haubert qui sont safrès | plus aisé que de les desaffrer (v. 3426).

« Cil devant sunt bien cent milie, ad escuz,

« Helmes laciez e blancs osbercs vestuz ,

« Dreites cez hanstes, luisanz cez espiez bruns,

« Bataille avrez , unkes mais tel ne fut.

1045 « Seignurs Franceis, de Deu aiez vertut :

« El' camp estez, que ne seium vencut. »

Dient Franceis : « Dehet ait ki s'en fuit!

« Ja pur mûrir ne vus en faldrat uns. * Aoi.

LA FIERTÉ DE ROLAND

Dist Oliviers : « Paien unt grant esforz,

1050 « De noz Franceis m'i semblet avoir mult poi.

« Cumpainz Rollanz , kar sunez vostre corn :

« Si l'orrat Caries, si retournerat l'oz. »

Respunt Rollanz : « Jo fereie que fols :

<c En dulce France en perdreie mun los.

1055 « Sempres ferrai de Durendal granz colps;

« Sanglenz en iert li branz entresqu'à For.

« Nostre- Franceis i ferrant ad esforz :

« Felun païen mar i vindrent as porz;

« Jo vus plevis, tuit sunt jugiet à mort. » Àoi.

« Cumpainz Rollanz, l'olifant kar sunez.

1060 « Si l' orrat Caries, fera

1042. Blancs osbercs. On a verni en diverses couleurs le métal du haubert. Il y en eut de bleus, de verts, etc. (J. Quicherat, Histoire du costume, p. 151.) Mais quand le métal n'était pas vernissé en couleur, quand il ne subissait d'autre préparation que le polissage, c'était le ce blanc haubert ».

1059. L'olifant. Il faut établir une

l'ost retourner :

distinction entre le cor que porte chaque chevalier et l'olifant. Il y a soixante mille cors dans l'armée de Charles, mais il n'y a qu'un olifant. Après la mort de Roland, Charles dit à Rabel et à Griineman : « Vous remplacerez « aujourd'hui Roland et Olivier : l'un « de vous portera l'épée et l'autre l'oli- <r faut. » (V. 3016, 3017.) Celui-ci est d'ivoire, comme son nom l'indique, et

« Il y en a bien cent mille devant nous, avec leurs écus ,

« Leurs heaumes lacés, leurs blancs hauberts,

« Leurs lances droites, leurs bruns épieux luisants.

« Vous aurez bataille, bataille comme il n'y en eut jamais. «
Seigneurs Français, que Dieu vous donne sa force;

« Et tenez ferme pour n'être point vaincus. »

Et les Français : « Maudit qui s'enfuira, » disent-ils.

« Pas un ne vous fera défaut pour cette mortl »

LA FIERTÉ DE ROLAND

Olivier dit : « Païens ont grande force ,

« Et nos Français, ce semble, sont bien peu « Ami Roland ,
sonnez de votre cor :

« Charles l'entendra , et fera retourner son armée.

« — Je serais bien fou, » répond Roland;

« Dans la douce France, j'en perdrais ma gloire.

« Non, mais je frapperai grands coups de Durendal :

« Le fer en sera sanglant jusqu'à l'or de la garde.

« Nos Français y frapperont aussi , et avec quel élan! « Férons
païens furent mal inspirés de venir aux défilés : (f Je vous jure
que, tous, ils sont jugés à mort. »

« Ami Roland , sonnez votre olifant ;

« Charles l'entendra et fera retourner la grande armée.

la légende épique lui prête un son bien plus retentissant qu'à tous les autres cors : Sur tuz les altres bundist li olifant (y. 3119. Cf. 3302). = Les ((olifants » avaient la forme d'une corne; ils étaient parfois très richement sculptés. (Voir un mémoire fort intéressant de P. Cahier, au tome II de ses Nouveaux Mélanges d'archéologie, p. 35 et suiv.) Nous en reprodui-

sons ici un des plus anciens modèles ; il remonte au xne siècle.

« Succurrat nus li Reis od sun barnet. »

Respunt Rollanz : « Ne placet Damne Deu « Que mi parent pur mei seient blasmet,

« Ne France dulce ja chedet en viltet.

1065 « Einz i ferrai de Durendal asez,

« Ma bone espée que ai ceint à Y costet;

« Tut en verrez le brant ensanglentet.

« Felun païen mar i sunt asemblet;

cc Jo vus plevis, tuit sunt à mort livret. » Àoi

1070 « Cumpainz Rollanz, sunez vostre olifant :

« Si F orrat Caries ki est az porz passant;

« Jo vus plevis, ja retournerunt Franc, cc — Ne placet Deu, » ço li respunt Rollanz,

« Que ço seit dit de nul hume vivant 1075 « Que pur païens ja seie-jo cornant!

« Ja n'en avrunt reproece mi parent.

* Quant jo serai en la bataille grant « Jo i ferrai e mil colps e set cenz,

« De Durendal verrez l'acier sanglent.

1080 « Franceis sunt bon, si ferrunt vassalment;

« Ja cil d'Espagne n'avrunt de mort guarant. » Agi

XC1I

Dist Oliviers : « D'ïço ne sai jo blasme.

« Jo ai veüt les Sarrazins d'Espagne :

« Ouvert en sunt li val e les muntaignes ,

1085 « E li lariz e trestutes les plaignes.

« Granz sunt les oz de cele gent estrange ;

« Nus i avum mult petite cumpaigne. »

Respunt Rollanz : ce Mis talenz en est graindre.

« Ne placet Deu ne ses seintismes angles 1090 « Que ja pur mei perdet sa valor France!

« Mielz voeill mûrir qu'à huntage remaigne.

« Pur bien ferir l'Emperere nus aimet. » Aoi

Le Roi et ses barons viendront à notre secours.

— A Dieu ne plaise, » répond Roland,
Que mes parents jamais soient blâmés à cause de moi,
Ni que France la douce tombe jamais dans le déshonneur!
Non, mais je frapperai grands coups de Durendal,
Ma bonne épée, que j'ai ceinte à mon côté.
Vous en verrez tout le fer ensanglanté.
Félons païens sont assemblés ici pour leur malheur :
Je vous jure qu'ils sont tous condamnés à mort. »

XC

Ami Roland , sonnez votre olifant.

Le son en ira jusqu'à Charles, qui passe aux défilés,
Et les Français, je vous le jure, retourneront sur leurs pas.
— A Dieu ne plaise, » répond Roland,
Qu'il soit jamais dit par aucun homme vivant Que j'ai sonné
mon cor à cause des païens!
Je ne ferai pas aux miens ce déshonneur.
Mais quand je serai dans la grande bataille,
J'y frapperai mille et sept cents coups :
De Durendal vous verrez le fer tout sanglant.

Français sont bons : ils frapperont en braves;
Les Sarrasins ne peuvent échapper à la mort. \$
Je ne vois pas où serait le déshonneur, » dit Olivier.
J'ai vu, j'ai vu les Sarrasins d'Espagne;
Les vallées, les montagnes en sont couvertes;
Et les landes aussi, et toutes les plaines.
Qu'elle est puissante, l'armée de la gent étrangère,
Et que petite est notre compagnie!
— Tant mieux, » répond Roland, « mon ardeur s'en accroît.
Ne plaise à Dieu, ni à ses très saints anges,
Que France, à cause de moi, perde de sa valeur!
Plutôt la mort que le déshonneur.
Plus nous frappons, plus l'Empereur nous aime! »
Rollanz est pruz e Oliviers est sages :
Ambedui unt merveillus vasselage.
1095 Pois que il sunt as chevaux e as armes,
Ja pur mûrir n'eschiverunt bataille.
Bon sunt li cunte, e lur paroles haltes.
Felun païen par grant irur chevalchent.
Dist Oliviers : « Rollanz, veez en alques.

100 « Cist nus sunt près, mais trop nus est loinz Caries.

« Yostre olifant suner vus ne Y deignastes,

« Fust i li Reis, n'i oüssum damage.

« Cil qui là sunt n'en deivent avoir blasme « Gardez amunt
par devers les porz d'Aspre; cc Vedeir poez delente rere-guarde.

1105 « Ki ceste fait, jamais n'en ferat altre. »

Respunt Rollanz : « Ne dites tel ultrage.

« Mal seit de Y coer ki el' piz se cuardetl « Nus remeindrum en
estai en la place;

« Par nus i iert e li colps e li caples. » Aoi.

1110 Quant Rollanz veit que bataille serat,

Plus se fait fiers que leun ne leuparz ;

Franceis escriet, Olivier apelat ;

« Sire cumpainz, amis, ne V dire ja.

« Li Emperere ki Franceis nus laissât,

1115 « Itels vint milie en mist à une part,

« Sun escientre, nen i out un cuard.

« Pur sun seignur deit hum souffrir granz maïs. « E endurer e
forz freiz e granz calz.

« Si'n deit hum perdre de Y sanc e de la carn. 1120 « Fier de la
lance e jo de Durendal,

« Ma bone espée que li Reis me dunat.

(c Se jo i moerc, dire poet ki Y avrat,

« Que ele fut à nobilie vassal 1 »

Aoi.

Roland est preux, mais Olivier est sage;

Ils sont tous deux de merveilleux courage.

Puis d'ailleurs qu'ils sont à cheval et en armes,

Ils aimeraient mieux mourir qu'esquiver la bataille.

Les comtes ont l'âme bonne, et hautes sont leurs paroles... Fé-
lons païens chevauchent par grande ire.

« Voyez un peu, Roland, » dit Olivier;

« Les voici près de nous, et Charles est trop loin.

« Ah! vous n'avez pas voulu sonner de votre cor;

« Le Roi serait ici , et nous ne serions pas en danger.

« Mais ceux qui sont là -bas ne méritent aucun blâme;

« Jetez les yeux là -haut, vers les défilés d'Aspre :

« Vous y verrez dolente arrière-garde

« Tel s'y trouve aujourd'hui qui plus jamais ne sera dans une
autre.

« — Ne parlez pas aussi follement, » répond Roland.

<c Maudit soit qui porte un lâche cœur au ventre!

« Nous tiendrons pied fortement sur la place :

« De nous viendront les coups, et de nous la bataille! »

Quand Roland voit qu'il y aura bataille,

Il se fait plus fier que lion ou léopard.

Il interpelle les Français , puis Olivier :

« Ne parle plus ainsi, ami et compagnon; cc L'Empereur, qui nous laissa ses Français,

« A mis à part ces vingt mille que voici.

« Pas un lâche parmi eux, Charles le sait bien.

« Pour son seigneur on doit souffrir grands maux,

« Endurer le chaud et le froid ,

« Perdre de son sang et de sa chair.

cc Fi'appe de ta lance, Olivier, et moi, de Durendal,

« Ma bonne épée que me donna le Roi.

<c Et si je meurs, qui l'aura pourra dire :

« C'était l'épée d'un noble vassal 1 »

D'autre part est Parcevesques Turpins :

1125 Sun cheval brochet, muntet sur un lariz;

Franceis apelet, un sermun lur ad dit :

« Seignurs baruns, Caries nus laissât ci.

« Pur nostre rei devum nus bien mûrir;

« Cbrestientet aidiez à sustenir.

1130 « Bataille avrez, vus en estes tuit fid,

« Kar à voz oilz veez les Sarrazins.

« Clamez vos culpes , si preiez Deu mercit.

« Asoldrai vus pur voz an mes guarir; a Se vus murez , esterez
seint martir :

1135 « Sièges avrez el1 greignur Pareïs. »

Franceis descendent, à tere se sunt mis,

E PArcevesques de Deu les beneïst :

Par penitence lur cumandet à ferir. Aoi.

XCv

Franceis se drecent, si se metent en piez, 1140 Bien sunt asolt,
quite de lur pecchiez;

E PArcevesques de Deu les ad seigniez.

Pois, sunt muntet sur leur curanz destriers; Adubet sunt à lei
de chevaliers,

E de bataille sunt tuit apareilliet.

1145 Li quens Rollanz en apelet Olivier :

« Sire cumpainz , mult bien le disiez « Que li quens Guenes
nus ad tuz engigmez ; « Pris en ad or e avoir e deniers;

« Li Emperere nus devrait bien vengier.

1135. El' greignur Pareïs. « Qu'estce que la mort laisse subsis-
ter chez les héros d'Homère? Une âme, une vaine image, qui, dès
que la vie a abandonné les ossements, s'échappe et voltige
comme un songe.» (Giguct, Essai d'encyclopédie homérique , p.
626.) L'auteur du Roland, au contraire, et tous les

auteurs de nos Chansons de geste , possédaient sur l'autre vie
les notions très nettes de la doctrine chrétienne. Le paradis est
pour eux le lieu des âmes saintes, le lieu où elles contemplent
Dieu. Partout on voit , dans nos poèmes , les Anges emporter au
ciel les âmes dos élus, et les Démons traîner en enfer

XCV

Français se redressent, se remettent en pied;

Les voilà absous et quittés de tous leurs péchés.

L'Archevêque leur a donné sa bénédiction au nom de Dieu;

Puis ils sont montés sur leurs destriers rapides, ils sont armés
en chevaliers Et tout disposés pour la bataille.

Le comte Roland appelle Olivier :

« Sire compagnon , vous le savez ,

« C'est Ganelon qui nous a tous trahis;

« Il en a reçu bons deniers en argent et en or.

« L'Empereur devrait bien nous venger.

D'autre part est l'archevêque Turpin;

Il pique son cheval, et monte sur une colline;

Puis s'adresse aux Français , et leur fait ce sermon:

« Seigneurs barons, Charles nous a laissés ici,

« C'est notre roi : notre devoir est de mourir pour lui.

« Chrétienté est en péril, maintenez- la.

« Il est certain que vous aurez bataille ;

« Car, sous vos yeux, voici les Sarrasins, a Or donc , battez votre coulepe , et demandez à Dieu merci. « Pour guérir vos âmes, je vais vous absoudre.

« Si vous mourez , vous serez tous martyrs :

« Dans le grand Paradis vos places sont toutes prêtes. » Français descendent de cheval, s'agenouillent à terre,

Et l'Archevêque les bénit de par Dieu :

« Pour votre pénitence, vous frapperez les païens. »

les âmes des damnés. Il est digne de remarque que nos poètes ont toujours professé le dogme de l'éternité des peines : Diable emportent Vanme en enfer à tous dis. Quant aux images dont ils se servent pour peindre le Paradis, elles ne sont ni très variées ni très compliquées. La plus populaire est celle-ci :

« Les saintes fleurs du Paradis. » Se figurer le Paradis comme un jardin plein de belles fleurs ! Cette conception est en vérité toute militaire et s'explique par la loi des contrastes. Tous les vieux soldats aiment les fleurs. »

(L'Idée religieuse dans les Chansons de geste , par L. G., p. 29.)

1150 « Li reis Marsilies de nus ad fait marchiet « Mais as espées l'estuvrat eslegier.

XGVII

As porz d'Espaigne en est passez Rollans Sur Veillantif , sun bon cheval curant ;

Portet ses armes, mult li sunt avenanz ;

1155 E sun espïet vait li ber palmeiant,

Cuntre le ciel vait ramure turnant,

Laciet en sum un gunfanun tut blanc ;

Les renges d'or li sunt as mains batant ;

Cors ad gaillart, le vis clerc e riant.

1160 E sis cumpainz après le vait sivant;

E cil de France le cleiment à guarant.

Vers Sarrazins reguardet fièrement,

E vers Franceis e hurnles e dulcement.

Si lur ad dit un mot curteisement :

1165 « Seignurs baruns , suef pas alez tenant.

« Cist païen vunt grant martirie querant;

« Encoi avrum un eschec bel e gent :

« Nuis reis de France n'out unkes si vaillant. » A cez paroles
vunt les oz ajustant.

XCVI¹I

1170 Dist Oliviers : « N'ai cure de parler.

« Vostre olifant ne deignastes suner,

« Ne de Carlun mie vus nen avrez;

« Il n'en set mot, n'i ad culpe li ber.

« Cil ki là sunt ne funt mie à blasmer. 1175 « Kar chevalchiez à
quunque vus puez,

« Seignurs baruns , el' camp vus retenez. « Pur Deu vus pri ,
bien seiez purpenset « De colps ferir, e recevoir e duner.

cc L'enseigne. Carie n'i devum ublier. * 1180 À icest mot unt
Franceis escriet.

Ki dune oïst Munjoie demander,

ÂOI^o

Aoi.

« Quant au roi Marsile, il a fait marché de nous,

« Mais c'est avec nos épées qu'il sera payé. »

Aux défilés d'Espagne passe Roland Sur Yeillantif, son bon cheval courant.

Ses armes lui sont très avenantes ;

Il s'avance, le baron, avec sa lance au poing

Dont le fer est tourné vers le ciel

Et au bout de laquelle est lacé un gonfanon tout blanc.

Les franges d'or lui descendent jusqu'aux mains.

Le corps de Roland est tout gaillard, son visage est clair et riant. Sur ses pas marche Olivier, son ami ;

Et ceux de France, le montrant : « Voiià notre champion, » s'écrient-ils.

Sur les Sarrasins il jette un regard fier,

Mais humble et doux sur les Français ;

Puis, leur a dit un mot courtois :

cc Seigneurs barons , allez au petit pas.

« Ces païens, en vérité, viennent ici chercher grand martyr « Le beau butin que nous aurons aujourd'hui!

« Aucun roi de France n'en fit jamais d'aussi riche. »

A ces mots, les deux armées se rencontrent.

« Point n'ai souci de parler; » dit alors Olivier. k Vous n'avez pas daigné sonner de votre cor,

« Et voici que le secours de Charles vous fera défaut.

« Certes il n'est pas coupable: car il n'en sait mot, le baron, «
Et ceux qui sont là -bas ne sont point à blâmer. k Maintenant,
chevauchez du mieux que vous pourrez, Seigneurs barons, et ne
reculez point.

« Au nom de Dieu, ne pensez qu'à deux choses:

« A recevoir et à donner de bons coups.

« Et n'oublions pas la devise de Charles. »

A ce mot, les Français ne poussent qu'un seul cri :

« Monjoie! » Qui les eût entendus crier de la sorte

De vasselage li poüst remembrer.

Pois, si chevalchenfc, Deus! par si grant fiertet! Brochent ad
ait pur le plus tost aler;

1185 Si vunt ferir, — que fereient-il el? —

E Sarrazin ne's unt mie dutez.

Francs e paiens as les vus ajustez... Aoi.

LA MÊLÉE

Li niés Marsilie (il ad num Aelrot)

Tut premereins chevalchet devant Tost.

Armes out boues, cheval curant e fort ;

1190 De noz Franceis vait disant si mais moz « Feluns Franceis, hoi justerez as noz.

« Traït vus ad ki à garder vus out;

« Fols est li Reis ki vus laissât as porz.

« Encoi perdrat France dulce sun los,

1195 « Caries li Magnes le destre braz de Y cors, cc Li port d'Espaigne en serunt à repos. » Quant Tôt Rollanz, Deus! si grant doel en out! Sun cheval brochet de ses esperuns d'or.

Yait le ferir li Quens quanque il pout .

L'escut li fraint e Tosbere li desclot,

Sa grant espée li ad mis ens el* cors 1200 Trenchet le piz , si li briset les os ,

Tute l'eschine li deseivret de Y dos,

Od sun espiet l'anme li getet fors,

Empeint le bien, fait li brandir le cors,

Pleine sa hanste de Y cheval l'abat mort ;

1205 En dous meitez li ad brisiet le col.

(jT® As les vus ajustez. Toutes les batailles racontées dans nos poèmes se ressemblent. Deux armées arrivent en présence l'une de l'autre; les plus forts et les mieux armés sortent des rangs et en viennent aux mains. Une

bataille alors n'est qu'une série de duels , une partie de barres sanglante, « Suivant le bon ou le mauvais succès de ces engage-

ments particuliers, les masses avancent ou reculent jusqu'au moment où l'un des deux

Eût eu l'idée du courage.

Puis ils chevauchent, Dieu! avec quelle fierté!

Pour aller plus rapidement, donnent un fort coup d'éperon, Et (que feraient-ils autre chose?) se jettent sur l'ennemi. Mais les païens n'ont pas peur :

Voilà Français et Sarrasins aux prises..

LA MÊLÉE

XCIX

Le neveu de Marsile (il s'appelle Aelroth)

Chevauche tout le premier devant l'armée païenne;

Il a de bonnes armes , un fort et rapide cheval.

Quelles injures il jette à nos Français!

« Félons Français , vous allez aujourd'hui lutter avec les noires
« Qui devait vous défendre vous a trahis,

« Votre empereur est fou qui vous a laissés dans ces défilés :

« C'en est fait aujourd'hui de l'honneur de douce France,

« Et Charles le Grand va perdre ici le bras droit de son corps.

« L'Espagne enfin sera en repos. »

Roland l'entend: grand Dieu, quelle douleur!

11 éperonne son cheval de ses éperons d'or,

Du plus rude coup qu'il peut porter, le Comte frappe le païen.
(§) J1 fracasse l'écu d'Aelroth , lui rompt les mailles de son haubert,

Lui enfonce sa grande épée au corps,

Lui tranche la poitrine, lui brise les os,

Lui sépare toute l'échine du dos

Et, avec sa lance, lui jette l'âme hors du corps.

Le coup est si rude qu'il fait chanceler le corps du Sarrasin,

Si bien que Roland, à pleine lance, l'abat mort de son cheval
Et que le cou du païen est en deux morceaux.

partis cède absolument le champ de bataille. Le lendemain on enterre les morts, et tout recommence de plus belle. » (Histoire littéraire, xxn, 717.) On pourra lire, comme type de bataille, les pages 30 et suiv. de Renaus

de Montauban (édit Michelant), les pp. 95 et suiv. de Raoul de Cambrai (édit. Leglay). Cf Garin le Lober ain, édit. P. Paris, i, p. 14. = Il y aurait un grand intérêt à comparer ces batailles avec celles que raconte Homère.

Ne laisserat, ço dist, que n'i parolt :

« Ullre, culverz! Caries n'est mie fols,

« Ne traïsun unkes amer ne volt.

« Il flst que pruz qu'il nus laissât as porz;

1210 « Iloi n'en perdrai France dulce sun los.

« Ferez i, Franc. Nostre est li premiers colps.

« Nus a\um dreit, mais cist glutun unt tort. » Aor.

Uns dux i est, si ad num Falsarun;

Icil ert frere à l'rei Marsiliun :

1215 Il tint la tere Dathan e Abirun;

Suz ciel nen ad plus encriesme felun.

Entre les oilz mult out large le frunt,

Grant demi pied mesurer i pout hum.

Asez ad doel quant vit mort sun nevuld : 1220 Ist de la presse,
si se met à bandun E si escriet l'enseigne paienur.

Envers Franceis est mult cuntrarius :

« Encoi perdrat France dulce s'honor. »

Ot F Oliviers, si 'n ad mult grant irur:

1225 Le cheval brochet des ories esperuns,

Vait le ferir en guise de barun ,

L'escut li fraint e l'osberc li derumpt,

EF cors li met les pans de F gunfanun, Pleine sa hanste l'abat
mort des arçuns. 1230 Guardet à tere, veit gésir le glutun,

Si li ad dit par mult hère raisun :

« De voz manaces, culverz, jo nen ai suign.

1225. Ories esperuns. « L'éperon, aux xie-xne siècles , était d'or ou doré. Sa forme générale n'a pas changé.

C'est une talonnière , à deux branches recourbées , attachée au pied par une bride et un sous - pied , et portant une tige pointue destinée à aiguillonner le cheval. L'extrémité seule de la tige a

varié dans sa disposition. Jusqu'aux premières années du xme siècle , les sceaux représentent l'éperon armé d'un petit fer de lance qui est de forme conique ou losangée. » (Demay, le Costume de guerre, p. 145.)

1229. Arçons. « Les arçons , ce sont les parties les plus relevées en avant

Roland cependant ne laissera pas de lui parler :

« Va donc, misérable, et sache bien que Charles n'est pas fou «
Et qu'il n'aima jamais la trahison.

« En nous laissant aux défilés, il a agi en preux,

« Et la France aujourd'hui ne perdra pas sa gloire. K

« Frappez, Français, frappez : le premier coup est nôtre.

« C'est à ces gloutons qu'est le tort, c'est à nous qu'est le droit,
»

H y a là un duc du nom de Fausseron :

C'est le frère du roi Marsile.

Il tient la terre de Dathan et Abiron ,

Et il n'est pas sous le ciel d'homme plus insolent ni plus félon.
Entre ses deux yeux il a le front énorme ,

Et l'on y pourrait mesurer un grand demi -pied.

A la vue de son neveu mort, il est tout saisi de douleur,

Sort de la foule, se précipite,

Jette le cri des païens

Et, dans sa rage contre les Français :

« C'est aujourd'hui, » dit -il, « que douce France va perdre son honneur. »

Olivier l'entend, il en a grande colère :

Des deux éperons d'or, pique son cheval

Et va frapper Fausseron d'un vrai coup de baron.

Il lui brise l'écu, lui rompt les mailles de son haubert,

Lui plonge dans le corps les pans de son gonfanon ,

Et, à pleine lance, l'abat mort des arçons.

Alors il regarde à terre , et , y voyant le misérable étendu ,

Il lui dit ces très Itères paroles :

« Point n'ai souci , lâche , de vos menaces.

et en arrière de la selle, dont les Orientaux ont conservé la forme et le vaste développement. Arcioves vocamus ab areu , quod in modum arcus sint in curvi. (Saumaise.) — Plusieurs ar-

çons de derrière, des xn8, xme et xiv8 siècles, sont parvenus jusqu'à nous, les uns en métal repoussé, émaillé ou ciselé,

les autres en bois sculpté. = « Pierre de Blois, au xn6 siècle, parle de combats de cavalerie peints sur les arçons (?) , et le moine Théophile décrit cette ornementation comme étant de vogue, et dès longtemps établie. » (Glossaire des émaux j par L. de Laborde, au mot Arçons .)

« Ferez i, Franc, kar très bien les veintrum. »

Munjoie escriet, ç' est Renseigne Carlun. Aoi

1235 Uns reis i est, si ad num Corsablis;

Barbarins est , d'un estrange païs.

Si apelat les altres Sarrazins :

« Ceste bataille bien la poüm tenir,

« Kar de Franceis i ad asez petit;

1240 « Gels ki ci sunt devum avoir mult vils :

« Ja pur Carlun n'i iert uns suis guariz.

« Or est li jurz que l's estuvrat mûrir. j>

Bien l'entendit 1' arcevesques Turpins,

Suz ciel n'ad hume que tant voeillet haïr;

1245 Sun cheval brochet des esperuns d'or fin,

Par grant vertut si l'est alez ferir,

L'escut li frainst, l'osberc li descunfist,

Sun grant espïet par mi le cors li mist:

Empeint le bien que mult le fait brandir,

1250 Pleine sa hanste l'abat mort eP chemin.

Guardet à tere, veit le glutun gésir,

Ne laisserat que n'i parolt, ço dit :

« Culverz paiens, vus i avez mentit;

« Caries mis sire nus est guarant tuz dis :

1255 « Nostre Franceis n'unt talent de fuïr.

« Voz cumpaignuns ferum trestuz restifs.

« Nuvele mort vus estuvrat suffrir.

« Ferez, Franceis : nuis de vus ne s'ublit!

« Cist premiers colps est nostre, Deu mercit. »

1260 Munjoie escriet pur le camp retenir. Àci

E Gerins fiert Malprimis de Brigal.

Sis bons escuz un denier ne li valt;

« Frappez, Français, frappez, nous les vaincrons! »

Puis : « Monjoie! » s'écrite-t-il. C'est le cri de l'Empereur.

Il y a là un roi du nom de Corsablis;

Il est de Barbarie , d'un pays lointain.

Le voilà qui se met à interpeller les autres païens :

« Nous pouvons aisément soutenir la bataille :

« Les Français sont si peu!

« Ceux qui sont devant nous sont à dédaigner;

« Pas un n'échappera, Charles n'y peut rien ,

« Et voici le jour qu'il leur faudra mourir. »

L'archevêque Turpin l'entend :

Il n'est pas d'homme sous le ciel qu'il haïsse autant que ce païen ;

Des éperons d'or fin il pique son cheval Et va frapper sur Cor-sablis un coup terrible.

L'écu est mis en pièces, le haubert en lambeaux;

Il lui plante sa lance au milieu du corps.

Le coup est si rude que le Sarrasin chancelle :

A pleine lance, Turpin l'abat mort sur le chemin;

Puis regarde à terre et y voit le glouton étendu.

Il ne laisse pas de lui parler, et lui dit :

« Vous en avez menti, lâche païen;

« Mon seigneur Charles est toujours notre appui,

« Et nos Français n'ont pas envie de fuir.

cc Vos compagnons, nous saurons bien les arrêter ici,

« Et quant à vous, c'est une nouvelle mort qui vous attend.

« Frappez, Français: que pas un de vous ne s'oublie. k Le premier coup est nôtre, Dieu merci! »

Puis: « Monjoie ! Monjoie! » s'écrie-t-il, pour rester maître du champ.

CH

Malprime de Brigal est frappé par Gerin; Son bon écu ne lui sert pas pour un denier :

Tute li fraint la bucle de cristal,

L'une meitiet ii turnet cuntreval;

1265 L'osberc li rumpt entresque à la carn,

Sun bon espïet enz el' cors li enbat :

Li paiens ehiet cuntreval à un quas,

L'anme de lui enportet Satanas. Aoi,

cm

E sis cumpainz Geriers fiert l'Amurafle :

1270 L'escut li fraint e l'osberc li desmailet,

Sun bon espïet li met en la curaille,

Empeint le bien, par mi le cors li passet,

Que mort l'abat el' camp, pleine sa hanste.

Dist Oliviers : « Gente est nostre bataille. » Aoi.

1275 Samsun li dux vait ferir l'Almaçur,

L'escut li frait k' est ad or e à flurs.

Li bons osbercs ne li est guarant prud ;

Le coer li trenchet , le firie e le pulmun ,

Que mort l'abat, qui qu'en peist o qui nun.

1280 Dist l'Arcevesques : « Gist colps est de barun. ». Aoi.

E Anseïs laisset le cheval curre ,

Si vait ferir Turgis de Turteluse :

L'escut li frait desuz l'orée bucle ,

De sun osberc li derumpit les doubles,

1285 De T bon espïet el' cors li met l'amure ,

Empeinst le bien, tut le fer li mist ultre,

Pleine sa hanste el' camp mort le tresturnet.

Ço dist Rollanz : « Cist colps est de produme. » Aoi.

1263. La bucle . C'est la proéminence qni est au centre de Vécu, l'antique umbo que l'on trouve dans le bouclier gaulois, romain et frank. (Voir un dessin très curieux dans Y Histoire

du costume de J. Quiclierat , p. 89.) Le3 bucles des écus étaient composées d'une armature en fer qui faisait saillie , qui formait mamelon. Dans les écus de luxe on réservait parfois un creux au milieu

La boucle de cristal en est brisée ,

Et la moitié en tombe à terre.

Son haubert est percé jusqu'à la chair,

Et Gerin lui plante au corps sa bonne lance. Le païen tombe à terre , d'un seul coup ; Satan emporte son âme.

cm

Le compagnon de Gerin , Gerier, frappe l'Amirafle ;

Il brise l'écu et démaille le haubert du païen ,

Lui plante sa bonne lance au cœur,

Le frappe si bien qu'il lui traverse tout le corps, X Et qu'à pleine lance il l'abat mort à terre.

« Belle bataille, » s'écrie Olivier.

Cl V

Le duc Samson va frapper l'Aumaçour ;

Il lui brise l'écu couvert de fleurons et d'or ;

Son bon haubert ne le garantit pas.

Samson lui tranche le cœur, le foie et le poumon , X Et (qu'on s'en afflige ou non!) l'abat raide mort.

« Yoilà un coup de baron , » dit l'Archevêque.

Anséis laisse aller son cheval Et va frapper Turgis de Tortosa.

Au-dessous de la boucle dorée il brise l'écu,

Rompt la double étoffe qui garnit le haubert ,

Lui plante au corps le fer de sa bonne lance ,

Et le frappe d'un si bon coup que tout le fer le traverse. A pleine lance, il le renverse mort.

« C'est le coup d'un brave, » s'écrie Roland.

de cette armature, et l'on y mettait une boule de métal précieux ou de cristal.

De là ces mots : bucle rie cristal ou bucle d'or mier. Cf. bucle orée, etc.

1284. Les doubles. Il est difficile de

savoir s'il s'agit ici de doubles mailles, ou de cette étoffe qui , sans doute , servait encore de doublure au haubert.

Nous penchons pour ce dernier sens.

Cf. le v, 995.

E Engeliers, li Guascuinz de Burdele,

1290 Sun cheval brochet, si li laschet la resne, Si vait ferir Escremiz de Yalterne :

L'escut de P col li fraint e escantelet,

De sun osberc li rumpit la ventaille;

Si T fiert el' piz entre les dous furches, 1295 Pleine sa hanste Pabat mort de la sele. Après, li dist : « Turnet estes à perte. »

E Otes fiert un païen, Estorgant,

Sur sun escut, en la pene devant,

Que tut li trenchet le vermeill e le blanc ; 1300 De son osberc li
ad rumpit les pans,

EP cors li met sun bon espiet trenchant, Que mort Pabat de
sun cheval curant.

Après, li dist : « De mort n'avrez guarant.

E Berengiers il fiert Estramaris,

1305 L'escut li frainst, Posberc li descunfist, Sun fort espiet
par mi le cors li mist,

Que mort Pabat entre mil Sarrazins.

Des duze pers li dis en sunt ocis;

Ne mès que dous n'en i ad remés vifs : 1310 Ço est Chernubles
e li quens Margariz.

Margariz est mult vaillant chevaliers,

E bels e forz e isnels e legiers ;

Le cheval brochet, vait ferir Olivier, L'escut li fraint suz la
bucle d'or mier, 1315 Lez le costet li cunduist sun espiet,

Engelier, le Gascon de Bordeaux ,

Pique des deux son cheval, lui lâche les rênes,

Et va frapper Escremis de Yaltierra.

Il met en pièces l'écu que le païen porte au cou,

Lui déchire la ventaille du haubert,

Le frappe en pleine poitrine, entre les deux épaules,

Et, à pleine lance, l'abat mort de sa selle.

« Vous êtes tous perdus, » s'écrie-t-il.

Othon va frapper un païen, Estorgant,

Tout au-devant de l'écu, sur le cuir :

Il en enlève les couleurs rouge et blanche;

Puis déchire les pans du haubert,

Lui plante au corps son bon épieu tranchant,

Et l'abat mort de son cheval courant.

« Personne, » dit-il alors, « personne ne vous sauvera de la mort.» CVI1I

Bérenghier frappe Estramaris ,

Brise l'écu , met le haubert en morceaux ,

Lui plante au corps son bon épieu tranchant,

Et l'abat mort entre mille Sarrasins.

Des douze pairs païens, dix sont déjà tués;

Il n'en reste plus que deux vivants :

Chernuble et le comte Margaris.

Margaris est un très vaillant chevalier,

Beau, fort, léger, rapide;

Il pique des deux son cheval et va frapper Olivier.

Au-dessous de la boucle d'or pur, il brise Pécu ,
Et lui porte un coup de lance le long des côtes.
Deus le guarit, qu'el' cors ne Y ad tuchiet;
La hanste fruisset, mie n'en abatiet.
Ultre s'en vait qu'il n'i ad encumhrier ,
Sunet sun graisle pur les soens ralier. Aol
1320 La bataille est merveilluse e cumune.
Li quens Rollanz mie ne s'asoïret,
Fiert de V espïet tant cum hanste li duret,
A quinze colps l'ad il fraite e rumpue ;
Trait Durendal, sa bone espée nue.
1325 Sun cheval brochet, si vait ferir Chernuble :
L'helme li freint ù li carbuncêe luisent,
Trenchet la coife e la cheveleüre,
Si li trenchat les oilz e la faiture,
Le blanc osberc dunt la maile est menue 1330 E tut le cors
tresqu'en la furcheüre,
Enz en la sele ki est à or batue.
El' cheval est l'espée aresteüe :
Trenchet l'eschine, une n'i out jointure;

Tut abat mort el' prêt sur l'herbe drue.

1335 Après , li dist : « Culverz , mar i moïstes ; cc De Mahum-
met ja n'i avrez aiïde.

« Par tel glutun nTert bataille hoi vencue. » Aon

Li quens Rollanz par mi le camp chevalchet , Tient Durendal
ki bien trenchet e bien taillet, 1340 Des Sarrazins lor fait mult
grant damage.

Ki lui veïst l'un jeter mort sur T altre,

Le sanc tut cler gésir par cele place!

1326. L'helme ù U carbuncle luisent .

Le heaume, comme nous l'ayons dit, est en forme de cône ; il
est bordé d'un cercle, d'une bande de métal qui est ornementée.
Et il est souvent renforcé dans toute sa hauteur par quatre autres
ban-

des de métal, également ornementées , lesquelles viennent
aboutir et se croiser à sou sommet. C'est sur ces bandes et sur le
cercle que l'on plaçait des pierres précieuses ou de la verroterie.
Voyez Demay, Le Costume de guerre, p. 132.

Dieu préserve Olivier, si bien que le coup ne le touche pas ; La
lance effleura sa chair, mais n'en enleva point.

Margaris alors va plus loin, sans encombre,

Et sonne de son cor pour rallier les siens.

La bataille est merveilleuse, la bataille est une mêlée :

Le comte Roland ne craint pas de s'exposer.

Il frappe de la lance tant que le bois lui dure ;
Mais voilà que quinze coups l'ont brisée et perdue.
Alors Roland tire Durendal, sa bonne épée nue,
Éperonne son cheval et va frapper Chernuble.

Il met en pièces le heaume du païen où les
escarboucles élinceïlent,

Lui coupe en deux la coiffe et la chevelure,
Lui tranche les yeux et le visage,
Le blanc haubert aux mailles si fines,
Tout le corps jusqu'à l'enfourchure
Et jusque sur la selle, qui est couverte de lames d'or.
L'épée entre dans le corps du cheval ,
Lui tranche l'échine sans chercher le joint,
Et sur l'herbe drue abat morts le cheval et le cavalier :

« Misérable, » lui dit-il ensuite, « tu fus mal inspiré de venir
ici ;

« Ton Mahomet ne te viendra point en aide, a Et ce n'est pas
par un tel glouton que cette victoire sera gagnée! »

Par le champ de bataille chevauche le comte Roland ,
Sa Durendal au poing, qui bien tranche et bien taille,
Et qui fait grande tuerie des Sarrasins.

Ah! si vous aviez vu Roland jeter un mort sur un autre mort,

Et le sang tout clair inondant le sol ! Si

1331. La sele... La selle comprend à cette époque : 1® des arçonnieres; 2° des quartiers coupés carrément et enrichis de broderies quadrillées; 3° deux sangles, distantes l'une de l'autre; 4° un poitrail formé d'une

bande de cuir à franges ; 5® des étriei*3 arrondis et surbaisés , lesquels sont suspendus par des étrivières tantôt de cuir, tantôt de chaînette ; 6® une couverture carrée. Voy. Demay, Le Costume de guerre , p. 163.

Sanglent en ad e l'osberc e la brace,

Sun bon cheval eP col e es espalles.

1345 E Oliviers de ferir ne se target.

Li duze Per n'en deivent avoir blasme,

E li Franceis i fièrent e si caplent.

Moerent païen e alquant en i pasment.

Dist PArcevesques : « Bien ait nostre barnages ! »

1350 Munjoie escriet, ço est Penseigne Carie. Aoi,

CX

E Oliviers chevalchet par Pestur.

Sa hanste est fraite , n'en ad que un trunçun ;
E vait ferir un païen , Malsarun.
L'escut li fraint k' est ad or e à durs,
1355 Fors de la teste li met les oilz ambsdous,
E la cervèle li chiet as piez desuz :
Mort le tresturnet od tut set cenz des lur.
Pois, ad ocis Turgin e Estorgus ;
La hanste escliket e briset jusqu'as puignz.
1360 Ço dist Rollanz : « Cumpainz, que faites vus?
« En tel bataille n'ad cure de bastun ;
« Fers e aciers i deit avoir valor.
« U 'st vostre espée ki Halteclere ad num?
« D'or est li helz e de cristal li punz.
1365 « — Ne la pois traire, » Oliviers li respunt,
cc Kar de ferir ai jo si grant bosuign. » Aoi.

CXII

Danz Oliviers trait ad sa boue espée Que sis cumpainz li ad tant demandée,

E il li ad cum chevaliers mustrée.

1363. TJ est V espée ki Halteclere ad •num. L'épée Hauteclaire est, d'après plusieurs de nos vieux poèmes, l'œuvre du forgeron Veland ; d'après quelques autres, de Munificant. L'auteur de Qi-

rars de Viane nous raconte tout au long l'histoire de cette fameuse épée : « Elle appartenait autrefois à l'empereur de Rome Closamont, qui la perdit dans un bois. Des faucheurs la retrouvèrent

Roland est rouge de sang; rouge est son haubert, rouges sont ses bras,

Rouges sont les épaules et le cou de son cheval.

Pour Olivier, il ne se met pas en retard de frapper.

Les douze Pairs aussi ne méritent aucun blâme ;

Tous les Français frappent , tous les Français massacent.

.Et les païens de mourir ou de se pâmer :

« Vivent nos barons ! » dit alors l'Archevêque :

« Monjoie! » crie-t-il, « Monjoie! C'est le cri de Charles. »

CXI

Parmi la bataille chevauche Olivier ;

Le bois de sa lance est brisé, il n'en a plus qu'un tronçon au poing. Alors il va frapper un païen , du nom de Mausseron.

Il lui brise l'écu , qui est couvert d'or et de fleurons ,

Il lui jette les deux yeux hors de la tête,
Et la cervelle du païen lui tombe aux pieds.
Bref il le renverse mort avec sept cents de sa race.
Puis, il a tué Turgis et Estorgous;
Mais cette fois sa lance se brise en éclats jusqu'à son poing :
« Que faites -vous , compagnon? » lui crie Roland,
« Ce n'est pas un bâton qu'il faut en telle bataille,
« Mais il n'y a de bon que le fer et l'acier.
« Où donc est votre épée qui s'appelle Hauteclaire?
« Sa garde est d'or, et son pommeau de cristal.
« — Je n'ai pas le temps de la tirer, » répond Olivier;
« J'ai trop besoin de frapper ! »

CXÎII

Mon seigneur Olivier a tiré sa bonne épée,
Que lui a tant demandée son compagnon Roland ,
Et, en vrai chevalier, il la lui a montrée.
et l'apportèrent au Pape. Pépin s'en empara , lorsqu'il vint à Rome ; puis il la donna au duc Beuves, qui la vendit à un Juif. Et c'est ce Juif qui la céda à Olivier, au moment même
où il allait engager, sous les murs de Vienne, son grand duel avec Roland.»

Cf. la note de Génin, à la p. 390 de son édition de la Chanson de Roland,

1370 Fiert un païen, Justin de Val-Ferrée;

Tute la teste li ad par mi sevrée ,

Trenchet le cors e la brunie safrée ,

La bone sele ki ad or est gemmée,

E à P cheval ad Peschine colpée :

1375 Tut abat mort devant lui en la prée.

Ço dist Rollanz : « Or vus receif jo frere. .

« Pur itels colps nus aimet P Emperere. »

De tûtes parz est Munjoie escriée. Aol

CXIV

Li quens Gerins siet eP cheval Sorel ,

1380 E sis cumpainz Geriers en Passe- Cerf;

Laschent lur resnes, brochent ambdûi ad ait E vunt ferir un païen, Timozel,

L'uns en Pescut e li altre en Posberc ;

Lur dous espiez enz eP cors li unt frait,

1385 Mort le tresturnent très en mi un guaret.

Ne P oï dire ne jo mie ne Psai

Li quels d'els dous en fut li plus isnels...

Esperveris i fut, li ûlz Borel :

ïcel ocist Engeliens de BurdeL 1390 E PARcevesques lur ocist
Siglorel,

L'encanteür ki ja fut en enfer;

Par artimal Pi cunduiست Jupiter.

Ço dist Turpins : « Icist est mult fel. »

Respunt Rollanz : « Vencuz est li culverz.

1395 « Oliviers frere, itel colp me sunt bel. » Aoi.

GXV

La bataille est adurée endementres:

Franc e païen merveillus colps i rendent.

Fièrent li un , li altre se défendent.

1379.SoreZ.Nous avons fait de «Sorel» 1 justifié par le vers
suivant : le manule nom d'un cheval, ce qui nous semble j écrit de
Lyon donne Morel. Cf. les noms

Il en frappe un païen, Justin de Val -Ferrée,

Lui coupe en deux morceaux la tête,

Lui tranche le corps et le haubert brodé,

Avec la bonne selle où brillent les pierreries et l'or.

11 tranche aussi l'échine du destrier,

Et abat mort sur le pré le cheval avec le cavalier:

« Ah! désormais, » s'écrie Roland, « je vous regarde comme « un frère.

« Voilà bien les coups qui nous font aimer de l'Empereur. »

Et de toutes parts on entend ce cri : « Monjoie ! »

Voici sur son cheval Sorel le comte Gerin,

Et son compagnon Gerier sur Passe -Cerf.

Ils leur lâchent les rênes, et d'éperonner vivement.

Tous deux vont frapper le païen Timozel ;

L'un l'atteint à l'écu, l'autre au haubert.

Ils lui brisent leurs deux lances dans le corps Et l'abattent raide mort au milieu d'un guéret.

Je ne sais point, je n'ai jamais entendu dire Lequel des deux fut alors le plus rapide...

Espreveris était là, le fils de Borel :

Il meurt de la main d'Engelier de Bordeaux.

Puis l'Archevêque tue Siglorel ,

Cet enchanteur qui avait déjà été dans l'enfer,

Où Jupiter l'avait conduit par l'art du diable :

« Voilà un grand félon, » dit Turpin.

« — Le misérable est vaincu, » répond Roland.

« Frère Olivier, ce sont là les coups que j'aime. »

GXV

La bataille cependant est devenue très rude :

Français et païens y échangent de beaux coups, les uns attaquent, les autres se défendent.

donnés par nos épiques aux chevaux de ! pelle Broiefort ; celui de Renaud de nos autres héros : le cheval d'Ogier s'ap- 1 Montauban, IJayarÆ; celui de Guillaume

Tante hanste i ad e fraite e sanglente,

1400 Tant gunfanun rumput e tante enseigne! Tant bon Fran-
ceis i perdent lur juvente ! Ne reverront lur meres ne lur femmes,

Ne cels de France ki as porz les atendent. Caries li Magnes en
pluret, si s' dementet. 05 De ço qui call? N'en avrunt succurance.
Malvais servise le jur lur rendit Guenes Qu'en Sarraguce sa mais-
niée alat vendre. Pois en perdit e sa vie e ses membres,

El' plait ad Ais en fut jugiez à pendre; 1410 De ses parenz en-
sembl'od lui tel trente Ki de mûrir n'en ourent espairnance.

GXVI (??)

Reis Almaris , od la sue cumpaigne ,

Par un destreit merveillus e es tr ange,

Vait à Gualtier ki guardet la muntaigne E les destreiz devers
les porz d'Espaigne :

« Guenes li fel, » disl Gualtiers li catanies , & De nus ad fait
mult dulurus escange. »

CXVI

Reis A Imaris est sur le muni venuz,

E de paicns seisanle milie od lui .

Franceis asaillenl par force e par vertut, Par grant irur trestuz
les unt feruz ,

Tu z les unt morz , ocis e cunfunduz.

Sur tu z les al très est Gualtiers irascuz, Trait sun espce, enbra-
cet sun escut .

As maistres rênes s'en vient les salz menuz, Ad els s'ajustet,
lur fisl malvais salut.

Aoi.

Aoi.

Aoi.

d'Orange , Baucent, etc. etc. Déjà nous J 1408. Pois en perdit.
Cette annonce connaissons Tencendur et Veïllantif. | prophé-
tique du dénouement de ia ch an-

Que de lances brisées et rouges de sang !

Que de gonfanons et d'enseignes en pièces!

Et que de bons Français perdent là leur jeunesse!

Ils ne reverront plus leurs mères ni leurs femmes ,

Ni ceux de France qui les attendent là-bas, aux défilés. Charles
le Grand en pleure et se lamente :

Hélas! à quoi bon? Ils n'en recevront point de secours. Ganelon leur rendit un mauvais service ,

Le jour qu'il alla dans Saragosse vendre sa propre lignée. Mais, depuis lors, il en a perdu les membres et la vie : Plus tard, à Aix, on le condamna à être écartelé,

Et , avec lui , trente de ses parents Auxquels on ne fit pas grâce de la mort.

GX VI (??)

Le roi Almaris , avec son corps d'armée,

Par un étroit et merveilleux passage,

Va joindre Gautier, qui garde la montagne

Et les défilés du côté de l'Espagne .

k Ah! Ganelon le traître, » dit Gautier le capitaine,

« Ganelon, pour notre grand malheur, a fait marché de nous.»

CXVI

Le roi Almaris est venu sur la montagne;

Soixante mille païens sont avec lui

Qui très vigoureusement attaquent nos Français .

En grande colère ils les ont tous frappés ,

Ils les ont mis en déroute, tués, massacrés .

Plus que tous les autres, Gautier est en rage :

Il tire son épée, serre son écu contre lui ,

Au petit trot s'en va devant le premier rang des païens, Leur fait mauvais salut et s'aligne près d'eux .

son est assez fréquente dans nos poèmes. I 1411. Lacune comblée. Voir la note Elle est profondément épique. | du y. 318.

CXVIII (??)

Si cum Gualtiers fut ad els ajustez,

Païen Vasailent envirun de tuz lez .

Sis for z escuz li est fraiz e quasscz ,

Sis blancs osbercs rumpuz e desafrez,

E il meïsmes de quatre espiez naffrez.

Ne V pout suffrir, quatre feiz s'est pasmez. Voeillet o nun, s'en est de V camp turnez. Si cum il pout ad le muni avalet.

Rollant apellet : « El ber , si m' succurez. »

La bataille est merveilluse e pesant.

Mult bien i fiert Oliviers et Rollanz ,

Li Arcevesques plus de mil colps i rent,

1415 Li duze Per ne s'en targent nient E li Franceis fièrent cumunement.

Moerent païen à milliers e à cenz.

Ki ne s'enfuit de mort n'i ad guarant , Voeillet o nun, tut i laisset sun tens.

1420 Franceis i perdent lur meillurs guarnemenz, Lur for z espiez e lur lances trenchanz ,

E gunfanuns b lois e vermeilz e blancs :

De lur espees si sunt fruisiet li brant . Perdut i uni tanz chevaliers vaillanz !

Ne reverrunt ne peres ne parenz ,

Ne Carlemagne ki as porz les atent.

En France en ad mult merveillus turment i Orez i ad de tuneire e de vent,

1425 Pluie e gresilz desmesurément.

Chièdent i fuildre e mermt e suvent;

E terremoete ço i ad veirement

CXV₁II

A peine Gautier s'est-il aligné près des Sarrasins

Que ceux-ci l'assaillent à droite , à gauche , de toutes parts .

Son fort écu est brisé en mille pièces,

Son blanc haubert est rompu , et la broderie en est perdue.
Lui-même , il est percé de quatre lances;

Il n'y peut plus tenir, et quatre fois se pâme.

Qu'il le veuille ou non, il lui faut quitter le champ.

Voilà que , de son mieux, il descend la montagne Et appelle
Roland: « A mon aide, baron, à mon aide l »

CX IX

A Roncevaux la bataille est merveilleuse et pesante ;

Olivier et Roland y frappent de grand cœur ;

L'archevêque Turpin y rend des milliers de coups;

Les douze Pairs ne sont pas en retard.

Tous les Français se battent et sont en pleine mêlée ;

Et les païens de mourir par cent et par mille.

Qui ne s'enfuit ne peut échapper à la mort :

Bon gré, mal gré, tous y laissent leur vie.

Mais les Français y perdent leur meilleure défense,

Leurs forts épieux et leurs lances qui tranchent,

Leurs gonfanons bleus, vermeils ou blancs.

Le fer de leurs épées est brisé.

Et que de vaillants chevaliers ils ont perdus !

Quant à eux, ils ne reverront plus ni leurs pères ni leurs familles ,

Ni Charlemagne qui les attend là-bas...

Cependant en France il y a une merveilleuse tourmente : Des tempêtes , du, vent et du tonnerre ,

De la pluie et de la grêle démesurément,

Des foudres qui tombent souvent et menu,

Et (rien n'est plus vrai) un tremblement de terre.

De Seint-Michiel de V Péril jusqu'as Seinz,

De Besençun tresqu'as porz de Guitsand :

1430 N en ad citet dunt li murs ne cravent.

Cuntre midi tenebres i ad granz ,

N'i ad clartet se li ciels nen i fent.

Hum ne le veit ki mult ne s'espavent;

Dient plusur: « C' est li defmemenz,

1435 « La fin de V siècle ki nus est en présent. »

Il ne le sevent ne dient veir nient :

Ç' est la dultur pur la mort de Rollant. Aol

Grant sunt li seigne e li orage pesme ;

En France i ont plusur s choses apertes ;

Cuntre midi très qu'à l'ure de vespre,

La noit i est oscure e les tenebres;
Soleilz ne lune n'i poeent rendre luiserne,
Hum ki ço veit la vie en quidet perdre :
En tel dulur or doivent il bien estre,
Quant Roïanz moert ki les autres cadelet.
Mieldre de lui ne fut uncor sur tere
Pur paiens veintre e pur régnés cunquerre. Aoi.

CXX

La bataille est e pesme e adurée;

Franceis i fièrent de lur trenchanz espées , N'i ad celui ne l'ait ensanglentée.

Crient Munjoie, l'enseigne renumêe:

1428. Seinz . Nous n'avons aucune certitude sur le véritable sens de ce mot ; mais nous sommes tenté de croire qu'il s'agit de Cologne , laquelle a été surnommée « la sainte », à raison de ses innombrables reliques. Cinquante martyrs de la légion Thébéenne y reposaient

dans une basilique couverte de mosaïques et d'or, qui depuis une haute antiquité portait le nom de Sancti aurez.

Nous avons là-dessus un texte de Grégoire de Tours (De Gloria Martyrum, I, cap. lxii) , et une inscription du vi^e siècle. Co-

logne, à tout le moins.

Depuis Saint-Michel -du -Péril jusqu'aux Saints de Cologne,
Depuis Besançon jusqu'au port de Wissant,

Pas une ville dont les murs ne crèvent.

A midi , il y a grandes ténèbres ;

Il ne fait clair que si le ciel se fend.

Tous ceux qui voient ces prodiges en sont dans l'épouvante, Et
plusieurs disent : « C'est la fin du monde, a C'est la consommation
du siècle. »

Non, non : ils ne le savent pas, ils se trompent:

C'est le grand deuil pour la mort de Roland 1

Les prodiges sont terribles et V orage effroyable;

En France , il y a plusieurs signes évidents :

Dès l'heure de midi jusqu'à celle de vêpres ,

La nuit y est obscure , et les ténèbres.

Ni le soleil ni la lune n'y jettent leur clarté.

Tous ceux qui voient ces choses croient qu'ils vont mourir;
Mais , en vérité , on peut bien être en telle douleur ,

Quand celui qui conduit tous les autres , quand Roland meurt.
Il n'y eut jamais sur terre un homme de plus haut prix Pour
vaincre les païens et conquérir les royaumes .

CXX

La bataille est formidable ; elle est horrible.

Tous nos Français y frappent du trenchant de l'épée,

Il n'en est pas un dont l'acier ne soit tout rouge de sang.

« Monjoie, » s' écrient- ils ; c'est le nom de la fameuse enseigne.

conviendrait bien comme point extrême de la France : « Du Mont- Saint-Michel aux saints de Cologne, et de Besançon à Wis-sant. » = Les mss. de Paris, de Lyon et de Cambridge nous donnent Rains.

1437. Lacune comblée. Voir la note du y, 318. = Dans la Keiser Karl

Magnus's kronike , ces prodiges sont racontés plus brièvement : « Le soleil ne donna plus aucune lumière, et il fit aussi sombre que s'il eût été nuit. Saint Gilles dit que ce miracle arriva à cause de Roland , parce qu'il devait mourir ce jour-là. »

Païen s* enfuient par tute la cuntrée .

Franc les encalcent de la tere salvée :

Or, vexent il que dure est la meslée. Aoi.

CXXI

Paierie gent, dolente e irascue,

Laissent le camp , si se turnent en fuie :
Cil les encalcent ki de les prendre unt cure.
Là veïssez la plaigne si v es tue,
Tanz Sarrazms cadeir sur V herbe drue,
Tanz blancs osbercs, tantes brunies qui luitenl ,
Tante hanste fraite, tante enseigne rumpue .
Geste bataille unt li F ranceis vencue :
Deus! puis lur est si grant peine creüc !
Caries en perdrat sa baldur e s'aïude ;
En grant dulur en iert France caüc. Aoi.
Franceis i fièrent de coer et de vigur.
Païen sunt mort à milliers e à fuis :
1440 De cent milliers n'en poeent guarir dous.
Dist U Arcevesques : « Nostre hume sunt mult prud ,
« Suz ciel n'ad rei plus en ait de meillurs.
« Il est escrit en la geste Francur :
« Bien est-il dreiz en la tere majur ,
« Que bons vassals unt nostre empereür. &
1445 Vunt par le camp, si requièrent les lur ;

Plurent des oiiz de doel e de tendrur Pur lur parenz par coer e par amur.

Li reis Marsilies od sa grant ost lur surt. Aoi.

1443. La geste Francur. C'est une I épiques citent volontiers le témolde ces prétendues chroniques dont nos I gnage. Il s'agit sans doute d'une plus

Par toute la contrée s'enfuient les Sarrasins.

Que poursuivent les Français , les hommes de la terre chrétienne.

Ah! ils voient maintenant que la mêlée est rude.

Les mécréants , la tristesse et la rage au cœur ,

Laissent le champ et se mettent en fuite ,

Poursuivis de près par les Français, qui les voudraient atteindre.

Vous pourriez voir la plaine toute couverte de combattants ,
Tant de Sarrasins tomber sur V herbe drue,

Tant de blancs hauberts et de br oignes qui étincellent ,

Tant de lances brisées et tant de gon fanons en lambeaux l
Celte bataille est gagnée par les Français ,

Mais , Dieu! comme la peine va s'accroître pour eux! Charles en perdra sa meilleure aide et toute sa fierté; Grande est la douleur où la France va tomber *

Les Français frappent rudement et de bon cœur,

Et les païens de mourir par milliers, par multitudes.

Sur cent mille, il n'en est pas deux qui survivent.

« Nos hommes sont braves, » s'écrie l'Archevêque,

« Et nul roi sous le ciel n'en a de meilleurs.

« Il est écrit dans la geste de France :

« Il est de droit, dans la grande terre ,

« Que nos empereurs aient de vaillants soldats. ©

Et les voilà qui vont par la plaine et recherchent les leurs. De deuil et de tendresse leurs yeux sont tout en larmes A cause du grand amour qu'ils ont pour leurs parents. Devant eux va surgir Marsile avec sa grande armée.

ancienne chanson ou d'une tradition I 1448. Lacune comblée.
Voir la note orale. I du y. 318-

GXXIV

Li quens Rollanz est chevalier membres,

E Oliviers e tuit li duze Per,

E li François ki bien funt à locr ;

Païens unt morz 'par lur grant.poeslet ; De cens milliers nen
est uns escapez,

Fors Margariz : s'en est f niant turnez.

Se il s'en fuit, ne fait mie à blasmer :

De sun cors poet grant enseigne mustrer : Kar est il ore de
quatre espiez naffrez. Devers Espagne si s'en est returnez ;

A l' rei Marsilie ad tuz les fais cuntez.

Reis Margariz suis s'en est repair iez.

Sa hansle est fraite e sis escuz perciez ,

Desuz la bucle nen oui que demi pied ;

E de s'espée sanglent en out l'acier,

E sun osberc rumput e desmailiet,

E il meïsmes nafrez de quatre espiez .

Si vient de l ' camp ù li colp furent fier; Deus! quel bar un, se il
fut chrestiens !

Al' rei Marsilie ad tuz les faiz nunciez, isnelement li est caüz as
piez,

E si li dist : « Sire, kar chevalchiez ;

« Les Francs de France truverez ennuiez « De colps ferir e noz
cors mariïrier .

« Per dut i unt e lances e espiez « E de lur gent plus de l'une
meitiet .

« Li remanant est mult afxebliet .

a Tuit li plusur navret e ensaingniet,

« E nen unt armes dunt se poissent aidier.

« Legièrement avrez les noz vengiez .

« Bon sunt à veinlre, Sire, par veir saciez. »

Le comte Roland est un bon chevalier ;

Olivier aussi et tous les douze Pairs ,

Et les Français qui sont de grande valeur.

Ils sont vainqueurs , ils massacrent les 'païens.

Sur cent mille , pas un, pas un n'a pu se sauver ,

Excepte Mar garis , et le voilà qui s'enfuit.

Mais s'il s'enfuit, on ne doit point lui en faire de reproches ;
Car il peut sur son corps montrer grandes marques de son
courage,

Et il est percé de quatre coups de lance.

Mar garis s'achemine du côté de l'Espagne Et raconte tout au
roi Marsile.

Le roi Mar garis s'en est donc allé tout seul .

Sa lance est brisée, son ècu est troué,

Et, au-dessous de la boucle, n'est plus long que d'un demipied.

L'acier de son épée est tout rouge de sang ,

Son haubert est rompu et démaillé

Et il est lui-même percé de quatre lances .

C'est ainsi qu'il revient du champ de bataille, où l'on a donné
de si fiers coups.

Dieu ! quel baron s'il était chrétien ! &

iTmoenTe tout au roTMarsUeT^

Et soudain tombe à ses pieds :

« Achevai, Sire, à cheval ! » lui dit-il;

« Vous trouverez les Français de France épuisés « A force de frapper et de martyriser les nôtres.

« Leurs lances sont en pièces,

« Une grande moitié d'entre eux sont morts ;

« Ceux qui restent sont bien affaiblis,

« La plupart sont blessés et rouges de leur sang ,

« Et plus d'armes, ils n'ont plus d'armes pour se défendre ! «
Vous n'aurez pas de peine à venger les nôtres.

« Sachez-le bien, Sire , les chrétiens sont bons à vaincre. »

François recleiment Rollant e Olivier :

« Li duze Per , kar nus venez aidier. » fi Arcevesques lur re-
spunt tut premiers :

* Hume de Dieu , faites vus balcl e fier;

« Iloi recevrez curunes en voz chiefs;

« Seinz Pareïs iert à vus o triez. »

Entre els i out e dulur e piliet.

Huns pluret Valtre par mult grant amistiet, Par caritet se sunt entrebaisiez .

Roltanz escriel : « Baruns, or chevalchiez;

« Marsüies vient à cent mil chevaliers. »

Marsilies vient par mi une vallée 1450 Od sa grant ost que il out assemblée.

Ses vint eschieles ad li reis anumbrées.

Luisent cil helme as pierres d'or gemmées,

E cil espiet, cez enseignes fermées,

E cil escut e cez brunies safrées.

Set milie graisle i sunent la menée :

1455 Grant est la noise par tute la cuntrée.

Ço dist Rollanz : « Olivier, cumpainz, frere,

« Guenes li fel ad nostre mort jurée;

« La traïsun ne poet estre celée.

« Mult grant venjance en prendrai l'Emperere. 1460 cc Bataille avrum e fort e adurée:

« Unkes mais hum tel ne vit ajustée.

« Jo i ferrai de Durendal m'espée.

« E vus, cumpainz, ferez de Halteclere.

« En tantes teres les avum nus portées !

1465 v Tantes batailles en avum afinées!

« Male cançun n'en deit estre cantée. »

GXXVII

Quant Franceis voient que païens i a tanz,

De tûtes parz en sont ouvert li camp,

Aoi.

Aor.

Cependant les Français réclament Roland et Olivier.

« A notre aide, les douze Pairs, à notre aide! »

Et l'Archevêque de leur répondre avant tous autres:

« Hommes de Dieu, faites-vous gaillards et fiers ;

« Voici le jour où les couronnes vont être placées sur vos têtes,

« Et où le saint Paradis va vous être donné. »

Parmi les chevaliers français, c'est alors grande douleur et pitié.

Par très vive amitié l'un pleure sur Vautre,

Et, par charité, tous se donnent mutuellement un dernier baiser :

« A cheval maintenant, » s'écrie Roland,

« Car voici Marsile et ses cent mille païens . » ^

Par le milieu d'une vallée s'avance le roi Marsile,

Avec la grande armée qu'il a réunie Et divisée en vingt colonnes.

Au soleil reluisent les pierreries et l'or des heaumes,

El ces lances et ces gon fanons,

Et les écus et les hauberts brodés.

Sept mille clairons sonnent la charge.

Quel bruit dans toute la contrée !

« Olivier mon compagnon, » s'écrie Roland, « mon frère Olivier,

« Le traître Ganelon a juré notre mort,

« Et sa trahison n'est ici que trop visible.

« Mais l'Empereur en tirera une terrible vengeance.

« Quant à nous, nous aurons une forte et rude bataille:

« Car on ne vit jamais une telle rencontre.

« J'y vais frapper de mon épée Durendal ; ^

« Vous, compagnon, frappez de votre épée Hauteclaire.

« Nous les avons déjà portées en tant de lieux!

« Avec elles déjà nous avons gagné tant de victoires!

« Il ne faut pas qu'on chante sur nous de méchantes chansons.

»

CXXV₁I

Quand nos Français voient qu'il y a tant de païens,

Et que la campagne en est couverte de toutes parts

Surent recleiment Olivier e Rollant,

1470 Les duze Pers , qu'il lur seient guarant.

E PARcevesques lur dist de sun semblant :

« Seignurs baruns, nen allez mespensant.

« Pur Deu vus pri que ne seiez fuiant,

« Que nuis prozdum malvaisement n'en cant? 1475 « Asez est
mielz que moerium cumbatant.

« Pramis nus est, fin prendrum aïlant,

« Ultre cest jur ne sérum plus vivant;

« Mais d'une chose vus sui jo bien guarant:

« Seinz Pareïs vus iert abandunant;

1480 « As Innocenz vus en serez séant. »

A icest mot si s'esbaldissent Franc:

Brochent avant sur lur destriers curanz;

Cel n'en i ad Munjoie ne demant.

Li reis Marsilies mult par est malvais reis ; Dit as païens : « Or entendez à mei .

« Si est Bollanz de merveillus podeir :

« Ki le voelt veintre forment peiner s'en deil. « Par dous batailles n'iert -il vencuz , ço crei : « Se r graantez , nus l'en liverum treis. cc Les dis eschieles justerunt as Franceis,

« Les altres dis remeindrunt ci od mei .

« Encoi perdrat Caries de son podeir :

« En grant viltet verrat France cadeir. » Dunet à Grandonie une enseigne d'orfrei,

Que ses eschieles il guit cunte Franceis :

Il li otriet cumandement de rei .

Aoi.

Aoi.

1480. Innocenz. On a aussi entendu I fête se célèbre le 28 décembre. Le secs ce mot des saints Innocents, dont la | est évidemment plus large, et il s'a-

Ils appellent à leur aide Olivier et Roland

Et les douze Pairs, pour qu'ils soient leur défense.

L'Archevêque alors leur dit sa façon de penser :

« Pas de lâche pensée, seigneurs barons.

« Au nom de Dieu , ne fuyez pas ,

« De crainte que les gens de cœur ne chantent contre nous de mauvaises chansons.

« Il vaut mieux mourir en combattant.

« Or, il est très certain que nous allons mourir ;

« Oui, après ce jour nous ne serons plus vivants.

« Mais il est une chose dont je puis vous être garant:

« C'est que le saint Paradis vous sera ouvert:

« Demain vous y serez assis tout près des Saints. »

A ces mots, les Francs redeviennent gaillards et fiers.

Ils èperonnent en avant sur leurs rapides destriers Et tous de crier ; « Monjoie! Monjoie! »

C'est un très mauvais roi que Marsile :

« Ecoutez - moi , » dit- il à ses païens;

« Le comte Roland est d'une merveilleuse puissance,

« Et ce n'est pas sans peine qu'on le vaincra :

« Deux batailles n'y suffiront point .

« Eh bien ! si vous y consentez, nous lui en livrerons trois. « Dix de nos colonnes vont se mettre en ligne contre les Français

« Et les dix autres resteront avec moi.

« Voici, voici le jour où Charles perdra de son pouvoir * Et verra tomber la France dans la honte ! »

A Grandoigne M arsile donne alors une enseigne brodée d'or
froï

Pour conduire sa gent contre les Français :

« Vous aurez , y> lui dit-il , « commandement de roi. »

git ici de tous les bienheureux. De là [1482. Lacune comblée.
Voir la note

notre traduction. | du y. 318.

Li reis Marsihes est remés sur un munt :

Vait s'en Grandonies , par mi un val de suz. A treis clous d'or
formel sun gunfanun ;

À voiz escriet: « Kar chevalchiez , baruns. » Mil graisle sunent
, mult en sunt cler li sun. Lient Franceis : « Deus Pere , que ferum
?

« Tant mar veïsmes le comte Guenelun ;

« Vendu z nus ad par male traïsun.

« Kar nus aidiez , li duze Cumpaignun. »

Li Arcevesques tut premerains respunt:

« Bons chevaliers 9 hoi recevrez lxonur ;

« Deus vus dur rat e curunes e fturs « En Pareïs, entre les
glorius.

« Mais li cuard mie ri* i entrerunt . »

Franceis respundent : « Cumunement ferum; « Ja pur mûrir
ne li sérum felun . »

Brochent avant des ories esperuns .

Si vunt férir cez encriesmes feluns .

Li reis Marsilies ad fait sa gent partir :

Les dis eschieles od sei voelt retenir ,

E les dis altres chevalchent pur ferir.

Lient Franceis : « Leus! quel perte avrum cil « Li duze Per que
purrunt devenir ? »

Premiers respunt V arcevesques Turpins :

« Bon chevalier , de Leu estes ami;

« Encoi serez curunet e flurit,

« En seintes fturs gerrez el' Pareïs;

« Mais li cuart jamais n'i serunt mis. » Franceis respundent : «
Nus rii devum faillir .

Aoi.

Le roi Marsile est resté au haut d'une montagne,

Tandis que Grandoigne descend dans le bas de la vallée : Son
g on fanon est attaché par trois clous d'or :

« Barons, » s'écrie- 1 -il, « à cheval ! »

Mille cors retentissent , mille cors au son clair,

Et les Français de dire: « Dieu le Père, que ferons -nous? « Ah ! maudit soit le jour où nous vîmes Ganelon:

« C'est lui qui nous a traîtreusement vendus .

« A l'aide, à l'aide, les douze Pairs ! »

L' Archevêque alors leur répond :

« Bons chevaliers, voici le jour où vous recevrez grand honneur :

« Dieu vous va donner couronnes et fleurs,

« Au Paradis , entre les glorieux .

« Quant aux lâches, il n'y a point pour eux déplacé là-haut . v
— Nous ferons tous ce que vous voulez, » répondent les Français .

« Dussions -nous y mourir, nous ne serons pas félons envers Dieu . »

Ils éperonnent des éperons dorés

Et se jettent sur ces maudits, sur ces traîtres .

Le roi Marsile partage en deux son armée :

Il en garde dix colonnes avec lui,

Et voici que les dix autres chevauchent pour engager la bataille.

* Dieu ! » s'écrient les Français, « notre perle est certaine . « Que vont devenir les douze Pairs ? »

El l'archevêque Turpin de leur répondre avant tous autres: «
Bons chevaliers, vous êtes les amis de Dieu.

« Voici le jour où vous allez être fleuris et couronnés ;

« Voici le jour où vous reposerez dans les saintes fleurs du
Paradis.

« Quant aux lâches, ils n'y entreront jamais.

« — Nous n'y devons pas faillir, » disent les Français.

« Se à Deu plaist, n'en serai cuntredit.

« Nus cumbatrum cuntre noz enemis :

« P oi de gent sûmes , mais bien sûmes hardit . » Brochent
avant pur Paiens envair :

A tant se meslent Franceis e Sarrazin .

Un Sarrazin i ont de Sarraguce :

De la citet l'une meitiet est sue.

1485 Ç' est Climorins ; nH out en lui produme ;

Fiance prist de Guenelun le cunte ,

Par amistiet l'en baisat en la bûche,

Si i' en dunat s'espée e s'escarbuncle.

« Tere majur, ço dit, metrat à hunte,

1490 « L'Empereür si toldrat la curune. »

Siet el' cheval qu'il cleimet Barbamusche ,

Plus est isnels qu' esperviers ne arunde :

Brochet le bien, le frein li abandunet,

Si vait ferir Engelier de Guascuigne ;

1495 Ne l' poet guarir sis escuz ne sa brunie :

De sun espiet el' cors ii met l'amure,

Empeint le bien, tut le fer li mist ultre,

Pleine sa hanste el' camp mort le tresturnet. Après, escriet : «
Gist sunt bon à cunfundre.

1500 « Ferez, païen, pur la presse derumpre. »

Dient Franceis : « Deus ! quel doel de produme ! »

CXXXI

Li quens Rollanz en apelet Olivier :

« Sire cumpainz, ja est morz Engeliens ; « Nus n'avium plus
vaillant chevalier. »

Aoi.

Aoi.

1493. Le frein. Le mors est à bran- I une traverse, laquelle est
munie de deux ches longues , reliées à l'extrémité par | trous où
s'attachent les rênes. Celles-ci,

<(Si c'est le bon 'plaisir de Dieu , nous n'y contredirons pas . «
Donc y nous allons nous battre contre nos ennemis. a 11 est vrai
que nous sommes peu; mais, pour hardis ci preux , nous le
sommes . »

Lors 9 ils éperonnent pour entrer parmi les païens .

Voici les Sarrasins et les Français aux prises .

Il y a certain païen de Saragosse Qui possède toute une moitié
de la ville:

Climorin n'a pas un cœur de baron.

C'est lui qui a reçu les promesses du comte Ganelon Et qui par
amitié l'a baisé sur la bouche ;

Même il a donné au traître son épée et son escarboucle.

« je veux, disait- il, couvrir de déshonneur le grand pays « Et
enlever sa couronne a Charlemagne. »

Climorin est assis sur son cheval Barbamouche,

Plus rapide qu'épervier et hirondelle.

Il l'éperonne, il lui lâche les rênes Et va frapper Engelier de
Gascogne.

Haubert , écu , rien n'y fait :

Le païen lui plante au corps le fer de sa lance Et si bien le
frappe, que la pointe passe tout entière de l'autre côté.

A pleine lance il le retourne à terre , raide mort :

« Ces gens-là, » s'écrient- il s, « sont bons à vaincre:

« Frappez, païens, frappez, et brisons leurs rangs.

« — Quelle douleur ! » disent les Français. « Perdre un si vaillant homme ! »

CXXXI

Alors le comte Roland interpelle Olivier :

« Sire compagnon, » lui dit-il, « voici déjà Engelier mort; « Nous n'avions pas de plus brave chevalier.

en cuir ou en chaînette, se terminant I (Voir notre figure de la p. 44, et De» par un anneau de fer ou par un nœud. | may, Le Costume de guerre, p. 161 J

1505 Respunt li Quens : « Deus le me duinst vengier ! »

Sun cheval brochet des esperuns d'or mier.

Tient Halteclere , sanglenz en est l'aciers :

Par grant vertut vait ferir le païen,

Trenchet le cors , si ad mort le destrier ,

Brandist sun colp , et li Sarrazins chiet :

1510 L 'anne de lui emportent Aversier.

Pois, ad ocis le duc Alphaïen.

Escababi i ad le chief trenchiet ,

Set Arrabiz i ad deschevalciet :

Cil ne sunt prud jamais pur guerreier.

1515 Ço dist Rollanz : « Mis cumpainz est iriez ;

« Encuntre mei fait asez à preisier.

« Pur itels colps nus ad Caries plus chiers. *

A voiz escriet : « Ferez i , chevalier ! » Àoi.

CXXXI¹

D'autre part est uns païens, Vaidabrunz. 1520 Celui levât le rei Marsiliun :

Sire est par mer de quatre cenx drodmunz ; N'i ad escbipre ki s' cleimt se par lui nun. Jérusalem prist ja par traïsun,

Si violât le temple Salemun,

1525 Le Patriarche ocist devant les funz.

Cil out fiance de Y cunte Guenelun :

Il li dunat s'espée e mil manguns.

Siet el' cheval qu'il cleimet Gramimund : Plus est isnels que nen est uns falcun ;

1530 Brochet le bien des aguz esperuns,

Si vait ferir le riche duc Sansun ,

L'escut li freint e l'osberc li derumpt,

El' cors li met les pans de V gunfanun.

1522. Jérusalem prist. En 1012, le calife Hakem persécuta les chrétiens, détruisit la grande église de Jérusalem et fit crever les yeux au patriarche Jérémie. Le retentissement de

ces crimes dut être grand en Europe , et ils ont peut-être inspiré l'auteur de notre Roland ou un de ses devanciers.

Cf. ce que nous avons dit de Geoffroi d'Anjou (v. 106) et de Richard de Nor-

« — Que Dieu me donne de le venger, » répond Olivier.

Il pique son cheval de ses éperons d'or pur ;

Dans ses mains est Hauteclaire , dont l'acier est rouge de sang.
Il court frapper le païen de toute sa force,

Tranche le corps , tue le destrier :

Il brandit son coup, et le Sarrasin tombe,

Et les démons emportent son âme.

Puis il a tué le duc Alphaïen ,

Tranché la tête d'Escababi,

Et désarçonné sept Arabes

Qui plus jamais ne seront bons pour guerroyer.

« Mon compagnon est en colère, dit Roland,

« Et il conquiert grand honneur à mes côtés :

« Voilà les coups qui, plus encore, nous font aimer de Charles î
« — Frappez, chevaliers, s'écrie Roland; frappez toujours. »

GXXXII

D'autre part est le païen Valdabrun ,

Qui, pour la chevalerie, fut le parrain du roi Marsile.

Il est seigneur sur mer de quatre cents vaisseaux.

Pas de marinier qui ne se réclame de lui.

C'est ce Valdabrun qui jadis prit Jérusalem par trahison; C'est lui qui viola le temple de Salomon Et qui devant les fonts égorgea le Patriarche.

C'est encore lui qui a reçu les promesses du comte Ganelon Et qui a donné à ce traître son épée avec mille mangons.

Le cheval qu'il monte s'appelle Gramimond :

Un faucon est moins rapide.

Il le pique de ses éperons aigus Et va frapper le puissant duc Samson.

31 met en pièces l'écu du Français, rompt les mailles du haubert, Lui fait entrer dans le corps les pans de son gonfanon,

mandie (y. 171), lesquels sont morts tous deux à la fin du xe siècle, et qui jouent un rôle si important dans notre poème. Ces diverses traditions , qui remontent aux premiers Capétiens, sont

venues se joindre, dans notre action épique, à des traditions évidemment carlovingiennes , comme celles du désastre même de Itoncevaux et de la mort de Roland.

Pleine sa hanste l'abat mort des arçuns :

A voiz escriet : « Tuit i murrez , glutuns,

1535 « Ferez, païen, kar très bien les veintrum. f>

Dient Franceis : « Deus! quel doel de barun! » Aoi

Li quens Rollanz, quant il veit Sansun mort,

Poez saveir que mult grant doel en out.

Sun cheval brochet, si li curt ad esforz;

1540 Tient Durendal ki plus valt que fin or;

Si vait ferir le païen quanque il pout Desur sun helme ki gem-
mez fut ad or,

Trenchet la teste e la brunie e le cors,

La bone sele ki est gemmée ad or,

1545 E à P cheval parfundement le dos ;

Ambur ocit, ki que Y blasmt ne le lot.

Dient païen : « Cist colps nus est mult forz. »

Respunt Rollanz : « Ne pois amer les voz. a Devers vus est li
orgoïlz e li torz. » Aoi

1550 D'Affrike i ad un Affrican venit :

Ç' est Malquidant, le filz à T rei Malcud ;

Si guarnement sunt tuit à or batut,

Cuntre le ciel sur tuz les altres luist.

Siet el' cheval qu'il cleimet Salt-Perdut,

1555 Beste nen est ki poisset curre à lui.

Brochet le bien des esperuns aguz:

Il vait ferir Anseïs en l'escut,

Tut li trenchat le vermeill e l'azur,

De son osberc li ad les pans rumput,

ET cors li met e le fer e le fust.

1560 Morz est li Quens, de sun tens n'i ad plus.

Dient Franceis : « Barun, tant mare fus i » Aoi

Et, à pleine lance, l'abat mort des arçons :

« Misérables , » s'écrie- 1 - il, « vous y mourrez tous les uns après les autres .

Frappez, païens, nous les vaincrons. »

Et les Français : « Dieu, » s'écrient - ils , « quel baron nous venons de perdre ! »

Quand le comte Roland vit Samson mort,

Vous pouvez bien penser qu'il ressentit une grande douleur.

Il éperonne son cheval et, de toute sa force, prend son élan.
Dans son poing est Durendal, qui vaut plus que l'or fin;

Le baron va donner à Valdabrun le plus rude coup qu'il peut
Sur le heaume chargé de pierreries et d'or.

Il lui tranche la tête, le haubert, le corps,

La selle incrustée d'or et de pierres précieuses,

Et jusqu'au dos du cheval, très profondément.

Bref (qu'on le blâme ou qu'on le loue), il les tue tous les deux.
« Quel coup terrible pour nous ! » s'écrient les païens.

« — Non, » s'écrie Roland, « je ne saurais aimer les vôtres; «
C'est de votre côté qu'est l'orgueil, et non le droit. »

Il y a là un Africain venu d'Afrique :

C'est Malquidant, le fils au roi Malquid.

Ses armes sont toutes d'or battu

Et, plus que tous les autres, il flamboie au soleil.

Il monte un cheval qu'il appelle Saut- Perdu ;

Pas de bête qui puisse vaincre Saut- Perdu à la course. Malquidant V éperonne des éperons aigus Et va frapper Anséis an milieu de l'écu,

Dont il efface le vermeil et l'azur ;

Puis il met en pièces les pans du haubert

Et lui plonge au corps le fer et le bois de sa lance.

Anséis meurt; il a fini son temps,

Et les Français : « Baron, » disent-ils, « quel malheur! »

CXXXV

Par le camp vait Turpins li arcevesques ;

Tels curunez ne cantat unkes messe,

Ki de sun cors feïst tantes proeces.

1565 Dist à P paien : « Deus tut mal te trametcl!

« Tel as ocis dunt à P coer me regrete »

Sun bon cheval i ad fait esdemetre,

Si T ad ferut sur Pescut de Tulete,

Que mort l'abat desur cele herbe verte.

Dient Franceis : « Bien fiert nostre arcevesques. » Aoi,

CXXXVII

1570 De Paître part est uns païens, Grandonies,

Filz Capuel, le rei de Capadoce.

Siet el' cheval que il cleimet Marmorie,

Plus est isnels que n'est oisels ki volet;

Laschet la resne, des esperuns le brochet,

1575 Si vait ferir Gerin par sa grant force,

L'escut li freint, merveillus colp li portet,

Tute sa brunie aprof li ad desclose,

El' cors li met tute l'enseigne bloie Que mort l'abat lez une
halte roche.

1580 Sun compaignun Gerier ocit uncore E Berengier, Guiun
e An tonie;

Pois, vait ferir un riche duc, Austorie,

Ki tint Valence e l'honor sur le Rosne:

11 Pabat mort; païen en unt grant joie.

1585 Dient Franceis : « Mult dechéent li nostre. » Aoi.

CXXXVÏII

Li quens Rollanz tint s'espée sangîente ,

De tûtes parz la lièvet e la presentet ; Bien ad oït que Franceis
se desmentent.

Si grant doel ad que par mi quidet fendre ;

Par tout le champ de bataille va et vient Turpin l'archevêque;

Jamais tel prêtre ne chanta messe

Et ne fit de telles prouesses de son corps :

« Que Dieu te maudisse! » crie-t-il au païen :

« Celui que mon cœur regrette, c'est toi qui l'as tué. »

Alors Turpin donne l'élan à son bon cheval,

Et frappe Malquidant sur l'écu de Tolède :

Sur l'herbe verte il l'abat raide mort.

* Il frappe bien, notre archevêque , » disent les Français .

D'autre part est Grandoigne, un païen,

Fils de Capuel, roi de Cappadoce.

Il a donné à son cheval le nom de Marmoire : l'oiseau qui vole est moins rapide.

Grandoigne lui lâche les rênes, l'éperonne Et va de toute sa force heurter Gerin ;

Il met en pièces l'écu du Français et lui porte un formidable coup :

Du même coup son haubert est déchiré,

Et le gonfanon bleu du païen lui entre dans le corps ;

Il tombe mort sur le haut d'un rocher.

Grandoigne ensuite tue Gerier, le compagnon de Gerin ;

Il tue Bérengier, il tue Guyon et Antoine;

Puis il va frapper Austoire , un riche duc Qui tient sur le Rhône la seigneurie de Valence.

Il l'abat mort, et les païens d'entrer en grande joie,

Et les Français de s'écrier : a Comme les nôtres tombent! » ■ -
K

Le comte Roland tient au poing son épée rouge de sang. Partout il la lève , et partout il la montre.

Mais il a entendu les sanglots des Français :

Si grande est sa douleur que son cœur est prêt à se fendre.

CXXXIX

Grandonies fut e prozdum e vaillant E vertuus e vassals
cumbatant.

1595 En mi sa veie ad encuntret Rollant.

Enceis ne V vit, si T conut veirement A T fier visage e à T cors
qu'il out gent,

E à T reguart et à V cuntenement.

De Durendal veit il V acier sanglent ,

Ne poet muer qu'il ne s'en espaent :

1600 Fuir s'en voelt, mais ne li valt nient.

Li Quens le fiert tant vertuusement,

Tresqu' à 1' nasel tut le helme li fent, Trenchet le nés e la
bûche e les denz ,

Trestut le cors e l'osberc jazerenc,

1605 De 1' orie sele les dous alves d'argent E à 1' cheval le dos
parfundement .

Ambur ocist seinz nul recoevrement.

E cil d'Espagne s'en cleiment tuit dolent. Dient Franceis : «
Bien fiert nostre guarant. »

GXL

1610 La bataille est merveilluse e haslive,

Franceis i fièrent par vigur e par ire : Trenchent cez puignz ,
cez costez, cez eschines,

1602. Nasel. C'est la partie du heaume destinée à protéger Je nez.

Voir Y Éclaircissement 111 , sur le costume de guerre. = Voici ,
d'après le sceau de Matthieu III, comte de Beaumont-sur-Oise ,
en 1177, un exemple de l'effet produit par le nasel :

« Que Dieu, » s'écrie-t-il, » t'accable de tous maux!

« Celui que tu viens de tuer, je te le ferai payer chèrement. »
Là-dessus il éperonne son cheval, qui prend son élan.

Quel que doive être le vaincu, voici Grandoigne et Roland en
présence.

CNXXIX

Grandoigne était un homme sage el vaillant,

Intrépide et sans peur à la bataille.

Sur son chemin il rencontre Roland :

Jamais il ne l'avait vu, et cependant il le reconnaît sûrement, \
Rien qu'à son fier visage et à la beauté de son corps,

Rien qu'à sa contenance et à son regard.

Ses yeux tombent sur V acier rougi de Durendal,

Et le païen ne peut s'empêcher d'en être épouvanté :

Il veut fuir : impossible !

Roland le frappe d'un coup si vigoureux Qu'il lui fend le heaume jusqu'au nasal.

Il coupe en deux le nez, la bouche, les dents;

Il coupe en deux tout le corps et le haubert à mailles ;

Il coupe en deux les auves d'argent de la selle d'or ;

Il coupe en deux très profondément le dos du cheval :

Bref, il les tue tous deux sans remède.

Et ceux d'Espagne de pousser des cris de douleur.

Et les Français : « Notre champion, » disent -ils, « frappe de « bons coups. »

Merveilleuse est la bataille et rapide.

Les Francs y frappent vigoureusement, et, pleins de rage, Tranchent les poings, les côtes, les échine,

1604. Jazerenc. Le jaseran ou jaseron, c'est, encore aujourd'hui, de la maille ou de la chaînette. Un osherc jazerenc est donc « un haubert à mailles », et notre poète oppose sans doute cette armure perfectionnée à l'ancienne armure de cuir.

1605. Aires. Les auves sont les côtés de la selle , bien distincts des arçons. (Voir les notes des y. 1229 et 1331.) On lit dans Flore et Blanchefleur : Sele ot de mult riche façon ; — Les auves sont d'autre manière, etc.

Cez vestemenz entresque as cars vives ;
 Deus ! tantes testes i ont par mi parties ,
 Tanz osbercs fraiz e brunies desarties !
 Sur Therbe verte li clers sancs s'en afilet.
 1615 Dient paien : « Nus ne V suffrirum mie .
 « Tere majur, Mahummet te maldiet!
 « Sur tute gent est la tue hardie. »
 Cel n'en i ad ki ne criet : « Marsilie !
 « Chevalche, reis, bosuign avum d'aïe. » Aoré

CXL

1G20 La bataille est e merveilluse e grant:
 Franceis i fièrent des espiez brunissanz.
 Là veïssiez si grant dulur de gent,
 Tant hume mort e naffret e sanglent !
 L'uns gist sur l'altre e envers e adenz.
 Tant bon cheval par le camp vunt fuiant,
 D' entre lur pis lur resnes délirant .
 1625 Li Sarrazin ne Y poeent sufTrir tant :

Yoelent o nun, si guerpissent le camp ;
Par vive force les encalcièrent Franc.
Tresqu'à Marsilie si les vunt ociant. Aoi.

CX LII

Rollanz i fiert cume chevaliers forz.

La sue genl n'out sujurn ne repos ,

E li Franceis lur chevaux meinent tost : Paiens encalcent les
troz e les galops .

En sanc vermeill si vunt entresqu'à V cors ; Lur branz d'acier i
unt il fraiz e tors ;

1621. Brunissanz: an Fer bruni, c'est-à-dire, recevant par le
poli une teinte brillante et brune à la fois : de là brunisseur et
brunisseresse. Les cottes de mailles, qui ne pouvaient se brunir,

se roulaient dans les étoffes. » M. Léon de Laborde cite
d'Étienne Boileau ce passage précieux : « Quieonques est fer-
mailliers de laton , et il fait oevre qui ne soit brunie que d'une
part, si corne

Et les vêtements jusqu'aux chairs vives.

Dieu ! que de têtes coupées en deux ,

Que de hauberts brisés et de broignes en pièces !

Le sang clair coule en ruisseaux sur l'herbe verte :

« Nous n'y pouvons tenir , » s'écrient les païens .

« O grand pays, que Mahomet te maudisse!

« Ton peuple est le plus hardi des peuples. »

Pas un Sarrasin qui ne s'écrie : « Marsile, Marsile! « Chevauche, ô roi : nous avons besoin d'aide. »

Merveilleuse , immense est la bataille :

De leurs lances d'acier bruni, les Français donnent de bons coups.

C'est là que l'on pourrait assister à grande douleur Et voir des milliers d'hommes blessés, sanglants, morts.

L'un gît sur l'autre : l'un sur le dos, et l'autre sur la face. C'est là qu'on verrait tant de bons chevaux errant sur le champ de bataille

Et traînant leurs rênes qui pendent le long de leur poitrail . Mais les païens n'y peuvent tenir plus longtemps ;

Bon gré, mal gré, quittent le champ,

Et les Français de les poursuivre de vive force , la lance au dos. Jusqu'à Marsile ils les pourchassent , et les tuent .

Les coups de Roland sont d'un rude et fort chevalier ; Pour les siens, ni trêve, ni repos.

Dieu! comme les Français chevauchent rapidement! Au trot, au galop , ils poursuivent les païens,

Ils vont dans le sang rouge jusqu'au milieu du corps. Leurs épées d'acier sont tordues et brisées :

de fermoirs rons , cele oeuvre n'est mie suffisans. » Étienne Boileau ajoute ailleurs : « Que nuis ne puisse vielles oeuvres repa-
rer ne brunir. » Et, dans Perceforest, on parle d'une épée « plus

clere et plus loysante que s'elle venoit des mains du brunisseur
». (Notice des Émaux, 1853, II, 177.)

1627. Lacune comblée. Voir la note du v. 318.

Armes n'unt mais pur defendre lur cors. Quant lur remembret
des graisles e des corns, Nen i ad un ne sc facet plus forz.

Païen escrient : « Mar venimes as porz ;

« Li granz damages en est turnez as noz. » Laissent le camp,
as noz turnent les dos. Franceis i fièrent de Vespee granz colps;
Tresqufà Marsilie vait li traïns des morz .

CXLIÏÏ

Marsilies veit de sa gent le martirie,

Si fait suner ses corns e ses buisines ;

1630 Pois, si chevalchet od sa grant ost banie. Devant cheval-
chet uns Sarrazins, Abismes ; Plus fel de lui n'out en sa cumpai-
gnie; Teches ad males e mult granz felunies.

Ne creit en Dieu le filz seinte Marie.

1635 Issi est neirs cume peiz k' est demise;

Plus aimet il traïsun e boisdie Qu'il ne fesist trestut l'or de Ga-
lice :

Unkes nuis hum ne Y vit juer ne rire.

Vasselage ad e mult grant estultie:

1640 Pur ço est druz à V felun rei Marsilie,

Sun dragun portet à quei sa gent s'alient.

Li Arcevesques ne Pamerat ja mie.

Cum il le vit, à ferir le desiret;

Mult queiement le dit à sei meïsme :

1645 « Cil Sarrazins me semblet mult hérités.

« Unkes n'amai cuart ne cuardie.

« Mielz voeill mûrir que jo ne P alge ocire. »

Aoi.

Aoi.

1628. Marsilies , etc. La Keiser Karl I d'un songe de l'Empe-
reur : c'est le fa- Magnus's lronihe Intercalle ici le récit | meux
songe de la tempête qui se trouve

Pour se défendre ils n'ont plus d'armes.

Ils se souviennent alors de leurs cors et de leurs clairons ,

Et chacun d'eux se sent plus fort .

« Maudit, » s'écrient les païens, « maudit soit le jour où nous
vînmes aux défdés;

« C'est nous qui en porterons tout le dommage. »

Ils laissent le champ de bataille, ils tournent le dos aux Français,

Et ceux-ci de les tailler à grands coups d'épée .

La traînée des morts va jusqu'au roi Marsile.

GXLÎÏ

Marsile assiste au martyre de sa gent ;

Il fait sonner ses cors et ses trompettes ;

Puis, avec sa grande armée, avec tout son ban, il monte à cheval.

En tête s'avance un Sarrasin nommé Abîme :

11 n'en est pas de plus félon que lui ;

Il est chargé de crimes, chargé de félonies.

Point ne croit en Dieu, le fils de sainte Marie;

11 est noir comme poix fondue ;

Il préfère la trahison et la perfidie A tout l'or de la Galice;

Aucun homme ne l'a jamais vu ni plaisanter ni rire;

D'ailleurs, il est hardi et d'une bravoure folle :

C'est ce qui le fait aimer de Marsile,

Et c'est lui qui porte le Dragon du roi, signe de ralliement pour toute l'armée.

Turpin ne saurait aimer ce païen ;

Dès qu'il le voit, il a soif de le frapper,

Et, fort tranquillement, se dit en lui-même :

« Ce Sarrasin me semble bien hérétique ;

« Jamais je n'aimai les couards ni la couardise.

« Plutôt mourir que de ne pas aller le tuer. »

plus loin dans notre poème (v. 2532). 1 « rêvé des choses étonnantes. J'ai peur 11 se termine ainsi : « Charles dit : « J'ai | « que Roland ne soit plus en vie. »

Li Arcevesques cumencet la bataille;

Siet eL cheval qu'il toïit à Grossaille :

1650 Ço ert uns reis qu' ocist en Danemarche;

Li destriers est e curant e aates.

Piez ad colpez e les gambes ad plates,

Curte la quisse e la crupe bien large,

Lungs les costez e l'eschine ad bien halte;

Bien fait eV col jusques en la gargaite,

1655 Blanche out la eue e la crignete jalne,

Petite oreille, la teste tute falve;

Beste nen est ki encuntre lui alget.

Li Arcevesques brochet par vasselage.

Le frein ad or , tûtes les resnes laschet :

Ne laisserat qu'Abisme nen asaillet.

1660 Vait le ferir en Pescut amirable:

Pierres i ad, ametktes, topazes,

Esterminals e carbuncles ki ardent;

Si li tramist li amiraîz Galafres :

En Val-Metas li dunat uns diables.

1665 Turpins i fiert, ki nient ne P espargncl;

Enprès sun colp ne quid qu'un denier vailleL Le cors li trenchet très Pun costet qu'à Paître Que mort l'abat en une vuide place.

Mnnjoie escriet , ço est renseigne Carie .

Dient Franceis : « Ci ad grant vasselage;

1670 « En PARcevesque est bien la croce salve.

« Kar placet Deu qu'asez de tels ait Caries . » Aoj,

1651. Li destriers , etc. Le type du beau cheval est presque partout le même dans nos Chansons. Aux vers du Loland on peut comparer ceux de Gui de Bourgogne (xii^e siècle) : Il ot le costè blanc comme cisne de mer ; — Les jambes fors et roides , les piés plas et coupés, — La teste corte et megre et

les eus alumés, — Et petite oreillette, et mult large le nés.» (Y. 2326-2329.) D'ailleurs il n'y a pas trace dans notre poème de cet amour profond du chevalier pour son cheval, qui trouve son expression dans Ogier, dans Aliscans, etc.

1662. Esterminals. Le sens exact de ce mot n'est pas connu.

C'est l'Archevêque qui commence la bataille ;

Il monte le cheval qu'il enleva jadis à Grossaïlle.

Grossaïlle est un roi que Turpin tua en Danemark.

Quant au cheval, il est léger et taillé pour la course;

11 a les pieds bien taillés, les jambes plates,

La cuisse courte, la croupe large,

Les côtés longs et l'échine haute;

Jusqu'au bas de la gorge , il a le cou bien fait ;

Sa queue est blanche, et sa crinière jaune;

Ses oreilles petites, et sa tête fauve.

Il n'y a pas de bête qui lui soit comparable.

L'Archevêque l'éperonne, et il y va de si grand cœur, Lâchant
le frein d'or et les rênes ,

Qu'il ne peut manquer de se trouver face à face avec Abîme.
Donc, il va le frapper sur son merveilleux écu Couvert de pierres
fines, d'améthystes, de topazes,

De cristaux et d'escarboucles couleur de feu;

Le païen le tient de l'émir Galafre ,

Et c'est un diable qui le lui donna au Val-Métas.

Turpin le heurte, point ne l'épargne.

Après un tel coup, l'écu d' Abîme ne vaut plus un denier.

Il lui tranche le corps de part en part,

Et l'abat sur place, raide mort.

« Monjoie , Monjoie, » cest le cri de Charles , c'est le sien. Et les Français : « Voilà du courage, » disent-ils.

« Cet archevêque sait bien garder sa crosse.

« Plût à Dieu que Charles en eût beaucoup de pareils ! »

16G3. Galafres. Il s'agit peut-être de cet émir Galafre, qui joue un si grand rôle dans la légende de l'oncle de Roland. Galafre est , en effet, ce roi de Tolède auprès duquel dut s'enfuir le jeune Charles, persécuté par ses deux frères, Heudri et Lanfroï. C'est à sa cour que le fils légitime de Pépin se cacha

longtemps, sous le nom de Mainet ; c'est la fille de Galafre enfin , c'est Galienne qui devint alors la fiancée du futur empereur. (Voir notre Éclaircissement I, sur la légende de Charles. Cf. les Enfances Charlemagne du ms. de Venise , connu du XIIIe siècle, et le Charlemagne de Girart d'Amiens, connu du xiv«.)

Li quens Rollanz en apelet Olivier :

« Sire cumpainz, se V vulez otrier,

« Li Arcevesques est mult bons chevaliers;

« Nen ad meillur en tere desuz ciel ,

1675 ce Bien set ferir e de lance e d'espïet. »

Respunt li Quens : « Kar li alum aidierî »

A icest mot l'unt Franc recumenciet;

Dur sunt li colp e li caples est griefs :

Mult grant dudur i ad de chrestiens.

CXLV

Li Franc de France uni lur arm.es perdues . Uncore i unt treis
cenz espées nues :

Fièrent e captent sur tes helmes ki luisent .

Deusl tante teste i out par mi fendue ,

Tanz osbercs fraiz, tantes brunies rumpues ! Trenchent les
piez, les puingz e la faiture .

Dient vaien : « Franceis nus desfigurent.

« Ki ne s* de f eut de sa vie n'ad cure. »

Dreit vers Marsilie unt leur veie tenue;

A voiz escrient : ce Bons reis, kar nus aïue. »

E dist Marsilies, s' out sa gent entendue : ce Tere majur, Ma-
hummet te destruet!

« La tue gent la meie ad cunfundue :

« Tantes citez m' ad fraites e tolues « Que Caries tient , ki la
barbe ad canue ! cc Rume cunquist , tute Calabre e Puille,

« Costentinnoble e Saisunie la drue.

« Mielz voeill mûrir que pur Franceis m'en fuie . « Ferez ,
païen , que nids ne s'asoüret.

« Se Rollanz muert y K aides perdrai s'aiüde.

« E, se il vit, la nostre avrum perdue . »

Aoi.

Aoi.

1677. A icest mot, etc. « Lorsque 1 11 courut tout au milieu de
l'armée Roland vit ses hommes tomber ainsi , | et frappa des
deux mains. Olivier en

Cependant le comte Roland appelle Olivier :

« Sire compagnon, ne serez-vous pas de mon avis?

« L'Archevêque est un excellent chevalier;

« Et sous le ciel il n'en est pas de meilleur :

« Comme il sait frapper de la lance et de l'épieu! k — Eh bien!
» répond Olivier, « courons l'aider. »

A ce mot, les Français recommencent la bataille.

Durs y sont les coups, et rude y est la mêlée.

Les chrétiens y souffrent grand'douleur.

Ils ont perdu leurs armes , les Français de France ,

Mais ils ont encore trois cents épées nues .

Sur les heaumes luisants , ils frappent et refrappent encore .
Dieu! que de têtes fendues par le milieu !

Que de hauberts en pièces ! que de broignes rompues !

Les pieds , les poings , le visage, ils coupent et tranchent tout •
« Ces Français nous défigurent , s'écrient les païens ,

« Qui ne se défend, n'a cure de sa vie . »

Et ils vont droit à Marsile :

« A l'aide, à l'aide, bon roi. »

Marsile les entend, Marsile s'écrie :

« O grande terre, que Mahomet te détruise ,

« Puisque ta race a vaincu la mienne!

« Ne nous ont-ils pas déjà enlevé assez de nos cités « Que tient aujourd'hui Charles à la barbe chenue ?

*t II a conquis Rome, la Calabre et la Fouille y « Il a conquis Constantinople et Saxe la puissante.

« Ah ! plutôt mourir que de m'enfuir devant ces Français.

« Que nul ne pense à sa propre sûreté : frappez.

« Si Roland meurt, c'en est fait de la force de Charles ;

« S'il vit, c'en est fait de la nôtre !

fit autant. » (Keiser Karl Magnus's I 1679. Lacune comblée.
Voir la note Tcronikeà I du v. 318.

CX L Vil

Felun païen i fièrent de lur lances Sur cez escuz e cez helmes
ki flambent :

Fers e aciers en rent grant consunance,
Cuntre le ciel en volet fous e flambe .
Sanc e cerverle ki dune veïst espandre!
Li quens Rollanz en ad doel e pesance,
Quant veit mûrir tant bon vassal catanie .
Or, li remembret de la tere de France E de sun uncle le bon rei
Carlemagne .

Ne poet muer tut sun talent n'en canget . Aor.

CXLVIÏI

Li quens Rollanz est entrez en la presse,
Ki de ferir ne finet ne ne cesset.
Tient Durendal, sun espée qüiad traite 3 Rumpt cez osbercs e
desmailet cez helmes;
Trenchet cez cors e cez puignz e cez testes ;
Tels cenz païens ad gelez morz à tere .
Nen i ad un vassals ne se quidet estre . Aoi.
Oliviers est turnez de Valtre part;
De V bien ferir si ad pris un asalt.
Trait Halteclere, que mult forment amati Suz ciel n'en ad
meillur, fors Durendal.
Li Quens la tient e forment se cumbat;

Li sancs vermeilz en volet jusqu' as braz.

« Deus : » dist Rollanz , « cum cist est bons vassals! « E ! gentilz quens , tant pruz e tant leials,

« Nostre amisliet en cest jur finerat,

« Par grant dulur hoi se départirai .

« E l'Emperere plus ne nus reverrat;

« En dulce France jamais tel doel n'avraL

CXLV¹I

Les félons Sarrasins frappent grands coups de lance Sur ces écus, sur ces heaumes qui flamboient au soleil .

On n' entend que le bruit du fer et de l'acier;

Les étincelles en volent jusqu' aux deux .

Que de ruisseaux de sang et de cervelles !

Roland a grand deuil au cœur

De voir mourir tant de bons vassaux capitaines .

Alors il se souvient de la terre de France El de son oncle le bon roi Charlemagne;

Et, qu'il le veuille ou non, ces pensées changent tout son cœur

.

H est entré dans la mêlée, le comte Roland,

El ne cesse d'y frapper de grands coups.

Dans sa main est Durendal, sa bonne épée qu'il a tirée du fourreau :

Il perce les hauberts, il brise les heaumes,

Il tranche les corps, les poings, les têtes,

Et jette à terre des centaines de païens Qui tous se croyaient de bons vassaux .

CXLIX

De Vautre côté est Olivier

Qui assaillit les païens et frappe de rudes coups !

Il tire du fourreau Hauteclaire , qu'il aime tant:

Fors Durendal, il n'en est pas de meilleure sous le ciel.

En son poing le Comte la tient, et vaillamment se bat . Jusqu'aux bras il a du sang rouge :

« Dieu ! » s'écrie Roland, « que voilà un bon vassal ! » Eh! noble comte, si loyal et si preux ,

« Voici le jour où notre amitié prendra fin,

« Voici le jour de la douloureuse séparation .

« L'Empereur ne nous verra plus ,

« Et jamais il n'y aura eu si grande douleur en douce France.

« N'i ad Franceis pur nus ne prêterai ;

« Enz es mustiers oraisun en ferat.

« En pareïs la nosltre anme j errât. »

Oliviers Pot, e sun cheval brochât

En la grant presse à Rollant s'aproismat.

Dist P uns à Paître : « Cumpainz , traiez vus ça.

« «/a Vuns seinz Paître , se Deu plais t, n'i murrat .» Aoi.

1680 Ki puis veïst Rollant e Olivier De lur espées ferir e capleier!

Li Arcevesques i fiert de sun espïet.

Cels qu'il unt morz , bien les poet hum preisier :

Il est escrit es cartres e es briefs,

1685 Ço dit la Geste, plus de quatre milliers.

As quatre esturs lur est avenut bien ;

Li quinz après lur est pesant e griefs.

Tuit sunt ocis cist Franceis chevalier,

Ne mais seisante que Deus ad espargniez.

1690 Einz que il moergent, si se vendrunt mult chier. Aoi.

LE COR

Li quens Rollanz des soens i veit grant perte;

Sun cumpaignun Olivier en apelet :

« Bels chiers cumpainz, pur Deu que vus enhaitet, « Tanz
bons vassals veez gésir par tere :

1695 « Pleindre poïum France dulce, la bele,

« De tels baruns cum or remeint deserte.

1684. Es cartres. Dans le Keiser Karl I dit : « Il a été trouvé
dans les vieux Magnus's kronike, c'est Turpin qui | « livres que
nous devons mourir pour

« Pas un Français , pas un qui ne prie pour nous « Et ne fasse
oraison dans les moutiers.

« Quant à nos âmes , elles seront en paradis . »

Olivier U entend, éperonne son cheval,

Et, à travers la mêlée, s'en vient tout près de Roland :

« Compagnon, venez par ici, » se disent-ils mutuellement; «
S'il plaît à Dieu , nous ne mourrons pas l'un sans Vautre . »

Ah ! quel spectacle de voir Roland et Olivier Combattre et
frapper du fer de leurs épées!

L'Archevêque , lui , frappe de sa lance.

On peut savoir le nombre de ceux qu'ils tuèrent :

Ce nombre est écrit dans les chartes , dans les brefs ,

Et la Geste dit qu'il y en eut plus de quatre mille...

Aux quatre premiers chocs tout va bien pour les Français;
Mais le cinquième leur fut fatal et terrible;

Tous les chevaliers de France y sont tués.

Dieu n'en a épargné que soixante;

Mais ceux-là, avant de mourir, ils se vendront cher !

LE COR

Le comte Roland voit la grande perte des siens ,

Et parle ainsi à son compagnon Olivier :

« Beau sire, cher compagnon, au nom de Dieu (qu'il vous bénisse!)

« Voyez tous ces bons vassaux qui gisent à terre :

« Certes nous pouvons plaindre douce France la belle,

« Qui va demeurer veuve de tels barons.

« la cause de la sainte foi. » Quant aux [Geste, comme nous l'avons dit, n'est sans chartes, elles sont imaginaires, et la | doute qu'une chanson plus ancienne.

« E! refis, amis, que vus ici nen estes !

« Oliviers frere, cum le purrum nus faire?

« Cum faitement li manderum nuvels? »

1700 Dist Oliviers : « Jo ne P sai cument querre.

« Mielz voeill mûrir que liunte en seit retraite. * Aoi.

CLĪ1

Ço dit Rollanz : « Cornerai l'olifant ;

« Si T orrat Caries, ki est as porz passant.

« Jo vus plevis, ja returnerunt Franc. »

1705 Dist Oliviers : « Yerguigne sereit grant « E reproviers à trestuz voz parenz :

« Iceste hunte durreit à V lur vivant.

« Quant jo Y vus dis, n'en feïstes nient;

« Mais ne Y ferez par le mien loement :

1710 « Se vus cornez, n'iert mie hardement.

« Ja avez vus ambsdous les braz sanglenz. »

Respunt li Quens : « Golps i ai fait mult genz. » Aoi.

CL11I

Ço dist Rollanz : « Fort est nostre bataille ;

<c Jo cornerai; si Y orrat li reis Caries. »

1715 Dist Oliviers : « Ne sereit vasselage.

« Quant jo P vus dis, cumpainz, vus ne P deignastes.

« S'i fust li Reis, n'i oüssum damage.

« Cil ki là sunt n'en deivent avoir blasme. »

Dist Oliviers : « Par ceste meie barbe!

4720 « Se puis vedeir ma gente sorur Aide,

« Vus ne jerrez jamais entre sa brace. * Aoi.

CL₁V

Ço dist Rollanz : « Pur quei me portez ire? s E cil respunt : <c
Cumpainz , vus le feïstes ; a Kar vasselage par sens nen est folie ;

Eh! roi, notre ami, que n'êtes-vous ici?

Mon frère Olivier, comment pourrons- nous faire Pour lui
mander de nos nouvelles?

— Je n'en sais pas le moyen, » répond Olivier. Mais plutôt la
mort que le déshonneur ! »

CL

— Je vais, » dit Roland, « sonner mon cor,

Et Charles l'entendra, qui passe aux défilés.

Les Français , je vous jure, vont retourner sur leurs pas.

— Ce serait grande honte, » répond Olivier.

Tous vos parents auraient à en rougir;

Et ce déshonneur serait sur eux toute leur vie.

Lorsque je vous le conseillai , vous n'en voulûtes rien faire;
Mais ce n'est pas moi qui vous approuverai maintenant. Sonner
de votre cor, non , ce n'est pas d'un brave.

Puis vous avez déjà vos deux bras tout sanglants.

— C'est vrai,» répond Roland; «j'ai donné de fiers coups 1 »

GLIil

Notre bataille est rude, » dit Roland;

Je vais sonner du cor, et Charles l'entendra. »

— Ce ne serait point là du courage , » répond Olivier. Quand je
vous le conseillai, ami, vous ne daignâtes pas le faire. Sil'Empe-
reurélaïtici, nous n'aurions pas subi une telle perte. Mais ceux
qui sont là-bas ne méritent aucun reproche.

— Par cette mienne barbe , » dit encore Olivier,

Si je revois jamais la belle Aude, ma sœur,

Vous ne coucherez jamais entre ses bras. »

GLIV

— Pourquoi me garder rancune? » dit Roland.

— C'est votre faute, » lui répond Olivier;

Le courage sensé n'a rien de commun avec la démence ,

1725 « Mielz valt mesure que ne fait estultie.

« Franceis sunt mort par vostre legerie;

« Caries jamais de nus n'avrat servise.

« Se m' creïssiez, venuz i fust mis sire,

« Ceste bataille olissum départie;

1730 « O pris o morz i fust li reis Marsilies.

« Vostre proecce, Rollanz, mar la veïsmes.

« Caries li magnes de vus n'avrat aïe :

« N'iert mais tels hum desques à V Deu juïse. <f Vus i murrez,
e France en iert hunie.

1735 « Hoi nus défait la leial cumpaignie :

« Einz le vespre iert mult grief la départie. » Li uns pur Valtre
si pluret e si suspiret ,

Li Arcevesques les ot cuntrarier :

Le cheval brochet des esperuns d'or mier,

Vint tresqu'ad els, si's prist à castier :

1740 « Sire Rollanz, e vus, sire Oliviers,

« Pur Deu vus pri, que ne vus curruciez.

« Veez Franceis , tuit sunt à mort jugiet.

« Ja li corners ne nus avreit mestier :

« Loinz nus est Caries , iart iert à V repair ier . « Mais nepur-
quant si est il asez mielz « Vienget li Reis , si nus purrat vengier ;

1745 « Ja cil d’Espaigne n’en deivent turner liet.

« Nostre Franceis i descendrunt à pied,

« Truverunt nus e morz e detrenchiez,

« Recuülerunt e noz buz e noz chie fs,

« Leverunt nus en bières sur sumiers,

« Si nus plurrunt de doel e de pitiet,

1750 « Enfuirunt en aîtres de mustiers,

« N’en mangerunt ne lu, ne porc, ne chien. » Respunt Rollanz
: « Sire, mult dites bien. »

Aoi.

Aoï.

1752. Lacune comblée. Voir la note du y. 318. = Roland dit : «
Je veux

« Et la mesure vaut mieux que la fureur.

« Si tant de Français sont morts , c’est votre folie qui les a tués
; « Et voilà que maintenant nous ne pourrons plus servir
l’Empereur.

« Si vous m’aviez cru, notre seigneur serait ici;

« Cette bataille nous l’aurions livrée et gagnée ,

« Le roi Marsile eût été pris et tué.

<c Ah! votre vaillance, Roland, nous sera bien funeste;

« Désormais vous ne pourrez rien faire pour Charlemagne, k
L'homme le plus grand que l'on verra d'ici au jugement.

« Quant à vous , vous allez mourir, et la France va tomber
dans le déshonneur.

« Puis c'est aujourd'hui que va finir notre loyale amitié :

« Avant ce soir nous serons séparés, et bien douloureusement
! » Et voilà Roland et Olivier qui pleurent V un pour V autre.

GLV

L'Archevêque entend leur dispute

Et pique son cheval de ses éperons d'or pur;

11 vient vers eux, et se prend à les gourmander : v Sire Roland,
et vous, sire Olivier,

« Je vous conjure de ne point vous courroucer ainsi.

« Voyez nos Français , qui sont condamnés à mort.

« Votre cor ne nous sauverait pas :

« Charles est bien loin et tardera trop à venir.

« Mais néanmoins il serait mieux d'en sonner.

« Vienne le roi, il saura nous venger,

« Et les païens ne s'en retourneront pas joyeusement.

« Les Français de Charlemagne descendront de leurs chevaux,
« Ils nous trouveront morts et coupés en pièces,

« Recueilleront nos chefs et nos corps « Et nous mettront en bières, à dos de cheval.

« De deuil et de pitié ils seront tout en larmes;

« Puis ils nous enterreront dans les parvis des moutiers; cc
Les chiens, les sangliers et les loups ne nous mangeront pas. cc —
Vous dites bien, » répond Roland.

souffler au nom de Dieu. » (Keiser Karl Magnus's kronike.)

CLV I

<(— Sire Rollanz, pur ço sunez le corn : ce Caries l' orrai, kl est passant as porz .

« Relurnerunl les merveilluses oz ,

« Truverunt nus e detrenchiez e morz ;

« E cil de France purrunt vengier les noz « Que cil d'Espagne en bataille avrunt morz .

« Ensemble od els enporterunt noz cors ;

« N'en mangerunt ne chien , ne lu, ne porc. »

Respunt Rollanz : « Avez dit gentil mot . » Aoi.

Rollanz ad mis l'olifant à sa bûche ,

Empeint le bien, par* grant vertut le sunet.

1755 Hait sunt li pui e la voiz est mult lunge :

Granz trente liwes l'oïrent il respundre.

Caries l'oït e ses cumpaignes tûtes;

Ço dit li Reis : « Bataille funt nostre hume. »

E li quens Guenes li respundit encuntre :

1760 « Se i' desist altre, ja semblast grant mençunge. » Aoi.

CL Vil I

Li quens Rollanz , par peine e par ahan ,

Par grant dulur, sunet sun olifant ;

Par mi la bûche en sait fors li clers sancs,

De sun cervel li temples en est rumpant.

1765 De V corn qu'il tient l'oïe en est mult grant i Caries
l'entent, ki est as porz passant,

Naimes Poït, si l'escultent li Franc.

Ço dist li Reis: « Jo oi le corn Rollant;

« Une ne V sunast, se ne fust cumbatant. »

1770 Guenes respunt : « De bataille est nient.

« Ja estes vus vielz e fluriz e blancs,

* Par tels paroles vus resemblez enfant.

« Asez savez le grant orgoill Rollant ,

CL VI

« Sire Roland , il vous faut sonner votre cor « Pour que Charles l'entende, qui passe aux défilés .

« La merveilleuse armée du roi reviendra sur ses pas ,

« Elle nous trouvera morts et en pièces ;

« Mais ceux de France vengeront les nôtres « Que les païens auront tués dans la bataille; v Ils emporteront nos corps.

« Les sangliers , les chiens et les loups ne les mangeront pas. »
— Voilà une bonne parole , » dit Roland.

CLVI^h

Roland a mis l'olifant à ses lèvres ;

Il l'embouche bien, et le sonne d'une puissante haleine;

Les puys sont hauts, et le son va bien loin.

On en entendit l'écho à trente lieues.

Charles et toute l'armée l'ont entendu,

Et le Roi dit : « Nos hommes ont bataille, *

Mais Ganelon lui répondit :

« Si c'était un autre qui le dît, on le traiterait de menteur. »

CLVII I

Le comte Roland , à grand'peine , à grande angoisse Et très douloureusement sonne son olifant.

De sa bouche jaillit le sang vermeil ,
De son front la tempe est rompue;
Mais de son cor le son alla si loin!
Charles l'entend, qui passe aux défilés,
Naimés l'entend, les Français l'écourent,
Et le Roi dit ; « C'est le cor de Roland ;
« Certes, il n'en sonnerait pas, s'il n'était en bataille.
« — Il n'y a pas de bataille , dit Ganelon.
« Vous êtes vieux, tout blanc et tout fleuri ;
« Ces paroles vous font ressembler à un enfant.
« D'ailleurs, vous connaissez le grand orgueil de Roland,
« Le fort , le prud , le merveillus , le grant.
« Ço est merveille que Deus le soefret tant.
1775 « Ja prist il Noples seinz le vostre cumant.
« Fors s'en eissirent li Sarrazin dedenz;
« Si s' cumbatirent à 1' bon vassal Rollant. cc II les ocist à Du-
rendal sun brcinl.
« Pois , od les ewes lavat les prez de P sanc :
« Pur ço le fist, ne fust aparissant.
1780 « Pur un sul levre vait tut le jur cornant;

« Devant ses pairs vait il ore gabant.

cc Suz ciel n'ad gent P osast requerre en camp.

« Kar chevalchiez. Pur qu' alez arestant?

« Tere majur mult est loinz ça devant. » Aoï

1785 Li quens Rollanz ad la bûche sanglente;

De sun cervel rumpuz en est li temples.

L'olifant sunet à dulur e à peine.

Caries l'oït, e ses Franceis l'entendent.

Ço dist li Reis : « Cil corns ad lunge aleine ! »

1790 Respunt dux Naimes : « Rollanz i est en peine, cc Bataille
i ad, par le mien escientre;

« Cil l'ad traït ki vus en roevet feindre.

« Adubez vus , si criez vostre enseigne , cc Si succurez votre
maisniée gente.

1795 ce Asez oez que Rollanz se dementet. ® Aoï

Li Emperere ad fait suner ses corns.

Franceis descendent, si adubent lur cors D'osbercs e d' helmes
e d'espées ad or;

Escuz unt. genz e espiez granz e forz 1800 E gunfanuns blancs
e vermeilz e blois.

Es destriers muntent tuit li barun de l'ost ,

Brochent ad ait tant cum durent ii port.

1775, Ja prist il Noples. Voir la note du v. 198.

« Le fort , le preux, le grand , le prodigieux Roland ,

« C'est merveille que Dieu le souffre si longtemps.

« Déjà il prit Nobles sans votre ordre.

« Les Sarrasins sortirent de la ville,

« Et livrèrent bataille à Roland, le bon vassal.

« Il les tua du tranchant de son épée Durendal :

« Ensuite il fit laver à grande eau le pré ensanglanté,

« Afin qu'il n'y parût plus rien.

cc Pour un lièvre Roland corne toute la journée.

« Avec ses pairs sans doute il est en train de rire;

« Et puis, qui oserait attaquer Roland? Personne.

« Chevauchez, Sire; pourquoi faire halte?

« Le grand pays est très loin devant nous. »

Le comte Roland a la bouche sanglante;

De son front la tempe est brisée.

Il sonne l'olifant à grande douleur, à grande angoisse.

Charles et tous les Français l'entendent,

Et le Roi dit : « Ce cor a longue haleine!

« — Roland, » dit Naimés, « c'est Roland qui souffre là-bas. »
Sur ma conscience, il y a bataille ,

« Et quelqu'un a trahi Roland : c'est celui qui feint avec vous.
« Armez-vous, Sire, jetez votre cri de guerre « Et secourez votre
noble maison :

« Vous entendez assez la plainte de Roland. »

L'Empereur fait sonner tous ses cors ;

Français descendent , et les voilà qui s'arment De heaumes, de
hauberts, d'épées à pommeaux d'or;

Ils ont de beaux écus, de grandes et fortes lances,

Des gonfanons blancs, rouges, bleus.

Tous les barons du camp remontent à cheval ;

Ils éperonnent, et, tant que durent les défilés,

N'i ad celui à l'altre ne parolt :

« Se veïssum Rollant, einz qu'il fust morz,

1805 « Enseibr od lui i durrium granz colps. »

De ço qui calt? Demuret i unt trop. Aoi.

Esclargiz est li vespres e li jurz;

Cuntre Y soleill reluisent cil adub,

Osberc e helme i getent grant flambur,

1810 E cil escut ki bien sunt peint à durs,

E cil espïet, cil oret gunfanun.

Li Emperere chevalchet par irur,

E li Franceis dolent e curuços :

N'i ad celui ki durement ne plurt,

1815 E de Rollant sunt en mult grant poür.

Li Reis fait prendre le cunte Guenelun ,

Si P cumandat as cous de sa maisun.

Tut le plus maistre en apelet Besgun :

« Rien le me garde, si cume tel felun 1820 « De ma maisniée
ad faite traïsun. »

Cil le receit; s'i met cent compaignuns De la quisine, des mielz
e des pejurs :

Icil li peilent la barbe e les gernuns,

Cascuns le fiert quatre colps de sun puign;

1825 Bien le bâtirent à fuz e à bastuns,

E si li metent eB col un caeignun ;

Si R encaeinent aïtresi cume un urs.

Sur un sumier Bunt mis à deshonor;

Tant le garderent que Y rendent à Carlun. Aoj.

CLXI

1830 Hait sunt li pui e tenebrus e grant,

Li val parfunt e les ewes curanz.

1816. Li Reis fait prendre ... « L'Empereur fit sur-le-champ saisir le comte

Il n'en est pas un qui ne dise à l'autre :

« Si nous voyions Roland avant sa mort,

« Quels beaux coups nous frapperions avec lui ! » Las! que sert? En retard! trop en retard!

CLX

Le soir s'est éclairci, voici le jour.

Au soleil reluisent les armes;

Heaumes et hauberts jettent des flammes,

Et les écus aussi, si bien peints à fleurs,

Et les lances , et les gonfanons dorés.

L'Empereur chevauche, plein de colère;

Tous les Français sont tristes, sont angoisseux;

11 n'en est pas un qui ne pleure à chaudes larmes, 11 n'en est pas un qui ne tremble pour Roland.

Cependant l'Empereur a fait saisir le comte Ganelon Et l'a livré aux gens de sa cuisine.

Charles appelle leur chef nommé Begon;

« Garde- moi bien cet homme, » dit-il, « comme un traître « Qui a vendu toute ma maison. »

Begon alors prend Ganelon , et met après lui cent compagnons De sa cuisine , des meilleurs et des pires,

Qui vous lui épilent la barbe et les moustaches.

Puis chacun vous lui donne quatre coups de son poing; Ensuite ils vous le battent rudement à verges et à bâtons;

Ils vous lui mettent une grosse chaîne au cou;

Ils l'enchaînent enfin comme on ferait un ours,

Et le jettent ignominieusement sur un cheval de charge.

C'est ainsi qu'ils le gardèrent jusqu'au moment de le rendre à Charles...

CLXII

Comme les montagnes sont hautes, énormes et ténébreuses !
Comme les vallées sont profondes! comme les torrents sont rapides !

Ganelon et le fit enfermer dans une tour. » Keiser (Karl Magnus's TcroniTcc.)

Sunent cil graisle e derere e devant E tuit racatent encuntre l'Olifant.

Li Emperere chevalchet iréement,

1835 E li Franceis curuqus e dolent;

N'i ad celui ne plurt e se dement,

E preient Deu que guarisset Rollant Jusque il viengent el'
camp cumunement :

Ensembl'od lui i ferrunt veirement.

1840 De ço qui calt? Kar ne lur valt nient :

Demurent trop, n'i poedent estre à tens. Agi

CLX₁II

Par grant irur chevalchet Carlemagnes ;

Desur sa brunie li gist sa barbe blanche.

Puignent ad ait tuit li barun de France;

1845 N'i ad icel ki ne demeint irance Que il ne sunt à Rollant
le catanie,

Ki se cumbat as Sarrazins d'Espaigne.

S'il est blechiez, ne quid qu' anme i remaignet.

Deus! quels seisante i ad en sa cumpaigne!

1850 Unkes meillurs n'en out reis ne catanies. Àoi

CLX₁V

Caries chevalchet tant cume li port durent , E si demeinet tel doel
e tel rancure.

Ço dist li Reis : « Sainte Marie , aïue.

« Par Guenelun grant peine m'est creüe.

« En vieille geste est mis en escriture :

« Si anceisur encriesme felun furent ,

« E felunie ourent tuit en cyslume.

« EV Capitolie, à Rume, en firent une:

cc Le vieil César ocirent-il par mur are.

« Pois , orent-il malvaise sepouture « Qu'en fou ardent e an-
guissus mururent.

« Icist traître si est de lur nature .

Par derrière, par devant, sonnent les trompettes de Charles
Qui toutes répondent au cor de Roland.

L'Empereur chevauche, plein de colère.

Les Français sont en grande fureur et tout angoisseux.

Il n'en est pas un qui ne pleure et ne sanglote,

Pas un qui ne prie Dieu de préserver Roland Jusqu'à ce que,
tous ensemble, ils arrivent sur le champ de bataille.

Ah! c'est alors qu'avec Roland ils frapperont de rudes coups!
Mais, hélas! à quoi bon? Tout cela ne sert de rien :

Ils ne peuvent arriver à temps. En retard ! en retard !

CLXII

Le roi Charles chevauche en très grande colère ;

Sur sa cuirasse s'étale sa barbe blanche.

Et tous les barons de France d'éperonner vivement;

Car il n'en est pas un qui ne soit plein de douleur De n'être point avec Roland le capitaine,

Qui, en ce moment meme, se bat contre les Sarrasins d'Espagne.

Si Roland était blessé, un seul des siens, un seul survivrait-il?
Mais, Dieu! quels soixante hommes il a encore avec lui! Jamais roi , jamais capitaine n'en eut de meilleurs.

Tant que durent les défilés , Charles chevauche Quelle douleur ? quelle rage en son cœur!

« Sainte Marie , » s'écrit-il , « aidez-nous.

« Voici que Ganelon m'a jeté en grande tristesse .

« Il est écrit y dans une vieille geste y « Que les ancêtres de Ganelon furent des félons ;

« Les félonies y chez eux , étaient une habitude .

« Ils en firent une à Rome , au Capitole y « Quand ils assassi-
nèrent le vieux César .

« Mais ces maudits finirent mal « Et moururent en feu ardent
et angoisseux «

« Ganelon est bien de leur nature .

« Rollant ad mort, ma gent ad cunfundue ,

« Si m'ad de V chief la curune tolue.

« Par chevaliers rCiert France défendue ! » Pluret des oüz ,
trait sa barbe canue .

Lient Franceis : « Dolent! Mare net sâmes. » Brochent avant,
tant cume li port durent: N'i ad celui la resne ait retenue ;

Einz que la gent de France seit venue , Avrat Rollanz la ba-
taille vencue,

Le rei Mar si lie e sa gent mis en fuie .

LA DÉROUTE

Rollanz reguardet es munz e es lariz;

De cels de France i veit tanz morz gésir,

E il les pluret cum chevaliers gentilz :

« Seignurs baruns, de vus ait Deus rnercit! 1855 « Têtes vos
anmes otreit il pareïs,

« En seintes flurs il les faeet gésir!

« Meillurs vassals de vus unkes ne vi :

« Si lungement tut tens m'avez servit !

« Ad oes Carlun si granz païs cunquis !

1860 « Li Emperere tant mare vus nurrit.

« Tere de France, mult estes duiz païs,

« Iloi es deserte de tanz baruns de pris .

« Baruns Franceis, pur mei vus vei mûrir: « Jo ne vus pois
tenser ne garantir;

1865 « Aït vus Deus, ki unkes ne mentit!

« Olivier, frere, vus ne dei jo faillir;

« De doel murrai, s' altre ne nTi ocit.

« Sire cumpainz, alum i referir! »

1868. Lacune comblée. Voir la note du v. 318.

« Il a perdu Roland , confondu ma gent « Et m'arrache vrai-
ment la couronne de la tête.

« La France , pour se défendre , n'a plus de chevaliers ! »

Charles pleure des yeux , tire sa barbe blanche .

? Malheureux , » disent les Français. « Quelle douleur pour
nous d'être nés ! »

Ils éperonnent , tant que dure le passage des défilés,

Pas un ne retient la rêne à son cheval ;

Mais , avant que les Français soient arrivés sur le champ de X
bataille ,

Roland aura gagné la victoire Et mis en fuite Marsile et ses
païens.

LA DÉROUTE

Roland jette les yeux sur les monts, sur les landes ;

Que de Français il y voit étendus!

En noble chevalier il les pleure :

« Seigneurs barons, que Dieu prenne pitié de vous:

« Qu'à toutes vos âmes il octroie le paradis ;

« Qu'il les fasse reposer en saintes fleurs !

« Meilleurs vassaux que vous, je n'en vis jamais.

« Vous m'avez tant servi et durant tant d'années!

ce Vous avez fait de si vastes conquêtes pour Charlemagne!

« L'Empereur fut bien mal inspiré de vous nourrir ainsi!

« O terre de France, vous êtes un bien doux pays,

« Mais vous voilà veuve aujourd'hui de vos meilleurs barons !

^ « C'est à cause de moi, barons, que je vous vois mourir,

« Et je ne vous puis défendre, et je ne vous puis sauver!

« Que Dieu vous aide, Celui qui jamais ne mentit.

« Olivier, frère Olivier, mon devoir est de ne te point quitter,
cc Si l'on ne me tue pas ici, la douleur me tuera.

« Allons , sire compagnon : retournons frapper les païens. »

Rollanz esguardet es puis e es valées;

De païens veit si très grant aünée.

A Olivier ad dit raisun membrée :

« EnsembV od Francs devum mûrir , bel frere. » Li quens Rol-
lanz la culur ad muée,

Par quatre feiz out Munjoie criée,

Tint V olifant , si sunat la menée.

Veillantif brochet tute une randunée ;

Vait les ferir à sa trenchant espée.

Li quens Rollanz eT camp est repairiez.

1870 Tient Durendal , cume vassals i fiert.

Faldrun de P Pui i ad par mi trenchiet E vint e quatre de tuz
les mielz preisiez ;

Jamais n'iert hum plus se voeillet vengier*

Si cum li cerfs s'en vait devant les chiens,

1875 Devant Rollant si s'en fuient païen.

Dist l'Arcevesques : « Asez le faites bien.

« Ite valur deit avoir chevaliers « Ki armes portet e en bon cheval siet ;

« En la bataille deit estre forz e fiers,

1880 « O autrement ne vait quatre deniers ;

« Monies deit estre en un de cez mustiers :

« Si preierat tuz jurz pur noz pecchiez. »

Respunt Rollanz : « Ferez , ne's espargniez ! »

A icest mot l'unt Franc recumenciet;

1885 Mult grant damage i out de crestiens.

1881. Deit monies estre , etc. Ce I retrouve au commencement mépris de Turpin pour les moines sc I Chanson d'Aspremont , où le

Aoi.

Aoi.

de la terrible

Roland jette un regard sur les montagnes et les vallées ; Quelle foule de païens il y découvre !

Il adresse alors ces paroles à Olivier :

k Compagnon frère , notre devoir est de mourir ici avec les Français. »

Le comte Roland change de couleur ,

Pousse quatre fois le cri de : Monjoie,

Prend son cor et sonne la charge .

Puis très violemment éperonne Veillantif Et va frapper les païens du tranchant de l'épée.

CLXVI 1

Le comte Roland rentre sur le champ de bataille;

Dans son poing est Durendal, et il s'en sert en brave.

Un de ses coups tranche en deux Faudron du Puy ;

Puis il tue vingt-quatre païens, des plus vaillants.

Jamais il n'y aura d'homme qui mette une telle ardeur à se venger.

Comme le cerf s'enfuit devant les chiens ,

Ainsi s'enfuient les païens devant Roland.

« Voilà qui est bien, » lui dit l'Archevêque,

« Et telle est la valeur qui convient à un chevalier cf Portant de bonnes armes et assis sur un bon cheval.

* Il faut qu'il soit fort et fier dans la bataille;

« Autrement il ne vaut pas quatre deniers. ^

« Qu'on en fasse alors un moine dans quelque moutier,

« Où il priera toute sa vie pour nos péchés.

« — Frappez, » répond Roland, « frappez, et pas de quartier! »

A ces mots, nos Français recommencent la bataille;

Mais les chrétiens firent là de grandes pertes.

archevêque raille le bon abbé Fr orner, 1 Alez, dans abes, vos
matines chan qui a peur des menaces d'Agolant : | ter, etc.

Hum ki ço set que ja n'avrat prisun En tel bataille fait grant
defensiun ;

Pur ço sunt Franc si fier cume leun*

As vus Marsilie en guise de barun ;

1890 Siet eF cheval qu'il apelet Guaignun;

Plus est isnels que nen est uns falcun : Brochet le bien , si vait
ferir Bevun,

(Icil ert sire de Belne e de Digun),

L'escut li freint e Fosberc li derumpt,

Que mort Fabat seinz altre escunelisun;

1895 Pois, ad ocis Ivoerie e Ivun,

EnsembF od els Gerart de Russillun.

Li quens Roïianz ne li est guaires loinz ;

Dist à F paien : « Damnes Deus mal te duinsi! « A si grant tort
m'ociz mes cumpaignuns, 1900 « Golp en avras, einz que nus
departium,

« E de nF espée encoi savras le num. »

Vait le ferir en guise de barun ,

Trenchiet li ad li Quens le destre puign ;

Pois prent la teste de Jurfaleu le blund :

1905 Icil ert filz à F rei Marsiliun. 3

Païen escrient : « Aïe nus, Mahum ;

« Li nostre deu, vengiez nus de Garlun.

« En ceste tere nus ad mis tels feluns « Ja pur mûrir le camp
ne guerpिरunt. »

1910 Dist Funs à F altre : « E! kar nus en fuium! » A icest mot
tel cent milie s'en vunt :

Ki que's rapelt, j a n'en returnerunt.

Li reis Marsilies le puign destre ad perdu , Encunlre tere pois
getet sun escut,

Aol

1895. Ivoerie e Ivun. D'après Gau- I sixième fils de Doon de
Mayence. Ils frey (y. 98), Ivon et Ivoire sont fils sont comptés au
nombre des Pairs du roi Othon, qui lui -même est le I par la
Chanson de Roland , Gui de

CLXVÎII

Quand il sait qu'on ne lui fera point de quartier,

L'homme dans la bataille se défend rudement :

Et c'est pourquoi les Français sont fiers comme des lions. Voi-
ci Marsile , qui a tout l'air d'un vrai baron ,

Monté sur son cheval qu'il appelle Gaignon Et qui est plus rapide qu'un faucon :

Il l'éperonne vivement et va frapper Beuvon ,

Sire de Beaune et de Dijon ;

Il lui brise l'écu, lui rompt les mailles du haubert,

Et, sans plus de façons, l'abat raide mort.

Puis le roi sarrasin tua Ivoire et Ivon ,

Et avec eux Girard de Roussillon.

Le comte Roland n'était pas loin :

« Que le Seigneur Dieu te maudisse, » dit- il au païen,

« Puisque tu m'as , contre tout droit , tué mes compagnons.

« Tu vas, avant de nous séparer, le payer d'un rude coup « Et savoir aujourd'hui le nom de mon épée. »

Alors il va le frapper en vrai baron Et lui tranche du coup le poing droit;

Puis il prend la tête de Jurfaleu le blond,

Qui était le propre fils du roi Marsile :

« A l'aide! à l'aide, Mahomet! » s'écrient les païens.

« Vengez -nous de Charles, ô nos dieux.

« Quels félons il nous a laissés sur la terre d'Espagne!

« Plutôt que de nous laisser le champ, ils mourront. »

« — Enfuyons-nous au plus vite 1 » se disent- ils l'un à l'autre.
Et voilà que , sur ce mot , cent mille hommes tournent le dos. Les
rappeler? c'est inutile. Ils ne reviendront pas.

11 a perdu son poing droit , le roi Marsile .

Alors, il jette à terre son écu,

Bourgogne, la Karlamagnm Saga, Ivon seul figure dans la
Chronique de Weihenstephan. L'auteur de la Prise

de Pampelune les regarde comme le§ fils de Naimes. = 1912.
Lacune comblée. Voir la note du v. 318.

Le cheval brochet des esperuns aguz ;

Laschet la resne, vers Espagne s'en fuit ,

E tel vint mille s'en vunt derere lui .

NH ad celui k' el ' cors ne seit feruz.

Dist l'uns à l'altre : « Li niés Carie ad vencut . » Aoi

De ço qui calt? se fuiz s'en est Marsilies,

Remés i est sis uncles VAlgalifes 1915 Ki tint Kartagene, Al-
terne, Garmalie E Ethiope, une tere maldite;

La neire gent en ad en sa baillie.

Granz unt les nés e lées les orilles,

E sunt ensemble plus de cinquante milie.

1920 Icil chevalchent fièrement e ad ire;

Pois, si escrient l'enseigne paënime.

Ço dist Rollanz : « Ci recevrum martirie,
« E or sai bien n'avum guaires à vivre;
« Mais tut seit fel ki chier ne s' vendrat primes!
1925 « Ferez, seignurs, des espées furbies :
« Si calengiez e voz morz e voz vies ,
« Que dulce France par nus ne seit hunie !
« Quant en cest camp viendrat Caries mis sire ,
« De Sarrazins verrat tel discipline 1930 « Cuntre un des noz
en truverat morz quinze :
« Ne laisserat que ne nus beneïet. » Aoi

MORT D'OLIVIER

Quant Rollanz veit la cuntredite gent,
Ki plus sunt neir que nen est arrement ,
Ne n'unt de blanc ne mais que sul les denz ,
Pique son cheval de ses éperons aigus ,
Lui lâche les rênes et s'enfuit du côté de V Espagne.
Vingt mille païens s'enfuient avec lui,
El il n'en est pas un qui n'ait reçu quelque blessure :
« Le neveu de Charles a vaincu, » se disent-ils l'un à Vautre .

Mais, hélas! à quoi bon? Si Marsile est en fuite,

Son oncle le Calife est resté.

Or c'est celui qui tenait Carthage, Alterne, Garmaille Et l'Éthiopie, une terre maudite;

C'est celui qui était le chef de la race noire,

Au nez énorme, aux larges oreilles :

Et il y en a là plus de cinquante mille

Qui chevauchent fièrement et en grande colère,

Et qui jettent le cri d'armes païen.

« C'est ici, s'écrie alors Roland, c'est ici que nous serons martyrs, a Maintenant, je sais bien que nous n'avons plus longtemps à vivre ;

« Mais maudit celui qui ne se vendra chèrement !

« Frappez, seigneurs, frappez de vos épées fourbies ;

« Disputez bien votre mort, votre vie,

« Et surtout que France la douce ne soit pas déshonorée.

« Quand Charles mon seigneur viendra sur ce champ deba-
taille, « Quand il verra le massacre des Sarrasins ,

« Quand pour un des nôtres il en trouvera quinze d'entre eux
parmi les morts ,

« L'Empereur ne pourra pas ne point nous bénir, s

MORT D'OLIVIER

Quand Roland aperçoit la gent maudite Qui est plus noire que de l'encre Et n'a de blanc que les dents :

1935 Ço dist li Quens : « Or sai jo veirement « Que hoi mur-
rum par le mien escient.

« Ferez, Franceis : kar jo Y vus recumenz. »

Dist Oliviers : « Dehet ait li plus lenz! »

A icest mot, Franceis se fièrent enz. Aoi.

1940 Quant païen virent que Franceis i out poi,

Entr' els en unt e orgoill e cunfort ;

Dist l'uns à Y altre : « Li Emperere ad tort. »

Li Algalifcs sist sur un cheval sor. h .v.

Brochet le bien des esperuns ad or ;

1945 Fiert Olivier derere, en mi le dos,

Le blanc osberc li ad desclos el' cors,

Par mi le piz sun espïet li mist fors;

E dist après : « Pris avez mortel colp.

« Caries li magnes mar vus laissât as porz.

1950 « Tort nus ad fait, nen est dreiz qu'il s'en lot;

« Kar de vus sul ai bien vengiet les noz. » Aor,

Oliviers sent que à mort est feruz ,

De lui vengier targier ne se voelt plus. Tient Halteclere, dunt li aciers fut bruns: Fiert l'Algalife sur F helme ad or agut, 1955 E flurs e pierres en acraventet jus,

Trenchet la teste d'ici qu'as denz menuz, Brandist sun colp , si l'ad mort abatut;

E dist après : « Paiens , mal aies tu 1 « Iço ne di Caries n'i ait perdu.

1960 « Ne à muillier n'à dame qu'as veut « N'en vanteras el' régné dunt tu fus « Qu'à Carlun aies un sul denier tolut,

« Je suis très certain , » dit Roland ;

« Oui , je sais clairement que nous mourrons aujourd'hui.

« Frappez, Français : car, pour moi, je vais recommencer la bataille. »

Et Olivier : « Malheur aux plus lents! » s'écrie-t-il.

A ces mots, les Français se jettent dans le milieu même des ennemis.

Les païens , quand ils s'aperçoivent qu'il y a si peu de Français, En sont remplis d'orgueil et tout réconfortés entre eux :

« Non, non, » disent-ils l'un à l'autre, « le droit n'est pas pour l'Empereur. »

Le Calife montait un cheval roux;

De ses éperons d'or il le pique ,

Frappe Olivier par derrière dans le milieu du dos ,
Dans le corps même lui brise les mailles du blanc haubert ,
Et la lance du païen passe de l'autre côté de la poitrine :
« Voilà un rude coup pour vous, » lui dit-il :
« Charles fut mal inspiré de vous laisser aux défilés.
« L'Empereur nous fit tort, mais n'aura guère lieu de s'en louer;
« Car sur vous seul j'ai bien vengé tous les nôtres. »

CL XXIII

Olivier sent qu'il est blessé à mort Et plus ne veut tarder à se venger .

Dans son poing est Hauteclaire, dont l'acier fut bruni :
Il en frappe le Calife sur le heaume aigu couvert d'or,
Et il en fait tomber à terre les pierres et les cristaux ;
Il lui tranche la tête jusqu'aux dents;
Il brandit son coup, et l'abat raide mort:
« Maudit sois-tu, païen, » lui dit-il ensuite.
« Je ne dis pas que Charles n'ait rien perdu;

« Mais, certes, ni à ta femme ni à aucune autre dame « Tu n'iras te vanter, dans le pays où tu es né,

« D'avoir pris à l'Empereur la valeur d'un denier,

« Ne fait damage ne de mei ne d'altrui. » Après , escriet Reliant qu'il li aï ut.

Aoi.

1965 Oliviers sent qu'il est à mort naffrez ,

De lui vengier jamais ne li iert sez;

De Ilalteclere lur vait granz colps duner»

En la grant presse or i fiert cume ber,

Trenchet cez hanstes g cez escuz buclers ,

E piez e puignz, espalles e costez.

1970 Ki lui veïst Sarrazins desmembrer,

Un mort sur l'autre à la tere geler,

De bon vassal li poüst remembrer.

L'enseigne Carie n'i volt mie ublier,

Munjoie escriet e haltement e cler.

1975 Rollant apelet sun ami e sun per :

« Sire cumpainz, à mei kar vus j usiez.

« A grant duîur ermes hoi desevert. »

Li uns pur Paître si cumencet à plurer . Aoi.

Rollanz reguardet Olivier à l' visage :

Teinz fut e pers, desculurez e pales ;

1980 Li sancs tuz clers fors de sun cors li raiet, Encontre tere
en chièdent les esclaces :

« Deus! » dist li Quens, « or ne sai jo que face. K Sire cum-
painz , mar fut vostre barnage !

« Jamais n'iert hum vostre cors cuntrevî

1985 « E! France dulce, cum hoi remeindras

« De bons vassal s, cunfundue e desfaite . c. « Li Emperere en
avrat grant damage. »

As vus Rollant sur sun cheval pasmet,; 1990 E Olivier ki est a
mort naffrez?

A icest mot sur sun cheval se pasmet.

Aol

« Ni de lui avoir fait dommage soit de moi, soit d'autrui. »
Puis : « Roland! » s'écrite-t-il , « Roland ! à mon secours! »

Olivier sent qu'il est blessé à mort :

Jamais il ne saurait assez se venger.

Aux païens il distribue grands coups de Hauteclaire ,

Dans la grand'presse frappe en baron ,

Tranche les écus à boucles et les lances,

Les pieds, les poings, les épaules et les flancs d'ès cavaliers.
Qui l'eût vu démembrer ainsi les Sarrasins ,

Jeter par terre un mort sur l'autre,

Celui-là eût eu l'idée d'un bon chevalier.

Mais Olivier ne veut pas oublier le cri de Charles :

« Monjoie! Monjoie! » répète-t-il d'une voix haute et claire.

Il appelle Roland, son ami et son pair :

« Compagnon, venez vous mettre tout près de moi.

« C'est aujourd'hui le jour où nous serons douloureusement
séparés! »

Et l'un se prend à pleurer en pensant à l'autre .

Roland regarde Olivier au visage.

Il est pâle, violet, décoloré, livide;

Son beau sang jaillit et coule, tout clair, de son corps ,

Les membres tombent par terre :

« Dieu ! » dit Roland, « je ne sais maintenant que faire.

« Quel malheur, ami, pour votre courage! a Jamais plus on ne
verra homme de votre valeur.

« O douce France! tu vas donc être veuve « De tes meilleurs
soldats; tu seras confondue, tu tomberas, et L'Empereur en aura
grand dommage. »

A ce mot, Roland sur son cheval se pâme.

Voyez-vous Roland, là, pâmé sur son cheval,
Et Olivier, qui est blessé à mort?
Tant ad seiniet, li oil li sunt trublet :
Ne loinz ne près ne poet vedeir si cler Que reconoisce nisun
hume mortel.

Sun cumpaignun, cum il l'ad encuntret,
1995 Si T fiert amunt sur Fhelme ad or gemmet;
Tut li detrenchet d'ici que à Y nase;
Mais en la teste ne 1' ad mie adeset.
A icel colp T ad Rollanz reguardet,
Si li demandet dulcement e suef :
2000 « Sire cumpainz, faites le vus de gret?
« Jo sui Rollanz, ki tant vus soelt amer;
« Par nule guise ne m'avez desfiet. »
Dist Oliviers : « Or vus oi jo parler;
« Jo ne vus vei : veiet vus damnes Deus !
2005 « Ferut vus ai; kar le me pardunez. »
Rollanz respunt : « Jo n'ai nient de meî.
« Jo F vus parduins ici e devant Deu. »
À icel mot l'uns à 1' altre ad clinet;

Par tel amur as les vus desevert. Aoi.

2010 Oliviers sent que la mort mult l'anguisset :

Ambdui li oil en la teste li turnent,

L'oïe pert e la veüe tute;

Descent à pied, à la tere se culchet,

Forment en hait si reclimet sa culpe ;

2015 Cuntre le ciel ambedous ses mains jointes,

Si preiet Deu que pareïs li dunget E beneïet Carlun e France
dulce,

Sun cumpaignun Rollant desur tuz humes.

Li coers li fait, li helmes li embrunchet,

2020 Trestuz li cors à la tere li justet.

Morz est li Quens , que plus ne se demuret.

Rollanz li ber le pluret, si 1' duluset;

Jamais en tere n'orrez plus dolent hume. Aoi.

2023. Jamais en tere , etc. Les Re- I offrent ici un incident qui
n'était évimaniements de Paris et de Lyon nous | demment pas
dans le texte primitif. Il

Il a tant saigné que sa vue en est trouble;

Ni de près, ni de loin , ne voit plus assez clair Pour reconnaître
homme qui vive.

Le voilà qui rencontre son compagnon Roland ;

Sur le heaume orné de pierreries et d'or, il frappe un coup terrible,

Qui le fend en deux jusqu'au nasal,

Mais qui, par bonheur, ne pénètre pas en la tête.

A ce coup, Roland l'a regardé,

Et doucement, doucement, lui fait cette demande :

« Mon compagnon, l'avez-vous fait exprès?

« Je suis Roland, celui qui tant vous aime :

« Vous ne m'aviez point défié, que je sache?

« — Je vous entends, » dit Olivier, « je vous entends parler,

« Mais point ne vous vois : Dieu vous voie, ami.

« Je vous ai frappé, pardonnez -le -moi.

« — Je n'ai point de mal, » répond Roland; cc Je vous pardonne ici et devant Dieu. »

A ce mot , ils s'inclinent l'un devant l'autre.

C'est ainsi, c'est avec cet amour que tous deux se séparèrent.

CL XX VII

Olivier sent l'angoisse de la mort ;

Ses deux yeux lui tournent dans la tête ;

Il perd l'ouïe, et tout à fait la vue,

Descend à pied , sur la terre se couche ,
A haute voix fait son mea culpa,
Joint ses deux mains et les tend vers le ciel ,
Prie Dieu de lui donner son paradis ,
De bénir Gharlemagne, la douce France
Et son compagnon Roland par-dessus tous les hommes.
Le cœur lui manque , sa tête s'incline :
Il tombe à terre , étendu de tout son long.
C'en est fait , le Comte est mort.
Et le baron Roland le regrette et le pleure.
Jamais sur terre vous n'entendrez un homme plus dolent.

s'agit de la communion symbolique I Roland i Trois poix a pris
del'erbe verd'Olivier qui lui est administrée par | dotant. — Li
ange Dieu i descendent

CLXXVI1I

Li quens Rollanz, quant mort vit sun ami 2025 Gésir adenz
cunlre Orient sun vis ,

Ne poet muer ne plurt e ne suspirt.

Mult dulcement à regreter le prist :

« Sire cumpainz, tant mar fustes hardiz!

« Ensemble avum estet e anz e dis;

« Ne m1 fesis mal, ne jo ne 1' te forsfis.

2030 « Quant tu ies morz , dulur est que jo vif. »

A icest mot se pasmet li Marchis

Sur sun cheval qu'hum cleimet Veillan tif ;

Afermez est à ses estreus d'or fin :

Quel part qu'il ait, ne poet mie cair. Aoi.

CLXXIX

2035 Einz que Rollanz se seit aperceüz.

De pasmeisun guariz ne revenuz ,

Mult grant damage li est apareüt :

Mort sunt Franceis, tuz les i ad perdut Seinz l'Arcevesque e
seinz Gualtier de 1' Hum.

2040 Repair iez est de la muntaigne jus ,

A cels d'Espaigne mult s'i est cumbatuz :

Mort sunt si hume, si's unt païen vencut;

Voeillet o nun , desuz cez vais s'en fuit

à tant; — L'arme de lui mportent en chantant. (Lyon.) = Nous avons parlé ailleurs de ce singulier sacrement , que l'on peut rapprocher de ces confessions faites à un laïque, dont nous avons aussi plus d'un exemple dans nos Chansons de geste. Il s'agit de la communion eucharistique reçue par les chevaliers sous l'es-pèce de l'herbe ou de la verdure. A défaut de prêtres, à défaut

d'hosties consacrées, les chevaliers se communient avec des feuilles d'arbre, avec des brins d'herbe. Élie de Saint -Gilles rencontre un chevalier

mourant. Plein de charité, il s'élance vers lui : Entre ses bras le prist, — Prist une fuelle d'erbe, à la bouce H mist. — Dieu le fait aconoistre et ses pedès gehir. — L'anme part. (B. N. anc.

Lav. 80, f^o 77.) Dans Raoul de Cambrai, Savari communie Bernier après l'avoir confessé : Trois fuelles d'arbre maintenant H rompi; — Il les receipt per corpus Domini. (Édit. Leglay, p. 327.) Et, dans le même poème, on voit , avant la bataille , tous les chevaliers de l'armée se donner la communion sous la même espèce : Chàscuns

CLXXVIII

Quand Roland voit que son ami est mort,

Quand il le voit là, la face tournée vers l'Orient,

Il ne peut retenir ses larmes et ses sanglots ;

Très doucement se prend à le regretter :

« Mon compagnon , » dit- il , « quel malheur pour ta vaillance ! « Bien des années, bien des jours, nous avons été ensemble. « Jamais tu ne me fis de mal, jamais je ne t'en fis :

« Quand tu es mort, c'est douleur que je vive. »

A ce mot , le Marquis se pâme

Sur son cheval, qu'on appelle Veillantil ;

Mais il est retenu à ses étriers d'or fin *

Où qu'il aille, il ne peut tomber.

CLXXIX

A peine Roland a-t-il repris ses sens,

A peine est- il guéri et revenu de sa pâmoison,

Qu'il s'aperçoit de la grandeur du désastre.

Tous les Français sont morts, il les a tous perdus Excepté
deux, l'Archevêque et Gautier de l'Hum.

Celui-ci est descendu de la montagne

Où il a livré un grand combat à ceux d'Espagne.

Sous les coups des païens vainqueurs tous ses hommes sont
morts :

Bon gré , mal gré , il s'est enfui dans ces vallées,

frans hon de la pitié plora; — Mains çentishons s'i acumenia —
De trois pous d'erbe , qu'autre prestre n'i a.

(Ibid., p. 95.) Dans Renaus de Montauban, Richard s'écrie :
Car descendons à terre et si nos confesson , — Et des peus de cete
herbe nos acomenion.

(Édit. Michelant, p. 181, vers 26, 27.) Dans Aliscans , la com-
munion de Vivien est réellement sacramentelle :

Guillaume , par un étonnant privilège, a emporté avec lui une
hostie consacrée, et c'est avec cette hostie qu'il console et divinise

les derniers in-

stants de son neveu. Quant à la communion par le feuillage, il faut la

CONSIDÉRER UNIQUEMENT COMME SYMBO- LIQUE, et c'est ce que prouvent jusqu'à l'évidence les vers plus haut cités de Raoul de Cambrai : Trois fuelles d'arbre receut per corpus domini.

Bref , on ne se confesse à un laïque qu'a défaut de prêtre; on ne communie avec des feuilles qu'a défaut d'hostie. De ces deux rites il n'existe aucune trace dans le Roland, dont l'auteur nous paraît théologiquement plus exact que tous nos autres épiques.

E si recleimet Rollant qu'il li aïut :

2045 « Gentilz quens, sire, vaillant hum, ù ies t\xl « Unkes nen oi poür là ù tu fus.

« Ço est Gualtiers ki cunquist Maëlgut,

« Li niés Droün, à Y vieill e à P canut.

« Pur vasselage suleie estre tis druz.

« As Sarrazins me sui tant cumbatuz 2050 « Ma hanste est fraite e perciez mis escuz,

« E mis osbercs desmailiez e rumpuz.

« Par mi le cors de lances sui feruz :

« Sempres murray , mais chier me sui venduz. » A icel mot Pad Rollanz coneût ; iwJU^J^T 2055 Le cheval brochet, si vient pui- gnant vers lui.

9 Sire Gualtiers , » ço dist li quens Rollanz , a Bataille oüstes
od la paiene genl :

e Vus suiez estre vassals e cumbatant,

« Mil chevaliers en menastes vaillanz.

« Ierent à mei; pur ço vus les dernant.

« Rendez les mei y que bosmng en ai grant. » Respunt Gual-
tiers : « N'en verrez un vivant.

« Laissiez les ai en cel dulurus camp.

« De Sarrazins nus i truvasmes lanz , a Turcs eEr mines y Ca-
nelius e Jaianz ,

« Cels de Balise \$ des meillurs cumbatanz , a Sur lur chevaux
arrabiz e curanz ;

« Une bataille avum faite si grant « N'i ad paien devers altre s"
en vaut.

« Seisante milie en i ad morz gisanz.

« Vengiez nus sêmes à noz acerins branz .

« Avum iloec perdut trestuz noz Francs;

« De mun os ber c en sunt rumput li pan ;

Aoi.

2047. Gualtiers. Dans la Keiser Karl I Yolter, et est présenté
comme le « frère Magnus's kronike , Gautier est appelé | de la
sœur » de l'Archevêque. = Mael -

Et voilà qu'il appelle Roland : « A mon aide ! à mon aide!

« Hé! » s'écrie-t-il, « noble comte, vaillant homme, où es-tu? »
Dès que je te sentais là, je n'avais jamais peur.

« C'est moi, c'est moi, Gautier, qui conquist Maëlgut ;

« C'est moi, le neveu du vieux Drouon , de Drouon le chenu; «
C'est moi que mon courage avait rendu digne d'être ton ami. « Je
me suis tant battu contre les Sarrasins « Que ma lance en est
rompue et mon écu percé ;

« Mon haubert est en lambeaux,

« Et mon corps est criblé de coups de lance.

« Je vais mourir, mais je me suis chèrement vendu, »

A ce mot, Roland l'a entendu ;

Il pique son cheval et galope vers lui.

« Sire Gautier , » lui dit le comte Roland,

« Vous avez eu grande bataille contre la gent païenne;

« Or, vous étiez un brave et un vaillant « Et m'aviez emmené
mille bons chevaliers .

« Ils étaient à moi, c'est pourquoi je vous les demande .

« Rendez - les - moi : car j'en ai grand besoin .

« — Morts, » répond Gautier . « Plus ne les verrez,

« Et j'ai laissé tous leurs corps sur le champ douloureux.

« Nous avons, là - haut , trouvé tant de Sarrasins!

« Il y avait des Chananéens , des Géants, des Arméniens et des Turcs,

« Et ceux de Balise, qui sont leurs meilleurs soldats ,

« Sur leurs chevaux arabes qui vont si vite .

« Nous avons si rudement mené cette bataille « Que pas un païen ne s'en vantera .

« Soixante mille sont morts et gisent à terre .

« Ah! nous nous sommes bien vengés , à coups de nos épées d'acier,

« Mais nous y avons perdu tous nos Français .

« Les pans de mon haubert sont en pièces,

gut et Droïun sont des personnages I des Chansons que nous n'avons plus, dont les noms figuraient sans doute en | 2055. Lacune comblée. Y. le vers 318.

« Mortels ai plaies es costez e es flancs a De têtes parz en ist fors li clers sancs ;

« Trestuz li cors m' en vait afleblant :

« Sempres murrai, par le mien esciant.

cc J o sui vostre hum e vus tien à guarant :

« Ne me blasmez , se jo m'en vai fuiant.

« — Ne l' ferai mie, » ço dit li quens Rollanz ; « Mais or mf aidiez à tut vostre vivant . »

D'ire e de doel en tressuet Rollanz .

De sun blialt ad trenchiez les dous pans : Gualtier en bandet
les costez e les flancs .

Rollanz ad doel, si fut maltalentifs :

En la grant presse cumencet à ferir;

De cels d'Espaigne en ad getet morz vint,

E Gualtiers sis, e TArcevesques cinc.

2060 Dient païen : « Feluns humes ad ci.

a Gardez, seignurs, que il n'en algent vif. « Tut par seit feljki
ne 's vait envaïr,

« E récréant ki les lerrat guarir ! »

Dune recumencent e li hus e li cris :

2065 De tûtes parz les revunt envaïr.

Deus les aïut qui unkes ne mentit !

CHARLEMAGNE APPROCHE

GLXXXII

Aoi.

Aoï.

Li quens Rollanz fut mult hardis e fiers, Gualtiers de l'Hum est bien bons chevaliers, Li Arcevesques prozdum e essayez :

« El 'j'ai tant de blessures aux côtés et aux flancs « Que te clair sang coule de toutes parts,

« Tout mon corps va s'affaiblissant ,

« Et je sens bien que je vais mourir.

« Je suis votre homme, Roland, et vous tiens pour mon seigneur et mon appui.

« Si je me suis enfui , ne m'en blâmez.

« — Je n'en veux rien faire, » dit le comte Roland .

« Mais , tant que vous vivrez , aidez-moi. »

Roland est tout en sueur , de colère et de douleur.

U tranche en deux les pans de son^bliaud Et se met à bander les flancs de Gautier.

Roland est plein de douleur, Roland est plein de rage.

Dans la grande mêlée, il commence à frapper;

11 jette à terre vingt-cinq païens d'Espagne, raides morts. Gautier en tue six, l'Archevêque cinq.

« Quels terribles hommes î » s'écrient les païens.

« Prenons garde qu'ils ne s'en aillent vivants :

« Honte à qui n'ira pas les attaquer !

« Honte surtout à qui les laisserait échapper ! »

Alors recommencent les cris et les huées ,

Et de toutes parts les païens envahissent les trois Français.
Que Dieu, qui jamais ne mentit, que Dieu vienne à Leur aide !

CHARLEMAGNE APPROCHE

GLXXXII

Le comte Roland fut très hardi et fier,

Et Gautier de l'Hum fut un très bon chevalier. Pour l'Arche-
vêque, c'est un brave éprouvé.

Li uns ne voelt Paître nient laissier.

2070 En la grant presse i fièrent as paiens.

Mil Sarrazin i descendent à pied,

E à cheval sunt quarante millier.

Mien escientre, ne 's osent aproismier.

Il lancent lur e lances e espiez,

2075 Wigres e darz, e museraz e atgiers.

As premiers colps i unt ocis Gualtier,

Turpin de Reins tut son escut perciet,

Quasset sun helme; si P unt naffret el' chief,

E sun osberc rumput e desmailiet ,

2080 Par mi le cors naffret de quatre espiez ;
Dedesuz lui ocient sun destrier.
Or est granz doels quant PARcevesques chiet.
Deus les aïut, li Glorîus de V ciel ! Aoi.

CLXXXIII

Turpins de Reins, quant se sent abatuz,
De quatre espiez par mi le cors feruz,
2085 Isnelement li ber resailit sus ;
Rollant reguardet, pois si li est curuz,
E dist un mot : « Ne sui mie vencuz;
« Ja bons vassals nen iert vifs recreüz. »
Il irait Almace, s'espée d'acier brun,
2090 En la grant presse mil colps i Sert e plus.
Pois le dist Caries qu'il n'en espargnat nul :
Tels quatre cenz i truvat entur lui ,
Alquanz naffrez, alquanz par mi feruz;
Si out d'icels ki les chiefs unt perdat.
2095 Ço dist la Geste e cil ki eP camp fut,

2075. Wigres e darz, e museraz e atgiers. Ce sont là différentes espèces de flèches ou javelots. — D'après le P. Daniel (en son Uistoired de la milice française), les materas étaient de gros javelots courts, à bois très épais, et terminés par une lourde masse ronde

de fer ou de plomb. Mais on ne saurait assimiler les materas aux museraz. — Nous avons dit ailleurs (note du v. 439) ce que c'était qu'un atgier, et comment ce mot est d'origine saxonne.

2089. Almace. Almace est une des trois épées que le juif Malkin d'Ivin

L'un ne veut pas abandonner l'autre :

C'est au plus fort de la mêlée qu'ils frappent les païens.

Il y a là mille Sarrasins à pied ,

Et quarante milliers à cheval.

En vérité, ils n'osent approcher des trois Français.

De loin, ils jettent sur eux lances et épieux,

Javelots, dards, flèches et piques.

Les premiers coups ont tué Gautier.

Quant à Turpin de Reims, son écu est percé,

Son heaume brisé, sa tête blessée,

Son haubert rompu et démaillé ;

Quatre lances lui sont entrées dans le corps;

Son destrier meurt sous lui.

Ah 1 c'est grande douleur quand l'Archevêque tombe.

Que Dieu les aide , le glorieux du ciel 1

GLXXXIII

Quand Turpin de Reims se sent abattu,

Quand il se voit percé de quatre coups de lance,

Il se relève en un instant, le brave; il se redresse,

Cherche Roland du regard, court vers lui Et ne lui dit qu'un mot : « Je ne suis pas vaincu. k Tant qu'un bon vassal est vivant , il ne se rend pas. »

Mors il tire Almace, son épée d'acier bruni,

Et se lance en pleine mêlée, où il frappe plus de mille coups. C'est Charlemagne qui en rendit plus tard le témoignage : Turpin ne fit grâce à aucun,

Et l'Empereur trouva quatre cents cadavres autour de lui,

Les uns blessés, les autres tranchés par le milieu du corps, Les autres privés de leurs têtes.

Voilà ce que dit la Geste, et aussi celui qui était sur le champ de bataille,

donna pour la rançon de son père Abraham. Les deux autres étaient Durendal et Courtain, (Bibl. de V École ies chartes, XXV, 101.) = L'épée de Turpin est une de celles qui furent essayées sur le perron d'acier du palais de Charlemagne, à Aix. Elle résista à

l'épreuve.— Almace est appelée Almuze dans Venise IV; Aigredure, dans le Remaniement de Paris ; Almiré, dans celui de Ver-

sailles; Autemise, dans j Renaus de Montauban.

2095-2098. Ço dist la Geste... e seinz Gilies. On a voulu induire, de ces

Li ber seinz Gilies, par ki Deus fait vertuz,

En fist la cartre eF mustier de Lotira.

Ki tant ne set ne Fad prud entendu. Aoi.

Li quens Rollanz gentement se cumbat;

2100 Mais le cors ad iressuet e mult cald;

En la teste ad e dulur e grant mal;

Rut ad le temple pur ço que il cornât;

Mais saveir voelt se Caries i viendrat.

Trait Folifant, fieblement le sunat.

2105 Li Emperere s'estut, si F escultat :

« Seignurs , dist il, mult malement nus vait.

« Rollanz mis niés hoi cest jur nus défait :

« J' oi a F corner que guaires ne vivrat.

« Ki estre i voelt, isnelement chevalzt.

2110 « Sunez voz graisles tant que en ceste ost ad! »

Seisante milie en i cornent si hait,

Sunent li munt e respudent li val.

Païen Fen tendent, ne Ftindrent mie en gab.

Dist Funs à Faltre : « Carlun avrum nus ja. » Aoi.

quatre vers, qu'un certain Gilles pourrait être l'auteur de la Chanson de Roland. Rien n'est moins fondé. Les mots : Ço dist la Geste e cil ki eV camp fut, indiquent seulement une source historique, à laquelle serait remonté notre poète. C'est là une habitude de nos épiques , qui renvoient souvent leurs lecteurs à certaines Chroniques officielles , à certaines Gestes de couvent, lesquelles, suivant l'âge du poème, sont présentées comme originaires de Laon ou de Saint-Denis. = Or, saint Gilles a été mêlé d'une façon très intime à la légende de Charlemagne. Historiquement parlant, il a vécu sous Charles Martel; mais nos poètes le font vivre sous le fils de Pépin, et c'est lui qui lut , dit-on , sur un parchemin tombé du ciel , le péché dont le grand Empereur n'avait pas voulu

se confesser. Ce dernier fait est relaté dans un vitrail de Chartres et dans nos textes liturgiques. (Adam de Saint- Victor, Promat pia vox, etc. Cf. la Légende dorée.) = Ayant été mêlé, dans cet épisode, à l'histoire poétique du grand Empereur, saint Gilles le fut sans doute plus profondément. Le Stricker (remanie- ment allemand du Ruolandes Liet) nous montre à Roncevaux « l'immaculé saint Gilles , qui depuis longtemps vivait solitaire dans une grotte de France ». Un poème français de la décadence, Hugues Capet (p. 210 de l'édition de M. de la Grange), nous parle d'un vieillard qui fu en Raincheval où Rolans fu perdu , et qui fit vœu de se faire ermite s'il échappait au désastre. Mais le document le plus précieux que l'on puisse consulter sur cette tradition est la Keiser Karl

Le baron saint Gilles , pour qui Dieu fait des miracles.

Il en écrivit le récit au moutier de Laon.

Qui ne sait ces choses n'y entend rien.

Il se bat noblement, le comte Roland :

Il a tout le corps en sueur et en feu ;

Mais surtout quel mal, quelle douleur dans la tête!

D'avoir sonné son cor sa tempe est tout ouverte ;

Toutefois il voudrait bien savoir si Charles viendra.

De nouveau il prend son cor et en tire un son , bien faible , hélas ! L'Empereur, là-bas, s'arrêta et l'entendit : k Seigneurs, dit-il, tout va mal pour nous,

« Et mon neveu Roland va nous manquer aujourd'hui.

« Aux sons de son cor. je vois qu'il n'a plus longtemps à vivre.
« Si vous désirez arriver à temps , pressez vos chevaux.

« Tout ce qu'il y a de trompettes dans l'armée . qu'on les sonne ! » Alors on sonne soixante mille trompettes, et si haut Que les monts en retentissent et que les vallées y répondent. Les païens les entendent, ils n'ont garde de rire :

« C'est Charles qui arrive, » disent -ils l'un à l'autre, « c'est Charles! »

Magnus's kronike. (Édit, de 1867, p. 130.) Après avoir énuméré les prodiges qui annoncèrent la mort de Roland, l'auteur danois cite, à l'appui de son récit, le témoignage de saint Gilles : « Le même jour il arriva un grand miracle chez les Franks. lise fit aussi obscur que s'il avait été nuit. Le soleil ne donna plus de lu-

mière , et maint homme craignit pour sa vie. Saint Gilles dit que ce miracle arrivait à cause de Roland, parce qu'il devait mourir ce jour -là. » = Voilà quelles sont les données de la légende au sujet de saint Gilles. De là à le supposer auteur d'une Geste écrite, ou d'un récit de ce combat dans une charte conservée à Laon, il n'y a pas loin, pour qui connaît les coutumes littéraires du moyen âge. « Il n'est pas étonnant, avons -nous dit ailleurs.

qu'on ait mis sur le compte d'un saint aussi populaire une relation apocryphe de la défaite de Roncevaux. »

= Il ne faut rien chercher de plus

DANS LES QUATRE VERS QUI SONT L'OB

jet de cette note : telle notre conclusion. — Le scribe italien auquel nous devons le manuscrit de Venise IV n'a pas compris saint Qilie, et a substitué : Li ber san Ouielmo. C'est une allusion peu intelligente à Guillaumo d'Orange , qui était, au delà des Alpes , bien plus populaire que saint Gilles. = Pur Td Deus fait vertuz. Saint Gilles, d'après tous les monuments liturgiques, est particulièrement célèbre comme thaumaturge : Miraculorum coruscans virtutibus, dit la plus ancienne des proses qui lui ont été consacrées. (Mone, *Hymni latini medii ævi* . II, 165.)

2115 Dient paien : cc L'Emperere repairet;

« De cols de France oez suner les graisles. « Se Caries vient, de nus i avrat perte;

« Se Rollanz vit, nostre guère nuvelet :

« Perdut avum Espaigne nostre tere. »

2120 Tel quatre cent s'en asemblent à helmes E des meillurs ki
el' camp quident estre.

A Rollant rendent un estur fort e pesme : Ore ad li Quens en-
droit sei mult que faire.

GLXXXVI

Li quens Rollanz , quant il les veit venir, 2125 Tant se fait forz
e fiers e maneviz :

Ne s* recrerrat tant cum il serat vifs,

Einz murreit il que il voeillet fuir .

Siet el cheval qu'hum cleimet Veillantif : Brochet le bien des
esperuns d'or fin.

En la grant presse les vait tuz envair,

2130 Ensembl' od lui l'arcevesques Turpins.

, Dist l'uns à l'autre : « Ça vus traiez , amis* » De cels de
France les corns avum oït.

« Caries repairet, li reis poesteïfs. »

CL XXXVII

Li quens Rollanz unkes n'amat cuard,

2135 Ne orgoillus n' hume de male part ,

Ne chevalier, s' il ne fust bons vassals.

E l'arcevesque Turpin en apelat :

« Sire, à pied estes, e jo sui à cheval;

Aoi.

Aoi,

2126. Veillantif. C'est dans la Chanson d'Aspremont (nous en possédons un manuscrit de la première moitié

du xiii^e siècle) que nous assistons à la conquête par Roland , encore enfant , de l'épée Durendal et du cheval Yeil-

« L'Empereur, » s'écrient les païens! « l'Empereur revient sur ses pas ,

« Et ce sont bien les trompettes françaises qu'on entend. , * Si Charles arrive , quel désastre pour nous ! i Si Roland survit , c'est toute notre guerre qui recommence ,

« Et l'Espagne, notre terre, est perdue. »

Alors quatre cents d'entre eux se rassemblent, bien couverts de leurs heaumes ,

Parmi les meilleurs de toute l'armée païenne.

Et voici qu'ils livrent à Roland un affreux , un horrible assaut. Ah! le Comte a vraiment assez de besoin.

Quand le comte Roland les voit venir,

Il se fait tout fier, il se sent plus fort , il est prêt.

Tant qu'il aura de la vie, il ne se rendra pas :

Plutôt la mort que la fuite .

Il monte son cheval Veillantif,
De ses éperons d'or fin le pique ,
Et, au plus fort de la mêlée, court attaquer les païens. L'archevêque Turpin y va avec lui.

Et les Sarrasins : « Fuyez, amis , fuyez, » disent-ils l'un à l'autre ; « Car nous avons entendu les trompettes de France.

« Il revient, le roi puissant! Charles arrive ! »

CLXXXVil

Jamais le comte Roland n'aima les lâches,
Ni les orgueilleux, ni les méchants,
Ni les chevaliers qui ne sont pas bons vassaux.

Il s'adresse à l'archevêque Turpin :

« Sire, » lui dit-il, «vous êtes à pied, et moi à cheval.

Veillantif . Il les conquiert l'une et l'autre sur le jeune Baumont ,
fils du roi païen Agolant, La scène de ces exploits est

la Calabre. Voir, dans nos Épopées françaises, l'analyse de la
Chanson d'Aspremont. (II, p. 63 et ss.)

« Pur vostre amur ici prendrai estai ; 21 40 « Ensemble avrum
e le bien e le mal ,

« Ne vus lerrai pur nul hume de carn ;

« Encoi rendrum à paiens cest asalt ;

« Li meillur colp cil sunt de Durendal. » Dist FARcevesques : « Fel ki bien n'i ferrât! « Après icesl n' avrum jamais asalt.

2145 « Caries repairet, ki bien vus vengerei. »

Dient paien : « Si mare fumes net!

« Cum pesmes jurz nus est hoi ajurnez !

« Perdut avum noz seignurs e noz pers.

« Caries repairet od sa grant ost , li ber : 2150 ce De cels de France odum les graisles clers; « Grant est la noise de Munjoie escrier.

« Li quens Rollanz est de tant grant fiertet, « Ja n'iert vencuz pur nul hume carnel;

« Lançum à lui; pois, si F laissum ester. » 2155 E il si firent : darz e wigres asez ,

Espiez e lances e museraz enpennez ;

L'escut Rollant unt fait e estroet ,

E sun osberc rumput e desaffret ,

Mais enz eF cors ne Funt mie adesel ;

2160 Veillantif unt en trente iius naffret,

Desuz le Cunte si Fi unt mort getet. Q Paien s'en fuient; pois, si F laissent ester; Li quens Rollanz à pied i est remés.

Païen syen fuient mult esfréement .

Dist l}uns à Valtre : « Vencuz nus ad Rollanz . « Li Emperere repairet veirement :

« Oez les graisles de la franceise g eut;

« Fiz est de mort ki el' camp les aient :

CLXXXVIIÏ

2163. — Lacune comblée. Voir la note du v. 318.

« Par amour pour vous, je veux faire halle.

« Nous partagerons ensemble le bien et le mal ,

« Et, pour aucun homme du monde, je ne vous abandonnerai.

« Tous les deux nous rendrons aux païens leur assaut :

* Les meilleurs coups sont ceux de Durendal ! a — Honte à qui ne frappe pas de son mieux, » dit l'Archevêque. « Après cette bataille nous n'en aurons plus d'autre,

« Charles arrive , qui vous vengera. »

« Nous sommes nés pour notre malheur, » disent les païens, « Et ce jour s'est levé pour nous bien funeste!

« Nous avons perdu nos seigneurs et nos pairs.

« Et voilà que Charles , le baron , revient avec sa grande armée :

« Nous entendons d'ici les claires trompettes de ceux de France « Et le grand bruit que fait le cri de Monjoie.

« Rien n'égale la fierté du comte Roland,

« Et il n'est pas d'homme vivant qui le puisse vaincre.

« Tirons de loin, et laissons-le sur le terrain. »

Ainsi firent-ils. Ils lui lancent de loin dards et javelots , Épieux , lances et flèches empennées ;

Ils ont mis en pièces et troué l'écu de Roland;

Ils lui ont déchiré son haubert dont l'orfrois est enlevé ;

Mais point ne l'ont touché dans son corps.

Pour Veillantif, il a reçu trente blessures Et sous le Comte est tombé mort.

Les païens* cependant, s'enfuient et laissent Roland seul ,

Seul et à pied.

Les païens s'enfuient , pleins d'effroi :

« Roland, » se disent-ils l'un à Vautre, « Roland nous a vaincus, « Et le grand Empereur revient sur ses pas .

« Entendez les clairons de V armée française,

« Attendre les Français, c'est être assuré de mourir .

« Tanz gentilz reis ad rendu z recreanz !

« Jamais Marsilies ne nus serat guarani.

« Perdut avum Espagne la vaillant,

« Se VAmiralz pur nus ne la defent . » Aoi.

LA DERNIÈRE BENEDICTION DE L'ARCHEVÊQUE

Païen s'en fuient curuços e iriet ,

2165 Envers Espagne tendent de P espleitier,

Li quens Rollanz ne 's ad dune encalciez.

Perdut i ad Yeillantif sun destrier :

Yoeillet o nun , remés i est à pied.

A P arcevesque Turpin alat aidier,

2170 Sun helme ad or li deslaçat de P chief ,

Si li tolit le blanc osberc legier,

E sun blialt li ad tut detrenchiet ,

En ses granz plaies les pans li ad fichiet ;

Cuntre sun piz, pois, si P ad embraciet;

2175 Sur l'herbe verte, pois, l'ad suef culchiet.

Mult dulcement li ad Rollanz preiet :

« E! gentilz hum, kar me dunez cungied.

« Noz cumpaignuns, que oümes tant chiers , cc Or sunt il mort
, ne's i devum laissier ;

2180 « Jo'es voeill aler e querre e entercier,

<c Dedevant vus juster e enrengier. »

Dist l'Arcevesques : « Alez e repairez.

<c Cist camps est vostre, la mercit Deu, e miens. » Aoi.

Rollanz s'en turnet , par le camp vait tut suis ,

2185 Cerchet les vais e si cerchet les munz;

Iloec truvat Ivoerie e Ivun,

Truvat Gerin, Gerier sun cumpaignun,

« Tant de nobles rois se sont déjà mis aux pieds de V
Empereur.

« Ce n'est pas Marsile qui nous pourra jamais sauver ,

« El nous avons perdu la riche Espagne ,

« Si l'Émir ne vient la défendre pour nous . »

LA DERNIÈRE BÉNÉDICTION DE L'ARCHEVÊQUE

Païens s'enfuient, courroucés et pleins d'ire;

Ils se dirigent en hâte du côté de l'Espagne.

Le comte Roland ne les a point poursuivis,

Car il a perdu son cheval Veillantif.

Bon gré, mal gré, il est resté à pied.

Le voilà qui va aider l'archevêque Turpin ;

Il lui a délacé son heaume d'or sur la tête;

Il lui a retiré son blanc haubert léger;

Puis il lui met le bliaud tout en pièces,

Et en prend les morceaux pour bander ses larges plaies.

Il le serre alors étroitement contre son sein Et le couche doucement, doucement, sur l'herbe verte. Ensuite, d'une voix très tendre, Roland lui fait cette prière : « Ah 1 gentilhomme, donnez-m'en votre congé.

« Nos compagnons, ceux que nous aimions tant,

« Sont tous morts; mais nous ne devons point les laisser ici. « Écoutez : je vais aller chercher et reconnaître tous leurs corps ; « Puis je les déposerai à la rangette devant vous.

« — Allez, » dit l'Archevêque, « et revenez bientôt.

« Grâce à Dieu, le champ nous reste, à vous et à moi ! »

CXGI

Roland s'en va. Seul , tout seul , il parcourt le champ de bataille ; Il fouille la montagne, il fouille la vallée;

Il y trouve les corps d'ivon et d'ivoire;

11 y trouve Gerier et Gerin ,, son compagnon ;

E si truvat Engelier le Guascuin ,

E si truvat Berengier e Otun;

Iloec truvat Anseïs e Sansun ,

Truvat Gerart le vieil de Russillun.

2190 Par un e un i ad pris les baruns.

A TArcevesque en est venuz atut :

Si 's mit en reng dedevant ses genuilz.

Li Arcevesques ne poet muer n'en plurt Lievet sa main, fait sa beneïçun.

2195 Après, ad dit : « Mare fustes, seignurs.

« Tâtes vos anmes ait Deus li glorius!

«e En pareïs les metet en sein tes flursl « La meie mort me rent si anguissus :

« Ja ne verrai le riche Empereür. » Aoi.

CXCI

2200 Rollanz s'en turnet, le camp vait recerchier.

De suz un pin , de lez un eglentier,

Sun cumpaignun ad truvet Olivier;

Cuntre sun piz estreit l'ad embraciet;

Si cum il poet, à l'Arcevesque en vient,

Sur un escut l'ad as altres culchiet;

2205 E l'Arcevesques l'ad asolt e seigniet.

Idunc agrieget li doelse la pitiet.

Ço dit Rollanz : « Bels cumpainz Oliviers ,

« Vus fustes filz à P bon cunle Renier,

cc Ki tint la marche tresqu'à Gennes eV vivier;

2208. Renier. Le comte Renier de Gennes joue un rôle très important dans le roman de Girars de Viane, lequel est moins profondément traditionnel que notre Roland, mais d'une antiquité encore respectable. = Renier est fils de Garin de Montglane ; il est frère de Girart de Vienne , de Mile de Pouille et d'Hernaut de Beaulande. Après avoir soulagé la misère de son vieux père, 11 part avec Girart, et arrive, en quête d'aventures, à la cour de Charlemagne. (Édit. P. Tarbé, pp. 1-12.) Il ne s'y fait d'abord connaître que par

ses brutalités, et force ainsi l'Empereur à le prendre à son service. (Ibid., pp. 11-20.) Alors il fait oublier sa grossièreté et son orgueil , en se rendant véritablement utile au roi de France et en délivrant les environs de Paris des brigands qui les infestaient.

Mais sa nature violente reprend bientôt le dessus, et il réclame à Charles la récompense de tant de services. (Ibid., Pli. 20-32.) Le roi de Saint-Denis s'empresse de se débarrasser de ce dangereux ami. Il l'envoie à Gennes épouser la fille du feu duc. (Ibid., pp. 30-32w

Il y trouve le Gascon Engelier ;

11 y trouve Bérenger et Othon;

Il y trouve Anséis et Samson ;

il y trouve Gérard, le vieux de Roussillon.

L'un après l'autre , il emporte les dix barons ; Avec eux il est
revenu vers l'Archevêque,

Et les a déposés en rang aux genoux de Turpin. L'Archevêque
ne peut se tenir d'en pleurer;

11 élève sa main, il leur donne sa bénédiction :

« Seigneurs , » dit-il , « mal vous en prit.

* Que Dieu le glorieux ait toutes vos âmes!

« Qu'en paradis il les mette en saintes fleurs !

« Ma propre mort me rend trop angoisseux :

« Plus ne verrai le grand Empereur. »

CXCI

Roland s'en retourne fouiller la plaine :

Sous un pin , près d'un églantier ,

Il a trouvé le corps de son compagnon Olivier,

Le tient étroitement serré contre son cœur,

Et, comme il peut, revient vers l'Archevêque.

Sur un écu, près des autres Pairs, il couche son ami, Et l'Archevêque les a tous bénis et absous.

La douleur alors et les larmes de redoubler :

« Bel Olivier, mon compagnon, » dit Roland,

« Vous fûtes fils au bon comte Renier « Qui tenait la Marche de Gênes.

Renier part , épouse la dame et fortifie sa ville : car il ne rêve que de guerre. C Ibid., pp. 32-33.) Il a bientôt deux beaux enfants ; l'un est Olivier, l'autre est Aude. Durant le siège de Vienne par Charlemagne, le premier révèle son courage , et la seconde sa beauté.

D'ailleurs, les fils de Garin chargent alors de leur querelle le seul Olivier, qui combat plusieurs jours contre le champion de l'Empereur, contre Roland.

C'est sous les murs de Vienne que Roland se prend pour Olivier d'une amitié que rien ne pourra plus éteindre ;

c'est là qu'il aime la belle Aude et devient son fiancé. (Ibid., pp. 53 et suiv.) = Un Roman spécial a été consacré à Renier de Gennes : par malheur, il ne nous en reste qu'une version en prose. (Arsenal, B. L.

F. 226, f° 34, r°, et suiv.) On y assiste à l'arrivée de Renier dans la ville de Gennes, à son combat avec le Sarrasin Sorbrin et à son mariage avec la belle Olive, qui devient la mère d'Olivier et d'Aude. Ce méchant roman n'a aucune valeur légendaire. Cf. également le début de Fierabras,

2210 « Pur hanstes fraindre, pur escuz peceier,

« E pur osbercs clerumpre e desmaüier,

« E pur produmes tenir e cunseillier,

« E pur glutuns veintre e esmaier,

« En nule tere n'out meillur chevalier. » Aoi

2215 Li quens Roilanz , quant il veit morz ses pers E Olivier,
qu'il tant poeit amer,

Tendrur en out , cumencet à plurer*

En sun visage fut mult desculurez.

Si grant doel out que mais ne pout ester :

2220 Voeillet o nun, à tere chiet pasmez.

Dist i'Arcevesques : « Tant mare fustes, ber! » Aoi

GXCIV

Li Arcevesques, quant vit pasmer Rollant,

Dune out tel doel, unkes mais n'out si grant;

Tendit sa main, si ad pris l'olifant.

2225 En Rencesvals ad un ewe curant;

Aler i voelt, si'n durrat à Rollant.

Tant s* es forçat qu'il se mist en estant :

Sun petit pas s'en turnet, cancelant.

Il est si fiebles qu'il ne poet en avant;

N'en ad vertut, trop ad perdut de 1' sanc;

2230 Einz qu' hum alast un sul arpent de camp ,

Li coers li fait , si est caeiz avant :

La sue mort le vait mult anguissant. Aoi

Li quens Roilanz revient de pasmeisun ,

Sur piez se drecet, mais il ad grant dulur;

2235 Guardet aval e si guardet amunt;

Sur l'herbe verte , ultre ses compaignuns ,

Là veit gésir le nobilie barun :

Ç' est l'Arcevesques , que Deus mist en sun num.

« Pour briser une lance, pour mettre en pièces un écu,

« Pour rompre et démailler un haubert ,

« Pour conseiller loyalement les bons,

« Pour venir à bout des traîtres et des lâches,

« Jamais, en nulle terre, il n'y eut meilleur chevalier. »

Le comte Roland , quand il voit morts tous ses pairs Et Olivier,
celui qu'il aimait tant,

11 en a de la tendreur dans Pâme; il se prend à pleurer;

Tout son visage en est décoloré.

Sa douleur est si forte qu'il ne peut se soutenir;

Bon gré, mal gré, il tombe en pâmoison;

Et l'Archevêque : « Quel malheur, » dit-il , « pour un tel baron
! »

CXCÎV

L'Archevêque , quand il vit Roland se pâmer,

En ressentit une telle douleur, qu'il n'en eut jamais de si grande. Il étend la main et saisit l'olifant.

En Roncevaux il y a une eau courante;

Il y veut aller pour en donner à Roland.

Il fait un suprême effort , et se relève ;

Tout chancelant, à petits pas, il y va;

Mais il est si faible qu'il ne peut avancer;

Il n'a pas la force , il a trop perdu de son sang.

Avant d'avoir marche l'espace d'un arpent,

Le cœur lui manque , il tombe en avant :

Le voilà dans les angoisses de la mort.

Alors le comte Roland revient de sa pâmoison,

Il se redresse ; mais , hélas ! quelle douleur pour lui ! Il regarde en aval, il regarde en amont;

Au delà de ses compagnons , sur l'herbe verte,

Il voit étendu le noble baron ,

L'Archevêque , le représentant de Dieu.

Cleimet sa culpe , si reguardet amunt ,

2240 Cuntre le ciel ambedous ses mains joint,

Si priet Deu que pareïs li duinst.

Morz est Turpins el servise Carlun.

Par granz batailles e par mult bels sermuns Cuntre paiens fut
tuz tens campiun.

2245 Deus li otreit seinte beneïçun!

Quant Rotlanz veit que V Arcevesques est morz Seinz Olivier
une mais ri out si grant doel,

E clist un mot ki delrenchet le coer ;

« Caries de France , chevalche cum tu poes ;

« En Rencesvals damage i ad de* •. toz.

« Li reis Marsilies i ad per dut ses oz :

« Cuntre un des noz ad bien quarante morz.

Li quens Rollanz veit PArcevesque à tere , Defors sun cors veit
gésir la buele;

Desuz le frunt li buillit la cervele.

Desur sun piz, entre les dous furcheles,

2250 Cruisiées ad ses blanches mains, les beles. Forment le
pleint à la lei de sa tere :

« E ! gentilz hum , chevaliers de bon aire ,

« Hoi te cumant à Y Glorius celeste ;

« Jamais n'iert hum plus voïentiers le servet, 2255 « Dès les Apostles ne fut mais tels prophète « Pur lei tenir e pur humes atraire.

« Ja la vostre anme nen ait doel ne sufiraite! « De pareïs li seit la porte uverte ! »

2245. Lacune comblée. Voir la note du y. 818.

Turpin s'écrie : « Mea culpa! » lève les yeux en haut,

Joint ses deux mains et les tend vers le ciel, *

Prie Dieu de lui donner son paradis...

Il est mort, Turpin; il est mort au service de Charles,

Celui qui par grands coups de lance et par très beaux sermons
N'a jamais cessé de guerroyer les païens.

Que Dieu lui donne sa sainte bénédiction!

Quand Roland voit que V Archevêque est mort ,

Jamais n'eut plus grande douleur , si ce n'est pour Olivier . U
dit alors un mol qui perce le cœur :

<* Chevauche , Charles de France , le plus vite que tu pourras
: * Car il y a grande perte des nôtres à Roncevaux.

« Mais le roi Mar site y a aussi perdu son armée ,

« El contre un de nos morts, il y en a bien quarante des siens .

»

Le comte Roland voit l'Archevêque à terre.

Ses entrailles lui sortent du corps,

Et sa cervelle lui bout sur la face, au-dessous de son front. Sur le milieu de sa poitrine, entre les deux épaules,

Roland lui a croisé ses blanches mains, les belles.

Et tristement, selon la mode de son pays, lui fait son oraison :
« Ah 1 gentilhomme, chevalier de noble lignée,

« Je vous remets aux mains du Glorieux qui est dans le ciel.

« 11 n'y aura jamais homme qui le serve plus volontiers, v
Non, depuis les Apôtres, on ne vit jamais tel prophète « Pour
maintenir chrétienté, pour convertir les hommes.

« Puisse votre âme être exempte de toute douleur,

« Et que du paradis les portes lui soient ouvertes! »

2249. Furches. V. les Notes pour V établissement du texte.

MORT DE ROLAND

cxcvni

Ço sent Rollanz que la mort li est près :

2260 Par les oreilles fors en ist li cervels.

De ses pers priet à Dieu que les apelt,

E pois de lui à Y angle Gabriel.

Prist l'olifant, que reproece n'en ait,

E Durendal s'espée en Paître main.

2265 Plus qu' arbaleste ne poet traire un quarrel, Devers Espaigne en vait en un guaret.

En sum un tertre, desuz dons arbres bels, Quatre perruns i ad de marbre faiz.

Sur l'herbe verte si est caeiz envers ;

2270 Là s'est pasmez : kar la mort li est près.

CXC1X

Hait sunt li pui e mult hait sunt li arbre. Quatre perruns i ad, luisanz de marbre.

Sur l'herbe verte li quens Rollanz se pasmet. Uns Sarrazins tute veie l'esguardet ;

2275 Si se feinst mort, si gist entre les altres.

De sanc luat sun cors e sun visage ;

Met sei sur piez e de curre se hastet.

Bels fut e forz e de grant vasselage.

Par sun orgoill cumencet mortel rage,

2280 Rollant saisit e sun cors e ses armes \$

E dist un mot : « Vencuz est li niés Carie.

« Iceste espée porterai en Arabe. »

Prist V en sun puign, Rollatit tirai la barbe En cel tirer, li
Quens s'aperçut alques.

Ço sent Rollanz que s'espée li toit,

2285 Uvrit les oilz 5 si îi ad dit un mot :

CXCVI¹¹

Roland lui-même sent que la mort lui est proche;

Sa cervelle s'en va par les oreilles.

Le voilà qui prie pour ses pairs d'abord, afin que Dieu les appelle. Puis il se recommande à l'ange Gabriel.

11 prend l'olifant d'une main (pour n'en pas avoir de reproche;
, Et de l'autre saisit Durendal, son épée.

Il s'avance plus loin qu'une portée d'arbalète ;

Il s'avance sur la terre d'Espagne, entre en un champ,

Monte sur un tertre. Sous deux beaux arbres,

Il y a là quatre perrons de marbre.

Roland tombe à l'envers sur l'herbe verte Et se pâme : car la
mort lui est proche.

CXC1X

Les puyx sont hauts, hauts sont les arbres.

Il y a là quatre perrons, tout luisants de marbreo Sur l'herbe verte le comte Roland se pâme.

Cependant un Sarrasin l'épie,

Qui contrefait le mort et gît parmi les autres ;

Il a couvert de sang son corps et son visage.

Soudain il se redresse, il accourt.

Il est fort, il est beau et de grande bravoure.

Plein d'orgueil et de mortelle rage,

Il saisit Roland, corps et armes,

Et s'écrie : « Vaincu, il est vaincu, le neveu de Charles !

« Voilà son épée que je porterai en Arabie. »

Il la prend en son poing , et lire la barbe de Roland;

Mais, comme il la tirait, Roland reprit un peu connaissance⁴

Roland sent bien qu'on lui enlève son épée ;

Il ouvre les yeux , ne dit qu'un mot :

« Mien escientre, tu n'ies mie des noz! »

Tient l'olifant qu'unkes perdre ne volt,

Si T fiert en l'helme ki gemmez fut ad or,

Fruisset l'acier e la teste e les os,

2290 Ambsdous les oilz de l' chief li ad mis fors,

Jus à ses piez si Lad tresturnet mort;

Après, li dit : « Culverz, cum fus si os « Que me saisis, ne à dreit ne à tort?

« Ne l'orrat hum ne t'en tienget pur fol.

2295 « Fenduz en est mis olifant el' gros,

« Ça jus en est h cristals e li ors. » Aoi

Ço sent Rollanz que la mort si Varguet,

Met sei sur piez, quanqu'il poet s'esvertuet;

De sun visage la culur ad perdue.

Tient Durendal s' espée lute nue :

2300 Dedevant lui ad une pierre brune;

Dis colps i fiert par doel e par rancure :

Gruist li aciers, ne freint ne ne s'esgruniet;

E dist li Quens : « Seinte Marie, aïue!

« E! Durendal, bone, si mare fustes !

2305 « Quant jo me part de vus, n'en ai mais cure.

« Tantes batailles en camp en ai vencues « E tantes teres
larges escumbatues ,

« Que Caries tient, ki la barbe ad canuel « Ne vus ait hum ki pur altre s* en fuïet !

« A mun vivant ne me serèz tolue,

2310 <f Mult bons vassals vus ad lung tens tenue:

Jamais n'iert tels en France l'asolue. » Aoi

GGÎI

Rollanz ferit el' perrun de sardanie.

Cruist li aciers , ne briset ne n'esgraniet. Quant il ço vit que n'en pout mie fraindre, 2315 A sei meïsme la cumencet à plaindra

•

« Tu n'es pas des nôtres, que je sache! »

De son olifant, qu'il ne voulut jamais lâcher,

Il frappe un rude coup sur le heaume couvert de pierreries et d'or, Brise l'acier, la tête et les os du païen,

Lui fait jaillir les deux yeux hors du chef

Et le retourne mort à ses pieds :

cc Lâche, » dit- il, « qui t'a rendu si osé,

x A tort ou à droit, de mettre la main sur Roland?

« Qui le saura t'en estimera fou.

« Le pavillon de mon olifant en est fendu ;

« L'or et les pierreries en sont tombés. »

Roland sent bien que la mort le presse;

Il se lève et, tant qu'il peut, s'évertue:

Las ! son visage n'a plus de couleurs.

Alors il prend , toute nue , son épée Durendal :

Devant lui est une roche brune ;

Par grande douleur et colère, il y assène dix forts coups; L'acier de Durendal grince : point ne se rompt, point ne s'ébrèche « Ah ! sainte Marie, venez à mon aide, » dit le Comte.

« O ma bonne Durendal, quel malheur!

® A l'heure où je me sépare de vous , plus ne puis en avoir cure ; « Avec vous j'ai tant gagné de batailles !

« J'ai tant conquis de vastes royaumes « Que tient aujourd'hui Charles à la barbe chenue !

« Ne vous ait pas qui fuie devant un autre !

« Tant que je vivrai, vous ne me serez pas enlevée :

« Car vous avez été longtemps au poing d'un bon vassal,

« Tel qu'il n'y en aura jamais en France, la terre libre. »

CCII

Roland frappe une seconde fois au perron de sardoine. L'acier grince : il ne se rompt pas , il ne s'ébrèche point. Quand le Comte s'aperçoit qu'il ne peut briser son épée, En dedans de lui-même il commence à la plaindre :

« E ! Durendal , cum ies e clere e blanche !

« Cuntre soleil si reluis e reflambes !

« Caries esteit es vais de Moriane ,

« Quant Deus de F ciel li mandat par sun angle 2320 « Qu'il te dunast à un cunte catanie ;

« Dune la me ceinst li gentilz reis, li magnes.

« Jo l'en cunquis e Anjou e Bretagne ;

« Jo l'en cunquis e Peitou e le Maine ;

« Jo l'en cunquis Normendie la franche ;

2325 ce Si l'en cunquis Provence e Aquitaine « E Lombardie e trestute Romanie ;

« Jo l'en cunquis Baivière e tute Flandre ,

« E Buguerie e trestute Puillanie,

« Costentin noble , dunt il out la fiance :

2330 « E en Saisunie fait il ço qu'il demandet. ce Jo l'en cunquis Escoc, Guals, Irlande ce E Engleterre que il teneit sa cambre, ce Cunquis l'en ai païs e teres tantes ,

« Que Caries tient , ki ad la barbe blanche !

2335 « Pur ceste espée ai dudur e pesance :

« Mielz voeill mûrir qu'entre païens remaignet, ec Damnes Deus pere, n'en laissier hunir France! » Aol

2316. EJ Durendal, etc. Dans la Keiser \Karl Magnus's Tcronike, il faut noter des variantes assez importantes : « Tu es une bonne épée, ce Durendal, et j'ai conquis bien des ce pays avec toi. Dieu fasse que le « comte de Cantuaria te possède : car « il est un noble guerrier et chevalier. « Voici les pays que j'ai conquis avec oc toi , dont l'Empereur est le maître et oc qui sont : Angleterre, Allemagne, « Poitou , Bretagne , Provence , Aquioctaine , Toscane, Lombardie, Hibercc nie, Écosse. Ce serait dommage qu'un oc homme de rien te possédât. »

2332. Jo Ven cunquis, etc. Cette énumération des conquêtes de Roland nous permet de supposer, mais sans certitude , que nous avons perdu un certain nombre de nos Chansons de geste. En effet, nous n'avons aucun poème qui se rapporte , de près ou de loin , à la conquête de l'Anjou ,

de la Bretagne, du Poitou, du Maine, de la Normandie, de la Provence, de l'Aquitaine, de la Flandre, de la Bavière, de la Bourgogne, de l'Irlande, de l'Ecosse, du pays de Galles, de l'Angleterre. Tout au plus voyons-nous, dans le Voyage à Jérusalem, Roland visiter Constantinople. Dans As premont, il aide Charles à conquérir la Pouille , et traverse la Romagne et la Lombardie soumises. Dans la Chanson des Saisnes, il est mort. D'ailleurs, il convient de faire ici la part de la poésie. Somme toute, il y a beaucoup plus d'imagination et de fantaisie que de légende et de tradition dans cette liste de victoires et conquêtes. = Il est inutile d'ajouter que chaque manuscrit donne ici une énumération différente.

Paris : J* en ai conquis Anjou et Alemaingne ; — S'en ai conquis et Poitou et Bretaingne, — Puille et Calabre et la terre d'Espagne * — S'en ai

« O ma bonne Durendal, comme tu es claire et blanche!

« Comme tu luis et flamboies au soleil !

« Je m'en souviens : Charles était aux vallons de Maurienne, a
Quand Dieu, du haut du ciel, lui manda par son ange « De te
donner à un vaillant capitaine.

« C'est alors que le grand, le noble roi la ceignit à mon côté... «
Avec elle je lui conquis l'Anjou et la Bretagne;

« Je lui conquis le Poitou et le Maine ;

« Je lui conquis la libre Normandie ;

« Je lui conquis Provence et Aquitaine,

« La Lombardie et toute la Romagne ;

« Je lui conquis la Bavière et les Flandres,

« Et la Bulgarie et toute la Pologne,

« Constantinople qui lui rendit hommage, v Et la Saxe qui se
soumit à son bon plaisir ;

« Je lui conquis Écosse, Galles, Irlande « Et l'Angleterre, son
domaine privé.

« En ai -je assez conquies de pays et de terres,

« Que tient Charles à la barbe chenue ! ^

« Et maintenant j'ai grande douleur à cause de cette épée :

« Plutôt mourir que de la laisser aux païens !

« Que Dieu n'inflige point cette honte à la France! »

conquise et Hongrie et Poulaingne,

— Constantinoble qui siet en son demaingne, — Et Moribrinnè qui siet en la montaigne ; — Et Bierlande prins-je et ma compaignie, — Et En gleterre et maint païs estraingne. — Lyon : P en ai conquis Poitou et Alamaigne, — Puille et Calabre et la terre Romaine. — J'en ai conquis Ongrie et Aquitaine, — Constantinoble et la terre d'Espagne.— J'en ai pris Borgc qui siet sur la montaigne,

— Et Engleterre ... etc. etc. Dans sa 3^e édition, Th. Müller a donné in extenso les énumérations du ms. de Venise IV, de celui de Cambridge, de la Earlamagnus Saga et du Rolandslied (pp.

252 et 439).

2328. Puillanie . Mot dont le sens a paru douteux. Est -ce la Pologne?

est-ce, comme on l'a cru, la Fouille?

Le texte de Paris dit que Ptoland con-

quit d'une part la Puille, de l'autre la Poulaingne.— Il semble, en outre, qu'on pourrait traduire ce mot par « Pologne » pour ces trois autres motifs : 1° parce que ce pays est nommé ici à côté de la Bulgarie, et que, dans toute cette énumération, on nomme ensemble les pays qui sont situés à peu près dans une même zone ou dans une même direction; 2° parce que le mot Puillanie répond à celui des Polanes, ou Slaves de la plaine, qui envahirent les vallées de la Vistule au vie siècle, et donnèrent plus tard leur nom à tout ce pays ; 3° parce que la forme Puille se trouve au vers 371. Dans la Chronique des Ducs de Normandie, au v. 38870, on lit ces mots : Ceus de Pologne et ceus de Frise, lesquels se rap-

portent évidemment aux Polonais. Et nous pourrions multiplier ces exemples, qui nous paraissent décisifs.

CCII

Rollanz ferit en une pierre bise :

Plus en abat que jo ne vus sai dire.

2340 L'espée cruist, ne fruisset ne ne briset,

Cuntre le ciel amunt est resortie.

Quant veit li Quens que ne la freindrat mie,

Mult dulcement la pleinst à sei meïsmes :

« E! Durendal, cum ies bele e seintisme !

2345 « En Forie punt asez i ad reliques :

« Un dent seint Pierre e de F sanc seint Basilie, « E des chevells
mun seignur seint Denise ;

« De P vestement i ad seinte Marie.

« Il nen est dreiz que païen te baillissent:

2350 « De chrestiens devez estre servie.

« Tantes batailles de vus avrai fentes ,

« Mult larges teres de vus avrai cunquises « Que Caries tient,
ki la barbe ad flurie,

« E F Emperere en est e ber e riches.

« Ne vus ait hum ki facet cuardie 1 « Deus, ne laissier que France en seit huniel »

2355 Ço sent Rollanz que la mort Fentreprend : Jus de la teste sur le coer li descent.

Desuz un pin i est alez curant,

Sur l'herbe verte s'i est culchiez adenz ; Desuz lui met s'espée e l'olifant.

2360 Turnat sa teste vers la paiene gent :

Pur ço l'ad fait que il voelt veirement Que Caries diet e trestute sa gent,

Li gentilz quens, qu'il fut morz cunquerant.

Aoi.

2345. En Vorie punt asez i ad reliques. « Dans ton pommeau se trouvent un morceau de dent de saint

Pierre, du sang de saint Biaise et des cheveux de saint Denis. »
(Keiser y Karl Ma mus' s lcronike.) =L'énumé-

CC1II

Pour la troisième fois , Roland frappe sur une pierre bise : Plus en abat que je ne saurais dire.

L'acier grince ; il ne rompt pas :

L'épée remonte en amont vers le ciel.

Quand le Comte s'aperçoit qu'il ne la peut briser,

Tout doucement il la plaint en lui-même :

« Ma Durendal , comme tu es belle et sainte !

« Dans ta garde dorée il y a bien des reliques :

« Une dent de saint Pierre, du sang de saint Basile,

« Des cheveux de monseigneur saint Denis ,

« Du vêtement de la Vierge Marie.

« Non, non, ce n'est pas droit que païens te possèdent.

« Tu ne dois être servie que par des mains chrétiennes.

« Combien de batailles j'aurai par toi menées à fin,

« Combien de terres j'aurai par toi conquises,

« Que tient Charles à la barbe fleurie

« Et qui sont aujourd'hui la puissance et la richesse de l'Empereur !

« Plaise à Dieu que tu ne tombes pas aux mains d'un lâche !

« Que Dieu n'inflige point cette honte à la France ! »

Roland sent que la mort l'entreprend Et qu'elle lui descend de la tête sur le cœur.

Il court se jeter sous un pin :

Sur l'herbe verte il se couche face contre terre;

Il met sous lui son olifant et son épée,
Et se tourne la tête contre les païens.
Et pourquoi le fait-il? Ah! c'est qu'il veut
Faire dire à Charlemagne et à toute l'armée des Francs,
Le noble comte, qu'il est mort en conquérant.

ration de ces reliques a varié suivant la provenance et l'âge de ces différents les Remaniements. Il y a là quelques textes, éléments de critique pour établir la |

Cleimet sa culpe e menut e suvent.

2365 Pur ses pecchiez Deu puroffrit le guant :

Le Angle fi-ôu h pristrent erraument . Aoj,

Ço sent Rolianz de sun tens n'i ad plus ;

Devers Espagne gist en un pui agut.

A P une main si ad sun piz batut :

« Deus ! meie culpe par la tue vertu,

2370 « De mes pecchiez , des granz e des menuz ,

« Que jo ai fait dès Pure que nez fui « Tresqu'à cest jur que ci
sui consoüz ! »

Sun destre guant en ad vers Deu tend ut :

Angle de Y ciel i descendent à lui. Aoi.

CCV

2375 Li quens Rolianz se jut desuz un pin :

Envers Espaigne en ad turnet sun vis...

De plusurs choses à remembrer li prist :

De tantes teres que li ber ad cunquis,

De dulce France, des humes de sun lign,

2380 De Carlemagne, sun seignur, ki Y nurrit,

E des Franceis dunt il esteit si fiz .

Ne poet muer n'en plurt e ne suspirt.

Mais lui meïsme ne voelt melre en ubli ;

Cleimet sa culpe , si priet Deu mercit :

« Veire paterne s ki unkes ne mentis,

2385 « Seint Lazarua de mort resurrexis « E Daniel des leuns
guaresis,

« Guaris de mei l'anme de tuz perilz « Pur les pecchiez que en
ma vie fis ! »

Sun destre guant à Deu en puroffrit,

2384. Veire Paterne . Dans sa savante Étude sur les Sarco-
phages chrétiens antiques de la ville d'Arles (Paris, Impr. natio-
nale, 1878, p. 39), M. Edmond lo Blant a rapproché ces

vers d'un grand nombre le textes des liturgies primitives et de monuments figurés des ive et ve siècles : cc Ce qui semble dominer dans le cycle des représentations figurées sur les tombes

Il bat sa coulpe , il répète son mea culpa.

Pour ses péchés, au ciel il tend son gant:

Les Anges de Dieu descendent d'en haut et , sans retard , le reçoivent .

Roland sent que son temps est fini.

Il est là, au sommet d'un pic qui regarde l'Espagne;

D'une main il frappe sa poitrine :

« Mea culpa , mon Dieu, et pardon au nom de ta puissance, a Pour mes péchés, pour les petits et pour les grands,

« Pour tous ceux que j'ai faits depuis l'heure de ma naissance
« Jusqu'à ce jour où je suis ainsi frappé. »

Il tend à Dieu le gant de sa main droite ,

Et voici que les Anges du ciel s'abattent près de lui.

Il est là, gisant sous un pin, le comte Roland ;

Il a voulu se tourner du côté de l'Espagne.

Il se prit alors à se souvenir de plusieurs choses :

De tous les pays qu'il a conquis ,

Et de douce France, et des gens de sa famille,

Et de Charlemagne, son seigneur, qui l'a nourri;

Et des Français qui lui étaient si dévoués.

11 ne peut s'empêcher d'en pleurer et de soupirer.

Mais il ne veut pas se mettre lui-même en oubli,

Et, de nouveau, réclame le pardon de Dieu :

« O notre vrai Père, » dit-il, « qui jamais ne mentis,

« Qui ressuscitas saint Lazare d'entre les morts « Et défendis
Daniel contre les lions ,

« Sauve, sauve mon âme et défends -la contre tous périls,

« A cause des péchés que j'ai faits en ma vie. »

Il a tendu à Dieu le gant de sa main droite;

chrétiennes, c'est l'idée même dont s'inspirent les liturgies funéraires, et qui fit mettre aux lèvres du preux Uoland ce cri suprême : « O notre vrai « Père, toi qui ressuscitas saint Lazare

« d'entre les morts et qui défendis Da- « niei contre les lions ,
sauve mon âme « et protège -la contre tous périls »

C'est à tort que les Remaniements donnent plus d'étendue à cette naïve prière.

2390 E de sa main seinz Gabriel l'ad pris. Desur sun braz te-
neit le chief enclin : Juintes ses mains est alez à sa fin.

Deus li tramist sun angle chérubin , Seint Raphaël , seint Mi-
chiel de Y Péril. 2395 Ensemble od els seinz Gabriel i vint.
L'anme de Y Cunte portent en pareïs.

Aoi.

Saint Gabriel l'a reçu.

Alors sa tête s'est inclinée sur son bras,

Et il est allé, mains jointes, à sa fin.

Dieu lui envoie un de ses anges chérubins. Sait Raphaël et saint Michel du Péril. Saint Gabriel est venu avec eux.

Ils emportent l'âme du Comte au paradis, «.

LA

(texte, traduction et commentaire)

LE CHATIMENT DES SARRASINS

CG Vil

Morz est Rollanz, Deus en ad Fannie es ciels... — Li Emperere en Rencesvals parvient.

Il nen i ad ne veie, ne sentier,

2400 Ne vuide terre, ne aine, ne plein pied,

Que il n'i ait o Franceis o païen.

Caries escriet : « U estes vus, bels niés?

« U Farcevesques e li quens Oliviers?

« U est Gerins e sis cumpainz Geriers?

2405 « Otes ù est, e li quens Berengiers?

« Ives e Ivories, que j' aveie tant chiers?

« Qu' est devemiz li Guascuinz Engeliens,

« Sansun li dux e Anseïs li fiers ?

« U est Gerarz de Russillun , ii vielz,

2410 « Li duze Per que j' aveie laissiet? »

De ço qui calt, quant nuis nen respundiet?

« Deus, » dist li Reis, « tant me pois esmaier <c Que jo ne fui à l'estur cumencier ! »

Tiret sa barbe cume hum ki est iriez.

2415 Pluret des oilz e si franc chevalier ;

Encuntre tere se pasment vint millier :

Naines li dux en ad mult grant pitiet.

CCVI1I

En Rencesvals mult grant est la dulur , Il nen i ad chevalier ne barun Que de pitiet mult durement ne plurt ; 2420 Plurent lur filz , lur freres, lur nevulz E lur amis e lur liges seignurs.

Encuntre terre se pasment li plusur*

LE CHATIMENT DES SARRASINS

CGV1I

Roland est mort: Dieu en a l'âme aux deux...

— L'Empereur, cependant, arrive à Roncevaux.

Pas une seule voie, pas même un seul sentier,

Pas un espace vide, pas un aune, pas un pied de terrain Où il n'y ait corps de Français ou de païen :

« Où êtes-vous? » s'écrie Charles; « beau neveu où êtes-vous?
« Où est l'Archevêque? où le comte Olivier? a Où Gerin et son
compagnon Gerier ?

« Où sont le comte Bérengier et Othon ?

« Ive et Ivoire que j'aimais si chèrement?

« Où est Engelier le Gascon?

« Et le duc Samson et le baron Anséis?

« Où est Gérard de Roussillon, le vieux? a Où sont les douze
Pairs que j'avais laissés derrière moi? » Mais, hélas! à quoi bon?
personne, personne ne répond.

« O Dieu, » dit le Roi, « j'ai bien lieu d'être en grand émoi.

« N'avoir point été là pour commencer la bataille ! »

Et Charles de s'arracher la barbe, comme un homme en
grande colère ;

Il pleure, et tous ses chevaliers d'avoir aussi des larmes plein
les yeux.

Vingt mille hommes tombent à terre , pâmes :

Le duc Naimés en a très grande pitié.

La douleur est grande à Roncevaux :

Il n'y a pas un seul chevalier, pas un seul baron ,

Qui de pitié ne pleure à chaudes larmes.

Ils pleurent leurs fils, leurs frères, leurs neveux,

Leurs amis et leurs seigneurs liges.

Un grand nombre tombent à terre , pâlés.

Naimés li dux d'ïço ad fait que pruz ;

Tut premereins dit à l'Empereur :

2425 « Gardez avant de dous liwes de nus ;

« Vedeir puez les granz chemins puldrus ,

« Qu' asez i ad de la gent paienur,

« Kar chevalchiez : vengiez ceste dular.

« — E Deus, » dist Caries, « ja sunt il là si loinz! 2430 cc Gunsentez mei e dreiture e honur :

« De France dulce m'unt tolue la flur. »

Li Reis cumandet Gebuin e Otun ,

Tedbalt de Reins e le cunte Milun :

« Gardez le camp e les vais e les munz ,

2435 « Laissez les morz tut issi cum il sunt,

« Que n'i adeist ne beste ne leun ,

« Ne n'i adeist esquiers ne garçun ;

« Jo vus defend que n'i adeist nuis hum,

« Jusque Deus voeillet qu' en cest camp revengium. 2440 E cil
respundent dulcement , par amur :

« Dreiz emperere, chiers sire, si ferum. »

Mil chevaliers i retienent des lur,,

CGIX

Li Emperere fait ses graisles suner ;

Pois, si chevalchet od sa grant ost, li ber. 2445 De cels d'Es-
paigne unt les esclos truvez , Tiennent Pencalz, tuit en sunt
cumunel.

Quant veit li Reis le vespre décliner,

Sur l'herbe verte descent il en un prêt,

Se culchet à tere, si priet damne Deu 2450 Que le soleill facct
pur lui ester,

La noit targier e le jur demurer.

As li un Angle ki od lui soelt parler; îsnelement si li ad cuman-
det :

« Caries, chevalche : ne te faldrat clartet. 2455 « La flur de
France as perdut, ço set Deus ;

Àoi»

2*152. As li un angle ki od lui soelt parler. C'est saint Gabriel, comme il

Mais le duc Naimés s'est conduit en preux,

Et, le premier, a dit à l'Empereur :

« Voyez -vous là -bas, à deux lieues de nous,

« Voyez -vous la poussière qui s'élève des grands chemins?

« C'est la foule immense de l'armée païenne.

« Chevauchez, Sire, et vengez votre douleur.

« — Grand Dieu! » s'écrie Charles, « ils sont déjà si loin !

« Le droit et l'honneur, voilà, Seigneur, ce que je vous demande ; « Ils m'ont enlevé la fleur de douce France. »

Alors le roi donne des ordres à Gebouin et à Othon,

A Thibaut de Reims et au comte Milon :

« Vous allez garder ce champ , ces vallées et ces montagnes.

« Vous y laisserez les morts étendus comme ils sont;

« Mais veillez à ce que les lions et les bêtes sauvages n'y touchent pas,

« Non plus que les écuyers et les garçons.

« Je vous défends de laisser personne y porter la main ,

« Jusqu'à ce que nous soyons de retour, par la grâce de Dieu. »
Et les quatre barons lui répondent doucement, par amour :

« Ainsi ferons -nous, cher Sire, droit empereur. »

Ils retiennent avec eux mille de leurs chevaliers.

L'Empereur fait sonner ses clairons ;

Puis il s'avance à cheval, le baron, avec sa grande armée ; Enfin ils trouvent la trace des païens,

Et, d'une ardeur commune, commencent la poursuite.

Mais le Roi s'aperçoit alors que le soir descend ;

Il met pied à terre sur l'herbe verte , dans un pré ,

S'y prosterne, et supplie le Seigneur Dieu De vouloir bien pour lui arrêter le soleil ,

Dire à la nuit d'attendre, au jour de demeurer.

Voici l'Ange qui a coutume de parler avec l'Empereur Et qui , rapide , lui donne cet ordre :

« Chevauche, Charles : la clarté ne te fera point défaut.

« Tu as perdu la fleur de la France, Dieu le sait;

est dit aux vers 2526 et 2847.

« Vengier te poses de la gent criminel. »

A icel mot l'Emperere est muntez. Aoi .

Pur Carlemagne fist Deus vertut mult grant ;

Kar li soleilz est remés en estant.

2460 Païen s'en fuient, bien les encalcent Franc;

El' Val-Tenebres, là les vunt ateignant;
Vers Sarraguce les encalcent ferant,
A colps pleners les en vunt ociant,
Tolent lur veies e les chemins plus granz.
2465 L'ewe de Sebre (ele lur est devant),
Mult est parfunde , merveilluse e curant ;
Il n'i ad barge ne drodmund ne caland.
Païen reeleiment Mahum e Tervagant ;
E Apollin que lur seient aidant.

Pois, saillent enz, mais il n'i unt guarant,
2470 Li adubet en sunt li plus pesant,
Envers le funz s'en turnerent alquant,
Li altre en vunt encuntreval dotant,
Li mielz guarit en ont boït itant,
Tuit sunt neiet par merveillus ahan.

2475 François escrient : « Mar veïstes Rollant ! » Aoi.

Quant Caries veit que tuit sunt mort païen, Alquant ocis e li plusur neiet,

(Mult grant eschec en unt si chevalier),
Li gentilz reis descenduz est à pied,

2480 Se culchet à tere, si 'n ad Deu gracet. Quand il se drecet,
li soleilz est culchiez. Dist l'Emperere : « Tens est de P herber-
gier, cc En Rencesvals est tart de l' repairier.

2458. Pur Carlemagne, etc. Ce vers I proverbial. Nous lisons
dans Otivel était, pour ainsi parler, devenu presque | (xme siècle)
: Kalle que Dex parama

« Mais tu peux maintenant te venger de la gent criminelle. »

A ces mots, l'Empereur remonte à cheval.

Pour Charlemagne Dieu fit un grand miracle ;

Car le soleil s'est arrêté, immobile, dans le ciel.

Les païens s'enfuient; mais les Français les poursuivent,

Et, les atteignant enfin au Val -Ténèbres,

A grands coups les poussent sur Saragosse ;

Ils les frappent terriblement, ils les tuent;

Ils leur coupent leurs chemins et leurs voies.

Devant eux est le cours de l'Èbre :

Le fleuve est profond et le courant terrible.

Pas de bateau, pas de dromond, pas de chaland.

Alors les Sarrasins invoquent Mahomet, Tervagant,

Et Apollon , pour qu'ils leur viennent en aide.

Puis ils se jettent dans l'Èbre, mais n'y trouvent pas le salut.
Parmi les chevaliers qui sont les plus pesants,

Beaucoup tombent au fond ;

Les autres flottent à vau-l'eau;

Les plus heureux y boivent rudement.

Tous finissent par être noyés très cruellement.

« Vous avez vu Roland, » s'écrient les Français; « mais cela ne vous a point porté bonheur. »

Quand Charles voit que tous les païens sont morts,

Les uns tués , les autres noyés ;

Quand il voit que ses chevaliers ont fait un grand butin,

Le noble roi est descendu à pied :

Il s'étend à terre et remercie Dieu...

Quand il se releva, le soleil était couché.

« C'est l'heure, » dit-il, « de songer au campement :

« Car il est trop tard pour revenir à Roncevaux.

tant — Qu'il fist miracles por lui en son vivant (y. 18, 19), et dans les Saisnes (fin du xne siècle) : Et Charle-

magne cL'Aiz que Dex parama tant — Qu'il fi \$t maint bel miracle por lui en son vivant (laisse I).

« Nostre cheval sont las e ennuiet;

2485 ce Tolez les seles, les freins qu'il unt es chiefs,

« E par ces prez les laissez refreidier. »

Respundent Franc : « Sire, vus dites bien. » Aci.

Li Emperere ad prise sa herberge;

Franceis descendent entreV Sebre e VaUerne.

2490 A lur chevaux unt tolues les seles,

Les freins ad or lur metent jus des testes;

Livrent lur prez : asez i ad fresche herbe;

D’altre cunreid ne lur poedent plus faire.

Ki mult est las il se dort cuntre tere;

2495 Icele noit n’unt unkes escalguaite. Aol

CCX₁II

Li Emperere s’est culchiez en un prêt :

Sun grant espïet met à sun chief li ber;

Icele noit ne s’voelt il desarmer,

Si ad vestut sun blanc osberc safret,

2500 Laciet sun helme ki est ad or gemmez ,

Ceinte Joiuse, unkes ne fut sa per,

2501. Joiuse. Yoici quelques propositions qui résumeront l’histoire légendaire de l’épée Joyeuse : 1° Suivant la version de Fierabras (x^{nie} siècle), Joyeuse était l’œuvre du forgeron Yeland. Suivant Mainet (x^{ne} siècle) : Isaa, li bons fevres qui sor tos ot bonté — La forgea et trempa eus eV val Josué.

(Romania , IY, pp. 326, 327.) == 2° Dans le Charlemagne de Girard d'Amiens (commencement du xiv^e s.), on lit qu'elle avait d'abord appartenu à Pépin. = 3° D'après le Mainet , du xii^e siècle, Charles, au moment d'engager contre Braimant ce combat dont Galienne est le prix , refuse l'épée que lui offre Galafre. Il est trop chrétien pour se servir d'une arme dans le pommeau de laquelle on a, suivant

le poète, placé deux dents de Mahomet : fl. J'en ai une autre , » s'écrie-t-il, « c qui a d'abord appartenu au premier « roi chrétien de la France. Son nom « est Joyeuse. Elle a un demi - pied de « large. » Le fils de Pépin se fait alors apporter la célèbre épée , et l'auteur du Mainet constate que le pommeau renfermait des reliques « du saint Sépulcre, de saint Jean l'ami de Dieu, de saint Pancrace et de saint Honoré» : Les reliques frémirent el poing d'or noielè, — Très par mi le cristal où sont enseelè, — Les puet-on bien veoir ou l'or transfiguré. = 4° Suivant la Cronica general de Espana (xme s.), ce fut Galienne elle - même qui donna Giosa à Charles. Et la Gran conquista de Ultramar (fin du xme siècle) con-

« Nos chevaux sont las et épuisés;

« Enlevez- leur les selles et les freins,

« Et laissez -les se rafraîchir dans les prés.

« — Sire, » répondent les Français, « vous dites bien. »

L'Empereur prend là son campement;

Les Français descendent de cheval entre Valterne et l'Èbre ; Ils enlèvent les selles de leurs chevaux Et leur ôtent les freins d'or;

Puis ils les lancent dans les prés où il y a de l'herbe fraîche; Ils ne peuvent pour eux faire autre chose.

Ceux qui sont las s'endorment sur la terre.

Cette nuit- là on ne fit pas le guet.

L'Empereur s'est couché dans un pré;

Il a mis sa grande lance à son chevet, le baron ;

Car il ne veut pas se désarmer cette nuit.

Il a vêtu son blanc haubert, bordé d'orfroï;

Il a lacé son heaume gemmé d'or ;

Il a ceint Joyeuse, cette épée qui n'eut jamais sa pareille , #

firme cette tradition : « Halia (Galienne), ayant entendu Mainet se plaindre, lui donna le cheval de son père avec une épée qui ne le cédait qu'à Durendal , laquelle tomba plus tard au pouvoir de Charlemagne à Valsomorian. » (Cf. le vers 2318 du Roland. V. Mila y Fontanals : *De la Poesia heroïco popular castellana* , pp. 232 et 338 , 339.) = 5° Le récit primitif du Voyage à Jérusalem , qui nous a été conservé dans la *Karlamagnus Saga* (xme siècle) , confirme la version du Roland au sujet des reliques qui étaient placées dans le pommeau de Joyeuse. Le grand Empereur y mit alors le fer delà lance qui avait été au nombre des instruments de la Passion.

Même il n'aurait donné qu'à ce mo-

ment le nom de Joyeuse à la célèbre épée, et le témoignage du Roland s'accorde, encore ici, avec celui de la *Karlamagnus Saga* :

Pur ceste homir e pur ceste bontet — Li nurns Joiuse Vespée fut dunez. (Vers 250G-2508 = 6° L'épée Joyeuse avait mille vertus.

Elle jetait une clarté incomparable, préservait de l'empoisonnement son heureux possesseur, etc. etc. = 7° C'est une épée du même nom que les cycliques de la geste de Garin mettent aux mains de Guillaume , après la mort de Charlemagne. Mais peut-être convient-il de voir là une seconde Joyeuse, et la véritable épée du grand Empereur est sans doute celle qu'on lui a placée au poing dans son tombeau, et dont il menace encore les païens.

Ki cascun jur muet trente clartez.

Asez oïstes de la lance parler

Dunt Nostre Sire fut en la cruiz nafirez :

2505 Caries en ad l'amure, merci t Deu!

En l'orie punt Y ad faite manuvrer.

Pur ceste honur e pur ceste bontet Li numns Joiuse l'espée fut dunez.

Barun franceis ne V deivent ublier :

2510 Enseigne en unt de Munjoie crier;

Pur ço ne s' poet nule gent cuntrester. Aoi.

Clere est la noit e la lune luisant.

Caries se gist, mais doel ad de Rollant,

E d' Olivier li peiset mult forment,

2515 Des duze Pers, de la franceise gent

2502-2506. Ki cascun jur, etc. « Karlamagnus resta ceint de son épée, nommée Joïus , qui était à trente couleurs pour chaque jour. Et il possède un clou avec lequel Notre- Seigneur fat attaché à la croix. Il l'a mis dans le pommeau de son épée , et , à l'extrémité , quelque chose de la lance du Seigneur, avec laquelle il fut percé. » (Karlamagnus Saga , ch. xxxvm.) = Notre Chanson ne parle pas du saint clou. = La Keiser Karl Magnus's Jcronike abrège violemment tout ce passage.

2503. Asez savum de la lance poirier. La lance dont Notre - Seigneur fut percé sur la croix a été l'objet de nombreux récits pendant toute la durée du moyen âge. Il est facile de reconnaître ici deux courants légendaires, tout à fait distincts l'un de l'autre, et qui ne se sont jamais confondus. = 1° Dans la plus ancienne version du Voyage à Jérusalem, Charlemagne rapporte d'Orient la fameuse relique que le roi de Constantinople lui a donnée ; il l'enferme religieusement dans le pommeau de son épée, à laquelle il donne désormais le nom de Giovisse (Joyeuse) : d'où le cri de

Muntgeoy (Montjoie). Et tel est le récit de la Karlamagnus Saga , qui peut ici passer pour le type le plus respectable de la légende carlovingienne.

= 2° Tout autre est la tradition « celtique ». Nous l'avons ailleurs exposée longuement, et il nous suffira, pour faire connaître le dernier type où cette légende a fini par se condenser, de résumer Percerai le Gallois.., Ce Perce val est le fils d'une pauvre veuve du pays de Galles. Après mille aventures, il arrive un jour dans un château merveilleux. Un valet paraît, portant une lance d'où coule une goutte de sang ; puis deux damoiselles , dont l'une tient un bassin d'or, un graal : Perceval est dans le pa-

lais du Roi-Pêcheur. Par malheur, le jeune héros n'est pas assez curieux pour demander l'explication de « la lance qui saigne ». De là ses infortunes. Il perd soudain la mémoire; bien plus , il reste cinq ans sans entrer dans une église. Mais enfin , un jour de vendredi saint , il confesse ses péchés, il communie , il renaît à une vie nouvelle. Ici commencent d'autres aventures et qui ne sont pas moins merveilleuses. Perceval , réhabilité et pur.

Et qui chaque jour change trente fois de clarté.

Vous avez souvent entendu parler de la lance Dont Notre-Seigneur fut percé sur la croix :

Grâce à Dieu , Charles en possède le fer

Et l'a fait enchâsser dans le pommeau doré de son épée.

A cause de cet honneur, à cause de sa bonté,

On lui a donné le nom de Joyeuse;

Et ce n'est pas aux barons français de l'oublier,

Puisqu'ils ont tiré de ce nom leur cri de Monjoie.

Et c'est pourquoi aucune nation ne leur peut tenir tête.

La nuit est claire, la lune est brillante ;

Charles est couché, mais il a grande douleur en pensant à Roland,

Et le souvenir d'Olivier lui pèse cruellement,

Avec celui des douze Pairs et de tous les Français

ss met à la recherche du bassin d'or ! et de la lance. Mille obstacles l'arrê- j tent ; mille séductions le tentent : il en triomphe et arrive de nouveau chez le Roi -Pêcheur. Il n'oublie pas cette fois de demander « pourquoi la lance saigne ». On lui répond que cette lance est celle dont Longus perça le côté du Sauveur sur la croix, et que le bassin d'or est celui où Joseph d'Arimathie a recueilli le sang divin. Le graal guérit toutes blessures et ressuscite les morts; mais il faut , pour en approcher, être en état de grâce. Perceval donne la preuve qu'il est le plus pieux chevalier de la terre, et se met tout aussitôt à la poursuite d'un certain Pertinax, qui a jadis volé au Roi-Pêcheur une épée merveilleuse. Il atteint ce misérable , et le tue. Le Roi - Pêcheur abdique alors en sa faveur, et Perceval règne glorieusement pendant sept ans.

Mais, au bout de ce temps, il se fait ermite, et meurt bientôt en odeur de sainteté. Le jour de sa mort , le bassin et la lance furent transportés au ciel. Ils sont encore et y demeureront toujours... = Telle est l'analyse, très rapide, de

Perceval le Gallois , de cette œuvre de Chrestien de Troyes qui , par malheur, est encore inédite. La lance, comme on le voit , y tient une place considérable ; mais la Chanson de Roland est absolument étrangère à toutes ces fables.

On voit par là quel abîme sépare les deux cycles ; et ce n'est pas sans raison que nous avons pu dire ailleurs : « Les chansons de geste et les romans de la table ronde sont à l'usage de deux sociétés différentes, de deux mondes divers. » 2506. En Vorîe punt l'ad faite manuvrer. Il ne s'agit ici que de V amure ou de la pointe de la lance ; mais non pas de la lance elle - même. Or, suivant une tradition ancienne , qui est reproduite par Guillaume de Malmesbury (Pertz, Monumenta Germanice historica, Scriptores, X, p.

460), Hugues Capet envoya à Ethelstan, roi d'Angleterre, la lance de Charlemagne.

« Elle passait, dit l'écrivain anglais, pour être celle qui fut enfoncée dans le côté du Seigneur par la main du centurion. » Cette citation est de M. Gaston Paris. (Histoire poétique de Charlemagne, p. 374.) Le cas est obscur.

Qu* en Rencesvals ad laissiet morz sanglenz ; Ne poet muer
n'en plurt e ne s' desment,

E priet Deu qu'as anmes seit guarant.

Las est li Reis, kar la peine est mult grant; 2520 Endormiz est,
ne pout mais en avant.

Par tuz les prez or se dorment li Franc;

N'i ad cheval ki poisset estre en estant :

Ki herbe voelt il la prent en gisant.

Mult ad apris ki bien conoist ahan.

2525 Caries se dort cume hum k'est traveilliez. Seint Gabriel li
ad Deus enveiet,

L'Empereür li cumandet à guaitier.

Li Angles est tute noii à sun chief.

Par avisiun li ad anunciet 2530 Une bataille ki encuntre lui
iert :

Senefiance l'en demustrat mult grief.

Caries guardat amunt envers le ciel :

Veit les tuneires e les venz e les giels E les orez, les merveillus
tempiers;

2535 E fous e flambe i est apareilliez : îsnelement sur tute sa
gent chiet ;

Ardent cez hanstes de fraisne e de pumier E cist escut jusqu'as
bucles d'or mier; Fruissent cez hanstes de cez trenchanz espiez,
2540 Cruissent osberc e cist helme d'acier.

En grant dudur i veit ses chevaliers.

Urs e leupart les voelent pois mangier, Serpent e guivres , dra-
gun e aversier :

Grifuns i ad plus de trente milliers,

2545 Nen i ad cel à Franceis ne se giet.

E Franceis crient : « Carlemagnes , aidiez ! »

Li Reis en ad e dudur e pitiet,

Aler i voelt, mais il ad desturbier :

Devers un gualt uns granz leün li vient ,

Qu'il a laissés rouges de sang et morts, à Roncevaux.

Il ne peut se retenir d'en pleurer, d'en sangloter.

Il prie Dieu de se faire le sauveur de ces âmes.

Mais le Roi est fatigué : car ses peines sont bien grandes.

Il n'en peut plus et, lui aussi, finit par s'endormir.

Par tous les prés on ne voit que Français endormis.

Pas un cheval n'est de force à se tenir debout Et celui qui veut
de l'herbe la prend sans se lever.

Ah! il a beaucoup appris, celui qui connut la douleur.

Comme un homme travaillé par la douleur, Charles s'est
endormi.

Alors Dieu lui envoie saint Gabriel ,

Auquel il confie la garde de l'Empereur.

L'Ange passe toute la nuit au chevet du roi ,

Et, dans un songe, lui annonce

Une grande bataille qui sera livrée aux Français...

Puis il lui a montré le sens très grave de cette vision.

Charles donc, jetant un regard là- haut, dans le ciel,

Y vit les tonnerres, les gelées, les vents,

Les orages , les effroyables tempêtes ,

Les feux et les flammes toutes prêtes :

Et, soudain, tout cela tombe sur son armée.

Voici qu'elles prennent feu, les lances de pommier ou de frêne;
Voici qu'ils s'embrasent, les écus aux boucles d'or pur;

Quant au bois des épieux tranchants, il est en pièces.

Les hauberts et les heaumes d'acier grincent.

Quelle douleur pour les chevaliers de Charles !

Des ours, des léopards se jettent sur eux pour les dévorer,
Avec des guivres, des serpents, des dragons, des monstres sem-
blables aux diables ,

Et plus de trente mille griffons.

Tous, tous se précipitent sur les Français :

« A l'aide, Charles, à l'aide! » s'écrient-ils.

Le roi en a grande douleur et pitié ;

Il y voudrait aller; mais voici l'obstacle :

Du fond d'une forêt un grand lion s'élance sur lui.

2550 Mult par ert pesmes e orgoillus e fiers ,

Sun cors meïsmes i asalt e requiert,

A braz se prenent ambedui pur luitier;

Mais ço ne set quels abat ne quels chiet...

Li Emperere ne s'est mie esveilliez. Aoi.

CCXYI

2555 Après icele li vient altre avisiun :

Qu'il ert en France, ad Ais, ad un perrun,

En dous caeines si teneit un brohun.

Dever Ardene veeit venir trente urs :

Cascuns parolet altresì cume hum.

2560 Diseient li : « Sire, rendez le nus !

« Il nen est dreiz que il seit mais od vus ;

« Nostre parent devum estre à sueurs. »

De sun palais vint uns veltres plein curs,

Entre les altres asaillit le greignur 2565 Sur l’herbe verte, ultre
ses cumpaignuns.

Là vit li Reis si merveillus estur;

Mais ço ne set li quels veint ne quels nun...

Li angles Deu ço demustret à 1’ barun.

Caries se dort tresqu’ à 1’ main à V cJer jur. Aoi.

CCXVI1

U/vV

Li reis Marsilies s’en fuit en Sarraguce :

Suz un olive est descenduz en l’ombre.

S’espée rent e sun helme e sa brunie ,

Sur la verte herbe mult laidement se culchot. La destre main
ad perdue trestute :

De 1’ sanc qu’en ist se pasmet e anguisset. Dedevant lui sa
muillier Bramimunde Pluret e criet, mult forment se doluset; En-
sembl’od lui plus de trente milie humes

2558. Devers Ardene , etc. La Karlamagnus Saga a mal com-
pris ce passage : « Karlamagnus rêva qu’il était

chez lui > au pays des Franks , dans son palais. Et il lui sembla qu'il avait les fers aux pieds. Et il vit trente hommes

La bête est orgueilleuse, féroce, épouvantable,

Et c'est au corps du roi qu'elle s'attaque.

Tous les deux , pour lutter, se prennent à bras le corps. Quel est le vainqueur? quel est le vaincu? Il ne le sait. L'Empereur ne se réveille pas...

Après ce songe , Charles en a un autre.

Il rêve qu'il est en France, à Aix, sur un perron,

Tenant un ours dans une double chaîne.

Soudain, de la forêt d'Ardenne, il en voit venir trente autres, Qui parlent chacun comme un homme :

« Rendez -nous -le, Sire, » disent-ils;

« Il n'est pas juste que vous le reteniez plus longtemps.

« C'est notre parent , et nous devons le secourir. »

Mais alors , du fond du palais , accourt un beau lévrier Qui, parmi ces bêtes sauvages, attaque la plus grande,

Sur l'herbe verte , près de ses compagnons.

Ah! le roi assiste ici à une lutte merveilleuse ;

Mais quel est le vainqueur? quel est le vaincu? Charles n'en sait rien...

Voilà ce que l'ange de Dieu montre au baron;

Et Charles reste endormi jusqu'au lendemain, au clair jour...

Le roi Marsile cependant arrive en fuyant à Saragosse.

Il descend de cheval et s'arrête à l'ombre , sous un olivier;

Il rend à ses serviteurs son épée, son heaume et son haubert,
Puis très piteusement se couche sur l'herbe verte:

Il a perdu sa main droite,

Le sang en sort, et Marsile tombe en angoisse et en pâmoison.
Voici devant lui sa femme Bramimonde ,

Qui pleure, crie, et très douloureusement se lamente.

Plus de vingt mille hommes sont avec lui ;

voyageant vers une ville nommée Ardena, et qui disaient entre
eux : Le roi Karlamagnus a été vaincu, et il

ne portera plus la couronne. » (Chap.

xxx vin.) = Rien de tout cela dans la Keiser Karl Magnus's
kronike.

Ki tuit maldient Carlun e France dulce.

2580 Ad Apoïlin en vunt en une crute,

Tencent à lui, laidement P espersument :

« E! malvais Deus, pur quei nus fais tel hunte? « Cest nostre
rei pur quei laissas cunfundre?

« Ki mult te sert, malvais luiierl'en dunes. »

2585 Pois, si li tolent sun sceptre e sa curune,

Par les mains P pendent desur une culumbe, Entre lur piez à
tere le tresturnent,

A granz bastuns le bâtent e defruissent.

E Tervagan tolent sun escarbuncle,

2590 E Mahummet enz en un fosset butent ,

E porc e chien le mordent e defulent :

Unkes mais Deu ne furent à tel hunte.

CCXV¹¹I

De pasmeisun en est venuz Marsilies :

Fait sei porter en sa cambre voltice:

Tante culur i ad peinte e escrite.

2595 E Bramimunde le pluret, la Reïne,

Trait ses chevels, si se cleimet caitive.

A Paître mot, mult haltement s'escriet :

« E ! Sarraguce , cum ies hoi desguarnie « De P gentil rei ki
t'aveit en baillie!

2600 ce Li nostre deu i unt fait felunie,

« Ki en bataille hoi matin li faillirent.

« Li Amiralz i ferat cuardie ,

« S'il ne cumbat à cele gent hardie « Ki si sunt fier n'unt cure
de lur vies.

2605 « Li Emperere od la barbe fiurie

« Vasselage ad e mult grant estultie :

« S'il ad bataille, il ne s'en fuirat mie.

« Mult est granz doels que nen est ki P ociet. »

Aon

Aoi.

Tous maudissent Charles et maudissent la douce France.
Apollon, leur Dieu, est là dans une grotte : ils se jettent sur lui,
Lui font mille reproches, mille outrages :

« Eh! méchant Dieu, pourquoi nous fais-tu telle honte?

« Et notre roi, pourquoi Tas -tu laissé confondre?

« Tu payes bien mal ceux qui te servent. »

Alors ils enlèvent à Apollon son sceptre et sa couronne ;

Ils le pendent par les mains à une colonne,

Le retournent à terre sous leurs pieds ,

Lui donnent de grands coups de bâton et le mettent en
morceaux.

Tervagan aussi y perd son escarboucle.

Quant à Mahomet, on le jette dans un fossé

Où les porcs et les chiens le mordent et marchent dessus :

Jamais Dieux ne furent à telle honte .

GCXV₁II

Marsile revient de sa pâmoison Et se fait porter dans sa chambre,

Sur les murs de laquelle on a écrit et peint plusieurs tableaux en couleurs.

La reine Bramimonde y est tout en larmes ;

Elle s'arrache les cheveux : « Ah ! malheureuse ! » répète-t-elle. Puis, élevant la voix, elle dit encore :

« O Saragosse , te voilà donc privée « Du noble roi qui t'avait en son pouvoir!

« Nos dieux sont des félons « De nous avoir ainsi manqué dans le combat.

« Il nous reste l'Émir. Quelle lâcheté

« S'il n'engage pas la lutte avec cette race hardie, avec ces Français

« Qui ont assez de vaillance pour ne point songer à leur vie!

« Chez leur empereur à barbe fleurie « Quel courage, quelle témérité!

« Ce n'est pas lui qui reculerait jamais d'un seul pas dans la bataille.

« C'est grande douleur, en vérité , qu'il n'y ait personne pour le tuer. »

Li Emperere, par sa grant poestet,

2610 Set anz tuz pleins ad en Espagne estet;

Prent i castels e alquantes citez.

Li reis Marsilies s'en purcaçat asez;

A 1' premier an fist ses briefs seieler,

En Babilunie Baligant ad mandet :

2615 (C' est l'Amiralz, li vielz d'antiquitet ;

Tut survesquiet e Virgilie e Orner),

En Sarraguce F ait succure, li ber;

E, s'il ne F fait, il guerpirat ses deus,

Tûtes ses ydles que il soelt aürer,

2620 Si recevrat seinte chrestientet,

A Carlemagne se vuldrat acorder.

E cil est loinz, si ad mult demuret.

Mandet sa gent de quarante regnez;

Ses granz drodmunz en ad fait aprester,

2625 Eschiez e barges e galies e nefes.

Suz Alixandre ad un port juste mer :

Tut sun navilie i ad fait aprester.

Ço est en mai , à F premier jur d'estet.

Tûtes ses oz ad empeintes en mer. Aoi.

2630 Granz sunt les oz de cele gent averse :

2609. Li Emperere. Ici commence l'épisode de Baligant , le Baligantsepisod qui , suivant une opinion de M. Scholle , n'aurait pas fait partie de la version originale du Roland. Nous avons réfuté ailleurs (Épopées françaises, 2e édit., t. I , p. 425) cette opinion, que M. Paul Meyer (Romania, VU, p. 437) déclare « fondée sur des motifs assez faibles. » (Cf. Rom., VI, 473.) Nous renvoyons notre lecteur à nos Épopées .

2614. Baligant. Dans la Chronique de Turpin, qui est suivie par vingt de nos poètes , Marsire et Beligand sont deux frères, qui ont été l'un et l'autre envoyés en Espagne par l'émir de Babylone , et qui règnent tous deux à Saragosse. Us attaquent ensemble l'arrière - garde , commandée par Roland.

Marsire est tué par le neveu de Charles; Beligand s'enfuit. = Dans notre vieux poème , au contraire , Baligant est re-

L'empereur Charles, par sa grande puissance,

Était demeuré sept années entières en Espagne ;

Il y avait pris châteaux et cités.

Le roi Marsile en avait eu grand souci

Et, dès la première année, avait fait sceller ses lettres.

Il y réclamait du secours de Baligant , qui était à Babylone en Égypte.

C'était l'Émir, le vieil Émir,

Survivant à Virgile et à Homère.

Marsile avait demandé à ce vrai baron d'aller le secourir à Saragosse.

Si Baligant n'y consentait, Marsile quitterait ses dieux, Renoncera à toutes les idoles qu'il adore,

Recevrait la sainte loi du Christ,

Et ferait sa paix avec Charlemagne...

Or, Baligant est loin , et il avait longtemps tardé.

Il avait convoqué le peuple de ses quarante royaumes,

Avait fait apprêter ses grands dromonds,

Barques , esquifs , galères et vaisseaux de toute sorte.

A Alexandrie, qui est un port de mer,

Il avait enfin rassemblé toute sa flotte...

C'était en mai, au premier jour d'été : il a lancé sur mer toute son armée.

Elle est grande l'armée de la gent païenne !

présenté comme le grand émir de Babylone, dont Marsire n'est que le vassal, et qui a quarante autres rois sous ses ordres. En deux mots, c'est le chef suprême de l'Islam.

2624. Drodmunz. Le dromenid est le navire de guerre et de marche ; le chaland est le transport, et, en particulier, le transport de guerre. = Dans le dromond on faisait entrer les chevaux :

témoin ce passage de Y Entrée en Es-

pagne, où l'on voit Roland introduire son cheval dans un dromond à l'aide de cordes et de poulies. Seulement Yestormant du bateau Desor li dos bastiaus fait bastir un soler, — Tant com li bon civalpoit à loisir ester. (Ms. fr. de Venise, xxi, f^o 228.) Cf. la planche VIII de la tapisserie de Bayeux, qui nous montre des charpentiers occupés à la construction de ces différentes sortes de vaisseaux.

Siglent à fort e nagent e guvernent.

En sum cez maz e en cez haltes vernes ,

Asez i ad carbuncles e lanternes ;

Là sus amunt pargetent tel luiserne 2635 Que par la noit la mer en est plus bele.

E , cum il vienent en Espaigne la tere ,

Tuz li païs en reluist e esclairet.

Jusqu'à Marsilie en parvunt les nuveles Que Baliganz est entrez en sa tere,

Tel ost ameinet, n'iert veüe plus bele;

Dis e set rei, environ, la cadelent.

Or gart Deus Carie e la veire Paterne :

Bataille avrat e duluruse e pesme . Aor.

Gent paienur ne voelent cesser unkes :

2640 Issent de mer, viennent as ewes dulces ;

Laissent Marbrise e si laissent Marbruse ;

Par Sebre amunt tut lur navilie turnent.

En sum ces maz e en cez vernes lunges Asez i ad lanternes e carbuncles ;

Tute la noit mult grant clartet lur dunent.

2645 A icel jur viennent à Sarraguce. Aor,

Glers est li jurz e li soleilz luisant,

Li Amiralz est issuz de P caland :

Espaneliz fors le vait adestrant ;

Dis e set rei après le vunt sivant ;

2650 Guntès e dux i ad bien ne sai quanz.

Suz un lorier, ki est en mi un camp ,

Sur l'herbe verte getent un pâlie blanc ;

Un faldestoel i unt mis d'olifant;

Desur s'asiet li paiens Baliganz,

2655 Trestuit li altre sunt remés en estant.

Et voilà cette flotte qui cingle rapidement, navigue et se gouverne.

Au sommet des mâts, et sur les hautes vergues,

Il y a lanternes et escarboucles
Qui, de là-haut, projettent telle lumière
Qu'en pleine nuit la mer paraît plus belle encore.
Au moment où ils arrivent en vue de la terre d'Espagne ,
Tout le pays en est illuminé ;
La nouvelle en va jusqu'à Marsile :
« Baligant, lui dit-on, est entré dans sa terre A la tête d'une armée, comme on n'en verra jamais de plus belle;
Dix -sept rois, près de lui, sont à la tête de cette immense armée «
Que Dieu, que la souveraine Paternité protège Charles :
Car il aura une terrible et douloureuse bataille .

CCXX

L'armée païenne ne veut pas faire halte un moment.

Elle sort de la mer, entre dans les eaux douces,
Laisse derrière elle Marbrise et Marbrouse,
Et remonte le cours de l'Èbre avec tous ses navires.
A u sommet des mâts , et sur les longues vergues Que de lanternes, que d'escarboucles !

C'est, pendant toute la nuit, une clarté immense:

Le jour même elle arrive à Saragosse.

Clair est le jour, brillant est le soleil.

L'Émir sort de son vaisseau ;

Espanelis marche à sa droite ;

Dix-sept rois le suivent.

Quant aux comtes et aux ducs, on n'en sait pas le nombre.

A l'ombre d'un laurier, au milieu d'un champ,

On jette sur l'herbe un tapis de soie blanche;

On y place un fauteuil d'ivoire,

Et le païen Baligant s'y asseoit,

Tandis que tous les autres restent debout.

Li sire (Tels premiers parlât avant :

« Ores oiez, franc chevalier vaillanz :

« Caries li reis, l'emperere des Francs,

« Ne deit mangier, se jo ne li cumant.

2G60 « Par tute Espagne rn'ad fait guere mult grant; cc En
France dulce le voeül aler querant :

« Ne finerai en trestut mun vivant,

« Jusqu'il seit morz o tut vifs récréant. »

Sur sun genuill en fiert sun destre guant.

2665 Pois qu'il Ta dit, mult s'en est afichiez Que ne lerrat, pur
tut l'or desuz ciel,

Qu'il ait ad Ais ù Caries soelt plaidier.

Sa gent li lodet, si li ad cunseilliet.

Pois, apelat dous de ses chevaliers,

2670 L'un Clarifan e l'autre Clarien :

« Vus estes filz à 1' rei Maltraïen ,

« Ki suleit faire messages volentiers.

« Jo vus cumant qu'en Sarraguce algiez;

« Marsiliun de meie part nunciez,

2675 cc Cuntre Franceis li sui venuz aidier;

« Se jo trois o , mult grant bataille i iert ; ■

« Si l'en dunez cest guant ad or pleiet,

« El' destre puign si li faites calcier.

« Si li portez cest bastuncel d'or mier,

2680 ce E à mei vienget reconoistre sun fieu.

« En France irai pur Carlun guerreier ; cc S'en ma mercit ne se
culzt à mes piez « E ne guerpisset la lei de chrestiens,

« Jo li toldrai la curune de 1' chief. »

2685 Païen respudent : « Sire, mult dites bien. »

GGXX1V

Dist Baliganz : ce Kar chevalchiez, baruns ; cc L'uns port le
guant, li altre le bastun. »

E cil respundent : « Ghiers sire, si ferum. »

Leur chef parle le premier :

« Oyez, » leur dit-il, « francs chevaliers vaillants.

« Le roi Charles, empereur des Français,

« N'aura la permission de manger que si je le veux bien.

« Il m'a fait dans toute l'Espagne une trop longue guerre :

« C'est dans sa douce France que je veux aller l'attaquer;

« Point ne m'arrêterai de toute ma vie,

« Avant de le voir à mes pieds , ou mort. »

Et Baligant donne sur son genou un coup de son gant droit.

L'Émir l'a dit, l'Émir s'entête :

Il ne manquera pas, pour tout l'or qui est sous le ciel,

D'aller jusqu'à Aix, où Charles tient ses plaids.

Ses hommes l'approuvent et lui donnent même conseil.

Alors il appelle deux de ses chevaliers ,

L'un Clarifan , l'autre Clarien :

« Votre père, le roi Maltraïen,

« Faisait volontiers les messages.

« Vous , allez à Saragosse , je le veux.

« Annoncez de ma part au roi Marsile « Que je le viens secourir contre les Français.

« Si je les rencontre, quelle bataille I « Donnez -lui ce gant brodé d'or,

« Mettez-le-lui au poing droit,

« Et portez- lui aussi ce bâton d'or massif.

« Puis , quand il sera venu me rendre hommage ,

« J'irai en France faire la guerre à Charles.

« Si l'Empereur ne s'étend à mes pieds pour me demander grâce, a S'il ne veut pas renier la foi chrétienne,

« Je lui arracherai la couronne de la tête.

« — Bien dit, » s'écrient les païens.

« Et maintenant à cheval, barons, à cheval, » dit Baligant. a L'un de vous portera le gant, l'autre le bâton. »

Et ceux-ci de répondre : « Ainsi ferons-nous, cher seigneur. »

Tant chevalchièrent qīT en Sarraguce sunt.

2690 Passent dis portes, traversent quatre punz,

Tâtes l;«s rues ù li burgeis estunt.

Cum il aproisment en la citet amunt,

Vers le palais oïrent grant fremur :

Asez i ad de la gent paienur,

2695 Plurent e crient, demeinent grant dulus,

Pleignent lur deus Tervagan e Mahum E Apollin , dunt il mie
nen unt.

Dit Vuns à Paître : « Caitifs! que deviendrum ?

« Desur nus est male cunfusiun.

2700 « Perdut avum le rei Marsiliun :

« Hier li trenchat Rollanz le destre puign.

« Nus n'avum mie de Jurfaleu le Blunt.

« Trestute Espaigne iert hoi en lur bandun. »

Li dui message descendent à Y perrun. Aoi.

2705 Lur chevaux laissent dedesuz un olive :

Dui Sarrazin par les resnes les pristrent.

E li message par les mantels se tindrent; Pois, sunt muntet sus
eP palais altisme. Cum il entrèrent en la cambre voltice,

2710 Par bele amur malvais salut i firent :

« Cil Apollin ki nus ad en baillie « E Tervagan e Mahum nostre
sire « Salvent le Rei e guardent la Reïne ! »

Dist Bramimunde : « Or oi mult grant folio : 2715 cc Cist
nostre deu sunt en recreantise :

« En Rencesvals malvaises vertuz firent.

* Noz chevaliers i unt laissiet ocire ;

« Cest mien seignur en bataille faillirent.

« Le destre puign ad perdu, n'en ad mie, 2720 ce Si li tren-
chat li quens Rollanz, li riches.

« Trestute Espaigne avrat Caries en baillie.

« Que deviendrai, duluruse, caitive?

« Lasse! que n'ai un hume ki m'ociet! »

Aoi.

2üi

Ils chevauchent si bien qu'ils arrivent à Saragosse ;

Ils traversent dix portes, passent quatre ponts Et parcourent
toutes les rues où se tiennent les bourgeois. Comme ils ap-
prochent du haut de la ville,

Ils entendent un grand bruit du côté du palais.

C'est une foule de païens

Qui pleurent, qui crient, qui se livrent à une grande dou leur,

Qui se plaignent de leurs dieux Tervagan et Mahomet,

Et de cet Apollon dont ils n'ont rien reçu :

« Malheureux! » disent-ils, « que deviendrons- nous ?

« La honte et le malheur sont tombés sur nous.

« Nous avons perdu le roi Marsile,

« Dont le comte Roland a coupé le poing droit.

« Jurfaleu le blond n'est plus.

cc Toute l'Espagne va tomber en leurs mains. »

Sur ce, les deux messagers descendent au perron.

Les messagers laissent leurs chevaux à l'ombre d'un olivier, Et deux Sarrasins les prennent par les rênes.

Puis tous les deux, se tenant par leurs manteaux,

Sont montés au plus haut du palais.

Comme ils entrent dans la chambre voûtée,

Ils font, par bon amour, leur salut de mécréants au roi Marsile
: ce Qu'Apollon qui nous tient en son pouvoir,

« Que Tervagan et notre seigneur Mahomet

« Sauvent le Roi et gardent la Reine !

cc — Quelle folie dites-vous là? » s'écrie Rramimonde;

c< Nos dieux ne sont que des lâches,

cc Et n'ont fait à Roncevaui que mauvaise besogne.

« Ils y ont laissé mourir tous nos chevaliers cc Et ont abandonné, en pleine bataille, mon propre seigneur, cc Marsile a perdu son poing, qui manque à son bras, cc Et c'est Roland, le puissant comte, qui le lui a tranché, ce Charles aura bientôt toute l'Espagne entre les mains.

« Ah! misérable, ahl chétive! que vais -je devenir?

« Malheureuse! n'y a-t-il point quelqu'un qui veuille me tuer?

*

Dist Clariens : « Dame, ne parlez tant.

2725 « Message sùmes à V paien Baligant.

« Marsiliun, ço dist, sera guarant :

« Si l'en enveiet sun bastun e sun guant.

« En Sebre avum quatre milie calanz,

« Eschiez e barges e galies curanz ;

2730 « Drodmunz i ad ne vus sai dire quanz.

« Li Amiralz est riches e poissant,

« En France irat Carlemagne querant :

ce Rendre le quidet o mort o récréant. »

Dist Bramimunde : « Mar en irat itant.

2735 « Plus près d'ici purrez truver les Francs;

« En ceste tere unt estet ja set anz.

« Li Emperere est ber e cumbatant,

« Mielz voelt mûrir que ja fuiet de camp,

« Suz ciel n'ad rei qu'il prist à un enfant.

2740 « Caries ne dutet hume ki seit vivant. » Aoi

CCXXVII

« — Laissez ç' ester, » dist Marsilies li reis.

Dist as messages : « Seignurs, parlez à mei.

« Ja veez vus que à mort sui destreiz.

« Jo si nen ai filz ne filie ne heir ;

2745 « Un en aveie : cil fut ocis hier seir.

« Mun seignur dites qu'il me vienget vedeir.

« Li Amiralz ad en Espaigne dreit :

« Quite li cleim , se il la voelt avoir ;

« Pois, la defendet encuntre les Franceis.

2750 « Vers Carlemagne li durrai bon cunseill :

« Cunquis l'avrat d'hoi cest jur en un meis»

« De Sarraguce les clefs li portereiz.

Prud en avrat, ço li dites, sim¹ creit. »

E cil respundent : « Sire, vus dites veiï\ » Aoi

— Dame, » dit alors Clarien, « faites trêve aux paroles. Nous sommes les messagers du païen Baligant,

Qui sera, dit-il, le libérateur de Marsile.

Voici le gant et le bâton qu'il lui envoie.

Là-bas, sur l'Èbre, nous avons quatre mille chalands, Esquifs, barques et rapides galères.

Qui pourrait compter nos dromonds?

L'Émir est riche, il est puissant;

Il poursuivra, il attaquera Charlemagne jusque dans sa France,

Et veut le voir à ses pieds demandant grâce, ou mort.

— Les choses n'iront pas si bien , » répond la Reine.

Vous pourrez plus près d'ici rencontrer les Français.

Depuis sept ans , ils sont dans cette terre.

Quant à l'Empereur, c'est un vaillant, un vrai baron;

Il mourrait plutôt que de fuir.

Tous les rois de la terre sont pour lui des enfants,

Et Charlemagne ne craint aucun homme vivant. »

CCXXVI¹

— - Laissez tout cela, » dit le roi Marsile.

Seigneurs, » dit-il aux messagers, « c'est à moi qu'il faut parler.
Vous voyez que je suis en mortelle détresse :

Point n'ai de fils, ni de fille, ni d'héritier.

Hier soir j'en avais un : on me l'a tué.

Dites donc à mon seigneur de me venir voir.

Il a des droits sur la terre d'Espagne ;

S'il la veut toute avoir, je la lui cède :

Qu'il se charge seulement de la défendre contre les Français.

Je pourrai lui donner quelques bons conseils contre Charles,
Et il l'aura peut-être vaincu avant un mois.

En attendant, portez-lui les clefs de Saragosse,

Et dites-lui qu'il ne peut que gagner a me croire.

— Vous dites vrai, » répondent les deux messagers.

CCXXVIII

2755 Ço dist Marsilies : « Caries li emperere

« Mort m'ad mes humes, ma tere deguastée « E mes citez
traites e violées.

« Desur le Sebre ad sa gent aünce :

ce Jo ai cuntet n'i ad que set liwées.

2760 « L'Amirail dîtes que s'ost seit amenée ;

« Truver les poet en la nostre cuntrée.

« Par vus li mand, bataille i seit justée :

« Par les Franceis ne serai treslurnée . » De Sarraguce les clefs
lur ad livrées.

Li messagier ambedui l'enclinerent :

Prenent cungied, à cel mot s'en turnerent.

2765 Li dui message es chevals sunt muntet : Isnelement
issent de la citet.

A l' Amiraill en vunt tut esfreet,

De Sarraçu H présentent les clefs.

Dist Baliganz : ce Que avez vus truvet?

2770 « U est Marsilies que j' aveie mandet? s Dist Glariens : «
Il est à mort naffrez.

« Li Emperere fut hier as porz passer :

« Si s'en vuleit en dulce France aler.

« Par grant honur se fist rere-guarder : 2775 « Li quens Rol-
lanz , sis niés, i fut remés,

« E Oliviers, e tuit li duze Per,

cc De cels de France vint millier cfadubez.

« Li reis Marsilies s'i cumbatit , li ber ; cc II e Rollanz se sunt
entrecuntrez .

2780 « De Durendal li dunat un colp tel

ce Le destre puign li ad de V cors sevrete ; ce Sun filz ad mort
qu'il tant suleite amer, ee E les baruns qu'il i out amenet ; cc
Fuiant s'en vint, qu'il n'i pout mais ester,. 2785 ce Li Emperere
l'ad encalciet asez.

Aoi.

CCXXVIII

« L'empereur Charles, » dit Marsile,

« M'a tué tous mes hommes, a ravagé toute ma terre,

« Violé et mis en pièces toutes mes cités. k Maintenant il campe sur le bord de l'Èbre avec toute sa gent, « A sept lieues d'ici, je les ai comptées.

« Dites à l'Émir qu'il amène son armée « Et qu'il pourra trouver les chrétiens en ce pays.

« Dites-lui de ma part de se préparer à la bataille :

« Les Français ne la refuseront pas. »

Marsile leur met alors aux mains les clefs de Saragosse.

Les deux messagers le saluent,

Prennent congé, s'en retournent.

Ils sont montés à cheval , les deux messagers ,

Et sont rapidement sortis de la cité.

Tout effrayés, ils vont trouver l'Émir Et lui présentent les clefs de Saragosse.

« Eh bien! » dit Baligant, « qu'avez -vous trouvé là- bas ?

« Où est Marsile, que j'avais mandé?

« — Il est blessé à mort, » dit Clarien.

« L'empereur Charles est passé hier aux défilés :

« Car il voulait retourner en douce France.

« Par grand honneur, il se fit suivre d'une arrière-garde « Où demeura son neveu Roland,

« Avec Olivier, avec les douze Pairs ,

« Avec vingt mille chevaliers de France.

« Le roi Marsile, en vrai baron, leur a livré un grand combat.

« Roland et lui se sont rencontrés sur le champ de bataille:

« D'un terrible coup de sa Durendal « Roland lui a tranché le poing droit ;

« Puis il lui a tué son fils, qu'il aimait si chèrement,

« Avec tous les barons qu'il avait amenés.

« Ne pouvant tenir pied, Marsile s'est enfui,

« Et l'Empereur l'a très vivement poursuivi.

« Li Reis vus mandet que vus le succurez ,

« Quite vus cleimet d'Espagne le regnet. »

E Baliganz cumencet à penser :

Si grant doel ad pur poi qu'il n'est desvez.

2790 « — Sire Amiralz, » ço li dist Clariens,

« En Rencesvals une bataille out hier.

« Morz est Rollanz e li quens Oliviers ,

« Li duze Per, que Caries aveit tant chiers;

« De lur Franceis i ad morz vint milliers. 2795 « Li reis Marsilies le puing destre i perdiet,

« E l'Emperere asez l'ad encalciet.

« En ceste tere n'est remés chevaliers « Ne seit ocis o en Sebre neiez.

« Desur la rive sunt Franceis herbergiet :

2800 « En cest païs nus sunt tant aproeciet, cc Se vus vulez , li repaires iert griefs. »

E Baliganz le reguart en ad fier,

En sun curage en est joüs e liez ;

De 1' faldestoel se redrecet en piez,

2805 Pois > si escriet : « Baruns , ne vus targiez ,

« Eissez des nefs, muntez, si chevalchiez.

« S'or ne s'en fuit Carlemagnes li vielz, cc Li reis Marsilies encoi serat vengiez :

« Pur sun puign destre Fen liverrai le chief. »

CCXXX¹

2810 Païen d'Arabe des nefs se sunt issu;

Pois , sunt muntet es chevaux e es muls.

Si chevalchièrent — que fereient il plus?

Li Amiralz, ki trestuz les esmut,

Si 'n apelat Gemalfin , un soen drut :

2815 « Jo te cumant, tûtes mes oz cunclui. »

Pois , est muntez en un soen destrier brun ;

Aol

Aol

« Secourez le roi de Saragosse, voici ce qu'il vous mande,

« Et il vous abandonne tout le royaume d'Espagne. »

Baligant devient alors tout pensif,

Et peu s'en faut qu'il ne devienne fou, tant sa douleur est grande.

« Seigneur Émir, » lui dit Clarien ,

« Il y a eu hier une bataille à Koncevaux ;

« Roland y est mort; mort aussi le comte Olivier;

« Morts les douze Pairs que Charles aimait tant;

« Morts vingt mille Français.

« Mais le roi Marsile y a perdu le poing droit,

« Et l'Empereur Fa très vivement poursuivi.

cc Dans toute cette terre, enfin, il n'est plus un seul chevalier

« Qui ne soit tué ou noyé dans les eaux de l'Èbre.

« Les Français campent sur la rive ,

« Et les voici là, tout près de nous.

« Mais, si vous le voulez, la retraite sera rude pour eux, »

La fierté entre alors dans le regard de Baligant,

Et dans son cœur la joie.

Il se lève de son fauteuil, il se redresse,

Puis : « Barons, » s'écrie-t-il , « pas de retard.

« Sortez de vos vaisseaux, montez à cheval, en avant!

« Si le vieux Charlemagne ne nous échappe en fuyant,

« Dès aujourd'hui le roi Marsile sera vengé.

« Pour la main qu'il a perdue, je lui donnerai le chef de l'Empereur. »

CCXXX¹

Les païens d'Arabie sont sortis de leurs vaisseaux ;

Puis sont montés sur leurs chevaux et leurs mulets,

Et les voilà qui marchent en avant. Ont-ils rien de mieux à faire ?

Quand l'Émir les a tous mis en mouvement,

Il appelle un sien ami Gemalfin :

« Je te confie le commandement de toute mon armée. »

Puis Baligant est monté sur son cheval brun;

Ensembl'od lui enmeinet quatre dux.

Tant chevalchat qu'en Sarraguce fut.

Ad un perrun de marbre est descenduz, 2820 E quatre cunte
l'estreu li unt tenu.

Par les degrez eP palais muntet sus;

E Bramimunde vient curant cuntre lui;

Si li ad dit : « Dolente! si mar fui!

« A itel hunte mun seignur ai perdu.

« Li niés Carlun Vad mort e cunfundul. » 2825 Chiet li as piez,
Y Amiralz la reçut.

Sus en la cambre à doel en sunt venut.

Li reis Marsilies, cum il veit Baligant,

Dune apelat dous Sarrazins espans :

« Pernez m'as braz , si m' dreciez en séant. » 2830 A l'puign
senestre ad pris un de ses guanz. Ço dist Marsilies : « Sire reis
Amiranz,

« Mes teres tûtes ici quites vus rend,

« E Sarraguce e l'honor k'i apent.

cc Mei ai perdu e trestute ma gent. »

2835 E cil respunt : « Tant sui jo plus dolent.

« Ne pois à vus tenir lung parlement;

« Jo sai asez que Caries ne m'atent.

« E nepurquant de vus receif le guant. »

A P doel qu'il ad s'en est turnez plurant, 2840 Par les degrez
jus de l' palais descent,

Muntet el' cheval , vient à sa gent puignant. Tant chevalchat
qu'il est premiers devant;

D "ures en altres si se vait escrant :

« Venez, païen , kar ja s'en fuient Franc. »

CCXXXI1

2845 A 1' matinet, quant primes apert 1' albe; Esveilliez est li
emperere Caries.

Avec lui n'emmène que quatre ducs ,

Et , sans s'arrêter, chevauche jusqu'à Saragosse.

Il descend sur un perron de marbre,

Et quatre comtes lui ont tenu l'étrier.

L'Émir alors monte par les degrés jusqu'au haut du palais,

Et Bramimonde s'élance au-devant de lui :

« Ah! malheureuse, misérable que je suis! » s'écrie-t-elle;

« J'ai perdu mon seigneur, et combien honteusement!

« Le neveu de Charles i'a frappé à mort et déshonoré . »

Elle tombe aux pieds de Baligant, qui la relève,

Et tous deux, en grande douleur, entrent dans la chambre d'en
haut...

CCXXXI1

Marsile, dès qu'il aperçoit Baligant,

Appelle deux Sarrasins espagnols :

« Prenez- moi à bras, et redressez -moi. »

De sa main gauche , alors , il prend un de ses gants ,

Et : « Seigneur Émir, » dit -il,

« Je vous remets ici toute rna terre;

« Je vous donne Saragosse et tout le fief qui en dépend.

« Ah! je me suis perdu, et j'ai perdu tout mon peuple!

« — Ma douleur en est grande, » répond l'Émir,

« Mais je ne saurais parler plus longtemps avec vous;

« Car, je le sais , Charles ne m'attendra point.

« Cependant je reçois le gant que vous m'offrez. »

Et, tout en larmes à cause de son grand deuil, il sort de la chambre.

Baligant descend les degrés du palais,

Monte à cheval , éperonne vers son armée , '

Si bien chevauche qu'il arrive sur le front de ses troupes ,

Et, de temps en temps, leur jette ce cri : a En avant, païens, en avant: les Français vont nous échapper.»

CCXXXIII

Dès la première blancheur de l'aube, au petit matin,

S'est éveillé l'empereur Charlemagne.

Seinz Gabriel, ki de par Deu le guardet, Lievetsa main, sur lui fait un signacle.

Li Reis se drecet , si ad rendut ses armes :

2850 Si se desarment par tute l'ost li altre.

Pois, sunt muntet, par grant vertut chevalchent Gez veies lunges e cez chemins mult larges :

Si vunt vedeir le merveillus damage En Rencesvals, là ù fut la bataille.

2855 En Rencesvals en est Caries entrez;

Des morz qu'il troevet cumencet à plurer.

Dist as Franceis : « Seignurs, le pas tenez;

« Kar mei meïsme estoet avant aler « Pur mun nevuld que vuldreie trouver.

2860 « Ad Ais esteie , ad une feste anel :

« Si se vantèrent mi vaillant bachelier « De granz batailles, de forz esturs campels ;

« D'une raisun oï Rollant parler :

« Ja ne murreit en estrange regnet 2865 ce Ne trespasast ses humes e ses pers :

« Vers lur pais avreit sun chief turnet , ce Cunquearrantment si
fmereit li ber. »

Plus qu'hum ne poet un bastuncel geter,

Devant les al très est en un pui muntez.

2870 Quant l'Emperere vait querre sun nevuld , De tantes
herbes el' prêt truvat les durs ,

Ki sunt vermeilles de 1' sanc de noz baruns ; Pitiet en ad, ne
poet muer n'en plurt.

Desuz dous arbres parvenuz est amunl; 2875 Les colps Rollant
conut en treis perruns. Sur l'herbe verte veit gésir sun nevuld ;

Nen est merveille se Caries ad irur.

Descent à pied, alez i est plein curs,

Saint Gabriel, à qui Dieu l'a confié,

Lève la main, et fait sur lui le signe sacré.

Alors le Roi se lève, laisse là ses armes.

Et tous ses chevaliers se désarment aussi.

Puis montent à cheval , et rapidement chevauchent Par ces
larges routes, par ces longs chemins.

Et où vont-ils ainsi ? Ils vont voir le grand désastre :

Ils vont à Roncevaux, là où fut la bataille.

Charles est revenu à Roncevaux.

A cause des morts qu'il y trouve, commence à pleurer :

« Seigneurs, » dit-il aux Français, « allez le petit pas;

« Car il me faut marcher seul en avant,

« Pour mon neveu Roland que je voudrais trouver.

« Un jour j'étais à Aix, à une fête annuelle;

« Mes vaillants bacheliers se vantaient « De leurs batailles , de leurs rudes et forts combats :

« Et Roland disait, je l'entendis,

« Que, s'il mourait jamais en pays étranger,

« On trouverait son corps en avant de ceux de ses pairs et de ses hommes ;

« Qu'il aurait le visage tourné du côté du pays ennemi ;

« Et qu'enfin, le brave! il mourrait en conquérant. »

Un peu plus loin que le jet d'un bâton,

Charles est allé devant ses compagnons et a gravi une colline.

Comme l'Empereur va cherchant son neveu,

Il trouve le pré rempli d'herbes et de fleurs Qui sont toutes vermeilles du sang de nos barons.

Et Charles en est tout ému; il ne peut s'empêcher de pleurer.
Enfin le Roi arrive en haut, sous les deux arbres;

Sur les trois blocs de pierre il reconnaît les coups de Roland; Il voit son neveu qui gît sur l'herbe verte ;

Ce n'est point merveille si Charles en est navré de douleur, il descend de cheval , court sans s'arrêter:

Si prent le Cunte entre ses mains ambsdous , 2880 Sur lui se pasmet , tant par est anguissus.

Aoi.

Li Emperere de pasmeisun revint.

Naimés li dux e li quens Acelins,

Gefreiz d'Anjou e sis frere Tierris Prenent le Rei, si 1' drecent suz un pin.

885 Guardet à tere, veit sun nevuld gésir.

Tant dulcement à regreter le pris! :

« Amis Rollanz , de tei ait Deus merciti « Unkes nuis hum tel chevalier ne vit « Pur granz batailles juster e defenir.

2890 ce La meie honur est turnée en déclin. »

Caries se pasmet, ne s'en pout astenir. Aoi.

Caries li reis revint de pasmeisun;

Par mains le tienent quatre de ses baruns.

Guardet à tere, veit gésir sun nevuld;

2895 Cors ad gaillard, perdue ad sa culur,

Turnez ses oilz, mult li sunt tenebrus.

Caries le pleint par feid e par amur : cc Amis Rollanz, Deus metet t'anme en flurs,

« En pareïs , entre les gloriüs !

2900 « Cum en Espagne venis à mal, seignur! cc Jamais n’iert
jurz de tei n’aie dulus.

« Cum decarrat ma force e ma baldur!

cc Nen avrai ja ki sustienget m’honor; cc Suz ciel ne quid aveir
ami un sul.

2905 ce Se j’ai parenz, nen i ad nul si prud. »

Trait ses crignels pleines ses mains ambsdous,

Sur lui se pasmet tant par est anguissus :

Cent milie Franc en unt si grant dulus

Nen i ad cel ki durement ne plurt, Aoi,

CCXXXVII

Entre ses deux bras prend le corps de Roland,

Et, de douleur, tombe sur lui sans connaissance. o

L’Empereur revient de sa pâmoison.

Le duc Naimés , le comte Acelin ,

Geoffroi d’Anjou et Thierry, frère de Geoffroi,

Prennent le Roi, le dressent contre un pin.

Il regarde à terre, il y voit le corps de son neveu,

Et si doucement se prend à le regretter :

« Ami Roland, que Dieu te prenne en pitié!

« Jamais on ne vit ici -bas pareil chevalier « Pour ordonner,
pour achever si grandes batailles.

« Ah! mon honneur tourne à déclin. »

Et l'Empereur se pâme ; il ne peut s'en empêcher.

CCXXXVII

Le roi Charles revient de sa pâmoison ;

Quatre de ses barons le tiennent par les mains.

Il regarde à terre , il y voit le corps de son neveu :

Roland a perdu toutes ses couleurs, mais il a encore l'air
gaillard; Ses yeux sont retournés et tout remplis de ténèbres :

Et voici que Charles se met à le plaindre, en toute foi, en tout
amour :

« Ami Roland, que Dieu mette ton âme en saintes fleurs « Au
paradis, parmi ses glorieux!

« Pourquoi faut-il que tu sois venu en Espagne?

« Jamais plus je ne serai un seul jour sans souffrir à cause de
toi. « Et ma puissance, et ma joie, comme elles vont tomber
maintenant !

« Qui sera le soutien de mon royaume? Personne.

& Où sont mes amis sous le ciel? Je n'en ai plus un seul.

« Mes parents? Il n'en est pas un de sa valeur; »

Charles s'arrache à deux mains les cheveux,

Et se pâme de nouveau sur son neveu , tant il est plein d'angoisse.

Cent mille Français en ont si grande douleur Qu'il n'en est pas un qui ne pleure à chaudes larmes.

CCXXXVIII

« Amis Rollanz, jo m'en irai erH^rance.

2910 ce Cum jo serai à Loün, en ma cambre,

« De plusurs régnés viendront li hume estrange.

« Demanderunt ù est li Quens catanies :

« Jo lur dirrai qu'il est morz en Espaigne. cc A grant dulur tiendrai pois mun reialme :

2915 « Jamais n'iert jurz que ne plur ne m'en pleigne. Aoi.

« Amis Rollanz, prozdum, ju vente bele,

« Cum jo serai ad Ais en ma capele,

« Viendront li hume, demanderunt nuvels;

« Je' s lur dirrai merveilluses e pesmes :

2920 « Morz est mis niés , ki tant suieit cunquerre.

« Encuntre mei revelerunt li Seisne « E Hungre e Bugre e tante gent averse, cc Romain, Puillain e tuit cil de Palerne, cc E cil d'Affrike e cil de Califerne;

2925 ce Pois, encrerrunt mes peines e mes suffrages.

« Ki guierat mes oz à tel poeste ,

« Quant cil est morz ki tuz jurz nus cadelet? cc E ! France
dulce, cum remeins hoi deserte !

« Si grant doel ai que jo ne vuidreie estre. »

2930 Sa barbe blanche cumencet à detraire,

Ad ambes mains les chevels de sa teste.

Gent milie Franc s'en pasment cuntre tere. Aol

GCXL

« Amis Rollanz, as perdue la vie:

cc L'anme de tei en pareïs seit mise!

2935 « Ki tei ad mort France dulce ad hunie .

2910. A Loün. Ce couplet est fondé sur une légende du x^e
siècle, et le sui-

CCXXXVI1I

« Ami Roland, je vais retourner en France;

« Et, quand je serai dans ma ville de Laon ,

« Des étrangers viendront de plusieurs royaumes « Me de-
mander : « Où est le Comte capitaine ? »

« Et je leur répondrai : « Il est mort en Espagne. »

« ■ En grande douleur je tiendrai désormais mon royaume:

« Il ne sera point de jour que je n'en gémisses et n'en pleure.

« Ami Roland, vaillant homme, belle jeunesse,

« Quand je serai à ma chapelle d'Aix ,

« Des hommes viendront, qui me demanderont de tes nouvelles ; « Celles que je leur donnerai seront dures et cruelles :

« Il est mort, mon cher neveu, celui qui m'a conquis tant de terres.

« Et voilà que les Saxons vont se révolter contre moi,

« Les Hongrois, les Bulgares, et tant d'autres peuples ,

« Les Romains avec ceux de la Pouille et de la Sicile ,

« Ceux d'Afrique et de Califerne.

« Mes souffrances augmenteront de jour en jour.

« Eh ! qui pourrait conduire mon armée avec une telle puissance? « Quand il est mort, celui qui toujours était à notre tête?

« Ah! douce France, te voilà orpheline!

* J'ai si grand deuil que j'aimerais ne pas être. »

Et alors il se prend à tirer sa barbe blanche ,

De ses deux mains arrache les cheveux de sa tête :

Cent mille Français tombent à terre , pâvés.

« Ami Roland , tu as donc perdu la vie :

« Que ton âme ait place au paradis!

« Celui qui t'a tué a déshonoré la douce France :

vant, où il s'agit d'Aix, sur une tradition du vnie ou ixe siècle.

« Si grant doel ai que ne vuldreie vivre ,
« De ma maisniée ki pur mei est ocise.
« Ço me duinst Deus , li filz seinte Marie,
« Einz que jo vienge as mais très porz de Sizre,
2940 « L'anme de V cors me soit hoi départie ,
« Entre les lur fust aluée e mise ,
« E ma car fust delez els enfuïe. »
Pluret des oilz , sa blanche barbe tiret.
E dist dux N aimes : « Or ad Caries grant ire. » Aoi.

CCXL

2945 « Sire emperere, » ço dist Gefreiz d'Anjou,
« Ceste dulur ne demenez tant fort;
« Par tut le camp faites querre les noz,
« Que cil d'Espaigne en la bataille unt morz;
« En un carnier cumandez qu' hum les port. »
2950 Ço dist li Reis : « Sunez en vostre corn. » Aoi.

GCXLII

Gefreiz d'Anjou ad sun graisle sunet; Franceis descendent, Caries Lad cumandet. Tuz lur amis qu'il i unt morz truvet Ad un

carnier sempres les unt portet.

2955 Asez i ad evesques e abez,

Munies, canunies, pruveïres curunez.

Si 's unt asolz e seigniez de part Deu; Mirre e timonie i firent alumer, Gaillardement tuz les unt encensez;

2944. Or ad Caries grant ire. On lit ici , dans la Karlamagnus Saga (chap. xxxix) et dans la Keiser Karl Magnus's kronike , nn très carieux épisode qui ne se trouve nulle part ailleurs... Le Roi envoie tour à tour plusieurs chevaliers pour prendre l'épée de Roland. Ils ne réussissent pas à l'arracher des mains du mort. Charles en envoie cinq autres a la fois,

« nn pour chaque doigt. » Peines perdues. L'Empereur s'aperçoit que, pour toucher à cette épée merveilleuse, il faut être aussi bon chevalier que Roland. Il se met à prier Dieu, puis s'approche de l'épée de son neveu, et s'en empare très facilement. Il en garda précieusement le pommeau , qui était plein de reliques; mais, quant à la lame , il la jeta dans l'eau , loin de la

« J'ai si grand deuil que plus ne voudrais vivre.

« Ma maison, toute ma maison est morte à cause de moi>

« Fasse Dieu, le fils de sainte Marie,

« Avant que je vienne à rentrée des défilés de Cizre,

« Que mon âme soit aujourd'hui séparée de mon corps;

« Qu'elle aille rejoindre leurs âmes,

« Tandis qu'on enfouira ma chair près de leur chair. » L'Empereur pleure de ses yeux ; il arrache sa barbe :

« Grande est la douleur de Charles , » s'écrie le duc Naimes.

« Sire empereur, » a dit Geoffroi d'Anjou ,

« Ne vous laissez point aller à tant de douleur,

« Mais commandez plutôt que, sur le champ de bataille, on cherche tous les nôtres ,

« Qui ont été tués par les païens d'Espagne,

& Et qu'edans un charnier on les transporte. Donnez-en l'ordre.

« — Sonnez donc de votre cor, » répond le Roi.

Geoffroi d'Anjou a sonné de son cor,

Et, sur l'ordre de Charles, les Français descendent de cheval.
Tous leurs amis , qu'ils ont là trouvés morts ,

Dans un charnier sont transportés sur l'heure.

Il y avait dans l'armée une foule d'évêques et d'abbés,

De moines, de chanoines et de prêtres tonsurés.

Ils donnent aux morts l'absoute et la bénédiction au nom de Dieu. On fait ensuite brûler de l'encens et de la myrrhe,

Et tous , avec amour, ont encensé les corps.

terre , « parce qu'il savait qu'il n'appartenait à personne de la porter après Roland. » Voir notre traduction de la Saga et de la Chronique danoise, en notre première édition, II, pp.247-264.

2954. Ad un carnier sempres les unt portet. Ici se trouve raconté, dans la Karlamagnus Saga (cap. xl) et dans la Keiser Karl Magnus's kronike, le miracle des aubépines , qui se lit , avec

une légère variante, dans la Chronique rimée de Philippe Mousket : ce Charles ne sait comment reconnaître les cadavres des païens. Dieu fait alors un grand prodige, et des buissons d'épines sortent des entrailles des mécréants. »

Cf. la Chronique rimée, édit. Reiffenberg, vers 8063-8068.

2956. Curunez. La « couronne », c'est la tonsure.

2960 A grant honur pois les unt enterrez.

Si 's unt laissiez : qu'en fereient-il el? Aoi.

CCXLĪI

Li Emperere fait Rollant custeïr E Olivier, l'arcevesque Turpin
;

Dedevant sei les ad fait tuz uvrir 2965 E tuz les coers en pâlie
recueillir ;

En blancs sarcous de marbre sunt enz mis ;

E pois, les cors de baruns si unt pris,

En quirs de cerf les treis seignurs unt mis :

Bien sunt lavet de piment e de vin.

2970 Li Reis cumandet Tedbald e Gebuin,

Milun le cunte e Otun le marchis :

« En treis carettes les guiez el' chemin ! a

Bien sunt cuvert d'un pâlie galazin. Aoi.

Quant il out fait enterrer sun barnage,

Fors cels qu'il volt porter tresque à Blaive, Venir s'en voelt li
emperere Caries ,

2975 Quant de paiens li surdent les anguardes.

De cels devant i vindrent dui message,

De 1' Amiraill i nuncent la bataille :

« Reis orguillus, nen est dreiz que t'en alges. « Veis Baligant ki
après tei chevalchet :

2980 « Granz sunt les oz qu'il ameinet d'Arabe ;

« Encoi verrum se tu as vasselage. »

2963. Turpin. La Keiser Karl Magnus's Tcronilce, par égard
sans doute pour la « Chronique de Turpin, » ne peut ici se rési-
gner à la mort du célèbre archevêque. Donc, elle affirme qu'on
trouva Turpin encore vivant sur le champ de bataille. « On pansa
ses blessures; on le mit en un bon lit. Il marcha depuis lors avec
des béquilles; mais il resta archevêque tant qu'il vécut. »

2969. Bien sunt lavet de piment e de vin. « D'autres poèmes ,
dit M. d'Avril , mentionnent l'opération qui consistait à laver les
corps des défunts avec de l'eau , du vin et du piment. » Cf. no-
tamment Raoul de Cambrai :

Le cors li leve de froide eau et de vin. (Édition Le Glay, p. 329.
) Dans Oarin le Loherain (trad. P. Paris, p. 249-253), on voit aus-

si que les

On les enterre à grand honneur;

Puis (que pourraient- ils faire de plus?) les Français les ont laissés.

CCXLII

L'Empereur fait mettre à part et garder les corps de Roland, D'Olivier et de l'archevêque Turpin.

Il les fait ouvrir devant lui ;

On dépose leurs cœurs dans une pièce de soie ;

Puis on les met dans des cercueils de marbre blanc.

Ensuite on prend les corps des trois barons,

Et on les enferme en des cuirs de cerf,

Après les avoir bien lavés avec du piment et du vin.

Le roi donne l'ordre à Thibaut et à Gebouin ,

Au comte Milon et à Othon le marquis,

De conduire ces trois corps sur trois voitures Où ils sont recouverts par un drap de soie de Glasa.

GGXLIV

Quand il a fait enterrer ses barons ,

Sauf les trois qu'il voulait transporter jusqu'à Blaye, L'empereur Charlemagne se dispose à partir,

Quand, tout à coup, apparaît à ses yeux l'avant-garde des païens. Deux messagers se détachent du front de cette armée,

Et, au nom de l'Émir, annoncent la bataille à Charles :

« Roi orgueilleux, tu ne peux plus nous échapper.

« Baligant est là qui chevauche sur tes traces ; cc L'armée qu'il amène d'Arabie est immense :

« On va bien voir aujourd'hui si tu es vraiment un vaillant. »

corps étaient enfermés en des outres de cuir, etc.

2973. Pâlie galazin. De Lajazzo, que Marco Polo appelle Olaza. (Cf. F. Michel, Étoffes de soie, d'or et d'argent, 1 , 329.)

2974. Venir s'en voelt, etc. La Karlamagnus Saga et la Keiser Karl Ma gnus's kronike omettent ici tout l'épisode de Baligant, pour en arriver immédiatement au récit des dernières

funérailles des héros morts à Roncevaux et au jugement de Ganelon. = Le manuscrit de Lyon passe également sous silence tout l'épisode de Baligant et la grande bataille de Saragosse, pour raconter sur-le-champ la rentrée de l'Empereur en « douce France », et l'histoire du message près de Girart et de Gilles. = Cf. la note du v. 3680.

Caries li reis en ad prise sa barbe,

Si li remembret de V doel e de T damage Qu'en Rencesvals re-
gut en la £a taille .

Mult fièremment tute sa gent reguardet;

2985 Pois , si s'escriet à sa voiz grant e halte :

« Baruns franceis, as chevaux e as armes! s

Li Emperere tut premereins s'adubet :

Isnelement ad vestue sa brunie,

Lacet sun helme, si ad ceinte Joiuse 2990 Ki pur soleill sa clartet nen escunset ;

Pent à sun col un escut de Girunde ,

Tient sun espiet ki fut faiz à Blandune,

En Tencendur sun bon cheval pois muntet (Il le cunquist es guez desuz Marsune;

2995 Si 'n getat mort Malpalin de Nerbune);

Laschet la resne, mult suvent l'esperunet,

Fait sun eslais veant trente milie humes : Recleimet Deu e l'apostle de Rume.

Après cest mot ri ad paür de cunfundre ;

E Franceis dient: « Tels deit porter curune. »

Par tut le camp cil de France descendent, 3000 Plus de cent miiie s'en adubent ensemble ; Guarnemenz unt ki bien lur atalentent, Chevals curanz e les armes mult gentes ; Cil gunfanun sur les helmes lur pendent. Pois, sunt muntet e unt grant escience.

3005 S'il troevent o , bataille quident rendre.' Quant Caries
veit si beles cuntenances ,

Si 'n apelat Jozeran de Provence,

Naimun le duc, Anteime de Maience :

« En tels vassals deit hum avoir fiance ; 3010 « Asez est fols ki
entr'els se dementet.

Aoi.

Aoi.

Le roi Charles s'arrache la barbe

Au souvenir de sa douleur et du grand désastre

Qu'il a subi à Roncevaux dans la bataille;

Puis sur toute son armée il jette un regard fier,

Et, d'une voix très haute et très forte, s'écrie :

« A cheval, barons français; à cheval et aux armes! »

L'Empereur est le premier à s'armer :

Vite, il endosse son haubert,

Lace son heaume et ceint Joyeuse, son épée,

Dont la clarté lutte avec celle du soleil Puis à son cou il sus-
pend un écu de Girone,

Saisit sa lance qui fut faite à Blandonne,

Et monte sur son bon cheval Tencendur,

Qu'il a conquis aux gués sous Marsonne,

Lorsqu'il fit tomber raide mort Malpalin de Narbonne.

Charles lui lâche les rênes, et l'éperonne vivement.

Devant cent mille hommes il fait un temps de galop, Réclamant Dieu et l'Apôtre de Rome.

Après cette prière , il n'a plus peur d'être vaincu .

Et tous les Français s'écrient : « Un tel homme est fait pour porter couronne. »

GCXLVI

Dans toute la vallée , les Français sont descendus de cheval ,
Et plus de cent mille hommes s'arment ensemble.

Comme leurs armures leur siéent bien !

Leurs chevaux sont rapides , leurs armes belles ;

Leurs gonfanons pendent jusque sifr leurs heaumes.

Les voilà qui montent en selle , avec quelle habileté !

S'ils trouvent Parmée païenne, certes ils lui livreront bataille.
Quand Charles voit si belles contenance,

Il appelle Josseran de Provence,

Le duc Naimés et Anthelme de Mayence :

« En de tels soldats qui n'aurait confiance?

« Désespérer serait folie.

« Se de venir Arrabit ne s' repentent,

« La mort Rollant lur quid chièremment vendre. » Respunt dux
Naimés : « E Deus le nus cunsentet!

Caries apelet Rabel e Guineman ;

3015 Ço dist li Reis : « Seignurs, jo vus cumant;

« Seiez es lius Olivier e Rollant :

« L'uns port Fespée , e Faltre Folifant ;

« Si chevaichiez eF premier chief devant,

« EnsembFod vus quinze millier de Francs,

3020 « De bachelers, de noz meillurs vaillanz.

« Après icels en avrat altretant :

« Si 's guierat Gibuins e Loran. »

Naimés li dux e li quens Jozerans Icez eschieles bien les vunt
ajustant.

3025 S'il troevent o, bataille i iert mult grant :

Il i ferrunt des espées trenchanz.

C C XL VI

De Franceis sunt les premières eschieles.

Après les dous establisent la tierce.

En cele sunt li vassal de Baivière :

A trente mille chevaliers la preisièrent ;

3030 J a devers els bataille n’iert laissiée :

Suz ciel n’ad gent que Caries ait plus chièr, Fors cels de France ki les régnés cunquièrent.

Li quens Ogiers li Daneis, li puigniere,

Les guierat, kar la cumpaigne est fière.

3035 Or treis eschieles ad F emperere Caries.

Naines li dux pois establist la quarte

3019. Quinze millier de Francs. C’est I en scène les Parisiens , qu’il ici que le manuscrit de Versailles met | d’éloges : Ensemble o vos .XX.

» Aoi

Aoi.

couvre M. Pa -

« A moins que les païens ne se retirent devant nous ,

« Je leur ferai payer cher la mort de Roland.

« — Que Dieu le veuille ! » répond le duc Naines.

Charles appelle Rabel et Guinemant :

« Je veux, seigneurs, » leur dit le Roi,

« Que vous preniez la place d’Olivier et de Roland ;

« L'un de vous portera l'épée , et l'autre l'olifant.

« En tête de toute l'armée, au premier rang, marchez,

« Et prenez avec vous quinze mille Français,

« Tous jeunes, et de nos plus vaillants.

« Après ceux-là, il y en aura quinze mille autres « Que commanderont Gebouin et Laurent. »

Naines le duc et le comte Josseran Sur-le-champ disposent ces deux corps d'armée.

S'ils rencontrent l'ennemi , quelle bataille !

Que de coups d'épées tranchantes !

CCXLVIII

Ce sont les Français qui composent les premières colonnes de l'armée.

Après ces deux premières on forme la troisième ,

Où l'on fait entrer les barons de Bavière ,

Qui sont environ trente mille chevaliers.

Certes, ce ne seront point ceux-là qui laisseront la bataille; Car sous le ciel il n'est point de peuple que Charles aime autant, Sauf ceux de France, qui sont les conquérants des royaumes. Ce sera le comte Ogier le Danois, le brave combattant,

Qui commandera les gens de Bavière. Belle compagnie, en vérité !

L'empereur Charles a déjà trois corps d'armée ;

Naimés compose le quatrième

visant, — Tuit bachelier e nolile cun - ! sonance, que le mot Parisant a été querant. Mais il est trop visible , à l'as» I introduit de force.

De tels baruns qu'asez unt vasselage :

Aleman sunt e si sunt de la Marche .

Vint milie sunt, ço dient tuit li altre.

3040 Bien sunt guarnit e de cheval^ d'armes : Ja pur mûrir ne guerpîrunt bataille.

Si 's guierat Hermans, li dux de Trace : Einz i murrat que cuardise i facet.

Naimés li dux e li quens Jozerans 3045 La quinte eschiele unt faite de Normans : Vint milie sunt, ço dient tuit li Franc; Armes unt beles e bons chevaux curanz ;

Ja pur mûrir cil n'îèrent récréant ;

Suz ciel n' ad gent ki durer poissent tant . 3050 Richarz li vielz les guierat el' camp :

Il i ferrât de sun espîet trenchant.

CCL

La siste eschiele unt faite de Bretuns : Quarante milie chevaliers
od els unt ;

Icil chevalchent en guise de baruns,

3055 Dreites lur hanstes, fermez lur gunfanuns.

Le seignur d'els apelet hum Oedun :

Icil cumandet le cunte Neveîun,

Tedbald de Reins e le marchis Otun :

« Guiez ma gent; jo vus en faz le dun. »

Li treis respudent : « Vostre cumant ferum .

CCL

3060 Li Emperere ad sis eschieles faites : Naimes li dux pois es-
tablist la sedme De Poitevins e des baruns d'Alverne.

Quarante milie chevalier poedent estre ;

Avec des barons qui sont d'un grand courage :

Ce sont des Allemands des marches d'Allemagne,

Qui, au dire de tous les autres, ne sont pas moins de vingt
mille Leurs chevaux sont bons , et leurs armes sont bonnes ;

Plutôt que de quitter le champ, ils mourront.

Leur chef est Hermann , le duc de Thrace :

Plutôt que de faire une lâcheté, il mourra.

Le duc Naimés et le comte Josseran

Ont fait la cinquième colonne avec les Normands ;

Ils sont vingt mille , au dire de toute l'armée.

Leurs armes sont belles, leurs chevaux sont bons et rapides.
Les Normands mourront, mais ne se rendront pas.

Il n'y a pas sur terre une race qui tienne mieux sur le champ de bataille.

C'est le vieux Richard qui marchera à leur tête ,

Et il donnera de bons coups de son épieu tranchant.

Le sixième corps d'armée est composé de Bretons ;

Ils sont bien quarante mille chevaliers.

Ils ont, à cheval, tout l'air de vrais barons Avec leurs lances hautes et leurs gonfanons au vent.

Leur seigneur s'appelle Eudes ;

Mais il leur donne pour chefs le comte Nivelon ,

Thibaut de Reims et le marquis Othon :

« Conduisez mon peuple à la bataille; je vous le confie. »

Et tous les trois de répondre : « Nous obéirons à votre ordre. »

GCLI1

Voici donc six colonnes faites par l'Empereur : Le duc Naimés forme la septième Avec les Poitevins et les barons d'Auvergne ; Ils peuvent bien être quarante mille

Chevals unt bons e les armes mult beles. 3065 Cil sunt par els en un val suz un tertre ; Si 's beneïst Caries de sa main destre. Cels guierat Jozerans e Godselmes.

E l'oidme eschiele ad Naimés estableie.

De Flamengs est e des baruns de Frise.

3070 Chevaliers unt plus de quarante milie ;

Ja devers els n'iert bataille guerpie.

Ço dist li Reis : « Cist ferunt mun servise. Entre Rembald e Hamun de Galice Les guierunt tut par chevalerie.

3075 Entre Naimun e Jozeran le cunte

La noefme eschiele unt faite de prozdumes, De Loherengs e de cels de Burguigne :

Cinquante milie chevaliers unt par cunte, Helmes laciez e vestues lur brunies,

Espées ceintes, à lur cols targes doubles ; 3080 Espiez unt forz, e les hanstes sunt curtes. Se de venir Arrabit ne demurent,

Cil les ferrunt, s' il ad els s'abandunent. Si 's guierat Tierris, li dux d'Argune.

La disme eschiele est des baruns de France 3085 Cent milie sunt de nos meillurs catanies. Cors unt gaillarz e fières cunte-nances ,

Les chiefs fluriz e les barbes unt blanches, Osbercs vestuz e lur
brunies dublaines, Ceintes espées franceises e d'Espagne ;

CCL₁V

Dieu! les bons chevaux et les belles armes!

Ils sont là, seuls, dans un vallon, sous un tertre,

Et Charles leur donne sa bénédiction de la main droite : Leurs
capitaines sont Josseran et Gaucelme.

CULIII

Quant au huitième corps d'armée, Naimés le compose Avec les
Flamands et les barons de Frise :

Plus de quarante mille chevaliers.

Ceux-là, certes, n'abandonneront pas la bataille.

« Ils feront mon service, » dit le Roi.

Ce sera Raimbaud, avec Aimon de Galice,

Qui, par bonne chevalerie, les guidera au combat.

Naimés, aidé du comte Josseran,

Forme la neuvième colonne avec de vaillants hommes :

Ce sont ceux de Bourgogne et de Lorraine.

Ils sont bien cinquante mille chevaliers,

Avec leurs heaumes lacés et leurs hauberts.

Ils ont leurs épées au côté et leurs doubles larges au cou;
Leurs lances sont fortes et le bois en est court.

Si les Arabes ne reculent point ,

S'ils engagent le combat, Lorrains et Bourguignons donneront
de fiers coups.

Leur chef est Thierry, le duc d'Argonne

GCLV

Les barons de France forment la dixième colonne.

Ils sont cent mille de nos meilleurs capitaines ;

Ils ont le corps gaillard et fière la contenance,

La tête fleurie et la barbe toute blanche.

Ils ont revêtu leurs doubles broignes et leurs hauberts, Ils ont
ceint leurs épées de France ou d'Espagne ;

3090 Escuz unt genz de multes conoissances.

Espiez unt forz e vertuuses hanstes,

Deci as ungles sunt il armet de mailles.

Pois, sunt muntet ; la bataille demandent.

Munjoie escrient. Od els est Ôarlemagnes.

Gefreiz d'Anjou i portet Porie- flambe;

Saint Piere fut, si aveit num Romaine,

3095 Mais de Munjoie iloe out pris escange. Aoi.

Li Emperere de sun cheval descent,

Sur l'herbe verte si s'est culchiez adenz ,

3090. Escuz de multes conoissances .

Vers obscur.C'est la seule trace que nous trouvions, en notre poème, d'un ornement de l'écu qui , suivant quelques érudits , pourrait , de près ou de loin , ressembler à des armoiries. Or, ce n'étaient en aucune façon de vraies armoiries ; mais un signe quelconque, ou, plutôt, une multitude de signes divers pour se reconnaître dans la bataille.

Dans Aspremont, les chevaliers de Charlemagne, que le poète assimile à des croisés , à lor armes vont la crois acousant : — Por ce sera l'un l'autre conoissant . (B. N. 2495, f° 125.) Mais le JRo-land n'indique encore rien de semblable , et c'est une probabilité de plus en faveur de ceux qui le croient antérieur aux croisades.

(§093 ^Orie- flambe. Nous allons résumer, en quelques propositions, les derniers travaux sur les origines de l'oriflamme : 1° la plus ancienne représentation de l'oriflamme nous est offerte par les mosaïques du triclinium de Saint - Jean - de - Latran , à Rome.

(rxe siècle.) = 2° Sur l'une de ces deux mosaïques, on voit Charlemagne recevoir des mains de saint Pierre une bannière verte qui est l'étendard de la ville de Rome ou des papes. (V. fig. 1 ci -contre et le Charlemagne d'à.1-

Sur leurs écus sont mille signes divers, qui les font reconnaître, Leurs lances sont fortes , et dur en est l'acier;

Jusqu'aux ongles ils sont armés de mailles de fer .

Ils montent à cheval : « La bataille! la bataille! » s'écrient-ils;
Puis : « Monjoie! » Charlemagne est avec eux.

Geoffroi d'Anjou porte l'oriflamme,

Qui jusque-là avait nom Romaine, parce qu'elle était l'en-
seigne de saint Pierre ;

Mais alors même elle prit le nom de Monjoie.

L'Empereur descend de son cheval Et se prosterne sur l'herbe
verte ;

phonse Vetault , Marne , 1877 , frontispice.) = 3° Dans la se-
conde mosaïque, le même Charlemagne reçoit, des mains du
Christ, une bannière rouge qui est l'étendard de l'Empire. (Fig.
2.) = 4° Mais il est arrivé que l'auteur du Roland et nos autres
poètes ont confondu entre elles les deux bannières. Dans la ban-
nière rouge, ils ont vu la bannière des papes , celle de saint
Pierre, celle qui a nom Romaine. — 5° Plus tard , vers la fin du xie
siècle , lorsque les rois capétiens furent devenus comtes du Vexin
et avoués de l'abbaye de Saint -Denis, ils nouèrent le souvenir du
vieil étendard rouge de Charlemagne avec le fait de cette ori-
flamme nouvelle qu'ils allaient prendre à Saint- Denis. Bref, il y
eut fusion ou confusion entre l'oriflamme carlovingienne et l'ori-
flamme capétienne.

Et c'est ainsi que nous arrivons au xne siècle, époque où la
question cesse d'avoir pour nous un véritable intérêt.

Voir les Recherches sur les drapeaux français, de M. Gustave
Desjardins, pp. 1 - 8 , et le Drapeau de la France, de M. Marius

Sepet, pp. 21 et suiv.

3095. Munjoie. Ce mot présentant plusieurs difficultés qui n'ont pas encore été suffisamment éclaircies, nous allons exposer les différents systèmes auxquels

Turnet sun vis vers le soleill levant , Recleimet Deu mult es-
cordusement :

3100 « Veire paterne, hoi cest jur me defend,

« Ki guaresis Jonas tut veirement « De la baleine ki en sun
cor§ Vont enz « E espargnas le rai de Niniven,

« E la citet, e trestute sa gent,

« E Daniel de Y merveillus turment 3105 « Enz en la fosse des
leüns ù fut enz,

« Les treis enfanz tut en un fou ardant :

« La tue amur me seit hoi en présent.

« Par ta mercit, se tei plaist, me cunsent « Que mun nevuld
poisse vengier Rollant. » 3110 Cum ad oret, si se drecet en estant,

Seignat sun chief de la vertut poissant. Muntet li Reis en sun
cheval curant; L'estreu li tindrent Naimés e Jozerans.

cette importante question a donné lieu.

= Suivant M. Marius Sepet (Histoire du drapeau, pp. 25 et
suiv. ; 269 et suiv.), Monjoie, Morts gaudii, serait le nom de cette
même colline au N. -O de Rome, sur la rive droite du Tibre, vis-à-
vis du Champ-de-Mars, qui est beaucoup plus célèbre sous le
nom de « Vatican ». Ce terme, Morts gaudii, se trouve dans plu-

sieurs historiens : dans Othon de Frissingen (De gestis Friderici, xxxii), dans la Chronique du Mont-Cassin (lib. IV, cap. xxxix) et dans la Vie de Louis le Gros, par Suger. Le mot Montjoie est employé, &vec le même sens, dans Amis et Amiles , etc. C'est par cette colline que les Empereurs faisaient volontiers leur entrée dans Rome, et c'est là que les pèlerins , après un long et pénible voyage, apercevaient pour la première fois la basilique des Saints- Apôtres. D'où peut-être ce nom caractéristique : Morts gaudii, dont l'origine serait ainsi toute chrétienne. = Or c'est probablement sur cette colline qu'en présence de l'armée franke rangée sur le Champ-de-Mars , le pape

Léon III remit à Charlemagne cette célèbre bannière dont la représentation se trouve au triclinium de Saint-Jeande-Latran. = A cause de l'emplacement où avait eu lieu la remise de la bannière Romaine, cette bannière garda le nom de Monjoie, et le cri des Français fut Monjoie. ~ Plus tard , quand la bannière suprême fut l'étendard de Saint-Denys, il eût été naturel que le cri fût Saint - Denys J Mais comme le cri antique et traditionnel depuis Charlemagne était Monjoie ! les deux cris se joignirent en un seul , et l'on eut Monjoie Saint- Denys J Tel est le système de M. Marius Sepet. = D'après un travail qui a été publié il y a quelques années (Adolphe Baudouin, Monjoie- Saint- Denys, extrait des Mémoires de l'Académie de Toulouse), ce mot Munjoie désignerait tout autre chose. « Aux passages les plus dangereux et les plus difficiles de leurs routes si mal entretenues, nos pères des ix«-xie siècles avaient pris soin de former, de distance en distance, de petits monticules de pierres pour indiquer le bon chemin

Puis tournant ses yeux vers le soleil levant,

Il adresse, du fond de son cœur, une prière à Dieu :

« O vraie Paternité, sois aujourd'hui ma défense.

« C'est toi qui as sauvé Jonas a De la baleine qui l'avait englouti ;

« C'est toi qui as épargné le roi de Ninive « Avec sa cité et tout son peuple;

« C'est toi qui as délivré Daniel d'un horrible supplice,

« Quand on l'eut jeté dans la fosse aux lions;

« C'est toi qui as préservé les trois enfants dans la fournaise. « Eh bien! que ton amour sur moi veille aujourd'hui;

« Et, dans ta bonté, s'il te plaît, accorde-moi « De pouvoir venger mon neveu Roland. »

Charles a fini sa prière; il se relève,

Fait sur son front le signe qui a tant de puissance ,

Puis monte sur son cheval courant.

Naines et Josseran lui tiennent l'étrier.

aux voyageurs. Ce sont ces tas de pierres qu'on appelait des munjoies.

Mot heureux (meum gaudium) , ou plutôt cri d'un cœur longtemps serré qui soudain vient de s'épanouir. » Et la bannière se serait appelée de ce nom, ajoute M. Ad. Baudouin, parce que c'est elle qui dirige le guerrier dans la mêlée. S'il l'aperçoit, ou si quelque cri la lui signale, il se sent sauvé. Eh bien ! ce cri qui lui permet ainsi de se rallier, c'est le nom précisément de ces tas de

pierres qui indiquaient leur chemin aux voyageurs égarés ; c'est Munjoie (1.1., p. 8). Il nous semble difficile d'admettre l'opinion de M. Baudouin. Ces monticules de pierres ont été , en réalité , désignés au moyen âge par le mot latin *murgerium* , et le mot français *murgier*. Et il y a eu un Jour confusion entre ce dernier terme et le mot Munjoie. C'est tout. — Enfin, d'après un troisième système (mais qui est purement hypothétique), Monjoie aurait été un fief de l'abbaye de Saint- Denys, et nos rois auraient pris pour enseigne le nom d'une de leurs terres, suivant mie coutume dont il

existe de nombreux exemples. Si l'on accueillait cette dernière opinion , il faudrait admettre que ce cri n'aurait apparu dans notre poésie épique et dans le Roland qu'après l'année 1076, date à laquelle nos rois devinrent comtes du Vexin et avoués de l'abbaye de Saint- Denys. .== En résumé, rien de certain dans toute cette discussion , si ce n'est que l'étymologie *meum gaudium* est absolument inadmissible , bien qu'elle soit fournie candidement par notre vieux poète , et que Monjoie est un nom de lieu. Dans l'état actuel de la question, l'opinion de M. Sepet est la plus acceptable.

3100. Veire Paterne, etc. Les prières qui se trouvent dans le Roland sont d'une remarquable brièveté. Celles des poèmes postérieurs sont d'une longueur interminable, et c'est un signe de décadence poétique. Voir notre Idée religieuse dans la poésie épique du moyen âge, p. 44 et suiv., et le Recueil d'anciens textes bas • latins , provençaux et français de M. Paul Meyer p

Prent sun escut e sun espiet trenchant.

3115 Gent ad le cors, gaillart e bien séant,

Cler le visage e de bon cuntenant.

Pois, si chevalchet mult ^fichéement.

Sunent cil graisle e derière e devant :

Sur tuz les al ires bundist li olifant.

3120 Plurent Franceis pur pitiet de Rollant. Aoi.

Mult gentement P Emperere chevalchet :

Desur sa brunie fors ad mise sa barbe.

Pur sue amur altretel funt li altre :

Cent milie Franc en sunt reconoisable.

3125 Passent cez puis e cez roches plus haltes,

Cez vais parfunz, cez destreiz anguisabfes :

Issent des porz e de la tere guaste,

Devers Espagne sunt alet en la Marche;

En mi un plain il unt pris lur estage...

3130 A Baligant repairent ses enguardes;

Uns Sulians li ad dit sun message :

« Veüt avum cest orgoillus rei Carie ;

« Fier sunt si hume, n'unt talent qu'il li faillent.

« Adubez vus : sempres avrez bataille. »

3135 Dist Baliganz : « Or oi grant vasselage.

« Sunez voz graisles, que mi païen le sachent. » Aoi.

CCLV¹II

Par tute Post funt lur taburs suner E cez buisines e cez graisles
mult clers.

Païen descendent pur lur cors aduber.

3140 Li Amiralz ne se voelt demurer :

Vest une brunie dunt li pan sunt safret,

Lacet sun helme ki ad or est gemmez ;

Pois, ceint s'espée à P senestre costet.

Par sun orgoill li ad un num truvet :

Il saisit sa lance acérée, son écu.

Son corps est beau , gaillard et avenant ;

Son visage est clair, et belle est sa contenance. Très ferme sur
son cheval, il s'avance.

Et les clairons de sonner par devant, par derrière; Le son de
l'olifant domine tous les autres.

Les Français ont pitié de Roland, et pleurent.

CCLV^{III}

L'Empereur chevauche bellement ;

Sur sa cuirasse il a étalé toute sa barbe,

Et, par amour pour lui, tous ses chevaliers font de même. C'est le signe auquel on reconnaît les cent mille Français.

Ils passent ces montagnes ; ils passent ces hautes roches ;

Ils traversent ces profondes vallées, ces défilés horribles.

Ils sortent enfin de ces passages, et les voilà hors de ce désert, Les voilà dans la Marche d'Espagne.

Ils y font halte au milieu d'une plaine...

Cependant Baligant voit revenir ses éclaireurs,

Et un Syrien lui rend compte de son message :

« Nous avons vu, » dit-il, a l'orgueilleux roi Charles :

« Ses hommes sont terribles et ne feront pas faute à leur roi. « Vous allez avoir bataille : armez-vous.

« — Bonne nouvelle pour les vaillants, » s'écrie Baligant :

((Sonnez les clairons, pour que mes païens le sachent. »

Alors, dans tout le camp, ils font retentir leurs tambours, Leurs cors , leurs claires trompettes ,

Et les païens commencent à s'armer.

L'Émir ne se veut pas mettre en retard :

Il revêt un haubert dont les pans sont brodés ;

11 lace son heaume couvert de pierreries et d'or,

Et à son flanc gauche ceint son épée.

A cette épée , dans son orgueil , il a trouvé un nom :

3145 Par la Carlun , dunt il oït parler,

Ad fait la sue Preciuse apeler.

Ço iert s'enseigne en bataille campel ;

Ses chevaliers en ad fait escrier.

Pent à sun col un soen grant escut let : 3150 D'or est la bucle e
de cristal iistét;

La guige en est d'un bon pâlie roet.

Tient sun espiet, si 1' apebt Maltet :

La hanste fut grosse cume uns tinels ,

De sul le fer fust uns muiez trussez.

3155 En sun destrier Baliganz est muntez ; L'estreu li tint
Marcules d'ultre mer.

La furcheüre ad asez grant li ber,

Graisles es flancs e larges les costez,

Gros ad le piz, belement est molez,

3160 Léés espalles e le vis ad mult cler,

Fier le visage, le chief recercelet,

Tant par ert blancs cume flur en estet.

De vasselage est suvent esprovez.

Deus ! quel vassal , s'oüst chrestientet !

3165 Le cheval brochet, li sancs en ist tuz clers, Fait sun eslais,
si tressait un fosset, Cinquante piez i poet hum mesurer.

Païen escrient : « Cist deit marches tenser.

« N'i ad Franceis, se à lui vient juster,

3170 « Voillet o nun, n'i perdet sun edet.

« Caries est fols que ne s'en est alez. »

Li Amiralz bien resemblet barun :

Blanche ad la barbe ensement cume flur,

E de sa lei mult par est saives hum ,

3175 E en bataille est fier e orgoillus.

Sis flîz Malprimes mult est chevalerus : Granz est e forz e trait
as anceisurs.

Dist à sun pere : « Sire, kar chevalchum.

« Mult me merveill se jr verrum Carlun. » 3180 Dist Baliganz :
«. Oïl, kar mult est pruz.

Aoi,

A cause de celle de Charlemagne, dont il a entendu parler,

La sienne s'appelle « Précieuse , »

Et ce mot même lui sert de cri d'armes dans la bataille :

Il fait pousser ce cri par tous ses chevaliers.

A son cou il pend un large et vaste écu :

La boucle est d'or, et le bord en est garni de pierres précieuses; La guige est couverte d'un beau satin à rosaces.

Puis Baligant saisit son épieu, qu'il appelle « Malté »,

Dont le bois est gros comme une massue

Et dont le fer, à lui seul, ferait la charge d'un mulet.

Baligant monte ensuite sur son destrier ;

Marcule d'outre- mer lui tient l'étrier.

L'Émir a l'enfourchure énorme,

Les flancs minces, les côtés larges,

La poitrine forte , le corps moulé et beau ,

Les épaules vastes et le regard très clair,

Le visage fier et les cheveux bouclés ;

Il paraît aussi blanc que fleur d'été.

Quant au courage, il en a donné mille preuves.

Dieu! s'il était chrétien, quel baron!

Il pique son cheval, et le sang sort tout clair des flancs de la bête ; Il fait un temps de galop, et saute par-dessus un fossé Qui peut mesurer cinquante pieds :

« Celui-là, » s'écrient les païens, « saura défendre ses Marches. « Le Français qui voudra jouter avec lui,

« Bon gré, mal gré, y laissera sa vie.

« Charles est fou de ne pas lui avoir cédé la place ! »

L'Émir a tout l'air d'un vrai baron.

Sa barbe est aussi blanche qu'une fleur ;

C'est, parmi les païens, un homme sage Et qui, dans la bataille, est terrible et fier.

Son fils Malprime est aussi très chevaleresque ;

Il est grand, il est fort, il tient de ses ancêtres :

« En avant, Sire, » dit-il à son père, « en avant ! » « Je me demande si nous allons voir Charles.

« — Oui, » répond Baligant : « car c'est un vaillant.

« En plusurs gestes de lui sunt granz honurs ;

« Il nen ad mie de Rollant sun nevuld ;

« N'avrat vertut que s'tienget cuntre nus. » Aoi.

CCLX

« Bels filz Malprimes , » ço li dist Baliganz ,

3185 « Hier fut ocis li bons vassals Rollanz « E Oliviers, li pruz e li vaillanz,

« Li duze Per, que Caries amat tant,

« De cels de France vint milie cumbatant.

« Trestuz les altres ne pris jo mie un guant.

3190 « Li Emperere repairet veirement :

« Si P m'a nunciet mis més li Sulians « Que dis eschieles en ad faites mult granz.

« Cil est mult pruz ki sunet l'olifant ,

« D'un graisle cler sis cumpainz racatant;

3195 ce E si chevalchent el' premier chief devant,

« Ensembl'od els quinze millier de Francs,

« De bachelers que Caries cleimet enfanz ;

« Après icels en i ad altretanz :

« Cil i ferrunt mult orgoillusement. »

3200 Ço dist Malprimes : « Le colp vus en demant. » Aoi.

« — Bels filz Malprimes , » Baliganz li ad dit , « Jo vus otri quanque m'avez ci quis : ce Cuntre Franceis sempres irez ferir ; ce Si i merrez Torleu, le rei persis,

3205 « E Dapamort, un altre rei leutiz.

ee Le grant orgoill se ja puez matir ee Que l'olifant ja ne sunet e ne crû , ee Jo vus durrai un pan de mun païs ee Dès Cheriant entresqu'en Val-Marchis. »

E cil respunt : ce Sire, vostre mercit! »

3210 Passet avant, le dun en requueillit:

Ç1 est de la tere ki fut à l' rei Flurit.

« Dans mainte histoire on parle de lui avec grand honneur.

« Mais il n'a plus son neveu Roland,

« Et devant nous ne pourra tenir pied. »

CGLX

« Beau fils Malprime, » dit Baligant,

« Roland le bon vassal est mort hier,

« Avec Olivier le preux et le vaillant ,

« Avec les douze Pairs qui étaient tant aimés de Charles » Et vingt mille combattants de France.

« Quant à tous les autres, je ne les prise pas un gant.

« Il est certain que l'Empereur est revenu, qu'il est là;

« Mon messager, le Syrien, vient de me l'annoncer:

« Charles a formé dix corps d'armée immenses.

« Il est brave , celui qui fait retentir l'olifant ,

« Et son compagnon aussi qui sonne d'une trompette claire;

« Tous deux chevauchent, en tête de l'armée, devant le premier rang ;

« Quinze mille Français sont avec eux ,

« De ces jeunes bacheliers que Charles appelle « enfants ». ce Et il y en a quinze mille autres derrière eux et Qui très fièrement

frapperont. »

Malprime alors : « Je vous demande l'honneur du premier coup. » GCLX¹

« — Beau fils Malprime, » dit Baligant,

« Tout ce que vous me demandez, je vous l'accorde;

« Donc, allez sans plus tarder assaillir les Français.

« Emmenez avec vous Torleu, le roi de Perse,

« Dapamort, le roi des Leutis.

« Si vous pouvez mater le grand orgueil de Charles « El empêcher V olifant de résonner avec ce cri vainqueur >

« Je vous donnerai un pan de mon royaume,

« Tout le pays depuis Cheriant jusqu'au Val-Marquis.

« — Merci, mon seigneur, » répond Malprime.

Il passe en avant, et reçoit la tradition symbolique de ce présent* Or, c'était la terre qui appartient jadis au roi Fleuri*

A itel ure unkes pois ne la vit,

Ne il n'en fut ne vestuz ne saisiz. Aci.

Li Amiralz chevalchet par cez oz :

3215 Sis filz le siut, ki mult ad grant le cors.

Li reis Torleus e li reis Dapamorz Unt trente eschieles establies mult tost:

(g2İ7j) Unt trente eschieles, etc. Ici commence l'énumération des différents peuples païens qui composent la grande armée de Baligant. Or, parmi ces peuples, les uns sont historiques, les autres imaginaires. A. Peuples historiques.

Un grand fait, observé par M. Gaston Paris (Romania , n, pp. 3Bo et ss.) domine ici toute la question : « Ces peuples sont ceux contre lesquels l'Europe chrétienne a été en lutte,

NON PAS AU MOMENT DES CROISADES, MAIS AUK Xe-XI« SIÈCLES. » Et C'est UU6 nouvelle présomption en faveur de l'antiquité du Roland. — Cela dit , les peuples historiques dont il est fait mention dans notre poème se divisent en plusieurs grands groupes, suivant leurs races. I. Peuples slaves : « 1° Le nom de cette grande race, dit M. G.

Paris , se trouve deux fois sous les formes Esclavoz (v. 3225) et peut-être Esclavers (v. 3245). Plus tard, à côté de la forme Escler (qui est de beaucoup la plus usitée), on trouvera Êsclam ou Esclamor . — 2° On ne peut méconnaître dans les Sorbres et les Sors , v_ du v. 3226, le mot « Sorabe » ou « Sorbe ». — 3° Les Mîcenes, dont le poète fait une description si bizarre (v. 3221 et suiv.), sont bien probablement les Milceni, Mîlzeni, Mûciani, que nous trouvons, aux ix^e et x^e siècles, établis dans la haute Lusace et qui paraissent, sans que je sois en état de l'affirmer, avoir perpétué leur nom dans celui de la Misnie. Ce rapprochement explique pourquoi leur nom , écrit en trois syllabes, ne compte dans le vers que pour deux.

Il doit être prononcé Miçnes, et être traité comme imagene et autres mots semblables. — 4° Quant aux Leutis (v. 3205, 3360), il y faut voir les Lutici , appelés aussi Luticii, Liutici, Luiticii, Leu-

ticii, Lutizi. Ce sont les mêmes que les Wilzes, et ils habitaient, entre les Obotrites et les Pomorans , dans le grand - duché actuel de Mecklembourg (Leuticios , qui alio nomine Liutici vocantur : Pertz, IX , 45, etc. etc.). Les Leutis sont restés populaires dans toutes nos Chansons de geste. — 5® Le pays de Bruise (v. 3245) est la Prusse , Borus sia , Bruzzia. Le Ruolandes Liet nous donne ici « die Prussen ». — 6° D'après le manuscrit le plus ancien de Venise, on peut lire Mos au lieu de Bruns, et supposer qu'il s'agit des Russes. » = Telles sont ici les conclusions de M. G. Paris. Nous ne saurions, d'ailleurs, admettre ses hypothèses relativement aux Leus , « où il n'ose reconnaître avec certitude des Lechs ou Polonais », et aux Orma leis, qu'il rapproche des Jarmenses ou habitants slaves de l'Ermland ou Ormaland. = II. Peuples tartares. 1-3» On a reconnu sans peine les Huns , les Hungres et les Avers. 4° Une autre identification n'est pas moins sûre : je veux parler des Pinceneis. Ce mot, ajoute ici M. G. Paris, « désignait la plus puissante et la plus féroce de ces tribus tartares, qui dévastaient sans cesse les provinces chrétiennes. Il s'agit, en effet, des Petchénègues(gr. IlatÇivaxoi), désignés de bonne heure sous une forme nasalisée. (Voir, dans Ekkehard de Saint - Gall , Pincinnatorum multi-

Mais jamais Malprime ne devait la voir;

Jamais Malprime n'en devait être investi ni saisi.

GGLX11

A travers tous les rangs de son armée chevauche l'Émir; Son
fils, qui a la taille d'un géant, le suit partout,

Avec le roi Torleu et le roi Dapamort.

Ils divisent alors leur armée en trente colonnes,

tudo, Pertz , YI , 212 , et , dans Hugues de Fleuri, Pincenati.) Ce nom inspirait une telle terreur aux chrétiens, qu'il avait pris un sens général, et en vint à signifier les Sarrasins.

(Charte de 1096 ; Ad depellendam Pincinnatorum perfidie persecutionem , etc.) Il arriva qu'un jour les Pincneis furent battus par d'autres peuples tartares, et notamment par les Magyares, puis absorbés par eux. Leur nom n'a pas laissé de trace. » — 5° Les Turcs (v. 3240), dont M. G. Paris ne parle pas, appartiennent aussi à la race tartarofinnoise. — III. Race caucasique. Les Ermines ou Arméniens en sont les seuls représentants bien déterminés dans notre poème (v. 3227). = IV. Race chamite. On n'y peut guère faire rentrer que les Nubles (Nubes ou Nubiens), dont il est question au v. 3124, et peut-être les Nigres (v. 3229). — V. Peuples sémitiques. 1° Les Mors (v. 3227) ne paraissent pas autres que les Maures d'Espagne, dont notre poète avait sans doute entendu parler. Les Maures provenaient, à l'origine, d'un mélange des Arabes envahisseurs avec les habitants aborigènes de l' Afrique septentrionale, à l'ouest de l'Égypte.— 2° Il est également difficile de ne pas reconnaître des peuplades arabes ou juives sous les noms de gent Samuel (3244) et gent de Jéricho (3254) : ce ne sont guère là, d'ailleurs, que des souvenirs de l'Histoire sainte. — 3° Enfin les Persans, race indo-européenne, avaient fait partie de l'empire arabe, depuis la chute des Sassanides , et de là sans

doute les Pers de notre chanson(v.3240). =. Tels sont tous les peuples historiques cités dans cette célèbre énumération de notre poème, si l'on y ajoute les Canelius , qui ne sont véritablement que des Chananéens (v. la note du vers 3238), les Astrimonies

(v. 3258), où l'on peut soupçonner les Thraces, et la ville de Butentrot (v. 3220), à laquelle nous consacrons ci-dessous une note spéciale.

*** B. Peuples imaginaires. Il n'est guère possible d'expliquer un certain nombre de ces noms de peuples autrement que comme des sobriquets, donnés au hasard et suivant l'imagination du poète. Tels sont les Bruns (v. 3225), les Gros (3229), et, malgré tout, les Leus (3258). D'autres noms sont encore plus fantaisistes tels sont Valpenuse (3256), Clarbon f (3259) et Valfronde (3260). Ces trois noms, en effet, sont employés dans d'autres romans pour désigner des localités très chrétiennes. — Il reste enfin un certain nombre de vocables à expliquer et à faire rentrer scientifiquement soit dans l'une, soit dans l'autre des catégories précédentes : les Ormaleis et les Euglez (3243), dont M. Müller fait une tribu slave et qu'il assimile (?) aux TJglici, JJliczi ; la gent d'Ocdant la desert (3246), celles de Maruse (3257) et d'Argoilles (3259); Balide-la-Fort (3230); Baldise-la-Lunge (3255) et Malpruse (3253). — Pour la géographie et la description de la terre au xne s., cf. V Imago mundi et les quelques cartes qui sont parvenues jusqu'à nous. C'est le commentaire nécessaire de la présente note.

Chevaliers unt à merveillus esforz ;

En la menur cinquante milie en ont.

3220 La première est de cels de Butentrot,

Dunt Judas fut ki Deu Iraïst pur or.

E Paître après de Micenes as chiefs gros ;

Sur les eschines qu'il unt en mi les dos.

Cil sunt seiet ensement cume porc.

E la tierce est de Nubles e de Bios ,

3225 E la quarte est de Bruns e d'Esclavoz ,

E la quinte est de Sorbres e de Sorz,

E la siste est d'Ermines e de Mors ,

E la sedme est de cels de Jéricho ;

L'oidme est de Nigres, e la noefme de Gros ,

3230 E la disme est de Balide-la-Fort :

Ç' est une gent ki unkes bien ne volt.

Li Amiralz en juret, quanqu'il poet,

De Mahummet les vertuz e le cors :

« Caries de France chevalchet cume fols;

3235 « Bataille i iert, se il ne s'en destolt;

« Jamais n'avrat el' chief curune d'or. » Aoi.

Butentrot. M.Paul Meyer (Ro mania, VII, p. 435) rapproche avec raison notre Butentrot de Butentrot, qui est , avec certaines variantes graphiques, le nom d'une vallée située en Cappadoce, près du Taurus, à l'est d'Eregli , l'ancienne Héraclée.

C'est dans la vallée de Butentrot qu'après la bataille de Dorylée, Tancrède et Baudouin, marchant à la tête de l'armée , se séparèrent , le premier se rendant à Tarse par la passe de Gulek-

Boghaz (la Pylœ Cilicia des anciens, le Gouglag des Arméniens, la Porta Judæ d'Albert d'Aix).

Sur ce, M. Paul Meyer cite les *Gesta Francorum*, où l'on lit : « Tancredus et Balduinus semel intraverunt vallem de Botentrot » (III, n, Hist. occ. des Croisades, III, 130); Raoul leCacn : « Butroti valles » (xxxrv, Hist. ecc. des Croisades, III, 630); Albert d'Aix : « Per valles Buotentrot » (III, v, Hist. occ. des Croisades, IV, 3424); la

Chanson d'Antioche (éd. P. Paris, I, 166) : « Le val de Botentrot en sont outre passé, » et Guibert de Nogent :

« Vallem quam Botemtrot vocitant ea lingua? (III,xm, Hist. occ. des Croisades, IV, 164.) Il y a plus, Albert d'Aix dit que Tancrede descendit « per valles Buotentrot, per portam quæ vocatur Judas » (1. 1.). Or, dans le ms. de Venise IV, le mot Butintros est suivi de ceux-ci : DornÇ udeo (1. Çudas) fo que Deo traï à tors (1. per or) ; dans les mss. de Versailles et Venise VII , on lit après « Boteroz » : Dunt Judas fa qui fel estoit et ors, et enfin le ms. de Paris nous offre la leçon « Butençor »

et ajoute : Judas i fu qui traï Deu. Ce rapprochement est significatif. = De ce mot Butentrot qui, suivant M. Paul Meyer, ne peut guère avoir été inséré dans notre texte avant la première croisade, faut-il conclure que notre Roland « soit postérieur au temps où les premiers récits de la marche de

(Ils ont tant et tant de chevaliers!);

Le plus faible de ces corps d'armée n'aura pas moins de cinquante mille hommes.

Le premier est composé des gens de Butentrot:

Judas , qui livra Dieu pour de l'or , Judas était de ce pays ,
Dans le second corps sont les Misnes à la tête énorme.

Au milieu du dos* leur échine

Est couverte de soies, tout comme sangliers.

La troisième colonne est formée de Nubiens et de Bios ;

La quatrième, de Bruns et d'Esclavons ;

La cinquième , de Sorbres et de Sors ;

La sixième , de Mores et d'Arméniens.

Dans la septième sont ceux de Jéricho ;

Les Nègres forment la huitième, et les Gros la neuvième ;

La dixième enfin est composée des chevaliers de Balide-la-Forte
C'est un peuple qui jamais ne voulut le bien.

L'Énrr prend à témoin, par tous les serments possibles ,

La puissance et le corps de Mahomet :

« Charles de France est fou de chevaucher ainsi ;

« Nous allons avoir bataille, et, s'il ne la refuse point, « Il ne portera plus jamais couronne d'or en tête. »

Tancrède et de Baudouin ont pénétré en Occident, c'est-à-dire à 1098 environ? La question est grave, et il y faut répondre. = Je ne veux même pas avoir ici recours à l'explication de M. Paul Meyer, ni dire avec lui « qu'il ne résulte pas de l'emploi de ce mot que le Roland tout entier soit postérieur à la première croisade »; je ne veux pas supposer que ce vocable ait été ajouté à l'original

par un remanieur ou un scribe. Mais je ferai observer, en premier lieu , qu'il est seulement probable, et non pas certain que les pèlerins de Terre sainte, avant 1095 , n'aient pas suivi le chemin de la vallée de Butentrot. Il suffirait, à vrai dire, que quelques pèlerins aient connu ou pratiqué cet itinéraire, et que l'un d'eux ait été en relation avec l'auteur du Roland .

En second lieu, il faudrait tenir compte d'une autre légende et d'un texte cité par Müller (3e éd. p. 350), qui est loin d'être sans valeur : Castellum desertum (in

Corfu insula) quod dicitur Butestoc, in quo Judas proditor natus est. (Chron.

Joh. Brompton , in Hist. Anglic, Script, x, éd. Twysden . p. 1219. Cf. W. Creizenach, Judas Isch. in Legende und Sage, p. 20.)
=: Somme toute, rien de décisif.

3221. As chiefs gros. Le moyen âge croyait à l'existence de monstres, qu'Honoré d'Autun , en son Imago mundi, décrit avec complaisance. Il nous parle des Macrobes , qui ont douze coudées de haut, et de certains pygmées, qui, dans l'Inde, n'ont que deux coudées et s'occupent sans cesse à combattre les grues. « Il y a d'autres monstres dans l'Inde qui ont les pieds retournés, et huit doigts à chaque pied; d'autres n'ont qu'un œil ; d'autres enfin n'ont qu'un pied, sur lequel ils peuvent courir avec une étonnante rapidité , etc. etc. » Telles étaient les idées qui circulaient alors dans les écoles et parmi le peuple. La plupart venaient de l'antiquité.

Dis granz eschieles establisent après.

La première est des Canelius, les laiz ;

De Val -Fuît sunt venit en travers.

3240 L'altre est de Turcs , e la tierce de Pers ,

E la quarte est de Pinceneis e Pers ,

E la quinte est de Soltras e d' Avers ,

E la siste est d'Ormaleis e d'Euglez ,

E la sedme est de la gent Samuel ;

3245 L'oidme est de Bruise, la noefme d'Esclavers,

E la disme est d'Ociant le desert :

Ç' est une gent ki damne Deu ne sert;

De plus feluns n'orrez parler jamais.

Durs unt les quirs ensement cume fer :

3250 Pur ço n'unt suign de helme ne d'osberc ;

En la bataille sunt felun e engrès. Aoi

CCLXIV

Li Amiralz dis eschieles ajustet :

La première est des jaianz de Malpruse,

L'altre est de Huns e la tierce de Hungres,

3255 E la quarte est de Baldise-la-Lunge,

E la quinte est de cels de Val-Penuse,

E la siste est de Joi e de Maruse ,

E la sedme est de Leus e d'Astrimunies , L'oidme est d'Ar-
goilles , la noefme de Clarbone ,

3238. Canelius . Les Canelius , Chenelius ou Quenilius font
souvent figure dans nos Chansons de geste (Roland , 3238 et
3269 ; Aïe d'Avignon, 1699 ; Jérusalem, éd. Hippeau, 7431, 8130;
Chanson des Saisnes ; Girars de Roussillon, ms. de Paris, v. 3929
, etc.) = L'étymologie évidente est Chananœus, comme l'a prouvé
M. Paul Meyer

(Romania , VII, p. 441). == Un seul des textes qu'il a cités suf-
fisait à cette démonstration. C'est celui d'un « Abrégé d'Histoire
sainte » en provençal (Lespy et Raymond, Récits d' Histoire
sainte en béarnais, I, 1876, p. 142), où les mots Chananœum et
Amorrhaum sont exactement traduits par Caninieus et Amorieu.

GCLX1II

Les païens forment ensuite dix autres corps d'armée :

Le premier est formé des Chananéens horribles à voir ;

Ils sont venus de Val -Fui, par le travers.

Les Turcs composent la seconde colonne, et les Persans la
troisième.

Dans la quatrième on voit encore des Persans, avec des Pince-
neis; La cinquième est formée de Soltras et d'Avares;

La sixième, d'Ormalois et d'Euglés;

La septième, de la gent Samuel ;

Les hommes de Prusse composent la huitième, et les Esclavons la neuvième.

Quant à la dixième, on y voit la gent d'Occiant la déserte :
C'est une race qui ne sert pas le Seigneur Dieu,

Et vous n'entendrez jamais parler d'hommes plus félons.

Leur cuir est dur comme du fer :

Pas n'ont besoin de heaume ni de haubert.

En la bataille, rien n'égale leur félonie et cruauté.

L'Émir lui-même a formé dix autres corps d'armée.

Dans le premier il a mis les géants de Malprouse;

Dans le second les Huns, et dans le troisième les Hongrois ;
Dans le quatrième, les gens de Baldise- la -Longue,

Et dans le cinquième, ceux de Val -Peineuse ;

Dans le sixième, ceux de Joie et de Maruse.

Dans le septième sont les Leus et les Thraces.

Les hommes d'Argoilles composent le huitième, et ceux de Clairbonne le neuvième ,

3259. ArgoiTles. « Je propose , dit M. Raymond, de traduire les mots :

cels d'Argoilles par les « habitants des Arbailles ». On appelle « Arbailles » une partie du pays de Soûle qui borne à l'est le pays

de Ci ze. Cela tendrait à prouver que l'armée française fut attaquée par deux tribus basques, les Na-

varrais et les Souletains. » (Revue de Gascogne, sept. 1869, t. X, p. 365.) Nous ne pouvons admettre des assimilations aussi précises dans un poème qui l'est si peu , et où d'ailleurs tous les ennemis des Français sont représentés comme venant d'Afrique, à la suite de l'émir de Babylone , c'est-à-dire du Caire.

3260 E la disme est des barbez de FaJ-Funde:

Ç' est une gent ki Deu nen amat unkes.

Geste Francur trente eschieles i numbrent.

Granz sunt les oz ù cez buisines sunent.

Païen chevalchent en guise de produmes. A<

3265 Li Amiralz mult par est riches hum :

Dedevant sei fait porter sun Dragua E Festandart Tervagan e Mahum E une ymagine Apollin le felun.

Dis Ganeliu chevalchent environ , i

3270 Mult haltement escrient un sermun :

« Ki par noz deus voelt aveir guarisun,

« Si 's prit e servet par grant affliction. ©

Païen i baissent lur chiefs e lur mentuns,

Lur helmes clers i suzclinent enbrunc.

3275 Dient Franceis : « Sempres murrez, glutuns;

« De vus seit hoi male cunfusiun!

« Li nostre Deus garantisset Garlun :

« Geste bataille seit jugiée en sun num! » Aoi

GCLXVI

Li Amiralz est mult de grant saveir;

3280 A sei anelet sun filz e les dous reis •

« Seignurs naruns , devant cnevalchereiz ,

« E mes eschieles tûtes les guiereiz;

« Mais des meillurs voeill-jo retenir treis ; « L'une iert de Turcs e l'autre d'Ormaleis , 3285 ce E la tierce est des Jaianz de Malpreis.

« Cil d'Ociant ierent ensembl'od mei :

« Si justerunt à Carie e à Franceis.

« Li Emnerere , s'il se cumbat od mei ,

Enfin les soldats barbus de Val -Fonde forment le dixième et dernier corps d'armée :

C'est une race qui fut toujours l'ennemie de Dieu.

Tel est , d'après les Chroniques de France , le dénombrement de ces trente colonnes.

Elle est grande, cette armée où tant de clairons retentissent!

Voici que les païens s'avancent, et ils ont tout l'air de vaillants soldats...

L'Émir — un très riche et très puissant homme —

A fait devant lui porter le Dragon qui lui sert d'enseigne, Avec
l'étendard de Tervagan et de Mahomet,

Et une idole d'Apollon, ce méchant dieu.

Dix Chananéens chevauchent alentour,

Et s'écrient , d'une voix très haute :

« Qui veut être préservé par nos dieux « Le prie et serve à genoux. »

Païens alors de baisser la tête et le menton,

Et d'incliner leurs heaumes clairs :

« Misérables! » leur crient les Français, « voici l'heure de
votre mort.

« Pussions-nous aujourd'hui vous voir honteusement vaincus
! « Que notre Dieu préserve Charlemagne ,

« Et que cette bataille soit une victoire pour notre empereur! »

L'Émir est un homme de grand savoir;

Il appelle son fils et les deux rois :

« Seigneurs barons, votre place est sur le front de l'armée,

« Et c'est vous qui conduirez toutes mes colonnes;

« Je n'en garde avec moi que trois, mais des meilleures;

« L'une composée de Turcs, l'autre d'Ormalois,

« La troisième des géants de Malprouse.

« Les gens d'Occiant resteront à mes côtés,

« Et je les mettrai aux prises avec Charles et les Français.

« Si l'Empereur veut lutter avec moi ,

« Desur le bue la teste perdre en deit :

3290 « Trestut seit fiz, n'i avrat altre dreit. » Agi

Granz sunt les oz e les eschieles beles,

Entr'els nen ad ne pui ne val ne tertre ,

Selve ne bois; ascunse n'i poet estre;

Bien s'entreveient en mi la pleine tere.

3295 Dist Baliganz : « La meie gent averse,

« Kar chevalchiez pur la bataille querre ! »

L'enseigne portet Amboires d'Oluferne.

Païen escrient, Precieuse l'apelent.

Dient Franceis : « De vus seit hoi grant perte ! j>

3300 Mult haltement Munjoie renuvelent.

Li Emperere i fait suner ses graïles E l'olifant ki trestuz les esclairet.

Dient païen : « La gent Carlun est bele.

« Bataille avrum e adurée e pesme. » Aoi

3305 Grant est la plaigne e large la cuntrée :

Mult est grant Vost ki i est asemblée.

Luisent cil helme as pierres d'or gemmées;

E cist escut, e cez brunies safrées,

E cist espiet, cez enseignes fermées.

Sunent cist graisle, les voiz en sunt mult cleres 3310 De l' olifant haltes sunt les menées.

Li Amiralz en apelet sun frere,

Ç' est Canabeus, li reis de Floredée :

Cil tint la tere entresqu'en Val- Sevrée,

Les dis eschieles Carlun li ad mustrées :

3315 « Veez l'orgoill de France la loée.

« Mult fièrement chevalchet l'Emperere ;

« Il est derere od cele gent barbée ;

« Desur lur brunies lur barbes unt getées

« Il aura la tête séparée du buste :

« Qu'il en soit bien certain ; il n'a droit qu'à cela. »

Les deux armées sont immenses, splendides les bataillons.
Entre les combattants il n'y a ni colline , ni tertre , ni vallée, Ni

forêt, ni bois; rien qui les puisse cacher les uns aux autres. C'est une vallée découverte où ils se voient à plein les uns les autres.

« A cheval ! » s'écrie Baligant , « armée païenne ,

« A cheval , et engagez la bataille. »

C'est Amboire d'Oliferne qui porte l'enseigne des païens ;

Et ceux-ci de pousser leur cri : « Précieuse ! »

Et les Français de leur répondre : « Que Dieu vous perde aujourd'hui ! »

Et de répéter cent fois d'une voix forte : « Monjoie! Monjoie !
» L'Empereur alors fait sonner tous ses clairons,

Et surtout l'olifant, qui les domine tous.

« La gent de Charles est belle ; » s'écrient les païens :

« Ah ! nous aurons une rude et terrible bataille ! »

CCLXVIII

Vaste est la plaine , vaste est le pays ,

Et grande est U armée qui y est assemblée.

Voyez-vous luire ces heaumes couverts de pierreries et d'or?
Voyez-vous étinceler ces écus , ces broignes bordées d'orfroï , Ces épieux et ces gonfanons au bout des lances? Entendez-vous ces trompettes aux voix si claires? Entendez-vous surtout le son prolongé de l'olifant?

L'Émir alors appelle son frère,

Canabeu , le roi de Floredée ,

Qui tient la terre jusqu'à Valsevrée.

Et Baligant lui montre les colonnes de Charles •

« Voyez l'orgueil de France la louée :

« Avec quelle fierté chevauche l'Empereur!

« Il est là-bas, tenez , au milieu de ces chevaliers barbus :

« Ils ont étalé leur barbe sur leur haubert,

« AUresi blanches cume neif sur gelée.

3320 « Cil i ferrunt de lances e d'espées :

« Bataille avrum e fort e adurée;

« Unkes nuis hum ne vit tel ajustée. »

Plus qu'hum ne lancet une verge pelée ,

Baliganz ad ses cumpaignes passées.

3325 Une raisun lur ad dite e mustrée :

cc Venez, païen , kar jo sui en l'estrée. »

De sun espïet la hanste en ad branlée;

Envers Carlun l'amure en ad turnée. Aoi.

Caries li magnes , cum il vit l'Amiraill ,

3330 E le Dragun, l'enseigne e l'estandart,

(De cels d'Arabe si grant force i par ad De la cuntrée unt pur-
prises les parz ,

Ne mais que tant cum l'Emperere en ad),

Li reis de France s'en escriet mult hait :

3335 « Baruns franceis, vus estes bon vassal, cc Tantes ba-
tailles avez faites en camp!

« Veez paiens : felun sunt e cuart,

« Tute lur lei un denier ne lur valt.

« S'il unt grant gent, d'iço, seignurs , qui call?

3340 ce Ki errer voelfc, à mei venir s'en ait. cc Ne laisserai que
jo - ne les asaill. »

Des esperuns pois brochet le cheval ,

E Tencendur li ad fait quatre salz.

Dient Franceis : ce Icist Reis est vassals.

« Chevalchiez, ber, nuis de nus ne vus fait. » Aoi

3345 Clers fut li jurz e li soleilz luisant,

Les oz sunt beles e les cumpaignes granz.

Justées sunt les eschieles devant.

Li quens Rabels e li quens Guinemans Laschent les resnes à
lur chevaux curanz;

« Leur barbe aussi blanche que neige sur gelée ; X

« Certes, ils frapperont bons coups de lances et d'épées,

« Et nous allons avoir une rude, une formidable bataille :

« Jamais on n'en aura vu de pareille. »

Alors, de plus loin que le jet d'un bâton,

Baligant dépasse les premiers rangs de son armée,

Et lui fait cette petite harangue :

« En avant! païens, en avant! Je vous montre la route.»

Il brandit alors le bois de sa lance

Et en tourne le fer du côté de Charlemagne.

CCLXIX

Charles le Grand, quand il aperçoit l'Émir,

Le Dragon, l'enseigne et l'étendard;

Quand il voit les Arabes en si grand nombre,

Quand il les voit couvrir toute la contrée Hormis la place occupée par l'Empereur,

Le roi de France alors s'écrie à pleine voix :

« Barons français , vous êtes de bons soldats.

« Combien de batailles n'avez-vous pas déjà livrées !

« Or, voici les païens devant nous: ce sont des félons et des lâches, « Et toute leur loi ne leur vaut un denier.

« Mais ils sont nombreux, direz-vous. Eh! qu'importe?

« Qui veut marcher me suive!

« Quant à moi, je les attaquerai quand même . »

Alors Charles pique son cheval ,

Et Tencendur fait quatre sauts :

« Comme le Roi est brave ! disent les Français.

« Aucun de nous ne vous fait défaut, Sire : chevauchez. »

Le jour fut clair, brillant fut le soleil.

Les deux armées sont belles à voir, et leurs bataillons sont immenses.

Mais déjà les premières colonnes sont aux prises.

Le comte Rabel et le comte Guinemant Ont lâché les rênes à leurs destriers rapides

3350 Brochent ad ait; dune laissent curre Franc.

Si vunt ferir de lur espiez trenchanz. Aoi

Li quens Rabels est chevaliers hardiz Le cheval brochet des esperuns d'or fin,

Si vait ferir Torleu le rei persis :

3355 N'escuz ne brunie ne pout sun colp tenir,

L'espriet ad or li ad enz eP cors mis.

Que mort l'abat sur un boissun flumt Dient Franceis : « Damnes Deus nus aï t !

« Caries ad dreit; ne li devum faillir. Aoi

3360 E Guinemans justet à V rei de Leutice,

Tute li freint la targe k' est flurie;

Après li ad la brunie descunfite,

Tute l'enseigne li ad enz el' cors mise ,

Que mort l'abat , ki qu'en plurt o ki 'n riet.

3365 A icest colp cil de France s'escrient :

« Ferez , baruns , si ne vus targiez mie !

« Caries ad dreit vers la gent paenie :

« Deus nus ad mis à P plus vrai jüise. » Aoi

CGLXXII₁

Malprimes siet sur un cheval tut blanc,

3370 Cunduit sun cors en la presse des Frangs, D'wres en
altres granz colps i vait feront, L'un mort sur Paître suvent vait
tresturnant. Tut premereins s'escriet Baiiganz:

« Li mien barun, nurrit vus ai lung tens.

Et donnent vivement de l'éperon. Tous les Français se lancent
au galop ,

Et , de leurs épieux tranchants , commencent à donner de
grands coups.

C'est un vaillant chevalier que le comte Rabel.

Des éperons d'or fin il pique son cheval ,

Et va frapper Torleu, le roi de Perse;

Pas d'écu , pas de haubert qui puisse résister à un tel coup.

Le fer doré est entré dans le corps du roi païen ,

Et Rabel, sur un buisson fleuri l'abat raide mort.

« Que le Seigneur Dieu nous vienne en aide ! » crient les Français ;

« Nous ne devons pas faire défaut à Charles : le droit est pour lui. »

CCLXXI I

Guinemant, de son côté, joute avec le roi des Leutis;

Le bouclier du païen , orné de fleurs peintes , est en pièces ,
Son haubert en lambeaux,

Et le gonfanon de Guinemant lui est tout entier entré dans le corps.

Qu'on en pleure ou qu'on en rie, le Français l'abat mort. Témoins de ce beau coup, tous les Français s'écrient :

« Pas de retard, barons, frappez.

« Charlemagne a pour lui le droit contre les païens;

« Et c'est ici le véritable jugement de Dieu. »

CCLXXIII

Sur un cheval tout blanc voici Malprime,

Qui s'est lancé dans le milieu de l'armée française.

Il y frappe, il y reffrappe de grands coups,

Et sur un mort abat un autre mort.

Baligant le premier s'écrie :

« O mes barons, ô vous que j'ai si longtemps nourris,

3375 « Veez mun filz, ki Carlun vaitquerant « Eh ses armes
tanz banins calenjant;

« Meillur vassal de lui ja ne demant.

« Succurez le à voz espiez trenchanz. »

A icest mot paien viennent avant,

3380 Durs colps i fièrent, mult est li caples granz. La bataille
est merveilluse e pesant,

Ne fut si fort enceis ne pois cel tens.

CCLXXÎV

Granz sunt les oz e les cumpaignes fières, Justées sunt tres-
tutes les eschieles ,

3385 E li paien merveillusement fièrent.

Deus! tantes hanstes i ad par mi brisiées, Escuz fruisiez e bru-
nies desmailiées !

Là veïssez la tere si junchiée :

L'herbe de Y camp , ki ert verte e delgiée , 3390 De V sanc des
cors est tute envermeilliée. Li Amiralz recleimet sa maisniée .

« Ferez, baruns, sur la gent chrestiene. » La bataille est mult dure e afichiée;

Une einz ne pois ne fut si forz e fière: 3395 Jusqu'à la mort n'en iert fin otriée.

Li Amiralz la sue gent apelet :

« Ferez, païen ; pur el venit n'i estes.

« Jo vus durrai muilliers gentes e beles ; ce Si vus durrai fieus e honurs e teres. »

3400 Païen respundent : « Nus le devum bien fere. » A colps pleniers lur espiez il i perdent,

Plus de cent milie espées i uni traites.

As vus le caple e dulurus e pesme.

Bataille veit cil ki entr'els voelt estre.

« Voyez mon fils , comme il cherche Charles ,

« Et combien de barons il provoque au combat!

« Je ne saurais souhaiter meilleur soldat :

« Allez le secourir avec le fer de vos lances. »

A ces mots, les païens font un mouvement en avant:

Ils frappent de fiers coups; la mêlée est rude;

Pesante et merveilleuse est la bataille ;

Jamais, avant ce temps ni depuis, jamais il n'y en eut de pareille.

Les armées sont immenses, fiers sont les bataillons;
Toutes les colonnes sont aux prises.
Dieu ! quels coups frappent les païens !
Dieu ! que de lances brisées en deux tronçons !
Que de hauberts démaillés! que d'écus en morceaux!
La terre est tellement jonchée de cadavres,
Que l'herbe des champs , l'herbe fine et verte ,
Est toute envermeillée par le sang.
L'Émir alors fait un nouvel appel aux siens :
« Frappez sur les chrétiens, frappez, barons. »
La bataille est rude , elle est acharnée.
Ni avant ce temps, ni depuis lors, on n'en vit jamais d'aussi forte ni d'aussi fière :
La mort seule pourra séparer les combattants.
L'Émir appelle les siens :
« Vous n'êtes venus que pour frapper : frappez.
« Je vous donnerai de belles femmes ;
« Vous aurez des biens, des fiefs, des terres.
« — Oui, notre devoir est de frapper, » lui répondent les païens. A force d'assener de grands coups, ils perdent leurs lances.

Et alors cent mille épées sont tirées des fourreaux ;

La mêlée est douloureuse, elle est horrible :

Ah! ceux qui furent là virent une vraie bataille.

3405 Li Emperere reclimet ses Franceis :

« Seignurs baruns, jo vus aim, si vus crei « Tantes batailles
avez faites pur mei ,

« f. Régnés cunquis e desordenet reis !

« Bien le conois que guerredun vus dei 3410 « E de mun cors,
de teres e d'aveir.

« Vengiez voz filz , voz freres e voz heirs « K'en Rencesvals
furent ocis hier seir î « Ja savez vus cuntre païens ai dreit. »

Respudent Franc : « Sire, vus dites veir. »

3415 Itels vint milie en ad Caries od sei,

Cumunelment l'en prametent lur feid,

Ne li faldrun pur mort ne pur destreit.

N' en i ad cel sa lance n' i empleit :

De lur espées i fièrent demaneis.

3420 La bataille est de merveillus destreit. Aoi

CCLXXVII

Li ber Malprimes par mi le camp chevalchet,

De cels de France i fait mult grant damage.

Naines li dux fièrement le regardet,
Vait le ferir cume hum vertudables ,
3425 De sun escut li freint la pene halte,
De sun osberc les dous pans li desaflrct.
El' cors li met tu te l'enseigne jalne,
Que mort l'abat entre set cenz des altres. Aoi

CCLXXVII

Reis Canabeus, li frere à V Amiraill,
3430 Des esperuns bien brochet sun cheval,
Trait ad l'espée, li punz est de cristal,
Si fiert Naimun en l'helme principal,
L'Empereur exhorte ses Français :
« Seigneurs barons, je vous aime et ai confiance en vous.
« Vous avez déjà livré pour moi tant de batailles,
« Conquis tant de royaumes, détrôné tant de rois !
« Je vous en dois le salaire, c'est vrai, et je le reconnais.
« Ce salaire, ce seront des terres, de l'argent, mon corps même, s'il le faut.
« Or donc , vengez vos fils , vos frères et vos hoirs ,
« Qui l'autre jour sont morts à Roncevaux.

« Vous savez que le droit est pour moi contre les païens.

« — C'est la vérité, Sire, » répondent les Français.

Charles en a vingt mille avec lui,

Qui d'une seule voix lui engagent leur foi.

Quelle que soit leur détresse, et même devant la mort, ils ne feront jamais défaut à l'Empereur.

Tous alors jouent de leur lance Et frappent sans retard de l'épée.

La bataille est pleine de merveilleuse angoisse.

CCLXXVII

Malprime, le baron, chevauchait au milieu de la mêlée,

Et il y avait fait un grand massacre de Français ;

Mais voici que le duc Naimes lui lance un regard terrible Et, d'un très vigoureux coup, va le frapper.

Il lui arrache le cuir qui recouvre le haut de son écu ,

Lui enlève l'orfroi qui ornait les deux pans de son haubert , Et lui enfonce dans le corps son gonfanon de couleur jaune Entre sept cents autres il l'abat raide mort.

CCLXXVIII

Le roi Canabeu , le frère de l'Émir,

Pique alors son cheval des éperons,

Tire son épée au pommeau de cristal ,

Et en frappe Naimés sur le heaume princier :

30 f * LA CHANSON DE ROLAND

L'une meitiet l'en fruisset d'une part,

A l' brant d'acier l'en trenchet cinc des laz : 3435 Li capeliers
un denier ne li valt ;

Trenchet la coife entresques à la carn ,

Jus à la tere une pièce en abat.

Granz fut li colps, li dux en estonat, Sempres caïst, se Deus ne
li aidast;

3440 De sun destrier le col en enbraçat.

Se li paiens une feiz recuvrast,

Sempres fust morz li nobilies vassals.

Caries de France i vient, ki l' succurrat.

Naimés li dux tant par est anguissables,

3445 E li paiens de ferir mult le hastet.

Caries li dist : « Culverz, mar le baillastes. » Yait le ferir par
sun grant vasselage ,

L'escut li freint, cuntre le coer li quasset,

De sun osberc li desrumpit la ventaille ;

Sun grant espiet par mi le cors li passet 3450 Que mort l'abat :
la sele en remeint guaste.

Mult ad grant doel Garlemagns li reis , Quant duc Naimun
veit naffret devant sei, Sur l'herbe verte le sanc tut cler cadeir.

Li Emperere li ad dit à cunseill :

3455 « Bels sire Naimes , kar chevalchiez od mei. « Morz est li
gluz k' en destreit vus teneit,

« El' cors li mis mun espïet une feiz. j> Respunt li Dux : « Sire,
jo vus en crei.

Aoi.

Aoi.

3434. Cinc des laz. M. Viollet-le-Duc, en son Dictionnaire du
mobilier, dit avoir vu , sur un heaume du xne siècle,

plusieurs trous qui devaient servir à faire passer les lacs qui
fixaient le heaume au capuchon de mailles. —

11 en fracasse la moitié,

Et, du tranchant de l'acier, coupe cinq des lacs qui le rete-
naient. Le capelier ne saurait préserver le duc,

La coiffe est tranchée jusqu'à la chair,

Et un lambeau en tombe à terre.

Le coup fut rude, et Naimes en fut abasourdi comme par la
foudre :

11 fût tombé sans l'aide de Dieu.

11 est là, qui se retient par le bras au cou de son cheval :

Si le païen frappe un second coup ,

C'en est fait du noble vassal , il est mort !

Mais Charles de France arrive à son secours.

CCLXXIX

Dieu ! dans quelle angoisse est le duc Naimés !

Le païen va se hâter de le frapper encore :

« Misérable, ce coup te portera malheur, » dit alors la voix de Charles.

Et, très vaillamment, le roi s'élance sur le Sarrasin;

Il lui brise son écu , le lui fracasse contre le cœur,

Lui rompt la ven taille du haubert,

Lui passe sa grande lance à travers le corps 9 Et l'abat raide mort. La selle reste vide.

Grande fut la douleur du roi Charlemagne ,

Quand il vit le duc Naimés blessé là, devant lui,

Quand il vit courir le sang clair sur l'herbe verte.

Alors il lui a donné un bon conseil :

« Beau sire Naimés, chevauchez tout près de moi.

« Quant au misérable qui vous a mis en cette détresse , il est mort ;

« Je lui ai mis mon épieu dans le corps.

« — Je vous crois, Sire, » répond le duc,

Voir V Éclaircissement III.

3435. Capelier s. C'était une petite plaque de fer que les chevaliers por-

taient sous le heaume et sous le capuchon de mailles pour mieux préserver leur crâne contre les coups d'épée.

« Se jo vif alques, mult grant prud i avreiz. »

3460 Pois, sunt justet par amur e par feid,

Ensembl'od els tel vint milie Franceis.

N'i ad celui n'i fierget e n'i capleït. Aoi

Li Amiralz chevalchet par le camp :

En sun puign tint sun grant espïet trenchant.

Si vait ferir le cunte Guineman,

3465 Guntre le coer li fruisset l'escut blanc ,

De sun osberc li derumpit les pans,

Les dous costez li deseivret des flancs ,

Que mort l'abat de sun cheval curant.

Pois, ad ocis Gebuin e Lorant,

3470 Richart le vieil, le seignur des Normans.

Païen escrient : « Preciuse est vaillant.

« Ferez, baruns, nus i avum guarant. » Aoi

Ki pois veïst les chevaliers d'Arabe ,
Cels d'Ociant e d'Argoilles e de Bascle !
3475 De lur espiez bien i fièrent e caplent ;
E li Franceis n'unt talent que s'en algent ;
Asez i moerent e des uns e des altres.
Entresqu'à 1' vespre est mult fort la bataille :
Des francs baruns i ad mult grant damage.
3480 Doel i avrat enceis qu'ele departet. Agi
Mult bien i fièrent Franceis e Arrabit;
Fruissent cez hanstes e cez espiez furbiz.
Ki dune veïst cez escuz si malmis ,
Cez blancs osbercs ki dune oïst frémir,
3485 E cez escuz sur cez helmes cruissir ;
Cez chevaliers ki dune veïst caïr,
« Et, si je vis, vous serez bien payé d'un tel service. »
Lors, ils vont l'un près de l'autre par amour et par foi.
Vingt mille Français marchent avec eux ,
Qui , tous , donnent de rudes coups et se battent fièrement.
A travers la bataille chevauche l'Émir :
Qui tient en son poing son grand épieu tranchant.

Il se jette sur le comte Guinemant,
Contre le cœur lui fracasse l'écu blanc,
Met en pièces les pans du haubert,
Lui partage les côtes ,
Et l'abat mort de son cheval rapide.
L'Émir ensuite tue Gebouin, Laurent,
Et le vieux Richard, seigneur des Normands.
« La brave épée que Précieuse, » s'écrient alors les païens ;
« Nous avons là un puissant champion. Frappez, barons, frappez. »
Il fait beau voir les chevaliers païens ,
Ceux d'Occiant, ceux d'Argoilles et de Bascle Frapper dans la
mêlée de beaux coups de lance ;
Mais les Français n'ont pas envie de leur céder le champ.
Il en meurt beaucoup des uns et des autres,
Et jusqu'au soir la bataille est très rude.
Les barons de France firent là de grandes pertes.
Que de douleurs encore avant la fin de la journée !
Français et Arabes frappent à qui mieux mieux ;
Le bois et l'acier fourbi des lances sont mis en pièces.
Ah ! qui eût vu tant d'écus en morceaux,

Qui eût entendu le heurt de ces blancs hauberts Et de ces
heaumes qui grincent contre les boucliers;

Qui eût alors vu tomber tous ces chevaliers ,

E humes braire, cuntere tere mûrir,

De grant dulur li poüst souvenir.

Ceste bataille est mult fort à souffrir.

3490 Li Amiralz recleimet Apollin E Tervagan e Mahum altre-
si :

« Mi damne deu , jo vus ai mult servit,

« E voz ymagenes tûtes ferai d'or fin :

« Cuntere Cariun deignez me guaranlir . »

3495 As li devant un soen drut, Gemalfin,

Males nuvels li aportet e li dit :

« Baliganz, sire, mal estes hoi bailliz ,

« Perdut avez Malprime vostre filz,

« E Canabeus vostre frere est ocis.

3500 « A dous Franceis belement en avint :

« Li Emperere en est l'uns, ço m'est vis,

« Grant a le cors , bien resemblet marchis ;

« Blanche ad la barbe cume flur en avril. »

Li Amiralz en ad le helme enclin ,

3505 E, enaprès, si 'n embrunchet sun vis :

Si grant doel ad sempres quidat mûrir.

Si 'n apelat Jangleu l'ultre- marin. Aoi

CGLXXXI V

Dist P Amiralz : « Jangleus, venez avant.

« Vus estes pruz, vostre saveirs est granz,

3510 « Vostre cunseill ai otriet tuz tens.

« Que vus en semblet d'Arrabiz e de Francs, cc Se nus avrum
la victorie de l'camp ? »

E cil respunt : « Morz estes , Baliganz.

« Ja vostre deu ne vus ierent guarant.

3515 ce Caries est fiers, e si hume vaillant :

« Une ne vi gent ki si fust cumbatant.

« Mais reclamez les baruns d'Ociant ,

« Turcs e Enfruns, Ârrabiz e Jaianz.

« Ço qu' estre en deit ne Y alez demurant. Aoi

Et les hommes pousser des hurlements de douleur et mourir à
terre,

Celui-là saurait ce que c'est qu'une grande douleur!

La bataille est rude à supporter,

Et l'Émir invoque Apollon,

Tervagan et Mahomet :

« Je vous ai bien servis, seigneurs mes dieux!

« Eh bien! je veux faire plus, et vous élèverai d'autres statues,
tout en or fin ,

« Si vous me secourez contre Chartes . »

En ce moment Gémalfin, un ami de l'Émir, se présente à ses
yeux;

Il lui apporte de mauvaises nouvelles, et lui dit :

« La journée est mauvaise pour vous, sire Baligant.

« Vous avez perdu Malprime, votre fils,

« Et l'on vous a tué Canabeu , votre frère.

« Deux Français ont eu l'heur de les vaincre;

« L'un d'eux, je pense, est l'Empereur :

« Il a le corps immense et tout l'air d'un marquis.

« Sa barbe est blanche comme fleur en avril. »

L'Émir alors baisse son heaume Et laisse tomber sa tête sur sa
poitrine ;

Sa douleur est si grande, qu'il pense mourir sur l'heure...

Il appelle Jangleu d'outre-mer.

GCLXXXI V

« Ava&ôez , Jangleu , » dit l'Émir.

« Vous êtes preux, vous êtes de grand savoir,

« Et j'ai toujours suivi votre conseil.

« Eh bien! que vous semble des Arabes et des Français?

« Aurons -nous ou non la victoire?

« —Baligant, » répond Jangleu , « vous êtes un homme mort.

« N'espérez point le salut dans vos dieux :

« Charles est fier, vaillants sont ses hommes,

« Et jamais je ne vis race mieux faite pour la bataille.

K Cependant appelez vos chevaliers d'Occiant ;

« Mettez en ligne Turcs et Entrons, Arabes et Géants,

« Et faites sans retard ce qu'il faut faire. »

3520 Li Amiralz ad sa barbe fors mise ,

Altresi blanche cume flur en espine :

Cument qu'il seit, ne s'i voelt celer mie,

Met à sa bûche une clere buisine ,

Sunet la cler, que si paien l'oïrent.

3525 Par tut le camp ses compaignes raliēt.

Cil d'Ociant i braient e hennissent,

E cil d * Argoilles cume chien i glatissent.

Requièrent Francs par si grant estultie,

El' plus espès si's rumpent e partissent :

3530 A icest colp en jetent morz set milie. Aoi

Li quens Ogiers cuardise n'out unkes ;

Mieldre vassals jamais ne vestit brunie.

Quant de Franceis les eschieles vit rumpre ,

Si apelat Tierri le duc d'Argune ,

3535 Gefreid d'Anjou e Joceran le cunte,

Mult fièrement Carlun en araisunet :

« Yeez paiens, cum ocient voz humes!

« Ja Deu ne placet qu'el' chief portez curune,

« S'or n'i ferez pur vengier vostre hunte ! »

3540 N'i ad icel ki un sul mot respundet :

Brochent ad ait, lur chevaux laissent curre ;

Yunt les ferir là ù il les encuntrent. Aoi

Mult bien i fiert Carlemagnes li reis , Naimes li dux e Ogiers li
Daneis ,

3545 Gefreiz d'Anjou ki l'enseigne teneit;

Mult par est pruz danz Ogiers li Daneis ; Puint le cheval, lais-
set curre ad espleit,

L'Émir a étalé sa barbe sur sa cuirasse ,

Sa barbe aussi blanche que fleur d'aubépine.

Quoi qu'il arrive, il ne se veut point cacher.

Il met à sa bouche une trompette claire,

Et clairement la sonne, si bien que ses païens l'entendent.
Alors sur le champ de bataille il rallie toutes ses colonnes,

Et ceux d'Occiant de hennir et de braire ,

Et ceux d'Argoilles d'aboyer et de glapir comme des chiens ,
Puis, comme des fous furieux, ils cherchent les Français,

Se jettent au plus épais, rompent et coupent en deux l'armée
de Charles ,

Et, du coup, jettent à terre sept mille morts.

Le comte Ogier ne sait ce qu'est la couardise :

Jamais meilleur soldat ne vêtit le haubert.

Quand il voit les colonnes françaises rompues et coupées,

11 appelle Thierry, le duc d'Argonne,

Geoffroi d'Anjou et le comte Joceran,

Et adresse à Charles ce fier discours :

« Voyez comme les païens vous tuent vos hommes, ce A Dieu
ne plaise que vous portiez encore couronne au front, « Si vous ne
frappez ici de rudes coups pour venger votre honte ! » Personne
ne répond un mot , personne ;

Mais tous donnent avec fureur de l'éperon , et lâchent les
rênes à leurs chevaux.

Partout où ils rencontrent les païens, ils vont les frapper...
CCLXXXVII

Il frappe bien , le roi Charlemagne ;

Ils frappent bien, le duc Naimes et Ogier le Danois;

Il frappe bien, Geoffroi d'Anjou, qui porte l'enseigne royale;
Mais quelle prouesse surtout que celle de monseigneur Ogier! Il pique son cheval, lui lâche les rênes,

Si fier celui ki le Dragun teneit :

Craventet ambur en place devant sei 3550 E le Dragun e renseigne le Rei.

Baliganz veit sun gunfanun cadeir E l'estandart Mahummet remaneir;

Li Àmiralz alques s'en aperceit Que il ad tort e Carlemagnes dreit.

3555 Païen d'Arabe s'en cuntient plus queit .

Li Emperere reclimet ses Français :

« Dites, baruns, pur Deu, si m'aidereiz. »

Respudent Franc : « Mar le demandereiz;

« Trestut seit fel ki n'i fierget ad espleit! » Agi

GCLXXXV¹II

3560 Passet li jurz, si turnet à la vesprée.

Franc e païen i fièrent des espées.

Cil sunt vassal ki les oz ajustèrent,
Mais lur enseignes n'i unt mie ubliées.
Li Amiralz « Preciuse » ad criée ,
3565 Caries « Munjoie » l'enseigne renumée.
L'uns conoist l'autre as voiz haltes e cleres ;
En mi le camp ambdui s'entr'encuntrentent :
Si s' vunt ferir, granz colps s'entredunerent De lur espiez en
lur targes roées :
3570 Fraites les unt desuz cez bucles lées.
De lur osbercs les pans en desevrerent :
Dedenz les cors mie ne s'adeserent.
Rumpent cez cengles , e cez seles verserent :
Chiedent li rei , à terre s'en truverent;
3575 Isnelement sur lur piez relevèrent.
Mult vassalment unt traites les espées.
Ceste bataille nen iert mais desturnée :
Seinz hume mort ne poet estre achevée. Aoi
Et se jette sur le païen qui tient le Dragon ;
Si bien que sur place il écrase à la fois Le Dragon et l'enseigne
de l'Émir.
Baligant voit ainsi tomber son gonfanon ;

11 voit l'étendard de Mahomet rester sans défense.

L'Émir commence à s'apercevoir

Que le droit est. du côté de Charles, que le tort est de son côté.

Et déjà voici les païens qui montrent moins d'ardeur.

Et l'Empereur d'appeler ses Français :

« Dites, barons, pour Dieu, m'aidez-vous?

« — Le demander serait une injure, » répondent-ils.

« Maudit soit qui de tout cœur ne frappe ! »

Le jour passe , la vêprée s'avance;

Païens et Francs frappent de leurs épées.

Ceux qui rassemblèrent ces deux armées, Charles et Baligant, sont des vaillants.

Toutefois ils n'oublient pas leurs cris d'armes.

« Précieuse! » crie l'Émir.

« Monjoie!» réplique l'Empereur.

Ils se reconnaissent l'un l'autre à leurs voix claires et hautes;
Au milieu même du champ de bataille, tous deux se rencontrent.
Ils se jettent l'un sur l'autre, et s'entre-donnent de grands coups.

Frappant de leurs épieux sur leurs écus à rosaces,

Ils les brisent au-dessous de la large boucle Et se déchirent les pans de leurs hauberts ;

Mais ils ne s'atteignent pas plus avant ;

Les sangles de leurs chevaux sont brisées et leurs selles renversées ;

Bref, les deux rois tombent, et les voilà par terre ;

Vite ils se relèvent , et les voici debout.

Très valeureusement ils tirent alors leurs épées.

Ce duel ne peut désormais finir,

11 ne peut s'achever sans mort d'homme.

Mult est vassals Caries de France dulce ;

3580 Li Amiralz il ne 1' crient ne ne dutet :

< Mort as mun filz, disl Baliganz adunques, se E mun païs à grant tort me calunges.

« Devien mis hum , en fieue te le rendrumes. » Cez lur espées têtes nues i mustrent :

Sur cez escuz mult granz colps s'entredunent , Trenchent les quirs e cez fuz ki sunt duble ; Chiedent li clou , se peceient les bucles ;

3585 Pois fièrent il nud à nud sur lur brunies.

Des helmes clers li fous en escarbunet.

Ceste bataille ne poet remaneir unkes,

Jusque li uns sun tort i reconoisseL

Dist l'Amiralz : « Caries, kar te purpense;

3590 « Si pren conseil que vers mei te repentes.

« Mort as mun filz par le mien escientre ;

« A mult grant tort mun païs me calenges.

« Devien mis hum , en fieue te le voeill rendre : « Vien me servir d'ici qu'en Oriente. »

3595 Caries respunt : « Mult grant viltet me semblet cc Pais ne amur ne dei à païen rendre.

« Receif la lei que Deus nus apresetet,

« Chrestientet , ejo t' ameraï sempres;

« Pois, serf e crei le Rei omnipotente. »

3600 Dist Baliganz : ce Malvais sermun cumences. » cc Mielz voeill mûrir de Tespée ki trenchet. »

Li Amiralz est mult de grant vertut :

Fiert Garlemagne sur l'helme d'acier brun ; Desur la teste li ad frait e fendut ;

3605 Met li l'espée sur les chevels menuz,

Il est vaillant le roi de douce France,

Mais l'Émir ne le craint ni ne le redoute.

« Tu as tué mon fils , » dit alors Baligant,

« Et fort injustement tu envahis ma terre ;

« Deviens mon homme, et je te la donne en fief. »

Tous deux ont à la main leurs épées toutes nues ,

Et s'en donnent de furieux coups sur leurs écus.

Ils en tranchent le cuir et le bois, qui cependant est double;
Les clous en tombent, les boucles sont en pièces.

Alors ils se frappent nu à nu sur leurs hauberts;

Des heaumes clairs jaillit le feu.

Ce duel ne peut en rester là :

Il faut que l'un ou l'autre reconnaisse son tort.

« Réfléchis bien , Charles , » dit l'Émir,

« Et décide-toi à me demander pardon.

« Je sais que tu as tué mon fils ;

« Et fort injustement tu réclames ma terre :

« Deviens mon homme, et je te la donne en fief,

« Si tu veux être mon vassal depuis l'Espagne jusqu'en Orient,
(t — Ce serait trop grande honte , » s'écrie Charles ;

« Je ne dois à un païen ni paix ni amour ;

« Reçois la loi que Dieu nous donne à croire ;

« Deviens chrétien, et sur l'heure je t'aimerai,

« Si tu crois, si tu sers le Roi omnipotent.

« — - Mauvaises paroles que tout cela, » dit Baligant.

« J'aime mieux mourir de l'épée qui tranche. »

L'Émir est d'une force terrible.

Il frappe Charlemagne sur le heaume d'acier brun ;

Il le lui fend et casse sur la tête.

L'épée du païen tranche les cheveux,

Prent de la carn grant pleine palme e plus : Iloec endreit re-
meint li os tut nuz.

Caries cancellet , pur poi qu'il n'est caüz,

Mais Deus ne voelt qu'il seit morz ne vencuz. 8610 Seinz Ga-
briel est repairiez à lui ;

Si li demande! : « Reis magnés, que fais -tu? »

CCXCII

Quant Caries oït la seinte voiz de l'angle,

Nen ad poür ne de mûrir dutance :

Repairret lui vigur e remembrance.

3615 Fiert l'Amirail de l'espée de France :

L'helme li freint ù les gemmes reflambent, Trenchet la teste
pur la cervelle espandre,

E tut le vis tresqu'en la barbe blanche,

Que mort l'abat seinz nule recuvrance ;

3620 « Munjoie! » escriet pur la reconoissance.

A icest mot venuz i est dux Naimés,

Prent Tencendur, muntet i li reis magnes.

Païen s'en turnent, Deus voelt qu'il n'i remanient. Or, unt
Franceis iço que il demandent.

CCXCıİİ

3625 Païen s'en fuient, cum damnes Deus le voelt; Encalcant
Franc e l'Emperere avoec.

Ço dist li Reis : « Seignurs, vengiez voz doels. « Si esclargiez
voz talenz e voz coers ;

« Kar hoi matin vus vi plurer des oilz. »

3630 Respudent Franc : « Sire, ço nus estoet. » Cascuns i
fiert tant granz coïps cum il poet; Poi s'en estoerstrent d'icels ki
sunt illoec.

Agi.

Agi.

Aon

Et de la chair enlève un morceau plus large que la paume de la
main ;

A cet endroit, l'os demeure tout nu.

Charles chancelle ; un peu plus il serait tombé :

Mais qu'il meure ou qu'il soit vaincu , c'est ce que Dieu ne per-
met pas.

Saint Gabriel descend de nouveau près de lui :

« Grand roi, » lui dit-il, « que fais-tu? »

CCXC

Quand Charles entend la sainte voix de l'ange,

11 n'a plus peur, il ne craint plus de mourir ;

Les forces et le sentiment lui reviennent.

De son épée de France il frappe l'Émir,

Brise le heaume où flamboient tant de pierres précieuses,
Tranche la tête d'où se répand la cervelle,

Jusqu'à la barbe blanche met en deux morceaux le visage ;
Bref, sans remède, l'abat raide mort.

Puis, pour se faire reconnaître : « Monjoie! » s'écrie-t-il.

A ce mot, le duc Naimes accourt;

11 saisit Tencendur, et le grand roi y remonte.

Quant aux païens, ils s'enfuient : Dieu ne veut pas qu'ils restent davantage ,

Et les Français enfin ont ce qu'ils demandent.

CCXC

Dieu le veut, les païens s'enfuient ;

L'Empereur et les Francs leur donnent la chasse :

« Vengez-vous, » s'écrie le Roi, « vengez toutes vos souffrances ;
« Satisfaites vos désirs , soulagez vos cœurs ;

« Car ce matin je vous ai vus pleurer de vos yeux. »

Et les Francs de lui répondre : « Il le faut, il le faut! »

Et chacun de frapper les plus grands coups qu'il peut.

Ah! des païens qui furent là, il s'en échappa un bien petit nombre.

Granz est li calz, si se lievet la puldre.

Païen s'en fuient, e Franceis les anguisent 3635 Li encalz dureret d'ici qu'en Sarraguce.

En sum sa tur muntée est Bramimunde,

Ensembl'od lui si clerc e si canunie De false lei, que Deus n'enamat unkes ;

Ordres nen unt ne en lur chiefs curunes.

3640 Quant ele vit Arrabiz si cunfundre,

A l' rei Marsilie s'en vient e ço li nuncet :

« E! gentilz reis, ja sunt vencut nostre hume,

<c Li Amiralz ocis à si grant hunte. »

Quant l'ot Marsilies, vers la pareit se turnet,

3645 Pluret des oilz, tu te sa chière enbrunchet,

Morz est de doel. Si cum pecchiez l'encumbret,

L'anme de lui as vifs diables dunet. Aoi.

Païen sunt mort, alquant turnet en fuie ,

E Caries ad sa bataille vencue.

3650 De Sarraguce ad la porte abatue :

Or seit il bien que n' iert mais defendue.

Prent la citet, sa gent i est venue.

Par poestet icele noit i jurent.

Fiers est li Reis à la barbe canue,

3655 E Bramimunde les turs li ad rendues ;

Les dis sunt grandes , les cinquante menues.

Mult bien espleitet qui damnes Deus aiüet ! Aoi.

(j644) Pareit doit être traduit par « mur », en dépit du texte de Paris : Oit la Marsiles , vers la dame se tome.

Il est évident que l'auteur du Poland a pensé à ce célèbre passage d'Isaïe, où l'on voit le roi Ézéchias, frappé

La chaleur est grande , la poussière s'élève ;

Les païens sont en fuite, et les Français les pressent angoisseusement ;

Jusqu'à Saragosse dure cette poursuite.

Au haut de sa tour est montée Bramimonde ,

Avec ses chanoines et ses clercs ,
Ceux de la loi mauvaise et que Dieu n'aime point,
Ceux qu'un sacrement n'a pas ordonnés, et qui ne portent pas
la tonsure sur leurs têtes.

Quand la Reine aperçoit la déroute des païens ,
Elle accourt vers Marsile et lui annonce cette nouvelle :

« Ah ! noble roi , nos hommes sont vaincus ;

« L'Émir est mort honteusement. »

Marsile l'entend , se tourne vers le mur,

Se cache le visage et pleure de ses yeux ,

Puis meurt de douleur. Et, comme il est sous le poids du pé-
ché, Les vifs diables s'emparent de son âme.

Tous les païens sont morts ou en fuite ;

Charles a vaincu sa bataille.

De Saragosse la porte est abattue,

Et l'Empereur sait bien qu'on ne défendra plus la ville.

Il y entre avec son armée, il la prend,

Et les vainqueurs y couchent cette nuit.

Notre Roi à la barbe chenue, notre Roi est plein de fierté,

Et Bramimonde lui a remis les tours de la ville,

Dix grandes et cinquante petites...

Il travaille bien celui qui travaille avec l'aide de Dieu.

d'une maladie mortelle , se tourner chias faciem suam ad parietem , et vers la muraille pour prier Dieu et oravit ad Dominum. (Isaias, xxxvm, 2.) fondre en larmes : Et convertit Eze -

Passet li jurz, la noit est aserie,

Clere est la lune, les esteiles flambient.

3G60 Li Emperere ad Sarraguce prise.

A mil Franceis fait bien cerchier la vile,

Les sinagoges e les mahumeries :

A mailz de fer, à cuignées qu'il tindrent,

Fruissent Mahum e trestutes les ydles ;

3G65 N'i remeindrât ne sort ne falserie.

En Deu creit Caries, faire voelt sun servise,

E si evesque les ewes beneïssent,

Meinent paiens entresqu' à V baptestirie.

S'or i ad cel ki Carlun cuntrediet,

3670 II le fait pendre o ardeir o ocire.

Baptiziet sunt asez plus de cent milie Yeir chrestien , ne mais sul la Reïne ;

En France dulce iert menée caitive :

Ço voelt li Reis par amur cunvertisset. Aoi

3675 Passet la noit, si apert li clers jurz.

De Sarraguze Caries guarnist les turs,

Mil chevaliers i laissât puigneürs ;

Guardent la vile ad oes l'Empereür.

Muntet li Reis e si hume trestuit,

3680 E Bramimunde, qu'il meinet en sa prisun ;

3670. R le fait pendre o ardeir.

Toutes les fois que, dans nos Chansons, une ville infidèle est conquise, l'empereur Charles ou ses Pairs font baptiser de force tous les habitants :

ceux qui refusent le baptême ont la tête coupée. (Roland , v. 102 et 3670; Gui de Bourgogne , v. 3063, 3071-74, 3436-38 ; Huon de Bordeaux, 6657-59, etc. etc.) Nous avons ailleurs discuté très longuement ces textes, et montré qu'ils sont contraires à la véritable

doctrine de l'Église. Un jour on fit au pape Nicolas I cette question : « Que faut-il faire à l'égard des païens qui ne veulent pas se faire chrétiens? »

Et le Souverain Pontife répondit : « Quant à ceux qui refusent le bienfait de la foi chrétienne, qui immolent aux idoles et plient les genoux devant elles, nous n'avons rien à vous commander à leur sujet, si ce n'est de les convaincre de leurs erreurs par de bons avis , par des exhortations , par

Le jour est passé, les ombres de la nuit tombent,

La lune est claire, les étoiles flamboient,

L'Empereur est maître de Saragosse.

Mille Français, sur son ordre, parcourent la ville en tous sens ,
Entrent dans les mosquées et les synagogues,

Et, à coups de maillets de fer et de cognées,

Mettent en pièces Mahomet, toutes les images, toutes les
idoles. De sorcellerie, de mensonge, il ne reste plus de trace.

Le Roi croit en Dieu et veut faire le service de Dieu. X* Alors
les Évêques bénissent l'eau Et mènent les païens au baptistère.

S'il en est un qui se refuse à faire la volonté de Charles ,

Il le fait pendre, occire ou brûler.

Ainsi l'on en baptise plus de cent mille

Qui deviennent bons chrétiens. La Reine seule est mise à part.

On la mènera captive en douce France,

Et c'est par amour que l'Empereur veut la convertir.

CCXGVII

La nuit passe, et le jour clair apparaît dans le ciel.

Charles garnit alors les tours de Saragosse :

Il y laisse mille chevaliers vaillants,

Qui gardent la ville pour l'Empereur ;

Puis, avec tous ses hommes, Charles remonte à cheval, Emmenant Bramimonde captive ;

LA RAISON ENFIN PLUTOT QUE PAR LA

force. » (Nicolai I responsa ad consulta Bulgarorum, cap. xli ; Labbe, vin, 530. Le Pape est beaucoup plus sévère à l'égard des renégats.) Et nous avons également cité les paroles très précises de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin , qui se prononcent tous deux contre l'emploi de la force. Enfin , les Pères du Concile de Plaisance, en 1388, font cette proclamation solennelle :

« Lareligion chrétienne ne doit pas reje-

ter les Juifs et les Sarrasins, parce qu'il est constant qu'ils ont en eux l'image de notre Créateur.» (Labbe, xi 2074.) Il y a loin de là à la sanglante et abominable brutalité de nos héros épiques.

3680. E Bramimunde, etc. C'est ici que les Remaniements cessent de suivre, même de loin, le texte primitif, et il en est de même pour le plus ancien manuscrit de Venise, qui avait jusqu'ici reproduit si exactement la version originale de notre poème*

_Mais n'ad talent li facet se bien nim. Repairiet sunt à joie e à baldur.

Passent Nerbune par force e par vigur...

lo Le manuscrit de Venise IV intercale ici le fameux récit de la prise de Narbonne par Aimeri, qui se trouve sous une autre forme dans notre Chanson & Aimeri de Narbonne . = 2« Le texte de Paris nous offre , pour la seconde fois, le récit d'un pèlerinage

de Charles au champ de bataille de Roncevaux. La forme seule est différente. = 3° Le texte de Cambridge présente la même affabulation (Nouvelle visite de l'Empereur à Roncevaux ; regrets sur Roland; miracle des aubépines; intervention de saint Firmin; funérailles d'Olivier et de Roland à Blaye ; f° 64 vo — 69 v°). = Le texte de Lyon, comme nous l'avons vu , n'a pas reproduit l'épisode de l'arrivée de Baligant en Espagne, et a omis complètement le récit de la bataille de Saragosse. = 50 et 6° Les textes de Versailles et de Venise VII paraissent ici plus soignés que celui de Paris, et ne répètent pas le récit du voyage à Roncevaux. Ils n'y font qu'une allusion rapide. = A PARTIR DE NOTRE VERS 3682 , TOUS les textes autres que celui d'Oxford nous offrent le même récit, qu'il importe de faire connaître : « Charles donc est à Roncevaux , qui se pâme de douleur devant le corps inanimé de Roland. Il fait ensevelir son neveu, il maudit Ganelon. Prières interminables. (Couplets 330-336 du texte de Paris , édit. F. Michel.) On enterre les Français morts dans la grande bataille. Les Anges chantent, une lumière divine éclate , des arbres verts sortent miraculeusement de chaque tombe (337). Charles passe alors les défilés pyrénéens • il s'arrête à Saint -Jean- Pied -de -Port, où il fonde un moutier (338, 339). L'Empereur ordonne ensuite à Girard d'Orléans , à Guion de Saint- Omer et à Geoffroi d'Anjou de se rendre en message auprès de Girard de Viane pour le prier de venir le re-

joindre et de lui amener la belle Aude (339). Puis, il envoie Bazin le Bourguignon , Garnier d'Auvergne , Guyon et Milon dans la cité de Mâcon, à sa propre sœur Gilles : ils sont chargés de la conduire à l'Empereur (340, 341). Les messagers partent :

Charles s'avance en France. Il arrive à Sorgues (à Sorges, dit le manuscrit).

C'est là que Ganelon s'échappe une première fois sur le destrier de Garin de Montsaor : il se dirige vers Toulouse , ou « Chastel - Monroil », ou Saragosse. Deux mille Français se jettent à sa poursuite ; le plus ardent est.

Othes (342-344). Ganelon rencontre des marchands qu'il trompe et qui trompent Othes sur la distance qui le sépare du fugitif (345). Il arrive par là que les Français se présentent de vant l'Empereur sans s'être emparés de Ganelon. Colère de Charles (346).

Un paysan indique à Othes la retraite de Ganelon. Le traître s'est endormi sous un arbre (347,348) et le bon cheval de Ganelon éveille son maître. Combat entre Ganelon et Othes. Us luttent d'abord à pied. Puis le beau-père de Roland propose à Othes de combattre en vrais chevaliers , à cheval. Le traître s'élance sur le cheval de son adversaire, et s'enfuit (349-354). Othes se remet à la poursuite de Ganelon. Dieu fait un miracle pour lui :

ses armes ne lui pèsent plus sur les épaules. Alors le fugitif tombe de cheval : nouveau combat. Sur ces entrefaites, arrivent Samson et Isoré, et l'on peut enfin se rendre maître de Ganelon , que l'on remet aux mains de l'Empereur (355-361). Charles traverse toute la Gascogne et arrive à Blaye (3 62). Le poète ici change la scène de son roman et nous transporte soudain près des messagers du roi qui vont à Yiane.

Ils y arrivent , et font leur message. Us I cachent à Girard la mort de Roland et

Mais il ne veut lui faire que du bien...

Les voilà qui s'en retournent pleins d'allégresse , pleins de fierté joyeuse.

Vivement et en vainqueurs ils passent par Narbonne.

d'Olivier : « Charlemagne, » ajoutentils, « veut qu'on célèbre le mariage a de son neveu avec la belle Aude.

« Amenez -lui sur-le-champ votre « nièce. » Joie de Girard et de Guibourg (363-368). On part à Blaye.

Pressentiments d'Aude : ses songes lugubres (368-375). Un clerc savant en ningremance cherche à les lui expliquer favorablement; mais il en voit bien lui-même la triste signification (377). Pour ne pas étonner trop douloureusement la belle Aude, on contrefait la joie dans le camp français. On essaye de lui cacher la grande douleur ; on va jusqu'à lui dire que Roland est allé « en Babiloinne »

épouser la sœur de Baligant. Aude n'en veut rien croire : « Roland , » s'écrie-t-elle, « Roland est mortl x> (378- 383.) Sur ce , arrive Gilles , la sœur du roi, la mère de Roland : Charles lui annonce sans aucun ménagement la mort de son fils. « Une mère, » pense-t-il, « est mieux préparée à de tels coups « qu'une fiancée. » Enfin, c'est Gilles elle-même qui a la force d'apprendre à la sœur d'Olivier la mort de Roland.

Douleur d'Aude (384-390). Elle veut voir du moins le corps de son fiancé, que Charles rapporte d'Espagne. Ses prières, ses larmes. Un ange lui apparaît sous les traits d'Olivier, et l'invite à songer au bonheur du ciel.

Aude, enfin, se décide à mourir (391-399). Retour de Charlemagne à Laon. Il n'a plus désormais qu'une seule pensée : se venger de Ganelon.

Le jugement du traître va commencer. Gondrebeuf de Frise s'offre à le démentir juridiquement, la lance au poing. Ganelon donne des otages, ses propres parents. Mais, au moment où on va commencer le grand combat de l'accusateur et de l'accusé, celui-ci s'enfuit encore une fois les grans galos . Gondrebeuf le poursuit de près.

Il l'atteint. Combat. On se saisit de Ganelon (400-417). C'est alors que fait son entrée dans le poème le neveu du traître, Pinabel. Il sera le champion de son oncle. Le défi est relevé par un « valet » du nom de Thierry, fils de Geoffroi d'Anjou, qui veut défendre la cause de Roland. Préparatifs du duel (413-431). La chanson se poursuit ici en vers de douze syllabes , et raconte le combat singulier de Pinabel et de Thierry. Celui-ci pense un instant périr d'un formidable coup que lui porte son adversaire (432-439).

Le poème se termine en décasyllabes.

Pinabel est vaincu, et meurt (440- 445). Il ne reste plus dès lors qu'à délibérer sur le châtement de Ganelon.

Chacun des barons français propose un supplice spécial : qui la corde , qui le bûcher, qui les bêtes féroces. On se décide à l'écarteler (446-450). Ici s'arrête le manuscrit de Paris. Lyon nous donne une strophe de plus, et nous fait assister au départ des barons de France, qui prennent congé de Charlemagne... » — Le texte de tous nos Remaniements est maintenant connu de nos lecteurs.

Co83 ^Passent Nerbune ... Narbonne n'est pas sur le chemin des Pyrénées à Bordeaux. De là une difficulté réelle M. Raymond propose l'église d'Arbonne (anciennement appelée Narbonne, comme le prouvent des actes de 1187-1192 et 1303). Cette église est située près de Saint- Jean -de- Luz et conviendrait, par sa situation, à ce passage de notre poème. Mais comment s'imaginer que le poète ait attaché tant d'importance à un lieu si peu considérable? = M. G. Paris propose ((un nom de fleuve (à cause du verbe passer) : peut-être l'Adour ». = Quant à nous , nous croyons fort naïvement que notre poète ignorait la géographie.

Une légende de son temps attribuait

Vient à Burdele la citet de valor :

3685 Desur Daller seint Sevrin le barun Met l'olifant plein d'ore de manguns :

Li pelerin le veient ki là vunt.

Passet Girunde à mult granz nefs k'i sunt :

Entresqu' à Blaive ad cunduit sim nevuld 3690 E Olivier sun noble cumpaignun E l'Arcevesque , ki fut sages e pruz.

En blancs sarcous fait métré les seignurs ,

A Seint-Romain : là gisent li barun.

Franc les cumandent à Dieu e à ses numz.,

3695 Caries chevalchet e les vais e les munz ,

Entresqu' ad Ais ne voelt prendre sujurn;

Tant chevalchat qu'il descent à 1' perrun ,

E cum il est en sun palais halçur,
Par ses messages mandet ses jugeürs,
3700 Baiviers e Saisnes, Loherencs e Frisuns;
Alemans mandet, si mandet Burguignuns E Peitevins e Nor-
mans e Bretuns,
De cels de France les plus saives k'i sunt.
Dès or cumencet li plaiz de Guenelun. Aoi.

ïa conquête de Narbonne à Charles revenant d'Espagne : ne voulant pas raconter la légende, le poète se contente de dire que l'Empereur passa cette ville par force et par vigur, c'est-à-dire, la prit. Telle est notre hypothèse. Dans une carte du xue siècle qui se trouve en une Apocalypse appartenant à M. Ildot, Narbonne est marquée tout près de Saragosse, sur le chemin de France. _Voy. dans notre 7e édition, l' Éclaircissement IV.'

3692. En blancs sarcous, etc. Ces

funérailles, d'après la Karlamagnus Saga et le Keiser Karl Magnus's kronike , ont lieu à Arles. — D'après la Chronique de Turpin (cap. xxix : De sepulchro Rolandi et ceterorum qui apud Belinum et diversis locis sepulti sunt), Roland fut enterré à Blaye et Olivier à Belin : Beatum Rolandum super duas mulas tapeto aureo subvectum , palliis tectum , usque Blaviam deferrefecit Carolus et in beati Romani basilica quam ipse olim ædificaverat canonicosque regulares intromiserat , ho-

Puis Charles arrive à Bordeaux, la grande et belle ville.

C'est là que sur l'autel du baron saint Séverin

Charles dépose l'olifant, qu'il avait rempli d'or et de mangons;

Et c'est là que les pèlerins peuvent encore le voir.

Sur de grandes nefes l'Empereur traverse la Gironde ;

11 conduit jusqu'à Blaye le corps de son neveu,

Celui d'Olivier, le noble compagnon de Roland ,

Celui de l'Archevêque, qui fut si preux et si sage.

On dépose les trois seigneurs en des tombeaux de marbre blanc, A Saint- Romain , où maintenant encore gisent les barons;

Et les Français les recommandent une dernière fois à Dieu et à tous les Noms divins.

Puis Charles chemine derechef à travers les vallées et les montagnes ;

Plus ne s'arrête jusqu'à Aix.

Si bien chevauche, qu'il descend à son perron.

A peine est-il arrivé dans son haut palais,

Que par ses messagers il mande tous les juges de sa cour, Saxons et Bavaois, Lorrains et Frisons,

Bourguignons et Allemands ,

Bretons, Normands et Poitevins,

Et les plus sages de ceux de France.

Alors commence le procès de Ganelon.

nonfice sepelivit , mucronemque ipsius ad caput, et tubam
eburneam ad pedes.

Sed et tubam postea aliam apud Burdigalam condigne trans-
tulit. Et plus loin : Apud Belinum sepelitur Oliverius. = Le mot
beatus, qui précède ici celui de Roland, n'est pas fait pour nous
étonner. Roland, en effet, a été longtemps révééré comme un mar-
tyr et représenté avec un nimbe. Son nom se trouve en plusieurs
Martyrologes, et les Bollandistes ont dû s'en occuper à diverses
reprises (au 31 mai et au

16 juin). Sur les « reliques » et les tombeaux de Roland ,
voyez Fr. Michel , première édit, de Roland, p. 211 , 213, et Génin,
Introduction, p. xxni-xxiv.

Cf. Y Introduction de notre première édition, p. lxxxviih.

3694. Entresqu' ad Ais. C'est à Paris que la Karlamagnus Saga
fait revenir Charlemagne. D'où l'on peut conclure que l'auteur is-
landais avait sous les yeux une copie du manuscrit original qui
avait déjà subi certaines modifications plus ou moins
importantes.

CCXCVIII

3705 Li Emperere est repairez d'Espagne

E vient ad Ais , à P meillur sied de France. Muntet eP palais,
est venuz en la sale.

As li venue , Aide , une bele dame.

Ço dist à P Rei : « U est Rollanz li catanies ,

3710 cc Ki me jurât cume sa per à prendre? »

Caries en ad e dudur e pesance, riuret des oilz, turet sa barbe
blanche :

« Soer, chere amie , d' hume mort me demandes. « Jo t'en
durrai mult esforciet escange :

3715 « Ç' est Loewis, mielz ne sai jo qu'en parle :

« Il est mis filz e si tiendrat mes marches. »

Aide respunt : <c Cist moz mei est estranges.

« Ne placet Deu ne ses seinz ne ses angles « Après Rollant que
jo vive remaigne ! »

3720 Pert la culur, chiet as piez Carlemagne,

Sempres est morte. Deus ait mercit de l'anme I Franceis barun
en plurent ; si la pleignent.

Aide la bele est à sa fin alée.

Quidet li Reis qu'ele se seit pasmée ; 3725 Pitiet en ad , si 'n
pluret l'Emperere : Prent la as mains, si V en ad relevée; Sur les
espalles ad la teste clinée.

Quant Caries veit que morte Pad truvée, Quatre cuntesses
sempres i ad mandées; 3730 Ad un mustier de nuneins est portée
:

Aoi.

3705 . Li Emperere est repairez d' Es- I a dû être, suivant nous, l'objet d'un païgne. L'épisode de la belle Aude, qui j chant lyrique antérieur à notre poème,

LE CHATIMENT DE GANELON

CCXCVIII

L'Empereur est revenu d'Espagne :

Il vient à Aix, la meilleure ville de France,

Monte au palais , entre en la salle.

Une belle demoiselle vient à lui : c'est Aude.

Elle dit au Roi : « Où est Roland le capitaine,

« Qui m'a juré de me prendre pour femme? »

Charles en est plein de douleur et d'angoisse ;

Il pleure des deux yeux, il tire sa barbe blanche :

« Sœur, chère amie, » dit -il, « tu me demandes nouvelles d'un homme mort.

« Mais, va, je saurai te remplacer Roland ;

« Je ne te puis mieux dire : je te donnerai Louis,

« Louis mon fils, celui qui tiendra mes Marches.

« — Ce discours m'est étrange, » répond belle Aude.

« Ne plaise à Dieu, ni à ses saints, ni à ses anges,

« Que, Roland mort, je reste en vie! »

Lors elle perd sa couleur et tombe aux pieds de Charles.

La voilà morte : Dieu veuille avoir son âme !

Les barons français la pleurent et la plaignent.

Aude la belle s'en est allée à sa fin.

Le Roi croit qu'elle est seulement pâmée;

Il en a pitié, il en pleure,

Lui prend les mains , la relève ;

Mais la tête retombe sur les épaules.

Quand Charles voit qu'il l'a trouvée morte,

H fait sur-le-champ venir quatre comtesses.

Qui la portent dans un moutier de nonnes,

est fort allongé dans nos Hem aniements. | ser Karl Magnus's
Tcronike, et tout à En revanche, il est abrégé dans]a Kei- | fait
omis par la Karlamagnus Saga.

La noit la guaitent entresqiFà Fajurnée.

Lune un alter belement Fenterrent.

Mult grant honur i ad li Reis dunée. Aor.

CGC

Li Emperere est repairez ad Ais.

3735 Guenes li fel, en caeines de fer.

En la citet est devant le palais ;

A une^estache Funt ataehiet cil serf,

Les mains li lient à curreies de cerf,

3733. Mult grant honur, etc. Nous n'avons pas besoin de signaler ici la statue de la belle Aude dans le fameux monument de Saint -Faron. Nous renvoyons nos lecteurs à la dissertation et à la gravure que les Bénédictins nous donnent dans leurs *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti* (ive siècle , première partie, pp. 665-667). Aude est représentée avec Turpin, Roland et Olivier, et ces deux vers sont mis sur les lèvres de ce dernier : *Audce con jy-gium tibi do, Rotlande, sororis, — Perpetuumque mei socialis fœ-dus amoris*. Le monument de Saint-Faron est du xie-xne siècle.

3734. Li Emperere est repairiez. Le procès de Ganelon est raconté en quelques lignes seulement par la *Karlamagnus Saga* (cb. xli. Voir la traduction dans notre première édition , II , p. 251) et par la *Keiser Karl Magnus's kronike*. * (Ibid., p. 263.) D'après ce dernier texte, « le jugement fut que le comte Ganelon devait être traîné par toute la France. Ce qui fut fait.

En sorte que pas un os ne resta à côté de l'autre dans tout son corps. »

3736. En la citet, etc. Ici commence dans notre poème le jugement de Ganelon, et nous avons démontré ailleurs que, dans cette procédure, tout est d'origine germanique, tout est emprunté aux lois barbares et aux éléments germaniques de la législation féodale. (Voir notre première édition, II, p. 235 et suiv.) = Ganelon , tout d'abord, est sou-

mis à l'emprisonnement préventif, puis à la torture. Et cette torture consiste en coups de bâton : « Les serfs l'attachent à un poteau , lui lient les mains avec des courroies de cuir de cerf, et le battent à coups de bâton. » (V. 3737 et suiv.) Or ce même supplice se retrouve, comme pénalité, dans les lois de toutes les tribus barbares. Voir la loi des Bavarois (vin, ch. vi), des Burgundes (30, et 33, 2; 4, 4; 5, 6, 38, 63), des Francs Saliens (Constitution de Childebert), des Lombards (Liutprand, 6, 26, c; 6, 88; 6, 50), des Frisons (3,7), des Wisigoths , etc. Les chiffres qui précèdent sont, comme les suivants , empruntés au Recueil de Davoud-Oglou (Histoire de la législation des anciens Germains). = Après l'emprisonnement préventif et la torture, s'ouvre 1 épiat (v. 3742 et suiv.). Le tribunal dont il est question dans notre poème n'est autre que l'ancien *Placüum palatii*, lequel, sous la première race, était, en effet, présidé par le roi, assisté de leudes et d'évêques. Il est vrai qu'on ne voit pas intervenir ces derniers dans notre Chanson ; mais toutes les parties du grand Empire y sont représentées par leurs barons.

Dans notre Chanson comme dans la législation barbare, l'Empereur n'a que le droit de présider le tribunal ou de le faire présider en sa place , et il n'a même pas voix délibérative :

« Seigneurs, leur dit Charles, jugezmoi le droit de Ganelon. »
(v. 3751.)

Et veillent près de son corps jusqu'au jour;

Puis on l'enterre bellement près d'un autel ,

Et le Roi lui fit grand honneur.

L'Empereur est de retour à Aix.

Le traître Ganelon , tout chargé de chaînes de fer,

Est dans la cité, devant le palais.

Des sergents vous l'attachent à un poteau,

Vous lui lient les mains avec des courroies en peau de cerf,

Rien ne nous donne ici l'idée d'un tribunal romain : c'est bien la procédure germanique. = En troisième lieu, on en arrive au Jugement de Dieu, ou à l'ordalie (v. 3790 et suiv.). Ici encore, le doute n'est pas possible, et nous sommes en pleine Germanie. Le *campus* ou duel est , en effet , commun à toutes les tribus barbares. Voir la loi des Bavarois (17, 1; décret. Tass., cap. xi), des Alamans (44, 1 ; 84), des Burgundes (tit. 80, 1-3), des Lombards (Roth, 164, 165, 166, 198, 203; Grimoald, t. vn), des Thuringiens (15), des Frisons (14 , 7 ; 5 , 1), des Saxons (16), des Anglo-Normands. (Guill. i, 1-3 ; m, 12 , etc.) = Le quatrième acte de notre drame épique s'ouvre d'une façon imposante. Sur le point d'engager la lutte, les deux champions se confessent, reçoivent l'absolution , sont bénis par le prêtre , entendent la messe et y reçoivent la communion (v. 3858 et suiv.). Après quoi, le grand combat commence (v. 3862 et suiv.). Ces vers sont conformes à la réalité historique.

Quand le champion allait entrer en lice, on célébrait, en effet, la messe de la Résurrection, ou celle de saint Étienne , ou celle de la Trinité. Et l'on chantait ensuite devant lui le Symbole de saint Athanase. (Voir le Cérémonial d'une épreuve judiciaire au xii^e siècle, publié par Léopold Delisle.) Et ce qui se passait encore au xii^e siècle , s'était exactement passé de la même façon sous nos deux premières races. = On

connaît la fin du combat raconté dans notre poème : Thierri tue Pinabel, et les trente otages de Ganelon sont pendus (v. 3967 et suiv.). Il convient d'observer que ce terrible châtiment, infligé à la famille du traître et à ses otages, ne se retrouve pas dans les lois barbares ; mais le principe de la solidarité de la famille est absolument germanique, et la coutume des « pleiges » ou « garants »

vient exactement de la même source.

= Reste Ganelon; son supplice est épouvantable (v. 3964 et suiv.), mais conforme à la rigueur du droit féodal qui est issu du droit germanique. Les Assises de Jérusalem ne laissent aucun doute à cet égard : « Si la bataille est de chose qu'on a mort deservie, et si le garant est vaincu, il et celui pour qui il a fait la bataille seront pendus. » (xxxvii et xciv.) Quant au genre de supplice que l'on fait subir au traître, c'est l'écartèlement, qui n'est pas indiqué dans les lois germaniques, mais qui est le supplice réservé plus tard à tous les traîtres, à ceux qui livrent leur pays, à ceux qui offensent la majesté du roi. = Tels sont les cinq Actes de Ganelon, de ce drame épique, et l'on pourrait à ces cinq actes donner pour titres : 1° La Torture.

2° Le Plait. 3° La Messe du jugement.

4° Le Duel. 5° Le Supplice. Nous tenions à suivre avec soin toute la marche de cette procédure criminelle, la plus ancienne que nous rencontrions dans nos Chansons de geste.

Très bien le bâtent à fuz e à jamelz :

3740 N'ad deservit que altre bien i ait.

A grant dultur il oec atent sun plait. Aor.

CCCĭ

Il est escrit en Tancie&e Geste

Que Caries mandet humes de plusurs teres.

Asemblet sunt ad Ais à la capele.

3745 Halz est li jurz, mult par est grant la teste,

Dient alquant de Y barun seint Siivestre.

Dès or cumencet li plaiz e les nuveles De Guenelun, ki traïsun
ad faite.

Li Emperere devant sei Lad fait traire. Aoi.

GGCĭĭ

3750 « Seignurs baruns, » ço dist Caries li reis, « De Guenelun
kar me jugiez le dreit.

S750. Seignurs, etc. Rien ne donnera mieux l'idée de nos Re-
maniements que d'en offrir un fragment de quelque importance.
Donc voici, traduites pour la première fois » les dernières laisses
du texte de Paris qui correspondent à nos laisses ccxcix et ss. : «
Charles dit à ses barons : « Je Yeux ici, seigneurs,

« vous faire une prière au nom de Dieu.

« — Condamnez Ganelon à quelque c< mort horrible — Et or-
donnez, je vous a en supplie , que le traître meure suret le-
champ. J> — Girard le guerrier prit alors la parole, — Girard de
Viane, l'oncle d'Olivier : « — Par ma foi,

« Sire, je m'en vais vous donner un « bon conseil. — Vos terres
sont très « vastes , très étendues. — Faites lier « Ganelon avec

deux grosses cordes, « « — Et qu'on le mène à travers votre « « domaine , comme un vilain ours ; — « ((Qu'il y soit rudement déchiré à coups <£ « de fouets — Et, lorsqu'il sera arrivé « <t au lieu fixé d'avance, — Faites -lui « « tout d'abord arracher deux mem- «

c< bres du corps. — Puis, qu'on le te dépèce membre par membre. » — « Voilà, » répondit Charles, « un ter- « rible jugement. — Mais c'est trop de « longueurs, et je n'en veux point. »

« Par ma foi , Sire , » s'écrie Beuves « le vaillant , — « Je vais vous propose ser un plus horrible supplice. — « Qu'on fasse un grand feu d'aubé- « pines — Et qu'on y jette le misé- « rable, — Si bien qu'en présence de cc tous les vôtres — Il meure d'une « merveilleuse et horrible façon. » — c< Grand Dieu! » dit Charles, « c'est « un rude supplice, — Et nous le « choisirons... — Si nous n'en trou- « vons pas de plus dur. »

« C'est le tour de Salomon de Bretagne : — « Nous avons, » dit -il, imaginé une mort plus âpre encore.

— Faites venir un ours et un lion — Et livrez - leur le comte Ganelon.

— - Ils se chargeront de son supplice et le tueront très horriblement. — Il ne restera de lui ni chair, ni

Et vous le battent à coups de bâtons et de jougs de bœufs. Certes il n'a pas mérité meilleur salaire ;

Et c'est ainsi que très douloureusement il attend son plaid.

Il est écrit dans l'ancienne Geste

Que Charles manda les hommes de toutes ses terres.

Ils se rassemblèrent dans la chapelle d'Aix.

Ce fut un grand jour, une grande fête,

Celle du baron saint Silvestre, s'il faut en croire quelques-uns.
Et c'est alors que commença le procès : c'est ici que vous aurez nouvelles

De Ganelon qui a fait la grande trahison.

L'Empereur ordonne qu'on le traîne devant lui.

GGCIï

« Seigneurs barons, » dit le roi Charlemagne,

« Jugez-moi Ganelon selon le droit.

cc graisse, ni os. — Tel est le sort ' « que méritent les traîtres. »

—

« Bien dit 1 J> s'écrie l' Empereur, « Sa- « lomon a bien parlé.
— Mais , à mon « gré, c'est encore trop de lenteurs. » cc Sire Em-
pereur, » dit Ogier le vas- « sal , — « J'ai trouvé quelque chose «
de plus affreux. — Qu'on jette Gacc nelon au fond de cette tour —
Où « ne pénètre point la clarté du soleil.

« — Il sera là, tout seul, avec les cc bêtes qui sortiront de terre
— Et « qui , de toutes parts , à droite et à cc gauche, — Viendront
l'assaillir et « lui feront grand mal. — Que, pour « tout Tor du
monde , on ne lui donne « ni à boire ni à manger. — Quelle cc
honte! quel supplice! — Puis on cc l'amènera devant le palais
principal « — Et on lui permettra de manger,

« à votre beau festin, — Des mets a assaisonnés de poivre et de
sel. — cc Mais qu'on ne lui donne rien à boire, cc ni eau ni vin. —

Et alors, dans « une épouvantable angoisse, — Il

cc mourra de soif , tout comme Roland cc à Roncevaux. » — « L'admirablü cc idée! » dit Charles. — cc Mais je ne « veux pas que ce traître pénètre ainsi « chez moi. — Seigneurs, » ajoute cc l'Empereur, cc francs chevaliers « loyaux , — Ce supplice m'irait bien , cc mais j'en sais un qui est plus douce loureux encore. — Qu'on attache « Ganelon à la queue de plusieurs checc vaux, et qu'il soit écartelé. — Oui, « que mes comtes et mes vassaux « aillent là - haut, — Que mes barons cc sortent tous, et ils vont assister au « supplice du traître. » A ces mots, prévôts et sénéchaux s'emparent do Ganelon.

« Charles le roi a fait publier son ban : — « Que tous s'en aillent en « dehors de la cité. » — L'Empereur lui -même est monté en selle sur une mule — Et s'en est rapidement allé.

— Les bourgeois sont là, qui désirent vivement assister à ce spectacle. — Suivant le commandement de CharleSj

Il fut en Post tresque en Espagne od mei ,

« Si me tolit vint mil de mes Franceis,

« E mun nevuld, que jamais ne verreiz,

3755 « E Olivier, le prud e le curteis :

cc Les duze Pers ad traït pur avoir. »

Dist Guenelun : « Fel seie, se jo P ceil!

« Rollanz m' forsfrist en or e en avoir,

« Pur que jo quis sa mort e sun destreit;

3760 « Mais traïsun nule n'en i otrei. »

Respudent Franc : « Ore en tendrum cunseill. » Aoi.

CCCIÏI

Devant le Rei là s'estut Guenelun :

Cors ad gaillard, eP vis gente culur;

S'il fust leials, bien resembblast barun.

3765 Veit cels de France e tuz les jugeürs,

De ses parenz trente ki od lui sunt;

Pois, s'esciat haltement, à grant sun :

« Pur amur Deu, kar m'entendez, baruns.

« Jo fui en l'ost avoec l'Empereür,

3770 « Serveie le par feid e par amur.

« Rollanz sis niés me coillit en haür,

« Si me jugat à mort e à dular.

« Messages fui à P rei Marsiliun :

« Par mun saveir vinc jo à guarisun.

3775 « Jo desfiai Rollant le puigneür

« E Olivier e tuz lur cumpaignuns ;

« Caries Poït e si noble barun.

— On traîne Ganelon hors de la ville

— Et tous y sont allés après lui. — Voilà ce que l'on fait du traître. — On y a conduit aussi de bons chevaux,

— Quatre fortes juments qui, en vérité , — Sont sauvages et cruelles. — Charlemagne ordonne — Qu'un garçon monte sur chacune d'elles. — Aux quatre queues on a noué les pieds et les mains de Ganelon. — Puis les quatre cavaliers éperonnent leurs mon-

tures. — Dieu , voyez , voyez la sueur couler sur le visage du misérable. — « Maudite, peut -il se dire, maudite « l'heure où je suis né! » — Un tel châtiment est juste, puisque Ganelon a trahi les barons — - Dont la douce France est orpheline. — Les cavaliers ont la bonne idée — De faire aller leurs quatre chevaux de tous les côtés, — Pour que l'infâme meure plus horriblement. — Que vous dirai- je enfin ?

« Il vint dans mon armée, avec moi, jusqu'en Espagne.

« Il m'a ravi vingt mille de mes Français ;

« Il m'a ravi mon neveu, que plus jamais vous ne verrez;

« Il m'a ravi Olivier, le preux et le courtois.

« Pour de l'argent, enfin, il a trahi les douze Pairs.

« — C'est vrai, » s'écrie Ganelon, « et maudit sois-je si je le nie, « D'or et d'argent Roland m'avait fait tort;

« C'est pourquoi j'ai cherché sa perte et voulu sa mort; cc Mais je n'admets point que tout cela soit de la trahison.

« — Nous en tiendrons conseil, » répondent les Français.

GCCIII

Il est là , Ganelon , debout devant le Roi ;

Il a le corps gaillard , le visage fraîchement coloré.

S'il était loyal, il aurait vraiment la mine d'un baron.

Il jette les yeux autour de lui, voit les Français et tous ses juges, Et trente de ses parents qui sont avec lui :

Alors il élève la voix , et s'écrie :

« Pour l'amour de Dieu, entendez- moi, barons.

« Donc, j'étais à l'armée de l'Empereur,

« Avec amour et foi je le servais,

« Lorsque son neveu Roland me prit en haine,

« Et me condamna à mort, à une mort très douloureuse.

« Oui , je fus envoyé comme messenger au roi Marsile ,

« Et si j'échappai , ce fut grâce à mon adresse.

« Alors je défiai Roland le brave,

« Je défiai Olivier et tous leurs compagnons.

« Charles et ses nobles barons ont été les témoins de ce défi.

Ils l'ont tant et tant écartelé — Que l'âme s'en va, et les diables l'emportent. — Charles le volt, et il en remercie Dieu en son cœur : — « Soyez « béni, mon Dieu, » dit le roi, — - « Puisque j'ai pu venger le très sage cc Roland, — Olivier et les douze « Pairs. »

« Barons, » dit Charles, « tous mes « vœux sont accomplis, — Puisqu'il « est mort, celui qui m'a ravi tout

« mon orgueil. — C'est lui qui m'a « enlevé Roland et Olivier, en qui « j'aimais tant à me reposer. — C'est « lui aussi qui a perdu les douze « Pairs, — Et jamais plus je ne les

« reverrai de ma vie »

Cf., dans notre première édition , les traductions de la Karlamagnus Saga et de la Keiser Karl Magnums kro • nike .

« Vengiez m'en sui, mais n'i ad traïsun. » Respundent Franc :
« A cunseill en irum. »

3780 Quant Guenes veit que sis granz plaiz cumencet, De ses parenz ensemble od lui ont trente ;

Un en i ad à qui li altre entendent :

C' est Pinabels de Y castel de Sorence.

Bien set parler e dreite raisun rendre,

3785 Vassals est bons pur ses armes defendre.

Ço li dist Guenes : « En vus ai-jo fiance :

« Getez mei hoi de mort e de calenge. »

Dist Pinabels : « Vus serez guariz sempres.

« N'i ad Franceis ki vus juget à pendre,

3790 « U l'Emperere noz dous cors en asemblet,

« Al1 brant d'acier que jo ne Y en desmente. » Guenes li quens à ses piez se presentet.

Baivier e Saisne sunt «blet à cunseill f E Peitevin e Norman e
Franceis ;

3795 Asez i ad Alemans e Tiedeis.

Icil d'Alverne i sunt li plus curteis ;

Pur Pinabel se cuntienent plus queit.

Dist l'uns à l'autre : « Bien fait à remaneir. « Laissum le plait, e
si preium le Rei 3800 « Que Guenelun cleimt quite ceste feiz ; a
Pois, si li servet par amur e par feid.

« Morz est Rollanz, jamais ne Y reverreiz; « N'iert recuvrez
pur or ne pur avoir.

« Mult sereit fols ki ja s'en cumbatreit. » 3805 N en i ad cel ne
Y graant e otreit,

Fors sul Tierri , le frere dam Gefreid.

Aoi.

Aoi.

Aoi.

« C'est là de la vengeance, mais non pas de la trahison. ^

« — Nous en tiendrons conseil, » répondent les Francs.

Quand Ganelon voit que le grand procès va commencer,

Il rassemble trente de ses parents.

Il en est un qui domine tous les autres :

C'est Pinabel du château de Sorence.

Celui-là sait bien donner ses raisons; c'est un beau parleur;
Puis, quand il s'agit de défendre ses armes, c'est un bon soldat.

Ganelon a dit à Pinabel : « C'est en vous que je me fie ;

« C'est à vous de m'arracher au déshonneur et à la mort *

Et Pinabel répond : « Vous allez avoir un défenseur.

« Le premier Français qui vous condamne à mort,

« Où que l'Empereur nous fasse lutter ensemble,

« Je lui donnerai un démenti avec l'acier de mon épée. » Ganelon tombe à ses pieds.

Saxons et Bavares sont entrés en conseil ,

Avec les Poitevins, les Normands et les Français.

Les Thiois et les Allemands sont en nombre.

Les barons d'Auvergne sont les plus indulgents ,

Les moins irrités, les mieux disposés pour Pinabel :

« Pourquoi n'en pas rester là? » se disent-ils l'un à Pauli* : «
Laissons ce procès, et prions le Roi « De faire cette fois grâce à
Ganelon « Qui désormais le servira avec foi, avec amour.

« Roland est bien mort , plus ne le reverrez ; a L'or et l'argent
ne pourront pas vous le rendre.

« Quant au duel, ce serait folie. »

Tous les barons disent oui, tous approuvent,

Excepté un seul : Thierry, frère de monseigneur Geoffroi.

A Carlemagne repairent si barun ;

Dient à P Rei : « Sire, nus vus preium « Que clamez quite le
cunte Guenelun ,

3810 ce Pois si vus servet par feid e par amur ;

« Laissiez le vivre, kar mult est gentilz hum. « Morz est Rol-
lanz, jamais ne V reverrum,

« Ne pur avoir ja ne P recuverrum. »

Ço dist li Reis : « Vus estes mi felun ! »

3815 Quant Caries veit que tuit li sunt faillit,

Mult Penbrunchit e la chièr e le vis ,

A P doel qu'il ad si se cleimet caitifs.

As li devant uns chevaliers, Tierris,

Frere Gefreid, à un duc angevin :

3820 Heingre out le cors e graisle e eschewit, Neirs les chevels
e alques brun le vis;

N'est gueres granz ne trop nen est petiz ; Curteisement PEm-
pereür ad dist :

cc Bels sire reis , ne vus dementez si.

3825 « Ja savez vus que mult vus ai servit;

« Par anceisurs dei jo tel plait tenir.

« Que que Rollanz Guenelun forsfesist,

« Vostre servise Pen doüst bien guarir.

« Guenes est fel d'ïço qu'il le traïst,

3830 ce Vers vus s'en est parjurez e malmis :

« Pur ço le juz jo à pendre e à mûrir

cc E sun cors métré el' camp pur les mastins

« Si cume fel ki felunie fist.

« S' or ad parent m' en voeillet desmentir, 3835 « A ceste espée que jo ai ceinte ici

Vers Charlemagne retournent les barons ,

« Sire, » lui disent- ils, « nous vous prions « De tenir quitte le comte Ganelon :

« Il vous servira désormais avec foi, avec amour.

« Laissez -le vivre ; car il est vraiment gentilhomme.

« Roland, d'ailleurs, est mort; nous le ne reverrons plus;

« Et ce n'est point l'or et l'argent qui pourront nous le rendre.

« — Vous n'êtes tous que des félons , » s'écrie le Roi.

Quand Charles voit que tous lui font défaut,

Il baisse la tête ,

Et, de la douleur qu'il ressent : « Malheureux que je suis! » s'écrie -t- il.

Mais voici devant lui un chevalier : c'est Thierry ,

Le frère au duc GeofFroi d'Anjou.

Thierri a le corps maigre , grêle , allongé ;

Ses cheveux sont noirs , ses yeux sont bruns ;

Il n'est d'ailleurs ni grand ni trop petit.

Et il a dit courtoisement à Charles :

« Ne vous désolez pas , beau sire roi.

« Vous savez que je vous ai déjà bien servi;

« Or, par mes ancêtres, j'ai droit à siéger parmi les juges de ce procès.

Quelle que soit la faute dont Roland se soit rendu coupable envers Ganelon,

« Votre intérêt eût dû lui servir de défense.

« Ganelon est un félon, Ganelon a trahi votre neveu; x< Devant vous il vient de se mettre en mauvais cas, de se parjurer.

« Pour tout cela je le condamne à mort. Qu'on le pend,

« Et puis qu'on jette son corps aux chiens :

« C'est le châtement des traîtres.

« Que s'il a un parent qui me veuille donner un démenti,

« Avec cette épée que j'ai là, à mon côté,

« Mun jugement voeill sempres garantir. »

Respudent Franc : « Or avez vus bien dit. » Aoi

Devant le Rei est venuz Pinabels ;

Granz est e forz e vassals e isnels :

3840 Qu'il fiert à colp , de sun tens n'i ad mais.

E dist à T Rei : « Sire, vostre est li plaiz ;

« Kar cumandez que tel noise n'i ait.

< t Ci vei Tierri ki jugement ad fait;

« Jo si li fais : od lui m'en cumbatrai. »

3845 El' puign li met le destre guant de cerf.

Dist 1' Emperere : « Bons pleges en avrai. »

Trente parent leial plege en sunt fait.

Ço dist li Reis : « E jo 1' vus recrerrai. »

Fait cels garder, tresqu'en serat li plaiz . Aoi

3850 Quant veit Tierris qu'or en iert la bataille,

Sun destre guant en ad presentet Carie.

Li Emperere li recreit par ostage ;

Pois fait porter quatre bancs en la place ;

Là vunt sedeir cil ki s' deivent cumbatre.

3855 Bien sunt malet par jugement des al très ;

Si 1' purparlat Ogiers de Danemarche,

E pois demandent lur chevaux e lur armes. Aoi

Pois que il sunt à bataille jugiet ,

Bien sunt cunfès e asolt e seigniet,

3860 Oent lur messes, sunt acumeniet,

Mult granz offrendes metent pur cez mustiers. Devant Carlun
ambdúi sunt repairiet,

Lur esperuns unt en lur piez calciez,

« Je suis tout prêt à soutenir mon avis.

« — Bien parlé, » disent les Francs.

Alors devant le Roi s'avance Pinabel.

Il est grand, il est fort, il est rapide et brave;

Mort est celui qu'il frappe d'un seul coup.

« Sire, » dit-il au Roi, « c'est ici votre plaid :

« Ordonnez donc qu'on ne fasse point tout ce bruit.

« Voici Thierry qui vient de prononcer son jugement :

« Eh bien ! je lui donne un démenti, et me veux battre avec lui.

» Et il lui met au poing droit le gant en cuir de cerf.

« Bien, » dit l'Empereur, « mais je veux de bons otages. »
Trente parents de Pinabel servent de caution légale.

« Je vous donnerai caution, moi aussi, » dit le Roi.

Et il les fait garder jusqu'à ce que justice se fasse.

Thierry , quand il voit que la bataille est proche ,

Présente à Charles son gant droit ;

Et l'Empereur donne caution pour lui, et fournit des otages.
Puis Charles fait sur la place disposer quatre bancs ;

Là vont s'asseoir ceux qui doivent combattre ;

Au jugement de tous, leur plaid est régulier :

C'est Ogier le Danois qui régla tout.

Alors: « Nos chevaux! nos armes! » s'écrient les deux champions.

Depuis qu'ils se sont mis en ligne pour leur duel,

Pinabel et Thierry se sont bien confessés, ont reçu l'absolution
et la bénédiction du prêtre ;

Puis ont entendu la messe et reçu la communion,

Et pour les églises ont laissé grandes aumônes.

Les voilà enfin revenus devant Charles.

A leurs pieds ils ont chaussé les éperons ;

Vestent osbercs blancs e forz e legiers ,

3865 Lur helmes clers unt fermez en lur chiefs, Ceinent espées
enheldées d'or mior,

En lur cols pendent lur escuz de quartiers,

En lur puignz destres unt lur trenchanz espiez; Pois sunt mun-
tet en lur curanz destriers.

3870 Idunc plurerent cent milie chevalier,

Ki pur Rollant de Tierri unt pitiet.

Deus set asez cument la fin en iert.

CCCX

Dedesuz Ais est la prée mult large.

Des dous baruns justée est la bataille;

3875 Cil sunt produme e de grant vasselage ,

E lur cheval sunt curant e aate.

Brochent les bien, têtes les resnes lasquent. Par grant vertut
vait ferir li uns V altre ;

Tuz lur escuz i fruissent e esquassent,

3880 Lur osbercs rumpent e lur cengles départent; Les seles
turnent e chiedono en la place :

Cent milie hume i plurent ki 's esguardent.

A tere sunt ambedui li chevalier :

Isnelement se drecent sur lur piez.

3885 Pinabels est forz , isnels e legiers.

L'uns requiert Paître (n' unt mie des destriers). De cez espées
enheldées d'or mior Fièrent e caplent sur cez helmes d'acier,

Grant sunt li colp as helmes detrenchier.

3890 Mult se dementent cil franceis chevalier :

« E Deus ! » dist Caries , « le dreit en esclargiez. »

Àoi.

Aoi.

Aoi.

Puis revêtu leurs blancs hauberts , qui sont à la fois forts et légers.

Ils ont sur leur tête assujetti leurs heaumes clairs Et ceint leurs épées à la garde d’or pur.

A leur cou ils suspendent leurs écus à quartiers.

Dans leur poing droit ils tiennent leurs épieux tranchants ;
Puis sont montés sur leurs rapides destriers.

Alors on vit pleurer cent mille chevaliers,

Qui pour Roland ont pitié de Thierry.

Mais Dieu sait comment tout finira.

Au-dessous d’Aix est une vaste plaine :

C’est là que les deux barons vont faire leur bataille.

Tous deux sont preux , et leur courage est grand.

Rapides, emportés sont leurs chevaux,

Ils les éperonnent, leur lâchent les rênes,

Et, rassemblant toute leur vigueur, se vont frapper mutuellement.

Ils brisent, ils mettent en pièces leurs écus,

Ils dépècent leurs hauberts , ils déchirent les sangles de leurs chevaux ,

Si bien que les selles tournent et que les cavaliers tombent...

Cent nulle hommes les regardent, tout en pleurs.

Voici nos deux chevaliers à terre :

Vite ils se redressent sur leurs pieds.

Pinabel est fort, léger, rapide.

L'un cherche l'autre. Ils n'ont plus de chevaux ;

Mais, de leurs épées à la garde d'or pur,

Ils frappent, ils refrappent sur leurs heaumes d'acier.

Ce sont là de rudes coups, bien faits pour les trancher...

Et tous les chevaliers français de se lamenter vivement :

« O Dieu, » s'écrie Charles, « mon Irez -nous où est le droit. »

Dist Pinabels : « Tierris , kar te recrei :

« Tis hum serai par amur e par feid,

« A tun plaisir te durrai mun avoir ;

3895 « Mais Guenelun fai acorder à V Rei. »

Respunt Tierris : « Ja n'en tiendrai cunseill,

« Tut seie fel, se jo mie l’otreii « Deus facet hoi entre nus dous
le dreit! »

CCCXIV

Ço dist Tierris : « Pinabels , mult ies ber. 3900 « Granz ies e forz
e tis cors bien mollez;

« De vasselage te conoissent ti per :

« Geste bataille kar la laisses ester.

« A Garlemagne te ferai acorder :

« De Guenelun justise iert faite tel 3905 « Jamais n’iert jurz
que il n’en seit parlet. » Dist Pinabels : « Ne placet damne Deul «
Sustenir voeill trestut mun parentet.

« N’en recrerrai pur nul hume mortel :

« Mielz voeill mûrir qu’ il me seit reprovét. » 3910 De lur es-
pées cumencent à capler

Desur cez helmes ki sunt ad or gemmet, Guntre le ciel en sait
li fous tuz clers ;

Il ne poet estre qu’il seient desevert.

Seinz hume mort ne poet estre afinet.

CCGXV

3915 Mult par est pruz Pinabels de Sorence.

Si fiert Tierri sur l'helme de Provence :

Sait en li fous, que l'herbe en fait esprendre; De P brant d'acier
l'amure li presentet,

Desur le frunt Vhelme li en detrenchet,

3920 En mi le vis li ad faite descendre (La destre joe en ad
tute sanglente);

Aoi.

Aoi.

« Rétracte-toi, Thierri, » dit alors Pinabel.

« Je consens à devenir ton homme par amour et par foi,

« Et je te donnerai de mes trésors tout à souhait :

« Seulement réconcilie Ganelon avec le Roi.

« — Je n'y veux même point songer, » répond Thierri.

« Honte à moi si j'y consens !

« Que Dieu prononce aujourd'hui entre nous. »

« Pinabel, » dit Thierri, « tu es un vrai baron,

« Tu es grand, tu es fort, tu as le corps bien moulé;

« Tes pairs te connaissent pour ton courage ;

« Eh bien! laisse ce combat,

« Je t'accorderai avec Charles :

« Quant à Ganelon, on en fera si bonne justice « Que jamais plus on n'en entendra parler.

« — Ne plaise au seigneur Dieu ! » répond Pinabel ;

« J'entends bien soutenir toute ma parenté,

« Et devant homme mortel je ne reculerai pas.

« Plutôt mourir que de mériter un tel reproche! »

Alors ils recommencent à échanger de grands coups d'épée
Sur leurs heaumes gemmés d'or.

Le feu clair en jaillit, et vole jusqu'au ciel.

On ne les pourrait plus séparer :

Ce duel ne finira pas sans mort d'homme.

CCGXV

C'est un vaillant homme que Pinabel de Sorence.

11 frappe Thierrî sur son écu provençal :

Le feu en jaillit, qui enflamme l'herbe sèche.

Il présente à son adversaire la pointe de son épée d'acier, Lui
tranche le heaume sur le front,

Et lui fait descendre la lame jusqu'au milieu du visage;

La joue droite est tout en sang,

L'osberc desclot jusque par sum le ventre. Deus le guarit que
mort ne F acraventet.

Ço veit Tierris que el' vis est feruz :

3925 Li sanc tuz clers en chiet el¹ prêt herbu t : Fiert Pinabel
sur l'helme d'acier brun , Jusqu'à l' nasel li ad frait e fendut,

De l' chief li ad le cervel expandut;

Brandit sun colp, si l'ad mort abatut.

3930 A icest colp est li esturs vencuz.

Escrient Franc : « Deus i ad fait vertu.

« Asez est dreiz que Guenes seit penduz « E si parent ki plaidiet unt pur lui. »

Quant Tierris ad vencue sa bataille,

3935 Yenuz i est li emperere Caries ,

Ensembl'od lui de ses baruns sunt quatre , Naimes li dux,
Ogiers de Danemarche, Gefreiz d'Anjou e Willalmes de Blaive.

Li Reis ad pris Tierri entre sa brace,

3940 Tert lui le vis od ses granz pels de martre. Celes met jus;
pois, li afublent altres;

Mult suavet le chevalier desarment,

Munter U unt fait une mule d'Arabe.

Repairet s'en à joie e à barnage.

3945 Yient ad Ais, descendent en la place.

Dès or cumencet l'ocisiun des altres.

CCCXVIII

Caries apelet ses cunttes e ses dux :

« Que me loez de cels qu'ai retenuz ?

« Pur Guenelun erent à plait venit,

3950 « Pur Pinabel en ostage rendut. »

Respudent Franc : « Ja mar en vivrat uns. »

Le haubert déchiré jusqu'au ventre.

Mais Dieu est là qui préserve et garantit Thierrri.

Thierrri voit qu'il est blessé au visage ;

Le sang tout clair coule sur le pré herbu.

Alors il frappe Pinabel sur le heaume d'acier bruni, Dont il fait deux morceaux jusqu'au nasal.

Toute la cervelle de sa tête se répand à terre. Thierrri brandit son épée, et l'abat raide mort.

Ce coup termine la bataille.

« Dieu a fait un miracle, » s'écrient les Français.

« Maintenant il est juste que Ganelon soit pendu,

« Lui et ses parents qui ont répondu pour lui. »

CCCXV11

Thierrri est vainqueur :

L'empereur Charles arrive ,
Et , avec lui , quatre de ses barons ,
Le duc Naimés, Ogier de Danemark,
Geoffroi d'Anjou et Guillaume de Blaye.
Le Roi a pris Thierry entre ses bras ;
Il lui essuie le visage avec ses grandes peaux de martre ;
Puis il les rejette de ses épaules , et on lui en revêt d'autres.
Tout doucement on désarme le chevalier;
On le fait monter sur une mule d'Arabie,
Et c'est ainsi qu'il s'en revient tout joyeux, le baron.
On arrive à Aix, on descend sur la place.
Alors va commencer le supplice de Ganelon et de ses parents.

GCCXVI11

Charlemagne appelle ses comtes et ses ducs :
« Quel conseil me donnez-vous sur les otages que j'ai retenus?
« Ils sont venus au plaïd pour Ganelon;
« Ils se sont portés caution pour Pinabel.
« —Qu'ils meurent, qu'ils meurent tous,» répondent les Français.

Li Reis cumandet un soen veier, Basbrun :

« Va, si 's pent tuz à l'arbre de mal fust.

« Par ceste barbe , dont li peil sont canut ,

3955 « S' uns en escapet , morz ies e cunfunduz. »

Cil li respunt : « Qu'en fereie jo plus? »

Od cent serjanz par force les cunduit.

Trente en i ad d'icels ki sunt pendut.

Ki traïst hume , sei ocit e altrui. Aoi.

CCCXIX

3960 Pois , sunt turnet Baivier et Aleman E Peitevin e Bretun
e Norman.

Sur tuz les autres l'unt otriet li Franc Que Guenes moerget par
merveillus ahan.

Quatre destriers funt amener avant;

3965 Pois, si li lient e les piez e les mains.

Li cheval sunt orgoillus e curant;

Quatre serjant les acoeillent devant Devers une ewe ki est en
mi un camp.

Guenes est turnez à perdition grant ;

3970 Trestuit si nerf mult li sunt estendant,

E tuit li membre de sun cors derumpant;

Sur l'herbe verte en espant li clers sancs.

Guenes est morz cume fel récréant.

Ki traïst altre, nen est dreiz qu'il s'en vant. Aoi.

3975 Quant Y Emperere ad faite sa venjance. Si 'n apelat ses evesques de France , Gels de Bavière e icels d'Alemaigne :

« En ma curt ad une caitive franche,

3958. Trente en i ad d'icels là sunt ; pendut . Dans Huon de Bordeaux, l'abbé de Cluny, avec ses quatre-vingts moines, se porte otage pour Huon

dans son duel avec Amaury. Mais déjà les idées se sont adoucies, et si Huon est vaincu, ses otages seront seulement privés de leurs terres. Ce-

Alors le Roi appelle un sien viguier, Basbrun :

« A cet arbre maudit, là-bas, va, pends-les tous.

« Par cette barbe dont les poils sont chenus ,

« S'il en échappe un seul , tu es perdu , tu es mort, a — Qu'ai-je autre chose à faire? » répond Basbrun.

Avec cent sergents il les emmène de force ,

Et il y en a bientôt trente qui sont pendus.

Ainsi se perd le traître; ainsi perd -il les autres.

Là-dessus, les Bavarois et les Allemands s'en vont,

Avec les Poitevins, les Bretons et les Normands.

C'est l'avis de tous, et plus encore l'avis des Français,

Que Ganelon meure d'un terrible et extraordinaire supplice.
Donc, on fait avancer quatre destriers;

Puis on lie les pieds et les mains du traître.

Rapides et sauvages sont les chevaux.

Devant eux sont quatre sergents qui les dirigent Vers une ju-
ment là-bas, dans le milieu d'un champ.

Dieu! quelle fin pour Ganelon!

Tous ses nerfs sont effroyablement tendus ;

Tous ses membres s'arrachent de son corps;

Le sang clair ruisselle sur l'herbe verte...

Ganelon meurt en félon et en lâche.

Il n'est pas juste que le traître puisse jamais se vanter de sa
trahison.

GGCXX

Quand l'Empereur a fait ses représailles,

Il appelle ses évêques de France ,

De Bavière et d'Allemagne :

« Dans ma maison, » dit -il, ce il y a une prisonnière de noble
race ;

pendant Charles les a tout d'abord menacés de les faire traîner
à ronds, et ils sont enchaînés tant que dure le duel. Je ne vois pas
qu'on

ait encore songé à rapprocher ce passage d 'Huon du dénouement de notre Roland .

« Tant ad oït e sermuns e essamples,

3980 « Creire voelt Deu, chrestientet demandet.

« Baptiziez la , pur que Deus en ait Paume. »

Cil li respundent : « Or seit fait par marraines,

« Asez creües e enlinées dames. »

As bainz ad Ais mult sunt granz les cumpaignes :

3985 Là baptizièrent la reine d'Espagne,

Truuet li unt le num de Julianne.

Ghesliene est par veire conoissance... Aoi.

FIN DE LA CHANSON

Quant PEmperere ad faite sa justise E esclargiée est la sue grant ire,

3990 En Bramimunde ad chrestientet mise, Passet li jurz , la noit est aserie,

Li Reis se culchet en sa cambre voltice. Seinz Gabriel de part Deu li vint dire :

« Caries, sumun les oz de tun emperie, 3995 « Par force iras en la tere de Bire,

« Rei Vivien si succurras en Imphe ,

3982. Marraines. L'usage d'avoir plusieurs parrains et marraines a existé dans plusieurs églises, et il a été prohibé par plusieurs Conciles. (Voir la Note do Génin, en son édition du Roland, p. 460.) Il convient d'ajouter qu'Hoffmann propose une leçon toute différente et rejette le mot marraines. (Voir les Notes pour V établissement du texte.)

3995 - 3997. Par force iras en la tere

de Bire. Les commentateurs n'ont pu déterminer quelle était cette terre de Bire. Hoffmann propose Ebire (?) , et nous avons avant lui adopte Libie, d'après la Kaiser Karl Magnus's kronike. Fr. Michel écrit Ebre et Cenin Sirie. — Qu'est ce encore que cette ville de Nimphe ou Jmphef La rédaction la plus ancienne de la Karla magnus Saga manque précisément ici ;

« Elle a tant entendu de sermons et de bons exemples ,

« Qu'elle veut croire en Dieu et demande chrétienté.

« Pour que Dieu ait son âme, baptisez-la.

« — Volontiers , » répondent les évêques , « donnez - lui pour marraines

« Des dames nobles et de haut lignage. »

Grande est la foule réunie aux bains d'Aix;

On y baptise la reine d'Espagne Sous le nom de Julienne.

A son bon escient, elle se fait chrétienne...

FIN DE LA CHANSON

CGGXXÎ

Quand l'Empereur eut fait justice ;

Quand sa grande colère se fut un peu éclaircie;

Quand il eut mis enfin la foi chrétienne en Bramimonde,

Le jour était passé, la nuit sombre était venue...

Le Roi se couche dans sa chambre voûtée ;

Saint Gabriel descend vers lui et, de la part de Dieu, vient lui dire- :

« Charles, Charles, rassemble toutes les armées de ton empire ;
« A marches forcées, va dans la terre de Bire,

« Va secourir le roi Vivien dans Imphe,

mais nous lisons dans la Kaiser Karl V Hagnus's kronike, qui reproduit assez exactement l'affabulation de la Saga :

« Va dans la terre de Lybie secourir le bon roi Iwen contre les païens. »

Et plus loin, l'auteur danois raconte fort rapidement cette guerre. On y voit seulement que le roi sarrasin s'appelait Gealwer, et qu'il fut tué par Ogier le Danois. (G. Paris, Histoire

poétique de Charlemagne, p. 277. Voir dans notre première édition, II, p. 263, la traduction du texte danois.) Après quoi vient le récit, on quelques lignes, de la guerre contre les Saxons , d'après notre Chanson des Saisnes. (Ibid., p. 264.)

4002. Ci fait la geste que Turolodus declinet. Voir le chapitre de notre Introduction consacré à l'auteur du Roland.

Le sens du mot declinet est très douteux.

« A la citet que païen unt asise.

« Li chrestien te recleiment e crient. »

Li Emperere n'i volsist aler mie :

« Deus! » distli Reis, « si penuse est ma vie! » Pluret des oilz, sa barbe blanche tiret...

Aoi.

Ci fait la Geste que Turolodus declinet.

« Dans cette cité dont les païens font le siège,

« Et où les chrétiens t'appellent à grands cris. » X'Empereur voudrait bien n'y pas aller :

<£ Dieu! » s'écrie-t-il, « que ma vie est peineuse! » Il pleure de ses yeux, il tire sa barbe blanche...

Ici s'arrête la Geste de Touroude,

ÉCLAIRCISSEMENTS

ÉCLAIRCISSEMENT I

LA LÉGENDE DE CHARLEMAGNE

I. Naissance et enfances de Charlemagne. = 1° Sa naissance. La mère de Charles est connue, dans nos Chansons, sous le nom de « Berle au grand pied ». C'est la fille de Flore, roi de Hongrie, et de la reine Blanche fleur. Un jour Pépin la demande en mariage, et elle s'achemine vers la France. (Berle, poème composé par Adenès vers 1275, édition P. Paris, pages 7-9.) Mais l'étrangère est, dès son arrivée, circonvenue par toute une famille de traîtres : une serve, Aliste, se fait passer pour la reine de France, prend sa place auprès de Pépin et force la véritable Berte à s'enfuir au fond des bois, où elle pense mourir de froid, de peur, de faim. (Ibid., pp. 16-52.) Par bonheur, un pauvre homme du nom de Simon recueille l'innocente en sa cabane, où elle est, au bout de quelques années, reconnue enfin par son mari désabusé. (Ibid., pp. 64-132.) Quelques mois après naît Charlemagne 1 Il. = 2° Ses enfances. De la fausse Berte, de la méchante Aliste, Pépin avait eu deux fils : Heudri et Lanfroï. Ils deviennent, comme il s'y fallait attendre, les ennemis acharnés du fils légitime, de Charles. (Charlemagne, de Girard d'Amiens; compilation du commencement du xive siècle. B. N., 778, f° 23, 24.) Donc, ils essaient de l'empoisonner, puis de l'égorger. (F° 24-28.) Un serviteur fidèle, David, se charge alors de sauver l'héritier de France: il l'emmène avec lui en Espagne, et c'est à Tolède, c'est parmi les païens que va s'écouler Penfance de Charlemagne. (F® 28-30.) On n'y connaît pas, d'ailleurs, sa véritable condition, et c'est sous le nom de Mainet que le fils de Pépin se met au service du roi sarra-sin Galafre. (Fo 30,31.) Pour premier exploit il se mesure avec l'émir Bruyant, qu'il tue. Mais Galafre a une fille, Galienne, de qui la beauté est célèbre et

1 La fable de Berte n'a rien de traditionnel. = On en trouve un résumé très rapide dans la Chronique Saintongeaise (commencement du xme siècle). = Le Charlemagne de Venise lui donne un certain développement, et nous avons là, sous le titre de Berta de li gran pié , un premier poème qui est antérieur de soixante ou quatre-vingts ans à l'œuvre d'Adenès, et en diffère quelque peu. M. Mussafia l'a publié dans la Romania (III , p. 339 et ss. et IV, p. 91 et ss.). Cf. Philippe Mousket (vers 1240), la Gran Conquista de Ultramar (fin du xiii« siècle) , les Reali (vers 1350), et le Roman de Berte en prose (Berlin, mss. fr. 130, première moitié du xv« siècle) , etc. = Somme toute, on n'a pensé qu'assez tard à la mère de Charles, et la légende de son fils était presque achevée, quand on songea à composer la sienne avec de vieilles histoires, celles-là mêmes qu'on mit plus tard sur le compte de Geneviève de Brabant.

Il semble que ce travail n'était pas encore commencé , quand fut écrite la Chanson de Roland .

pour laquelle le jeune Français se prend soudain du plus vif, du plus charmant amour. Il la veut conquérir à tout prix, triomphe de Braimant, qui est un autre ennemi de Galafre, et épouse enfin sa chère Galienne, qui déjà s'est convertie à la foi chrétienne. (F° 32-50.) C'est en vain que Marsile, frère de Galienne, essaye de faire périr Mainet: Charles, une fois de plus vainqueur, ne songe désormais qu'à quitter l'Espagne et à reconquérir son propre royaume. Il commence par délivrer une première fois Rome et la Papauté , menacées par les païens que commande Gorsubie. (F® 55.) Il fait ensuite son entrée en France, où sa marche n'est qu'une série de victoires. Les deux traîtres, Heudri et Lanfroï, sont vaincus et châtiés comme ils le

méritent. (F°64-66.) Charles demeure le seul maître de tout le grand empire (f° 67); mais sa joie est empoisonnée par la mort prématurée de sa chère Galienne 1...

II. Expédition de Charles en Italie : Rome délivrée. Un jour, les ambassadeurs du roi de France sont insultés par le roi de Danemark, Geoffroi. Charles, plein de rage, s'apprête à faire mourir le fils et l'otage de Geoffroi, le jeune Ogier, lorsque tout à coup on lui vient annoncer que les Sarrasins se sont emparés de Rome. (Chevalerie Ogier de Danemarche , poème du xii^e siècle attribué à Raimbert de Paris; édition de Barrois , vers 174-186.) Charles, tout aussitôt, part en Italie, traverse les défilés de Montjeu (Ibid., 191-222), où il est miraculeusement guidé par un cerf blanc (Ibid., 222-283j), et s'avance jusque sous les murs de Rome. Le pape Milon, son ami, marche à sa rencontre et lui fait bon accueil. (Ibid., 315-329.) Corsuble cependant, le sarrasin Corsuble est maître de Rome, et n'aspire qu'à lutter contre les Français. (Ibid., 284-289 et 330-383.) Une première bataille s'engage. (Ibid., 384-423 et 448-467.) L'oriflamme va tomber au pouvoir des païens, quand Ogier intervient et relève, par son courage et sa victoire, la force abattue des Français. (Ibid., 468-681.) On l'acclame, on lui fait fête, on l'arme chevalier. (Ibid., 682-749.) C'est alors que les Sarrasins s'apprêtent à opposer, dans un duel décisif, leur Carahu à notre Ogier. {Ibid., 851-961.) Le succès est un moment compromis par les imprudences de Chariot, fils de l'Empereur. (Ibid., 1075-1224.) Néanmoins le grand duel entre les deux héros se prépare, et l'heure en va sonner (Ibid., 1225-1537) : Gloriande, fille de Gorsubie, en sera le prix. Une trahison de Danemont, fils du roi païen, retarde la victoire d'Ogier, qui est fait prisonnier. (Ibid., 1538-2011.) Mais les Français n'en sont que plus furieux. Un grand duel, qui doit tout terminer, est déci-

dé entre Ogier et Brunamont, le roi de « Maiolgre ». (Ibid., 2565 et suiv.) Ogier est vainqueur (Ibid., 2636-3041); Corsuble s'éloigne de Rome (Ibid., 3042-3052), et Charles fait dans la

* La légende des Enfances de Charles ne paraît pas antérieure au x^e siècle, et il n'y est fait aucune allusion dans le Roland. Cf. le Mainet, chanson de geste du xii^e siècle, dont on a eu l'heureuse fortune de retrouver, en avril 1874, plusieurs fragments importants (ils renferment environ 700 vers et ont été publiés dans la Romania; juillet -octobre 1875, IV, 305 et ss.). Cf. aussi le Karlelo de Venise (fin du x^e ou commencement du xi^e siècle), le Renaus de Montauban (x^e siècle), la Karlamagnus Saga, histoire islandaise de Charlemagne (x^e siècle); le Karl Meinet (compilation allemande du xiv^e siècle), le Cronica general de Espana (x^e siècle), les Reali (xiv^e siècle), etc. etc. C'est presque partout le même récit que dans le poème de Wierard d'Amiens. Peu de variantes, et elles n'ont rien d'important.

ÉCLAIRCISSEMENT 1

grande ville une entrée triomphale. Il a la générosité d'épargner Caraheu et Gloriand (Ibid., 3053-3073), et, chargé de gloire, reprend le chemin de la France 1 2 * * * *. (Ibid 3074-3102.) = La Chevalerie Ogier nous a parlé fort longuement d'une première expédition en Italie. Aspremont, plus longuement encore, nous fait assister à une seconde campagne de l'Empereur par delà les Alpes... Charles, donc, tient sa cour un jour de Pentecôte. (Aspremont, poème de la fin du x^e siècle ou du commencement du xi^e, édit. Guessard, pp. 2 et 3.) Soudain, un Sarrasin arrive et défie solennellement le Roi au nom de son maître Agolant. (Ibid., p. 4.) Charles pousse son cri de guerre, et la grande armée de France se met en route vers l'Italie. Là voilà qui passe à

Laon. (Ibid., p. 11.) Or, à Laon était enfermé le neveu de Charles, qu'on ne voulait pas encore mener à la guerre : car il n'avait que douze ou quinze ans. Roland s'échappe, et rejoint l'armée. (Ibid., pp. 13-16.) Charles envoie Turpin demander aide au fameux Girard de Fraite, qui d'abord répond par un refus insolent, et veut assassiner l'Archevêque (Ibid., pp. 17-18) ; mais qui, sur les conseils pressants de sa femme, se décide enfin à marcher au secours de l'Empereur. (B. N. fr. 2495, f° 85 r° — 87 r°.) Alors toute l'armée franchit les Alpes et traverse l'Italie : car c'est la Calabre qui doit être le théâtre de la grande lutte. Agolant, le roi païen, a un fils nommé Eaumont, qui est destiné à devenir le héros du poème. Eaumont lutte avec Charles et est sur le point de vaincre, quand arrive Roland, qui tue le jeune Sarrasin et s'empare de l'épée Durendal. (B. Nanc. ms. Lavall., 123, f® 4i yo — 43 r®.) La guerre cependant n'est pas finie: il faut que saint Georges, saint Maurice et saint Domnin descendent dans les rangs des chrétiens et combattent avec eux (Ibid., f° 64, v° — 65; r°) ; il faut que Turpin porte au front de l'armée le bois sacré delà vraie croix; il faut que Dieu, par un miracle sans pareil, donne à ce bois l'éclat du soleil; il faut, à côté de ces efforts célestes, tout l'effort humain de Charlemagne, de Roland et de Girard, pour qu'enfin les Sarrasins soient vaincus. (Ibid., f° 65, 2° et suiv.) Agolant meurt alors sous les coups de Claires, neveu de Girard (Ibid., f° 81, v°); Girard lui-même s'empare de Rise (Ibid.), et l'on donne le royaume d'Agolant à Florent, neveu du roi de Hongrie 2. (Ibid., f° 81, v° — 87.)

111. Luites de Charlemagne contre ses vassaux : 1° Girard de Viane. Garin de Montglane, avec ses quatre fils, Renier, Mile, Hernaut et Girard, est tombé dans une misère profonde. (Girars de Viane, poème du commencement du xm« siècle, édition P. Tarbé,

1 La Chevalerie Ogier repose sur des traditions de la fin du ^x siècle. Cf. les *Enfances Oaier*, qui sont un médiocre remaniement d'Adenet (deuxième moitié du ^{xiii} siècle) ; le *Charlemagne de Venise* (fin du ^{xn}, commencement du ^{xiii} siècle) , où Ogier nous est représenté tout d'abord comme un écuyer inconnu; la troisième branche de la *Karlamagnus Saga* (^{xme} siècle), etc.

2 *Aspremont* est une œuvre de la décadence et où il n'y a d'autre élément tradi-

tionnel que cette donnée générale , ce lieu commun si cher à nos trouvères , d'une

expédition française en Italie pour la délivrance de la Papauté menacée. = Cf. les

Reali, dont l'affabulation est conforme à celle d 7 *Aspremont* , et qui contiennent

une suite où l'on assiste aux fureurs et au châtiment de Girard de Fraite. C'est

tout ce qui nous reste aujourd'hui d'une vieille Chanson qui devait avoir pour titre : *Girars de Fraite* .

pp. 4-7.) Les Sarrasins entourent son château que baigne le Rhône; mais ses fils le délivrent (*Ibid.*, pp. 6-9) et se lancent dans les aventures. (*Ibid.*, pp. 9-10.) Girard arrive à Reims pour se mettre au service de Charles avec son frère Renier. (*Ibid.*, pp. 11-20.) « Adoubés » par l'Empereur (*Ibid.*, pp. 20-21), ils lui rendent, en effet, mille services dont ils se font trop bien payer (*Ibid.*, pp. 24-30), et Girard devient l'ennemi mortel de Charlemagne, qui lui avait d'abord promis la duchesse de Bourgogne en

mariage et avait fini par l'épouser lui-même. La nouvelle impératrice, irritée contre Girard, lui fait baiser son pied, alors que le jeune vassal pense baiser celui de l'Empereur. De là, toute la lutte qui va suivre. (Ibid., pp. 31-41.) Une guerre terrible s'engage entre les fils de Garin et Charlemagne. (Ibid., pp. 51-56.) Les deux héros de cette guerre seront, d'une part, Olivier, fils de Renier et neveu de Girard; de l'autre, Roland, neveu de Charles. Aude, la belle Aude, soeur d'Olivier, devient la fiancée de Roland : nouvelle complication, qui donne un intérêt plus vif à cette légende héroïque dont le principal épisode est le siège de Vienne. {Ibid., pp. 66-105.) La guerre étant interminable, on se résout à l'achever par un combat singulier entre Olivier et Roland. (Ibid., pp. 106 et suiv.) Le combat est admirable, mais demeure indécis. (Ibid., pp. 133-154.) Bref, la paix est faite; Girard se réconcilie avec Charles; Aude est promise à Roland, et l'on part pour Roncevaux. (Ibid., pp. 155-184.) = 2° Les Quatre Fils Aymon. Charles tient cour plénière. Il se plaint de la rébellion de Doon de Nanteuil et de Beuves d'Aigremont : même, il s'apprête à rassembler contre ce dernier toutes les forces de son empire, (Renaud de Montauban, poème du xiii^e siècle, mais dont il a existé des rédactions antérieures; édit. Michelant, pp. 1-3.) Aymon de Dordogne, qui est un autre frère de Beuves, proteste courageusement contre la colère de l'Empereur. Charles le menace, et Aymon se retire fièrement de la cour avec tous ses chevaliers. C'est ici que commence la lutte entre l'Empereur et le duc Aymon, qui est soutenu par ses quatre fils, Renaud, Alard, Guichard et Richard. {Ibid., p. 3, v. 8-30.) Le roi de France, pour mettre fin à cette guerre, envoie à Beuves d'Aigremont un ambassadeur que le rebelle met à mort. {Ibid., pp. 3-8.) Un second messenger, qui est le propre fils de Charles, Lohier lui-même, est envoyé au terrible

Beuves. Son insolence le perd, et Lohier meurt dans une bataille qui a pour théâtre le château de Beuves. (Ibid., pp. 8-16.) Désormais la guerre est inévitable; elle commence. (Ibid., pp. 19-27.) Le duc Beuves échoue devant Troyes, et une défaite de l'armée féodale suffit pour anéantir toutes les espérances des coalisés. (Ibid., pp. 30-37.) L'Empereur pardonne à ses ennemis, mais fait assassiner le duc Beuves, qui s'acheminait vers Paris. (Ibid., pp. 37-44.) Aymon, lui, fait la paix assez platement avec l'assassin de son frère. Doon de Nanteuil et Girard de Roussillon se soumettent pareillement. La guerre semble finie- (Ibid., pp. 44-45.) Là-dessus, les quatre fils Aymon viennent à la cour de Charles et y sont faits chevaliers. (Ibid., pp. 45-47.) Leur fortune semble assurée, quand certaine partie d'échecs vient tout changer. Le neveu de l'Empereur, Bertolais, joue avec Renaud : survient une dispute, et, d'un coup d'échiquier, Renaud tue son adversaire. (Ibid., pp. 51, 52.) Le meurtrier et ses trois frères s'enfuient au plus vite d'une cour où ils ne sont plus en sûreté. Leur père est le premier à les abandonner : leur mère, leur mère seule leur demeure fidèle. Ils se retirent dans la vieille forêt des Ardennes.

ÉCLAIRCISSEMENT I

[Ibid. y pp. 52, 53.] C'est là qu'ils vont se cacher durant sept ans; c'est là que va commencer leur « grande misère ». Ils sont poursuivis par Charlemagne, qui fait le siège de leur château de Montessor. Un traître est sur le point de le livrer à l'Empereur, et les fils du duc Aymon, affamés, sont forcés de s'éloigner de ces murs où, pendant cinq années, ils ont arrêté l'effort de tout l'Empire. [Ibid., pp. 53-74.] Ils errent dans la grande forêt, et le cheval de Renaud, Bayard, leur vient en aide par sa force et son agilité merveilleuses. (Ibid., pp. 74-83.) Cependant la faim les

éprouve de plus en plus : tous leurs chevaliers meurent; ils vont mourir aussi. [Ibid., pp. 85, 86.] Leur mère, qui a quelque peine à les reconnaître dans ce misérable état, leur offre en vain l'hospitalité. (Ibid., pp. 87-89.) Ils sont forcés de se remettre en route, chassés par leur père, et s'acheminent vers le Midi, où les mêmes aventures les attendent. (Ibid., pp. 89-96.) Le roi Yon, qui régnait à Bordeaux, les voit un jour arriver dans cette ville avec leur cousin, le fameux enchanteur Maugis. (Ibid., pp. 96, 97.) Les nouveaux venus aident le roi de Gascogne dans sa lutte contre les Sarrasins, et délivrent une fois de plus la chrétienté envahie. (Ibid., pp. 97-107.) Charlemagne les menaçant toujours, ils se construisent un château (Mont des Aubains ou Montauban) , où ils espèrent pouvoir résister à l'Empereur. (Ibid., pp. 107-111.) Renaud, en attendant la guerre probable, épouse la sœur du roi Yon. (Ibid., pp. 111-114.) A peu de temps de là, Charles, revenant d'Espagne, aperçoit le château de Montauban. Fou de jalousie et de rage, il en prépare le siège. Roland y prend part et rivalise avec Renaud. La lutte éclate, elle se prolonge, elle est terrible. (Ibid., pp. 114-144.) Mais le roi Yon lui-même trahit les fils d' Aymon, et ils sont sur le point de tomber entre les mains des chevaliers de l'Empereur. Un combat se livre: Renaud y fait des prodiges. (Ibid., pp. 142-192.) Par bonheur, Ogier, chargé d'exécuter les ordres de Charles contre ses mortels ennemis, rougit de seconder une trahison, et Maugis délivre les quatre frères. (Ibid., pp. 192-219.) Renaud, en vassal fidèle, ne désire, d'ailleurs, rien tant que de se réconcilier avec Charlemagne (Ibid., pp. 230-246.); mais, hélas! les ruses et les enchantements de Maugis ont irrité l'Empereur, et il exige qu'on lui livre le magicien. (Ibid., pp. 249-254.) Sur ces entrefaites, Richard, frère de Renaud, tombe au pouvoir de Charles, qui le veut faire pendre ; mais les douze Pairs se re-

fusent nettement à exécuter cette cruelle sentence (Ibid., pp. 254-267) , et Renaud, averti par son bon cheval Bayard , délivre son frère. La lutte recommence avec une rage nouvelle. (Ibid., pp. 267-285.) Nouvelles ruses de Maugis, nouvelles batailles : Charlemagne devient le prisonnier de Renaud, qui se refuse à tuer son seigneur. (Ibid., pp. 283-537.) L'Empereur ne sait pas reconnaître une telle générosité et assiège de nouveau Montauban, où la famine devient insupportable. Par bonheur, un mystérieux souterrain sauve les quatre frères. (Ibid., pp. 337-362.) Et néanmoins, la guerre est loin d'être finie. Il faut que Richard de Normandie soit fait prisonnier par les rebelles; il faut que les Pairs forcent l'Empereur à conclure la paix; il faut qu'ils aillent jusqu'à abandonner Charles. (Ibid., pp. 362-398.) Enfin la paix est faite, et elle est définitive. Renaud s'engage à faire un pèlerinage à Jérusalem, et arrive dans la Ville sainte au moment même où elle est attaquée par les Sarrasins. 11 la délivre (Ibid., pp. 403-417), et refuse d'en être le roi. (Ibid., pp. 407, 408.) Il revient en France. Sa femme est morte, et ses fils

sont menacés par toute la famille de Ganelon et d'Hardré ; mais il a la joie d'assister à leur triomphe. (Ibid pp. 418-442.) C'est alors que, dégoûté des grandeurs, il s'échappe un jour de son château et va, comme maçon, comme manoeuvre, offrir humblement ses services à l'architecte de la cathédrale de Cologne. (Ibtd., pp. 442-445.) Sa force et son désintéressement excitent la jalousie des autres ouvriers, qui le tuent (Ibid., pp. 445-450); mais Dieu fait ici un grand prodige: le corps de Renaud , jeté dans le Rhin, surnage miraculeusement au milieu de la lumière et des chants angéliques^ puis, comme un autre saint Denis, il guide lui-même jusqu'à Trémoigne les nombreux témoins de ce miracle. (Ibid., pp. 450-454.) C'est plus tard seulement qu'on re-

connut le fils du duc. Aymon, dont l'intercession faisait des miracles. Et saint Renaud, canonisé populairement, reçut les honneurs dus aux serviteurs de Dieu. (Ibid., pp. 454-457.)= 3^o Ogier de Danemark. Ogier était le fils de ce roi de Danemark qui avait jadis outragé les messagers de Charles. Otage de son père, il avait été retenu prisonnier par l'Empereur, qui même voulut un jour le faire mourir. Nous avons vu plus haut comment il mérita le pardon de Charlemagne en combattant contre les Sarrasins envahisseurs de Rome, en luttant contre Carabeu et Danemont. (Chevalerie Ogier de Danemarque, poème attribué à Raimbert, xii^e siècle, 174-3102.) Le Danois, vainqueur, se reposait depuis longtemps à la cour de Charlemagne ; mais il en est de lui comme de Renaud de Montauban, et une partie d'échecs va changer sa fortune. Son fils, Baudouinet, est tué par le fils de l'Empereur, Chariot, qu'il a fait échec et mat. (Ibid., vers 3152, 3180.) Ogier l'apprend; Ogier veut tuer le meurtrier; mais, assailli par mille Français, il est forcé de s'enfuir et va jusqu'à Pavie demander asile au roi Didier, qui le fait soudain ganfalonier de son royaume. (Ibid., 3181-3541.) Charlemagne le poursuit jusque-là et réclame du roi lombard l'expulsion du Danois : Ogier jette un couteau à la tête de l'ambassadeur impérial. (Ibid., 4074-4288.) Charles veut se venger à tout prix. Les Lombards défendent Ogier : guerre aux Lombards. Une formidable bataille se livre entre les deux armées, entre les deux peuples. Didier s'enfuit; Ogier reste, avec cinq cents hommes, en présence de toute l'armée française. Sa résistance est héroïque, mais inutile. Il est forcé de se retirer devant cent mille ennemis. (Ibid., 4534-5883.) C'est pendant cette fuite, ou plutôt durant cette retraite, que, devenu tout à fait fou de colère, Ogier égorge lâchement Amis et Amiles. (Ibid., 5884-5891.) Mais la poursuite continue, continue toujours. Par bon-

heur, Ogier a un admirable cheval , Broiefort, qui prend enfin son galop à travers ces cent mille ennemis et sauve son maître déjà cerné. Le Danois parvient à s'enfermer dans Castelfort : le siège de Gastelfort va commencer. (Ibid., 5892-6688.) Dans ce château Ogier est seul, tout seul, et il a devant lui l'armée de Charlemagne. Son ami Guielin a succombé, tous ses chevaliers sont morts, et c'est l'Occident tout entier qui semble conjuré contre le seul Danois. (Ibid., 6689-8374.) Ne pouvant rien par la force, il essaye de la ruse, et fabrique en bois de nombreux chevaliers qui étonnent l'ennemi et l'arrêtent. Malgré tout, il va mourir de faim, et sort de cet asile. 11 en sort avec le dessein d'égorger l'Empereur, et essaye en réalité d'assassiner Chariot, qui cependant s'est montré pour lui plein de générosité et de douceur. Mais, de nouveau poursuivi , Ogier est enfin fait prisonnier, et le voilà captif à Reims. (Ibid., 8375-9424.) Charles veut l'y laisser mourir de faim; mais Turpin

ÉCLAIRCISSEMENT I

sauve le Danois, dont la captivité ne dure pas moins de sept années. L'Empereur le croit mort. (Ibid., 9425-9793.) La France cependant est menacée d'un épouvantable danger : elle est envahie par le Sarrasin Brehus. Ogier seul serait en état de la sauver, et c'est alors que Charles apprend que le Danois vit encore. (Ibid., 9793-10082.) L'Empereur tombe aux genoux de son prisonnier, de son ennemi mortel, et le supplie de sauver la France. Mais Ogier est implacable, et n'y consent qu'à la condition de tuer de sa propre main Chariot, auteur de la mort de son fils. (Ibid., 10081-10776.) Et déjà, en effet, il lève son épée sur le malheureux fils de Charlemagne, quand un ange descend du ciel pour empêcher ce meurtre. On s'embrasse, on s'élance au-devant de Brehus.

(Ibid., 10870-11038.) Les Sarrasins sont battus, et Brehus est tué par Ogier, qui a vainement cherché à le convertir. (Ibid ., 11039-12969.) Le Danois, décidément réconcilié avec Charlemagne , épouse la fille du roi d'Angleterre , qu'il a délivrée des infidèles. Il reçoit de l'Empereur le comté de Hainaut, et c'est là qu'il finit ses jours en odeur de sainteté. Son corps est à Meaux L {Ibid., 12970-13042.)=: 4° Jean de Lanson. Jean de Lanson est un neveu de Ganelon, un petit-fils de Grifon d'Autefeuïlle : il est de la race des traîtres. Il possède la Pouille, la Calabre, le Maroc, qu'il a reçus de Charlemagne. Tant de bonté n'a pas désarmé la haine qu'il porte à l'Empereur, et il ne cesse de conspirer contre lui. Il offre à sa cour un asile au traître Alori, qui a assassiné Humbaut de Liège. Cette dernière insulte met à bout la patience de Charles, et il envoie à Jean de Lanson les douze Pairs pour le défier. (Jehan de Lanson, poème du commencement du xm« siècle, Ms. de l'Arsenal, 3145; anc. B. L. F. 186, f° 108 et ss.) Les douze Pairs traversent toute l'Italie , et se voient menacés par les traîtres à la tête desquels est Alori. (Ibid., f° 121.) Par bonheur les messagers de Charles ont avec eux l'enchanteur Basin de Gênes, qui, autre Maugis, emploie mille ruses pour déjouer les projets d'Aïori. (Ms. de la B. N. fr. 2495, f°1-13, v°.) C'est en vain que Jean de Lanson oppose Malaquin à Basin, magicien à magicien : Basin parvient à restituer aux douze Pairs leurs épées qui leur avaient été habilement volées (Ibid., f° 14, v°), et trouve, à travers mille aventures, le secret de pénétrer en France, à Paris, où il avertit l'Empereur de la détresse de ses messagers. (Ibid., f° 15-29.) Charles réunit son armée : il marche sur la Calabre, et, vainqueur dans une première bataille, met le siège devant Lanson. (Ibid., f° 29-55.) Encore ici, Basin lui vient en aide. Il endort tous les habitants du palais de Lanson et le duc Jean lui-même. Charles pénètre dans ce

château enchanté, et délivre les douze Pairs depuis trop longtemps prisonniers 1 2. (Ibid., f° 55- 64 v°.)

1 Toute cette légende d'Ogier s'est formée en même temps que celle de Roland: elle a commencé dès les vm«-ix« siècles, et était presque achevée quand fut écrite notre Chanson. Mais ce sont là, notons - ùe bien , deux cycles tout à fait distincts, et qui n'ont eu entre eux aucune communication notable. Les deux légendes se sont formées chacune de leur côté, et sont toujours demeurées indépendantes l'une de l'autre. = Les origines de Renaus de Montauban semblent un peu moins anciennes, et dans Girars de Viane , la donnée générale du poème en est, à peu près, le seul élément antique.

2 Jehan de Lanson est une œuvre littéraire, et où la légende ne tient aucune place.

IV. Avant la grande expédition d'Espagne : 1° Charlemagne en Orient. L'Empereur est à Saint- Denis. Il se met la couronne en tête et ceint son épée : « Connaissez-vous, »> dit-il à l'Impératrice, « un « chevalier, un roi auquel la couronne aille mieux? — Oui, ré- « pond-elle imprudemment, j'en connais un : c'est l'empereur Hugon « de Constantinople. »> (Vers 1-66 du Voyage à Jérusalem et à Constantinople , premier tiers du xn° siècle.) Charles, brûlé de jalousie, veut aller voir ce roi si bien coiffé. 11 part avec les douze Pairs, et va d'abord à Jérusalem pour adorer le saint Sépulcre. Suivi de quatre-vingt mille hommes, il arrive dans la Ville sainte. (Ibid., v.67-108.) Reconnu par le Patriarche, Charles reçoit de lui la sainte couronne, un des clous, le calice eucharistique et du lait de la Vierge. L'attouchement de ces reliques guérit un paralytique, et leur authenticité est par là mise en lumière. (Ibid., 113-198.) L'Empereur quitte enfin Jérusalem et se

dirige vers Constantinople, après avoir fait vœu de chasser les païens de l'Espagne. (Ibid., 221-1332.) Charles traverse toute l'Asie et arrive enfin à Constantinople, où il est gracieusement accueilli par l'empereur Hugon. (Ibid., 262-403.) Par malheur, les barons français ne se montrent pas assez reconnaissants de cette hospitalité, et se livrent, pendant toute une nuit, à des plaisanteries, à des gabs où l'empereur et l'empire d'Orient sont fort insolument traités. Ces forfanteries sont rapportées à Hugon, qui s'irrite contre les Français et les met en demeure de réaliser leurs gabs. (Ibid., 446-685.) C'est alors que Dieu envoie un ange au secours de Charles, fort embarrassé; c'est alors aussi que les plaisanteries des douze Pairs reçoivent, malgré leur immoralité, un commencement d'exécution. Hugon se déclare satisfait et tombe aux bras de Charles. (Ibid., 686-802.) Bref, la paix est faite, et Charles peut enfin partir en Occident, il rapporte en France les reliques de la Passion ¹. (Ibid., 803-859.) = Cependant Olivier avait eu un fils de la fille de l'empereur Hugon. C'est ce fils, du nom de Galien, qui se met plus tard à la recherche de son père et le retrouve enfin sur le champ de bataille de Roncevaux, au moment où l'ami de Roland

¹ Le Voyage à Jérusalem n'est, dans sa deuxième partie, qu'un misérable fabliau épique; mais, si l'on considère uniquement son début et ses derniers vers, il a certaines racines dans la tradition. Cependant la légende n'apparaît pas avant le *Benedicti Chronicon*, œuvre d'un moine du mont Sora, nommé Benoît (mort vers 968), lequel se contenta de falsifier un passage d'Eginhard en substituant le mot *Rex* aux mots *Legati regis*. (Voir *Épopées françaises*, 2^e édition III, p. 284, et notre première édition du *Roland*, II, 37.) Cf/une légende latine de 1060-1080, *Y lier Jerosolimitanum*, qui devait être un jour insérée dans les

Chroniques de Saint-Denis. On y voit le patriarche de Jérusalem, chassé de sa ville par les Sarrasins, réclamer l'aide de l'empereur d'Orient, et être en réalité secouru par Charlemagne, qui obtient de lui les saintes reliques de la Passion. Voir aussi la *Karlama-gnus Saga* (xm^e siècle) , et, tout particulièrement, les trois sources suivantes: le ms. de l'Arsenal 3351 (xve siècle) , le ms. fr. 1470 de la Bibliothèque nationale (xv^e siècle) et le Galien incunable, qui nous offrent trois remaniements en prose du Voyage , avec quelques éléments nouveaux. = Un poème de la décadence, Simon de Fouille (B. N. fr. 368, xiv^e siècle, f<> 144), nous fait assister à une véritable croisade des douze Pairs en Orient, et Girard d'Amiens, en son *Charlemagne* (commencement du xiv^e siècle), raconte une expédition du grand empereur lui même sous les murs de Jérusalem. Enfin, David Aubert, au xv^e siècle, ne fait que reproduire en prose , dans ses *Conquestes de Charle-magne* , le récit de Girard d'Amiens dont il comble une lacune importante.

ÉCLAIRCISSEMENT I

rend le dernier soupir l. = 2° Charlemagne en Bretagne. «Acquin, empereur des Sarrasins, » s'est rendu maître de la Petite-Bretagne. Il habite le palais de Guidalet; mais Charlemagne, lassé de la paix, s'apprête à marcher contre les envahisseurs norois. (Acquin, poème de la fin du xne siècle, conservé dans un manuscrit détestable du xve, B. N. fr. 2233, f° 1, r°.) Charles arrive à Avranches et s'installe à Dol. « Commençons la guerre, » dit l'Archevêque. (Ibid., f° 1 , v° — 3, r°.) La situation des chrétiens est difficile. Une ambassade est, sur le conseil de l'archevêque de Dol, envoyée à Acquin par Charlemagne. Les messagers de l'Empereur, insolents comme toujours, sont sur le point d'être tués

par les Norois; mais la femme du roi païen intercède en leur faveur. (Ibid., f° 37° — 7, v°.) Naimés est d'avis de commencer immédiatement la guerre et de mettre le siège devant Guidalet. Dans une première bataille, les chrétiens sont vainqueurs. (Ibid., f° 37, v° — 16, r°.) Leurs pertes sont d'ailleurs considérables, et le père de Roland, Tiori, meurt sur le lieu du combat. Malgré tout, les Français s'emparent de Dinart et investissent Guidalet. Le siège est long et rude. Même un jour, l'armée de Charles est surprise et vaincue. (Ibid., r° 17, 7° — 30, r°.) Naimés n'échappe à la mort que grâce à un miracle. (Ibid., f° 31-33.) Mais Guidalet tombe enfin au pouvoir des Bretons et des Français, et Gardainne est miraculeusement anéantie par un orage envoyé de Dieu. (Ibid., f° 33-50, v°.) Un duel de Naimés et d'Acquin paraît terminer la Chanson 2. Acquin meurt, et sa femme est baptisée. (Ibid., f° 50-55.) = 3° Fierabras et Otinel. Charles est, une fois de plus, en guerre avec les païens: même il vient de leur livrer une bataille longuement disputée. (Fierabras, poème du xmc siècle, éd. Grœber et Servois, y. 24-45. M. Grœber a publié dans la Romania une première branche du Fierabras qui a pour titre: La Destruction de Rome, et où est racontée en effet la prise de la ville des Papes par l'émir Balant et les Sarrasins). Un géant sarrasin, haut de quinze pieds, défie un jour tous les chevaliers de Charlemagne. Or, c'est lui, c'est Fierabras qui a massacré les habitants de Rome et qui, maître du saint sépulcre et de Jérusalem, possède toutes les reliques de la Passion: le baume avec lequel Notre-Seigneur fut enseveli, l'enseigne de la croix, la couronne et les clous (Ibid., v. 50-66.) Au défi du païen, c'est Olivier qui répond. Le duel terrible va commencer: il s'engage. (Ibid., 93- 368.) Le géant a trois épées, et le baume divin, dont il emporte avec lui plusieurs barils, guérit en un instant toutes les blessures qu'il peut recevoir. Ce-

pendant Olivier ne recule point devant un tel adversaire, cherche à le convertir, s'empare des barils miraculeux qu'il jette dans la mer, et porte au Sarrasin un coup vainqueur. Fierabras s'avoue vaincu et demande à grands cris le baptême. (Ibid., 369-449

1 Voir le Roman en prose de Galien , qui nous est parvenu sous trois formes (Bibl. de l'Arsenal , 3351; Bibl. nat. fr. 1470; et Galien incunable, 1500, Vérard, etc.). Ces romans en prose sont visiblement dérivés d'un roman en vers de la fin du xiii^e siècle dont nous avons reconstitué plusieurs centaines de vers au t. 111 de la 2^e édition de nos Épopées françaises. Et cette chanson elle-même avait été précédée par un ou deux autres poèmes qui ne sont point parvenus jusqu'à nous.

2 Dans ce poème, dont nous ne possédons pas de version complète, l'élément littéraire est plus considérable que l'élément traditionnel. On y rencontre cependant des légendes visiblement antiques. Mais tout a été écrit en dehors de la Chanson de Roland et de notre légende.

et ss.) Mais, pendant qu'Olivier emporte le géant blessé, il est cerné

Ear les païens et tombe en leur pouvoir. [Ibid., 2631-1862.) Fierabras;

aptisé , devient soudain un tout autre homme: il se fait l'allié des Français et s'apprête à combattre son propre père, l'émir Baiant, [Ibid., 1803-1994.) Quant à Fioripas, sa sœur, elle ne rêve que de se marier avec Gui de Bourgogne. (Ibid., 2255.) Mais les événements ne tournent pas à l'avantage des chrétiens, et Baiant se rend maître de Gui, de Roland, de Naimés et des premiers barons français. (Ibid., 2256-2712.) Fioripas entreprend de les déli-

vrer, et y réussit. (Ibid., 2713-5861.) Baiant lui-même est fait prisonnier, et, plutôt que de recevoir le baptême, va au-devant de la mort. C'est Fioripas ellemême qui, fille dénaturée, se montre la plus impitoyable pour son père: Baiant meurt. (Ibid., 5862-5991.) Fioripas épouse enfin Gui de Bourgogne et apporte à Charlemagne les reliques de la Passion, qui sont l'objet, le véritable objet de toute cette lutte. Dieu atteste leur authenticité par de beaux miracles. C'est trois ans après que Ganelon trahit la France et vend Roland L (Ibid., 5992-6219.) = Au commencement d'Otinel (xin^e siècle), l'Empereur tient cour plénière à Paris. (Édition Guessard et Michelant, vers 23 et ss.) Survient un messager païen du roi Garsile: «Abandonne ta foi, dit-il à Charles, « et mon maître daignera te laisser l'Angleterre et la Normandie. » (Ibid., 137 et ss.) C'était ce Garsile qui avait pris Rome, et son messager lui-même, Otinel, l'y avait singulièrement aidé. (Ibid., 91 et ss.) Roland s'irrite d'un message aussi insolent, et défie Otinel. (Ibid., 211-216.) Entre de tels champions, c'est un duel terrible. Le Ciel y intervient, et, au milieu du combat, Otinel s'écrie : « Je crois en Dieu. » On le baptise, et Charles va jusqu'à lui donner sa fille Bélissent en mariage (Ibid., 262-659); Otinel devient alors l'appui de la chrétienté et l'ennemi de Garsile. (Ibid., 660-1915.) Au milieu de cette guerre, Ogier est fait prisonnier, mais parvient à s'échapper. (Ibid., 1916-1945.) La grande et décisive bataille est à la fin livrée: Otinel tue Garsile, et l'on célèbre joyeusement ses noces avec Bélissent 2. (Ibid., 1948-2132.)

V. L'Espagne. Charles se repose de tant de guerres, et, au milieu de sa gloire, oublie le vœu qu'il a fait jadis d'aller délivrer l'Espagne et le « chemin des Pèlerins». Saint Jacques lui apparaît et lui an-

1 Le Fierabras , que nous venons de résumer, n'est pas la version la plus ancienne de ce poème. Suivant M. G. Paris, il a existé une Chanson antérieure, qui pouvait bien avoir pour titre: Baiant. Ce poème commençait par le récit d'une prise de Rome que les Sarrasins enlevaient aux chrétiens ; Charles arrivait au secours des vaincus, et c'est alors qu'avait lieu le combat d'Olivier et de Fierabras. C'était tout, et il n'y avait là que le développement de deux lieux communs épiques : « le Siège de Rome » et « le Duel avec un géant ». Notre poème n'offre que le dernier de ces lieux communs ; mais , comme nous l'avons dit plus haut, M. Grœber a retrouvé dans le manuscrit 578 de la Bibliothèque municipale de Hanovre la première branche du Fierabras , et l'a publiée, sous le titre de « la Destruction de Rome », dans la Romania (11, p. 1 et ss.). — Fierabras , comme le Voyage à Jérusalem , a été composé pour être chanté à la foire du Lendit, où l'on. faisait une exhibition solennelle de certaines Reliques de la Passion. (V. nos Épopées françaises , 2^e édition, III.)

2 Otinel ne contient rien de légendaire : c'est une œuvre de pure imagination. = Cf. l'épisode d -Ospinel dans le Karl Meinet , compilation allemande du commencement du xiv^e siècle, et le récit de Jacques d'Acqui (fin du xiii^e siècle). Toutes ces fables sont postérieures à la rédaction du Roland ,

ÉCLAIRCISSEMENT I

nonce que le temps est venu d'accomplir son vœu. (V Entrée en Espagne , poème du comm*du xive siècle renfermant des morceaux du xme. Mss. fr. de Venise, xxi, f^o 1, 2.) L'Empereur n'hésite pas à obéir à cette voix du ciel ; mais il n'en est pas de même de ses barons, qui prennent trop de plaisir à la paix et s'y endorment : Roland les reveille. [Ibid., f^o 2-7.) Marsile est saisi

d'épouvante en apprenant l'arrivée des Français. Par bonheur, il a pour neveu le géant Ferragus, qui va défier les douze Pairs, lutte avec onze d'entre eux et, onze fois vainqueur, les fait tous prisonniers. (Ibid., 7-31.) Mais il reste Roland, et celui-ci, après un combat de plusieurs jours, finit par trancher la tête du géant, qu'il eût voulu épargner et com vertir. (Ibid., 31—79.) L'action se transporte alors sous les murs de Pampelune, et elle y demeurera longtemps. Une première bataille se livre sur ce théâtre de tant de combats: Isoré, fils de Malceris, roi de Pampelune, s'illustre par d'admirables mais inutiles exploits. Il est fait prisonnier, et, sans l'intervention de Roland, Charles eût ordonné sa mort. (Ibid., 79-121.) La guerre continue, terrible. Une des plus grandes batailles d'Espagne va commencer : Roland est relégué à l'arrière-garde, et s'en indigne. (Ibid., 122-162.) Voici la mêlée: on y admire à la fois le courage de l'Empereur et celui de Ganelon. (Ibid., 162.) Quant à Roland, il commet la faute très grave de désertter le champ de bataille avec tout son corps d'armée. 11 est vrai qu'il s'empare de la ville de Nobles; mais il n'en a pas moins compromis la victoire des Français. L'Empereur le lui reproche cruellement, et va jusqu'à le frapper. Roland s'éloigne, et quand Charlemagne, apaisé, envoie à sa poursuite, il n'est plus possible de le trouver. (Ibid., 162-220.) Roland s'embarque, et arrive en Orient; il se met au service du « roi de Persie * », délivre la belle Diones, organise l'Orient à la française et fait le pèlerinage des saints lieux. (Ibid., 220-275.) Mais il se hâte de revenir en Espagne, et tombe, tout en larmes, aux pieds de l'Empereur. (Ibid., 275-303.) La réconciliation est faite, mais la grande guerre est loin d'être finie: Pampelune, en effet, est toujours défendue par Malceris et Isoré, son fils. Leur courage ne parvient pas à sauver la ville, et Charlemagne y entre. (Prise de Pampelune, premier

quart du xive siècle, éd. Mussafia, vers 1-170.) Par malheur, les chrétiens ne restent pas unis dans leur victoire, et une épouvantable lutte éclate entre les Allemands et les Lombards. C'est Roland qui a la gînie de les séparer, et de faire la paix. (Ibid., 170-425.) Il reste à régler le sort du roi Malceris, et Charles, si cruel tout à l'heure contre les Sarrasins, devient tout à coup d'une générosité ridicule. Il veut faire de Malceris un des douze Pairs; mais aucun d'entre eux ne veut céder sa place au nouveau venu : tous préfèrent la mort. (Ibid., 465-561.) Malceris, furieux de ce refus, parvient à s'échapper de Pampelune. (Ibid., 561-759.) Mais le fils du méchant, Isoré, est demeuré fidèle à Charles et aux chrétiens. Il en vient, pour ses nouveaux amis, à méconnaître jusqu'à la voix du sang et à lutter contre son père, qui, par aventure, échappe une seconde fois aux mains des Français. (Ibid., 760-1199.) Charles cependant ne perd pas l'espoir de conquérir l'Espagne, et c'est ici que commence une nouvelle série de batailles sanglantes, où il joue véritablement le premier rôle. A la tête de ses ennemis est encore Malceris, type du païen farouche et intraitable; près de Malceris est Altumajor. Ce ne sont pas de petits adversaires. Dans la mêlée, le roi de France se voit tout à coup cerné par les troupes païennes, et

serait mort sans l'aide providentielle de Didier et de ses Lombards. (Ibid., 1199-1953.) Enfin, les païens sont vaincus. Altumajor, forcé de devenir chrétien, remet à l'Empereur Logrono et Estelia. (Ibid., 1830-2474.) Devant les Français victorieux, il ne reste plus guère que Marsile, et ce sera désormais le grand adversaire de Charles et de Roland. On agit d'abord avec lui par la diplomatie, et, sur la proposition de Ganelon, on lui envoie deux ambassadeurs, Basin de Langres et son compagnon Basile. Ils sont pendus sur l'ordre de Marsile, et cette violation du droit des

gens sera plus tard rappelée avec horreur dans la Chanson de Roland . [Ibid., 2597-2704.) Un tel crime ne déconcerte d'ailleurs ni Ganelon ni Charlemagne, et l'on décide d'envoyer une seconde ambassade à Marsile. Guron est choisi: il est surpris par les païens, et n'a que le temps, après une résistance sublime, de venir expirer aux pieds de Charles, qui le vengera. [Ibid., 3140-5850.) La rage s'allume au cœur de l'Empereur, et la guerre recommence. Les Français après une éclatante victoire sur Malceris, entrent tour à tour dans Tudela, Cordres, Charion, Saint-Fagon, Masele et Lion. [Ibid., 3851-5773.) Le poème se termine en nous montrant l'armée chrétienne maîtresse d'Astorga. Charles possède l'Espagne, toute l'Espagne..., à l'exception de Saragosse. = Suivant une légende, ou plutôt suivant une imagination différente de tous nos autres récits, Charles ne serait pas resté sept années, mais vingt-sept ans en Espagne. Cette version n'est consacrée que par le poème de Gui de Bourgogne (seconde moitié du xne siècle). L'auteur suppose que l'Empereur et ses barons ont vieilli de l'autre côté des Pyrénées, et tellement vieilli, que leurs fils, laissés par eux au berceau, sont devenus, en France, de beaux jeunes hommes pleins d'ardeur. Or ce sont ces jeunes gens qui s'avisent un jour d'aller rejoindre leurs pères en Espagne, comme la jeune garde venant à l'aide de la vieille. Ils avaient voulu tout d'abord se donner un roi, et Gui, fils de Samson de Bourgogne, avait été élu d'une voix unanime. C'est Gui qui a eu l'idée de l'expédition d'Espagne, et qui exécute de main de maître un projet si hardi. (Gui de Bourgogne, vers 1-391.) Gui s'empare successivement de Carsaude [Ibid., 392- 709), de Montorgueil et de Montesclair [Ibid., 1621-3091), de la Tour d'Augorie (Ibid., 3184-3413) et de Maudrane. [Ibid., 3414-3717.) Le seul adversaire redoutable que rencontre le vainqueur, c'est Huidelon; mais

il se convertis fort rapidement et devient le meilleur allié des Français. Il ne reste plus maintenant à la jeune armée qu'à rejoindre celle des vieillards, celle de Charles. C'est ce que Gui parvient à faire, après avoir donné les preuves d'une sagesse au-dessus de son âge. Un jour enfin, les jeunes chevaliers peuvent tomber aux bras de leurs pères (Ibid., 3925-4024), et c'est une joie inexprimable. Puis, les deux armées combinées s'emparent de Luiserne, que Dieu engloutit miraculeusement. (Ibid., 4137-4299.) Le signal du départ est alors donné à tous les Français. Et où vont -ils ainsi? A Roncevaux. (Ibid., 1300-4301.) = Ici commence la Chanson de Roland, dont la scène, à vrai dire, devrait se placer immédiatement' après la Prise de Pampelune. Mais nous n'avons pas besoin de résumer ici le poème dont nous venons de publier le texte et la traduction. Le rôle de Charlemagne n'y est pas, comme on le sait, effacé par celui de Roland, et l'Empereur garde réellement le premier rang. C'est lui qui, dans la première partie de la Chanson, réunit son conseil pour délibérer avec lui de la paix proposée par

ÉCLAIRCISSEMENT I

Marsile; c'est lui qui fait choix de Ganelon comme ambassadeur; c'est lui qui, sur l'avis de ce traître, confie l'arrière-garde à Roland. Puis, dans la seconde partie de la Chanson, il 'cède ou paraît céder toute la place à son neveu, afin de nous faire assisier uniquement aux derniers exploits, à l'agonie et à la mort de Roland. Mais encore voyons-nous Charles prendre de loin sa part à ce martyre et accourir, terrible, pour le venger. Il est d'ailleurs, et il est tout seul le héros de la troisième partie. 11 s'y fait le vengeur de Roland sur les Sarrasins d'abord, et ensuite sur Ganelon. A la défaite de Marsile et de Baiigant succède le châtimement du traître,

et le grand empereur, promenant autour de lui ses regards apaisés par tant de représailles, s'apprête enfin à se reposer, quand tout à coup la voix d'un ange se fait entendre et lui ordonne de recommencer une nouvelle guerre contre les païens 1...

1 Le document dont il faut tout d'abord rapprocher le Roland, c'est la « Chronique de Turpin ». M. G. Paris a établi (comme nous avons déjà eu lieu de le dire plusieurs fois) que les chapitres i-v sont l'œuvre d'un moine de Compostelle, écrivant vers le milieu du xie siècle, et que les chapitres vi et suivants, dus sans doute à un moine de Saint-André devienne, n'ont été écrits qu'entre les années 1109- 1119. = D'après le Faux Turpin, Charlemagne aperçoit un jour dans le ciel une « voie d'étoiles » qui s'étend de la mer de Frise jusqu'au tombeau de saint Jacques en Galice. L'Apôtre lui-même se fait voir à l'Empereur, et le somme de délivrer son pèlerinage, dont la route est profanée par les infidèles. Charles obéit; il part. (Cap. n.) Devant les Français victorieux tombent miraculeusement les murs de Pampelune; puis l'Empereur fait sa visite au tombeau de l'Apôtre, et va jusqu'à Padron. (Cap. m.) Plein de foi, il détruit toutes les idoles de l'Espagne, et particulièrement, à Cadix, cette image de Mahomet que l'on appelle « Islam ». (Cap. iv.) L'Empereur, triomphant, élève une église magnifique en l'honneur de saint Jacques , et construit d'autres basiliques à Toulouse , Aix et Paris... (Cap. v.) Ici s'arrête le récit primitif , qui forme un tout bien complet et caractéristique. Le continuateur du xne siècle prend alors la parole, et, soudant tant bien que mal sa narration à la précédente, raconte tout au long (cap. vi-xiv) la grande guerre de Charles contre Agolant. L'Agolant de la Chronique de Turpin n'a rien de commun avec celui d'Isprernont dont nous avons parlé plus haut. Ce roi païen (qui règne en Espagne et non pas en Italie) envahit la France, et

massacre un jour jusqu'à quarante mille chrétiens. Une première fois vaincu par les Français, il se réfugie dans Agen; mais il est encore battu à Taillebourg, puis à Saintes. C'est alors qu'il repasse les Pyrénées, et qu'il est définitivement tué et vaincu sous les murs de Pampelune. Le récit d'une nouvelle guerre commence, en effet, au chap. xiv de la Chronique: *Bellum Pampilonense*... Donc, il arrive qu'Altumajor surprend un jour une troupe de chrétiens trop avides de butin. (Cap. xv.) Une croix rouge apparaît sur l'épaule des soldats de Charles qui doivent mourir dans la guerre contre le roi Fouré : c'est l'Empereur qui a fort indiscrètement demandé ce prodige à Dieu. Ces prédestinés meurent, mais Fouré est vaincu. (Cap. xvi.) Nouvelle guerre d'Espagne. Cette fois, c'est la plus célèbre, c'est celle de nos Chansons : Roland lutte à Nadres contre le géant Ferragus et en triomphe. (Cap. xvii.) Altumajoret Hébraïm, roi de Séville, < ontinuent la lutte. Cachés sous des masques hideux, les païens attaquent les Français avec des cris épouvantables. Les Français reculent une première fois, mais le lendemain sont vainqueurs, et Charles, maître de l'Espagne, la partage entre ses peuples. (Cap. xvm.) 11 érige alors Compostelle en métropole, et fait massacrer en Galice tous les païens qui refusent le baptême. (Cap. xix.) C'est alors, mais alors seulement, qu'on voit entrer en scène Marsile et Baiigant, tous deux rois de Saragosse, et envoyés tous deux par l'émir de Babylone. Ils feignent de se soumettre et envoient à Charles trente sommiers chargés d'or et quarante de vin, avei' mille captives sarrasines. Ganelon, PAR PURE AVARICE ET SANS NUL ESPRIT DE VENGEANCE, trahit SOn pays Ct

s'engage à livrer aux païens les meilleurs chevaliers de l'armée chrétienne. Les Français, d'ailleurs, semblent attirer la colère du Ciel en se livrant à de hon*

VI. Après l'Espagne. Dernières années et mort de Charlemagne Deux poèmes, qui sont œuvre purement littéraire et personnelle, Gaydon et Anseïs de Carthage , achèvent de nous retracer Thistoirô de la grande expédition d'Espagne. Dans la première de ces deux chansons, Gaydon (qui n'est autre que le Thierry de la plus ancienne de nos épopées, se fait en France le continuateur de Roland, et lutte contre la famille de Ganelon. G est en vain que Charles se laisse entraîner dans un complot contre lui: il triomphe de l'Empereur lui-même, et se fait nommer grand sénéchal de France. (Gaydon , poème du commencement du xin® siècle, éd. S. Luce.) =

teuses débauches. Ganelon les trompe, les endort, et voici que l'arrière -garde de Charles est soudain attaquée par les Sarrasins que Marsile et Baligant conduisent à ce carnage. Sauf Roland, Turpin, Baudouin et Thierry, tous les Français meurent. (Cap. xxi.) Avant de mourir, Roland a la joie de tuer le roi Marsile; mais il expire lui -même, après avoir en vain essayé de briser sa Durendal (cap. xxii) et s'être rompu les veines du cou en sonnant de son cor d'ivoire. Charles l'entend du Val-Charlon, pendant que Thierry assiste à l'agonie et à la mort de Roland. (Cap. xxiii et xxiv.) Or, c'était le 17 mai, et Turpin chantait la messe, lorsqu'il vit soudain passer dans les airs les démons qui menaient en enfer l'âme de Marsile, et les anges qui conduisaient au paradis l'âme de Roland. P^'-que en même temps, Baudouin apporte à l'Empereur la nouvelle de la mi/-, de son neveu. Désespoir de Charles , pleurs de tous les Français. (Cap. xxv.) Les chrétiens vont , sans plus de retard , relever leurs morts sur le champ de bataille de Roncevaux, dans le Val-Sizer. Comme en notre Chanson, Dieu arrête le soleil pour permettre à Charles de se venger des Sarrasins, et le traître Ganelon, après un combat entre Pinabel et

Thierry, est jugé, condamné, exécuté. (Cap. xxvi.) = Tous les documents littéraires du moyen âge où est racontée la mort de Roland, se divisent ici en deux grands groupes, selon qu'ils suivent notre Chanson ou le Faux Turpin. La Chronique latine se retrouve, plus ou moins arrangée, dans la Chronique du manuscrit de Tournay (commencement du x^me siècle) ; dans la Chronique saintongaise (commencement du x^m^e siècle) ; dans Philippe Mousket (xiii^e siècle ; mais avec certains autres éléments empruntés à notre vieux poème et à ses Remaniements); dans les Chroniques de Saint-Denis; dans le Roland anglais du x^me siècle ; dans le Charlemagne de Girard d'Amiens (xiv^e siècle) ; dans la compilation allemande qui est connue sous le nom de Karl Meinet (xiv^e siècle; mais seulement en ce qui concerne les commencements de l'expédition d'Espagne); dans le Charlemagne et Anseïs, en prose (Bibl. de l'Arsenal, B. L. F. 214, xv^e siècle) ; dans la Conquête du grant Charlemagne des Espagnes, qui est un remaniement du Fierabras (xv^e siècle); dans les Guérin de Mont glave incunables; dans la Chronique du ms. 5003 (l'original est peut-être du xiv^e siècle , et le ms. est du xvi^e) ; dans la première partie des Conquestes de Charlemagne , de David Aubert (1458), etc. = Tout au contraire, notre vieux poème est la base du Ruolandes Liet , œuvre allemande du curé Conrad (vers 1150); du Stricker, qui, dans son Karl (1230), n'a guère fait que remanier le Ruolandes Liet ; du plus ancien texte d? Venise et des Remaniements français du x^me siècle, qui, sauf leur dénouement (où il faut voir une œuvre d'imagination) , ont calqué le texte d'Oxford; de la karlamagnus Saga (x^me siècle et de la Keiser Karl Magnus's kronike (xv^e siècle) ; de quatre fragments néerlandais publiés par M. Bormans (x^me-xiv^e siècles) ; du Karl Meinet (xiv^e siècle, en ce qui concerne la bataille de Roncevaux), et, un peu aussi, de

la Chronique de Weihenstephan (xiv«-xve siècles). = En dehors de ces deux grands groupes, nous ne trouvons, çà et là, que quelques traits originaux. La Kaiserscronik (xii« siècle) nous fournit un récit de la guerre d'Espagne qui ne ressemble en rien à tous les autres: « Tous les chrétiens ayant été massacrés par les Sarrasins, Charles rassemble 53,066jeunes filles dans le Val-Charlon, près des défilés de Sizer. Les païens tremblent et se soumettent.» (G. Paris, Histoire poétique de Charlemagne , 271.) = En Italie, toute la légende de la Spagna a pour caractère d'être empruntée à ces trois sources : YEntrée en

ÉCLAIRCISSEMENT 1

Quant à Anseis, c'est un poème encore plus moderne : on y crée un autre continuateur de Roland, mais en Espagne. On lui fait même décerner par Charles le titre de roi d'E-pagne, el il passe sa vie à lutter contre les païens, dont il ne peut être décidément vainqueur sans le secours du grand empereur. (Anseis de Carlhage, xin® siècle, B. N., fr. 793.) = Mais désormais l'Espagne n'occupera plus Charlemagne, et c'est vers un autre côté de son empire qu'il jette ses regards. Guiteclin (Witikind) vient d'entrer vainqueur dans Cologne ; les Saisnes menacent l'empire chrétien. L'Empereur apprend ces tristes nouvelles, et en pleure, (Chanson des Saisnes , de Jean

Espagne, de Nicolas de Padoue, avec une Prise de Pampelune, du même auteur (qui n'est pas arrivée jusqu'à nous), et, d'autre part (sans tenir compte de quelques traits de la Chronique de Turpin), une Chanson de Roland semblable à celle du ms. fr. IV de Venise, et où l'on trouvait un récit poétique de la « Prise de Narbonne ». Cinq documents principaux nous offrent ce caractère : deux Spagna en vers (la Spagna proprement dite, composée

entre les années 1350 et 1380, et la *Rotla di Roscivalle*, qui en est le remaniement, xv^e s.), et trois *Spagna* en prose, postérieures à la *Spagna* «in rima», et qui ont entre elles de très intimes ressemblances (celle du ms. de la Bibliothèque Albam, découverte en 1830 par M. Ranke; celle de la Bibliothèque Médicis, découverte par M. Raina, et celle enfin de la Bibliothèque de Pavie, *Le Viaggio in Spagna*, que M. Ceruti a publiée en 1871. Le manuscrit Albani est du commencement du xvi^e siècle; les deux autres sont du xv^e siècle. Tous ont les mêmes éléments et présentent le même caractère.) = En Espagne, la *Cronica general* d'Alfonse X (seconde moitié du xiii^e siècle), précédée par la *Chronica Hispaniæ* de Rodrigue de Tolède (f 1247), présente sous un aspect tout différent la guerre de Roncevaux : « Alfonso le Chaste régnait depuis trente ans. Menacé par les Sarrasins, il appelle Charlemagne à son aide ; mais les Espagnols, ses sujets, se révoltent à la seule pensée qu'ils vont être secourus par des Français, et Alfonso est forcé de faire savoir à Charles... qu'il se passera de lui. Le roi de France, indigné, déclare tout aussitôt la guerre aux Espagnols. Plutôt que de céder aux Français abhorrés, ceux-ci sollicitent l'alliance de Marsile et des païens, et c'est Bernard del Carpio qui conclut cette alliance. Accablés par deux armées, ou plutôt par deux races, les Français sont vaincus, et Roland meurt. Il est vrai que Charles se vengea plus tard sur Marsile. Mais Bernard del Carpio fut le plus heureux. Réconcilié avec le grand empereur, il fut fait par lui roi d'Italie. (*Chronica Hispaniæ*, IV, cap. x et xi ; *Cronica general*, édit, de 1604, f^o 30-32. Cf. la Chronique antérieure de Lucas de Tuy, etc.) = «L'Office de Charlemagne à Gironne» (vers 1350) nous fournit une tout autre version... Au moment de franchir les Pyrénées, Charles a une belle vision: Notre-Dame, saint Jacques et saint André lui promettent la victoire,

mais à la condition qu'il bâtira dans Girone une belle église à la Vierge. Le grand empereur se met en devoir d'obéir. Il bat les païens à Sent-Madir, et met le siège devant Girone. Une croix rouge reste durant quatre heures au-dessus de la mosquée; il pleut du sang; les miracles abondent. = Les Roa»ances espagnoles sont les unes françaises, les autres espagnoles d'inspiration. Dans la Roman < e : C'était le Dimanche des Rameaux, on voit fuir le roi Marcim devant Roland, avec des pleurs et des imprécations lamentables. Dans la romance Dona Aida, on assiste à un songe de la belle Aude, et cet épisode est à peu près semblable à la donnée de nos rifacimenii. (Cf. De Puymaigre, les Vieux Auteurs castillans, II, 325.) Dans une autre romance, Roland meurt de douleur sur le champ de bataille, à la seule vue de la tristesse et de l'isolement de Charlemagne. (Etudes religieuses des Pères jésuites, VIII, 41.) D'autres enfin célèbrent à l'envi leur Bernard del Carpio, au préjudice de notre Roland. (Primavera, I, 26-47.) Cf., sur l'histoire de la légende rolandienne en Espagne, l'admirable livre de Mila y Fontanals, De la Poesia heroïco popular caslellana. Barcelone, 1874, in-8». = Et tel est le résumé de toutes les œuvres poétiques que le moyen âge a consacrées à la guerre d'Espagne et à la mort de notre héros

Bodel, dernières années du xn« siècle, couplets v-xn.) Donc, la guerre commence; mais tout semble conspirer contre Charles: la discorde éclate parmi ses peuples. Les Hérupois, c'est-à-dire les Normands, les Angevins, les Manceaux, les Bretons et les Tourangeaux, jouissent de certains privilèges que les autres sujets de l'Empereur leur envient. De là une sorte de révolte qu'il ne sera pas facile d'apaiser. Charles voudrait contenter tout le monde, et enlever néanmoins leurs privilèges aux Hérupois; mais ceux-ci montrent les dents, et arrivent menaçants jusque dans Aix. Ils

parlent haut, et l'Empereur pousse la bassesse jusqu'à marcher pieds nus à leur rencontre. Touts'arrange. (Couplets xiii-xxvii.) C'est en ce moment seulement que Charles peut entrer en campagne contre les Saisnes. Et c'est ici qu'apparaît un frère de Roland, Baudouin, qui se prend soudain d'un amour ardent pour la femme de Guiteclin, Si bille , et qui pour elle s'expose mille fois à la mort. La guerre se prolonge pendant plus de deux ans. Les Hérupois daignent enfin consentir à venir au secours de Charlemagne, et remportent tout d'abord une éclatante victoire sur les Saisnes. (Couplets xc-exix.) Cependant l'amour adultère de Baudouin pour Sibille ne fait que s'enflammer au milieu de tant de batailles sanglantes. C'est pour Sibille qu'il livre un combat terrible au païen Justamont. Charles, lui, ne se préoccupe que de la grande guerre contre ses ennemis mortels. Un cerf lui indique miraculeusement un gué sur le Rhin, et l'Empereur fait construire un pont par les Thiois. Derrière ce pont sont deux cent mille Saxons , avec le roi Guiteclin. (Couplets cxx-clvii.) Une nouvelle bataille éclate, et jamais il n'y en eut d'aussi terrible. Mais enfin les Français sont vainqueurs, e*t Guiteclin meurt. (Couplets clviii-clxvii.) Sibille se console trop aisément de cette mort, et s'empresse trop rapidement d'épouser son ami Baudouin, dont Charlemagne fait un roi des Saxons, et qui s'installe à Trémoigne. (Couplets cxcviii-ccx.) Ce règne ne doit pas être de longue durée : toujours les Saisnes se révoltent, toujours ils menacent Baudouin. C'est en vain que Charles arrive au secours du jeune roi: Baudouin, après des prodiges de bravoure, se trouve seul au milieu de l'armée païenne, et meurt. Charles le pleure, Charles le venge : les Saxons sont une dernière fois vaincus et soumis. Ils ne se révolteront plus, (ccxi-ccxcvii L) = Dans

i II a existé un poème français plus ancien que la Chanson des Saisnes. Nous n'en avons plus l'original ; mais la Karlamagnus Saga nous en a du moins conservé un résumé... La scène s'ouvre sous les murs de Nobles, assiégée par Charles. Tout à coup l'Empereur apprend que « Guitalin » vient de brûler Cologne. Il court au-devant des Saisnes; mais ii se laisse enfermer dans Cologne et va succomber, lorsqu'il est secouru par Roland. Guitalin remporte un premier avantage sur les Français; mais ceux-ci reprennent l'offensive et s'emparent de Germaise (Worms). C'est alors qu'Amidan vient au secours de son père Guitalin. Mais Charles fait construire un pont sur le Rhin, et voilà les Saisnes menacés. Ici apparaît Baudouin, qui va devenir le principal personnage de no/re poème ; ici se place également le trop long épisode de ses amours avec Sibille. Une action décisive s'engage: Guitalin est terrassé par Charles, et Amidan tué par Roland, qui conquiert alors le fameux cor Olifant. La victoire des Français est complète , et tout se termine par un baptême général des païens. Tel est le Guitalin de la Karlamagnus Saga (5e branche) , dont l'action , comme on le voit, se passe avant celle du Roland. (Cf. le résumé qu'on en trouve dans la Ire branche.) = Toutes les variantes de cette légende des Saisnes se divisent en deux groupes distincts, suivant qu'elles se rapportent au Guitalin que nous venons de résumer, ou à la chanson de Jean Bodel.

ÉCLAIRCISSEMENT I

Macaire, Charlemagne n'a qu'un rôle fort effacé. Il s'agit cependant de sa femme, de cette Blanche fleur qui est la fille de l'empereur de Constantinople. Un traître, Macaire, accuse la reine d'adultère, et elle va mourir, quand, à la prière de l'abbé de Saint- Denis , on se contente de l'exiler. Un bon chevalier, Aubri,

est chargé de l'accompagner, mais il est tué par le traître Macaire, qui du moins ne peut tuer Blanchefleur. Le chien d'Aubri venge son maître. Cependant un pauvre bûcheron, Varocher, recueille la pauvre reine, qui s'est enfuie jusqu'en Hongrie. L'empereur de Constantinople réunit une grande armée, et envahit la France pour venger sa fille dont, après cent combats, l'innocence est enfin reconnue. Le fils de Charles, Louis, était né durant cet exil : il deviendra le successeur du grand empereur. (Macaire , poème de la fin du xii^e siècle. V. l'éd. Guessard, dans le Recueil des Anciens poètes de la France h) = Dans Huon de Bordeaux , Charlemagne ne paraît guère que comme un accessoire, et, à coup sûr, comme un personnage secondaire. Au début de son œuvre, l'auteur nous représente l'Empereur sous les traits d'un vieillard tout près de la mort. Même il est tellement épuisé par l'âge, qu'il veut se faire élire un successeur. Par malheur, il n'a qu'un fils qu'il engendra à cent ans. C'est Chariot, c'est un étourdi de vingt-cinq ans. Le vieux roi veut du moins lui donner ses derniers conseils, et il les lui donne très religieux, très beaux. Huon de Bordeaux, poème composé entre les années 1180 et 1200, éd. du Recueil des Anciens poètes de la France, vers 29-199. j Là-dessus arrive un traître, Amauri, qui soulève la colère du vieil empereur contre Huon et Gérard, fils du duc Seguin de Bordeaux. Dans ce conseil perce la haine personnelle d'Amauri , que Seguin a jadis plus ou moins justement appauvri et dépouillé. Mais Naimmes est là, et il défend les Bordelais. On envoie un message à Huon et à Gérard; on leur mande de venir à la cour de Charlemagne. Ibid., 200-392.) Ils se mettent en route, mais sont forcés de franchir mille obstacles accumulés par les traîtres; Huon doit en venir aux mains avec le propre fils du roi, avec Chariot, et il le tue. (Ibid ., 3U3-890.) Grande colère de Charles contre le meurtrier de son

fiis: Huon est condamné à un combat singulier avec le traître Amauri. Il tranche la tête du misérable, et le jugement de Dieu se prononce en sa faveur. (Ibid., 891-2129.) Malgré cette intervention céleste, Charles ne veut point pardonner au vainqueur, et il faut que les Pairs menacent de le quitter, pour qu'il se décide enfin à accorder à Huon une paix dont il se réserve de dicter les conditions. 11 est ordonné» au jeune Bordelais d'aller à Babylone porter un message à l'amiral Gaudisse. Huon part sur-le-champ, et court à ses aventures. (Ibid., 2130-2386.) Nous n'avons pas à les raconter ici, ni à faire suivre à notre lecteur les peripeties de l'amitié d'Huon avec le nain Oberon. (Ibid., 2387-8647.) Il lui suffit de savoir qu'un jour Huon revient en France, et qu'il y trouve son propre héritage occupé par son frère Gérard. (Ibid., 8048-9110.) Charlemagne est encore vivant, et la cause des deux frères ennemis est portée devant sa cour. Huon est très injustement condamné à mort, et va périr, lorsque Oberon arrive à son secours et le sauve. (Ibid.,,

i II existe une autre version, intitulée la Reine Sibille, et dont nous n'avons plus que quelques vers et une rédaction en prose. (Bibl. de P Arsenal, 3351; anc. B. L, F. 226.)

9111-10369.) = Le début du Couronnement Loos est véritablement épique... Charles sent qu'il va mourir, et veut mourir en assurant la vie de son empire. Dans sa chapelle d'Aix, il réunit un jour ses évêques et ses comtes. Sur l'autel il dépose sa couronne d'or, et annonce à ses peuples qu'il va laisser la royauté à son fils. (Couronnement Loos , poème de la seconde moitié du xne siècle, éd. Jonckbloet, vers 1-61.) Alors le grand empereur élève la voix et donne, pour la dernière fois, ses suprêmes conseils au jeune Louis, qui, faible et timide, tremble devant la majesté ter-

rible de son père. (Ibid., 62-77.) Même il n'ose prendre la couronne, et Charles alors le couvre d'injures, le déshérite, parle d'en faire « un marguillier ou un moine ». (Ibid., 78-96.) L'inévitable traître est là: c'est Hernaut d'Orléans, qui veut enlever le trône à Louis; mais, çar bonheur, il y a là aussi un héros qui met un courage et une force héroïques au service de sa fidélité et de son honneur. Guillaume prend la défense du pauvre jeune roi ; il lui met la couronne en tête (Ibid., 97-112), et se constitue son tuteur tout-puissant, son défenseur infatigable. Charles peut désormais mourir tranquille. Et, en effet, il meurt quelque temps après, sachant que Louis pourra régner, parce qu'il y a Guillaume auprès de lui. (Ibid., 413 - 236 1.) = Et telle est toute l'Histoire poétique de Charlemagne, d'après les seules Chansons de geste du cycle carlovingien 1 2.

D'après les textes qui précèdent et ceux que nous énumérons dans nos Notes, on peut dresser le Tableau par ancienneté des sources de l'histoire poétique de Charlemagne. 1. Le plus ancien groupe est représenté par la Chanson de Roland , qui repose non seulement sur des légendes remontant au ix^e et même au viii^e siècle, mais encore sur des textes historiques d'une importance considérable. (Eginhard, *Vita Karoli*, IX. — Annales d'Angilbert, faussement attribuées à Eginhard (ann. 778) , et reproduites par le Poète saxon. — L'Astronome, *Vita Hludovici* , dans Pertz , *Monumenta Germaniæ historica*. Scriptores , II, 608.) = II. En même temps que la légende de Roncevaux, mais d'une façon tout à fait indépendante et dans un autre cycle, se formait la légende d'Ogier, qui est également appuyée sur des textes historiques. (Lettre du pape saint Paul à Pépin en

1 La mort du grand empereur est encore racontée , mais en termes très rapides, dans Anseïs de Carthage. = Sur la fin de cet homme presque surnaturel. deux autres légendes ont circulé , et elles sont toutes deux peu favorables à la mémoire de Charles: 1° Walafrid Strabo (Historiens de France, V, 339) reproduit un récit de l'abbé Hetto , qui le tirait du moine Wettin. Ce dernier avait vu en songe Charlemagne dans les flammes de l'enfer, où un monstre le ■ dévorait éternellement. Et pourquoi ce supplice du grand empereur? C'était « à cause de son libertinage honteux ». 2» La fable du faux Turpin est plus connue... Un jour Turpin vit l'âme de Charlemagne entre les mains des démons. Or cette pauvre âme était en grand danger devant le Juge suprême , quand un Galicien sans tête (saint Jacques) jeta dans les balances éternelles toutes les pierres et toutes les poutres des basiliques construites par Charlemagne. Il fut sauvé. = Le moyen âge n'a rien trouvé de plus beau pour honorer le souvenir de celui dont la Chanson de Roland a si bien dit : N'iert mais tels hum desqu'àl Deu juise.

2 Voir le résumé des autres Chansons dans notre première édition du Roland, II. 270 et suivantes.

ÉCLAIRCISSEMENT I

760, Historiens de France , V, 122; Chronique de Moissac, de 752 à 814, Historiens de France , V, 69, 70; un Extrait du Moine de Saint- Gall , 11, 26; plusieurs passages d'Anastase le Bibliothécaire, ann. 753, 772, 774; Annales Lobienses , Pertz , II, 195; Chronicon Sancti Martini Coloniensis , ann. 778, Pertz , 11,214; Chronique de Sigebert de Gembloux au xi« siècle, Hist. de France , V, 376 ; la *Conversio Othgerii militis* , œuvre du xe ou du xi° siècle; le tombeau d'Ogier à Saint-Faron, *Acta SS. Ord. S. Benedi-*

cli . sæc. iv, pars I, pp. 664, 665.) A ce groupe se rapportent la Che~ valerie Ogier de Danemarche , de Raimbert; les Enfances Ogier, d'Adenet; la troisième branche de la Karlamagnus Saga et la quatrième du Charlemagne de Venise. — 111. Vers la fin du x^e siècle, une falsification du texte d'Eginhard donne lieu à la légende du Voyage à Jérusalem. (Benedicli Chronicon, Pertz, III, 710, 711.) De là la première partie de notre Voyage à Jérusalem et à Constantinople; de là deux récits de la Karlamagnus Saga. = IV. Au milieu du xi^e siècle, un moine de Gompostelle écrit les cinq premiers chapitres de la prétendue « Chronique de Turpin », renfermant l'histoire de toute une croisade de Charles en Espagne. Ce récit n'a aucune influence sur le développement de notre poésie romane. = V. Antérieurement à la rédaction de la Chanson de Roland que nous venons de publier et de traduire, circulaient déjà des légendes nombreuses, et très probablement certains poèmes qui avaient pour objet plusieurs autres épisodes de la vie de Charles ou de Roland. Le texte d'Oxford fait des allusions très claires à la prise de Nobles, telle qu'elle nous est racontée dans la première branche de la Karlamagnus Saga ; à l'ambassade de Basin et de Basile, qui, bien plus tard, sera racontée à nouveau par l'auteur de la Prise de Pampelune ; à la famille d'Olivier telle qu'elle nous est présentée dans Girars de Viane. Ce n'étaient certes pas ces poèmes eux-mêmes, tels que nous les possédons, qui existaient avant notre Chanson de Roland ; mais c'étaient des Chansons analogues, assonancées et en décasyllabes, etc. = VI. Pour les traditions et légendes qui précèdent, nous avons une certitude. Nous n'avons qu'une probabilité pour les suivantes, auxquelles il n'est fait aucune allusion dans la Chanson de Roland . Les faits qui sont délayés dans les versions du Renaus de Monlauban parvenues jusqu'à nous; ceux qui nous

sont offerts, relativement à la guerre d'Espagne, dans la Kaiserscronik du xⁿ siècle, dans les branches I et V de la Karlamagnus Saga, dans le second tiers de YEntrée en Espagne, dans la Prise de Pampelune et dans la dernière partie de notre Girars de Viane, devaient circuler parmi nous, depuis un temps plus ou moins long, avant le commencement du x^u siècle. = Vil. Notre Chanson de Roland a été remaniée, rajeunie plusieurs fois. On y ajouta certains épisodes. Les uns (comme la prise de Narbonne) ont un fondement dans la tradition; les autres (comme les deux fuites de Ganelon, son combat avec Othe, l'entrevue d'Aude et de Gilain, etc.) semblent une œuvre de pure imagination. VIII. Entre les années 1103 et 1119 sont rédigés les chapitres vi et suiv. de la Chronique de Turpin, d'après des sources romanes que l'on corrompt, que l'on dénature, que l'on cléricatise. Cette œuvre apocryphe a exercé une influence considérable. Nous pensons qu'en prenant soin d'en défalquer tous les éléments cléricaux, on y trouverait la copie altérée d'un Roland antérieur au nôtre, ou, pour

mieux parler, la constatation d'un état plus ancien de la légende rolandienne. Cf. Guido Laurentius (Zur kritik der Chanson de Roland). = IX. Sur des traditions vagues ont été écrits, au xⁿe siècle et postérieurement, toute une série de poèmes qui sont moitié légendaires, moitié fictifs. Sur la donnée de la prise de Rome par les Sarrasins reposent: l'ancien poème de Salant que M. G. Paris a reconstitué, notre Fierabrass et même notre Aspremont, auquel se mêlent quelques autres traditions. = X. Avec quelques Contes universels, et qui se retrouvent en effet dans tous les pays (le Traître, l'Épouse innocente et réhabilitée, etc.), on a composé la légende de l'Enfance de Charles, et cela depuis la fin du xⁿe siècle ou le commencement du x^{me}. Cette légende se

retrouve dans les *Enfances Charlemagne de Venise* (fin du x^e siècle); dans le *Mainet envers français*, dont on a tout récemment découvert quelques fragments (x^e siècle); dans la *Chronique saintongeaise* (commencement du x^e siècle); dans *Berle aux grans pies* (vers 1275); dans le *Slricker de 1230*; dans la *Chronique de Weihenstephan* (original du xiv^e siècle, ms. du x^e); dans la *Chronica Bremensis de Wolter* (x^e siècle); dans le *Charlemagne de Girard d'Amiens* (commencement du xiv^e siècle); dans la *Karlamagnus Saga* (second tiers du x^e siècle) ; dans le *Karl Meinet* (commencement au xiv^e siècle); dans les *Beali* (vers 1350), etc. = XL Cependant, pour combattre les prétentions des légendaires français, on inventait en Espagne certaines légendes destinées à ruiner la gloire de Roland. Telle est la signification de la *Chronica Hispaniæ*, de Rodrigue de Tolède (f 1247), de la *Cronica general d'Alphonse X* (seconde moitié du x^e siècle) et de quelques Romances que nous avons citées plus haut. = XII. Enfin, il faut considérer les poèmes suivants comme des œuvres uniquement littéraires et de pure imagination: *Jehande Lanson*, — *Simon de Pouille*, — *Otinél*, — la dernière partie de *Y Entrée en Espagne* (*Roland en Orient*), — *Gui de Bourgogne*, — *Gaxjdon*, — *Anseïs de Carthage*, — *Galien*, — la fin du *Voyage à Jérusalem* et quelques parties de *Girars de Viane*. — C'est ainsi que s'étagent toutes nos chansons de geste, depuis celles qui sont le plus historiques jusqu'à celles qui ne sont même plus légendaires et qui sont des « romans » dans l'acception la plus moderne de ce mot.

ÉCLAIRCISSEMENT II

HISTOIRE POÉTIQUE DE ROLAND

I. Naissance de Roland. 1° Roland, dans toute notre légende épique, est représenté comme le neveu de Charlemagne. = 2° La mère de Roland s'appelle Berte dans le Charlemagne de Venise (xii^e-xiii^e siècle). Bacquehert dans Acquin (xiii^e siècle), Gille, Gilain, dans la plupart de nos autres poèmes. Si ce dernier nom est un souvenir historique de Gisèle, sœur de Charlemagne, ce souvenir est faux ; car Gisèle fut toute sa vie religieuse à Chelles. Quoi qu'il en soit, Gille ou Gilain nous est offerte, dans la plupart de nos vieux poèmes, comme la sœur de Charles. = 3° D'après une légende qui n'apparaît pas avant le xiii^e siècle, le père de Roland aurait été Charlemagne lui-même. (Voir la *Karlamagnus Saga*, xiii^e siècle, 1^{re} branche, 36, etc.) Tel est peut-être ce grand péché que l'Empereur omit à dessein dans sa confession à saint Gilles, et dont plusieurs textes parlent avec mystère, sans rien préciser. (Légende latine de saint Gilles, *Acta sanctorum septembris*, I, 302, 303; mais ce texte ne peut s'appliquer qu'à Charles-Martel. — Adam de Saint-Victor : prose *Promat pia vox*, etc.; xiii^e siècle. — Office de Charlemagne, composé en 1163. — *Kaiserschronik*, xiii^e siècle. — *Ruolandes Liet*, poème du curé Conrad, xiii^e siècle. — *Huon de Bordeaux*, fin du xiii^e siècle. — *Carolinus*, de Gille de Paris, poème latin composé pour l'éducation de Louis, fils de Philippe-Auguste. — Philippe Mousket, vers 1240. — Légende dorée, xiii^e siècle, etc.) = 4° Une autre légende fait naître Roland près d'Imola, de la sœur de Charles et du sénéchal Milon. (Charlemagne, de Venise, xiii^e siècle.) = 5° D'autres poèmes enfin semblent croire à la naissance très légitime et très pure de notre héros. Le Roland est de ce nombre, et, ici comme partout, c'est encore la meilleure de toutes les sources.

II. Enfances de Roland. Sur les premières années de Roland, nous n'avons d'autre témoignage légendaire que le Charlemagne de Venise... Le fils de Berte et du sénéchal Milon grandit dans la misère et l'abandon. Un jour, l'enfant rencontre la grande armée de Charlemagne qui revient de délivrer Rome. Roland se précipite dans le palais de Sutri, qu'habite l'Empereur: il y est accueilli, et réjouit bientôt toute la cour par sa belle humeur et son esprit. Naimes, le sage conseiller, soupçonne que le petit bachelier doit être de bonne race; on suit l'enfant et l'on découvre la pauvre Berte avec Milon. Charles veut les frapper : car il n'a point pardonné à Berte sa fuite coupable avec le sénéchal. Mais Roland ne craint pas de défendre sa mère, et

fait jaillir le sang des ongles de l'Empereur: « Ce sera le faucon de la chrétienté, » s'écrit Charles, qui est déjà très fier de son neveu. C'est alors que Berte et Milon se marient; c'est alors aussi que commencent les véritables « Enfances » de notre héros. = Ces enfances ont donné lieu à plusieurs récits, non seulement différents, mais contradictoires, et il nous faut encore ici montrer les divers courants de la Légende. 1° D'après le roman d 'Aspremont (dernières années du xne siècle, premières années du xm^e), Charles, défié par Balant, ambassadeur du roi païen Agolant, réunit toutes les forces de son empire et se dirige vers les Alpes. La grande armée passe à Laon. Or, c'est là qu'on a enfermé le petit ' Roland (Rolandin) avec d'autres enfants de noble race: Gui, Hatton, Berengier et Estoult. Mais ces enfants ont déjà le courage des hommes, et ne peuvent supporter l'idée de se voir ainsi éloignés du théâtre de la guerre. Sur la proposition de Roland , ils essaient de corrompre leur « portier ». Celui-ci demeurant incorruptible, ils l'assomment et s'éloignent. Trop fiers pour aller à pied, ils volent des chevaux aux bons Bretons du roi Salo-

mon, et n'ont point trop de peine à se faire pardonner tant d'escapades. Bref, ils sont admis dans les rangs de l'armée: ils iront, eux aussi, à Aspremont. (Voir ce poème, édition Guessard, pp. 15-16.) Le récit de cette guerre est interminable : nous l'abrégerons. Il nous importe uniquement de savoir que Roland en devient bientôt le héros, avec le jeune Eaumont, fils d'Agolant. Celui-ci, auquel le trouvère prête d'ailleurs les qualités les plus françaises et les plus chrétiennes, est sur le point de triompher de Charlemagne et de le tuer en un combat singulier qui va décider de toute la guerre, lorsque Roland accourt comme un lion et frappe Eaumont d'un coup mortel. Or Eaumont avait une épée admirable nommée Durendal : elle appartiendra désormais au neveu du grand empereur (B. N. fr. 25529) anc. ms. Lavall., 123 f° 41 v° — 55v°), et nous la retrouverons bientôt dans le Roland. — 2° Les débuts de Roland, dans Girars de Viane, sont tout charmants. Il accompagne son oncle au fameux siège de Vienne. Or c'est sous les murs de cette ville qu'un jour il aperçoit pour la première fois la sœur d'Olivier, la belle Aude, et se prend pour elle d'un violent amour. C'est là qu'il s'illustre par ses premiers exploits; c'est là qu'il veut brutalement enlever Aude, et en est empêché par Olivier (Girars de Viane , éd. P. Tarbé , pp. 90-92) ; c'est là enfin que les deux partis désarment, pour confier leur querelle à Olivier d'une part, et à Roland de l'autre. (Ibid., pp. 92-186.) On connaît les vicissitudes de ce combat, dont Aude est la spectatrice et dont elle doit être le prix. Roland et Olivier, ne pouvant se vaincre, tombent aux bras l'un de l'autre et se jurent une éternelle amitié. (Ibid., pp. 133-156.) = 3° Tout autre est le récit de Renaus de Montauban. (xm^e siècle.) Les quatre fils Aymon se sont enfermés dans le château de Montauban ; Charles les y assiège en vain , et, comme toujours, le vieux duc Naimés conseille

au roi de faire la paix, lorsque arrive un valet suivi de trente damoiseaux. 11 éclate de jeunesse et de beauté: « Jem'ap- « pelle Roland, dit-iî, et suis fils de votre sœur. -Tue-moi Renaud,» lui répond l'Empereur. Roland, qui a de plus hauts desseins, se jette d'abord sur les Saisnes, qui viennent de se révolter, et en triomphe aisément. (Edition Michelant, pp. 119, 120.) C'est alors qu'il revient près de son oncle et que, dans cette grande lutte contre les fils d'Aymon, il apporte au roi le précieux secours de sa jeunesse et de

ÉCLAIRCISSEMENT II

son courage, bon duel avec Renaud est des plus touchants. Renaud, qui n'a jamais eu le cœur d'un rebelle, le supplie de le réconcilier avec Charles, et va jusqu'à se mettre aux genoux de Roland qui pleure. (Ibid., p. 230.) Aussi noire héros se refuse-t-il plus tard à tuer de sa main le frère de Renaud, Richard, qui est devenu le prisonnier de Charles: « Suis -je donc l'Antéchrist, pour manquer ainsi à na h parole? Malheur à qui pendra Richard! » (Ibid., pp. 261-267.) Et il dit encore: «Je ne veux plus m'appeler Roland, mais Richard, « et je serai l'ami des fils d'Aymon. » Comme on le voit, rien n'est ici plus noble que le rôle du neveu de Charles : il efface celui de l'Empereur. = 4° C'est à Vannes que Girard d'Amiens, dans son Charlemagne (commencement du xive siècle), place les débuts de Roland. L'enfant se jeltéen furie sur les veneurs de son oncle, qui ne le connaît pas encore. On l'amène devant l'Empereur : nouvelles brutalités. Charles le reconnaît à ce signe, et tout finit bien. (B. N. fr. 778, f° 110-112.) Cf. les *Realí*, la *Karlamagnus Saga*, et les vers si précieux de notre Roland qui sont relatifs au val de Maurienne et à l'épée Durendal.

III. Vie et exploits de Roland jusqu'à sa mort a Roncevaux. Le père de Roland était mort durant l'expédition de Charles dans la Petite-Bretagne. (Acquin, poème de la fin du xii^e siècle , B. N. fr. 2233, f^o 18, r^oet v^o.) = Roland fut un de ceux qui accompagnèrent le grand empereur dans ce fameux voyage à Constantinople, qui commença d'une façon si auguste et s'acheva d'une manière si ridicule. Tout au moins s'y conduisit - il plus noblement que son ami Olivier. Lorsque les douze Pairs se livrent à leurs vantardises, son gab est encore le moins odieux : « Je soufflerai sur la ville et produirai une tempête. » (Voyage de Charlemagne, poème du premier tiers du xii^e siècle, vers 472-485.) = Dans Jehan de Lanson , Roland prend part à cette singulière ambassade en Calabre, qui est égayée par les enchantements et les plaisanteries de Basin de Gênes. Son épée, sa Durendal, est, comme celles de tous les Pairs, volée par le traître Alori. (Bibl. de l'Arsenal 3145, f^o 121.) Pour se venger, Roland consent à une assez misérable comédie : il contrefait le mort, on l'enferme dans une bière, et il pénètre ainsi dans le château de Lanson, dont les Français parviennent à s'emparer. (B. N. fr. 2495, f^o 4-5.) Les aventures de Roland, dans le reste de ce pauvre poème, se confondent avec celles des douze Pairs. = Dans Otinel, son rôle est plus beau. Il lutte avec le géant païen qui se nomme Otinel. Une colombe sépare les deux combattants; et, désarmé par ce miracle, Otinel se convertit. (Otinel , poème du x^{me} siècle, vers 211-659.)— C'est dans Y Entrée en Espagne (xinexive siècle) que la place de Roland devient tout à fait la première • Roland suit son oncle dans cette fameuse expédition , qui doit pour lui se terminer à Roncevaux. C'est lui qui , après les onze autres Pairs, lutte contre le géant Ferragus. (Ms. français de Venise, xxi, f^o 17-32.) Ce combat est plus long que tous les autres, et les adversaires y luttent au-

tant de la langue que de 1 épée , théologiens autant que soldats. Ferragus s'eniétant dans son paganisme,' Roland le tue. [Ibid., f° 32-79) Une grande bataille s'engage alors sous les murs de Pam-pelune, et Roland y prend part. Dans la mêlée brille le courage du jeune Isoré, fils du roi Malceris : Isoré est fait prisonnier, mais ne consent à se rendre qu'à Roland. (Ibid., f° 10-105.) Charles,

cependant, contrairement à la parole donnée, veut faire mourir son prisonnier : Roland le défend énergiquement , et, de colère, se retire sous sa tente. Isoré est sauvé. (Ibid ., f° 106-125.) Une nouvelle bataille commence, plus terrible que toutes les autres: Roland est placé à l'arrière-garde. (Ibid., f° 125-162.) C'est durant cette bataille que le neveu de Charles, au lieu de secourir l'Empereur en détresse, abandonne le champ de bataille et va s'emparer de la ville de Nobles, que les païens ont laissée sans défense. (Ibid., f° 162-213.) Lorsque Roland revient au camp, il est fort mal accueilli par son oncle , qui même le condamne à mort; mais aucun des Pairs ne veut exécuter la sentence. L'Empereur alors frappe son neveu au visage, et Roland, indigné de cet affront, quitte le camp français pour n'y plus revenir de longtemps. C'est en vain que les Pairs adressent à l'Empereur les plus rudes remontrances et les pires injures. Lorsque Charles se repent enfin de sa violence et envoie chercher son neveu, on ne peut plus le retrouver. Il est déjà trop loin. (Ibid., f° 213-221.) Où est Roland? Il se dirige du côté de la mer, et s'embarque sans savoir où il va. Bref, il arrive... à la Mecque, près du roi de Perse. (Ibid., f° 221-232.) Or, ce roi est en ce moment menacé par un voisin redoutable, le vieux Malquidant, qui lui a demandé sa fille en mariage. Mais la jeune Diones se refuse obstinément à épouser ce vieillard. Roland, qui d'ailleurs ne se fait pas connaître, s'écrie que rien ne révolte plus la loi de Dieu qu'un mariage forcé,

et qu'il saura bien empêcher celui-là. Il lutte avec le messager de Malquidant, Pelias, et ne tarde pas à en être vainqueur. C'est seulement au moment de le tuer qu'il lui crie : « Je suis Roland. » Mais il demeure encore inconnu à tous les autres. (Ibid., f° 232-254.) Cette victoire le met en lumière. Il devient l'ami du jeune Samson, fils du roi, et, s'il n'eût pas tant aimé la belle Aude, il eût volontiers répondu à l'amour de Diones. Mais, d'ailleurs, il a de quoi s'occuper. Il s'est mis en tête de réformer tout ce pays, et de lui donner une administration à la française. C'est à quoi il s'occupe longuement. Il fait mieux : j1 convertit toute la maison du Soudan, et le roi lui-même. (Ibid., fo 254-271.) Mais il ne pense qu'à revoir Charles, Olivier et les barons français. On lui offre en vain le commandement d'une armée destinée à conquérir tout l'Orient. 11 s'empresse de faire son pèlerinage au saint Sépulcre, et s'embarque pour l'Espagne avec Samson et deux autres compagnons. (Ibid., f° 271-275.) Ils débarquent. Après vingt aventures, — et notamment après qu'un ermite lui a prédit sa mort au bout de sept années, — le neveu de Charlemagne arrive enfin au camp français et tombe dans les bras de Charles et d'Olivier. (Ibid., f° 275-302.) = Le siège de Pampelune continue. Celui qui défend la ville contre les Français, c'est encore cet ancien adversaire de Roland, c'est Isoré avec son père Malceris. Dans le poème consacré à cette résistance, dans la Prise de Pampelune (premier quart du xive siècle), Roland ne joue réellement qu'un rôle secondaire. Cependant, lorsqu'une lutte sanglante éclate dans le camp français entre les Allemands et les Lombards, c'est Roland qui sépare les combattants, c'est Roland qui les réconcilie. (Vers 1-425.) Il est encore un de ceux qui refusent d'admettre Malceris dans le corps des douze Pairs. (405-561.) Puis il s'efface, et Isoré prend le premier rang, que son père Malceris lui dispute.

(561-1199.) Charles, sur le point de périr, est sauvé par les Lombards. (1199-1963.) Altumajor est vaincu; Logrono et Estella tombent au pouvoir des Français.

ECLAIRCISSEMENT II

(1830-2474.) A Marsile, dernier adversaire de Charlemagne, on envoie tour à tour deux ambassades, et Marsile fait tour à tour massacrer les ambassadeurs : d'abord Basan et Basile; puis, le bon che-

Fig. 1 et 2. — Statues de Roland et d'Olivier, au portail de la cathédrale de Vérone (xne siècle).

valier Guron. (2397-3850.) Celle fois la paix devient tout à fait impossible et la guerre implacable. Les Français triomphent décidément de Maiceris, et emportent Tudela , Cordres, Charion, Saint- Fagon, Maseie et Lion. (3851-5773.) Roland prend part à ces triom-

phes comme au siège d'Astorga, et il ne reste plus devant ce vainqueur que Saragosse à prendre. (5773-6113.) C'est ce que constatent les premiers vers de la Chanson de Roland. = 11 est à peine utile de signaler la place qu'occupe notre héros dans le roman de Gui de Bourgogne , œuvre toute littéraire et qui ne renferme aucun élément traditionnel (xne siècle) : nos lecteurs savent déjà comment les jeunes chevaliers de France vinrent un jour rejoindre en Espagne leurs pères absents depuis vingt- sept années, (Vers 1-391.) Gui de

Bourgogne était à leur tête, et nous avons ailleurs raconté ses victoires à Garsaude (392-709), à Montorgueil et à Montesclair (1621- 3091), à la Tour-d'Augorie (3184-3413) et à Maudrane.

(3414- 3717.) Le jeune vainqueur brise la résistance des païens, triomphe surtout d'Huidelon, qui est leur meilleur capitaine, et, tout couvert de gloire, rejoint enfin l'armée de Charlemagne. (3925-4024.) Ce Gui, ce nouveau venu, est, comme on le voit, un véritable rival pour Roland, dont il fait un instant pâlir la vieille gloire. Aussi tous deux se disputent -ils l'honneur d'avoir conquis Luiserne :

ÉCLAIRCISSEMENT II

Dieu met fin à cette lutte en engloutissant la ville, et l'on part pour Roncevaux. (4137-4301.) = Nous n'avons pas à revenir sur le rôle que joue le neveu de Charles dans la Chanson de Roland. Il en est le centre, l'âme, la vie. La Trilogie dont se compose le vieux poème lui est presque uniquement consacrée : dans la première partie, il est trahi; dans la seconde, il meurt; dans la troisième, il est vengé. Son importance survit à sa mort et, jusqu'au dernier vers de la chanson, il en est le héros. — Nous avons énuméré ailleurs les variantes et les modifications principales de la Légende en ce qui touche l'expédition d'Espagne et la mort de Roland. Il ne nous reste donc qu'à renvoyer le lecteur à notre Éclaircissement sur l'Histoire poétique de Charlemagne. == Ajoutons seulement que les monuments figurés ont célébré, tout autant que nos vieux poèmes, la gloire du neveu de Charles. Nous plaçons ici , sous les yeux de nos lecteurs, les deux statues d'Olivier et de Roland qui décorent le portail de la cathédrale de Vérone (la reproduction en est due au crayon de M. Jules Quicherat), et un médaillon du « Vitrail de Charlemagne » à la cathédrale de Chartres, où sont naïvement représentés les derniers moments de Roland qui sonne du cor et fend le rocher avec sa Durendal,

ÉCLAIRCISSEMENT III

SUR LE COSTUME DE GUERRE

Une étude spéciale sur le*s armures décrites dans la Chanson de Roland ne sera peut-être pas sans offrir quelque intérêt. Tout d'abord, elle mettra le lecteur à même de saisir plus aisément ces mille passages de notre poème, où il est question de helmes , d'osbercs, d 'espiez, de gunfanuns s etc. etc. Sans doute, nous avons essayé de rendre notre traduction claire et limpide pour tout le monde, voire pour les femmes et pour les enfants. Même, nous l'avons accompagnée d'un Commentaire où nous avons rapidement décrit les différentes pièces de l'armure. Mais on comprendra encore mieux la vieille chanson, quand, dans un tableau d'ensemble, nous en aurons expliqué de nouveau tous les termes difficiles. Une seconde utilité de ce travail frappera davantage les érudits : la description de ces armures se rapporte évidemment au temps où fut écrit le poème. Et, par conséquent, nous pouvons nous en servir pour fixer, d'une manière véritablement scientifique, cette époque si difficile à bien préciser. .

Commençons par décrire l'armure offensive.

1° La pièce principale est l'épée. L'épée est l'arme noble, l'arme chevaleresque par excellence. On est fait chevalier per spatarn (comme aussi per balteum , par le baudrier, et per alampam, par le soufflet ou le coup de paume donné au moment de l'adoubement). Mais c'est l'épée qui demeure le signe vraiment distinctif du chevalier. = L'épée est, en quelque manière, une personne, un individu. On lui donne un nom : Joyeuse est celle de

Charlemagne (vers 2989); Almace, celle de Turpin (2089) ; Durendal, de Roland (988) ; Hal teclere, d'Olivier (1363); Précieuse , de l'Emir (3146), etc. = Chaque héros garde, en général, la même épée toute sa vie, et l'on peut se rappeler ici la très longue énumération de toutes les victoires que Roland a gagnées avec la seule Durendal : Si l'en cunquis e Peitou e le Maine; — Jo Ven cunquis Normandie la franche , etc. (2315 et ss.) = L'épée est tellement importante, aux yeux du chevalier, que Dieu l'envoie parfois a nos héros par un messager céleste. C'est ainsi qu'un ange remit à Charlemagne la fameuse Durendal pour le meilleur capitaine de son armée. (2319 et suiv.) = Aussi ne faut-il pas s'étonner si nos héros aiment leur épée et s'ils parlent avec

ÉCLAIRCISSEMENT III

elle comme avec une compagne intelligente, comme avec un être vivant et raisonnable... Mais il faut ici passer aux détails matériels. = 11 semble que l'épée des chevaliers de notre poème ait été assez longue. Le Sarrasin Turgis dit quelque part : Veez m'espce ki est e bone e lunge. (925.) C'est d'ailleurs le seul texte qu'on puisse citer sur ce point, qui demeure obscur. = Cependant l'épée normande était à lame courte et large (Demay, le Costume de guerre, 141) et, dans presque toute sa longueur, offrait une gorge d'évidement. = L'épée se ceignait au côté gauche : Puis ceint s'espée à V senestre costet . (3143.) Elle était enfoncée dans un fourreau (voir la fig. 10) qui est nommé une seule fois dans toute la Chanson. Au moment où Ganelon est insulté par Marsile : Mist la main à s'espée; — Cuntre dous deie Vad de V furrer gete, (444-445.) Et Olivier se plaint, dans le feu de la mêlée, de n'avoir pas le temps de tirer son épée: Ne la poi traire. (1365.) On trouve, dans la tapisserie de Èayeux, cent représentations fort

exactes du fourreau. (Voir la fig. 7.) = Nulle part il n'est ici question du baudrier. = L'épée est en acier. Pour louer une épée, on dit qu'elle est bien fourbie. (1925.) Joyeuse, l'épée de Charlemagne, a une clarté splendide : Ki cascun jur muet trente clartez (2502) ; Ki pur soleil sa clartet ne muet. (2990.) Une des qualités de Durendal, c'est d'être « claire et blanche ». (1316.) L'acier de Vienne paraît avoir été particulièrement célèbre (997), à moins que ce mot — ce qui est fort possible — - n'ait été placé là pour les besoins de l'assonance. Il est dit ailleurs que les bonnes épées sont de France et d'Espagne. (3889.) = La pointe de l'épée ou du brani est formée par la diminution insensible de la lame. Elle a le même nom que la pointe de la lance : c'est Y amure : De l'brant d'acier l' amure li presentet. (3918.) — L'épée se termine par un helz et un punt. Précisons la valeur de ces mots : D'or est li helz e de cristal li punz. (1364.) Le helz, ce sont les quillons; le punz, c'est le pommeau. Ce pommeau est parfois de cristal, c'est-à-dire de cristal de roche (1364, 3435) ; il est doré : En l'oret puni Vad faite manuvrer (2506 et aussi 2344); il est assez considérable, généralement plat et toujours creux, et c'est la coutume des chevaliers d'y placer des reliques : En l'oret punt asez i ad reliques. (2344, et aussi 2503 et ss.) Charlemagne a fait mettre dans le pommeau de son épée Y amure de la lance avec laquelle Notre-Seigneur a été percé sur la croix. (2503 et ss.) L'auteur, comme on le voit, ne connaissait pas la légende de la Table Ronde: Asez savum de la lance parler — - Dunt Nosire Sire fut en la cruiz naffret. — Caries en ad l'amure, merci Deu. — En l'oret punt l'ad fait manuvrer. — Pur cesie honur e pur ceste bontet. — Li nums Joiuse l'espée fut dunet. Quant au pommeau de Durendal, il contient quatre reliques précieuses : du vêtement de la Vierge, une dent de saint Pierre, du sang de saint Basile et des

cheveux de saint Denis. (2343 et ss.) Bref, le pommeau est ou peut devenir un reliquaire. — Le helz, avons- nous dit, représente les quillons, lesquels sont très souvent droits et quelquefois recourbés vers la pointe de l'épée. Ils sont généralement dorés ; d'où l'expression espèes enheldées d'or mier. 3866.) Il paraît plus difficile, au premier abord, de comprendre les mots suivants : Entre les helz ad plus de mil manguns. (621.) Mais le texte de Versailles nous en donne une explication acceptable : Entre le heut et le pont qui est en son, — De l'or d'Espagne

vaut dis mile mangons. (891.) = Entre les helz, ou, pour mieux parler, entre le helz et le punt9 se trouve la « poignée » ou la « fusée » que caché la main du chevalier. Elle est généralement très étroite,

Jl'ZZ.

iUl.

Fig. 4. — D'après des sceaux des xie-xn® siècles.

très grêle, comme on pourra s'en convaincre d'après les figures ci-contre, qui donneront d'ailleurs une idée suffisante de l'épée de notre Chanson. Voir aussi notre figure 16, qui est empruntée à la tapisserie de Bayeux.

2° La lance et l'espiet. — D'une étude fort attentive de notre texte, il résulte que les deux mots lance et espiet y désignent tantôt le même objet (1033, 3818, etc.), et tantôt deux objets distincts. (541, 3080.) Mais, neuf fois sur dix, la synonymie est complète, et Je mot lance, qui est d'ailleurs bien plus rare dans notre poème que le mot espiet , a presque parlout exactement le même sens. = La lance se compose de deux parties: le bois ou le fût, qui

s'appelle hanste, et le fer, dont l'extrémité s'appelle amure. = La hansle est en bois de frêne : Entre ses puignz tient sa hanste fraisnine (7 20) , ou en pommier : Ardent cez hanstes de fraisne e de pumier. (2537. Cf. la Chronique de Turpin, cap. ix.) Mais pumier n'est-il là

ÉCLAIRCISSEMENT III

que pour l'assonance? = La hanste se tenait droite quand on ne se battait pas ; d'où l'expression si fréquente : Dreites cez hanstes. (1143 et passim.) Mais, dans le combat, on la boulaît pour rem verser ses adversaires; d'où le mot plus fréquent encore : Pleine sa hanste de l' cheval l'abat mort. (1204, 1229, etc.) On la tenait au poing droit : En lur puignz désirés unt lur Irenchanz espiez (3868) ; et on la faisait rouler dans la paume de sa main : Sun espicl vait li ber palmeiant. (1155.) Nous n'avons aucun renseignement dans notre poème sur la hauteur de la lance : cette hauleur, d'après tous les documents figurés, était considérable. L'auteur de la Chanson indique, comme par exception, que les Lorrains et les Bourguignons espiez uni forz e les liansles sunl curies (3080) ; telle est, en réalité, la dimension et la forme de l'épieu, qui est l'arme de chasse. C'est également par exception que le poète signale la hanste de l'épieu de Baligant : La hansle fut grosse comme un tinel ; — De sul le fer fust uns muiez trussez. (3153, 3154.) La hanste, d'ordinaire, n'était pas si pesante ni si énorme. Elle se nrisait meme trop aisément : Fiert de l'espriet tant cum hansle li duvet (1322); et l'on se rappelle Olivier n'ayant plus au poing qu'un tronçon de bois ensanglanté, ou plutôt, comme le lui dit Roiand, un vrai bâton. (1351 et suivants.) = L'amure est en acier, en acier bruni: Luisent cil espriet brun, etc. (1043); en acier bien fourbi ([3482) et bien tranchant. (1301,

3551.) Mais, par malheur, rien dans notre texte ne nous fait connaître la forme et la dimension de Y amure. Les monuments figurés sont plus complets. (Voir les figures 5,6, 7.) On y voit que le fer de la lance était en losange, parfois triangulaire, large et a arête médiane. (Voir Demay, le Costume de guerre.) Nos figures 5, 6, 7 en donneront une idée très exacte

Fig. 5. — D'après le sceau de Thi- Fig.6. — D'après le sceau de Guillaume II,

baut IV, comte de Blois. 1138. comte de Nevers. 1140.

d'après les sceaux, et notre figure 16, d'après la précieuse tapisserie de Bayeux. = Les meilleures lances se seraient faites à Valence, suivant notre poème; mais Valentineis ne joue-t-il pas au vers 998 le même rôle que l'acier vianeis au vers 997? Affaire d'assonance, peut-être. il convient néanmoins d'observer ici que Rabelais dit, dans son Gargantua (I, 8): Son espée ne fut valentiane ny son poignart sarragossoys. = Bien moins précieuse que l'épée, la lance cependant

peut recevoir un nom spécial. A tout le moins, Yespiet de l'Emir s'appelle Mallet. (3152). Mais le sens de ce mot n'est pas certain. = Au haut de la lance est attaché, est « fermé » le gonfanon ou l'enseigne. (Voir les fig. 5, 6, 7.) Le mode d'attache n'est pas spécifié, si ce n'est peut-être dans un passage des manuscrits de Venise IV et de Paris qui comble une lacune évidente du texte d'Oxford. Il y est question « de clous d'or qui retiennent l'enseigne ». (P. 142 de la présente édition.) = Ce gonfanon est de différentes couleurs. Ceux des Français, comme ceux des Sarrasins, sont blancs e vermeils e blois. (999 et 1800.) Le gonfanon de Ro-

land est tout blanc: Laciēt en sum un gunfanun tut blanc (vers 1157); celui de

Fig. 7.— D'après le sceau de Galeran, comte de Meulan. 1165.

Naines est jaune (3427), etc. = Les enseignes sont quelquefois dorées; Cil oret gonfanun (1811), c'est-à-dire sans doute brodées ou frangées d'or. Quelques-unes (celles des Pairs et des hauts barons) ont, en effet, des franges d'or qui descendent jusqu'aux mains du cavalier : Les venges a or li baient jusqu' as mains. (1057.) Et telle est l'enseigne blanche de Roland. = Quand les lances sont droites et au repos, les gonfanons tombent aisément jusqu'aux heaumes : Cil gonfanum sur les helmes lur pendent. (3003.) — Le gonfanon, de forme rectangulaire, est presque toujours à trois pans, c'est-à-dire à trois langues. (Voir les fig. 5, 6, 7. Cf. le vers 1228, etc. etc.) = Quand on enfonce la lance dans le corps d'un ennemi, on y enfonce en même temps les pans du gonfanon (1228) : El cors li met tute V enseigne (3427); Tute l'enseigne li ad enz el cors mise. (3363.) = Ces petits gonfanons ne doivent pas être confondus avec la grande Enseigne, avec le Drapeau de l'armée. Geoffroi d'Anjou est le gonfanonier du Roi. (106.) C'est lui qui porte Vorie flambe : Gefreid d'Anjou portet l'orie flambe. — ■ Seinl Pere fut, si aveit num Romaine;— Mais de M unjoie iloc oui pris eschange. (3093, 3095.) Ce texte est confirmé par plusieurs de nos autres romans, qui représentent Roland comme l'Avoué de l'Eglise romaine. (Voir l'Entrée en Espagne.) Nous avons traité ailleurs des origines de cette enseigne. (Voir la note du v. 3093.)

ÉCLAIRCISSEMENT III

= Quant aux Sarrasins, ils font porter en tête de leur armée le Dragon de leur émir, l'étendard de Tervagant et de Mahomet, avec une image d'Apollin. (3268, 3550, etc.) En outre, Amboires d'Oluferne porte « l'enseigne de l'armée païenne » : Preciuse l'apelenl . (3297, 3298.) — Enseigne et gunfanun paraissent, d'ailleurs, absolument synonymes.

3° La lance et l'épée sont en réalité les seules armes offensives dont il soit question dans notre poème. Quand l'Empereur confie à Roland la conduite de l'arrière-garde, il lui donne , comme symbole d'investiture , un arc qu'il a tendu : Dunez rnei l'arc que vus teyiez eV puign. (767.) Dunez li l'arc que vus avez tendut... Li Reis li dunet. (780, 781.) = Lorsque Marsile s'irrite contre les violences de Ganelon, il lui jette un algeir (1. atgeir) ki d'or fut enpenet. (439, 442.) Comme nous l'avons dit, il s'agit ici de Yategar ou javelot saxon. = Enfin, pour achever Roland sur le champ de bataille, les hordes sauvages qui l'attaquent lui jettent des darz , des wigres , des museraz, des agiez , des giesers. (2064, 2075, 2155.) Il s'agit ici de flèches de différentes espèces. Mais ce ne sont pas là, entendons-le bien, les armes régulières, même des païens, et, encore un coup, il n'y en a point d'autres que la lance et l'épée.

Mais arrivons aux armes défensives.

Les trois pièces principales de l'armure défensive sont le heaume, le haubert et l'écu. (Voir la fig. 10.) 1° Le heaume est l'armure qui,

Fig. 10. — D'après le sceau de la ville de Soissons. (XII^e siècle.)

concurrentement avec le capuchon du haubert ou la coiffe de mailles, est destinée à protéger la tête du chevalier. D'après les

monuments figurés, le heaume (jVoir la fig. 11) se compose essentiellement de trois

Fig. 11. — D'après le sceau de Matthieu III, comte de Beaumont-sur-Oise, 1177.

parties: le cercle, la calotte de fer, le nasel. Cette dernière partie est la seule qui, dans notre poème, soit nommée par son nom; mais il est implicitement question des autres. = La calotte est pointue : Sur Vhelme à or agut. (1954.) Comme tout le heaume, elle est en acier . Helmes d'acier. (3888.) Cet acier est bruni (vers 3603), et l'épithète que l'on donne le plus souvent au heaume est selle de cler (3274, 3586, 3805) ou flambius . (1022.) 11 faut

ÉCLAIRCISSEMENT III

croire que cet acier était souvent doré: c'est du moins la manière d'expliquer les mots de helmes à or (3911 et 1954), à moins qu'il ne s'agisse uniquement ici des richesses du cercle et des armatures ou arêtes qui se rejoignaient parfois au sommet du heaume. = Le cercle? On ne trouve pas ce mot dans notre poème; mais c'est du cercle peut-être qu'il est question dans ces vers où l'on montre le heaume semé de pierres fines, de « pierres gemmées d'or », de perles gemmées d'or (de perles, c'est-à-dire de verroteries): L'helme li freint ù li gemmes reflambent (3616) ; L'helme li fremt ù li carbuncle luisent (1326); Luisent cil helme as pierres d'or gemmées (1452 et 3306), etc. = Non seulement le cône est bordé par ce cercle, mais « il est parfois renforcé dans toute sa hauteur par deux arêtes placées l'une devant, l'autre derrière, ou par quatre bandes de métal ornementées, venant aboutir et se croiser à son sommet ». (Demay, le Costume de guerre , p. 132.) = Enfin le nasel est clairement et nominativement indi-

qué par ces vers : Tut li deirenchet d'ici que à V nasel (1996) ; Tresque à T nasel li ad freint e fendut (3927), etc. Le « nasel » était une pièce de fer quadrangulaire, ou d'autres formes (voir la fig. 10), destinée à protéger le nez. L'effet en était disgracieux autant que l'emploi en était utile. = Une particularité qui est indiquée très nettement, et qui est cent fois attestée dans notre Chanson, c'est la manière dont le heaume était fermé!, attaché sur la tête, ou plutôt sur le capuchon de mailles. Ces deux mots vont souvent ensemble : Helmes laciez (712, 1042, 3086), etc. Et quand Roland va porter secours à l'archevêque Turpin : Sun helme à or li deslaçai de T chief . (2170.) Tout au contraire, quand les héros s'arment pour la bataille, lacent lur helmes (2989), etc. = Où se trouvaient ces lacs, qui sans doute étaient des liens de cuir passant d'une part dans une maille du haubert et, de l'autre, dans quelques trous pratiqués au cercle? La question est assez difficile à résoudre, même d'après les monuments figurés. Ce qu'il y a de certain , c'est qu'il y en avait un certain nombre. Naimés reçoit de Canabeu un coup terrible qui lui tranche cinq lacs de son heaume. Tout le passage est digne d'attention: Si fiert Naimun en T helme principal; — AT brant d'acier l'en trenchet cinq des laz.— Li capeliers un denier ne li valt; — Treyichet la coife entresque à la carn. (3432 et suivants.) La coife, c'est le capuchon du haubert, c'est le capuchon de mailles que l'on portait sous le heaume. On comprend aisément que, pour ajuster un casque de fer sur un bonnet de mailles, il était absolument nécessaire de l'attacher. (Voir la planche xii de la tapisserie de Bayeux, dans le tome VI des *Vetusta monumenta*, Londres, 1835. On y voit un chevalier sans heaume et revêtu du seul capuchon de mailles.) Le capelier, qu'il ne faut pas confondre avec la coife , « n'est autre chose, suivant M. Quicherat, qu'une calotte

de fer sous le heaume. » = Les heaumes de Saragosse sont renommés. (996.) Est-ce pour la qualité de leur acier? Au xvie siècle, Rabelais, comme nous l'avons dit, parle encore d'un poignart saragossoys. (Gargantua , I, 8.) = 2° Le haubert , c'est le vêtement de mailles , la tunique de mailles, la chemise démaillés. Souslebaubert on porte le bialt. Quand Roland porte secours à l'archevêque Turpin : Si li tolit le blanc osberc legier. — Puis , sun bialt li ad tut detrenchiet , — En ses granz plaies les pans li ad butet (2172), etc. Et c'est ce qui est encore mieux expliqué par ces vers de Huon de Bordeaux : Li autre l'ont maintenant désarmé; — De T dos li ostant le bon osberc saffré • — Ens el

bliaut est Hues demorés. (Barstch, Chrestomathie française , 56, 31.) = Pour le haubert, il s'appelle dans noire poème brunie ou osberc. Quelquefois . il est vrai, brunie paraît avoir un sens distinct: Osbercs vestuz e lur brunies dubleines. (3088.) Mais la synonymie est presque partout évidente. — A l'origine, la brunie paraît avoir été une sorte de grosse tunique de cuir, sur laquelle on avait cousu un certain nombre de plaques ou de bandes métalliques. Mais au lieu de plaques et de bandes, ce furent quelquefois des anneaux cousus sur l'étoffe tvoy. p. e. la fig. 12) et de plus en plus rapprochés les uns des

autres. (Voir la tapisserie de Bayeux, pl. V et XV.) Da là au vêtement de mailles il n'y a pas loin. = Suivant un autre système qui ne nous semble pas suffisamment prouvé, les Sarrasins auraient possédé avant nous de ces vêtements , et les auraient fabriqués avec une certaine perfection que les chrétiens purent imiter. De là peut-être, dans notre poème, la célébrité des osbercs sara-ziueis. = Quoi qu'il en soit, et quel que soit ailleuhs le sens de ce mot, la brunie de la Chanson de Roland est absolument et uni-

quement un haubert, un vêtement île mailles parfait. Elle se termine en haut par le capuchon de mailles qui se lace au heaume. (3432 et suivants.) Elle s'attache sur le menton, qu'elle préserve, et cette partie de la brunie s'appelle la « ventaille » : De sun osberc li rumpit la venlaille. (1298, 3449.) Quant à la chemise en elle-même, nous ne trouvons malheureusement aucune indication dans notre poème qui nous apprenne jusqu'à quelle partie du corps elle descendait. C'est un précieux élément de critique qui nous fait ici défaut. = Dans la tapisserie de Bayeux (pî. V, Vf, etc.), la partie du haubert qui recouvre la poitrine est très souvent munie d'une pièce carrée, qui ressemble à un cadre. Il est probable que cette pièce (dont il n'est pas fait mention dans le Roland) servait à cacher la fente supérieure du haubert. (Voir la fig. 16.) = Les épithètes que notre poète donne le plus volontiers au haubert sont celles-ci : blancs (1022, 1329, 1946, 3484) , forz (3864) , legiers. (2171, 3864.) Les mailles sont très distinctement indiquées. Elles sont de différentes qualités. Celles des chefs de l'armée sont très

Fig. 12. — D'après le sceau de Gui IV, de Laval. 1095.

ÉCLAIRCISSEMENT III

finies : Le blanc osberc dunl la malle est menue . (1329.) D'autres fois, le poète fait allusion à l'étoffe ou au cuir dont on doublait encore le tissu de mailles: De sun osberc II derumpit les doubles. 1 1284.) Païen s'adubent d'osbercs sarazineis. — Tuit li plusur en sunt dublez en treis. (994, 995.) Brunies dublées (711, d'après le texte de Venise), ou dubleines (3088.) Ce système de doublure « fut délaissé vers le milieu du xne siècle ». (Demay, le Costume de guerre , p. 123.) = Enfin, il importe de signaler l'épithète de jazeranc, donnée à ce même haubert. Or jazeranc signi-

fie: « qui est fait de mailles. » Du reste, quand notre poète veut exprimer que le haubert est mis en pièces, il se sert constamment du mot desmailier. (3387.) = Dans la Chanson de Roland , le haubert est fendu par en bas. Deux fentes le partagent en deux pans, dont il est souvent question dans le poème. Ces fentes étaient pratiquées non pas sur les côtés, mais sur le devant et le derrière du vêtement. Et c'est ainsi qu'il faut comprendre ce vers: De son osberc li derumpit les pans. (1300, 1553, 3571 , 3465, etc.) — Les pans du haubert étaient parfois ornés, à leur partie inférieure, d'une broderie grossière « en or » ; ils étaient saffrès: Vesl une brunie dunt li pan sunt saffret. (3141 .) De sun osberc les dous pans li desaffret. (3426; aussi 3307, 1453, 1032, 2949, etc.) Cet ornement, consistant en fils d'archal entrelacés dans les mailles, ne se trouvait, semble-t-il, que sur les hauberts des grands personnages , des pairs et des comtes.

3° L'écu (voir les fig. 10, 13 et 14) était alors vouhs , c'est-à-dire cambré. Il était énorme, de façon à couvrir presque tout le cavalier, quand il était monté. Sa forme nous est clairement indiquée

Fig. 13 et 14. — ■ D'après deux sceaux du xii^e slècl®,

par les monuments figurés. = L'écu était fait avec des planches assemblées qu'on avait cambrées et auxquelles on donnait parfois double épaisseur. Sur ce bois on clouait du cuir: Tranchent les quirs e ces fuz qui sunt dubles. — Chiedent li clou ... (3583, 3584.) Le cuir de l'écu (ou l'étoffe grossière, la toile qui le doublait) porte le nom depene: De sun escut li freint la pene halte. (3425 et aussi 1298.) Il sera très utile de rapprocher ici le texte de noire chanson de celui de Jean de Garlande : Scutarii vendant

militibus scuta tecta tela , corio et oricalco , leonibus et foliis liliorum depicta. = Le champ

de l'écu était, en effet, «peint à fleurs» (1810, etc.), c'est-à-dire qu'on y peignait des dessins d'enroulement romans, des fleurons ou des rayons. Plus d'une fois, il est revêtu de couleurs vives : L'escut vermeil li frein t. (1576.) Tut H trenchat le vermeül e Tazur (1 '57); le vermeil e le blanc. (1299.) On va jusqu'à le dorer, du moins en partie: L'escut li freint kī est ad or e à flurs (1354); mais il ne s'agit peut-être ici que de la boucle. Enfin, l'écu merveilleux du païen Abisme est chargé de pierres, d'améthystes, de topazes, etc. (1660 et suivants.) = Au centre de l'écu est la boucle (voir les fi g. 7, 10 et 14) , et c'est à cause de la boucle que l'on dit: escut bucler (1283), et que plus tard on dira un «bouclier» tout court. La boucle (umbo) est une proéminence au centre de l'écu. Cette proéminence, qui, comme nous l'avons dit, est formée aune armature de fer, est assez large : Cez bucles lées. (3570.) La boucle est dorée. (1283.) Dans les écus riches, on réserve un creux au centre de l'armature de fer, et on y place une boule de métal précieux, ou quelque pierre fine, ou quelque verroterie. Et c'est ainsi, croyons- nous, qu'il faut interpréter les vers suivants: D'or est la bucle e de cristal listet . (3149.) La bucle d'or mier. (1314.) Tule li freint la bucle de cristal. (1263.) = La Chanson de Roland ne parle pas d'armoiries sur l'écu. S'il est question quelque part d'escuz de quartiers (3867), il ne s'agit ici sans doute que des divisions naturelles de l'écu , de ces divisions que produisaient les bandes de fer destinées à soutenir le cuir sur le fût. — Le chevalier passait son bras dans les anses, dans les enarmes de l'écu, et, pendant le combat, il le tenait serré contre son cœur. Mais, durant la marche, les chevaliers, embarrassés de cet énorme écu , de ce grant escut let (3148), le pendaient à leur cou : Pent à sun

col un escut de Biterne. (2991 , et aussi 713, 1292, etc.) Enlur cols pendent lur escuz de quartiers. (3867.) = La bande d'étoffe ou de cuir qui servait à suspendre le bouclier (voir la fig. 5) s'appelait la guige: Pent à sun col un soen grant escut let. — La guige est d'un bon pâlie roet. (3148, 3150.) = Targes , employé une fois dans notre Chanson (Targes roées , 3569), nous paraît ici le synonyme d ' escuz. = Nous avons ailleurs parlé des cors et de l'Olifant, et nous faisons de nouveau passer sous les yeux de nos lecteurs la représentation d'un cor d'ivoire d'après un monument du xii^e siècle.

Fig. 15. — Cor d'ivoire du xne siècle. (D'après les Nouveaux Mélanges archéologiques du P. Cahier, t. II . p. 36.)

— Quelques mots sur les éperons. Ils se placent sur la chaussure ordinaire : Espruns d'or ad en ses piez fermez. (345 et 3863.) Ils sont toujours « d'or pur ». ou plutôt « dorés » : Sun cheval brochet des esperuns d'or mier (1606); d'or fin . (3333.) — Les éperons sont pointus (voir les fig. 5, 6, 7, 12) et non pas à mollettes : Brochent

ÉCLAIRCISSEMENT III

le bien des aguz esperuns. (1530.) Leur pointe a la forme d'un petit fer de lance, conique ou losangé. (Voir encore les figures 5, 6, 7, 12, etc.) = La plus complète, la plus exacte illustration du Roland devrait, ici comme partout ailleurs, être empruntée à la tapisserie de Bayeux. Ce monument est, en effet, de la même époque que notre vieux poème et présente la même physionomie normande et anglo- normande. Nous ne désespérons pas de donner un jour la reproduction en couleurs des principales parties de cette fameuse tapisserie. En attendant, nous faisons passer sous

les yeux de nos lecteurs un des groupes de ce tableau (fig. 16), où se trouvent heureusement rassemblés les types de toutes les armures que nous avons précédemment décrites.

= Après le chevalier, il est très juste de parler ici du cheval. = Le cheval est l'ami du chevalier; mais cette affection ne se fait pas jour dans le Roland. En revanche, dans Ogier le Danois, poème un peu postérieur et dont la légende est à peu près aussi ancienne, cette amitié touchante trouve son expression. Quand le héros de ce beau poème, après de longues années de captivité, demande à revoir son bon cheval Broiefort, on parvient à le lui retrouver, mais épuisé, pelé, la queue coupée : « Ogier le voit , de joie a soupiré. Il le caresse sur les deux flancs : « Ah ! Broiefort, » dit Ogier, « quand j'étais sur vous, « j'étais, Dieu me pardonne, aussi tranquille que si j'eusse été en- <i fermé dans une tour. » Le bon cheval l'entend ; il avise sur-lechamp son bon seigneur qu'il n'a pas vu depuis sept ans passés, hennit, gratte le sol du pied, puis se couche et s'étend par terre devant Ogier, par grande humilité. Le duc le voit j ü en a grand'pitié. S'il

n'eût pleuré, le cœur lui eût crevé. » (Vers 10688 et suivants. Dans Aliscans, Guillaume ne parle pas moins tendrement à son cheval Baucent : « Cheval, vous êtes bien las. Je vous remercie, mon « cheval, et vous rends grâces de vos services. Si je pouvais arriver « dans Orange, je voudrais qu'on ne vous montât plus. Vous ne <1 mangeriez que de l'orge vanné , vous ne boiriez qu'en des vases « dorés. On vous parerait quatre fois par jour, et quatre fois on vous « envelopperait de riches couvertes. » Et Renaud de Montauban s'écrie, dans les Quatre fils Aymon: « Si je te tue, Bayard , puissé-je a n'avoir jamais santé! Non, non : au nom de Dieu "qui a formé le « monde, je mangerais plulôt le plus jeune

de mes frères. » Le héros qui a donné son nom à Aubri le Bourgoing regrette son cheval avec les mêmes larmes : Ahil Blanchart , tant vous aveie chier ; — Por ceste dame ai perdu mon destrier = Le cheval , d'ailleurs, rend bien cette affection au chevalier. 11 est dit de Bayard, dans Renaus de Montauban : S'a veü son seigneur Renaul, le fil Aimon. — Il le conust plus tost quefeme son baron , etc. etc. = Etant donnée cette affection réciproque, il est à peine utile d'ajouter, d'après les textes précédents, que le cheval a un nom. C'est Veillaniif (Chanson de Roland , (2160), Tencendur (2993), Tachebrun (347). C'est Saut- Perdu , Marmorie, Passe-Cerf , Sorel , etc. = Du reste, si l'on veut avoir le « portrait en pied » d'un cheval, si l'on veut connaître l'idéal que s'en faisaient nos pères, il faut relire les vers 1651 et suivants; « Pieds bien taillés, jambes plates, courte cuisse, large croupe , flancs allongés, haute échine, queue blanche , crinière jaune, petite oreille, tête fauve. » = Les chevaux célébrés dans nos poèmes étaient des chevaux entiers , et l'on regardait alors comme une honte de monter sur une jument. = Le chevalier se rappelait volontiers où et comment il avait conquis son bon cheval: Il leconquist es guez de suz Marsune , etc. (2994.) = Malgré son amour pour la bête, le chevalier ne lui ménage pas les coups d'éperon : Mult surent l'espe ronnet. (2996.) Le cheval brochet. (3165, etc.) Ces mots reviennent mille fois dans notre poème : ce sont peut-être les plus souvent employés. Et il l'éperonne jusqu'au sang : Li sancs en ist luz clers. (3165.)= Avant la bataille, il lui laschet les resnes et fait son estais (2997, 3166), c'est-à-dire qu'il se livre à un « temps de galop ». Quelquefois, dans cet exercice, il fait sauter à son cheval un large fossé. C'est un petit carrousel (3166.) = Le cheval de guerre s'appelle a destrier ». Le cheval ae somme s'appelle sumier, palefreid (paraveredum) , et l'on emploie aussi les mulets à cet usage :

Laissent les muls e tuz les palefreiz. — Es destriers muntent (1000, 1001, aussi 755, 756.) = Notre vieux poème nous parle plus d'une fois des étriers, mais sans nous en préciser la forme, et c'est ici que les monuments figurés viennent à notre aide. (Voir les fig. 5,6,7, 12.) = Pour faire honneur à quelqu'un, et particulièrement au Roi, on lui tient l'étrier : L'estreu li tindrent N aimes e Jocerans. (3113.) = Les selles étaient richement ornées, gemmées à or (1373), orées (1605). La Chanson nous parle souvent des auves (1605), et ailleurs des arçons qui sont primitivement les deux arcs formant la charpente principale de la selle. (1229, etc.) Mais déjà nous avons vu quels sont les éléments de la selle : « des arconnières étroites et recourbées; des quartiers coupés carrément* et brodés; deux sangles , distantes l'une de l'autre; une bande de cuir formant le poitrail et qui est garnie de franges, et enfin les étriers . » (Demay,

ÉCLAIRCISSEMENT III

le Costume de guerre , p. 163 des Mémoires de la Société des antiquaires de France, 1874-1875.) = « Le frein , dit le même érudit, est à branches droites ou coudées en amère, et ces branches sont reliées ensemble par une traverse qui est percée d'un trou où les rênes sont arrêtées. »> (Voir les figures 5, 6,7, 12.)

* Et maintenant, de tous ces passages de notre Chanson que nous avons soigneusement recueillis, pouvons-nous véritablement tirer quelques éléments de critique sur la date précise de cette œuvre célèbre? Le défaut de tous les vers que nous avons cités plus haut, c'est leur manque de précision, et rien n'est plus facile à comprendre dans un poème. D'un autre côté, nous avons vu les sceaux des xi* et xn^e siècles, conservés aux Archives nationales. Or, on peut dire, d'après ces documents figurés, que depuis

la fin du x^e siècle jusqu'à la seconde moitié du x^e siècle, il n'y a pas eu dans nos armures un seul changement véritablement radical. Les modes ne changeaient pas alors comme aujourd'hui, et les artistes qui gravaient les sceaux se contentaient trop souvent de copier des types antérieurs. = Quoi qu'il en soit, si nous avons, d'après de si vagues documents, une conclusion à tirer, nous la formulerions en ces termes : « Il est absolument certain que les armures décrites dans notre poème sont antérieures au règne de Philippe-Auguste. Et, comme il n'est pas question de chausses de mailles dans le Roland, il est possible qu'il soit antérieur à l'époque où ces sortes de chausses ont pénétré dans notre costume de guerre. » Cette époque est la seconde moitié ou le dernier tiers du x^e siècle, et il y a déjà plusieurs chausses de mailles très nettement indiquées dans la tapisserie de Bayeux. (*Vetusta monumenta*, Londres, 1835, pl. XI et XII.) Mais nous avouons que cette attribution n'a rien de rigoureux. Notre poème lui-même ne nous permet pas d'aller plus loin.

ÉCLAIRCISSEMENT IV

SUR RÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le texte que nous offrons au public, dans cette huitième édition, est com

POSÉ, SELON LA MÉTHODE CRITIQUE, AVEC DES ÉLÉMENTS EMPRUNTÉS A PLUSIEURS FAMILLES OU GROUPES DE MANUSCRITS, ET PRINCIPALEMENT AUX TROIS GROUPES QUI SONT REPRÉSENTÉS PAR LE MANUSCRIT D'OXFORD, PAR CELUI

de Venise (fr. IV) et par le Roman de Roncevaux. (C'est sous ce nom qu'on désigne les remaniements de la Chanson de Roland .) = Nous avons généralement adopté la leçon qui nous est fournie par deux de ces textes, de préférence a celle qui nous est donnée par le troisième. Enfin , nous avons ramené le texte de notre chanson a la pureté du dialecte normand , et avons essayé de le réduire a l'unité de notation orthographique. Tel est, en quelques mots, l'exposé de tout notre système; mais des observations plus étendues paraîtront sans doute nécessaires. Les unes se rapportent au choix des leçons; les autres à la langue adoptée dans notre édition. = I. Choix des leçons. On a distribué avec raison les différents textes du Roland en un certain nombre de familles. Dans un remarquable article du *Zeitschrift fur romanische philologie* (II, 1, p. 162 et ss.), M. W. Fœrster a dressé un tableau où il expose nettement la filiation de tous les textes français du Roland et de ses remaniements. Ce tableau nous paraît résumer l'état actuel de la science, et nous le plaçons ici sous les yeux de nos lecteurs.

Original.

Oxford. Venise IV. Versailles. Venise VII.

Cambridge.

Paris. Lorrain. Lyon.

D'un autre côté , M. A. Rambeau, dont le système est celui de M. Stengel {*Ueberv die als echt nachweisbaren Assonanzen der Chanson de Roland*, Marbourg, 1877, 78), a fait entrer tous les textes français et étrangers du Roland dans une énumération très précise et dont nous acceptons volontiers les données. = Aux yeux de MM. Stengel et Rambeau, les différentes familles du Ro-

land seraient les suivantes: 1<> Famille anglo-normande (xiie-xin® siècles):

a. manuscrit d'Oxford; b. manuscrit de Venise (fr. IV), qui, sous son enveloppe italienne, est d'origine anglo- normande. — 2° Rédaction française rimée ou Roman de Roncevaux (xm® siècle). Cette famille se subdivise elle -même en trois groupes très distincts: a. remaniements de Paris, de Lyon et Lorrain;

b. de Versailles et de Venise (fr. VII) ; c. de Cambridge. — 3® Famille nordique: Karlamagnus Saga, du xm* siècle, qui suit le texte d'Oxford jus-

qu'au vers 2570, tirade par tirade et presque vers par vers.— 4<> Famille allemande; a. Ruolandes Liet du prêtre Conrad (xn« siècle), qui est en grande partie calqué sur un texte français assonancé; b . le Karl du Stricker (vers 1230), et c. le Karl Meinet, du commencement du xiv® siècle, dérivent aussi, l'un et l'autre , d'un original français. = A ces deux familles, il faudrait joindre, suivant M. Rambeau : 5<> une famille néerlandaise, composée de fragments qui sont en rapport avec le texte d'Oxford, mais qui remontent directement à la source allemande; et 6» la Chronique de Turpin, qui représente, à nos yeux comme à ceux de Guido Laurentius, un état plus ancien de la tradition rolandienne. Cette classification est excellente ; mais on la peut simplifier. On peut en écarter tout d'abord les deux dernières familles (5 et 6) , que M. Rambeau abandonnerait lui-même assez volontiers. Il convient encore d'ajouter que, pour l'éditeur d'un texte critique, les rédactions nordique et allemande (3 et 4) n'offrent, a raison de leur langue, que des ressources relativement restreintes. Restent donc les familles 1 et 2, et c'est ici que nous aurions peut-être à modifier la classification Rambeau- Stengel. On n'y fait pas une

place assez importante à la rédaction de Venise (fr. IV).— Sans doute nous admettons avec MM. Fœrster et Stengel que les deux manuscrits d'Oxford et de Venise IV appartiennent à la même famille et, pour dire la chose plus nettement, qu'ils dérivent d'une source commune, déjà corrompue, et par conséquent distincte de l'original. Sans doute le texte de Venise IV a un certain nombre de fautes communes avec celui d'Oxford, et nous n'ignorons pas que cette communauté d'erreurs est le signe auquel on reconnaît sûrement les manuscrits d'une même famille. Mais indépendamment des fautes communes à Oxford et à Venise IV, le copiste du texte d'Oxford en a commis, pour son compte, une foule d'autres, lesquelles peuvent et doivent être corrigées avec le texte de Venise IV. Mais ce même scribe du manuscrit d'Oxford est également coupable de nombreuses et importantes lacunes, lesquelles peuvent et doivent être comblées avec le texte de Venise IV. Il faut conclure de là, fort rigoureusement, que sans faire une famille distincte de Venise IV, on peut et on doit tirer de ce texte un parti aussi avantageux que s'il formait à lui seul une famille spéciale, et c'est en ce sens seulement qu'on lui a parfois donné le nom de « famille ». = Bref, sans dédaigner le témoignage très précieux et nécessairement utilisable des documents nordiques et allemands, nous nous trouvons définitivement en présence de trois groupes, ou de trois familles principales : la première est représentée par le manuscrit d'Oxford; la seconde par celui de Venise (fr. IV) ; la troisième par les différents textes du Roman de Roncevaux. = Voici donc le système qui sera par nous adopté dans cette huitième édition : Quand une leçon nous sera fournie à la fois par Oxford et Venise IV, nous l'adopterons de préférence à celle que nous présentent le Roman de Roncevaux de Paris et nos autres remaniements.— Quand une leçon nous sera fournie à la fois par

Venise IV et par l'un de nos remaniements, nous l'adopterons de préférence à celle que nous offre le manuscrit d'Oxford. — Quand une leçon nous sera fournie à la fois par Oxford et par l'un de nos remaniements, nous l'adopterons de préférence à celle que nous trouverons dans Venise I V. — Mais il ne faut pas croire, d'ailleurs, que ce travail nous fournisse un nombre excessif de corrections ; car le texte de Venise IV, qui est effroyablement italianisé et où l'on change si aisément les assonances en rimes, présente lui-même des lacunes assez considérables et une quantité notable de fautes grossières. Les remaniements, d'autre part, n'ont conservé qu'un certain nombre de couplets primitifs, et on y a ramené presque toutes les tirades au système des rimes, lequel apporte des changements sans fin au texte primitif. Force nous a donc été de corriger un certain nombre de fautes d'Oxford avec les ressources et les éléments d'un seul texte; mais nous ne l'avons jamais fait qu'en cas d'évidence absolue ou de très forte probabilité. — En résumé, nous avons corrigé et complété le texte d'Oxford : 1° toutes les fois que sur ces trois textes (Oxford, Venise IV et Roncevaux) il y en a deux d'ac-

1 "%)lrînntrlt^ut rtniilr i)alrM atfbtef*

§ Quatre çrmif làhlmfcwv^rnât'brt»

c yricrbe tÆtît 11 actif Koîf frpà imto.

Xi «ffaiYdrtnfmtr ueteld^iarôer'âifetfnnfcfnds: fi^îûcnrtvW altm-

jn<>ï fane luAvfmconfji un infâme, a; cr fci ht cni*teTaîW,

Self ftKT^foi^ a-C'gtHW lia fièlA^f parfim or^oilt-cumcucec moi tel tnjtf |U>tf faifiryftui onf? ftf armeff* y dift- un mornenan:

cftti ntcfoirfcéf* f cefthroipee pünemi en atabe'*

«cet qttpef tuf actif fdpeur dtcjucf*

I ofClir «Otfccjue ftfpCîr tltTüîtr.

I v tmr lef mtrfUfdâ dira» mor.

y cncfcientttvtaiîief ««•? tlcfhathctir lotifdit tjuetiHÎtC'fç^ ne uob~.

S il £tct*e eti ici tnt fti jjemtr fur aoK ftwffec tAcer^ la td&7 ItT of* AwfàoufUfotkMdief Uaà imffbif.

û tif afcfpictf fit ai m?fltîmet7 moi tr.

ÏLfVd lldlt Cttlucftrpdtett Cltfxif twM û 'ot-. a ttetmrîatftf ne aimr ne a xxvp*

j-ig. 17. — Fac-similé du manuscrit de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford. (Digby, 23.)

gont expliquées, une par une, dans les Notes suivantes; toutes nos additions sont imprimées en caractères spéciaux, Est -il nécessaire d'ajouter quelles

ÉCLAIRCISSEMENT IV

offrent toujours un certain caractère hypothétique, et que nous nous sommes bien gardé de donner aux couplets ajoutés par nous leur place officielle dans la Chanson de Roland. Nos lecteurs seront libres d'en faire complètement abstraction, et ceux qui préfèrent le manuscrit d'Oxford à toutes les autres rédactions n'auront qu'à ne pas lire les vers ou les couplets imprimés en italiques 1. = II. Langue. Le Roland a été, suivant nous, composé en

Angleterre par un poète qui y était venu à la suite de Guillaume le Conquérant, et qui parlait la langue des vainqueurs. (V. notre Introduction, chap. v.) = Cette langue était le dialecte normand, où avaient cependant pénétré quelques habitudes, quelques courants de dialecte français. Mais le scribe du manuscrit d'Oxford était anglo-normand, et a défiguré le dialecte du poème original. = Ce qu'il est particulièrement nécessaire de rappeler ici, c'est que l'anglo -normand n'est pas un dialecte spécial, mais qu'il y faut voir seulement la corruption du dialecte normand. = Nous nous sommes proposé de ramener la Chanson de Roland à la pureté du dialecte normand, ou, en d'autres termes, comme nous l'a écrit M. Théodor Müller, «de restituer la Chanson de Roland normande, si mi- « séramment défigurée sous la recension anglo-normande du « manuscrit d'Oxford. i> == Or les deux principaux caractères des textes anglo-normands, c'est l'altération des règles de la déclinaison romane, et c'est la confusion des notations ié et é. = Nous avons voulu débayer le terrain , et nous débarrasser, tout d'abord, de ces deux défauts qui viciaient presque tous les vers du Roland d'Oxford. = A cet effet , nous avons partout observé les règles de la déclinaison romane, et, en nous aidant notamment d'une « Table complète des assonances de notre poème », nous avons partout distingué les notations é et ié. =■ Cette même Table des assonances nous a permis de rétablir partout, dans le corps comme à la fin des vers, toutes les autres notations fournies par ces assonances. = Notre texte, ainsi dégagé de ses vices anglo-normands, a été par nous repris en sous-œuvre, et nous avons relevé un à un et groupé tous les faits de phonétique, de grammaire et de versification qui se produisent dans le manuscrit d'Oxford; puis, nous en avons tiré les lois que nous avons partout observées. = Nous nous sommes éclairé, au besoin, des

textes qui appartiennent évidemment au même dialecte et dont la date se rapproche le plus de celle du Roland . = Cette correction phonétique et grammaticale n'a pas été notre seul but, et nous avons en outre voulu, pour une œuvre aussi classique que le Roland , en arriver à l'unité de notation orthographique. = Les couplets que nous avons dû ajouter au texte d'Oxford (d'après Venise IV et les remaniements) ont été par nous ramenés au dialecte normand et à l'unité orthographique. = Comme nous citons, dans tout le cours de ce volume, les leçons de Venise IV et celles des remaniements, le lecteur sera sans doute heureux de savoir où il en trouvera le texte. Le manuscrit de Venise a été publié par Conrad Hoffmann (mais

t Yoici , en quelques propositions , l'histoire des différents textes français du Roland où nous avons puisé nos leçons : 1» Le manuscrit original, qui n'est point parvenu jusqu'à nous, avait été écrit en Angleterre durant le dernier tiers du XI« siècle. = 2® Un certain nombre de copies, plus ou moins exactes ou défectueuses , ont été exécutées d'après cet original aujourd'hui disparu. = 3® L'une d'elles , déjà viciée et par conséquent distincte de l'original , a donné lieu aux deux manuscrits d'Oxford et de Venise IV. Le premier de ces deux textes a été transcrit en Angle* terre, durant la seconde moitié du XI l« siècle, par un scribe inintelligent et peu soigneux. Le second a été exécuté, vers 1230, par un jongleur italien qui exploitait alors le nord de l'Italie avec nos chansons de geste et qui prenait soin de les adapter à la langue de ses auditeurs. = 4® Cependant, d'après une autre copie plus ou moins directe du Roland original, un jongleur inconnu, qui vivait sans doute sous le règne de Philippe - Auguste , avait écrit le manuscrit prototype du Roncevaux. = 5® Ce Roncevaux prototype se composait des éléments suivants :

a. environ quatre mille vers assonancés empruntés textuellement à la version primitive;

b. un dénouement nouveau, en vers rimés, consacré au récit de la fuite de Ganelon, de la douleur de Gilain, de la mort d'Aude, etc. = 60 C'est d'après ce prototype plus ou moins altéré et que (sauf un certain nombre de vers et de couplets primitifs) l'on en vint un jour à rimer entièrement, c'est d'après ce Roncevaux original qu'ont été rédigés les divers remaniements de notre poème qui nous ont été conservés et qui forment les trois groupes dont nous avons parlé ci-dessus : a. Paris. Lyon. Lorrain, b. Versailles. Venise VIL c. Cambridge. " 7® Y a-t-il eu relation de famille entre le groupe Oxford- Venise IV, d'une part, et, de l'autre, le groupe Roncevaux t M. W. Foerster, dans son tableau de filiation, semble résoudre la question dans le sens de la dualité absolue, en faisant observer toutefois que l'auteur du manuscrit de Paris ou ses prédécesseurs « ont employé un manuscrit a en même temps, qu'un manuscrit y ». s 8® Nous nous en tenons, jusqu'à nouvel ordre, au tableau de M. W. Foerster et à son observation sur la double origine du texte de Paris.

cette édition n'est pas dans le commerce) et par Eugen Koelbing (Heilbronn, chez Henninger, 1877). Le manuscrit de Paris a été édité par Fr. Michel, ainsi que les 80 premiers couplets du ms. de Versailles (Paris, Didot, 1869). M. Muller a publié de longs extraits des divers remaniements dans les notes de ses deux éditions (Goettingen, 1863 et 1878). Enfin, M. W. Foerster annonce en ce moment (1880) la publication intégrale des cinq remaniements de Paris et Lyon, Versailles, Venise Vil et Cambridge. — Les leçons du texte d'Oxford ont été vérifiées par nous sur l'excellente édition paléographique que M. Stengel vient d'en

donner, et qui est accompagnée d'un fac-similé complet (Heilbronn, chez Henninger, 1878). = Pour la justification de toutes nos additions, de tous nos changements, voy. notre 7^e édition , pp. 405-448.

FRANÇAISE

1. La langue française appartient à la Famille des langues romanes.

2. L'ensemble des peuples parlant les langues romanes s'est appelé du nom de Bomania.= Cette famille renferme quatre groupes : a. Groupe méridional : italien, et roumain ou valaque.
b. Groupe occidental : espagnol et portugais.

c. Groupe septentrional : provençal, français (et anglais, pour une partie).

d. Groupe central: Suisse romande, ladin, dialectes ,des Grisons et du Tyrol , etc.

3. Comme les autres langues romanes, le français s'est formé sur le latin. = Non pas sur le latin classique, mais sur ce latin populaire, sur ce latin parlé qui s'appelait lingua romana. = La langue française dérive , dans son fond, du latin populaire successivement modifié sous l'influence de certains phénomènes de vocalisme, dus aux éléments celtique et german.

4. La langue française, indépendamment des mots d'origine latine, contient un certain nombre de mots qui sont d'origine celtique ou germane.

Cf. Diez, Grammaire des langues romanes , 3^e édition, traduction de G. Paris, Brachet et Morel - Fatio (3 vol. in-8o, 1873 -76).

P. Meyer, Cours professé à l'École des chartes.

G. Paris, Romania , t. I, (1872) p. 1 et suiv.

A. Brachet, Grammaire historique de la langue française , 10^e édition.

II. Formation de la langue française

5 La lingua romana a triomphé en Gaule, grâce à la fusion qui s'est opérée rapidement entre les Romains et les Gaulois, et grâce aussi à l'action des colonies romaines , civiles ou militaires.

6. La destruction des classes moyennes à la fin de l'Empire , les invasions , la fermeture des écoles en Gaule , et l'installation définitive des Barbares, ont également favorisé le développement de la lingua romana, en faisant cesser l'usage du latin savant, du latin écrit.

7. Cette langue latine populaire peut être aujourd'hui reconstituée en partie, d'après un certain nombre de Formules et de Diplômes. Elle le sera beaucoup plus complètement encore, le jour où l'on pourra scientifiquement établir

quels sont les éléments, communs à toutes les langues romanes, qui ne se trouvent point dans le latin classique.

8. La lingua romana était loin de ressembler toujours à la langue classique , et il y avait deux catégories de mots qui fai-

saient, en quelque sorte, bande à part. Tandis que les lettrés disaient verberare , osculari, iter, verti, urbs , os, jus, edere , ignis, aula, equus et hebdomas , le peuple disait battuere, basiare, viaticus , tornare, villa, bucca, directus, manducare, focus , curtis , caballus et septimana. Il faut ajouter que , dans le latin populaire , les con* sonnes médianes étaient souvent tombées , longtemps avant la formation de la langue française.

9. L'accent tonique , qui était commun à la langue populaire et à la langue savante, a eu sur la formation de la langue française, comme sur celle des autres langues romanes , une influence décisive. Cette influence peut trouver son expression dans les règles suivantes : a. L'accent tonique reste en français à la même place qu'en latin. = b. Les voyelles atones qui suivent la tonique disparaissent en français, ou sont remplacées par un e muet. = c. Les voyelles atones qui précèdent immédiatement la tonique persistent généralement , si elles sont longues, et disparaissent généralement, si elles sont brèves. = d. Les voyelles atones qui précèdent médiatement la tonique persistent généralement.

10. La « quantité » latine a eu une action considérable sur cette même formation de la langue française, et cela à raison même de son influence sur la position de l'accent. Mais il y avait, dans la lingua romana, de nombreuses erreurs sur la quantité, et ces erreurs ont agi sur un certain nombre de mots français.

11. Dans cette formation de notre langue , l'analogie a joué un rôle considérable et qu'il est particulièrement facile de constater dans le système de la déclinaison et de la conjugaison françaises. Or l'analogie n'est qu'une imitation grossière : c'est l'habitude de ramener un certain nombre de mots à un type qui n'est pas leur type logique. Ainsi , le pronom mea a eu de l'influence sur les

pronoms possessifs de la 2^e et de la 3^e personne. Ainsi , la première et la seconde déclinaison latine ont fini par devenir le type de toutes les autres. Etc.

12. Il importe de ne pas oublier que , dans notre français comme dans toutes les autres langues romanes, il a été légitime de former sur le même radical d'origine latine un certain nombre de mots à terminaison variée, de diminutifs , de péjoratifs , de fréquentatifs , d'augmentatifs , etc. C'est ainsi que les langues romanes, et particulièrement le français, arrivent à exprimer plusieurs idées avec le même radical légèrement modifié.

13. Telle a été , indépendamment des phénomènes du vocalisme dans le latin vulgaire, la formation de la langue française. Mais, pour plus d'exactitude, il faudrait dire la « première formation » : car notre langue a été faite a deux reprises. = La première fois, d'une façon populaire et spontanée (et c'est à cette langue que nous avons affaire dans la Chanson de Roland); la seconde fois, d'une façon savante et réfléchie. = Cette seconde formation, due aux clercs et aux lettrés, a commencé d'assez bonne heure, mais n'a pas eu d'importance réelle avant les xv^e et xvi^e siècles. = De là , deux catégories de mots bien distinctes. Sur directus, on a d'abord formé dreit ou droit, puis direct; sur fragilis, fraïles , puis fragile; sur captivus, chétifs ou caitifs, puis captif, etc. etc. Quelques mots seulement, dans la Chanson de Roland , trahissent une formation savante.

Cf. Diez, Grammaire des langues romanes, 3^e édition.

À. Brachet, Grammaire historique, 10^e édition.

A. Darmestoter, De la Formation des mots composés en français .

FRANÇAISE

14. Le caractère général du latin classique était, par-dessus tout, la synthèse. Mais le caractère général du latin populaire, de la lingua romana et du français , est , tout au contraire , l'analyse. On y emploie les prépositions pour remplacer les cas latins. On y dit habeo amatum au lieu d'amavi; amare habeo , au lieu d'amabo; sum amatus, au lieu d'amor, etc. Les flexions perdent de leur valeur, la synthèse s'en va, l'analyse triomphe. = Cf. ce que nous avons dit plus haut de l'analogie , etc.

IV. Limites de la langue française

15. L'ancien domaine de la langue française commence, au nord, sur le littoral de l'Océan , entre Calais et Gravelines. La limite passe à Saint - Orner, un peu au-dessous de Courtrai et de Bruxelles; au nord de Liège; un peu à l'est de Spa; puis entre Yerviers et Aix-la-Chapelle; elle descend de là jusqu'à Longwy et Thion ville , à quatre lieues à l'est plus loin que Metz ; un peu plus loin à l'est que Château - Salins , Blamont, Senones, Saint - Dié, Gerardmer et Belfort; à trois lieues environ à l'est de Montbéliard, et de là jusqu'à Fribourg par Soleure et Neuchâtel. La ligne frontière embrasse, en effet, les cantons de Yaud et de Neuchâtel, avec une partie du Valais et des Grisons; elle finit par aboutir par Sion au mont Rosa et à Grenoble. = En faisant partir une seconde ligne depuis l'embouchure de la Charente à Rochefort , et en la faisant passer à Angoulême , un peu au-dessus de Limoges , puis par Clermont , Montbrison, Vienne, Grenoble, et enfin à Saint- Jean- de -Maurienne jusqu'au mont Cenis, on aurait les bornes complètes de la langue d'oïl. = Il convient cependant d'ajouter que l'on parle breton derrière une ligne qui part de

Saint - Brieuc , passe à Loudéac, suit le cours de la rivière de l'Oust jusqu'à son confluent à la Vilaine, et aboutit à l'embouchure de la Vilaine.

Cf. la Carte des langues romanes, dressée par M. Paul Meyer pour son cours à l'École des chartes, et la carte de Kiepert, *Specialkarte der deutsch-französischen Grenzländer mit Angabe der Sprachgrenze* , Berlin, 1871.

ET DE LA POÉSIE FRANÇAISES

16. Les plus anciens monuments de la langue française sont : a. Les Serments de 842. b. La Cantilène de sainte Eulalie (xe siècle), c. Le fragment de Valenciennes: homélie sur Jonas (xe siècle) d. e. Les deux poèmes consacrés à la Passion et à saint Léger, lesquels sont conservés dans un manuscrit de la bibliothèque de Clermont (xe siècle)./. La Chanson de saint Alexis (vers 1050). g. Le fragment de Y Alexandre, d'Albéric de Besançon (fin du XIe)# h. La Chanson de Roland, dont nous plaçons la composition entre les années 1066 et 1096 , mais plus près de cette dernière date.

17. Nous allons ici offrir à nos lecteurs la traduction des plus anciens textes de notre littérature poétique, en espérant que les professeurs voudront bien les lire à leurs élèves, comme préparation à la lecture de la Chanson de Roland, — Parmi ces textes, la Cantilène de sainte Eulalie est le seul qui ait encore été traduit. Quant à la Passion, à la Vie de saint Léger et au saint Alexis , c'est aujourd'hui que. pour la première fois, on en aborde réellement la traduction. Il est vrai que nous en reproduirons seulement des

fragment s ; mais ils sont considérables et donneront aisément une idée de toute l'œuvre. Nous ferons, d'ailleurs, précéder chacun de ces poèmes

d'un commentaire de quelques lignes , qui en indiquera l'origine et en précisera la valeur.

I. — La Cantilène de sainte Eulalie. — La Cantilène de sainte Eulalie est une œuvre du ex^e siècle , qui nous a été conservée dans un manuscrit de Valenciennes. Le texte en a déjà été publié plusieurs fois, et notamment par Bartsch en sa Chrestomathe française et par Paul Meyer en son Recueil d'anciens textes.

La versification de cette œuvre unique a servi de matière à de longues discussions où nous avons nous - même été mêlé. La plupart des érudits semblent aujourd'hui d'accord pour assimiler cette Cantilène à une prose latine de la première époque, à une séquence notkérienne. Il est plus juste de dire qu'elle a été calquée sur une de ces proses.

Quoi qu'il en soit , cette petite pièce est évidemment le type de ces Chants populaires en langue vulgaire qui étaient répétés par tout un peuple, et non pas uniquement par des chanteurs de profession. Il est certain qu'il y a eu des Cantilènes de ce genre dans l'ordre politique et militaire, comme dans l'ordre religieux , et qu'un certain nombre de ces Cantilènes ont été consacrées à nos héros chevaleresques. C'est ce que prouve le double témoignage de la Vie de saint Faron au ix^e siècle, et de la Vie de saint Guillaume au commencement du x^e.

Et maintenant, voici l'œuvre de notre plus vieux poète :

« Eulalie fut une bonne vierge ; ■ — Elle avait un beau corps , une âme plus belle. — Les ennemis de Dieu la voulurent vaincre ; — Voulurent la faire servir le diable. — Mais elle n'écoute pas les méchants qui lui conseillent — De renier Dieu qui est là -haut dans le ciel. — Ni pour or, ni pour argent, ni pour parure, — Ni par les menaces, ni par la douceur, ni par les prières, — On ne put jamais plier — La jeune fille à ne pas aimer le service de Dieu. — C'est pourquoi on la présenta à Maximien — Qui était, en ce tempslà , roi des païens. — Il l'exhorte , mais elle ne s'en soucie guère , — A quitter le nom chrétien. — Elle rassemble toute sa force. — Plutôt elle souffrirait la torture — Que de perdre sa virginité : — C'est pourquoi elle est morte à grand honneur. — Ils la jetèrent dans le feu pour qu'elle y brûlât vive. — Elle était toute pure : c'est pourquoi elle ne brûla point. — Le roi païen ne voulut pas se rendre à ce miracle ; — Avec une épée lui fit couper la tête. — La demoiselle n'y contredit pas : — Elle veut quitter le siècle ; elle en prie le Christ. — Sous la forme d'une colombe , elle s'envole au ciel. — Supplions-la tous de vouloir bien prier pour nous, — Afin que le Christ ait merci de nous — Après la mort , et nous laisse venir à lui — Par sa clémence. »

II. — La Passion de Jésus - Christ. — La Cantilène de sainte Eulalie peut passer pour le type de ces Chants populaires qui, suivant la pittoresque et juste expression d'un vieil historien , per omnium ora volital)ant.

Il n'en est pas de même de la Passion, de cette œuvre du xe siècle que nous avons la joie de lire dans un magnifique manuscrit de la Bibliothèque de Clermont.

La Passion est le type de ces Complaintes religieuses que les clercs composaient pour l'instruction du peuple chrétien et que

certaines chanteurs pieux colportaient de village en village. C'est en réalité l'un des premiers chapitres d'un catéchisme poétique et populaire.

M. Gaston Paris, qui en a donné la meilleure édition (Romania, II, 295), a établi que « l'auteur de ce poème a employé, à côté l'une de l'autre, des formes appartenant aux dialectes de la langue d'oïl et de la langue d'oc ».

Quant aux vers, ils sont octosyllabiques et dérivent de vers latins rythmiques qui avaient presque toujours un accent sur la troisième syllabe. Quatre de ces vers forment un couplet.

La simplicité est le caractère de toute cette œuvre austère, qui est respectueusement calquée sur l'Évangile.

cc Je veux vous faire aujourd'hui le récit véritable — De la passion de Jésus-Christ. — Je veux rappeler toutes les tortures — Par lesquelles il a sauvé tout ce monde.

« Durant plus de trente-trois ans, — Depuis qu'il eut pris humanité sur la terre, — Ses œuvres y furent celles du vrai Dieu, — Et ses souffrances celles d'un homme de chair.

« Il ne commit jamais aucun péché, — Et c'est pour nos crimes qu'il fut tué. — Sa mort nous rend la vie, — Et nous sommes rachetés par sa passion

a Ils l'ont vêtu de pourpre, — Et lui ont mis en la main un roseau. — Ils ont pris une couronne d'épines, — Et les misérables la lui ont posée sur la tête.

« Tous, à genoux devant lui, — Voilà qu'ils se rient de Jésus, les félons 1 — Ils le saluent comme leur seigneur — Et leur empe-

reur pour rire ;

((Et quand ils l'ont bien conspué , — Ils lui remettent son vêtement. — Luimême alors saisit sa croix — Et, les précédant tous, marche à sa passion...

« Comme il parvint au Golgotha, — Devant la porte de la cité, — Il leur abandonna sa robe, — Laquelle fut faite sans couture.

c< Point ne l'osèrent déchirer, — Mais l'ont tirée au sort, pour savoir qui l'aurait. — C'est ainsi que sa robe ne fut pas divisée. — Et, en vérité, il y a là un grand symbole.

« De même , en une foi et en une vérité , — Tous les fidèles du Christ doivent demeurer. — Son royaume aussi n'est pas divisé, — Mais est tout un en charité...

<c Les Apôtres s'en vont, parlant tous les langages — Et annonçant les miracles du Christ. — Homme vivant ne leur peut résister : — Car ils ont le pouvoir de faire des prodiges.

« Dans tout le monde ils se sont répandus. — Partout ils annoncent le royaume de Dieu ; — Partout ils convertissent les multitudes et les nations; — Partout Jésus-Christ est avec eux.

cc Le Satan en a grande douleur— Et fait subir de rudes épreuves aux fidèles de Dieu. — Il en fait élever plusieurs en croix, — Il fait tomber leur tête sous l'épée.

« Il en fait écorcher d'autres; — Il en fait jeter d'autres, touff vifs, dans le feu ; — Il en fait rôtir sur le gril ; — Il en fait lapider à coups de pierres.

« Mais, que lui sert? Il ne les vaincra point. — Plus il leur fait de mal, plus ils grandissent. — Le cep de la croix a pris croissance

et vigueur, — Et voici qu'il est l'objet de l'adoration du monde.

« Nous n'avons pas, pour nous, de ces combats à soutenir : — C'est contre nous que nous devons lutter. — Il nous faut briser notre volonté, — Si nous voulons avoir part avec les vrais fidèles.

« Car la fin n'est pas très loin — Et le royaume de Dieu est bien proche. — Tant qu'il nous laisse ici , faisons le bien. — Abandonnons le monde et son péché.

« Christ Jésus , qui es là -haut , — Aie pitié des pécheurs. — Tout ce qu'ils ont commis de crimes, — Daigne , en ta bonté , le leur pardonner.

« Puissent-ils te rendre grâce — Devant le Père glorieux 1 — Puissent-ils louer le Saint-Esprit — Maintenant et toujours I Amen. »

III. — La Vie de saint Léger. — Ce poème du xe siècle nous a été conservé dans le même manuscrit de Clermont où nous lisons la Passion.

C'est encore un type fort exact des Complaintes populaires à l'époque carlovingienne ; mais , plus particulièrement , c'est le type de ces Vies de saints destinées au peuple, et que des jongleurs religieux chantaient sans doute devant le porche des églises, à l'issue de l'office.

La versification de ce poème présente un caractère spécial. Il est écrit en strophes de six vers , lesquels assonnent deux par deux. Ces vers sont octosyllabiques comme ceux de la Passion, et c'est presque, en définitive, le rythme encore usité dans nos Complaintes de 1880.

On a longuement discuté sur la langue du saint Léger, qui n'a certainement rien de commun avec celle de la Passion.

La théorie de M. Paul Meyer semble aujourd'hui la plus raisonnable, et elle peut se résumer en ces quelques mots : « Tout ce qui, dans cette œuvre, a l'apparence provençale , est bien certainement le fait du copiste. » M. Gaston Paris, qui a publié un excellent texte du saint Léger (Romania , t. I, 273 et ss.), a adopté cette doctrine et l'a fort longuement démontrée d'après les assonances.

Or, il conclut en ces termes : « C'est à Autun , suivant la plus grande probabilité , qu'un clerc a dû composer, sous les derniers Carlovingiens , son récit strophique en roman. » Nous nous rangeons à cette opinion.

« Au Seigneur Dieu nous devons la louange , — Et à ses Saints l'honneur.

— Pour l'amour de Dieu nous chantons ses Saints — Qui subissent pour lui grandes douleurs. — Or, il est temps et il est bon — Que nous chantions de saint Léger.

« Je vous dirai d'abord les honneurs — Qu'il reçut sous deux rois. — Après quoi , je vous raconterai les épreuves — Que soutint son corps , et qui furent si grandes. — Et je veux aussi parler d'Ebroïn , cet apostat — Qui le fit mourir en si grand martyr...

« Vous allez donc entendre les grandes peines— Que lui fit Ebroïn, le tyran.

— Le perfide fut si cruel, — Qu'il lui fit crever les yeux de la tête. — Quand il l'eut fait , il le mit en prison, — Et nul homme ne sut ce que le Saint était devenu.

« Il lui fit couper les deux lèvres. — Et la langue aussi qu'il a dans la tête,

— Et quand il l'eut ainsi mutilé, — Ebroïn, le mauvais, s'écria : — « Il a « perdu l'usage de la parole, — Et jamais plus ne pourra louer Dieu. »

« Voici que le Saint gît à terre, tout triste, — Et personne n'est avec lui pour prendre part à sa peine. — Se tenir debout ? Il ne le peut pas : — Car fi ne peut se servir de ses pieds. — Il a perdu l'usage de la parole, — Et jamais plus ne pourra louer Dieu.

« Mais si le Saint n'a pas de langue pour parler, — Dieu entend sa pensée. — S'il n'a pas les yeux de la chair, — Il a encore les yeux de l'esprit. — Son corps, il est vrai, souffre grand tourment ; — Mais quelles consolations dans son âme ! « Son geôlier, qui s'appelle Guenes, — L'a mené dans un cachot sous terre.

— C'est à Fécamp, dans le Moutier, — C'est là qu'on enferme le Saint. ■ — Mais Dieu, en cette rude épreuve, — A visité Léger, son serviteur.

« Dieu lui a refait ses deux lèvres — Et il se prit à louer Dieu, comme avant.

— Oui, Dieu en eut si grand'pitié. — Qu'il le fit parler comme avant. — La première chose que fit Léger, ce fut de prêcher la foi : — Il fit croire tout le peuple en Dieu...

« Quand Ebroïn apprit ce miracle, — Il ne le put croire avant de l'avoir vu.

— Le bien que faisait Léger lui pesait, — Il ordonna qu'on le mît à mort.

— Il envoya quatre hommes armés — Pour aller lui trancher la tête.

« Trois d'entre eux vinrent à saint Léger — Et à ses genoux se jetèrent. — De tous les péchés qu'ils avaient faits — Il leur donne l'absolution et le pardon ; — Mais le quatrième (un félon du nom de Vadart), — D'un coup d'épée lui trancha la tête.

« Quand la tête eut été coupée, — Le corps resta debout sur ses pieds : — Il resta debout très longtemps, sans tomber. — Celui qui déjà l'avait frappé s'approche de nouveau — Et lui tranche les deux pieds dessous. — Le corps resta toujours debout.

« Mais vous avez assez entendu parler de ce corps — Et des grandes tortures qu'il subit. — Pour l'âme , elle fut reçue par le Seigneur Dieu — Et rejoignit les autres Saints dans le ciel. — Puisse saint Léger nous venir en aide avec ce Seigneur même , — Pour lequel il a souffert une telle passion! »

IV. — La Vie de saint Alexis.— La Vie de saint Alexis a été composée vers le milieu du xie siècle.

Ce n'est plus une Complainte populaire; mais une petite Épopée hagiographique , une Vie de saint écrite selon le mode épique.

Ce poème nous est parvenu dans un certain nombre de manuscrits. Il en est quatre principaux , du xne et du xiii^e siècle. Trois sont anglais ; le dernier seul est français.

M. Gaston Paris en a donné une excellente édition , et qui est véritablement un chef-d'œuvre de critique. Mais il est, je pense, le seul qui admette aujourd'hui sans réserve l'origine «française »

de V Alexis. Presque tous les érudits sont aujourd'hui d'accord pour le considérer comme une œuvre anglo- normande.

La versification ne ressemble pas à celle de la Vie de saint Léger. Ce sont de beaux couplets formés de cinq vers décasyllabiques qui assonnent ensemble. Il est à peine utile d'ajouter que dans ces vers, comme dans tous ceux des x^e et xi^e siècles , on trouve en effet l'assonance et non la rime. Et chacun sait que l'assonance est une rime primitive , populaire et qui atteint seulement la dernière voyelle sonore.

La Vie de saint Alexis a eu un succès considérable au moyen âge, et a été plusieurs fois remaniée. MM. G. Paris et Léopold Pannier ont publié , à la suite de notre vieux poème (Bibliothèque de V École des hautes études, 1872), plusieurs de ces remaniements, qui appartiennent aux xm^e et xive siècles.

« Au temps ancien le monde était bon. — On y faisait œuvre de justice et d'amour. — On y avait la foi qui aujourd'hui diminue parmi nous. — Le monde est tout changé ; il a perdu toute sa couleur. — Il ne sera jamais comme au temps des ancêtres.

« Au temps de Noé, au temps d'Abraham — Au temps de David, que Dieu aima tant , — Le monde fut bon. Il ne vaudra jamais autant. — Voilà qu'il est vieux et frêle maintenant ; il décline, — Il empire, et tout bien cesse... Le poète ici raconte les commencements de la vie d'Alexis, fils d'Euphémien; il raconte sa naissance miraculeuse, son enfance et son mariage avec la fille du comte de Rome. Saint Alexis a le monde en horreur et se veut consacrer à Dieu seul. La nuit même de ses noces, il s'enfuit, laissant dans les larmes sa jeune femme et ses parents. Son absence ne dure pas moins de dix-sept ans. Pour échapper aux honneurs

que les habitants de Laodicée voulaient rendre à sa sainteté , il se décide enfin à revenir à Rome, et voici qu'il y arrive...

« C'est à l'un des ports qui est le plus près de Rome. — C'est là qu'arrive la nef de ce saint homme. — Dès qu'il aperçoit son pays , Alexis éprouve une grande crainte : — Il a peur d'être reconnu de ses parents — Et d'être par eux encombré des biens de cette vie.

« Eh! Dieu, dit-il, beau Roi qui tout"gouvernes , — Sauf ton bon plaisir, je « voudrais bien n'être pas loi. — Si mes parents de cette terre viennent à me « reconnaître , — A prix d'argent ou par force, ils me prendront — Et , si « je les en crois, me conduiront à ma perte.

« Mon père, malgré tout, me regrette. — Ainsi fait ma mère, plus que « femme qui vive, — Et l'épouse aussi que je leur ai laissée. — Me mettre de « nouveau entre leurs mains , c'est ce que je ne ferai point. — Il y a si longue temps qu'ils ne m'ont vu : pas ne pourront me reconnaître. »

« Alexis sort de la nef et, sans plus tarder, entre à Rome. — Il s'en va par toutes les rues qu'il connaît bien ; — Il y rencontre l'un , puis l'autre , mais surtout son père , — Entouré d'un grand nombre de ses hommes, — Il le reconnaît et l'appelle par son vrai nom :

« Euphémien, beau sire, homme puissant, — Ne voudras -tu point, pour « l'amour de Dieu , m'héberger dans ta maison ? — Sous ton escalier, fais-moi « un pauvre grabat. — Au nom de ton fils, qui te cause une si vive douce leur, — Au nom de son amour, sois mon hôte. Vois : je suis tout faible et « malade. »

« Quand le père entendit prononcer le nom de son fils, — Ses yeux pleurèrent, il ne s'en put retenir : — Pour l'amour de Dieu et en souvenir de mon bien-aimé, — Je te donnerai, bon-homme, tout ce que tu m'as demandé. — Gîte, « lit, pain, chair et vin, tu auras tout chez moi. »...

« Sous l'escalier, où il gît sur une natte, — - On le nourrit des restes de la table. — Et telle est la pauvre vie qu'il mène avec un grand courage. — Mais il ne veut pas que sa mère le sache : — Il aime Dieu plus que tout son lignage.

« Sur la nourriture qui lui vient de la maison, — Il garde seulement ce qui est nécessaire au soutien de sa vie. — Lui en reste-t-il? Il le rend aux maîtres de l'hôtel. — Il ne le cache pas en un coin, pour engraisser son corps; — Non ; mais il le donne à plus pauvre que lui.

« Il se plaît en sainte Église ; — A chaque fête il communie. — Son conseiller, c'est la sainte Écriture. — Et que lui dit-elle ? De persévérer dans le service de Dieu : — Alexis, d'aucune façon, ne s'en veut éloigner.

« Il est là, sous l'escalier ; il y dort, il y vit. — Il y mène enfin sa pauvre vie dans la vraie joie.... Le poète en vient ici à raconter la mort du Saint ; et comment, après cette mort, il fut reconnu par sa famille.

« La douleur que laisse alors éclater le père — Fait grand bruit; la mère l'entend. — Vite, elle accourt, comme une folle, — Frappant des mains, jetant des cris, échevelée. — Elle voit son fils mort et tombe à terre, pâmée.

« A la voir en une si grande angoisse, — Battre sa poitrine , maltraiter son corps , — Arracher ses cheveux, se frapper sur les joues , — Soulever le corps de son fils et le tenir entre ses bras, — Si dur qu'on ait le cœur, il faut pleurer.

« Oui , elle s'arrache les cheveux , elle bat sa poitrine , — Et sa chair ellemême prend part à sa douleur : — « Fils , fils , dit-elle, m'as-tu assez haïe ? — « Et moi, misérable, ai -je été assez aveugle — De ne t'avoir pas mieux re- « connu que si je ne t'avais jamais vu I »

« Ses yeux pleurent, ses cris éclatent , — Ses regrets n'ont pas de fin : « A la « male heure je t'ai porté , beau fils. — Mais que n'avais-tu pitié de ta mère ? cc — Tu voyais qu'à cause de toi j'appelais la mort. — C'est grand'merveille « que tu sois resté insensible.

« Hélas! malheureuse, quelle horrible aventure! — Le seul enfant que j'aie « eu , il est là devant moi , mort. — C'est à cette douleur qu'aboutit ma longue « attente. — Que pourrai-je faire, dolente, infortunée ? — C'est grand'mer- « veille que je vive encore.

<r. Fils Alexis , tu eus le cœur vraiment bien dur, — Quand tu abandonnas « ainsi tout ton noble lignage. — Si tu m'avais seulement parlé une fols , à « moi toute seule , — Tu eusses par là réconforté ta pauvre mère , — Qui est <(si triste. Cher fils , tu aurais bien fait d'aller à elle.

« Fils Alexis , et ta si tendre chair 1 — Dans quelle douleur tu as passé ta <c jeunesse 1 — Pourquoi m'avoir fui, moi qui te portai dans mon sein ? — Ah! « Dieu sait que je suis toute à ma dou-

leur, — Et que jamais plus, ni pour « homme, ni pour femme, je ne connaîtrai la joie.

« Avant do t'avoir, je t'avais tant désiré 1 — Avant ta naissance , j'étais si « angoisseuse. — Mais quand je te vis né, quelle allégresse, quelle joie! — « Maintenant, je te vois mort, et en suis tout accablée. — Et ce qui me pèse « le plus, c'est que ma propre mort tarde tant.

« Pitié , seigneurs de Rome ; pour l'amour de Dieu , pitié. — Aidez-moi à « plaindre le deuil de mon bien-aimé. — Elle est si grande la douleur qui « est tombée sur moi! — Je ne puis me rassasier de pleurer. — Et ce n'est « pas merveille : je n'ai plus ni fille , ni fils! »

« Saint Boniface, qu'on appelle martyr, — Avait à Rome une belle église.

— C'est là qu'on porte monseigneur Alexis , — C'est là qu'on se hâte de le poser à terre. — Heureux le lieu qui doit recevoir le saint corps !

« Le peuple de Rome, qui a un si grand désir de le voir, — Le retient de force pendant sept jours. — Il ne faut pas demander si la foule est immense : — De toutes parts ils l'ont environné; — C'est à peine si quelqu'un y peut atteindre.

c< Au septième jour fut fait le réceptacle — - De ce saint corps , de cette perle du ciel. — La foule se retire et ses rangs se desserrent. — Qu'ils le veuillent ou non , ils sont forcés de le laisser mettre en terre. — Ce leur est une grande douleur ; mais il n'en peut être autrement.

« Avec des encensoirs et des chandeliers d'or — Les clercs , revêtus d'aubes et de chapes , — Mettent le corps dans le cercueil de marbre. — Plusieurs chantaient , mais la plupart étaient en larmes. — Ils ne voudraient jamais séparer de lui leur pensée.

« Le cercueil est tout paré d'or et de perles — - A cause du saint corps qu'ils y doivent déposer. — Ils le mettent en terre de vive force. — Le peuple de la cité de Rome pleure le Saint , — Et personne sous le ciel ne le saurait consoler.

« Saint Alexis, sans nul doute, est là-haut, — En la compagnie de Dieu et des Anges — Et de la jeune fille dont il fut longtemps séparé. — Il l'a maintenant avec lui , et leurs deux âmes sont ensemble. — ■ Je ne saurais vous dire combien leur joie est grande...

« O Ayons, seigneurs, ce saint homme en mémoire, — Et prions-le de nous arracher à tous maux. — Que dans ce siècle il nous donne paix et joie , — - Et , dans l'autre monde, cette gloire qui dure — Au sein du Verbe même. A cet effet, disons Pater noster. Amen. »

Tels sont les plus anciens monuments de la langue française. J'estime que , comme tout peuple digne de ce nom , nous devrions savoir par cœur ces premiers chants de notre poésie nationale. C'est pourquoi je viens de les traduire. Les traduire, c'est les faire aimer.

Gaston Paris, Les plus anciens Monuments de la langue française. (Un atlas de fac-similé in-folio, publié en 1874 par la Société des anciens textes, et qui sera accompagné d'un volume explicatif.) — Kotschitz, Les plus anciens Monuments de la langue française. (Un fascicule destiné à l'enseignement, 1878, Heil-

bronn.) — Nous préparons un Recueil analogue, texte et traduction en regard.

VI. Du DIALECTE AUQUEL APPARTIENT

la Chanson de Roland

18. On peut diviser en plusieurs groupes les dialectes de la langue française : wallon, — picard, — normand et anglo-normand, — français ou central, — lorrain, — bourguignon, — comtois, — poitevin, — romand, etc.

19. Au moment où fut écrite la Chanson de Roland, le principal foyer de la littérature française était peut-être dans les pays anglo-normands,

20. Le texte que copiait le très médiocre scribe du manuscrit d'Oxford appartenait au dialecte normand.

21. Les deux principaux caractères de ce dialecte sont l'emploi des notations *u* et *ei* dans tous les cas où le dialecte de France emploie *o* et *oi*. Voy. le tableau suivant, qui est consacré à la phonétique de notre texte.

Fig. 18. — Un jongleur. — D'après le ms. lat. no 7 de la Bibliothèque nationale, £° 125 (xi^e siècle).

PHONETIQUE

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

d'oxford

ORIGINE DE CHACUNE DE CES FORMES ET NOTATIONS

OBSERVATIONS

A. Voyelles et Diphtongaisons

1° De a en position latine :

Castel , anguisables, false, part, magnes, etc.

2° De a atone : amur, avoir, Babilonie, caeignun , etc. etc.

3° De a tonique long: leail, etc. On ne peut citer qu'à titre d'exceptions les mots Juliane et Sulians qui ne sont point des formes populaires.

4° De a tonique bref : mal.

Ce cas est rare.

5° De e devant une liquide :

par (de per) ; parjurez, parvient, etc. (V. Gaston Paris, Saint-Alexis, p. 47.)

1° De a latin tonique suivi immédiatement d'une consonne et d'un i atone (ou d'un e ramené à l'i) : Sauves, vailiet (va liât), Blaive, raiet , ai (habio), ait (habiat), etc.

2° De a latin devant une gutturale , et c'est la gutturale même, devenue semi - voyelle, qui produit Vi : plait, fait, fraite , pais , mais , etc.

Certaines laisses féminines sont assonancées purement en a. (V. le couplet xm.) D'autres, plus nombreuses, ont leurs asso-

nances en a mêlées d'assonances en ai. (V. les couplets xxi, cccxvii . Cf. le ch. III de notre Rythmique ,)

Cet î a sauté, pour ainsi parler, au-dessus de la consonne et est venu modifier le son de la voyelle dans la syllabe précédente. C'est ce phénomène que l'on désigne sous le nom de « passage de l'i ».

* Dans pâlie et dans tous les mots à désinence ie posttonique, la consonne se mouille :

pâlie ne se prononce pas paile, mais paille .

* La notation ei vient se substituer dans le texte d'Oxford à la notation ai. Ex. : paleis, greisle. « Ai s'est confondu avec

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

d'oxford

an.

ain.

ORIGINE DE CHACUNE DE CES FORMES ET NOTATIONS

De la notation latine an :

devant, chant, France, etc.

= Les participes des trois dernières conjugaisons ont été ramenés à ceux de la première :

vaillant, récréant, cunquerant, etc.

lo De a latin devant la nasale : main (manus); main (mane) ;
altaipne; mxmtaigne, etc.

2° De an latin modifié par le passage de l'i post- tonique :

graindre; Espaipne.

1° Do a latin tonique : amer, geter, amée, emperere, mer, quel,
hostel, etc. etc.

2° D'e latin en position :

feste, pesme, enfer, cerf, bel.

OBSERVATIONS

ei en normand ; il en est resté distinct beaucoup plus longtemps
en français. » (G. Paris , saint Alexis, p. 42.)

Il convient de remarquer que les assonances en an et celles en
en sont admises, dans le Roland, à faire partie des mêmes laisses.
C'est un des caractères auxquels M. G. Paris a reconnu la posté-
riorité du Roland, par rapport au saint Alexis. = Cependant,
comme nous aurons lieu de le montrer plus loin dans notre petit
Traité de Rythmique, il existe des couplets assonancés purement
en an (lxxv, xciv, etc.).= Ajoutons que les mots en an assonnent
quelquefois avec ceux en ai et en a (ccciv, etc.) — On ne trouve
pas une seule fois dans le manuscrit d'Oxford la notation auni,
qui est presque toujours le propre des copistes anglais.

Les assonances en ain sont admises dans les couplets en an,
en , et celles en ain -f- e, dans les laisses en an + e.

Ces mots , comme on l'a fait observer avant nous , n'assonnent
pas avec les précédents : feste ne consonne pas avec emperere , ni

cerf avec hostel. En revanche , bel et enfer riment, dans notre Roland, avec les mots en ai tels que frait, forsfait, etc.

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

ORIGINE DE CHACUNE DE CES FORMES ET NOTATIONS

D'OXFORD

OBSERVATIONS

30 D'i latin en position :

evesque.

4® L'e atone vient d'e latin atone : evesque , et parfois d'i atone : senefiet, premiers, Bretuns, etc.

5° L'e muet , à la fin des mots, se substitue le plus souvent à l'a post - tonique : parole , bele , getée , chevalerie , etc. — Ce même e muet sert encore à soutenir, à la fin des mots, deux consonnes latines qui ont persisté : fendre , ou dont l'une est tombée (emperere pour emperedre .)

1° De i tonique bref : peil , recevoir , veie , feid , etc.

20 De e tonique long : veir, deivent, fedeilz, etc.

3® De la notation en par la suppression de lanasale : Fran-
ceis, peiset, etc. Ce fait est analogue au précédent.

40 D'œ ou œ, lesquels sont assimilés à l'e long tonique :

baleine, peine, etc.

L'e a été ajouté, par euphonie, à la tête des mots latins en st, sp estant, espée, estai, établissent, etc.

Dans cette classe viennent fort naturellement se ranger les verbes de la deuxième conjugaison tels que vedeir, etc., et certains autres de la troisième conjugaison où, par suite d'une erreur sur la quantité, Ve bref a été ramené à l'e long : cadeir, de cadere. — La notation en er, telle qu'averx n'existe pas dans le Roland.~ Le dialecte du Roland a gardé les deuxième personnes du pluriel en eiz. Ce poème offre, en effet, des laisses spéciales en ei où figurent ces secondes personnes.

On y trouve à la fois portera dans une laisse en è, et por feï'Eiz dans un couplet en ei.

— La notation ei s'est assez souvent substituée, dans le Roland, à la notation ai : greisle, paleis, etc.

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

d'oxford

ORIGINE DE CHACUNE DE CES FORMES ET NOTATIONS

OBSERVATIONS

En.

1» Du latin in : ensemble,

Nous avons dit plus haut

etc.

comment la notation en se con-

2® De en latin : gent , san-

fond dans le Roland avec la

glent, veiremmt, etc., et de em : tens , etc.

notation an.

1° D 'i tonique : olive, Jus-

Il y a parfois un i atone

tise , declinet , vie , estultie ,

après la tonique : martirie,

MarsiKes, Basilie, etc. Cet i,

2° D'i atone : fiance, etc.

qui ne se trouve d'ailleurs

3° D'une gutturale qui de-

qu'après les liquides, ne compte

vient demi- voyelle : païen , etc.

point pour la mesure , et n'est

4° D'e tonique : mercit , de

pas susceptible d'accent. On

mercedem, etc.

prononçait : martire , Marsille ,

ô® D'e 4" c : piz , etc.

Basille, etc. = Un certain

6° D'i ou plutôt d'y en posi-

nombre de verbes, tels que

tion : cristal , etc. Cas rare.

gésir, ont passé de la 2e à la 4e conjugaison latine. = Les mots en aria ont généralement donné ière; mais déjà plusieurs ont leur pénultième traitée comme une longue ĩ chevalerie, etc.

iè.

1® De e bref tonique : pied , vient, etc. = A Ve bref tonique peuvent, en de certaines conditions, être assimilés ce et

ce toniques.

2® De Va long tonique après une gutturale qui persiste :

mangier, cargier, chalcier, pecchiet, culckier, etc. Dansc7iie/ , chien, etc. (venant de capum et de canis , où la tonique est brève), on a fait observer avant

nous que l'accident de l'i doit plutôt être imputé au ch.

3® De l'a long tonique après une gutturale latine qui est tombée en roman ou qui , devenue demi - voyelle , a laissé un i en sa place : preier (pour prei • ier) ; païen (pour pai ien) , etc.

4® De l'a long tonique après une dentale, lorsque cette den-

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

d'oxford

ORIGINE DÉ CHACUNE DE CES FORMES ET NOTATIONS

OBSERVATIONS

taie est elle - même précédée d'un i qui provient d'une gutturale primitive : Initier , aidier, etc. = A la dentale il faut ici assimiler s , ss,n et r, lorsque ces lettres remplissent les mêmes conditions : laissier , etc.

5° De l'a long tonique précédé d'un i bref atone : chrestien (pour chresti-ien); enveier (pour envei-ier); repairier , etc.

Cet i peut être séparé de la tonique par une dentale : amis tiet , deintiet, etc.

6° De Ta long tonique , avec un i atone dans la syllabe suivante (d'après la loi ci-dessus indiquée du passage de 1 'i post-tonique). C'est surtout le cas des mots latins en arius :

chevalier, aversier, pumier, etc.

7° De Te long ou bref tonique, dans les mêmes conditions , et suivant la même loi :

mustier , de monasterium , monsterium ; mestier, de ministerium , etc. Cf. hier de heri, etc.

1° D'o latin en position :

nostre , morz , cors , oz, esforz , col , force, etc.

2o D'au: loer : (delawdare), orrat , trésor, or, etc.

Dans] o , ço , iço , To est assimilé à une muette et s'élide à la volonté du scribe.

o (son intermédiaire entre To et Vu, se prononçant ou).

1® De o long tonique : vos , meillor, honor, dolor, merveillos , païenor, etc.

2<> De o atone long ou bref (excepté au commencement des mots).

Le scribe du manuscrit d'Oxford emploie presque partout la notation normande u . V.

cette notation.

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

d'oxford

o devant n formant le son appelé o nasal , on.

oe.

oi.

ou.

u — ou.

u (exprimant le son intermédiaire entre u et o } et se prononçant ou).

ORIGINE DE CHACUNE DE CES FORMES ET NOTATIONS

De o long + n latin : baron, leou, etc.

De o bref tonique : hoern , soer, faldestoed, reproece, voelt, etc.

1° De o bref, long ou en position , avec un i dans la syllabe suivante : hoi , de hodie ; poissent, de possiant , etc.

2° De o ou au, devant une gutturale; mais ici, comme pour ai, c'est la gutturale même qui, devenue demivoyelle, produit l'i : noit, de noctem; p oi, de pauci, etc.

3® De u en position avec un i post-tonique : angoisse.

1° De ab — av — au — o ; (Tiabuit , Tiabt, avt, aut, ot , out.)

2° De av — au : Peitou, Anjou. La notation o a peut-être précédé au : Peito , etc.

De u long latin , tonique ou atone : mur, venuz , etc.

1® De u latin en position, tonique ou atone : sueurs, mult , bûche, suz , etc.

2® De u bref tonique : u (de uM), lu (de lupi). etc.

1® De l'o latin accentué et long : meillur, lur, pluret , sul , amur.

2® De o latin atone : nuvels, luer (de locare), dulor (de dolorem), etc.

OBSERVATIONS

Le plus souvent le scribe emploie la notation normande u V. cette notation.

Il y a , dans le Roland , des laisses spéciales en oe. V., plus loin , notre petit Traité de Rythmique.

Nous avons adopté le système de G. Paris et écrit partout oi quand l'étymologie latine donne o + i, et ui quand elle nous donne u i. — Cf. les travaux de MM. Cliabaneau (Revue des langues romanes, 1872, p. 341 et suiv.) , Havet (Romania , III, 321 et ss.) et Schuchardt (ibid., IV, 119 et suiv.).

Les mots de ce groupe n'assonnent jamais avec ceux du groupe précédent.

Le plus souvent, pour exprimer ce son intermédiaire entre l'o et l'u, notre scribe emploie la notation u , qui est normande, de préférence à la notation o, qui est française.

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

d'oxford

u devant Vn et Vm pour rendre le son de l'o nasal.

ui.

c, ch.

ORIGINE DE CHACUNE DE CES FORMES ET NOTATIONS

1° Du latin o long tonique + n: prisim, ocisitm, etc.

2° De o ■+■ m: hum, n um.

1® De o en position , suivi d'une gutturale qui, devenue demi - voyelle , produit un i :

nuit, de noctem, etc.

2° De o bref tonique avec un i dans la syllabe suivante : p ui, de podium; hui , de hodie; cmdet, de cogitât , etc.

3° De u suivi d'une gutturale qui se change en demivoyelle et produit un i : cunduire , luire , etc.

4° De u en position avec un i dans la syllabe suivante en latin : angmssose.

OBSERVATIONS

Même observation. = Les premières personnes du pluriel sont , dans notre texte , en um ou uns. Mais cette notation ne provient de o + m que par un fait d'assimilation romane.

(émus et imus = amus = ams — oms, ums , ou um, ou uns.)

Le scribe a hésité souvent entre les deux notatioas ui et oi. V. ce que nous avons dit plus haut de la notation oi .

B. Consonnes lo Gutturales

1° Devant l*o et Vu, comme devant les liquides l et r, la notation de notre scribe est toujours c, et le son était évidemment resté guttural.

2° Devant Vi et Ve (quand Ve français ne dérive pas ' de Va latin après le c) , la notation est c, et le son paraît avoir été spirant (ç). M. Joret lui attribue le son ch.

3° Reste c + — Quand

ca latin donne en français e

La gutturale c tombe à la fin des mots : si , ami. — Isolée entre deux voyelles, elle tombe au milieu des mots :

soür, loer, dire, feïstes. — Lee devient souvent demi - voyelle ou, pour mieux parler, laisse un i en sa place : afaitat , seint, pais, noit, luire, cunduire , etc.

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

d'oxford

ORIGINE DE CHACUNE DE CES FORMES ET NOTATIONS

OBSERVATIONS

et a, notre manuscrit offre le plus souvent le c et non le ch : camp , cançun, carn, carnet , castels, caitif, caeine , calengier, etc. Le c avait ici gardé le son guttural. = Quand ca latin donne en français c et e, notre manuscrit offre le plus souvent la notation ch C chef , chemin, chevet, etc.).= M. Joret (Du c dans les langues romanes, p. 234 et suiv.) affirme que le ch est une notation du dialecte français, et que, dans le dialecte normand, on a de tout temps prononcé :

kemin , keval, etc. Nous ne le nions pas; mais nous sommes persuadé que dans le dialecte normand (surtout parmi les conquérants de l'Angleterre et au diocèse d'Avranches, dont l'auteur du Roland était sans doute originaire), il y a eu certains courants de prononciation française, et qu'à plus d'une époque la

haute société normande a prononcé à la française les mots chemin, cheval, etc.

Bref, nous nous en tenons aux notations de notre manuscrit.

4® Le c vient de ti : dutance, de dubitanfia, etc.

50 Le c vient de l'i consonnifié : j = c. Ex : reproce, de repropium, etc.

Du latin qu : ki, kar.

De q latin : quar, que, etc.

= C'est par un fait exceptionnel que l'on trouve quer, de cor.

1° De g latin : gelée, gent, e te.

2° Du c latin, quand après la chute d'une voyelle brève atone, le c heurte une dentale

Le g reste guttural devant o et u. Il est doux devant l'e et Yi. Il n'est guttural devant l'a qu'en picard : gambe, goïr.

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

d'oxford

ORIGINE DE CHACUNE DE CES FORMES ET NOTATIONS

OBSERVATIONS

qui tombe : judicare, jugier; manducare, mangier; tardicare, targier; coraticum, corage, et tous les mots analogues.

g» De l'i consonnifié : cunget, de commiatum ; escange , d'æcamMum ; flerget, de feriat, Digun, de Divionem.

4° De v latin : guaster, gueret, guivres , etc. Cette formation s'est faite sous une influence germanique.

5° Du w germanique : guarani (werên), garder (warten) ; guerre (werra) , etc.

1® De j latin ijuindre, jeter , ja, jerreiz, juïse, Juliane , junchée , juret , jus , justise.

2° De g devant a : joie , joüs , joiuse, jamelz, jalne.

3® De l'i consonnifié.

1® h'h d'origine latine est conservé dans hanste , herbe , herbus, heir s, henissent, hérité, her, hoi, hom, honor, host, hosteler, humeles, humilitet. Il est supprimé dans ost , erbe, onur, avoir, etc.

2° L 'h d'origine germanique est conservé dans haïr, halbercs, hardit, helme , Henri, herberge , hoese , etc.

lo De Vx latin = es ; dux au s. s. m. ;

2° Et de es : dux , de duces, etc.

* Cette gutturale tombe , comme le c, au milieu des mots :

r alier, vint (viginti) , etc. etc.

* Elle devient demi -voyelle ou se vocalise en i, notamment à la fin des mots : plaga, plaie ; legem, lei; regem , rei, etc.

* Il faut remarquer que le g vient modifier en certains cas le son de la nasale : seignur, plaïnes , remaignet, ataignet, mun-

taigne , etc. Ce fait se produit après les notations ai et ei.

L 'h a été ajouté à certains mots d'origine latine : halz , hait, battement, hosturs.

L'as s'adoucit en s, dans le corps des mots : destre , adestrant, ajustée, aproismet, escange, etc.

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

d'oxford

ORIGINE DE CHACUNE DE CES FORMES ET NOTATIONS

OBSERVATIONS

2° Dentales

1® Du d latin,

2° Du t latin après la tonique :

parented, ored, gred, ested , et dans les mots féminins i crui-siedes, etc.

Ce d est rare dans le Roland.

Dans les mots à assonances masculines , nous trouvons presque partout le t : chrestientet , regnet , estet, escultet, etc., tandis que, dans les mots à assonances féminines , le d est presque universellement tombé : vie , pere , rendue , canue , fermées, etc.

* On peut dire qu'une des plus notables différences entre le Roland et le Saint Alexis consiste dans la chute de la dentale. Or, comme l'a démontré M. G. Paris , le d ne tombe point dans les plus anciens monuments de notre langue : il ne tombe ni dans les Serments, de 842 , ni dans la Cantilène de sainte Eulalie, ni dans le Saint Alexis , où nous trouvons, à chaque ligne , des formes telles que vithe, ledice, etc. = Le phénomène contraire se produit presque constamment dans le manuscrit du Roland, qui fut exécuté durant la seconde moitié du xn^e siècle. Et c'est, en effet, au commencement de ce siècle qu'il faut sans doute fixer la chute définitive de la dentale dans la langue écrite. Elle était tombée depuis longtemps dans le langage parlé. = Les exemples de la chute de la dentale sont innombrables dans le Roland, non seulement après la tonique, mais avant : quarrel , veïssiez, veeir, a fiancer , loez, aüiner, avr, caables , etc. etc.

* Un d a été ajouté entre la nasale et la liquide : tindrent.

PHONETIQUE — GRAMMAIRE — RYTHMIQUE 425

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

d'oxford

ORIGINE DE CHACUNE DE CES FORMES ET NOTATIONS

OBSERVATIONS

1^o De t latin.

2^o De c: veintre. (Le phénomène inverse s'est produit dans creindre, de tremere.)

3[®] De d, à la fin des mots:

quant, de quando .

T, comme d, tombe dans l'intérieur des mots : poestet, poez, etc. '= Il demeure à la fin des participes masculins, perdu , amet, etc., et des substantifs comme chrestientet, regnet, etc. — Il tombe dans les participes féminins perdue, fermée, et dans les noms tels que vie , etc.

(Voir nos observations sur d.) Il nous paraît très possible, presque probable, qu'à la fin du xie siècle, époque où fut composé le Roland, les participes tels que cruisedes et aparude avaient déjà perdu leur dentale. Nous ne l'avons pas rétablie. = Enfin t persiste étymologiquement à la fin des 3e* personnes du singulier : du net, aimet, etc.; mais il n'est

pas ici un obstacle essentiel à l'élision.

lo En principe général, z — ts ou ds. De là tuz , asez, oez et toutes les 2e» pers. du pluriel, etc. etc.

2° Après 17 redoublée on emploie l'sdans notre texte :cels, de ecce-illos, etc. Après une seule l mouillée ou sous l'influence d'un i, c'est toujours le z :

Amiralz , oilz,filz, vielz, gentilz, melz , etc. Quand 17 n'est pas mouillée ou n'est pas sous l'influence d'un i, il faut une s et non pas un z : muls, suis.

3° Un phénomène à peu près inverse se produit après Yn.

Après deux nn, toujours un z :

anz, etc. Après une seule n, c'est l's qui est constamment employée: fins, pleins , bains , uns, Turpins, barons, et tous les mots de la même famille.

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

d'oxford

ORIGINE DE CHACUNE DE CES FORMES ET NOTATIONS

4» Comme l'a observé M. Chabaneau (Revue des langues romanes, avril et juillet 1874), z = ti, cfii. Et alquanz serait un véritable sujet venant d 'aliquanti.

5° Z est employé à la fin de certains mots (qui se terminent aujourd'hui par un x) d'après des types latins dont le nominatif offre un x ou un es (avec ou sans vocalisation de la gutturale) : voiz, cruiz, dulz, etc.

3° Labiales De b latin , beltet , etc.

De p latin, dans les mêmes proportions que notre langue actuelle, à fort peu d'exceptions près.

1° De / latin.

2° De v. Vicem, a donn èfeîz.

Cf., à la fin des mots, clef de clavem , etc.

1° De v latin.

2° De p : evesque, ouvert, saveir, sevrer.

3° De b : cheval ,

OBSERVATIONS

Par l'effet d'une loi générale, le b latin entre deux voyelles tombe , comme dans treüt; entre deux consonnes, comme dans amsdous; entre une voyelle et une consonne , comme dans suz, etc. — On ajoute par euphonie un b entre la nasale et la liquide dans encumbret , cambre, nombre, etc. Le même phénomène se produit dans marbre, où la nasale est tombée.

C'est encore par l'effet d'une loi générale que le p tombe dans le corps des mots, soit avant, soit après la tonique, dans tens, cunter, sur , etc.

V tombe par adoucissement à l'intérieur de certains mots, soit avant la tonique : paür, soit après : sunat (et tous les parfaits à la 3^e personne du singulier), etc. Ce dernier fait est conforme à la loi des explosives groupées : en français , c'est la première qui tombe.

FORMES ET NOTATIONS DU

ROLAND

d'oxford

origine de chacune

DE CES FORMES ET NOTATIONS

OBSERVATIONS

4° Liquides

1[®] De l latin.

2[°] De r : palefreid de paraveredus , etc.

VI, suivi d'un r, appelle un d : toldrai.

De IV latin, comme dans la langue de nos jours. = Quelquefois d'une l mouillée :

navirie.

* L V ne tombe que devant l's ; dos.

* La place de IV est quelquefois intervertie comme dans por (de pro), pernez, etc.

5[®] Nasales

1[®] De n latin.

2[®] De m , dans les 8 personnes du pluriel, telles que pur-runs , etc. Mais la forme la plus conforme au dialecte de notre manuscrit est um.

N tombe 1[®] devant l's ; remis , remestrent, maisnée, prisun. Cf. peise et toute la famille de mots en eis venant du suffixe ensis : Franceis, etc. 2« Quelquefois, devant les labiales, après o ou u : cuvent, etc.

* Devant IV, Vn s'adoucit en r : merrez, durrez, etc.

* Souvent n tombe après r :

mais cette règle est loin d'être encore constante dans le Roland. On y trouve corns à côté de cors , et jurn à côté de jut\

De m latin.

L'm suivi de l ou de r amène l'intercalation d'un b : semblet de sim'lah

6® Sifflante

1® De l's latin.

2° De Yx adouci , ou plutôt décomposé en ses deux éléments c 4° s : fraisne, (Le c ici a produit i .)

3° De t + i : justise , de justitia.

4® Du c doux à la fin d'un mot : dis, de decem, etc.

L's initiale est supprimée dans pasmer , de spasmare .

I. De l'article

1. L'article est un de ces mots qui servent à modifier, par une idée accessoire , l'idée contenue dans le substantif. C'est un déterminatif que plusieurs grammairiens ont rangé au nombre de ce qu'ils appellent des « adjectifs circonstantiels ». = Il y a plus: l'article est un véritable adjectif démonstratif , et c'est ce dont son étymologie nous donne une preuve évidente.

2. L'article vient d 'ille, ilia, ilium, illam, accentué sur la seconde syllabe, tandis que le même mot, accentué sur la première syllabe, nous a fourni notre pronom personnel il, elle.

3. Dans le latin populaire, les mots ille, ilia, étaient depuis longtemps usités avec le sens de notre article. = Dans notre vieux poème, les démonstratifs cil, cele , cez sont, très fréquemment encore, employés comme des articles au lieu de le, la, les.

4. La déclinaison de l'article, dans le Roland, est la suivante : Sing. masc. li, del, al, le (on trouve une fois lo , et cinq fois lu).~ Plur. masc., li, dels, als, les. = Le féminin singulier est la et le féminin pluriel les à tous les cas.

5. Dans l'ancien français, on se passait volontiers de l'article en une foule de cas où nous l'exigerions. On disait , par exemple : Franc de France repaient de roi cort, au lieu de : Li Franc de France repair ent de la cort del rei.

II. DU SUBSTANTIF

6 Première déclinaison romane (Déclinaison féminine). Elle correspond à la première déclinaison latine et aux noms féminins de la troisième. On y peut joindre quelques noms féminins des 4^e et 5^e déclinaisons latines.

7. Le type est la première déclinaison latine. Au singulier (sujet ou régime), pas d's ; rose (de rosa, rosce, rosam). — Au pluriel (sujet ou régime), une s à tous les cas : roses, fait sur rosas, qui était depuis longtemps employé dans le latin populaire au lieu du nominatif rosce.

8. Dans cette déclinaison rentrent , comme nous venons de le dire , les noms féminins de la troisième déclinaison latine. Ces noms se subdivisent en deux groupes : a. Noms où l'accent tonique avait en latin la même place aux cas régimes qu'au cas sujet. Ces noms, dans le Roland, ont déjà la tendance à se passer d's au cas sujet du singulier (la lei, au lieu de la leis) ; mais le fait n'est pas encore constant dans notre poème. Au pluriel, partout

une s. ~ b. Noms où l'accent tonique n'avait pas en latin la même place au cas sujet qu'aux cas régimes. Ces féminins (latins ou romans), tels que *vertet*, *dulur*, n'ont en français qu'un seul cas pour le sujet et le régime singuliers, lequel a été formé sur le régime latin *veritatem*, *dolorem*.— Au pluriel, partout une s ou un z.

9. En résumé, « pas d's au singulier, une s au pluriel ; » telle est la loi de la Déclinaison féminine , et l'on n'y trouve qu'assez peu d'exceptions dans le texte du *Roland* qui est conservé à Oxford.

10. Deuxième déclinaison romane (Déclinaison masculine). Elle correspond à la seconde déclinaison latine, et aux noms masculins de la troisième. On y peut joindre quelques mots masculins de la quatrième déclinaison latine.

11. Le type est la seconde déclinaison latine. Le cas sujet du singulier prend une e {murs, de murus). Le cas régime du singulier ne prend pas d's {mur, de mûri, muro, murum). Le cas sujet du pluriel ne prend pas d's {mur, de mûri). Le cas régime du pluriel prend une s {murs , de mûris, muros).— Le plus grand nombre des neutres latins avaient été depuis longtemps masculinisés, et sont soumis à la règle que nous venons d'énoncer. = Les génitifs pluriels latins avaient donné lieu à quelques formes spéciales : *La*, *geste Francor*, etc.

12. Dans cette déclinaison rentrent , comme nous venons de le dire , les noms masculins de la troisième déclinaison latine. Ces noms se divisent en deux groupes : a. Noms où l'accent tonique avait en latin la même place aux cas régimes qu'au cas sujet : 1° Un certain nombre de ces mots viennent de vocables latins qui

ont une s au nominatif singulier. Ces noms suivent les lois de la seconde déclinaison latine {li pains, li reis , li sancs; del pain del rei, del sanc). 2° D'autres viennent de mots latins qui n'ont pas d's à leur nominatif singulier (pere, de pater). Le plus souvent encore, dans le Roland d'Oxford, ces noms ne prennent pas d's au cas sujet du singulier; mais déjà cette s est très fréquente dans notre vieux poème, et il arrivera que bientôt tous les substantifs de ce groupe la prendront par analogie. Le fait sera général dans le français du xrae siècle. = b. Noms où l'accent tonique n'avait pas en latin la même place aux cas régimes qu'au cas sujet. : 1° Un certain nombre de ces noms ont un cas spécial pour le sujet {emperere, d'imper ator), et un cas spécial pour le régime {empereur, d'imperatorem). Le plus souvent , dans le texte d'Oxford , emperere et les mots congénères n'ont pas d's; mais déjà l's s'y montre fréquemment , et bientôt tous les noms de ce groupe la prendront par analogie. 2° D'autres noms n'ont qu'une seule et même forme pour le cas sujet et le cas régime, et ce cas est fait sur le régime latin {leun , de leonem). Le plus souvent encore , ces mots ne prennent pas dans le Roland une s à leur cas sujet du singulier; mais déjà il y a, dans notre texte, une tendance assez marquée à ce que l's pénètre dans ces nominatifs comme dans ceux de tous les noms masculins.

13. Dans ces deux catégories de noms masculins de la troisième déclinaison latine, le nominatif pluriel aurait dû prendre une s, d'après le nominatif pluriel latin, et il aurait partout fallu li baruns , li seignurs , etc. Mais, depuis les premiers temps de notre langue , on trouve , au nominatif pluriel , des formes sans s. L'analogie le voulait ainsi. On a dit avec raison que cette loi avait sa racine dans le latin vulgaire, où l'on trouve latroni au lieu de latremes , etc. etc.

14. Observations communes a toutes les déclinaisons romanes. Les quatrième et cinquième déclinaisons latines n'ont pas eu de véritable influence sur la formation de notre langue. Les noms masculins de ces deux déclinaisons ont été assimilés à ceux de la deuxième déclinaison latine , et les féminins à ceux de la première.

15. Le vocatif roman est formé tantôt sur le cas sujet, tantôt sur le cas régime du latin. En d'autres termes, l'ancienne langue « a oscillé, au vocatif, entre la forme du sujet et celle du régime ».= Le vocatif pluriel , dans les noms dérivés de la troisième déclinaison latine, est presque invariablement calqué sur le cas régime du roman : partout seignurs et baruns, et non seignur et barun.

16. Les scribes anglo-normands, et le nôtre en particulier, ont négligé les règles de la déclinaison romane. De là tant d'erreurs dans notre manuscrit.

17. Conclusion sur la déclinaison. Il résulte de tout ce qui précède que la déclinaison romane, à travers vingt évolutions, a toujours été en se simplifiant. Dans le Roland , il n'y a guère plus que deux déclinaisons. A la fin du xne siècle , il n'y en aura plus décidément que deux : celle des noms masculins , ramenés à la deuxième latine ; et celle des noms féminins , ramenés à la première, Jusqu'à ce qu'on en arrive enfin à une dernière révolution, qui sera le triomphe définitif d'une seule et même déclinaison. Et ce sera la déclinaison féminine : « Pas d's au singulier, une s au pluriel. »

III. De l'adjectif

18. Les adjectifs suivent la loi des substantifs, selon la déclinaison à laquelle ils appartiennent. En d'autres termes, tous les adjectifs féminins suivent la loi de la première déclinaison latine; tous les adjectifs masculins ceux de la seconde.

19. Il est cependant hors de doute qu'un certain nombre d'adjectifs et de participes sont de véritables neutres. Il y en a plus d'un dans le Roland : « Por ço que plus bel seit . Il est juget que nus les ocirum , etc. » Et notre langue les a conservés.

20. L'adjectif peut être épithète (l'homme bon) ou attribut (l'homme est bon). Dans la Vie de saint Alexis, l'adjectif s'accorde avec le nom quand il est épithète ; mais , comme attribut , il prend le cas régime. C'est une habitude angl o- normande , et « qui ne saurait s'expliquer, dit M. G. Paris , que par l'influence d'une langue germanique ». = Dans le texte du Roland il n'y a pas, au contraire , de différences très considérables dans la façon dont on traite l'adjectif-épithète et l'adjectif-attribut. Notons seulement que l'accord de l'adjectif-attribut est plus fréquent quand cet attribut précède le verbe : Fols est U reis, etc.

21. Les adjectifs latins qui n'avaient qu'une seule et même terminaison pour le masculin et le féminin, fortis, grandis, etc., ont donné lieu à des adjectifs romans qui n'avaient aussi qu'une terminaison pour le masculin et le féminin : forz, granz, etc. Cependant on trouve dans le manuscrit d'Oxford grandes, une fois comme épithète (vers 281) et une fois comme attribut (vers 3656) , et dolente (vers 1404 et 2823) qui peut, il est vrai , venir d'un type dolenta. Déjà , dans le Saint Alexis , on avait six fois dolente

et une fois commune. Grande s'y trouve comme attribut ; on y dit la ledice est grande, et la grant ledice.

22. Quant aux degrés de comparaison , il y a deux manières de les exprimer. Il y a le mode synthétique , où l'on calque les comparatifs et les superlatifs latins: mielde , meindre, graindre, altisme, seintisme. il y a le mode analytique, avec l'adverbe plus. = Après le comparatif , on emploie de au lieu de que : Plus fei de lui n'outen sa cumpaignie (vers 1632). = Certains comparatifs et superlatifs ont perdu leur sens primitif, et n'ont plus que le sens d'un simple : E cum il est en sun paleis halçur (vers 3698). Ct.-plusur, pesmes, etc. Quelques comparatifs sont employés substantivement : Des mielz e des pejurs (vers 1822).

23. Les adjectifs possessifs se divisent en adjectifs possessifs conjoints : M es, mis , mun, ma. — Tes, tis, tun, ta — Ses, sis, sun, sa. — Nostre, vostre; noz, voz, lur. Et en adjectifs possessifs absolus : Miens, soens ; meie, tue, sue. Ces derniers s'emploient avec ou sans substantif, mais, pour ie moins, avec l'article. On a pu les regarder comme des pronoms. = Pour les adjectifs démonstratifs , v. le § 30.

24. Les adjectifs numéraux doivent être rapprochés des noms de nombre.

A côté de uns , un, une ; (Lui. dous (ambdui, ambesdous): treis, quatre, cinc, sis, set, oit..., dis..., duze..., vint , trente, quarante, etc., cent, mil, milie, etc., il faut placer premier..., tierz, quart , quint , siste, sedme, oidme, noefme , disme, etc. == Mil vient de mille; milie de millia. On dit, généralement, mil pour un seul millier; milie pour plusieurs.

IV. Du PRONOM

25. Des pronoms personnels. On peut dresser, ainsi qu'il suit , le tableau des pronoms personnels d'après le texte du Roland : 1^{re} personne : jo, mei , me, nus. = 2^e personne : tu,tei , te, vus. = 3^e personne : il, ele; — le, la, ele; — li, lui; — il, ele; — les, els, eles ; — lur.

26. Les pronoms personnels de la troisième personne, il, ele, il, eles, viennent de ille, ilia, illi, illas, avec l'accent tonique sur la première syllabe. — Le, la, les, viennent des mêmes mots latins, avec l'accent sur la dernière syllabe. Les autres n'offrent pas de difficulté.

27. Dans la langue du Roland, on se passe volontiers du pronom personnel, et , en particulier, de celui de la troisième personne : Quant Caries oït la seinte voiz de V angle , — Nen ad pour ne de mûrir dutance . — Repairet loi vigur e remembrance, — Fiert l'amiraill de l'espée de France, etc. (vers 3612-3615). Les exemples abondent.

28. Des pronoms relatifs. On les pourrait encore appeler, avec M. de Sacy, des pronoms conjonctifs ou des conjonctions pronominales. — Ki (c'est la forme consacrée dans le Roland) vient de qui ; que de quem , quam , quod.— Qui — cui est un véritable datif (du datif eux). Cf. lequels , lequels; laquele, les queles.

29. Des pronoms interrogatifs. Ki, de quis, ramené à qui. Que de quod.

30. Des pronoms démonstratifs. Les trois types latins auxquels on peut ramener tous les pronoms démonstratifs , sont ecce hoc , ecce ille , ecce iste. Au type ecce -hoc se rapportent les

neutres iço et ço. — Au type ecce -ille, se rapportent idl, cil , pour le cas sujet du singulier et du pluriel ; icel, cel, pour le cas régime du singulier; icels, cels, au cas régime du pluriel; icele, cele, au singulier féminin, et iceles , celes , au pluriel féminin. — Au type ecce iste se rapportent, dans le même ordre, icist , cist, icest , cest; icez , cez; iceste, ceste; cez. — Il faut noter la forme celui , qui était originellement celle du datif, et qui est déjà employée dans notre texte au sujet singulier masculin : Celoi levai le rei (vers 1520), et au régime singulier masculin : N' i ad celoi n'i plurt (vers 1836). — Nous avons déjà dit plus haut que l'article n'est qu'un « démonstratif » et que cil, cele, cez sont souvent employés comme articles dans le Roland , au même titre que le, la, les, (Y. le § 3.)

31. Des pronoms indéfinis. Nous ne nous servons ici de ce terme très faux que pour nous conformer à l'usage général. Ces pronoms , si mal définis , sont substantifs ou adjectifs, a. Substantifs. On est un véritable substantif qui a déjà, dans le Roland, le même emploi qu' aujourd'hui : Siet eV cheval qïïoM. cleimet Veillantif (vers 2127). Plus qu' om ne lance une verge pelée (vers 3323). b. Adjectifs. Altre, altr étant , altretel , alquant , nul, meïsme , plusur, tel, tuit, etc. La plupart de ces adjectifs peuvent être employés avec ou sans substantif. On peut regarder kascuns et altrui comme de véritables pronoms.

32. Etes pronoms possessifs. On peut donner ce nom aux adjectifs possessifs absolus. Y. le § 23.

Y. Du verbe

33. Faits généraux qui dominent toute la théorie de la conjugaison; Le caractère général de la conjugaison romane , c'est l'im-

portance donnée aux

formes analytiques. A l'actif : Habeo amatum , amare habeo , etc.; au passif : Sum amatus, etc.

34. L'actif seul du latin est resté en français , et encore ne nous a-t-il laissé que quelques formes. Le futur simple et le futur passé, l'imparfait et le parfait du subjonctif latins ne nous ont rien donné.

35. Le déponent n'a eu aucune action sur notre langue et n'y a laissé aucune trace. Depuis longtemps il avait disparu dans le latin populaire , ou , pour mieux parler, il y était passé à l'actif. Dans les formules et dans les chartes, on trouve sans cesse des formes telles que : precare , proficiscere , largire , etc.

36. Le passif latin a complètement disparu , et il est remplacé par des formes analytiques.

37. Il convient de ne pas oublier ici le rôle considérable de l'analogie. C'est ainsi , comme nous le verrons tout à l'heure , que la première conjugaison a empiété sur le terrain des autres , etc. etc.

38. Des conjugaisons romanes. Il y en a quatre , que nous allons énumérer : 1^{re} Conjugaison romane , en er. Dérive de la première conjugaison latine (can tare, canter , etc.). = 2^e Conjugaison romane, en eir. Dérive de la deuxième conjugaison latine (habere, avoir , etc.) et de certains verbes de la troisième conjugaison, où, par suite d'une erreur sur la quantité, Ve bref était devenu long (cadere , cadeir , etc.). Cette conjugaison est en eir , dans le dialecte normand; en otr, dans le dialecte français. = 3^e Conjugaison romane, en re. Dérive de la troisième conjugaison

latine (legere , lire , etc.) et de certains verbes de la deuxième conjugaison latine où, par suite d'une erreur sur la quantité, Ve long était devenu bref (ridere , rire, etc.). = 4e Conjugaison romane , en ir. Dérive de la quatrième conjugaison latine (finire , finir, etc.) et de certains verbes de la deuxième conjugaison où Ve était devenu i (implere , emplir , etc.). Un certain nombre de verbes en ir se conjuguent, à certains modes, avec l'addition de la syllabe iss. Ex. finissent, finissant, finissait, finisse, etc., venant des types latins populaires finiscunt , finiscentem , finiscebat, finis scat , etc.

39. Les première et quatrième conjugaisons latines ont passé dans notre langue à l'état pur. Il n'en est pas de même des deuxième et troisième conjugaisons, et cela à cause de ces perpétuelles erreurs sur la quantité qui devaient particulièrement abonder dans la langue populaire. = Il en est résulté que les première et quatrième conjugaisons ont envahi le domaine des autres, et l'on a dit très justement que c'étaient là des conjugaisons vivantes et où l'on faisait rentrer les mots de formation nouvelle, tandis que les deuxième et troisième conjugaisons étaient mortes , et qu'on n'y faisait généralement rentrer aucun mot nouveau.

40. Observations sur les différents temps et modes des quatre conjugaisons romanes. Infinitif, a. L'infinitif roman est parfois employé substantivement : Vostre saveir est grant (vers 3599), etc. Dans ce cas, il en arrivera bientôt à se décliner et à prendre l's comme tous les substantifs masculins. = b. Un emploi de l'infinitif qu'il faut noter est le suivant : Sire cumpainz, amis, ne V dire ja (vers 1113). Damnes Deus Pere, nen laiser hunir France (vers

2337). C'est un gallicisme. Aujourd'hui nous emploierions l'impératif.

41. Participe présent, a. C'est le participe présent de la première conjugaison latine , amantem , amant , qui a fini par devenir le type des participes présents de toutes les autres conjugaisons , lesquels auraient dû être en ent. Déjà ce fait est accompli dans la Vie de saint Alexis, et, comme l'a dit M. Gaston Paris, « il est un des plus caractéristiques de la langue française. » = b. Le nominatif singulier des participes présents a été formé sur l'accusatif latin : lucentem, valentem, currentem, et non point sur le nomi-

natif : lucens, valens, currens. Mais, encore ici, l'analogie sera un jour victorieuse, et le z ou Va pénétrera dans les nominatifs singuliers des participes présents masculins par la force même de ce courant qui entraîne tous les noms et adjectifs masculins vers le type de la seconde déclinaison latine. —

c. Le participe présent s'emploie parfois dans le Roland avec le sens du participe passé (?) : Trestuit si nerf mult li snnt estendant — E tuit li membre de sun cors derumpant (vers 3970-3971).

42. Participe tassé, a. Le participe passé, soit comme épithète, soit comme attribut, est soumis aux mêmes règles que l'adjectif. = 5. Il y a eu successivement , dans notre langue , deux couches de participes passés. Les uns, qu'on a appelés « intensifs » ou « de première formation » {mors , retrait , dépens , etc.}, ne nous sont guère restés qu'à l'état de substantifs. Les autres, qui sont « extensifs », ou de « seconde formation », sont ceux que nous employons encore aujourd'hui {mordu , dépendu , etc.}. = c. Dans

les temps composés, le participe prend tantôt l'accord et tantôt non ; mais la place du régime direct n'influe en rien sur cet accord. On trouve dans le Roland: Laflur de France as perdu (vers 2465); et ailleurs : Sa culur ad perdue (vers 2299). On lit au vers 2488 : Li Emperere ad prise sa herberge ; et plus loin : Tuz lur amis qu' il i unt morz truvet (vers 2953). Le non-accord s'explique uniquement par remploi du neutre (Tu nous as aimé; tu nos habes amatum , etc). =

d. Le participe passé s'emploie substantivement : De cels de France .XX. mille adubez (vers 2777). Cf. 2470, etc.

43. Indicatif présent : Ire personne du singulier, a. Dans la première conjugaison , un e qui n'a rien d'étymologique a envahi cette première personne. Mais ce fait , qui s'est produit par analogie avec les deuxième et troisième personnes du singulier, n'est pas antérieur à la seconde moitié du xiie siècle. Dans le Roland , on trouve encore faim et non faime. = b. Une s se glissera un jour dans la première personne des autres conjugaisons : Je sais. Elle n'a rien d'étymologique, et vient uniquement de ce fait que la deuxième personne a empiété sur la première. Mais cette s ne se trouve encore ni dans le Saint Alexis ni dans le Roland : Jo ne sai quels en est sis curages (vers 191), etc. = Troisième personne du singulier, a. La troisième personne présente toujours, dans le Roland , un t qui est étymologique : portet , aimet , etc. Ce £, d'ailleurs, n'a d'autre valeur que celle d'une notation orthographique. On n'en tenait aucun compte dans la prononciation, et il n'empêchait aucunement l'élision, = b. Les formes cleimet, aimet > etc., opposées aux formes clamons , amons , etc., s'expliquent par l'accent tonique du premier a dans amat et clamat. L'a tonique, devant une nasale, devient ai. — Première personne du

pluriel, a. La première personne du pluriel recevait en latin, suivant les conjugaisons, les flexions *amus* , *émus* et *imus*. Il est arrivé qu'une seule a triomphé en français {*amus* = *ans* = *ons*), et a été adaptée à toutes les conjugaisons. Ou, plutôt, les voyelles *a*, *e*, *i* se sont nasalisées de la même façon , et , prenant un son vague , sont enfin devenues *on*. = b. Dans le texte d'Oxford , nous possédons à la fois les trois systèmes qui se sont ici partagé les textes du moyen âge. Le premier, qui est le plus étymologique et le plus ancien , est représenté par les formes suivantes ; *recevrums* (vers 192), *fitiums* (vers 1910), *durriums* (vers 1805), etc. Mais on ne tarda point à s'écarter de ce premier système. Tantôt Ton supprima l's finale, qui rappelait si bien la terminaison latine, et Ton eut des formes telles que : *asaldnim* (vers 947), *metntm* (vers 952), *awwm* (vers 972), etc. D'autres fois, au contraire (et cela dans le même texte), l's fut conservée , et Ym, moins fortement prononcée , fut changée en *n*. De là , dans notre Chanson, *lan>éuns* (vers 2154), *arouns* (vers 1009), *feruns* (vers 1256), et même parle changement de Vu normand en Vo français, *avons* (vers 1923). Ce sera cette

dernière forme qui triomphera, en effet , dans tout le dialecte de France et dans notre langue classique. Mais la seconde, qui est de beaucoup la plus usitée dans notre texte, est par excellence la forme normande. Nous l'avons partout adoptée. = c. On trouve, dans le Roland , la trace des premières personnes de pluriel féminines. Et c'est à tort qu'on a dit que « cette forme, surtout picarde, ne se rencontrait dans aucun texte normand ». (Y. au vers 391 : *Seit qui V ocit , tute pais puis averiumes.*) = Deuxième personne du pluriel.

a. Les deuxièmes personnes du pluriel de l'indicatif présent (pour les verbes de la deuxième conjugaison), et aussi celles du futur dans toutes les conjugaisons (qui viennent de l'infinitif conjugué avec habetis), sont, dans le Roland , terminées tantôt en ez, tantôt en eiz. — b. La désinence eiz est celle qui est le plus conforme aux lois générales de la phonétique; mais, sous l'influence des formes en ez de la première conjugaison (amatis avait très régulièrement donné amez), les deuxièmes personnes, venues d'efis, sont partout, dans le Saint Alexis, terminées en ez. = c. Il n'en est pas de même dans le Roland , où la forme eiz a été conservée à côté de la forme ez , et où la prononciation eiz a également persisté, puisqu'il y a des couplets spéciaux assonancés en eiz (laisses vi, xiil, xlvii, etc.). On trouve dans notre poème avreiz, ireiz , verreiz, portereiz , à côté de avrez , irez , verrez , porterez , etc.

44. Imparfait de l'indicatif, a. Les imparfaits de l'indicatif se divisent en deux groupes. Un certain nombre dérivent des imparfaits latins en abam, de la première conjugaison latine. Ces imparfaits ont donné en dialecte de France : portoie , portoies , portoît , portions , portiez , portoient. En dialecte lorrain : porteve , porteves , porteve , portions , portiez , portèrent. En dialecte normand : portoe , portoes ; portot , puis portout ; portions , portiez , portoent. Il existe de ces dernières formes deux exemples dans le Roland : portout , au vers 202, et depeçout , au vers 837.= b. Les autres imparfaits dérivent des imparfaits latins en ebam des trois dernières conjugaisons. Ils sont tous terminés en efe, eis, eit, ions , iez , eient.

45. Parfait simple. Première personne du singulier, a. Des parfaits faibles latins tels qu'amaui , on a tiré sans aucune difficulté

amai , etc. = b. La plupart des parfaits forts , dans le Roland , ne prennent pas encore l's finale : Jovi,j'oï (de vidi, audivi). Mais, plus tard, cette s pénétrera partout en vertu de l'analogie. = Troisième personne du singulier. Nous trouvons, dans notre texte abatiet, (vers 98 et 1317), respundiet (vers 2411), perdiet (vers 2795). Ces parfaits, et leurs congénères, appartiennent en réalité à des verbes en dere, tere, qui ont été traités, dans le latin populaire et dès une haute antiquité, comme des composés de dare. = Troisième personne du pluriel. On y a parfois intercalé une dentale pour faciliter la prononciation : pristrent, au lieu de prisrent (vers 2706, etc.).

46. Parfait composé. Pour l'accord ou le non -accord des participes avec le régime direct, voir plus haut le § 42 , qui est consacré au participe passé.

47. Plus-que-parfait. Il n'y a pas , dans tout le Roland , une seule trace de ces plus - que - parfaits que l'on trouve dans la Cantilène de sainte Eulalie , tels que avret (Vhabuerat), furet (de fuerat), voldret (de voluerat).

48. Futur, a. Le futur simple reçoit toujours cette forme analytique : amare habeo, qui était depuis si longtemps en usage dans le latin vulgaire (resurgere-habent , au lieu de résurgent , dans le Symbole de saint Àthanase, etc.). Mais les deux éléments ne sont jamais séparés l'un de l'autre, comme on les trouve quelquefois en provençal : « Delivrar los ai, Je les délivrerai. » =

b. Tantôt, dans notre poème, les deux éléments sont restés à l'état pur (amenai) ; tantôt il y a eu contraction : durrai, merrez, etc. = c Une dentale est parfois ajoutée, pour la facilité de la pro-

nonciation, entre la nasale et la liquide : venrai, vendrai, etc. = d. Dans les mots tels que vendrai, tendrai, etc., il y

PHONÉTIQUE — GRAMMAIRE — RYTHMIQUE 43 a

a une influence de l'indicatif présent, et la véritable forme est viendrai, tiendrai, etc.

48. Impératif, a. L'impératif n'a vraiment qu'une forme à lui : c'est la deuxième personne du singulier, laquelle se forme réellement sur la deuxième personne singulière de l'impératif latin. = 5. Le reste est emprunté à l'indicatif, et le subjonctif n'a pas eu ici l'influence qu'on lui a attribuée.

49. Présent du subjonctif, a. Il y avait en latin deux classes bien distinctes de subjonctifs : ceux en em , es9 et, etc., de la première conjugaison; ceux en am , as , at, etc., des trois autres conjugaisons. L'a latin ayant donné lieu à l'e muet français, les subjonctifs français du second groupe devraient être les seuls à avoir cet e muet. Mais l'analogie fut la plus forte , et cet e fut adopté bientôt par tous les subjonctifs. Déjà, dans le Roland, on trouve danne à côté de dunt, etc. = b. Les subjonctifs latins en iam ont donné lieu à des formes où 1*4 latin a été consonnifié : dorje, de dormiam, fierge, de feriam. Sur ces subjonctifs on en a formé, par analogie, un certain nombre d'autres qui dérivent réellement de subjonctifs latins en am ou en em : dunget , de donet, etc.

50. Imparfait du subjonctif. Il dérive toujours du plus-que-parfait du subjonctif latin, contracté quand il y a lieu.

V., au Glossaire , la conjugaison des verbes auxiliaires estre et avoir, ainsi que celles de tous les verbes irréguliers, aler, cadeir,

etc. — On remarquera qu'un certain nombre de verbes ont été à la fois neutres et actifs (esdemettre , chevalchier, etc.) ; neutres et réfléchis (pasmer, etc.) ; neutres , actifs et réfléchis (turner, escrier, etc.).

VI. De la négation

51. On peut diviser les négations en deux groupes ; les négations proprement dites : nen , ne, nun ; et les négations explicatives : pas (vers 681, 1485, etc.) et mie (vers 140, 194, 724, etc.).

VII. De l'adverbe

52. a. L'adverbe est un mot mal nommé. Il modifie, en effet, tout aussi bien un adjectif qu'un verbe. On a proposé de l'appeler, dans ce cas, « l'adjectif d'un adjectif ». Le terme n'est pas meilleur. = b. Il y a en français des adverbes simples et des adverbes composés. = c. Parmi les adverbes simples, un certain nombre, dans 1 q Roland, prennent une s. Cette s, qu'on a appelée Vs adverbiale, est étymologique en un certain nombre de mots, tels que pinmes et vclentiers (que l'on peut croire, avec Littré, dérivés de primas et voluntarios). Elle a pénétré, par analogie, en un certain nombre d'autres mots , tels que semples , unkes , algues. — d. Les adverbes composés dérivent de l'ablatif latin mente , combiné avec un adjectif ou un participe qui le précède et prend l'accord : durement , forment , afichéement, etc. (On trouve solamente dans les Gloses de Reichenau , qui remontent environ à 768 , etc. etc.) = e. A côté des adverbes, il faut signaler les locutions adverbiales, telles que : en guise de... (vers 329), en présent (vers 1226), mien escient (vers 124), etc. Et, en

effet, il n'est pas de l'essence de l'adverbe d'être un mot unique et invariable. = /. Il y a un certain nombre d'adverbes qui sont en même temps des prépositions ; tel est après : Après, i vint (vers 627). Après Rollant (vers 3719), etc. = g. Il y a des adverbes qui sont en même temps prépositions et conjonctions. Tel est enceis : Enceis ne V vit (vers 1596). Enceis ne puis ccl Cens (vers 3382). Doel avrat enceis qu' ele departed (vers 3480). =

h. Les comparatifs et superlatifs des adverbes sont synthétiques : mielz; ou analytiques, avec l'emploi de plus .

VIII. De la proposition

53. a . La préposition exprime les rapports entre les êtres. Ces différents rapports étant fort multipliés , une seule et même préposition peut en exprimer un certain nombre. = b. Dans la langue vulgaire, depuis un temps fort veculé, les prépositions étaient employées pour remplacer les flexions de la langue écrite. C'est ce qui s'est continué durant tous les bas siècles , et c'est ce dont on trouve mille et mille fois la preuve dans toutes les formules et dans toutes les chartes : Episcopi de regno nostro, tam de Neuster quam de Butgundia. — Partent meam de prato. — Jugera de terra arabili. — Notitia de res. — Tertiam partent de successionem. — Dédit ad nos. — Ad clero et ad pauper es incommoda generetur, etc. = c. Les prépositions qui se trouvent dans le Roland peuvent se diviser en plusieurs groupes : 1° Prépositions existant en latin à l'état pur : à , de, vers, sur, suz, etc. 2° Prépositions dérivant de plusieurs prépositions latines soudées ensemble : devant, devers, envers, depuis , etc. 3° Prépositions composées avec

des substantifs : lez (de latus) ; ou provenant de la combinaison d'une préposition avec un substantif : entur ; environ, etc. 4<> Prépositions provenant de la combinaison d'une préposition avec un adjectif : parmi . 5° Préposition provenant d'un adverbe latin, /ors, de foris. (Mais déjà foras était devenu préposition dans saint Jérôme et sans doute dans tout le latin vulgaire.) = d. La préposition de est aisément supprimée dans la déclinaison de notre poème : le rei gunfanuner, au lieu de de le rei, etc. = e. Il y a certaines prépositions qui sont en même temps des adverbes : Enprès li dient (vers 357) , et enpi'ès sun colp (1666). = /. Il y en a d'autres qui sont en même temps des conjonctions : Josqu' à la tere (vers 976) , et Josque il vengent (vers 1838). = g. La préposition par se joint au verbe estre et au verbe avoir pour leur donner un sens plus fort. Voy., aux mots par, de, à, etc., toutes les acceptations de ces prépositions.

IX. De la conjonction

54. a. Les conjonctions sont aux prépositions ce que les propositions sont aux mots. Elles expriment les rapports qui existent entre des jugements. =*

b. Les conjonctions se divisent en deux groupes : 1° simples : que, par, mais, cume , se, ne, etc.; 2° composées: enceis que, ne-purquant , purquei , etc. =

c. Dans la langue du Roland, que se supprime ad libitum. = d. Plusieurs conjonctions sont en même temps prépositions. Y. les §§ précédents, et, au Glossaire, les articles consacrés aux diverses conjonctions, que, Jcar, etc.

XI. Conclusion

56. Les débutants devront lire, sur la langue française en général : la Grammaire des langues romanes , de Diez (traduite par G. Paris , Brachet et Morel Fatio), et sur le dialecte normand en particulier, l'Introduction à la Fie

de saint Alexis, par G. Paris. — Ils consulteront avec avantage le Glossaire étymologique, de Diez (qui n'a pas encore été traduit en français, nouvelle édition, par Scheler), et les Dictionnaires de Littré, Scheler et Brachet. — On ne saurait trop vivement leur recommander l'habitude du « thème étymologique ». Cet exercice consiste à traduire chacun des mots français par le mot latin d'où il est immédiatement sorti. C'est ainsi que les premiers vers du Roland devraient être traduits ainsi qu'il suit : Carolus ille rex, noster imperator magnus, — Septem annos totos plenos habet statum in Hispania, etc. etc.

pig Ig Un jongleur. — D'après le ms. lat. n° 18 de la Bibliothèque nationale,

fo 191 (xve siècle).

I. Dû VERS ÉPIQUE

1. Le vers de la Chanson de Roland est le décasyllabe, avec pause après la quatrième syllabe accentuée.

2. Ce décasyllabe est le vers de nos plus anciens poèmes ; mais dès la première moitié du xne siècle , l'alexandrin ou dodécasylla-

bique commence à lui faire concurrence. L'alexandrin à une pause après la sixième syllabe accentuée.

3. lie muet (soit seul, soit accompagné d'un s, d'un t ou d'un ent) ne compte ni à la fin du premier hémistiche, ni à la fin du vers : Jusqu'à la ter e si chevoel li &uZ£ent (vers 976). JZ en ape-
ler e ses dux e ses cuntm (vers 14).

4. Dans le corps d'un vers, Ve muet qui termine un mot a généralement devant une consonne la valeur d'une syllabe : En dulce France en perdrem mun los (vers 1054). La sue mort li vait mult angoissant (vers 2232). Il en est de même de Vent : Dîent Franceis : Dehet ait ici s'enfuit (vers 1047).

II. De l'élision

5. L'élision d'une voyelle peut se produire à la fin , ou au commencement d'un mot. A la fin d'un mot, la voyelle à élider peut se trouver soit devant un mot qui commence par une voyelle, soit devant un mot qui commence par une consonne. Autant de cas particuliers, autant de règles spéciales.

6. Au commencement d'un mot , l'élision d'une voyelle se produit assez rarement et Ve muet est, en ce cas, la seule voyelle qui s'élide : Ou' st la prouesse que avoir soliez. — Si 'n deit hum perdre e de V quier e de V peil (vers 1012).

7. A la fin d'un mot, quand la voyelle finale fait partie d'un polysyllabe et que le mot suivant commence par une voyelle , Ve muet est la seule voyelle qui s'élide, et l'élision en est facultative : Ge vos dorrai de FrancE u n quartier, ou Caries li reis, nostrE e

mperere magne (vers 1). L'élision est, à beaucoup près , le cas le plus fréquent.

8. A la fin d'un mot, quand la voyelle finale fait partie d'un monosyllabe et que le mot suivant commence par une voyelle , l'élision est encore facultative : C'Est Loos fils Karlon au vis fier, ou Ce est d'Ogier le duc de Danemarche. Toutes les voyelles, en ce cas, peuvent s'élider; mais l'élision de Ve muet est la plus fréquente, et l'on peut dire que généralement, pour en arriver là , les autres voyelles fléchissent en e.

9. A la fin d'un mot, quand le mot suivant commence par une consonne, l'élision est permise ; mais Ve muet est ici la seule voyelle qui s'élide : Qitai le EL Toivre, sel mangièrent poison ,

10. Les règles précédentes s'appliquent également à Ve muet suivi du t étymologique ou de l's. Tantôt il s'élide , et tantôt non : De noz Franceis m'i semblET avoir multpoi{ve rs 1050). Guardïir aval e si guardm amunt(Yera 2235). Puis encrerrunt mes peinES e mes su Jf mîtes (vers 2925). Piez ad copiez e les garnis ot plates . (1752).

III. Du COUPLET ÉPIQUE

11. Le Couplet qui est également appelé laisse est en moyenne, dans le Roland, composé de quinze vers. Il débute ex abrupto et forme une division naturelle du récit.

12. Le lien qui réunit entre eux tous les vers d'un même couplet, c'est l'assonance qui, dans le Roland comme dans tous nos anciens poèmes, n'atteint que la dernière voyelle accentuée.

13. Sont dits féminins les couplets dont tous les vers se terminent , soit par un e muet, soit par cet e suivi d'un t, d'un s ou d'un nt post-toniques. Les autres laisses sont dites masculines.

14. Nous avons relevé une a une, sans en excepter une seule, toutes les assonances du Roland. Tous les couplets de notre vieux poème appartiennent à une des vingt et une séries que nous allons successivement énumérer. 1 Couplets masculins en a. Dans ces laisses, les voyelles sur lesquelles tombe l'assonance dérivent de l'a latin tonique en position latine ou romane : (Ex. : couplet XCIV : serai, leuparz , apelat, ja , laissât, part, cuard, mais, calz, carn, Durendal , dunat , avrat, vassal . Cf. les couplets LXI , LXXVII, CII, CCLXIX , etc. Dans le couplet LXI est admise une assonance en ai { Ais , d'agms), etc. 2 Couplets féminins en a (purs et mixtes). Les voyelles sur lesquelles porte l'assonance dérivent ici de l'a latin tonique, en position latine ou romane, lequel est accompagné d'un a post-tonique dans la dernière syllabe latine, ou est suivi de deux consonnes. Or, l'a post-tonique se change en un e muet, et les deux consonnes sont également soutenues par un e muet. Ex.:coupl. LXII : Alhe , chevalchet , guardet, Caries, passages, garde, fillastre, vasselage, reguardet, diables, rage, garde, Danemarche , facet. Cf. les couplets XIII, etc. — Parmi ces couplets , les uns sont purement en a féminin , comme les précédents. Les autres sont en a féminin, mêlés d'assonances en ai féminin. Ces dernières viennent d'un a latin tonique , sur lequel Vi atone de la syllabe suivante a exercé une influence phonétique : pâlie , repaire, cuntraire, saive, vaillet, bataille, etc. Ex. : couplet CXLIY, etc. Dans un certain nombre de couplets en a féminin, il ne se glisse qu'une assonance en ai féminin. Ex.: couplets XXX, LVI, LXII, LXIY, XCIII, CXI, CLIII , CuXXV, CCXXXIIL= s Couplets masculins en an (purs et

mixtes). Dans le Saint Alexis, les laisses en an sont encore distinctes de celles en en (G. Paris, Saint Alexis, 36-37). Il n'en est plus de même dans le Roland, sauf cependant dans les trois laisses LXXY, CYII, CXXYII. Dans ces derniers couplets, les voyelles sur lesquelles porte l'assonance viennent uniquement du son latin an tonique. Mais, dans la grande majorité des strophes de notre poème, on admet à la fois les assonances en an et en. Ex. : couplets XIX, où il n'y a qu'une fois en; XXV, où il n'y a qu'une fois an; XXXII, LI, XCI, CXIX, CXXXIX, CXLI , CLII, CLYII , CLXII, etc. Enfin, dans quelques couplets en an, en, on admet les assonances en ain {mains, cumpainz}. Les voyelles sur lesquelles porte l'assonance dans ces derniers couplets, dérivent de l'a latin tonique placé devant une nasale. Ex. : couplets XXI, XLVT, LXXX1I , XCVII. — * Couplets féminins en an, ain. Les voyelles sur lesquelles porte l'assonance dérivent du son latin an tonique + un 6 français après la tonique {angles, estrange, France }, ou de ce même son modifié en ain par le passage de l'i qui suit la

tonique + e (Espagne , graindre), ou de Va latin tonique devant une nasale devenu ai et suivi d'un e muet dans la syllabe suivante (aiment). Ex. : couplets LXXIII , XCII, CIII. = 6 Couplets masculins en è, er. Les voyelles sur lesquelles porte l'assonance dérivent de l'a latin tonique, long ou bref. On y a fait entrer Deus et Malien. Ex. : couplets V, XI , XXIX , etc. — • Couplets féminins en è. Les voyelles sur lesquelles tombe l'assonance dérivent de l'a latin tonique bref ou long + un e français après la tonique (fermée , emperere). Ex. : couplets LIX, CXXY1 , etc. C'est par exception que remestrent est admis dans la laisse LIX. — 7 Couplets masculins en iê. Les voyelles sur lesquelles tombe l'assonance dérivent de Ve latin bref tonique (niés, crient) ; de l'a long tonique après une gutturale qui persiste (pecchiez , chiez, car-

giez, marchiet) ; ou qui laisse un i en sa place (paiens), de Voë assimilé à Ve bref (ciel) ; de l'a long tonique « après les dentales, en y comprenant s, ss, n, r, quand la syllabe précédente contient un i provenant d'une gutturale vocalisée » (Initier, etc.) ; de l'a latin tonique accompagné d'un i atone dans la syllabe suivante (chevalier), ou dans la syllabe précédente (aprois miez, chresttiens; d'un e long tonique accompagné, dans la syllabe suivante, d'un i atone (mestier). Ex.: couplets VIII, XXXIX, XLV, etc. — 8 Couplets féminins en iè. L'existence de ces couplets n'est peut-être qu'une hypothèse, et je la hasarde avec M. G. Paris, en prenant pour base le couplet CCXLVIII : eschieles, tierce, Bavière, preisièrent , laissiée, chièrre , cunquierent, puignièrre et fièrre.= • Couplets masculins en è, ai, etc. Les syllabes sur lesquelles tombe l'assonance dérivent de Ve latin tonique en position (bel, quarrel) ; de l'a latin tonique devant une gutturale qui tombe et laisse un i en sa place (fait, fraît) ; de l'a latin tonique sur lequel l'f atone de la syllabe suivante a exercé une influence phonétique (sai). Il s'y mêle la notation ei venant de l'e latin -h c (droit). Ex.: couplets L, CXIV, etc. = 10 Couplets féminins en è, ai. Mêmes observations que pour les précédents, sauf l'addition de Ve muet, qui représente en français un a latin atone après la tonique (feste) , ou qui vient soutenir deux consonnes latines (estre), etc. Ex. couplets IV, XXVII, LXIX, etc. = 11 Couplets masculins en ei. Les syllabes sur lesquelles porte l'assonance dérivent non seulement de Ve long latin tonique ou de Vi bref tonique , mais aussi de la notation ensis par la chute de la nasale (Franceis), etc. Il faut remarquer que certains mots, comme ireiz , portereiz , avreiz, se trouvent dans les couplets en è sous la forme irez, porterez, aurez. Dans le Saint Alexis, la notation ei avait, dans ce cas, complètement disparu. Ex. : couplets VI , XLII , LXXXV , CCCII. — 12

Couplets féminins en ei. Les voyelles sur lesquelles porte l'assonance dérivent de Vi bref tonique ou de Ve long tonique, plus un e français après la tonique ; ou de a devant une nasale donnant ain ou ein, + e, etc. Ex.: couplet LXXXIV.= 13 Couplets masculins en i. Les voyelles sur lesquelles porte l'assonance viennent presque partout de Vi latin long tonique (exception : mercedem, = mercit, etc.) : et aussi du son in. Ex.: couplets X , XII , XXXIV, etc. = 14 Couplets féminins en i. Deitonique + Ex.: couplets VII, XIV, XXIV, etc.= 18 Couplets masculins en o. Del'o latin en position ou de la diphtongue au. Ex. : couplets LXXXIX, XCIX, CXXXIV, CLX, etc. = 18 Couplets féminins en o. Mêmes observations, en ajoutant Ve muet après la tonique. Ex. Couplet CXXXVII.= 17 Couplets masculins en oe. Principalement d' ô bref tonique. Deux exemples seulement. Le premier (couplet XXII) contient les assonances suivantes : estoet , poet , soer , estoet, prozdoem , fleus , oilz, coer, estoet ; le second (CCXCIII) : voelt, avoec, doels, coers, oilz, estoet, poet, iloec. 18 Couplets masculins en o intermédiaire (qui est le plus souvent notéw dans la Chanson de Roland, et qui se prononçait ou). De l'o latin long tonique, et de l'o H- n ou m (ou o nasal). Il y a des couplets où les assonances de ces deux origines sont mêlées (Ex.: cou-

plet C). Il y en a où les assonances dérivent seulement de l'o long (LXXII), et un assez grand nombre où sont seulement admises les assonances en un (CXXXI^{II}, etc.). Il est inutile d'ajouter que les premières personnes du pluriel font partie de ces assonances. Dans le couplet CCXVI, on admet les assonances qui, comme suceurs, urs, acurt, viennent de Vu latin en position. = *• Couplets féminins en o intermédiaire. Mêmes observations que pour le groupe précédent. De F o latin long tonique + un e français après la tonique ; de l'o nasal -f- e ; de Vu nasal -{- e ; de Vu

en position -f- e ; de Vu bref tonique -f- e (sue). Ex. -.couplets II, LXXX , etc. = 30 Couplets masculins en u. De l'it long tonique. Ex. : couplet XVI , etc.= 31 Couplets féminins en u. De Vu long tonique + e. Ex.: couplets CX, CCI, CCXCV. = V. dans le Romania , 1874 , p. 290, l'énumération sommaire, par M.G. Raynaud, des assonances du Roland , et dans les Épopées françaises (2e éd. I, 336 et ss.), le « Tableau complet, selon l'ordre des voyelles, des différentes laisses assonancées qu'on peut rencontrer dans les chansons de geste. »

DE LA VERSIFICATION DU ROLAND

18. De la versification rythmique en général, a. Les éléments de la versification rythmique sont l'accent tonique, le syllabisme (ou numération des syllabes) et l'assonance. = b. Les deux premiers de ces éléments se retrouvent dans la plupart des systèmes rythmiques ; mais le troisième ne semble pas rigoureusement nécessaire pour constituer un rythme. = c. Toute poésie primitive a été chantée. = d. La première forme que reçoive la poésie primitive, c'est le rythme et non pas le mètre. = e. Le rythme , à l'origine , est « l'assemblage de plusieurs temps qui gardent entre eux un certain ordre en de certaines proportions ». En d'autres termes, il est fondé sur la mesure des temps et règle à la fois la parole, le chant, la danse. = j. Un certain nombre de syllabes forme une phrase rythmée. Dans cette phrase rythmée, un certain nombre de pauses ou temps d'arrêt sont déterminés par un « temps levé » de la danse , par une élévation de la voix , par une « arsis » sur telle ou telle syllabe accentuée. Sur chaque phrase ainsi rythmée peuvent être ajustées parallèlement une ou plusieurs autres

phrases rythmées, qui sont chantées, dansées et coupées exactement de la même façon. = g. Le mètre n'est qu'une espèce de rythme , un rythme perfectionné ou discipliné. L'accent y persiste, mais l'élément dominant est la longueur ou la brièveté des syllabes. L'accent , d'ailleurs, peut se combiner avec la quantité : car l'accent est une élévation, et la mesure un prolongement de la voix. = h. En résumé, le vers rythmique est l'assemblage d'un nombre fixe de syllabes dont certaines doivent être accentuées.

19. De la versification rythmique des Romains, depuis ses origines jusqu'au ^{rv}® siècle de l'ère chrétienne, a. Les Romains n'ont possédé longtemps qu'une versification rythmique. = b. Les premiers vers rythmiques des Romains étaient accentués et syllabiques. Il se peut qu'on les accouplât parfois et qu'ils eussent , parallèlement , le même nombre de syllabes avec les mêmes pauses intérieures. Il n'y a, toutefois, rien de certain à ce sujet.= c. C'est Ennius et son école qui ont introduit à Rome les mètres grecs ; mais jamais , chez les Romains, cette métrique d'emprunt n'a rien eu de populaire, et elle est uniquement demeurée le partage des lettrés. = d. On continua toujours de chanter, parmi le peuple Romain , les vieux vers syllabiques ou rythmiques, mais il ne nous reste qu'un très . petit nombre de ces vers qui étaient à la poésie métrique ce que le « semno plebeius » était à la langue littéraire ou sa-

vante. = e. Au IV^e siècle après Jésus-Christ, tel était donc l'état de la poésie dans l'empire : les soldats et les campagnards chantaient des vers rythmés, fondés sur l'accent et sur le syllabisme, et peut-être même assonancés. Les lettrés, au contraire , se plaisaient en des vers savants ou métriques , fondés sur la mesure ou sur la quantité. Cependant l'Église catholique était à la

veille d'introduire dans sa liturgie le chant des hymnes ou des cantiques latins. Or, ces hymnes devaient, avant tout, offrir un caractère profondément populaire, et le mètre n'était pas de nature à donner satisfaction à ces nécessités de la liturgie. De là la victoire future, la victoire prochaine du rythme et de la versification rythmique.

20. De la versification rythmique latine au moyen âge. a. À la fin du ^{vi} siècle, deux versifications sont toujours en présence : l'une métrique à l'usage des lettrés ; l'autre rythmique à l'usage des ignorants. C'est alors que sont chantées les premières hymnes, et la création de ce genre nouveau de poésie populaire exerce sur-le-champ une influence décisive sur les destinées de la versification latine. = b. Les premières hymnes doivent être considérées comme des cantiques profondément populaires et qui n'entrèrent pas tout d'abord dans le corps de la liturgie officielle. Composées tout d'abord en vers métriques, elles subirent peu à peu les modifications suivantes : 1° les couplets et les vers y furent ramenés au même nombre de syllabes ; 2° les élisions n'y furent plus observées ; 3° les syllabes accentuées y reçurent la même valeur que les longues, et enfin, 4° l'assonance y pénétra victorieusement et ses progrès y furent de plus en plus marqués. = c. C'est ainsi que les éléments essentiels de la versification rythmique (l'accent, le syllabisme et l'assonance) triomphèrent dans une versification qui était évidemment d'origine métrique. C'est ainsi, en d'autres termes, que ces éléments furent victorieusement introduits en des vers qui appartenaient certainement à la nomenclature des anciens vers métriques, et qui (ramenés au même nombre de syllabes, accentués et assonancés) devinrent les types ou les étalons de la versification rythmique. C'est ainsi qu'un mètre déformé peut se transformer en un rythme. = d. Le

type ou l'étalon du vers latin rythmique de huit syllabes à pénultième brève , c'est l'iambique dimètre ainsi modifié; le type du vers latin rythmique de quinze syllabes , c'est le septenarius trochaïque ; le type du vers latin rythmique de dix syllabes, c'est le dactylique trimètre hypercatalectique ; le type du vers latin rythmique de douze syllabes , c'est l'antique asclépiade , etc. Il convient d'ajouter que quelques rythmes latins tels que le vers à treize syllabes : Ave sancti spiritus fecundata rore, ou Mihi est propositum in taberna mori (ce rythme est celui de la poésie satirique des clercs), ont pu dériver directement des anciens rythmes populaires, ou être uniquement fabriqués d'après le système rythmique , sans avoir en latin aucun type métrique. Ces exceptions n'infirment pas la règle. = e. La seule modification importante qu'ait subie au moyen âge cette nouvelle versification rythmique , c'est l'introduction de la rime double , atteignant les deux dernières syllabes , laquelle , depuis le dernier quart du xi^e siècle, remplaça, à la fin des nouveaux vers , l'assonance qui était la simple homophonie de la dernière voyelle. = /. Une fois admis le principe de la nouvelle versification rythmique , on en développa tous les principes. Entre tous les vers de l'antiquité qui ont influé sur la formation de la poésie nouvelle , il en est un qui a eu plus d'influence que tous les autres ensemble : c'est le « trochaïque tétramètre catalectique » ou « septenarius trochaïque ». On peut dire , sans exagération que la poésie rythmique latine en est presque toute sortie, et cela est surtout vrai des rythmes liturgiques. = g. A côté du septenarius trochaïque, tous les vers métriques de l'antiquité qui avaient été admis à la popularité de la poésie liturgique subissaient le même travail.

= h. En résumé, chacun des vers de la versification latine rythmique a été fait sur un vers savant ou métrique qui en est le type

ou l'étalon. Mais , à peine les proportions syllabiques des nouveaux vers eurent-elles été déterminées par certaines nécessités musicales , que l'influence de la poésie populaire et, en particulier, de l'accent tonique se fit sentir; que les syllabes accentuées furent considérées comme des longues; que les pauses intérieures et surtout les finales commencèrent à recevoir des assonances , etc. Le rythme , chez les Romains, avait précédé le mètre; mais, depuis le ive siècle de notre ère, le mètre corrompu est redevenu le rythme.

21. De la versification française, et spécialement de celle de la chanson de Roland, a. A la veille du jour où parurent les premiers vers en langue romane , le peuple chantait encore des pièces populaires uniquement rythmées et fondées sur l'accent, le syllabisme et l'assonance. D'une autre part , on chantait alors dans les églises certains cantiques latins sous le nom d'hymnes. Ces hymnes ne furent pas admises sans quelque difficulté, ni sans quelque retard dans le corps de la liturgie officielle ; mais elles étaient connues et aimées des fidèles. De là deux espèces de chants : les chants populaires et les chants liturgiques , qui eurent tous deux une certaine influence sur la formation de la versification française. = b. Les chants liturgiques furent les types des vers français ; en d'autres termes, ils déterminèrent le nombre des syllabes que ceux-ci devaient avoir. Les chants populaires communiquèrent aux nouveaux poètes les principes du syllabisme et de l'accent qui avaient déjà trouvé leur application dans les hymnes, et qui reçurent une application nouvelle dans les rythmes romans. = c. Le vers décasyllabique de la Chanson de Roland dérive populairement du « dactylique trimètre hypercatalectique *Quam cuperem tamen ante necem, — Si potis est , revo caretuam*, qui a été, en effet, employé par nos poètes liturgiques,

et qui, se déformant de plus en plus, a produit un vers latin rythmé de dix syllabes: Flete, viri, lugete, proceres ; — Resolutus est rex in cineres, etc.

22. Conclusions générales. Les éléments de la versification rythmique sont l'accent , le syllabisme et l'assonance. = La versification rythmique latine, au moyen âge, ne dérive pas directement de la versification rythmique ou populaire des Romains, mais de leur versification métrique, qui s'est peu à peu modifiée et transformée sous l'influence du syllabisme et de l'accent.= La versification française ne dérive pas directement de la versification rythmique ou populaire des Romains, mais de certains mètres liturgiques qui étaient eux-mêmes devenus très populaires et s'étaient peu à peu modifiés et transformés sous l'influence de la poésie populaire. = C'est en ce sens, et dans ce sens seulement, que l'on peut dire des deux vers de notre épopée française : « Le décasyllabe se rapporte au dactylique trimètre, et l'alexandrin à l'asclépiade. » = Dans nos Épopées françaises (2* éd., I , pp. 281 et ss.), nous avons longuement développé chacune des propositions ci-dessus énoncées. Nous renvoyons nos lecteurs à ce travail.

EMPLOYÉES DANS LE GLOSSAIRE

OBSERVATION GÉNÉRALE. — Toutes les formes citées dans ce Glossaire sont celles du manuscrit d'Oxford lui-même, et non pas de notre Texte critique. De ce Vocabulaire nous avons voulu écarter tout élément hypothétique. V. nos Notes pour l'établissement du texte .

Act

. Actif.

Adj

. Adjectif.

Adv

. Adverbe.

Art

. Article.

Conj

. Conjonction.

. Féminin.

Fut.

. Futur.

Germ

. Germanique.

Imparf

. Imparfait.

Impér

. Impératif.

Ind

. Indicatif.

Inf

. Infinitif.

Lat

. Latin.

Loc

. Locution.

. Masculin.

. Neutre.

P. (après lre, 2^e, 3^e)

i. Personne.

. Pluriel.

Parf. simple. * « .

. Parfait simple.

Part, comp Parfait composé.

Part, pr., et prés. . Participe présent.

Part, pass Participe passé.

Prép Préposition.

Pr. ou prés Présent.

Pron Pronom.

R Régime.

R. s Régime singulier.

R. p. * Régime pluriel.

Réfl Réfléchi.

S. (employé seul). Singulier.

S. s Sujet singulier.

S. p Sujet pluriel.

Subj Subjonctif.

Subst Substantif.

Voc Vocatif.

GLOSSAIRE

A. Préposition. (Vient du latin ad, et, en quelques cas, d 'a, ab. il est clair, comme l'observe Littré, que les deux étymologies se sont mêlées et confondues.) — A offre les sens suivants : 1» 11 a tout

d'abord le sens étymologique et primordial de vers , dans la direction de. En d'autres termes, il exprime « l'idée de tendance » : Anles de l' ciel i descendent a lui, 374. Mist la main a Vespée, 443.

— 2° A indique , non seulement une direction prise, mais un but atteint:

Par mun savoir vinc-jo a guarisun, 3774. Cunduit a mendisted , 527. — Il s'emploie, dans un sens plus spécial , avec le verbe juger (le latin disait également *condemnare ad*) : Si me jugat a mort e a dular, 3772.

= 3« A signifie dans : a Ais , 1556, etc. = 4° Pendant : Metez le siège a tute vostre vie 212. A mun vivant, 791 = 5» Par : A mil François funt ben cercer la vile , 3661.

= 6® D'après , à cause de : Le recunut... a V fier visage e \ l' reguart , 1596-1598. — 7° Selon , suivant: Sire, a vostre cornant , 946.

=: 8o Comme , en qualité de : E cil de France le cleimeni a guarani , 1161. = 9® A l'avantage de : A V Jhesu e k V mien , 339. = 10° A indique le moment, et équivaut à lors de : Vos le sivrez a la teste saint Michel , 37. A icest mot , 1481. A icest colp y cil de France s'escrient, 3365. D'où le sens de durant : Ne Vameraï a trestut mun vivant , 284.

— Il® Un des sens les plus fréquents est celui de avec : A l'une main si

ad sun pis batud , 2358. L'olifant sunet a dular e a peine , 1786. De ce sens en dérive peut-être un autre : Espées a or, 1798. r= 12» Locutions diverses. A ben petit que il ne pert le sens, 305, etc. etc. = A s'emploie avec les verbes comme avec les substantifs : Cumencet a penser, 138. Mur ne citet n'i est remés a fraindre , 5. = A devant une voyelle reprend, par euphonie , son d étymologique : ad Ais, 36 , 52 , etc. etc.

AATES. Adj. s. s. m. Propre à quelque chose, disposé, apte. (Suivant W. Fœrster, d 'adaptus, qui a donné en provençal azaut

= adaut.) Li destrers est aates, 1651. — S. p. m.

AATES, 3876.

ABANDUNET. Verbe employé tantôt à l'actif, tantôt au réfléchi; 3« pers.

s. del'ind. prés. (Le mot bandun: Si se met en bandun, 1220, vient d'un vocable tel que bandonem , synonyme de bannum, dérive du germ. bann , band. Aller à bandun , à sun bandun, c'est « aller à sa volonté , à sa guise »>. De là le verbe abanduner et s'abanduner, qui a encore dans la Chanson de Roland un sens très primitif.) = 1° Actif: ind. prés. 3e p. s. Le frein li abandunet, 1493. — • Part, prés, (avec le sens du part, passé) : Seint Pareïs vos est abandunant, 1479. = 2® Réfléchi : ind.

prés. 3® p. s. De mort s'abandunet, 390. 3 « p. p. A nus s'abandu- NENT, 928.

ABAT. Verbe act., 3« p. s. del'ind. prés. (Abattit , de abattere , pour abattuere.) Plus en abat que jo ne vos

ABEZ — ADUBER

sai dire , 2339. — Parf. simpl., 3® p.

S. : ABATIET , 1317 , et ABATIED, 98. — Parf. comp, 3e p. s. avec un r. s. m.: Si V ad mort abatut, 1957. Cf. 3929.

Avec, un r. s. f. : ad la porte abatue,

ABEZ. R. p. m. (Abbates .), 2955.

ABISME. S. s. m. (Abyssimus .) Nom d'un Sarrasin , 1631. — R. s. m. :

Abisme, 1659.

ACELIN. S. s. m. (Acelinus est comme Adso une forme familière d'Adalbero, qui lui -même est un diminutif d 'Adalbertus.) Nom d'un comte français, 2882. — R. s. m. : Acelin ,

ACERS. S. s. m. {Aciarius) , 1362, 2302 , 2313 , et acer, 1507, 1953. — Au cas régime du s., acer, 997, etc. Ce mot ne se trouve , comme assonance , que dans les couplets en ier. C'est donc aciers , acier , qu'il faut partout restituer.

ACHEVÉE (estre). Verbe passif, infinit. prés. « Comme le prouve le provençal acabar, achevée vient d'acf-f" cap -f- ata. Cap est un dérivé de caput qui a donné une forme capum , laquelle se trouve dans toutes les langues romanes : ital : capo; esp. ptg.

cabo; prov. cap; valaque cap. »

(W. Fœrster.) Ceste bataille... ne poet estre achevée , 3577, 3578.

ACHIMINEZ (sunt). Verbe pass. 3® p. p. de l'ind. prés, avec un sujet p. m. (« Chemin »> venant de caminus, «acheminer» vient de ad-caminare.) Vers dulce France tuit sunt achiminez, 702. = Réfléchi, 3* p. s. du parf. comp., avec un s. s. m. : S'est achiminez , 365.

ACOE1LLENT. Verbe actif. 3® p. p.

de l'indic. présent (Accolligunt) ; Quatre serjanz les acoeillent devaut, 3967. Le sens est ici celui de saisissent. — Parfait simpl., 3e p. s. : Aquillit : Si's aquillit e tempeste e oret , 689.

ACORDE. R. s. f. (Il n'est pas besoin, pour ce substantif verbal d ' acorder, de supposer le latin accordia. Les substantifs verbaux

sont d'origine romane. Observation une fois faite .) Se ceste acorde ne vulez otrier, 433.

ACORDER. Verbe actif.; inf. prés.

Réconcilier [Accordare) : Guenelun fai acorder à V rei, 3895.
Cf. 74.

On dit aussi: & acorder «quelqu'un:

A Charlemagne se vuldrat acorder, 2621.

ACRAVENTET. Verbe act., 3® p. s.

de l'ind. prés. Renverser, détruire (Accrap entât , fréquentatif de accre-

pat } formé sur le part. r. s. accra pantem) : E flurs e (perres)
en ACRAVENTET JUS , 1955.

ACUMINIEZ (sunt). Verbe passif, 3® p. p. de l'ind. prés. «
Ont reçu la communion » (Accomunicati sunt) : Oent lur
messes e sunt a^uminiez , 3860.

ACUNTER. Verbe actif, inf. prés. Ce mot a deux sens : lo
Compter, supputer et 2» Raconter (Accomputare) : Sul les es-
cheles ne poet il acunter, 1034. Cf. 534. — Parf. comp.

3® p. s. : ad acuntet : Vint as FrauceiSy tut lur ad acuntet ,
1038.

ACURT. Verbe neutre, 3e p. s. de l'ind. prés. (Accurrit .) 2563.

AD. Prép. Voy. à.

AD. Verbe actif, 3® p. s. de l'ind. prés. (Habet) : N'i ad païen
ki un sul mot respundet, 22. Cf. 283, 1785, 1957, 2297, etc. Voy.

Aveir. Il convient seulement d'observer que dans la locution: N'i ad païen , le subst.

est toujours au cas régime : Cel n'en % ad ki de pitet ne pluret , 822. = Ad, pour plus de force, se combine dans ce sens avec par : De cels d'Arabe si grant force i par ad, 3331.

ADEISET. Verbe actif, réfl. et n., 3e p. s. de l'ind, prés. (Ade-ser signifie toucher et vient d 'addensare, comme l'a montré G. Paris, dans la Romania.) Pluie n' i chet, rusée n' i adeiset, 981. — Parf. simple, 3® p.

p. s'adeserent , 3572. — Parf. comp., 3« p. s. ad adeset, 1997. 3e p. p. : unt adeset, 2159. — Subj. prés., 3® p. s.: adeist, 2436, 2437, 2438.

ADEMPLEIR. Verbe act., inf. prés. Remplir (Adimplere passé à la 4« conj.):

Ademplier voeill vostre comander ment, 330.

ADENZ., Locution adjective ou adverbiale. Étendu , couché sur le ventre (du côté du visage, ad dentes) : L'un gist sur l'autre e envers e adenz 1624. Cf. 2025 et 2358.

ADESERENT (s'). V. Adeiset.

ADESET. V. Adeiset.

ADESTRANT. Part, prés., s. s. m. Se tenant à la droite de... (Addextrantem) : Espaneliz fors le vait adestrant , 2648.

ADOBEZ (sunt). V. Aduber.

ADORER. V. Aürer.

ADUB. S. p. m. Armures, équipage militaire. C'est le substantif verbal d'ADUBER : Cuntre le soleil reluisent cil adub , 1808.

ADUBER. Verb. act., inf. prés. Armer.

(Anglo - saxon , dubban , nordique

dubba , frapper, et non adoptare ,

ADUBET — AIDER

comme l'a cru Ducange. On adoubait, on armait un chevalier per alapam , en le frappant sur le cou.) Païen descendent pur lur cors aduber, 3139. S'aduber, 993. — Ind. prés., 3e p. s. : s'adubet, 2987. 3e p. p. : adubent, 1797. = Au réfl. : s'adubent, 994. = Et au passif : sunt adobez , 1143. — Impér., 2« p. p. :

adubez vos, 1793 et 3134. — Part, pass. r. p. f. adubées, 713. Des lances « adubées » me semblent être des lances garnies de leurs gonfanons et toutes prêtes pour la bataille. V. le suivant.

ADUBET. Part, pass., employé substantivement, s. p. m. (On dit les adoubés pour les chevaliers.) Li adubet en sunt li plus pesant, 2470.

= R. p. m. adubez. De cels de France XX. milie adubez , 2777.

ADURÉE. Adj. s. s. f. Terrible (Addurata) : La bataille est adurée , 1396. — R. s. f. : adurée , 1460.

AFAITAD, Verbe act. 3« p. s. du parf.

simple. Saisit, mania [Affactavit, qui étak de la langue populaire, et non affectavit, qui était de la langue savante) : Si duist sa barbe , àfaitad sun gernun, 215.

AFERMET (est). Verbe passif, 3« p.

s. de l'ind. prés., avec un s. s. m. Il est attaché (Âffirmatus est) : Afermet est à ses estreus d'or fin , 2033.

AFFLICTIUN. R. s. f. Esprit de pénitence , de componction (Afflictionem) : Ki par noz Deus voelt avoir guarisun , — Si's prit e servet par grant affliction , 3271 , 3272.

AFFRICAN. Adj. employé substantivement , r. s. m. Africain (Africanum): D' Affrike i ad un affrican venut, 1550. Cf. Sulians et Juliane.

AFFRIKE. R. s. f. Afrique {Africain }, 1550.

AFIANCER. Verbe act., inf. prés.

Avoir ou obtenir la confiance (Affidantiare, Cf. l'italien fidanzare), 41.

Ce mot se trouve en assonance dans un couplet en ier. Il faut donc restituer, afancier.

AFICHÉE. Part, passé employé adjectivement , s. s. f. C'est, comme le dit W. Fœrster, le sens du latin stabilita [Ad et un composé de figer e , tel, suivant Diez , que figicare ; affigicata) : La bataille est affichée ,

AFICHÉEMENT. Adv. Fermement (Affligicata-mente), 3117.

AFICHET (s'est). Verbe réfl., 3« p. s, du parf., composé avec un s. s. m.

S'est entêté, obstiné. (Voy. les précé-

dents.) Puisque il l'ad dit, mult s'en est afichet, 2665. Il faut restituer afichier, ce mot se trouvant, comme assonance, dans une laisse

AFILET (s'). Verbe réfl., 3« p. de l'ind. prés. Se répand, coule (Filum signifie fil , filet ; d'où : se affilare. couler comme un filet d'eau) : Su* Verbe verte li cler sancs s'en a filet, 1614.

AFINET^ (estre). Verbe pass., inf.

prés. Être terminé [Affinare , affinatum) : Seinz hume mort ne poet estre afinet , 3914. — Parf. comp., lr« p. p., avec un r, p. f. : Tantes batailles en avum afinées , 1465.

AFUBLENT. Verbe act., 3e p. p. de l'ind. prés. Revêtent (Affibulant) :

TeH lui le vis od ses granz pels de martre. — Celes met jus , puis li afublent altres , 3941. — Ind. prés, passif, 3« p. s., avec un s. s. m, : Afublez est d'un mantel sabelin , 462.

AGIET (s'), 2545, pour se giet , 3« p.

s. du subj. prés, de geter.

AGIEZ. R. p. m. Espèces de flèches, 2075. V. Algier.

AGREGET. Verbe neutre, 3« p. s. de l'ind. prés. Augmente (Aggregat avec le sens du passif) : Idunc agreget le doel, 2206. La vraie forme serait agrieget.

AGUT. Adj. r. s. m. Aigu, pointu [Acutum) : Sur l'elme à or agut, 1954. Cf. 2365. — R. p. m. aguz :

AHAN. R. s. m. Douleur. (Origine inconnue; peut-être un mot d'harmonie imitative. Diez indique le kymr. afan. L'italien dit af-

fanno.) Mult ad apris ki bien conuist ahan , 2524. Cf. 2474 et 3963. — R. p. m.

AHANS

AHI ! Interjection : ahi ! culvert, 763.

AI. Verbe act., 3e p. s. de l'ind. prés. (Habio — habeo), 18, etc. V. Aveir.

AIDER. Verbe act., inf. prés. (Adju tare. V. toute la conjugaison de aidier dans la Romania, VII, p. 420 et suiv.) Prozdom i out pur sun seigneur aider, 26. — Fut. 2« p. p. aiderez, 945, et, dans une laisse en ei, aidereiz , 3557. — Impér., 2e p. s. aïe nos , 1906 ; aïue , employé absolument, sans régime, 2303; 2« p. p.

aidez , employé absolument , sans régime : E Franceis crient : Carlemagne, aidez, 2546. aidez nos , 630; et aiez nos, 3641, — Subj. prés., 3« p. s. : aït , 1865 , et aïut , 781 , 2e p. p. aidez (?), 623. — Subj. imparf. 3* p. s. aidast , 3439. = Ce

AIE — ALER

mot ne se trouvant, comme assonance, que dans les laisses en ier, c'est aidier, aidez . qu'il faut lire partout

AIE. Verif*> actif , 1" p. s. d'usubj.prés. d'aveir (üabiam—ha-beam), 2901.

AIE. R. s. f. Aide (Adjudant) : Bosuign avum gPaïe , 1619.

AIES. Verbe act., 2« p. s. du subj. prés. d'aveir [Habias—h/ibeas), 1954.

A1EZ. Verbe act., 2« p. p. de Pimpér.

d'aider, 3641.

AIEZ. Verbe act., 2e p.p.dusubj. prés.

d'aveir (Habiatis — habeatis), 239.

AIM. Verbe act., 1r« p. s. de l'ind.

prés, d'amer (Amo), 327.

AiMET. Verbe act., 3e p. s. de Pind.

prés, d'amer (Amat , 1092.

AIMENT. Verbe act., 3e p. p. de Pind.

prés, d'amer [Am^ant), 286.

AINZ. Ainz que. Gonj. Avant que (Ante-\-s-\- quam) : Ainz que Rollanz se seit apercent, 2035. Gf. Einz .

AIR. R. s. m. Colère (Substantif verbal d'aïrer, venant d 'adi-rare), 722.

AIRE. R. s. m. Lignée, famille. (L'étymologie de ce mot a été l'objet de longues discussions. P. e. arum , employé pour arvum, dans le sens de pays , lieu d'origine ??) Malvais hom de put aire , 763 ; Chevaler de bon aire, 2252.

AIS. R. s. Nom de ville (Aquis), 52, etc. V. Eis.

AIS. Prép. Voici, voilà (Étym. obscure. Ne peut venir régulièrement d'ecce) : Aïs li un angle ki od lui soelt parler, 2452. Voy. ^4s.

AIT. Ce mot , qui ne se rencontre que dans ces expressions : Brocher ad ait , 1184 , et Puignenl ad ait , 1844, appartient p. e. étymologiquement à la même famille qu'aates. On a proposé? ad actum [actus signifie marche , mouvement plus ou moins précipité). Gf. eit , 3350.

AIT. Verbe actif, 3« p. s. du subj. prés. d'aveir (Habiāt — habeat), 82.

AIT. Verbe actif , 3« p. s. du subj. prés, "d'aider, 1865.

AITANT. Adv. Ici, ici même, et, par extension , aujourd'hui (Pour Pétymologie , voy. I tant) : Pramīs nus est : fin prendrum aitant , 1476.

AITRES. R. p. Aitres, parvis [Atria, ou plutôt, les neutres étant masculinisés dans la langue vulgaire atrios) : En aitres de musters ,

AIUDE. R. s. f. Aide (Adjutam , fait sur le supin adjutum , d'adjuvare)t

AIUE. Subst. r. s. L, ou verbe act.,

Impér., 2« p. s. employé absolument, sans régime ĩ Sainte Marie , aiue,

AIUNS. Verbe act., 1TM p. p. du subj.

prés, d'aveir (Habiamus =z habeamus), 60.

A IUT. Verbe act., 1TM p. p. du subj.

prés, d- [aider [Adjutet), 781.

AJURNÉE. R. s. f. Le moment où se lève le jour (Addiurnatam) ; Entresqu'à Pajurnée , 3731.

AJURNEZ (est), Verbe pass. 3« p. s.

de Pind. prés. Se dit du jour qui se lève (Addiurnatus est, par la consonnification de Pi) : Cum pes(mes) jurz nus est hoi ajurnez , 2147.

AJUSTÉE. R. s. f. (Ad-juxtata) :

Unches mais hom tel ne vit ajustée , 1461 , 2322. Gf. 3394. Ce mot est -il un substantif ou un participe se rapportant au mot bataille? Il y a doute.

AJUSTET (s'). Verbe actif et réfl.

3« p. de Pind. prés. Se place à côté (Se ad- juxtat) : Devant Marsüie as aîtres si s'ajust(et) , 919. — Parf. simple, 3« p. p. : ajustèrent, 3562. — Part. prés. s. p. m. : ajustant, 1169, 3024. — Part, passé, r.

p. m. : ajustez : Francs e paiens as les vus ajustez, 187.

AL (a l'). Art. au dat. s. m. [Ad ilium), 27, 253, 733, etc. etc. V. a.

ALAST. Verbe neutre; imparf. du subj. 3« p. s. d'aler. 2240.

ALAT. Verbe neutre, parf. simpl., 3e p. s. d'aler, 1407.

ALBE. S. s. f. L'aube, le point du jour (Alba) : Tresvait la noit e apert la clere albe , 737. — R. s. f.

albe : Par main en Palbe, 668.

ALDE. S. et r. s. f. Nom de la fiancée de Roland [Aida], 1720, etc.

ALÉE (est). Verbe neutre, 3e p. s.

parf. comp. avec un s. s. f. : Aide la be[le] est à sa fin alée , 3723, V. A 1er.

ALEIENT (s'), 990. V. A lient.

ALEINE. R. s. f. (D'un subst. verbal, roman, d'anhelare , par transposition de P n et de l'£.) Cel corn ad lunge aleine, 1789.

ALEMAIGNE. R. s. f. [Alemanniam], 3038.

ALEMAN. S. p. m. (Alemanni ; germ.

all-mann), 3960; et alemans, 3038.

— R. p. m. : alemans, 3701.

ALER. Verbe actif, inf. pr. (De toutes les étymologies proposées, adnare , aditare , ambulare , addere, aucune ne rend compte de toutes les formes de ce verbe dans les différentes langues romanes.) 254, 290, 353. etc.

ALEXANDRIN — ALTR'ER

— Ind. prés. 2® p. p. àlez , 1783. ~ Parf, simpl., 3* p. s. alat, 1407.

— Parf. comp., 3® p. s., avec un s. s. m.: EST ALEZ, 11, 165; s'en EST ALEZ, 501 ; est alet , 553. Avec un s. s. f. : est alée, 3723. 3® p. p., avec un s. p. m.: sunt alet, 3793; sunt alf.z, 3128. — Impér.

Ire p. p. alum , 1868, et aluns , 1676 ; 2® p. p. : alkz , 251. — Subj. prés. Ire p. s>: alge; enalge; m'en alge, 1646, 288, 187. 2® p. s.:

t'en alges, 2978 ; 3® p. s. alge, 1657, et alt, 2034, 2617, 3340. 2® p. p.

ALGEZ , 2673. 3® p. p. s'en algent, 2061 , 3476. — Imparf., 3® p. s. alast, 2230. Voy. irai , etc.

ALEXANDRIN. Adj. r. s. m. D'Alexandrie (Alexandrinum), 408, 462. Cette épithète s'applique, dans les deux cas, au mot pâlie : Un pâlie ALEXANDRIN.

ALGAL1FES. S. s. m. Calife. (D'origine arabe , al, le , et khali-fa, successeur du Prophète.) 453. — R.

S. m. ALGALIFE, 493, et ALGALIFES,

ALGE. Verbe neutre. Ire et 3® p. s.

du subj. prés, d'aler, 1646, 309,

ALGE1R. R. s. m. Nom d'une sorte de javelot. (C'est? une mauvaise lecture et une mauvaise notation du scribe au lieu d 'at-gier, lequel vient de l'anglo-saxon ategar. Cf. le haut allem. azgêr, et le nordique atgeirr.) — Ce mot ne se trouve en français que dans notre poème, et le mot ategar ne se lit que dans des textes latins d'origine anglaise. V. Ducange, I, 461.) De sun algeir ad la hanste crollée , 442. Cf. agiez et algier.

V. la note du vers

ALGENT. Verbe neutre, 3e p. p. du subj. prés, d'aler, 2061 , 3476.

ALGES. Verbe neutre , 2^o p. s. du subj. prés, d'aler, 3978.

ALGEZ. Verbe neutre. 2^e p. p. du subj. prés, d'aler. 2673.

ALGIER. R. s. m.: Un algier tint , 439. Le même qu'ALGEiR.

ALIENT (s'). Verbe rétléch., 3^e p. p.

de l'ind. prés. Se rallient (Se alligant) : Son dragon portet à qui sa gent s'àlient , 1641. Cf. 990 : Li XII Per s'aleient. C'est le même mot, mais dans un couplet féminin en ei.

ALiXANDRE. Nom de ville. R. s. f.

Alexandrie (Aleæandriam), 2026.

AfMACE. Nom de l'épée de Turpin.

ALMAÇUR. R. s. m., 1275. Almaçurs, 909. — R. p. m. : almaçurs , 849.

L'origine est évidemment arabe: Al mansour, al-mansor, le Victorieux, le Protégé de Dieu.

ALMARIS. S. s. m. Nom d'un roi sarrasin o, 812.

ALNE. R. s. f. Aune , mesure. (Bas lat. alena, du goth. aleina , signifiant l'avant -bras, V. Diez, au mot alnad) 2400.

ALOSEZ. S. s. m. Illustre. (Le pluriel latin laudes , sous l'influence de la liturgie, a été pris pour un singulier : Ad laudes, Ad primant, etc. C'est ainsi qu'il a donné los , sur lequel on a fait le verbe aloser.) 898.

ALPHAIEN. R. s. m. Nom d'un duc sarrasin (?), 1511.

ALQUANZ. S. p. m. Un certain nombre [Aliquanti] , 983, 1328, 2471 , etc. — R. p. m. alquanz. 683. — R.

p. f. alquantes , 2611. On remarquera que, dans le texte d'Oxford, le s. p. m. est toujours alquanz.

ALQUES. Ce mot, dans la Chanson de Roland , est toujours adverbe, signifie « un peu », et vient d'aliquid, qui avait ce même sens dans la meilleure latinité : En cel tirer li Quens s'aperçut alques , 2283. Se jo vif alques , 3459. Neirs les chevels e alques brunie vis, 3821. Dist Olivier : Rollanz , veez en alques; 2283. Si 'n vois vedeir alques de sun semblant , 270. = Quant à l'a final de ce mot, il n'est aucunement étymologique; mais un certain nombre d'adverbes ont pris cette finale (par analogie avec primes, volentiers , etc., qui viennent de primas, voluntarios , etc.). Tels sont unkes, 2639, 3531, etc., ou unches, 629, 1638, 1647 ; sempres, 3721, 3729, etc. etc.

ALT. Verbe neutre, 3e p. s. du subj.

prés, d'aler, 2034.

ALTAIGNE. Adj. R. s, f. Haute (D'une forme telle que altaniam = alla neam) , 3.

ALTER. R. s. Autel [Altare], 3732.

ALTISME. Adj. superlatif, r. s. Très haut [Altissimum), 3708.

ALTRE. Adj. s. s. m. Autre [Aller), 1383. (On ne trouve qu'une seule fois li altres , 208.) — S. s. f. : altre, 3240. — R. s. m. : altre, 221. — R.

s. f. : altre , 916. ■ « » S. p. m.

altre, 1398. — R. p. m. : altres, 108, etc.

ALTREMENT. Adv. Autrement [AU tera-mente], 494.

ALTR'ER (l'). Loc. adv. L'autre jour.

Littéralement: « L'autre hier» [Altero-heri], 3185. Il faut par-tout restituer altr 'ter»

ALTRESI — AMIRAFLES

ALTRESI. Adv. Aussi (Alterum-sic).

S'emploie tantôt absolument : E Tervagan e Mahum altresì , 3491 , et plus souvent avec cwm, pour exprimer une comparaison : Altresi

blanches cume neif sur gelée , 3319; altresì cum un urs, 1827.

ALTRETANT. Adverbe. Autant (Alterum- tantum) : Après icels en avrat altretant , 3021. Altretanz, Après icels en i ad altretanz , 3198. Altretanz peut être ici plus rigoureusement considéré comme un adjectif.

ALTRETEL. Adj. R. s. neutre. La même chose (A Iterum - taie) : Pur sue amor altretel funt il allre ,

ALTROI. R. s. Autrui (AUeri-huic) :

Ki hume traïst , sei ocit e altroi,

ALTRUI. Comme le précédent , mais plus conforme à la phonétique de notre texte : Lui e altrui travaillent e cunfundent , 380.

ALUÉE (fust). Verbe passif, 3e p.s. de l'imparf. du subj. prés, d'aluer. Fût placée (Allocata fuisset) : Vanme del cors... entre les

lur (fust) aluée e mise, 2940, 2941.

ALUM. Verbe neutre, Ire p. p, de l'impér. d'amer, 1868.

ALUMER. Verbe act. inf. prés. (Alluminare) : Mirre e timoine
i firent ALUMER. 2958.

ALUMS. Verbe neutre, Ire p. p. de l'impér. d'aler, 1676.

ALVERNE. R. s. f. Nom de pays; Auvergne (Alverniam),
3962.

ALVES. S. p. f. Les auves, les côtés de la selle (Alveas, alvas) ,
3881. — R. p. f. : alves, 1605.

AM AI. Verbe actif, Ire p. s. du parf. simpl. d'amer (Amavi),
1647.

AMAT. Verbe actif, 3« p. s. du parf.

simpl. d'amer (Amavit), 2134.

AMBDUI. Adj. s. p. m., souvent employé substantivement.
Tous les deux (Ambo-duo). S. p. m. ambedui, 1094 ; ambdui,
259 ; amdui, 1381 ; andui 3862.

— R. p. m. ou f. ambesdous , 2015; ambsdous , 1711 ; amsdous,
2290; amdous, 2240; ansdous, 2011; andous,

AMBEDUI. Adj. s. p. m., pouvant être employé substantive-
ment : Ambedui unt merveillus vasselage , 1094.

AMBES. Adj. r. p. f. Toutes les deux (Ambas) : Ambes ses
mains en levât cuntremunt, 419.

AMBESDOUS. Adj. r. p. m. Tous les :

deux (Ambos-duos), 255. — R. p. f. j (Ambas-duas), 2015. I

AMBORRES. S. s. m. Nom du païen qui porte l'étendard de Baligant (?),

AMBSDOUS. Adj. r. p. m. Tous W deux (Ambos-duos), 1711.

AMBURE. Tous les deux (Dérive sans doute, avec une addition de l'e, du gén. pl. amborum substantivisé , comme francur, paienur, etc.) :

Ambure ocit, ki que V blasme ne qui V lot, 1546. Cf. 1607, 3549. Dans la Chronique des Ducs de Normandie , nous avons de nombreux exemples d 'ambor, arnbore , ambur, avec le sens « d'ensemble »>.

AMDOUS. Adj. r. p. f. Tous les deux,

AMDUI. Adj. s. p. m. Tous les deux,

AMENDISE. S. s. f. Réparation (Un dérivé d 'emenda , emenditia. On trouve amenda et amenditia. Le changement de a et e atones est fréquent en bas latin), 518.

AMENER. Verbe act., inf prés. (Adminare), 89, 3964. — Parf. comp., 3e p. s.: out amenet (les barons), 2783. — Impér., 2e p. p. : ameneiz (Dans une laisse en ei), 508. — Subj.

prés., 3« p. s.: amein(et), 2768. — Plus-que- parf. : oüsse amenet, avec un r. s. m., 691. = Au passif, fut., 2® p. p. : serez amenet, 345 (avec un s. s. m.).

AMER. Verbe act. inf. prés. (Amare), 521, 1208, 1548, 2001.— Voici sacon jugaison : Ind. prés., lr® p. s. : aim , 327 , 635 , 3406.

3e p. s. : aimet , 1092, 1636 ou eimet, 1377 ; 3® p. p. : aiment, 325 et ament , 397. — Parf. simpl.

Ire p. s. : amai , 1647 ; 3® p. s.: amat , 2134. — Fut. Ire p. s.: amerai ; 284 et 3598 ; 3« p. s. : amerat , 494 et 1642. Partout où l'a du radical est tonique, nous avons ai ; partout ailleurs a. Cf. clamer ci cleimet, etc.

AMETISTES. R. p. f- (Amethystos) :

Pierres i ad , ametistes e topazes, 1661. Cf.? matices.

AMI. R. s. m. (Amicum), 363, 2904.

— Voc. s. m.: amis, 1112, etc. — R.

p. : amis, 2421 , 2953.

AMIE. Voc. s. f. (Arnica), 3713. — Au s. p. f. : amies : Pur sa beltet dames li sunt amies, 957.

AMI RACLE. R. s. m. : Vait le férir en Vescut amiracle, 1660. Quelques éditeurs ont fait de ce mot un dérivé d 'emir(?). Nous l'avons entendu autrement. V. Miracle.

AMIRAFLES. R. p. m. (Dérivé d'amir) : Marsilies mandet... les amirafles e les fUz as cunturs, 850.

AMIRAILL

ANTONIE

AMTRAILL. V. Amiralz.

AMI BALS. V. Amiralz.

AMI B ALT. V. le suivant.

AMIRALZ. S. s. m. Émir. Sur l'arabe amir, on a créé un type latin tel qu 'admiralius. S. s. m. : amiralz, 967, etc. ; amirals, 3172; amiraill, 2605; amiralt, 1664. — Voc. s. m. :

amiralz, 2790. — Au r. s. m. : amiraill , 2767, etc.

AMISTEZ. R. p. f. (Amicitaies) :

Fedeilz servises e mult granz amistez , 29.

AMISTIET. R. s. f. {Amicitatem) , 1487. — On trouve par erreur au r.

s. f. : Par amistiez, bel sire, la vos duins, 622. — R. p. f. Amistez, 29.

— Ce mot se trouvant en assonance dans une laisse en ier, la vraie forme est amistiET.

AMOR. R. s. f. (Amorem), 3596. V.

Arnur et Amurs.

AMSDOUS. Adj. r. p. m. Tous les deux, 2290. — R. p. f., 2906. V. Ambesdous et Ansdous.

AMUNT. Adv. En haut [Ad montera) :

Gardez amunt devers lesporz d'Espagne, 1103. — Amunt était opposé à aval (Advallem) : Guardet aval e si guardet amunt, 2235.

AMUR. R. s. f. (Amorem) , 86, 2009.

Le cas sujet est amurs. V. ce mot, et AMOR.

AMURAFLES. C'est le même mot qu'AMiRAFLES. (V. plus haut.) — Au r. s. m., amurafle, 1269, et, par erreur, AMURAFLES , 894.

AMURE. R. s. f. Pointe de fer de la lance ou de l'épée. (Etymologie inconnue.) De V brant d'acer V amure li presentet , 3918. = Jal (Glossaire nautique) rapproche ce vocable du mot amure, qui, dans la marine, signifie « le cordage de la pointe de la voile * » (?)

AMURS. S. s. f. Amour (Amor) : La tue amurs me seit hoi en présent , 3107. — R. s. f. Amur, 86, etc., et amor, 3596, etc.

AN. S. s. m. Année (Annus), 653. — R. p. m. : anz , 2 , etc.

ANCEISURS. R. p. m. Ancêtres (Ancessores) , 3177, 3826.

ANCIENE. R. s. f. (Antianam, adjectif fait sur ante? On a proposé, à tort antiquanam) : Il est escrit en i'ANCiENE geste, 3632.

ANDOUS. Adj. r. p. m. Tous les deux (Ambos-duos) , 1355.

ANDUI. Adj. s. p. Tous les deux (Ambo-duo) , 3862. V. Ambedui.

ANGELE. R. s. m. Ange (Angelum) , 836. Le ms. porte Angle.

ANGEVIN. Adj. r. s. m. (Andegavi num), 3819.

ANGLES. S. s. m. Ange (Angélus) , 2528. — R. s. m. : angle, 2262, et angele , 836. — S. p. m. : angles , 2374. — R. p. m. : angles, 1089.

ANGOISET. Verbe neutre, 3« p. p. de l'ind. prés. Être dans l'angoisse, agoniser (Angustiat) : Se pasmet e angoiset, 2575. V. le suivant.

ANGOISSET. Verbe actif, 3« p. s. de l'ind. prés. Tourmenter, mettre dans l'angoisse (Angustiat) : Oliver sent que la mort mult Tangoisset, 2010.

Et, au neutre, angoiset, 2575. — 3« p.

p. : Païen s'en fuient e Franceis les anguisent, 3634. — Part. prés, s. s. f. angoisant : La sue mort li vaii mult angoisant, 2232.

ANGUISABLES. Adj. r. s. m. Plein d'angoisses (Augustiabilis) : Li quens Guenes en fut mult anguisables, 301. On trouve aussi au s.

s. m. : anguisables , 3444. — R. p.

m. : ANGUISABLES, 3126.

ANGUISSENT. Verbe act., 3« p. p.

de l'ind. prés, d'angoisser, 3634. V.

ANGUISSUS. Adj. s. s. m. Plein d'angoisses (Angustiosics) : Sur tuz les altres est Caries anguissus , 823. — R. s. m. : anguis-sus , 2198.

ANJOU. R. s. m. (Andegavum, par la vocalisation du v.) , 106 , etc.

ANME. S. s. f. Ame (Anima), 1848 2940 (l'anme del cors). — R. s. f. :

anme , 1202. — R. p. f. : anmes, 1133.

ANOEL. Adj. r. s. f. Annuelle (Annualement) : A Eis esteie à une feste anoel, 2860. — W. Fœrster propose d'imprimer anvel pour anuel. Cf.

Januarius —janvier , etc.

ANPRÈS. Prép. : Anprès iço , 774 V. Après.

ANSDOUS. Adj. s. p. m. (par erreur), 2011, et r. p. f., 2879. Tous les deux. V. Ambesdous.

ANSEÏS. S. s. m. Nom d'un baron français, que Ton appelle : Anseïs li veillz , au v. 796. Cf. les v. 105, 1281, 2408. — R. s. m. 1556, 2188.

ANS-GUARDE. R. s. f. Avant-garde (Ante-wardiam) : E ki se-
rai devant mei en Tans-guarde , 748. V. Einz.

ANTELME. R. s. m. Nom d'un baron français (Anthelmum; mais l'origine est germ. V. Pott, 238), 3008.

ANTIQUITET. R. s. f. (Antiquitatem) : Ço est l' amiraill, le
vieil d' ANTIQUITET, 2615.

ANTONIE (SEINT). R.s. m. Nom de ville (Sanctum-Antonium) : Guiun

de Seint Antonie, 1581. On pronon-

454 ANUMBRÉES

çait Antonje ou Antoine , comme le prouvenUes assonances.

ANUMBRÉES (ad). Verbe act. parf.

comp., 3« p. s. avec un r. p. f. A énumérées (Annumeratas habet) ,

ANUNCIET (ad). Verbe act. parf.

simpl., 3e p. s. (Annunliatum habet) : Par avisiun li ad anun-
tiet — D'une bataille , 2529, 2530.

ANZ. R. p. m. Années [Annos], 2, etc. V. an.

AOL Ces trois lettres se lisent à la fin de la plupart des laisses
du Roland. Leur sens n'est pas encore déterminé. (V. notre Com-
mentaire , au v. 9.)

AORT. Verbe actif, 3« p. s. du subj.

prés, d'aürer [Adoret) , 854.

APAREÜT (est). Verbe neutre, parf.

comp., 3e p. s. avec un s. s. m. ou n. Est apparu (D'un parti-
cipe de 2e formation en utus, dîapparere) : Mult grant damage li
est apareüt ,

APAREILLEZ (sunt). Verbe passif, 3e p. p. de l'ind. prés., avec
un s. p.

» m.'Sont préparés, disposés [Appariculati sunt) , 1144.

APAREILLIEZ (est). Verbe passif, 3e p. s. de l'ind. prés., avec
un s. s. m. ou n. Est préparé, disposé [Appariculatus est) : L'aveir
Carlun est il apareilliez , 643. Avec un s. s. m. : EST APPA-
REILLEZ, 2535.

3» p. p. , avec un s. p. m. : Sunt apareillez, 1344. = Ce mot se
trouve comme assonance dans une laisse en ier. C'est donc la
forme apareilliez qui est la plus cor-

[APA]RISSANT. Part. prés, du v. n.

apareir. Ce mot est incomplet dans le texte d'Oxford : Pur cel le fist ne fust... irissant, 1779.

APELET. Verbe actif. 3« p. s. de l'ind. prés. Appelle [Appellat)y 14. — Parf.

simple , 3« p. s. : apelat, 63 , et apelad, 1237. — Parf. comp., 3« p. s.

avec un r. p. m. : ad apelez , 69. — Impér., 2« p. p. : apelet, 506. — Subj. prés., 3« p. s. : apelet, 2261.

= Passif, 3« p. s. de l'ind. prés., avec un s. s. m. : est apelet, 3056.

APENT. — Verbe actif, 3« p. s. de l'ind. prés. Dépend (Appendit) :

Sarraguce e V onur au ' i apent,

APERCEIT (s'). Verbe réfl., 3« p. s.

de l'ind. prés. [Se appercipit) : Li Amiralz alques s'en aperceït, 3553, — Parf. simpl., 3« p. s. s'aperçut, 2283. — Le sens primitif de ce mot est :

— ÀQUILIT

« Reprendre ses sens, »> C'est celui que l'on trouve au vers 2283 et au parf. du subj., 3e p. s. : Ainz que Rollanz se seit aperceüt, 2035.

APERT. Verbe neutre, 3e p. s. Apparaît (Apparet) : Apert la clere albe , 737,

APOLIN. R. s. m. (Apollinem dont Yi a été traité comme s'il était long), 2580. Cf. Apollin , 8.

APORT. Verbe actif, 1re pers. s. de l'ind. prés. (Ap-porto), 3« p. s., aportet, 3496.

APOSTLE. R. s. m. [Apostolum) :

Reclimet Deu e V apostle de Rome, 2998. — R.p. m., Apostles , 2255.

APPAREILLEZ (est). Verbe passif, 3« p. s., avec un s. s. m. (Apparicu laius est) , 2^35. V. Appareilliez.

APRÈS. Ce mot [ad et pressum) est tantôt employé avec un régime , tantôt absolument. Dans le premier cas, il est préposition : Après Rollant que jo vive remaigne, 3719. = Dans le second cas, il est adverbe : Sun cumpaignun , après le vait sivant ,

APRESENTET, Verbe actif, 3e p. s.

de l'ind. prés. [Approesentat) : Recel f la lei que Deus nus apresentet,

APRESTER. Verbe actif, inf. prés.

[Appræstare) : Tut sun navilie % ad fait aprester, 2627. Cf. 2624.

APRIS (ad). Verbe actif, parf. comp., 3« p. s. (Habet apprehensum) : Midt ad apris ki bien conuist ahant

APROECIEZ (sunt) = aprociez.

Verbe au sens actif, 3« p. p. du parf. comp., avec un s. p. m. [Appr ipiati sunt par la consonnification du premier i) : En cest

pais nus sunt tant APROECIEZ , 2800.

APROF. Adverbe. Après. (Ad-prope), 1577. Aprof se trouve dans les lois de Guillaume le Conquérant, dans les Quatre livres des Rois, etc.)

APROISMET. Verbe act., 3e p. s. de l'ind. prés. [Approximat)
Li Em pereres aproismet sun repaire, 661.

= Verbe neutre, 3« p. p. de l'ind.

prés. : Cum il aproisment en là citet amunt, 2691. = Verbe réfl., 3e p.

du s. du parf. comp. : Envers le Rei s'est Guenes aproismet, 468. Ce mot ne se trouve comme assonance que dans les laisses en ier.

APUIER (s'). Verbe act., inf. prés.

[Appodiare) : Vait s'apuiier suz le pin , 500.

AQUILIT. Verbe act., 3« p. s. du parf. simple [Accolegit): Si' s
àqui-

AQUITER

lit e tempeste e ored, 689. Cf.

ACOEILLENT.

AQUITER. Verbe act., inf. prés. (Ad et quitare.) Il a le sens de
« sauvegarder, délivrer » : Se de mun cors voeill aquiter la vie ,

492. — H® p.

s. du fut. aquiterai, 869.

AQUISEZ. Part, pass., r. p. m. (Sur quietus on a fait queiz , et sur queiz on a fait aq/Ûciser) : Franceis se ieisent } as les vus aqusez, 263. Ce mot est dans une laisse en ier : donc, aquisiez.

ARABE. R. s. f. Arabie (Arabiam) ,

ARABIZ. R. p. m. (Arabitos) , 3518. V. Arrabit.

ARAIUNET. Verbe act., 3« p. s. de Pind. prés. Parle à... (Ad et rationat) : Mult fièrement Carie en araisunet,

ARBRE. R. s. m. (Arborem), 3953. — S. p. m., arbres, 2271. — R. p. m., arbres , 2267.

ARC. R. s. m. (Arcum) , 767.

ARCBALESTE. R. s. (Arc-ballistam) ,

ARCEVESQUES. S. s. m. (Archiepiscopus) , 1414. — Et , par erreur, au s. s. m. : arcevesque , 799 , etc.

— R. s. m. : arcevesque, 170, etc.

ARÇUNS. R. p. m. (Arciones) , 1229,

ARDANT. Adj. r. s. m. (Ardentem ramené à ardentem) : Les III enfanz tut en un fou ardent, 3106. V. le suivant.

ARDEIR. Verbe act., inf. prés. (Ardere.) Il le fait prendre o ardeir , 3670. = Verbe neutre, 3e p. p. de l'ind. prés. : Carbuncles ki ardent,

ARDENE. R. s. f. (Arduennam), 728.

ARDIE. Adj. r. s. f. Courageuse (de l'ancien haut allemand hartjan)\ 1617.

Cf. hardiz , hardie.

ARESTER. Verbe neutre, inf. prés.

(Arrestare) : Que le soleil facet pur lui arester , 2449. — Part. prés. s.

s. m. : Pur qiUalez arestant, 1783.

ARESTEÜE. Part, passé, avec un s.

s. f. : EU cheval est Uespée aresteüe, 1332. Ce type ne peut se rapporter au verbe arester , qui est de la Ire conj.

ARGENT. R. s. m. (Argentum), 32.

ARGOILLES. R. = M. P. Raimond propose (??) de traduire Argoilles par « les Arbailles ». Les « Arbailles » sont une partie du pays de Soûle qui borne à l'est le pays de Cize. Mais, indépendamment des raisons historiques, on ne peut ad-

ASEMBLET 455

mettre b = g. Uoidme (eschele) est cTargoill.es . 3259. V. le suivant.

ARGOILL1E. R., 3473.

ARGONE. R. s. f. (? Arduennam) ,

ARGUENT (s'). Verbe réfl., 3e p. p.

de Pind. prés. (Se argutant). Ce mot a déjà, dans les comiques latins, le sens de sauter ; par extension, « se précipiter » : De ba-

taille s'arguent e hasteient , 992.

ARMES. R. p. f. (Arma. C'est un de ces neutres latins qu'on a assimilés à des féminins, comme évangiles , essamples , chaussemente) , 897, etc.

= Au v. 2985, on trouve le cri : As

ARMES

ARMEZ. Part, passé employé substantivement, r. p. m.: • m • c. milie ARMEZ , 682.

ARPENT. R. s. (Arpentum, De are pennis qui a donné arpent sur lequel on a fait arpentum) , 2230.

ARRABIT. S. p. m. (Arabitii), 3481.

— R. p. m. : Arrabiz, 1513; Arabiz , 3518.

ARREMENT. S. s. Encre (Atramentum) : Plus sunt neirs que nen est ARREMENT, 1933.

ARTIMAL. R. s. (Artimaire ou artumaire viendrait de artemagica , et suivant G. Paris (Romania , VI, p. 132), de arte mathematica , tout comme grammaire de grammalica.

= Ar limage, représente d'une autre façon le suffixe atica. = Quant à ariimal , il serait facile de le corriger en artimalie = artimarie = artimaire. (Cf. p. 133.) Par artimal Vi conduist Jupiter , 1392.

ARUNDE. S. s. f. Hirondelle (II irundo) , 1492.

ARZ. R. p. f. (Artes) : Barbarins est e mult de males arz , 886. Malœ artes , dans la meilleure latinité, signifie <i les vices ». (V. Salluste et TâcitG)

AS. R. p. m. (Adillos), 112, 229.=: R. p. f. (Ad illas), 111, 143, etc. etc.

Voyez à.

AS. Voici, voilà. (V. ^4ts.) Gouverne tantôt le cas sujet, tantôt le cas régime. Par tel amur as les vus deseved, 2009. Ou : As les vus aquisez ,

ASAILLIT. Verbe actif, 3e p. s. du parf. simpl. (Assaliit), 2564.— Subj.

prés., 3® p. s. as^aillet, 1659.

ASEMBLET. Verbe act., 3« p. s. de Pind. prés. (Assimulat), 3790. (Le texte d'Oxford porte à tort asemblent.) — Parf. comp., 3e p. s., avec un r. s. f. out asemblée , 1450. —

ASERIE

AVANT

Gondit. 3® p. s. : asemblereit, 599.

= Passif, 3® p. p. avec un s. p. m., sunt assemblez, 1030. = Réfléchi, 3e p. p. de l'ind. prés. : s'asemblent, 2120. — Parf. comp., 3® p. s. : Asemblet s'est, 367.

ASERIE. Part, passé employé adjectivement, s. s. f. (D'un verbe formé sur sérum , asserire, asserita.) La noit est aserie, 717.

ASEZ. Ad. (Ad-satis, assatis.) Il est employé dans le sens de multum , « beaucoup » : De vasselage fut asez c hevaler, 25, 75, 644, etc. = Asez que : Or ad li Quens asez que faire, 2123.

ASIET (s'). Verbe réfl. , 3e p. s. de l'ind. prés. (Se assedet) , 2654. — Parf.

comp., 3® p. s. : s'est asis, 452. =:

Verbe act. Assiéger. Parf. comp. 3® p.

p., avec un r. s. f. : A la citet que païen unt asise , 3997.

ASMASTES. Verbe act., 2® p. du parf.

simple. («Ne vient pas d 'ad-œstimastis aesmastes = asmastes, ce qui serait contraire à l'époque ancienne du Roland; mais du simple œstimastis — esmastes — asmastes. Nous devons cette rectification à W. Foerster.) Que li Franceis asmastes à ferir , 454.

ASOLDRAI. Verbe act., Ire p. s. du futur (Assolvere - habeo) , dans le sens de « donner l'absolution » :

Asoldrai vos pur voz anmes guarir. 1133. — 3® p. s. du parf. comp., avec un r. p. m. : ad asols, 340, 2205. 3e p. p., avec un r. p. m. : unt asols, 2957. — Part, pass., s. p. m. : asolt, 1140. 3859, etc.

ASOÛRET (s'). Verbe réfl., 3® p. s. de l'ind. prés. (Se assecurat. un o a pris la place de Ye comme dans boüz , consoüz) : Li quens Rollanz mie ne s'asoüret, 1321.

A.STENIR (s'). Verbe neut., inf. prés.

(Abstinere ramené à la quatrième conjugaison latine) : Caries se pasmet , ne s'en pout astenir, 2891.

ASTET (s'). Verbe réfl., 3® p. s. de l'ind. prés. (D'un verbe formé sur le mot germ. hast.) Cette forme irrégulière se trouve une fois dans le ms.

d'Oxford, au v. 2277. Comme l'observe W. Føerster, Y h ici est toujours aspirée. V. Hastet.

ASTRAMARIZ. Nom de païen, r. s.

m. (?), 1304. Voy. Esiramariz.

ASTRIMONIES. R. p. m. Nom de peuple païen (? Strimon, Strimonia, Strimonii), 3258.

AT. Verbe act., 3® p. de l'ind. prés.

(Habet), 545, 1244, 3191, etc. La

forme adoptée neuf fois sur dix est ad.

ATALENTE[N]T. Verbe neutre, 3® p.

p. de l'ind. prés. (D'un type comme attalutant V. Ducange, Talentum, 2.) Agréent : Guarnemenz unt ki ben lor atalente[n]t, 3001.

ATANT.Adv.(^4d et tantum.) Alors, en ce moment : Atant as vos Guenes e Blanchandrins , 413. Cf. A'itant.

ATENDENT, 715, 1403. V. le suivant.

ATEIGNET. Verbe act., 3® p. s. du subj. prés. Le sens est le même qu'aujourd'hui (Attangat) : Ne s' poet garder que mais ne li ateignet , 9.

ATENT. Verbe act., 3^o p. s. de l'ind.

prés. (Attendit.) Il est partout employé dans le sens actuel, 665, etc. — 3^o pers. pl. de l'ind. prés.: atendent 715, etc.

ATRAIRE. Verbe act., inf. prés. Attirer (Attrahere): Pur lei tenir e pur humes atraire, 2256.

ATUIN. Nom propre d'homme (pour Otun), r. s. m., 2187. V. Otes.

ATUT. Prép. qui, étymologiquement, doit s'écrire a tut (Ad totum).

Ce mot, qui signifie avec, est devenu, aux siècles suivants, d'un usage universel: Par uns e uns les ad pris le barun. — A Varcevesqu'en est venuz atut, 2191.

AÜNADE. Le texte d'Oxford porte au v. 2815: Jo te cumant de tûtes mes oz i'AüNADE. Leçon détestable, ajoutée par une main plus récente au manuscrit de la Bodléienne et dont il convient de ne tenir aucun compte.

Cf. cependant, dans la Chronique des Ducs de Normandie, les formes aüner, aün, qui viennent iïadunare, etc.

AÜRER. Verbe act., inf. prés. (Adorare), 430. Ici et ailleurs, quand la dentale a été conservée, nous avons affaire à une reproduction d'un manuscrit antérieur au nôtre. = Cf.

adorer, au v. 2619.

AUSTORIE. Nom propre d'homme, r.

AVAL. Employé adverbialement, ce mot (Ad vallem), est opposé à amunt (Ad montem). Guardet aval e si guardet amunt,

2235.

AVALAT. Verbe neutre, 3® p. s. du parf. simple (Ad et vallavit). Le sens constant est « descendit » : D'enz de (la) sale, uns veltres avalat, 730. — 3® p. s. du parf. comp. : est avalet, 1037.

AVANT. Adv. Toujours employé absolument et sans régime. (Ab ante).

Guenes , venez avant, 280 et 610,

AVEIR — AVREIZ

860, 2231, 3964. = En avant, dans le sens de « désormais » : Endor miz est , ne pout mais en avant,

AVEIR. Verbe act., inf. prés. (Habere), 565, 753, etc. — Ind. prés., lr® p. s. : ai, 18, 521, etc.; ei, 2305. 3® p. s. : ad (c'est, à beaucoup près, la forme la plus employée) , 22, 822, etc. at, 545, etc. If® p. p. : avum, 77, 1087, etc.; avom, 3472; avons, 1923 ;2e p. p. avez, 282, 299; 3® p. p. : unt, 99, 161, etc. — Imparf. R® p.

s. : aveie , 2406; 3® p. s.: aveit, 231 ; lr« p. p. : avium , 1504 ; 2® p. p, aviez , 2002. — Parf. simple, lr® p. s. : oi , 2046 , 3® p. s. : out, 26 , 62 , 330 , etc.; Ire p. p. : oümes, 2178 ; 3® p. p. : oürent, 1411. — Parf. comp. avec un

r. p., lr® p. s. : ai oüt, 864 ; 3® p. s. : ad oüd, 845. 3® p. p. : unt oüd, 267. — Fut Ire p. s. : AVRAI , 290; AVERAI, 2352 ; 3® pf s. : avrat, 924 ; averat, 87,132,929, etc.; Ire p. p. : avruns, 2140; averum, 972, 1167, 1160, etc.; 2e p. p. : avrez , 148 ; avez , 150 , 872, 1130, etc., et, à la fin du vers, dans les couplets assonancés en ei, avreiz, 3459, et avereiz, 88, 568; 3® p. p. : avrunt, 948 , 1076 et averunt, 1081. -r- Gond., 3® p. s. :

avreït, 1742 et àvereït, 2866; 1>® p. p. : averiumes, 391.— Subj. prés., Ire p. s. : aie, 2« p. s. : aies , 1954; 3® p. s. : ait, 82, 1047; Ire p. p. : aiuns , 60; 2e p. p. : aiez, 239, 1045. — Imparf. du subj., Ire p. s. : oüsse , 691; 3® p. s. : oust, 899; Ire p. p. ; oüssum, 1102, et oüssum , 1771 ; 3® p. p.: oüssent, 688.

— Part, passé, r. n. : oüid, 267; oüt, 864. = Sur l'emploi de par avec avoir, voyez par , etc. = Notez les expressions suivantes, qui sont des fréquemment usitées : : Plus fel de lui n' out en sa compagnie, 1632, et A V fier visage e à V cors qu'il out gent, 1597, etc.

AVEIR. Verbe act. inf. prés., employé substantivement, s. et r. m. s. (Habere.) L'aveir , c'est « l'argent » : S.

s. : Eles valent mielz que tut J'aveir de Hume , 639. R. m. s. : En or e en aveir , 3758.

A VEN AN Z. Adj. s. p. f. (Ad venientes dont la terminaison a été ramenée à celle des participes présents de la Ire conjugaison latine.) Portet ses armes, mult li sunt avenanz, 1154.

V. Avint

AVENDRAT. Verbe neutre, futur, 3e p. s, (Advenire habet) , 335. V.

Avint .

AVENUT (est). Verbe neutre, parf.

comp. 3® p. s. n. 1686. V. Avint.

AVERAI. Verbe act. fut. Ire p. s.

(Habere — habeo.) 2352.

AVERAT. Verbe act. fut. 3[®] p. s. (liabere — habet.) 87, 132 ,
929 , 2116

AVEREIT. Verbe act. cond. 3[®] p. s.

(Habere — habebat.) 2866.

AVEREIZ. Verbe act. fut. 2[®] p. p.

Dans un couplet on ei (Habere — habetis.) 88 , 568,

AVEREZ. Verbe act. fut. 2[®] p. p. (Habere — habetis.) 150,
872, 1130.

AVERS. Nom de peuple païen (Avaros), r. p. m., 3242.

AVERSE. Adj. s. s. f. (Adversa), 2922, — Voc. s. f. : averse,
3295. — R. s.

f. : averse, 2630. Ce mot uni au mot gent (la gent averse), désigne toujours les Sarrasins.

A VERSER. S. p. m. (Adversarii) , 2543, et par erreur, aversers , 1510.

Ce mot a toujours le sens de « Diables ». La vraie forme serait aversier , et ce mot se trouve comme assonance dans un couplet en ier.

AVERUM. Verbe act. fut. Ire p. p.

(Habere — habemus.) 972, 1167 1460, 2114, 3304, 3512.

AVERUNT. Verbe act. fut. 3[®] p. p (Habere — habent.) 1081.

AVINT. Verbe neutre, parf. simple, 3[®] p. s. (Advenit) : A dous Franceis belement en avint, 3500. Parf.

comp. 3^e p. s. n. est avenut : As quatre (esjturs lor est avenut ben, 1686. = Fut. 3[®] p. S. AVENDRAT,

AVISIUN. S. s. f. (Advisionem) , 836.

— R. s. f. : avisiun, 2529, et avisium , 725. 11 n'est pas douteux qu 'avi* siun ne formait que trois syllabes. On lit dans Gaydon, au v. 329 : Uneavù son li vint en son dormant. Etc. etc.

AVOEG. Prép. Avec. (Apud hoc — ab hoc) : Avoec iço, plus de cinquante car es , 186. Et * absolument : Encalcant Franc e l'Emperere avoec ,

AVOEZ. S. s. m. Avoué, défenseur, et, par extension, seigneur (Advocatus) , 136.

AVRAI. Verbe act. fut. 1^{re} p. s. (Habere—habeo.) 290.

AVRAT. Verbe act. fut. 3[®] p. s. (Habere — habet.) 924.

AVREIT. Verbe act. cond. 3[®] p. s.

(Habere — habebat.) 1742.

AVREIZ. Verbe act. fut. 2[®] p. p. dans une laisse en ei (Habere — habetis.) 3459,

AVREZ — BAPTISEZ

AVREZ. Verbe act. fut. 2^e p. p. (Ha bere — habetis.) 148.

AVR1LL. R. s. ni. (Aprilem), 3503.

AVRUNS. Verbe act. fut. 1^{re} p. p.

(Habere — habemus.) 2140.

AVRUNT. Verbe act. fut. 3^e p. p.«

[Habere — haüent.) 948 , 1076.

AZUR. R. s. [Lazurium,dx\ persan lâjouwerd) : Tut li trenchat le vermeül e V azur , 1557.

BABILONIE. Nom de ville, r. s. f. (Ba byloniam), 2614.

BAGHELIER. S. p. m. [Baccalares , à l'origine « ceux qui possédaient ou cultivaient les baccalariæ ». Le bachelier paraît être, dans notre Roland, celui qui n'a pas reçu encore l'ordre de la Chevalerie), 118. — R.

p. m. bacieliels, 3020. Ce mot n'est admis, comme assonance, que dans les laisses en er.

BAILLASTES. Verbe actif, parfait simple, 2^e p. p. (Bajulastis) : E li païens de ferir mult le hastet ; — Caries li dist : « Culvert, mar le baillastes, 3445, 3446. Le sens est celui-ci: « Vous le frapâtes »; ou :

« Vous en fûtes le maître. »

BAILLIE. R. s. f. (Bajuliam dont P»

a été traité comme une longue): «Avoir en baillie », c'est « avoir en sa possession ». Cil Mahumet ki nus ad en baillie, 2712. Cf. 94, 408, 1917,

BA1LLISENT. Verbe act., subj. prés., 3^e p. p. (Dérive d'un verbe tel que : bajulire, ballire.) Saillir signifie « avoir en sa baillie » : Il nen est dreiz que païens te baillisent, 2349.

Le sens s'est sensiblement étendu dans les vers suivants : Dist
VAlgalife :

Mal nos avez baillit, 453 , et Baliganz sire , mal estes or baillit,
3497.

En ce cas, baillir a le sens de « traiter». — Parf. comp., 2e p. p.
avec un r.

p. m. : avez baillit, 453. = Au passif, ind. prés. 2e p. p. avec un
s. s. m. : estes baillit, 3497.

BAINS. R. p. m. (Balneos . VI a dû tomber dès la basse latinité
: Baneos = banios = bains), 154. Bainz.

BAISAT. Verbe actif, 3e p. s. du parf. simple [Basiavit) , 1487.
— Parf.

comp. 3e p. s. avec un r. s. m. : Ad baiset, 601. = Au réfl. parf.
simple, 3e p. p. : SE BAISERENT, 626.

BAISSET. Verbe act. 3e p. s. de Pind.

prés. (Bassat , de bas sus) : Baisset sun chef , si cumencet à
penser, 138. — 3« p. p. : bassent, 3273.

BA1VER. S. p. m. Nom de peuple !

(Bajuvari), 3960 (?) — Au r. p. m.

13 ai vers, 3700. V. Bavier, BAIVERE. Nom de pays. R. s. f.
[Barjuvariam) , 3028. Cf. BaiverIII

BALAGUET. R. s. Nom de ville (Type voisin de Ballegarium).
63. Cf. 894, balaguez et 200, balàsgued.

BALBU1N. R. s., nom d'homme, mis par err. au lieu d'Abirun (?), 1215.

BALDEWIN. S. s. m. Nom d'homme [Baldewinus , orig. germ. bald , hardi , et wini , ami ?) , 296.

BALDISE. R. s. f. (?) Nom de ville :

E la quarte est de Baldise la lunge,

BALDUR. S. s. f. Fierté, honneur (Haut, allem. bald, hardi), 2902. — R. s. f., 3682.

BALEINE. R. s. f. [Balænam) : Ki guaresis Jonas... De la baleine, 3101, 3102.

BAL1DE. R. s. f. Nom de ville (?),

BAL1ENT. Verbe neutre (?), 3e p. p.

de l'ind. prés. L'assonance exigerait baleient (Bas latin ballicare ? de ballare) : Josqu'à la tere si cheval li balient, 976.

BAL1GANT. S. s. m. Nom d'homme (? La Chronique de Turpin l'appelle Beligandus), 2614, etc. — Au voc. s.

m. Baligant, 3513, 3497.

BALZ. Adj. r. s. m. (Haut, allem., bald, balz , hardi) : Li Emperers se fait e balz e liez , 96.

BANCS. R. p. m. (Haut allem. banc) :

Puis , fait porter. III I. bancs en la place, 3853.

BANDUN. R. s. m. (V. l'étymologie au mot abandunet) : Treslute Es paigne ierl oi en lur bandun , 2704.

Ist de la prese, si se met en bandun, 1220.

BANIE. Part, passé, r. s. f. (Le Ban num est la proclamation , la convocation faite par le seigneur. Une ost banie , c'est l'armée à laquelle le seigneur a droit, et qu'il rassemble par son ban: bannit tam) : Od sa grant ost banie , 1630. Cf. 211.

BAPTISEZ. Verbe actif, impér., 2e p.

BAPTISTERIE

V. Baptizent

BAPTISTERIE. R. s. { Baptisterium.

D'après la laisse où ce mot se trouve, on doit prononcer baptistire. On trouve baptistire dans la Chronique des ducs de Normandie) : Meinent païen ent(r)esqu'à V baptisterie, 3668.

BAPT1ZE[RE]NT. Verbe act., 3« p. p.

du parf. simple (Baplizarunt), 3986.

Le ms. porte à tort baptizent. — Impér., 2e p. p. : baptisez, 381. = Verbe passif, 3« p. p. de l'ind. prés., avec un s. p. m. : baptizet sunt,

PARANT. Erreur, pour brant . 3691.

BARBAMUSCHE. R. s. m. (?) Nom de cheval , 1491.

BARBAR1NS. Adj. s. s. m. (Barbari nus) : baïïbarins est d'un estrange païs, 1236. Cette appellation correspond sans doute aux

« États barbaresques ».

BARBE. R. s. f. (Barbam), 48, etc.

BARBET. Adj. r. s. m. (Barbalum) , 65. — R. s. f. : barbée, 3317. — R.

p. m. : barbez , 3260.

BARGE. R. s. f. [Barca , barga. Hincmar, a:chevêque de Reims, ann. 876, dit: « Nortmanni , cum. C. navibus magnis quas nos- trates bargas vocant. » Pertz, Scriptores , I, 501), 2467. = R. p. f. barges, 2625.

BARNAGE. S. s. (Baronalicum) : Dist V Arcevesque : « Ben ait nostre barnage , » 1349. Ce mot a , dans ce vers , le sens «de baronnage, assemblée des barons ». = Barnage signifie aussi « le courage, la fierté d'un baron» :

Repairret sen à joie et à barnage, 3944; et: De tel barnage Cad Deus enluminât , 535. Ces derniers exemples nous offrent ce mot au cas régime.

BARNET. R. s. m. (Baronatum , barnatum) : Meilz voelt mû- rir que guerpîr sun barnet, 536. Ce mot signifie non seulement « le groupe, l'ensemble des barons », 1061; mais aussi « les quali- tés, les vertus du baron » : Fusl chr estions, asez oüst barnet, 899.

BARUN, BARON. S. s. m. C'est le cas régime de ber, bers. Voir ce mot.

BASAN S. s. m. Nom propre d'homme (Dans la Prise de Pam- pelune , ce même personnage est appelé Basin ou Baxin) , 208. = Basant, 291.

BASBRUN. R. s. m. Nom propre d'homme. C'est le nom d'un « veier », d'un viguier du roi, 3952. Il est aisé de voir de quels éléments se compose ce sobriquet.

BASCLE. R. s. Nom de pays (?) : Celé d'Occiant, e d'Argoillie , e de Bascle, 3474. « Bascle phonétiquement = Baske (Basque) comme chaple = chape, nape = nape, gigne = gigue, jable = jambe, langle = lange, triade = teriake, desruble = desrube, etc. Cette intercalation d'un l est un fait phonétique parfaitement établi. » Note de W.

Førster.

BAS1LIES. S. s. m. Nom propre d'homme [Basilus] , 291. R. s. m. : Basile , 2346.

BASSENT. Verbe act., 3® p. p. de l'ind. prés. Bassent lur chefs , 3273.

BASTUNS. S. s. m. bastun , 320, 765. — R. s. m. Bastonem, de la racine bast — porter. Cf. le grec BacraÇw. (Note de W. Førster.) —

R. p. m. : bastuns , 1825.

BASTUNCEL. R. s. m., diminutif du précédent, 2&60.

BATAILLE S. s. f. (Batlualia). A toujours, dans Roland, le sens actuel, 734. — R. s. f. : bataille, 18.

— R. p. f. : batailles, 3336.

BATENT. Verbe actif, et quelquefois neutre, 3e p. p. de l'ind. prés.

(Baltuunl) : Les venges (d'or) li bâtent josqu'as mains , 1158.
— A granz bastuns le bâtent e defruisent, 2588. — Parf. simple, 3e p. s.

avec un r. s.: ad batut, 2368. — Part, passé , r. s. : batut , 2368, et batud, 1552, et r. s. f. : batue,

BAVIÈRE. R. s. f. (Bajuvariam) , 3977. V. Baivere.

B A VI ER. S. p. m. (Bajuvari), 3793. V. Baiver.

BEL, BELE. Voy. Bels.

BELÉMENT. Adv. (Bella-mente),

BELNE. R. s. f. Nom de ville. Beaune (Belnam), 1892.

BELFERNÉ. R. s. Nom de royaume païen (?), 812.

BELS. Adj. s. s. m. (Bellus), 157. —

S. s. neutre ; bel : Pur ço que plus bel bel seit, 1004. — Voc. s. m. :

bels, 2207 et 2402; bel, 622. — S.

p. m.: bel, 1395.— R. p. m. : bels, 295 , 2243. — S. s. f. bele, 445. — Voc. s. f. : bele , 2916. — R. s. f. : bele , 59. — S. p. f. : BELES 2291. — R. p. f. : beles, 2250.

BELTET. R. s. f. (Bellitatem), 357.

BEN. Adv. [Bene], 34, 36, 61, 143, 161 , 298, 1177,1478, 3475. etc. V.

Bien .

BEN. Subs. r. s. N'ad deservit que

BENEIGUN — BLIALT

altre ben i ait, 3740. V. Bien.— C'est cette dernière forme qui est correcte ; car ce mot, conformément aux lois de la phonétique , ne se trouve comme assonance que dans les couplets en ier.

BENEÏCUN. R. s. f. (Benedictionem), 2194, °2245. On disait faire sa beneïcun , pour « donner sa bénédiction » >.

BENEÏSSENT. Verbe actif, 3® p. p. de l'ind. prés, du verbe «beneïr» (bene dicere), 3667. — 3® p. s. du parf.

simple ; beneïst, 1137, 3066. — 3® p. s. du subj. pr. : beneïsse, 1931.

v- Cf. beneïst, 2017 (?).

BER, BERS. S. s. m. (Bers se rapporte à barus, qui se trouve dans la Loi des Alamans comme synonyme d 'homo, et ber peut-être à baro.) Ber, 531, 648, etc.; bers, 125, 1155, etc., et barun , par erreur, 2190. — Voc. s.

m. : ber, 350, et bers, 3344. — R. s.

m. : barun, 175, et baron, 467. — S. p. m : baron, 2415. — Voc. p. m. :

baruns , 70 ; barons , 1472, et baron , 3366. — R. p. m.: baruns, 166, et barons, 1696.

BERENGERS. S. s. m. Nom de baron français (Berengarius , orig. germ.

Pott le rapporte à bar, ours, et ger , lance), 795, et, par erreur, Berenger, au vers 1304. — R. s. m. : Berenger, 1581. Ce mot ne se trouve comme assonance que dans les laisses en ier.

BESANCUN. K. s. (Vesuntionem) , 1429. *

BESANZ. R. p. m. Monnaie (Bysan thios), 132.

BESGUN. R. s. m. Nom pr. d'homme, le même que Begues au s. s., et Begun au r. s. (Nom d'origine germanique, forme familière de quelque autre nom), 1818.

BESTE. S. s. f. (Bestia), 1555 et 2436.

BEVON. R. s. m. Nom pr. d'homme.

C'est le cas oblique de Beuves ou Bueves (Orig. germ.: voy. Pott, 82),

BIEN. Adv. (Bene), 34, 108, etc.

BIEN. Substantif r. s.; Si V saluèrent par amur e par bien, 121.= Ce mot n'étant employé comme assonance que dans les laisses en ier, c'est bienqui, conformément aux lois de la phonétique , est la forme correcte.

BIÈRES. R. p. f. Cercueils (Haut ail.

bara, anglo-saxon bære . Dans le Glossaire anglo-saxon-latin d'Elfric, feretrum, bære), 1748.

DIRE. R. s. f. Nom de terre (?) : Par force iras en la terre de Bire, 3995.

BISE. Adj. r. s. f. Brune (?) : Rollanz

ferit en une perre bise , 2338. — S.

p. f. : bises, 815.

BITERNE. R. s. Nom de ville ou de pays , très probablement imaginaire :

Peut à sun col un escut de Biterne, 2991. L'assonance, d'ailleurs, n'est pas observée dans ce vers , qui appartient à un couplet féminin «n un- \-e.

BLAIVE. R. s. f. Nom de ville #n France. Blaye (Blaviam), 3689.

BLANC. V. Blancs.

BLANCANDRINS. S. s. rn. Nom de Sarrasin (?), 24 , etc., et Blanchandrins, 413. — R. s. m.: Blancandrins , par erreur, 68, et Blancàndrin , 23.

BLANCHEIER. V. Blarcher.

BLANCS. Adj . s. s. m. (De l'a 1 1. blanc) , 551.— R. s. m.: blanc, 272, etc. —

R. s. n., blanc : Ne n'uni de blanc ne mais que sul les denz , 1934. —

S. s. f. : blanche, 1843. — R. s. f. : blanche, 117. Une seule fois on trouve blance , 3712. — R. p. m. :

blancs, 110, etc. — R. p. f.: blanches, 89, etc.

BLARCHER. Leçon détestable, pour Blancheier. Verbe neutre , inf. près,

(Même étymologie que le précédent):

Par cesle barbe que veez blancheier, 261.

BLASMË. R. s. m. Ce mot a partout le sens actuel. 1082, etc.

BLASMER. Verbe act., inf. prés. Sens actuel (Blasphemare), 681. — Subj.

prés., 3® p. s., blasme (pour blasmt):

Ki que V blasme ne qui i lot (locution proverbiale), 1546. — Au passif.

Subj. prés., 3® p. p., avec un s. p, m, : SEIENT BLASMET , 1063.

BLECET (est). Verbe passif (?? Moy.

alle. bletzen . — On a proposé loesare, avec un b renforçant. Cf. bruur), 3® p. s. de l'ind. près., avec un s. s. m. : est blecet, 1848. — Fut., 3® p. s., avec un s. s. f., iert blecée : La gent de France iert blecée, 590. Le sens est plus large qu'aujourd'hui.

BLESMIE (iert). Verbe passif, fut., 3® p. s., avec un s. s. f., 590. (Étymologie Scandinave , assez douteuse.

Blâmi, bleu.)

BLET. S. s. (Bladum), 980.

BLIALT. R. s. m. (Le moyen haut allemand a bliat , blialt , brocart d'or et desoie; Diez, I, 72.) Le blialt est, dans notre Roland, Je vêtement qui se porte en guerre sous la tunique de mailles , et en paix sous le manteau de fourrures. En ce dernier cas, il est de soie : E estremés en sun blialt

BLOI — BRONIE

de pâlie , 303. = Pour le blialt de guerre, voy. le vers 2172.

BLOI. Adj., r. s. m. Le sens est discuté : j'ai traduit par « bleu »>. (Ail. blâo?) D'autres rattachent bloi à blond. (L'origine serait le danois blod ou le nordique blaud.) Sur un perrun de marbre bloi se cuichet , 12.

— R. s. f., bloie : EV cors li met tute V enseigne bloie, 1578. — R. p. m.:

blois , 999.

BLOS. R. p. m. Nom de peuple barbare (?), 3224.

BLUND. Adj. r. s. m. (? V. Bloi), 1904, et blunt, 2702.

BOIS. R. s. ni. (Boscum), 3293.

BOISSUN. R. s. m. (D'un diminutif de boscus, boscionem) : Que mort l'abat sur un boissun petit, 3359.

BONS. Adj.,, s. s. m. [Bonus], 1262, et bon, par erreur, 2067. — S. s. f.: bone, 925. — Voc. s. f.: bone, 2304. — R.

s. m. : bon, 1153. — R. s. f. ; bone, 984.— S. p. m.: bon, 1080, et, par erreur : bons, 3336. — S. p. f. :

bones, 949. — R. p. m. : *bons, 939.

R. p. f. : bones, 640.

BONTET. R. s. f. [Bonitatem], 533 et

BORGOÎGNE. R. s. f. (Burgundiam),

BORGUIGNUNS. R. p. m. (Burgun diones), 3701.

BOSU1GN. R. s. [Bis ??, ou bes? et bas lat. sonium, d'un radical germ., syn (nordiq.), sunja (gothiq.), qui a donné soin , es-

somes , etc.) Kar de ferir oi jo si grant bosuign , 1306.

BOÜD (unt). Verbe act., 3[®] p. p. du parf. comp. (D'un participe de bibere , 2[®] formation. Cf. asoüret , consoüt) : Li miez guariz en unt boüd üant , 2473.

BRACE. R. s. f. (Le pluriel neutre brachia a donné lieu à cette forme féminine du singulier. Cf. essample, aumaille, etc.) : Sanglant en ad e Vosberc e la brace, 1343.

BRAIRE. Verbe neutre, inf. prés. (Bas lat. bragire , ramené à la 3[®] conj.

bragere), 3487. — Ind. prés., 3[®] p.

p. : braient, 3526.

BRAMIDONIE. Nom de la femme de Marsile (?). S. s. f. 2822, 3636, 3680.

BRAMIMUNDE. S. s. f. Nom qui, dans la première partie de notre poème, est donné au même personnage que le précédent, 634, 2576, 2714, 2743.

BRANCHES. R. p. f. (Bas lat. brancas , de l'anc. gaélique brac??), 72 et 80.

BRANDIR. Verbe act., inf. prés. (V.

Brant), 1203, 1249. — Ind. prés., 3[®] p. s., brandit : Brandit sun colp, 3629. — Parf. simpl., 3[®] p. s. : brandist, 1509. — Parf. comp., 3[®] p. s., avec uu r. s. f. : at brandie, 722.

Au v. 499. le ms. d'Oxford nous donne branlie : Quant Voit Guenes , l'espée en ad branlie. Mais il faut sans doute lire brandie

BRANLÉE (ad). Verbe act. 3[®] p. s. du parf. comp., avec un r. s. f. (Diez rattache branler à brandir) : De sun espïet la hanste en ad branlée ,

BRANT. R. s. m. Épée (Ane. haut allem.: brant , tison), 1067.

BRAZ. R. s. [Brachium), 597. — R.

p. : braz , 1711.

BREF. R s. m. (Brevis pour brève). Le sens est celui de « lettre * » ou « charte » , 341 , 487. — R. p. m. :

brefs, 2613, 1684. Ce mot ne se trouve en assonance que dans les laisses en ier. Donc , brief.

BRETAGNE. R. s. f. (Britanniam), 2322. Il est ici question de la Petite- Bretagne.

BRETUN.S. p. m. [Britanni) , 3961.

— R. p. m. : Bretuns, 3052, 3702.

Même remarque que pour le mot precedent.

BRICUN. R. s. m. Misérable. (Haut allem. : brecho ? suivant Diez ou formé sur le bas latin : briga , d'après Ducange) : J à mar crerez bricun , 220.

BRIGAL. Nom propre de ville ou de pays païen (?), 1261.

BRIGANT. Le même que le précédent, par erreur du scribe , 889.

BRISSET. Verbe act., 3[®] p. s. de l'ind. prés. (D'après le haut allem.: bristan), 1200. Brise, 2340. — Parf.

comp., 3® p. s., avec un r. s. n.: ad briset, 1205. — Part, passé, s. p. f. : brisées, 3386. Les assonances nous prouvent qu'il faut iire brisiet, brisiees.

BROCHET. Verbe act., 3® p. s. de l'ind. prés. [Broccus , suivant Diez; mot auquel Plaute et Varron donnent le sens de « dent pointue *> ; d'où broccare) : Sun cheval brochet, 1197; broche, 1125. Et, au neutre:

Li arcevesque brochet par tant grant vasselage, 1658. — 3® p. p.

au neutre: brochent ad ait, 1381.

BRQHUN. R. s. m. (Ours?): En dous chaeines si teneit un brohun, 2557.

BRONiE. S. s. f. (Brunia , en basse latinité: du germ, brunja , cuirasse), 1495. — R. s. f. : bronie, 1372 , et brunie , 384. — R. p. f. ;

BRUILL — CADEIR

BRONIES, 1473. — R. p. f. BRONIES,

BRUILL. R. s. m. Petit bois (V. Diez, Lex. étym., dern. édition, p. 88.

« On croit le mot brog celtique.

Brog avec le suffixe il a visiblement subi une formation allemande si la racine elle-même n'est pas allemande ; car le mot se trouve en des anciens noms locaux allemands »),

BRUISE. R. s. f. La Prusse (Borus siam), 3245. L'auteur du Ruolandes - Liet, le curé Conrad, dit : DiePrussen (V. Romania,

II , 332).

BRUNIE. R. s. f. (V. Bronie).

BRUNISANT. R. p. m. Par erreur, au lieu de brunisanz. Part, prés., de brunir, 1621. V. le suivant.

BRUNS. Adj., s. s. m. (Haut allem.

brun), 1953. - — R. s. m. : brun, 2089. — S. p. m. : brun, 1043.

BRUNS. R. p. m. Nom propre de peuple païen, 3225. V. ? le précédent.

BRUUR. R. s. f. Bruit (Même racine que bruire. Or, Littré et Diez tendent à admettre le latin rugir e , <(avec un b pour renforcer le mot. »

Dans la Loi des Alamans on trouve brugit pour rugit), 1021.

BUC. R. s. m. (L'origine est germanique): Desur le buc la teste perdre en deil, 3289.

BUCHE. R. s. f. Bouche (Buccam) 1487. — R. p. f. : bûches , 633.

BUCLE. S. s. f. Boucle de l'écu (Buc cula), 3150. — R. s. f. ; bucle, 1262.— R. p. f. : bucles, 2538.

BUELE. R. s. f. Les boyaux (Botel lam), 2247.

BUCLÉR. Adj. r. s. m. (Buccula rem et non buccularium) : Tanz (colps J ad pris sur son escut bucler, 526. — R p. m. : buclers. Cez escuz buclers , 4968» = Ce mot est

ÇA. Adv. de lieu (Ecce-hàc). Ça est * toujours uni à un autre adverbe :

Ça devant, 1784. Ca jus, 2296.

CAABLES. R. p. rn. Machines de guerre, pierrières (De cata-bula — xxTa^oVrj. Un vieux traducteur de Guillaume de Tyr parle d'une grande périr re que I on clame chaabi e (vi, 15); ei Guillaume le Breton: Mag?ia pelruriu quæ cuadabula vocabatur.

De gestis Philippi Augusti anno 1202.

correct sous cette forme, et ne se trouve, comme assonance, que dans les couplets en er.

BUGRE. S. p. m. (Bulgari) : E Hun gre e Bugre , 2922.

BU1LLIT. Verbe neutr., 3® p. s. du parf. simple (Bullivit) : Desuz le frunt li buillit la cervele, 2248.

BUISINE. R. s. f. Trompette (Buc cinam), 3523. — R. p. f. : buisines,

BUNDIST. Verbe neutr., parf. simpl., 3e p. s. Retentit (?) Diez rattache à bombitare (?) ce. verbe qui jusqu'au xv® siècle, a signifié «retentira:

Sur tuz les altres bundist li olifant,

BURC. R. s. m. Ville [Burg , germ.) :

Gésir porrum ei'BURC de Seint-Denise , 973.

BURDELE. R. s. f. Nom de ville (Burdigalam), 1289. — Au v. 3534, Burdeles.

BURGEIS, S. p. m. Bourgeois (Sur genses), 2691.

BUTENT BOT. R. s. Nom de pays.

C'est très probablement le nom de cette vallée, située en Capadoce, près du Taurus, à l'est d'Eregli, l'ancienne Iléraclée, où se séparèrent Tancred et Baudouin après la bataille de Dorylée et dont parlent les *Gesta Francorum*, Raoul de Caen, Albert d'Aix, la *Chanson d'Antioche* et Guibert de Nogent sous les noms de Boientroth, Butroli valles, valles Buotentrot, Botentrot et Botentroth. (V. la note du vers 3220, où l'on a résumé un travail de Paul Meyer, publié dans la *Romania*. MU, p. 335.) 3220.

BUTET. Verbe act., 3[®] p. s. de l'ind.

prés. Place, met, etc. (D'après le haut allem. bozen), 641.— 3[®] p. p. : butent, 2590. — Parf. comp., 3[®] p»

s. : ad butet, 2173.

V. Ducange, au mot Cabulus

Cf. le suivant.

CAPABLES. R. p. m. (Le même que le précédent, avec la dentale conservée), 98.

CADEIR. Verbe neutre, inf. prés. (Cadere, avec le premier e long et par conséquent ramené à la 2[®] conjugaison latine.) Ce verbe est défectueux dans toutes les langues romanes.

L'inf. prés, se rencontre, dans le

CADELET — CAMPIUNS

Roland, sous trois formes : 1[®] cadeir, 478, 3551; 2[°] caeir, 3453, et 3[®] chaïr, 2034. Pour les deux premières, il faut suppo-

ser, comme nous venons de le dire, une formation analogique cadêre au lieu de cadère, etc. : la première seule a conservé la dentale.

Quant à chaïr, c'est de cadire qu'il le faut dériver, d'un type formé sur la 4[®] conjugaison. — Ind. prés., 3[®] p.

s.: chet, 981, etc.; chiet, 1509, etc.

Cette dernière forme est la bonne ; car ce mot ne se trouve en assonance que dans les couplets en ter. 3[®] p.

p., CRÉENT, 1981, et CHIEDENT, 1426.

— Parf. simpl, 3[®] p. s.: caït (ne peut venir de cecidit, puisque le latin vulgaire n'admettait pas le redoublement; mais d'une forme barbare telle que cadivit, parce que les romans rétablissaient ici la voyelle du radical), 333. — Parf. comp., 3[®] p. s., avec un s. s. m. ; est caeit, 2269 ; est caüt, 3608, et est chaeit, 2231.

— Subj. prés. 3[®] p. s. (cadat) :

cheded, 769, ou cheet, 1064. — Imparf., 3[®] p. s. (du lat vulg. cadisset), caïst, 764. — Part, passé, s. s. m.:

caeit, 2269; caüt, 3608; chaeit, 2231. S. s. f. : chaiete, pour chaeite, 1986. De ces deux formes, l'une [caüt) vient de cadutus. « Quant à chaeit, il ne peut s'expliquer que par cadeclus, forme analogique. Cf. collectus = col leit ; benedictus beneeit, etc. Du reste, au vers 1986, il faut lire des faite au lieu de chaeite, comme l'a fait Muller. » (Note de W. Fœrster.)

CADELET. Verbe act. 3[®] p. s. de l'ind. prés. Conduire (comme le provençal capdellar, d'un type tel que capitellare) : Oliver ki les altres cadelet,

AEIGNABLES. Adj. r. s. m. Enchaînés ou susceptibles de l'être (Ca tenabiles) : Veltres caeignables,

CAEIGNUN. R. s. m. Chaîne , carcan (Catenionem), 1826.

CAE1NES. R. p. f. Chaînes (Catenas), 3735. V. Chaeines.

CAEIR. Verbe neutr., inf. prés. Tomber [Cadère), 3453. V. Cadeir.

CAEIT (est). Verbe neut., 3® p. s. du parf. comp. de cadeir , 2269.

CAÏST. Verbe neutr., 3® p. s. de l'imparf. du subj. de cadeir, 764.

CAÏT. Verbe neutr., 3® p. s. du parf.

simpl de cadeir, 333.

CAITIFS. S. s. m. [Captivus.) Ce mot a tantôt le sens actuel, tantôt et plus souvent le sens de 1 italien cattivo, « misérable », 3817. — S. s. f.:

caitive, 3673 *. — R. g. f. : caitive, 2596, 3978 *. — Exclamatif, s. f. :

caitive, 2722. — P. m. : caitifs, 2698. Nous avons marqué d'une* les deux cas où caitive a le sens actuel.

CALABRE. R. s. f. (Calabriam), 371.

CALAN. R. s. m. Navire [Chelandium), 2647. — R. s. m. : caland, 2467. — R. p. m. ; calanz, 2728.

CALCEZ (unt) . Verbe actif, 3® p. p.

du parf. comp. de calcer (Calceare), avec un r. p. m., 3863. V. Chalcer.

CALENGES. Verbe act. ind. prés.

2® p. s. de calenger. Réclamer comme son bien, attaquer, etc. [Calumnias avait donné calonges. Il y a eu confusion de son entre en et on) : A mult avant tort vnun païs me calenges, 3592.— Imp. 2® p. p. ; calengez : Si calengez e voz morz e voz vies, 1926. Ici, le sens est celui de « venger ». V. Chalengement.

CÀLIFERNE. R. s. Nom de pays païen (?), 2924.

CALT. Verbe unipersonnel. 3® p. s. de l'ind. prés. [Calet) : De ço qui calt, 1405. Le sens est : « A qui est souci de cela? » Cf. ciialt, 227, et chelt, 2411. '

CALUNJE. R. s. f. Injustice, tort [Calumniam), 3787. Comme le prouve l'assonance, il faut lire calenqe.

CALUNJANT. Part, prés., s. s. m.

Insultant, défiant [Calumniantem).

Il s'agit , au v. 3396, de Malprime:

Ki vait... tanz barons calunjant.

GALZ. S. s. s. (Calidus) : Granz est li calz..., 3633.

CAMBRE. R. s. f. (Cameram .) Le sens actuel (cambre voltice) se trouve aux v. 2593, 2709 et 3992. Mais au v. 2332, ce même mot a le sens de « domaine particulier » : E Engle< terre que il teneit sa cambre. V chambre, 2826, 2910.

CAME1LZ. S. p. m. Chameaux (Cameli. On a proposé camelii. Il faut toujours supposer que Ve a été considéré comme long), 645. — R. p.

m.: cameliz , 129 et 847. Une seule fois CAMELZ, 31.

CAMP. R. s. m. (Campum .) Il signifie très souvent le champ de « bataille » :

L'onur de V camp ert nostre, 922.

Cf. 1260, 1273, 1562, 1626. = Ce même mot a un sens plus vaste aux vers 1838 , 2230 , 2439 , 3968 , ainsi qu'au s.

p. m.: camp, 1468. V. Champ.

CAMP.EL. R. s. f. (Campalem) : Co ert s'enseigne en bataille campel,

CAMPIUNS. S. s. m . (Campionem , avec l'adjonction, qui commençait à

GANABEUS — CASGUNS

devenir fréquente, de l's des nominatifs de la 2« déclinaison. On a aussi proposé la forme campionus , qui a pu exister dans le latin vulgaire),

GANABEUS. S. s. m. Nom de païen (?),

CANCELET. Verbe neutre, 3e p. s. de l'ind. prés. Chancelle (Cancellat), 3608. — Part. prés. s. s. m. : cancelant, 2227.

GANÇUN. S. s. f. (Cansionem) : Que mauvaise cançun de nus chantet ne seit , 1014. Cf. Chançun, s. s. f.,

GANELIUS. S. p. m. (M. Paul Meyer, Romania, VII , p. 447, a prouvé jusqu'à l'évidence que ce mot vient de Chananœos. V. la note du v. 3238), 3269.— R. p. m. : canelius, 3238.

GANONIE. S. p. m. Chanoines (Canonici), 3637. — R. p. m. : canonies , 2956.,

CANTÉE (estre). Verbe passif, inf.

prés. (Essere cantata), 1466. Cf.

CHANTAT, 1563, et chant, 1474.

GANUZ. Adj. s. s. m. Blanc (Canu tus), 538.— R. s. m.: canut, 2048, et ganud , 503. — R. s. f. : canue, 2307. — S. p. m. : canuz, 3954.

CAPADOCE. R. s. f. (Cappadociam),

CAPE. R. s. f. Manteau (Cappam) :

N'at tel vassal suz la cape del ciel,

CAPELE. R. s. f. (Capellam) : Ad Ais, à ma capele, 52. Cf. chapele,

CAPELERS. S. s. m. C'est une petite calotte de fer que l'on portait sous le heaume et sous le capuchon de mailles (Capellarius), 3435.

CAPLER. Verbe neutre, inf. prés.

Frapper (Capulare. Le mot chapler est resté dans certains patois avec le sens spécial d'abattre des noix avec une gaule), 1681, 3910. — Ind. prés., 3® p. p. : caplent, 1347, 3475. — Subj. prés., 3® p. s., capleit , 3462.

(C'est le subjonctif de capleier, et non de capler.)

CAPLES. S. s. m. Coup d'épée, combat (Subst. verbal du précédent), 1678.

CAPUEL. R. s. m. Nom de païen (?),

CAR. S. s. f. Chair [Caro], 2942. — R. s. f., car : Pur nul hume de car, 2141, et carn , 3606. — Cf.

char, r. s. f., 1119; charn, r. s. f., 1265, et chars, r. p. f., 1613.

CAR. Conj. [Quare.] Presque partout, il a un sens d'affirmation explétive , qu'il n'a pas conservé : Sire,

car noz menez, 358. Volifant car sunez, 1059. = Aux vers 1806 et 1840 , on retrouve à peu près le sens actuel. Cf. quar, et surtout kar, qui est est la forme la plus usitée dans le texte d Oxford.

CARBUNCLE. S. p. m. Escarboucles [Carbunculi] , 1326. — R. p. m. :

carbuncles, 1662. V. escarbuncle.

CARCASONIE. R. s. f. Nom de ville (Carcasoniam . On trouve Carcassonam dans Grégoire de Tours , au lieu de Carcasonem , qui est dans César), 385.

GARE. R. p. f. Charge d'une charrette; charretée [Carras] , 131 et 186. Cf. Carres, r. p. f., au v. 33.

— J'adopte l'étymologie carras.

S'il venait du pluriel neutre carra, sa forme sans s serait aussi régulière. « Cf. les arme = arma; treis paire, = paria ; quatre brace = brachia ; deus doie —digita , etc. » (Note de W. Foerster.)

CARETTES. R. p. f. (Diminutif roman de care), 2972.

CARGEZ. Part, passé, s. p. m. [Carricati], 445. — R. p. m. : cargez, 32 et 185. D'après les assonances , il faut partout restituer cargiez.

CARIER. Verbe act. inf. prés. Charroyer (Carricare) : Cinquante carres qu'en ferai carier, 33. Cf. 131.

CARLEMAGNES. S. s. m. [Carolus- Magnus], 3451. Karlemagne, 2807.

On trouve au v. 3329 : Caries li Magnes. — R. s. m. : Carlemagne, 81 , etc. Karlemagne , 2458. Cf.

Charlemagne, r. s. m., aux v. 354 et 2621.

CARLES. S. s. m. (Carolus), 1. 16, etc. Carlles, 578. Carle, 488. Karles, 1714, etc. — Voc. s. m., Carles, 3994. — R. s. m. : Carle, 731 , 765, etc. Carlle , 566 ; Carlun , 28, 218 , etc. Carlon, 1859. Karlun, 2017, et Karlon, 1727.= Cf. Charles, au s. s.

m., 156, 158, etc. — Au voc. s. m.

Charle, 2454. — Au r. s. m.; Charle, 94 ; et Charlun, 418, etc.

CARN. R. s. f. Chair (Carnem), 3606.

V. Car et Charn

CARNEL. Adject. r. s. m. (Carnalem), 2153.

CARNEL. Subst. r. s. Charnier, 2949.

Il est probable que carnel est ici, par erreur, pour carner.

CARNER. R. s. Charmer [Carnarium], 2954.

CARRES. R. p. f. (Carras), 33. V. Care.

CARTRES. R. p. f. Chartes [Chartulas]} 1684. Cf. chartre, r. s. f., 2097.

CASCUNS. Adj. ou pron. s. s. m.

CASTEL — CEVAL

(L'étymologie quisque-unus n'explique pas la présence de l'a dans cascuns. Si l'on remarque que l'italien dit ciascuno , on sera amené à

f>enser que l'a s'était introduit dans le latin vulgaire pour donner une forme telle que quiasqunus , et par synerèse cascunus. Mais W. Fœrster repousse absolument quisqueunus, même ainsi modifié, et l'étymologie véritable est encore à trouver), 51.

— R. s. m. : cascun , 2502. Cf. chascuns, s. s. m., 203, et r. s. m. :

CHASCUNS

CASTEL. R. s. Château fort (Castellum), 4. — R. p. : castels , 235. Cf.

ckastels, r. p., au v. 2611.

CASTIER. Verbe actif, inf. prés. Réprimander (Castigare), 1739.

CATAIGNES. S. s. m. Capitaine, chef de guerre (Capitaneus), 1850, 2912; catanie, 3709. — R. s. m. : cataignes, 1846, et, par erreur, cataignie, 2320.

— R. p. m. : cataignes, 3085.

CAÛT (est). Verbe neutre, parf. comp.

3® p. s. de cadeir, 3608.

CE. Pron. dém. neutre, 984, 1006 [Ecce - hoc). V. Ço, qui est, dans notre texte, la vraie notation.

CEINENT. Verbe act. 3e p. s. de l'ind. prés. Ceignent (Cingunt), 3886. — 3e p. s. du parf. simpl. : ceinst, 2321. CEL. R. s. m. Ciel [Cœlum), 1553, 3031.

V. Cels. et ciel qui est la vraie forme. CEL. Adj. ou pron. démonstratif, S. s.

n. ? (Ecce-illud.— Cette combinaison à.' ecce avec ille, dans ce sens, se trouve dans les Formules, etc.) : Cel corn ad lunge aleine, 1789. — S. s. m. :

cil (Ecce-ille), 644, etc. — R. s. m. : cel (Ecce-illum), 1618. — S. s. f. :

cele (Ecce-illa), 958 , et r. s. f. : cele (Ecce-illam), 1019, etc. — S.

p. m. cil (Ecce-üli), 92, etc. — R.

p. m. cels (Ecce-illos)} 167, etc. — K. p. f. celes (Ecce -illas), 3941. Le s. p. f. est également celes. V. Cil , Cels, Cele, Celes , Celoi, Celui.

CELE. Adj. ou pron. démonst., s. s. f., 958, et r. s. f., 1019. V. Cel.

CELER. Verbe act., inf. prés. Cacher (Celare), 3522. — Passif, inf. prés., avec un s. s. f. : estre celée , 1458. CELES. Adj. ou pron. démonstratif, r. p. f., 3941. V. Cel.

CELESTE. Adj. r. s. m. (Cœlestem) :

Hoi te cumant à V glorijs celeste,

CELOI Pronom démonstratif (Ecce illi-huic). Celoi commençait déjà à s'employer au s. s. m. : Celoi levât le rei Marsiliun , 1520. celui , 427.

— R. s. m. : celui , 1836.

CELS. S. s. m. Ciel [Coelus , archaïque, et qui était demeuré dans la latinité populaire 1, 1532. — R. p.

m. : cels, 2397. D'après les assonances, ciels.

CELS. Adj. ou pron. démonstratif, r.

p. m. (Ecce-illos), 167, 213, 2116, etc.

CELUI. Pron. démonstr., s. s. m.

(Ecce-illi- huic) : Par grant saveir cumencet à parler, — Cume celui ki ben faire le set , 426, 427. — s. m., Celoi, r. 411, 1836, etc.

CENGLES. R. p. f. Sangles (Cingu las), 3573 et 3880.

CENT. Nom de nombre (Centura).

Devant un autre nombre, il est indéclinable: Cent milie sunt, 3085. Cf.

1440, 3402. — Employé après un autre nombre, il s'écrit cenx : Set cenx, 31. = Cf., au v. 1417, l'expression : A railler e à cent.

CERCER. Verbe act. inf. prés. Fouiller, inspecter (Circare) : A mil Franceis funt ben cercer la vile, 3661. — Ind. prés., 3® p. s., cercet, 2185. Dans un texte critique, il faut cerchier.

CERFS. S. s. m. (Cervus), 1874. — R. s. m. : cerf, 2968, 3730.= Entre dan3 la composition de Passe-CERF, nom de cheval , 1388.

CERTEINE. Ad. r. s. f. (Mot corrompu dans le texte d'Oxford.) La tere Certeine , 856. Nous avons discuté ailleurs la question de savoir s'il s'agit ici de la Cerdagne. V. notre Eclaircissement IV sur la Géographie et la note du vers 856 dans nos Notes pour rétablissement du texte.

CERTES. Adv. (Certas), 255, 289. Cf.

Primes, etc.

CERVEL. S. s. n. ou m. Cerveau (Cerebellum ou cerebellus), 2260. — R. s. : cervel, 1764 , etc.

CERVELLE. S. s. f. (Forme féminine du mot précédent : cerebella), 1356.

— R. s. f. : cervelle, 3617.

CESSER. Verbe neutre, inf. prés.

(Cessare) , 2639.

CEST. Adj. ou pron. démonst. (Ecce iste.) La déclinaison de cet adj. est établie ainsi qu'il suit : S. s. m. :

cist; r. s. m. : cest; s. et r. s. f. : ceste ; s. p. m. : cist ; r. p. m. : cez ; s. et r. p. f. : cez. (V. ces différents mots). C'est par erreur que cest est, dans notre texte, employé une fois (v. 3717) au cas sujet. Partout ailleurs il est régime, 17, 83, 134, etc.

— R. s. f. : ceste , 35, 47, 242, 322,

CEVAL. R. s. m. (Caballum) , 1374,

CEVALCHET — CHELT

4379, etc., et cheval, 1545, 1988, etc. — S. p. m. : cheval, 3966, et chevaux, 2484. — R. p. m. : cevals, 3002, 3047, Jtc., et chevaux, 1095, 2705 . etc.

CEVALCHET. Verbe neutre, ind. prés.

3e p. s. (Caballicat) , 1812. Caries cevalchet e les valz et les munz , 3695 : 3» p. p. : cevalcent , 3195. — Impér., 2« p. s. : cevalche, 1619; Ire p. p. : cevalchum, 3078. V. Che-

GEVALERS. S. p. m. (Caballarii) , 110. V. Chevalers.

CEVALS. R. p. m. 3002. V. Ceval .

CEZ. Pron. ou adj. démonstratif, r. p.

m. (Ecce-islos) , 1612; r. p. f. (Ecce istas) , 145, 204, etc.

CHAE1NES. R. p. f. (Catenas) , 2557.

Cf. caeines , 3735.

CHAEIT. Part. pass. s. s. m. Tombé, 2231. — S. s. f. : chaiete (pour chaeite), 1986. V. Cadeir.

CHAIR. Verbe neutre, inf. prés. Tomber, 2034. V. Cadeir.

CIIALCER. Verbe actif, inf. prés.

« Chausser » un gant ou des éperons (Calceare , j alciare) : EV destre poign si li faües chalcer, 2678. — Parf. comp., 3« p. p., avec un r. p.

m. : unt calcez, 3863. — D'après les assonances, chalcier, calciez.

CHALD. Adj. r. s. m. Chaud (Cali dum) , 950. V. Chalz.

CHALLENGEMENT. R. s. Réclamation à titre de propriété. Chalengier = réclamer comme sa possession (Calumniamentum) : E tûtes tores met en CHALLENGEMENT, 394.

CHALT. Verbe uniperson., 3e p. s. de i'ind. prés. (Calet) : Ne li cualt, 227. Le sens est : « Il ne s'en soucie point. » CALT, 1405. CHELT, 2411.

CHALZ. Subst. r. p. m. (Calidos) :

E endurer e granz chalz e granz freiz , 1011.

CHAMBRE. R. s. f. (Cameram .) Chambre a le sens actuel, 2826, et aussi celui de domaine, terre, bien :

Cumjo serai à Loüinen ma chambre, 2910. Cf. Cambre.

CHAMP. R. s. m. (Campum .) Il est le plus souvent employé dans le sens de « champ de bataille », 865, 1338, etc. — S. p m. : camp, 1468.

CHANÇUN. S. s. f. (Cationem) :

Afate* chançun n'en doit estre caniée , 1466. Dans ce même vers, il y a pour le même mot le c et le ch (chançun, cantée), et de tels exemples sont nombreux dans notre texte.

— Cançun , s s. f., 1014.

CHANTAT. Verbe act. parf. simpl.

3® p. s. (Cantavit), 1563. — Subj, prés. 3e p. s. : chant, 1474.
— Inf.

passif, avec un s. s. f. : estre cantée , 1466.

CHAPELE. R. s. f. (Capellam) : Cum jo serei à Eis, en ma chapele, 2917.

— Cf. capele, r. s. f., 51.

CHARLEMAGNE. R. s. m. (Carolum* Magnum), 354, 2621.
Carlemagne 81, 522, etc.

CHARLES. S. s. m. (Carolus) , 156t 158, etc. — Voc. s. m. : Charle, 2454. — R. s. m. : Charle, 94 ; Charlun, 418, 1829, etc. Cf. Carles, au s. s. m. : Carles, au voc. s. m. :

Carle, Carles, Carlle , Karles, et surtout Garlun, Karlun, au r. s m. V. Caries.

CHARN. R. s. f. Chair (Carnem) , 1265. = Voici toute la déclinaison :

S. s. f. : Car, 2942. — R. s. f. : car, 2141, et carn, 3606; charn, 1265, et char, 1119, 3436. — R. p. f., ch\rs : Entresque as chars vives , 1613. V. Car.

CHARTRE. R. s. f. Charte (Chartu lam) , 2097. — R. p. f. : cartres,

CHASCUNS. Pron. s. s. m. (Pour l'étymologie , voy. Cascuns), 203, 1013. Cascuns, 51. — R. s. m. : chascun, 370, et cascun, 2502. Cf. Cascuns.

CHASTELS. R. p. Châteaux (Castella ou plutôt caslellos), 2611, et castels, 235. — Au r. s., on trouve castel, 4 , 23 , 3783.

CHEDED. Verbe neutre, subj. prés.

3e p. s. de cadeir (Cadat), 769. La bonne forme est chidet. Cf. Chéet.

CRÉENT. Verbe neut. , ind. pré=L.

3« p. p. de cadeir (Cadunt), 1981.

CHÉET. Verbe neut., subj. prés., 3° p.

s. de cadeir (Cadat), 1064. Cf. Cheded.

CHEF. R. s. Tête. (Caput n'existe pas dans le latin vulgaire, qui disait capus, capum, comme le démontrent l'italien capo, l'esp.port. cabo , le prov.

cap, le fr. chef. Obs. de W. Fœrster), 117, 214, etc.; par erreur chés., 2809. = Chef est employé, au sens figuré, comme dans notre expression : « A la tête de l'armée » : Si chevalcez eV premer chef devant, 3018. = Au v.

2528, chef a le sens de notre diminutif chevet : Li angles est iute noit à sun chef. — R. p. : chefs, 44, 491, et, par erreur, chef, 209. = D'après lee assonances, chief.

CHELT. Verbe unipers., 3« p. de l'ind.

prés. (Calet) : De co qui chelt?

CHEMIN — CHRESTIENTET

Calt, 1405; chalt, 227. La forme régulière est chielt.

CHEMIN. R. s. m. (Caminum), 1250.

— R. p.. m. : chemins; 405.

CIEN. S. p. m. Chiens {Canes}, 1751, 2591. — R. p. m. : chens, 30, et chiens, 1874. D'après les assonances, chien , chiens.

CHER. R. s. m. (Carum .) Aveir cher.

R. s. f. : chere, 3031. — Voc

s. m. : cher, 2441 et 2688, ou chers, 1693 ; voc. s. f. : cher(e), 3713. — R. p. m. : chers, 100, et, par erreur, cher, 1517. = D'après les assonances, chier.

CHER. Ad. (Care) : Sempres murrai , mais cher me sui vendut, 2053. Cf. 1500, 1690. Ces divers exemples font très nettement voir qu'il s'agit ici d'un adverbe, et non d'un adjectif. Cf. chèrement.

CHÈRE. R. s. f. Tête (Caram) : Sa chere embrunchet , 3645.

CHEREMENT. Adv. [Car a -mente) :

La mort Rollant lur quid chèrement vendre , 3012.

CHERNUBLES. S. s. m. Nom de païen (?) , 975. — - R. s. m. : Ciiernudle , 1325.

CHERS. Adj. r. p. m. (Caros), 100, 547. V. Cher.

CHERUBIN. R. s. m. (Cherubim , mot hébr., pluriel de cherub , et passé dans le latin dès les premières traductions de ia Bible) : Deus tramist sun angle chérubin, 2393.

CHÉS. V. Chef.

CHET. Verbe neutr., 3® p. s. de l'ind. prés. Tombe [Cadit) , 981, etc. V.

Cadeir. — D'après les assonances ,

CHEVAGE. R. s. C'est l'impôt, le tribut, l'ancienne capitatio (Capati cum) : Ad oes seint Pere en cunquist le CHEVAGE , 373.

CHEVAL. S. s. m. [Caballus) , 809.

— R. s. m. : cheval, 1545. (La forme ceval se trouve six vers plus haut), 1988, etc. Ceval, 1374, 1539, etc.

— S. p. m. : cheval, 3967, et chevaux, 2484.— R. p. m. : chevaux, 1095, 2705, etc., et cevals, 3002, etc. V. Ceval.

CHEVALCHER. Verbe actif ou neutre, inf. prés. [Caballicare) , 480. — Ind.

prés., 3® p. s. : chevalchet, 366, etc., et cevalchet 3695. — 3® p. p. :

chevalchent, 1183, etc., et cevalcent, 3195. — Parf. simpl., 3® p. s. : chevalchat, 2842, 3697; 3® p. p. :

chevalcherent, 402, 2689, 2812. — Fut., 2[®] p. p. : chevalce-
reiz (dans un couplet masculin en eï), 3281. —

Impér., 2[®] p. s. : chkvalche, 2454, et CEVALCHE , 1619; lr[®]
p. p. : CEVALchum, 3178; 2[®] p. p. : chevalchez 1175; chevalcez,
3018, et chevalciez , 2806. — Subj. prés., 3[®] p. s.

chevalzt, 2109. = Ce verbe est actif aux v. 480, 757, etc. Il est
neutre aux v. 366, etc. etc. = D'après les assonances, il faut resti-
tuer chevalchier, etc. V. Cevalchet.

CHEVALERIE. R. s. f. Courage chevaleresque, acte digne d'un
chevalier [Caballariam avec l'accent sur l'i) ,

CHEVALERS. S. s. m. (Caballarius), 3818, et, par erreur, ciie-
valer, 25, etc. — Voc. s. m. : chevaler, 2252.

— R. s. m. : chevaler. 752. — S. p.

m. : chevaler, 99, etc.; et, par erreur, CHEVALERS, 1688, et
CEVALERS, 110. — Voc. p. m. : chevaler , 1518.

— R. p. rn. : chevalers, 548, etc.

= D'après les assonances, chevalier.

CHEVALERUS. Adj. s. s. m. Chevaleresque (d'un type barbare
en osus, formé sur caballarius) : Malprimes malt est chevalerus ,
3176.

CHEVELEÜRE. R. s. f. (Capillalu ram) , 1327.

CHEVEL. R. p. m. (Capillos .) = Au s.

p. m., chevoel 976, 2347, etc.

CHEVOEL. S. p. m. 976. fV. le précédent.) « La forme chevoel, ait W.Foerster, rappelle la forme chevol , assurée par des rimes dans Chrétien de Troyes »> (?).

CHI. Pron. relatif, s. s. m. Celui qui (Qui), 496. V. Ki.

CHIEDENT. Verbe neutr. ind. prés., 3® p. p. Tombent (Cadunt), 1426. V.

Cadeir.

CHIENS. R. p. m. [Canes), 1874, et chens, 30. Cf. chen, au sujet pluriel , 1751, etc.

CHIET. Verbe act., ind. prés., 3® p. s. Tombe [Cadit), 1509, etc. V. Ca-

CHOSSES. R. p. f. [Causas): De plusurs choses à remembrer li prist ,

CHRESTIENS. Adj. S. s. m. [Christianus), 155, et chrestien, 102. — * S. s. f. : chrestiene, 3987. — R. s. f. : chrestien e , 85. — S. p. m. : chrestien, 3672 et 3998; chrestiens, 1015.

— R. p. m. : chrestiens, 38,2350.

Ce mot, comme le suivant, est partout écrit par le XP.

CHRESTIENTET. R. s. f. Foi chrétienne (Christianitatem). On dit en parlant d'un païen : Deus! quel baron, s'oüst CHRESTIENTET, 3164. CL 431; 686 , etc.

CI — COILLIT

V. Ici), 145, 31, etc

CICLATUNS. R. p. m. C'est ici le nom d'une étoffe de soie. Les plus beaux ciclatons venaient de l'Espagne musulmane. V. Fr. Michel, Recherches sur les étoffes de soie , d'or et d'argent, I, 220. (En arabe, siklatoun ; mais ce mot lui-même était d'origine greco- latine : cycla tionem , dérivé de cyclas), 846.

CIEL. R. s. m. (Coelum ; au s. s. coelus), 545, etc. V. Cel. = D'après les assonances , ciel.

CIL. Pron. ou adj. démonstratif (Ecce ille). Sa déclinaison est la suivante ; s. s. m. : cil ; s. s. n. ? cel ; r. s. m. : cel ; s. et r. s. f. : cele ; s. p. m. : cil ; r. p. m. : cels ; s. et r. p. f. : celes. Les exemples du s. s. m. sont aux v. 644, 887, etc. Ceux du s. p. m. aux v. 92, 110, 113, 3022, etc. (V. Icil, Cel , etc.)

CINC. Nom de nombre, indéclinable (Quinque) , 516.

CINQUANTE. Nom de nombre indéclinable (Quinquaginta) , 33, 1919,

CIRÉ. R. s. f. (Gérant), 486.

CIS. V. le suivant.

CIST. Pron. ou adj. démonstratif (Ecce-iste). Sa déclinaison est la suivante : S. s. m. : cist; r. s. m. : cest; s. et r. s. f. : ceste; s. p. m. : cist; r. p. m. : cez; s. et r. p. f. : cez. — Les exemples du s. s. m. sont aux v. 743, 1212, etc., et ceux du s. p. m. aux v. 108 , 1499 , etc. V. Cest, cez.

CITET. S. s. f. (Civitatem), 5, 917.— R. s. f. : citet, 71. 654, etc. — R. p. f. : citez , 238.

CLAMER. Verbe act., inf. prés. Proclamer, publier, dire à haute voix, etc. (Clamare) , 350. — Ind. prés., 1»-© p. s. : cleim (l’a tonique devant une nasale donnant ai — ei) , 2748.

3« p. s. : cleimet, 1491, 3© p. p. :

cleiment, 1161. — Impér., 2© p. p. :

clamez, 1132.— Subj. prés., 3© p. s. : cleimt, 1522, 3800. = On remarquera l’expression : clamer sa culpe , qui signifie : « Dire à haute voix son mea culpa , » 2239.

CLARBONE. R. s. f. Nom d’un pays païen, purement imaginaire (Il y entre sans doute les mots clara et bona), 3259.

CLARIENS. S. s. m. Nom de païen (Clarianus, venant de Clarus), 2790.

— R. s. m. : Clarien , 2670.

ÇLARıFAN. R. s. m. Nom de païen (Mot forgé? sur clarus) , 2670.

CLARIN. R. s. m. Nom de païen (Cia rinum), 63.

CLARTET. S. s. f. (Claritatem), 2451.

— R. s. f. : clartet, 1432. — R. p.

f., clartez : Joiuse... ki cascun jur muet XXX clartez , 2502.

GLAVERS. Nom de peuple païen (Ce sont les Esclavons, Slavarios. Cf.

Esclavoz , 3225 , et voy. Romania , II , 331) , 3245.

CLEFS. R. p. f. (Claves), 654, 2752.

CLEIM. Verbe act., 1r© p. s. de l'ind. prés, de clamer (Clamo) , 2748.

CLEIMENT. Verbe act., 3© p. p. de l'ind. prés, de clamer (Clamant),

CLEIMET. Verbe act., 3© p. s. de l'ind. pr. de clamer (Clamai), 1491.

CLEIMT. Verbe act., 3© p. s. du subj.

près, de clamer (Clamet), 1522.

CLERC. S. p. m. Membres de la cléricature païenne ou chrétienne (Clerici) , 3637.

CLERS. Adj. s. s. m. Clair (Clarus), 1002, etc. ; cler, 157, etc. — S. s. f. : clere, 445, etc. — R. s. m. : cler, 162, etc. — R. s. f. : clere, 59. — S. p. f. : cleres, 3309. — R. p. m. : clers, 2150. — R p. f. : cleres, 3566.

CLER. Adverbe. Clairement (Clare), 619, 627, 1974, etc.

CLIMBORINS. S. s. m. Nom de païen (?), 1485. C'est le même que le suivant.

CLIMORINS. S. s. m. Nom de païen (?), 627.,

CLINÉE (ad). Verbe actif, parf. comp., 3© p. s. avec un r. s. f. (Clinatam habet) : Desur les espalles ad la teste clinée, 3727.= Dans le vers suivant, il paraît employé au neutre. 11 est question d'Olivier et de Roland qui se saluent pour la dernière fois : A icel mot l'un à V altre ad clinet,

CLOU. S. p. m. (Clavi r par vocalisation du v) : Chéent li clou , 3574.

ÇO. Pron. démonstratif neutre. S. et

r. s. Cela, ce (Ecce-hoc. Les comiques emploient déjà ecce d'une manière analogue), 73, 77, 280, 283, etc. V.

Ico et Ce.

COfeR. S. s. Cœur (Cor), 2019. — R

s. : coer, 299, 1107, 1278, etc., et quer, 2356. — R. p. : coers, 3628, et quers, 2965.

COIFE. R. s. f. C'est le nom du capuchon de mailles (Du bas latin cofea, qui se trouve dans Fortunat) : 7Venchet la coife entresque à la char,

COILLIT. Verbe act., parf. simpl., 3© p. s. (Coillir vient de colligire .

COL - CORS

Coillit en est le parfait faible, et viendrait de la forme hypothétique colligivit, qui n'a jamais existé. Coillit est donc , tout simplement , une forme analogique , créée par un développement régulier de l'infinitif coillir. Note de W. Fœrster.) « Cueillir quelqu'un en haür », c'est « se prendre de haine contre lui » : Roi lanz me coillit en haür , 3771.

IOl. R. s. Cou (Collum), 302, 601, etc. — R. p., cols , 713.

COLOR. R. s. f. [Colorem) , 3763.

V. Culor et Cular

COLPS. S. s. m. Coup [Colaphus , colpus) , 1109, 3438; et, par erreur, colp, 866. — R. s. m., colp : Brandist sun colp, 1509. col, 1948. — S.

p. m. : colps, 1395. — R. p. m. :

colps , 554 , etc., et cols , 541 . = On remarquera l'expression :
A colps pleners , 2463, 3401.

COMANDEMENT. R. s. Ordre [Conumendamentum) , 330.

COMANDET. Verbe act., ind. prés., 3e p. s. (Commendat) ,
298. V. Cumant.

COMANDET (ad). Verbe act., parf.

comp., 3« p. s. (Commendatum ha bet) , 2453. V. Cumant .

COMANDET. Part, passé, employé substantivement, s. s. m. (Commen datus.) C'est celui qui s'est « recommandé »>, qui a fait l'acte appelé commendatio , le vassal : Jointes ses mains y iert vostre comandet, 696.

V. Cumant

COMM1BLES. Nom d'une ville d'Espagne qui appartenait aux païens (?),

COMPAGN, Voc. s. m. Compagnon, 1456. V. Cumpainz , etc.

CONFUSION. S. s. f. [Confusionern) :

De vos seit hoi male confusiun, 3276.

CQNOISANCE. R. s. f. Science (Co gnoscentiam) : Chrestiene est par veire conoissance, 3987. V. Cunoissance.

CONOISENT. Verbe act., 3« p. p. de l'ind. prés. [Cognoscunt) , 3901. V.

Conuistre.

CONSEILL. R. s. Avis [Consilium).

3510. V. Cunseill.

CONSENTE. Verbe .et., subj. prés., 3e p. s. (Consentiat) : Deus tut mal te consente ! 1589. V. Cunsent.

CONSOÛT (sui). Verbe, parf. comp., Ire p. s. Je suis frappe, atteint (Con secutus sum) : Dès l'ure que nez fui — Tresquà cest-jur que ci sui consoût , 2372. Cf. dans Ogier (v. 6525) : Fiert un François que il ot conseil.

CONTE. R. s. m. Comte (Comitem), 2320. Le cas sujet est Quens , de cornes. V. Cunte.

CONTRAIRE. R. s. Contrariété, ennui. Tel est le sens de ce mot dars le Renar ty dans le Châtelain de Ccucy , etc. (Contra-

rium), 310.

CONTREDITE. Part, pass., r. s. f.

Maudite [Conradictam) . Les païens sont appelés « la contredite gent », 1932. V. < untredire.

CONTRÉE. R. s. f. Sens actuel (Contratam), 1455. V. Cuntrée.

CONUISTRE. Verbe act., inf. prés.

(Cognoscere), 530. — Ind. prés., Ire p. s. : conuis, 3409; 3e p. p. : croissent , 3 ju I . — Parf. simple, 3e p. s. : conüist, 2524 et 3566, etcoNUT, 2875.

COPIEZ. R. p. m. En parlant d'un cheval, on dit dans Roland qu'il a les pieds « copiez », 1652. Muller 3 a retrouvé la bonne leçon , qui est colpez, dans le sens de « bien taillés ».

L'étymologie est celle de notre mot coupez. V. Colps.

CORDRES. R. s. f. Norn de ville en Espagne , Cordooe (Cordubam ?) , 71, 97.

CORN. S. s. Cor [Cornu), 1789. — - R. s. : corn, 1051, 1765, 1768. — R.

p. : corns, 1796 et 2132, et cors, par la chute de la nasale, 1529.

CORNANT. Part. prés, de corner, s.

CORNERS. Infinitif pris substantivement. S. s. m. : Li corners, 1742. — R. s. m. : Jo oi à V corner, 2108.

V, le suivant.

CORNEZ. Verbe neutre, ind. prés., 2[@] p. p. (Formé sur cornu) : Se vus cornez, n'ert mie hardement, 1710, 3« p. p. ; cornent, 2111. — Parf. simple, 3[@] p. s. : cornât, 2102. — Fut., 1r[@] p. s. : cornerai, 1702. — Part, prés., s. s. m. : cornant, 1075.

CORONE. R. s. f. Sens actuel (Coro nam), 3236, 3538.-- Dans le sens de tonsure, au r. p. f. : corones, 3639.

V. Curune, corune

CORONET. S. s. m. Celui qui est tonsuré (Coronatus), 1563. — R. p.

m., coronez : Proveires coronez, 2956. V. Corone.

CORS. R. p. m. Trompettes, clairons (Cornua), 1629. V. Corn.

CORS. S. s. Corps [Corpus] , 3900. —

GORSABLIS — CRUISIR

R. s. : cors, 118, 305, etc. — R. p.

cors , 2967.

CORSABLIS. S. s. m. Nom de païen (? fait d'après cursabilis) , 885. — R. s. m., au v. 1235, on trouve la forme corsablix.

CORT. R. s. f. Cour du Roi (Curtem }, 351. V. Curt.

CORUNE. R. s. f. (Coronam), 2684.

COSTENTInNOBLE. R. s. f. (Constantinopolim) , 2329.

COSTED, COSTET. R. s. m. Côté (Costatum , de costa) : costed, 346, et costet, 1066, 1315, etc. — R. p.

m. : costez , 305.

COSTEÏR. Verbe act., inf. prés. (Custo dire , qui signifie ici « garder les morts ») : Li Emperere fait Rollant costeïr , 2962.

COUS. R. p. m. Cuisiniers, queux (Coquos de coquus), 1817.

CRA VENT. Verbe neutre, 3® p. p du subj. prés : N:en ad recet dunt li mur ne cravent, 1430. — On avait proposé: <i crèvent, crepent, » de c repare ; mais c'est la seule fois que cette désinence du pluriel entrerait dans un couplet en en. Il faut écrire li murs et regarder cravent comme une 3® p. s. du subjonctif du verbe craventer employé au neutre. V. le suivant.

CRAVENTE. Verbe actif, 3® p. s. de l'ind. prés. Renverser (Crepentat) :

Ambure cravente en la place devant sei, 3549. — Subj. prés., 3® p. s. : cravent, 1430.

CREINT. Verbe act., 3® p. s. de l'ind. prés. (Tremit) , 2740. V. Crent.

CREIRE. Verbe employé tantôt comme actif et tantôt comme neutre , inf.

prés. Croire (Credere) , 987, 3980. — Ind. prés., 1TM p. s. : crei, 575, etc. 3® p. s. : creit , 577, etc. — Fut., 2® p. p. : creez, 196. — Impér., 2® p. s. : crei , 3599 , et 2® p p. :

creez, 692. — Imparf. du subj., 2® p.

p. : creïsez, 1728.= Rem. l'expression : Se ne Vassaill, dune ne fazjo que creire , 987. « Le sens serait : « Je ne fais chose que l'on doive croire ». (Note de Fœrster.) = Au v. 3667 on trouve creit en Deu; mais en a été ajouté par une autre main.

CREISTRE. Verbe neutre, inf. prés.

Croître (Crescere) : Bleit n' i poet pas creistre , 980.

CRENT. Verbe act., 3® p. s. de l'ind.

prés. Craint (Tremet), 549, et creint , 2740. — Fut. , 2® p. p. : crendrez , 791. — Cond., 1« p. s., crendreie : Jo me crendreie que

vos vos meslisez , 257. L'assonance

exige crient.

CRI. S. s. m. (C'est le substantif verbal

de crier), 2064.

CRIENT. Verbe actif ou neutre, 3® p.

p. de l'ind. prés. Crier, et surtout « jeter le cri de guerre » [Quiritant) : Li chrestien te recleiment e crient, 3999. — Parf. cornp.. 2® p. s. avec un r. s. f., ad criée : Li Amiraz Preciuse ad criée, 3564. — Impér., 2® p.

p., criez : Adubez vos , si criez vostre enseigne, 1793. — Subj. prés., 3® p. s. (?) : criet, 1618.

CR1GNELS. R. p. m. Cheveux (d'un diminutif latin de crines), 2906.

CRIGNETE. R. s. f. Crinière de cheval (diminutif roman de crinis),

CRIMINEL. R. s. f. (Criminalem)

GR1STALS. S. s. m. Ce mot désigne les pierres fines, ou plutôt les verroteries qui ornaient le pommeau de l'épée, la boucle de l'écu et le cercle du heaume (Crystallus), 2296. — R.

s. m. : cristal , 1263.

CROCE. S. s. f. Tous les traducteurs ont rendu ce mot par « croix ». Cependant on trouve, au v. 2504, la forme cruiz, qui est régulière. Croce vient de crocea, dont le primitif est croccum , croc, et a le sens de « crosse » : En i Arcevesque est ben la croce salve. 1670.

CROLLÉE (ad). Verbe actif, parf.

comp., 3® p. s. avec un r. s. f. : A brandi... (Corotulatam habet) : De sun algeir ad la hanste crollée ,

CRUISIEDES (ad). Verbe act., parf.

comp., 3® p. s. avec un r. p. f. (Cru datas habet) : Cruisiedes ad ses blanches (mains) les beles, 2250.

Cruisiedes est un des très rares participes du Roland qui ont conservé la notation graphique de la dentale.

Tous ceux du Saint Alexis l'ont gardée, et c'est un des principaux caractères de l'antiquité de ce poème.

Toutefois nous pensons que la dentale était depuis longtemps tombée dans la prononciation , et qu'à la fin du xi® siècle elle devait avoir disparu de l'orthographe même des participes passés.

C'est pourquoi nous ne l'avons pas rétablie dans notre texte critique où nous prétendons reproduire l'original de la Chanson de Roland, lequel fut écrit entre 1066 et

CRUISIR. Verbe neutre, inf. prés.

Grincer, craquer [Cruscire. — V.

CRUIZ — CUMANT

dans Dncange ce mot , qui a le sens de crepitare) : Ces escuz sur cez helmes cruisir, 3485. — Ind. prés, (ou parf. simpl.), 3e p. s., crüist :

Cruist li acers, 2302. — 3« p. p. :

cruissent, 2540.

CRUIZ. R. s. f. Croix (Crucem), 2504.

CRUPE. R. s. f. Croupe (Nordique kryppa) : Curte la quisse e la crupe bien large, 4653.

CRUTE. R. s. f. Grotte (Cryptam) : Ad Apolin en curent en une crüte,

CUARD. S. s. m. Peureux (de coda , queue; l'animal qui a peur porte la queue basse: c'est un cuard). 888.

— R. s. m. : cuard, 116. — S. p.

m. : cuart, 3337.

CÜARDET (se). Verbe pronominal, 3e p. s. de l'ind. prés Est ou devient lâche (voy. le précédent) : Mal seit de V coer ki tl' piz se cuardet,

CUARD¹E. R. s. f. Lâcheté (voy.

Cuard), 1647.

CUARB¹SE. R. s. f. Lâcheté (voy.

Cuard), 3043, 3521.

CUART. Adj. s. p. m. Lâches (voy.

Cuard), 3337.

CUE. R. s. f. Queue [Côdam et non caudam), 1665.

CLIGNEES. R. s. f. Cognées (Cuneatas), 3663.

CUISSE. R. s. f. (Coxam), 1653.

CULCHET. Verbe actif ou réfléchi, 3e p. s. de l'ind. prés. (Collocat .} 1® Au réfléchi : se culchet, 12, et se culcet, 2449. — Parf. comp., 3« p. s. avec un s. s. m. : s'est culceet, 2358; s'est culcet. 2496, et s'est culcez . 2992. = 2° A l'actif.

Parf. comp., 3e p. s. avec un r. s. m.. at culchet : Sur V erbe verte puis V at suef culchet, 2175 , et ad culchet, 2204. — Subj. prés., 3e p. s. :

culzt, 2682. = 3° Au passif? Ind. prés., 3e p. s., avec un s. s. m., est culchet ; Li soleilz est culchet,

CULOR. R. s. f. (Colorem), 3720. V.

Culur et Color.

CULPE. R. s. f. (Culpam), 3720.

<< Clamer sa culpe, » c'est « réciter son mea culpa », 2239 et 2364. — Dcus ! mcie culpe (c-'est - à - dire :

mea culpa) , 2369. — R. p. f. : culpes, 1132

CULUMBE. R. s. f. Colonne (De Columnam , par l'intercalation d'une labiale , 2586.

CULUR. R. s. f. Couleur [Colorem), 441, 2299, etc.; color, 3763; culor, 3720. — Au r. p. f., cülürs a (vers

2594) le sens de a peintures murales » : Fait sei porter en sa cambre vollice : — Plusurs culurs t ad peinz e escrites, 2593, 2594. V. Culor et Color.

CULVERT. Adj. s. m. Misérable (Collibertus. ?? Les colliberts formaient une classe ntermédiaire entre l'esclavage et la liberté, mais plus près des esclaves] , 1394. — Voc. s. m. :

culvert, 763, etc.

CULZT. Verbe act., 3e p. s. du subj.

prés, de cidcher (Collocet) , 2682.

CUM , CUME. Conjonction. [Quomodo.) Cum a deux sens : 1° « De la façon que, ainsi que », et 2® « Quand, lorsque , dès que ». =: Il convient d'ajouter que, presque partout, cum se distingue nettement de cume dans le texle de la Bodléienne. Cume ne s'emploie guère qu'avec des substantifs et adjectifs (Cume fols... Neirs cume peis)\ tandis que cum s'emploie presque toujours avec un verbe :

Faites la guère cum vos l'avez enprise, etc. Néanmoins il y a, en des textes du même temps, des exceptions à cette règle, que

nous avons dû consacrer dans nos additions au texte d'Oxford.zr: Après avoir précisé le sens , il en faut venir aux exemples : 1« Cum|, dans le sens de « de la façon que »

On le trouve employé avec un verbe aux vers suivants : 'Que il me cfieded cum fUt à Guenelun , 769. St cum li cerfs s'en voit devant les chiens, 1874. Si cum il poet, 2203. De*<s les deux derniers cas, il est précédé de si [sic quomodo). \Jne seule fois, on le trouve avec un substantif : Altresi cum un urs , 1827 ; mais c'est sans doute par suite d'une erreur qui est aisément répa râble. = Cum est également employé dans le sens exclamatif ; mais ce n'est là qu'une variété à peine sensible du sens précédent : E !

Sar- raguce, cum ies oi desguarnie , 2598. = 2° Cum, dans le sens de « lorsque » : Cum il le vit, 1643. Cum je serai à Eis en ma chapele, 2917.

CUMANT. Verbe neut. et quelquefois actif, De p. s. de l'ind. prés. [Commendo), 273, 289, et gomant . 318, 3e p. s. : cumandet, 319, 1138, et COMANDET , 298. 3e p. p. : CUMANDent, 3694. — Parf. simpl., 3e p.

s.: cumandat, 1817. — Parf comp., 3e p. s. : ad gomaxdet , 2453 (sans complément), et 2952 (avec un r. n).

— Imp., 2« p. p. : cumandez, 2949.

— Part, pas^é, s. s. m.; comandet, 696. = Ce verbe a plusieurs sens :

1° Il a gardé le sens latin de « con-

CUMBATANT — GUNFUNDRE

fier, recommander » (vers 2253, 2815, etc.). = 2[®] 11 signifie encore « commander, ordonner »* (vers 273, 2673, etc.). = 3[®] Enfin il faut signaler une acception particulière aux vers 3015, 2432, 2970, 3057. Li reis cumandet un soen veier, 3952. Ce dernier sens est celui de « requérir par ordre »>. V. Comand et Coman -

CUMbTtANT. V. le suivant.

CUMBATTRE. Verbe qui, partout, est employé au réfléchi, sauf en un seul cas , v. 2603 : S'il ne cumbat à cele gent hardie . (L'étymologie est bat tuere avec cum.V. Batre .) Inf. prés.:

Me cumbatre, 566.— Ind. prés., 3[®] p.

s.: se cumbat, 733. — Parf. simpl., 3[®] p. s. : s'i cumbatit , 2778. — 2[®] p. p. : se cumb[a]trent, 1777. — Parf.

comp., 3[®] p. s., avec un s. s. m. :

s'est cumbatuz, 2041. — Fut., 1[®] p.

s. : me cumbatrai , 3844 ; 3« p. s. :

CUMBATRAT SEI , 614.— Gond., 3e p.

s. : se cumbatreit, 3804. — Part, prés. (?) : En cumbatant, 1769. Asez estmielz que moerium cumbatant, 1475. C'est un véritable gérondif.

— Cumbatanz est encore employé comme substantif (s. p. m.) au v.

3188: De cels de France XX. mille cumbatanz, et aussi comme un adjectif signifiant « brave »> (s. s. m. et f. : cumbatant) : Li

Emperere est ber e cumbatant, 2737. Une ne vi gent ki si fust cumbatant , 3516. — Part.

• pass., s. s. m.: cumbatuz, 2041.

CUME. Conjonction. (Quomodo.) Cume s'emploie toujours avec des substantifs et adjectifs : Cume celui qui ben faire le set , 427. Issi est neir cume peiz } 1635, etc. V.

Cum.

CUMENCER. Verbe actif, inf. près.

Commencer (Cum-initiare) , 2413. — Ind. prés.. 2e p. s : Malvais sermun cumences, 3600. 3[@] p. s. : cumencet, 138, 179, etc. 3e p. p. : cumencent, 3910. — Parf. simpl., 3« p. s. : cumençat, 323. == On dit cumencer a.

Ex. : Cumencet a plurer , 2217.

CUMENT. Conjonction. Comment, de quelque manière que... (Quomodo inde?) : Deus set asez cument la fins en ert, 3872. — Cument qu'il seit, ne s'i voelt celer mie , 3522.

Dans le premier vers cité, cument a le sens actuel ; dans le second , il doit se traduire par : « De quelque façon que... »

CUMFAITEMENT. V. Faitement.

CUMPAIGNE. S. s. f. Compagnie,

troupe (Cumpania) , 3034. — R. s.

f. : compaigne, 827, 912, etc. — S.

p. f. : compaignes , 1757. — R. p. f. : CUMPA IGNES , 3324.

CUMPA1GN1E. S. s. f. (Cumpania, avec l'accent tonique sur l'«
), 1735. — R. s. f.: cumpaignie, 587, et cumpa- GNIE , 1632.

CUMPAGNUN. V. le suivant.

CUMPAINZ. S. s. m. (11 faut, pour cumpainz , supposer un
type tel que companius, tandis que cumpaignun dérive de com-
panionem , déclinaison qui déplace l'accent), 285, 546 , 3194 ,
etc. , et cumpaignun , 1160.

— Voc. s. m.: cumpainz, 1059 ;cumpaign , 1051 , et cumpa in ,
2000. — R.

s. m. : cumpaignun , 1020. — S. p.

m. : cumpaignuns, 2178. — R. p. m.:

cumpaignuns, 858.

CUMPERÉE (avrunt). Verbe act., fut. antérieur, 3® p. p., avec
un r. s. f. Auront payée (Comparalam habere- habent), 449. —
Subj. prés. 3® p. s., cumpert , 1592.

CUMPERT. Verbe act., 3® p. s. du subj. prés, de cumperer (
Comparet , paye), 1592.

CUMUNE. Adj. s. s. f. Générale (Communis) : La bataille est
cumune,

CUMUNEL. Adj. s. p. m. Agissant en commun (Communales
) : Tenent l'enchalz , tuit en sunt cumunel . 2446.

CUMUNEMENT. Adverbe. Tous ensemble (Peut-être pour cu-
munelmenty de communal- mente), 1416, etc.

CUN. Conjonction (Quomodo) : Tut issi cun il sunt, 2435; et, au sens exclamatif : E! France dulce, cun hoi remendras guaste, 1985. V, Cum.

CUNDUIRE. Verbe actif, inf. prés. (Conducere), 945.— Ind. prés., 3® p.

s.: cunduit, 3370. — Parf. simpl., 3® p. s. : cunduist , 1315, et cundoïst, 1392. 3® p. p. : cunduistrent , 685.

— Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s. m. : ad cunduit, 3689, et, avec un r.

p. m. : ad cunduiz : 542, et ad cünduit , 527. — Fut., lr® p. s. : Jo cunduirai , 892. = Passif. Subj. prés., lr® p. p., avec un s. p. m. : seiuns cundui, 46.

CUNFÈS. Part, pass., s. p. m. Confessés (Confessi) : Ben sunt confès e asols , 3859.

CUNFORT R. s. m. Reconfort, encouragement (substantif verbal de conforter, confortiare), 1941.

GUNFUNDRE. Verbe act., inf. prés.

(Cunfundere), 17, 389, etc. — Ind.

CUNGET — GUNTRALIEZ

prés., 3e p. p. : cunfundent, 300. — Subj.prés., 3e p. s.: cunfunde, 788.

= Au passif, ind. prés., 2® p. s., avec un s. s. m. : ies cunfunduz , 3955. — Part, passé, s. s. f. : cunfundue,

CUNGET. R. s. m. Ce mot est employé dans le sens de « prendre congé, donner congé » [Commeatum , commiatum.pav laconsonnification de l'ï):

El gentilz hom , car me duriez cunget , 2177. — Prennent cu(n)get, 2764. — gungied, 337. D'après les assonances , cette dernière forme est la bonne.

CUNOÏSANCES. R. p. f. Signes qui, peints sur l'écu, servaient à reconnaître dans la mêlée les chevaliers de différentes nations. Ce ne sont pas des armoiries (Cognoscentias): Es cuz uni genz de multes cunoisances, 3090. V. Conoissance , 3987.

CUNQUERE. Verbe act., inf. prés.

Conquérir [Conquirere, et, en langue vulgaire, conquerere) , 2920 — Ind.

prés., 3® p. p. : cunquerent (L'assonance semble exiger cunquièreent) , 3032.— Parf. simpl. : 1*-® p. s. : cunquis, 198. 3® p. s.: cunquist, 3 et 2047. — Parf. comp., 1™ p. s., avec un r. p. m. et f., ai cunquis, 2333.

2® p. p., avec un r. p. m. : avez cunquis, 1859. — Fut., 1r® p s.: cunquerrai , 988. 3® p. S. : CUNQUERRAT, 401. — Fut. ant., 1™ p. s., avec un r. p. f. : avrai cunquises, 2352 — Part, prés., s. s. m. : conquérant, 353 , 2363 — Part, passé , r. p. m.:

cunquis, 1859.

CUNQUERRANTMENT. Adv. En conquérant, à la façon d'un conquérant ÇConquerenti-mente), 2867.

CUNREER. Verbe actif, inf prés.

Préparer, disposer, armer (d'un type germanique , raidjan, mettre en ordre (?), qui a donné en bas latin conrediare, conredium) : De guar nemenz se prent à cunreer, 243. — Parf. comp., 3® p. p., avec un r. p.

m.: XII. serjanz les uni ben cunreez, 161.

CUNREID. R. s. m. Equipement, bagage (V. l'étymologie du mot précédent, et Ducange, au mot Conredium), 2493.

CUNSEILL. S. s.: 1<> Avis, sentiment (Consilium) , 223. — R. s. : cunseill, 3454; conseil, 3510. On trouve l'expression « prendre conseil » dans le sens de « se décider » : Si pren cunseill que vers mei te repentes , 3590. = 2° Conseil , assemblée. Se dit en particulier du Conseil

du Roi. S. s., cunseill : Dès ore cumencet le cunseill que mal prist , 179. - R. s.: cunseill, 62, 78. Rem.

la locution « tenir conseil »> : Ore en tendrum cunseill, 3761.

CUNSE1LLER. Verbe act., inf. prés.

Donner un conseil [Consiliare], 2212.

— Parf. comp., 3® p. p. unt cunseillet, 2668. — Impér., 2® p. p. : cunseillez, 20. Ce mot entre comme assonance dans les laisses en ier.

CUNSENT. Verbe act. impér., 2® p. s.

(De consentire.) Accorder, donner :

Par ta mercit, me cunsent — Que mun nevold pois (se) venger, 3108 , 3109. — Subj. prés., 3® p. s., cunsexte : Deus tut mal te cunsentk ,

CUNTE. R. s. m. (Comitem .) C'est le cas régime de Quens (Cornes }. Quens se trouve aux v. 194 , 625 , etc ; — cunte, aux v. 327, 635, 1526, etc.

etc. — S. p. m. : cunte, 378, 577, etc. — R. p. m. : cuntes , 14 , 207 ,

CUNTE. R. s. m. (Subst. verbal de cunter) : L. miliechevaler sunt par cunte , 3078.

CUNTENANCE. R. s. f. Figure, maintien (Continentiam), 118. — R. p.

f., cunten anges : Quant Caries veit si beles cuntenances, 3006. Cf. 3086.

CUNTENANT. R. s. m. Même sens que le précédent (Continentem) :

Cler le visage e de bon contenant,

CUNTENCE. Sun ceval brochet ki ort de f'cuNTENCE , 1 591 , pour : Sun ceval brochet ki de V curre cuntence. Dans cette dernière hypothèse, cuntence serait? un ind. prés.

3® p. s. d'un verbe fait sur conten dere, et ayant le sens de : <i>s'efforcer de, faire un effort...> »

CUNTENÇUN. R. s. f. Effort. (Con tentionem), 855.

CUNTENEMENT. R. s. Attitude (V.

Cuntenance) , 1598.= Les trois formes cuntenance , contenant et cuntenement nous montrent avec quelle facilité nos pères ajoutaient au même radical latin plusieurs suffixes différents. Les exemples abondent.

CUNTER. Verbe act., inf. prés. Raconter, dire (Computare) :
Por la raison cunter, 68.

CUNTES. V. Cunte.

CUNTESSES. R. p. f. (Comitissas).

CUNTIENENT (se). Verbe réfléchi, 3® p. p. de l'ind. prés. Se tiennent (Se continent), 3797.

CÜNTRALIEZ. Verbe réfl. impér. 2® p.

CUNTRARIER — CURIUS

p. (d'un verbe créé sur contrarium) : Pur Deu vos pri, ne vos cuntra liez, 1741. V. le suivant.

CUNTRARIER. Verbe neutre, inf.

prés. Le même que le précédent . et employé dans le même sens. A quatre vers d'intervalle on trouve cuntraliez et cuntrarier, IV et VI étant aisément pris l'un pour l'autre : Li Arcevesques les ot cuntrarier, 1737.

Dans les deux cas, ce mot signifie :

« Se disputer. »

CUNTRARIUS. Adj. s. s. m. Hostile (d'un adjectif en osus , fait sur contrarias) : Envers Franceis est mult CUNTRARIUS, 1212.

CUNTRE. Prép. [Contra.] Cuntre a plusieurs sens dans la Chanson de Roland: 1° Tout près de, etc.:

Cuntre sun piz puis si Vad emhracet , 2174 — 2° En échange, en comparaison de... : Cuntre un de noz en truverat morz quinze , 1930.

Ce sens dérive du précédent. = 3« Vers , du côté de... : Cuntre le ciel ambedous ses mains juinles , 2015. = 40 A la rencontre de...: Vient curant cuntre lui, 2822. = 5« Au moment de... : Cuntre midi tenebres i ad granz , 1431. = 6° A peu près, approximativement (comme l'allemand).

gegen) : Cuntre dous deie Vad de Vfurrer gelée, 444.

CUNTREDIRE. Verbe neutre, inf, prés. S'opposer à, démentir, dire le contraire (Contradicere) , 195. — Subj. prés., 3e p. s.:? cuntredie, 3669. — Part, pass., r. s. f., contredite : La contredite gent , 1932 (dans le sens de : la gent maudite, les païens).

CUNTRÉE. S. s. f. Pays (Contrata , de contra) : Grant est la plaigne e large la cuntrée , 3305. — R. s. f. :

cuntrée, 448; contrée, 1455.

CUNTREMUNT. Adverbe. En haut, en amont (Contra-montem) : Ambes ses mains en levât cuntremunt, 419.

CUNTRESTER (se). Verbe réfl. inf.

prés. Résister [Contra- star e]: Pur co ne s'poet nule gent cuntrester ,

CUNTREVAILLET. Verbe neut.,subj.

prés., 3e p. s. Cuntrevaleir a le sens de « valoir » avec une idée de comparaison (Contra - valeat) : Jamais n'iert hum ki tun cors cun- TREVAILLET , 1984.

CUNTREVAL. Adverbe. En bas, en aval Contra vallem) : Li altre en vunt cuntreval flotant , 2472. Cf.

Cuntremunt.

CUNTURS. R. p. m. Comtes (Comi -

tores). Dans la hiérarchie féodale, les cunturs viennent après les vicomtes et avant les vavasseurs. Cela est vrai en particulier pour la Catalogne et pour le midi de la France (V. Ducange, au mot Comitores, el Raynouard, au mot Comtor , II, 453.) A Barcelone, l'amende pour un vicomte valait deux fois celle d'un comtor , et celle d'un comtor deux fois celle d'un vavasseur. Je ne crois pas qu'il faille faire la même distinction dans les textes du Nord , et l'on trouve ici cunturs dans le sens de « comtes » : Les filz as cunturs, 850.

CUNVERTISSET. Verbe neut., subj.

prés., 3e p. s. Cunvertir signifie: se convertir (de convertere passé à la 4e conjugaison) : Ço voelt li Reis par amur cunvertisset, 3674.

CURAGES. S. s. m. Intention [Coraticus) : J o ne sai quels en est sis curages, 191. — Dans le sens de cœur : S. s. m. : curages, 56. — R.

s. m. : curage , 650.

CURANZ. Adj. verb., s. s. m. [Curant vient de currentem. Nous avons vu ailleurs comment tous les participes présents avaient été ramenés à ceux de la h* conjugaison latine, en antem.) Ce mot a plusieurs sens. Le plus souvent il signifie « rapide », et est l'épithète constante des mots cheval ou destrer : Li destrers est e curanz e aates , 1651. Cf. 1153, 1302 , etc. z= Il se dit également des eaux courantes : Les ewes curant, 1831. Dans ces deux cas, il est véritablement adjectif. = Mais il a également conservé son sens strict de participe présent ou plutôt de géron-

dif : Desuz un pin i est alet curant- 2357. Curant i vint, 955. = Au s, s. m., on trouve: curanz, 1651. — S. s. f. : curant, 2466. — R. s. m.:

curant, 1153. — R. s. f. : curant, 2225. — S. p. m. : curant, 3966.

— S. p. f. : curant, 1831. — R. p.

m. : curanz , 1142. — R. p. f. : curant, 2729.

CURE. R. s. f. Soin, souci (Curam):

N'ai cure de manace, 314. — N'ai cure de parler, 1170. — N'unt cure de lur vies, 2604. — De vos nen ai mais cure , 2305. L'expression « avoir cure » signifie donc « avoir souci de... ».

CURRENT. Verbe neutre, ind. prés.,. 3® p, p. [Currunt) , 2580. V. Curre.

CURIUS. Adj. s. p. m. Soucieux, inquiets. (Curiosi ?) : Li Franceis dolenz e curius, 1813. Cf. 1835.

Le manuscrit porte, au vers 1813,

CURONE — DE

cur. . . ius , et ces trois dernières lettres ont été ajoutées après coup; au v. 1835 , il offre curi.us, et il est manifeste qu'une ou deux lettres ont été effacées au milieu du mot. Donc (quoique l'on trouve curius dans la traduction des Livres des Rois avec le sens « d'inquiet », et que Muller 8 ait ici adopté la leçon curius) , nous estimons que dans les deux cas il faut lire curuços. Venise IV lève tout doute en "nous offrant la leçon coroços. V. curucus.

CURONE. R. s. f/(Coronam) , 930, 1490. V. Corone, Corune , Curune .

CURRE. Verbe neut., inf. prés. Courir [Currere) , 1197, etc. — Ind.

prés., 3« p. s. : curt, 890 ; 3e p. p. : curent, 2580. — Parf. comp., 3e p. s., avec un s. s. m., est curut, 2086. Part. prés. : curant. V. ce mot.

CURREIES. F p. f. Courroies (Cor rigias) , 3738.

CURS. R. m. Course [Cursum) :

Descent à pied , aled t est pleins curs , 2878 (?).

CURT. R. s. l. La cour du Roi (Curtern), 231. — Cort, 351.

CURT. Verbe neut., ind. prés., 3e p.

s. de curre (Currit) , 390 , 1539.

V. Curre

CUR TE. Adj. r. s. f. Courte (Curtam) , 1653. — S. p. f. : curtes , 3080.

CURTEIS. Adj. s. s. m. Courtois (Curtensis, de curtis) , 576. — R. s. m. ï

DAMAGE. R. s. Dommage, perte (Dam nalicum , de damnum) : Mull grant damage i out de chrestiens, 1885. Cf.

1102, etc.

DAME. R. s. f. (Dominam), 1960. — Voc. s. f. : dame, 2724. — S. p. f. : dames, 957. — R. p. f. : dames, 3983.

DAMNES -DEUS. S. s. m. « Le Seigneur Dieu » (Dominus Deus), 1898, etc., et Damne-Deu, 2004.— R. s.

m. : Damne-Deu, 358, etc — Voc. pl.

m. : Damne-Deu , 3492. V. Deus.

DAMISELE. S. ou r. s. f. Damoiselle (Dominicella) : As li Aide venue , une bele damisele , 3708. Le mot ne convient pas à l'assonance.

DAM. R. s. m. Seigneur (Dominum) : Tierri.le frere dam Gei-frei , 3806.

V. Danz

DANEIS. Adj. s. s. m. (Danensis) :

Oger li Daneis , 3033.

DANEMARCHE. R. s. m. Le Dane-

curteis , 3755. — S. p. m. : curteis,

CURĖISEMENT. Adv. Courtoisement (Curtensi-mente), 1164, 3823.

CURUC1EZ (nos). Verbe réfl., 2® p.

p. de l'ind. prés, (d'un verbe, tel que corruptiare, fait sur corruptum ?1); A tort vos curuciez , 469.

CURUÇUS. Adj. s. p. m. Irrités, en colère (V. le précédent), 2164.

CURUNE. R. s. f. Couronne (Coronam), 2585. — R. p. f. : curunes, 388. Cf. les formes corone, 3236, 3538; corune, 2684; curone, 930.

CURUT (est). Verbe neutre, parf.

comp. de curre , 3® p. s avec un s. s. m., 2086.

CUSIN. R. s. m. Cousin (Ce ne peut être consobrinum; mais c'est le mot vulgaire cosinum, qui se trouve au vu® s. dans le Vocabulaire de Saint-Gall), 173.

CUSTUME S. s. f. Coutume, habitude (Consuetudinem , constudi nem) : Sa custume est qu'il parolet à leisir, 141.

CUVENT. Verbe neutr., 2« p. s. de l'ind. prés. Il convient de... (Convenu) : Dient Franceis : Il nus % cuvent garde, 192. La forme cu~ vient est indiquée par les assonances.

CUVERT. Part, pass., s. s. m. Couvert (Coopertus)} 463. — S. p. m. i ouvert, 1468, et cuverz , 1084.

mark (des deux mots combinés :

Dania, et marcha, d'origine germanique, qui signifient pays-frontière) :

Oger de Danemarche , 3937. Cf. De nemarche.

DANIEL. R. s. m. (Nom hébraïque; de Dan, juge, et El, Dieu), 2386.

DANZ. S. s. m. Seigneur (Dominus) :

Danz Oliver, 1367. — R. s. m. : dam.

DAPAMORT. S. s. m. Nom d'un roi païen (?), 3216. — R. s. m., 3205.

DARERE. Adv. Derrière (De a rétro),

DA HZ. R. p. m. Dards (haut allem., tart et surtout angl.-sax., dar'dh),

DATLIUN. R. s. m. Il tint la tere Datliun , 1215. C'est une monstrueuse erreur du scribe, pour Dalhan .

DE. Préposition (du latin de). !• De

DECARRAT — DEGREZ

a , par excellence , le sens séparatif : L'abat mort des arçuns , 1329. zz 11 indique r<>rigine, et, en particulier, l'origine topographique, la matière , etc. : Un almaçur i ad de Moriane, 909. Curreies de cerf, 3738.

Cf. 23. zz 3° Il signifie « de la part de » et exprime l'idée de réception :

De mei tendrai scs marches , 190.

Et c'est un développement fort naturel du sens primitif, de l'idée de séparation, zz 4° Aussi de s'em-' loie-t-il partout pour remplacer les exions du génitif latin : Deus! quel doel de baron, 1336, etc. zz 5° Moins fréquemment que à, mais encore assez souvent, il s'emploie pour « avec ».

Roland dit à son épée : Mult larges ter es de vus avrai cunquises , 2352.

zz: 6° On sait que le de latin avait le sens fort net de « quant à, au sujet de... » On retrouve cette signification dans notre texte : De Urei païen, sire , par veir creez , 692. zz 7° De a encore le sens de « contre » : Que nus aidiez de Rollant le barun, 623. Mais on retrouve ici l'idée de séparation : « Pour nous délivrer de Roland. » zz 8° De la part de... : Salvez seiez de Mahum — E d 'Apollin , 416, 417. zz 9° Pour... : Ja mar crerez bricun... se de vostre prod non, 221. zz 10° Par... : De mort serat finet, 902. zz 11° En... :

Voelt il de l 'tut errer, 167. zz 12° Un sens très important à noter est celui de « que » après un comparatif : Alielz de lui, 750. Plus fel de lui n'out en sa cum,pagnie , 1632. Meillor vassal rtout en la curt de lui, 775. zz 13° de s'emploie, enfin, pour remplacer toutes les flexions latines du régime indirect en latin, zz Dans les douze ou treize significations que nous venons de parcourir, de est employé avec des substantifs ou des pronoms.

On pouvait néanmoins se passer et l'on se passait souvent, en effet, de cette préposition pour exprimer le génitif latin : Seiez es lius Oliver e Rollant, 3016, etc. etc. zz II est inutile d'ajouter que de s'emploie avec les verbes comme avec les substantifs : Tendent de l'espleiter, 2165, etc.

DECARRAT. Verbe neutre , futur sirrpl., 3° p. s Tombera (Decadere habet), 2902. V. le suivant.

DECHÉENT. Verbe neut., ind. prés., 3° p. p. Tombent (D^cadunt) , 1585.

La vraie forme est dechiéent . — Fut., 3° p. s. : DECARRAT, 2902.

DECLIN. R. s. m. Ruine (subst. verbal

de décliner) : Le meie honor est turnet en déclin , 2890.

DECLINER. Verbe neutr., inf. prés.

S'abaisser, tomber (Declinare) : Quant veit li Reis le vespres décliner , 2447. — Verbe actif, ind. prés., 3® p.

s., declinet : Ci fait la geste que Tuoldus declinet , 4002. Nous avons énuméré, dans notre Introduction, les différents sens de ce der nier mot, qui est vraiment capital dans la question si controversée de l'auteur du Roland.

DEDAVANT. V. Dedevant.

D ED EN Z. Adverbe (De-de-intus),

DEDESUZ. Prép. En dessous de... [De - de- subtus) : Lur chevaux luisent dedesuz un olive, 2705.

DEDEVANT. Prép. (De-de-ab-ante) :

Dedevant lui, 2300. On trouve dedavant au v. 3266. V. Devant.

DEFALT. Verbe neutre, ind. prés., 3® p. s. Manque (De-fallit) , 1735,

DEFENDRE. Verbe actif, inf. prés.

(Defendere) : Vassals est bons por ses armes defendre , 3785. — Ind.

prés., Re p. s. : defend, 2438 . 3® p. p., au réfléchi, défendent : Fièrent li un, li altre se défendent, 1398.

— Impér., 2® p. s. : defend , 3100. — Subj. prés., 3® p. s. : defendet, 2749. zz Au passif. Ind. prés., 3® p. s., avec un sujet s. s.

f. : est defendue, 3651.

DEFENIR. Verbe act., inf. prés, ‘terminer (De et finire), 2889.

DEFENSION. R. s. f. Résistance, défense (Defensionem) : En tel bataille fait grant defension , 1887. C’est notre expression : « Faire une belle défense. »

DEFINEMENT. S. s. Fin [Definimem tum) passé au masculin i Dieni plusor : Ço est li definement , — La fin de V secle, 1434, 1435.

DEFORS. Adv. En dehors de (Deforis) , 2247.

DEFRUISENT. Verbe act., 3[®] p. p. de l’ind. prés. Battent, brisent, renversent (Suivant W. Færster, de frustiare sur le type frusta) : A granz bastuns le bâtent e defruisent, 2588.

DEFULENT. Verbe act., 3^e p. p. de l’ind. prés. Foulent aux pieds (Def allant) : E porc e chen le mordent e DEFULLENT, 2591.

DEGETUNS. Verbe act., subj. prés., 3[®] p. p. Rejetions (De-jectemus) : Ki ço vos lodet que cest plait degetuns , 226.

DEGREZ. R. p. m. Les degrés d’un escalier (De-gradus) , 2021, 2840.

DEGUASTÉE — DEMURET

DEGUASTÉE (ad). Verbe act., 3[®] p.

s. du parf. comp. avec un r. s. f.

A ravagé (DevasLatam habet) : Ad ma tere deguastée, 2756.

DEHET. R. s. Douleur, déplaisir (étymologie très incertaine. Suivant piez et Burguy, ce serait?? le nordique heit, promesse, désir) : Dehet ait ki s'en fuit , 1047. Dehet ait li plus lenz , 1938.

DEI. Verbe act., ind. prés., Ire p. s. Je dois (Debeo), 338, etc. 3® p. s. : deit, 36, 315, etc. lr® p p. : devum , 429, etc.; devom , 3359, et devuns, 1009, etc. 2® p. p. : devez, 135 ; 3® p. p. : deivent, 1346, 1718. — Parf. simpl., 3® p. s. : dut, 333. — Cond., 3® p. s. : devereit, 389 ; devreit, 1149. — Subj.

prés., 3® p. s. : deie, 757. — Subj.

imparf., 3® p. s. (Debuisset) : doüst, 355, 2® p. p. (Debuissetis) : doüssiez, 455, et doüsez, 353.

DEIE. R. p. m. Doigts. Cuntre dous deie Vad de V furrer gelée , 444. V.

Deiz. — Bien que deie ait été conservé par Muller 3 et Hoffmann comme une forme neutre, je persiste à préférer deiz , qui vient de la seule forme latine correcte : digitos .

DEIGNASTES. Verbe act., 3® p. p. du parf. simpl. (Dignastis), 1101.

DEINTET. R. s. f. Dignité, honneur et, pur extension, biens, domaine, (Dignitatem) , 45. Il faut restituer deintiet, à cause de l'assonance.

DEIT. Verbe act.. 3® p. s. de l'ind. prés. [Débet), 36, 315, etc. V. Dei.

DEIVENT. Verbe act., 3® p. p. de l'ind. prés. (DebentY , 1346, etc. V. Dei.

DEIZ. R. p. m. Doigts (Digitos), 509.

Cf Deie.

DEJIJSTE. Prépos. Auprès de... (De juxta) : Dejuste Carcaso-
nie , 385.

DEL. Pour de le (De illo), 264, 597, etc. etc. — Au f. (De ilia) :
De ualtre part, 931, etc. V. De.

DELEZ. Prépos. A côté de (De, combiné avec latus) ; Delez un
eghlenter,

DELGÉE. Adj., s. s. f. Fine (Delicata) : Verbe de l'camp ki est
verte e delgée, 3389. La vraie forme est delgiée.

DEMAIN. Adv. (De-mane) : Einz demain noit, 517. — Ce vo-
cable a aussi le sens substantif de « lendemain » :

Carie se dort tresqu'K l'demain à l'cier jur, 2569.

DEMANDER. Verbe act., inf. prés.

(De-mandare), 1181. — Ind. prés., lr« p. s., demant, 3200.
2® p. s. :

demandes, 713. 3® p. s. : demandet, 119, 833. 3® p. p. : de-
mandent, 3091.

— Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s. f. : ad demandée, 1368. —
Fut., 2® p. p. : demanderez, 3558 (dans une laisse en ei), 3® p.
p. : demanderont, 2912. — Subj. prés., 3® p. s. :

demant, 1482.

DEMANEIS. Adv. Sur-le-champ, sans retard (L'étymologie
De-manu, quoique proposée par Diez , est évidemment insuffi-

sante à rendre compte de la dernière syllabe. On a proposé (?) de manu ipsum, en prétendant que ce dernier mot était ici employé adverbialement) ; De lur espées i fièrent demaneis, 3419.

DEMANT. Verbe act., ind. prés., Ire p.

s. (3200), et subj. prés , 3® p. s. (1482), de demander. V. ce mot.

DEMEINENT. Verbe act., 3® p. p. de l'ind. prés. (De-minant) : Demeinent rant dolor, 2595. — Parf. simpl., ® p. s., avec un r. s. m. ou n., ad demened : Ad sun cors demened , 525. — Impér., 2® p. p. : demenez, 2946.— Subj. prés., 3® p. s., demeint : N'i ad icel ne demeint irance , 1845. = Demener dolor ou ire était une expression consacrée par l'usage. Nous l'avons perdue.

DEMENTET (se). Verbe pronom., 3® p. s. de l'ind. prés. Se désole, se lamente (Se dementat) , 1795; se demente, 1404, et, par erreur, se DEMET, 3010. 3® p. p. : SE DEMENTENT, 1587. — Impér., 2® p. p. ; Ne vos dementez, 3824. — Subj. prés., 3® p.

S. : SE DEMENT

DEMENIE = demeine. Adj. r. s. (Ce mot dérive de demanius, domanius , — dominions. V. Ducange, à ces différents mots.) Dominiions , domanius a d'abord désigné ce qui appartenait en propre au dominus ou seigneur. Puis , par une extension facile à saisir, il a eu le même sens que le latin proprius : Sun cors demenie mult fierement asalt , 729.

DEMI. R. s. m. et f. (Dimidium,) :

Demi mun host , 785; demi pied, 1218 ; demi Espagne, 432.

DEMISE. Part, pass., s. s. f. Fondue (?) (Demissa ?) : Issi est neirs cume peis ki est demise , 1635.

DEMURET. Verbe neut., inf. prés.

(Demorare. Pas de déponents dans le latin vulgaire), 2451. — Ind. prés., 3® p. p. : demurent , 162. — Parf.

simpl., 3® p. s. ; ad demuret, 2622.

3® p. p. : UNT DEMURET, 1806. — Part, prés., s. p. m. : demurant, 3519. = Ce verbe est également employé comme réfléchi ; Inf. prés. :

Li Amiralz ne se voelt demurer.

DEMUSTRAI — DESCHEVALCET

3140. — Ind. prés., 3© p. s. : Morz est li quens que plus ne se demuret, 2021. rr Le sens est tantôt celui de l'original latin « se mettre en retard * ». (v. 3140, 1841, etc.); tantôt celui de « rester » (v. 2451, 162).

DEMUSTRAI. Verbe act., parf. simpl., lr© p. s. (Demonstravi , par la chute de la nasale), 514. 3© p. s. : demustrat,

DENEMARGHE. R. s. f., 749, 1650, 3856. V. Danemarche.

DENER. R. s. m. (Denarium), 1262. — R. p. m. : deners, 1148. Ce mot est presque toujours employé comme négation explétive : Tute lor leis un dener ne lur valt , 3338. — Ne valt •un* deners, 1880. D'après les assonances et les lois de la phonétique, il faut denier.

DENISE. R. s. m. (Dionysium) : EV bure de Seint- Denise , 973. E des chevels munseignor seint Denise, 2347. On voit par ces deux exemples, quelle était la prononciation de ce mot, qui sert d'assonance en deux couplets féminins.

DENT. S. s. m. (Dentem), 2346. — R.

s. m. : dent, 1603. — R. p. m.: denz, 1934 V. Adenz. ■=. Dent est du masculin, et les exemples abondent pour le prouver : La dame est gente et les dens ot petis. — Il sont plus blans qu 'ivoere planeïs. Garin le Loherain, éd. P. Paris, I, p. 298. — Les dens ot igués — Et sont fais par compas com s'il fuissent plantés.

Elie de S. Gilles, ms. de la B. N.

5516, f© 88.) Femme qui ait les dens menus (Bibl. d'Épinal, m. s. 189. Bulletin de la Société des anciens textes, 1876, n© 2-4, p. 83.) V. surtout l'exemple de Mainet , qui est tout à fait analogue à celui de Roland (v. 2346) : Un des denz saint Jehan.

DEOL. R. s. m. Deuil. 929. V. Doel.

DEPARTED. Verbe neut., subj. prés., 3© p. s. [De et partire.) En parlant d'une bataille : Doel i avrat, enceis qu'ele departed, 3480. Le sens est ici : «Avant qu'elle soit finie. »=:Le même verbe est p. e. réfléchi. Subj. prés..

Ire p. p. : Col en avras einz que nos departum, 1900. = Et au passif, subj.

prés., 3© p. s., avec un s. s. f., seit departie : Vanme de mei me seit ot DEPARTIE , 2940.

DEPARTIE. S. s. f. Séparation [Departita) : Einz le vespere , ert mult gref la départie , 1736.

DEPIÈCENT. Verbe act., ind. prés.,

3' p. p. Mettent en pièces (Depe* tiant), 3880. — Imparf. de l'ind., 3© p. s. : depeçout, 837. Ces impar faits sont propres aux dialectes de l'Ouest.

DERERE. Prép. [De-retro] : Derere set, 573. = Derere est en outre employé adverbialement : Sunent cil graisle e derere e devant, 1832.

DERUMPRE. Verbe act., inf. prés. Briser, rompre [Dis-rumpere), 1500. — Ind. prés., 3« p. s. : herumpt, 1227; Cf. desrumpt, 2449. — Parf. simpl..

3« p. s. : derumpit, 1284. — Subj.

prés., 3© p. s. : deru[m]pet, 19. — Part. prés., s. p. m. (dans le sens du part. pass.) , derumpant : Tuit li membre de sun cors [sunt) derumpant, 3970.

DES. Pour « de les n [De illis), 24, etc. etc. V. De.

DÈS. Prép. [De-ex) : 1© Dès ore, 179, 3804, 3747. Dès les Apostles, 2255.

= 2© Dans les cas précédents, il s'agit du temps; dans le suivant, de l'espace : Dès Cheriant entresqu'en Val Marchis , 3208.

DESAFFRET. Verbe act., ind. prés., 3© p. s. Enlever le safre , la broderie d'or ou de laiton (On a dit que safre se rapporte à safran , et que « safran » vient de l'arabe za feran, en italien zafferrano. Mais M. Dozy propose avec plus d'exactitude, de rapprocher safre de l'arabe sofr, cuivre jaune, laiton. Et le safre n'était autre chose, en effet, que des fils de laiton passés dans les mailles du haubert. V. le Dietionnaire étymologique de tous les mots

d'origine orientale, par Marcel Dévie) : De sun osberc les dous pans li desaffret, 3426.

DESARMER. Verbe act. et réfl., inf.

prés. [Dis -armare) : Se désarmer, 2498. — Ind. prés., 3© p. p. :

DESARMENT, 3942; SE DESARMENT,

DESCENDRE. Verbe neut., inf. prés., [Descendere), 3920. — Ind. prés., 3© p. s. : descend, 2448, et descent, 2013, 2356. 3© p. p. : descendant, 406. — Parf. simpl., 3e p. p. : descendirent.

120. — Parf. comp., 3© p. s., avec un s. s. m. : est descenduz , 2819, et descendut, 2479. — Fut., 3© p. s. ; descendrat, 710. 3© p. p. : descendront, 1746.

DESCHEVALCET (ad). Verbe act., 3© p. s. du parf. comp., avec un r. p. m. A désarçonné [Dis-cavallicatum habet) : VII Arabiz i ad deschevalcet, 1513. L'assonance exige deschevalciet.

DESCLOT

DESTRE

DESCLOT. Verbe act., 3® p. s. de

l'ind. prés. Ouvrir en brisant (Dis claudit) : L'osberc li desclot, 1199- — Part, comp., 3® p. s., avec un r.

s. m. ad desclos, 1946; et avec un r. s. f. : ad desclose, 1577.

DESCULURET. Part, pass., s. s. m.

Décoloré (Dis-coloratus) : Teint fut e pers , desculuret e pale , 1979.

DESCUMFIST. Verbe act. parf. simpl., 3® p. s. Mit en pièces (Dis-confecit) : L'osberc li descumfist, 1247. — Parf. comp., 3e p. s., avec un r. s.

f. : ad descunfite , 3362.

DESCUNFISUN. R. s. f. (V. le précédent : dis-confectionem), 1894.

DESERT. R. s. (Desertum) : Occian la desert, 3246; lire : le desert.

= R. p., deserz : Si yurpernez les deserz e les tertres, 805. Erreur, au lieu de destreiz.

DESERTE. Adj., s. s. f. [Deserta) , 664. Ailleurs, deserte a le sens de « veuve, privée » : France... de tels barons remeint deserte, 1696. — R. s. f. : DESERTE, 2489. rz Cf. desert, lequel peut être, au v. 3246, considéré comme un adjectif.

DESERTKT. Adj. s. s. m. (Deserta tus) : Tere de France , mult estes dulz païs y — Oi desertet , 1861, 1862. Mot douteux.

DESERVIT (ad). Verbe act., 3® p. s.

du parf. comp. A mérité (Deservi tum habet), 3740.

BESEVERET. Verbe act., ind. prés., 3® p. s. Sépare (De-separat) : Tute Veschine li desevert de l'dos, 1201.

deseiveret, 3467. — Parf. simpl., 3« p, p. : deseuererent , 3571.
— Passif.

Fut., 1 r® p. p. avec un s. p. rn. : Ermes deseueriez, 1977. —
Subj. prés., 3® p. p., avec un s. p. m. : seient deseuez [sic] ,
3913. — Part, pass., s.

ou r. p. m.: deseved: Par tel amur as les vus deseuered, 2009.
La vraie notation, la seule conforme à la mesure nous est fournie
par le vers 3913.

DESFA1RE Verbe act., inf. prés. [Disfacere], 934, et desfere ,
49. — 1mpér., Ire p. p. : DESFA1MES, 450.

DESFI. Verbe act., ind. prés., Ire p. g. Je défie (Dis-fido) :
Desfi les en, 287. — Parf. simpl., Ire p, s>) desfiat, 3775. — - Plus-
que-parf., 2® p. p., avec un r. s. m. : aviez desfiet, 2702.

DESGUARNIE. Part, pass., s. s. f.

(Dis avec un mot d'origine germanique, warnôn) : E! Sarra-
guce, cura ies oi desguarnie , 2598.

DESHERBERGENT. Verbe neut., ind.

prés., 3® p. p. Quittent leur campement [Dis- herber gant. Ce
dernier

mot est d'origine germanique, hcriberga) : Franc desher-
bergent, funt lur sumers trosser, 701.

DESHONOR. R. s. m. [Dis et honor) ; Sur un sumer Vunt mis
à desiionor , 1828. Rem. la locution : « Mettre à déshonneur. »>

DES1RET. Verbe act., 3® p. s. de l'ind. prés. Sens actuel [De-
siderat) : A ferir le desiret, 1643.

DESIST. Verbe act., 3[®] p. s. de l'imp. du subj. [Dixisset), 1760. V. Dire.

DESLAÇAT. Verbe act., 3[®] p. s. du parf. simpl. [Dis-laqua-vit) , 2170.

DEbMAILET. Verbe act., 3[®] p. s. de l'ind. prés. Rompt les mailles... (De dis et d'un verbe formé sur macula, maille), 1270.— Parf. comp., 3[®] p.

p., avec un r. s. m. : unt desmaillet, 2079. — Part, pass., s. s. m. :

DEsMAILET, 2051. R. p. f. î DESMAIlees , 3387. =z L'assonance exige, desmaillet , etc.

DESMEMBRER. Verbe act., inf. prés.

Tailler en pièces (Dis-membrare) ,

DEsMENT (se). Verbe pronom., 3[®] p. s. du subj. prés. Se désole, s'afflige (Dis-mentet)i 2516. V. Dement.

DEsMENTIR. Verbe act., inf. prés. Démentir (Dis- mentir e) , 3834. — Ind. prés., 1[»]-[®] p. s. : desment, 788.

— Subj. prés., lr[®] p. s., desmente,

DEsMESURÉEMENT. Adv. [Dismensurata-mente) , 1425.

DEsORDENET (avez). Verbe act., 2[®] p. p. du parf. comp. Avez renversé (Dis - ordinatum habetis) ,

DEsOTREI. Verbe act., lr[®] p. s. de l'ind. prés. Je refuse [Dis-auctorico),

DEsPERSUNENT. Verbe act., 3[®] p.

p. de l'ind. prés. Défigurent, maltraitent [Dis-personant)]
2581.

DESQUE. Adv. [De-usque) , jusque.

Desque à Dejuise, 1733.

DESRENGET. Verbe act., ind. prés., 3® p. s. Parcourir, faire le tour (Dis latin et haut allem. hring , cercle) :

Gualter desrenget les destreiz e les

f f5*1 »/ Y1 P Q ÔAQ

DESRUMPT.' Verbe act.. ind. prés., 3® p. s. Brise, rompt (Dis-rumpit), 2449. V. Derumpre.

DESTOLT (se). Verbe réfl., 3® p. s., ind. prés. Se retire, s'enfuit [Distollit), 3235.

DESTORNÉE (ert). Verbe pass., 3® p.

s. du fut., avec un s. s. f. Sera évitée, détournée [Dis-tornata), 3577.

DESTRE. Adj. r. s. m. Droit [Dexte-

DESTREIT — DEVEZ

rwm), 331, et r. s. f., 340. =z Ce mot est, comme en latin, employé substantivement. Voy. le v. 1018 :

Guardel suz destre.

DESTREIT (suij. Verbe pass., ind.

prés., Ire p. s. [Sum districtus) : A mort sui destreit, 2743. V. les deux suivants.

DESTREIZ. R. p. m. Le sens simple est celui de détroit, ou plutôt de passade étroit (Districtos) : Gualter desrenget les destreiz , 809. Mais au figure, on trouve, comme r. s., destreit dans le sens de détresse (Districtum) : Morz est li gluz ki en destreit vus teneit, 3456. — Au

r. p., destreiz : Pur sun seignor deit hom souffrir destreiz, 1010.

DESTREIZ. Adj. ou part, pass., r. p.

m. Etroits (Districtos) : Veez les porz e les destreiz passages, 741.

DESTRERS. S. s. m. Cheval de guerre [Dextrarius, de dextra , parce qu'on menait le cheval de la main droite), 1651. — R. s. m. : destrer , 347, etc.

— R. p. m. : destrers, 399, etc. = Pour l'assonance, destrier.

DESTRUITE (serà). Verbe pass., 3e p. s. du fut., avec un s. s. f.

(Destructa J, 835.

DESTURBER. Verbe employé substantivement. Le verbe signifie « détourner », et le substantif « obstacle ».

(A proprement parler «ce n'est pas un verbe a l'infinitif qui aurait été substantivisé , ni encore un type disturbiare qui n'existe pas. C'est une formation très répandue; c'est le suffixe arium que l'on ajoute à des verbes de la première conjugaison latine. Voici la liste à peu près complète de ces mots : Desturbier,

encombrier, recovrier, demorier, reprovier, encontrier, destrier, reprochier, remuier, frapier , restorier. Pour chacune de ces formes, nous pourrions citer de nombreux exemples. » Note de M. VV. Fœrster.) Aler i volt , mais il ad desturber, 2548. (Cf., dans la Vie de saint Thomas de Cantorbéry , le v. 1080 :

L'admie al cel des angles porte sans destorber). Il est inutile d'ajouter que l'assonance exige desturbier .

DESTURNET (fust) Verbe pass., 3® p. de l'imparf. du subj., avec un s.

s. m. (Dis- tornatus fuisset), 440.

DESUR. Prép. Sur, au-dessus [De-
super), 1017.

DESURE. Prép. Sur, au-dessus (Desupra. Cf. sovre , dans la Cantilène de sainte Eulalie) : Asez orrez la quele irai desure , 927.

DESUZ. Prép. Sous, au-dessous [Desubtus) : Desuz un pin, 114.

DESVET (est). Verbe pass., 3® p. s.

de l'ind. prés., avec s. s. m. Est affolé, devient fou (étymologie incertaine) : Si grant doel ad por poi qu'il n'EST desvet, 2789.

DETOERST. Verbe act., 3® p. s. du parf. simpl. Tordit, tourmenta [De torsit) : Si duist sa barbe e detoerst sun gernun, 772. La bonne forme serait detorst.

DETRAIRE. Verbe act., inf. prés.

Tirer (De-trahere) : Sa barbe blanche cumencet à detraire, 2930,

DETRENCHER. Verbe act., inf. prés.

Couper en morceaux (étymologie inconnue), 3889. — Parf. comp., 3® p.

s., avec un r. s. m. : ad detrenchet, 2172. — Part, pass., r. p. m. : detrenchez, 1747. z= L'assonance exige detrenchiez.

DETRÈS. Prép. Derrière (De-trans .

— Trans a parfois le même sens en latin : Trans caput jacere, dans Virgile, signifie : jeter derrière sa tête) , 584.

DEUS. S. s. Dieu [Deus) , 154, etc.

— Voc. s. [Deus) : Deus, 2337; — R. s. (Deum) : Deu, 7, 82, etc. — S. p. m. [DU) : Deu, 2600. — Voc.

p. m. [DU) : Deu, 1907. — R. p.

m. [Deos) : Deus, 1618. z= Deus est fréquemment employé comme exclamation : Quant Vot Rollant, Deus !

si grant doel en out, 1196.

DEVANT. Est tantôt employé comme préposition, avec un complément, et tantôt adverbialement, sans régime (De-ab-ante). Comme préposition , on le trouve aux v. 4 (devant lui) , 671 (devant sun tref) , etc.

= Sans complément, on le rencontre au v. 1631 (devant chevalchet un Sarrazin) , etc. zz Noter la locution ça devant : Tere major mult esi loinz ça devant, 1784.

DEVENIR. Verbe neutre, inf. prés.

(Devenire), 155. Ind. prés., 3® p. s. : devient, 102. — Parf. comp., 3® p.

s., avec un s. s. m. : est devenuz, 2407. — Fut., 3® p. s. : devendrat, 223; lr« p. p. devendrum, 2698. — Impér., 2® p. s. : deven, 3593.

DEVERS. Prép. Du côté de [De-versus) : Devers Ardene vit venir uns leuparz , 728.

DEVEREIT. Verbe act., cond., 3® p. s.

de deveir [Debere habebat) , 389.

DEVIENT — DOUS

DEVIENT. Verbe neut., 3® p. p. de l'ind. prés, de devenir (Devenit),

DEVBEIT. Verb. act. cond., 3° p. s. de deveiry 1 1 49.

DEVUM , DEVOM, DEVONS. Verbe act., p. p. de l'ind. prés, de deveir [Debemus). On trouve devom, au v. 3359; devum, au v. 439, etc.; devuns, au v. 1009, etc. V. Dei.

DI. Verbe act., lre p. s. de l'ind. prés, de dire (Dico), 591.

DIABLES. S. s. m. (Diabolus) : Vos estes vifs diables, 746. — S. p. m.

(par erreur) : diables, 983. — R. p.

ni. : diables , 3647.

DIE. Verbe act., 1re p. s. du subj. prés, de dire (Dicam), 459.

D1ENT. Verbe act., 1*-® p. p. de l'ind. prés, de dire (Dicunt), 61, 192, etc.

D1ET. Verbe act., 3® p. s. du subj.

près, de dire (Dicat), 424, etc.

D1GUN. R. s. m. Dijon [Divionem , par la consonnification du second i),

DIRE Verbe act. et neutre, inf. prés.

(Dicere), 582. — Ind. prés., 1re p. s. : di, 591 ; 3e p. s. : dit (qu'il ne faut pas confondre avec dist, 3e p. s. du parfait), 136, etc. ; 2e p. p. ; dites, 2487; 3e p. p.: dient, 61, etc. — Imparf., 3e p. p.: diseient, 2560. — Parf. simpl., 1re p. s. : DIS, 1708; 3e p. S. ; DIST,

27, 280, 283, 307, etc. — Parf. comp., 3e p. s. : ad dit, 445; p. p. ; AVEZ dit, 143. — Fut., 2>® p. s. : dirai, 2913, et dip.rai, 2919; 3® p. s. : dirat, 447; 2® p. p. : DIREZ, 81. — Imper., 2° p. p. : dites, 1106. — Subj. près.. 3e p. p. : diet, 424. — Imparf.

du subj., 3e p. s. : desist, 1760. — — Part, près., s. s. m. : disant, 445, 1190. — Au passif, nous trouvons le subj. prés, avec le participe au neutre : Ve placet Deu... que ço seit dit de nul hume vivant] 1074,

DIS. R. p. m. Jours (Dies)f dans la locution tuz dis, 1954. Et ailleurs:

Ensemble avum estet e anz e dis,

DIS. Nom de nombre (Decem), 41, etc.

DISANT. Part, prés., s. s. m. de dire (Dicentem ramené aux participes de la 1^{re} conjugaison latine), 1190.

DISCIPLINE. R. s. f. Disciplina était devenu synonyme de flagellatio , et avait pris le sens général de « châtiment , douleur » : De Sarrazins verrat tel discipline, 1929.

DISE¹ENT. Verbe act., 3[@] p. p. de l'im parf. de l'ind. de dire [Dicebant], 2560.

DI SME. Adj. s. s. f. Dixième [Décima).

DLST. Verbe act., 3[@] p. s. du parf.

simpl. de dire (Dixit), 27, 280, 283, 307, etc.

DIT. Verbe act., 3[@] p. s. de l'ind. prés, de dire (Dicit), 136, etc.

DIT. Participe, de dire . V. ce mot, aux temps composés.

DITES. Verbe act., 2[@] p. p. de Pind.

prés, de dire [Dicilis), 2487.

DITES. Verbe act., 2[@] p. p. de l'impér. de dire [Dicilis). 1106.

DOEL. S. s. m. Deuil (subst. verbal de duleir), 2082, etc. — R. s. m. : doel, 325, etc.; et dol, 2936. — R. p. m., doels : Vengez voz doels , 3627. V. Dcol et Dol.

DOINST. Verbe act., 3[@] p. s. du subj.

près, de duner (Donet n'explique que la forme dunt, et non pas celle-ci),

DOL. R. s. m. Douleur, 2936. V. Doel et Déni.

DOLENT. S. s. m. Triste, affligé (On admet généralement dolentem; mais « il faut peut-être supposer un type dolentus, a, nm » W. Foerster. Si cette étymologie était vraie, nos observations précédentes sur le féminin dolente dans le Saint Alexis et le Roland n'auraient plus rien de fondé), 2835. — R. s. m. : dolent, 2023. — R.

s. f. : dolente, 1104. — S. p. ni. : dolent, 1608, et dolenz, 1813. — Au v. 2823, le mot dolente est employé dans le sens de notre exclamation:

« Misérable! » Il s'agit de Bramidome, qui s'écrie: « Dolente! si mare fui! »

DOLOR. R. s. f. (Dolorem), 2695.

V. Dulur

DOLUR. R. s. f., 489. V. Dulur.

DOLUSET (se). Verbe réfl., 3[®] p. s.

de l'ind. prés. Se lamente (d'un mot formé sur dolere), 2577. — Duluset est employé activement au v. 2022.

Cf. duluset.

DORT (se). Le verbe dormir est partout pronominal dans notre texte.

Ind. prés., 3® p. s. [Se dormit] : Se dort, 718; 3® p. p. : se dorment,

DOS. R. s. m. (Dorsum avec la chute de l'r), 1201. — R. p. m. : dos, 2445.

DOUS. R. p. m. Nom de nombre (Duos) y 444. — R. p. f. : dous, (Duas), 637, etc. — Dans tous les exemples qui précèdent, dous est employé avec un substantif; dans les suivants, le substantif est sousentendu, et dous est seul : Après les dous établissent la terce, 3027. Ne

DOUSEZ — DULZ

mes que dous nen i ad remès vifs, 1309. = Dous s'emploie également avec de : Dous de voz cuntes, 207.

V. Dui, qui est le cas sujet, aux v

DOÛSEZ, DOÛSSEZ. Verbe neut., 2e p. p. de l'imparf. du subj. ou du conditionnel de deveir (Debuissetis) :

455. DoÛsez , 353 , doÛssez 455. C'est doÛssez qui est la meilleure forme et. qu'il faut partout rétablir. Y.Dei.

DOÛST. Verbe neut., 3© p. s. de l'imparf. du subj. de deveir , avec le sens du conditionnel (Debuisset) , V. Dei.

DRAGUN. R. s. m. (Draconem), 1641, et dragon, 3266, 3330, 3550.— S.

p. m. : dragun, 2543. = Le Dragon était l'étendard des païens, 1631, etc.

DRECET. Verbe act., 2829 et 2884, et le plus souvent réfléchi, 195, 218, etc. Se dresse (Se directiat, se drectiat).

Ind. prés., 3® p. s. : se drecet, 195. 3® p. p. : se drecent, 1139. drecent, 2884. — Impér., 2® p. p. : drecez,

DRE1Z. Subst. s. s. m. Droit, et, par extension, procès, jugement, v. 3751.

etc. (Directus , lequel est opposé à tortus : Nos avum dreit, mais cist giuiun unt tort, 1212), 228, 2349, 2561, 3974 et 3849. Dans les quatre premiers exemples , remarquez la locution : Il n'est dreiz. — R. s. m. :

dreit, 511, etc. zr A dreit, loc. adv. : Ne a dreit ne à tort, 2293.

DREIZ. Adj. Voc. s. m. (Directus) :

Dreiz Emperere , 329, 766. — R. p.

f. : dreites, 1043. = L'adjectif dreiz entre dans la composition d'endreit (in directo), 2123, etc. V. Endreit.

DRODMUND. R. s. m. Nom d'une embarcation (L'étymol. greco - latine , dromon, dromones, n'explique ni le d intérieur, ni le d final du vocable roman. Littré propose te Scandinave drô-mundr. Origine douteuse.) R.

p. m. : drodmunz , 1521, etc.

DROÛN. R. s. m. Nom d'homme (Drogonem ; mais l'origine est germanique. Ane. haut allem. drooo, que Pott rapporte à dürr , maigre?), 2048.

DRUD. S. s. m. Ami (D'après Diez et Diefenbach, goth. druds, haut ail.

drud, drut , etc., signifiant ami, confident, favori) : Por ço est drud à V felun rei Marsilie, 1640. — R.

s. m., drut, 2814.

DRUE. Adj. r. s. f. Epaisse, serrée, en bon état (Origine très incertaine.

Diez propose une étymologie celtique, drud, druz, dru, signifiant gras, fort, etc.) : Sur Verbe drue,

DRUT. V. Drud.

DUBLEINES. Adj. r. p. f. Doubles (d'un type fait sur duplus, comme duplanus) : Brunies dubleines ,

DUBLES. Adj. s. p. m. Doubles (Dupli), 3583. z= Au v. 1284, le mot dubles (r. p.) est employé substantivement : De sun osberc li derum pit les dubles. J'avais d'abord cru que mailles était sous-entendu; mais je pense aujourd'hui qu'il s'agit du cuir ou de l'étoffe grossière qui servait de doublure au haubert, et que dubles est ici un véritable substantif.

DUBLEZ. Part, pass., s. p. m. Doublés (Duplati). En parlant de hauberts, le poète dit : Tuit li plusur en sunt dublez en treis , 995.

DUC. S. s. m. (Dux) : N aimes li duc Voït, 1707 (Erreur du scribe, au lieu de dux). Dux, 105, etc., etc. — R.

s. m. : duc, 170, etc. — S. p. m. :

duc, 378. — R. p .m. : dux, 14, etc.

V. Dux

DUI. Nom de nombre (Duo). Dui est toujours le cas sujet; dous, le cas régime. Dui, comme s. p. m., se trouve aux v. 2706, 2765, 2976. — R. p. m. : dous, 207, 444, etc. — R. p. f. : dous, 637, 1205, etc.

DU1NS. Verbe act., Ire p. s. de l'ind. prés, de duner (n'est pas explicable par dono), 622, 914.

DUIST. Verbe act., 3[@] p. s. du parf. simple de duire (Duxit). Dans les deux vers où ce mot est employé , il l'est dans le même sens : Si duist sa barbe, 215 et 772.

DULCE. Adj. r. s. f. Douce (Dul cem), 16, etc. C'est l'épithète attachée généralement au mot France .

— R. p. f. • dulces, 2640. V. Dulz.

DULCEMENR. Adverbe. Doucement (Dulci-mente) , 1163.

DULORS. S. s. f. (Dolorem), 1437, et dudur, 2030. — R. s. f. : dulcr, 2622, etc.; dudur, 716, etc.; dolur, 489 ; dolor , 2946.

DULURUS. Adj. s. ou r. s. m. (Dolo rosus) : A is vos le caple e dudurus e pesmes, 3403. ~ duduruse est employé comme exclamation au vers 2722 : Que devendrai, duduruse,

DULUSET. Verbe actif, 3[@] p. s. de l'ind. prés. Pleurer, regretter (d'un mot formé sur dolere) : Rollanz li ber le pluret, si V duluset, 2022. — Se doluset est employé comme verbe réfléchi au vers 2577.

DULZ. Adj. s. s. m. Doux (Dulcis) ; Tere de France, mult estes
dulz

DUN — E

païs, 1861. — R. s. f. : dulce, 16, etc. — R. p. f. : dulces , 2640.

DUN. Adv. de lieu. D'où (De-unde) : Icele tere dun il esteit ,
979. V. Dunt.

DUN. R s. m. Don (Donum), 224.— R. p. m. : Duns , 845.

DUNC. Adv. Alors (Tune) , 240, 325, etc.; et, par erreur, dunt,
2166.

DUNER. Verbe act., inf. prés. (Do nare), 127, et dunner, 651.
— Ind.

prés., 1re p. s. : duins , 622. 3e p. s. * DUNET, 310. 3e p. p. :
DUNENT, 379.

— Parfait simple, 3[®] p. s. : dunat, 1121. 3e p. p. : DUNERENT,
3568. — Parf. comp., 3[®] p. s. avec un r. s. m. ; ad dunet, 873, et,
avec un r. s. f. : AD DUNÉE, 3733. — Fut., 1re p. s. j durrai , 75, et
durai, 3399. 3e p. s. : DURAT, 472. 2e p. p. : DURREZ , 30. —
Condit., 3e p. s. : dureit, 1707. 1[™] p. p. : durriums , 1805. — Im-
pér., 2^o p.

p. : dunez , 268. — Subj. prés. 3[®] p.

s. Cinq formes différentes : dunne, 18; dunget, 2016; duinst,
1898; et doinst, 1505; dunt, 859; duinset, 2938. — Imparf., 3e p.

s. : dunast, 2320. =z Au passif, parf. simple, 3« p. s., avec un s. s.
m. ou n. : fut dunet, 2508.

DUNT (pour dunc). Adv., 2166. V.

Dune.

DUNT [De-unde). Le sens le plus ancien (l'idée d'origine) est bien marqué dans ce vers : ET régné dunt tu fus, 1961. =: Mais dunt a surtout servi, par une extension fort naturelle, à remplacer les pronoms de qui, duquel, desquels, et c'est en ce sens que nous le rencontrons le plus fréquemment. Ex., au r. s. m. :

Le blanc osberc dunt la maile est menue, 1329. — R. s. f. : Costentin noble dunt il oui la fiance, 2329. — R. p. m. : Voet par ostages... dunt vus avrez u dis u quinze u vint, 148.

DUR. Adj. s. p. m. (Duri), 1678.— R. p. m. : durs, 3249. — S. s. f. :

dure , 3393.

DURAI. Verbe act., Ire p. g. du fut. de duner (Donare habeo) , 3399.

DURAT. Verbe act., 3e p. s. du fut. de duner [Donare habet), 472.

DUREIT. Verbe act., cond., 3« p. s. de duner [Donare habebat), 1707.

DUREMENT. Adv. (Dura- mente).

Beaucoup, fortement : A T,i ad cei ki durement ne plurt, 1814.

DURENDAL. R. s. f. Nom de l'épée de Roland. (Étymologie incertaine.

V. le commentaire du v. 926), 926, 988. — Voc. s. f. ; Durendal, 2316.

DURENT. Verbe neutr., 3e p. p. de l'ind. prés, de durer [Durant), 1802c V. Duret.

DURERAT. Verbe neutr., 3e p s. du fut. de duner [Durare habet), 312.

V. Duret

DURESTANT. R. s. m. (Il s'agit ici d'une localité au sud de l'Espagne, près de l'Afrique; mais nous avons évidemment affaire à une bévue géographique, comme il y en a tant dans le Roland, ou à une erreur de copiste ; car, comme le dit W. Foerster : Durestan, ou, sous une autre forme, Duresté, est le port de mer très célèbre d'une ville hollandaise très connue au moyen âge) ; Des porz d'Espagne entresqu'à durestant, 870.

DURET. Verbe neut., ind. prés., 3[®] p. s. [Durât) : Tant cum hanste li duret, 1322. 3e p. p. durent, 1802. — Fut. 3[®] p. s. DURERAT, 291.

DURRAI. Verbe act., Ire p. 5. du fut.

de duner (Donare habeo), 75, 3207.

DURREZ. Verbe act., 2[®] p. d. du fut.

de duner [Donare habetis), 30.

DURRIUMS. Verbe act., Ire p. p. du cond. de duner (Donare habeba mus), 1805.

DURS. Adj. r. p. m. (Duros), 3249, 3380. V. Dur.

DUT. Verbe act., parf. simpl., 3e p. 3. de deveir (Debuil), 333. V. Dei.

DUTANCE. R. s. f. Crainte (Dubitantiam) : N'en ad pour, ne de mûrir DUTANCE, 3613.

DUTET. Verbe act., 3e p. s. de l'ind.

prés. Redoute (Dubitat) : Li Ami - ■ralz il V ne crent ne le dutet, 3580. — Parf. comp., 3® p. p., avec un r.

p. m. : unt dutez, 3580.

DUX. S. s. m. (Dux), 105, 243, et, par erreur, duc, 1767. — R. s. m. :

duc, 170, 3008, 3534. — S. p. m. :

duc , 378. — R. p. m. ; dux , 14.

DUZE. Nom de nombre , indéclinable (Duodecim), 262.

E. Conj. copulative (Et), S, 938, et mille fois passim. Notre texte offre toujours e et, une seule fois, et. ~ Remar-

quer un emploi spécial de la conjonction e dans le vers suivant : S'en volt ostages, e vos Ven enveiez, 40.

Eî — EN

E! interjection : Et reis amis , que vos ici nen estes, 1697. Et France dulce , 1985.

ED AGE. R. s. m. Age (Ætaticum) ,

EDET. R. s. m. Age, vie (Ætatem) :

N'i ad Franceis n'i perdet sun edet, 3170. La dentale a été conservée comme dans edage.

EGLENTER. R. s. m. Églantier (D'un mot en entarius , formé sur aculeus, d'après Diez et Littré), 114. = L'assonance exige eglentier.

EI. Verbe act., Ire p. s. de l'ind. prés. d'avoir (Habeo), 2305.

EIMET. Verne act., 3® p. s. de l'ind.

prés, d'amer (Amat), 1377.

EINZ (Ante-\-s . Cet s est l's adverbial.) lo Conjonction (avec que). Le sens primitif du latin antequam a été gardé dans les exemples suivants :

Einz que il moergent , 1690. Einz que jo vienge, 2939. = 2° Adverbe.

Le sens de ante, considéré comme adverbe et signifiant auparavant, se retrouve au v. 3394 : Une einz ne puis ne fut si fort ajustée. C'est de ce dernier sens qu'EiNz devait partir pour prendre un jour la signification de mais. — 3° Einz , en effet , revêt encore le sens de « mais » : Einz i frai un poi de legerie, 321. rr: Cf.

le v. 1037, qui offre un sens spécial : Cum il einz pont, de V pui est avalet.

EIS. R. Aix-la-Chapelle (Aquis), 2860.

V. Ait

EL'. En le (In illo), 151, 159, etc.

EL. Adj. neut. Autre (Aliud) : Si vunt ferir, que fereient-il el, 1185. Cf.

2961. Pur el n'estes venud , 3397.

ELE. Pron. pers. S. s. fém. (J lia) :

Ele fut, 1123. Dist- ele, 635. Cf.

2465, qui est une erreur du scribe.

— Au s. p., eles : Eles valent mielz,

ELME. R. s. m. Heaume (Du germ.

helm) , 1326, 1542, etc.; et helme, 629, 2789, etc. — S. p. m. : elme, 3306, et helmes, 1809. — R. p. m. ; elmes, 996; helmes, 1798, etc., et healmes, 683.

ELS. Pron. pers., r. p. m. Eux (Illos) : Pur els esbaneier, 111. Li quels c£'els, 735, etc. V. Ele, Eles.

EMBRUN CHET. Verbe neut., 3® p. s.

de l'ind. prés., 2019. V. Enbrun -

chet.

EMPEINT. Verbe act., 3®p. s. de l'ind.

prés. Le sens primitif est : donner un coup contre, frapper, lancer. (Impangit — impingit. « Empeindre »

vient de impAngere, comme « desfaire » de desfhcere. d'après la décomposition romane.) En parlant du cor de Roland, le poète dit : Empeint le ben, par grant vertut le sunet, 1754. Cf. empeint, 1203. — Parf. simpl. , 3® p. s., empeinst :

Empeinst le ben, tut le fer li mist ultre, 1286. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. p. f. : Tûtes ses oz ad empeintes en mer, 2629.

EMPERERE. S. s. m. Empereur (Imperator), 1, 180, etc. etc. ; empereres, 16, 661, etc. etc., et, par erreur, empereur, 1444, et empereor , 1942. — Voc. s. m. : emperere , 308 , etc. — • R. s. m. : empereur, 414; empereor, 954, et, par erreur, emperere, 3823.

EMPER[IEJ. R. s. (Imperium, de même que baptisterium , a donné baptisterie. On prononçait empire, balistire), 3994.

EMPLE1T. Verbe act., 3® p. s. du subj. prés. Mettre dans, introduire dans, et, par extension, employer (Im plicet, avec la tonique placée sur 1 'i, comme dans le simple plicet) : Or guar chascuns que granz colps i empleit , 1013. Nen i ad cel sa lance n'i empleit , 3418.

EN. Adv. (Inde). Son premier sens, et le plus conforme à l'étymologie, est celui d'un adverbe de lieu : « De là, en partant de là » : Alez en est, 11. Le cheval brochet ; li sancs en ist tuz clers, 3165. = Mais le sens primitif s'est bien* tôt développé , et , dans le v. 34 (Bien en purrat tuer ses soldeiers), en, tout en gardant l'idée de source ou de cause, veut dire « avec cela », Cf, 33. = Un pas de plus, et en va signifier « par suite de... » : Si' n ai oût e paines e ahans, 864. Ki qu* en pluret u ki' n riet, 3364.

Cf. 63. Enfin, le mot en arrive à l'état de véritable « particule relative » et rempla \e « de lui, d'elle, d'eux » : Tient Halteclere,

sanglent en est Tacer, 1507. Turpin va chercher un peu d'eau sur le champ de bataille de Roncevaux :

Aler i volt, si' n durrat à Rollant, 2226. Cf. 608, etc. etc. Peu de mots ont eu plus de fortune dans notre langue. — Comme on l'a vu dans quelques-uns des précédents exem-

EN — ENGRERRUNT

Îles, en perd sa voyelle initiale, orsqn'il suit immédiatement un mot terminé par une voyelle : Ki' n riet , 3364. Si' n durrat, 2226, etc.

EN. Prép. [In]. En exprime, comme in en latin, tantôt l'idée de repos, tantôt celle de mouvement. A côté de : En piez se drece, 195, et de :

Jusqu'en la mer, 3, etc., il faut citer : En repos , 600. En la cruiz , 2504, etc. = En sert, lié avec un verbe, à exprimer le gérondif latin : En riant , 619. En gisant , 2523, etc.

ENAIMET. Verbe act., 3e p. s. de l'ind. prés, aimet [In-amat), 7. — Parf.

simpl., 3ep. s., enamat, 3261, 3638. On a proposé de lire nen aimet, nen amat ; mais on trouve dans Flore et Blanchefleur : « Je vos ai forment enamée », etc. Les deux systèmes sont donc acceptables.

ENAPRÈS. Adv. Après cela, ensuite [In, combiné avec ad et pressus),

ENBAT. Verbe act., 3^e p. s. de l'ind.

prés. Enfonce (In- battait) : Sun bon espïet enz el'cors li enbat, 1266.

ENBRAÇAT. Verbe act., 3» p. s. du parf. simple. Serra dans ses bras (In-brachiavit) : De sun destrer le col en enbraçat, 3440. — Parf.

comp., 3® p. s. avec un r. s. m., ad embracet, 2202. Restituer enbraciet, d'après les assonances.

ENBRUNC. Adj. r. s. Penché, incliné (Étymologie très difficile. Diez propose un mot fait sur in et pronus. Mais cette hypothèse est sans valeur) : Li Emperere en tint sun chef enbrunc, 214. — S. p. m. :

enbrunc , 3274 (?).

ENBRUNCHET. Verbe act., 3® p. de l'ind. prés. Abaisser, tenir bas : Pluret des oilz , tute sa chere enbrunchet, 3645. — Enbrunket, 3505.

Parf., 3« p. s. , enbrunchit . 3816. = Dans ce dernier vers comme au v.

2019, le même verbe est employé au neutre : Fait li le coer, le helme li

EMBRUNCHET.

ENCAE1NENT. Verbe act., 3® p. p.

de l'ind. prés. Enchaînent [In-catenant) : Si /'encaieinent al-tresi cum un urs, 1827. — - Part, pass., r. p.

m. : ENCHA1GNEZ, 128.

ENCACERENT (pour enchalcerent).

Verbe act., 3[®] p. p. du parf. simpl.

de enchalcer (Incalcearunt), 1627.

V. le suivant et Enchalcent. — On m’a fait observer qu’il pourrait bien ici y avoir une forme du verbe encha cier. Mais le texte de Paris porte enchaucent. Il est décisif.

ENCALCER. Verbe act., inf. prés.

Poursuivre [Incalceare] , 2166. V.

Enchalcent.

ENCANTEÛR. R. s. m. Enchanteur (In-cantatorem) : L’enchanteÛr /ci jà fut en enfer, 1391.

ENCEIS. (Ce mot dérive peut-être à’ antius , comparatif forgé de ante, avec l’accent sur l’i. Même formation? qu’ ampleis — amplius. Note de W. Fœrster.) Enceis est employé dans notre texte : 1[®] Comm2 adverbe , dans le sens d’auparavant : Enceis ne l’vit, si l’recunut veirement , 1596. = 2[®] Comme préposition , avec un régime (?) : Ne fut si fort enceis ne puis cel tens, 3382. = 3[®] Comme conjonction avec que, dans le sens d’antequam : Doel i avrat enceis q o’ele departet, 3480.

ENCENSEZ (unt). Verbe act., 3^e p.

p. du parf. comp., avec un r. p. m.

(Incensatos habent), 2959.

ENCHA1GNEZ. Part. pass. , r. p. m.

(Incatenatos J, 128. V. Encaeinent.

ENCHALCENT. Verbe act., 3® p. p.

de l'ind. prés. Poursuivent [In-calccant, incalciant) , 2462. — Parf.

simpl., 3e p. p. ENCACERENT, 1627. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s. m. : AD ENCHALCET, 2796; AD ENCHACET , 2785, et avec un r. p. m. (par erreur) : ad encalcer, 2166. — Rétablir partout enchalciet , d'après les assonances.

ENCHALZ. S. s. m. Poursuite des ennerms (Subst. verbal à' enchalcer) :

Li enchalz dur et d'ici qu'en Sarraguce, 3635. — R. s. m., enchalz :

Tenent Z'enchalz , 2446.

ENCLIN. Adj. r. s. Incliné, baissé (Inclinem) : Li Empereres en tint sun chef enclin, 139. — R. s. m..

enclin , 3504.

ENGLINÉT. Verbe neutr., 3® p. s. de l'ind. prés. S'incline [Inclinât) : Li reis paiens parfundement l' enclinet (/ est pour li). — Parf. simpl., 3e p. p., enclinèrent : Li messenger ambedui Tenclinèrent, 2763.

ENCOI. Adv. Aujourd'hui [hodie, combiné avec une racine que, comme le dit W. Foerster, il n'est pas encore possible d'expliquer). Ce mot nous apparaît sous trois ou quatre formes :

Encoi, 1167; enquoi, 1194, 1223; enqui, 2808; encui , 2142.

ENCONTRE. Prép. En comparaison de (In-contra) : Beste nen est nule ki encontre lui alge, 1657. V. Encuntre.

ENCRERRUNT. Verbe neutr., fut., 3e p. p. Augmenteront
[Inrescere-

\ habent) ; Puis encerrunt mes

ENGRISME — ENGUARDES

peines, 2925. Le texte porte enter-

ENCRISME. Part, pass., r. s. m.

(Suivant G. Paris, d 'intremus (?) = encrime. Étymologie qui n'explique pas l's intérieure) : Suz cel n'en at plus ENGRISME felun , 1216.

ENCUI. Adv. Aujourd'hui , 2142. V.

Encoi.

ENCUMBRET. Verbe act., 3e p. s. de l'ind. prés. Accabler, combler dans un mauvais sens (d 'incumulare , par l'intercalation d'une labiale entre la nasale et la liquide) : Oez , Seignurs, quel pecchet nus encumbret, 15.

Cf. 3646.

ENCUNTRE. Prép. (In-contrā .) Ce mot a plusieurs sens dans notre vieux texte. 1° Le plus étymologique est celui de « contre » : Encuntre mei revelerunt li Seisne, 2921. Cf. 2749.

— 2° Ce même mot signifie encore « le long de... » : Encuntre tere se pasment li plusur , 2422. =: 3° Encuntre a aussi le sens de « en comparaison de... » : Encuntre mei fait asez à preiser, 1516. — Encuntre, enfin, est employé comme adverbe :

E Guenelun li respundit encuntre,

ENCUNTRENT. Verbe act., 3® p. p.

de l'ind. prés. Rencontrent (In avec un verbe en are formé sur contra), 3542. — Parf. simpl., 3® p. p., en composition dans s'enir'ENCUNTRErent, 3568. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s. m. : ad encuntret,

ENDEMENTRES. Adv. Pendant ce temps (On a proposé l'étymologie in dum intra. Mais il faut observer que, le plus souvent, dans les langues romanes (prov. cat. , ital.), mentre , tout seul, est une conjonction, et a le sens de tandis que.

Cf. Endementiers , dans le Glossaire de D. Carpentier, etc.) : La bataille est adurée endementres , 1399.

ENDORMIZ (est). Verbe pass., ind.

prés., 3® p. s., avec un s. s. m. (Indormitus est), 2520.

&NDRE1T. Adv. et Prép. (In directo.) 1® Comme adverbe, endroit signifie « de ce côté -là » : Iloec endroit remeint li os tut nut, 3602.

— 2® Comme préposition, il veut dire « du côté de... » : Or ad li quens endroit sei asez que faire, 2123.

ENDURER. Verbe act., inf. prés. Supporter (In-durare) : Endurer e granz chalz e granz freiz , 1011.

ENEM1S. S. s. m. (Inimicus), 144. — R. s. m. : enemī , 461.

ENFANT. R. s. m. (Infantem . Le cas sujet, qui ne se trouve pas dans, le Roland, est enfes), 1772.— R. p. m. : enfanz, 3106. — Au v. 3197, enfanz semblerait employé dans le sens spécial qu'il reçoit si souvent dans nos Chansons de geste. Ce mot signifie « le

jeune homme qui n'a pas encore été adoubé chevalier », et les enfances d'un héros sont le temps qui précède sa réception dans l'ordre de la Chevalerie : Ensemble od els XV milies de Francs, — De bachelers que Caries cleimet enfanz, 3196, 3197. Néanmoins, ce grand nombre de jeunes gens, d'aspirants à la chevalerie, êst de nature à nous inspirer quelque doute sur le véritable sens de ce passage.

ENFER. R. s. m. (Infernum), 1391.

ENFRUNS. R. p. m. Nom de peuple païen (Enfruns signifie fou, furieux. et,? par extension, terrible.

V. Ducange, au mot infrunitus — L'étymologie, malgré tout, est douteuse) : Turcs e Enfruns, Arabiz e Jaïans, 3518.

ENFUERUNT. Verbe act., 3® p. p. du fut. Enfouiront, entereront (Il faut lire enfuirunt, qui vient d 'infodirehabent, infodere ayant, dans le latin vulgaire, tourné à la 4® conjugaison), 1750. — Imparf. du subj.

passif, 3® p. s., avec un s. s. f. : fust ENFUÏE , 2942.

ENFUIR (s'). Verbe pronominal. (Inde fugire.) On pourrait être tenté d'écrire en un seul mot : Desuz cez vais s'en - fuit , 2043. Cf. 686, 1047, 1875 et 2460. Mais d'autres exemples nous prouvent jusqu'à l'évidence qu'il y avait là deux mots bien distincts :

fuir s'en voel, 1600; fuit s'en est Marsilies, 1913. V. Fuir.

ENGLETERE. R. s. f. (Angli et terram), 372.

ENGELERS. S. s. m. Nom d'un des douze Pairs (Engelharius , nom d'origine germanique) , 1289, et Engeler, 1503. — R. s. m. : Engeler, 1494. — Restituer partout Engelier, Engeliers.

ENGIGNENT. 3^e p. p. du subj. prés.

Trompent (d'un verbe formé sur ingenium) : Ne s' poet garder que alques ne Fengignent, 95.

ENGRÈS. Adj., s. p. m. Violents, emportés, hardis (fait sur agrestes) : En la bataille sunt felun e engrès,

ENGUARDES. S. p. f. Avant-garde, ou plutôt « soldats envoyés en éclaireurs »>. On dit encore aujourd'hui

ENHAITET

ENSEMBLOD

qu'une armée se garde (De in et de | wardia , qui lui -même est dérivé de Pallem. warten, veiller sur) : De païens H surdent les enguardes , 2975. A Baligant repairent ses enguardes, 3130. — R. p. f. : enguardes, 548, 561. Dans ce dernier cas, le sens d'avant - garde est plus nettement accentué.

ENHAITET. 3^e p. s, du subj. prés.

Bénisse, rende heureux (v. Dehet) :

Bel sire, chers cumpainz , pur Deu que vos enhaitet, 1693.

ENHELDIE. Part. pass. d'enhelidir, s.

s. f. Le helz, c'est la garde de lepée (Origine germanique. Gomme l'observe Diez, c'est l'anc. haut allem.

helza, garde depée): Veez m'espée ki d'or est enheldie , 966. — R. p.

f. (formé sur enhelder), enheldées :

Ceinent espées enheldées d'or , 3866.

ENLUMINET (ad). Verbe act., 3e p.

s. du parf. comp. d 'enluminer. A éclairé [Illuminatum habet)
: De tel barnage Vad Deus enluminet , 535.

ENME1NET. Verbe act., 3® p. s. de l'ind. prés. Emmène [Inde-minât), 502. = On m'a fait observer qu'il n'existe pas, en vieux français, un verbe « emmener ». Les deux éléments de ce mot, m'a -t- on dit, y sont toujours séparés, « en -f mener. » Je ne puis faire droit à cette observation, et je crois à l'existence du verbe « emmener » en un seul mot. i= U gués s'en est tornez , s'ammoine Biatris. — Tel fois emmaine deus qu'on enramaine quatre :

ces deux vers, l'un d'Adenet, dans Berte, et l'autre de Rutebeuf, sembleront peut-être concluants.

ENMI. Prép. Au milieu de (In-medio).

S'écrit en un ou deux mots avec le sens de notre « parmi » :
Enmi ma veie, 986.

ENNUIEZ. S. p. m. Tristes, fatigués (fait sur tn-odio , suivant Diez):

Noz chevalz sunt e las e ennuiez ,

ENOIT. Adv. Cette nuit (In-hodie ?

Cf. le patois aneu. La vraie forme est anuit, qui se trouve dans les bons textes) : Enoit m'avint une avisiun d'angele, 836.

ENPEINT. Verbe act., ind. prés., 3® p. s. Frappe (Impangil — impingit) , 1203. V. Empeint.

ENPENET. Part. pass.. s. s. m. Garni de plumes (Impennatus)
: Un algier tint ki d'or fut enpenet, 439. — R.

p. m. : enpennez, 2156.

ENPORTET. Verbe act., 3e p. s. de l'ind. prés. (Inde-portat),
1268. 3«p.

p. : enportent, 1510. — Fut., 3« p. s. : enporterat , 935. Même observation que pour enmeinet. Nous nous persuadons qu'il a existé un verbe emporter en un seul mot. V. la Chronique de Rains : Ses cors fut emportés à Londres; et Roncevaux : De Saragoce les clés enporterez, etc.

ENPRES. Adv. et prép. [In presso.) 1° Comme adverbe, il signifie « ensuite » : Enprès li dient : <« Sire , car nos menez, » 357. 2° Comme préposition, il est synonyme d'après :

Enprès sun colp ne quid que un dener vaillet, 1666.

ENPRISE (avez). Verbe act., 2e p.

p. du parf. comp., avec un r. s. f.

Avez entreprise (d'in et prehensam) : Faites la guer[e] cum vos l' avez enprise , 210.

ENQUI. Adv. Aujourd'hui, 2808. V. Encoi.

ENQUIS (ad). Verbe act., 3e p. s. du parf. comp., avec un r. s. f. A recherché (Habet-inquæsitum) : Enquis ad mult la lei de salvetet , 126.

ENQUOI. Adv. Aujourd'hui, 1194.

V. Encoi

ENRENGER. Verbe act., inf. prés.

Disposer en rangs (du haut allem.

hring, cercle), 2181. = Restituer, d'après les assonances, enrengier.

ENSANGLENTET. Part, pass., r. s.

m . [In-sanguilentatum], 1067.

ENSEIGNE. R. s. f. (C'est, comme le fait remarquer W. Føerster, le pluriel neutre insignia, devenu singulier féminin comme folia, foliæ — feuille.) Le sens primitif, en roman, est celui de « gonfanon, étendard » : Li quens Rollanz ad J'enseigne fermée, 707.

= Puis est venu, par extension, le sens de « cri de guerre », parce que ce cri était le nom même de l'étendard (Munjoie , etc): L'enseigne Carie n'i devumublier, \\79.CiA793 , etc.; enseingne, 1578. — S. p. f. :

enseignes, dans le sens de « gonfanons », 3308.

ENSEIGNER. Verbe act., inf. prés.

Indiquer, signaler (In-signare) :

S'est ki l'demandet, ne l'estoet enseigner, 119.

ENSEMBLE. Adv. (Insimul) : Plus de cent milie s'en adubent ensemble, 3000. zr Ensemble s'emploie surtout avec od, ot (avec) : Ensembl' ot mei , 3286. Ensembl' od lui, 104.

Ensemble od els , 175. Cf. 2395. On peut même considérer ensemblod comme formant un seul mot,

ENSEMBLOD , ensemblot. V. le précédent.

ENSEMENT — ENZ

ENSEMENT. Adv. Pareillement. (« Ce n'est pas ipsa -mente, dit W. Foerster, mais un mot formé avec mente et l'adverbe simple ensi (?), dont l'origine n'est pas assurée ». On peut néanmoins opposer à Foerster le provençal eissament) : Blanche ad la barbe ensement cum fl r, 3173. Il est toujours combiné avec cum.

ENSUUQUETUT. Adv. Surtout (In super -quod-totum)> 294.

ENTENDENT. Verbe act., 3e p. p.

[Intendunt), 1788. — Parf. simpl., 3e p. s. : entendit, 1243. — Parf.

comp., 3® p. s., avec un r. s. m., 2098 : ad entendut, 2054; 2e p. p., avec un n. : avez entendut, 232.zzAu passif.

Subj. prés.: 3® p. s., avec un s. s. m.: seit entendut , 234. — Le sens primitif du latin intendere (être attentif, et, par extension, soumis) est conservé au v. 3782 : Un en i ad à qui li altre entendent.

ENTERCER. Verbe act., inf. prés.

Réclamer, rechercher, reconnaître (Intertiare). Le sens primitif du mot inlertiare est, d'après Ducange, celui de sequestrare, in manum iertiam ponere. Puis, par extension : Repetere rem in

sequestrum positam. Puis, enfin, repeter , réclamer, revendiquer, rechercher, reconnaître une cho*e qui nous appartient, et, en général, reconnaître :

Jo'es voell aler quere e entercer, 2180. zzLa vraie forme est entercier.

ENTERRERENT. Verbe act., 3e p. p.

du parf. simpl. (In-terrarunt),3132 .

ENTRE. Prép. [Intra.) 1° Au milieu de, entre : Entre les helz , 621. zz 2° Parmi : Entre les altres , 2275. — 3® Sens spécial et que l'on trouve déjà dans le latin vulgaire : Entre Rembalt e Haimon de Galice , — Les guierunt..., 3075, 3076 (c'est-à-dire :

Raimbault et Haimon se partagent le commandement de tel corps d'armée).=: Cf. Entre s'eslisent , au v. 802.

ENTREDUNENT. Verbe act., 3e p. p.

de l'ind. prés. (Intrardonant) : Granz colps s'entredunent , 3582. — 3« p.

p. du parf. comp. : s'entredunerent, 3568.,

ENTRÉE (est). Verbe neutr., parf.

comp., 3« p. s., avec un r. s. f. [Est intrata), 747. V. Entret.

ENTRENCUNTRERENT (s'). Verbe réfl., 3e p. p. du parf. simple (Intra incontrarunt) , 3567.

ENTRERENT. Verbe neutr., 3® p. p.

du parf. simple (Intrarunt), 2709.

V. Entret

ENTRESQUE. Prép. Jusqu'à (Voy.

tresque?) : Des porz d'Espagne entresqu'a Durestant , 870. Entresqu'a la charn , 1265. Cf. 1613 (entresque) et 956 (entresqu'a).

ENTRET. Verbe neut., 3© p. s. de l'ind. prés. (Intrat), 395, 660. — Parf.

simpl., 3e p. p. : entrèrent, 2709.

— Parf. comp., 3« p. s., avec un s. s. f. : est entrée , 747.

ENTREVEIENT. Verbe réfl., 3® p. p.

de l'ind. prés. S'entrevoient [Intra ei vident) , 3294.

ENTUR. Prép. A l'entour de [In, avec le subst. verbal de tornare) : Entur lui , 410, 2090.

EN V AIR. Verbe act., ind. prés. [Invadere , passé à la 4e conjugaison : invadire.) Le sens est celui de « marcher sur » : Tut par seit fel ki ne' s vait envaïr, 2062.

ENVE1ER. Verbe- act., inf. prés. Envoyer [In-viare), 252. — Ind. prés., 3e p. s. : enveiet, 421, 483. — Parf.

simpl., 3e p. s. : enveiat, 202. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s.

m. : ad enveiet, 2526. — Fut. lre p.

S. : ENVEIERAI , 43. ' lre p. p. : EN- VEIERUNS, 244. 2e p. p. I ENVEIEREIZ, 573 (en assonance dans une laisse masculine en

ei). — Impér., 1^{re} p. p.; enveiu(n)s , 42. 2[®] p. p. : enveiez, 40. — Subj. prés., 1^{re} p. s. : envei , 493. 3^e p. s. : enveiet , 2727.

ENVEISET (s'). Verbe pronominal. 3^e p.

s., ind. prés. Se divertit, s'amuse (Se rapporte à la famille de voiseus , etc.) : Greignor fais portet par giu , quand il s'enveiset , 977.

ENVERS. Adj., s. s. m. Sur le dos, opposé à adenz (Inversus) : L'un gist sur V altre e envers e adenz , 1624.

ENVERS. Adv. [In et versus). 1[®] Vers : Envers le cel, 723. zz 2[®] Du côté de, à l'égard de : Envers le rei , 468.

Envers Franceis est mult cuntra rius , 1222. z 3[®] A : Après parlât ses fils envers Marsilie , 495.

ENVERS. Erreur du scribe. Ki tint Valeri e envers sur le Rosne , 1583.

Müller a restitué le vrai texte : Ki tint Valence e l'unur sur le Rosne.

ENVIRUN. 1[®] Préposition. Autour de...

[Virer vient de gyrare; viron ~ giron) : Envirun lui plus de vint milie humes , 13. zr 2[®] Adverbe :

Dis Canelius chevalchent environ.

ENVOLLiPET. S. s. Enveloppé (Etymologie très - incertaine. Cf. l'anc.

espagnol : volopar ; prov. envolo par?). 408.

ENZ. Prép. (?) ou adv. Dedans (Jntus). 1® Comme préposition, enz ne

EQUITAIGNE — ESCHINE

s'emploie pas seul, mais avec en ou de : Enz en lur mains , 93.
Enz ej* la fosse des leons o fut enz , 3105.

D'enz de la sale , 730. Enz eV cors , 4266. =: 2° Adverbe : Les dis messages ad fait enz hosteler, 160. A icest mot Franceis se fièrent enz,

EQUITAIGNE. r. s. f. [Aquitaniam),

ER. Adv. Hier (fferi), 383. 1er, 2701. Her,2745. = Locution proverbiale:

Li altr'er, 3185. V. Her e t Ier, ERBE. R. s. f. (Herbam), 671, etc.

Herbe, 1569. — R. p. f. : herbes,

ERENT. Verbe estre, 3® p. p. du fut.

(Erunt), 3048.

ERME>. Verbe estre, lre p. p. du fut.

(Erimus) , 1977.

ERM1NES. R. p. m. Arméniens (Hrmenios donnerait Ermins ?). 3227.

ERET. Verbe estre, 3® p. p. de l'imparfait (Erat), 719.

ERRER. Verbe neut., inf. prés. (lie rare.) 1° Marcher: Ki errer voelt, à met venir s:en ait , 3340. = 2® Agir (dans le sens actuel

de notre mot errements) : Par cels de France voelt- il de V tut errer, 167. Parf.

comp. , 3[®] p. s. : Guenes... tant ad erret . nen est dreiz que plus vivet, 497. Dans ce dernier vers seulement on

pourrai t admettre l'étymologie errare,

ERT. Verbe estre, imparf. de l'ind., 3e p. s. [Erat), 880, etc.

ERT. Verbe estre, fut., 3e p. s. (Erit), 51 , 190 , etc. V. lert.

ES. En les [In illis). Masc. et fém. 1[®] Masc. : Seiez es lius Oliver e Rollant, 3016, etc. = 2[®] Fém. : Il est escrit es cartres e es brefs, 1684 , etc.

ESBALDISSENT (s'). Verbe pronominal , 3e p. p. de l'ind. prés. Se mettent en joie [v. Balz) : A icest mot si s'esbaldissent Franc, 1481.

ESBANEIER. Verbe, aet., inf. prés.

Amuser, divertir (Étym. incertaine.

Diez propose la même origine? que pour bande et bannière) : As tables juent pur els esbaneier, 111.

ESCABABI. R. s. m. Nom d'un chef païen (?), 1512.

ESCALGÜAITE. R. s. f. Sentinelle, guet, grand'garde (Germ. , schaar, troupe, et wahtan, guetter). 2495.

ESCANGE. R. s. Échange (a' excambium, par la consonnification de l't) :

Deus ! se jo Vpert, ja n'en aurai escange, 840. Cf. Eschange, 3714.

ESCANTELET. Verbe act., 3^e p. s. de l'ind. prés. Escanteler, c'est « abattre

le cantel de l'écu ». Or le cayitel, ce sont les parties ou quartiers dont l'écu se compose. Le latin cantellus a donné lieu à ex-cantellare. Et il ne nous paraît pas douteux que cantellus ne soit lui-même un diminutif de canthus, qui signifie® le cercle de fer, la « bande entourant la roue ». L'écu primitif était entouré et garni de bandes de fer qui en déterminaient les quartiers [Ex et cantel-lat): L'escut de V col li freint e escantelet, 1292.

ESCAPET. Verbe neutr., 3^e p. s. de l'ind. prés. Échappe [Ex -cappat; du lat. cappa, manteau , suivant Diez et Littré) : [S] uns en escapet, mon ies , 3955.

ESCÂRBUNCLE. R. s. m. Escarboucle (... Carbunculus) , 1488. Cf. la forme carbuncle. 1326, 1662, etc. — « Escarboucle » est aujourd'hui féminin; mais, d'après le v. 1326 [L'elme li freint u li carbuncle luisent), on peut affirmer qu'escarbuncle est masculin.

ESCARBUNET. Verbe neutr., 3^e p. s.

de l'ind. prés. Sortir, jaillir du charbon [Ex-carbonare , de car-bo) : Des helmes clers li fous en escarbunet,

ESCHANGE. R. s. [Excambium.) Rem. les expressions : « du-ner eschange » : Jo t'en durai mult es for cet eschange, 3714 ; et « prendre eschange » : De Munjoie illoc out pris eschange , 3095. Cf. Escange ,

ESCHEC, ESCHECH. R. s. m. Butin (Haut allem. : schâh, schach, butin) :

Mult grant eschech (ou eschec) en unt si chevaler, 99, 2478.
La vraie forme serait eschiec.

ESCHECS. R. p. Jeu d'échecs l Du pers. ech-chah, le roi) : ^4s
tables juent... e as eschechs, 111 , 112.

ESCHELE. S. s. f. Bataillon, corps d'armée (Germ. schaar,
troupe), 3084. — R. s. f. : eschele, 3045. — S. p. f. : escheles ,
3026. — R. p. f. : ESCHELES, 1034, et ESCHIELES , 3024.

Cette dernière forme nous paraît la vraie, à cause des vers
3026-3034, laisse féminine en ié -}- e.

ESCHEWID. R. s. Svelte, allongé (Ane. haut allem., scafjan,
ordonner, façonner, achever, suivant Diez) :

Heingre out le cors e graisle e ESCHE-'VID , 3820.

ESCH1EZ. R. p. m. Esquifs (Haut allem. skif) : Eschiez e
barges e galées curanz , 2729. Cf. 2625.

ESCHINE. R. s. f. La colonne vertébrale , l'épine dorsale (haut
allem.

ESGHIPRE - ESCUZ

skina, épine), 1201. — R. p. f. :

ESCHINES, 1612.

ESCHIPRE. R. s. m. Marinier. Dans les Livres des Rois, servos
suos nautas est traduit par Humes ki eschipre furent bon [Schip-
pidam, d'après le haut allem. skif) : N' i ad eschipre qui s' cleimt
se par loi nun .

ESGHIVERUNT. Verbe act., fut., 3® p.

p. Éviteront (haut allem. skiuhan, allem. scheuen, avoir peur)
: J a pur mûrir w'eschi verunt bataille , 1096.

ESCICLES. V. Esclices.

ESCIENT. R. s. Se trouve uniquement dans cette locution :
Men escient, 524, ou Par le mien escient, 1936.

(Vient du mot scientem , qui s'employait dans le même sens
en latin.)

ESCIENTRE. R. s. Même origine, même sens que le précédent
dans une locution toute semblable : Men escientre, 539, 552. Par
le men escientre, 1791. Cf. 756, 2073.

ESCLACES, S. f. (Dans la Chronique des ducs de Normandie ,
esclaz signifie « caillots de sang » , 2170.

Bartsch traduit par « gouttes ». L'étymologie et le sens sont
très douteux) : Encuntre tere chéent les

esclaces, 1981. Cf. Esclices.

ESGLAIRET. Verbe neutre, 3® p. s.

de l'ind. prés. [Ex et un verbe en are formé sur clarus) : Par
main en V albe , si cum li jurz esclairet, 667. Tut li païs en reluist
e esclairet , 2637. en Actif. Subj. prés., 1*® p. s., esclair : Que jo '
n esclair ceste meie grant ire , 301.

ËSCLARG1EZ. Verbeact.,impér.,2® p.

p. Rendez plus clair [Ex-claricalis) :

Esclargiez le dreit , 3890. Et, dans le sens « d'éclairer par la
joie » : Esclargiez voz talenz e voz coers , 3628. = Au passif, 3®

p. de l'ind.

prés., avec un s. s. f. : Esclargiez est la sue grant ire (lisez esclargiée), 3992. Cf. le vers 1807 : Esclargiez est li vespres e li jurz.

ESGLAVOZ. R. p. m. Nom de peuple païen (d'un mot formé sur Sclavus, qui lui-même dérive du haut allem.

Slave), 3225. Cf. C laver s.

ESCLICES. S. p. m. Morceaux , éclats de bois (du haut allem. klioza, fendre) : Envers le cel en volent les esclices, 723. Le manuscrit porte Escicles. Cf. Esclaces.

ESCLICET. Verbe act., 3[®] p. s. de l'ind. prés. Brise, fend, met en morceaux (Même étymologie que le précédent) ; La hanste briset e escliket .

ESCOCE. R. s. f. (Scotiam), 2331.

KSCORDUSEMENT. Adv. Du fond du cœur (Il faudrait supposer ex-cordosa- mente) : Recleimet Deu muh escordusement , 3099.

ESCREMISSENT. Verbe neutr., ind.

prés., 3[®] p. p. S'escriment, jouent (Formé sur le haut allemand skirm,)

ESCREMIZ. S. s. m. Nom de païen (?)⁵ 931. — R. s. m. : Escremiz , 1291.

ESCRIER. Verbe neutr. ou act. (Exqui ritare. Dans le Saint Alexis, la dentale persiste : cridel)^{A°} A l'actif, a. Appeler quelqu'un à grands cris : Après, escriet Rollant qu'il li aïut, 1964.

Franceis escriet, Oliver apelat, 1112. — b. Jeter tel ou tel cri.
Grant est la noise de Munjoie escrier, 2151.

n2»Au neutre : Ses chevaliers en ad fait escrier , 3148. = 3« Au réfléchi : S'escrier, 891, 2985. = 4« Au passif :

Munjoie est escriée, 1328. m Voici toute la conjugaison de ce verbe : Inf. rés. : escrier, 2151. — Ind. prés., ® p. s. : escriet, 1112; s'escriet , 891 : 3® p. p. : escrient , 2921. — Parf. comp., 3® p. s.: s'en est escriet, 900. 3® p. p. : unt escriet, 1180. — Part prés., s. s. rn. : s'escriant , 2841. = Ind. prés, du passif, 3® p. s., avec un s. s. f. : est escriée,

ESCRIT. Verbe passif, ind. prés., 3® p. s.: Il est escrit... (Illud scriplum est) : Il est escrit en la geste Francor , 1443. Il est escrit es cartres , 3742. — Part, passé. R. s.

f. : escrite, 487. R. p. f.: escrites,

ESCULTER. Verbe actif, inl. prés.

Ecouter (Auscultare , que le peuple prononçait asculiare) , 455. — Ind.

prés., 3® p. p. : escultent, 1767. — Parf. simpl., 3® p. s. : escultat, 2105. — Parf. comp., 3® p. s. : ad ESCULTET , 164.

ESCULUREZ (fut). Verbe passif, 3®p.

s. du part'. Fut décoloré , devint pâle (Ex-coloratus fuit) : Marsilies fut esculurez de Vire, 485. La leçon est mauvaise. Il faut lire desculurez , à moins que l'on n'adopte la version escoler. V. les Notes pour rétablissement du texte.

ESCUMBATUES (ai). Verbe actif, parf. comp., 1«-® p. s., avec un r. p. f. J'ai conquis [Ex- cum avec le part, d ebattuere) : Tantes ieres larges [ai] ESCUMBATUES ! 2307.

ESCUZ. S. s. m. (Scutum , et bas îat. scutus) , 1262 ; escut , 1495 , 3355. — R. s. m. : escut , 526. — S. p. m. ;

ESDEMETRE — ESPANDRE

escuz, 1453. — R. p. m. : escuz,

ESDEMETRE. Verbe act.; réfl. et neutr., inf. prés. A l'actif, le sens est celui de « lâcher, abandonner ».

D'où sans doute le réfléchi s'esdemetre , et le neutre esdemetre , qui signifie « se la. cer, prendre son élan » (Ex-de-mittere) : Sun bon ceval i ad fait esdemetre, 1567.

ESFORCET. Part. pass. employé adjectivement, au r. s., dans le sens de « plus considérable » [Ex- fortiatum) :Jo V en durai mult esforcet eschange, 3714.

ESFORZ. R. s. m. (Subst. verbal d'ex- for tiare.) I» Se dit, en particulier, d'une forte armée dans le sens où nous disons encore aujourd'hui :

« Les forces de l'ennemi. » N'asemblerait Caries si grant esforz , 599.

= 2° La locution adverbiale : ad esforz , signifie « avec élan . avec emportement, rapidement » : Sun cheval brochet, laiset curre a esforz , 1197.

ESFRÉED (fut) Verbe pass. parf., 3e p. s., avec un s. s. m. Fut épouvanté (On a proposé Ex - frigidatus fuit, mais il semble que ex-frediatuS conviendrait mieux. Ce mot signifie « mis hors de paix, hors du compagnonnage » ; du germ. frid , combiné avec la répulsive ex. V.

Ducange, au mot exfrediare) : Li reis Marsilies en fut mult esfréed , 438. V. le suivant.

ESFRÉEDEMMENT. Adverbe. Avec effroi , 2767. Muller a rectifié ce vers avec raison , et imprimé : A V Amiraill en vunt [tut] esfréed.

ESGRU1GNET , ESGRUNIE. Verbe neut., 3e p. s. de l'ind. prés. S'ébrèche, se brise, s'égraine: Cruist U acers, ne freint, ne n' esgruixet , 2302. Cruist li acers ne briset ne n'ESGRUNiE, 2313.=A raison de l'assonance, on doit restituer ce dernier vers ainsi qu'il suit , d'après les manuscrits de Venise et de Paris :

Cruist li acers , ne briset , ne n'ESgraniet. Étymologie incertaine.

ESGUARDET. Verbe act., 3e p. s. de l'ind. prés. Regarde [Ex latin, et warten, germ., veiller sur: ex-icardat) : Uns Sarrazins tute veie V es- GUARDET , 2274. 3e p. p. : ESGUAR- DENT , 306.

ESGUARET (est). Verbe pass., 3[®] p.

s. de l'ind. prés., avec un s. s. m.

Est égaré, fou (du germ., waron :

prendre garde, même racine que le mot précédent : EfnJ lui meïsme en est mult esguaret. 1036.

ESLAIS. R. s. m. Faire sun eslais, c'était , pour le jeune chevalier qui venait d'être armé chevalier, faire faire à son cheval un temps de galop sous les yeux de tous ceux qui avaient assisté à son adoubement.

Dans le Roland, cette locution est employée d'une façon plus générale.

Laschet la resne , mult suvent les peronet , — Fait sun eslais veant cent milie humes , 2996, 2997. Fait sun eslais , si tressait un fosset , 3166. Ce mot eslais est le substantif verbal de eslaisser [ex-laxare).

ESLEGER. Verbe act. et neut. Disputer, débattre [Ex-litigare d'après Tobler. La forme ordinaire est esligier); As espées V es-tuverat esleger, 1151.

= Au passif. Subj. prés., 3e p. s. : Que as esoées ne seit einz eslegiet, 759.

Restituer partout eslegier.

ESLISENT. Verbe act., 3e p. p. de l'ind. prés. (Fait d'après ex-legunt ; décomposition romane) : Entre s'eslisent , 802. =r lmp., 2e p. p. : eslisez . 275 , 877.

ESMAER, ESMAIER. Verbe act., inf.

prés. Mettre en émoi , étonner, troubler (De ex, latin, et de magan , haut allem., qui signifie « pouvoir »

être fort. A proprement parler, comme l'observe Littré , esmaier, c'est (l'action d'ôter force et pouvoir) : Deus , dist li Reis , tant me pois esmaer, 2412. Pur orgoillus leintre e esmaier, 2211. — Impér.. 2^e p. p., esmaiez : Ne vos esmaiez ; 920.

ESMEREZ. Part. pass. employé adjectivement, r. p. m. Affinés; d'or affiné, épuré (Ex - meratos , de merus) :

Besanz esmerez, 132.

ESMUT. Verbe act., parf. simpl., 3e p s. Mit en mouvement [Ex-movit , du verbe esmuveir) : Li Àmiralz k\ trestuz les esmut , 2813.

ESPAENT (s'). Verbe réfl. Subj. prés.

1 3® p. s. S'épouvante (Se ex-paventet :

diminutif de expaoeat) : Ne poet muer qu'il ne s'en espaent , 1599.

ESPAIGNE. S. s. f. (Hispania), 907.

— R. s. f. Espagne j 2 , etc.

ESPALLE. R. s. f. Épaule [Spatulam), 647. — R. p. f.: espalles. 1344.

Le texte porte , par erreur, V espalles .

ESPANELIZ. S. s. m. Nom de païen, 2648. Le mot Hispanus entre peut-être dans la composition de ce mot, qui n'a d'ailleurs rien de traditionnel ni d'historique.

ESPANDRE. Verbe act , inf. près.

Répandre (Ex-pandere) : Trenchet iü tes*° pur la ceruele es-
pandre, 3617. — Ind. prés., 3® p. s. : espant ,

ESPANS — ESTABLER

(dans le sens de « se répand ») :

Sur Verbe verte en espant li cler sanc , 3972. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s., ad expandut. 3928.

ESPANS. S. s. m. Espagnol (Hispa nus), 612. — R. p. m. : Espans,

ESPANT. Verb. act. 3© p. s. ind. prés, avec le sens du réfléchi ou du passif. {Expandit), 3972. V. Espandre.

ESPAR1GNET. Verbe act., 3® p. s.

de lind. prés. Épargne, fait grâce (Étym. très difficile. Les patois nous donnent repарmer, ce qui empêche de penser à un composé de parcere), 1665. — Parf. simpl., 2e p. s. : espa- RIGNAS , 3103. 3e p. S. I ESPARIGNAT , 2091.— Parf. comp., 3« p. s., avec un r. p. m. : ad esparmieз , 1689. — Impér., 2® p. p. : esparignez , 1883.

Restituer partout espargnieз , etc.

ESPÉE. S. s. f. [Spata), 2340, etc. — R. s. f. : espée , 465 , etc. — R. p. f. : espées, 684, etc.

ESPERANCE. R. s. f. (Sperantiam), 1411. Il y a sans doute erreur du scribe pour espairnance, ou esparig nance.

ESPERONET. Verbe act., 3« p. s. de l'ind. prés. Éperonne (du hautallem.

sporon), 2996.

ESPERUNS. R. p. m., 345. Esporuns, 3430. V. le précédent.

ESPÉS. Adjectif, r. s. neutre. Épais (Spissum). Il est employé dans cette locution : « Au plus épais de » : El' plus espès se s' rumpent , 3529.

ESP¹ET. R. s. m. Ce mot , dans notre texte, est presque partout synonyme de lance (Le type bas-latin serait *spe tum* ; Torigine du mot est allemande), 867, 1266, etc. — S. p.

m. : *espiet* , 1043; *espiezz*, 1811; *espiez*, 3308. — R. p. m. : *espiez*, 554 , etc.

ESPIEZ (ad). Verbe actif, parf. comp., 3e p. s. *Épier*, et, par extension, trahir (haut allem., *spehen*) : *Guenelun nos ad tuz espiez* , 1147.

ESPINE. R. s. f. (*Spinam*), 3521.

ESPLE¹T. R. s. (Subst. verbal d'*espleiter*.) A *espleit* est une locution adverbiale qui veut dire « en toute liberté, vivement, rapidement, avec force » : *Fel ki n ' i fierget a espleit*,

ESPLEITER. Verbe act., inf. prés.

Travailler, agir (Le sens primitif d '*explicare* est « dérouler » . *Explicar e volumen*, c'est dérouler un rouleau, c'est achever de le lire : d'où le mot *explicit*. *Explicare* avait depuis longtemps le sens d'achever, et

l'a communiqué à son diminutif *ea> plicitare*, qui nous a donné *expleitier*, avec le sens très vague « d'achever, travailler, agir ») ; *Per quele gent quiet- il espleiter tant*, 395.

— Ind. prés., 3e p. s. : *A luit ben espleitet qui Damnes Deus aiuet* 3657. ~ Restituer *espleitier*, etc.

ESPORUNS. R. p. m., 3430. Cf. *esperuns*, 346.

ESPRENDRE. Verbe neutre , inf.

prés. Il est employé dans le sens de s'espandre, s'embraser (Ex-pre hendere) : Sait en li Vous que V erbe en fait espandre , 3917.

ESPREVER S. s. m. Épervier (haut allem. sparvari) : Plus est isnels qu' ESPREVER, 1492.

ESPRIE'S. (?). Nom de païen, s. s.

m., pour Esperveris, 1388.

ESPROVET. Part, pass., s. s. m.

Éprouvé (Ex-probatus) : Devasselage est suvent esprovet, 3163.

ESQUASSENT. Verbe act., 3® p. p.

de l'ind. prés. Mettent en pièces (Ex-quassant), 3879.

ESQUIER. S. s. m. Écuyer (Scuta rius), 2437.

ESRAGES (t'). Verbe réfl. , ind. prés., 2« p. s. Tu te mets en rage (Ex-ra bias, par la consonnification de Vi) : Tut fol, pur quei t'esrages , 307.

ESSAIET. Part, passé , s. s. m.

Éprouvé, expérimenté, brave (Exa giatus, d'exagium , pesage) : Li Arcevesque (est) prozdom e essaiet,

ESSAMPLE. S. s. f. Exemple (d'un pluriel neutre exempta pris pour un féminin) : Malvaise essample, 1016.

— R. p. f. : essamples dans le sens de «traits historiques» (comme nous disons aujourd'hui : La morale en exemples). Il

s'agit de Bramimonde qui se fait instruire dans la foi chrétienne :
Tant ad oït e sermons e essamples, 3979.

ESSOIGN. R. s. f. Souci. Avoir essoign de, c'est « se snucier de
»

(L'étymologie est germanique. Dans les chartes mérovingiennes et les lois barbares , sunnia signifie « les excuses que doivent fournir les noncomparants devant le placitum ou le mal-lum ». D'ou notre mot français essoigne , qui a le même sens.

Essoign en est la forme masculine, avec un sens plus étendu) :
De vos manaces , culvert, jo n'ai essoign ,

EST. Verbe estre, 3« p. s. de l'ind.

prés., 5,6, etc. etc.

ESTABLER. Verbe act., inf. prés®

ESTABLISENT — ESTOET

Mettre à l'étable (Stabulare) : Les dis muiez fait Char (IJ es
establer,

ESTABLISENT. Verbe actif, 3® p. p.

de l'ind. prés, d'establir (Stabilire) : A près les dous esta-
blisent la terce , 3027. Establissent , 3217. — Parf.

simpl., 3® p. s. : establist, 3036. — Parf. comp., 3® p. s., avec
un r. s.

f. : AD ESTABLIE , 3068.

ESTACHE. R. s. f. Pieu, poteau (de l'allem. stock; de stecken,
être ficné, attaché) : A une estache V unt atachel cil serf, 3737.

ESTAGE. R. s. Résidence , demeure (Staticum) : Il me sivrât ad Ais , à mun estage , 188.

ESTAL. R. s. (Le mot bas latin est stallum, de l'allemand stall , stellen; anc. haut allem. stalljan, être debout. V. Ducange , au mot Stallum) :

Nus remeindrum en estal en la place, 1108. Pur vostre amur ici prendrai estal, 2139. = Remeindre en estal, c'est « rester debout » ; prendre estal, c'est « prendre position, s'arrêter ». Cf. plus loin, au mot estant, l'expression remeindre en estant , qui semble donner raison aux partisans d'une étymologie latine.

ESTAMARIN. R. s. m. Nom de païen (?), 64. V. Estramaris.

EST AND ART. R. s. m. (Germ. stand, être debout?) Ce mot ne s'applique, dans notre texte, qu'à un drapeau païen : L'estendart Tervagan e Mahum, 3267. Cf. 3330.

ESTANT. La locution en estant (de stare) signifie, au sens propre, « debout ». En parlant des chevaux épuisés de l'armée de Charles , il est dit : N'i ad cheval ki puisset estre en estant ; — Ki erbe voelt, il la prent en gisant, 2522, 2523. Lorsque Baligant s'assied : Tuit li altre sunt remés en estant, 2655. Remeindre en estant signifie également « demeurer dans la même position » , ou, plutôt, « s'arrêter » : Li soleilz est remés en estant , 2459. V. Estal et Ester.

ESTED. R. s. Saison d'été (Æstatem), 2628. Estet, 3162.

ESTED (ad). 3® p. s. du parf. comp.

d'estre (Habet statum), 2. Voy. Estre et Estet.

ESTEILES. S. p. f. Etoiles (Stēlas),

ESTEIT. 3® p. s. de l'imparf. de l'ind. d'estre (Ne peut régulièrement venir de stabat. Il faudrait supposer este bat), 979, 2318. V. Estre .

ESTENDANT. Part. prés, d'estendre,

au s. p. m. (Exlendentes.) Le sens est celui du part, passe. En parlant du supplice de Ganelon : Trestuit si nerf mult li sunt estendant ,

ESTER. Verbe neutre, inf. prés.

(Stare.) 1° Sens d'ESTER. a. « Se tenir ou rester debout » : Si grant doel oui que mais ne pout ester, 2219. =s. b. La locution « laisser ester » est l'équivalent de notre mot « laisser tranquille » : Laissez ester voz Francs, 265; ou « abandonner, planter là » : Païen s'enfuient , puis si V taisent ester. 2172, etc. = 2 <> Conjugaison d'ESTER. Ind. prés., 3® p. p., estunt : Les rues u li burgeis estunt , 2691 . — Estunt est le développement régulier de stant comme vunt de vadunt , unt de habent, funl de faciunt. — Parf. simpl, 3® p.

s., estut : Sur Verbe verte estut devant sun tref, 671. Et au réfléchi: S'estut, Li Empereres s'estut, si Vescultat , 2105. Parf. comp., 3® p. s., ad ested, 2, etc. — Fut., 2® p. p. esterez , 1134. — Impér., 2® p. p. : estez : El ' camp estez, que ne seium vencuz , 1046.' — Part, prés.:

estant, 2459, 2522, 2655. V. Estre.

ESTERM1NALS. R; p. Nom d'une pierre précieuse (Étymologie inconnue. Exterminales ??) : Ametisles e topazes, — Esterminalz e carbuncles, 1661, 1662. Il y a là peut-être une erreur du scribe.

ESTES. Verbe estre, 2^o p. p. de l'ind. prés. (Estis), 356, etc.

ESTET. R. s. m. Saison d'été (Æstar tem) : 3162. Ested , 2628.

ESTET. Part, passé d 'estre comme dans « Avum estet », etc. etc. (Ha~ bemus statum, etc.), 134, 2028, etc.

V* Estre.

ESTEZ. Impér.. 2^o p. p. d'ester (Statis), 1046. V. Ester.

ESTOERSTRENT (s'). Verbe neut. et réfl. 3^o p. p. du parf. simpl. S'échappèrent (Estoerstrent , ou mieux estortrent est le parf. d 'estordre , qui vient d 'extorquere): Poi s'en estoerstent, 3632. — Fut. 3^o p. s., estoerrat : De quel (bataille J que seit, Rollant w'estoerrat mie .

ESTOET. Verbe unipersonnel, 3^o p.

s. de l'ind. prés. Il faut, il convient, il est nécessaire (Origine incertaine.

« Les formes provençales, rhétoromanes et françaises demandent péremptoirement une étymologie telle qu'estôpère. To-bler propose est-opus , qui a été réuni plus tard en un seul

ESTONAT — ESTRÉE

et même mot. »> Note de W. Fœrster) : S'est ki l' demandet , ne Z'estoet enseigner, 119. Mort vos estoet souffrir, 4257. — Si 'n ai un filz , ja plus bels n'en estoet, 313. Cf. 232, 300. — Fut. 3e p. s. estuverat : Or est le jur que V s estuverat mûrir, 1242.

ESTONAT. Verbe neutre, 3^o p. s. du parf. simple (Ex-tonavil) : Granz fut li colps , li Dux en estonat, 3438. En estonat est ici

pour « en fut étonné », et « étonné » a le sens de « frappé comme par un coup de foudre ».

ESTOR. R. s. m. Bataille (haut allem.

siurm) : Oliver chevalchet par Nestor, 1351. V. Estur.

ESTORGANT. R, s. m. Nom de païen (Suivant Michel et Génin, Estorgant signifierait « natif ou citoyen d'Astorga , Estorges » ?) , 1297. Cf. Esturgus , 1358 , et surtout Esturganz , 940.

ESTRA1T. Part, passé, s. s. m. Né, sorti de... (Extraculus) : Estrait estes de mult grant parenled, 356.

ESTRAMARIZ. S. s. m. Nom de païen. (Faut-il y voir, plus ou moins directement, extra-mare, extramarinus?), 941. — V. au r. s. m. Estamarin, 64. Le manuscrit, au v. 1304, porte Astramariz.

ESTRANGE. Adj. s. s. m., 3717.— R.

s. m. : ESTRANGE , 1236 , 2864. — R. s.

f. : estrange , 448 , 839 , 1086.— R.

p. m. : estrange, 2911 (D'extra neus, extranius par la consonnification de l'i). Dans presque tous ces exemples, estrange a le sens d'étranger : Bar barins est d'un estra[n]ge pais, 1236. De plusurs régnés vendront li hume estrange , 2911 , etc.

Mais déjà ce mot a revêtu dans le Roland sa signification moderne :

Aide respunt : Cest mot mei est estrange, 3717.

ESTRE. 1® Conjugaison. Inf. prés. :

Estre , 61 , 332 , etc. — Ind. prés.

iï« p. s.: sui, 316, etc.; soi, 1478.

2® p. s.: ies, 318, 648, etc. etc. On ne trouve es que deux fois, 2030 et 2344. 3® p. s. : est , 56 , 886 , etc. 2® p. p. : estes, 356, 445, etc. 3® p. p.:

sunt, 91, 690, etc. — Imparf. de l'ind.

3® p. s, 1° Formes se rattachant directement à esse : Ert, 726, 880, etc. (On ne trouve jamais iert.) Eret, 719. 2® Esteit (forme analogique développée de l'infinitif roman estre), 2318. — Parf. simple, lr® p. s. ; fui, 2371; 2® p. s.: fus, 1561; 3® p. s. fut, 24, 208, 301, etc.; !'• p. p. ; fumes, 2146, 2®

p. p. ; fustes, 2027; 3® p. p. : furent , 108. — Parf. comp. 3® p. s. : ad

ESTET, 2. Ire p. p. ; AVUM ESTET ,

2028. 2® p. p. : avez estet , 134, etc. (V. Aveir) — Futur 3® p. s. 1® Formes se rattachant à esse : Ert, 51, 190, etc., et iert, 517, etc. Il faut partout lire iert : car ce mot ne se trouve en assonance que dans les laisses en ier. lr® p. p. : ermes , 1977. 3® p. p. erent , 3048; ierent, 3286.

2® Forme se rattachant à stare. 2® p.

p. Esterez, 1134. Il existe encore un 3® futur (d 'essere-habeo) : lr® p.

s. : serai, 86, 1076, etc.; 3® p. s. : serat, 52, 625., etc. 2® p. p.: serez, 39, 434, etc. — ■ Condit. 3® p. s. : fust, 899, 1102, etc.; se-reit , 1705. — Subj.

prés. 3® p. p. : seient, 811. — Imparf. du subj. 3® p. s.: fust, 2137, etc. — 2® Étymologie. On a déjà observé que notre conjugaison d'estre se rapporte à trois types latins : 1® esse, et bas latin *essere* , d'où viennent *estre* [*essere*) ; *sui* et *soi* [*sum*) ; *ies* (*es*) ; *est* [*est*] ; *estes* (*estis*) et *sunt* (*sunt*) , *ert*, à l'imparf. (*erat*) ; *es-teit* au meme mode; le futur *ert*, *iert*, *ERMEset erent* (*erit*, *erimus. erunt*) , et l'autre futur *serai* (*essere habeo*, etc.); le cond. *sereit* (*essere-habe bat*, etc.) , et enfin le subj. *seient* (*siant*, pour *sint* par analogie avec les subj. prés, des autres conjugaisons). = 2® L'ancien verbe *fuere*, *fuo* , d'où viennent *fui*, *fus*, *fut*,

FUMES, *FUSTES*, *FURENT* (*fui*, *fuistî*, *fuimus*, *fuis lis* , *fue-runt*) ; le cond.

fust (*fuisset*) , et le même mot à l'imparf. du subjonctif. = 3® Le verbe *stare*, qui nous a donné le participe *estet* (*status*), et le futur *esterez* (*stare habetis*)...

3® Sens. *Estre* es-t employé par notre vieux poète dans tous les sens de notre langue actuelle. Rem. seulement qu'il s'emploie d'une façon absolue pour signifier « exister » ; *ISi grant doel ai que jo ne vuldreie estre*, 2929. — On sait comment il se combine avec les participes passés pour composer les temps et les modes du passif français, et aussi des parfaits actifs, comme dans cet exemple:

Cher me sui vendut, 2053. = Pour rendre l'idée du superlatif, on emploie volontiers *estre* avec *par* : *Par est sages*, etc. (V. *Par*.) — Le parf.

fut s'emploie, comme aujourd'hui, dans le sens d '*alla* : *Li Em-perere fut ier as porz passer* , 2772.

ESTRÉE. R. s. f. Route (Stratam)t

ESTREÏT — FAIRE

ESTREIT.Adj.R.s.m. Étroitement serré [Striction) : Encuntre s><n piz estreit Vad enbracet , 2202, et estreiz , au lieu d esleit (stricti) :

Si chevalchent estreiz , 1001.

ESTREU. R. s. m. Étrier (De l'Allem.

strippe, courroie), 348. Le texte porte estren. — R. p. m. : estreus.

ESTROET (unt). Verbe act., parf.

comp., 3e p. p. Ont troué (Ex-traugatum , de traugus) : Vescut Rollant unt frait e estroet, 2157.

ESTKUSSÉE (ad) Verbe act., parf.

comp., 3e p. s., avec un r. s. f. En parlant de la lance de Charles, on dit que Ganelon : Par tel aïr Vat estrussée e brandie. 722. Leçon douteuse.

ESTULTIE. S. s. f. (Stultitiam) :Mielz valt mesure que ne fait estultie, 1725. — R. s. f. : estultie, 1639, 2606, 3528. Dans ces trois derniers vers, estultie a moins le sens de folie que celui de « courage téméraire » : Vasselage ad e mult grant ESTULTIE , 2606.

ESTUNT. Verbe neutre. 3e p. p. de l'ind. prés, d 'ester, 2691. V. Ester.

ESTURGANZ. S. s. m. Nom de païen, 940.— R. s. m. : Estorgant, 1297.

V. ce dernier mot

ESTURGUS. R. s. m. Nom de païen, 1358. V. Estorgant.

ESTURS. S. s. m. Bataille, mêlée (haut allem., sturm), 3930. — R. s.

m. : estur, 2122, et estor, 1351. — R.

p. m. : esturs, 1686.

ESTUT. Verbe neutre , 3« p. s. du parf. simple d 'ester, 671. — Cf.

s'estut, 2105, 3762. V. Ester.

ESTUVERAT. Verbe unipers., fut.,

3« p. s. Il conviendra, il faudra (d'ea* tuveir), 1151, 1242. V. Estoet .

ESVE1LLET [s'). Verbe réfl., ind.

prés., 3« p. s. S'éveille (Se ex-vigilat), 724. — Parf. simpl., 3«p. s.: s'esveillat , 736. — Parf. comp. , 3« p. s., avea un s. s. m. : est esveillat, 2554.

Au passif. Ind. prés., 3« p. s., avec un s. s. m. : est esveillez , 2846. D'après les assonances, il faut partout esveilliet.

ESVERTUET (s'). Verbe pronom., 3e p. s. S'excite, s'évertue (composé d'ex et d'un verbe fait sur virtutem) : Rollanz... Met sei sur piez, quanqu'il poet s'esvertuet, 2298.

ET. Conj. A mille et a cent, 1417.

C'est la seule fois que, dans notre manuscrit, on trouve et, et non pas e.

ETHIOPE. R. s. f. Éthiopie (Ælhio piam) : Tint Ethiope, une tere malr dite, 1915, 1916.

EUDROP1N. R. s. m. Nom de païen (dim. d'Eutropius), 64.

EÜGLEZ. R. p. m. Nom de peuple païen (?), Uglicos (Uliczos, tribu slave), \$243.

EVES. R. p. f. Eaux (Aguas), 3667.

V. Ewe

EVESQUE. S. p. m. (Episcopi), 3667.

— R. p. m. : evesques, 2955 et

EWE. S. s. f. Eau (Aqua), 2465. — R. s. f. : ewe, 2225. — R. p. f. : ewes, 1778, 2640, et eves, 3667.

EWE. R. s. f. Jument (Equam. Cf.

Egua, dans Ducange), 3968.

EXILL. R. s. (Exilium.) Le sens de ce mot est plus général qu'en latin :

c'est celui de « désastre »> : Ki tei ad mort France ad mis en exill , 2935.

FACE. Verbe act. subj. prés., R® p.

s. de faire (Faciam), 316, 319.

FACET. Verbe act., subj. prés., 3® p.

s. de faire (Faciat), 750, etc.

FAILLIR. Verbe neutre, inf. prés.

Faire défaut, manquer (Fallere ; passé à la 4« conjug.), 800.
— Ind.

prés., 3e p. s. : falt, 2230. — Parf.

simpl., 3e p. p. : faillirent, 2601 , 2718. — Fut., 3e p. s. : faldrat, 1048; FAudrad, 2454. 3® p. p. : faldrunt, 397. — Subj. prés. , 3e p. p. : faillent, 3133. — Part. pass. , au s. p.

m. : faillid , 3815.

FAIRE. (Facere). I. Conjugaison. Inf.

prés. : faire , 278, 315. — Ind. prés., Ire p. S. : faz, 678. 2e p. s. : FAIS, 2598. 3« p. s. : fait, 96. 2« p. p. : faites, 1360. 3e p. p. : funt, 378. — Parf.

simpl., Ire p. g. : fis, 2388. 2e p. s. : fesjs , 2029. 3« p. s. : fist , 89. Re p. . : fesime[s], 418. 2e p. p. : feïstes, 708. 3e p. p. : firent, 92. — Parf. comp., Ire p. s., avec un r. p. f. : ai faites, 865. 3e p. s. : ad fait, au neutre, 160; avec un r. s. m. ou n. : ad fait, 3843 et 283; avec un r. s.

f. : ad faite , 911 , etc.; avec un r. p. f. : ad faites, 3060. 2« p. p., avec un r. s. : avez fait, 876; avec un r. p.

FAIS — FEINDRE

f. : avez faites, 3336. 3® p. p., avec un r. s. f. : unt faite, 3045. — Fut., Ire p. s. : FERAI , 787. 3® p. S. : FERAT, 33. 1 r® p. p. : ferum , 882 , et ferüins, 950. 2® p. p. : ferez, 131. 3® p. p. : ferunt, 3072. — Cond., lTM j. s. :

fereie, 1053. 3® p. S. : FEREIT , 240.

3® p. p. : fereient , 1185. Autre cond. (de fecisset), 3® p. s. : fesisit, 1637. — Impér., 2® p. s. : fai , 3895. 2® p. p. : faites, 210. — Subj. prés., lr® p. s. : face , 275. 3® p. s. : facet, 750. — Imparf. du subj., 3® p. s. : feïst (fecisset). 1564. — Plus-que-parf., Ire p, p., avec un r. s. f. : oüsum faite, 1729. = Au passif. Fut. 3® p. s., avec un s. s. n. : serat fait, 625 , ou , avec un s. s. f. : ert faite, 3904. — Subj. prés., 3® p. s. au neutre : seit fait,

11. Sens divers. 1® Faire, devant un infinitif, a le sens de jubere, en latin : Si fait suner ses cors, 1629. = 2o Fait peut, en certains cas, remplacer un autre verbe, dont on évite ainsi la répétition : Plus curt a pied que ne fait un cheval, 890. = 3® Faire que(Jo fereie que fols, 1053. N aimes ad fait que proz, 2423, etc.) signifie : « Je ferais ce que fait un fou , je serais bien fou, »> etc. Gf. Dune ne faz-jo que creire, 987. = 4® Faire à préciser, c'est « faire quelque chose qui mérite d'être prisé et , par une extension fort naturelle, être digne d'être prisé, être prisable » : Fait asez a

preiser, 1516. Ne funt mie a blasmer , 1174. =: 5® Se faire a le sens « d'être, de devenir » : Li Empereres se fait e balz e liez , 96.

FAIS. R. s. m. Fardeau (du latin fas cis) 977.

FAIT, ' FAITE, FAITES, etc. Part, pass. de faire, 625, 115, 876, etc.

FAITEMENT. Adv. De telle manière (Facta r mente) : Cum faitement purrai Rollant ocire , 581. Cum faitement li manderum nuveles .

1699. Dans ces deux exemples, fai tement est à peu près explétif, vivant Fœrster, Müller, etc., il faut imprimer en un mot cumfaitement.

La nécessité ne m'en est pas démon-

FAITÉRE. R. s. f. Forme, tournure, et. par extension, visage, figure [Facturant) : Si li trenchat les oilz e la faiture , 1328

FALCUNS. S. s. m. Faucon (Falco nem , a moins que l'on n'admette falconus) , 1529

FALDESTOED. R. s. n. Fauteuil, trône (Faldestolium). « Celte étymo

mologie , néanmoins , est un peu difficile : car alors un I final se changerait en d, t; ce qui est sans exemple. (Cf. encore la forme fandestuef.) De sorte que l'explication commune, faldestolium, convient très bien à l'italien , à l'espagnol et aux formes françaises faldestueil, faldestor , etc. ; mais non à faldestoed » (Note de W. Fœrster), 609. R. s. : faldestoed, 115; faldestod, 2804, et faldestoet , 407. J'ai rétabli partout

FALDESTOED.

FALDRAT. Verbe n. fut., 3® p. s. de faillir (Fallere-habet), 1048.

FALDRUN. R. s. m. Nom de païen (?) :

FALDRUNT. Verbe neutre, 3® p. p. du fut. de faillir , 397, 3417.

FALS. Adj., r. s. Faux, mauvais (Falsum), 'S28. — R. s. f.: false, 3638.

FALS. Verbe act. et n. , ind. prés., lr® p. s. Je déclare faux, je démens (Falso). Pinabel dit, en parlant de Thierry : Jo si li fals , od lui m'en cumbatrai, 3844. V. Ducange, au mot Falsare.

FALSARON. S. s. m. Nom de païen (c'est p.-e. un péjoratif de falsus) , 879. — R. s. m. : falsaron, 1213.

FALSER1E. S. s. f. Mensonge, sorcellerie (Falsaria) : N'i re-meindrat ne sorz ne falserie , 3665.

FALT. Verbe n.. ind. prés., 3® p. s. de faillir, 2230, 3344, 4002. = Rem. l'expression : Fa lt li le coer, 2230.

FALVE. R. s. f. Fauve (Allem. falb).

En parlant d'un cheval . on dit qu'il a la teste tute falve, 1656.

FAUDRAD. Ce mot n'est pas écrit d'une seule main dans le ms. d'Oxford, au v. 2454. On n'en saurait, par conséquent , tenir aucun compte.

FAZ. Verbe act., ind. prés., lr® p. s. de faire (Facio), 678.

FEDEILZ. Subst. R. p. m. Les « fidèles » [Fideles) : Jo l'sivrai
od mil de mes fedeilz, 84.

FEDEILZ. Adj., r. p. m. (Fideles):

[Fe|deilz servises e mult granz

FEDEL₁ET?R. s. f. Féaulé, dans le sens exact du droit féodal (Fidelita tem) : Deven mes hom, en fedeltet voeill rendre, 3593.
Mais il y a ici une erreur du scribe, et Ton ne peut arguer de ce mot.

FE1D. R. s. f. Foi, bonne foi, foi du serment (Fidem), 86,507,
etc. Feit, 403 , et feiz , 3801 . — R. p. f. ? : feiz,

FEINDRE. Verbe n. et act., inf. prés.

(Fingere), 1792. — Parf. simpl. ,

FEIST — FERUNT

3® p. S., FEINST : Si SE FEINST tYLOTZ ,

FEÏST. Verbe act., 3® p. s. de Pimparf. du subj. de faire (Fe-
cissel),

FEISTES. Verbe act. 2® p. p. du parf.

simple de faire (Fecistis), 1723,

FE1Z. R. s. f. Foi (Fidem), 3801. — R. p. f. (?) : feiz , 3416.

FE1Z. R. s. f. Fois [Vices) : Guenes respunt : Ne vus a ceste feiz
, 567.

Que Guenelun cleimt quite ceste feiz, 3407.

FEL, FELS. Adj. et subst. Félon (Du bas latin felo, felonis } qui se trouve dans un Capitulaire de Charles le Chauve). S. s. m. : fels, 213, etc.; fel, 1204, etc. — R. s. m. : fel, 1632 felun , 910, et félon, 1819.

— S. p. m. : felun, 942. —

Voc., p. m. : feluns, 1191. — R. p.

m. : feluns, 69, etc. — Felun s'emploie substantivement : Ço dist li Reis: « Vos estes mi felun, » 3814.

FELONIE. R. s. f. (v. le précédent), 2600. — R. p. f. : félonies, 1633.

FEMME. R. s. f. Epouse (Feminam).

R. p. f. : femmes

FENDRE. Verbe neut., inf. prés. [Findere.) Fendre a le sens « d'être brisé, fendu •>, comme findi, en latin : Par mi quiet fendre , 1588. — Même sens que Pind. prés., 3® p. s., fent : Pur poi d'ire ne fent, 325. z= Indépendamment de ce sens neutre, fent est employé à l'actif : Tut le helme li fent, 1602. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s. m. : ad fendut, 3604.

i= Au passif. Ind. prés., 3® p. s., avec un s. s. m. : est fenduz , 2295.

FENIR. Verbe act., inf. prés. Achever (Finire), 169. Trois vers plus haut, on trouve finer (d'une autre conj.) dans le même sens

(V. ce mot). — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s. f. : out fenie , 193.

FER. S. s. (Ferrum ou ferrus), 3249, et fers, 1362. — R. s. : fer, 1286. = Aux vers 1362 , 3249 et 3735, le mot « fer i> est pris dans un sens général; aux vers 1286, 1559 et 3154", il désigne en particulier le « fer de la lance ».

FERAI. Verbe act., fut., R® p. s. de faire [Facere habeo), 787.

FERANT. Verbe act., part. prés, de ferir , s. s. m. (Ferientem) , 3371.

FERAT. Verbe act. fut., 3® p. s. de faire [Facere habet), 33, etc.

FEREIE. Verbe act. cond. , 1®® p. s. de faire [Facere habebam) , 1053 , 3956.

FEREIENT. Verbe act. Cond., 3e p.

p. de faire [Facere habebant), 1185.

FEREIT. Verbe act. cond., 3® p. s. de faire [Facere habebat), 240.

FERENT. Verbe act., ind. prés., 3® p.

p. de ferir (Feriunt), 1611. La vraie forme est fièrent. V. ce mot.

FEREZ. Verbe act., ind. prés., 3® p. p. de ferir (Feritis) , 3539.

FEREZ. Verbe act. imp. , 2® p. p. de feri r [Feritis) , 1 21 1 .

FEREZ. Verbe act., fut., 2[®] p. p. de faire (Facere habetis), 131.

FERIR. Verbe act., inf. prés. Frapper [Ferire), 440. — Ind. prés., 3[®] p. s. : fieri , 1261. 2[®] p. p. : ferez, 3539.

3[®] p. p. : fièrent, 1347 ; ferent, 1611. — Parf. simpl., 3[®] p. s. : ferit , 2338. — Parf. comp., 1[®] p. s., avec un r.

s. m. : ai ferut, 2006. 3[®] p. s., avec un r. s m. : ad ferut, 1568. 3[®] p. p. n. : unt ferut, 1438. — Fut. 1[®] p.

s. : ferrai, 1055. 3[®] p. s. : ferrât, 3051. 2[®] p. p. : ferrez, 1463. 3[®] p. p.: ferrunt, 1080. — Impér., 1[®] p. s. :

fier, 1120. 2[®] p. p. : ferez, 1211.

— Subj. prés., 3[®] p. s. : fierget (de feriat par la consonnification de Pi), 3559. — Part, prés., s. s. m. : ferant, 3771. — Part, pass., s. s. m., ferut, 1592. V. ce mot. Au passif. Ind.

prés., 1[®] p. s. : sui ferut, 2052.

2[®] p. s. : est ferut , 1952.

FERMÉE (ad). Parf. cornp., 3[®] p. s., avec un r. s. f. « Assujettir, fixer, attacher » (Firmare) : Li quens Rollanz ad l'enseigne fermée, 707.

3[®] p. s., avec un r. p. m., ad fermez: Esperuns d'or ad en ses piez fermez 345. 3[®] p. p., avec un r. p. m., unt fermez , 3865. -- Part, pass., s.

p. m., fermez : Cil gunfanun fermez, 1033. S. p. f. : fermées, 3308.

R. p. m., fermez : Alquanz healmes fermez , 683.

FERRAI. Verbe act., fut., 1[®]® p. s. de ferir Ferire habeo) .
1055 , 1065.

FERRAT. Verbe act., fut., 3[®] p. s. de ferir [Ferire habet),
3051.

FERRÉE. Part, passé employé adjectivement, r. s.f. (Ferratam
) Entre dans la composition de Val- ferrée, 1370.

FERREZ. Verbe actif, fut., 2[®] p. p. de ferir (Ferire habetis),
1463.

FERRENT. Verbe actif, fut., 3[®] p. p.

de ferir [Ferire habent), 1080.

FERS. S. s. [Ferrus?), 1362. V. Fer.

FERUM. Verbe actif, tut., 1[®]® p. p. de faire [Facere habemus
) , 882. V. le suivant.

FERUNS. Verbe act. fut. 1[®]® p. p. de faire [Facere habemus),
950. V Faire.

FERUNT. Verbe actif, fut., 3[®] p. p. de faire [Facere habent))
3072.

FERUT

FINS

FERUT (ai, ad, unt). Verbe actif, !«•«, 2® et 3® p. du parf. composé de ferir. V. Ferir.

FERUT. Part, pass., s. s. m. de ferir, 1952, 2052, 3924. R. s. m. : ferut, 1568, 2006, 2084. R. s. m. : ferut, 1438. R. p. m., par err. : ferut , 2093.

FESIMES. Verbe actif, U® p. p. du parf. simple de faire (Fecimus) , 418.

FESIS. Verbe actif, 2® p. s. du parf.

simple de faire (Fecisii), 2029.

FES1ST. Verbe actif, 3® p. s. de l'imparf. du subj. de faire, avec le sens du conditionnel (Fecisset) ,

FESTE. S. s. f. (Festa), 3745. — R.

s. f. : feste , 53 , 2860.

FEU. R. s. Fief (Origine germ., en bas latin, feodum , feudum). Le mot se présente sous trois formes au r. s. : 1° feu , 866 et 2680; 2° fiu , 432, et 3° fi et , 472. Cette dernière forme, où la dentale est conservée, ne peut cependant s'expliquer par feodum. Nous trouvons , au r. p. , quatre formes diverses : 1® feus , 3399 ; 2® fieus, 315; 3® fius, 820, et 4® fiez, 76.

FIANCE. R. s. f. [Fidantiam , qui, comme le dit W. Foerster, est une dérivation du part. prés, fidantem, de fidare). Le mot fiance a, dans notre vieux texte, deux sens différents :

1® Promesse, engagement sur la foi jurée : Fiance prist de Guenelun le cunte, 1486. Costentinnobie dunt il oui la fiance, 2329. — 2® Confiance :

En tels vassals deit hom avoir fiance, 3009. = On remarquera les locutions : « Prendre fiance de quelqu'un , » c'est-à-dire recevoir sa promesse, son serment; « avoir fiance, »

dans le sens d'« avoir la promesse de quelqu'un », et enfin « donner fiance », dans le sens de <« promettre, ga-

f rantir » : Se trois Rollant, de mort li duins fiance, 914.

F1EBLE. S. s. m. Faible (Flebilis a donné fleible— feible. Sans avoir recours au type inexpliqué fëbilis, ne peut-on pas voir dans fieble une forme de feible. On prononçait feible), 2228.

FIEBLEMENT. Adv. Faiblement (? Flebili-mente), 2104.

FIER, FIÈRE. V. Fiers .

FIER. Verbe actif, impér., 2® p. s. de ferir (Frappe , feri), 1120. V. Ferir.

FIÈREMENT. Adv. (Fera- mente) ,

FIÈRENT. Verbe actif, ind. prés., 3® p.

p. de ferir (Feriunt), 1347.

FIERGÉT. Verbe actif, subj. prés., 3« p. s. de ferir (Feriat), 3559.

FIERS. Adj., s. s. m. Fier, avec un sens lus énergique que de nos jours; ardi, terrible. Se dit des choses autant que des personnes (Férus), 105 , 797 , etc. — R. s. m. : fier , 28, 304, et, par

erreur, fiers. 897. — R. s. f. : fière, 1231. — S. p. m. ; fiers, 1888. — S. p. f. : fières, 3383. — R. p. f. : fières, 3086.

F1ERT. Verbe act., ind. prés., 3® p. s. de ferir (Ferit), 1261.

F1ERTET. R. s. f. (Feritatem), llb3.

F1ET. R. s. Fief, 472. V. Feu.

FIET (se). Verbe réfl. , 3® p. s. (Se fidal) : E Oliver en qui il tant se FIET, 586.

FIEUS. R. p. Fiefs, 297.

FIEZ. R. p. Fiefs, 76. V. Feu .

FiLLASTRE. S. s. m. Beau-fils, sans idée nettement péjorative (Filiaster),

FILLE. R. s. f. (Filiam), 2744.

F1LZ. S. s. m. (Filius. Le z se trouve même au régime , à cause du second i), 504, etc. — Voc. s. m. : filz, 3201 . — R. s. m. : filz , 149 , 295, etc. — S. p. m. : filz , 2671. — R. p. m. : filz, 42; fiz, 3411.

FIN. Adj. s. s. Pur, affiné; se dit de l'or (goth. fyn) : Fin or, 1540. — R.

s., fin : Or fin, 652.

FINER. Verbe actif et neutre, inf.

prés. (Fenir , vient d afinirc; finer, qui est de formation romane, vient directement de fin , et est de la 1 r® conjugaison) : 1® A l'actif. Ind. prés. :

finer, 166. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s. : out finet, 62, 78.

Avec un r. s. f. : out finee, 705.

— 2® Au neutre. Futur, 1*-® p. s. (Je ne mettrai pas fin...) : Ne finerai en trestut mun vivant, 2662. — Cond., 3® p. s. : fine-reit (Mourrait) : Cum* querrantment si finereit li bers, 2867. =r 3® Au passif. Fut. , 3® p. s., avec un s. s. m. , serat finet : Se truis Rollant, de mort serat finet, 902. 2® p. p., avec un s. s. m., serez finet : Par jugement serez illoc finet, 436. — Part, pass., r. s. : finet, 62 , 78. R. s. f. : finée , 705.

FINS. S. s. f. (Finis), 3395, 3872, et fin, 1435. — R. s. f. : fin, 1476, 2392 , 3723. Ce mot revêt deux sens dans le texte de la Boddélienne, et le second n'est qu'un développement fort naturel du premier : 1® Fin, en général : Deus set asez cument la fins en ert , 3872. La fin de V secle, 1435. — 2® Mort : Aide est à sa fin alée, 3723. = Rem la locution « prendre fin », pour « mourir »>: Fin prendrum aïtantf, 1476.

FINS — FORMENT

FINS (?) : Nenest fins que Ven alges, 2978. Müller, après Génin, propose :

N en est dreiz.

FIRENT. Verbe act., parf. simpl., 3® p. p. de faire (Fecerunt), 92.

FIRIE. « Le mot essentiellement populaire *ficatum* a eu en roman des destinées fort diverses, ou plutôt a subi des dégradations successives : l'italien *fégato*, le p.g. *figado* (esp. *higado*), nous montrent un déplacement d'accent. Ce déplacement amène naturellement l'alTaiblissement de Va, que nous trouvons dans le *figido* des Gloses de Cassel. Une fois cette forme admise, elle se transforma, par analogie avec les nombreux mots semblables, en *fidicum*. De là le prov.

fedge et la triple forme française *fie*, *feie* et *firie*, qui est à *fidicum* ce que *mirie* est à *medicum*. La gradation a été la suivante: *fidicum* , *fidie*, *filie* , *firie* , comme pour *medicum*, *midie*, *milie*, *mirie*. * > Gast. Paris, Romania, VI, 132.) Trenchet li le coer, le *firie* e le pulmun, 1278.

FIS. Verbe act., 1*® p. s. du parf. simpl. de faire (*Feci*), 2388.

FIST. Verbe act. , 3® p. s. du même parf. de faire (*Fecit*), 89, etc.

FIU. R. s. Fief (*Feodum*), 432. — R.

p., *fius* , 820. V. Feu.

FIZ. R. p. m. Fils (*Filios*), 3411. V. Filz.

FIZ. Adj., s. s. m. Sûr, assuré (*Fidus*) : De cez paroles... en quel mesure en purrai estre *fiz* , 146. — S.

p. m., *fiz*, 1130. On disait donc :

Estre *fiz* de quelque chose.

FLAMBES. S. s. f. (par erreur).

Flamme (*Flamma*), 2535. — R. s. f.

Entre dans la composition d'oWeflambe . 3093.

FLAMBIENT. Verbe neutre, 3[®] p. p.

de l'ind. prés. (De flammicant, avec l'accent sur Vi et par l'intercalation d'une labiale) : Les esteiles flambient, 3659.

FLAMBIUS. Adj. r. p. Flamboyants [Flammicosos , avec l'intercalation d'une labiale) : Elmes flambius,

FLAMENGs. R. p. m. Flamands (Flaminghos), 3069.

FLANCS. R. p. m. (Flaccos ??) Graisles es flancs , 3158. Les dous costez li deseiveret des flancs , 3467.

FLANDRES. R. s. f.; par erreur au lieu de Flandre (Flandriam), 2327.

FLOREDÉE. R. s. Nom d'un royaume païen (?), 3312.

FLORS. R. p. f. {Flores), 2871.

V. Flur

FLOTANT. Verbe neutr., part, prés., s. p. m. (Fluctuantes) : Li altre en vunt (en)cuntreval flotant, 2472.

FLUR. S. s. f. (Florem), 3162. — R. s. f. : flur, 2431. — R. p. f. : flurs , 1276, et flors, 2871. — Rem. les expressions un escut à flurs, 1276, et En seintes flurs, 1856. Cette dernière désigne le Paradis.

FLURIE. Adj. s. s. f., 334. V. Fluriz.

FLURIT. R. s. m. Nom d'un roi païen (bas lat. : Floritus), 3211.

FLURIZ. Adj. s. s. m. Fleuri signifie : lo Couvert de fleurs, de fleurons, «peint à fleurs.» 2° Blanc, et, par extension , vieux (Floritus) : J à estes vielz e fluriz e blancs, 1771. — S. s.

f. , flurie : La targe Ici est flurie, 3361. — R. s., flurit, 117. — R. s.

f. : flurie, 970. — R. p. : fluriz,

FOL. V. Fols.

FOLAGE. R. s. m. Folie, chose insensée (Follaticum), 313.

FOLIE. S. s. f. (Subst. en ia fait sur le suffixe très connu fol) : Kar vasselage par sens nen est folie , 1724. — R. s. f., folie : Guenes ad dit folie, 496. Cf. 2714.

FOLS. S. s. m. Fou, insensé (Étym.

celtique. En Gallois , fol; en bas latin follis, qui signifiait soufflet. V.

dans Ducange, au mot Follis 3 une citation de Jean Diacre (ix® s.), etc.

= Quia folles inflantur re inani, follis dicitur stultus , vanus. Ce passage célèbre est emprunté par Ducange aux Verborum derivationes , d'Uguccione (f 1212), et il faut encore citer le Glossaire latinfrançais de l'ancien fonds de S. Germain (xiv® s.) : Follis , foxàfeurreoit sot ou vain. On disait li fous, pour « le soufflet »), 1053, et fol, 1207.

— Voc. s. m. : fol, 286. — R. s.

m. : fol, 2294. — R. p. m. : fols, 229. Dans ce dernier vers , fo..s est employé substantivement : Laissum les fols , as sages nus tenuns.

FORCE. S. s. f. (bas lat., forlia), 2902. — R. s. f. : force, 1575. « Par force, par vive force », signifie « vigoureusement ». Par force iras en la tcre

ri p QQQ^

FORCHEÛRE. R. s. f. L'enfourchure , la « partie du corps qui se bifurque entre les cuisses » (Furcaturam) :

La forcheüre ad asez grant li ber, 3157. FURCUEÛRE , 1330.

FORFIST. Verbe act., 3® p. s. du part, simpl. de forsfaire (Forsfecit) , 3758. V. Forsfis.

FORMENT. Adv. Fortement, beau-

FORS — FRONT

coup [Forti- mente) : D'Oliver U peiset mult forment, 2514.

FORS, lo Adv. Au dehors (Foris) : fors s'en eissirent li Sarrazins , 1776. = 20 Prép. Excepté : Mur ne citet n' i est remès à fraindre , — fors Saraguce , 5, 6.

FORSF1S. Verbe act., 1«-® p. s. du parf. simpl. de fors faire (Foris facere , foris feci). Ce mot a plusieurs sens, qui sont souvent fort difficiles à démêler.

1® Faire tort : Ne m^fesis mal ne jo ne V te forsfis, 2029. 3® p. s., forfist : Rollanz me forfist en or e en aveir, 3758. — Imparf. du subj. 3® p.

s. : forsfesist : Que que Rollant a Ouenelun forsfesist, 3827. — 2° Au réfléchi, se forsfaire, c'est « se rendre coupable de ». Parf. comp., 3® p. s., s'est forsfait : La traïsun jurât... , s'en est forsfait, 608. — 3° Au passif. Fut. 3® p. s. : Ço dist Turpin : Icist nos ert forsfait, 1393. Le sens est ici plus difficile à préciser. Il s'agit d'un païen, Siglorel, qui vient d'être tué par l'Archevêque.

La vraie leçon doit être cherchée dans les autres manuscrits.

FORZ. Adj., s. s. m. (Fortis), 1312, et fort, 1547. — S. s. f. : fort, 3489, et forz, 1713. — R. s. m. : fort, 1948. — R. s. f. : fort, 1460. — R.

p. m. : forz , 1799 et 1118. — Rem., au v. 2631, la locution a fort, pour forment : Siglent a fort e nagent.

FOSSE. R. s. f. (Fossam), 3105.

FOSSET. R. s. m. Fossé (Fossatum),

FOUS.' S. s. m. Feu [Focus], 3535. — R. s. m. : fou, 3106.

FRAINDRE. Verbe act., inf. prés. Renverser (Frangere) : Mur ne citet n'i est remès à fraindre, 5. Freindre, 2210. — Ind. prés., 3® p. s. :

freint, 486. — Parf. simpl., 3® p. s.:

freïnst, 1247. — Parf. comp., 3® p.

s., avec un r. s. m. : ad frait, 3604; avec un r. s. f. : ad fraite , 663; avec un r. p. f. : ad fraites , 2757. 3® p. p., avec un r. p. f. :

unt fraites, 3570. — Fut., 3® p. s. : freindrat, 2342. — Part, passé, s. s. f. : fraite, 1352, 2050, etc.

FRAISNE. R. s. m. Frêne (Fraxi num), 2537.

FRAISNINE. Adj., r. s. f. En frêne (Fraxininam) ; Hanste fraisnine ,

FRAIT, FRAITE, FRAITES. Part, pass. de fraindre (Fractus , fractam y f raclas). V. Fraindre .

FRANC. Adj, Voc. p. m. Libres

(Franci) : Franc chevalier vaillant , 2657. — R .s. f. franche : Jo Ven cunquis Normendie la franche, 2324.

FRANC. S. p. ni. Les Franks (Franci , orig. germ) , 282, 701 , etc. — R. p.

m. : Francs, 177. — Francor appartient au groupe de ces substantifs qui comme saraconor , paienor, missoudor,e te., ont été faits sur des génitifs pluriels du latin; il vient directement de Francorum : En la geste Francor, 1443.

FRANCE. S. s. f. [Francia). C'est tantôt l'empire tout entier de Charlemagne , et tantôt l'ancienne Francia des textes mérovingiens, opposée à la Neustria , qui devient, dans nos Chansons de geste, la terre de Hérupé (Bretagne, Normandie, Maine, Touraine, Orléanais, Anjou), 835, etc., etc. — R. s. f., 16, etc. = Sur le sens exact de ce mot, voy. la note du v. 36.

FRANCEIS. S. p. m. [Francenses) , 192, et r. p. m., 49, etc. etc. Frances, 2799. — R. s. f. : Franceise, 396.

— R. p. f. : Franceises , 3089.

FRANCOR, 1443, 3262. V. Franc.

FBEIN. R. s. (Frenum), 1493. — S.

p. : frein, 91. — R. p. : freins , 2485.

FREINDRAT. Verbe act., 3® p. s. du fut. de fraindre [Frangere habet), 2342. V. Fraindre.

FREINDRE. Verbe act., inf. prés.

[Frangere), 2210. V. Fraindre.

FREINST. Verbe act., 3® p. s. du parf. simpl. de fraindre (Il est clair que fregit n'est pas l'étymologie possible et qu'il faut supposer une forme populaire franxit) , 1247. V.

Fraindre.

FREINT. Verbe act. , 3® p. s. de l'ind. prés, de fraindre (Frangit),

FREIZ. R. p. Froids (Frigidos): Pur sun seigneur... deit hom... endurer granz freiz , 1010, 1011.

FREMIR. Verbe neutre. Faire du bruit, retentir (Fremere , passé à la 4® <'onj.), 3484.

FREMUR. R. s. f. Bruit (Fremorem),

FRERE. S. s. m. (Frater), 1214.

Freres, 291. — R. s. m. : frere, 490. — R. p. m. : freres , 2420.

FRESCHÉ. Adj., r. s. f. Fraîche (haut allem., frise; ançlo - saxon , fresc),

FRISE. R. s. f. Nom de pays [Frcsiam, Frisiam) , 3069.

FRISUNS. R. p. m. [Fresiones) , 3700.

FRONT. R. s. m. [Frontem] t 1217.

V. Frunt

FRUISSET — GAILLARDEMENT

FRUISSET. Verbe tantôt actif (2289, etc.), tantôt neutre (1317, etc.). — (Frustiat ; étymologie donnée par Schuchardt.) Ind. prés., 3® p.s.: fruisset, 1317; fruissed , 3433. 3e p. p.

s. : früissent, 3482. — Parf. comp., 2® p. p., avec un r. p. m. : avez fruiset, 237. — Part, pass., r. p. m.; fruisez , 3387.

FRUNT. R. s. m. (Frontem), 3919, et FRONT, 1217.

'S'UI. Verbe estre , parf. simpl., 1TM p. s. (Fui), 2371, 2413.

FUILDRES. S. p. f. Foudres (Fui gura ramené à une forme féminine, comme essamples d 'exempla , etc.),

FUIR. 1° Verbe neutr., inf. prés. [Fu-

?ere, passé à ia 4® conj.), 1255. — nd. prés., 3® p. p. : fuient, 686. — Subj. prés., 3® p. s. : fuiet, 2309. — Part. prés. , s. s. m. : fuiant, 2784.

et s. p. m. ; fuiant, 1473. — 2® Verbe réfl. Inf. prés., s'en fuir, 1600. — Ind. prés., 3® p. s. : s'en fuit, 1047. 3® p. p. : s'en fuient , 686. — Parf.

comp., 3® p. s. : fuit s'en est, 1913. — Fut., 3® p. s. : s'en fuirat, 2607.

— Imp., lr® p. p. : nos en fuiums,

FULS. R. p. Foules (Existe déjà en bas latin sous la iorme fol-lus, fullus , dérivé du germ. folk, au sen* de quantité, troupeau, foule. Le pluriel fuis dérive du simple fuie — foule) :

A millers e à fuls , 1439.

FUNT. Verbe act., ind. prés, de faire , 3® p. p. (Faciunt), 378.

FUNZ. R. s. m. Fond (D'un type comme fundus , fundoris , qui explique le z du régime singulier. Cf.

fiens de fëmus , firmis: guez de vadus. Note de W. Fœrster), 2471.

FUNZ. R. p. f. Fonts baptismaux (Fontes), 1525.

FURBIT. S. p. m. Fourbis, en par-

lant d'une arme (haut allem. , fur bjànn. Les verbes allemands en en et an ont passé généralement à la l®«conj. en are , er. Ceux en jan à la 4®, en ir) : Espiez furbit, 3482. — R. p. f. : furbies, 1925.

FURCELES. R. p. f. Les deux « furceles », ce sont les deux clavicles, et, par extension, dans la Chronique des Ducs de Normandie , toute la poitrine. Gautier de Biblessworth dit au xin® siècle : Desuz la gorge est la fourcele , — Un os fourchée ke Fran-ceis si apele. Et dans Ambroise Paré on dit les os clavicles ou furcules (D'un diminutif de furca, furcellas) : Si T fiert et piz

entre les dons furceles, 1294. Dcsur sun piz , entre les dons furceles, 2249.

FURCHEÛRE. R. s. f. L'enfourchure, la < » partie du corps qui se bifurque aux cuisses » (Furcaturam), 1330.

Forcreüre , 3157.

FURENT. Verbe estre , parf. simpl., 3® p. p. (Fuerunt), 108.

FUR BER. R. s. m. Fourreau (Fodra rium. La forme simple est fuerre, de fodrum), 444.

FUS. Verbe estre , parf. simpl., 2® p. s. (Fuisti), 1561 ,1691.

FUST. R. s. m. Bois (du latin fustis) , 1559. — R. p. m. : fuz , 1825. = F ust a irois sens : 1® Bois en général :

Arbre de mal fust, 3953. =r 2® Bâton : Très ben le bâtent à fuz et à jamelz , 3739. Cf. 1825. =: 3® Le bois de la lance : ET cors li met e le fer e le fust, 1559.

FUST. Verbe estre , cond. et imparf.

du subj. 3® p. s. (Fuisset), 691 , etc.

FUSTES. Verbe estre , parf. simple, 2® p. p. (Fuislis)y 2027.

FUT. Verbe estre , parf. simpl., 3® p.

s. (Fuit), 24, 301 , 2772. V. Estre.

FUZ. R. p. m. de fust, bois (Fustes), 1825 , etc. V. Fust.

GAB. R. s. Subst. verbal de gaber (Vient, d'après Diez, du nor-dique gabb, raillerie) ; Païen ne V tindrent mie en gab , 2113.

GABANT. Part, prés., s. s. m. (V. le précédent) : Devant ses pers vait il ore GABANT, 1781.

GABRIEL. S. s. m. (nom d'origine hébraïque; gibor, fort; gebourah , force, et El, Dieu; force de Dieu), 2390. — R. s. m. ; Gabriel , 2262.

GAIGNUN. R. s. m. Nom du cheval de Marsile (Un gaignun, c'est un dogue, un chien; et ce mot gaignun vient sans doute de gaign),

GAILLARD. R. s. m. Plein de force, vigoureux (Diez suppose une racine celtique, le kymrique gall, fort) ; Cors ad gaillard, 2895. gaillard, 3115. R. p., gaillarz, 3086.

GAILLARDEMENT. Adv. (V. le pré-

GAILLART — GERINS

cèdent.) Implique l'idée d'une certaine ardeur dans l'action : Gaillardement tuz les unt encensez , 2959.

GAILLART. R. s. m., 3115. V. Gaillard.

GALAFES. S. s. m.(?) Nom d'un émir sarrasin , 1663.

GALAZIN. Adj., r. s. m. Se dit des étoffes de Galaza, Glaza. C'est ainsi que Marco Polo appelle Aias, Agasso ou Lajazo (F. Michel , Etoffes de soie, d'or et d'argent, I, 329) : Un pâlie Galazin, 2973.

GALEES. R. p. f. Vaisseaux (Fait sur un mot bas latin galée, qui lui-même dérivait du grec γαλῆ)) :

Eschiez e barges e galées curanz, 9799 V

GALICE* R. s. f. (Galloëciam) , 1637, 3073. Il ne faut point prendre à la lettre « l'or de Galice ». C'est une cheville.

GALIES. R. p. f. Vaisseaux, 2625.

V. Galées

GALNE. R. s. f. Nom de ville en Espagne, 662. Il est prouvé que le scribe s'est grossièrement trompé, et qu'il faut lire Valterne.

GALOPS. R. p. : Le galops e les salz, 731. Il faut lire les galops. Ce mot, qui vient du haut allem. gahlaupan , n'est employé qu'au pluriel dans nos textes du moyen âge.

GAMBES. R. p. f. Jambes {Gambas),

GARÇUN. S. s. m. Valet d'armée. Origine douteuse. En tout cas, l'on trouve guarcio, guarcionis, dans nos textes bas latins, et garçun n'est ni un « diminutif de gars », comme l'écrit M. Brachet, ni un « augmentatif à la manière italienne », suivant l'expression de Gachet. Gars est le nominatif primitif, et garçun l'accusatif : Ne n'i adeist esquxer ne garcun, 2437.

GÂRMALIE. R. s. f. Nom d'une ville (?), 1915.

GASCuIGNE. R. s. f. [Wasconiam) , 172. V. Guascuigne.

GASCUINZ. S. s. m. (Wasconius), 2407. V. Guascuinz.

GEBUIN. R. s. m. Nom d'homme [Gebuinum , qui sort peut-être de Gebawm. V. Pott, p. 497], 2970.

Cf. Gibuins , s. s. au v. 3022. Au v. 2432 , on lit Gebuun.

GEFREID. S. s. m. Geoffroi d'Anjou (nom d'origine germanique, Gotfried, que Pott rattache à Gott, Dieu, et à frid, paix), 106. Gefreï , 2883. Geifreid , 3545. Geifrei, 3938. — R.

«. m. : Gefreï , 3535. Geifreit , 3806.

GELÉE. R. s. f. (Gelatam) : Neifsur GELEE, 3319.

GEMALFIN. R. s. m. Nom d'un

païen (?), 2814.

GÈMET. Adj. R. s. Orné de pierre»

précieuses (Gemmatum) : Elme à nr gemet, 1995. V. Gemmet.

GEMME. S. p. f. Pierres précieuses ou verroteries, comme il y en avait sur le cercle du heaume [Gemmas]', Velme, o les gemme (sic) reflambenL 3616. *

GEMMET. Adj. Part, passé, s. s. m.

Garni de pierres précieuses , et , dans un sens plus général, orné (Gemmatus) , 1542. — S. s. f. : gemmée, 1373, et, par erreur, gemmet, 1544.

— R. s. : gemet, 1995. — S. p. m. :

gemmez, 1031. — R. p. f. ; gemmées,

GENOILL. R. s. m. Genou (Genucu lum) , 2664. — ■ R. p. m. : genuilz,

GENT. R. s. f. Peuple, nation, race (Gentem), 1641, etc. — Voc. s. f.: gent, 3295. — R. s. f. : gent, 305, 393. = Gent est un nom collectif, et le verbe qui le suit peut prendre le pluriel :

Gent païenor ne voelent cesser ,

GENT. Adj., r. s. Beau, gracieux, bien fait (Genitum , bien ne),
118. — S.

s. f. : gente, 1274. — R. s. f. : gente, 594. — R. p. m. : genz, 998.
— R. p.

f. : GENTES , 3002.

GENTEME[N]T. Adv. (V. le précédent), 2099.

GENTILZ. Adj. s. s. m. Noble [Gentilis], 176, et gentill, 1853.
— Voc.

s. s. m. : gentilz , 2045. — R. s. m. : gentil, 2599. — S. p. m. :
gentilz, 377. — R. p. m. : gentilz, 150. — R, p. f. : gentilz, 821.

GLNUILZ. R. p. m., 2192. V. Genoül

GENZ. Adj. p. m. : Escuz unt genz, 998. Cf. 1712. V. Gent.

GERART. S. s. m. Girard de Roussillon , l'un des douze Pairs (Ger - har dus; allem., Gerhardt , « fort comme une lance »), 797.
— R. s. m. : Gerart , 1896.

GERERS. S. s. m. Nom d'un des douze Pairs (sur le même rad. germ. que Gerins. Gerharius , et à l'époque mérovingienne, G air ac har ius), 107, 794, 1380, 2404. — R. s. m. : Gerer, 2186, et, par erreur, Gerers, 1586.

— Restituer partout Geriers, Gerier.

GERINS. S. s. m. Nom d'un des douze Pairs (Origine germanique. A l'époque mérovingienne, Gairinus. Plus tard, Gerinus), 2404, et, par erreur, Gerin, 107. — R. s. m. : Gerin, 2186.

GERNUN — GRAISLES

GERNUN. R. s. m. Moustache (Gra noues , de grani , qui se trouve dans Isidore de Seville), 215, 249. — R. p.

m. : gernuns, 1823.

GERUN. S. s. m. (Morz est Rollanz), n'en ert veüd gerun, 3812. Mot et sens incertains. Le gerun serait-il une

Eroéminence au milieu de l'écu? Et si partie serait- elle ici prise pour le tout??? Nous aimons mieux croire à une erreur du scribe, et la leçon est plus que douteuse.

GESIR. Verbe neutr. Inf. prés. Être étendu, être couché [Jacer, passé à la 4° conj.) : Gésir porrum eVburc de Seint-Denise, 973. Tanz bons passais veez gésir par tere, 1694. — Ind. prés., 3* p. s. : gist, 1624; 3® p. p. : gisent, 3693. — Parf. simple, 3® p. s. : jut , 2758 , et se jut , 2375. 3® p. p. : jurent, 3653. — ■ Fut., 3® p. p. : jerreiz (le ms. porte à tort jerreiez), 1721. — Part. prés, avec m, servant de gérondif : En gisant , 2523.

GESTE. S. s. f. (Gesta .) Geste a deux sens dans notre texte : 1° Chronique, histoire. La Geste désigne la source à laquelle l'auteur de Roland prétend avoir puisé les faits de son poème :

Co dit la geste , 1685 , 2095. Ci fait la geste , 4002. Il est escrit en l'anciene geste, 3742. Cette Chronique, qu'AURAIT suivie le poète, est appelée ailleurs Geste Francor: Geste Francor XXX escheles i numürent, 3262. zz 2® Famille. Deus me cunfunde, se la geste en desment, 788.

Il est aisé de voir par quelle extension naturelle on est arrivé du second sens au premier. Gesta, c'est d'abord la chronique lé-

gendaire ou cyclique, destinée à célébrer telle ou telle famille; puis, c'est cette famille elle-même.

GETER. Verbe act., inf. prés. (Jac tare), 1341, et jeter, 2868.
— - Ind.

prés., 3® p. s. : getet, 302. 3® p. p. ; GETENT, 1809, JETENT , 3530.

— Parf. simpl., 3® p. p. : getat, 2995. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s. f. : ad getet, 486, et 3® p. p., avec un r. p. f. ; unt getêes, 3318. — Impér. 2® p. p. : jetez, 3787. = Au passif. Fut., 2® p. p., avec un s. s. m. : serez getet, 481.

GIBUINS. S. s. m. Nom d'homme, 3022.

Cf. Gebuin, r. s. m., au v. 2970.

GIELS. R. p. (D'une forme masculine de gelu) : Veit les tuneires e les venz e les giels, 2533.

GIESERJS]. R. p. Flèches (de gyzara) : E wigres e darz e museras e agiez e gieserJsR 2075.

GILIE. S. s. m. Nom d'homme [Ægidius), 2096.

GIRUNDĚ. R. s. f. Fleuve (Gdrui* ~ dam. Girundam), 3688.

GISANT (en). Part. prés, gérondif, 2523. V. Gésir.

GISENT. Verbe neutr. Ind. prés., 3® p.

p. de gésir , 3693.

GIST. Verbe neutre. Ind. prés., 3® p.

GIU. R. s. m. Jeu (Jocum) : Greignor fais portet par giu, quant il s'enveiset, 977.

GLATISSENT. Verbe neutr. Ind. prés., 3® p. p. Glapissent (suivant Scheler, du germ. klat) , 3527.

GLOR1US. Adj. s. s. m. (Gloriosus), 2196. — R. s. m. : glorius , 124. — R. p. m. : glorius, 2899. zz Dans les trois premiers exemples, c'est une épithète ajoutée au nom de Dieu , « le Dieu de gloire * ». Au v. 2899, glorius est pris substantivement, et désigne les Saints, « ceux qui jouissent de la gloire dans le ciel. » »

GLUZ. S. s. m. Misérable, méchant (Gluz vient de glulus, pour gluto, et glutun vient de glutonem), 3456. — R. s. m. : glutun, 1230. — S. p. m. : glutun, 1212. — Voc., p. m. : glutun, 3275. — R. p. m. : glutun,

GODSELMES. S. s. m. Nom d'homme (Orig. germ. Dans L'Astronome limousin, Pertz, II, 634, on trouve un cornes Gotselmus), 3065.

GRAANT. Verbe act., 3® p. s. du subj.

prés. (De credantare ; credanlel) :

N'en i ad celoi nel graant, 3805.

GRACIET (ad). Verbe act., 3® p. s.

du parf. comp., avec un r. s. m. A remercié, a rendu grâces (de gratiare) : Ad Deu graciet, 2480. = Au passif, impér. ou subj. 3® p. s., avec un s. s. m. : Graciet en seit Deus , 698.

GRA1GNE. Adj., comparatif de granz, s. s. (La forme correcte est graindre , qui vient de grandior), 1088. — R. s.

m. ; greignor, 977, et greignur, 2564. — R. p. m. : greignurs, 719, et r. p. f. : greignurs, 710. V. Granz.

GRA1SLE. R. s. m. Clairon, cor, trompette (de gracilis), 3194, et gresle, 1319. — - Au s. p. m., nous constatons trois formes: i® graisle, 1832; 2® graisles, 1453; 3® grailles, 1004.

— Au r. p. m., quatre formes différentes : 1® graisles, 2116; 2® gréisles, 3138; 3® grailles, 700; 4° grasles , 2110.

GRAISLES. Adj.. s. m. Maigre, élancé, grêle (Gracilis) ;
Graisles es flancs

GRAMIMUND — GUARDER

e larges les costez, 3158. — R. s., graisle , 3820.

GRAMIMUND. R. s. m. Nom du cheval de Valdabrun (?), 1528.

GRAND , GRANDES. V. Granz.

GRANDONIES. S. s. m. Nom d'un païen (?), 1593, et gradonie, 1570.

GRANZ. Adj. s. s. m. {Grandis), 3177.

S. s. f. : grant, 242, etc. — R. s. m. : grant, 99, m. ou n., 311, 1669. — R. s. f. : grant, 322, etc., et grand, 2985.

— S. p. f. : granz, 3181, et grandes, 3656. — R. p. m. : granz, 845. — R. p. f. : granz, 29, etc., et grandes, 302. — Au comparatif, graigne et greignur. (V. plus haut, au mot graigne.) = On remarquera la

forme grandes, qui se trouve déjà dans le Saint Alexis, surtout comme attribut.

GRA^LES. R. p. m. Cors, clairons [Graciles), 2110. V. Graisle .

GREd (de). Loc. adverbiale. Volontiers , de bon gré (De grato) : Faites le vos de gred , 2000.

GREFS. Adj. s. s. m. Rude, grave, terrible (Bas lat. grëvis, comme le prouvent les autres langues romanes.

W. Fœrster) : Li repaires ert

grefs , 2801, et gref , 1687. — S. s.

f. : gref, 1736. — R. s. f. : gref, 2531. = Restituer partout griefs, grief.

GREIGNOR. Comparatif de grant. V.

Graigne.

GRE1SLES. R. p. m. Cors, clairons [Graciles), 3138, 3301. V. Graisle.

GRESILZ. R. p. m. (De grès, d'après Diez): Pluies e gresilz, 1425.

GRESLE. R. s. m. Clairon, cor. 1319.

V. Graisle

GRIFUNS. R. p. m. [Griphones , de griphos): Grifuns i ad plus de trente millers, 2544.

GROS. R. p. m. Nom de peuple païen (D'après M. Haupt, de Grudi, Grudos ??) , 3229.

GROSSE. Adj. s. s. f. (Grossa): La hanste fut grosse cume uns tinel, 3153. — R. s. : Gros ad le piz, 3159.

— R. p. : gros, 3221. = Au v. 2295, gros est employé substantivement, au neutre : Fenduz en est mis olifans eV gros.

GROSSAILLE. R. s. m. Nom de païen (? de grossus) , 1649.

GUAIRES. Adv. Beaucoup (d'après le germ. weiger , beaucoup) : Li quens Rollanz ne li est güaires loign, 1897.

GUAIENT. Verbe act. Ind. prés., 3^e p. p. (Haut allem. t uah- tan , qui a le même sens): La noit la guaient

entresqu'à Vajurnée, 3731. Il s'agit des comtesses qui veillent auprès du corps de la belle Aude.

GUALT. R. s. m. Forêt (de l'allemand wald, forêt), 2549.

GUALTERS. S. s. m. Nom d'homme (de Waitcharius , plus tard Waltharius — Walther — Walt-\- heer — regens exercitum), 800, et, par erreur, Gualter, 807. — R. s. m. :

Gualter, 803, 2039. = Restituer partout Gualtiers, Gualtier.

GUANT. S. s. m. Gant (Wantus, bas latin; orig. germ. Dans le Glossaire de Cassel, qui est antérieur aux Serments de 842 et que Diez a publié à Bonn en 1865, on trouve déjà wanz au pluriel), 764.

— R. s. m. : quant, 247, 281. — R.

p. m. : guanz , 2830. rr Le gant est un des attributs des ambassadeurs, v. 247. — Pour rendre l'hommage on tend le gant de la main droite, v.2373, = Quand Pinabel défie Thierry : Met li eV poign de cerf le destre guant, 3845. = Guant, enfin, sert de négation explétive : Trestuz les altres ne pris jo mie un guant, 3189. (V.

Schweighæuser,Z)e la Négation dans les langues romanes, 71, 72.)

GUARANT. S. s. m. : Garant et garantie : par extension , défenseur, seigneur (haut allem. werèn) : Se Mahumet me voelt estre guarant, 868. Guarent: Dient Franceis : Ben fierl nostre guarent, 1609. — R. s., guarant : J o i puis aler, mais nH avrai guarant , 290. Li XII Per rtavrunt de mort guarant , 948.

Dans ces deux exemples, guarant est au neutre. Rem. l'expr. avoir guarant. Cf. guarent, 1418. — S. p.

m. : guarant, 1470.

GUARANTIR. Verbe act. Inf. prés.

Défendre, soutenir (voyez le précédent) : Jo ne vos puis tenser ne guarantir, 1864. Mun jugement voel sempres guarantir, 3836. — Impér., 3® p. p. : garantissez , 3277.

GUARANTISUN. R. s. f. Préservation, garantie (voyez Guarant), 924.

GUARDE. S. s. f. (Subst. verbal de uarder, haut allem. warten), 192.

ARDER. (Fait sur le haut allem.

warten.) 1° Conjugaison. Inf. près. :

guarder, 1192, et, au réfléchi, se garder, 9. — Ind. prés., 3® p. s. :

GUARDET, 487, et GUARDE, 2847. — Parf. simpl., 3® p. s. : guardat, 2532; 3® p. p. : guard[er]ent, 1829.

— Impér., 2® p. s. : garde, 1819; 2® p. p. : gardez, 298. — Subj.

près., 3® p. s. : quart, 1013, et 3«

GUARENT — GUEREDUN

p. p. : guardent , 2713. = 2° Sens du verbe garder. a. Le sens le plus fréquent à l'actif est celui de <i défendre » : Traït vos ad ki à garder vos out , 1192, et « veiller sur » : Fait cels garder Presque li dreiz en serai , 3849. := b.

Guarder a encore le même sens que notre mot <« regarder » : Guardet aval e si guardet amunt, 2235. =

c. Se garder que.... « empêcher » :

Ne se poet garder que mais ne li ataignet , 9. — d. Au neutre, avec ou sansçt^e, « Faire attention »: Gardez de nos ne turnez le curage, 650.

GUARENT. V. Guarani .

GUARESIS. Verbe actif, parf. simple, 2e p. s. de guarir, 2386. V. Guarir.

GUARET. R. s. Guéret (Vervactum , qu'on trouve dans Varron et Columelle) : En mi un guaret, 1385.

GUARIR. Verbe act. Préserver, garantir, sauver (fait sur Pane, hautallem.

werjan) : De centmillers n'en poent guarir dous, 1440. Cf. 3828. — ind.

prés., 3e p. s. : guarit, 1316. — Parf. simpl., 3® p. s. : guaresis, 2386. — Impér., 2® p. p. : guarisez, 21. — Subj. prés., 3° p. s. : guarisset, 1837. — Part, pass., s. s. m. : guariz, 2036. — - S. p. m. : guariz, 2473. = Au passif. Fut., 3« p. s., avec un s. s. m. : ert guariz, 354, et iert guarit, 1241. 2® p. p., avec un s. s. m. : serez guarit, 3788. = Au neutre, on emploie guarir dans le sens de a se sauver », trouver le salut: Encore purrat guarir , 156.

GUARISUN. R. s. f. Préservation , salut. (V. Guarir). 3774. Guarison,

GUARLAN. R. s. m. Nom de païen (?),65.

GÛARNEMENT. R. s. Équipement, armes (V. le suivant), 1003, — S.

p. GUARNEMENT, 1552. — R. p, GUAR- NEMENZ , 100.

GUARNIST. Verbe act. Parf. simpl., 3© p. s. Munit (Fait sur Fane, haut âllem. warnôn, et, comme Littré le fait observer , même radical war que pour garder) : De Sarraguce Caries guarnist les turs, 3676. — Part, passé, s. p. m., guarniz : Ben sunt guarniz e de chevaux, e d'armes ,

GUART. Verbe actif. Subj. prés., 3© p.

s. de garder, 1013.

GUASCUIGNE. R. s. f. (Wasconiam), 819. Gascuigne, 172. Guascoigne,

GUASCUINZ. S. s. m. Gascon (JVasconius), 1289. — Gàs-cuinz, 2407,

GUASTE. Adj., s. et r. s. f. Inculte, déserte, vide, et, par extension, veuve (même étym. que le suivant):

Issent des porz e de la tere guaste, 3127. La sele en remeint guaste , 3450. E! France dulce , cun hui remendras guaste de bons vassals...

1985, 1986. Le premier exemple est au rég. et les deux autres un sujet.

GUASTEDE (ad). Verbe actif. Parf.

comp., 3® p. s., avec un r. s. f. A dévasté (Habel-vastatam) : Caries li magnes ad Espagne guastede, 703. — C'est un de ces anciens participes comme il <n est resté deux ou trois dans Roland. Tous les autres ont perdu la dentale au féminin , et nous pensons qu'a peu d'exceptions près ils l'avaient déjà perdue, même dans la notation graphique, à l'époque où fut composé le Roland.

GUENES. Nom du beau-père de Roland (Guenes vient de Wenüo , elGuenelun de Wenilonem. Le fameux archevêque Wenüo, condamné en 859 par le Concile de Savonnières pour avoir déserté la cause de Charles le Chauve, semble avoir été le type de notre traître. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans le poème de Saint Léger, qui est du x« siècle, Guenes est le nom du geôlier de saint Léger.

Donc ce nom était déjà odieux. = M. Hugo Meyer a rapproché Guenes du francique Gamalo , et du norois Gamal (vieux), prétendant que le <« Vieux » désigne « le Loup » dans la Mythologie Scandinave, et que Ganelon joue à Roncevaux le rôle du loup dans le Crépuscule des Dieux, etc. etc. Mais M. G. Paris a démontré, par les vieilles formes romanes du mot Guenes, que cette origine est inadmissible.) S. s. m. : Guenes, 178, 483, 304, etc. Et Guenelun, 247, ou Guenelon , 3757. Yoc. s. m. : Guenes , 280. — R. s. m. : Guenelun , 649, etc., ou Guenelon, 4526.

GUERE. R. s. f. Guerre (bas latin guerra, du haut ailem. werra), 235, et guerre, 906.— S. s. f. : guerre, 242. V. Guerre.

GUEREDUN. R. s. m. Récompense, compensation, prix (D'après l'ancien haut allem, widarlon, qui a le même sens, selon Diez, ou du bas latin widerdonum, altéré do l'allemand widarlon par l'influence du latin donum. W. Fœrster) : Ben le conuis que gueredun vos... dei , 3409. Ce mot est toujours de trois syllabes (gue-re-dun) dans la Chronique des Ducs de Normandie , etc

GUERES

GUERES. Adverbe. Beaucoup, 3822.

GUERPIR. Verbe actif. Infin. prés.

Abandonner, quitter (en bas latin, werpire, d'origine germanique. En scand., verpa) : Meilz voelt mûrir que guerpir sun barnet , 536. Et, avec un emploi spécial (?) : De s' espée ne volt mie guerpir , 465.

— Indic. prés., 3® p. p., guerpissent, 1626. — Fut., 3® p. s. : guerpirat, 2618. 3® p. p. : guerpirunt, 1909, 3041. — Subj. prés., 3® p. s. :

guerpisset, 2683. — Passif, fut., 3® p. s., avec un s. s. f. : ert guerpie , 3071.

GUERRE. S. s. f. (bas latin guerra; haut allem. t verra), 242. — R. s. f. : GUERRE , 906 , et GUERE , 235.

GUERREIER. Verbe tantôt employé à l'actif (2681), tantôt au neutre (1514). Faire la guerre (verbe fait sur werra, werricare; ou sur le roman guerre) :

Cil ne sunt proz jamais pur guerreier, 1514. En France irai pur Carie guerreier, 2681. — Subj. prés., 3® p. s. : guerreit, 579.

GUERREIER, GUERRER. S. s. m.

Guerrier, soldat. On ne doit tenir compte que du second mot seulement [i oerrarius) : Liquens Rollanz fut (mult) noble guerrier, 2066.

Encore ce mot n'est-il fourni ni par Venise IV, ni par les Remaniements.

Quant à la forme guerreier du v.

2242, elle constitue une erreur du scribe. Au lieu de: Morz est Turpin, le guerreier Charlun , il faut lire : Morz est Turpin eV ser-
vise Car • lun.

GUERREIT. Subj. prés., 3® p. s. de guerreier , 579. V. Guerreier.

GUEZ. R. p. m. Gués (Vados), 2994.

GUIERAI. Verbe act., fut.. 1*® p. s.

Conduirai, guiderai (Guiçr vient, d'après Diez, du gothique vitan) :

En Rencesvals guierai ma cumpaigne, 912. 3® p. s. : guierat. 2926.

2® p. p. : guiereiz (dans une laisse masc. en ei), 3282. 2® p. p. : guierunt, 2074. — Impér., 2® p. p. : guiez,

HAÏR Verbe act. Inf. prés. (Goth.

hatan, hatjan; d'où hatire; et en français hadir dans le Saint Âleecis.

Ici la dentale est tombée), 1244.

HALB-ERCS. R. p. m. Hauberts [Hais-

• HALGUR

GUIGE. S. s. f. La courroie par laquelle l'écu était suspendu au cou du chevalier (?) : La guige est d'un bon pâlie roet , 3151.

GU IN EM ANS. S. s. m. Nom d'homme (d'origine germ. Sui-
vant Pott, de wini , ami, et man, homme), 3022, et guineman ,
3360. — R. s. m. : guineman, 3014.

GUINEMER. S. s. m. Nom d'homme (Winnemar, d'origine
germanique; nom employé surtout dans la Flandre et l'Artois. V.
une note d'Aug. Longnon, en son travail sur Huon de Bordeaux,
Romania, 1879, fasc. xxix), 348.

GUISE. R. s. f. Manière, façon. (Ane.

haut allem. wisa .) Loc. adv. : En guise de... En guise de baron, 1226.

— Par nule guise , 2002.

GUITSAND. R. s. Nom de lieu. C'est le petit bourg deWissant, entre Boulogne et Calais. V. la Dissertation de Ducange sur le Port Itius (Glossa rium, éd. Didot, Vil, 115). Ducange a relevé, depuis le vi^e siècle, les formes Vitsan, Witsand , Withsand, Wisan, Guisand, etc. (De white, blanc, et sand, sable) : De Besençun tresqu'as (porz) de guitsand , 1429.

GUIUN. R. s. m. Nom d'homme, cas régime de Gui (Orig. germ. Bas latin Guidonem) , 1581 .

GUIVRES. S. p. f. Serpents, guivres (Viperas) : Serpenz e guivres, 2543.

GUNFANUN. R. s. m. Enseigne ; pièce d'étoffe qui était attachée à l'extrémité de la lance (haut allem.

gundja, combat, et fano , bannière), 1228. — S. p. m. : gunfanun, 1033.

R. p. m. : gunfanuns, 857.

GUNFANUNER. S. s. m. Celui qui porte le gunfanun , l'enseigne de l'Empereur (V. le précédent), 105.

— Restituer gunfanunier.

GUVERNENT. Verbe neutre, 3^e p. p.

d^e l'ind. prés. Se gouvernent, se dirigent, en parlant des marins (c'était, à l'actif, le sens proore du latin gu bernant) : Siglent â fort e nagent e GUVERNENT, 2631.

berc, en haut allem.), 711, et Halbers 683. V. Osbercs.

HALT, HALTE, HALTES. Adjectif.

HERBERGE

(altiorem) : Cume il est en sun paleis halçur , 3698.

HALT. Adverbe. Hautement, à haute voix (. Alte) : Li reis s ' en escrietmult HALT, 3334.

HALTECLERE. R. s. f. C'est le nom de l'épce d'Olivier [Altamclaram?) ,

HAUTEMENT. Adverbe. A haute voix (. Alta-mente), 1974, 2597.

HALTILIE. R. s. f. C'est « sous Haltilie » qu'ont été tués, par ordre de Marsile, les deux ambassadeurs de Charlemagne, Basan et Basile (Al tiliam ? fait sur alla) : Les chefs en prist es puis desuz Haltîlie , 209.

V. le suivant

HALTOÏE. R. s. f. C'est un autre nom du lieu précédent [Altamaudilam ?):

Dunt prist les chefs as puis de Hal- TOÏE , 491.

HALZ. Adject., s. s. m. Haut (Altus), 3745. — R. s. f. : halte, 53. — S. p.

m. : halt, 814.— S. p. f. : haltes, 1097. — R. p. f. : haltes, 2632. = Ce mot offre plusieurs sens : 1° Le sens propre à' altus : haut, élevé : Halt sunt li pui , 1755. =: 2° Il s'applique particulièrement à la voix et aux instruments, 2985, 3310, 3566. De là l'expression adverbiale : En halt [in alto), à haute voix, 2014. = 3® Grand, solennel : A seînt Michel tendrai mult halte feste , 53. = 4<> Haut, au sens figuré; noble, élevé : Bon sunt li cunte e lur paroles haltes , 1097. Cf.

halçur , altaigne.

HAMÔN. R. s. m. Nom d'homme (Orig.

germ. Voy. Pott, 159), 3073.

HANSTE. S. s. f. Le bois de la lance (Hasta), 2050. — R. s. f. : hanste, 442. — S. p. m. : hanstes, 2537. — R. p. m. : hanstes, 1043. — Rem.

l'expression : « pleine sa hanste »

Pleine sa hanste Vahat mort des arcuns , 1534, etc.

HARDEMENT. S. s. Courage, hardiesse (V. Hardiz), 1710.

HARDIZ. S. s, m. Courageux (De l'anc.

haut allem. hartjan ;"et directement d'un part, passé hardiūs du verbe hardir. qui est resté dans enhardir), 2027, 3352. — S. s. f. : ardie , 1617.

— R. s. f. : hardie, 2603.

HASTEIENT. (Il faut supposer «ne forme telle que hasticant.)
V. le suivant.

HASTET. Verbe actif, 3^e p. s. de l'ind. prés. (De Tallem. hast): E li Païens de ferir mult le hastet, 3445. S'astet, 2277, Dans un couplet féminin en ei, on trouve à la 3^e p. p, la forme hasteient. De plus, le verbe

est ici employé au réfléchi : Ki de bataille s'arguent e hasteient, 992.

Voyez Astet.

HASTIFS. Adjectif, s. s. m. (Même étymologie que le précédent, avec une terminaison en ivus—ifs) : De sa parole ne fut mie hastifs, 140.

Ce mot s'emploie également, dans le sens de « rapide », avec les noms de choses : La bataille est mefrvejilluse e h a sti ve, 1610.

HAÜR. R. s. f. Haine (Dér. de haïr.

Le type bas latin serait hatorem), 3771. — Rem. la locution « coillir en

11AÜR ».

HEINGRE. Adjectif, r. s. m. ou n.

Mince, grêle (Suivant Diez, du lat.

œger, malade. «Je l'explique par l'allemand hager, mince. L'étymologie de Diez conviendrait à engre. Mais le mot français offre une h aspirée, et la forme primitive est haingre, qui ne peut être développé que d'un a accentué. »> Note de W. Fœrster) :

Heingre out le cors e graisle e esche wid , 3820.

HE1RS. S. s. m. Héritier, hoir (/ J aérés) , 504. — R. s. m., heir : 2744.

HELME. R. s. m. Heaume (Ane. haut allem. helm), 629, etc., et elme, 1326, etc. — S. p. m. : helmes, 1809, et elme, 3306. — R. p. m. : helmes, 1798, etc.; heàlmes, 683, 996. V.

Elme.

HELZ. S. s. m. La garde de l'épée.

u L'italien elsa dérive de l'ancien allemand helza, dit M. Foerster; mais le français offre un t radical [helt, enheldir,) et dérive nécessairement d'une forme germanique plus ancienne :

helt ». D'or est li helz e de cristal li punz , 1364. = Il ne faut pas confondre le helz, la garde, avec le punt, le pommeau. Je crois cependant (?) qu'au vers 621 : Entre les helz, signifie « entre la garde et le pommeau ».

HENISSENT. Verbe neut. Ind. prés., 3® p. p. (Henir vient de hinnire)y

HENRI. S. s. m. Nom d'homme (De Tallem. Heim-rick : heim, maison, et rich, puissant), 2883.— R. s. m. :

Henri ,171.

HER. Adverbe. Hier (Heri), her seir, 2745. — er , 383, et ier , 2701. = Loc. proverbiale: Li altr' er, 3185. V. Er et Ier.

HERBE. R. s. f. (Herbam), 1569, et erbe , 671. — R. p. f. : herbes , 2871.

HERBERGE. R. s. f. Se dit du campement (Ane. haut allem. heriberga) :

Li Emperere ad prise sa herberge,

HERBERGER — HU

2488. — R. p. f. : Guenes li quens est venuz as herberges , 668.

HERBERGER. Verbe neutre. Inf. prés.

Camper (V. le précédent) , 2482.

= Au réfléchi. Ind. prés., 3® p. p. :

se herbergent, 709. — Part, pass., s. p. m., herbergiez , 2799.
Restituer partout herbergier, herbergiez ,

HERBUS. Adjectif, r. s. m. (Herbo sum) : Par mi un val herbus , 1018.

HERBUS, au lieu d'HERBUT, adjectif r. s (Herbutum) : El ' pred herbus, 3925. Les deux mots précédents sont deux vocables différents, comme le prouvent ies assonances.

HERITE. S. s. m. Hérétique, 1845. Ne peut venir régulièrement d'Hereticus . Cependant erites se trouve avec le même sens dans la Chronique des Ducs de Normandie , vers 23882. Et dans « le Glossaire de la Bibliothèque du Roi » cité par Ducange , on trouve : « Hereticus , bougre, gallice hérité. » j

HERMANS. S. s. m. Nom d'homme • (Bas lat. Herimannus , orig. germanique) : Si 's guierat Hermans, li dux de Trace , 3042.

HOEM. S. s. m. Homme (Homo), 3265.

V. Hom

HOESE. R. s. f. Botte (Ane. haut allem. hosa). Ganelon reçoit de Bramimonde deux nusches : Il les ad prises , en sa hoese les butet , 641.

HOI. Adverbe. Aujourd'hui (Hodie), 1191, 1936, etc. Oi , 1210, etc.

HOM. S. s. m. Homme [Homo]. La déclinaison régulière est la suivante :

S. s. : hum. R. s. : hume. S. p. : hume. R. p. : humes. Mais on trouve dans notre manuscrit de nombreuses variantes que nous allons relever avec soin. S. s. m. : hom, 39, 293, etc. hum, 223, etc. hoem , 3265, 3811 ; om (dans le sens de notre « pronom indéfini »), 2127, 3323 : hume, 604, 1433, etc., et home, 1873. Dans ces deux derniers cas, il y a erreur du scribe. — Vocatif s. m. : hom, 2045. — R. s. m. : hume, 1074, etc., et home , 1442. — S. p. m. : hume, 20, 636, etc., et, par erreur :

humes, 3642. — R. p. m. : humes, 13, 79, etc., par erreur: hume, 2865. = hom est parfois employé dans le sens féodal, « l'homme de tel seigneur, »

et c'est ainsi que Ganelon dit à Roland : Tu n' ies mis hom ne jo ne sui Us sire, 297. z=: Enfin hom est déjà, dans le Roland , usité avec le sens de notre prétendu « pronom indéfini »> on : Cinquante peiz i poet hom mesurer, 3167. Plus qu'qm ne lan -

cet une verge pelée, 3323. Siet el cheval qiC om cleimet Veülantif,

HONOR. S. s. f. (Honorem), 2890, et onur, 922. — R. s. f. : honur, 39, 2430, etc., et onur, 45, 533. — S. p. f. :

honurs, 3181. — R. p. f. : honurs, 297, et honors , 3399. — Honor présente deux sens bien distincts dans notre vieux poème: 1° Le sens actuel, celui d'honneur : La meie honob est turnet en déclin, 2890. = 2° Honor signifie terres, bien ». C'est le sens du bas latin honor qui , après avoir désigné « un bien » dans le Code Théodosien , en vint, au nord de la Loire , à désigner simplement « un fief » :

Sarraguce e Z'onur quH apent , 2833.

A lui lais-jo mes honurs e mes fieus,

HOST. Armée (Hostis). Au s. s., on trouve ost, 1052. — R. s. : host, 739, et ost, 18, etc. — S. p. : oz, 598, etc. — R. p. : oz, 1169, etc. — Dans le Roland, on trouve quelques exemples de ce mot au maseulin : Parmi cel host, 700 et 739. En cest ost, 2110.

Mais ce sont des erreurs du scribe, qu'il est aisé de corriger. En réalité host est du féminin : Par tute l'ost, 3137. Si remein-dreient les merveilluses oz , 598. — Une host banie , c'est une armée convoquée per bannum, par proclamation : c'est le Ban.

HOSTAGE. R. s. m., 3852, et ostage, 3950. — S. p. : hostages, 646. — R.

p. : hostages, 147, 572, et ostages, 40, 57 et 87. = Au singulier, hostage vient du latin obsidaticus,obstaticus, et désigne le « fait même de livrer certaines personnes comme caution ».

En d'autres termes, c'est un synonyme de « caution , garantie » : Pur Pinabel en ostage renduz , 3950. = Mais, au pluriel, il dé-

signe les personnes mêmes rpui sont livrées en caution (Obsidaticos , obstaticos) :

E. XX. hostages des plus gentilz suz cel, 646.

HOSTELER. Verbe act. Inf. prés. Installer dans une maison (Hospita lare) : Les dis messages ad fait enz HOSTELER, 160.

HOSTURS. R. p. m. Autours (Ac ceptores), 31, 129 : Des hosturs muez, ce sont des autours « après leur mue première , qui constituait pour eux une grave maladie ». Je n'ai pas, une seule fois, dans mon texte critique, laissé hosturs; mais partout, j'ai étymologiquement adopté osturs.

HU. S. s. hî. Cri , huée (Suhstantif

HUM — IL

verbal de huer.) : Dune recumencent e le ev e le cri. 2064.

HUM, HUME. V. Hom.

HUM. R. s. Gualter de l'Hum, 2039 (?). On trouve au vers 2067 : Gualter de Hums.

HUMELES. Adj., s. s. m. Humble (Iiumilis) : Vers Sarrazins regardet fièrement — E vers Franceis humeles e dulcement, 1162, 1163.

Il faut écrire humle e dulcement :

humili et dulcimente. (V. Millier 3.)

HUM1LITET. R. s. f. (Humilitatem),

HUMS (Gualter de), 2067. V. Hum.

HUMS. R. p. m. Nom de peuple. [Hunnos.] Les Huns sont? les Hiongnu des historiens chinois. Dans le Roland, c'est un des peuples païens commandés par Baligant , 3254.

HUNGRE. S. m. p. Nom de peuple.

Les Hongrois^ (Slave Ougri ; allem.

I. Adv. de lieu. Y (Ibi) : Soleil n i luist, — Pluie n'\ chet, 980 , 981, etc. Cf. 290 , etc.

ICEL. R. s. m. de ici i [Ecce-illum) , 664, 1845, etc. Y. Icil.

ICELS. R. p. m. de icil [Ecce-illos), 2094 , etc. V. Icil.

ICEST. R. p. m. de icist [Ecce-istum) , 1180, 1677, etc. V. Icist.

ICE S TE. R. s. f. de icist (Ecce-istam) , 725. V. Icist.

ICEZ. R. p. m. de icist (Ecce-istos) , 990. V. Icist et cez.

ICI. Adv. de 1T u [Ecce-hic) , 401, 1697, etc. = Rem. la locutmn : D'ici que. D'ici qu'en Oriente , 3594. D'ici Qu'as denz , 1956.

ICIL. Pronom et adj. démonstratif, s

s. m. [Ecce-ille.) Sa déclinaison est la suivante : S. s. m. : icil, 618, 880, etc. — R. s. m. : icel [Ecceillum) , 664, 1845, etc. — S. p. m. : icil [Ecce-illi) , 2924, et, par erreur, icels, 3796. — R. p. m. : icels [Ecce-illos) , 2094, etc. — Le plus souvent, icil est employé

comme pronom, et signifie « celui-ci ». Mais il accompagne aussi un substantif :

A icel mot, 2458. Puis icel jur, 664. V. Cil.

ICIST : Pronom et adj. démonstratif, s. s. m. [Ecce-iste.) Sa déclinaison est la suivante : S. s. m. : icist, 1393, etc. — R. s. m. : icest [Ecceistum) , 1180, 1677, etc. — R. s. f. :

Ungarn; latin Hungari), 2922. — R. p. m. : 3254.

HUN1R. Verbe act. Inf. prés. (anc.

haut allem. honjan, Diez, I, p. 294), 631. = Au passif. Fut., 3e p. s., avec un s. s. f. : ert iunie , 969 et 1734. — Subj. prés., 3e p. s., avec un s. s. f., SEIT H UNIE , 1927.

HUNTAGE. S. s. Honte (fait sur lb simple hunte, avec la terminaison latine aticus ou aticum) : 1091.

HUNTE. S. s. f. (du goth. haunitha, anc. haut allem. hōnida; vieux sax.

hōnda; Diez, I, p. 294), 1701. — — R. s. f. : hunte , 21, etc. = Faire honte est déjà usité dans le Roland :

E! malvais Deus! por quei nus fais tel hunte , 2582. = Mettre à hunte, c'est « déshonorer, avilir » :

Tere Major, ço dit, metrat a hunte, 1489. = Rem. encore l'expression :

hunte nus seît retraite, 1701.

iceste [Ecce-istam), 725. — S. p.

m. : icist (Ecce-isti) , 1023. =r R. p. m. : icez (Ecce-istos), 990. = Icist, comme icil, est tantôt adjectif, tantôt pronom. On le trouve après des substantifs : icist reis, 3343. A icez moz , 990, etc. Ma-s, tout aussi souvent, il supplée le substantif au lieu de l'accompagner. V. Cist.

ICO. Pronom, r. s. neutre. Cela [Ecce- *hoc) : Iço vus mandet reis Marsilies, 125. Avoec iço , 186 , etc. V. Ço.

IDUNC. Adv. Alors [Ibi-tunc) : Idunc plurerent , 3870. V. Dune.

IER. Adv. Hier [Heri), 2701, etc. Cf.

er , 383 , et her, 2745. V. Er et lier.

IERENT. Fut., 3® p, p. du verbe estre. Seront [Erunt) , 3286. V. Estre et

TblFftY) ,t*

IERT. Fut., 3® p. s. du verbe estre.

Sera [Erit , 517, 544, etc. V. Estre et Ert. — La forme correcte est iert.

IES. Ind. prés., 2® p. s. du verbe estre. Es [Es). 318, 648, etc. On ne trouve que deux fois la forme es.

IF. R. s. m. Arbre (Anc. haut allem.

iwa; Diez , I , p. 239) : En Sarraguce descendent suz un if , 406.

IL. 1° Pronom pers., s. s. m. (Ille) : Il est mes filz, 3716. — 2° Pronom pers., s. p. m. (Illi):Einz que il moergent , se vendrunt

mult cher, 1690, etc. Cf.

286, etc. — 3® Pron. neutre, s. s.

(Illud) : Il est juget que nus les oci rum, 884.

ILOEG — IVORIÊ

ILOEG. Adverbe de lieu. Là (Illo loco) : Guenes iloec ne vol-
sist sstvô 332

ÏMPHE. R. s. Nom de lieu (?) : Reis Vivien si succuras en
ïmphe, 3996.

1NNOCENZ. R. p. m. Les Saints en général, et non pas seule-
ment les Innocents (Innocentes), 1480.

IRAI. Fut. I*1® p. s. du verbe aler (Ire habeo), 246, 320. Cf.
Jo m'en irai, 2909. V. Aler y Iras, Irai, Irum s ,

IRANCE. R. s. f. Colère (Irantiam) :

N'i ad icel ne demeint irance , 1845.

IRAS. Fut. 2e p. s. du verbe aler(Irehabes) , 317, 3995. V. Aler.

IRASCÛT. Part, pass., s. s. m. Irrité, en colère (Ce participe
n'est pas, comme le prétend Gachet, un mot pris à la langue pro-
vençale, mais un participe extensif, formé sur l'infinitif barbare
irascere) : Li quens Rollanz il est mult irascut, 777.

IRAT. Fut., 3e p. s. du verbe aler (Irehabet) , 2?34. V. Aler.

IRE. R. s. f. Colère (Iranri), 322, 971, 1722. — Il faut ici noter
deux expressions : lo Fendre de colère , d'ïre :

Pur poi dHre ne fent, 325. “ 2» Porter rancune, porter ire à quelqu’un : Por quei me portez ire,

IRÉEMENT. Adv. En colère (Irata mente). 733 , etc.

IREIZ. Fut., 2e p. p. du verbe aler (Ire- habetis) : Seignurs, vos en ireiz, 79. = Il faut remarquer que ireiz se trouve en assonance dans un couplet en ei. V. Irez.

IRET. V. le suivant.

IREZ. Adj. s. s. m. Irrité, furieux (Ira tus), 1515, et iret, 2414.
— ■ S. p.

m. : irez , 2164.

IREZ. Fut., 2« p. p. du verbe aler (Ire- habetis), 70, 289. etc.
V. Aler.

IRUM. Fut., 1re p. p. du même verbe (Ire-habemus) , 881 , et irums , 3779.

V. Aler

IRUNT. Fut., 3e p. p. du même verbe (Ire-habent) : Francs s’en irunt en France, 50. V. Aler.

IRUR. R. s. f. Colère (Irorem) . 1023, 1223, 1812, 2877. Cf. Ire et France.

~ On voit , par ces trois formes , avec quelle facilité nos pères tiraient d’un même radical latin toute une gamme de mots diffé-

rents dont les flexions étaient également empruntées à la langue latine. C'est un phénomène

commun à toutes les langues romanes. Cf. cuntenement.

ISLONDE, pour ISLANDE. R. s. f.

(Dan. Iceland, terre de glace. Mais, dans notre Chanson, c'est de l'Irlande, Ireland , qu'il s'agit) : Jo Ven cunquis Escoce, ... Îslonde , 2331. J'ignore pourquoi M. F. Michel veut qu'il soit ici question de la Zélande.

ISNEL. V. Isnels.

ISNELEMENT. Adverbe, 2085, etc.

V. le suivant

ISNELS. Adj. s. s. m. Rapide (Ane.

haut allem. snel ; Diez, I, p. 385, au mot snello) : Plus est isnels qu'es prever ne arunde , 1492, et isnel,

ISSENT. Ind. prés., 3e p. p. du verbe n. issir (Exeunt) , 2640 , etc.

ISSI. Adv. Ainsi, de même, comme (Étymologie douteuse. Æque sic, de Diez , est la plus approuvable qui se soit produite jusqu'ici ??) : Issi est neirs cum peiz , 1635. issi poet il ben estre, 61. Tut issi cun il sunt , 2435. = Issi , comme on le voit, s'emploie avec cum, et est parfois précédé de l'adverbe tut.

IST. Verbe neutre , 3° p. s. de l'ind.

prés, d'issir. Sort (Exit) : Ist de la prese, 1220. On dit, au réfl., se ist: Par les oreilles fors se ist le cervel, 2260.—“ 3e p. p. : issent , 2640. — Parf. cornp., 3e p. s. s. m., est issu, 2647.

ITANT. Adverbe. « Sur l'heure » : ou « ici, là ; » et <1 tant, autant » (Je ne saurais , dit W. Fœrster, admettre l'étymologie ibi tantum ; mais j'y vois une forme analogique forgée d'après icist , icil, iço. On a formé de même itel et itant)" : Mar en irat itant, 2734. Cf.

2478. V. Aïtant.

ITELS. Adj. s. s. m. Tel (V. l'étymologie d 'itant) : Itels est sis curages , 375. — R. s. f. : itel, 1877. — S. p.

m. : itels , 1395. — R. p. m. et n. : itels , 991 , etc.

IVE. S. s. m. Nom d'un des douze Pairs (Bas lat. Ebo, Ebonem, orig.

germ.), 2406. — Au r. s. m. : Ivon ,

IVORIE. R. s. m. Nom d'un des douze Pairs (?). Le nom d'Ivon et celui d'ivoire vont presque toujours ensemble. Le second n'a-1- il pas été formé sur le premier? Faut- il supposer Eborius pour Eboreus ? , 2406 , et r. s. m. (par erreur) : Yvoeries,

JA

JUGEMENT

JA. Adv. (Jam .) J a a deux sens dans notre texte : lo Celui de « déjà »> : Sire cumpainz, ja est morz Engeler, 1503.

20 Celui de « Jamais i> : Deus! se jo Vpert, ja n'en aurai es-
cange, 840.

Cf. 295.

JACUNCES. R. p. f. Rubis, ou grenats (de hyacinihus , qui,
dans Pline et Claudien , signifie déjà une pierre précieuse), 638.

JAIA NZ. R. p. m. (G \g antes.) Notre oète parle des Jaianz de
Malpreis , 253 et 3286. Cf. 3518. Il en fait un nom propre; mais
l'étymologie ne nous semble pas douteuse.

JALNE. R. s. f. Jaune (Galbīnam) :

Blanche la eue e la crignete jalne, 1566. Le ms. d'Oxford porte
raine.

JAMAIS, Adv. Sens actuel (Jam-ma gis) : Jamais n'ert hume
ki encuntre lui vaille , 376.

JAMELZ. R. p. Gables, cordes, jougs (de gamela, gamelos ,
câbles) : Très ben le bâtent à fuz e à jamelz , 3739.

JANGLEU. R. s. m. Nom de païen, (?) 3507. — Voc. s, m. :
Jangleu , 3508.

JASTORS. S. s. m. Nom d'homme (?), 796. A Jastors, que
porte le manuscrit, les nouveaux éditeurs ont, à l'exemple de
Müller, substitué San sun.

JAZERENC. R. s, m. De mailles; à mailles. C'est toujours l'épi-
thète du haubert : Vosberc jazerenc, 1604.

L'étymologie, d'après Diez, serait l'arabe Djezaïr , Alger, «
parce qu'Alger fabriquait d'excellentes cottes de mailles. »> (T. I,
p. 208, 209, au mot Ghiazzzerino.) Raynouard et Cachet préférèrent

l'esp. jacerino , dur comme l'acier. Quoiqu'il en soit, il faut remarquer que jazerenc est devenu de bonne heure un substantif qui a servi à désigner le haubert.

Encore aujourd'hui jaseran est un terme de bijouterie. Un jaseran ou jaseron, c'est une chaîne formée de petites mailles ou de petits anneaux.

JERICHO. R, s» f. Ville appartenant aux païens. C'est l'antique Jéricho.

(En hébr. * lieu odorant : « Ce nom , dit M Neubauer, peut se traduire par « ville odorante ». On y trouvait, en effet, des bauxmiers. » Géographie du Talmmd, p. 161.) 3228.

JERREIZ. Fut., 2® p. p. de gésir (J a cere habetis.) Le ms. porte à tort jarreiez y 1721,

JERUSALEM. R. s. f. { Hierosoly mam ; en hébr. Jebus- Salem : Cf.

Neubauer, Géographie du Talmud, p. 134), 1523.

JESQU'. Prép. (De-usque) , 2638. V.

Josque et Jusque.

JETER. Verbe act. Inf. prés. (Jactare), 2868. — Ind. prés., 3® p. p. :

jeient, 3520. — Parf. comp., 3® p.

p. , avec un r. p. f. : unt jetées, 3318. V. Geler.

JO. Pron, pers. Je [Ego], 18, 75, etc.

JOCERANS. S. s. m. Nom d'homme (en bas lat. Joceramnus; l'origine est germanique), 3313. — Jozerans, 3023. — R. s. m. : Jozeran, 3007.

JOE. R. s. f. Joue (Gautam), 3721.

JOIE. R. s. f. (Gaudia), 1584.

JOIUSE. R. s. f. Nom de l'épée de Charlemagne (Gaudiosam) , 2989.

JOÏMER. R. s. m. Nom d'homme (?).

JOINTES. Adjectif, r. p. f. (Junctas): Jointes ses mains, 223. V. Juindre.

JONAS. R. s. m. (Hébr. ïonah, colombe) : Ki guaresis Jonas, 3101.

JOR. S. s. m. Jour (Diurnus), 915. — R. s. m., Jor , 3100. V. Jurz.

JOSQUE. Tantôt préposition, tantôt conjonction : 1® Prép. Jusque... (Deusque.) Elle s'emploie le plus souvent avec à : Jusqu'à V Rei, 510.

Josqu'à la tere, 976, Josqu'à la mort , 3395. Ce dernier exemple montre que josque s'applique tout aussi bien au temps qu'à l'espace.

~ 2® Conjonction. Jusqu'à ce que...

Josque il vengent, 1838. Josqu' il sert mort, 2663. V. Jesque et Jusque .

JOÛS. S. s. m. Joyeux (Gaudiosus) t

JOZERANS. S. s. m. Nom d'homme (Joceramnus; orig. germ.)
, 3023, 3067, et jocerans, 3113. — R. s. m. :

Jozeran, 3007. V. Jocerans.

JUER. Verbe neutre. Inf. prés. Jouer (Jocare) : Unches nuis
hom ne T vit juer ne rire, 1638. — Ind. prés., 3® p. p., juent : As
tables juent pur els esbaneier, 111.

JUGAT. Verbe act. Parf. simpl. , 3® p.

s. (Judicavit), 353. V. Juz.

JUGÉE (est). Verbe pass. Ind. prés., 3® p. s. , avec un s. s. f, (Judicata est): La rere garde est jugée sur lui, 778. il faut resti-
tuer jugée.V .Juz.

JUGEMENT. R. s. (Judicamentum), 328 , etc.

V. Juz

JUGET (as). Part. comp. de jugier, 3° p. s., 309.

JUGET. Subj prés., 3® p. s d e jugier, 3789. La forme est irrégulière , et juget ne peut venir de judicet.

Y. Juz .

JUGEZ, JUGET. Part, passe de jugier.

S. s. m. : juget (Judicatus), 1409.

— S, s. n. : juget (Judicatum), 884. — S. s. f. : jugée (Judicata). 778.

— R. s. m. : juget (Judicatum), 228, et jugiet, 754. — S. p. m. :

jugez [Judicati] , 262, 1058. = La forme correcte est jugiet, jugiez , etc.

V. Juz

JUGEZ. Impér., 2® p. p. de jugier (Ju dicajis), , etc.

JUGEÛRS. R. p. m. Juges (Judicatores), 3765, et jugeors, 3699.

JUGIET (avez). Parf. comp., 2® p. p.

de jugier, 754. V. Juz.

JUINDRE. Verbe neut. ĩnf. prés. Se joindre (Jungere) : En Rencesvals à Rollant irai juindre, 923.= Actif:

Parf. comp., 3® p. s., avec un r. p. f., adjuinz (par erreur) : Amsdous ses mains ad juinz , 2240. — Part, pass., r. p. f., jointes, 2015; junte, 2392, et jointes , 223.

JUÏSE. R. s. Jugement (Judicium) :

N ' ert mais tel hom desqu'à Deu juise , 1733.

JULIANE. R. s. f. Julienne (Julia -

nam \ 3986.

JUNGHÊE. Part, pass., r. f. Jonchée (Juncatam , de juncus , jonc. — On couvrait la terre de joncs et de fleurs à certaines fêtes) : Là veïsez la terre si junchée , 3388.

JUNTES. Part, pass., r. p. f. (Jun ctas) : Juntas ses mains , 2392. V.

JUPITER. S. s. m. Par artimal V i cundoist Jupiter, 1392.

JUR. V. Jurz .

JURENT. Parf. simpl., 3® p. p. de gésir (J acuerunt) , 3653.

JURET. Verbe actif et neutr. Indic.

prés., 3® p. s. {Jurât): Li Amiralz en juret quanqu'il poet, 3232. — Parf. simple, 3® n. s., jurât : La traïsun jurât, 608. Ki me jurât cume sa per à prendre , 3710. — Parf. comp., 3® p. s., ad juret , 612, — Fut., 2® p. p., jurrez , 605.

JURFALET. S. s. m. Nom du fils de Blancandrin (?), 504. — R. s. m., J UHF a leu, 1904, 2702.

JURNÉE (?). R. s. f. (Diurnatam):

III 1 C.milieatendent la jurnée, 715.

M. Müller lit : Pajurnée, et c'est aussi la forme que nous avons adoptée.

JURZ. S. s. m. Jour (Diurnus), 54, etc. Jur, 717. Jor, 915, Jufitf, 971. — R.

s. m. : Jurn, 1477. Jur, 162, etc.

jor , 3100. — R. p. m. : Jurz , 851. = Ce mot a deux sens. Il signifie le plus souvent une journée , un « espace de vingt -quatre heures » (54, 664, 717, etc. etc.) ; mais il exprime aussi la <i lumière du jour » opposée aux ténèbres de la nuit (162, 667, 3345,

2675). = Rem. la locution tuz jurz, 1882, qui devait faire un si beau chemin dans notre langue.

JUS. Adverbe. En bas, à terre [Jusum) : Repairez est des muntaignes jus , 2040. Ça jus , 2296. Jus à ses piez f 2291. Par les degrez jus de V paleis descent, 2840.

JUSQU'... Prép. Jusque { De-usque).

S'emploie pour le temps (jusqu'à un an, 792), aussi bien que pour l'espace (jusqu'à V nasel, 3927). Cf.

josque, prép., 510, etc. josque, conj., 1838, etc., et jesqu'... prép., 1158, etc.

JUSTE. Prép. Auprès de... (Juxta) :

Un port juste mer, 2626.

JUSTER. (Juxtare .) 1^o Conjugaison.

inf. prés., neut re et act., 2181. — Ind. prés., 3^o p. s. : justet , 2020. — Parf. comp., 3^o p. s., avec un r. p. f. : ad justedes, 3242. — Fut., 2^o p. p. :

JUSTEREZ , 1191. 3^o p. p. : JUSTERUNT, 3287. — Impér., 2^o p. p. : vus justez, 1976. = Au passif. Ind. prés., 3^e p. s., avec un s. s. f. : est justée, 3874.

3^e p. p., avec un s. p. m. : sunt justez , 2858 , et avec un s. p. f. : sunt justées, 3347. — Subj. prés., 3^o p. s., avec un s. s. f. : seit justée, 2761.

— Part, pass., s. s. f. : justée, 3874, etc.= 2^o Sens divers, a. Le sens primitif de justerest« placer auprès »: Dedevant vus juster e enrenger, 2181.

Granz batailles juster, 2889. Très tut le cors à la tere li justet , 2020. = b. De ce premier sens, à l'actif, en dérive un second au neutre, en passant par le réfléchi. Se juster, c'est « se placer près d'un adversaire pour lutter avec lui » : A ' mei car vus justez, 1976. De là, le neutre juster, dans le sens que nous avons conservé à « jouter » : Feluns Franceis, hoï justerez as noz, 1191.

JUSTISE. S. s. f. (Justitia) : Justise ert faite, 3904. — R. s. f. : Justise : Jo en erai la justise, 498.= Rem.

la locution « faire justice ».

JUSTIN. R. s. m. Nom d'homme [Justinum], 1370.

JUT — LAISSER

JUT. Parf. simpl., 3^{*} p. s. de gésir (Jacuit). On trouve le neutre : Il jut. 2758, et le réfl. : se jut, 2375.

JUVENTE. Voc. s. f. Jeunesse (Ju venta) : Ami Rollanz , proz-doem , juvente bele, 2916. — R. s. f., juvente : Tant bon Franceis î perdent lor juvente , 1401.

JUZ. Verbe act., ind. prés., 1TM p. s. Je juge, je condamne (Judico) : Pur ço le juz à pendre e à mûrir , 3831.

3e p. p. : jugent, 282. — Parf. simpl., 3e p. s. : jugat, 353. — Parf. comp., 2e p. s., as juget , 309. 2® p. p., avez jugiet : La rere garde avez sur mei jugiet, 754. — Impér., 2e p. p. :

jugez, 656, 742, 3751. — Subj. ?

prés., 3e p. s. : juget, 3789. La forme est irrégulière. = Passif. Ind. prés.,

3« p. s., au neutre, est juget : Il est juget que nus les ocirum, 884, et avec un s. s. f. : est jugée, 778. 3e p. p., avec un s. p. m. : sunt jugez , 1058. — Parf., avec un s. s. m., 3° p. s. : fut juget, 1409. — Fut., 3e p. p., avec un s. p. m. : serunt jugez, 262. — Part, pass., s. s. m. : juget, 1409.

S. s. n. : juget, 884. S. s. f. : jugée, 778. R. s. n. : juget, 288, et jugiet, 754. S. p. m. : jugez, 1058. = Le verbe « juger » présente plusieurs sens dans le texte de la Bodléienne.

1° « Décider », 288, 321, 353, etc.

2o A ce sens se rattache celui « d'adjuger », 778. 3° « Condamner » : Si me jugat à mort e à dultur, 3772.

JUZ. Adverbe. A terre, en bas (Ju smto), 2296.? V. Jus.

KAR. Conj. (Quare), 390, 682, etc.

Cf. quar, 470, et car, 358, etc. = Kar a deux sens : l.o « En effet », '390, 1131, 1724; et 2° « C'est pourquoi, donc, »

avec un caractère expié? if : Cumpaign Rollanz , kar sunez vostre corn, 1051. Respunt li quens : kar li aluns aider , 1676. V. Quar et Car.

KARLEMAGNE. S. s. m. (Carolusmagnus) , 2807. — R. s. m., 2458.

V. Carlemagne

KARLES. R. s. m. (Carolus , de Karl.) Pott rapporte ce mot à Kerl, mâle, et, par extension, vigoureux), 1714.

L' Voyez Le, etc .

LA. Article, s. s. f. (Iliā) : La Reïne i vint , 634. — R. s. f. : Tres-qu'à la mer cunquist la tere altaigne, 3, etc. V. Li , Le, Les. — Combiné avec quel , la quele : Asez orez la quele irai desure , 927. V. Quel.

LA. Pronom, r. s. f. (Illam) : Baptisez la , 3981, etc. etc. V. Le, Les.

LA. Adv. de lieu (Iliac) : La ù cist furent, 108. La sunt neiez , 690, 1293, etc. = Delà, 310. — la se combine avec sus, pour former là sus, qui plus tard s'écrira en un seul et même mot : La sus amunt, 2634. V. Sus.

LACET. Verbe act., 3e p. s. de l'ind.

prés. Lace (Laqueat). Ce verbe s'ap-

1757, et Karlon, 1727. — R. s. m. :

Karlun, 2017. V. Charles, Caries, Carlun , Charlun.

KARTAGENE. R. s. f. Nom de ville.

Carthage (Carthaginem), 1915. Kartâgene — Kartage, comme imagene — image.

KI. Pron. rel., s. s. m. Qui (Qui), 7, 22, 116, etc.— S', s. f., 19, 925, etc.— S. s. n.?, 4. — S. p. m., 92, 685, etc. = Ki , dans le sens

de quis : Kar me jugez ki ert en la reregarde, 742. = <(Quel que soit celui qui... » : Ki que V blasme ne qui V lot 9 1546. Cf. qui , 18, et chi, 596.

plique particulièrement aux lacs du heaume que l'on attache au moment de la bataille : Lacet sun helme , 2989. 3e p. p. : Lacent, 996. — Parf.

comp., 3© p. s., avec un r. s. m.: (ad) laciet, 2500. — Part. pass. r. s. rn. : laciet, 1157. R. p. m. : lacez, 712, et laciez , 1042, 3079.

LAIDEMENT. Adverbe. (Ane. haut ail.

leid, odieux. Diez, I, p. 241): Sur la verte herbe mult laidement se culcet , 20/o.

LAISSER. Verbe act. Inf. prés. (Laxare a donné laissier. « L 'i de la syllabe accentuée est le produit de la diphtongue ai dans la syllabe précédente, d'après la loi bien connue, découverte

LÂÎZ — LÉES

par M. Bartsch. » Note de W. Fœrster), 2069. Laiser, 2178. — Ind.

prés., 1re p. s. : lais, 297. 3® p. s. : LAISET, 1197. 2e p. p. : LESSEZ, 279.

3e p. p. : LAISSENT , 1000 ; LAISENT , 2162. — Parf. simple, 2e p. s. : lessas, 2583. 3® p. s. : laissât, 1127 ; laisat, 1114; laisad , 1209. — Parf. comp. , 1re p. s., avec un r. s. m. : ai lesset, 839. 3« p. s., avec un r. s. m. : ad lesset, 824. 3e p. p. , avec un r. s.

m. : unt laisset, 2162, et avec un r.

p. m. : unt laissez , 2961, et unt leseet, 2717. — Plus-que-parf., 1TM p. s., avec un r. p. m. : aveie laiset, 2410. — ' Fût. Ire p. s. : LERRAI, 785. 3« p. S. : LAISSERAT, 1252; LESSERAT, 859; LESERAT, 1206 ; LA1RAT, 2666 ; LERRAT, 574; LERAT, 2126. — Coud.. Ire p. s. : lerreie , 457. — Impér., 2® p. s. :

LEISSES, 3902. Ire p. p. ; LAISSUMS, 2154; laissum , 229; laissum , 3799.

2e p. p. : laissez, 2741; laissez, 265; lessez , 2435. = Passif. Futur. 3e p.

s., avec un s. s. f. : ert lessée, 3030. — Le verbe laisser présente à peu près les mêmes sens qu'aujourd'hui.

Noter cependant les deux locutions :

Laissez ço ester, 2741, etc., et surtout : « laisser que »... dans le sens de « manquer à »... Ne laisserat que nH parolt, 1252. Ne laisserat Qu'Abisme nen asaillet , 1659. = Restituer partout laisser , etc.

LAIZ. Adjectif, r. p. m.: La premiere (eschele J est des Caneilius, des laiz , 3238. ~ Le sens est douteux ; p. e.

« laids ». Pour l'étymologie, voyez Laidement.

LANCES. R. p. f. (Lanceas), 541, 713, etc.

LANCET. Verbe act. Ind. prés., 3« p.

s. Lance [Lanceat) , 3323. 3® p. p. :

LANGENT, 2074. — Impér., Ire p. p. :

lançuns (employé ici au neutre) :

Lànçuns à lui; puis , si Vlaissums ester . 2154.

LANTERNES. R. p. f. [Laternas),

LARGE. Adjectif, s. s. f. (Larga), 3305. — R. s. m. : large, 1217. — R.

s. f. : large, 654. — R. p. m. ; LARGES, 305, — R. p. f. : LARGES,

LARIZ. S. p. m. Landes (Bas allem., laar, clairière ; hollandais, laer; moy.

îat., larritium), 1085. — R. p. m. ; lariz , 1851.

LAS. Adjectif, s. s. m. Fatigué, et, par extension, malheureux, misérable (Lassus) : Las est li Reis, 2519. — S. p. m. ; las , 2484. = Las est déjà devenu une exclamation,

comme dans notre hélas . Au sing. f.

on trouve : E ! lasse , 2723.

LASCHET. Verbe actif, ind. prés.

3® p. s. (Laxat — lascat . Le ks latin, dit W. roerster, est ici transposé en sk. L'infinitif serait laschier , et Vi de ier y est déve- loppé de la palatale ch) ; Laschet la resne, 1290. — 3e p. p. :

laschent, 1381; lascent, 3349, et lasquent, 3877. Cf. Laisser.

LASSE. Voy. Las.

LASSERAT. Verbe neut. Fut. 3® p. s.

Se lassera (Lassare-habet) : Lasserat Caries y si recrerrunt si Franc , 871.

LAVAT. Verbe act., Parf. simpl., 3e p.

s. (Lavavit), 1778. — Passif. Ind.

prés., 3e p. p., avec un s. p. , sunt lavez, 2969.

LAZ. R. p. m. Lacs (Laqueos) : A Vbrant dacer Ven trenchei V. des laz, 3434. Il s'agit ici des lanières qui attachent le heaume au capuchon du haubert.

LAZARON. R. s. m. Lazare, qui fut ressuscité par J.-C. (De l'acc. latin Lazarum , à moins que ce ne soit un cas oblique par analogie. Comme on disait Gui , Guion; Otes, Otun, etc., on en vint par une imitation grossière , à dire : Gauter, Gauteron, etc.

Mais la vraie forme, pour le sujet et pour le régime, serait Ladre: car, dans Lazarus et dans Lazarum , l'accent est à la même place) : Seint Lazon de mort resurrexis , 2385.

LE. Article. Le est la forme régulière : 1° du s. s. neutre (Cument le cunseilly 179. Fait li le coer, 2019) ; = 2° du r. s. m., 43, 65, 81, etc. etc. Dans le premier cas, il vient d'illud, et, dans second, d'illum. — Le est aussi e ployé, mais par erreur, au s. s. m. , au lieu de li : Le seignur d'els est apelez Oedun, 3056.

V. Lo, Lu, Li , La, Les, Es, Del, Al, Als , etc

LE. Pronom. 1<> R. s. m. [Ilium] : Par quel mesure le poïssum hunir , 631. Il s'agit de Rolland. — L'e disparaît souvent, dans la prononciation et dans l'écriture, lorsque le se trouve devant un mot commençant par une voyelle ou après un monosyllabe ter-

miné par une voyelle : Je l' sivrâi od mil de mes fedeüz , 84. —^{2°}
R. s.

n. (Illud) : Pur vos le dei ben faire, 807. Guenes le sont, 1024.
Mar le demanderez, 3558. Dans ce cas, comme dans l'autre, l'a
disparaît souvent ; Li quens Rollanz ne l' se doüst penser, 355.
La, Les.

LÉES. Adj., r. p. f. Larges (Latas), 1918. V. Let*

LEGÈRIE — LEVET

LEGERIE. S. s, f. Légèreté, frivolité, folie (V. le suivant), 321 ,
1726.

LEGIERS. Adj., s. s. m. Léger, rapide { Leviarius), 1312. — R.
s. m. : legier , 2171. — S. p. m. : legier , 113. — R. p. m. : legiers ,
3864.

LE1. S. s. f. Loi (Legem), 611 , et leïs , 3338. — R. s. f. : lei, 38,
etc. r= Presque partout lei a le sens de « loi religieuse, religion »>
: La chrestiene lei, 85. Cf. 38, 126, eic. = Cependant il importe de
noter la locution a lei de chevaler, 752. A lei de bon vassal, 887.
Cf. le v. 2251 : A la lei de sa tere, 2251 (c'est-à-dire suivant la cou-
tume de son pays).

LE1ALS. Adj. s. s. m. (Legalis) : S'il fust leials, ben ressemblât
barun , 3764. — S. s. f. : leial, 1735. — S.

p. m. : leial , 3847. Dans les deux premiers exemples , le sens
est « loyal »> ; dans le dernier « légal »>.

LEÏS. V. Lei.

LEIS1R. R. s. Loisir (verbe employé substantivement, de licere , ramené à la 4e conjugaison), 459. On trouve déjà l'expression « à loisir i> : Sa custûme est qu'il parolet a leisir ,141.

LENZ. Adj., s. s. ni. Lent, tardif (Lentus), 1938.

LEONS. S. s. m. Lion (Léo), 2549; leon, 1111, et lion, 2436. — S. p.

m. : leuns , 1888. — R. p. m. : leuns, 128 , et leons , 30.

LEPART. R. s. m. (Leopardum), 733.

On trouve au s. s. : leüpart, 1111; au r. s. ; leuparz, 728 , et au s. p. ; leuparz , 2542. V. Leupart.

LERAT. Verbe act., 3® p. s. du futur de laisser , 2126.

LERRAI. Verbe act., R® p. s. du fut. de laisier { Laxare-habeo }, 785, etc.

LERRÂT. Verbe act., 3® p. s. du fut.

de laissier (Laxare-habet) , 574.

LERRE1E. Verbe act., R® p. s. du conditionnel de laissier (Laxarshabebam), 457.

LES. Article. 1® Sujet pluriel fêrn.

(lilas, pour illæ) : Les esteiles ftambient, 3659. Par erreur, on trouve les, s. p. m. , aux v. 547, etc. — 2® Rég. plur. masc. (Illos) : Entre les helz , 621 , etc. Cf. 286. — > 3® Rég. plur. fêrn. (illas) : Li Empereres...

les turs en abatied, 98, etc.

LES. Pron. 1® Rég. plur. masculin (Illos) : Retenez les, 786.
L'Arcevesque ... les beneïst, 1137. — Rég.

plur. fém. (lilas) : Il les ad prises (les nuschesj : en sa hoese les butet , 641 , etc. Il faut observer que les, au masc., se contracte violemment dans la prononciation et dans l'écriture. li se ,

contracte : 1® Après ki: C . mil humes i plurent ki' s es-guardent , 3882.

2® Apres ne : Là sunt neiez ; jamais ne' s reverrez, 690. 3® Après si : Si' s aquillit e tempeste eored, 689, etc.

Au v. 1242, la lettre l est restée après que : Or est le jur que l's estuverat mûrir.

LESERAT. Verbe act., 3® p. s. du fut.

de laisser (Laxare-habet), 1206.

LESSAS. Verbe act., 2® p. s. du parf.

simple de laisser (Laxasti), 2583.

LESSÉE (ert). Verbe passif, 3® p. s.

du fut. de laisser, avec un s. s. f.

(. Laxala-erit \ 3030.

LÈSSERAT. Verbe act., 3® p. s. du fut. de laisser (Laxare-habet) , 859.

LESSET (ai). Verbe act., Ire p. s.

du parf. comp. de laisser (Habeo laxatum), 839. 3® p. s. : ad lesset 824. 3® p. p. : unt lesset, 2717.

LESSEZ. Verbe act., 2® p. p. de l'ind. près, de laisser (Laxatis), 279.

LESSEZ. Verbe act., 2® p. p. de l'impér. de laisser (Laxatis), 2435.

LET. Adj. r. s. m. Large (Latum), 3149. — R. p. f. : léés , 1918.

LEUNS. S. p. m. Lions (Leones) , 1888. — R. p. m. : leuns, 128 , etc., et leons, 30. — Au s. s. m., on trouve leons, 2549; leon, 1111, et lion, 2436. V. ces mots.

LEUPART. S. s. m. Léopard (Leopardus), 1111. — R. s. m. : leuparz, 728, et lepart, 733. — - S. p. m. :

leuparz , 2542.

LEUS. R. p. m. Nom de peuple barbare. La septième échelle du 3® corps d'armée de Baligant, est de Leus e d'Astrimonies, 3258. Ce sont sans doute les Lecbs ou Polonais (V. la Romania, II, p. 332).

LEUTICE. R. s. f. Le texte d'Oxford nous donne au v. 3360 : A un rei leutice, qu.e Millier a heureusement corrigé : A V rei de Leutice.

LEUTIZ. Adj. r. s. m. On a prétendu à tort qu'il s'agissait ici des Lithuaniens, Liitaioen, Lühauen, 3205. Ce sont les Wiizes, comme M. G. Paris l'a démontré (Romania , II, p. 331.

La forme latine est Liutici, Lutici).

V. notre Commentaire , au v

LEVANT. Adj. verbal, r. s. m. (V. le suivant) : Vers le soleil levant,

LEVET. Verbe act., 3[®] p. s. de l'ind.

prés. Élève (Levât. La vraie forme est lievet) : Levet sa main , 2848, et lievet , 2194. Au réfléchi : Si se levet la puldre , 3633. 3[®] p.

p. : lèvent : Mahumet lèvent en la plus halte tur, 853. — Parf.

LEVRE — LO

simpl., 3^e p. s., levât, 419, et , au sens figuré : Celoi levât le rei Marsiliun, 1520 (Il s'agit d'un païen que l'on fait chevalier. Levât est synonyme de « baptisa », et , par extension , d'adubat). = Au passif, 3^e p. s. de l'ind. p., avec un s. s. m., est levet : Li Empereres est par matin levet, 163. — Part. prés, (devenu un véritable adjectif verbal , et employé au neutre), levant : Vers le soleil levant, 3098. — Part, pass., s. s.

m. : levet, 163, 264, 669. R. s. f. : LEVÉE, 708.

LEVRE. R. s. m. Lièvre (Lepôrem],

LEZ. Préposition. A côté de, du côté de... (Latus) : Lez le costet, 1315.

Cf. Delez : Desuz un pin, delez un eglenter, 114.

LI. Article, s. s. m. (ille) : Charles li reis, 1. Cf. 7, 280, etc. — S. p. m. : Li cheval sunt orgoillus, 3966. Cf. 814, etc. — Enfin l'on trouve li au vocatif pluriel masculin : Li noslre Deu , vengez noz de Carlun , 1907. zn C'est ici le lieu d'exposer toute la déclinaison de l'article : S. s. m. : li. S. s. f. : la. S. s. n. : le. — Gén. s. m. : del. Gén. s. f. : de la. — Dat. s. m. :

al. Dat. s. f. : a la. — Régime s. m. : le- Régime s. f. : la. = Sujet pluriel m. . u. S. p. f. : les. — Gén. pl. m. et f. : des. — Dat. pl. m. et f. : as. — Rég. plur., m. et f. : les. V. tous ces mots.

LI. Pronom (Illi). Il est uniquement employé dans tous les cas où les Latins auraient employé illi. C'est un véritable datif. Lui , tout au contraire, se combine aisément avec toutes les prépositions : Fos li durrez urs e leons , 30. Fos li avez tuz ses castels ioluz , 236. V. Lui.

LIENT. Verbe act., 3® p. p. de l'ind.

près, de lier [Ligant), 3738.— Au passif, fut., 2» p." p.. avec un s. s. m. : Pris e liez serez par poestel ,

L1ET. Adj. s. s. m. Joyeux (Lœtus), 2803. liez, 96. — S. p. m. : liez,

LIEVET. Verbe act., 3« p. s. de l'ind. prés, de lever (V. Levet), 2194.

LIEZ. Adj., r. s. m. Joyeux (Lætum) : « Se faire liez , » c'est « être ou devenir joyeux » : Li Empereres se fait e balz e liez , 96. — S. p. m. , : liez , 1745. V. Liet.

LIEZ. Part pass., s. s. m. Lié (Liga tus), 434. V. Lient.

LIGE. Adj., r. p. m. Lur lige seignurs , 2421. Etymologie incertaine.

LIGN. R. s. m. Lignage, famille (Ligne vient de linea ; lign est le type masculin dérivé de la même source). Roland, mourant, se souvient : De dulce France , des humes de sun lign , 2379.

LINÉES. ? Part, employé adjectivement , r. p. f. Le scribe , sans doute, s'est trompé, et c'est enlinées qu'il faut lire [Lineatas , de linea , qui signifie : famille, lignage) : Or seit faite par marrenes,... linées dames ,

LION. S. s. m. (Leonem), 2436. V.

Leon y Leuns.

LIQUELS, ou plutôt, en deux mots, LI QUELS. Pron. rel., s. s. m. [Illequalis) : Il ne sevent li quels dels la veintrat , 735. Ço ne set li quels veint ne quels nun, 2567. Ce dernier vers montre qu'on employait tout aussi bien quel , sans li. V. Quels.

LISTET. Part, employé adjectivement.

Burdé (de l'anc. haut allem. lista, bande, bordure. Diez , Lex. Etym., 1 , 251) : D'or est la bucle e de cristal listet, 3150.

LIUÉES. R. p. f. Lieues (Leucatas).

Le scribe a écrit, au v. 2759, liwes ; mais l'assonance exige liuées : Jo ai cunté n'i ad... que VII. liuées.

LIEES. R. p. f. Lieues (Leucas) : Einz qu'il ouissent Illi. liues siglet, 688.

V. Liwes

LIUS. R. p. m. Lieux (Locos), 1464.

zr Liu est employé, dans le sens spécial de place », au v. 3016.
Es lius... signifie « au lieu (de » : Sciez es lius Oliver e Rollant.

LIVERENT. On prononçait livrent.

Verbe act., 3® p. p. de l'ind. prés.

Livrent, abandonnent [Libérant], 2492. — Parf. simpl., 2* p. s. : liverat, 341. — - Parf. comp., 3e p. s., avec un r. s. m. : ad liveret, 484, avec un r. p. f. : ad liverées, 2762. — Fut., Ire p. s.: liverrai, 658. — Impér., 2® p. p. : livez, 247 et 498. zzz Ind. passif, prés., 3° p. p., avec uns. p. m. : sunt livez,

LIVRENT. V. Liverent .

LIVRE. R. s, m. (Librum), 610. Le manuscrit porte à tort livre

LIVRES. S. p. f. Livres, monnaie fictive (Librœ), 516. Le manuscrit porte à tort liveres,

LIWES. R. p. f. Lieues [Leucas], 1756.

Liues , 688.

LO. Article, r. s. m. [Ilium] : Puroffrid lo quant, 2365. V7. Le, qui est la forme correcte. Cf. lu, qui peut être considéré comme — lo.

LOEMENT — LUISES

LOEMENT. R. s. Approbation (Lau damentum) : Mais ne V ferez par le men loement, 1709.

LOÉE. Part, pass., employé adjectivement. R. s. f. C'est l'épithète de la France : L'orgoill de France la loée, 3315.

LOER. Verbe actif. Inf. prés. [Laudare) , 532. — Ind. prés., 3e p. s.

(avec la dentale) : lodet, 225. 2° p.

p. : loez, 3948. 3® p. p. : lo.ent = lodent, 2668. — Parf. simpl., 2e p. s. : LOAT, 420. 3e p. p. : LOÈRENT, 200. — Subj. prés., 3® p. s., lot : Ki que V biasme ne qui Plot, 1546, et, au réfléchi : Nen est dreiz quil s'en lot, 1950. — Loer a deux sens qui dérivent visiblement l'un de l'autre.

Il signifie « louer » (v. 532 et 1546), « remercier » (v. 420), etc., et, par extension^ « approuver » ; puis, enfin, « conseiller » (226, 3948, 206). Rem., au vers 1950, la locution « se louer de », qui est déjà usuelle.

LOEWIS. S. s. m. Nom d'homme . (Ludovicus , du germ. Hludo-wig, « qui est la forme carlovingienne du mérovingien Chlodovech »). Or, la forme vech vient, suivant Foerstemann , Grafi et Grimm , de wig , wic, « combat »; suivant Wackernagel, du gothique veika, « saint. » M. d'Arbois de Jubainville reste indécis entre ces deux explications du thème mérovingien vêcha [Mémoires de la Société de linguistique de Paris, I, fasc. d'octobre 1871), 3715.

LOHERENGs. R. p. m. Lorrains [Lotharingos], 3077, et loherencs , 3700.

LOI. Pronom, pour lui, 1375, 1522, etc. V. Lui.

LOIGN. Adverbe. Loin [Longe), 1897.

On trouve la forme luign au v. 250.

Une 3^e forme , où le g ne se retrouve plus, est luinz. En parlant des païens, on dit, au v. 2429 : Ja sunt il si luinz. Mais la forme la plus employée est loinz : Ne loinz ne près .

LOINZ. V. le précédent.

LOITER. Verbe neutre. Inf. prés.

Lutter (Luctare), 2552. L'assonance exige loitier.

LOR. Pronom employé, dans le sens du datif pluriel, pour « à eux »

(Illorum) : Il lancent lor e lances e espiez , 2074. V. Lur.

LOR. Adj. ou pronom possessif, r. p.

m. Leurs [Illorum) : Lacent lor helmes, 996. On l'emploie sans substantif : Si requerent les lor, 1445, comme nous disons aujourd'hui : « Ils cherchent les leurs. » V. Lur.

LORAIN. R. s. m. Nom d'homme (Venise IV donne la leçon Lote rant ?), 3469.

LORER. R. s. m. Laurier [Laurarium), 2651. La forme correcte est lorier.

LOS. R. s. m. Gloire (type masculin, dérivé de laudes) : En dulce France en perdreie mun los , 1054. V. Alosez.

LOÛM, LOÛN. R. s. Nom de ville.

Laon (Laudanum) , 2910.

LU. Article, r. s. m., pour le [IUum): Devant lu Rei, 3038. Cf. 142, 283, 320, 368. V. Lo et Le.

LU. S. p. m. Loups (Lupi) : iV'en mangerunt ne lu , ne por, 1751.

LUAT. Verbe act. Parf. simple., 3® p.

s. Souilla (Lutavit) : De V sanc luat sun cors e sun visage , 2275.

LUER. R. s. Loyer, salaire [Locarium) : Ki mult le sert, malvais luer Ven dunes, 2584. Écrire luier.

LUER. Verbe act. Inf. prés. Payer, prendre à gages [Locare) : Ben en purrat luer ses soldeiers, 34.

LUI . P ronom (Illi - huic , illi - uic }. Tandis que H est un datif très rigoureux et n'est usité que dans le sens du latin illi, lui s'emploie beaucoup plus largement et avec toutes les prépositions : L'arime de lui , 1510. Devant lui , 4. Pur lui , 842. Vers lui , 958. Environ lui, 13, etc. — Lui s'emploie aussi, avec les verbes, comme complément, même direct : Lui e al trui travaillent e cunfundent , 380, Se lui lessez , 279, etc. = Lui se combine avec meïsme : Mais lui meïsme ne volt mettre en ubli ,

LUIGN. Adverbe. Loin [Longe), 250.

LUINZ. Adverbe. Le même que le précédent. [Longe -f- s adverbiale.) V. Luign, loign et loinz.

LUISANT. Adj. verbal, s. s. m. (Part, prés, de luisir formé de l'infinitif 4- antem qui, comme l'observe Fœrster. est le seul suffixe participai du français), 2646. Luisanz : Clers fut li jurz e H soleilz luisanz, 3345. — S. s. f. : luisante (mais c'est une erreur grossière du scribe, et, pour l'assonance, il faut luisant), 2512.

— R. p. m. : luisant, 2272. V.

Luises.

LUISENT. V. Luises.

LUISERNE. R. s. f. Lumière (de lucernam) : Pargetent tel luiserne

LUISES. Verbe neutre dont l'infinitif régulier est luisir. Ind. prés., 2® p.

s. Tu luis (Lucas). Roland mourant

LUMBARDIE — MÂÎSNÉE

dit a Durendaî : Cuntre soleill si luis es re flambes, 2317. La forme est mauvaise. 3® p. p. : luisent, 1031. — Parf. simpi. 3e p. s. : luist, 1553.— Part, prés., s. s. m. : luisanz, 3345.

V. ce mot

LUMBARDIE. R. s. f. (Longobardiamy le pays des Longobardi) ,

LUN G. Préposition. Le long de [Longe) : Lunc un aller, 3732.

LUNG, LUNGE. Long (De lungus, a).

S. s. f. : lunge, 925. — R. s. m. ou n. : lung, 2310. — R. s. f. : lunge, 1789. — R. p. m. : lungs , 1654. — R. p. f. : lunges , 2852. — Lung-tens se trouve aux vers 2310 et 3374.

LUNGEMENT. Adverbe (Lunga mente), 1858.

M' est tantôt pour me, tantôt pour ma. Il est pour me, dans : Se m' puez acorder , 74, et pour ma dans Tenez m 'espée, 620, etc.

MA. Adj. possessif, s. s. f. (De mea résorbé en ma; ou, p. e., d'une forme archaïque et populaire ma), 2902.

— R s. f. : ma , 361. Cf. 3059, etc.

MACHINER. R. s. m. Nom d'un païen (?), 66.

MAELGUT. R. s. m. Nom d'un païen (?) : Ço est Gualter ki conquist Maelgut, *2047.

MAGNES. Adj., s. s. m. Grand [Magnus), 1, 1195. — Au voc. s. ni., magnes. 3611.

MAHEU. R. s. m. Nom d'un païen (MaUhœum), 66.

MAHUM, S. s. m. Mahomet (Arabe Mohammed , loué), 921. Voc., s.

m. : Mahum, 1906, et Mahume, 3641.

(Erreur du scribe?) — R. s. m. :

Mahum, 416. V. Mahumet.

MAHUMERIES. R. p. f. Mosquées (V. Mahum) : Les sinagoges e les ma hum ELI es , 3662.

MAHUMET. S. s. m. Mahomet (V.

Mahum), 868, et Mahümmet, 1616.

— R. s. m. : Mahumet, 8, 2590.

MAI. R. s. m. Le mois de mai (, Maium),

MAILE. S. s. f. Maille du haubert (Macula) : Le blanc osberc dunt la maille est menue , 1329.

MA1LZ. R. p. m. Marteaux (Malleos , mallios) : A mailz de fer, 3663.

MAiN. R. s. f. (Manum), 2264. — R.

p. f. : mains, 72, 1158, etc.

LUNG TENS. En deux mots, 2310, 3374. V. Lung .

LUR. Pronom, au datif pluriel (Du gén. illorum) : Jo lur dirrai, 2913.

Cf. loj{ , 1448 , etc.

LUR. Adjectif ou pronom possessif.

Leur (Illorum). Lur ou lor est invariable. On trouve lur comme r. s.

m. au v. 379 (lur seignur); comme r. s. f., au v. 58, où il est combiné avec l'article la [la lur tere) ; comme r. p. m., aux vers 2420 et 2421 (Plurent lur filz, lur freres , lur nevolz e lur amis), 2953, etc.; et enfin, comme r. p. f., au v. 2604 [N'unt cure de lur

vies). — Enfin, lur s'emploie substantivement : Mil chevaler i retient des lur, 2442. Cf.

LOR

MAIN. Adverbe. Le matin (Mane).

Dans notre texte , il est employé concurremment avec par: Par main en Talbe, 667. Comparez la locution :

Par matin, aux vers 163 et 669.

MAINE. R. s. f. Nom d'une province de France (Ceno-mani.-Ceno-mania),

MAIS. Conj. Ce mot, qui dérive de magis, reçoit dans notre texte plusieurs sens : 1° Il a tout d'abord le sens du latin magis, et signifie « davantage » : N'en parlez mais, 273.

De sun tens ri*i ad mais, 3840. De vos nen ai mais cure , 2305. (Leçon douteuse.) — 2° De là, par une légère extension , le sens assez vague de « désormais » : Quant ert-il mais recreanz d'osteier ?, 543. Cf. 566. — 3® Enfin , nous arrivons au sens actuel du mot mais : Li reis Mar silies... — De sun avoir me voelt duner grant masse... — Mais il me niandet que en France m'en alge , 187. Notons une locution importante, dont mais est un élément.

Ne mais que, signifie « excepté » :

Franceis se taisent ne mais que Guenelun , 217. =r On trouve également cette locution sans que : Ne mes Piollant, 382.

MAISNÉE. R. s. f. Famille, maison (Mansionatam) : En Saraguce sa maisnée alat vendre , 1407. — Au v. 3391, le sens devient plus étendu, et maisnée est synonyme de « gent » :

Li Amiralz recleimet sa maisnée.

La vraie forme a été maisniée, si Ton

MAISTRE

MALTALENTIFS

en juge par notre couplet CCLXXI, qui nous paraît assonancé en ié féminin.

MAISTRE. Adj. r. s. m. = Ce mot

nJest employé que comme adjectif dans notre texte, où il a déjà beaucoup dévié de son sens étymologique (Magister) . Quand l'Empereur confie à ses cuisiniers, à ses cous , la garde de Ganelon : Tut Le plus maistre en apelat Begun, 1818. Et nous trouvons, au ver- 2939, le mot maistre employé dans une locution encore plus caractéristique : .4s maistres porz de Sirie . On voit, par là, combien sont anciennes , dans notre langue, ces expressions : Une maîtresse femme, un maître homme, une maîtresse ville, un maître pays, etc.

MAISUN. R. s. m. (Mansionem.) Dans le Glossaire de Cassel on trouve mansione dans le sens de « maison). »

Au v.3978, maisun est employé dans le sens d'habitation : En ma maisun ad une caitive. Mais , au v. 1817, ce mot a le sens, plus

marqué,, de « maison du roi ») : Si Vcumandat as cous de sa maisun.

MAJOR, MAJUR. Ce mot, dérivé du comparatif latin de magnus, n'est employé que dans une seule expression : Tere -majur ou major . On trouve majur, comme r. s. f., aux vers 818 et 952; major, comme vocatif s. f.. au vers 1616, et comme r. s. f., au vers 600. = Il est d'ailleurs très certain , contrairement à l'opinion de quelques érudits , que ce mot : Tere- major , désigne réellement la France, et c'est ce que prouve jusqu'à l'évidence le vers suivant : Tere -major, Mahummet te maldie, 1616. Ainsi parlent les païens au milieu de la bataille.

MAL. Adverbe (Male) : Mal nos avez baillit, 453. = Rem. la locution mal baillir, qui signifie « mettre en un mauvais point ».= Une autre expression , qui était sans doute d'un usage constant, se trouve dans l'imprécation suivante : Mal seit de V coer ki eV piz se cuardet, 1107.

MALBIEN. R. s. m. Nom de païen (composé probablement, par fantaisie, avec les mots mal et bien), 67.

MALCUD. R. s. m. Nom de païen (D'après Male-cogitat?) , 1551.

MALDIENT. Verbe act. Ind. prés., 3® p. p. (Maledicunt), 2579. — Subj.

prés., 3© p. s. : maldie, 1616. — Part, pass., r. s. f., maldite : Tint Ethiope , une tere maldite, 1916.

MALDUIT. R. s. m. Nom de païen (Male-ductum) , 642.

MALE. V. Mais , adjectif.

MALEMENT. Adverbe (Mala-mente

MALES. V. Mais , adjectif.

MALEZ (sunt). Verbe pass. Ind.

prés., 3e p. p. Sont assignés, ont leur sort judiciaire réglé par le mall germain (Sunt mallati) : Ben sunt malez par jugement des al 1res, 3855.

MALMIS (s'est). Verbe réfl. Part', comp., 3o p. s. S'est mis en mauvais cas (Male-misum) : S'est parjurez e malmis, 3830. — Part, pass., r. p.

m., malmis : Ki dune vei'st cez escuz si malmis , 3483.

MALPALIN. R. s. m. Nom de païen (?),

MALPERSE. V. Malpreis.

MALPRAMIS. S. s. m. Nom du fils de Baligant (pour Malprimes), 3176.

— Voc. s. m. : Malpramis, 3184, etc.

— R. s. m. Malpramis, 3498. V. Malprimes.

MALPREIS. MALPRUSE. Nom d'une région païenne. Dans un couplet masc. en ei : La lerce est des jaianz de Malpreis, 3285; et, dans un couplet en un féminin : Malpruse, 3253.

M ALPR1MES. R. s. Nom d'un païen (?) ,

MALPRUSE. V. Malpreis.

MALQUIANT. R. s. m. Nom d'un païen (Male-cogitantem),
1551.

MALS. S. s. m. Douleur, souffrance (Malus) : Ne s'poet garder que mals ne U ataignet, 9. — R. s., mal : J o ri ai nient de mal, 2006.

Locution qui s'est conservée , comme la suivante : Ne m' fesis mal, 2029.

— R. p. m. : mals , 60.

MALS. Adjectif, s. s. m. Méchant, mauvais (Malus) , 727. S. s. f. :

male, 1466. — R. s. m. : mal, 3953.

— R. s. f. : male, 918, 2135. — R.

p. m. : mals, 1190. — R. p. f. : males, 886 1

MAL(SAR)UN. R. s. m. Nom d'un païen (?), 1353. =Lesmss. de Venise IV et Versailles donnent Falsiron, Falseron; dans le Karl-Meinet, on lit :

Malsaron , etc.

MALTALANT. R. s. Mauvaise disposition , et, par extension , colère (Malum-talentum. Talentum signifie un poids qui fait pencher de tel ou tel côté...) : Li Empereres respunt par MALTALANT, 271. Cf. 288.

MALTALENTIFS. Adjectif, s. s. m.

Mal disposé, colère (V. le précédent) : Rollanz ad doel, si fut mâl- TALENTIFS, 2056.

MALTET — MARCHET

MALTET. R. s. Nom de Vespier de Bahgant (?? Malilatem. J'avais précédemment traduit ce mot d'après cette étymologie ; mais ce n'était pas sans quelque hésitation) : Tient son espier , si V apelet Maltet, 3152.

MALTRA1EN. R. s. m. Nom d'un roi païen ? (On peut y retrouver les deux mots mal et traire , indiquant une mauvaise origine ?), 2671.

MALVAIS.Voc. s. m. Mauvais, («Diez avait proposé le vieux haut allemand balvasi transformé, sous l'influence du latin malus , en malvasi. Le même Diez a proposé malelevatus pour expliquer l'esp. malvado et le provençal malvat. Bugge, dans la Romani a, a rejeté balvasi et adopté male-levatius y ce qui n'est guère meilleur. » Note de W. Foerster), 2582. — R. s. m. : malvais, 481.

Cf. 2135. — S. s. f., malvaise , 1014, 1016. — R. p. f. : malvaises , 810.

MALVAISEMENT. Adv. (V. le précédent), 1474.

MALVAISES. V. Malvais .

MANAüE. R. s. f. Menace (Mina tiam) , 314. — R. p. f. : manaces,

MAND. Verbe act., Ire p. s. de l'ind.

prés. (Mando), 2761. — 3e p. s. :

mandet, 125. Mandet sa gent , 2623.

— Parf. simpl., 3e p. s., mandat :

Deus li mandat que ...y 2319. — Parf.

comp., 3® p. s., avec un r. s. m. : ad mandet, 2614, et avec un r. p. f., ad mandées : Quatre cuntesses... ad mandées, 3729. — Plus -que • parf. , lre p. s., avec un r. s. m. : aveie mandet, 2770. — Fut., 1«> p. p. :

manderum, 1699. — Impér., 2® p. p. :

mandez , 28.

MAiNEVIZ. Adj., r. s. m. Bien disposé, ardent (D'après Diez, du gothique manvusy prêt, et manvjan, préparer) : Tant se fait fort e fiers e MANEVIZ , 2125.

MANGER. Verbe actif, inf. prés. (Man ducare). 2542. — Fut., 3® p. p. mangerunt, 1751. Par les deux exemples précédents, on verra qu'on disait dès lors : Manger quelque chose et manger de quelque chose. — Ce mot ne se trouvant comme assonance que dans un couplet en ier f il faut lire mangier . V. toute la conjugaison de mangier dans la Romania, vu , p. 427 et ss.

MANGUNS. R. p. m. Sorte de monnaie (Ducange rattache mancusa à manca , marca. Manguns est sans doute de la même famille). Quand Valdabrun donne son épée à Ganelon,

il dit qu'Entre les helz ad plus de mil manguns, 621.

MANTEL. R. s. m. Manteau (Mantel lum), 462, 830. — R. p. m. : mantels.

MANUVERER. Verbe actif. Opérer, travailler, placer avec la main [Manoperare). Il est dit que Charles, possédant le fer de la lance dunt nostre Sire fut en la cruiz nafrez , le lit mettre dans le pommeau de son épée : En Voret punt Vad faite ma« NUVERER, 2506.

MAR. Adv. Mal à propos, inopportunité* ment, à tort, à la malheure (Mar et mare représentent male , comme buer reproduit bene) : J a mar crerez Marsilie , 196. il faut traduire. : « Vous aurez bien tort de croire Marsilie. »

J a mar crerez bricun, 220. Li duze per mar î serunt jugez f 262. Caries li magnes mar vos laissât as porz } 1949. Tant mar fustes hardiz , 2027.

On peut dire que ces locutions, et notamment tant mar , étaient devenues très usuelles et presque proverbiales. — Mare est exactement employé dans le même sens, quand le poète a besoin d'une syllabe de plus :

Tant mare fustes , ber, 350. Bar un y tant mare fus (c'est la formule de l'oraison funèbre), 151. Li Empereres tant mare vos nurrit f 1860. Si mare fumes nez , 2146.

MARBRE. R. s. m. (Marmor), 12.

MARBR1SE. R. s. f. Nom d'une localité en Espagne (Le type latin serait Marmoritia. D'autre part, la Marmanque, dans l'antiquité, était une contrée de l'Afrique. Est-ce un souvenir? non : c'est s-ms doute un mot de fantaisie) : Laisent Marbrose et si laissent Marbrise , 2641.

MARBROSE. R. s. f. (Comme le précédent. Le type latin serait : Marmorosa), 2641.

MARCHE. R. s. f. Un pays frontière, et, par extension, le pays, l'Empire tout entier (du goîh. marka ou de l'anc. haut allem. march, frontière).

Charles dit de Roland, qu'il a laissé en Espagne : Jo Vai lesset en une estrange marche, 839. Cf. 2209 et 3128, où marche a plutôt le sens de pays frontière. Partout ailleurs, sa signification est plus étendue. — R.

p. f., marches : Ço est Loewis... Si tendrai mes marches , 3716.

MARCHET. R. s. Marché, échange (Mercatum) : Li reis Marsilie 'de nos ad fait marchet, 1150. =r Comme le couplet est en ier, il faut lire marchiet. =. On voit que la locution

MARCHIS — MEI

« faire marché de... »> remonte très haut dans notre langue.

MARCHIS. S. s. rn. Celui qui est a la tête d'une marche ou pays frontière.

Déjà, dans le Roland , le sens est plus étendu. Et même un païen va jusqu'à dire de Charlemagne : Grant ad le cors , ben resemblet marchis, 3502. Cf. 2971 [Marchensis].— Roland est toujours qualifié de « Marquis », ce qui s'accorde avec l'histoire, puisqu'il fut en réalité préfet des Marches de Bretagne : A icest mot se pasmet li Marchis, 2031. — R. s.

m. : marchis, 630. = Ce mot entre dans la composition de FgLMarchis,

MARCULES. S. s. m. Nom de païen (ce ne peut être le même mot que Mar cul fus , Mar cou). 3156.

MARE. Adv. A la mai heure (N. Mar):

Tant mare fustes , ber , 2221. -Si mare fui , 2823. Cf. 350, 1561, etc.

MARGANICES. S. s. m. Ce mot est une erreur du scribe , pour Algalifes :

Li Marganices sist sur un ceval sorf 1943. Cf. 1914.

MARGARIZ.S. s.m. Nom d'un païen.?

Un margerit, en provençal, est un apostat, un mécréant, et le même mot existe dans le roman du nord (V. Ducange, aux mots Margarita , Margarites) : Curant i vint Margariz de Sibilie , 955.

MARIE. Voc. s. f. La Vierge - mère [Maria y de l'hébreu Miriam, élévation, et, par extension, reine), 3203. — R. s. f. : Ne creit en Deu , le filz seinte Marie , 1634. Cette épithète de Dieu est constante dans toutes nos Chansons.

MARINE. Adj. r. s. f. (Marinam) :

Cil lient la tere entre[s]qu'à scaz marine, 956 (?).

MARMOR1E. R. s. m. Nom d'un cheval [Marmorius , marbré), 1572.

MARRENES. R. p. f. Marraines {Matranas), 3982.

MARS1LIES. S. s. m. Nom d'un roi païen de Saragosse (mot de fantaisie. L'étymologie paraît être latine, MarciUus), 89 , etc. Marsilie , 7, etc. Marsiliun , 222. — Voc. s. m. : Marsilie , 1618. — R. s. m. : Marsilie, 196, 320, etc. Marsilies (par erreur), 874, et Marsiliun, 245, 309, etc.

MARSUNE. R. s. Lieu où Charlemagne conquiert son cheval Tencendur (?) : fl le cunquist ès guez desuz Marsune. 2994.

MARTIR¹E. S. s. m. Ce mot signifie, non pas, dans un sens restreint, le

martyre des Saints, mais un mas-

sacre , une mort violente quelconque.

Même il s'applique trois fois sur quatre aux païens [Martyrium) , 591.

— R. s. : martirie , 965.

MARTIRS. S. p. m. (Martyres) : Se vos murez y esterez seinz martirs ,

MARTRE. R. s. f. Fourrure (V. dans Ducange, mârtures et mârtalus. La première étymologie est la vraie, et mârtures est d'origine allemande) :

De sun col getet ses grandes pels de martre , 302.

MA RUSE. R. s. f. Nom de lieu païen (?),

MASSE. R. s. f. (Massam) : De sun avoir me voelt duner grant masse ,

MAT. Subj. prés. 1TM p. s. de matir:Ne lerrai que ne V mat, 893.

MAT¹CES. R. s. f. Pierres précieuses, améthystes (?) (D'après A methystosf):

Ben i ad or y matices e jacunces, 638.

MATIN. Adj. r. s. n. Employé avec par , produit la locution « par matin » (Per m.atutinum) : Li Empereres est par matin levet, 163 et

MATIN. Adv. Le matin (Matutine) :

Oi matin, 2601. Hoi matin, 3629.

MATINES. R. p. f. Une des sept heures canoniales (Matutinas) : Messe e matines ad li Reis escultet, 164 et

MATIR. Verbe actif. Inf. prés. Mater, abattre (Locution tirée du jeu d'échecs. Ech chah mâst signifie en persan : « Le roi est mort ; » d'où échec et mat) : Le grant orgoill se ja puez matir, 3206. — Subj. prés. 1» p. s. : mat, 893.

MAZ. R. p. m. Mâts de navire (de l'ancien haut allemand mast ; nordique , mastr) : En sum ces maz e en cez haltes vernes , 2632.

ME. Pron. pers. r. s. m. [Me]. Il faut ici distinguer deux sens très nets :

1» Me est employé comme régime direct : Si me guarisez e de mort e de hunte, 21 , etc. etc. = 2<> Il est employé comme régime indirect, ou, pour mieux dire, dans le sens du latin mihi : Par la barbe ki à Vpiz me ventelety 48. Kar me jugez ki eri en la rere-guarde , 742. Cf. 656.

MEI. Pron. pers., r. s. m. Moi [Me].

Trois emplois distincts : 1» Régime indirect (dans le sens de mihi) : Mèi est vis y 659. Cest mot mei est estrangey 3717, etc. — 2° Régime direct (dans le sens de me) : Mei ai perdu

i e tute ma gent f 2834. J a mar crevez

I bricun..., ne mei, ne altre , 221. =

MEÏE — MENTIS

3® Régime de toutes les propositions :

De mei , 82, 190 , 230. Pur mei , 1863. Par mei, 461. Sur mei, 734. Devant mei , 748. Encuntre mei , 1516.

MEIE. Adj. possessif, s. s. f. Mienne.

Forme analogue à tue et sue (fait sur mea , où Ve bref a été traité comme un e long tonique), 2198. — Voc. s. f. :

meie , 3295. — R. s. f. : meie , 47, etc. ~ IJ faut observer que meie s'emploie surtout (sauf quelques exceptions faciles à comprendre, comme:

Meie culpe, De meie part) avec un article ou un pronom démonstratif :

La meie mort , 2198. Ceste meie grant ire , 301. Od la meie, 988, etc.

MEIGNENT. Verbe neutre, ind. prés., 3c p. p. Demeurent, habitent (Ma nent donne mainent, et. le g est amené par l'n. M. Fœrster propose meinent de minant. Je ne puis adopter cette hypothèse, que la phonétique justifie et que le sens condamne) : Dient alquanz que Diables i meignent, 983.

MEILLUR, MEILLOR. Adj. comparatif, r. s. m. Meilleur (Me-liorem).

— Au r. s. m., on trouv meillor, 231, etc. — R. s. f. : meillur, 620. — S. p. m. : meillor, 449. — R. p. m. : meillurs, 1850. meillors, 502. = Au vers 449 , meillor est employé substantivement : Einz vos averunt li meillor cumperée. Le cas sujet

pql nyi 'iplH'r'P

MEINENT. 30 p. p. de l'ind. prés, de

<yyi pqi pÿ* QQi

ME-INET. 3c p. s. de l'ind. prés, de mener , 3680.

ME1S. R. s. m. Mois (Mensem), 2751.

MEÏSME. Adj. s. s. m. Même (Metipsissimus , metipsimus , meeisme , meisme), 400. — R. s. m. : meïsme, 1036. — - R. p. f., meïsme : Nuncerent vos cez paroles meïsme , 204. =: Il y a lieu ici de faire deux remarques :

1» Meïsme s'emploie concurremment avec lui et sei : En lui meïsme en est mult esguaret, 1036. Cf. 2382.

Mult quiement le dit à sei meïsme , 1644. Cf. 2315. — 2° Meïsme forme avec de cette locution adverbiale qui est restée dans notre langue : « De même » : Altre bataille lur livrez de meïsme, 592.

MELLÉE. R. s. f. Querelle (Miscula tam) , 450.

MEITET. S. s. f. Moitié (Medietatem), 1484. — R. s. f. : meitet, 473, et meitiet, 1264. — R. p. f. : meitiez, 1205. = La forme correcte est meitiet, comme le prouvent les assonances.

MELZ. Adv. comparatif. Mieux [Melins) , 44, 516, etc. — On trouve trois

autres formes : 1® Meilz , 536.

2« Mielz, 58. 3<> Miez, 2473. = Mielz est employé adjectivement au vers 1822 : G. cumignons... des mielz e des pejurs. — La forme correcte est mielz. Ce mot, en effet, ne se trouve en assonance que dans les laisses en ier.

MEMBRE. S. p. Membres (Membra), 3971. — R. p., Membres : Puis en perdit e sa vie e ses membres , 1408.

= Cette dernière locution , d'origine féodale (vitam et membra), se retrouve encore aujourd'hui dans la liturgie romaine. L'E-vêque élu prononce, dans sa formule de serment, la phrase suivante : Non ero in consilio aut consensu , vel facto , ut vitam perdant aut membrum Dorainus Papa suique successores (Pontifical Romain , De Consecratione electi in episcopum).

MEN. Adj. possessif, r. s. m. Mien (Më[u]m donne mien comme rem aonne rien), 43, 249.— On trouve au s. s. m. : miens, 743, et au r. s. m. : mien , 149 , etc. C'est cette dernière forme qui est la meilleure d'après les assonances.

MENÇUNGE. S. s. (Førster propose mentitionea, qu'il peut appuyer d'une citation), 1760.

MENDEIER, Verbe neutre. Inf. prés.

! (Mendicare . Cf. la forme mendi-ier

— mendier) : Ne nus seiuns cun duiz à mendeier, 46.

MENDISTED. R. s. f. Mendicité (Men dicitatem), 527. Mendistiet (v. 542) entre comme assonance dans un couplet, en ier .

MENÉE. R. s. f. Certaine sonnerie particulière du graisle ; sans doute la charge ou la poursuite (Mina tam; voy. le suivant) : VIL milie graisles i sunent la menée , 1454. = Ce même mot est employé , dans^ un sens plus large, pour le son même des cors ou de l'olifant : S. p. f., Menées : De V olifant haltes sunt les menées , 3310.

MENER. Verbe act. Conduire [Minare], 906 — Ind. prés., 3« p. s. :

meinet, 3680. 3« p. p. : meinent, 991.

— Impér., 2e p. p. : menez, 211. — Fut., 2« p. p. : merrez, 3204. — Passif. Fut., 3® p. s., avec un s. s. f. : Iert menée, 3673. 2e p. p., avec un s. s. m. : serez menet, 478. — On dit « mener une guerre », 906, etc.

MENTIS. Verbe neutre' Parf. simpl., 2e p. s. (Mentir vient de mentire) :

Veire pate[r]ne ki unkes ne mentis , 2384. C'est une des épithètes les plus

MENTUNS — MESSAGE

constantes de Dieu dans toutes nos Chansons de geste. 3® p. s. : mentit, 1865. — Parf. comp., 2® p. p. : avez MENTIT, 1253.

MENTUNS. R. p. m. (Menton vient du iat. mentum avec une désinence augmentative en o, onis), 626. — Daiu le Glossaire de Cassel , document antérieur aux Serments de 842, on trouve déjà mantun.

MENU. Adverbe. V. Menut.

MENUE. Adjectif, s. s. f. Petite, fine (Minuta), 1329. — S. p. m. : menues, 3656. — R. p., mentjz : De mes pecchez , des granz e des menuz , 2370.

Cf. au v. 1956 : D'ici qu'as denz menuz. V. Menut.

MENUR. Adj. comparatif, r. s. f.

(Minorem }. Avec la, c'est un superlatif : En la menur (esohèle),

MENUT. Adverbe [Minute]. La locution « menut e savent » est fréquemment employée dans notre vieille langue (vers 1426 et 2364).

MER. S. s. f. (De Mare, sous une forme féminine), 2635. — R. s. f., mer:

Vers Engleterre passai il la mer salse, 372.

MER. Adjectif, r. s. Pur (merum).

C'est l'épithète constante du mot or :

Or mer, 115, etc.=MiER, qui se trouve aux v. 1506 et 3866, est la forme véritable.

MERC1ET (ad). Verbe act., 3® p. s.

du parf. comp., avec un r, s. m. A remercié (Mercier est le verbe de mercü, qui vient de mercederh) :

Li reis Marsüie mult Ven ad merciet, 908. — Subj. prés., 3« p s. :

MERGiE : Deus... à hen le vos mercie , 519. Il faut remarquer que le sens ici n'est plus le même. C'est celui de « Dieu vous en récompense ».

Cette signification est plus étymologique que la première. V. le suivant.

MERCIT. R. s. f. Pitié, miséricorde (Merced&m) : Si preiez Deu mercit, 1132. Deus ait mercit de V anime , 3721. On voit, par

les vers précédents , l'emploi déjà fréquent des deux locutions « avoir merci de » et « prier ou demander merci ». =r Une troisième expression populaire est :

« En ma merci » : S'en ma mercit ne se culzt à mes piez , 2682. Cf. le v. 3209 : Sire, vostre mercit, et cette locution adverbiale qui se trouve trois fois dans notre texte : Deu mercit ou mercit Deu, 1259, 2183, 2505 :

Cest premier colp est nostre, Deu mercit, 1259. Le sens est celui de :

« Grâce à Dieu. »

MERES. R. p. f. (Maires), 1402.

MERREZ. Verbe act., fut. simple, 2* p. p. de mener (Minare habetis , mènerez , menrez) , 3204. V. Mener.

MERVEILLE. S. s. f. (Mirabilia) :

Nen est merveille se Karles ad irur , 2877. Remarquez la locution :

« Ce n'est pas merveille si... »

MERVEILLER (me). Verbe réfléchi.

Inf. prés. (V. Merveille) : Mult me puis merveiller de Carlemagne , 537. — Ind. prés., 1»-® p. s., me merveill : Mult me merveill se ja ver rum Carlun , 3179. — Subj. prés., 3a p. s., s'en merveilt : N'i ait Franceis Ici tôt ne s'en merveilt, 571. La vraie forme est merveillier.

MERVEILUS. Adj. s. s. m. (V. Merveille) : Merveilus hom est Charles, 370. — S. s. f. , merveilluse : La bataille est merveilluse,

1412; merveilleuse, 1620. — R. s. m. : merveillus, 2474. — R. s. f. : merveilluse, 843. — S. p. m. : merveilles, 815. — S. p. f. : merveilluses, 598. — R.

p. : merveillus, 2534, et merveilus, 1397. — R. p. f. : merveilluses, 2919.

— Comme on le voit d'après les deux premiers exemples cités plus haut, ce mot s'applique aux personnes tout aussi bien qu'aux 'hoses.

MERVEILLUSEMENT. Adverbe (V.

Merveille), 3385.

MES. S. s. m. Messenger (Missus),

MES. Pronom ou adjectif possessif, s.

s. m. (Meus), 297, 3191, etc. — R. p.

m. (Meos), 1899. — R. p. f. (Meas) :

mes, 3716. =: V. Mis : c'est à ce mot que nous avons donné toute la déclinaison de ce pronom possessif.

MES. Conjonction (Magis), 382, 1309, etc. Pour les différents sens de ce mot, voy. Mais.

MESLISEZ (vos vos). Verbe réfl., subj.

imparf., 2^e p. p. (Mesler, misculare) :

Jo me crendreie que vos vos meslisez, 257. = A cause de l'assonance, le scribe aurait dû écrire :

MESLISIEZ.

MESPENSANT. Part, prés., s. p. m.

du verbe neutre mespenser. Ayant une basse pensée (Minuspensantes) :

Seignors barons, n'en alez mespensant, 1472.

MESSAGE. Ce substantif a deux sens :

1<> Celui de « messenger » (Missati eus) . 2<> Celui de « message » (Missaticum). Dans le premier sens, on le trouve, comme s. p. m. (message), aux v. 120, 2704, 2725, 2765, et comme r. p. m. (messages), auxv. 143,367 et 2742. = Dans le sens de « mes-

MESSAGER — MIELZ

sage », on ne le retrouve qu'au r.

s. (message), aux v. 92, 276, 315, 418 et 3131

MESSAGER. S. p. m. (Missaticerii) ,

MESSE. R. s. f. [Missam), 164, 670.

On dit « Chanter la messe » : Tel coronet ne chantat unches messe, 1563. = Ce même mot s'emploie au pluriel : on dit de Pinabel et de Thierry, avant leur duel, qu'ils oent lur messes. 3860.

MESTER. S. f. Besoin (Ministerium) :

J à li corners ne vos avreit mester, 1472. Le scribe aurait dû écrire mestier : car ce mot est employé, comme assonance, dans une laisse en ier.

— On remarquera la locution : Aveir

MESURE*. S. s. f. (Mensura), 1725. — R. s. f. : mesure, 146, 1035. — Ce mot a deux sens : 1® « Proportion, étendue , nombre »> : En quel mesure en purrai estre fiz , 146. =r 2° Au figuré « Modération » : Mielz valt mesure que ne fait estultie , 1725.

MESURER. Verbe act. Inf. prés. (Men surare) : Cinquante pez i poet hom mesurer, 3167. Au v. 1218, le ms.

porte mesurez au lieu de mesurer .

METAS. Entre dans la composition de Val-Metas , nom de lieu (?), 1663.

METTRE. Verbe act. Inf. prés. [Mittere], 2382, et métré, 3692. — Ind.

prés., 3e p. s. : met, 394, etc.; sei met, 2277. 3® p. p. : metent, 1826; se metent , 1139. — Parf simpl., Re p.

s. : mis, 3457. 3e p. s. : mist, 443.

— Parf. comp. , 3® p. s., avec un

r. s. m. : ad mis, 1753. Et avec un r. s. f. ; ad mise, 3363. 3e p. p., avec un r. s. m. : unt mis, 1828. Cf. SE SUNT MIS, 1136. — Fut., Ire p. S. I METRAI, 149. Ire p. p. ; METRUM , 952. — Impér., 2e p. : metez , 212. — Subj. prés., 3e p. s. : metet, 2197. — Passif. Fut., 3e p. s., avec un s. s. f. ; ert mise, 968. — Subj. imparf., 3® p.

s. , avec un s. s. f. : fust mise, 2491. = Les sens du mot mettre sont déjà tous ceux d'aujourd'hui , et le sens étymologique est lui-même conservé dans ce vers où l'on voit Charles « envoyer » à Ganelon cent de ses cuisiniers pour le torturer : Si met ,C. cum-

paignuns de la quisine , 1821. = Plusieurs locutions sont à noter. Mettre en présent signifie « donner » , 398 : Or e argent lur

MET tant EN PRESENT. METTRE en ubli a le sens « d'oublier » ; Mais lui meisme ne voelt mettre en ubli, 2382. = Se mettre en piez

(2277), ou sur piez (1139), c'est « se

relever ».

MI. Pronom ou adjectif possessif, s. s. m. (De Meus , pour Mis. V. ce mot):

Caries mi sire, 1254. Mi, pour mis, est probablement le résultat et le signe d'une prononciation rapide. — S. p. m. : mi {Mei}, 20. — Voc., pi.

m. : mi , 3492.

MI. Adjectif indéclinable (Medium).

Avec un subst. sing. m. ou n. : Par mi un val , 1018. — Avec un subst.

sing. f. : En mi ma veie, 986. — Avec un r. p. m. ou n. : En mi les dos , 3222, etc. On voit, par les exemples précédents , qu'en effet mi est partout indéclinable. Ajoutons qu'il se combine avec en et par, de manière à former deux mots qui ont fait fortune dans notre langue : enmi , parmi.

MICENES. Nom de pays ou de peuple païen. Ce sont sans doute les Milceni, que l'on trouve établis aux ix^e et x^e siècles dans la Haute -Lusace, et « qui paraissent, dit M. G. Paris, avoir perpétué leur nom dans celui de la Misnie. Ce rapprochement ex-

plique pourquoi leur nom, écrit en trois syllabes, ne compte dans le vers que pour deux» (Romania, II, p.

MICHEL. R. s. m. (De l'hébreu mashal-el, semblable à Dieu), 37, 53. Seint Michel de V Péril, 2394.

Nous avons établi ailleurs qu'il s'agit, dans ce dernier vers, du pèlerinage du Mont-Saint-Michel près d'Avranches (Sanctus Michael in Monte Tumha, Sanctus Michael de Periculo maris).

— Ce mot ne se trouve , comme assonance, que dans les couplets en ier :

c'est donc Michiel que le scribe eût dû écrire.

MIE. Négation explétive {Mica, parcelle; mica panis, mie de pain) : De sa parole ne fut mie hastifs , 140.

Caries ne dort qu'il ne s'esveille mie , 724. Cf. 317. V. Schweighæuser, De la Négation dans les langues romanes, pp. 101 et ss.

MIELZ. Adv. comparatif. Mieux [Melius). Ce mot se présente sous quatre formes dans le Roland : 1® Mielz.

C'est la forme correcte, puisque ce mot ne se rencontre, comme assonance, que dans les couplets en ier. On la trouve aux v. 58, 359, 539, etc.

2® Melz , 44 . 516, etc. 3® Meilz , 536. 4® Miez, 2473. = Il convient de remarquer que mielz est employé adjectivement. C'est ainsi qu'on le trouve, comme r. p. m., au v. 1822 :

MIENS — MOERIUM

Des mierz edes pejurs. — Rem. la locution Dons cenz anz ad e mierz, 538.

MIENS. Adjectif possessif, s. s. m.

(V. Men), 743, et mien, 2183. — R.

s. m. : mien, 149, 2718, etc., et men, 43, 249, etc. — Avec un substantif sous-entendu : A V Jhesu e a V mien, 339 = La seule forme correcte est mien , et , en effet , ce mot se trouve uniquement employé, comme assonance, dans les couplets en ier.

MIER. Adj.,r. s. Pur (Merum). Comme nous Pavons dit, c'est l'épithète constante du mot or, 1506, 3866. Cf. la forme mer, aux v. 115, 1314, etc. = De ces deux formes , la première est seule correcte, puisqu'on ne trouve ce mot employé comme assonance que dans les laisses en ier.

MIEZ. Adverbe comparatif. Mieux (Melius) : Li miez guariz, 2473.

V. Mielz

MIL. Nom de nombre indéclinable.

(Mil vient de mille ; milie , de millia.

On dit mil pour un seul millier; milie, pour plusieurs) : Mil hosturs, 31. Od mil de mes fedeilz, 84.

Indépendamment de son sens propre , mil, comme nous l'avons dit ailleurs, a un sens indéterminé : En la grant presse mil colps i fiert e plus , 2090, etc.

MILIE. Nom de nombre indéclinable (V. Mil) : Vint milie humes, 13.

Sunt plus de cinquante milie, 1919.

G. milie atendent iajurnée , 715. — Deux remarques : 1» Milie, comme on le voit par les exemples précédents, s'emploie tantôt avec, tantôt sans substantif. 2® Il s'emploie en outre substantivement : XV milies de Francs, 3019. Mais ce dernier mot est ici douteux, et il faut peut être restituer milliers.

MILLIERS. M₁LLERS. Nom de nombre Milliaria . Au sujet (2072, 2146) comme au régime (109, 1685, etc.), ce mot. dans le texte de la Bodléienne, se présente avec un s final (sauf au v. 1417, où il y a par erreur millere) : De dulce France i ad XV MILLIERS, 109. Cf MILLERS, 2416 , 2544 , etc. ^ Rem. l'expression indéterminée ; a millers, 1439. A millers e à cent, 1417. Entre les deux formes milliers et millers, le choix n'est pas douteux : la première seule est autorisée par la théorie des assonances en ier.

MILUN. R. s. m. Nom d'un comte français. \Milonem. Le cas sujet serait Mile), 173, 2433, 2971.

MIRACLE (A). On lit, dans le ms.

d'Oxford, au v. 1660 : Voit le ferir en Vescut a miracle. Mais nous pensons qu'il faut restituer amirable.

MIRRE. R. s. f. Myrrhe, entrant dans la composition de l'encens (Myr rham), 2958.

MIS. Pronom ou adjectif possessif. Mon (Meus). S. s. m. : mis , 136, 144, etc.; mi , 636, 1254, etc.; mes, 297, 3191, etc. — S. s. f. : ma, 2902, 4000. — R. s.

m. (et n.) : mun, 188, 276, etc. — S.

p. m. : mi. 20, 1063, etc. — S. p. f. : mes. — Voc. p. m. : mi , 3492. Voc. p. f. : mes. — R. p. m. . mes, 84, 1899.

— R. p. f. : mes , 3716.

MIS. Verbe act., Ire p. s. du parf.

simpl. de métré (Misi), 3457.

MIS, MISE. Part. pass. de métré, s.

et r. s. m. et f. (V. les sept articles suivants.) — S. p. f. : mises, 91.

MIS (ad). Verbe act., 3® p. s. du parf. comp. de métré, avec un r. s. m.

(Hahet missum ou plutôt misum),

MIS Iunt). Verbe act., 3e p. p. du part. comp. de métré, avec un r. s.

m. (Habent missum), 1828.

MIS (se sunt). Verbe act., employé au pronominal , 3« p. p. du parf. comp.

de métré, avec un s. p. m. (Se sunt missos , 1136.

MISE (ad). Verbe act., 3® p. s. du parf. comp. cle métré , avec un r. s. f.

(Habel missam), 3363.

MISE (ert). Verbe pass., 3® p. s. du fut. de métré, avec un s. s. f. (Erit missa), 968.

MISE (fust). Verbe pass[^], 3® p. s. de l'imparf. du subj. de métré, avec un r. s. f. (Fuisset missa). 2941.

MISES. Part. pass. de métré, au s. p.

f. (Missas) : Li frein sunt d'or, les seles d'argent mises, 91.

MIST. Verbe act., 3® p. s. du parf.

simple de métré (Misit), 443, 1248, etc.

MOERC. Verbe neutre, lr® p. s. de l'ind. prés, de mûrir (Morio , et non morior, les déponents latins n'ayant point laissé de trace dans notre langue), 1122. V. Mûrir et Moerge.

MUERENT. Verbe neutre, 3® p. p. de l'ind. prés, de mûrir (Moriunt), 1348, 3477.

MOERGE. Verbe neutre, Ire p, s. du subj. prés. (de moriam par la consormification de l'i), 359, 448.

MOERGENT. Verbe neutre , 3® p. p.

du subj prés, de mûrir (Moriant),

MOERGET. Verbe neutre, 3® p. s. du subj. prés, de mûrir (Moriat), 3963.

MOERIUM. Verbe neutre, lr® p p. du subj. prés.de mûrir (Moriamus), 1475.

M.OLLEZ — MORZ

MOLLEZ. Adj. part., s. s. m. Moulé, fait au moule { *Modulatus* } : Tis

cors ben mollez, 3900. Cf. mollet,

MONIE. S. s. m. Moine (Il faudrait supposer un type, tel que *monius*.

Cf., dans Ducange, *moniceo*), 1881.— R. p. m. : *munies*, 2956.

MORDENT. Verbe act. Ind. prés., 3e p. s. [*Mordent*], 2591. — Parf.

simple, 3® p. s. : *morst* (de *morsit* j, 727. Les parfaits redoublés latins tels que *momordit* ne semblent pas avoir pénétré dans la *lingua romana* , et n'ont rien donné en français.

MORIANE. R. s. f. Nom d'un pays païen 1?) : *Uns Almacurs i ad de Moriane*, 909. V. *Mors*.

MORIANE. R. s. f. La Maurienne, en Savoie? « La Sierra-Morena, ou bien la vallée de Maurienne en Savoie, que le poème de Garin nous représente comme envahie par quatre rois païens d'Espagne.» » Mila y Fontanals „De la Poesia heroïco - popular castellana , p. 139. Malgré l'hésitation du savant espagnol, sa seconde hypothèse est la seule qui soit vraiment probable (*Mauriennam* , nom que l'on trouve pour la première fois dans Grégoire de Tours, *De Gloria Martyrum* , 1, ix) : *Caries esteit es vais de Moriane* , 2318.

MORS. R. p. m. Maures (en latin, *Mauri*; de l'arabe *Maghreb*, occident), 3227.

MORST. V. *Mordent*.

MORT. S. s. f. (Mortem) : La mort li est près, 2270. — R. s. f. : mort, 21, 227, etc. — R. p. f., morz : Si calengez e voz morz e voz vies , 1926.

MORT. Part. pass. employé substantivement. R. s. m. (Mortuum) : Un mort sur altre getet, 1971 — R. p.

m. , morz : Lessez gésir les morz,

MORT (as). Verbe act., 2® p. s. du parf. comp. de mûrir employé activement. As mort mun filz , 3591.

— Sur ces formes « actives », voy.

Mûrir.

MORT (ad). Verbe act., 3© p. s. du parf. de mûrir employé activement:

Mort ad mes humes, 2756. Cf. 2782,

MORT (unt). Verbe act., 3© p. p. du parf. de mûrir, employé activement : Cels qu'il unt mort , 1 683.

MORT (est). 3© p. s. de l'ind. prés, de mûrir, au passif. Est tué. Cette forme n'a nullement le sens du parfait : Or veit Rollanz que mort est son ami, 2023.

MORT (sunt). 3© p. p. de l'ind. prés, de mûrir au passif : Mort sunt li cunte, 577

MORT (fut) 3© p. s. du parf. de mûrir, au passif, 2363.

MORT (seit). 3© p. s. du subj. prés, de mûrir au passif : Deus ne volt qu'il seit mort ne vencut, 3610.

Même observation que pour *est mort*. Toutes ces formes doivent être plutôt considérées comme le verbe être conjugué avec le parti* *cipe* de *mûrir*.

MORT (fust). 3© p. s. de l'imparf. du subj. de *mûrir* employé au passif :

Se veïssum Rollant einz qu'il fust mort, 1804.

MORT, MORTE. Part. pass. de *mûrir*, s. et r. s. m. et f. V. Morz.

MORTE (est). 3© p. s. de l'ind. prés, de *mûrir*, avec un s. s. f.* Sempres est morte, 3721. V. *Mûrir*.

MORTEL. Adj., s. s. f. (*Mortalis*) :

El' cors vos est entrée mortel rage, 747. — R. s. m. : mortel : Sun mortel ennemi, 461. N ' en recr errai pur nul hume mortel , 3908. — R.

s. f.. mortel : Une mortel bataille, 658. =: On remarquera ici plusieurs locutions très importantes. C'est ainsi que ces mots : pur nul hume mortel, deviendront une cheville dans nos poèmes postérieurs. Mais déjà, comme on le voit, mortel a pris un sens qu'il n'avait pas en latin : Sun mortel ennemi. Une mortel bataille. Et, dans ce sens, il s'applique tout aussi bien aux personnes qu'aux choses.

Mortales inimicilioe ne signifiait , en bonne latinité, qu'une haine passagère.

MORZ. Part. pass. employé substantivement, r. p. m. (Mor-tuos) : Lessez gésir les morz , 2435.

MORZ (ad). Verbe actif, 3e p. s. du parf. de mûrir employé activement :

Tanz riches reis ad morz , 555.

MORZ (es). 2© p. s. de l'ind. près, de mûrir au passif: Quant tu es morz, dulur est que jo vif, 2030.

MORZ (est). 3© pers. s. de l'ind. prés, de mûrir au passif : Morz est li quens, 1560. Cf. 1503.

MORZ (estes). 2© pers. p. de l'ind. prés, de mûrir au passif: Morz estes, Baligant, 3513.

MORZ (sunt). 3© pers. p. de l'ind. prés, de mûrir au passif : Païen sunī morz, 1439. Cf. 2038.

MORZ. Part. pass. de mûrir, s. s. m.

IMortuus), 2030, 1560, etc., et mort (par erreur du scribe), 1503, 2024, etc. — S. s. f. : morte, 3721. — R. s.

MOT — MUNT

m. : mort, 2971 , etc. — R. s. f. :

morte, 3728. — S. p. m. : mort, 577, et morz, 1439. — R. p. m. : morz, 1852. Voy. Mûrir.

MOT. S. s. m. (Littré propose te bas latin muttum. M. Fœrster observe avec raison que muttum donnerait moût. Cf. l'italien motto) : Cist mot rnei est estrange, 3717. R. s. m., mot : N'i ad païen ki un sut mot respundet, 22. Cf. 540, N'i ad celui ki mot sunt ne mot tint, 411. Il n'en set mot, n'i ad culpe li bers, 1173. Cf. 2457.

Si li ad dit un mot, 2285. — R. p.

m., moz : A icez moz , 990. De noz Franceis vait disant si mais moz, 1990. = Dans les exemples précédents, nous trouvons déjà plusieurs locutions qui ont fait fortune dans notre langue • « Ne pas savoir mot de quelque chose, » 1173. « Ne pas en sonner un mot, » 1027. « Dire un mot, » 2286. « Répondre un mot, » 22. « A ce mot , à ces mots , » 990, 1884, 2457.

« Dire sur quelqu'un de mauvais mots..., » 1190, etc.

MOÛSTES. 2® p. p. du verbe Muveir dans le sens neutre d'aller (Muveir vient de movere) : Culvert, mar i moïstes , 1335. Voy. à l'actif, murerai (Ire p. sr du fut.), 290.

MUABLES. Adj. r, p. m. Se dit des oiseaux qui ont mué (Mutables) :

Set cenz cameilz e mil hosturs muables, 183. V. Muez.

MUER. Verbe act., employé neutre (Mutare) : Ne poet muer que des oïlz ne plurt, 773. Cette locution Ne poet muer que... signifie littéralement : « Ne peut faire autrement que de... » — Ind. prés., 3® p. s. :

muet, 2502. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s. f. : Li reis Marsilies ad laculur muée, 441. V. Muez .

MUERS. Adj. r. p. m. Se dit des faucons qui ont mué (Mutâmes) : Mil hosturs muers, 31. Il faut restituer muiers.

MUET. Ind. prés., 3® p. s. de muer:

Ki câscun jur muet .XXX. clartez,

MUEZ. Part. empl. adjectivement. Se dit des oiseaux qui ont mué : Mil hosturs muez , 129.

MUILLER. S. s. f. Femme, dans le sens d'épouse (Mulierem) , 2576.— R.

s. f. : muiller , 361, et muiler , 1960. Dans ces derniers vers seulement, muiler a le sens de « femme en général ». — R. p. f. : muillers, 42.

Restituer partout Muillier, muilliers.

MUL. R. s. m. Mulet [Mulum) , 480.

R. p. m. : muls, 32, 130, etc

MULE. R. s. i. (ii iulam ,, 757. Une mule d'Arabe, 3943. Les mules d'Arabie sont célèbres; mais est -ce uniquement pour la rime? — S. p. f. :

mules, 978. — R. p. f. : mules, 89.

MULEZ S. s. m. Mulet (c'est un diminutif de mul) ; De sut le fer fust uns mulez trussez, 3154. — R. s.

m. : mulet, 861. — S. p. m. : mulez, 978. — R. p. m. : mulez , 158.

MULT. Adv. Beaucoup (Multum) : Mult granz amistez , 29. Jo vus aim mult , 635. Mult quiement, 1644. Cf, 301 = On voit par le premier de ces exemples que mult accompagne et modifie les adjectifs; le second exemple nous le montre avec un verbe, et

le troisième avec un autre adverbe. Ce sont les trois emplois dont il est susceptible.

MULTES. Adj. r. s. f. Nombreuses (Multas) . Escuz unt genz , de multes cunoisances , 3090.

MUN. Adjectif ou pronom possessif, r.

s. m. et n. (M[e\um) , 188 , 276 , etc. — Le mot host étant féminin, faut-il voir dans ces mots demi mun host (785) un exemple de mun au r. s. f.?

A coup sur, c'est une forme altérée.

MUNIGRE. R. s. m. Nom d'une localité païenne (Montera - nigrum ?

Pour la régularité de l'assonance il faut lire Muneigre), 975. 11 ne saurait être question ici du territoire de Monegros, dans le district de Pina (Mila y Fontanals, De la Poesia he roïco-popular castellana, p. 139).

MUNIES. R. p. m. Moines (Monios), 2956 Voy. Monie.

MUN JOIE" Cri de guerre des Français. C'est , à proprement parler, le nom de l'enseigne de Charlemagne, ou , pour préciser davantage , de l'Oriflamme : Gefreid d'Anjou portet l' O rie - flambe. — Saint Pierre fut, si aveii num Romaine Mais de Mun joie illoc out pris eschange% 3093-3095. Ailleurs on l'appelle :

Munjoie, l'enseigne renumée, 3465; et, pour plus de clarté, nous lisons plus haut : Munjoie escriet, ço est l'enseigne Carlun , 1234. En résumé, c'est ici le nom du drapeau qui est devenu le cri de guerre Pour l'étymologie de ce mot, v. la note du v. 3095. ~ S.

s. f. : De tûtes par z est Munjoie escriée, 1378. — R. s. f. : Ki dune oïst Munjoie demander, 1181.

MUNT. S. p. m. Montagnes (Montes) :

Sunent U munt, 2112. — R. p. m., munz : Si cercet les munz , 2185. = Munt entre dans la composition d'A-

MUNT — MUVERA[1]

munt, 2235, etc., et de cuntremunt, 419. V. ces deux mots.

MUNT. Verbe neutre, 3e p. s. du subj.

prés, de munter : Cunseill d'orguill rtest dreiz que à plus munt, 228.

V. Munter

MUNTAIGNE. R. s. f. Montagne [Montaneam], 6. — S. p. f. : muntaignes, 1804. — R. p. f. : muntaignes, 2040.

MUNTER. Verbe neutre ou intrans.

Monter (l'étymologie est munt) :

Ceste grant guerre ne deit munter , 242. — Ind. prés., 3® p. s., muntet :

Muntet un lariz, 1125. 3® p. p., muntent : Es destrers muntent, 1001, 1801. — Parf. comp. {?}, 3® p.

s., avec un s. s. m. : est muntez, 1017; est muntet, 792; est munted, 347. Avec un s. s. f. : est muntée, 3636. 3® p. p., avec un

s. p. m , sunt muntez, 92. — Impér., 2® p. p., muntez : Eissez des neufs , muntez, si chev aidez y 2806.

MUR. S. s. m. (Murus) , 5. — R. p.

m. : murs, 97.

MURDRIE. S. s. f. Meurtre (Murdre vient de mordrum, qui est fait sur le gothique maurtfir. Murdrie est une forme féminine, forgée sur murdre), 1636.

MURGLEIS. R. s. f. Nom de l'épée de Ganelon (?) , 607.

MURGLIES. R. s. f. Même nom que le précédent (?) , 346.

MURIR. Verbe neutre, inf. prés. (Du lat. barb. et popul mo-rire; les dé-

f ►orients n'existaient point dans le atin populaire), 536. — Ind. prés, lr® p. s. : moerc, 1122. 2® p. p. : murez, 1134. 3® p. p. : moerent, 1348.

— Fut. 1 r® p. s. : mur rai , 2053. 3® p. s. : murrat, 615. et murât, 3043. U® p. p. : murrum, 1936. 2® p. p. ; murrez, 437. 3® p. p : murrunt, 928. — Cond.

3® p. s. : murreit, 2864.— Subj. prés, lr® p. s : moerge , 359. 3® p. s. :

moerget, 3963. U® p. p. : moeriuns, 1475, et muriuns (?), 227. 3® p. p, : moergent, 1690. = Nous venons d'exposer la conjugaison neutre, c'est-à-dire la véritable conjugaison de mûrir , Ce mot a encore une conju-

façon « active » ; Mort as mun filz} 591 (tu as tué mon fils Mais encore faut -il s'entendre sur cette conjugaison. On ne la

trouve jamais, dans 1 q Roland, que dans un temps com-

posé [As mort f ad mort , unt morz , etc.1). Or c'est là la locution latine : Habet mortuum, mortuam , mortuoSy dans sa signification étymologique. = Il en est de même de la prétendue conjugaison passive de mûrir (es morz , est mort , seit mort , etc.). C'est uniquement et simplement le participe avec les différents modes et temps du verbe « être ► ». — Les formes suivantes ont maintenant reçu leur explication : Parf. comp.

2® p. s., avec un r. s. m. : as mort, 3591. 3® p. s., avec un r. s. m. : ad mort, 2782; avec un r. p. m. : ad morz, 555 , et ad mort, 2756. 3® p. p. avec un r. p. m. : unt mort, 1683.

Voilà pour « l'actif », et maintenant voici pour le « passif » : Ind. prés.

2® p. s., avec un s. s. m. : es morz, 2030. 3® p. s., avec un s. s. m. : est morz, 1560, et est mort, 1503. 2® p.

., avec un s. s. m. : morz estes, 3513. ® p. p., avec un s. p. m. : sunt mort, 577, et sunt morz, 1439. — Parf. 3® p. s., avec un s. s. m. : fut mort, 2363. — Subj. prés. 3® p. s., avec un s. s. m. : seit mort, 3609. — Subj. imparf.

3® p. s., avec un s. s. m. : fust mort, 586. — Part. pass., voy. mort, morz,

MUSERAS. R p. m. Nom d'une sorte de javelots ?(Cf. miseracles , cité par Fr. Michel dans le Moniage Renoart :

S' ai miseracles e bons materaz fez) : Il lancent lor e lances e espiez e wigres e darz e museras 2075. Cf. museraz empennez , 2156.

MUSTER. R. s. Monastère, moutier (Monasterium) , 2097. — R. p. .

musters, 1750; mustiers, 1881. = La forme exacte est mustiers , et ce mot n'est admis, comme assonance, que dans les couplets en ier.

MUSTRENT. Verbe actif, ind. prés.

3® p. p. Montrent [Monstrant , dont la nasale est tombée), 3581. — Parf.

comp. 3® p. s. avec un r. s. neutre, ad mustret , 2568. Avec un r. s. f. : ad mustrée, 1369. Avec un r. p. f. : ad mustrées, 3314. — Rem. l'expression : Une raisun lur ad dite e mustrée, 3325.

MUVERA[I], Verbe actif , lr® p. s. du fut. de muveir (Mo- vere-habeo) : Jo Ven muvera(i)uh si grant contr[a]ir6y 311. V. Moüstes .

N' — NEN

N'. Pour ne (Non) : N'i ad castel ki devant lui rcmaigne, 4.

'N. Pour en (Inde) : Pa[r] num d'ocire i métrai un mien filz — E si ' n averez, ço quid, de plus gentilz , 150.

C'est avec raison que M. Muller a placé l'apostrophe avant, et non après 1 'n. Tous les autres éditeurs et traducteurs s'y sont trompés. Ot le Oliver ; si 'n ad mult grant irur, 1224, etc.

NAFFRET. Part, pass., s. s. m. du verbe naffrer, qui signifie blesser (ancien haut allem. nabagêr , nordique nafar. V. Diez, I,

287) : naffret, 1990, nasfret, 2504. R. s. m. :

NASFRET , 1623, et NAFRET, 3452 R. p. m. : nafrez , 2093. V. nasfret.

NAGENT. Verbe neutre. Ind. prés.

3e p. p. Naviguent (Navigant) : Les o z de cele gent averse — Siglent à fort e nagent e guvernent , 2631.

NAIMES. S. s. m. Nom du duc de Bavière , du meilleur conseiller de Charlemagne (Origine douteuse. A cause des formes N amie et N ale que l'on trouve en d'autres textes, G. Paris propose Namulo; mais il reste toujours à discuter : n' Aimes) , 1767, etc., et Neimes, 230, etc. — R. s.

m. : Naimun, 3452, etc., et Naimon,

NAMON. Mot sans aucun sens , que le scribe a écrit, au lieu « d'Anjou », au vers 2322

NASEL. R. s. La partie du heaume qui protège le nez (Nasale) : Tresqu'à V nasel tut le helme li fent , 1602.

NASFRET (unt). Verbe act. 3e p. s., avec un r. s. m., du parf. comp. du verbe naffrer , qui signifie blesser (anc. haut allem. nabagêr , nordique nafar), 2078, 2080. Au passif, ind. prés. 3e p. s., avec un s. s. m. : est nasfret, 1965. =: Parfait 3« p.

s., avec un s. s. m. : fut nasfret, 2504. = Part, pass., s. s. m. : nasfret, 2504. Naffret, 1990. R. s. m.:

nasfret, 1623, et nafret, 3452. R.

p. m. : nafrez , 2093.

NAVILIE. R. s. Flotte (Navilium) :

Tut sun navilie i ad fait aprester .

NAVIRIES. R. s. (Comme le précédent. Cf. Concilium , qui a donné concirie / et milia, mirie) : Par

Sebre amunt tut lur naviries tur nent, 2642.

NE. Négation (le latin non s'est atté' nué en nen, et nen en ne):
Ne vus esmaiez , 27. Ne pois amer les voz , 1548, etc. = Obs. 1»
Ne se combine avec les négations explétives : // ne s'esveillet
mie, 724, etc. Ne l' devez pas blasmer, 681. 2<> Ne combiné

avec le (ilium) donne nel : Enceis ne l' vit, 1596, etc. = 3<> Nel
est aussi pour ne le (non illud) : Deus!

quel dulur que li Franceis ne l' sevent, 716. 4° Nés est pour

ne les (non illos) : Jamais nés reverrez, 690. Ne pas confondre
avec nés pour ne se : Ne s' poet garder que mais ne li ateignet, 9.
= 5° Nous avons déjà noté, au mot mais, la locution ne mais ou
ne mes, qui signifie « excepté » : Tuz sunt ocis ... ne mes seisante,
1689. Ne mais sul la reine, 3672. On trouve aussi dans le même
sens, ne mais que : Franceis se taisent ne mais que Guenelun,
217. =:

6» Ne, devant une voyelle, perd son e. Voyez N'. — 7° if entre
dans la composition de nepurquant. (V.

ce mot.)

NE. Conj. Ni (Nec) : Mur ne citet n7i est rem'es à fraindre, 5.
Ne ben ne mal, 216, etc.

NEFS. R. p. f. Vaisseaux (Naves),

NE1ELEZ. Part, employé adjectivement, r. p. m. Niellés (Ni-gellatos) : Espées as punz d'or neielez . 684.

NE1ET (sunt). Verbe passif. Ind. prés.

3e p. p. Sont noyés (Sunt necati), 2477. Cf. sunt neiez, 2474.
— Subj.

prés. 3e p. s. : seit neiet, 2798.

NEIF. S. s. f. Neige (Nivem), 3319.

NEIMES. S. s. m. Nom du duc de Bavière, du meilleur conseiller de Charlemagne (V. Naimes), 230, 774, etc., et Naimes, 1767, etc. — R. s.

m. : Naimun, 3452, etc., et Naimon,

NEIRS. S. s. m. Noir (D'un type tel ue nigrus. Ou plutôt nigrum\,-\ -Vs es nominatifs de la 2^e déclinaison, qui sont le plus nombreux), 1635.

— S. s. f. : neire , 982. — R. s. f. : neire, 1917. — R. p. m. : neirs, 1933.

— R. p. m. : neirs, 3821.

NEN. Négation (ATort, par un échange-

NEPURQUANT — NORMENDIE

ment, une extinction d'o en e) : Nen uni pour , 828. Plus est isnels que nen est uns falcuns, 1529. Cf. 18, 100 , etc.

NEPURQUANT. Conj. Cependant , pourtant (Non pro quanto) ; Mais nepurquant si est il asez melz,

NERBONE. R. s. f. Narbonne (De Narbona, qu'on trouve dans Suétone et Isidore de Séville, au lieu de Narbo, qui était l'antique et vraie forme), 2995, 3683.

NÉS. R. s. m. Nez (Nasum) : Trenchet le nés e la bûche e les denz , 703. — R. p. m., nés . Granz unt les nés ,

NÉS. R. s. m. (par erreur). Neveu :

Chi ad juget mis nés à rere garde, 838. V. Niés.

NE'S. Pour « ne les » > (Non illos) : Là sunt neiez , jamais ne's reverrez , 690. Cf. 1186, etc. V. Ne.

NEVELUN. R. s. m. Nom d'un comte français (L'origine est peut être germanique. Nevel est un diminutif de neff, qui signifie « neveu ». Nevelonem), 3057.

NEVULD , NEVOLD. R. s. m. déniés .

Neveu (Nepotem a donné nevod, nevud , qui sont? les vraies formes).

On trouve nevuld au v 216; nevold au v. 824, 1219, 2870, 3182, 3689, 3754 (partout, sauf en ce dernier vers, l'assonance réclame nevuld), e t nevold au v. 2885. — R. p. m. : nevolz, 2420. V. Niés.

NEZ (fui). Verbe neutre, 3© p. du parf. comp. (Natus fui) : De Vure que nez foi , 2371. lr© p. pt} nez : Fumes nez, 2146.

NIENT. 1° Adv. ou plutôt locution adverbiale. Nullement, aucunement (Nec-entem) : Jo ne vus aim nient, 327. Ne li faldrunt nient , 397. — 2° Dans les exemples précédents, nient est ad-verbe; mais il a été aussi employé substantivement dans le sens rigoureux de notre mot rien , et concurremment avec ne : Jo n'en

ferai nient, 787. Fuir s'en voel , mais ne li valt nient , 1600. Ce dernier exemple nous offre le sujet, l'autre le régime. Cf. 2000.

NIÉS. S. s. m. Neveu (Nepos, neps , nés , niés. Pour le cas régime, voy.

plus haud nevuld , nevold), 384, 2048, etc. — Voc. s. m. : niés, 2042. — R. s. m. : ne- vuld, 216; nevold , 824, 1219, etc. ; nevod , 2885, et, par erreur, pour les besoins de l'assonance : niés, 473. — R. p.m. :

nevolz, 2420.

NIORES. R. p. m. Nom d'un peuple païen ; mot de formation savante (Nigros), 3229.

NINIVEN. R. s. f. Ninive (c'est le mot latin Niniven, conservé sans aucun changement) : Le rei de Niniven,

N1S. Adv. « Pas même » (Ne ipsum).

Ne se trouve point seul dans le texte de la Bodîéienne; mais entre dans la composition du mot suivant.

NISUN. Adj. « Pas même un » (de nis et un) : Que VEmperere nisun des soens n'i perdet , 806.

NOBILE, NOBLE. Adj. s. .s m. (Nobilis , La notation nobile est un effet de la tradition orthographique latine; la prononciation était : noble, en deux syllabes) , 2066. — R. s. m. ; noble, 421. V. le suivant.

NOB1L1ES. Adjectif. S. s. m. Nobles (Nobilēs vient d'un type tel que nobilius, et non de nobilis. Il se prononçait nobile en trois

syllabes) Sempres fust mort li nobilies vassal , 3442. — R. s. m., nobilie :

Là voit gésir le nobilie barun , 2237.

E Oliver sun nobilie cumpaignun , 3690. — S. p. m., nobilie : Caries l'oïd e si nobilie baron , 3777. Il y a eu des confusions entre ce mot et le précédent : les deux derniers exemples le prouvent.

NOEFME. Adj. numéral. S. s. f. Neuvième (NÔvima) . 3229 , 3245 , 3259.

— R. s. f. noefme , 3076.

NOISE. S. s. f. Bruit, tumulte (Diez propose nausea f?); Raynouard et Littré, noxia ??) : Granz est la noise, 2151.

NOIT. S. s. f. Nuit (Noctem) : Tresvait le jurt la noit est aserie, 717, et nuit , 3991. — R. s. f. : noit , 2495, et nuit, 2451.= La noit, loc. adv. : La noit la guaitent, 3731. La noit demur ent tresque vint à ï jur cler, 162. = Demain noit : Einz demain noit, 517,

NOM. R. s. (Nomen), 1901. V. Num.

NOPLES. R. s. f. Ville prise par Roland (M. P. Raymond propose le château d'Orthez ; Castrum quod dicitur Nobile. Mais Nobles est placé en Espagne par toutes nos Chansons. Étymologie inconnue), 198,

NORMAN. S. p. m. Les Normands (Normanni ; de l'ail. Normannen, hommes du Nord), 3794 , 3961. — R. p. m. ; Normans, 3470, 3702.

NORMENDIE. R. s. f. (V. le précédent) : Jo l'en cunqueS JNormendie la franche , 2324.

NOS — NURRIT

NOS. Pron. pers., 2560, 3183, etc. Voy. Nus.

NOSTRE. Adjectif ou pronom possessif, s. s. m. (Noster) :
L'onur de V camp est nostre , 922.— R. s. m. :

NOSTRE. — R. S. f. : NOSTRE, 189. — S. p. m. : nostre, 1255.
— Voc., p.

m., nostre : Li nostre Deu, vengez nos de Carlun, 1017. — S. p.
f.

noz, 1989; r. p. m. noz, 57,1191, 2286, 3085; r. p. f., noz, 42,
etc.

= Ajoutons que nostre et noz sont l'un et l'autre employés sub-
stantivement : Mult déchéent li

nostre, 1585. Tu n'ies mie des noz, 2286.

NOVELES. S. p. f. Nouvelles (Novel- /as), 2638. — R. p. f., no-
veles : Vus en orrez noveles, 336. Vendrunt li hume , demande-
ront noveles, 2918, et nuveles : N'orrat de nus nuveles , 55. De
Guenelun atent li Reis nuveles, 665. Nuveles vos di , mort vos es-
toet souffrir , 1257. Males nuveles li aportet, 3496. = On voit,
parles exemples précédents, combien étaient déjà usitées plu-
sieurs locutions qui nous sont restées : « Demander, attendre,
apporter, dire des nouvelles, etc. » etc.

NQVELET, Verbe neutre (?), ind. prés., 3e p. s. Se renouvelle (
Novellat) : Se Rollanz vit, nostre guerre novelet, 2118. 11 serait
moins naturel de faire ici de novelet un verbe actif dont Rollanz
serait le sujet.

NOZ. V. Nostre.

NU. Nu ferez certes , dist li quens Oliver, 225. Nu est ici pour nel.

NUBLES. R. p. m. Nom d'un peuple païen (Sont-ce les Nu-biens?), 3224.

NUD. Adj. r. s. m. (Nudum) : Puis fièrent il nud a nud sur lur bronies , 3585. — R. s. f : nue , 1324. — R. p.

f. : nues, 3581. = Au v. 3607 on trouve, comme s. s. m. ou n., la forme nut.

NUIT. S. s. f. (Noctem), 3991, et r. s. f., 2451. V. N oit.

NULS. Adj., s. s. m. Nul (Nullus), 251, 720, etc., et nul, 2411, 3344. — S. s. f. : nule, 2511. — R. s. m. :

nul , 231, etc. — R. s. f. , nule : Reste nen est nule , 1657, etc. = Nul s'emploie avec ou sans substantif , comme le prouvent les deux premiers exemples auxquels nous venons de renvoyer notre lecteur : Quant nuls ne vus sumunt, 251. Meillur nen at nuls hom, 620, etc. etc.

NUM. V. Nums.

NUMBRENT. Verbe act. ind. prés., 3[@] p. p. (Numerant , avec l'interca-

lation d'une labiale entre la nasale et la liquide), 3262.

NUMS. S. s. m. Nom (Nomen masculinisé), 2508. — R. s., num : Ço est VARcevesque que Deus mist en Sun num , 2238 , et nom : De m'espée enquoi saveras le nom, 1901. — R. p.

m. N uns : Francs les cumandent à Deu e à ses nuns, 3694. Il ne s'agit ici ni des Saints ni des Anges, mais des Noms divins, des épithètes désignant les Attributs de Dieu. = Remarquer plusieurs locutions déjà populaires, telles que celles-ci : « Tu sauras le nom de mon épée, etc.; t> mais surtout une expression qui ne nous est point restée : Par num d'ocire, 43.

NUN. Négation (Non). Nun ne s'emploie £uère, dans notre vieux texte, que dyune façon absolue et en deux cas spéciaux : 1° Après les disjonctifs u et ne : Voellet u nun, 2168. Cf. 1626. Qui qu'en peist u qui nun, 1279. Ço ne set li quels veint ne quels nun, 2567. Se avrez pais u nun , 423. = 2® Avec se (venant du latin si), et nous avons ici affaire à notre expression « sinon ». Mais dans le Roland y se est toujours séparé de nun par un ou plusieurs mots : N'ad talent que li facet se bien nun, 3681. NH ad eschipse qui s' cleimt se par loi non. 1522. Se de vostre prod non, 221. V. Nen.

NUNCENT. Verbe act., 3® p. p. de l'ind. prés. Annoncent (Nuntiant), 2977. — Parf. simpl., 3® p. p. : nuncerent, 204. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s. n. : ad nunciet, 3191.

— Impér, 2® p. p.: nunciez , 2674.= 11 convient de remarquer que cette dernière forme se trouve en assonance dans un couplet en ier : c'est donc nuncier qui était la vraie uotation de l'infinitif.

NUNS. V. Nums.

NUNEINS. R. p. f. Religieuses (c'est la forme oblique, par analogie, de nune , nonne, venant de nonna.

Cf. Ber te, Ber tain, etc.) ; Un munster de nuneins , 3730. 11 faudrait régulièrement nu noms ,• mais on remarquera, une fois

de plus, que dans notre texte les deux notations ein et ain se prennent l'une pour l'autre.

NURRIT. Verb. act. Parf. simpl., 3® p.

s. (Nutrivit) : Li Empereres tant mare vus nurrit, 1860. Roland , sur le point d'expirer, se souvient De Charlemagne, sun signor, ki V nurrit, 2380. — Parf. comp., 1^® p. s.t

NUS — OGERS

avec un r. p. m., ai nurrit : Li mien barun, nurrit vos ai lung tens, 3374. C'est la façon, très primitive, d'exprimer la protection que le seigneur féodal devait strictement à ses vassaux.

*JUS. Pron. pers., lr®p. p. Nous {Nos). Nus est la forme correcte et conforme à notre phonétique (V. Nos). De même que nos (auquel il faut tout à fait l'assimiler), nus est le plus souvent sujet. En cette qualité, il précède ou suit le verbe : Nus vos prium , 3808, etc etc. Mais il est aussi régime direct: Oez , seignurs, quel pecchet nus encumbret, 15, etc. etc. Enfin il s'emploie , comme régime indirect , dans le même cas que nobis, en latin : Mielz voeill mûrir que hunte

O. Adverbe de lieu. Où (Ubi) : Ad Ais o Caries soelt plaider , 2667. — Sous forme interrogative : O est Rollanz le catanie, 3709. Le type le plus correct est u, que Ton trouve aux vers 108 , 1326 , etc.

O. Particule disjonctive. Ou (Aut) :

O Franceis, o païen, 2401. Cf. u aux vers 41, 1279, etc. Le scribe, d'ailleurs , choisissait ad libitum entre ces deux formes : U mort o récréant, 2733.

O CCI AN [T]. R. s. Nom d'une région païenne (?) : La disme (eschele) est c£'Occian[t] la desert , 3246. Cf.

Ociant, 3286.

OCIRE. Verbe act. Inf. prés. Tuer (Occidere), 43, 963, etc. — Ind. prés., 3® p. s. : ocit, 1546. 3® p. p. : ocient, 2081.— Parf. simple, 2® p. s. : ociz, 1899. 3® p. s. : ocist, 1390. — Parf.

comp., 2® p. s., avec un r. s. m. : as ocis, 1566. 3® p. s., avec plusieurs r. m. : ad ocis, 1358, avec un r. s., 1511 ; 3® p. p., avec un r. s. m. : unt ocis, 2075. — Fut., Ire p. s. : ocirai, 867. — ir® p. p. : ocirum , 884. — Subj., 3® p. s., ociet , 391. 3® p. p. : ocient, 3537. Au passif, ind. prés , 3® p. s., avec un s. s. m. : est ocis, 3499, et avec un s. s. f. : est ocise, 2937. 3e p. p., avec un s. p. m. : sunt ocis, 1308. — Parf., 3® p. s., avec un s. s. m. : fut ocis, 2745. — Subj. prés., avec un s. s. m. : seit ocis, 102. — Subj. imparf., 3® p. s., avec un s. s. m. : fust ocis, 404. — Part. prés..

nus seit retraite, 1701. Il convient d'ajouter que nos ou nus s'emploie avec les prépositions , telles que de :

N: orrat de nos paroles ne nuvels,

NUSCÜÈS. R. p. f. Colliers, bijoux destinés à être pendus au cou. C'est l'allemand nusca. (Voir Ducange, au mot nusca, et Fr. Michel , Chronique de Jordan Fantosme, en son édition de la Chronique des Ducs de Normandie, pp. 131, 132), 637.

NUT. Adj. s. s. m. Nu (Nudus) : Iloec endreit remeint li os tut nut, 3607.

R. s. m. : nud, 3585. — R. s. m. : nue, 1324. — R. p. f. : nues , 3581.

NUVELES. R. p. f. (Novellas) , 55, 665, etc. Cf. noveles, au s. p. f., 2638, et au r. p. f., 2918.

s. p. m. : ociant, 2463. — Part. pass. :

ocis , ocise , etc.

OCIS1UN. S. s. f. Tuerie, massacre (Occisionem), 3946.

OD. Préposition. Avec (apud , apd, avd, aud, od) : Je Vsivrai od mil de mes fedeilz , 84, Cf. 98. Ensemble od els , 175. Cf. ot. 3286. zn Rem. ces deux mots : Ensemble od qui se fondirent en un seul. Noter aussi l'expression ot tut, qui signifie également « avec » : od tut VII C. des lur, 1357.

ODUM. Verbe act., Ir® p. p. de l'ind.

prés. (Audimus), 2150. V. Oïr.

OEDUN. S. s. m. Nom d'un seigneur français ; Ane haut allem. Utto, Hutto), 3056. Cf. Otes et Otun.

OENT. Verbe act., 3® p. p. de l'ind.

prés. (Audiunt), 3860. V. Oïr.

OES. R. s. Besoin , utilité , service (Opus) : Ad oes seint Pere en cunquisi le chevage, 373.— Cette locution a oes signifie en réalité : « Pour, en faveur de, dans l'intérêt de... »

OEZ. Verbe act. ind. prés , 2® p. p.

(Auditis), 1795, 2116. V. Oïr.

OEZ. Verbe act. impér., 2® p. p., 15.

Cf. Oiez , au v. 2657. V. Oïr.

OFFRENDES. R. p. f. (Offerendas) :

Alult granz offrendes metent par cez muslers, 3861. Le sens liturgique est ici très nettement conservé.

OGERS. S. s. m. Nom d'un des plus fameux héros de notre épopée , qui , dans notre Chanson, est appelé Oger

OMER

LI Daneis (3544), ou Oger de Danemarche, 3937, et de Dene-marche, 3856 (Autgarius , du germ. otger, otker), 3546, et Oger, 746, 3033, etc. — R. s. m. : Oger, 170. Il faut partout lire Ogiers et Ogier:

car ce mot , conformément aux lois de la phonétique, ne se trouve comme assonance que dans les couplets en ier.

Adv. Aujourd'hui (Hodie

Cf. Hoi, 1191, etc. etc.

OïD. Verbe act., 3® p. p. du parf. simple de oïr (Audivit), 1767. Cf. Oit, 499. V. O ïr .

o1DME. Adj. numéral, s. s. f. Huitième (d'un type tel qu 'octi-ma, fait sur octo) , 3245, et oitme :

L'oitme est de Nigres, 3229.— R. s.

i. : oidme , 3068.

OIE. S. s. f. Ouïe (Audita) : 1® Son entendu : De V corn qu'il tient l' oïe en est mult grant, 1765, et 2<>, au r., s. f., le sens de l'ouïe : L'oïe péri e la veüe tute, 2012.

OIEZ. Verbe act., 2® p. p. de l'impér. de oïr, 2657. Cf. oez , au v. 15. V. Oïr.

OIL, S. p. m. Yeux (Oculi j, 1991. — R. p. m. : oilz , 298. = Rem. les expressions : Pluret des oilz, 773, etc., et : A mes oilz, qui signifie : « De mes yeux, de mes propres yeux : »> Car à mes oilz vi .1111. C. mille armez , 682.

OÏL. Adverbe d'affirmation. Oui f J/ocillud) : « U avoir Car-lun est il apareilliez ? » — E cil respunt : Oïl , sire, asez bien, » 644.

OÏR. Verbe act. Inf. prés. Entendre (Audire), 455. — Ind. prés., R® p. s., oï, 1768. 3® p. s. : ot, 761 (Ot vient d'audit, et oit, d'audivit), lr® p. p. ; odum, 2150. 2® p. p. : oez, 1795, 2116, 3® p. p. : oent, 3860. — Parf. simpl., lr® p. s. : oï, 1386. 3® p. s. : oït, 499, et oïd, 1767. 3* p. p. : oïrent, 1005. — Parf. comp., 3® p. s., au n., ad oït, 1587, et avec plusieurs régimes m. et f. : 3979. R® p. p., avec un r. p. : avuns oït, 2132. 2® p. p., avec un rég. n , (le) : avez oït, 282. — Fut., 3® p. s. : orrat, 55.

Ire p. p. : orrum, 424. 2® p. p. : orrez, 336. — Impér., 2® p. p. : oez, 15, oiez, 2657. — Subj. imparf., 3® p. s., oïst, 1181. — Participe pass. oït, etc.

OISEL. S. s. m. Oiseau (Avicellus) :

Plus est isnels que n'est oisel ki volet, 1573.

OÏST. Verbe act., 3[®] p. s. de l'imparf. .du subj. de oïr (Audis-set j, 1181.

OÏT. Verbe act., parf. simpl., 3[®] p. s. S Audivit), 499, 751,1757.

OÏT (ad). Verbe act., parf. comp., 3^{*} p. s. (Habet auditum.) Au neutre, 1587 ; avec plusieurs régimes m. et f.,

OÏT (avuns). Verbe act., parf. comp., Ire p. avec un r. p. (Habemus auditum), 2132.

OÏT (avez j Verbe act., parf. comp., 2[®] p. p., avec un r. s. n. (Habelis auditum), 282.

OITME. Adj. numéral, s. s. f., 3229.

V. Oidme

OIXURS. R. p f. Épouses (Uxores)9

OLIFANS. S. s. m. (Elephantus, et non elephas). On trouve, au s. s, m., les deux formes suivantes : 1[®] Olifans, 2295. 2[®] Olifant, 3119. — Au

r. s. m. : 1[®] Olifant, qui est la forme correcte, 609, 1059. 2[®] Olifan , 1070, 2653. 3[®] Oliphan, 3686. = Ce mot a deux sens : 1[®] Celui d'ivoire, aux vers 609 et 2653 : Un faldestoed i out d'un olifant ; 2[®] par extension, celui de cor d'ivoire: Fenduz en est mis olifans el'gros, 2295.

OLIVE. R. s. Olivier (Olivam) : Suz une olive halte , 367. Ce vers nous prouve que, même en ce sens olive pouvait être et était

du féminin, bien qu'au vers 2705 on lise : Dedesuz un olive, rr: C'est par erreur qu'on a écrit au pluriel (v. 72): Branches d'OLivES. La vraie forme nous est fournie par le v. 80.

OLIVER. S. s. m. Nom de l'ami de Roland (Olitguarius. Orig. germ. On trouve ce nom dans un texte du ix^e siècle, qui fait partie du Cartulaire de Beaulieu), 176, 546, etc. Au v, 1274, Olilier par erreur. — Voc.

s. m. : Oliver, 1740, 2207.— R. s.

m. : Oliver , 1978, etc. = Ce mot ne se trouve, comme association, que dans les couplets en ier.

OLUFERNE. R. s. Nom d'un pays infidèle (?) : L'enseigne portet Am borres éToluferne, 3297.

OM. S. s. On (Homo). Ce mot est déjà employé dans le sens actuel :

Einz que om a last, 2230, et surtout:

Siet el' cheval qu'cm cleimet Veillantif , 2127. Plus qu' on ne lancet une verge pelée , 3323. V., au mot hom, toute la déclinaison de ce mot.

OMER, R. s. m. Homère (Homerum).

OMNIPOTENTE — OS

Suivant l'auteur du Roland , l'émir Baiigant est plus vieux que Virgile et Homère : Tut survesquiei e Virgilie e Omèr , 2616.

OMNIPOTENTE. Adj., r. s. m. Toutpuissant (Omhipotentem,. L'e final est destiné à soutenir les deüx consonnes nt) : Serf e crei le rei omnipotente , 3599.

ONUR. S. s. (Honorera), 922; et honor, 2890. — R. s. : onur, 45, et iionur, 39, 2430, etc. CL au s. p. :

honurs, 3181 -, au r. p, : iionuüs, 315, et aoNORs, 3399. = Toutes les fois que le genre de ce substantif est nettement indiqué, c'est le féminin. — Le sens de ce mot est double : 1® Honneur, gloire (v. 45, 533, 922, 2903); 2° Fief, terre, domaine (2833, etc.) V. Honor, lionur.

OR. s. s. (Aurus , aurum) , 516; et ors , 2296. — - R. s. ; or , 32 , 75 , etc. = Les principales épithetes de l'or sont les suivantes : Or d'Arabe , 185.

(V. le commentaire de ce vers,) Or de Gauge, 1637. Fin or, 1540. Or mier, 115. Or batud, 1552.

OR. Ad. Maintenant (~Ore, qui vient ôlliorâ. u'est la forme ore qui a été abrégée dans la prononciation) : Or diel , nus l'or-rum, 424, 1242, etc.

= Or se combine avec dès , ainsi qu'il suit : Dès or cumencet le plait , 3704. V. Ore.

ORDRES. R. p. m. Sacrement de i'O rdre (Ordines). L'auteur du Roland parle des prêtres de Mahum, et il dit : Ordres nen unt ne en lor chefs corones , 3637.

ORE. R. s. f. Heure (Horam) : A itel ore, 3212; et ure : Dès l'ure que nez fui , 2371.

ORE. Adv. Maintenant (/o-râ) ; Ore, ne vus esmaièz , 27. Dès ore cumencet le cunseill, 179. Cf. 324.

V. Or

ORED. S. s. m. Orage (Auratus) :

Si 's aquilit e terhpeste e ored, 689.

— R. p. m., orez : Orez i ad de tu neire e de vent , 1424 et 2534.

OREILLE. R. p. f. (Auriculam), 732.

— R. p. f. : oreilles, 1656.

ORET. R. s. m. Dbré (Auratum) : En Foret puni , 2506. Üriet : En Foriet punty 2345. — R. s. f., orée : De suz Forée bucle 1283, — S. p. m. :

oret, 4811. — R. p. m. : oriez,

OREZ. R. p, f. Tempêtes (Auratus), 1434 et 2534 V. Ored.

ORGOILL V. Oryuüz.

ORGOiLLCSEMENT. Adv. (V. Orguilz), 3199,

ÔRGUILLUS. Adj., s. 3. m. Orgueilleux (V. Oryuüz) : Huit par ert pesmes e grguillus, 2550. Orgoillus, 3175. — Voc., s. m. : orguillos, 2978. — R. s. m. : orguillus, 28, 3132; orgüillos , 474 , 2135. — S. p.

m. : orgoillus , 3966. — R. p. m. :

orgoillos, 2211.= Aux v. 2111 et 2135 ce mot est employé substantivement.

ORGUILZ. S. s. m. (Origine inconnue.

V. le Lex. Etym. de Diez , pp. 295, 296) : Devers vos est li orguilz et li Torz , 1549. Orgoizl : Li s.oens orgoizl le deveireit ben cunfundre, 389.

— R. s. rn. : orguill, 228, 578. Orgoill , 313, 934, 1773, 2379, 3144, 3206, et orgoill, 1941 et 3315.

OR1E. R. s. f. Dorée, d'or (Aurea = auria. On prononçait oire). Entre dans la composition d'oRiE -flambe,

OR1E- FLAMBE. R. s. f. Oriflamme (C'est flambe, de flam-mam, combinée avec or le = oire — auriam — auream. V. plus haut), 3093.

ORIENT. R. s. m. (Orientem) : Cunquerrat li les teres dHci quen Orient, 401. Cf. la forme Oriente, où l'e apparaît pour soutenir les deux consonnes liliales : Ven mei servir d'ici qu'en Oriente, 3594.

OR1ET. V. Oret.

ORIEZ. V. Oret.

ORMALEIS. R. p. m. Nom d'un peuple païen (M. G. Paris propose, non sans quelque hésitation, les Jarmenses ou habitants slaves de l 'Ermland qui est appelée Ormaland dans les textes Scandinaves; Romania, II, p. 331), 3284. — C'est évidemment le même peuple que les Ormaleus (r.

p. m., au v. 3243). Mais Ormaleis semble la bonne forme.

ORMALEUS. V. le précédent.

ORRAT. Verbe act., 3« p. s. du fut.

d'oïr (Audire habet), 55. V. Oïr .

ORREZ. Verbe act., 2 « p. p. du fut.

d'oi'r (Audire habetis), 336. V. Oïr.,

ORRUM. Verbe act., 1« p. p. du fut.

d'oir* (Audire habemus), 424. V.

Oïr.

ORS. S. s. Or (Aurus) : 2296. Cf. au s. s. : or, 516, et au r. s. : or, 32, etc. V. Or .

OS. S. s. m. (Le vrai type est os sum, et non pas os. Y oy. Ducange au mot ossu7n. Cf. l'italien osso) : Iloec endreit remeïnt li os tut mit, 3607.

— R. p., os, 1200*

OS. Adj., s. s. m. Osé, audacieux Ausus) : Cum fus unkes si os, 292. Cf. la Chronique des Ducs de

OSAST — OUT

Normandie , éd. Fr. Michel , v. 446 et 5371, etc.

OSAST. Verb. act., 3® p. s. de l'imparf. du subj. d 'oser (Ausasset , d 'ausare, qui est formé sur le participe ausus , d'audere),

1782.

OSBERCS. S. s. m. Haubert, tunique de mailles (de l'ail, hals-berc), 1277.

— R. s. m. : osberc , 1199, etc. — S.

p. m. : osbercs , 1032. — R. p. m. :

osbercs, 994, etc. etc. = Voir, pour l'autre forme de ce mot : Halbercs .

OSENT. Verbe act., 3® p, p. de l'ind.

prés. (Ausant. V. Osast) , 2073. — Impart. du subj., 3® p. s. : osast,

OST. S. s. f. Armée (Hostem) : Returnerat l'ost, 1052. — R. s. f. , ost :

En Saraguce menez vostre ost barde , 211, etc. ; et host, 739, 785, etc. — S. p. f., oz : Si remeindreient les merveilluses oz, 508. — R. p. f., oz : Tûtes ses oz ad empeintes en mer , 2629. — Ce mot prête à plusieurs observations : 1» Malgré deux ou trois vers difficiles (785 et 2760), ce mot, comme le prouvent la plupart des exemples cités plus haut, est évidemment du féminin. = 2® Le pluriel se termine par un z; car il vient d 'hostes, et z — ts. Le pluriel de os (ossa en latin) ne doit, au contraire, offrir qu'un s , et non un z. — 3» Une ost banie, c'est une armée convoquée par le ban.

OSTAGE. R. s. neutre? (Obsidati cum.) Pur Pinabel en ostage renduz , 3950. Hostage : Li Emperere li recreit par hostage , 3852.

Nous pensons qu'il y a ici deux locutions adverbiales : *în obsidatico, per obsidaticurn*. V. le suivant, auquel on peut ramener ces deux exemples.

OSTAGES. R. p. m. Otages (Obsi daticos). De noz ostages ferat trencher les testes , 57. On trouve également hostages comme s. p. m.

(v. 646), et comme r p. m. (v. 147).

OSTEIER. Verbe neutre. Inf. prés.

Faire la guerre , mener l'ost. (Hos ticare) : Quant ert-il mais recreanz r^fosTEiER, 528. — Parf. comp., 3® p.

S. : AD OSTEIET , 35.

OSTEL. R. s. Maison (Hospitale), 342.

Cf. Hosteler, au v. 160.

OT. Verbe act., 3® p. s. du parf. d 'aveir (Habidt), 1526. La forme la plus usitée est out. V. ce mot.

OT. Verbe act., 3® p. s. de l'ind. prés, de oïr (Audit), 323, 601, etc. Ot vient d'audit, et q^lt, parf. simple, d'audivü

OT. Préposition. Avec (voy. Od) : Ot mei y 3286.

OTES. S. s. m. Nom d'un comte français. (Suivant Føerstemann, de l'ancien haut allemand Utto), 795. — R. s.

m. : otun , 2432.

OTRIER. Verbe act. Inf. prés. Donner, concéder, octroyer (Auctoricare) ; Se ceste acorde ne vulez otrier, 433.

— - Ind. prés., H® p. s., otrei : Mais traïsun nule nen i otrei , 3760 , et otri , 3202. 3® p. s. : otriet, 194 Parf. comp., 3e p. p., avec un r.

s. n. : unt otriet, 3962. — Subj. prés., 3® p. s. : otreit, 1008. =: Au passif, fut. (?), 3® p. s., avec un s. s. f., ert otriée : Jusqu'à la mort n'en ert fins otriée, 3395. = Pour le sens , il convient de remarquer le vers 3760, précédemment cité , et que l'on peut traduire ainsi qu'il suit : « Je ne « concède pas qu'il y ait là un cas de « trahison. »

OTUN. R. 3. m. d'OTES, 2432, etc.

V. Aveir

OÛSSE. Verbe act., I*-® p. s. de l'imparf. du subj. d 'aveir (Habuissem) , 691. V. Aveir.

OÛSENT. Verbe act., 3® p. p. de Finiparf. du subj. d 'aveir (Habuisent) , 688. V. Aveir.

OÛSSUM. Verbe act., 2^® p. p. de l'im< parf. du subj. d 'aveir (Rabaisse mus), 1102. Cf. Oüsum , 1717. V.

OÛSUM. V. Oüssum.

OÛST. Verbe act., 3® p. s. de l'imparf. du subj. d 'aveir (Habuisset) , 3164.

Cf. 899.

OUT, Verbe act., 3® p. s. du parf. simpl. d 'aveir (Habuit) , 26, 62, 78, 304, etc. --- I out, locution fréquemment usitée , dans

le sens de : « Il y eut là » : Un faldestoed i out, 609. — Out, comme d'autres temps et modes d'aveir, s'emploie avec par, qui donne à l'adjectif suivant la force d'un superlatif : Par out fier lu vis, 142.

OUT — PAR

OÛT (ai). Verbe act., 1TM p. s. du parf. I OZ. S. p. f. de ost. Armée (Hostes') } comp. d'aveir, 864. V. Oüd [ad], 598, 1086, etc. — R. p. f. : oz, 1169,

Oüd (unt) et Aveir. | 2629, etc. V. Ost et Host.

PA(I)ENIME. Adj., r. s. f. Païenne (Le ms. porte paenime, et c'est paenie que l'on emploie comme adjectif. Il faut supposer une erreur du scribe) : Puis (si) escrient V enseigna pa(i)enime , 1921.

PAIENOR. V. Paienur.

PAÏENS. S. s. m. (Paganus) : Atant i vint uns païens, Valda-bruns, 617.

Cf. 537, 940, etc. ; et païen, 627, 1519. — R. s. m. : païen, 22. — S. p. m. :

païen, 61, 709; païens, 2349. — Voc., p. m. : païen, 1535. — R. p. m. :

païens, 24. — Presque toujours païens est employé substantivement, mais on le trouve aussi dans le sens d'un véritable adjectif. Ex., au s. s.

m., païens : Li reis païens parfundement Venclinet, 974, et, au r. s.

f., paiene : Turnat sa teste vers la paiene gent, 2360, etc. = Ce mot est partout appliqué aux mahométans, que notre moyen âge a toujours considérés comme des idolâtres.

PAIENUR. Des païens (Paganorum).

Paienor : Gent paienor ne voelent cesser unkes, 2639. — Paie-nur : Si veit venir cele gent paienur, 1019.

PAILE. R. s. Étoffe de soie (Pallium) : Tuz les quers en paile recueillir , 2965. V. Pâlie, dont paile ou paille indique la prononciation.

PAIS. R. s. f. Paix (Pacem), 73, 391.

PAIS. S. s. m. Pays (Pagensis) : Tere de France , mult estes dulz pais, 1861. R. s. m. : pais, 17, 134, etc.

— R. p. m., pais : Cunquis Ven ai païs e teres tantes , 2333.

PAISMEISUNS. R. f., 2592. V. Pas meisuns.

PALAIS. R. s. (Palatium) : Quant vus serez eV palais seignurül , 151. Cf.

Paleis aux vers 2563, 2708, etc.

PALE. s. s. m. Pâle (Pallidus) : Teint fut e pers, desculuret e pale, 1979.

PALEFREID. R. s. m. Cheval de voyage, opposé, dans le Roland , au destrier qui est le cheval de guerre (Paraveredum) : Vus nH averez palefreid ne destrrer, 479. — R. p.

m., palefreiz : Laissent les muls e tuz les palefreiz; Es destrers muntent, 1000, 1001.

PALEIS. R. S. {Palatium), 2708. Cf.

Palais, 151, etc.

PALERNE. R. s. f. Palerme (Panor mum) : Romain, Puillain e tuit cil de Palerne , 2923.

PALIE. R. s. Étoffe ou tapis de soie (Pallium) : A lez sedeir desur cel pâlie blanc , 272. Est remés en sun blialt de pâlie, 303.
— R. p. : pâlies,

PALME. R. s. f. Paume de la main (Palmam) : Prent de la carn grant pleine palme e plus , 3606.

PALMEIANT. Part. prés. s. s. m.

Faire tourner dans la paume de sa main (palmicantem) : Sun espict vait li bers pâlmeiant, 1155.

PAN. R. s. m. Morceau, pièce, portion (Pannum) : Jo uos durrai un pan de mun païs , 3207. — S. p. m., pan :

Vest une bronie dunt li pan sunt saffret , 3141. — R. p. m., pans :

De tute Espagne aquiterai les pans, 869. Les pans de V gunfanun , 1228.

= Ce mot , comme on le voit , s'applique particulièrement aux pans du haubert et aux langues du gonfanon.

PAR. Prép. (Per.) Par a, dans le Roland , plusieurs sens que nous allons successivement énumérer : 1® « A travers ». C'est le

sens primitif et principal du latin *per*: Par tute la cuntrée, 709. Par le camp vait, 1562.

C'est ce sens qui s'est modifié et atténué dans le vers suivant : Marsilies tint Guenfelun) par Vespalle, 647.

— 2® « Par l'entremise de... Deus li mandat par sun a[n]gle , 2319. rr 3® « Au moyen de... » Par quel mesure le poïssum hunir , 631. Jérusalem prist ja par traïsun, 1523. = 4® « Au nom de... » Dist VArce vesque: « Jo irai par mun chef , »

799. — 5® « Avec... » Serai ses hom par amur e par feid , 86. Puis, si chevalchent, Deus , par si grant fiertet , 1183. Plurent... por lor parenz par coer e par amor, 1447. “ 6 o Par, après un verbe passif, remplace l'ablatif latin : Que dulce France par nus ne seit hunie, 1927. Ben sunt malez par jugement des altres, 2855. Ce par pourrait encore s'expli-

PARASTRES — PARLER

quer « grâce à... »>, etc. =r 7® « A titre de, comme... » : De Irei païen, sire, par veir creez, 692... — Il nous reste à montrer les sens spéciaux que revêt la même préposition, lorsqu'elle est étroitement unie à d'autres mots, !» Par avec main (Alane) a la même signification que notre mot « le lendemain » : Par main en Valbe , si cum li jurz esclairet, 667. Avec num (nomen) il forme une locution d'un sens plus difficile à établir. Lorsque Blancandrin propose d'envoyer comme otages à Charlemagne les fils des plus nobles païens /dussent-ils y périr, il ajoute : Par num d'ocire i en veierai le men, 43. Voilà pour les substantifs et les adverbes auxquels par peut être joint : passons aux adjectifs. — 2o Avec sum, par signifie « au haut de... » (Per summum) :

Par sum les puis, 714. Josque par sum le ventre , 3922. — Avec mi { Medium } , il forme notre locution parmi : Par mi un val , 1018. Tute la teste li ad par mi severée , 1371. ~ 3<> Enfin , par s'unit aux verbes « être » et « avoir », et leur donne la force du superlatif, ou plutôt il communique cette force aux adjectifs qui accompagnent ces deux verbes.

a. Par avec « être » : Tant par fut bels. 285. Par est proz , 546. Mult par est grant la f este , 3745. On remarquera qu'en ce cas par est presque toujours précédé de tant ou de mult.

— b. Par avec « avoir » : Mult par out fier lu vis , 142. De cels d'Arabe si grant force i par ad, 3331...

PARASTRES. S. s. m. Beau-père (Cf. le bas-latin paraster). Ganelon dit à Roland : Ço set hnm ben que jo sui tis PARASTRES, 308. Parastre, 277, et parastre , 1027. — Voc. s.

m. : parastre, 753. — R. s. m. : parastre, 762. — On remarquera que, dans tous les exemples précédents, parastre n'est pas employé dans le sens péjoratif.

PARÇUNER. R. s. m. Co- partageant (Partionarium) : Mult orguillos parçuner i averez, 474. L'assonance exige que l'on lise : I avrez parçunier

PARD. ?? Verb. réfl. , Ire p. s. de l'ind. prés. (De partio p* par-tior) : Quant jo mei pard de vos, nen ai mais cure), 2305. Le manuscrit porte pard ou perd, et nous avons proposé pard dans notre texte criiique; mais ce mot est très douteux, et nous ne répondons pas de la traduction.

PARDU1NS. Verbe actif, 1*« p. s, de

l'ind. prés. [Per-dono , avec l's empruntée à la 2[®] p. du s.) :
Jo V vos parduins ici e devant Deu , 2007. — Imper., 2[®] p. p. :
pardunez, 2005.

PAREÏS. S. s. m. Paradis (Paradi sus) : Seint pareïs vos est
abandu nant, 1479. — R. s. m., pareïs :

Sièges averez eV greignor pareïs.

PAREIT. R. s. f. Muraille, paroi {Parietem). Au moment où
Marsile va mourir, le poète dit : Vers sa pareit se turnet , — Pluret
des oilz..., 3644, 3645. Le poète aura voulu imiter ce fameux pas-
sage d'Isaïe (xxxvm , 2), où le roi Ézéehias, sur le point de mou-
rir, convertit se ad parie tem et oravit.

PARENT. S. p. m. Parents, avec un sens un peu large [Pa-
rentes). Au milieu de la bataille, Roland s'écrie :

Ne placet Damne Deu — Que mi parent pur mei seient blas-
met, 1063.

Parenz, 3847. — R. p. m. : parent, 2562 ; parenz , 1410.

PARENTED. R. s. m. Lignage, famille (Parentatum) : Estrait
estes de mult grant parented , 356. Cf. parentet :

Sustenir voeill trestut mun parentet, 3907.

PARFUNDE. Adj. s. s. f. (Profunda) L'ewe de Sebre... mult
est parfunde, 2466. — S. p. m. : parfunt, 1831. — R. p. m. : par-
funz, 3126.

PARFUNDEMENT. Adv. Profondément (Profunda-mente } ,
974, 1506,

PARGETENT. Verbe actif, 3^e p. p. de l'ind. prés, de pargeter. Projettent, répandent (De pro jectant comme p\nfunde de profunda) : Asez i ad carbuncles e lanternes ; — Là sus amunt pargetent tel luiserne , 2633,

PARJUREZ (s'est). Verbe réfléchi, parf. comp., 3^e p. s., avec un s. s. m.

(de Perjurare) : Vers vos s'en est parjurez e malmis, 3830. — Part, passé, s. s. m.. employé adjectivement, parjurez : Guenes i vint , li fels , li parjurez, 674.

PARLAT. Verbe neutre, 3^e p. s. du parf. simple de parler (Parabola vit), 495, 762, etc.

PARLED (ad) Verbe neutre, 3^e p, s.
du parf. comp. de parler (Habel pa rabolatum), 122. Ad parlet, 243.

PARLEMENT. R. s. Entretien , causerie (V. Parler) : Ne pois à vos tenir lung parlement, 2836.

PARLER. Verbe neutre. Inf. prés.

[Parabolare), 426. — Ind. prés. 3^e p.

s. : parquet, 146. — Parf. simple,

PATERNE

3^e p. s. : parlât, 495. — Parf. comp. : AD PARLET, 243, et AD PARLED. 122. — Cond. 3^e p. p. : parlerejent, 603. — Imp. 2. p. p.

: parlez , 273. — Subj.

prés. 3e p. s. : parolt. 1206.= Passif. Subj. prés. 3® p. s. neutre : Jamais n'ert jur que il rien seit parlet, 3705. — Part, passé, parlet.

PARMI. Préposition, qui vient de per medium , est indéclinable et doit plutôt s'écrire en deux mots : Par mi cel host , 700, 739, etc. etc. V. Par .

PAROLE. R. s. f. (Parabolam). 140.

— S. p. f. : paroles, 1097. — R. p.

f. : paroles, 55.

PAROLET. Verbe neutre, 3e p. s. de l'ind. prés, de parler (Parabolat) :

Sa custume est qu'il pàrolet à loisir, 141. V. Parler.

PAROLT. Verbe neutre, 3e p. s. du subj. prés, de parler (Parabolet) :

Ne leserat... que n'i parolt, 1206.

PARRASTRE. S. s. m. Beau-père (Cf. le bas-latin Paraster), 1027.

V. Paraslres

PART. R. s. f. { Partem) : De meie part ma muiller saluez , 361.

D'autre part, 916. [tels .XX. milis en misl à une part , 1115. Quel part qu'il ait , 2034. Hume de male part, 2135. De part Deu le garde , 2347. — R. p, f., parz : De têtes parz, 1378 et 2065. = Dans les exemples précédents , nous avons autant de locutions qui nous sont demeurées : « De ma part, » — « d'autre part, »> — « mettre à part, » — « quelque part qu'il aille, » etc.

PARVIENT. Verbe neutre, 3e p. s. de l'ind. prés. (Pervenit), 2398. — Parf. comp., 3e p. s. avec un s. s. m. : est PARVENUZ , 2874.

PARVUNT. Verbe neut., 3[®] p. p. de l'ind. prés. (Per-vadunt) : Jusqu'à Marsilie en parvunt les noveles,

PARZ. R. p. f, (Partes) : De têtes parz, 1378 et 2065. V. Part .

PAS. R. s. m. (Passum) : Sun petit pas s'en turnety 222. Le pas tenez ,

PAS. Négation explétive (Passum) :

Ne V devez pas blasmer , 681. V.

Sweighæuser, De la Négation dans les langues rom, ânes. p. 84 et suiv.

PASMÉE (se seit). Verbe pronominal. Subj. prés., 3^e p. s., avec un s. s. f., 3724. V. Pasmer.

PASMEISUNS. R. f. Évanouissement, pâmoison (V. le suivant) : Li quens Rollanz revient de pasmeisuns, 2233, etc. U est à noter que ce mot se présente toujours avec un ê*

PASMER. Verbe neutre ou pronominal Se pâmer, s'évanouir (Spasmare. L's initiale est tombée.) : Li Arcevrques quant vit pas-

mer Rollanty 2222. — Ind. prés., 3« p. s., se pasmet : À icest mot sur sun cheval se pasmet, 1988; 3® p. p. pasment : Moerent paien e alquant en i PASMENT, 1348, et SE pasment 2416, 2422; s'en pasment, 2932. — Parf. comp., 3® p. s., avec un s. s. m. : s'est pasmet, 2270. — Parf. du subj.; 3® p. s., avec un s. s. f. : se seit pasmée, 3724. Part, pass., r. s.

m. : pasmet, 1989; pasmée, etc.

PASSAGE R. s. m. Défilé, passage de montagne (Passaticum , de passare), 657. — R. p. : passages, 741.

PASSANT. Part. prés, du verbe passer, s. s. m., 1703. — S. p. m. : passant, 944. V. Passer.

PASSAT. Verbe act., 3® p. s. du parf.

simpl. de passer , 372. V. Passer.

PASSE CERF. R. s. m. Nom d'un cheval (composé avec passer dans le sens de « dépasser », et cerf ,

PASSER. Verbe tantôt actif, tantôt neutre. Inf. prés. [Passare.) Nous allons successivement exposer sa conjugaison et déterminer ses différents sens : 1° Conjugaison. Inf. prés. : passer, 2772. — Ind. prés., 3e p. s. :

passet, 1272. 3e p. p. : passent, 2690. — Parf. simpl., 3e p. s. : passât, 372. 3e p. p. ; passèrent, 816. — Parf.

comp., 3e p. s. : ad passet, 524.

Dans le même sens : est passet, avec un s. s. m., 1152. — Fut., 3e p. s. : passerat, 54. — Impér., 2® p. p. :

passez, 790. — Part, prés., s. s. m. : passant, 1071, 1703. S. p. m. : passant, 944. — Part, pass., r. s. m. :

passet, passée, etc. — 2<> Sens du verbe passer . a. A l'actif, le sens originel est « traverser ». Passet Girunde, 3688. Passent cez puis , 3125.

Passent Nerbone, 3683. D'où le sens de « dépasser » : Dous cenz anz ad passet, 524, et, par extension, « faire passer » : Sun bon espiet par mi le cors li passet, 1272. — b. Au neutre, on dit <i passer par tel ou tel endroit » : Le jur passèrent Franceis àgrant dulur , 816. Si V orrai Caries ki est as porz passant, 1071. — c. D'où le sens de « s'écouler, s'achever », s'appliquant au temps : Vendrai U jur z , si passerat li termes , 54. Cest premer meis paset, 693.

PATERNE. Voc. s. f. [Paterna, et non paternitgs.) Ce mot s'applique toujours à Dieu ; Veire paterne, 2384 et

PATRIARCHE — PENSER

3100. Il se retrouve en d'autres romans, toujours sous la même forme, et F. Michel a cité dans son Glossaire ces deux vers de notre Aliscans :

Il en jura la paterne veraie, et Jhesu reclame la paterne veraie.

Cf. dans Ducange le mot Paterna dan3 le sens de représentation, image du Père éternel.

PATRIARCHE. R. s. m. Titre donné à l'évêque de Jérusalem (Patriarcham) : Jérusalem prist ja par iraïsun ... — Le patriarche

ocist devant les funz y 1525.

PECCEZ. V. le suivant.

PECCHET. S. s. m. Péché, et, par extension, aux vers 15 et 3646, malheur (Peccatum) : Oezf seignurs , uel pecchet nus encumbret, 15. Cf.

R. s. m. : pecchet

R. p. m. : pecchez, 1140, et peccez, 1882. — La forme correcte est pecchiez : car ce mot ne se trouve, comme assonance, que dans les laisses en ter.

PECEIER. Verbe act., inf. prés. Mettre en pièces (Petia , pièce -f- la terminaison icare) : Pur hanste freindre e pur escuz peceier, 2210.

Ind. prés., 3® p. p. : peceient, 3584.

Le ms. porte pecerent , comme il est aisé de le voir dans le facsimilé de Stengei. — Parf. comp., 3® p. p., avec un r. p. m. : ad peceiez, 97.

PEIL. R. s. m. Poil (Pilum) : Si 'n deit hom perdre e de V quir e de V peil, 1012. E Blancandrins i vint à V canut peil, 503, — S. p. m. : peil,

PEILENT. Verbe act., 3® p. s. de Pind. prés. Épilent (Pilant) : Icil li peilent la barbe y 1823.

PEINE. S. s f. {Poena), 2519. — R.

s. f., peine : L'olifan sunet à d'olor e à peine , 1787. — S. p. f. : peines , 2925. — - R. p. f. : peines, 268. = Rem. la locution : « A peine... »

PEINZ. Part. pass.,s. p. m. (D'un ancien participe de pingere , pinctus), 1810. — R. p., peinz , par erreur : Plusurs culurs i ad peinz e escrits.

PEISET. Verbe neutr. Ind. prés., 3® p.

s. de peser (Pensai) : D'Oliver li peiset mult forment , 2514. — Subj.

prés., 3® p. s. : peist. Mort Vabat qui qu ' en peist u qui nun, 1279.

— Part, prés., s. s. m. : pesant, 1687.

S. s. f. : pesant, 1412, 3338. S. p.

m. : pesant, 2470.

PEITEV1N. S. p. m. (Pictavini }, 3794»

— R. p, m. : peitevins, 3062.

PEITOU. R. s. (Piclavum), 2323*

PEIZ. S. s. f. Poix (Picern), 1635.

PEJURS. Adject. compar. employé comme superlatif, r. p. m. (Pejores) :

C. cumpaignons ... des mielz e des pejurs

PELÉE. Part, pass., r. s. f. (Pella tam? de pellis) : Plus qu'on ne lancet une verge pelée , 3323.

PELERIN. S. p. m. (Peregrini), 3687.

PELS. R. p. f. Peaux, fourrures (Pelles) : Faz vos en dreit par cez pels sabelines, 515. De sun col getet ses grandes pels de martre y 302.

PENDRE. Verbe act. Inf. prés. (Pen dere, qui est tantôt actif, tantôt neutre] : El' plaît ad Ais en fut juget a pendre, 1309. — Ind. prés., 3[®] p. a., pent : Pent à sun col un escuty 2991. 3[®] p. p., pendent : Par les mains le pendent sur une columbey 2586. Et, au neutre : Cil gunfanun sur les helmes lur pendent, 3005. — Impér., 2[®] p. s., pent :

Si' s pent tuzy 3953. = Passif. Ind.

prés., 3[®] p. p., avec un s. p. m. :

sunt pendut, 3958. — Subj. prés., 3[®] p. s., avec un s. s. m., seit pendut, 3932. — Le verbe pendre présente trois sens : les deux premiers à l'actif, le dernier au neutre: a. Aux vers 2991 et 3867, pendre signifie « suspendre ». — 6. Aux vers 1409, 3789, 3932, 3953, 3958, il indique très nettement le supplice de la pendaison. — Et enfin , c, au vers 3005, il a le sens du neutre latin pendent.

PENE. R. s. f. C'est le cuir, ou, peut-être, la toile grossière qui recouvre l'écu (Pennam ?) Il convient de citer ici ce passage très curieux de Jean de Garlande qui, en parlant des fabricants d'écus, dit : Scutarii vendant milüibus scuta tecta tela, corio et

oricalco , leonibus et foliis lilio rum depicta (Voy .Paris sous Philippe le Bel y p. 588) : Sur sim escut en la pene devant y 1278. De sun escut li freint la pene halte , 3425.

PENITENCE. R. s. f. Dans le sens liturgique et sacramentel. C'est la pénitence infligée par le confesseur.

(Pœnitentiam) : Par penitence les cumandet à ferir, 1138. Ainsi parle Turpin aux Français, après leur avoir donné l'absolution,

PENSER. Verbe act., employé au sens absolu (Pensare) : Baisset sun chef , si cumencet à penser, 138. = Il est également employé comme verbe pronominal : Li quens Bollanz ne l'se doüst penser, 355. Le sens est :

« Roland n'aurait pas dû avoir cette pensée. »

PENT — PERT

PENT. Verbe act., 3[®] p. s. de l'ind.

rés. de pendre. Suspend [Pendit),

PENT. Verbe act., 2^e p. s. de l'impér. de pendre . Pends [Pende), 3953.

PENUSE. Adj., s. s. f. Peineuse, attristé , rude [Pœnosa) : Si penuse est ma vie, 4000. Ce mot, au r. s. f., entre dans la composition de Val penuse , 3256.

PER. Adjectif pris substantivement.

S. s. f. Semblable, pareil, égal [Par, paris). On dit de l'épée Joyeuse : Unches ne fut sa per , 2501. — R. s. m., per : Pinabel mun ami e mun per, 362. — R. s. f., per (dans le sens d'épouse) : Ki me jurât cume sa per à prendre, 3710, — S. p. m. : per, 306. Ce mot, au pluriel , s'applique particulièrement aux douze Pairs : Li duze per , 262, 965, 1415 et 3187, et pers, par erreur, 547, etc. — R. p. m. : pers, 1308,

PERCET (unt). Verbe actif [percier vient de pertusiare). Parf. comp., 3e p. p., avec un r. s. m. (?), 2077. = Passif? Ind. prés., 3e p. s., avec un s. s. m. : Percet (est) mun escut, 2050. = La vraie forme est perciet; car ce mot se trouve en assonance dans une laisse en ier.

PERDICIUN. R. s. f. Perte [Perditionem) : Guenes est turnet à perdiciun grant, 3969.

PERDRE. Verbe act. Inf. prés. [Perdere) : Si 'n deit hom perdre e de V quir e de V peil, 1012. Cf. 2287.

Dans l'exemple suivant, l'infinitif actif est employé passivement : Li - A// - Per tuit sunt jugez à perdre , 937.

— Ind. prés., 1*® p. s. : pert, 840.

Quand j o mei perd ?? , 2305. (La lecture est loin d'être certaine, et le sens est encore plus douteux. V. pard) 3® p. s.: pert la culor 3720. 3® p. p. : perdent, 1401. Au vers 3401, perdent est employé sans régime, absolument : A cols pleners de lor espiez i perdent (?) — Parf, simpl., 3® p. s. : perdit : Puis en perdit è sa vie e ses membres, 1408. Au vers 2795, perdiet : Li reis Marsilie le poign destre i perdiet. — Parf.

comp., 2[®] p. s., avec un r. s. f. : as perduto, 2455; 3[®] p. s., avec un r. s. m. : ad perduto, 2167, et de même, avec un r. p. m., 2038 Et avec un r. s.

f. : ad perdue , 1323 et 2297 : Ço sent Rollanz la veüe ad perdue.

lr[®] p. p. , avec un r. s. m. ; avlm \ perduto, 2700, et avec un r. s. f. :

àvuns perduto, 2119; 2[®] p. p., avec I

un r. s. m. : avez perduto, 3498; 3[®] p. p., avec un r. p. m. ou n. : unt perduto, 2094. — Fut., 3[®] p. s. : perdrat, dans le sens absolu de notre mot : « Il n'y perdra pas » : N' i perdrat Caries, 755. Et, à l'actif : Enquoi perdrat dulce France sun los, 1194.

— Cond., lr[®] p. s. : perdreie, 1054; 3[®] p. s. : perdreit , 597. — Subj.

prés., 3[®] p. s. : perdet, 806; lr[®] p. p. : perduns , 45 , 59 : 3[®] p. p. ; perdent, 44, 58. — Parf, du subj., au sens absolu, 3[®] p. s., ait perduto ; Iço ne di que Karles n' i ait perduto, 1959. = Entre en composition dans Sait- perduto, nom de cheval, 1554.

= On remarquera les locutions suivantes qui sont restées dans notre langue : « Perdre la vie, les couleurs, la vue. »> — « J'y perds. » — etc.

PERE. Voc. s. m. [Pater), 2337. (Le ms porte plutôt perre.) — R. p. m. :

PERES

PERES. R. p. m. [Paires), 1421. V.

Pere .

PERIL. R. s. [Periculum): A la grant feste seint Michel de l'péril, 152.

Cf. 2394. — R. p., perilz : Gua(ri)s de mei Vanme de tuz perilz, 2387.

Seint Michel de V Péril, c'est saint Michel honoré sur le mont de ce nom , près d'Avranches.

PERNEZ. Verbe act. Impér., 2® p. p.

[Prehenditis.) Pernez mil Francs , 804. Pernez m'as braz , 2829.

PERE. S. s. m. Pierre [Petrus) : Plus valt Mahum que seint Perre de Rume , 921. — R. s. m : Perre, 373.

Cf. 2346. Dans ces trois cas, on peut et on doit lire Perre, et non Pere.

Cf. Pi ère, 3094.

PERRE. R. s. f. Pierre [Petra) :

Rollanz ferit en une perre bise, 2338 , et ptere , 982. — R. p. f.

perres, 1452, et pierres, 1661.

PERRUN. R. s. m. Pierre, rocher roc (Sur petra, on a fait petro , petronis), 12, 2312. — R. p. m. ; perruns , 2268.

PERS. S. s. m. Violet, violacé, et, par extension, pâle, livide (Persicus , per sus, de persicum , pêche, à cause de la couleur de ce fruit) ; Teint fut e pers , desculuret e pale , 1979. Il s'agit d'Olivier mourant.

PERS. R. p. m. [Pares], 286, 1308, etc. V. Per.

PERS. R. p. m. Persans (Persos), 3240 , 3241 .

PERT. Verbe neutre, 3® p. s. de l'ind.

; prés. (Paret) : AV matin (et), quant j primes pert li albe , 2845.

I PERT. Verbe actif. Ind. prés., Ire p.

PERT — PLAIDER

s. Jô perds [Perdo) , 840. V. Perdre.

PERT. Verbe act. Ind. prés.. 3« p. s.

Perd (Perdit), 236, 3720. V. Perdre.

PERSIS. Adj., r. s. m. De Perse (Persitium) : Si i merrez Torleu le rei persis, 3204.

PERTE. R. s. f. (C'est un de ces substantifs formés sur les anciens participes latins, comme rente , dépense , retraite , route , etc. Perditam) : Li quens Rollanz des soens i veit grant perte, 1691.

PESANCE. R. s. f. Douleur, chagrin, préoccupation triste (Pensantiam) :

Dit à VRei : « De quei avez pesa nce, » 832.

PESANT. Part, prés., employé adjectivement, s. s. m. Dur, rude (de pen santem) : Li quint festurj après lor est pesant e gref, 1687. — S. s. f. :

pesant, 1412. — S. s. m. : Li adubez en sunt li plus pesant, 2470. Dans ce dernier exemple , le sens est primitif et matériel : il s'agit d'hommes qui se noient, et pesant signifie « lourd ». (V. Peiset.)

PESMES. Adj. S. s. m. Mauvais, terrible (Pessimus) : Li Reis est fiers e sis curages pesmes, 56, etc. — S. s.

m. : pesme , 2122. — R. s. f. : pesmes, 813. — -R. p. f. : pesmes, 2919.

PETIT. Adj. neutre, employé adverbialement , 305 , 1239. V. le suivant.

PETIZ. Adj., s. s. m. (Diez propose un radicale celtique? pit, pointu, mince, et Mabillon, en son De re diplomatica, p. 498, cite un texte de 775 où on lit petito villare. V. Littré.) N' est gueres granz ne trop nen est petiz, 3822. — R. s. m. : petit, 2227.

— R. s. f. : petite , 1087. — R. p. f. : petites, 1656. = Petit est employé au neutre , dans le sens de « peu » :

Kar de Franceis i ad asez petit, 1239. A ben petit que il ne pert le sens , 326. = Rem. la locution A ben petit que.

PEZ. R. s. p. Pour piez (, Pedes) : Cinquante pez i poet hom mesurer, 3167. V. Pied.

PIÈCE. R. s. f. Morceau (Petiam) :

Trenchet la coife..., une pièce en abat, 3437.

PIED. R. s. m. Sauf au v. 2240, où il s'agit du pied -mesure, ce mot est partout employé dans le sens primitif (Pedem) : Li message descendirent a pied, 120. A pied estes, 2138. Il nen i ad ne vexe ne senter, — Ne voide tere ne aine ne plein pied, 2400. Piet, 2013, 2168. — R. p. m., piez : En piez se drecet, 195. Ne vos

ne il n'i porterez les piez, 260.

Franceis se drecent, si se metent en piez , 1139. Met sei sur piez , 2298. = On remarquera ici un grand nombre de jocosités qui nous sont restées :

« Être à pied. — Porter les pieds quelque part. — Se remettre sur pieds , » etc. etc.

PIERE. R. s. f. (Petram)¹ 982, et pierre, 2300, 2338. — R. p. f.: pierres, 1661. Cf. perres, 1452, 3306. V Perre _

PIERE. S. s. m. Saint Pierre [Pe* trum) : Seint Piere fut , si aveit num Romaine, 3094. V. Perre.

PIEZ. V. Pied.

PIMENT. R. s. Épices; mélange de miel, de vin et d'épices. (Pigmen tum.) En parlant des héros morts à Roncevaux, on dit que leurs corps ben sunt lavez de piment e de vin

PIN. R. s. m. (Pwwm), 114 et 2375.

PINABELS. S. s. m. Nom du champion de Ganelon (?), 3885, et Pinabel, 3783. — Voc., s. m. : Pinabel, 3899. — R. s. m. : Pina-bel, 362.

PINCENEIS. R. p. m. Nom de peuple païen, 3241. Il s'agit ici des Petchenèques, Ilaix Çtvaxot, qui ont été désignés de bonne heure sous une forme nasalisée : Pincinnati. Ce dernier mot se trouve dans Ekkehard de Saint- Gall, Hugues de Fleury et Vltinerarium Ricardi. V. la Romania, II, p. 331.

PINE. R. s. Nom d'une terre conquise par Roland, 199. C'est Pîna, ville au S.-E. de la province de Saragosse.

V. le commentaire du v

PITET. S. s. f. Pitié (Pietatem) :

Pitet Ven prent , ne poet muer rien plurt, 825. — R. s. f. : pitet. Naimes li Dux en ad mult grant pitet, 2417. Cf. pitiet , 3871. = C'est cette dernière forme qui est la bonne : car ce mot ne se trouve en assonance que dans les couplets en ier. — On remarquera les locutions : « La pitié le prend... — Avoir pitié, » etc.

PIZ. R. s. Poitrine (Pectus), 48, 1107, etc.

PLACE. R. s. f. (Plateam .) Quias le quant me caïst en la place, 764. En estai en la place, 1108. Rem. la locution « en la place » : c'est la seule où ce mot soit employé.

PLACE. (Placeat .) V. le suivant.

PLACET. Verbe neut. Subj. prés., 3e p.

s. Plaise (Placeat) : Ne placet Deu, 358, 1062, etc. Place : Ne place Deu , 3718. V. Plaist.

PLAIDER. Verbe neut. Inf. prés. 1»

PLAIES — PLUS

« Tenir le plaid n (Placitare , de placitum) : AdAis, o Caries soelt plaider, 2667. =2° « Être garant au plaid. » En parlant des trente otages de Ganelon , l'auteur dit : Si parent ki plaidet u nt pur lui, 3933. (Parf.

comp., 3® p. p.) ~ La vraie forme est plaidier ; car ce mot ne se trouve, comme assonance, que dans un couplet en ter.

PLAIES R. p. f. (Plagas), 2173.

PLAIGNE. R. s. t. Plaine (Planam), 3305. — S. p. f. : plaignes, 1085.

PLAISIR. R. s. Gré (Placire, pour placere) : A tun plaisir te durrai mun avoir , 3894. A tun plaisir, signifie : « A ton gré. »

PLAIST. Verbe neutre, 3® p. s. de l'ind. prés. Plaît (Placet) : Issi seit cum vos plaist, 606. — Subj. prés., 3« p. s., placet : Ne placet Deu, 358, etc., et place, 3718.

PLAIZ. S. s. m. Plaid, procès; cour du roi, l'ancien placitum palatii (Placitus), 3841, et plaît: Dès or cnmencet le plaît de Guenelun, 3704. — R. s., plaît : EV plaît ad Ais en fut juget à pendre , 1409. = Aux v. 88 et 225, plaît a un sens différent. Il signifie : « Arrangement, accord, pacte. »> (Voy. également ce

sens, dans Ducange, au mot placitum.) Dist Blancandrins : Mult bon plaît en avereiz, 88.

PLATES. Adj., r. p. f. (Allem. platt, ancien haut allem. flaz , etc.) Les gambes ad plates , 1652.

PLEGES. R p.m. Pleiges, cautions (En latin, le mot præs , prædis, avait le sens de caution ; mais , comme Diez et Littré l'établissent, præs n'a pu donner des types tels que plevi, en prov., et plegium , plevium , en bas lat. Diez propose præbium, de præbere : c'est, suivant nous, encore moins acceptable. Wachter cite l'ancien allem. pflegen , qui signifie «soigner i>. Mais la dissemblance de sens est bien grande.) Dist li Empereres :

« Bons pleges en demant, » 3846.

PLEIET. Part, pass., r s. m. Plié i^Plicatum) : Cest guant ad or pleiet,

PLEIGNE. Verbe act., lr® p. s. du subj. prés, de pleindre (Plangam), 834. Au sens neutre, 2915 .Pleindre.

PLEIGNENT. Verbe act., 3» p. p. de l'ind. prés, de pleindre (Plangunt) :

Franceis en plurent , e si la plei-

' gnent, 3722. V. Pleindre.

PLEIGNET (se). Verbe réfl. Subj.

prés., 3e p. s. (Se plangat) , 915.

V. Pleindre

PLEIN. R. s. m. Plaine (Planum) :

En mi un plein uni prise lur es tage , 3129.

PLEIN. Adj., r. s. m. [Plénum], 3686, 2400. — R. s. f. : pleine. 3294. Pleine sa hanste Vabat mort des arçuns , 1534. Cf. 1204, etc. — R. p". m., pleins : Caries... set anz tuz pleins ad estcd en Espagne, 2. Plens, 2610.

— R. p. f. : pleines : Trait ses cri nels pleines scs mains amsdous , 906. =: Ce mot a deux sens : le rempli , 2° (par extension) entier. =: Rem.

la locution : «Pleines ses mains, » que nous avons gardée, en la modifiant légèrement.

PLÈINDRE. Verbe act. Inf. présent.

[Plangere.) Pleindre poüms France dulce, labele, 1695. — Ind. prés., 3e p. s. : pleignet, 2251. 3« p. p. : pleignent, 3722. — Parf simpl., 3® p. s., pleinst : Mult dulcement la pleinst à sei meïsme, 2343. — Subj. prés., Ire p. s. : PLEIGNE, 834, 2915. 3e p.

S. : SE PLEIGNET, 915.

PLENERS. Adj., r. p. m Accomplis, parfaits (Plenarios) : A cols pleners , 2463, 2862, 3401.

PLENS. Adj., r. p. m. [Plenos), 2610.

V PLÔYti

PLÉVIS. Verbe actif (403, etc.) ou neutre (3847, etc.). Ind. prés.. Ire p. s. Garantir, assurer (Pour l'étymologie, voy. Pleges) : Jo vos plevis qu'en vermeill sanc ert mise, 968.

3® p. p., plevissent : XXX. parenz li plevissent létal, 3847. Ici le sens est primitif: « Être pleige, être caution légale. » = Parf. simpl., 3® p.

s., plevit^ : L'un à Valtre la sue fait plevit, 403. — Parf. comp., 3e p.

s., avec un r. s. f. : ad plevie , 507.

PLORER. 349. V. Plurer.

PLUIE. S. s. f. f.Pluvia), 981. — R.

p. f. : pluies, 1425.

PLURER. Verbe le plus souvent neutre, et quelquefois actif, comme aux v.

1853, 2022... Pleurer [P lo rare), 2217, 2856 , 3629 , et plorer , 349. — Ind.

prés., 3« p. s., plüret, 1404. Pluret des oilz , 2943. et 4001. Rollanz le pluret, 2022. 3« p. p. : plurent, 1446. — Parf. simpl., 3® p. p. : plurerent, 3870. — Fut., ^ p. p. : plurrunt, 1749. — Subj. pre».. Ire p. s. : plur , 2915. 3« p. s., plurt : Ki qu'en plurt u k'en riet, 3364. — Part. prés. , s. s. m. : plurant, 2838.

PLUS. Adv. [Plus.) le Plus, employé seul, signifie « davantage » : En la grant presse mil colps i fiert e plus, 2090. Que fereient-il plus? 2812. = 2 © Plus , avec « de » , reçoit la même

PLUSUR — PORTER

signification : Plus de vint milie humes, 13, etc. rr 3<> Avec une négation, plus désigne la cessation d'une action , un changement d'état : Ulte cest jurn ne serum plus vivant ,

PLUSUR. S. p. m. « Plusieurs, beaucoup, » et, avec l'article, « le plus grand nombre » (De plusiores , forme analogique). Ce mot s'emploie :

10 Substantivement : Se pasment li

plusur, 2422. Cf. plusor, 1434. — 2° Adjectivement. R. p. m., plusurs : De plusurs régnés ven-

drunt , 2911. — R. p. f., plusurs :

De plusurs choses à remembrer li prist, 2377.

POEDENT. Verbe neut., 3e p. p. de l'ind. prés, de podeir, 1841 (V.

Puis.) L'étymologie n'est pas possunt, mais un type populaire et bas latin, tel que potent, de potere. V.

Puis.

POEENT. Verbe neutr., 3e p. p. de l'ind. prés, (bas lat. potent), 2463, 3063. V. Puis» poedent, poent.

POE1T. Verbe neutr., 3e p. s. de l'imparf. de l'ind. (bas lat. potebat), 2216. V. Puis.

POENT. Verbe neutr., 3« p. p. de l'ind. prés, (bas lat. potent , et non possunt), 1440. V. Puis, poedent , poeent.

POESTE. R. p. f. Puissance [Potestam) : Ki guierat mes oz à tel ' poeste , 2926.

POESTEÎFS. S. s. m. Puissant, qui a ; le pouvoir (Tertullien emploie déjà potestativus en ce sens) : Charles...

11 reis poesteïfs , 460.

POESTET. R. s. f. Puissance, force

(Potestatem) , 477, 2609, 3653, et poested, 434.

POET. Verbe neutr., 3e p. s. de l'ind. prés, (bas lat. potet, et non potest),

9 , 61 , 95 , 293 . etc. V. Puis.

POEZ. Verbe neut., 2e p. s. de l'ind.

prés. (Pour poes , de pûtes) : Venger te poez , 2456.

POEZ. Verbe neut., 2e p. p. de l'ind.

prés. (Potetis), 1104.

POI. Verbe neut., 1^{re} p. 3. de Pind.

rés. (Possum) : Ne la poi traire, it Olivier en parlant de son épée, 1365. La bonne forme est pois.

POI. Adj., s. p. m. Peu (Pauci) : Poi s'en estoerstrent , 3632.

POI. Adv. Peu (bas lat. paucum) :

De nos Franceis m'i sembleit avoir mult poi, 1050. Ce mot se trouve presque exclusivement employé dans la locution pur poi ou pur poi que..., laquelle signifie : « Il s'en faut

de bien peu que... a : Pur poi d'ire ne fent, 325. Caries cancellet, pub poi Qu'il n'est caüt. 3608.

POIGN. R. s. m. [Pugnum), 767.

874, etc V. Puign, poinz , puing.

POIGNANT. Part, prés., s. s. m. Piquant de l'éperon (Pungen-tem) : Le cheval brochet, si vient poignant vers lui , 2055. — R. s. m. : poignant, 889. V. Puignant.

POIGNEOR R. s. m. Combattant, guerrier (Pugnatores) , 3775. Cf.

puinneres au v. 3033, qui est le cas sujet, et puigneürs, r. p. m., au v.

POINZ. R. p. m. Poings (Pugnus), 720, 1359, 1612. V. Puign.

POIS Verb ' neutr., 1re p. s. de l'ind. prés. [Possum), 657, 1548, 2412.

V Puis

POIS. Adv. Ensuite (Post) : Pois, me jugez Rollant à rere garde, 656.

V. Puis

POISANT. Part. prés, employé adjectivement (D'une forme analogique poss-\'-ântem) : Seignat sun chef de la vertu poissant, 3111. Cf. puissant, au r. s. f., 2731 .

POISSENT. Verbe neut., 3e p. p. du subj. prés. (Possiant), 3049.

POISSET. Verbe neut., 3e p. s. du subj. prés. (Possiat), 1555.
V. Puis-

POR. S. p. m. Porcs (Porci), 1751, et porc, 2591.

POR. Préposition (Pro), 68, 687, etc.

V. Pur, qui est la forme correcte, 1722, etc. = por ce que, 2102;
por poi que, 2789, etc.

PORC. S. p. m. [Porci], 2591.

PORRUM. Verbe neut., 1TM p. du futur [Potere habemus),
1973. V. Puis, purrum, purum , purruns.

PORT. R. s. m. Défilé dans les montagnes, et, par extension,
les montagnes elles -mêmes (Portum), 657.

— S. p. m. : port, 1802. — R. p. m. : porz , 583, 719, etc. = Ce
mot a aussi le sens de « port de mer » : Suz Alixandre ad un port
juste mer,

PORT. Verbe act., 3« p. s. du subj.

prés, de porter [Porlet), 2687.

PORTE. S. s. f. [Porta), 2258. — R.

p. f. : portes , 2690.

PORTER. Verbe act. Inf. prés. [Portare), 618, 897, 3266. —
Ind. prés., 3e p. s. : portet, 977. 2e p. p. : portez, 1722. 3e p. p. ;
PORTENT, 93, 2396. — Imparf. de l'ind., 3e p. s. :

portout, 203. — Parf. comp., 3e p.

p., avec un r. p. f. : avum portées, 1464. 3« p. p., avec un r. p. m. : unt

POUMS — PRENDRE

PORTET, 2954. — Fut. T Ire p. s. î porterai , 2282. 3® p. p. : porterat, 930. 2e p. p. : porterez , 72, 260; et dans les laisses en ei , portereiz, 80, 2752. — Fut. passé, Ire p. s., avec un r. s. f. : avérai portée, 446. Impér., 2® p. p. : portez, 2679. — Subj. prés., 3« p. s. : port, 2687. — Impart. du subj., 3® p. s. ; portast, 276. = Passif. Ind. prés., 3® p. s., avec un s. s. f. : est portée, 3730.

= Il n'y a rien d'important à noter sur les différentes acceptions de ce mot dans le Roland , si ce n'est peut-être la locution : « Porter les pieds , » qui nous est restée : Ne vos ne il n'i porterez les piez , 260; et surtout l'expression porter ire , dans le sens de notre mot ; « porter rancune » ; Pur quei me portez ire , 1722.

POÛMS. Verbe neut., Ire p. p. de l'ind. prés., 1695. V. Puis.

POÛR. R. s. f. Peur (Pavorem), 828, 843, etc.= On disait «être en peur», dans le sens « d'avoir peur » (v.

POÛSSUM. Verbe neut., lr® p. p. de l'imparf. du subj. (Potuisseumus).

V.Puis

POÛSUM. Même temps, même mode du même verbe, 624. V. Puis.

POÛST. Verbe neut., 3[®] p. s. de l'imparf. du subj. ou, plutôt, du conditionnel (Potuisset), 1182. V. Puis.

POUT. Verbe neut., 3[®] p. s. du parf.

de l'ind. (Potuit), 344, 1037, etc. V.

PRAMÊTENT. Verbe act., 3[®] p. p. de l'ind. prés, de prametre. Promettent (Promittunt), 3416. = Passif, 3[®] p.

s. de l'ind. prés., avec un sujet neutre sous-entendu : Pramis nus est, fin prendrum aïtant s 1476.

PRECIUSE. S. s. f. Précieuse, nom de l'épée de Baligant (Pretiosa), 3471. — R. s. f. : precieuse, 3298 ei 3564.= Cette épée est ainsi appelée par opposition à l'épée de Charlemagne, Joyeuse.

PRED. R. s. Pré (Pratum), 1334, et prêt, 2496. — R. p. : prez , 1778.

PRE[D]ET (out). Verbe neut., 3^e p. s.

du parf. comp. de preder. Preder vient ici de prædare (Habuit præ datum), et signifie « piller, faire du butin » : Rollant... out pre[d]et dejuste Carcasonie, 385.

PRÉE. S. s. f. Prairie (Prata) : De desuz A is la prée est mult large , 3873. — R. s. f. : prée, 1375.

PREIÈRENT. Verbe neut., 3[®] p. p. du parf. simple de preier (Preier vient de precare ; precaverunt) , 451 . |

PREIET (ad). Verbe neutre. Parf.

comp., 3[®] p. s. de preier (Habetpre catum), 2176.

PREIEZ Verbe actif. Impér. 2[®] p. p.

de preier. Priez , 1132.

PRE1SER. Verbe act. Inf. prés. [Pretiare.) Fait asez à preiser, 1516.

Cels qu'il unt mort, ben les poet hom preiser, 1683. — Ind. prés., lr® p. s. , pris : Trestuz les altres ne pris-jo mie un guant, 3189. 3® p. s. : priset, 636. — Parf. simpl., 3® p. p. : preiserent, 3029. — Subj. prés., 3® p.

s. : prist, 2739. — Part, pass., r. p.

m., preisez : XXIII de tuz let melz preisez , 1872. = Le mot preiser a deux sens : 1<> « Supputer », 1683, 3029, etc. 2® « Apprécier, faire cas de... », 532, 1516, 1872, etc. = preiser a... signifie « estimer à la valeur de... », 2739. = Rem., au v.

1516, la locution fait a preiser, qui a eu une si belle fortune dans notre langue. = Ce mot ne se trouvant comme assonance que dans les couplets en ier, il faut lire : preisier.

PREIUM. Verbe act. Impér., lr® p, p.

de preier. Prions (Precemue), 3799.

PREMER. V. Premers.

PREMEREINS. Adj. Premier (Premer + anus. Cf., dans Ducange, Primayranus, et dans le Lex. Roman de Raynouard, Pri-meiran) :

Blancandrins ad tut premereins parled, 122, et premerein, 879.

PREMERS. Adj., s. s. m. Premier (Primarius) : Nostre est li premers colps, 1211. Premier, 2656; et premier, 1259. — S. s. f. :

PREMERE, 3220. — R. s. m. : premer , 83 , 693 , etc. — S. p. f. : premeres , 3026. — R. p. m. : premers, 2076. La forme correcte est premier.

PRENDRE. Verbe act. Inf. prés. [Prehendere.) 1® Conjugaison. Inf. prés. :

prendre, 333. — Ind. prés., 3® p. s. : prent, 1904 , et se prent , 343. 3® p.

p. ; prenent, 2552. — Parf. simpl., lr® p. s. : pris, 491. 3® p. s. r prist, 209. 2® p. p. : presistes, 205. 3® p.

p. ; pristrent, 2706. — Parf. comp., l*® p. s. , avec plusieurs r. s. f. : ai pris, 199. 3® p. s., avec un r. s. m. : ad pris. 509. Avec plusieurs r. m. et n. : ad pris, 1148. Avec un r. s. f. : ad prise, 97. Avec un r. p. f. : ad prises, 641. 2® p. p., avec un r. s. m. : avez PRIS, 1948. — Fut., Ire p. s. î PREN- DRAI, 2139. 3® p. s. : prendrat, 1459.

lr® p. p. ; prendrum, 1476. — Impér., 2® p. p. : pernez, 804, 2829.— Plus-que-

Sarf. du subj., lr® p. p., accompagné 'un r, s. f., avec le sens d'un condi-

PRIS

tionnel passé : oïsum prise , 1729. — Fut. passif, 2« p. p., avec un s. s. m. : serez pris, 434. — Part. pass. : pris, prise, prises, etc. — 2« Sens. a. La signification primitive de prendre est celle de « saisir, appréhender », et ce mot , dans ce sens , se dit surtout des

choses : Prjst l'olifan , 2263. = b. Prendre s'applique également aux personnes, et se dit ainsi de quelqu'un qu'on fait prisonnier : Li Reis fait prendre le cunte Guenelun, 1816 pris e liez serez, 434, et, dans le sens de « prendre quelqu'un dans ses bras », pernez m'as bras, 2829. Se prendre à braz, 2552, est « se saisir à bras le corps pour lutter ». = c. « Prendre une ville , la conquérir » :

Jérusalem prist ja par traïsun, 1523. J a prist -il Noples , 1775. — d. « Recevoir » : Pris en ad or e avoir, 1148. = e. Locutions diverses:

Prendre sujern , 3696; prendre sa herberge, 2488, et prendre estai, 2139; prendre cunget , 2764; prendre cunseill , 205; prendre ven jance, 1459; prendre fin , 1476; prendre bataille, 1729. La plupart de ces locutions nous sont restées. = f. « Se prendre, » a le sens de :

« Se mettre à... » Se prent de cun reer, 343. Dans un sens analogue, prendre s'emploie avec li : De plusurs choses a remembrer li prist,

PRÈS. Adv. (De pressum) : Ne loinz ne près, 1992. Ço sent Rollanz que la mort li est près , 2259.

PRESE. R. s. f. Foule (Pressam).

C'est un de ces substantifs dérivés d'anciens participes latins : Ist de la prese , 1220. Cf. Presse aux v. 933 , ^ /49Q ôte

PRESENT (en J. Locution adverbiale [In præsenti). Le propre sens, le sens étymologique , est celui de « en présence de... » C'est ainsi que Ganelon dit à Charlemagne qui l'envoie à Saragosse : Dreiz emperere , vexe me ci en présent. — Ademplier voeill vostre comandement , 329, 330. Le même sens nous est of-

fert par le vers suivant : La fin de l'secle ki nus est en présent, 1435. De là les deux expressions « mettre ou laisser quelque chose en présence, sous les yeux, en présent de quelqu'un » ; en d'autres termes, « lui en faire présent : » Or e argent lur met tant EN PRESENT, 398.

PRESENT. Verbe act., iTM p. s. de l'ind. prés. Je présente (Proesento) :

De trestuz reis vos présent les eu runes , 388. 3e p. s., comme verbe réfl. : Guenes li quens à ses piez se presentet, 3792. 3« p. p. : présentent, 2768. — Parf. comp. , 3« p. s., avec un r. s. m. : ad presentet, 3851. — Impér., 2« p. p. : présentez, 655.

PRESISTES. Verbe act., 2e p. p. du parf. simple de prendre (Non de prehendistis , mais d'une forme analogique , prensistis) , 205.

PRESSE. R. s. f. Foule (Pressam) :

Cunduit sun cors en la presse des Francs , 3370. Cf. Prese , 1220.

PRET. R. s. Pré [Pratum)y 2496, et pred , 1334, 2448, etc. — R. p. :

prez , 1778 et 2486.

PREZ. S. s. m. Prêt (Proestus , qui se trouve en plusieurs inscriptions, dans la Loi salique et dans la Loi des Wisigoths) : Se li Reis voelt , prez sui por vus la face, 316.

PRI. Verbe act. ou neutre, Ire p. s. de l'ind. prés. Je prie (Preco , et non precor , les déponents étant devenus actifs en bas-latin):Pur Deuvos pri ,ben seiez purpensez, 1177. 3e p. s., priet:

Si priet Deu que Pareïs li dunget , 2016. Ire p. p. : prium , 3808. 3e p. p. ; prient, 1837. — Parf. simpl., 3e p. p. : preièrent, 451. — Parf. composé, 3e p.

s. : ad preiet , 2176. — Fut., 3e p.

s. : prierat , 1882. ■— Impér., Ire p.

p. : prium , 3799 2« p. p. , preiez :

Si preiez Deumercit, 1132. — Subj.

prés., 3e p. s. : prit, 854. — Part. r. s. n. : preiet. — Ce verbe est actif aux v. 854, 1132, 1177, 1837, 2016, 3272, 3799, 3808. Il est employé sans régime au vers 1882.

PR1AMUN. R. s. m. Nom d'un païen (formé (?) sur Priamus, avec un cas oblique par imitation), 65.

PRIMES. R. s. Nom de lieu païen (?) : Li Amiralz de Primes, 967.

PRIMES. Adverbe. D'abord (Primas) :

AV matin (et) quant primes péri li albe, 2845.

PRINCIPAL. Adj., r. s. m. (Princi palem) : Si fiert Naimun en Velme principal, 3433. Le sens n'est pas des plus clairs.

PRIS. Verbe act., Ire p. s. de l'ind.

prés, de preiser (Pretio avec une s qui vient de l'influence de la 2e per sonne) : Trestuz les altres ne pris-Jo mie un quant , 3189.

PRIS. Verbe act., Ire p. s. du parf.

simpl. de prendre (d'une forme analogique telle que prensi),
491.

PRIS (ai). Verbe act., Ire p. s, du parf. comp. de prendre (Ha-
beo prehensum — prenum), 199.

PRIS — PUI

PRIS (ad). Verbe act., 3[®] p. s. du parf. comp. de 'prendre (. Ha-
bet prenum), 509.

PRIS (avez). Verbe act., 2[®] p. p. du parf. comp. de prendre \
Habetis prenum), 1948.

PRIS (serez). Verbe passif, 2e p. p.

du fut. passif de prendre, avec un s. s. m. (Essere habetis
pensus),

PRISE (ad). Verbe act., 3^{*} p. s. du parf. comp. de prendre ,
avec un r. s.

f. (Habet prensam), 97.

PRISE (oüsum). Verne act., Ire p. p.

du plus-que-parfait du subj. de prendre, accompagné d'un r. s.
f., et avec le sens du conditionnel passé (// abuissemus
prenum), 1729.

PRISES (ad). Verbe act., 3e p. s. du parf. comp. de prendre,
avec un r.

p. f. (Habet -prensas), 641. = Pour les huit mots précédents , voyez Prendre.

PRiset. Verbe act., 3« p. s. de l'ind. prés, de preiser (Pretiat), 636. V.

Preisier.

PRIST. Verbe act., 3* p. s. du subj.

prés de preiser [Pretiet), 2739.

PRIST. Verbe act., 3® p. s. du parf.

simpl. de prendre (Prensit), 209, etc. V. Prendre.

PRISTRENT. Verbe act., 3® p. p. du parf. simpl de prendre (Prese runt avec l'addition d'une dentale entre la nasale et la liquide), 2706.

V. Prendre

PRISUN. R. s. f. Prisun n'a, dans le Roland, que le sens actuel. Ailleurs, il signifie aussi prisonnier (Prehensionem , prensionem) : Hom ki ço set que ja n'avrat prisun, 1886.

PRIT. Verbe act., 3® p. s. du subj. prés, de prier (Precet), 854. V. Pri.

PRIUM. Verbe act., Ire p. p. de l'ind. prés, de prier [Precamus) , 3808.

V Pri.

PROD. R. s. Avantage, profit (Le type est l'élément prod , qui se trouve dans prodesse. Cf. dans Romania , m, 420, un article de G. Paris) :

Mult grand prod i avrez, 699 et

PROD. Adverbe. Suffisamment (Même observation que pour le substantif) :

Ki tant ne set ne V ad prod enten-
dut, 2098.

PRODUME. S. s. m. Homme courageux, homme d'honneur (Prodis homo. Prodis serait, d'après Fœrster, identique avec prod. V. G. Paris, Romania, m , 420. J'avais, comme M. Boucherie, proposé providus- homo), 1485. = On trouve en-

core , au s. s. m., trois autres formes : 1° prozdom , 1474; 2® prozdoem, 314; et 3® prozdom , 1593. — Voc. , s. m. :

prozdoem , 2916. — R. s. m. : 1® prozdom ,26; 2<> produme, 1288; 3® prodome, 1501. — S. p. m. : produme, 3875. — R. p. m. : 1° prozdomes, 2212 , et 2® produme(s), 3204. V. Proz.

PROECCE. R. s. f. Courage, action d'éclat (Proditiam): Vostre proecce, Rollanz , mar la veïsmes, 1731. — R. p. f., proecces: Ki de sun cors feïst tantes proecces, 1564.

PROPHETE. S. s. m. (Propheta),

PROVEIRES. R. p. m. Prêtres (Presbyteros. Prestre est le cas sujet; proveire pour preveire , le cas régime) : Asez i ad... proveires coronez , 2956.

PROVENCE. R. s. f. (Provinciam),

PROZ. Adj. s. s. m. Courageux, preux, bon. Le sens est loin d'être toujours précis. (Sur l'étymologie de ce mot, voy. plus haut le mot produme) :

Oliver H proz e li gentilz , 176. Roilanz est proz e Oliver est sage, 1093. Les deux adjectifs proz et sape sont ici très nettement opposés. VArcevesque fut sages e proz, 3691. Neimes ad fait que proz, 2423.= Au v. 604 (Cunseill n'est proz), le sens de « bon »

est plus fortement accentué,. — R.

s. m. : proz, 2905. — S. p. m., proz : Cil ne sunt proz jamais pur guerreier, 1514. Ce vers nous montre le sens assez vague où restait le mot proz, qu'il a fallu ici commenter par les deux mots: pur guerreier.

Cf. 1441.

PROZDOEM. V. le suivant.

PROZDOM. S. s. m. Homme courageux, homme d'honneur (Prodis homo) , 1474. On trouve encore au s.

s. m. : 2[®] prozdoem, 296; 3[®] prozdome, 1593, et 4[®] produme, 1485. — Voc. s. m. : prozdoem, 2916. — R.

s. m. : 1[®] prozdom , 26 ; 2[®] produme, 1288 ; 3[®] prodome , 1501. — S p. m. :

produme , 3875. — R p. m. : 1[®] prozdomes , 2212 , et 2[®] produme(s), 3264.

V. Proz

PUEZ. Verbe neut. et act., 2® p. p.

de l'ind. prés, du verbe « pouvoir ».

Vous pouvez (bas lat. potetis), 74, 1175, 3206.

PUI. R. s. m. Montagne (Podium), 1017, 3292. — S. p. m. : pui, 814.

Cf. 1755. — R. p. m. : puis, 209. Cf.

PUI. R. s. m. Nom propre (Podium, ?) : Faldrun de Pui, 1871.

PUIGN — PUME

PUIGN. H. s. m. Poing (Pugnum), 466; pui(n)g, 415; poing, 767, etc.

— R. p. m. : puinz, 3868; poinz,

PUIGNANT. Part, prés., s. s. m. de puindre. Éperonnant (Pungentem):

Muntet eV cheval, vient à sa gent PUIGNANT, 2841. Cf. POIGNANT, ail v. 2055. — ■ R. s. m. : poignant, 889.

V. Punit

PUIGNENT. Verbe act., 3® p. p. de Pind. prés, de puindre (Pungunt) :

Puignent ad ait luit li barun de France, 1844.

PU₁GNEÛRS. V. PUINNERES.

PUILLAÎN. S. p. m. (Sont-ce les Polonais? Les Polanes ou Slaves de la plaine envahirent, au vi^e siècle, les vallées de la Vistule, et leur nom fut donné à tout le pays. Mais il est plutôt question, dans le vers suivant, des hommes de la Pouille. Or Pouille vient d'Apulia) : Romain, Puillain e tuit cil de Païenne , 2923.

PUILLAN₁E. R. s. f. Un des pays conquis par Roland. On peut supposer qu'il s'agit ici de la Pologne; mais c'est encore une hypothèse (V. le mot précédent) : Jo Ven cunquis... Bur guigne e trestute Puil- LANIE , 2328.

PUILLE. R. s. f. Pouille (Apuliam) :

Cimquist Puille e trestute Calabre ,

PUINNERES. S. s. m. Combattant (Pugnator) : Li quens Oger li Danois, li puinneres, 3033. — R. s. m. :

poigneor , 3785. — R. p. m. : pui- GNEÛRS , 3677.

PUINT. Verbe act., 3^e p. s. de Pînd.

prés, de puindre. Éperonne (Pun git) : Puint le ceval , 3547. — 3^e p.

p. ; puignent, 3547. — Part, prés., s. s. m. : puignant, 2841, et poignant, 2055. — R. s. m. : poignant,

PUINZ. R. p. m. Poings (Pugnōs), 3868. V. Puign.

PUIS. R. p. m. Montagnes (Podios), 209, 714. V. Pui.

PUIS [Possum). \o Conjugaison: Ind.

prés, ITM p. s. : puis, 254, 290; pois, 657 ; poi , 1365. 2[®] p. s. : poez (pour poes), 2456. 3[®] p. s. : poet, 9, 61, etc. lr[®] p. p. : puum, 1238, et poüms, 1695. 2[®] p. p. : puez, 74, et poez, 1104.

3[®] p. p. : POEDENT, 1841 ; POEENT, 3063, et poent, 1440. — Imparf. de l'ind. 3[®] p. s. : poeit, 2216. — Parf.

simple, 3[®] p. s. : polit, 344, 1037, etc. — Fut. Ire p. s. : PURRAI , 146. 3[®] p. S. : PURRAT, 34. Ire p. p. ; PURRUM,

. 1698;porrum, 973; purum, 1007, et

PURRUNS , 252. 2« p. p. î PURREZ , 133. — Cond. 3[®] p. s. : purreit, 534. — Subj. près , 3[®] p. s. : puisset, 2522; poisset, 1555. 2« p. p. : puissez, 480. 3[®] p. p. : poissent, 3049. — Imparf.

du subj. 3[®] p. s. * poüst, 1182 (sens du conditionnel). Ire p. p. : poüssum, 631 , et poüsum , 624. — Part. prés, employé adjectivement , s. s. m. :

puisant, 2731 , et r. s. f. : poisant, 3111. = 2« Sens. a. L'emploi le plus fréquent de ce verbe est avec l'infinitif d'un autre verbe : Ne pois amer les voz , 1548. Et avec un neutre tel que il venant d'illud : Il ne poet estre qïVil seient desevez , 3913.

Cf. 61. — b. Il s'emploie absolument dans le sens de nos locutions ; « Comme je puis, autant que je puis » : Si cum il poet, à VArcevesque en vint, 2203. Kar cheval chez à quanque vos puez , 1175. Cum il einz pout , de V pui est avalet , 1037. Vait le ferir li bers quanque il pout , 1541. — c. Un sens plus net et plus fort nous est offert par le vers 3049. Poissent y a la valeur de « soient puissants » : Suz ciel n'ad gent ki plus poissent en camp.

C'est le même sens que reçoit le participe présent, employé adjectivement : Li Amiralz est riches e puisant, 2731. Soignai sun chef de la vertut poisant, 3111.

PUIS. Est tantôt adverbe, tantôt préposition, tantôt conjonction (avec que). Dans les trois cas, il dérive de post : 1° Adverbe. Une einz ne puis ne fut si fort ajustée , 3394.

Cf. Pois, 656, etc. = 2e Préposition.

Puis icel jur, 664. Enceis ne puis cel tens, 3382. = 3<> Conjonction.

Puis que (Postquam), a d'abord le sens de « après que » : Puis que il est sur sun cheval muntet, 896.

Mais il arrive graduellement au sens actuel de « puisque » : Puis que V cumant, aler vus en estoet, 300.

PUISSET. Verbe actif et neutre, 3« p.

s. du subj. prés. Puisse (Possiat), 2522, et poisset, 1555.

PUISSEZ. Verbe actif et neutre, 2e p. p. du subj. prés. Puissiez (. Possiatis),

PULCELE(S). R. p. f. Jeunes filles

(Pullicellas), 821.

PULDRE. S. s. f. Poussière (du r.

Pulverem), 3633.

PULDRUS. R. p. m. Poudreux (Pulvernsoz), 2426.

PULMUN. R. s. m. Poumon (Pulmo nom), 1278.

PUME. R. s. f. Pomme (forme fémi-

PUMER — PUUM

nine, faite sur le pluriel de pomum),

PUMER. R. s. m. Pommier (Poma rinm) : Ardent cez hanstes de fraisne e de pumer, 2537. Ce mot se trouvant en assonance dans un couplet en ier, la forme correcte est pumier.

PUNZ. S. s. m. Le pommeau de l'épée, et non pas la poignée, comme l'ont cru D. Carpentier, Fr. Michel et Bartsch (V. dans Ducange le mot pontus , mais en n'oubliant pas que ce mot a été fait sur punz. Pugnus n'explique point le t de punt) : D'or est li helz e de cristal li punz, 1364. — R. s. m., punt : En l'oriet punt asez i ad reliques, 2345. — R. p. m. : punz , 684.

PUNZ. R. p. m. Ponts {Pontes),

PUR et POR. Préposition (La forme correcte est pur. Pro). 1° Avec un substantif, a. « En faveur de... » :

Pur vos le dei ben faire , 807. — b. « Au nom de... » : Pur Deu vos pri , 1473. — c. « A cause de... » :

N'en descendrai pur malvaises nu veles, 810. Ço est li grant dulors por la mort de Rollant, 1437. — d. Avec quei ou que , pur a le sens de notre « pourquoi » : Pur quei t'esrages, 307. Por quei me portez ire, 1722.

Il faut observer que por quei signifie aussi « c'est pourquoi » : Rollanz me forfist... Pur que(i) jo quis sa mort, 3759. — e. Avec poi ou poi que , pur a un sens spécial : Pur poi d'ire ne fent, 304. Por poi que n'est desvet, 2789. (Peu s'en faut qu'il n'en devienne fou.) = 2® Avec un infinitif.

a. « Afin de... »> : Prozdom i out pur sun seignur aider, 26. —
b.

« Pour ce qui est de... S'il s'agit de... » : J a pur mûrir ne vus en faldrat uns , 1048. = Pur uni à ço que forme une véritable conjonction ui se présente dans le Roland avec eux sens bien distincts. 1<> « Afin de... » : Pur co que plus bel seit, 1004. — 2® <i Parce que... » En la teste ad dulator por ço que il cornât , 2101, 2102.

PURCACET (se). Verbe réfl. 3® p. s.

de l'ind. prés, de purcacier. Se préoccupe, a souci (Se pro-captiat) :

Li reis Marsilie s'en purcacet asez,

PUROFFRIT. Verbe act., 3® p. s. du parf. simple de puroffrir (De pro offerire) , 2389. Cf. Puroffrid au vers 2365.

PURPAROLENT. Verbe act., 3® p. p.

de l'ind. prés, de purparler. Arranger, disposer, combiner {Pro-parabolant } : Là purparolent la traïsun seinz dreit, 511. — Parf. simple, 3® p. s. I PURPARLAT, 3856.

PURPENSET (se fut). Verbe réfl.

3® p. f. du parf. comp. de purpenser.

Eut réfléchi (Se fuit propensatum) :

Mais li quens Guenes se fut ben purpenset, 425. — Impér. , 2® p. s. , te purpenses : Dist l'Amiraill : « Caries , kar te purpenses, » 3589. — Part, passé , r. p. m. : purpensez : Pur Deu vos pri, en seiez purpensez, 1177,

PURPERNEZ. V. le suivant.

PURPR1SES (unt). Verbe actif, 3® p.

p. du parf. comp. de purprendre, avec un r. p. f. Ont occupé {Proprensas habent) : De la cuntrée unt purprises les par z , 3332, Le sens

est à peu près le même dans le vers suivant, où ce vers nous est offert à la 2® p. p. de l'impératif : Si purpernez les deserz e les tertres, 805 Pur pernez peut ici se traduire également par « occupez ».

PURQUEI. V. Pur .

PURRAI. Verbe actif et neutre, 1*® p. s. du futur (Poiere-habeo), 146,

PURRAT. Même temps, à la 3® p. s. [Potere-habet) , 34, 156, 334, 1744.

PURREIT. Cond. du même verbe, 3® p.

s. {Potere-habebat),53b.

PURREZ. Futur du même verbe, 2® p.

p. {Potere-habetis),\33.

PURRUM. Même temps, lr® p. p.

[Potere-habemus], 1698.

PURRUNS. Autre forme du précédent,

PURUM. Troisième forme du même, 1007. Pour les sept mots précédents, voy. Puis.

PUT. Adj. r. s. m. Mauvais, puant {Putidum) : De put aire , 763.

V. Quant , qui est la forme correcte

QUAN QUE. Conj. « Autant que... »

(Quanque ne vient pas de quantumcunque, comme l'ont pensé Chevallet et Génin , mais de quantum quod) :

Vait le ferir li Quens quanque il pout, 1198. Quanq u'il poet s'esvertuet , 2298. Et il s'unit, dans le même sens , à la prép. à : Kar chevalchez à QUANQUE VOS pU6Z , 1175. = QuANque est un véritable adjectif r. s. n. au v. 3202 : Jo vos otri quanque m'a-vez ci quis.

QUANT. Conj. Lorsque (Quando) :

Quant se redrecet, mult par out fier lu vis, 142 , 289 , 324, etc. Cf. Quan au v. 601.

QUANZ. Adj., r. p. m. Combien (Quantos . Ducange cite des exemples où quantus est employé pour quot) : Cuntès e Dux i ad ben ne sai quanz , 2650.

QUAR. Conj. « En effet... » [Quare) :

A tort vos curuciez ; quar ço vos mandet Caries , 469, 470. Ci! Kar, 390, 682, 742, etc., et car, 358.— Nous avons, notamment au premier de ces mots, exposé les différents sens de cette conjonction. Quar, plus étymologique, était déjà abandonné.

QUARANTE. Nom de nombre (Qua draginta), 3936.

QUARREL. R. s. m. Carreau d'arbalète (Quadrellum) : D'un arcbaïeste ne poet traire un quarrel,

QUARTE. Adject. numéral, s. s. f.

Quatrième (Quarla), 3225. — R. s.

f. : quarte , 3036.

QUARTERS. S. p. m. Quartiers de l'écu , divisions matérielles produites sans doute par les bandes ae fer qui assujettissaient le cuir sur le bois ou , qui consolidaient le fût (Quartarios) : En lur cols pendent lur escuz de quarters, 3867. Conformément aux lois de la phonétique , ce mot se trouve en assonance dans une laisse en ier, et la forme correcte est quartiers.

QUASSET. Verbe act., 3« p. s. de l'ind. prés, de quasser. Brise, rompt, casse (Quassat), 3448. — Parf. comp., 3e p.

p., aveo, un r. p. m. ; unt quasset,

QUAT. R. s. m. : Li païens chei curr treval à un quat, 1267 (Quat, suivant W. Fœrster, est le substantil verbal du verbe bien connu quatir.

Mais je persiste à croire que quai est pour quas et que le vers du Roland a exactement le même sens que ceux-ci de Partenopex : Il abat lui et son cheval — Tôt a un quas , tôt contreval (v. 8113, 8114).

Cf. la Chronique des Ducs de Normandie, v. 25156. Le mot quas serait ici le substantif verbal de quasser.

QUATRE. Nom de nombre [Quatuor], 185 , 1 686 , etc.

QUE. Pron. relatif, r. s. m. (Quem) : Dunez mei l'arc que vos tenez el' poign , 767. — R. s. f. (Quam) . * Ma bone espée que ai ceint à V costet , 1066, etc. — R. p. m. (Quos) : Li .XII. per que jo aveie laiset , 2410.

— R. p. f. (Quas) : Cez paroles que vos avez ci dit, 145. — Le r. n.

latin, tant singulier que pluriel donne également que.= Dans la locution si usitée : Jo fereie que fols, 1035, (Caries) fist que proz , 1209, il faut considérer que comme un pronom neutre et traduire: « Je ferais ce que ferait un fou ; Charles fit ce que ferait un preux », etc. etc.

QUE interrogatif (Quod). S. s. n. :

Deusf que purrat ço estre , 334. — R. s. n. : Que fereientil el, 1185. Et, sans interrogation directe : Or ne sai- je que face, 1982. — De même que quid , pris adverbialement, signifie « pourquoi » dans la meilleure latinité, de même notre que a ce sens dans la langue du Roland : E!

reis amis , que vos ici nen estes, 1697. E ! lasse ? que nen ai un hume qui m ' ocie*j, 2723, etc. Cf. en latin , quid ni.

QUE. Conjonction. 1® Venant de quam .

a. Après un comparatif : Plus curt à pied que ne fait un cheval, 890.

(Que est remplacé par de, après un comparatif, devant un nom ou un pronom : Meillor vassal n'out en la curt de lui, 775, etc. — b. Dans les locutions puis que , einz que , 1690, et enceis

que, il faut admettre les étymologies postquam et antequam. = 2Ⓜ Venant de quod, que a les sens les plus nombreux et les plus

QUE — QUI

divers : a. Tous les sens de notre que actuel pour exprimer la relation entre deux actions, entre deux verbes:

Ne s'poet garder que mais ne li aleignet, 9. Il est juget que nus lesocirum , 884. Dient alquanz que diables i meignent, 983, etc. etc. — b. « Afin que... » : El' camp estez que ne seiez lencuz, 1046. — c. « Si bien que...

De telle sorte que... » : Caries se dort eu 'il ne s'esveillet mie , 721. Em-

feint le bien ... que mort Vabat , 273. — d. « Pour que... » Cum fus si os que me saisis, 2293. — e. « En ce que... » : Caries fist que proz Qu'il nuslaisad as porz, 1209. — Locutions diverses qui ne nous sont point restées , et où « que » vient également de quod: Ne lerrai que ne V mat , 893. Ne poet muer que des oilz ne plurt, 773. Se ne Vassaill, dune ne faz jo que creire, 987. = 3<> Que employé pour le relatif qui... ou pour « que il », « que elle » : Piere n ' i ad que tute ne seit neire , 982. N ' unt guarnement que tut ne reflambeit, 1003. = Que se combine avec le pronom. C'est ainsi que quels est pour quod illos : Or est le jur quel's estuverat mûrir, 1242. — Pour les expressions Jo fereie que fols, 103b et {Caries} fist que proz, 1209.

voy. ci-dessus l'article consacré à que pronom relatif. = Une dernière observation. Nos pères négligeaient ou supprimaient la

conjonction que en beaucoup de cas où nous n'oserions point ne pas nous en servir : Ço sent Roi lanz la veüe ad perdue , 2297. Ne lesserat bataille ne lur dunt, 859.

Caries li magnes ne poet muer n'en plurt, 841. Le subjonctif suffisait alors, et la phrase y gagnait en vivacité.

QUE QUE. « Quoi que, quelle que soit la chose que... » (Quid-quid) : Que que Rollanz à Guenelun forsfesist,

QUEL Adj. s. p. m. Tranquilles, « qui se tiennent coi » (Quieti) : Icels d'Alverne... se cuntiennent plus quei , 3797.

QUEL Quoi [Quid] : De quei avez pesance, 832. = Pur quei a trois sens : 1» « C'est pourquoi » ; Rollanz me fors fist... Por que(i) jo quis sa mort, 3759. =2<> « Pourquoi » : Por quei me portez ire, 1722. = 3® « Afin que... » : Baptisez la pur quei Deus en ait Vanme, 3981. Cf. 307. Dans ce dernier sens, pur quei est au lieu de « pur que ».

QUELS. Adj., s. s. m. (Qualis) : Ço ne

set li quels veint ne quels ntm, 2567. Cet exemple montre très clairement qu'on employait quels tantôt avec et tantôt sans l'article li. — S.

s. : Oez, seignurs , quel pecchet nus encumbret , 15. Deus! quel doel de baron, 1536. On peut dans ce dernier exemple voir un régime plutôt qu'un sujet. — R. s. f., quel: Nelichatl , sire , de quel mort nus muriuns , 227. =: On trouve deux fois quele.

Au vers 927 (Asez orrez la quele irat desure) , on peut supposer une erreur du scribe; mais au vers 395 (Par quele gent), la mesure exige bien quele. C'est déjà de la décadence ; c'est la vio-

lation de cette belle règle antique qui pouvait ainsi se formuler : « Les adjectifs latins n'ayant qu'une terminaison pour le masculin et le féminin , ont donné naissance à des adjectifs français qui n'ont également qu'une seule forme pour les deux genres. » Pour mieux parler, nous assistons déjà au passage de la déclinaison des adjectifs latins en is , à celle des adjectifs en us , a , um.

QUENS. S. s. m. Comte [Cornes], 194, 301 , 625 , etc. — Voc. s. m. : quens, 2045. — R. s. m. : cunte (Corni tem).

QUER. R. s. Cœur [Cor] : La mort...

sur le quer li descent, 2356. R. p. : quers , 2965. Cf. au s. s. : coer, 2019; au r. s. : coer, 1107, et au r. p. : coers , 3628.

QUERRE. Verbe act. Inf. prés. Chercher, demander, dans tous les sens actuels de ce mot au propre et au figuré (Quœrere) : Quant VEmpe reres vait querre sun nevold , 2870.

Cf. 1782 (avec le sens d'attaquer), et quere , 1700. — Parf. simple, quis : J o quis sa mort, 3759. — Parf. comp., 2e p. p., avec un r. s.

n., avez quis : Jo vos otrî quanque m' avez ci quis , 3202. — Parf. antérieur, 3e p. s., avec un r. s. f., out quis : Une n' i out quis jointure, 1333. — Gond., 3® p. p. : querreient, 404. — Part, prés., s. s. m. : querant, 2661. S. p. m. : querant, 1166.

— Part, pass., r. n. : quis.

QUERS. V. quer.

QUI. Pron. relatif, s.-s. m. [Qui] : N' t ad eschipse qui s' cleimet se par lui nun, 1522. — S. s. f. : Jo nen ai ost qui bataille li dunne, 18. — S. p.

m. : C. milie chevalers — qui pur Rollant de Tierri unt pitiet, 3870, 3871 , etc. = Qui, dévié de son sens étymologique, s'emploie déjà, avec une préposition , a un autre cas

QUID — RAIET

qu'au cas sujet : En qui il se jîet, 586. — Mais il est un grand nombre do cas où qui dérive évidemment du datif latin cui, et non du nominal if qui. C'est un fait qui n'a point été suffisamment mis en lumière. Tels sont les exemples suivants : Qui qu' en peist u qui nun, 1279. Mult ben espleitet qui Damnes Deus aiuet, 3657. De ço qui calt, 1405, 1840, 1913, 3339. = Qui est également interrogatif, et l'on peut dire qu'en ce cas il dérive de quis : Qui i purrurn enveier, 244, 252. Quis , d'ailleurs, s'était, dans l'usage vulgaire, confondu, avec qui. = Une ernière remarque. Nous trouvons dans notre vieux texte la locution Kl que , dans le sens de « quel que soit celui qui » : Ki que V blasme ne qui V lot , 1546. Cf. Ki que's rapelt , 1012, et ki quel' cumpert, 1592. = Qui, combiné avec se, donne quis : 2V' i ad eschipse qui s' cleimt, 1522. Cf., pour une autre combinaison, ki l' aux v. 833 et 2380. = La forme qui , dans le Roland, est de beaucoup la plus usitée, est ki (V. 617, 194, etc. etc.)

QUID. Verbe actif, U® p. s. de l'ind.

prés, de quider. Je pense (Cogito) :

Si 'n averez , ço quid, de plus gentîlz, 150. 3e p. s. : quidet, avec la dentale conservée, 2733. Quiet, sans la dentale, 395. 3® p. p. : quident, 2121 , 3004. — Parf. simpl., 2« p. s. : quias , 764 ; 3® p. s. : quiad, 3506.

QUIEMENT. Adverbe. Tranquillement (Quieta-mente) , 1644.
Il faut corriger et adopter queiement.

QUINT. Adjectif numéral, s. s. m. Cinquième (Quintus),
1687.— S. s. f. :

quinte, 3242. — R. s. f. : quinte,

QUINZE. Nom d© nombre (Quinde dm), 109»

RABE. R. s. m. Nom d'un comte français (par erreur, pour Rabel), 3014.

V. le suivant

RABELS. S. s. m. Nom d'un comte français (?) , 3348 , 3352. —
R. s. m. : Rabe (au lieu de Rabel), 3014.

RACATET. Verbe actif. Ind. prés., 3® p. s. (Re -accaptat.) Le
sens est celui de « corner » : D'un graisle cler racatet ses cumpai-
gnz , 3194.

3® p p., rachatent : E luit racha-

QUIR. R. s. Cuir (Corium) : Si 'n deit hom perdre e de V quir
e de V peil y 1012. — R. p. , quirs : En quirs de cerf les seignurs
unt mis,

QUIS. Verbe actif, Ire p. s. du parf.

simpl. de Querre. Je recherchai , je poursuivis (Quœsi , «
forme analogique ») : Jo quis sa mort , 3759.

QUIS (out). Verbe actif, 3^e p. s. du parf. antérieur de Querre , avec un r, s. f. (Habuil quoesum), 1333.

QUIS (avez). Verbe actif, 2^e p. p. du parf. comp. de Querre , avec un r. n.

Vous avez demandé (Habetis quoesum), 3202.

QUISINE. R. s. f. (Bas latin Cocinam),

QU1SSE. R. s. f. Cuisse [Coxam).

1653. V. Cuisse .

QUITE. Adjectif, r. s. m. Acquitté, libre de toute servitude , quitte («Quite, dit W. Foerster, ne peut pas dériver de quietus , quitus. Et, tout d'abord , il faut deux t : car un seul t tomberait entre deux voyelles.

En second lieu , pour expliquer Ve muet final, qui ne peut être ici que comme l'appui d'une consonnance composée, je suppose encore un i après les deux t; quittium, quitti dum»).— Clamer quite quelque chose à quelqu'un , c'est la lui donner sans aucune réserve : Quite vus cleimet d'Espagne le regnet , 2787. C'est encore acquitter un accusé: Que Gue nelun cleimt quite ceste feiz , 3800. — R. s. f. : quite , 2748. — S.

p. m., quites : Ben sunt asols e quites de lur pecchez , 1140.

QU1TEDET. R. s. f. Liberté, tranquillité (Quittitatem) : Si nus re meindrat Espagne en quitedet,

QUITES. Adjectif, s, p. m. (Quti).

1140. V. Quite ,

te nt encuntre V olifant, 1833. =V. sur le sens de ce vers une excellente Note de W. Foerster, dans le Zeitschrift de Gröber, 1878, p. 178.

RAGE. S. s. f. (Rabies , ou, plutôt, rabia, par la consonnification de Vi), 747. — R. s. f. : rage , 2279.

RAIET. Verbe neutre, 3e p. s. de l'iad. prés. (Radiat) : Li sancs tuz clers par mi le cors li raiet,

RA1SUN — RECREANZ

RAISUN. R. 8. f. Discours, parole (Rationem) : Li Empereres out sa raisun fenie, 193; et raison : Si li ad dit par mult fiera raison , 1231.

= Remarquer les locutions : « finir sa raison , conter sa raison » , etc.

RALIER. Verbe actif. Inf. prés. (Realligare) : Sunet sun gresle pur les soens ralier, 1319. — Ind. prés., 3® p.

p. : Par tut le camp ses cumpaignes ralient, 3525. Je pense qu'ici le sens est neutre, et que ralient signifie :

« Se rallient... »

RANCUNE. R. s. f. (Rancuriam , rancuniam, fait sur rancor , rancorisj : .X. colps i fiert par doel e par rancune , 2301 .

RAPELT. Verbe actif, 3« p. s. du subj. prés, de rapeler (Re-appellet) : Ki que's rapelt, ja n' en retournerunt ,

RECEIF. Verbe actif, 1r® p. s. de l'ind. prés, du verbe recevoir (Re cipio) : De vos receif le quant, 2838, et, dans un sens plus spécial :

Vos receif -jo frere, 1376. V. Receivere.

RECEIF. Verbe actif. Impér., 2[®] p. s.

de recevoir (Recipe) : Receif la lei que Deus nos apresentet, 3597.

V. Receivere

RECEIT. Verbe neutre, 3[®] p. s. de l'ind. prés, de recevoir (Recipit), 464. V. Receivre .

RECEIVERE. Verbe actif.l[®] Conjugaison. Inf. prés. : recevoir, 1178. — Ind. prés., iTM p. s. : receif, 1376; 3[®] p. s. : receipt, 464. — Parf. simpl., 3[®] p. s. : reçut, 770. — Parf. comp., avec un r. s. m. : ad reçut, 782. — Fut., lr[®] p. s. : RECEVERAI, 85 J 3 « p. S.: RECEVERAT, 189. 1* « p. p. I RECEverums , 1922 ; 2[®] p. p. : receverez, 38. — Impér., 2e p. s. : receif, 3597 ; 2e p. p. : recevez, 281. — Subj. prés., 2[®] p. p. : recevez, 431. — Part, pass., r. s. n. : reçut, 782. = 2[®] Sens. a. Receivere a tout d'abord le sens primitif de « recueillir, prendre dans ses mains » : De vos receif le guant, 2838. — 6. « Subir le martyre, recevoir des coups » : De colps ferir , de recevoir e duner , 1178. Ci receverums martirie , 1922.= c. Accueillir, accepter (dans le sens de notre expression : « recevoir bachelier ») :

Ço dist Rollanz : (Or) vos receif jo frere , 1376. — d. « Recevoir la chrétienté, la foi chrétienne, » c'est se convertir à la foi catholique : Si receverez la lei de chres tiens, 38.= Il est inutile d'ajouter que partout où l't bref de recipere est tonique, nous

avons la notation e\ : receif, etc. Cf. amer et aimet, clamer et claimet.

REGERGELET. Part, passé, r. s. du verbe recercele. Des cheveux recercelez sont des cheveux qui font des boucles, qui « frisent » (Recircilla tum. V. Ducange au mot circillatus):

Le chef recercelet, 3161.

REGERCER. Verbe actif. Inf. prés.

Fouiller, scruter (Re - circare) : Le camp vait recercher , 2200. L'assonance exige recercier.

REGET. R. s. Maison (Receptum) :

N en ad recet dunt li mur ne Gravent, 1430.

REGLAIMET. V. le suivant.

RECLEIMET. Verbe actif, 3® p. s. de l'ind. prés, de réclamer (Réclamât) , 8 , 2014 ; reclaimet , 2044 ; reclei- MED, 2365. 3® p. p. î RECLE IMENT, 3998. — Impér. 2e p. p. : réclamez. 3517.

= Le sens le plus naturel et le plus fréquent est celui d' « appeler à son aide », 2044, 3391, 3517 et 3998. = D'où le sens de « prier » : Recleimet Deu e l'apostle de Rome, 2998. Gf. 8. == Enfin « réclamer sa coulpe », c'est « dire son mea culpa »,

REGOEVEREMENT. R. s. Action de recouvrer ce qu'on a perdu (Recupe ramentum), 1607.

REGONNOISABLE. Adj. s. p. m. Reconnaissables (La désinence able appliquée aux adjectifs verbaux des trois dernières conjugaisons, est uif fait d'origine romane, et non latine.

C'est une" des nombreuses conquêtes faites par notre première conjugaison sur les trois autres), 3124.

REGONUISANGE. R. s. f. Action de se faire reconnaître (RecognosçAn tiam) : Munjoie escriet pur la* reconuissance, 3619.

RECONOISTRE. Verbe actif. Inf. prés.

(Recognoscere), 1993. A meivenget pur reco[no]liste sun feu, 2680. — Parf. simple, 3® p. s. : recunut, 1596. — Subj. prés., 3« p. s., reconuisset :

Josque li uns sun tort i reconuisset, 3588. = Le sens le plus ordinaire est celui de « distinguer quelqu'un qu'on a déjà vu » (1596, 1993).

Mais on remarquera les deux locutions « reconnaître son tort » et « reconnaître son fief ». La première nous est restée.

RECREANTISE. R, s. f. Lâcheté, faiblesse, impuissance (V. Recreanz):

Cist nostre Deu sunt en recreantise , — En Rencesvals mfalvaisjes vertuz firent, 2714, 2715.

RECREANZ. Part. prés, de Recreire \$

REGREIT — REFERIR

s. s. m. [Recredknlem) , 528, 543, etc. récréant, 556 , 2063 , etc. — R.

s. m. : récréant, 2733. — R. s. f. :

RECREANT, 393. — S. p. m. : REireanz , 2048. = Le premier sens , le plus ancien de récréant , est celui de se recredenlem.

C'est le champion qui, dans le duel , se déclare vaincu et se rend, se recredit, à son adversaire.

Par le seul fait de cette humiliation , il est réputé avouer son crime. Et tel est le sens des vers suivants : Josqu'il seit mort u tut vif récréant, 2663. Ki tute gent voelt faire récréant, 393. Mais déjà le sens est singulièrement élargi. == Ce mot, d'ailleurs, n'a pas tardé à signifier lâche , misérable » : Guenes est mort cume fel récréant, 3973. — Il s'emploie , enfin , avec un verbe , dans le sens de « fatigué de... », et ce nouveau sens dérive encore du premier • Récréant ert de sa guerre mener , 906. Recreanz d'osteier, 528, 543.

RECREIT. 1» Conjugaison de ce verbe.

Ind. prés., 3« p. s. : recreit, 3852.

— Fut., 1r« p. s. : recrerrai, 3908; recr[e]rai , 3848; 3® p. p. : recrerrunt, 871. — Impér. : te recreiz, 3892. = Au passif. Fut., 3® p. s., avec un s. s. m. : ert recreüt, 2088. — Part, prés., s. s. m. : recreanz, 528; RECREANT, 556. R. s. m. : RECREANT, 2733. R. s. f. : récréant, 393. S. p.

m. : recreanz , 3048. — Part, passé, s. s. m. : recreüt, 2088. = 2» Sens.

a. Le premier est celui de se recredere , se rendre, s'avouer vaincu:

Tierri , car te recreiz , 3892. N' en recrerrai pur nul hume mortel , 3908. — b. De là au sens de « demander grâce quand on est fatigué ». il n'y a pas loin : Lasserai Caries , si recrerrunt si Franc , 871. — c. Une signification plus difficile est celle que nous offrent les deux vers suivants : Ço dist li Reis : « E jo Ven

recr[e]rai », 3848. Li Emperere Ven recreit par hostage, 3852. Le sens est ici celui de « S'en- « gager, en donnant caution, à « restituer telle ou telle chose », et , par exemple, comme le dit Duncange, spondere , vade dalo, se redditurum pignora. Or, de quoi s'agit -il?

Charles a reçu trente otages de Pinabel : il s'engage à les lui rendre, si le duel se prononce en faveur de Ganelon. L'Empereur lui donne lui-même caution , et cette caution consiste également en otages : Li Empe reres Ven recreit par hostage ...

REGUILLIR. Verbe actif. Inf. prés.

a. « Rassembler, mettre ensemble, recueillir » [Reoolligere passé à la 4[®] conjugaison) : Li Emperere ad fait... tuz les quers en paile recuillir , 2965. == b. « Recevoir ».

Parf. simple, 3[®] p. s. (Recollegit) :

Passet avant , le dun en requeilut, 3210. On dit encore aujourd'hui :

« Recueillir un héritage. »

RECUMENZ. Verbe neutre ou actif, 3[®] p. s. (Re-cum-initio) : Ferez , Franceis ; car je V vos recumenz, 1937.

3[®] p. p., recumentent: Dune recumentent e le hu e le cri , 2064. = Parf. simple, 3[®] p. p. avec un r. s.

n., unt recumentet : A icesl mot Vunt Francs recumentet, 1677 et 1884. Dans le second vers seulement le neutre est probable.

RECUNUT. Verbe actif, 3e p. s. du parf. simple de reconoistre (Reco gnovit), 1596. V. Reconoistre.

REÇUT. Verbe actif, 3e p. s. du parf.

simple de recevoir (IRecepit). 770, 2825. V. Receivre.

REÇUT (ad). Verbe actif, 3^o p. s. du parf. comp. de recevoir , avec un r.

s. m., 782. V. Receivre.

RECUVERER. Verbe neutre ou actif.

Inf. prés. (Recuperare), 344. — Fut., 1^{er} p. p. : recuver[r]um, 3813. — Impart. du subj., 3e p. s. : recuverast, 3441. = Passif. Futur, 3e p. s. , avec un s. s. m. : ert recuveret, 3803.= Aux vers 344, 3803 et 3813, ce verbe est actif et a le sens de notre mot « recouvrer ». Mais , au vers 3441 , il est neutre et offre le sens de « faire une seconde fois », iterare , repeter, que Ducange attribue aussi au latin recuperare. 11 est question de Naimés, qui reçoit un très rude coup du païen Malprime; et le poète ajoute : Se li païens une feiz recuverast, — Serapres fust mort li nobilies vassal.

RECUVERANCE. R. s. f. (Même sens que recoeverement. L'étymologie est recuperantiam) : Mort Vabat senz nule RECUVERANCE, 3619.

REDOTÉZ. Part, passé employé adjectivement. Radotant [Re, et un mot d'origine germanique, dote , doten , qui a le sens de « radoter ») : Caries li magnes est velz e redotez , 905.

Cf. redoterie dans le roman de Rou.

REDRECET (se). Verbe réfl., 3^o p. s.

de l'ind. prés. (Se re-directiat), 142.

On disait : Se redrecier en piez, pour « se lever, quand on était assis. » De V faldestod se redrecet en piez, 2804.

REFER₁R. Verbe neutre. Inf. prés.

Donner de nouveaux coupa (Re et fer ire), 1868.

REFLAMBEIT — REMANEIR

REFLAMBEIT. Verbe neutre, 3« p. s.

du subj. prés, de reflambier : N'unt guarnement que tut ne reflambeit,

REFLAMBES. Verbe neutre, 2* p. s.

de i'ind. prés, de reflamber. Reluis, brilles (Re et flammare) : Cuntre soleill si luisse e reflambes (dit Roland à Durendal), 2317. 3* p. p. : reflambent, 3616.

REFRE₁DER. Verbe neutre. Inf. prés.

Se rafraîchir (Re-frigidare) : Noz chevaux sunt las... Par ces prez les laissez refreider, 2486. L'assonance exige refreidier.

REGNE. R. s. Royaume (Regnum), 812, 1961. — R. p. : régnes, 3032.

REGNET. R. s. m. Royaume (Régna tum) : De vos tendrai Espaigne le REGNET, 697. — R. p. m., REGNEZ î Mandet sa gent de .XL. regnez,

REGRETER. Verbe actif. Inf. prés.

(??, d'après Bœhmer, requiritare) :

Tant dulcemenl à regreter leprist, 2886. — Ind. près. , 3e p. p. : regretent, 1469. = Verbe ré 11. lr° p. s.

de l'ind. prés. , me regrette : Tel as ocis dunt à U coer me regrette ,

REGUARDET. Verbe actif et neutre (V. Guarder). 1<> Actif. Ind. prés., 3« p. S., REGUARDET '. Rollanz RE- GUARDET Oliver à V visage , 1978. — Farf. comp. , 3« p. s., avec un r. s.

m. : adreguardet, 1998. = 2o Neutre.

Ind. prés., 3e p. s., reguardet : Si REGUARDET ümunt , 2239. Cf. REGUAR- DED , 739.

REGUART. R. s. m. (V. Guarder) : Baligant le reguart en ad fier .

RE1. S. s. m., par erreur, au lieu de reis (Rex), 106. — Reis, 280, etc.

V. plus loin. — Voc. s. m. : rei, 1619. — R. s. m. : rei, 27, 81, etc.

V. Reis

RE1ALME. R. s. (Regalimen), 2914.

REINE. R. s. f. (Regmam), 2595.—R.

s. f. : reïne , 634.

REINS. R. m. Nom de ville (Remos), 173, 264, etc.

REIS. S. s. m. Roi (Æeæ), 1, 7, 10, 56, 288, etc: — Voc. s. m. : reis, 863, et rei , 1619. — R. s. m. : rei , 27, 81, etc., et, par erreur, reis, 3996. — S.

p. m. : reis , 2649. — R. p. m. : reis, 088. =: Il convient de remarquer que le mot reis est pris , dans notre texte, avec une acception plus large que de nos jours. Sous l'émir Baligant marche une fouie de rois païens , et il en a jusqu'à dix -sept autour de lui (2649).

REISNES. R. p. f. Rênes (Retinas , avec un s intercalaire), 1381. V.

RELEVERENT. 1* Verbe neutre, 3»

p. p. du parf. simple de relever (Re~ levare) : Isnelement sur lor piezRE* levèrent, 3574 (pr <(se relevèrent »). — 2o Verbe actif, 3e p. s. du parf.

comp., avec un r. s. f. : ad relevée.

En parlant de la belle Aude qui vient de tomber roide morte, le poète dit que Charlemagneprenf la as mains, si l'en ad relevée, 3726.

RELIQUES. R. p. f. (Reliquias .) Ce mot a le sens actuel. Roland, parlant de Durendal , s'écrite : En V oret punt asez i ad reliques, 2375.

RELUIST. Verbe neutre. 3e p. s. de i'ind. prés, de reluire. (Relucet . La notation du manuscrit correspond à reluxit) : Tut li païs en reluist e esclairet 2637. 3® p. p. : reluisent, 1808.

REMANEIR. Verbe neutre. Rester, demeurer [Remarier e). lo Conjugaison. Inf. prés.: remaneir, 3552. — ind.

pré3., 2« p. s. : remeines (pour remeins) , 2928. 3» p. s. : remeint, 1696 ; — Pari, simpl., 3® p. p. : remestrent, 714. — Parf. comp., 3« p. s. : est remés , 5 , 303 ; fut remés , 2275 ; ad remés , 101 ; 3« p. p., avec un s. p. m.: sunt remés , 826 ; furent remés , 2779. — Fut., 2« p. s. : remendras, 1985; 3e p. s. : remeindrat, 907; Re p. p. : remeindrum, 1108. — Cond., 3e p. s. : remeindreit, 600; 3« p. p. : remeindreient, 598. — Subj. prés. :

lr« p. s. : remaigne, 3719; 3e p. s. : remaigne, 1848; 3« p. p. : REMAINENT, 3623. — Part, pass., s. ou r. s. m., et s. p. m. : remés , etc. = 2<> Sens, a . « Demeurer, rester »> : La sele en remeint guaste , 3450. Si nus remeindrat Espagne en quitedet, 907. — b. Sans complément : « Rester en tel ou tel lieu... i> Roland dit de Durendal : En un bruill par sum les puis remestrent, 714, et, avec un sens plus étendu , 282, 965. — c. « Rester, résister »> : Nus remeindrum en estai en la place , 1108. — d. « En rester là » : Ceste bataille ne poet remaneir unkes, 3587. Bien fait à remaneir. — Laisum le plait, 3798, 3799. — e. « Subsister, » et , par extension , « survivre » : Si est blecet, ne quit que anme i remaigne, 1848. Ce mot, dans ce sens, s'applique aux choses : Mur ne citet n:

est remés à fraindre , 5. — f. Remaneir en estant signifie « s'arrêter »:

Li soleilz est remés en estant, 2459;

REMBALT — RENGESVALS

ou « rester debout »> : Tuit li altre 8unt REMÉS EN ESTANT, 2655.

REMBALT. R. s. m. Nom de celui qui comma ide, avec Hamon de Galice, la huitième eschele française (Regin baldum, fait sur l'anc. haut allem.

Raginbald), 3073.

REME1NDRAT. Verbe neutre, 3« p.

s. du fut., de remaneir (Remanere habet), 907, 3665.

REME1NDRE1ENT. Verbe neutre, 2« p. p. du cond. de remaneir (Rema nere-habebant) , 598.

REMEINDREIT. Verbe neutre, 3® p.

s. du cond. de remaneir (Remanere habebat) , 600.

REME1NDRUM. Verbe neutre, Ire p.

p. du fut. de remaneir (Remanere habemus), 1108.

REMEINT. Verbe neutre, 3e p. s. de l'ind. prés, de remaneir (Remanet), 1696, 3450.

REMEINES. Verbe neutre, 2e p. s. de l'ind. prés, de remaneir (Remanes), 2928. La forme correcte est remeins.

Pour les six mots précédents, voyez remaneir.

REMEMBRANCE. S. s. f. Mémoire, souvenance (Rememorantia), 3614.

REMEMBRER. Verbe neutre. Inf. prés.

Se souvenir (Rememorare } : Déplu surs choses à remembrer li prist , 2377. — Ind. prés. , 3» p. s. : remembret, 820. =: Verbe

réfl. Subj. prés., Ire p. s. : Caries me mandet... que me remembre de la dolor, 489.

REMENDRAS. Verbe neutre, 2* p. s.

du fut. de remaneir (Remanere habes), 1985. Voy. Remaneir.

REMÉS. V. Remaneir.

REMUT. Verbe actif, 3® p. s. du subj.

prés, du verbe remuer , qui vient de remutare. Il est dit, en parlant de Roland et de l'arrière-garde dont on veut lui donner le commandement :

N'avez baron ki jamais la remut, 779. Le sens est : Il n'y a pas de baron qui l'échange contre lui. » Cf.

le ms. de Cambridge : Vous n'avez home si preux ne si vaillant — Qui desoubz lui en ose bailler le gant, et surtout Aspremont, B. N., anc. ms.

Lavallière, 123, fr. 25529 , f® 65 : De la peor ne remut son talent, — Nen i ot nul , tant orgueillox proisant.

RENC. R. s. m. Rang (haut allem.

Ilring) : Turpins de Reins en est levet de i renc, 264. — Reng, 2192.

RENGESVALS. R. m. Roncevaux. 892, 901 , etc. Cf. Rencesval , 2716 , et Rence-val,2398. Cettedernière forme s'explique facilement. = L'étymologie latine est plus que douteuse. A

côté de Roscida vallis (vallée humide), qui est l'origine la plus communément adoptée, il faut étudier Runcioëvallis , qui est la

forme adaptée par la Chronique de Turpin.

M. Hugo Meyer, l'ultra-scandinave , voit dans Roncesvals la « vallée des épines », dont il est question dans la mythologie du Nord. Mais, sans nous arrêter à ces derniers textes, ni au Runcivallis du Roland en vers latins , ni au Rainchevaux de la Chronique de Tournay, il faut remarquer que, dans les textes les plus autorisés, on trouve un s à l'intérieur de ce mot. Cet s éclate dans notre Rencesvals , dans le Runtseval de la Keiser Karl Alagnuss Kronike, dans le Runzival de la Karlamagnus Saga (z = ts), dans le Roncisvalle des poèmes italiens, dans le Roncesvalles des romances espagnoles, et j usque dans le Ronscevaux du Remaniement de Paris et le Rainscevaux de Philippe Mousket , etc. etc.— Mais personne, jusqu'à ce jour, n'a tenu compte de l'étymologie basque, et nous nous empressons de publier à ce sujet les lignes suivantes de notre ami, M. P. Raymond, ancien archiviste des Basses-Pyrénées. « Dans le pays basque, beaucoup de noms de lieu se terminent par le mot çabal , écrit aussi zabal. Il a pour signification :

plat , étendu , déployé. C'est l'adjectif que l'on retrouve dans les noms de Larceveau , Lar zabal [Larve ou Lar , lande ou pâturage), de Çabaléta , que je traduirais village de la plaine , et de Çabalce , qui a la même signification. Les exemples peuvent être très multipliés : car le mot çabal se place soit avant, soit après les noms.

= Çabal , d'ailleurs, convient parfaitement à la localité qui porte le nom de Roncevaux. En effet, dès qu'on a descendu la montagne d'ibagnéta, dès que la porte voûtée de l'abbaye est franchie, on trouve devant soi un assez large vallon, zz Quant au mos Ros qui forme la première partie du nom, il est fréquent

dans la région, sous la forme arros, parce qu'il n'y a pas en basque de mot commençant par R, et que l'on dit, par exemple, Erroma pour Romaf (Voy. Arros, section de Larceveau.

— Arros, canton de Ney; — Arros, canton d'Oloron- Ouest.) zz
Le sens de ce dernier mot m'est inconnu et je le regrette; car j'aurais eu à cœur de compléter cette courte note sur Ro&çabaL il e&me reste plus qu'à

RENDRE — REPROVER

vous affirmer que toutes les formes du moyen âge : Roscida - Vallis, Roncesvalles, etc., sont des noms forgés:

car, au courant du xii® siècle , on disait Rosçabal pour Roncevaux, tout comme Larçabal pour Larceveau. Je ne saurais trop insister sur ce point.»

RENDRE. Verbe actif. (Reddere , avec l'addition d'une nasale, rendre.) 1»

Conjugaison. Inf. prés. : rendre, 2733. — Ind. prés. , 3® p. s. : rent, 2198; 3® p. p. : rendent, 1397. — Parf. simpl., 3® p. s. : rendit, 1406. — Parf. comp., 3« p. s., avec un r. p.

f. : ad rendu, 2849; ad rendues, 3655. — Fut., 1*® p. s. : rendrunt, 2144. — Impér., 2® p. p. : rendez. — Passif. Fut., 3® p. p., avec un s. p. m.: erent renduz, 3950. Part, pass.: rendu, renduz et aussi rendues , 3655.

= 2® Sens. a. « Faire restitution d'un dépôt confié; restituer, remettre. » Tant le guardefreint que V rendent à Carlun , 1829. — 6. « Quitter, laisser. » Ce sens dérive fort naturellement du précédent. Charlemagne, sur le point d'aller chercher le corps de son

neveu à Roncevaux , ad rendut ses armes (2849), c'est-à-dire « s'est désarmé. » S' espée rent e sun helme , 2572. — c. De là aussi les locutions « rendre une bataille », « rendre des coups », etc. : Encui rendruns à païens cest asalt , 2142.

— d. « Rendre un service » : Malvais servis (ej le jur li rendit Guenes, 1406. — e. « Faire, faire devenir » :

La meïe mort me rent si anguit sus , 2198.

RENG. R. s. m. (Ancien haut allem.

hring.) : Si 's mist en reng, 2192, et renc , 264.

RENGES. S. p. f. Les franges, les extrémités du gonfanon (V. Ducange aux mots rinça , ringa , ringia, auxquels il donne, pour sens unique, celui de « baudrier ») : Les renges d'or) li bâtent josqwas mains,

RENIER. (Reginharium , anc. haut allem. Reginheri, Pott, 240; même rad. germ. que Reinharl), 2208.

RENT. Verbe actif, 3® p. s. de l'ind.

prés. (Reddit , rendit), 2198. V.

Rendre.

RENUMÉE. Adj. r. s. f. Célèbre, illustre, nommée souvent Renominatam) : Munjoie, V enseigne renumée, 3565.

RENUVELENT. Verbe actif, 3® p. p.

de l'ind. prés, de renouveler (Reno vellant) : Mult haltement Munjoie RENUVELENT , 3300.

! REPAIRE. V. Repaires.

REPAIRER. Verbe neutre et quelquefois pronominal. Revenir en son pays, et, par extension, revenir (Repa triare) : En France ad Ais s'en deit ben repairer, 36. En France ad Ais devez bien repairer, 135. Cf. 293.

Ces deux exemples, que nous rapprochons à dessein, montrent qu'on employait fort indistinctement le verbe repairer avec ou sans le pronom se.

— Ind. prés., 3® p. s. : repairet, 2133. S'en repairet, 828; repairet, 2149. 3® p. p. : repairent, 3807. — Parf. comp., 3® p. s., avec un s. s.

m. : est repairez, 2040; est repairet, 1369. 3® p. p. : sunt repairet, 3682. — Fut., 3® p. s. : repairerat, 573. — Impér., 2® p. p. : repairez, 2182. — Subj. prés., 1*® p. s. : repaire, 310. — Part. passé, s. s. m. :

reparez, repairet, etc. = Dans tous les exemples précédents, le sens est à peu près le même; mais, dans le vers suivant, ce mot prend une acception plus générale et digne d'attention :

repairet loi vigur e remembrance, 3614. = La vraie forme de ce mot est repairier, etc. : conformément aux lois de la phonétique, on ne le trouve en assonance que dans les laisses en ier.

REPAIRES. S. s. m. (Subst. verbal du précédent) i Se vos volez, li repaires ert grefs, 2801. — R. s. m., repaire : Quant cascuns ert à sun meillor repaire, 51. m Le sens le plus ordinaire est celui de « pays »

51,661); mais repaires signifie aussi « retour au pays » et, d'une manière plus générale, « retour » (2801).

Il est vrai que, dans ce dernier vers, on doit peut-être lire re-pairier s.

REPENTENT (se). Verbe pronominal, 3® p. p. de l'ind. prés. (Se re-pœnir tent) : Si Arabiz de venir ne se repentent, 3011. — Subj. prés., 2® p. s., te repentes : Si pren cunseill que vers mei te repentes, 3590.

REPOS. R. s. (Substantif verbal de reposer = repausare) : Tere Major remeindreit en repos, 600. = On remarquera que l'expression « rester en repos » est déjà en vigueur.

REPROCE. R. s. Reproche. (Repro pium , subst. verbal de re-propiare) :

Prist Volifan que reproce n'en ait , 2263. Reproece, 1076.= Rem. la locution : Avoir reproce.

REPROECE. R. s. 1076. V. le précédent.

REPRO VER. Substantif s. Reproche, honte (Reprob -f- arium] : Ver goigne sereit e reprover a trestuz

REPROVERUNT — REVIENT

voz parenz , 1705, 1706. La vraie forme est reprovier.

REPROVERUNT. Verbe actif, 3« p. p.

du futur de reprover (Reprobare habent), 768. Au passif, subj. prés., 3® p. s., avec un s. s. n. (Sit reprobatum) : Mielz voeill mûrir qu'il me seit reprovét , 3909. = Ce vers est dans un couplet en er.

REQUEILLIT. Verbe actif. Parfait simple, 3® p. s. de recueillir (Recol legit) , 3210. V. Recueillir , 2965.

REQUERT. Verbe actif, 3[®] p. s. de l'ind. prés, de requerre. Attaque f Re et quœrit) : Sun cors meïsm̃e i asalt e requert, 2551. 3[®] p. p. : requerent, 3528.

REREGUARDE. R. s. f. Arrièregarde (Rétro -wardiam. V. Guarder), 574, 613.

REREGUARDER. Verbe actif. Inf.

prés. Un général, par nécessité ou pour se faire honneur, se fait reregarder, c'est-à-dire garder sur les derrières de son armée (Retrowar dare. Voyez Guarder) : Par grant honur se fist reregarder, 2774.

RESAILIT. Verbe neutre. 3[®] p. s. du parf. simpl. de resaiür (Re-salire) :

Isnelement li ber resailit sus , 2085.

RESEMBLET. Verbe neutre. 3^e p. s.

de l'ind. prés. Ressemble [Re et simulât) : Ben resenblet marchis , 3502, et mieux, resemblet : Li Amiralz ben resemblet barun , 3172.

2[®] p. p. : resemblez, 1772. — Imparf.

du subj , dans le sens du conditionnel , 3[®] p. s. : resembblast, 3764,

RESNE. R. s. f. Rêne (? Retinam avec un s intercalaire) : Laschet la resne, 1290, 1574, 2996. — R. p. f., resnes : Tûtes les resnes lasquent , 3777, et reisnes , 1381. On voit là les exemples peut-être les plus anciens de ces deux locutions : « Lâcher les rênes »

et « Prendre les rênes ». Cf. resnes.

RESORTIE (est). Verbe passif. Ind.

prés., 3® p. s., avec un s. s. f. Rebondit (de Re et sortire) :
L'espée...

cuntre le ciel amunt est resortie,

RESPUNDRE. Verbe actif et neutre.

Inf. prés. (Respondere , ramené à la 3® conjugaison) , 1756.
— Ind. prés. , 3® p. s. : respunt, 156, 299, 312 ; respont, 1062.
3® p. p. : RESPUDENT, 946; respondent, 2112. — Parf.

simple , 3® p. s. : respundit, 632 , et respundiet (en assonance, dans un couplet en ter), 2411. — Parf.

comp., avec un r. s. n., 3® p. s. : ad respondud, 233. — Subj.
prés., 3® p. s. : respundet , 3540. = Dans la

plupart des exemples qui précèdent, respundre s'emploie absolument et sans régime. Il est, au contraire^ très évidemment actif dans le vers suivant : Guenes li quens ço vus ad respondud, 233. m Le sens est presque partout le sens actuel. Néanmoins il faut noter les vers 1756 et 2112 , où respundre signifie <i faire écho » : Sunent li munt e respudent li val, 2112.

RESPUNS. R. s. Réponse (Respon sum) : Loat sun Deu , ne fist altre RESPUNS, 420.

RESURREXIS. Verbe actif. 3® p. s. du parf simple (Resurrexisli) : Seint Lazon de mort resurrexis , 2385.

RETENIR. Verbe actif. Inf. prés. [Retinere passé à la quatrième conjugaison) : Munjoie escriet por le camp retenir, 1260.

Des meillors voeill jo retenir treis, 3283. — Ind. prés., 3® p. p. : retienent , 2442. — Parf.

comp., lr® p. s., avec un r. p. m.: ai RETENUZ , 3948. — Futur, lro p. S. :

retendrai, 789. — Impér., 2® p. p.:

retenez , 786. — Part, passé , r. p.

m. : retenuz, 3948. = Au réfl. Imér., 2® p. p., vos retenez : Seignors arons, eV camp vos retenez , 1176.

= Le sens le plus usuel est celui de : « Garder près de soi , pour soi, » etc.

(Vers 3283, cité plus haut, et aussi 789, 2442, 3948.) = Mais retenir signifie aussi « tenir fortement ». « Retenir le camp, •* c'est « tenir bon sur le champ de bataille et en rester le maître » (vers 1260). Se retenir a un sens analogue, et, au vers 1176, El ' camp vos retenez signifie : « tenez bon ».

RETRAITE (seit). Verbe passif, subj.

prés., 3® p. s., avec un s. s. f. (Sit rétracta) : Mielz voeill mûrir que hunte nus seit retraite, 1701. = On disait « retraire hunte à quelqu'un »

comme aujourd'hui nous disons « lui faire honte ».

RETURNER. Verbe neutre. Inf. prés.

S'en retourner [Re et tornare) : Si Vorrat Caries , ferat Vost re- turner, 1060. — Futur, 3® p. s., retournerat :

Si RETURNERAT l'Ost , 1052. 3® p. p., returnerunt : Ki que's rapelt , jà n'en returnerunt, 1912,

REVELERUNT. Verbe neutre, 3e p. p.

du futur. Se révolteront [Rebellarehabent. Rebellare avait ce même sens dans la meilleure latinité) : Encuntre mei revelerunt li Seisne, 1911.

REVIENT. Verbe neutre. 3e p. s. de l'ind. prés. [Re et venit) : Li quens Rollanz revient de pasmeisuns,

REVERRUNT — RUNERS

2233. — Parf. simpl., 3® p. s. : revint, ! 2881. — Subj. prés., 1*® p. p., revengum : Josque Deus voeil[l]e que en cest camp revengum, 2439. — ■ Part, passé , s. ou r. s. m. : revenuz , 2036.

REVERRUNT. Verbe actif, 3® p. p. du futur de reveeir ou revedeir [Revidere-habent), 1402. 2® p. p. : reverreiz, 3802 (en assonance dans un couplet en ei).

REVLJNT. Verbe neutre, 3® p. p. de l'ind. prés. (Re-vadunt) : De lûtes parz les revunt envaïr, 2065.

RIANT. Part. prés, employé adjectivement. R. s. m. (RidAntem) : Cors ad mult gent , le vis cler e riant, 1159. Avec en, riant forme un véritable gérondif : Cler, en riant, Vad dit à Guenelun, 619.

RICHARD. S. s. m. Nom du « sire des Normans », Richard de Normandie (Richardus, nom d'origine germanique, ancien haut allem. Rihhart, Reichardt , Pott , Die Personennamen , p.128), 3050.— R. s. m.: Richard, 3470. = Notre poète l'appelle « Richard le Vieux », 171, 3050, 3470.

RICHES. Adj. s. s. m. Puissant, plutôt que riche (anc. haut allem. richi): Caries se dort, li empereres riches , 718, etc. — R. s. m. : riche, 1531. —

R. p. m. : riches, 527.

RIRE. Verbe neutre et quelquefois pronominal. Inf. prés. (Ridere . Le verbe latin a été ramené de la 2[®] à la 3[®] Nconjugaison), 323, 1638. — Ind. prés., 3[®] p. s. : s'en rit, 324. — Subj. prés., 3[®] p. s., riet : Ne poet muer ne ri et, 959. Ki qu'en plurt u ki 'n riet, 3364. — Part, prés., r. s. m. :

riant, 1159. Et avec en, véritable gérondif : en riant, 619.

RIMUR. S. s. f. Bruit (Rumorem . Rimur est une erreur du scribe , et Mü.

a restitué rumur) : De XV liwes en ot hom la rimur, 817.

RIVE. R. s. f. (Ripam .), 2799.

ROCHE. R. s. f. (Rupeam , rupiam , par la consonnification de l'iL 1579. —

S. p. f. : roches, 815. — R. p. f. :

roches, 3125.

ROET. Part, passé employé adjectivement, r. s. m. Se dit notamment d'une étoffe brochée, qui est ornée de rosaces, etc. (Rotatum) : La guige en est d'un bon pâlie roet , 3151. — R. p. f., roées Targes roées, 3569.

(Ducange définit ce mot : Figuris rotularum ornatus.)

ROEVET. Verbe actif, 3® p. s. de l'in-î . prés. Demande, désire, veut (?) {Rogat} : Cil l'at trait ki vos en roevet feindre f 1792,

ROLLANZ. S. s. m. [Hruodlandus , dans le texte célèbre d'Éginhard. Nom d'origine germanique. Anc. haut allem. Ruodland. V. Pott, Die Per sonennamen, p. 223), 194, etc., et Rollant, 175. — R. s. m., Rollant 286, etc.

ROMAIN. S. p. m. (Romani) : Romain, Puillain e tuit cil de Paterne, 2923.

ROMAIN (seint-). Nom de l'église de B lave, où Charles fit enterrer les trois corps d'Olivier, de Turpin et de Roland (Sanctum Romanum) :

A Seint-Romain , là gisent li baron , 3693. = Cette église était célèbre. On y avait enterré, dit-on, le roi Caribert, mort en 567.

ROMAINE. R. s. f. La Romagne (Ro maniam) : Si l'en cunquis... Lumbardie e trestute Romaine, 2326.

ROMAINE. R. s. f. (Romanam .) C'est le nom primitif de l'Oriflamme : Gefreid d'Anjou portet l'orie flambe :

— Seint Piere fut, si aveit num Romaine, — Mais de Munjoie iloecc out pris eschange, 3093-3095. V.

notre commentaire du v. 3093.

ROME. R. s. f. (Romam) , 2998. Rume,

ROSNE. R. s. m. Le Rhône (De Rho danum, par le changement méridional du dens), 1583.

ROSSILLON. R. s. m. Roussillon, 797. V. Russillon.

RUBOSTL. Adj. r. s. (?) Tere de France, mult estes dulz païs,
— Oi desertet à tant rubostl exill, 1862.

RUES. R. p. f. (Rugas) : Les rues ù li burgeis estunt, 2691.

RUMÉ. R. s. f. Rome [Romam) , 639, et Rome, 2998.

RUMPRE. Verbe actif. Inf. prés. (Rum pere.) Quant de Fran-
ceis les es cheles vit rumpre , 3533. — Ind.

prés., 3® p. s. , rumpt : L'osberc li rumpt, 1265. 3® p. p. :
rumpent, 3529. — Parf. comp. , avec un r. p.

m. : ad rumput, 1300 ; 3e p. p., avec un r. s. m. : unt rumput,
2079. — Part. prés. , s. s. (avec le sens du part, passé?) : Desun
cervel le temple en est rumpant, 1764. Cet emploi du participe
présent est, d'ailleurs, assez fréquent aans notre ancienne langue,
et se retrouve encore dans celle de nos jours. :=r Au passif. Ind.
prés., 3® p. s., avec un s. s. m. : est rumput, 1786. — Part, passé :
rumput, etc.

RUNCIN. R. s. m. Cheval de charge (fait sur l'Allem. ross),
758.

RUNERS. R. s. Ki tint la marche de V val de Runers, 2209. Ce
vers so

RUSÉE — SAISIT

trouve dans une laisse assonancée en ier\ : c'est donc à tort que
Mü. en avait remplacé les derniers mots par ceuxci : De Gennes
de sur mer. 11 faut Runiers ou, peut-être, Rivièrs.

C'est cette dernière forme que j'ai adoptée. Cf. les exemples suivants :

Or vous dirai de V marchis Berengier.— Ja fut -il nez enz eV val de Riviers, Charroi de Nîmes, v. 342.

A mauris fu de la ior de Rivier, Huon de Bordeaux, éd. Guesard, p. 70. Riviers li doins , s'il devant moi voz jure, — Ma grant cité desor V ewe de Dunne, Amis et Amiles, v. 1757. Morans de Rivier, Ogier,

S' pour SE. Pron. pers.iVes' poet garder que mais ne li atei-gnet , 9.

S' pour SA. Pronom ou adjectif possessif, s. f. S 'espée, 346. V. Sis , sa.

SA. Pron. ou adj. possessif, s. s. f. (Ne peut venir de sua, qui a donné sue , mais de sa latin. On a fait observer avec raison qu'on trouve sam dans Plaute, pour suam. On a aussi proposé sea fait sur mea. En ce cas, le français aurait formé ses adjectifs possessifs sur celui de la 1^e personne (tea et sea sur mea) : Sa cus-tume est qu'il parole t à leisir, 144. — R. s. f., sa : Caries serat ad Ais, à sa capele, 52. V. Ses

SABELIN. Adj., r. s. m. De martre zibeline (du russe sobol, ou du polonais sobal , martre zibeline. V. Ducange, au mot sabelum, qui a le même sens et a donné, l'adj. sabelinus. Cf. Diez, Lex. Etym. au mot zibellino, I, p. 450) : Afublez est d'un mantel sabelin , 462. — R. s.

f., SABELINES l CeZ pels SABELINES,

SACÉNT. Verbe actif, 3e p. p, du subj. prés, de savoir (Sapiant , par la consonnification de l'i), 3136. V.

Savoir.

SACEZ. Verbe actif, 2[®] p. p. de l'impér. de saveir (Sapiatis , consonnification de Pi), 520. V. Saveir.

SAFRÉE, Part. pass. employé adjectivement, r. s. f. Bordée ou brodée d'orfroï (de la même famille que « safran », qui vient de l'arabe za'faran; Diez, 1, 448, au mot zafferano) :

Trenchet (sa) bronie bâfrée , 1372.

RUSEE. S. s. f. Rosée (d'un substantif formé sur vos , roris : rosata) :

Pluie n'i chet, rusée n'i adeiset ,

RUSSILLUN. R. s. m. Roussillon. — Il ne s'agit pas ici du pays de Roussillon, au pied des Pyrénées, qui doit son nom à Ruscino , ville de la Narbonnaise; ni de cette petite ville du Dauphiné, qui correspond peutêtre à la localité appelée Figlinœ ou à Urseolis ; mais de Roussillon, château détruit près de Châtillon - sur- Seine , sur le mont Lassois. Ce mot ne s'applique, en effet, dans notre Chanson, qu'à Girart de Roussillon, lequel fut duc de Bourgogne, 1896.

Le haubert des ducs, des comtes et des hauts barons était, en effet, brodé de fils d'archal insérés dans les mailles.

— R. s. m. : sasfret , 2499. — S. p.

m. : safrez , 1032. Cf. sasfret, au vers 3141. — S. p. f. : safrées, 3307, et sasfrées , 1453.

SAGES. Adj. s. s. m. (Sapius par la consonnification de .Pt), 3691, et sage, 648, 1093. — R. p. m., sages :

Laissum les fols, as sages nus lenuns, 229. = Dans ce dernier vers, sages est employé substantivement.

— Partout, comme on le voit, il est opposé à proz et à fols. C'est bien le sens actuel. Cf. Saives.

SA1. Verbe actif, 1TM p. s. de l'ind.

prés, de saveir (Sapio) : Jo ne sai quels en est sis curages , 191. Voir dites , jo V sai bien, 760. D'ïço ne sai jo blasme , 1082. Jo ne l' sai cument quere, 1700. Jo sai asez que Caries ne m'atent, 2837. Cf. 291. — On voit que ce mot s'emploie soit avec des substantifs pour complément; soit avec que et cument. Il faut encore noter la locution suivante dans le sens de notre expression : « Je ne peux pas mieux te dire » : Ço est Loewis, mielz ne sai a parler, 3715. V. Saveir.

SAILLENT. Verbe neutre, 3[®] p. p. de l'ind. prés, de saillir (Salire), 2469. V. Sait.

SAISIT. Verbe actif, 3[®] p. s. de l'ind. prés. (Ane. haut ail. saz-jan , et, en bas latin, sacire , comme l'établit Diez, Lex. Élym., I, pp. 362, 363.

C'est de sacire que vient immédiatement saisir), 2280. 2[®] p. s. : saisis,

SAISNES — SARDONIE

2293. — Parf. comp., 3[®] p. s., avec un r. s. f. : ad saisie, 721. — Fut.

ant., Ire p. avec un r. s. f. :

averum saisie, 972.= Passif. Parf., 3® p. s., avec un s. s. m. : fut saisit, 3213. — Part, passé, saisit, saisie.

SAISNES. S. p. m. Les Saxons (Saxones), 3793, et Seisne, 2921.

— R. p. m. : Saisnes , 3700.

SAISONIE. R. s. f. La Saxe (Saxo niam), 2330.

SAIVES. Adj., s. s. m. Sage (Sapins .

C'est le même mot que sage . Ce dernier a été formé par la consonnification de l't latin , et saive s'explique , sans cette consonnification, par le passage de Fi), 248, 315. — R. s. m. :

saive. 279. — S. p. m. : saive, 20.

— R. p. m. : saiv[e}s, 24. Cf.

Sages.

SALE. R. s. f. Salle (anc. haut allem. Sala) : Muntet eV palais , est venu en la sale, 3707.

SALOMON. R. s. m. Le fils de David (Salomonem . De l'hébreu schalom , paix), 1524.

SALSE. Part. pass. employé adjectivement. Salée (Salsam) : La mer salse,

SALT. R. s. m. Saut (Saltum). Entre dans la composition de Sall-perduty nom de cheval, 1554. — R. p. m., salz : Les galops e les salz, 731.

SALT. Verbe neutre, 3[®] p. s. de l'ind. prés, de saillir. Saute, jaillit (Salit): Par mi la bûche en salt fors H cler sancs, 1763. 3[®]p. p., saillent : Puis , saillent enz , 2469.

SALT-PERDUT. R. s. m. Nom de cheval (V. Salt et Perdre), 1554.

SALUÈRENT. Verbe act., 3[®] p. p. du parf. simpl. de saluer (Salutârunt), 121. — Impér. , r. p. p. : saluez,

SALUZ. R. s. (?) m. Salutation (Salutem) : Malvais saluz li firent ,

SALVE. Adj., s. s. f. (Salva) : En VARcevesque est ben la croce salve, 1670. — R. s. f. : Si receverat la noslre lei plus salve, 189. m Dans le premier de ces vers , salve a le sens du mot latin et signifie: « sauvegardée. » Dans le second, le sens est actif, au lieu d'être passif. Salve ici signifie : « Qui sauve, »> et non « qui

pet cqn vP t\

SALVEMENT. S. s. Salut, sauvegarde (Salvamentum) : Rete-nez les , ço est vostre salvement, 786.

SÂLVENT. Verbe act., 3[®] p. s. du subj. prés, de salver (Salvent) : Cil

Mâhumet... Tervagan e Apollin...

Salvent le rei, 2713. — Part, passé, s. s. m., saluez : Saluez sieiez de Mahum, 416, et salvet : Salvete sieiez do Dcu 123

SALVETEZ. R. s. f. Salut (Salvita tem) : La lei de salvete(z), 126 (Au lieu de salvetet).

SALZ. R. p. m. Sauts (Saltus), 731 et 3342. V. Salt.

SAMUEL. R. s. m. (Samuelem , de Phébreu Schamah , qui écoute, qui obéit, et El, Dieu), 3244.

SANGS. S. s. m. Sang (Sanguis) , 1614, etc., et sanc, 3972. — R. s.

m. : sanc, 950, etc.

SANCTE. Adj., r. s. f. Mauvaise lecture des éditeurs Le manuscrit porte sce, par imitation inconsciente d'une abréviation latine; mais, partout ailleurs, notre texte nous offre explicitement la forme seint. C'est donc seinte qu'il faut lire , et non pas sancte, aux vers 1634, 2303, 2938.

SANGLENT. Adj., s. s. m. (Sangui lentus), 1507, et sanglant, 1056. — S. s. f. : sanglente, 1399. — R. s.

m. : sanglent, 1079. — R s. f.

sanglente , 1586. — R. p. m. . san glanz,1711.

SANSUN. S. s. m. Nom d'un duc français (Samson indéclinable nom d'origine hébraïque), 105. 1275.2408 On ne trouve jamais dans noue texte la forme Sanse. Mais rien n'est plus facile à expliquer. Le mot Sansun, dans notre texte, est forme sur e type indéclinable Samson. C'est plus tard seulement qu'on a soumis ce vocable à la déclinaison en o, onis, et qu'on a dit en français Sanse pour le cas sujet , et Sansun pour le cas régime. — R. s. m. : sansun , 1531 , etc.

SAPIDE. R. s. f. Erreur du scribe, au lieu de sapeie. Ce mot , en effet, entre comme assonance dans une laisse féminine en ei : Vunl s'aduber desuz une SAPtde, 994, Sapin se dit en bas lat. (?)

sappus, d'où sapetum et sapeta. C'est ce dernier mot qui est l'origine immédiate de sapeie.

SARAGUCE. R. s. f., 2818. V. Sar-
raguce.

SARCOU. R. s. m. (Sarcogum de sarco[fa]gum) , 2966. = R. p
m. :

sarcous : En blancs sarcous fait métré les seignurs, 3692. Cf. le
v.

SARDONIE. R. s. f. Sardoine, pierre précieuse (l'assonance
exige Sardenie ou Sardanie , qui se prononçait

SARRAGUCE — SEANT

Sardainne , et dérive , par l'intermé- | diaire de Sard\nicha ,
de Sardonicha, pour Sardonyx) : Rollanz ferit el' perrun de sar-
donie , 2312.

SARRAGUCE. S. s. f. (d'une corruption de Cœsar-Augusta), 6.
— Voc.

s. f. : Sarraguce, 2598. — R. s. f. :

Sarraguce, 10, 292, Sàraguce, 2818, etc.

SARRAGUZEIS. Adj., r. p. m. De Saragosse (V. le précédent,
auquel on a ajouté la terminaison ensis),

SARAZINEIS. Adj., r. p. m. De Sarrazms, fait au pays des Sar-
razins (Saracenenses) : Osbercs Sarazineis, 994.

SARRAZINS. S. s. m. (Saracenus, de l'arabe scharaka, « s'est
levé »).

Les gens du pays où se lève le soleil), 147, 612, etc., et Sarrazin, 1631. — R. s. m. : Sarrazin, 253; Sarazin, 269. — S. p. m. : Sarrazin, 1625, et Sarrazins, 410. — R. p. m. :

Sarrazins , 367. = Ce mot est presque partout employé substantivement ; mais il faut noter le vers 367, où il est véritablement adjectif : Asemblet s'est as sarrazins messaa(es).

SASFRET. Part. pass. employé adjectivement, r. s. m., 2499. — S. p. m. : SASFRET. 3141. — R. p. f. SASFRÉES, 1453. Il faut partout lire safret ou sa ffret. V. ce mot.

SATHANAS. S. s. m. (Du latin Sa tanas, qui est calqué sur l'hébreu, lequel signifie «ennemi») : L'anme de lui emportel Sathanas, 1268.

SAVEIR. Verbe employé substantivement, s. s. Habileté (Sapcre) : Vostre saveir est grant , 3509. — R. s. :

saveir, 3279. — R. p., saveirs : Par voz saveirs se m' puez acorder ,

SAVEIR. Verbe act., inf. prés. Savoir (Saper e ramené à la 2[®] conjugaison) : Poez saveir que mult grant doi en oui, 1538. — Ind. prés.,

1 *[®] p. s. : sai , 191 , 310 , etc. ; 3[®] p. s. : set , 308 , 427 ; 1* » p. p. : savum , 2503 2[®] p. p. : savez , 363 ; 3[®] p. p. : sevent, 716. — Parf. simpl., 3[®] p. s. : sout, 1024.— Fut., 2[®]p. s. : saveras, 1901. — Impér., 2[®] p. p. : sacez , 520.

— Subj. prés., 3[®] p. p. : sace[n]t, 3136 = Ce verbe est employé dans toutes ses acceptions actuelles. Rem.

/a locution « n'en savoir mot » : Il n'en set mot, n'i ad culpe li bers ,

SCAZ. R. s. f. (Il est impossible d'admettre que ce soit Cadix, Gades) :

Cil tient la tere en trefsjqu'à scaz marine , 956. ??.

SCEPTRE. R. s. [Sceptrum], 2585.

SCIENCE. R. s. f. Savoir (Scien tiam). En parlant des Français qui montent à cheval pour la bataille, notre poète dit : Puis, sunt muntez , e uni grant science, 3003 (? La forme savante de ce mot est faite pour inspirer quelque doute).

SE. Pronom personnel, régime. Il s'emploie : 1® au singulier : Li reis Mar silie... se culchet , 12 , etc. , et 2®, au pluriel : Einz que il moergent , se vendrunt mult cher, 1690, etc. = L'e de se est souvent supprimé, non seulement dans la prononciation, mais même dans l'écriture; — non seulement devant une voyelle, mais devant une consonne : Ne s' poet garder que mais ne li atei gnet, 9, etc. etc.

SE. Conjonction, exprimant l'idée de conditionnalité, et venant toujours de la conjonction latine si (Dans presque tous les textes romans du moyen âge, se vient de si, et si vient de sic) : Se Caries vient , de nus i averat perte; — Se Rollanz vit, nostre guerre novelet, 2117, 2118.= Se reçoit, par une extension toute naturelle, le sens de « à moins que » ; N'en parlez mais, se jo ne V vos cumant, 273. = Une locution très usitée est « se nun »

dans le sens de notre « sinon ». Mais, dans le Roland comme dans les autres textes du moyen âge, se est séparé de nun par un ou plusieurs mots :

N'i ad eschipse qui s' cleimt se par loi nun, 1522. = « Se n'est, se ne fust » , équivaut à se nun : Une ne l' sunast se ne fust en cumbatant, 1769. = Cf. si que l'on trouve deux fois, par erreur, aux vers 475 et

SEANT. Part. prés. s. m. de sedeir (Sedantes) : ^4s Innocenz vos en serez séant, 1480. = Dresser quelqu'un en séant », c'est, quand il est couché, « le soutenir assis ». Marsile, apercevant Baligant, dit à ses Sarrazins : Pernez m'as braz , si m' drecez en séant, 2829. — Au fig.

R. s., séant : Gent ad le cors e ben séant, 3115. Voy. , pour ce dernier sens, le mot sedere , dans Ducange.

On y trouvera une citation curieuse d'un vieil Ordo romain : Primice rius et Secundicerius componunt vestimenta f Pontificis) ut bene sedeant. Ainsi, bene sedere, « se bien tenir, » et, par extension , « être en bon état, » a donné lieu à sedere

SEBRE — SEINT

tout court, dans le même sens. V. Sedeir.

SEBRE. R. s. m. L'Ebre, fleuve (Ibe rum) : Par Sebre amunt tut lur naviries turnent. 2642. Vewe de Sebre, 2465. 1! faut considérer l'a initial du mot roman comme une corruption euphonique du mot latin.

SECLE. R. s. Siècle, dans le sens chrétien. La « fin du siècle », c'est « la fin du monde » (Sœculum) : Dient plusor : Ço est li definement , — La fin de V secle..., 1435.

SEDEIR. Verbe neut.. inf. prés. S'asseoir, être assis (Sedere) : Alez sedeir quant nuis ne vos sumunt , 251.

— Ind. prés., 3® p. s. : set, 1379, et siet , 116. C'est siet qui est la forme correcte, et ce mot ne se trouve, comme assonance, que dans une laisse en ter. 3® p. p. : sident, avec la dentale conservée comme dans sedeir et sedeit. Ce sont là les vestiges de cet ancien manuscrit que copiait notre scribe, 110. — Imparf., 3® p. s. : sedeit, 383. — Parf. simple, 3® p. s. : sist, 1943. — Part, prés., s. p. m. : séant, 1840. Cf. en séant, 2829, et l'adj. verb. séant, au r. s., 3115. V. Séant.

SEDME. Adj. numéral , s. s. f. Septième (Septima) , 3228. — R. s. f. ; SEDME , 3061.

SEGE. R. s. m. Siège ISedium, par la consonnification de ri) : Metez le sege à tute vostre vie , 212. Cf. les formes siège, aux v. 71 , 435, et sièges, aux v. 1135. Je préférerais cette dernière forme à cause des substantifs siet et de l'ind. prés, siet {sedet} , qui sont employés comme assonance en des laisses en ter.

SEL Pron. pers. Soi (Së). 1» Sei s'emploie avec toutes les propositions : Sa rere garde lerrat der rcre sei, 574. Ses meillors humes enmeinet ensernbV od sei , 502. En dreit sei , 2123 , etc. = 2° Cependant sei tient aussi la place d'un véritable complément direct, là où l'on pourrait tout aussi bien em- !

ployer se : Met sei en piez , 2277.

Ki hume traïst sei ocist e altroi , 3959, etc. =: 3° Sei est souvent usité avec meïsmme , 1614. Mult quiement le dit à sei meïsmme, 1614. A sei meïsmme la cumencet à pleindre}

SEIELER. Verbe act., inf. prés. Sceller ^Si^illare) : Fist ses brefs seieler,

SEIENT. Verbe estre, 3® p. p. du subj. prés., 811, 3913. V. Estre .

SEIET. Adj., s. p. m. Couvert de
soies, comme les sangliers [Fètati) :

Cil sunt seiet ensement cum porc ,

SE1EZ. Verbe estre, 2® p. p. de l'impér., 416, 3016. V. Estre.

SEIGNAT. Verbe act., 3e p. s. du art. simpl. Fit le signe de la croix Signavit) : Seignat sun chef de la vertut poisant, 3111. Il s'agit ici de Charlemagne, qui s'arme de ce signe au moment de la grande et décisive bataille contre Baligant. Mais partout ailleurs, dans notre poème, ce mot s'applique à la bénédiction qui accompagne l'absolution sacramentelle, lorsque le prêtre dit : Ego te absolvo a peccatis tuis in nomine Pat ris f, et Filii, f et Spiritus sancti. — Parf.

comp., 3® p. s., avec un r. s. m. : ad seignet, 340, et avec un r. p. m. : ad seigneur, 1140, 1141. 3® p. p. : unt seigneur, 2957. — Part, pass., seignet, SEIGNEZ.

SEIGNUR. S. s. m. (par erreur) Seigneur (Seignur , qui est essentiellement un cas régime , vient de seniore. Senior, c'est l'aîné des enfants, auquel le droit féodal attribue tant d'avantages. Et ce n'est pas ici , comme on l'a cru , l'idée de la vieillesse qui a entraîné celle du commandement et de l'autorité) : Le seignur d'els est apelet Oedun, 3056. Le véritable sujet est sire, 297, 1521, etc., que l'on trouve également au voc. s.

m., 227, 753, etc. — R. s. m. : seignur, 26, 364, etc. etc.; seignor, 1010, e-t sire, par erreur, 3470. — Voc. p.

m. : seignurs , 15, 70, etc., et seignors, 1854. — R. p. m. ; seignurs, 2432. On disait un « seigneur lige » : Plurent lur filz... e lur lige[s] seignurs, 2421 , 2422.

SEIGNURILL. Adj., r. s. Seigneurial (Seniorilem) : Quand vus serez eV palais SEIGNURILL, 151.

SE1NET (ad). Verbe neutre, 3® p. s. du parf. comp. A saigné (Sanguinatum habet) : Tant ad seinet li oil li ! sunt trublet, 1991.

SEINTISME. Adj. superlatif, s. s. f.

(Sanctissima) : E! Durendal! cum es bele e seintisme, 2344. V. le suivant.

SEINT. Adj., s. s. m. Saint (Sanclus), 921 , 1479, etc. La forme correcte serait seinz. — Voc., s. f. : seinte, 2303. C'est ainsi, suivant nous, qu'il faut lire l'abréviation sce, et non pas sancte. — R. s. m. : seint, 53, 973, etc. — R. s. f. : seinte, 2245, 3612.

Il faut lire seinte aux v. 1634 , 2938,

SEINZ — SENS

etc., et non pas sànte , qui est tout à fait contraire à la phonétique de notre manuscrit. — S. p. m. : seinz (au lieu de seint), 1134. — R. p. m.: seinz , 3718. Dans ce dernier vers :

Ne place Deu ne ses seinz , ce mot est employé substantivement. — R.

p. f. : seintes : En seintes flurs il les facet gésir , 1856. Cf. sentes , au v. 2197. Les « saintes fleurs », c'est l'image par laquelle notre poète désigne le Paradis. — Au superlatif, s. s. f. : seintisme, 2344. V. le précédent.

SEINZ. R. p. m. : De seint Michel de Paris jusqu' as Seinz, 1428. Ce dernier mot est obscur. Il est probable qu'il dérive de Sanctos, et nous avons exposé ailleurs comment nous supposons qu'il s'agissait ici des reliques, des « Saints » de Cologne.

SEINZ. Prép. Sans (Sine. Le z, qui peut-être est appelé par la nasale, représente l's adverbiale que nous avons constaté dans alques, sempres, etc.) : Là purparolent la traisun seinz dreit, 511. Ambure ocist seinz nul recoeverement , 1607, 1775. Seinz hume mort, f ceste batailleJ ne poet estre achevée, 3579.

Cf. senz, aux v. 2939 et 3619.

SEIR. R. s. Soir (Sérum) : En Rencesvals furent mort Valtre seir, 3412. =: Rem. la loc. her seir : Fut ocis her seir, 2745.

SEISANTE. Nom de nombre indéclinable (Sexaginta L 1689, 1849. Et, avec un autre nomre qu'il multiplie :

seisante mille , 2111.

SEISNE. R. p. m. Saxons (Saxones), 2921 , et Saisnes, 3793.
— R. p. m. :

Saisnes , 3700.

SEIT. Verbe estre , 3® p. s. du subj.

prés., 102, 234 , etc.

SEIUM. Verbe estre, 1*® p. p. du subj. prés., 1046. — Seiuns, 46.

SEIUNS. Verbe estre, Ire p. p. du subj. prés., 46, et seium, 1046.

SELE. S. s. f. Selle de cheval (Sella). 3450. — R. s. f. : sele, 1534. — S. p. f. : seles, 91, 3881. — R. p. f. : selles,

SELVE. R. s. f. Forêt (Silvam) : Nen at... selve ne bois, asconse n'i poet estre , 3292, 3293.

SEMBLANT. R. s. « Quelque chose qui ressemble à Quelqu'un : son visage, son air » (du participe présent de simulare) : Jo irai a V Sarrazin en Espagne , — St' n vois vedeir alques de sun semblant, 269, 270. = Le sens s'est notablement étendu dans le vers suivant : L'Arce- |

vesques lur dist de sun semblant, 1471. Sun semblant ne peut ici mieux se traduire que par : sa façon.

Ces deux mots : façon et semblant , ont eu à peu près "la même histoire dans notre langue.

SEMBLET. Verbe neutre, ind. prés., 3[®] p. s. (Simulât. Simulare signifie « peindre, reproduire ». Hoc mihi simulât , pour simulatur, pourrait se traduire : « Cela se peint, se re- « produit à mes yeux, de telle ou « telle façon. » D'où le sens actuel de sembler) : De noz Franceis m'i semblet avoir mult poi , 1050. Et, avec un sujet bien déterminé s. m. :

Cil Sarraz(ins) me semblet mult hérité, 1645. — Cond., 3[®] p. s. (Simulâsset) : semblast, 1760.

SEMPRES. Adv. (Semper.) Ce mot a deux sens très distincts . 1^o « De suite, sur-le-champ, soudain. » Ce sens est dérivé, par extension , du sens latin.

Semper signifiait « sans discontinuer » : L'ost des Franceis verrez sempres defere, 49. Ad un carner sempres les unt portet ,

2954. Sempres caist, se Deus ne li aidast , 3439. = 2® Toujours. C'est le sens primordial de semper : Receif chrestientet, e puis) Vamerai sempres, 3598. Ce vers, d'ailleurs, peut s'entendre aussi bien dans l'un que dans l'autre sens, et il en pst de même du vers suivant : Sempres ferai de Durendal granz colps, 1255. = L's de sempres n'a rien d'étymologique.

M. Littré a établi que l's, dans les adverbess certes , volontiers, primes, représente le cas pluriel régime des adjectifs latins certas , voluntarios, primas. D'où, par extension ou analogie, l's a été appliqué à des mots non déclinables, sempre , de semper , etc. V. alques , primes.

SENEFIANCE. R. s. f. Signification-, d'un songe, par exemple (Signifl cantiam), 2531.

SENEFIET. Verbe act., 3® p. s. de l'ind. prés, de senefier (Significat) : Branches d'olives en voz mains porterez. — Ço senefiet pais e humilitet, 73. Ces deux mots : Senefiance et Senefiet, ont bien gardé leur sens primitif : ils expriment le signe, le symbole.

SENESTRE. R. s. m. Gauche (Stnistmm), 2830.

SENS. R. s. m. Raison, bon sens, dans toute la force de ce mot très français (Sensum) : Kar vasselage par sens nen est folie , 1724. = « Perdre le

SENS — SERVICE

sens *> est déjà une locution usitée pour signifier « devenir fou » : A ben petit que il ne pert le sens, 326.

SENS. Verbe act., 3» p. s. de l'ind.

prés. (Sentit) : Oliver sent que à mort est ferut, 1952.

SENER. R. s. m. Petite route, sentier (Semitarium), 2399. =
Ce mot se trouvant dans une laisse en ier, il faut lire : Sentier.

SENTES. Adj. r. p. f. Saintes [Sanctas]. Erreur du scribe, pour
seintes, 2197. V. Seint.

SENZ. Prép. Sans (Sine), 2839, 3619.

La forme la plus usitée est seinz.

V. ce mot

SERAI. Verbe estre, p. s. du fut.

(Essere-habeo) , 86, 1076, 2910, 2917, etc.

SERAT. Verbe estre, 3® p. s. du fut.

(Essere-habet), 52, 625, etc.

SEREIT. Verbe estre, 3» p. s. du condit. (Essere-habebat),
1705.

SEREZ. Verbe estre, 2® p. p. du fut.

[Essere-habetis), 39, 434, etc. Pour les quatre mots précédents, voyez Estre .

SERF. S. s. m. [Servi) : A une es tache Vunt atachet cil serf ,
3737. Il faut observer que ces deux derniers mots ont été écrits

par une main postérieure.

SERF. Verbe act., impér., 2® p. s. Sers, adore [Servi] : Serf e crei le Rei omnipotente , 3599.

SERJANZ. S. p. m. Sergents (Servantes) , 161. — R. p. m. : serjanz, 3957. = Ce mot, dans les exemples précédents, désigne des personnes d'une condition très inférieure, des serfs attachés à la maison.

SERMUN. R. s. m. Discours, parole (Sermonem) : Franceis apelet, un sermun lur ad dit, 1126. Dist Balian : « Malvais sermun cumences, »

600. — R. p. m. : sermuns , 3979 , et sermons, 2243. = Au pluriel, nous trouvons le sens moderne de « sermons ». On dit de Bramidonie, qui est instruite dans la foi chrétienne :

Tant ad oït e sermuns e essamples , 3979. Et l'oraison funèbre de Turpin se résume en ces mots : Par granz batailles e par mult bels sermuns — Cuntre païens fut tuz tens cam piuns, 2243 , 2244.

SERPENZ. S. p. m. (Serpentes),

SERT. Verbe act., 3® p. s. de l'ind.

prés. [Servit]: Mahumet sert, 8.

Ço est une gent ki Damne Deu ne sert, 3247. 2® p. p. : servez , 922. —

Imparf., p. s. : Serveie [V Empe-

reur) par feid e par amur , 3770. — Parf. comp., lr® p. s., avec un r. s. m. : ai servit, 863. Et de même, avec un r. p. m., 3492. 2®

p. p., avec un r. s. m. : avez servit, 1858. — Impér., 2® p. s. , serf, 3599. — Subj.

prés., 3® p. s. : servet, 3272. Serve, 2254. = Inf. passif, avec un s. s. f.

Roland dit à son épée : De chrestiens devez estre servie, 2350. — Part, pass., s. s. f. : servit, servie. = Le mot servir, (comme on le voit par les exemples précédents que nous avons multipliés à dessein) , s'entend surtout du culte que nous devons à Dieu; puis, du service que l'on rend au Roi. Tous les vers que nous avons cités se rapportent , sauf le v. 2350 , à ces deux sens, à ces deux cultes.

SERUM. Verbe estre, lr® p. p. du futur (Essere-habemus), 1477.

SERUNT. Verbe estre, 3® p. p. du fut. (Essere-habent), 262.

SERVE. Verbe act., 3® p. s. du subj.

prés, de servir [Serviat), 2254.

SERVEIE. Verbe act., 3® p. s. de l'imparf. de l'ind. de servir [Serviebam),

SERVET. Verbe act., 3® p. s. du subj. prés, de servir [Serviat), 3272,

SERVEZ. Verbe act., 2® p. p. de l'ind.

{irés. de servir (Servitis), 922. Pour es quatre mots précédents, voyez Servir.

SERVIE. Part. pass. , s. s. f. de servir [Servita) , 2350. — Inf. passif du même verbe, avec un s. s. f. : estre servie, 2350.

SERVISE. S. s. Service [Servitium):

Vostre servise V en doüst bien guarir, 3828. — R. s. , servise : Cârles comandet que face sun servise, 319, et Servis, 1406. — R. p. servises, 29. = Le sens est à peu près celui du vocable actuel : c'est d'abord le « service de l'Empereur » dans la même acception où hier encore nous employions ces mots. Cist ferunt mun servise , 3072. = Mais servise prend , dès le Roland, une acception plus élevée : « Service de Dieu », dans un sens liturgique. Lorsque Saragosse est pris, Charles transforme les mosquées en églises : « Li Reis creit en Deu, faire voelt sun servise, — E si evesque les eves beneissent, 3666, 3667. Et déjà ce même mot est employé dans le sens très général « de service rendu à quelqu'un » :

Malvais servise le jur li rendit Guenes, 1406. Au pluriel, cette acception est encore plus frappante :

SERVIT — SIED

Mandez Carlun [fé\deilz servises e mult granz amistez , 29. Tous ces sens nous sont restés, et ils n'étaient aucunement dans le latin. Ils sont d'origine féodale. = il en est de même de ces locutions : « Faire le service « de quelqu'un; rendre service »,

SERVIT (ai). Verbe act., Ire p. s. du parf. comp. de servir, avec un r. s.

m. (Habeo servitum) , 863, et avec un r. p. m., 3492.

SERVIT (avez). Verbe act., 2« p. p.

du parf. de servir, avec un r. s. m.

(Habetis servitum), 1858.

SERVIT. Part. pass. , r. s. m. de servir {Servitum), 863, 1858, etc., et r. s. n., 3492.

SES. Pronom ou adj. possessif de la 3e personne [Suus, sua. On a proposé avec raison seus, sea, fait sur meus , mea). En voici toute la déclinaison :

S. s. m. : ses, 39, 86, 384, etc.; sis, 56, 191, 544, etc. Le scribe employait ad libitum tantôt l'une, tantôt l'autre de ces formes, et quelquefois l'une et l'autre, à un ou deux vers de distance (504 et 505, 544 et 5461. Si, 324, et sun , 348, 1160, etc. — é. s. f. : sa, 141, etc. — R. s. m. : sun, 26, 51, etc., et son , 2870. — R. s. n. (?) sun , 138 , etc. — R. s. f. : sa, 52, 140, etc. — S. p. m. : si , 99 , 285 , etc. — R. p.

m. : ses, 14, 39, 98, etc. — R. p. n. (?), ses, 1629. — R. p. f. : ses, 137, 190 , etc.

SES. Pronom ou adj. possessif de la 3e personne, r. p. m. V. le précédent.

SES. Pron. ou adj. possessif de la 3^e personne , r. p. f. Voyez plus haut ses .

SET. Verbe act., 3^e p. s. de l'ind. prés, de savoir . Sait {Sapit) , 308, 427, 530, 1035, etc. V. Savoir.

SET. Nom de nombre indéclinable (Septem), 2, 31, etc.

SEVENT. Verbe act., 3^e p. p. de l'ind. prés, de savoir (Sapient) , 716, 1436.

SEVERET (ad). Verbe act., 3e p. s. du parf. comp. de severer, avec un r. s.

m. {Habet separatum } : Le destre poign li ad de U cors severet, 2781.

— Avec un r. s. f.: ad severée, 1371.

— Part. pass. : severet , severée , 4371 3313.

SEVERIN. *R. s. m. Nom de saint (Severinum) : De sur V aller seint Severin le baron — Met Voliphan, 3686. Il est ici fait allusion à l'église Saint-Séverin de Bordeaux.

SEZ. Adv. Assez (Satis) : De lui venger jamais ne li ert sez , (?) 1960.

I SEZILLE. R. s. f. Il ne saurait être

question de la Sicile (Siciliam) dans le passage de notre poème où se trouve ce mot. Il s'agit, en effet, de Roland, et il énumère, parmi ses conquêtes, Balasguet e Tuele e Sezille (v. 109). Est-ce Séville? Topographiquement la chose est impossible ; mais la vérité est que notre poète, en son ignorance absolue de la géographie, plaçait Séville au nord de l'Espagne.

En réalité, nos épiques ne connaissaient que le nord de l'Espagne, et ils y plaçaient toutes les villes espagnoles dont le nom était illustre.

V. Sibilie

SI. Adj. ou pron. possessif de la 3^e personne, s. p. m. 99, 285, 636. V. Ses.

SI. Adv. {Sic.) 1^o Le premier sens de si est celui de sic, en latin, « ainsi ». Dans ce sens, il précède un verbe.

E il si firent, 2155. Si ferum, 24.

Cf. 281 , etc. = 2^o Avec cum, il signifie « de même que » : Si cum li cerfs s'en vait devant les chiens, 1874. = 3^o Devant un adjectif ou un autre adverbe, « tellement ». a. Devant un adjectif : La meie mort me rent si anguissus, 2198. Quant V ot Rollanz , Deus! si grant doel en out, 1196. b. Devant un adverbe :

Si lungement tuz tens m'avez servit, 1858. Cornent si halt sunent li munt, 2111, 2122. En ces derniers vers, que est sous-entendu devant su * nent. — 4^o Si, avec que, signifie ; « De telle sorte que, assez pour... » : Cum fus si os que me saisis, 2292, 2293. 5^o Si en est venu de bonne

heure, dans les textes romans, à n'être plus qu'une particule explétive , donnant plus de force à l'affirmation. En vers, c'est souvent une cheville: Si me guarisez e de morte de hunte, 21.

Il est mes fils e si tendrat mes marches, 3716. Cf. 38, 1999. = Si se combine avec le , et forme si l' : Enceis ne l'vit, si l' recunut, 1496.

Si l' verrez, 953, 1294. Il se combine également avec LES, et nous avons si's, que l'on peut, comme le précédent, écrire en deux mots : Si's aquilit e tempeste e ored, 689. Si' s prist à castier, 1739, etc.

SI. Conjonction exprimant la conditionnalité {Si} : Si ceste acorde ne volez otrier, 475. Franceis murrunt, si à nus s'abandonent, 928. La forme correcte est se. V. ce mot.

SIBILIE. R. s. f. Nom de ville (est -ce Séville??): Curant i vint Mar gariz de Sibilie, 955.

SIED. R. s. Lieu où l'on séjourne ; plus

SIÈDENT — SOENS

spécialement , lieu où séjourne le Roi.

C'est à peu près la même idée qui nous fait dire aujourd'hui : « le siège de l'Empiré » (Sëdum , subst. verbal de sedere) : Vient à Ais, à V meilleur sied de France , 3706. Siet: Menez serez dreit à Ais le siet, 478.

SIÈDENT. Verbe neutre, 3® p. p. de l'ind. prés, de sedeir (Sedent), 110.

SIÈGE. R. s. (Sedium , par la consonnification de P») , 71, 435, et sege, 212. — R. p. : sièges, 1135. = Trois sens bien distincts : 1° Siège, « où l'on s'asseoit » : Sièges averez eV greignor Parais, 1135. = 2° Siège de l'Empire; ne se dit que d'Aix-la- Chapelle : A V siégé ad Ais en serez amenet, 435. Voy. siet. — 3° Siège d'une ville : Metez le sege à tute rostre vie , 212.

SIET. R. s. Siège de l'Empire, Aix (Sedium), 478. V. Sied. — Siège et Sied ou Siet viennent du même mot latin. Dans le premier a eu lieu la consonnification de l't latin ; dans le second, elle ne s'est pas produite.

SIET. Verbe neutre, 3® p. s. de l'ind. prés, de sedeir (Sedet), 116, 1491,

SIGLENT. Verbe neutre, 3® p. p. de l'ind. prés, de sigler. « Cinglent, se dirigent vers... », en parlant des vaisseaux (de sigla, voile, qui lui-même dérive de l'anc. haut allem. sēgelèn, et du nordique sigla. Diez, I, 383) :

Siglent à fort e nagent e guvernent, 2631. — Plus-que-parf. du subj.:

OÛSSENT SIGLET, 688.

SIGLOREL. R. s. m. Nom d'un enchanteur païen, « qui avait été dans l'enfer, sous la conduite de Jupiter » (?),

SIGNACLE. R. s. Bénédiction avec le signe de la croix (Signaculum) :

Sein[z] Gabriel , ki de part Deu le garde , — Levet sa main, sur lui fait sun signacle, 2848.

S1LVESTRE. R. s. m. Nom] de saint.

(Silvestrem), 3746.

SINAGOGE. R. p. f. (Nom d'origine grecque, <j\jvay myr) , qui était de bonne heure passé en latin) : Les sinagoges e les mahumeries , 3662.

Je ne pense pas que notre poète se rendît exactement compte de ce mot, et il confond les synagogues et les mosquées.

SIRE. S. m. (Senior , = par le passage de l't, seinr-e — si[n]re.

M. Fœrster fait observer que sendre ne se trouve que dans les Serments de 842, et vient, par un développement tout différent , de sen[io]r + e ,

d'où sendre), 318, 1521 , etc., et, par erreur, seignur. 3056. — Voc. s. m. :

sire, 227, 283, 753, etc. etc. — R. s. m. : seignur, 26, 364; seignor, 101C\ etc., et sire, par erreur, 3470. — Voc., p. m. : seignurs, 15, 70, etc., et seignors, 1854. — R. p. m. : seignurs, 2432. V. Seignur.

SIR1E. R. s. 2939. Grossière erreur du scribe au lieu de Sizer. V. ce mot.

SIS. Adj. ou pron. possessif de la 3[®] pers. (Suus , seus) , 56, 191, 285, 291 , 375 , 463 , 544 , etc. =: Se reporter au mot ses, où l'on trouvera la déclinaison complète de cet adjectif.

S1ST. Verbe neutre, 3[®] p. s. du parf.

simple de sedeir, 1943.

SISTÈ. Adj. numéral. S. s. f. Sixième (Sexta) , 3227. — R. s. f. : siste ,

S1UT. Verbe act., 3[®] p. s. de l'ind. prés. (Sivre vient de sequere — severe) :

Li Amirail chevalchet : ses (ilz le SIUT , 3215. — Fut., Ire p. S. I S1VRAI, 84. 3[®] p. s. : sivrat , 188; 2[®] p. p. : sivrez , 37. — Part, prés., s. s. m. :

sivant, 1160. S. p. m. ; siwant,

SIZER. R. s. Nom des défilés de la Navarre dont nous avons précisé la position et indiqué tous les noms dans notre commentaire du vers 706 et dans notre Éclaircissement IV sur la Géographie. Comme le prouvent les assonances, on prononçait Sizre. (V.

Paul Raymond , Revue de Gascogne, n° de septembre 1869.)
Sunjat qu'il eret al greignurs porz de Sizer, 719. Li Reis serai as
meillors porz de Sizer, 583. Ces deux vers sont tires de deux cou-
plets féminins en ie, ire, ise, etc.

SOEFRET. Verbe actif, 3® p. s. de l'ind. prés, de suffrir (bas
latin sufferit) : Ço est merveille que Deus le soefret* tant , 1774.
V. Suffrir ,

SOELT. Verbe neutre, 3® p. s. de l'ind. prés, de suleir (Solet)
; .4is li un angle ki od lui soelt parler, 2452.

— Imparf. Ire p. s., suleie : Par vasselage suleie estre tun drut,
2049. 3® p. s. , suleit : Sun filz ad mort qu'il tant suleit amer ,
2782.

et soleit : (Mes) messages soleit faire volonlers, 2672. — Parf.
simpl., 3® p. s. : solt, 352.

SOENS. Adj. possessif, s. s. m. Sien.

(Suum +• 1 s du nominatif.) S'emploie toujours avec l'article :
Li soens orgoiz le deveireit ben cunfundre , 389. Estramariz i est,
un soens cumpainz, 941. — R. s.

SOER — SUCCURAS

soen : Par le soen Deu , 82. Peut à sun col un soen grant escut
let , 3149. As li devant un soen drut , 3495. Cf. 3952. — R. p. m.,
soens :

Que l'Emperere nisun des soens n'i perdet , 806. Sunel sun
gresle pur les soens r aller, 1319. Rollanz des soens i veit grant
perle ,

SOER. Voc. s. f. Sœur (Soror) : Soer, cherfe) amie , de hume mort me de mandes, 3713. — R. s. f. , sorur (Sororem) : Se puis veoir ma gente sorur Aide, 1720. Soer : Ensurqueiut si ai jo vostre soer , 294. (?)

SOI. Verbe estre, Ire p. s. de l'ina. prés. (Sum), 1478.

SOIGN. R. s. ni. Besoin. (Rad. germ.

syn, nordique; sunja, gothique. V.

Bosuign) ; Pur ço 7i'unt soign de elme ne d'osberc,* 3250.

SOLDEIERS. R. p. m. « Soldats », hommes recevant une « solde, une soudée » , solidalam , soldatam (Même étyrn. que le prov. soldadiers : solidatarios) : Bien en pur rat lucr ses soldeiers, 34. Cf. 133.

SOLEILZ. S. s. m. Soleil [Solioulus) :

Bels fut li vespres e li soleilz fut cler, 157. Cf. 1002. Li soleilz est culchet, 2481. Li soleilz [est) luisant, 2458, 2646. Cf. 2459, 3345. Soleill : Soleill nH luist, 980. — R. s. m., soleill ; Turnet su[n] vis vers le soleill levant. Cf. 2990. Soleil :

Cuntre le soleil reluisent cil adub, 1808 , et , par erreur, soleilz , 2450.

= Nous avons à dessein choisi ici, ïomme partout, les exemples qui nous montrent en usage, dès le xi« siècle, des locutions encore vivantes aujourd'hui dans notre langue.

SOLEiT. Verbe neutre, 3® p. s. de l'imparf. de l'ind. de suleir (Solebat),

SOLT. Verbe neut., 3e p. s. du parf.

simpl. de suleir, 352. Il s'agit ici du parfait et non du présent. Cf. voelt et volt.

SOLTERAS. R. p. m. Nom de peuple païen (?), 3242.

SOLUE. Part, passé employé adjectivement. Libre. C'est la belle épithète du mot « France » (Solutam) ; En France la solue , 2311.

SON. Adj. ou pronom possessif de la3« pers. (Suum) : Quant l'Empereres vait guerre son nevold, 2870. La vraie forme est sun. V. Ses.

SOR. Adj. Saur (? du néerl. soor, sec. Le sens primitif serait « desséché », d'où l'on aurait tiré celui de « jaune, blond, couleur feuille morte ». Ety-

mologie hypothétique. — On a proposé une autre origine que nous estimons encore moins probable : ex auro — saur — sor? ?) ; Li (alga lifesj sist sur un cheval sor, 1943.

V. Sorel

SOR. Prép. « Sur, au-dessus de... »

[Super], 47. Sor tuz les altres, 3962.Voy. Sur, qui est la forme autorisée par la phonétique de notre manuscrit.

SORBRES. R. p. m. Nom d'un peuple païen (?), 3226.

SOREL. R. s. m. Li quens Gerins set el ceval Sorel, 1379. C'est ainsi que je Iis; Millier écrit sorel. Que ce soit là l'épithète ou le

nom du cheval , l'étymologie est évidemment un diminutif de Sor. V. ce mot.

SORENCE. R. s. f. Nom de lieu (?).

Pinabel de Sorence , 3783.

SORUR. R. s. f. Sœur [Sororem], 1720. Soer, 312.?— Au voc. s. f. :

soer, 3713. V. Soer.

SORZ. S. s. f. Sorcellerie, sort magique (Sors, Sortem) : N ' i remeindrat ne sorz ne falserie, 3665. Il s'agit du roi Charles, qui fait briser toutes les idoles dans les mosquées de Saragosse.

SORZ. R. s. p. Nom d'un peuple païen (?), 3226. V. Sorbres .

SOUREMENT. Adv. En sûreté [Secura-mente) : Passez les porz très tut SOÛREMENT, 790.

SOÛRS. Adj. s. s. m. Tranquille, en sécurité, sans inquiétude (Securus):

Soïrs est Caries que nul home ne crent, 549. — R. s. m. : soïrs (par erreur), 241.

SUATILIE. R. s. f. Nom d'un royaume païen (Est-ce un nom de fantaisie?),

SUAVET. Adjectif employé adverbialement. Doucement (Lat. suav -{ittum. Le suffixe et, du suffixe ittum, est très fréquent en vieux français. V. Diez, Gramm. allem., II, 373, et Richars libiaus, éd.W.Foerster, Note de la p. 163. On peut citer russet, muet, essesset, noiret, jeunet, freschet, larget, vermeület , blanchet, gaiet, grelllet, à côté des simples : rus (roux), mu, espois , noir, jeune,

fresc, lare, vermeil, blanc, gai, graisle, etc. De même so -a -vet à côté de so - ef, (so-ave) : Mult suavet le chevaler désarment, 3942. V. Suef.

SUCCURAS. Verbe act., 3e p. s. du futur de succurre (Succurrere-habes), 3996. 3« p. s.: succurrat, 1061, — Impér., 2« p. p. : sucurez , 1794,

SUCURANCE — SUN

et succurez, 3378. — Subj. prés., 2® p. p. : sucurez, 2786.

SUCURANCE. R. s. f. Secours, aide (Succurrentiam), 1405.

SUCURS. R. s. m. Secours [Succursum) : Noslre parent devum estre à sucurs , 2562.

SUDUIANT. S. p. m. Trompeur. Suduiant est un part. prés, employé comme part, passé. (De subducentem, subducere ayant donné suduire, tromper) : Cil sunt felun traïtur SUDUI \NT , 942 (?).

SUE. S. s. t. Sienne (Sue vient de sua et s'emploie toujours avec l'article; sa vient de l'anc. latin sa): La sue mort, 1232. Si est la citet sue, 917.

— R. s. f., sue : La sue fait plevit , 403.

SUEF. Adj. r. s. m. Doux (Suavem) :

Seignurs barons, soef pas alez tenant, 1165.

SUEF. Adj. employé adverbialement.

Doucement [Suave) : Si li demandet dulcement e suef, 1999. Cf. sua vel.

SUFFRAITE. R. s. f. Douleur (Suf fractam) : De bons vassals averat Caries suffraite, 939. Sufraite , 2257. — S. p. f. : suffraites, 2925. — R. p. f. : suffraites, 60.

SUFFRIR. Verbe actif. Inf. prés. (Ne vient pas de sufferre , mais du bas latin sufferire.) — 1° Conjugaison.

Inf. prés. : souffrir, 456, et susfrir, 1010, 1117, 1625. — Fut., pre p. p. :

suffrirum, 1615. — Subj. prés. , 3® p. s. : soefret , 1174 = 2° Sens.

a. <i Supporter, subir, permettre, tolérer » : Ceste bataille est mult fort à suffrir, 34b9. Ço est merveille que Deus le soefret tant, 1774. — b. « Souffrir une douleur »>:

Pur sun seignor deit hom susfrir destreiz , 1010.

SUI. Verbe estre, lr®p. s. de l'ind. prés. [Sum), 295, 297, 308, etc. = Il faut observer que sui remplace ai pour former le parfait composé de certains verbes. Exemple : Cher me sui vendut, 2053.

SUJURN. R. s. m. Séjour (Subst. verbal de subdiurnare, « passer le jour ». V. Ducange, au mot Sejornum , qui a été fait sur le vocable roman) : Entresqu'a Ais ne volt prendre sujurn , 3690.= La locution « prendre séjour *> nous est restée.

SUL. Adj. s. s. m. Seul (Solus) : Mielz est que sul moerge, 359. — Cf. suls 448. — R. s. m., sul : N'i ad païen ki un sul moi respundet , 22. V.

Suis . i

SUL. Adverbe. Seulement (Solum).

Ne s'emploie pas seul, mais concurremment avec ne mais, ne mais que, fors. Ne mais sul la Reine, 3672. Ne n'unt de blanc ne mais que sul les denz, 1934. Fors sul Tierri,

SUL' pour SUR LE, 1341. V. Sur.

SULEIE. Verbe neutre, 1^{re} p. s. de l'i mparf. de l'ind. d esuleir (Solebam).

SULEIT. Verbe actif, 3^e p. s. de l'imparf. de l'ind. de suleir [Solebat), 2782. V. Soleit, et, pour les deux mots qui précèdent, Soelt.

SULIANS. S. s. m. Syrien (Syria nus. Cf. Juliane , de Juliana , etc.) : Si l' m'a nunciet mis mes li Sulians, 3191 Cf 3131

SULS. Adj. s. m. Seul [Solus) : Rollanz s'en turnet, par le camp vait tut suls, 2184. Sul, 359. — R. s.

m., sul : Suz ciel ne quid avoir ami un sul , 2904. Cf. 22 , etc.

SUM. Adj. neutre, employé avec par et en... <i En haut de »> [In summo, per summum). 1^{re} En sum : Laciet en sum un gunfanun tut blanc, 1157.

En sum ces maz , 2632. En sum sa tur, 3635. — 2^e Par sum : Josque par sum le ventre, 3922. = Dans ces deux locutions adverbiales, sum est indéclinable.

SUMEIENT. Verbe neutre, 3^e p. p.

de l'ind. prés, de sumier, sumeier [Sagmicare, de sagma, fardeau).

Portent une charge. Se dit des bêtes de somme : IIII. muiez... quant il SUMEIENT, 978.

SUMER. R. s. m. Cheval de somme (Sagmarium , de sagma) : N'i perdrat ne runcin , ne sumer , 758. — R. p. m., sumers : Franc desherbergent, funt lur sumers trusser, 701. = Ce mot ne se trouvant, comme assonance, que dans les laisses en ier, c'est sumier, sumiers qu'il faut lire.

SUMET (en). Loc. adverbiale, qui a été ajoutée, fort inutilement, par le scribe à la suite du vers 2359 : Desuz lui met s'espée e l'olifan. V. Sum.

SUMUNT. Verbe actif, 3[®] p. s. de l'ind. prés, du verbe sumundre ou semundre. Inviter, convoquer (de submonet, les composés étant traités comme les simples) : Alez sedeir quant nuis ne vos sumunt. 251. — Impér., 2[®] p.

s., sumun : Sumun les oz de tun emper[ié\ , 3994.

SUN. Adj. ou pron. possessif de la 3^{*} p. s. R. s. m. [Suum), 2[&] , 51, etc.; son , 2870. On trouve par erreur sun

SÜNER — SUZGLINENT

au s. s. m., 348, 1160, 1495, 2024, et i (?) sun au r. a. f.: Sun ost , 2760. Cf.? ' demi mun host, 785. = Sun est plu- i sieurs fois employé là où il faudrait soen : Un sun noble barun, 421.

Gemalfln un sun drut, 2814. V. Ses.

SUNER. Verbe tantôt actif, tantôt neutre (Sonare). 1<> Conjugaison. Inf.

prés. : suner, 700. — ind. prés., 3[®] p. s. : sunet, 1319. 3[®] p. p. : sunent, 1004. — Parf. simpl., 3[®] p. p. : sunat, 2103. — Parf. comp., avec un r. s. m. : ad sunet , 2951. — Impér., 2[®] p. p. :

sunez, 1051. — Cond. , 3® p. s. : sunast, 1769. — Subj. prés., 2® p. s. :

suns, 1027 ; 3® p. s. : sunt, 421. — Part. pass. : sunet. = 2»
Sens. a. Le verbe suner est actif aux vers 1027, 4051, 1100, 1319, 1755, 1769, 2104, 2110, 2950, 2951, 3136. On dit : <« Sonner le cor »> , etc. : Trait Voit fan, fiiblement le sunat, 2104. Une locution qui nous est restée est la suivante : Ne voeill que mot en suns, 1027. Cf. 411. — 6. Mais ce verbe est aussi employé au neutre, dans le sens de « résonner, retentir » : Granz sunt les oz ù cez buisines sunent, 3263. Sunent cil graisle, 1832. Cf. 2112, 2116 et 3309.

SUNJAT. Verbe actif , 3® p. s. du parf. simpl. de Sunjer (Somniavit ar la consonnification du premier i) :

unjat quHl eret as greignurs porz de Sizer, 719. Après iceste ,
altre avisiun sunjat, 725. =« Songer » s'employait , soit avec un
complément direct , soit avec que.

SUNS. Verbe actif, 2® p. s. du subj.

prés, de suner (Sones), 1027.

SUNT. Verbe actif, 2® p. s. du subj.

prés, de suner (Sonet), 411.

SUNT. Verbe estre , 3® p. p. de l'ind.

prés. (Sunt), 91, etc.

SUR. Prép. (Super.) 1® « Sur » : Sur un perrun de marbre b
loi se cul chet, 12. = 2® « Au - dessus de , pardessus... » : Sur tute
gent est la tue hardie , 1617. n=30 « Contre » (comme dans notre

expression : « Le sort est tombé sur lui ») : La rere garde est jugée sur lui, 778, Cf. 282, 328.

— Avec le , sur forme sul' : Ki lui veïsi Vun geler mort sul' altre.

V. Desur

SURT. Verbe neutre , 3® p. s. de l'ind. prés, de surdre. Se dresse (Surgit) :

Li Reis Marsilie od sa grant ost lur surt , 1448 ; 3® p. p. : surdent,

SURVESQUIET. Verbe neutre, 3® p.

s. du parf. simpl. de survivre. A survécu... (Il y a plus que supervicist, supervis kit) : Tut survesquiet e Vir aille e Orner , 2616. = Pour ces parfaits ente*, voy . Perdiet, Abatiet, et surtout notre Grammaire, § 45.

SUS. Adv. En haut (Sitswm) : Sunt muntez sus eV palais , 2708. Li ber resailit sus, 2085. Là sus amunt pargetent tel lui-serne, 2634. La sus est plus tard devenu un seul mot, lassus, qui a eu une assez heureuse fortune dans notre langue. = Ne pas confondre sus, « en haut, •> qui vient de susum , avec suz , « dessous, »> qui vient de subtus. D'après une des règles les plus générales fournies par notre manuscrit, z égale presque toujours ts , qui se trouve dans subtus et non dans susum.

SUSFR1R. Verbe actif, inf. prés, pour souffrir (bas lat. Sufferire), 117, 1010, 1625. V- Suffrir.

SUSPIRT. Verbe neutre, 3® p. s. du subj. prés, de suspirer (Suspiret) :

Ne poet muer ne plurt e ne suspirt,

SUSTENIR. Verbe actif, inf. prés. Soutenir, défendre (Sustinere passé à la 4®conj.) : Chrestienlet aidez à sustenir, 1129. Sustenir voeill trestut mon parentei, 3907. — Subj. prés., 3® p. s., sustienget : N'en avrai jà ki sustienget m' onur, 2903.

SUVENIR. Verbe neutre, inf. prés.

Souvenir (Subvenir e , sous-entendu in mentem , in memoriam) : De grant dulong li poüst souvenir , 3488

SU VENT, Adv. (Subinde) : Par mi cest host suvent e menu regardet, 739. — Le second hémistiche a été écrit par une main plus récente.

SUZ. Prép. « Sous, au-dessous de... i> (Subtus) : En un verger suz Vumbre, 11. = Suz revêt un sens plus étendu au vers 1018 : Guardet suz destre. — V. Desuz , 209, 993, etc.

SUZCLINENT. Verbe actif, 3® p. s.

de l'ind. prés. Inclinent, abaissent (Subtus - clinant) : Païen, i bassent lur chefs e lur mentunfsj ; — Lor helmes clers i suzclinent enbrunc, 3273, 3274.

TARGER

TABLES. R. p. f. (Tabulas.) Jeu de trie -trac. Aujourd'hui encore, on le joue sur un « tablier » de bois, et l'on appelle « table » cha-

cune des quatre divisions de ce tablier. Enfin ce jeu se nomma encore tablas reales en espagnol; en portugais, jogo de tabolas ; en italien, ta voliere , et, en allemand, brets-piel (jeu de tables) : As tables jueunt pur els es-

TABURS! R.V m. (Persan tabir, tabur) : En Sarraguce faitsu-ner ses taburs, 852. Cf. 3137.

TACHEBRUN. R. s. m. Nom du cheval de Ganelon (Ce mot se compose de deux éléments. Brun ne fait pas difficulté. Tache est douteux) : En Tachebrun, sun destrer , est mun ted , 346.

TAILLET. Verbe act., 3e p. s. de l'ind. prés, de tailler (Taleat, taliat. On trouve , observe Diez , les mois taleas et intertaleare (rustica voce) pour excscindere ramos, dans Nonius Marcel lus) : Tient Durendal ki ben tren chet e taillet, 1339.

TAISENT (se). Verbe neutre ou pronominal, 3® p. s. de l'ind. prés. (Se tacent.) 1® Pronomin. : Franceis se taisent ne mais que Guenelun , 217. Cf. 263. — Impér., 2e p. p. : vos taisez : Respunt li Reis : « Ambdui vos en taisez , » 259. — 2<> Neutre.

Impér., 2® p. s., tais: Tais, Oliver , li quens Rollanz respunt , 1026.

TALANT. V. le suivant.

TALENZ. S. s. Désir (V. dans Ducange talentum, talentus, qui, en bas latin , a le même sens que le mot français) : Mis talenz en est graigne, 1088. — R. s. : L'Emperere ad tut à sun talent, 400. N'averat talent que jamais vus guerreit, 579.

Franceis n'uni talent de fuir, 1255.

Talent : En talant ai que mult vos voeill amer, 521. Trop avez mal talant, 327. — R. p., talenz : Esclargiez vos talenz, 3628. = Il faut remarquer les locutions « avoir talent » , signifiant « désirer •> et s'employant tantôt avec l'infinitif (1255), tantôt avec que et un subjonctif.

(N'unt talent qu'il li faillent, 3133, etc.) = On dit également : <» Avoir en talent que »... (521). = Enfin talent , combiné avec l'adjectif mal, forme le

mot maltalent, qui a eu une heureuse fortune dans notre langue.

V. Maltalent

TANT. Adj., s. p. m. « Autant de, tant de... *> (Tanti) : Mielz est que sut moerge que tant bon chevaler, 359. — R. p. m. (Tantos) , tanz :

Tanz bons vassals veez gésir par tere, 1694. — R. p. f., Tantes : Par tantes ieres ad sun cors traveillet, 540. = Ce mot est surtout employé au pluriel , et c'est la raison qui nous a décidé à donner d'abord des exemples du pluriel. Cependant, on le trouve aussi au singulier (r. m.) : La veïsez tant chevaler plorer, 349. La veïsez... tant hume mort e na/fret e sanglent, 1623.

TANT. Adv. (Tantum.) 1® « Autant, aussi longtemps » : Ço est merveille que Deus le soefret tant, 1774.

Dame, ne parlez tant, 2724. Cf.

2098. zr 2® « Autant, tellement », devant un verbe : Par quele gent quiet il espleiter tant, 395. L'espée que ses cumpainz... li ad tant demandée, 1368. Cf. 286. = 3° « Tellement, si... » devant un adjectif : Noz cumpaignuns que oïmes tanz chers, 2178. (Tanz est une erreur pour tant). = 4® « Tellement, si... » devant un adverbe : Tant vertuusement , 1601. Ceste dolor ne demenez tant fort, 2946. = 5® Avec cum.

a. « Aussi longtemps que... » : Tant cum durent li port, 1802. Et 6. « Autant que... » ; Teres e fiez tant cum vos en vulderez, 76. = 6° « Tellement que » : Il l'aiment tant ne li faldrunt nient, 397. Tant par fut bels tuit si per l'en esguardent, 306. (Que est sous-entendu.) = Dans les deux exemples suivants, tant peut tout aussi bien être adjectif qu'adverbe : Sunez voz grasles tant que en cest osi ad, 2110. Tant en i ad que mesure n'en set, 1635.

TARGE. R. s. f. Écu, bouclier. Dans notre texte , large est synonyme d'escu* (Taraam), 3361. — R. p. m. ; Targes, 3569.

TARGER. Verbe neutre et pronominal., inf. prés. Tarder (Tardicare) : Si priet Deu... que le soleil facet...

ar ester, la nuit targer, 2451. — Ind. prés. , 1« p. s. , targe : Guenes respunt : « Met est vis que trop

TART — TENIR

TARGE », 659 ; 3* p. s., SE TARGET î Oliver de ferir ne se target, 1345; 3e p. p., se targent: Li .Xll. Pers ne s'en targent nient, 1415. — Impér., 2« p, p., vos targez : Baruns , ne vos targez, 2805. Ce mot ne peut entrer que dans les laisses en ier.

TART. Adj. neutre, s. s. (Tardum):

En Bencesvals est tart de V repairer, 2483.

TE (et devant une voyelle T'). Pron.

pers. (Te.) 1° Régime direct : Hoi te cumant à V Glorius celeste, 2253, 2349. 2° Régime indirect : Ne

m ' fesis mal ne jo ne V te fors fis , 2029. J o T'en dur (rj ai mult esforcet eschange, 3714.

TEDBALD. R. s. m. Nom d'un comte français [Theodebaldum ; l'origine est germanique), 173, et Tedbalt, 2433. 11 est appelé « T. de Reims », 473, 2433, 3058.

TEI. Pron. pers. Toi (Të). 1° « A toi », avec un verbe : Se tei plaist , 3108. Tei ne faudrat clartet, 2454...

= 2» Avec des prépositions, a. <i De » : De tei ait Deus mercit, 2933.

L'anme de tei seit mise en Pareïs, 2934. — 6. « A » : Quias le guant me caïst... cume fist a tei, 764, 765. — c. « Après » : Veiz Baligant ki après tei chevalchet , 2979... = 3° Régime direct: Ki tei ad mort France ad mis en exil l, 2935.

TEINDRAI. Verbe actif, Ire p. s. du futur (Tingere-habeo), 985. — Part, passé, s. s. m., teint : Teint fut e pers, desculuret e pales, 1999. = Ce dernier sens est très fréquent dans les textes du moyen âge , et teindre, au neutre, c'est « changer de couleur ».

TELS. Adj. s. s. m. Tel (Talis) :

Caries n'est mie tels, 529, et tel, 4563. — S. s. f., tel : Bataille averez: unches mais tel ne fut , 1044. Cf.

3842, 3904. — R. s. m. , tel : De tel barnage Vad Deus enluminet, 535.

Tel as ocis dunt à V coer me rerette , 1566. — R. s. f. : tel, 19. — . p. m. : tels, 1410. — R. p. m. :

tels , 1696.

TEMPESTE. S. s. f. Tempête [Tempesta) : Si 's acullit e tempeste e ored, 689. Une autre forme (qui est masculine) se lit au vers 2534 : Caries veit les merveillus tempez. Mais il faut lire : tempiers , à cause de l'assonance.

TEMPLE. R, s. Temple (Templum),

TEMPLES. S. s. m. Tempe (fait sur le

pluriel temporal) : De sun cervel

rumpit en est li temples, 1786.

Temple , 1764.

TEMPEZ. R. p. m., 2534. V. Tempeste .

TENCENDOR. S. s. m. Nom du che val de Charlemagne (?) , 3342. — R.

s. m. : Tencendur, 2993.

TENCENT. Verbe neutre, 3« p. s. de l'ind. prés. « Disputent, adressent des injures » (Tentiant. Tencer, « disputer » vient de teniare. T en ser, <i défendre, garantir », de ten sare) : Ad Apollin curent..., tencent à lui, laidement le despersu -

Al /(?/V) f 9KS1

TENDRE. Adj. r. s. (Tenerum) :

Tro[p] avez tendre coer, 317.

TENDRE. Verbe act., inf. prés. [Tendere.] 1^o Conjugaison. Inf. prés. :

tendre, 159. — Ind. prés., 3^{*} p. s. :

tent, 137; 3[®] p. p. : tendent, 2165.

— Parf. simple, 3^e p. s. : tendit, 2224. — Part. comp. , 3^e p. s. , avec un r. s. m. : ad tendut, 2373; 2^e p.

p., avec un r. s. m. : avez tendut, 780. — Part. passé : tendut... = 2»

Sens. a. Le sens primitif est celui o d'étendre » : El' grant verger fait li Reis tendre un tref, 159. — b.

« Diriger vers, élever... » : Sun desire guant en ad vers Deu tendut, 2373. = c. Au neutre et suivi d'un verbe, « avoir hâte de... » : Envers Espagne tendent de Vespieiter,

TENDRUR. R. s. f. Émotion vive, douleur affectueuse (substantif formé sur tendre, de tener) : C. milie Francs pur lui unt grant tendrur,

TENEBRES. R. p. f. (Tenebras) ; Cuntre midi tenebres t ad granz , 1431. — Au lieu de : En Val Tenebrus, 2461 , qui rompt la mesure du vers, il faut restituer tenebres , d'après les manuscrits de Venise IV et de Versailles [En Val Tenebres).

TENEBRUS. Adj., s. p. m. (Tenebrosi) : Hait sunt li pui (e) li val tenebros, 814. Tenebros : Turnez ses oilz , mult li sunt tenebros,

TENIR. Verbe actif, Inf. prés. [Tenere, ramené à la quatrième conjugaison.) lo Conjugaison. Inf. prés. :

Tenir, 687, 1238. — Ind. prés., 3* p. s. : tient, 7, 116, et tent, 2353.

De ces deux formes , c'est la première qui est la plus correcte , et ce mot ne se trouve en assonance que dans une laisse en ier. Dep. p. : tenum , 225. ; 2® p. p. : tenez , 649 ; 3® p. p. ; tenent, 2466. — Imparf. de l'ind. ; TENEiT, 720. — Parf. simpl., 3« p. s.:

TENB

TERT

tint, 139; 3« p. p. : tindrent, 2113.

— Parf. comp., 3* p. s., avec un r. s. f. : ad tenue, 2310; 3» p. p., avec un r. s. m. : unt tenu, 2821. — Futur, 1re p. s. : tendrai , 2914 ; 3* p. s. : tendrat, 53; 1« p. p. : tendrum , 3761. — Impér., 1»° p. p. : nus tenuns, 229 ; 2« p. p. : tenez, 364. — Subj. prés. , 3« p. s. : tienget, 2294.

— Part. prés. : tenant, 1165. Part. passé : tenu, tenue... — 2° Sens divers, a. « Avoir ou prendre en main » : Li niés Marsilies tient le uant en sun poign, 874, et au rééchi ; Li message par les maniels se tindrent, 2707. — b. « Garder, maintenir dans telle ou telle position * » : Li Empereres en tint sun chef enclin, 139. — c. « Ne pas lâcher, ne pas abandonner » : Tenent Venchalz, 2446. — d. « Posséder », comme un roi , par exemple , possède son royaume : Là siet li Rets ki dulce France tient , 116. — e. « Tenir » , dans le sens strictement féodal : De mei tendrat ses marches , 190. — f. « Observer une loi , suivre une religion » : Receverat la lei que nus tenum , 225. Tenir chreslientet , 687.

— g. « Regarder comme... » Lui aidez e pur seignur le tenez , 364.

Ne V orrai hume ne Ven tienget por fol , 2294. D'où la locution « tenir en... » : Païen ne V tindrent mie en gab, 2113. — h. « Tenir conseil » :

Respudent Franc : Ore en tendrum cunseill, 3761. Et au figuré:

Respont Tierri : Ja n'en tendrai cunseill, 3896. — i. « Tenir une conversation » ; Ne pois à vos tenir lung parlement , 2836. — j. « Donner une fête » : A seint Michel tendrat mult halte feste, 53. — k. « Retenir » : Tenez le pas , 2857. Suef pas alez tenant, 1165. — l. « Soutenir » : Ceste bataille ben la purrum tenir, 1238.

« Se tenir contre quelqu'un , c'est lui résister » : N'averat ver tut que s' tienget cuntre nus , 3183 — m. « Ailier quelqu'un, le défendre (?) » : Pur prozdomes tenir e cunseiller, 2212.

— n. Sens spécial. « Tenir le plait » , c'est-à-dire « avoir le droit d'en faire partie » (?) : Par anceisurs dei-jo tel plait tenir, 3826. — o. « S'en tenir à... » : Laissum les fols, as sages nus tenuns, 229. — p. Tenez en est venu enfin à avoir un sens a peu près explétif : « Tenez , bel sire, dist Rol~ lanz à sun uncle : — De trestuz reis vos présent les curunes , » 387.

TENS. S. s. (Tempus , dont le p est I tombé, et a été seulement rétabli à |

la Renaissance) : Tens est de Vherberger , 2482. — R. s., tens : Morz est li Quens , de sun tens n'i ad plus, 1560. Il est mult vielz , si ad sun tens uset, 523. Vofejillet o non, tut i laisset sun tens, |1419. N'i poedent estre à tens , 1841. Cf. 1858.

~ Lungtens : Nurrit vos ai lung tens , 3374. = On remarquera encore les locutions suivantes : « Être à temps ; » « user son temps; » « il n'y a plus de son temps; » pour « mourir », etc. La première seule nous

TENSER?' Verbe actif, inf prés. Défendre, soutenir (Tensare . V. ce mot dans Ducange) : Jo ne vos pois tensor ne garantir , 1864. Cist deit marches tensor, 3168. — Pa9r sif. Futur, 3® p. s., avec un s. s.

m., ert tensez : Ki ço jugat... paf Charlemagne w'ert guariz ne tensez , 354.

TERCE. Adj. numéral, s. s. f. Troisième (Tertia), 3224. — R. s. f. :

terge , 3027. La vraie leçon est tierce.

TERE. S. s. f. (Terra), 609, 1784. — Voc., s. f. , tere : Tere de France, mult estes dulz païs , 1861. Cf.

1616. — R. s f. : tere, 35, 199. — R. p. f. : teres , 76, 394. = Nulle part, dans notre texte, ce mot ne signifie « la Terre » en général; mais toujours « une terre », et il revêt plusieurs fois le sens féodal : Teres e fiez, 76. Virent Guascuigne , la tere lur seignur, 819. = Tere Major, c'est la France. La preuve en est dans ce vers : Tere Major muli est loinz ça devant (1784), qui s'applique aux Français retournant dans leur pays, et dans cet autre vers, encore plus concluant, que notre poète met sur les lèvres des Sarrazins :

Tere -Major, Mahumet te maldie , 1616. Cf. 600.

TERE -MAJOR. S. s. f. La Grande Terre, la France [Terra- Major) , 600, 1784. — Voc. s. f., 1616. V. le précédent.

TERREMOETE. R. s. f. Tremblement de terre (Terra -môvita , qui donne mÔv[i\ta, puis, plus tard : môta, dont l'o se diph-tongue en ue, oe. Note de W. Fœrster) ; E terremoete ço i ad vei-rement , 1427.

TERMES. S. s. m. (Terminus) ; Vendrai li jurz, si passerai li termes,

TERT. Verbe act., 3« p. s. de l'ind.

prés. Essuie (Tergit) : Tert lui le vis od ses granz pets de martre , 3940.

TERTRE — TRAIRE

TERTRE. R. s. m. (?). En sum un tertre, 708. — R. p. m. : tertres,

TESTE. R. s. f. Tête (Testant. V. un passage d'Ausone où l'on trouve testa) : Se trois Boitant, n'enpor terat la teste, 935. Desur le bu c la teste perdre deit, 3289. — R. p. f. :

testes , 57, 2491. = Rem. le v. 3289, précédemment cité. Cette locution, « ôter la tête du bû, » est devenue populaire dans nos Chansons de geste.

TÈTCHES (pour teches). R. s. f.

Males teches signifie « choses déshonorantes, vices, crimes ». (Étymologie très obscure. Scheler propose pour tacher, tactare , toucher, meurtrir (?^ : Tetches ad males e mult granz félonies , 1633.

TERVAGAN. R. s. m. Nom d'un des trois dieux des Sarrazins, d'après nos Chansons de geste. Le premier est Mahum; le second, Apollin. (?) :

TI. Adj. ou pron. possessif de la 2^e p., s. p. m. (Tui, ou plutôt une forme populaire, iei, ti) : De vasselage te conoisent ti per, 3901.

T1EDE1S. R. p. m. Thiois, Allemand (de l'anc. anglo-saxon theodisc.

L'ail, moderne est Deutsch), 3796.

TIERRIS. S. s. m. (Theodericus ; origin. germ.: Dieterich.V. Pott , 115.) = Il y a deux personnages de ce nom dans le Roland : 1» Thierry, duc d'Argone, dont il est question aux vers 3083 et 3534. 2» Thierry, frère de Geoffroi d'Anjou , et champion de Roland contre Pinabel (v. 3899 , 3924, etc.) = Au s. s. m. : Tierris, 3083, et Tierri, 3899. — - Voc. s. m. :

Tierri, 3892. — R. s. m. : Tierri,

TIGE. R. s. f. (Tige vient de tibia, par la consonnification du second i):

Vait s' apuier suz le pin à la tige ,

TIMOINE. R. s. Encens (Mot de la famille de thymiana , lequel signifie l'encens liturgique, composé de plusieurs parfums, et notamment de myrrhe. Thymiamonium , thymonium) : Timoine e mirre i firent alumer, — Gaillardement tuz les unt encensez, 2958.

TIMOZEL. R. s. m. Nom d'un païen (?),

ÏINDRENT. Verbe act. , 3® p. p. du parf. simple de tenir (Tenuerunt avec l'addition d'un d entre la nasale et la liquide), 2113, etc. V. Tenir,

TINEL. S. s. m. Massue (Tignale,

de tignum, poutre. Prov. tinal) :

Tient sun espiet ... La hanste ffutj grosse cume uns tinel , 3153.

TINT. Verbe act., 3 p s du part simple de tenir (Tenuit), 139. V Tenir.

TINT. Verbe act., 3® p. s. du subjonctif présent de tinter (Tinnitet) : N\ ad celui ki mot suni ne mot tint,

TIRER. Verbe act., inf. prés., employé substantivement (Gothique , tairan; néerlandais têren). Lorsqu'un païen s'approche de Roland mourant , et veut lui arracher son épée : En cel tirer li quens s'aperçut alques, 2283 (Le Ms. porte tireres). — Ind.

prés., 3® p. s., tiret : Tiret sa barbe ,

TIS. Adj. ou pron. possessif de la 2® p. [Tuus, teus), 223, 308. — R. s. :

tun , 291. — S. p. m. : ti , 3901.

TOLT. Verbe act., 3® p. s. de l'ind.

prés, de toldre, « enlever ». Le sens est partout le même (Toltit), 2284.

3® p. p. : tolent, 2464. — Parf.

simpl., 3® p. s. : tolit, 1649. Cf. 2171, 3753. — Parf. comp. , 2® p. p. , avec un r. p. m. : avez toluz, 236; 3® p.

p., avec un r. s. f. , 2431 , et avec un r. p. f. : unt toleites, 2490.
— Fut., lr® p. s. : toldrai , 2684. 3® p. s. : toldrat, 1490. — Im-
pér. , 2® p. p. :

tolez, 2485. — Part. pass. : tolud,

TOLUZ, TOLEITES.

TOPAZES. R. p. (Topazos) : Pierres i ad, ametistes e topazes,
1661.

TORLEUS. S. s. m. Nom d'un roi païen (?), 3216. — R. s. m. :
Torleu,

TORZ. S. s. m. Tort, injustice (Tortus , opposé à directus) :
Devers vos est li torz , 1549. — R. s. : Païen unt tort e chrestiens
unt dreit, 1015. Josque li uns sun tort i reconuisset, 3588. = A
tort, loc.

adverbiale : Ne à dreit ne a tort, 2293. A tort vos curuciez ,
469. — Rem., au vers 3588, l'expression « reconnaître son tort »,
qui nous est restée.

TOST. Adv. Rapidement (Tostum, de torrere) : Mult tost,
3217. Pur le plus tost aler, 1184.

TRACE. R. s. f. Thrace (Thraciam J, 3042. = Hoffmann pro-
pose Traspe[i]).

TRAIRE. Verbe actif, inf. près. Tirer [Trahere) : Ne la poi
traire, dit Olivier, en parlant de son épée, 1365.

Et, en parlant des personnes : Li Empereres devant sei V ad
fait traire, 3749 (Il s'agit ici de Ganelon). — Ind. prés., 3® p. s.,
trait : Trait

TRAIST — TRESORER

Volifan, fteblement le sunat, 2104.

Trait ses chevells, 2596. Et, au neutre, avec un sens spécial (Ressembler à...) : Granz est e forz, e trait as enceisurs, 3177. — Parf.

comp., 3® p. s., avec un r. p. f. : ad trait, 1367. 3® p. p., avec un r. p.

f. : unt traites, 3402. — Impér., 2e p. p. (au réfléchi et dans le sens de « s en venir, se retirer... ») : Çà vus traiez , ami , 2131. — Passif.* Subj.

prés., 3® p. , avec un s. p. f. :

seient traites , 811. — Part pass. :

trait, traites. = On voit, en résumé, que traire a trois sens principaux dans notre poème : 1<> A l'actif :

« tirer ». 2° Au neutre : « ressembler ». 3« Au réfléchi : « se retirer, s'enfuir. »

TRAIST. Verbe actif, 3e p. s. du parf. simple, traïr (Traïr vient de tradire, pour tradere) : Ki hume traïst sei ocit e aitroi, 3959. Trait, 3829. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. p. m. : ad trait, 1192, et at trait, 1792. — Part. pass. : traït.

TRAÏSUN. R. s. f. Trahison (Traditionsm), 178, 605, etc.

TRAÎTRE. S. s. m. Traître (Tradi tor) , 201, et, par erreur, traïtur (Traditorem) , 1024. — S. p. m. :

traïtur, 942.

TRAMIST. Verbe act., 3® p. s. du parf. simple. « Transmettre, donner », en parlant des choses; « envoyer », en parlant des personnes (Transmisit), 90, 967, 1664, 2393. 2® p. p. : tramesistes : Dous de voz cunles à V païen tramesistes, 207. — Parf. comp., 3e p. s., avec un r. p. m. : ad tramis, 481. — Fut., 2® p. p. : trame-trez , 279. — Subj. prés. , 3® p. s. , tramette î Deus tut mal te tra-mette , 1565. — Part. pass. , r. p. m. : tramis , 181.

TRAVAILLENT. Verbe act., 3e p. p.

de l'ind. prés. « Faire tort, faire du mal. » (Trabs , poutre, barre, a donné trabare, mettre des entraves, barrer; d'où le dimi-nutif trabiculare , ou trabaculare ; d'où le substantif verbal traba-culum.V oy. Scheler):A lur seignur ki tel cunseill... dunent — Lui e altrui travaillent e cunfundent , 380. — Parf. comp. , 3® p.

s., avec un r. s., ad traveillet: Far tantes teres ad sun cors tra-veillet , 540. — Part, pass., s. s. m., traveillet : Karles se dort cume hume traveillet, 2525. — Dans ces der- •, niers vers, le sens, comme on le voit, | s'est un peu étendu.

TRAVER(S) (en). Loc. adverbiale {In- 1

trans-verso) : De Val-fuit sunt venuz en traver(s), 3239.

TRAVERSENT. Verbe act., 3® p. p. de l'ind. prés. (Sur trans-versus , on a fait transversare , par un procédé fort usuel) : Tra-versent .III I. punz.

TREF. R. s. m. Tente, pavillon (Trabes , au pluriel, a signifié, en bonne latinité, « maison, habitation ; » mais il faut supposer une forme masculine) : EV grant verger fait li Reis tendre un tref , 159.

TREIS. Nom de nombre indéclinable (Très), 275, etc. — Sans substantif:

Tuit li plusur en sunt dublez en treis , 995.

TRENGHANT. Part. prés. (?) : Jo V ocirai à mun espïet trenchant, 867. Cf. 1301. — S. p. f.: trenchant, 949. — R. p. m. : trenchanz, 554, 2539 , et trenchant , 3378. V. le suivant.

TRE[N]CHER. Verbe act., inf. prés, (étymologie inconnue. Peut-être trun care) , 57. — Ind. prés., 3® p. s.:

TRENCHET, 1200; 3® p. D.: TRENCHENT, 3568. — Parf. comp., 3® p. s. : trenchat, 732. — Parf. comp., avec un r. s. m. : ad trenchet, 1871. Avec un r. s. f.: a trenchée, 1374.— Part, pass.: trenchet, 1903 ; trenchée , etc.

TRENTE. Nom de nombre indéclinable (Triyinta), 1410, etc.

TRÈS. Adv. (Trans.) 1° Devant un autre adverbe, auquel il donne la force d'un superlatif : Ferez, païen, car très ben les veintrum, 1535.

2° Le sens du latin est mieux conservé, mais adverbialement, dans le vers suivant: Mort le tresturnet, très en mi un guaret, 1385. = 3<> Très avec que, signifie « jusqu'à .. » a. Avec un substantif : Tresqu' en la mer cunquist la tere altaigne, 2. Tresqu' en la mer, 685.

Très qu'à V nasel,\602.= Les exemples précédents se rapportent à l'espace , aux lieux ; mais tresque s'emploie aussi pour limiter le temps : Dès Vure que nez fui tresqu' à cest jur, 2371, 2372.= Il faut remarquer enfin que les deux éléments de tresque sont quelquefois séparés par un ou plusieurs mots : Très Vun

coslei qu' à Valtre, 1667. — b. Tresque avec un verbe : La noit demurent tresque vint à V jur cler, 162.

: TRESORER. R. s. m. Trésorier (The saurarium) : Li Reis apelet Malduiz sun tresorer, 642. = Ce mot se trouvant dans une laisse en ier, c'est trésorier qu'il faut lire.

TRESORS — TRUVER

TRESORS. R. p. m. (Thesauros), 602.

TRESPASSÉES (ad). Verbe actif, parf. comp., 3® p. s., avec an r. p. f. A dépassé (Trans avec un verbe en are formé sur passus) : Baligant ad ses cumpaignes trespasées, 3324.

— Imparf. du subj., 3® p. s. Roland a juré qu'il ne mourrait pas En estrange regnet , — Ne trespasast ses hume (s) e ses pers , 2864,

TRESPRENT. Verbe act., 3® p. s.

de l'ind. prés. Entreprend, saisit (Trans et prehendil) : Ço sent Roi lanz que la mort le 'tresprent,

TRESQUE. V. le 3® sens de très .

TRESTUT. Adjectif, r. s. m. Tout (Totum avec trans, qui lui donne plus de force) : Ne V amenai à trestut mun vivant, 284. Cf, 312. — R.

s. f. : trestute, 371. — S. p. m. :

trestuit , 3970 ; trestuz , 3679. — S.

p. f. : trestutes, 1085. — R. p. m. :

TRESTUZ , 388.

TRESTUT. Adverbe (V. le précédent) : Trestut soürement,
790. Trestut seit fiz , n'i averat altre

rir'P'it Q9QA

TRESTURNET. Verbe actif, 3® p. s.

de l'ind. prés. « Tourne , retourne »

au sens actif (Trans et tornare) :

Pleine sa hanste eV camp mort le TRESTURNET, 1287. 3® p.
p. : tresturnent, 1385. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. s. m. :
ad tresturnet,

TRESSALT. Verbe actif, 3® p. s. de l'ind. prés. (Trans et (?)
saltare) :

Tressalt un fosset, 3166.

TRESSUET. Part. pass. employé adjectivement, r. s. [T r ans-
sud atum) :

Le cors ad tressuet e mult chalt,

TRESVAIT. Verbe neutre, 3® p. s. de l'ind. prés. (Trans et va-
dit : va au delà, s'en va) : Tresvait la nuit e apert la clere albe ,
737.

TREÜD. R. s. Tribut (Tributum) :

Le treüd d'Espagne la grant tere,

TRO , 299. V. Trop.

TROEVET. Verbe actif, 3® p. s. de l'ind. prés, de trouver.
Trouve (Diez, dans un long article de son Lex.

Étym., dernière édition , i , pp. 430, 431, propose Turbare , et Scheler fait remarquer que, « dans un petit poème dévot du xii^e siècle, publié par G. Paris, on rencontre la forme :

torverent p* trouvèrent ; ce qui confirme l'opinion de Diez, » G. Paris préfère tropare que nous discutons

plus loin) 613, 2092, 2856. V. Truver.

TROEVENT. Verbe actif, 3^e p. s. de l'ind. prés, de truver. Trouvent

TROIS. Verbe actif, 1^{re} p. s. de l'ind. prés. Je trouve, 914. = Pour les mots précédents, voyez Truver.

TROP. Adverbe (Diez, Lex. Etym., 1 , 429, le rapporte soit au latin troppus , troupe, foule; soit à des vocables celtiques, ayant le même sens, tels que le gaélique drobh? Origine douteuse) : Mei est vis que trop targe, 659. N'est gueres granz ne trop nen est petit , 3822. Cf. 288.

TROSSER. Verbe actif, inf. prés.

Charger (Des deux explications que l'on a données de ce mot, l'une, tortiare, est impossible; l'autre, par le celtique trus , bien qu'elle ne soit pas sûre, est au moins possible. Note de W. Foerster) : Franc desherber gent , funt lur sumers trosser, 701.TM Part, pass , s. s. m. : trusset, 3154. — R, p. m. ; trussez,

TROVENT. Verbe actif, 3^e p. p. de l'ind. prés, de truver, 3004. V. Truver.

TROVER. Verbe actif, inf. prés., 624.

V. Truver

TRUBLET. Part, pass., s. p. m. Troublés (Turbulati) : Li oil li sunt TRUBLET, 1991.

TRUNÇUN. R. s. m. Tronçon (Truncionê m , sur truncum) : Sa hanste est fraite , nen ad que un trunçon ,

TRUSSET. Part, pass., s. s. m. Chargé [N. Trosser), 3154. — R. p. m. :

TRUSSEZ, 130.

TRUVER. Verbe actif, inf. prés. Ce verbe a partout le sens du latin inve nire (Turbare , suivant Diez et Scheler. Dans la Romania, t. Vil, p. 418, M. G. Paris propose l'étymologie tropare, de tropus , trope liturgique ou mélodie. Étymologie très ingénieuse, mais d'autant plus douteuse que tropare et tropator , au sens liturgique et musical, sont

{dus que rares. V. mon Étude sur es tropes , série d'articles publiés dans le Monde en 1873). Truver se lit aux vers 2735 , 2859, et trover au vers 624. — Ind. prés., 1«»

p. s. : truis , 893; trois, 914; 3® p»

s. : troevet, 613 ; 3® p. p. : troevent, 3025; trovent, 3004. — Parf. simpl., 3® p. s. : truvat, 2186. — Parf.

comp. , 3® p. s. , avec un r. s* m. : ad truvet , 2201. Avec un r. s. f. : ad

TUCHET — TURNET

truvée, 2328; 2® p. p., avec un r. s. n. : avez truvet, 2769; 3® p. p., avec un r. p. m. : unt truvet, 2953, et avec un r. s. m. ou n. (par erreur) : unt truvée, 3986. — Fut., 3® p. s. :

truverat, 1930; 3® p. p. : truverunt , 1747. — Impér. , 2® p. p. : truvez , 781. — Part. pass. : truvet, truvée.

TUGHET (ad). Verbe actif, 3® p. s.

du parf. comp. , avec un r. s. m. A touché (Diez, Lex. Etym., I, 416, au mot toccare, dérive « toucher »

de l'ancien haut allemand zuchôn ?) :

Deus le guarit , qu' eV cors ne V ad tuchet , 1315. — Part, prés., s. s.

m. (?), tuchant : Li niés Marsilie il est venuz avant , — Sur un mullet od un bastun tuchant, 861. — Part, pass. : tuchet, 1315.

TUE. Adj. possessif, s. s. f. [Tua) :

Sur tute gent est la tue hardie , 1617. — R. p. f., tue3 : Vers les tues vertuz , 2369.

TUELE. R. s. f. Nom de ville. Tudela en Navarre (Tutelam), 200.

TUIT. Adj., s. p. m. Tous (Toti), 306,

636 , etc.

TULETTE. R. s. f. Nom de ville en Espagne, Tolède (Toletam) : Si V ad ferut sur Vescut de Tulette,

TUN. Pron. ou adj. possessif de la 2® p. s. Ton (Tuum }. On le trouve une fois par erreur au cas sujet :

Par vasselage suleie estre tun drut , 2049. Mais partout ailleurs il est régime, 291, 1984, 3994. V. Tis.

TUNEIRE. R. s. Tonnerre (Tonitru) : Orez i ad de tuneire e de vent, 1424. — R. p. m. tuneires : Veit les tuneires e les venz e les giels,

TUR. R. s. f. Tour (Turrim), 853, 3635. — R. p. f. : turs, 98.

TURCS. R. p. m. (Turcos), 3240. Ils forment la seconde « échelle » du second corps d'armée de Baligant, et l'Emir les attache à la garde de sa personne, comme troupes d'élite.

TURGIS. S. s. m. Nom d'un païen (Orig. germanique, ' Thurgisus), 916.

R. s. m. : Turgis, 1292.

TURGIS. R. s. m. Nom d'un païen que tue Olivier, 1358 (V. le précédent).

Ce païen n'est pas le même que « Turgis de Turteluse »>, puisque la mort de ce dernier est racontée aux vers 1281-1288. V. le précédent.

TURMENT. R. s. (Tormentum) : En France en ad mult merveillus turment, 1422. Veire Paterne..., espa rignas Daniel de V merveillus tur-

ment, 3100-3104. = Dans le premier de ces vers, turment a le sens de notre mot « tourmente » ; dans le second, de « torture, supplice ».

TURNER (se). V. le suivant.

TURNET. Verbe actif, 3[®] p. s. de l'ind, prés. (Tornat.) A. Conjugaison.

1 ° A l'actif. Ind. prés. , 3[®] p. s. : turnet , 1264 ; 3[®] p. p. : turnent , 2642. — Parf. simpl. , 3[®] p. s. : turnat, 2360. — Parf. comp. , 3[®] p. s. , avec un r. s. m. ; ad turnet, 2376 ; avec un r. s. f. : ad tournée , 3328; 2[®] p. p., avec un r. s. n. (?) : avez turnet, 328. — Cond. pass., 3[®] p. s., avec un

r. s. m. ou n.: avereit turnet, 2866. — Subj. prés., 2[®] p. p. : turnez, 650.

— Part, prés., s. s. m. ; turnant, 1156. = 2[®] Au passif. Ind. prés., 3[®] p

s. , avec un s. s. m. : est turnet, 3969. Avec un s. s. f. (par erreur) : est turnet, 2890; 2[®] p. p., avec un s. p. m. : estes turnet, 1296; 3[®] p.

p., avec un s. p. m. : sunt turnet, 3960. — Part, pass., s. s. m., turnet , tournée , 3328. = 3[®] Au réfléchi.

Inf. prés. ; s'en turner, 1745. — Ind.

prés., 3[®] p. s. : se turnet, 3644; s'en turnet, 2184; 3[®] p. p. : s'en turnent, 3623. — Parf. simpl., 3[®] p. p. :

s'en turnerent, 2471. — Parf. comp., 3[®] p. s. , avec un s. s. m. : s'en est turnet, 2839. = 4[®] Au neutre. Ind.

prés., 3[®] p. s. : turnet, 3560; 3[®] p.

p. ; turnent, 2011. = B. Sens divers. 1[®] A l'actif, a. « Diriger, tourner vers... » ; Turnet sa teste vers la paiene gent, 2360. — b. « Renverser, retourner » : L'une meitiet

de Vescut) li turnet cuntreval , 264. — c. « Détourner » : Gardez de nos ne turnez le curage, 650. = 2® Au passif, a. « Être tourné à... »

c'est « être sur la voie de..., être entraîné à... » ; Guenes est turnet à perdition grant, 3969. Estes turnet à perdre, 1296. Et, en parlant des choses : La meie honor est turnet à déclin, 2890 (De même qu'aujourd'hui encore, nous disons au neutre ; « Ma vie tourne au malheur. ») — b. « S'en aller, se retirer ■ » : Puis sunt turnet Baiver e Aleman, 3960. = 3® Au réfléchi.

a. « S'en turner », signifie toujours : « S'en aller » ; Païen s'en turnent :

ne volt Deus qu'il i remaint , 3623. On va jusqu'à dire des Sarrazins qui se noient dans les eaux de l'Èbre : Envers les funz s'en turnerent alquanz , 2471. — b. « Se turner » n'a pas le même sens que « s'en turner » ; il signifie ; « Tour-

TURPINS — ULTRE

ner son visage vers... » Quant l'ot Marsilie, vers sa 'partit se turnet, 3644. = 4° Au neutre, a. « S'incliner vers... » : Li jurz turnet à la vesprée, 3560. — b. « Tourner » à peu près dans le sens de notre expression : <i La tête me tourne » : Ansdous les oïls en la teste li turnent , 2011. Cf. le vers 2896, où l'on trouve : « Ses oilz turnez. » — c. « Tourner », comme quand nous disions : « Sa ceinture a tourné » : Les alves turnent, les seles chéent à tere, 3881.

TURPINS. S. s. m Nom du fameux archevêque qui meurt à Roncevaux (Tilpinus, Turpinus),2&\. Turpin, 1124. — R. s. m. : Turpin, 470,

TUOLDUS. S. s. m. (Origine germanique, ancien haut allemand, Thuold, Pott, Die Personennamen, p. 233; en français Touroude, etc.) Le dernier vers de notre Chanson parle de ce personnage en ces termes : Ci fait la geste que Tuoldus declinet, 4002.

TURS. R. p. f. Tours (Turres), 98.

Cf. Tur, au r. s. f.. 853.

TURTELUSE. R. s. f. Nom d'une ville païenne, probablement en Espagne; Tortose sans doute (Derto sam), 916, 1282.

TUT. Adj., s. s. m. Tout (Totus.

Cf. cependant un article de Fœrster

dans le Rhein. Muséum , 1878, p.

298, où le savant romaniste propose tottus) : Tut li païs en re-
luist , 2637. La vraie forme serait tuz. On trouve bien deux fois :
Li sancs tuz clers, 1980 et 3925. Mais il semble (?) qu'il faille ici
lire tut, et que nous ayons affaire à un adverbe. — S. s. m. ou n.,
tut ; N'unt guarnement que tut ne refluambeit , 1003. — S. s. n. :
Ço ad tut fait Rollanz, 283. — S *s.

f. : tute, 982. — R. s. m. : tut, 1565. — R. s. f. : tute , 212, 709,
etc. — S. p. m. : tuit, 306, 636, etc. — S. p. f. : tûtes , 1757. — R. p.
m. : tuz , 2, 823, 1000, etc. — R. p. f. : tûtes, 394, 1378, etc. =
Rem. les expressions tuz jurs, 1882, 2927 (Cf. tute jur , 1780), et
tute veie : Uns Sarrazins tute veie V esguardet , 2274.

TUT. Adj. employé substantivement, r. s. n. Tout (Totum) :
Tut lur ad ACUNTET , 1038.

TUT. Adverbe [Totum). 1» Devant un adjectif : Tut suis , 2184. Un gunfa nun tut blanc , 1157 Tut premereins , 122. Cf. 307. — 2« Devant un autre adverbe : Tut veirement, 3101.

Lessez gésir les rnorz tut issi cun il sunt, 2456. = 3° Devant une préposition : Tut entur lui, 410. — On trouve , sans doute par erreur (?), tuz pour tut , aux v. 1980 et 3925 ; Li sancs tuz clers .

U. Adverbe de lieu. Oû (Ubi). 1° Au sens affirmatif ; Là u cist furent , des altres i oui bien , 108. = 2® Interrogatif : U est vostre espée, 1363.

U estes vos , bels niés , 2402. Deman derunt u est li Quens caitaignes, 2912.

— On trouve la forme ô à côté de u , qui est beaucoup plus conforme à l'étymologie comme à la phonétique de notre texte. Voy. ô, aux vers 2667, 2854, 3105, 3616, 3709.

U. Conjonction. Ou [Aut] : Qui qu'en peist u qui nun , 1279. Voelent u nun , 1626. U pris u mort, 1730.

Ki qu'en plurt u ki' n riet, 3364.

Cf. la forme o, aux vers 2401 , 2733.

Le scribe écrit dans le même vers :

U mort o récréant , 2733.

UAN. Adverbe. En provençal, ogan ; en roman, oan , ou ouan. « Cette année », et, par extension, « maintenant » (Roc anno) : Vos n'irez pas uan de mei si luign , 250.

UBLI. R. s. m. Oubli (Subst. verbal d'oublier, oblitare, fait sur oblitus) : Mais lui meïsme ne volt métré en ubli , 2384.

UBLIER. Verbe act., inf. prés. (Oblitare), 1179. — Parf. comp., 3® p. p., avec un r. p. f. : unt ubliées, 3563.

— - Subj. prés., 3e p. s., au réfléchi, s'ublit : Ferez, Franceis : nul de vus ne s'ublit , 1259.

ULTRAGE. R. s. m. Ce n'est pas tout à fait le sens actuel « d'outrage », mais celui de « chose qui dépasse la mesure », etc. (Ultraticum.) Comme on dit à Roland que l'Arrière-garde tout entière est condamnée à périr, il répond : Ne dites tel outrage ,

ULTRE. Prép. [Ultra.) 1® Au delà, plus loin que..., en parlant de l'espace : Ultre mer, 67. 2® Au delà,

en parlant du temps : Ultre cest jurn, 1477. Ultre est encore em-

ULTREMARIN — VAILLANZ

ployé sans régime , adverbialement :

Empeinst le bien , tut le fer li mist ultre, 1286. = Enfin, il sert en quelque manière d'interjection, comme dans le vers suivant : Ultre, culvert, Caries n'est mie fol , 1207.

ULTREMARfcN. Adj., r. s. m. D'outre-mer (Ultramarinum) : Si 'n apelat Jangleu C'ultremarin, 3507.

ULT REMER. Composé d'ultre et mer (Ultra-mare) : Malbien cC'ultremer,

UMBRE. R. s. f. Ombre (Umbra) :

Suz un olive est descenduz en V UMBRE, 2571.

UN. S. s. m. Par erreur, au lieu d'üNS (Unus), 627, 890, etc. La forme correcte est uns, 369, 617, 940, etc. — S. s. f. : une. — R. s. m. : un, 11 , 295, etc., et uns, par erreur, 728. — R. s. f. : une , 6 , 203 , etc. = Li uns est opposé à l'autre : Li uns ne volt /'altre nient laisser , 2069. — L'autre, d'ailleurs, peut être sousentendu : A dous Franceis belement en avint ; — Li Empereres en est V uns, 3500, 3501. = Par uns e uns, 2190, signifie « un à un ».

UNC. Adv. Jamais (Fait sur unquam:

mais les autres formes sont plus étymologiques), 1040, 1333, 1769, etc. Cf. 1® Unches ; 2<> unkes; 3® unques. V. Unkes.

UNCHES. Adv. Jamais (Unquam , avec l's adverbiale), 629, 640, etc.

1® unc; 2® unkes; 3® unques. V.

Unkes.

UNCLES. S. s. m. Oncle [Avunculus), 1914, et, par erreur, uncle, 348. — R. s. m. : uncle , 66.

UNCORE. Adv. Encore, dans le sens actuel (Hac-hora . V. un article de Fœrster dans la Revue de Boëhmer, 111, 178) : Uncore purrat guarir, 156. Ne mes Rollant ki uncore en averat hunte , 382. Dans ce dernier vers, le sens est plus étendu.

VAILLANZ. Part. prés, employé adjectivement, s. s. m. (Valentem . Le z est venu après coup , et par extension ou analogie) : Li altr'er fut ocis... Oliver li proz e li vaillanz, 3186. Vaillant : Margariz est mult vaillant chevaler, 1311. — S. s. f., vaillant : Païen escrient : « Preciuse est vaillant, *> 3471. = Voc.,

m., VAILLANZ J VAILLANZ hom

UNE. Adj., s. et r. s. f. (Una , Unam). Au r. s. f., 6, 203, etc, V.
Un,

Uns.

UNKES. Adv. Jamais (Unquam , avec l's adverbiale), 1168,
1208, 1857, etc.

Cf. 1® unques , 2888 ; 2® unc , 1040, etc.; 3® unches, 629,
640, etc.

UNQUES. Adv. Jamais (Unquam , avec l's adverbiale), 2888.
Cf.

1® unkes ; 2® unc ; 3® unches ; V. Unkes .

UNS. Adj., s, s. m. (Unus) , 369, 617, etc-., et un, 627, etc. —
S. s. f. : une. — R. s. m. : un , 11, etc. etc., et uns, par erreur, 728.
— R. s. f. : une , 6 , 203, etc. = Li uns est opposé à l'autre , 2069 ,
et l'un , de même , 209. = L'autre est quelquefois sousentendu : Li
Empereres est J'uns (des dous), 3501. =r Par uns e uns, 2190, si-
gnifie « un à un ».

UNT. Verbe act., 3® p. p. de l'ind.

prés, d 'avoir (Eabent), 99, 161, 842. V. Avoir.

URE. R. s. f. Heure (Iloram) : Dès l' ure que nez fui , 3371 : et
ore : A itel ore, 3212. V. Ore.

URS. S. p. m. Ours (C/m), 2582. — R. p. m. : urs, 30.

USET (ad). Verbe act., 3^e p. s. du parf. comp. d'i^{er}ser (User est un verbe formé sur un type latin tiré du supin d'uti : usum, usare) : Si ad sun tens uset, 523. = « Avoir usé son temps », c'est « avoir fini sa vie, être voisin de la mort ».

UVERIR. Verbe act., inf. prés. Ouvrir (A périr e, aprire , a*prire, auvrir, ouvrir, ovrir). En parlant des cadavres de Roland , d'Olivier et de Turpin, notre poète dit que Charlemagne : (Dej- devant sei les ad fait tuz uverir, 2964. — Parf. simpl., 3^e p. s., uverit : Uverit les oilz , 2285. — Part, pass., s. s. f., uverte:

De Pareïs li seit la porte uverte,

ù ies tu, 2045. — R. s. m. : vaillant, 1504. — S. p. m. : vaillant, 3515. — Voc. p. m. : vaillant, 2657.

— R. p. m. : vaillanz, 789. Vaillanz est aussi employé substantivement : XV milies de b acheter s , de nos meillor⁸ vaillanz, 3020. = Le sens le plus ordinaire est notre sens actuel, celui de « brave ». Mais valcre signifiait, en latin, « avoir de la va-

VAILLET — VALT

leur, valoir tel ou tel prix ». Ce sens se retrouve dans notre Roland , au v. 1168. En parlant du butin que les Français se promettent, Roland leur dit : Nuis reis de France n'out unkes si vaillant. C'est ce sens, véritablement étymologique, que nous retrouvons dans le neutre vaillant, qui a la force d'un adverbe dans le vers suivant : Vaillant à un denier,

VAILLET. Verbe neutre, 3^e p. s. du subj. prés, de valeir {Valeat, valiat) : Enpr'es sun colp ne quid que un denier vaillet, 1166. Vaille : Jamais n'ert hume ki encuntre lui vaille, 376. V. Valt.

VAIRS. Adj. r. p. m. (Varios) :

Vairs out les (oïüz) e mult fier lu visage , 304. = Le voir était une fourrure « composée » (blanche et grise). De là le nom de varium .

VAIT. Verbe neutre ou pronominal, 3e p. s. de l'ind. prés. Va {Vadit } . 1° Neutre. Par le camp vait Turpin li Arcevesque , 1562. Cf. 293.

Avec un inf. : Vait s'apuier suz le pin à la tige, 500. Et, avec un participe présent : Sun espïet vait li bers palmeiant, 1155. Cf. 1780, vatz.

— Vait est encore employé au neutre, dans le sens de notre « cela va mal », mais avec un sujet sous-entendu et un adverbe : Mult maternent nus vait, 2106. Cf. le v. 1780.

— 3e p. p.: vunt , 1169; vont, 1166.

Cf., à la Ire p. s.: vois, 270, qui est pour vais* 2© Pronominal , ind. prés. , 3e p. s. , s'en vait : Si cum li cerfs s'en vait devant les chiens, 1874. 3® p. p. : s'en vunt,

VAL. R. s. m. (Vallem), 1018. — S.

p. m. : val, 814. — R. p. m. : vals, 856. = En composition dans aval (2235, etc.), cuntreval (2472) , dans Val-Ferrée (1370), Val-Fuit (3239), Val-Funde (23) et Val -Fronde (3260), Val-Marchis (3208), Val- Metas (1663), Vâl-Penuse (3256), Val-Severée (3313), Val-Tenebrus (2461). Voyez chacun de ces mots. — On remarquera que, dans ces mots composés, val est surtout féminin.

VALDABRUNS. R. s. m. Nom du païen qui prit Jérusalem et massacra le patriarche (Étymologie inconnue), 617; Valdabrun,

1519.

VALÉES. R. p. f. (Vallatas) : Païen chevalchent par cez greignurs valées, 710. Ce mot a été ajouté en interligne au vers 3126 : Cez vals parfum, ces désir ei s anguisables.

VALENT. Verbe neutre, 3© p. p. de l'ind. prés. (Valent) : Elles valent mielz que tut Vaveir de Rume , 639.

VALERI. R. s. Erreur évidente du scribe, pour Valence : Ki tint Valeri g envers sur le Rosne, 1583.

Mü. a restitué excellemment, d'après Venise IV, Paris et Versailles :

Ki tint Valence e Vonur sur le Rosne.

VALES. R. s. m. Le pays de Galles (Le pays des Gaëls, Wales) : Jo Ven cunquis Escoce e Vales ; Islande , 2331. Je vois encore dans ce vers une preuve de l'origine anglo- normande du Roland

.

VAL-FERRÉE. R. s, f. Nom de lieu (Vallem- F erratum) : Fiert un païen, Justin de Val -Ferrée,

VALENTINEIS. Adj. r. p. m. De Valence (Valentia a donné Valentinus, sur lequel on a formé un second adjectif en ensis) : Escuz uni genz, espiez Valentineis, 998.

(VAL)-FRQNDE. R. s. f. Nom d'un pays païen ; La disme est des bai'bez de (Val)-Fronde, 3260. V. Val- Funde.

VAL -FUIT. R. s. Nom d'un pays païen (Val et fuir?) : De Val-Fuit sunft) venuz en traversfs) ,

VAL-FUNDE. R. s. f. Nom d'un pays païen : Fors Blancandrin de castel de Val-Funde, 23 (Y a-t-il là un composé de val avec fundus ou avec funda?). V. Val- Fronde. — F. Michel, à ce mot de son Glossaire, a cité plusieurs textes d'autres Chansons qui parlent d'une localité du même noni. C'est assez dire que ce nom est fantaisiste.

VAL-MARCHiS. R. s. (Val avec marchis) : Dès Cheriant entresqu'en Val-Marchis, 3208.

VAL -METAB. R. s. (?) : En Val- Metas li dunat uns diables, 1663.

VALOR. R. s. f. (Valorem) , 534. Cf.

Valur, au vers 1090.

VAL-PENUSE. R. s. f. Nom d'un pays païen (Vallem-pœno-sam) : La quinte (eschele) est de cels de Val-

QOKfi

VAL-SEVERÉÊ. R. s. f. Nom d'un pays aïen (Vallem - s epara-tam) : Canaeus... tint la tere entresqu'en Val- Severée , 3313.

VALT. Verbe neutre, 3« p. s. de l'ind. prés, de valeir (Valet), 516, 921, etc. 3© p. p. : valent, 639. — Subj. prés., 3° p. s. : vaillet, 1666, et vaille, 376. — Parte prés. : vaillanz (V. cô

VAL-TENEBRUS — VEDEIR

mot). = Valt est employé souvent avec un comparatif : Plus valt Mahum que seint Pere, 921. = On le trouve souvent accompagné d'une négation explétive : Sis bons escuz un denier ne li valt , 1262. = Enfin, il se joint à la négation nient : Fuir s'en voel ,

mais ne li valt nient, 1600. Nous disons encore aujourd'hui : « Gela ne lui vaut rien. » Au moyen âge , on supprimait volontiers le sujet.

VAL-TENEBRUS. ,R. s. Lieu d'Espagne, près de l'Èbre et de Saragosse : El ' Val-Tenebrus là les vunt ateignanty 2461. Mü. a eu raison de restituer Val- Tenebres , qui ne rompt pas la mesure du vers et se trouve dans les textes de Venise IV et de Versailles.

VALTERNE. R. s. f. Nom d'une ville en Espagne { Valtierra ; mais l'n de V alterne n'est pas expliqué),

VALÛR. R. s. f. Prix (Valorem) : Ne placet Deu... que jà pur mei perdet sa valor France , 1090. Valor, 534, 1362, 1877. = Au vers 1877, le sens de valor se rapproche, par une extension naturelle , de celui de « vaillance, bravoure, valeur » : Itel valor deit avoir chevaler — Ki armes portet e en bon cheval set, 1877, 1878.

VANTANCE, R. s. f. Vanterie (Vanitantiam) : Devant Marsilie ad faite sa vantance, 911.

VANTERENT (se). Verbe réfléchi ou neutre, 3® p. p. du parfait de l'ind.

{Se vanitarunt, de vanitare, fait sur vanitas). 1» Réfléchi. Si se vantèrent mi vaillant chevaler , 2861. — Subj. prés., 3e p. s., s'en vant : Ki traïst altre nen est dreiz qu'il s'en vant, 3974. = 2® Neutre.' Futur 2e p. s., avec en, en vanteras :

JV'en vanteras el' régné dunt tu fUS y 1961.

VASSALMENT. Adv. Courageusement (V. le suivant) : Fran- ceis swit bon , si ferrunt vassalment, 1080.

VASSALS. Ce mot est tantôt substantif, tantôt adjectif. Il dérive de *vassalis*, fait sur *vassus*, lequel dérive lui-même du celtique *gwas*. Dès l'époque mérovingienne, certains individus nommés *vassi* se viennent recommander à d'autres plus puissants et plus riches, appelés *seniores*. L'engagement du *vassus* s'appelle *com,mendatio*. Dès le temps de Charlemagne, le *vassus* suit le *senior* à la guerre. Il lui doit fidélité

et assistance, et, à partir de la révolution féodale, le service militaire régulièrement constitué, lequel est l'essence du fief. Tout individu qui est appelé à remplir ces devoirs est un « vassal ». S'il les remplit bien, c'est un « bon vassal », un « vrai vassal ». Et vassal en est venu , sans autre épithète, à signifier toutes les vertus de la vassalité, surtout le courage. Telle est l'histoire de ce mot, qui tient tant de place dans le *Roland* et dans toutes nos autres Chansons.

1° Substantif. S. s. m. , vassals :

Vassals est bons por ses armes de fendre } 3785. Cf. Vassal, 3185. — R. s. m., vassal : N'at te(l) vassal suz la cape de V ciel , 545. — S. p.

m., vassals, 3335, et vassal : En cele (eschele) sunt li vassal de Bavière y 3028. — R. p. m.? vassals: Il est escrit en la geste Francor — Que vassals ad li nostre Empereur, 1443, 1444. — 2° Adjectif, s. s. m., vassals : Granz est e forz e vassals e isnelsy 3839. Vassal, 3579.

VASSELAGE. R. s. m. Courage, qualités du bon vassal (*Vassalati cum*) : Rollanz est proz e Oliver est sage ; — Ambedui unt mefrjveillus vasselage , 1094. N'avez baron de si grant vasselage, 744.

VEANT. D'un gérondif latin faisant office d'un véritable ablatif absolu (Vient d'un type tel que *vedando*) :

Fait sun estais veant cent mil(ie) humes , 2997. Cf. Veiant : Des fi les en , sire , vostre veiant, 287. Mais ici veiant est devenu un véritable substantif. V. le suivant.

VEDEIR. Verbe actif, Inf. prés. Voir [Vider e] y 270, 1992 , et, sans la dentale, veeir, 1004, 1720. — Ind. prés., Ire p. s. : vei , 1021. 2® p. s. (peut-être est -ce l'impér. 2® p. s.) : veiz, 2979. 3® p. s. : veit , 324, 530, etc, 2® p. p. : veez, 1131 . 3® p. p. : veient, 1467, 3687. — Imparf. de l'ind., 3® p.

s. : veeit, 2558. — Parf. simple, lr® p. s. : vi , 682. 3® p. s. : vit, 443. 2® p. p. : veïstes , 2475, 3® p. p. : virent, 819. — Parf. comp., lr® p. s., avec un r. s. m. : ai veüt, 1083. Avec un r. p. m.: ai veüz, 1039. lr® p. p., avec un r. s. m. : avum veüid, 3132. — Fut., lr® p. s. : verrai , 298. 3® p. s.: verrat, 83. lr® p. p. : ver-rum, 3179.

2® p. p. : verrez, 49, et, comme assonance dans deux couplets assonancés en ei : verreiz , 564 et 3754. — Impér., 2« p. p. :veez, 925.— Subj. prés.

3® p. s. : veied, 2004. — Imparf. du subj. (dans le sens du conditionnel),

VEI AGE — VEÏSEZ

3e p. s.: veïst, 1431. lr« p. p.: VEÏSSUM, 1804. 2« p. p. : veïsez, 1622; veïsez, 349. — Parf. du subj., 2e p. s., avec un r. s. f. : aies veüd, 1960. — Part, présent, neutre, en ablatif absolu veant, 2997, et devenu un vrai sub stantif neutre : veiant , 326. = Passif. Futur, 3« p. s. , avec un s. s.

m. : ert veüd, 3812. — Part, passé, s. s. m. : veüd, veüt, veüz. =
Ce verbe a partout le sens actuel. Rem.

seulement la locution là veïssez , si vive, et que nous avons à
peu près perdue : Là veïssez si grant dulator , 1622. Là veïsez tant
chevaler plu-’ rer, 349, etc.

VEIAGE. R. s. m. Chemin (Viaticum) : Guenes est muntet, en-
tret en sun veiage, 660.

VEIANT. Part, près., r. s. n., employé substantivement : Desfi.
les en, sire, voslre veiant, 326. V. veant.

VE1E. R. s. f. Voie, Chemin (Viam) : En mi sa veie ad encun-
tret Roltant, 1595. — R. p. f. : veies, 405, et, par erreur, veiez,
2852. = Rem.

la locution Tute veie : Uns Sarra zins tute veie Vesguardet,
2274.

VEIED. Verbe actif, 3^o p. s. du subj.

prés. (Videat) : Jo ne vos vei :

veied vus Damne Deu, 2004. Ainsi parle Olivier, qui, aveuglé
par son

{iropre sang, ne voit pas son ami Roand et le frappe d’un coup
terrible, le prenant pour un païen. V. Vedeir.

VEIENT, Verbe act., 3e p. p. de l’ind. prés, de vedeir [Vident),
1467, 3687 V. Vedeir.

VEIER. R. s. m. Viguiier (Vicarium) :

Li Reis cumandet un soen veier Basbrun, 3952. C'est ce Basbrun qui est chargé de pendre les trente parents de Ganelon.

VEIES. R. p. f. (Fias), 405 et 2464.

VEIEZ. R. p. f. Le scribe a écrit, par erreur, veiez, au lieu de veies, 2852.

V. le précédent

VEILL. Adj., r. s. m. Vieux (Vetulum , vetlum, veclum) : Truvat Gérard le veill de Russillun , 2189. — S. p. p., veill : As eschees [juent] li plus saive e li veill, 112. Ce mot s'emploie substantivement, rr II se trouve en assonance dans un couplet en ter : c'est donc vieill ou vieil que le scribe eût dû écrire. V.

Velz, Veillz , Veilz, et surtout Vielz.

VEiL.LANTIF. R. s. m. Nom du cheval de Roland (Il faut supposer un type barbare tel que Vigilantivus , fait sur vigilans) : Est passez Rollanz — SurVEiLLÀNTiF, sun bun cheval curant , 1153. Cf. 2032.

VEILLZ. S. s. m. Vieux, (Vetulus, vetlus, veclus) : Vint... Anseïs, li veillz, 796. V. le suivant, Veill, Veilz etc*

VEILZ/ S. s. m. Vieux (Veclus): Ja estes vus vielz e fluriz e blancs, 1771. Lire vielz , ce mot ne se trouvant que dans les couplets en ier.

VEINTRE. Verbe act., inf. prés.

Vaincre (Vincere) , 2211. — Ind.

prés., 3e p. s. : veint, 2567. — Parf.

comp., Ire p. s., avec un r. p. f., ai vencues : Tantes batailles ai vencues, 2306. 3« p. s., avec un r. s. f. : ad vencue, 3649. Et avec un r. p. m. : ad vencuz, 555. 2e p. p., avec un r. p. m. : avez vencuz , 238. 3® p. p. , avec un r. s. m. : unt vencut, 2042. — Fut., 3e p. s. : VEINTRAT, 735. Ire p. p. : veintrum, 1233. = Au passif.

Ind. prés., lr« p. s., avec un s. s. m. : sui vencut, 2087. 3® p. s., avec un s. s. m. : est vencut, 1394, 3930 (Vencut est li esturs), et est vencud , 235. 3« p. p., avec un s. p. m. : sunt vencuz, 3642. — Fut., 3e p. s., avec un s. s. m. : ert vencuz, 2153.

— Subj. prés., 3e p. s., avec un s. s. m. : seït vencut, 3609. Ire p. p., avec un s. p. m. : seïum vencuz, 1046.— Part pass. : vencut, vencud, vencuz, vencue, vencues. = Rien à remarquer sur ce verbe, sinon que l'on disait « vaincre une bataille », et « la bataille est vaincue... »

VEIR, VEIRE. Adj. (Verus, vera.)Y oc., s. f., veire ; Veire Paterne, 2384, 3100. — R. s. f., veire : Chrestiene est par veire connoisayice, 3987. — S. p. m., veir : Baptiset sunt... veir chrestien , 3662. = L'emploi le plus fréquent de ce mot est au neutre ; Sire, vos dites veir, 2754, 3414, Veir dites, 760. Ne dient veir, 1436. Dans ces trois exemples, veir dérive évidemment de verum. Il en est de même de la locution adverbiale : Par veir, qui vient de per verum, 87, 520. 692.

VEI REMENT. Adv. Vraiment (Vera mente). 615, 882, etc.

VEIRS. Adj. Vraiment (De vere ,-v.ve c l's adverbiale en français : Guenes respunt : « Jo ne sai veirs î nul hume, » 381.

VEISDIE. R. s. f. Trahison (?anc. haut allem. bausi) : Guenes... par grant veisdie cumencet à parler, 675.

VEÏSEZ. Verbe act., 2e p. p. de l'imp. du subj. de vedeir, employé comme conditionnel (Vidissetis), 349. Partout lire Veissiez.

VEISSEZ — VENT

VEISSEZ. Même mot que le précédent, 4622. V. Vedeir.

VEÏSSUM. Verbe actif, R® p. p. de l'imp. du subj. de vedeir (Vidissemus) : Se veïssum Rollant, einz qu'il fust mort , 2804.

VEÏST. Verbe act., 3® p. s, de l'imp.

du subj. de vedeir, employé comme conditionnel (Vidisset) :
Ki lui

yeïst Sarrazins desmembrer ... — De, bon vassal li poüst remembrer , 1970, 1972.

VEÏSTES. Verbe actif, 2* p. p. du parf. simple de vedeir (Vidistis),

VEIT. Verbe act., 3® p. s. de l'ind. prés, de vedeir (Videt), 324, 530, etc.

VEIZ. Verbe act., 2» p. s. de l'ind.

prés, de vedeir (Vides), 2979. Pour les sept mots qui précèdent, voyez Vedeir.

VELTRES. S. s. m. Chien de chasse (Vertragus dans Martial ; dans la loi salique, Veltrum, Veltrem, au r. s. Voy. Diez, dern. édit., î, 140) : D'enz de (la) sale uns veltres avalat, 730. — R. p. m. : veltres,

VELZ. Adj., s. s. m. Vieux (Vetulus , vetlus, veclus) , 905, 929, etc. Cf.

1® Vielz, 523; 2® vieil (par erreur), 2615; 3° veilz, 1771, et 4® VEiLLZ, 796. — R. s. m. : 1° viell, 2048. 2® veill, 2189 ; 3® vieill , 2048 ; et , par erreur; 4® velz , 171. — S. p. m. :

veill, 112. Même observation qu’au mot veill, relativement aux assonances en ier.

VEN, Verbe neut., impér., 2* p. s.

Viens (Veni), 3594.

VENDRAT. Verbe neut., 3® p. s. du fut. de venir (Venir e habet); Vendrat le jurz, 54.

VENDRE. Verbe act. et réfléchi, inf. prés. (Vendere) : Tel as ocis que mult cher te quid vendre, 1590. ■ — Parf. comp. au réfléchi, Ire p. s., me sui vendut : Sempres murrai, mais cher me sui vendut, 2053. — Fut., 3® p. p., au réfl. : se vendrunt : Einz que il moergent, se vendrunt mult cher, 1690. — Subj. prés., 3e p. s., au réfl.: se vende, 1924. = Rem. l’expression, « Se vendre cher... »

VENDRUNT. Verbe neut. , 3e p. p. du fut. de venir (Venir e habent) : De plusurs régnés vendrunt li hume es tr ange, 2911. V. Venir.

VENENT. Verbe neutre, 3« p. p. de l’ind. prés, de venir (Veniunt), 818. V Venir et Vientent.

VENEZ. Verbe neutre, 2® p. p. de l’impér. de venir (Venitis), 953, 2844,

etc. — Rem., à ce dernier vers, la locution : venez avant, qui signifie « approchez ».

VENGER. Verbe act. et réfléchi, inf.

prés. (Vindicare.) 1® Actif. Inf.

prés. : venger, 1149. — Parf. comp., R® p. s., avec un r. p. m. : ai venget , 1951. — Fut., 3® p. s. : vengerat, 2145. — Impér. , 2® p. p. : vengez, 213. = 2® Passif. Fut., 3® p. s., avec un s. s. m. : se rat venget, 2808. — 3® Réfléchi. Inf. prés. : se venger, 1873. — Parf. comp., R® p. s. : m'en sui venget, 3778. = Le sens est le même partout. Notons seulement qu'on dit :

® a Venger quelqu'un » : Vengez voz fiz , voz frères e voz heirs, 3411. Li Emperere nos devreit ben venger, 1149. — 2® « Venger quelque chose » : Pur venger nostre hunte, 3539, et 3® « Se venger de » :

Venger le poez de la gent criminel, 3426. = D'après les assonances, il faut lire vengier, etc.

VENIR. Verbe neutre, inf. prés. (Ve nire) , 1019, 1021, etc., et au pronominal : s'en venir, 2974 (Dans le sens de s'en aller : Venir s'en volt li emperere Caries). -- Ind. prés., 3® p.

s. : vient, 793; vent, 2203. 3® p. p. : viennent, 2636, 3945; venent, 818.

— Parf. simpl., R®p. s. : vinc, 3774.

3e p. s. : vint, 162; s'en vint, 2784. Ire p. p. : VENIMES, 197. 3® p. p. :

vindrent, 94. — Parf. comp., 'R® p.

s. : sui venut , 2675. 3[®] p. s., avec un s. s. m. : est venuz, 17; est venut, 3707, et est venud, 230, 774 Avec un s. s. f. : est venue, 2699. 2[®] p. p., avec un s. p. m. : estes venud, 3397.

3[®] p. p., avec un s. p. m. : sunt venut, 2826, et sunt venuz, 1592. — Plus-que-parf., 3[®] p. p., avec un s. p. m. : erent venuz, 3949. — Fut., 3[®] p.

s. : vendrat, 54. 3[®] p. p. : vendrunt, 2911. — Impér., 2[®] p. s. : ven, 3594 2[®] p. p. : venez, 280, 953. — Subj.

prés., 1[®] p. s. : vienge, 2939. 3[®] p. s. î vienge, 2746 ; venget, 1091 ; 3[®] p. p. : vengent, 1838. — Part. pass. :

venuz , venut , venud, venue , venuz.

VENJANCE. R. s. f. (Vindicantiam) :

Mult grant venjance en prendrat V Emperere, 1459. Quant li Emperere ad faite sa venjance , 3975. On disait donc « prendre » ou <i faire sa vengeance ».

VENT. R. s. m. (Ventum) : Orez i ad de tuneire e de vent , 1424. — R. p.

m., venez : Veit les tuneires e les venez e les giels, 2533.

VENT. Verbe neutr=, 3[®] p. s. de l'ind. prés, de venir (Venit), 2203.

VENTAILLE — VEST

VENTAILLE. R. s. f. La partie du haubert qui s'attachait sur le menton, sous le souffle même ou le vent de la respiration : De sun osbere li desrumpit la ventaille, 3449.

VENTELET Verbe neut. , 3® p. s. de l'ind. prés. Flotte (Ventellat , et non ventilât) : Par la barbe ki à V piz me VENTELET, 48.

VER. R. s. m. Sanglier (Verrem) :

La destre oreille a V premer ver trenchat, 732. Mü. a restitué urs.

— S. s. m. : vers, 727 (Même restitution).

VERAI. R. s. Vrai (Veracum) : Deus nus ad mis à V plus vrai juise,

VERGE. R. s. f. Bâton (Virgam) :

Plus qu'on ne lancet une verge pelée, 3323.

VERGER. R. s. m. [Viridiarium), 11, 103, etc. = Lire vergier.

VERGOIGNE. S. s. f. [Verecundia) :

Dist Oliver : « Vergoigne sereit grant , » 1705.

VERMEILL. Adj., r. s. m. (De ver~ miculum) : Jo vos plevis qu'en vermeill sane (m ' espéej ert mise , 968. — R. s. f. : vermeille , 386. — S. p.

f. : vermeilz [sic, par erreur), 2872.

— R. p. m. : vermeilz , 999. — R. p.

f. : vermeilles, 950. =z II faut observer que cet adjectif s'emploie au neutre , sans substantif : Tut li trenchat le vermeill e l'azur , 1557. Il s'agit des émaux ou des couleurs de l'écu. D'ailleurs le substantif vermeil (venant de vermiculus, qui, dans saint Jérôme, signifie déjà « écarlate » à cause de la cochenille, de l'insecte qui donne cette teinture), ce substantif, disons -nous, a pu précéder l'adjectif.

VERNES. R. p. f. Vergues (de gwern, celtique, qui signifie aulne. Mais si l'on restitue .verges , de virgas) : En sum ces maz en cez haltes vernes ,

VERRAI. Verbe act., 1« p. s. du fut.

de vedeir [Vider e-habeo }, 298 , 2199.

VERRAT. Verbe act., 3® p. s. du fut.

de vedeir (Vider e-habet), 83, 578.

VERREIZ. Verbe act., 2® p. p. du fut.

de vedeir (en deux laisses en ci), 564, 3754.

VERREZ. Verbe act. Même temps, même personne que le précédent [Vider e-habetis), 49, 953.

VERRUM. Verbe act., 1*® p. p. du fut.

de vedeir [Videre-habemus),Z\79.

VERS. S. s. m. Sanglier [Verres), 727. — R. s. m. : ver, 752, Millier a, dans les deux cas, restitué urs.

VERS. Prép. 1 « « Vers, du côté de, dans la direction de... » (Versus) :

Li Empereres lent ses mains vers Deu, 137. = 20 « Envers, en faveur de.. »> Cele ne l'veit vers lui ne s' esclargisset , 958. Ce sens est aisément dérivé du premier.

VERSERENT. Verbe neutre ou act., 3® p. p. du parf. simpl. (D'un verbe en are, formé sur versus , part, de vertere, retourner. Versârunt.)Rum pent cez cengles , e cez seles versèrent, 3573. Même en nous reportant au texte, il est bien difficile de préciser si nous avons ici affaire au neutre ou à l'actif.

VERTE. Adj., s. s. f. [Viridis], 3389.

— R. s. f. : verte, 671, 1569, etc*

VERTUDABLE. Adj., s. s. m. Fort, vigoureux (d'un mot en abilis , formé sur virtutem) : Vait le ferir cum hume vertudable, 3424.

VERTUT. R. s. f. [Virtutem) , 1045, 1246, etc. — R. p. f. : vertuz, 2096, 4258 , etc-. = Le sen3 varie. 1« C'est d'abord celui de « force, puissance physique » : Par grant vertut si l'est alet ferir , 1246. = 2° « Puissance, force morale » : Seignurs franceis , de Deu aiez vertut, 1045.

Et , en parlant du signe de la croix : Seignat sun chef de la vertut poisanty 3111. = 3® Au pluriel, vertuz signifie « miracles » : Li ber Gilie por qui Deus fait vertuz , 2096. Cf.

le v. 2458, où peut-être le scribe aurait dû employer le singulier. Par extension , les Païens disent de leurs dieux : En Pencsvals [malvaises) vertuz firent , 2716.

VERTUUS. Adj., s. s. m. Fort, courageux (Virtuosus) ; Grandonie fut... vertuus e vassal cumbatant, 15C3 , 1594.

VERTUUSEMENT. Adv. Fortement, vigoureusement [Virtuosamente) :

Li quens le fiert tant vertuusement — Tresqu ' à l' nasele tut le helme h fent , 1601 , 1602.

VESPERÉE. R. s. f. Soir (Vesperatam) : Passet li jurz , si turnet à la VESPRÉE , 3560.

VESPERES. S. s. m. Soir (Vesperus , et non pas vesper, qui n'expliquerait point \s final) : Bels fut li vesperes e li soleils fut cler, 157. Esclargiz est li vesperes, 1807. — R. s. m. :

vespere 1736 et 3478; vesperes,

VEST. Verbe act., 3® p. s. de l'ind.

rés. (Vestit) : Vest une bronie, 141. — Parf. simpl., 3® p. s. : vestit, 3532. — Parf. comp., 3® p. s., avec

VESTUZ , VESTUES

VESTEMENT. R. s. (Vestimentum) 2348. — R. p : vestemenz, 1613.

VEÜD (avum). Verbe act. , i«-® p. p.

du parf. comp. de vedeir, avec un

VEÜD (aies). Verbe act., 2^o p. s. du parf. du subj. de vedeir, avec un r.

VEÜD (ert). Verbe passif, 3^e p. s, du fut. de vedeir , avec un s. s. m..

VEÜE. R. s. f. La vue, le sens de la vue (sur un participe de seconde formation en utus , de videre) : Voie pert e la veüe tute , 2012.

VEÜT (ai). Verbe act., H^o p. s. du parf. conr£. de vedeir, avec un r. s.

VEÜZ (ai). Verbe act., 1^o*^o p. s. du parf. comp. de vedeir, avec un r. p.

m., 1039. Pour les six mots qui précèdent. voyez Vedeir.

VEZCUMTES. R. p. m. Vicomtes (Vicecomites) : Cunles, vezcuntes e dux e almacurs , 849. Cette énumération se rapporte aux Sarrazins.

VI. Verbe act., 1^{re} p. s. du parf. simpl. de vedeir (Vidi), 682.

VIANEIS. Adj., r. s. m. De Vienne (Viennensem) : Ceignent espees de Vacer vianeis, 997. Il ne faut pas se fier à ces attributions d'origine : elles sont trop souvent motivées par l'assonance.

VICTORIE. R. s. f. Victoire (Victo riam) : Nos averum la vigtorie de V champ, 3512.

VIE. S. s. f. (Vita) : Deus ! dist le Reis, si penuse est ma vie , 4000. — R. s.

f. , vie: Metez le sege à tute vostre vie, 212. Se de mun cors voeill aquiter la vie , 492 Oliver n'enporterat la vie , 964. Puis en

perdit e sa vie e ses membres, 1408. — R. p.

f. : vies, 1926. — Autant de vers cités plus haut, autant de locutions à noter : « La vie de son corps... Emporter la vie... Acquitter la vie... Perdre la vie et les membres. » Il faut remarquer que cette dernière phrase se retrouve, depuis une très -haute antiquité, dans les formules liturgiques du Serment des évêques, comme dans les premiers hommages féodaux.

VIELZ. Adj., s. s. m. (La série phonétique est vetulus, vetlus, veclus) :

Il est mult vielz, si ad sun tens uset , 523. 2® Vieil : Ço est l'Ami raill, le vieil d'antiquitet , 2615; 3® velz , 905 ; 4<> veilz , 1771 ; 5® veillz , 796. R. s. m. 1» Viell , 2048 ; 2® veill , 2189, 3470 , 3® vieill, 2048; 4^ velz, 171. — S. p. m. :

veill, 112. = La forme correcte est vielz, etc., ce mot ne se trouvant comme assonance que dans les laisses en i

V1ENENT. Verbe neutre, 3® p. p. de Pind. prés, de venir (Veniunt),

VIENGE. Verbe neutre, 1re p. s. du subj. prés, de venir (Veniam, par la consonnitiation de Pi), 2939.

VIENGE. Même verbe, même temps, 3® p. s. (Veniat), 2746.

VIENT. Verbe neutre, 3® p. s. de Pind. prés, de venir [Venit), 793.

VIES. R. p. f. {Vita»), 1926. V. Vie.

VIFS. Adj., s. s. f. Vivant (Vivus)'.

Si li a dit : (Vos estes vifs diables , 746. Vif : Se il fust vif, jo l'ouïsse amenet, 691. — S. p. m., vif : Gardez, seignurs , que il n'en algent vif ,2061. — R. p. m. : vifs, 3047. — S. s. f. : vive , 3719. — R. s. f. : Par vive force, 1627. — R. p. f., vives :

Entresque as chars vives , 1613.

VIF. Verbe neut., 1TM p. s. de Pind.

prés, de vivre [Vivo) : Se jo vif alques , 3459. Dulur est que jo vif,

VIGUR. S. s. f. (Vigorem), 3614. — R. s. f. : vigur , 1438. — Rem. les deux locutions su'vantes : de vigur, 1438, et par vigur, 3683, qui, toutes deux, signifient « vigoureusement».

VIL. R. p. m. [Viles] : Cels ki ci sunt devum avoir mult vil(s), 1240.

VILE. R. s. f. Ville [Villam], 3661.

VILTET. S. s. f. Humiliation, chose vile (Vilitatem) : Mult grani viltet me sembl[et], 3595. — R. s. f., viltet : Là murrez vus à hunte e â viltet, 437. Cf. 1064, et viltiet, 904. — Ce mot ne se trouve, comme assonance, que dans les laisses en er.

VIN. R. s. (Vinum .) En parlant des derniers honneurs que l'on rend aux corps d'Olivier, de Turpin et de Roland , le poète dit : Ben sunt lavez de piment e de vin , 2969.

VXNC. Verbe neutre , l^{**®} p. s. du parf. simpl. devenir [Veni], 3774.

VINDRENT. Verbe neutre, 3e p. p.

du parf. simpl. de venir (Venerunt), 94, 1058, etc. Pour les deux mots qui précèdent, voy. Venir.

VINT. Nom de nombre, indéclinable [Viginti) : Vint mille, 13.

VINT — VOLT

VINT. Verbe neutre, 3» p. s. du parf.simple de venir [Venit), 627. S'en vint, 2784. = Remarquer l'emploi de ce mot au vers suivant , où le sujet est un neutre sous-entendu , et où le verbe venir devient en quelque sorte un unipersonnel : La nuit demurent presque vint à V jur cler ,

VIOLAT. Verbe act., 3® p. s. du parf.

simpl. (Violavit) : Si violât le temple Salomon, 1524. — Parf. comp., 3® p. s., avec un r. p. f., ad violées : Varies li magnas ad... les citez violées, 704. Cf. 2757.

VIRENT. Verbe act. , 3® p. p. du parf.

simpl. de vedeir [Viderunt), 2616.

VIS. R. s. m. Visage (Visum) : Cors ad mult gent e le vis fier e cler , 895. A la tere sun vis , 3502. — R. p. m., vis : Es vis e es mentuns, 626.

VIS. S. s. n. Avis [Visum, du part, de videre) : Mei est vis , 659. Co m'est vis, 3502.

VISAGE. R. s. m. (Visaticum), 304,

VIT. 3® p. s. du parf. simple de vedeir r Vidit), 443,1040, etc.

VIVANT. Part. prés, de vivre, r s., employé dans le sens d'un véritable substantif : A trestut mun vivant , 284, 791, etc.

VIVANT. Part. prés, de vivre, r. s.

m. (VivAntem) : Ne crent hume vivant, 562. — ^ S. p. m., vivant :

Ultre cest jurn ne serum plus vivant, 1477.

VIVE. Adj., s. s. f. (Viva), 3719. — R. s. f. : vive, 1627. — R. p, f. :

vives, 1613, V. Vifs.

VIVERE. Verbe neutre , inf. prés. [Vivere), 1923, 2936. — - Ind. prés., 1*-® p. s. : vif, 2030. 3«p. s.: vit, 2118. — Fut. , 3e p. s. : viverat, 2108. — Subj. prés., 3® p. s. : viyet, 497.

VIVTEN. R. s. m. [Vivianum . Origine latine. Est dans Tacite), 3996.

VODE. R. s. f. Désastre, perdition.

« La locution male vode, dit M. Gaston Paris , vient sans doute du latin mala vota. Elle se retrouve plus tard sous la forme male voe [Troie, v. 745. — Cf. Bois, m, 8, 46, et Marie de France , éd. Roquefort , n , 244. » V. Bomania, n, 100) : De Chrestiens voelt faire male vode,

VOE1LL. Verbe act., ind. prés., p.s.

de vuleir[Volo), 330, 522, 651, etc. 2® voeil, 492 ; 3® voell, 2180 ; 4® voel, 3836. — 3®p. s.: 1® voelt, 127, 167, 316, 868, etc.; 2® voel, 1600; 3® voet, 147 ; 4® volt , 40 , etc. (Le plus souvent

volt vient de voluit.) 2[®] p. p. ; 1[®] vulez, 433; 2[®] volez , 1672.
3[®] p.

. : voelent, 687. — Imparf. de l'ind., [®] p. s. : vuleit , 2773. Le Ms. porte vuolt, par une erreur manifeste. — Parf. simpl., 3[®] p. s. : volt, 440, 1208, 3231 , 3695, etc. — Fut., 3[®] p.

s.: vuldrat, 155. 3[®] p. p.:vulderez, 76. — Cond., lr[®] p. s. : 1[®] voldreie, 2936; 2[®]vuldereie, 2859. 3[®] p. p. :

vuldereient,426. — Subj. prés., 3[®] p.

s. : 1[®] voeillet , 1244; 2[®] voeil-e!, 2439; 3[®] voeilet, 2168; 4[®] voillet, 1419. 3[®] p. p. ; voelent, 1626. — Imparf. du subj., dans le sens du conditionnel : volsit, 332.

= Ce verbe n'a pas, dans le Bo land], de sens particulier qu'il soit utile de noter.

VOEIZ. R. s. f. Voix (Vocem), 3767.

C'est une erreur manifeste du scribe.

V. Voiz

VOIDE. R. s. Vide, désert (Vôcitam .

Cf. le fascicule de la Bomania de juillet 1875) : En une voidé place ,

VOIS (au lieu de vais). Verbe neutre, ind. prés., lr[®] p. s. (Vado), 270.

VOIZ. S. s. f. Voix, son [Vocem). En parlant du cor de Roland , le poète dit : Hait sunt li pui e la voiz est mult lunge , 1755. R. s. f., voiz ; A voiz escriet , 1518. — S. p. f., voiz : Sunent cez gr estes , les voiz en sunt mult cler es , 3309. Remarquez la locution : Escrier a voiz.

VOLENT. Verbe neutre, 3® p. p. de l'ind, prés, de voler [Volant), 723.

V. Volet

VOLENTERS. Adj., s. s. m. Volontiers [Volontarium l's adverbiale):

Jamais n'ert hume plus volenters li serve, 2254. = La forme correcte serait volentiers.

VOLET. Verbe neutre, ind. prés., 3® p.

s. [Volât) : Plus est isnels que n'est oisel ki volet , 1573. Et, au figuré :

Cuntre le ciel en volet li fous, 3912. 3® p. p. ; volent, 723.

VOLEZ. Verbe act., 2® p. p. de l'ind.

prés, de vuleir, 1672, 2801.

VOLSIST. Verbe act., 3e p. s. de l'imparf. du subj. de vuleir , employé dans le sens du conditionnel (Voluisset, avec une s intercalaire) :

Mais li quens Guenes iloec ne vqlsist estre, 332.

VOLT. Verbe actif, 3® p. s. de l'ind.

prés, de vuleir (Bas lat. Volit) , 40, etc. La vraie forme est voelt.

VOLT. Verbe actif, 3® p. s. du parf.

simpl. de vuleir [Voluit), 440, 1208.

3231, 3695, etc.

VOLTIGE — YVORIES

VOLTICE. R. s. f, A voûte, voûtée (Volutitiam) : En sa cambre voltice, 2593. Ce mot n'est appliqué qu'à caméra , qui garde ainsi son sens antique.

VONT. Verbe neutre, 3« p. p. de l'ind. prés. (Vadunt), 1166. Ci. vunt, 1169, et s'en vunt, 1911.

VOS. Pronom pl. de la 2« personne.

1° Venant de vos , au cas sujet : Vos li durrez , 30, etc. etc. — 2® Venant de vos , au cas régime : Là vos si vrat, 136. Ne vos esmaiez , 320. — 3® Venant ? de vobis : Jo vos durrai or e argent, 75. = Comme emploi spécial , on peut signaler la locution as vos : As vos poignant Malprimes de Brigant, 889. = Cf. vus, qui est la forme correcte.

VOS au lieu de voz (Vostros , vostras), 1926. Erreur du scribe. V. le suivant.

VOSTRE. Adj. ou pr. possessif, s. s.

m. (Vester , ou plutôt voster, formé sur noster) : Canabeus, vostre frere, est ocis, 3499. — S. s. f. : vostre. — R. s. m., vostre :

Perdut avez Mal pramis vostre flz , 3498. — R. s.

f., vostre : Pur venger vostre

WIGRES. R. p. m. Dards, flèches ou javelots (?) : il lancent lor
e lances e espiez, — E wigres e darz , 2074 , 2075. Cf. 2155.

WILLALME. S. s. m. Nom d'un ba-

YDELES. R. p. Idoles (Idola) : Etuz ses tdeles que il soelt
adorer , 2619.

On prononçait ydles, comme le prouve le vers suivant , ou
nous trouvons ce même mot au féminin : Fruisseni les ymagenes
e tr estâtes les ydeles,

YMAGENE. R. s. f. Image des faux dieux [Imaginem) : E unfej
ymagene Apolin le felun, 3268. — R. p. f. :

ymagenes. Baligant, dans la prière qu'il adresse à Apollin, Ma-
homet et Tervagan , leur dit : Têtes voz ymagenes (voa ré) ferai
d'or fin, 3493.

hunte, 3539. — - R. p. m., voz : A voz Franceis un cunseill en
presistes , 205. — R. p. f. , voz : Branches d'olive en voz mains
porterez , 72. Clamez voz culpes, 1132, et vos (par erreur), 1926.

VOZ. V. le précédent.

VULDERAT. Verbe act., 3® p.s. du fut, de vuleir (Volere ha-
bet), 155.

VULDEREIE. Verbe act., 1^ p. s. du cond. de vuleir (Volere
habebam),

VULDEREIENT. Verbe act., 3^e p. p. du cend. de vuleir (Volere habebant),

VULDEREZ. Verbe act., 2^e p. p. du fut.

de vuleir (Volere habetis), 76.

VULEIT. V. Vuolt.

VULEZ. Verbe act., 2^e p. p. de l'ind.

prés, de vuleir, (volitis), 433.

VUNT. Verbe neutre, 3^e p. p. de l'ind. prés. (Vadunt), 1169; vont, 1166, et s'en vunt, 1911.

VUOLT. Verbe act., 3^e p. s. de l'ind.

prés, de vuleir, 2773. Mais il y a ici une erreur manifeste du scribe, et il faut vuleit.

VUS. Pron. pl. de la 2^e p., 28, etc. etc. Cf. vos.

ron français (Wilhelmus ; mot d'origine germanique, Will et helm .

V. Poil, Die P ersonennamen, g

Geifrei d'Anjou e Willalme de Blaive , 3938.

Et la première chose que fait Charles, è son entrée dans Saragosse, c'est d'y détruire les « images » des dieux païens : Fruisse-ni les ymagenes e irestûtes les ydeles, 3664. On prononçait Ymage .

YV ORIES. R. s. m. Nom d'un des douze Pairs (Ivorie est inséparable d'Ivon :

tous deux combattent, tous deux meurent ensemble, et je pense qu'on a accouplé à dessein ces deux noms, en forgeant le second sur le premier, comme peut-être on l'a fait aussi pour Gerer et Gerin), 1895. V. Ivorie .

FIN

APPENDICE

Traduction interlinéaire à l'usage des débutants (fragment)¹.

Caries li reis, nostre emperere magnés,

Charles le roi, notre empereur grand,

Set anz tuz pleins ad estet en Espagne :

Sept ans tout pleins a été an Espagne ;

Tresqu'en la mer cimquisi la tere altaigne.

Jusqu'à la mer conquist la terre haute :

N'i ad castel ki devant lui remaignet :

N'y a château qui devant lui demeure,

5 Murs ne citet n'i est remés à fraindre,

Mur ni cité n'y est resté à renverser,

Fors Sarraguce k' est en une muntaigne.

Hors Saragosse qui est sur une montagne.

Li reis Marsilies la tient, ki Deu nen aime;

Le roi Marsiê la tient, qui Dieu n'aime;

Mahummet sert e Âpollin reclimet :

Mahomet sert et Apollon réclame.

Ne s' poet garder que mais ne li ataignet.

Ne se peut garder que mal ne l'atteigne. Aol

1 Nous publions lcd les cent premiers vers du Roland , avec une traduction interlinéaire semblable à celles que l'on a imaginées pour les classiques grecs et latins. Les professeurs se trouveront bien de commencer par là la série des exercices sur l'explication de notre vieux poème. Nous nous promettons de publier bientôt toute une traduction de ce genre.

APPENDICE

10 Li reis Marsilies esteit en Sarragueue :

Le roi Marsile était à Saragosse,

Alez en est en un vergier suz l'umbre;

Allé en est en an verger sous l'ombre;

Sur un perrun de marbre bloi se culchet,

Sur un perron de marbre bleu se couche;

Envirun lui ad plus de vint milie humes.

Autour de lui il y a plus de vingt mille hommes.

Il en apeïet e ses dux e ses cuntes :

Il en appelle et ses ducs et ses comtes :

15 ce Oez, seignurs, quels pecchiez nus encumbret :

« Oyez , seigneurs , quel péché nous encombre.

ce Li emperere Caries de France dulce

« L'empereur Charles, de France douce,

« En cest pa'i nus est venuz cunfundre.

<î En ce pays nous est venu confondre.

<(Jo nen ai ost ki bataille li dunget;

« Je n'ai pas d} armée qui bataille lui donne;

« Nen ai tel gent ki la sue derumpet.

« Je n'ai pas telle gent qui la sienne mette en déroute.

20 « Cunseilliez mei, cume mi saive hume;

« Conseillez moi, comme mes sages hommes;

« Si m1 guarisez e de mort e de hunte. »

« Et me préservez et de mort et de honte. »

N'i ad païen ki un sul mot respundet,

N'y a païen qui un seul mot réponde,

Fors Bîancandrin de Y castel de Val-Funde.

Hors Bîancandrin du château de Val Fonde. Aoi.

APPENDICE

Blancandrins fut des plus saives païens :

Blancandrin fut des plus sages païens :

25 De vasselage fut asez chevaliers,

Pour le courage fut très bon chevalier,

Produme i out pur sun seigneur aidier,

Homme sage y eut pour son seigneur aider,

E dist à l'Rei : « Or ne vus esmaiez.

Et dit au Roi : « Or, ne vous mettez en émoi.

c< Mandez Carlun, à P orgoillus, à Y fier,

« Mandez à Charles, à l'orgueilleux, au fier,

« Fedeilz servises e mult granz amistiez :

« Fidèles services et très grandes amitiés:

30 « Vuz li durrez urs e leuns e chiens,

« Vous lui donnerez ours et lions et chiens,

« Set cenx cameilz e mil osturs muiers,

« Sept cents chameaux et mille autours mués,

« D'or e d'argent quatre cenx muls cargiez,

« D'or et d'argent quatre cents mulets chargés,

« Cinquante cares qu'en ferat carier :

« Cinquante chars qu'YJ en fera charroyer :

« Tant li durrez de fins besanz d'or mier,

« Tant lui donnerez de fins besans d'or pur ,

35 « Bien en purrat luer ses soldeiers.

« Bien en pourra payer ses soldats.

((En ceste tere ad asez osteiet,

« En cette terre a très longtemps fait la guerre,

((En France ad Àis s'en deit bien repairier.

« En France & Aix s'en doit bien retourner.

APPENDICE

« Vus le sivez à feste seint Michiel :

g Vous le suivrez à la fête de saint Michel :

« Si recevrez la lei de chrestiens,

« Voue recevrez la loi des chrétiens,

40 « Serez sis hum par honur e par bien.

« Serez son homme par honneur et par bien.

« S'en voelt ostages, e vus l'en enveiez

« S'Il en veut otages , et vous lui en envoyez

a O dis o vint pur lui afancier.

« Ou dis ou vingt pour lui donner confiance.

<(Enveiums i les filz de noz muilliers;

« Envoyons y les fils de nos femmes.

« Par num d'ocire enveierai le mien.

« Pour le faire mourir j'enverrai le mien.

45 « Asez est mielz qu'il i perdent les chiefs

« Bien vaut mieuz qu'ils y perdent les têtes

a Que nus perdium l'honor ne la deintiet,

s Plutôt que nous perdions la terre et la dignité

<(Ne nus seium cunduit à mendeier. »

« Et que nous soyons réduits à mendier. »>

Païen respundent : oc Bien fait à otrier.

Païens répondent ; « Cela est bien fait pour être accordé.

Dist Blancandrins : « Par ceste meie destre

Dit Blancandrin : « Par cette mienne main droite ,

50 « E par la barbe ki à P piz me ventelet,

« Et par la barbe qui sur la poitrine me flotte au vent,

« L'ost des Franceis verrez sempres desfere :

« L'armée des Français verrez soudain défaire;

APPENDICE

« Franc s'en irunt en France la lur terre.

« Francs s'en iront en France, dans leur terre.

« Quant cascuns iert à sun meillur repaire,

« Quand chacun sera en son meilleur logis,

« Caries serat ad Ais, à sa capele,

« Charles sera à Aix, à sa chapelle,

55 « À seint Michiel tiendrat mult halte feste

« An jour de saint Michel tiendra très haute feste.

« Yiendrat li jurz, si passerai li termes,

« Viendra le jour, et passera le terme,

« N'orrat de nus paroles ne nuveles.

« N'apprendra de nous paroles ni nouvelles.

« Li reis est fiers, e sis curages pesmes :

a L.6 roi est terrible, et son cœur est cruel.

« De noz ostages ferat trenehier les testes;

« De nos otages fera trancher les têtes ;

60 « Asez est mielz que tes chiefs il i perdent

« Mais bien vaut mieux que les têtes ils y perdent

« Que nus perdium clere Espaigne la bele,

« Plutôt que nous perdions claire Espagne la belle,

« Ne nus aium les mais ne les suffraites. »

« Et que nous ayons les maux et les douleurs. »

Dient païen : « Issi poet-il bien estre. »

Disent païens: s Ainsi peut - iî bien être.» Aon

Li reis Marsilies out sun cunseill fine! :

Le roi Marsile eut son conseil fini :

65 Si'n apelat Clarin de Balaguet,

Il en appela Clarin de Balaguer,

APPENDICE

Estramarin e Eudropin sun per,

Estramarin et Eudropin son pair,

E Priamun e Guarlan le barbet,

Et Priamon et Garlan le barbu,

E Machiner e sun uncle Maheu,

Et Machiner et son oncle Matthieu ,

E Joïmer e Malbien d'ultre-mer,

Et Joïmer et Maubien d'outre -mer,

70 E Blancandrin, pur la raisun mustrer.

Et Blancandrin, pour les raisons démontrer .

Des plus feluns dis en ad apelez :

Des plus félons dix en a appelé :

« Seignurs baruns, à Carlemagne irez;
 « Seigneurs barons, à Charlemagne irez;
 « Il est à P siège à Cordres la citet.
 « Il est au siège , à Cordoue la cité.
 « Branches d'olive en voz mains porterez
 « Branches d'olive en vos mains porterez;
 75 « Ço senefiet pais e humilitet.
 « Ce qui signifie paix et humilité.
 ce Par voz saveirs se m' puez acorder,
 « Par vos savoirs, si vous me pouvez accorder,
 « Jo vus durrai or e argent asez,
 « Je vous donnerai or et argent en quantité,
 <(Teres e fieus tant cum vus en vuldrez.
 « Terres et fiefs, tant comme vous en voudrez.
 Dient païen : « Bien dit nostre avoez. »
 Disent païens ; « Bien parle notre seigneur . »>

APPENDICE

80 Li reis Marsilies out finet sun conseil.
 Le roi Marsile eut fini son conseil.
 Dist à ses humes : « Seignurs, vus en ireiz ;

Dit à ses hommes : « Seigneurs , vous vous en irez.

« Branches d'olive en voz mains portereiz :

« Branches d'olive en vos mains porterez :

« Si me direz à Carlemagne, à Y rei,

« Vous me direz à Charlemagne, au roi,

« Pur le soen Deu qu'il ait merci! de mei.

o Pour le sien Dieu qu'il ait merci de moi.

85 « Einz ne verrat passer cest premier meis,

« Avant, ne verra passer ce premier mois,

« Que jo P sivrai od mil de mes fedeilz.

« Que je le suivrai avec mille de mes fidèles.

« Si recevrai la chrestiene îei,

« Je recevrai la chrétienne loi ,

<(Serai sis hum par amur e par feid.

« Je serai son homme par amour et par foi.

<(S'il voelt ostages, il en avrat par veir. »

« S'il veut otages, il en aura, pour vrai. »

90 Dist Blancandrins : « Muît bon plaît en avreiz. »

Dit Blancandrin : « Très bon traité vous en aureg,»Aoi.

APPENDICE

Dis blanches mules fist amener Marsilies,
Dix blanches mules fit amener Marsile,
Que li tramist icil reis de Sezilie.
Que lui envoya le roi de Sicile.
Li frein sunt d'or, les seles d'argent mises
Les freins sont d'or, les selles d'argent sont mises.
Cil sunt muntet ki le message tirent;
Ceux -là sont montés qui le message firent;
95 Enz en lur mains portent branches d'olive.
Entre leurs mains portent branches d'olive.
ilumilüet e pais ço senefiet.
Humilité et paix cela signifie.
Vindrent à Carie ki France ad en baillie :
Vinrent à Charles, qui France a en son pouvoir :
Ne s' poet garder que alques ne l' engignent.
H ne se peut garder qu'un peu ne le trompent. Aoi

TABLES

ACCENT TONIQUE. Son influence sur la formation de la langue française, 406. — Et comment il est un des principaux éléments

de la versification rythmique, dans l'antiquité et au moyen âge, 441-443.

ACQUIN , Chanson de geste de la fin du xi^e siècle. Analyse, 365.

ADDITIONS au manuscrit d'Oxford, d'après les autres manuscrits. Le texte de ces additions, qui forment un total de plus de cinq cents vers, est imprimé en italiques , et les raisons de chacune d'elles sont exposées dans les Notes de notre 7^e édition, 405 et suiv.

AIX - LA- CHAPELLE. Description du palais et de la chapelle d'Aix, d'après toutes nos Chansons de geste, 8. 9.

ALMAUE, épée de Turpin, 198, 199.

AMBASSADEURS. Leur rôle dans les Chansons de geste, 46.

ANGLETERRE. La Chanson de Roland y a été composée par un Normand, xxi -xxn, 46, 401, etc. — Réponse à MM. G. Paris et W. Foerster, qui supposent le Roland écrit en France, xxii-xxii.

ANGLO-NORMAND. Caractères de ce prétendu dialecte, l. — Le manuscrit d'Oxford est l'œuvre d'un scribe anglo- normand qui a maladroitement copié un texte normand, xxvi ii, 401.

ANNALES longtemps attribuées à Eginhard, et qui sont l'œuvre d'Angilbert. — Texte important où l'historien raconte la déroute de Roncevaux, xiv.

ANSEÏS le vieux, un des douze Pairs, 14, 15.

ANSEIS DE CARTHAGE, Chanson de geste du xm^e siècle. Analyse, 370, 371. Cf. 15.

AOL Cette notation termine chacun des couplets du Roland. — Des différentes explications qui ont été successivement proposées, 4, 5.

ARMURES. 384-397, et fig. 4-16. V.

Costume de guerre.

ASP REMONT, Chanson de geste du commencement du xme siècle. Analyse, 359.

ASSONANCES et RIMES. Théorie complète, xxvm et ss. — De l'utilité des assonances pour l'établissement d'un texte critique, xlix, 401.

ASTRONOME LIMOUSIN. Texte célèbre de cet historien, relatif à la défaite de Roncevaux , xiv.

AUDE, fiancée de Roland, 330.

AVRIL (baron d'). Son excellente traduction du Roland (1865, 1866, 1877),

BALIGANT, émir de Babylone. Résumé de son histoire poétique, 244, 245. — L'épisode de Baligant, dans le Roland, a-t-il fait réellement partie du texte primitif, 244.

BATAILLE. Description d'une bataille d'après nos Chansons de geste, 112,

BATAILLE DE RONCEVAUX , petit livre néerlandais du xv« siècle, xxxix.

BAYEUX (tapisserie de). Elle est à peu près de la même époque que

¹ Les chiffres romains ne rapportent à V Introduction , et les chiffres arabes au livre lui-même.

notre poème. Son importance dans l'histoire du costume de guerre, 395, 397. — Figure empruntée à cette tapisserie, et qui représente à peu près toutes les armes dont il est question dans le Roland , 395. Cf. 245,

BERÉNGIER, un des douze Pairs, 78.

B E RTE AUX GRANDS FIÉS, poème du xme siècle. Analyse, 357.

BIBLIOTHÈQUE BLEUE. Nos Chansons de geste y reçoivent leur dernière forme, xliv.

BÆHMER (Ed.). Un des derniers éditeurs du Roland (1872). Nous lui avons emprunté plusieurs corrections,

XLV XL VI

BOUCLE, BOUCLIER, 54, 55; 393, 394. V. Ècu.

BUTENTROT, nom d'une vallée de Cappadoce, qui fut célèbre durant la première croisade, comme le lieu où se séparèrent Baudouin et Tancrede.

Ce mot prouve-t-il que le Roland soit postérieur aux dernières années du xi« siècle , 290.

C dans les langues romanes. Théorie de M. Joret. Voy. notre 7® édition, 411,412; 467, 468.

CAMBRIDGE. Remaniement conservé au Trinity College, xxxv; 398, 401.

CANELIUS. Ce sont des Chananœi ,

CANTILÈNE DE SAINTE-EULALIE

Traduction nouvelle, précédée d'un commentaire, 408.

CANTILÈNES, chants populaires, moitié narratifs, moitié lyriques. — Comment, depuis le vin® siècle, un certain nombre de ces cantilènes ont été consacrées à Roland et à Roncevaux. — Et comme quoi ces chants ont précédé l'épopée. — Deux preuves à l'appui , tirées de la Vie de saint Faron (ix® siècle) et de la Vie de saint Guillaume (xn® siècle) , xvi-xix.

CARCASSONNE. Récit légendaire de la prise de cette ville, 43.

CHANSON DE ROLAND. Des éléments historiques que renferme la Chanson de Roland : textes d'Éginhard, d'Angilbert et de l'Astronome Limousin, relatifs à la défaite de Roncevaux, xii-xv. — Des sept modifications principales que la Légende a apportées à l'Histoire, xv-xvi. — Comme quoi l'Épopée française a été

précédée par des Chants populaires, dont un certain nombre étaient consacrés à Roncevaux, xvi-xix. — Une première Chanson de Roland a dû être composée vers la fin du x® siècle, vers le commencement du xi® siècle.

Argument tiré de deux personnages de notre poème, Geofiroi d'Anjou et Richard de Normandie, xvi. — Le texte que nous publions est la plus ancienne rédaction du Roland qui soit parvenue

jusqu'à nous. Il est postérieur à la conquête de l'Angleterre par les Normands (1066), et antérieur à la première croisade (1096), xix-xxiv. — L'auteur du Roland est un Normand qui a vécu en Angleterre; mais rien ne prouve, d'une façon certaine, que ce soit Tuoldus ou Touroude , xxiv-xxvi. — Du manuscrit où est conservé le Roland , xxvi-xxvii.

(Cf. le fac-[^]imile à la p. 400.) — Histoire des différents textes où nous avons puisé nos leçons, 398-402. — De la langue du Roland, xxviii. — De sa versification, xxviii-xxx. — De son style, xxx-xxxiv. — De ses remaniements, et comme quoi ils ont eu pour origine la nécessité où l'on s'est trouvé un jour de changer en rimes les assonances primitives , xxxv-xxxvii.

— La Chanson de Roland a été célèbre dans tout le monde occidental.

Sa popularité en Allemagne, xxxviii;

— dans les pays néerlandais , xxxix,

— et Scandinaves, xxxix - xl ; — en Angleterre, xl; — en Italie, xl , xli ; — — en Espagne , xli , xlii , — et surtout en France , xlii, xliii. — Comment, au moment de la Renaissance , le Roland a été soudain dédaigné et oublié; et qu'il faut descendre jusqu'au xix^e siècle pour assister à sa seconde popularité, xliii, xlv. — Éditions et traductions de la Chanson de Roland ; travaux dont elle a été l'objet, xlv - xlvii.— Caractères qui distinguent la présente édition; éléments qu'elle renferme ; principes sur lesquels repose notre texte critique; plan détaillé de toute notre œuvre, xlvii - lii, Cf.

398-402. — Introduction , i et ss. — Texte critique , Traduction et Commentaire, p. 1 et ss. — Éclaircissements (sur l'Histoire poétique de Charlemagne et de Roland, sur le Costume de guerre, sur l'établissement du texte), 355 et ss. — Phonétique, Grammaire, Rythmique, 403 et ss. — Glossaire , 445 et ss. = V.

Illustration , etc.

CHANSON DES S AISNE S, poème

de la fin du xii^e siècle. Analyse, 371,

CHANSONS DE GESTE. Ce que c'est qu'une Chanson de geste, i. — Un certain nombre de ces poèmes ont été perdus , 66.

CHARLEMAGNE. Son Histoire poétique d'après toutes nos Chansons de geste, 357 (Éclaircissement /). — Tableau, par ancienneté, des sources de cette Histoire poétique, 374-376.

— Portrait de Charlemagne et description de sa cour d'après le Roland et nos autres poèmes, xxxiv, 16,54, — Une journée de l'Empereur, d'après nos textes poétiques, 66, 67.

CHARLEMAGNE. Poème, ou plutôt ensemble de poèmes, de la fin du xii^e siècle, qui nous ont été conservés dans un manuscrit de Venise, 358,

CHARLEMAGNE . Compilation de Girart d'Amiens, au commencement du xiv^e siècle. Analyse, 357, 358.

CHATEAUROUX. C'est à la bibliothèque de cette ville qu'est conservé le remaniement du Roland qui est connu sous le nom de « texte de Versailles », xxxv, 398-402.

CHEVAL. Son équipement, d'après les Chansons de geste, 126-128, 158, 395-

CHRISTIANISME. V. Religion.

CONJUGAISON ROMANE. Théorie complète, 431-435.

CHRONIQUE DE TURPIN. De l'âge exact de ce document. Les cinq premiers chapitres ont été composés vers le milieu du xi^e siècle, et les autres entre les années 1109-1119. — Analyse complète de la Chronique de Turpin, 369, 370. — Énumération des œuvres poétiques du moyen âge qui se sont inspirées du faux Turpin, 370, 371. — On trouve dans le faux Turpin un état de la légende rolandienne plus ancien que dans notre poème, xvi.

COSTUME DE GUERRE. Traité complet, 384-397 [Éclaircissement III).

I. De l'armure offensive. 1^{er} L'épée, 384-386. Cf. 48, 49, 62, 220. — 2^e La lance ou Yespiet, avec le gonfanon, 386-388. (Cf. 56, 57, etc.) = II. De l'armure défensive. 1^{er} Le heaume, 390, 391 (Cf. 62, 63, 122, 152, 306, 307). — 2^e Le haubert, 391, 393 Cf. 42, 69, 100, 101, 102, 119, 153). — 3^e L'écu, 393, 394 (Cf. 54. 55, 118, 119, 278). = De l'équipement du cheval, 395-397 (Cf. 114, 153). = Le cor, 102, 103, 394. Toute cette partie de notre travail est illustrée d' - vs les

sceaux des xi^e-xii^e siècles, d'après la tapisserie de Bayeux et d'autres monuments figurés (figures 4-16).

COUPLET. Théorie du Couplet épique, 439-441. Cf. 70, 71.— Des «Couplets similaires ». Exposé des diverses théories auxquelles ils ont donné lieu Conclusion, 9, 10.

COURONNEMENT LOOYS, Chanson de geste du xii^e siècle.
Analyse , 374.

DECASYLLABE dérive de l'iambique trimètre hypercatalectique , 443.

DÉCLINAISON ROMANE. Théorie complète, 428-430.

DENIER DE SAINT PIERRE

DESTRUCTION DE ROME, chanson de geste du xii^e ou xm^e siècle, 366.

DIALECTES de la langue française, 414; — dialecte spécial du Roland, xxviii, 401.

DIEU. De l'idée de Dieu dans nos Chansons de geste, et en particulier dans le Roland, 16 , 17.

DROIT. Le droit et la procédure, qui sont exposés dans le Roland, sont d'origine germanique, 330, 331.

DURENDAL , épée de Roland. Son histoire , 88-91 ; 218.

ÉCU, 393, 394. Cf. 54, 55, 118, 119,

EGINHARD. Texte célèbre de la Vita Karoli (cap. ix). — C'est le plus ancien et le plus précieux de tous ceux qui nous ont conservé le récit de la déroute de Roncevaux, xm, xvi.

ENFANCES OGIER, poème d'Adenès (xiii^e siècle) , 358, 359.

ENTRÉE EN ESPAGNE, Chanson de geste des xiii^e-xiv^e siècles. Analyse très détaillée, 366-367; 379-380.

ÉPÉE, 384-386. Cf. 48, 49, 62, 220.

ERRATA. V., à la fin du volume,

ESPAGNE. De l'expédition de 778 en Espagne, d'après l'histoire et d'après la légende, 2. — Elle dure sept ans d'après le Roland, et vingt-sept d'après Gui de Bourgogne, 2,3, — L'Espagne, au point de vue géogra-

phique, voy. notre 7^e édition, 398 et suiv. — D'après les cartes des xi^e-xii^e siècles, elle n'a pas de profondeur, et nos poètes croyaient qu'elle s'arrêtait à l'Ebre, 11.

ESPIET, 387.

EULALIE (Cantilène de sainte-), traduction nouvelle, précédée d'un commentaire, 408.

FAC-SIMILE du manuscrit d'Oxford,

FIERABRAS, Chanson de geste du x^e siècle. Analyse, 365, 366.

FØRSTER (W.) Son <« Tableau de filiation » des textes français du Roland, 398. — Nous lui devons une révision attentive de notre Glossaire.

= Indépendamment de ses observations que nous avons citées in extenso, nous avons encore profité de ses remarques aux mots suivants :

Acraventet, adeiset, aire, bruill, caable, certes, ces, chalengement, chef, coillit, deintiet, dès, desmaillet, einz, encoi, consoüt,

cum , eslisent, esteiles, estoet , estreit, faldestoed, fieble, frie, graigne, gueredun, guerreier, heingre, helz , hosturs , iloec, issi, itant, malvais, marrenes , martre, men, môme, mot, rnun , nevuld, nu, nuns, orie, palmeiant, percier, plusur , predet, primes , proz , quat , quite , recumenz , reprover, sire, soens, suavet , su-duiant, suffraite , sumer, terremoete, tinel, trosset , uncore , vielz.

FRANCE. Quel est le sens exact du mot « France »> dans le Roland, 6.

— Histoire des origines et de la formation de la langue française, 405- 407. — Premiers monuments de la langue et de la poésie françaises, traduits et commentés, 407-414. — Caractère français de notre vieux poème, xLin.

GAIDON, Chanson de geste du xme siècle. Analyse, 370, 371.

GALIEN 9 Chanson de geste, 365

GANELON, Son Histoire poétique, 23, 25. — C'est le type du traître plutôt qu'un personnage historique , xv. — Comment il fait son apparition dans la légende de Roland, xv. — Résumé et commentaire de son procès, 330, 331.

GÊN1N. Son édition du Roland en 1851, xlv .

GEOFFROI D'ANJOU dans l'histoire et dans la légende, 15.

GÉOGRAPHIE du Roland. Tout P27claircissement IV lui est spécialement consacré dans notre 7e édition.

— - De la géographie fabuleuse, des xio-xii® siècles, 94, 95, 291.— Énumération des peuples païens qui composent la grande armée de l'émir Baligant. Explication de chacun de leurs noms, 288, 289. — Commentaires sur les mots suivants : Argoilles, 293.

— Aspre, 84. — Balaguet, 10, 11. — Rire (terre de), 350, 351. — Butentrot, 290. — Candi us-, 292. — Cerdagne, 399-401. — Imphe, 350, 351. — Narbonne, 325, 326. — Noples, 24-26. — Pine (terre de), 25, 26. — Puillanie, 219. — Scbile, 26. — Sizre, 50, 59. — Tuele, 26. — Turteïuse, 88. — Vaïterne, 199, 200.

GERIER et GERIN, deux des douze

Pâ j pg <J ^

GESTE FRANCOR. Ce qu'il faut entendre par ces mots, 134, 135.

GILLES (saint). Son Histoire poétique, 199-201.

GIRARS DE VI ANE, Chanson de geste des premières années du xm^e siècle. Analyse, 359, 360.

GIRART de fraite, 79.

GIRART de roussillon. Abrégé de son Histoire poétique, 78, 79.

GLOSSAIRE. Chaque mot y est accompagné de son étymologie, de l'indication de ses différents sens et d'un certain nombre d'exemples méthodiquement classés, 445 et suiv.

GONFANON

GRAAL (saint). Exposé sommaire de la légende, 236, 237.

GRAMMAIRE complète du Roland, 428-437. — Cette Grammaire est précédée d'une Phonétique, 405-427, et suivie d'une

Rythmique, 438-443. Cf.

sur la Déclinaison romandes pp. 428- 430: sur la conjugaison, les pp. 441-

GUI 'DE' BOURGOGNE, Chanson de geste du xn« siècle. Analyse, 368.

GUILLAUME de Gellone (saint). Il est, comme Roland, le centre de tout un cy 1(1 épique, xvn-xix. — La Vita sas > ‘ Willelmi appartient au comtet. nent du xii® siècle , xviii.

H AUTECLAIRE , épée d’Olivier, 124,

HEAUME

HOFFMANN (Conrad). Son édition critique du Roland n’a pas encore paru , mais les bonnes feuilles en circulent depuis longtemps. — Elle renferme d’excellentes restitutions, et le texte de Venise y est reproduit en regard de celui d’Ôxford , xlvi. — Nous lui avons emprunté , pour cette édition ou pour les précédentes , les correction des vers 277, 473, 870. 1024, 1701, 1894, 2049, 2159, 2190, 2525, 2527, 2568, 2753, 2801, 2862, 2893, 3038, 3208, 3245, 3367, 3424, 3493, 3574, 3786, 3880.

HOMÉRIQUE (épithète), employée dans \e Roland, et plus encore dans nos autres Chansons de geste , 5.

IIUON DE BORDEAUX, Chanson de geste de la fin du xn« siècle. Analyse, 373 , 374.

HYMNES. Leur influence sur la versification rythmique, 442,

IBAGNETA. C'est probablement près de la chapelle de ce nom qu'il faut placer le théâtre de la déroute de Roncevaux⁴⁰¹.

ILLUSTRATION de la présente édition du Roland. Elle est toute scientifique, et empruntée soit aux sceaux (V. les fig. 4, 7, 10-14, qui sont l'œuvre de M. Demay); soit aux statues, vitraux, mosaïques, tapisseries et autres monuments figurés (V. les fig. 1 et 2, qui sont de M. J. Quicherat; la fig. 3, qui est de M. Fichot ; les fig. 8 , 9 , 15 et 16 , que nous devons à M. Robert de Lasteyrie ; les fig. 20 et 21 , qui sont dessinées par M. Hurel). = La fig. 17, qui est de M. Quicherat, représente le théâtre probable de la défaite de Roncevaux, et la fig. 17 est un fac-similé du manuscrit d'Oxford.

ISLAMISME , 4. V. Mahométisme.

ITALIE. La légende de Roland en Italie. Et comme quoi les trois éléments dont elle se compose sont :

1® U Entrée en Espagne, de Nicolas de Padoue. 2° Notre poème. 3® Les

remaniements du Roland , que l'on est convenu d'appeler Roncevaux (fin du ms. de Venise IV) , xl, xli.

ITER JEROSOLIMI TÂ NUM . Légende latine racontant le prétendu voyage de Charlemagne en Orient, 364. Voir Voyage à Jérusalem.

IVORIE et IYON, deux des douze Pairs , 182 , 183.

JEHAN DE LANSON, Chanson de geste du xin® siècle. Analyse. 363,364.

JÉRUSALEM. Les barbaries qu'y ont exercées les musulmans ont pu donner lieu à un passage célèbre du Roland, 146 , 147.

JONGLEURS. Comment ils chantaient le Roland, et ce qu'on peut entendre par une « Séance épique », xi, xxviii, xxix, 70, 71.
— Représentations de jongleurs d'après plusieurs manuscrits des xie-xve siècles, xi, 414-437, etc.

JOYEUSE , épée de Charlemagne, 234.

KARL. Poème allemand du Stricker, composé vers 1230, et qui est au Ruolandes-Liet du curé Conrad, ce que nos Remaniements sont au texte d'Oxford , xxxix.

KARLAMAGNUS SAGA. Vaste comilation islandaise du xme siècle, ont la huitième branche reproduit en partie notre vieille Chanson, xxxix.

KARL ME1NET. Compilation allemande du xive siècle, xxxix.

KEISER KARL MAGNUS'S KRO- NIKE. Livre populaire danois du xv^e siècle, imité de l'islandais, xxxix*

KOLB1NG, éditeur du texte de Venise IV (1877) , xlv.

LACUNES du manuscrit d'Oxford comblées à l'aide des autres manuscrits.

(Voy. passim, dans notre 7e édition, nos Notes pour V établissement du

texte et plus particulièrement, xuv, 40 L 402*

LANCE, 386-388. Cf. 56, 57.

LANGUE. Petite h stoire de la langue française. Orig'ie. Éléments. Formation. Caractère général. Limites.

Premiers nonuments traduits et commentés. Principaux dialectes, 405- 414. — Phonétique , 415-426. Grammaire, \28-437. Rythmique , 438 et ss. — Comment le manuscrit d' xford est l'œuvre d'un scribe anglonormand, copiant fort mal un modèle normand, xxvm.

LÉGER (saint). Il existe, sous ce titre, un poème du x® siècle, dont nous avons traduit plusieurs fragments, 410-411.

LITURGIES primitives. Leur accord avec un passage du Roland, 222, 223.

LONGNON (Auguste). Nous lui devons une série d'observations sur l'étymologie des noms propres d'hommes, 448 et ss.

LORRAIN. Fragment d'un remaniement du Roland, xxxv, 398-399.

LYON. Remaniement du Roland conservé dans la bibliothèque de cette ville, xxxv, 398, 399.

M AC AI RE , Chanson de geste des dernières années du xii« siècle. Analyse , 372 . 373.

MAHOMÉTISME. Les trouvères considèrent les mahométans comme des idolâtres, et Mahomet cumme une idole, 4. — Les trois dieux des « païens » sont Mahom, Apollin, Tervagan, 4.

MAINE T, Chanson de geste du xip siècle, 358.

MANUSCRIT D'OXFORD. Sa description, xxvi, xxvii. — Dans nos Notes pour l'établissement du texte (7 « édition), nous don-

nons exactement toutes les leçons du manuscrit d'Oxford, 405-448. — Fac-similé de ce manuscrit, 400. (Pour ce qui concerne les autres manuscrits, voy. Remaniements.)

MANUSCRITS du Roland et de ses remaniements. « Tableau de leur filiation » d'après W. Fœrster. 399.

— Leur division en familles d'après Stengel et Rambeau, 399-402. — Histoire de ces différents textes, 401 (note).

MARSILE. Son histoire poétique d'après les Chansons de geste, 3, 4.

METRE et Versification métrique.

Leurs caractères opposés à ceux du

Rythme et de la Versification rythmique. 441-443.

MEYER (Paul) a imprimé dans son Recueil d'ancien .« texte . (pp. 209- 236) un long fragment du Roland d'après les manuscrits d' Oxford, de Cambridge, de Paris et de Lyon, et enfin de Versailles. — Son opinion sur le sens exact de Butentrot 290, et sur l'étymologie de Canelius, 292.

MICHEL (Francisque). Il publie en 1836-37 la première édition de la Chanson de Roland, d'après le texte de la Bodléienne. — Sa deuxième édition en 1869, xlv.

MON IN. C'est lui qui, en 1832, attire le premier l'attention du monde savant sur le « Roman de Roncevaux ».

Il ne connaissait que le remaniement de Paris, xlv.

MONTJOIE. Sens exact et origine de ce mot, 279-281.

MONT SAINT-MICHEL. Place importante que ce pèlerinage occupe dans le Roland, et conclusion qu'on peut tirer de ce fait trop peu remarqué, xxi-xxiii ; 7, etc.

MÜLLER (Théodor). Ses trois éditions de la Chanson de Roland , en 1851, en 1863 et en 1878. Valeur considérable de ce dernier travail, xlv.

NAIMES. Son Histoire poétique, 28, 29.

NOPLES, 24, 29. V. Géographie .

NORMANDIE. Origine normande de la Chanson de Roland, xxi-xxiii. — Dialecte dans lequel notre poème a été écrit, xxviii. Cf. 401-402.

NOTES POUR L'ETABLISSEMENT DU TEXTE. Nous avons dû les retrancher de cette huitième édition.

On les trouvera dans la septième, pp. 405-448.

OGIER DE DANEMARCHE , Chanson de geste du xii^e siècle. Analyse, 362, 363.

OGIER LE DANOIS. Son histoire et sa légende, 20, 21 ; 358, 359; 362, 363. OLIFANT, 102, 103.

OLIVIER, un des douze Pairs. Son

Histoire poétique, d'après toutes les Chansons de geste , 13 , 14.

ORIFLAMME. Son origine et son histoire, 278. — Sa plus ancienne représentation , d'après les mosaïques du triclinium de Saint-Jean-de-Latran , 278 et 389.

OTES, un des douze Pairs, 78.

O T IN EL , Chanson de geste du xiii^e siècle. Analyse, 365.

OXFORD (Manuscrit d'j. Sa description; xxvi -xxvii. — Dans nos Notes pour l'établissement du texte (7^e édition), nous donnons exactement toutes les leçons du manuscrit d'Oxford, 405-448. — Fac-similé de ce manuscrit,

PAIRS. Leur origine. Listes diverses , etc., 30, 31.

PARCE VAL LE GALLOIS , roman de Chrétien de Troyes. Analyse, 236, 237.

PARIS. Le Remaniement du Roland qui est conservé dans le ms. 860 de la Bibl. nationale est le meilleur de tous les rifacimenti, et contient de nombreux fragments de l'antique version, xxxv. — Traduction d'un épisode de ce Remaniement , 323-325.

PARIS (Gaston). Son opinion sur l'origine du Roland , xxii. — Ses études sur les peuples païens qui composent l'armée de Baligant, 288, 289. — Nous avons largement profité de son beau travail sur la Vie de saint Alexis , comme de ses articles de la Romania, et lui devons plus d'une excellente restitution.

PARTICIPES présents : Théorie générale, 432, 433. Cf. le mot curanz au Glossaire. — Participes passés • Theone générale, 433. Cf. le mot cruisedes au Glossaire.

PASSION DE JÉSUS-CHRIST. Un des plus anciens monuments de la langue française (xiii^e siècle). Traduction partielle, avec un court commentaire, 408-409.

PETIT DE JULLEVILLE. Son édi-

Histoire sa traduction du Roland (1878) , xlv.

PHONÉTIQUE complète du Roland, 414 et ss. 3

POLITIQUE. De l'idée politique dans nos Chansons de geste. L'Empereur et son Conseil , 20.

PRISE DE PAMPELUNE , Chanson

de geste du commencement du xiv^e siècle. Analyse , 367 et 380-382.

PROCEDURE germanique dans le 7^e

l'exposé du plaît de Ganelon 330, 331.

QUATRE FILS AI MON (les). C'est le nom qu'on donne souvent à la Chanson de Renaus de Montauban.

Épique de ce Poème du x^e siècle, 362.

RAMBEAU (A.). Son système sur la classification des familles du Roland, RELIGION. L'idée religieuse dans le Roland et dans les autres Chansons de geste, xlii et suiv. — Nous avons particulièrement étudié l'idée de la vie future, 108, 109; les formes de la prière , 281 ; la confession au plus proche parent et la communion symbolique sous l'espèce de l'herbe 190-193; et enfin la théorie de la conversion par force, 322, 323. — Roland considéré comme un Saint xlii. '

REMANIEMENTS de la Chanson de Roland. Leur origine, et comment ils sont tous nés de la nécessité où l'on s'est un jour trouvé de changer en rimes les assonances primitives, xxxv et suiv. — Énumération de ces Remaniements : Paris, Versailles, Venise VII, Lyon, Cambridge; fragments d'un manuscrit lorrain.

— Le plus ancien manuscrit de Venise peut lui-même, dans sa dernière partie être considéré comme un véritable remaniement, xxxv. — Comment on peut diviser les remaniements en trois groupes : a. Paris, Lyon, Lorrain; b. Versailles, Venise VII; c. Cambridge, xxxv. — Pour donner une idée de nos Remaniements, nous avons cité in extenso plusieurs couplets des manuscrits de Versailles, d'Oxford et de Venise, xxxvn, 432, etc.; — nous avons traduit un long épisode du texte de Paris, 332-335; — et, enfin nous avons longuement analysé la dernière partie de ces rifacimenti f

ni diffèrent notablement du texte Oxford, 323-325. — Comme ils renferment un assez grand nombre de couplets et de vers antiques, nous leur avons emprunté une foule de variantes utiles; et avons pu, grâce à eux, combler les lacunes du manuscrit d'Oxford.

RENAISSANCE. Son influence sur la popularité de la légende. — Comment elle dédaigne et oublie le Roland, xljii et suiv.

RENAUS DE MON TAU B A N. Chanson de geste du xm^e siècle. Analyse, 360-362.

RENIER DE GENNES, père d'Olivier, 208,209.

RÉPÉTITIONS EPIQUES, 9, 10, V.

Couplet.

RICHARD DE NORMANDIE. Son Histoire poétique, 22.

RIME et ASSONANCE. Théorie complète, xi, xii, xxvm, et surtout xxivxxx, et 439-441.

ROLAND. C'est un personnage profondément historique. — Hruodlandus , Britannici limitis præfectus , figure au premier rang de ceux dont Eginhard nous raconte la défaite et la mort sur le champ de bataille de Roncevaux, xm. — Comment la Légende a modifié l'Histoire, et des traits qu'elle a ajoutés à la physionomie de Roland, xv et suiv. — Roland a d'abord été chanté en des cantilènes populaires , et a été ensuite le héros d'une première épopée, dont on peut placer la composition vers la fin du x^e ou le commencement du xi^e siècle , pp. xvi-xix. — Du personnage de Roland, tel qu'il a été conçu par l'auteur de notre Chanson, xxxiii, etc.— Histoire poétique de Roland, d'après toutes les Chansons de geste, 379-383.— Popularité de Roland en Allemagne, xxxviii, xxxix; dans les pays néerlandais, xxxix, et Scandinaves, xxxix, xl; en Angleterre, xl; en Italie, xl, xli; en Espagne, xli, xlii ; surtout en France, xlii , xliii, et dans l'Église, où il a été parfois considéré comme un Saint , xlii ; 326 , 327. — Roland , oublié à l'époque de la Renaissance, xliii , xliv, devient aujourd'hui une seconde fois populaire , xliv et suiv.

ROLAND , Chanson de geste. V. Chanson de Roland.

ROLANDSSAÜLEN , statues de Roland que l'on voit principalement sur les places des villes de la Basse- Saxe , xxxix.

RONCEVAUX. Étymologie de ce mot.

(V. le Glossaire au mot Rencesvals.) — La défaite de Roncevaux est un fait profondément historique, attesté par Éginhard, Angilbert et l'Astronome Limousin. Citation in extenso de ces trois textes , dont l'importance est capitale, xm, xiv. — Cette défaite célèbre a eu lieu le 15 août 778, xn.

— Comment elle a été modifiée par la légende, xv-xvi. — Description de Roncevaux en 1875, 86, 87.

RONCEVAUX . C'est sous ce nom que l'on désigne communément les Remaniements du Roland. — Comment ils sont dérivés d'un prototype perdu, et comme on les peut diviser en trois groupes : a. Paris, Lyon, Lorrain; b. Venise VII, Versailles; c.

Cambridge, xxxv, 401.

RUOLANDES-LIET, poème allemand du curé Conrad (xn^e siècle), qui reproduit un texte français analogue à celui d'Oxford, xxxviii, xxxix.

RYTHMIQUE du Roland : I. Du vers épique. II. De l'éლისion. III. Du couplet épique. IV. De l'origine et du principe de cette versification, 438 et suiv. — Histoire abrégée de la Versification rythmique chez les Romains et au moyen âge, 441-443.

SAINT-ALEXIS. Poème du milieu du xi^e siècle. Traduction partielle et commentaire, 411-413.

SAINT-DENIS. Les chansons de geste où le siège de l'Empire est placé à Aix, sont antérieures à celles où il est question de Saint -Denis comme séjour de l'Empereur, 92, 93.

SAIN T E-E ULA LIE. Cantilène du ix^e ou x^e siècle. Traduction et commentaire, 408.

SAINT-FARON (monument de), 330.

SAINT -LÉGER. Poème du x^e siècle.

Traduction et commentaire, 410-411.

SAINT-MICHEL DU PÉRIL, 6, 7. V. Mont Saint-Michel.

SAMSON. Un des douze Pairs, 14.

SEPET (Marius). Nous avons adopté en partie les conclusions de son travail sur Montjoie et l'Oriflamme, 278, 281. — Il a mis en lumière le rôle de Geoffroy d'Anjou et de Richard de Normandie , et a tiré de ces deux

noms une induction pour établir l'âge de la première Chanson de Roland , xvi , etc.

SÉPULTURE, d'après les Chansons de geste , 268, 269, 326, etc.

SONGES, machine épique, 82, 83.

SPAGNA. C'est le nom que l'on donne à des compilations italiennes en vers ou en prose des xiv^e et xv^e siècles, xl, xli , 370, 371. — Il y a deux Spagna en vers : 1^o la Spagna proprement dite, faussement attribuée à Sostegno di Zanobi entre 1350 et 1480), et la Rolta di Roscisvalle , qui en est le remaniement. — ■ Il y a trois Spagna en prose, postérieures à la Spagna « en rimes » :

1^o Ms. de la bibl. Albani, découvert par M. Ranke; 2^o Ms. de la bibl. Médicis, mis en lumière par M. Rajna; 3^o Ms. de la bibl. de Pavie, publié par M Geruti. Celui-ci est du commencement du xvi^e siècle ; les deux autres sont du xv^e s., xl, xlvi, 370,

STENGEL (E.). Sa classification des textes du Roland , 398, 399. — Son excellente édition paléographique et son fac-similé complet du ms. d'Oxford, 402, etc. =: Nous lui devons d'avoir pu donner ici un fac-similé bien plus exact que celui de nos premières éditions , 400.

STRICKER. V. Karl.

STYLE du Roland, xxx-xxxiv.

TABLE RONDE (Cycle de la). Légende du Saint-Graal , 236 , 237.

TAPISSERIE DE BAYEUX. Nous en ferons la base de notre illustration dans une édition prochaine du Rolandy 395. Cf. 245 et 392.

TEXTE CRITIQUE. Exposé complet du système que nous avons suivi, 398-402 , et aussi xlvii-l.

TOUROUDE , TUROLDUS est-il l'auteur de la Chanson de Roland ?

xxiv-xxvi; 351.

TRADUCTION. Système adopté dans cette édition. On le compare à celui des autres traducteurs , xlv-xlvi. — -

Fragment de traduction interlincaire.

(Nous publierons prochainement une édition complète sur ce modèle.) TURP1N. Son Histoire poétique, 21, 22, 268. V. aussi Chronique de Twrpin.

VALTERNE. C'est Valtierra, sur l'Ebre , 66.

VARIANTES. Nous les avons données dans nos Notes pour l'établissement du texte, 7e édition, 405-448.

VE1LLANT1F, cheval de Roland , 202,

VENISE. Étude sur le ms. fr. n® IV de la bibl. de Saint -Marc. Valeur de ce texte; son utilité pour un texte critique , xxvn , xlviii , xlix , 398-402. — Du remaniement contenu dans le ms.

fr. VU de la même bibliothèque :

xxxv, 398, 399, etc. — Pour les deux mss. de Venise, voy. passim nos Notes pour Rétablissement du texte (7^e édition).

VERBES. Théorie complète de la Conjugaison romane, 431, 435.— Pour les verbes irréguliers, v. au Glossaire les mots ca-deir, etc.

VÉRONE. Statues de Roland et d'Olivier à la cathédrale de Véronne, 381.

VERSAILLES. C'est sous ce nom que l'on désigne encore, le plus souvent, le remaniement conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Châteauroux, xxxv; 398, 399. — On en a cité in extenso les premiers couplets, xxxvii.

VERSIFICATION du Roland. Traité complet : I. Du vers épique. II. De l'élision. III. Du couplet épique. IV.

De l'origine et du principe de cette versification, xxviii-xxx, et surtout 438 et suiv. — Histoire de la Versification rythmique dans l'antiquité romaine et au moyen âge , 441-443.

VÎT A SAN CTI W ILLE LM I , document latin du commencement du xⁿ^e siècle, d'après lequel on établit la préexistence des cantilènes, xviii.

VOYAGE DE CHARLEMAGNE A JÉRUSALEM, fabliau épique du commencement du xⁿ^e siècle. Analyse , 364. Cf. Iter Jerosolimitanum.

RECTIFICATIONS ET ADDITIONS

(V* désigne le manuscrit de Venise qui contient l'ancienne version, et V* celui qui renferme le remaniement ; P= Paris et C=Cliâteauroux.)

La plupart de ces corrections ont été insérées dans le texte : nous les justifions ci-dessous»

Vers 25. Fut asez à preisier. C. V7. (?). == 33. C. (?). = 79 2. A V siège à C ordres le Rei vus truverreiz. D'après G. et V7. (?). = 150. E n'en avrez. G. V7. = 157. G. V7. = 159 2 3. E l'aigle d'or sus el ' pumel fermer. V7.— Vers Saraguce en fist lechief turner. G. V7. (??). =: 251. Quant jo vus en sumun. G. = 330 3. En cest message sai bien que vus irez. G. V7. == 364. E s'onur li gardez. C. V7. = 401 5. Isnelement li ad trait. G. V7. = 401 7. Vus vulez prendre. V7. (?).== 401 8. S'en faites traïsun. C. V7. = 413 2. A Saraguce Guenes en est venuz. Isnelement est à pied descenduz : — Marsiliun a grant salut rendut. — Guenes li quens fut grains e irascuz. — Là s'est asis û il esteit venuz. — Dès ci qu'en tere est li perrun fenduz. D'après G. et V7. (??). = 415. Salz seiez. G. V7, = 416. De qui la lei tenum. G. V7. = 487 Cum mortel. V*. C. V7. = 500 2. Freür. G. V7. = 515 2. Hoi primes fut. C. V7.= 704. Castels fraiz. V*. G. V7. = 732. A felun urs. G. V7. = 757. Poisset chevalchier. V4. G. V7. = = 7722. Plurant li dunetle guant e le bastun. G. V7. (?). = 813 10. N' ad tant de cuer que s'en poisset celer . G. (?). = 930. El' chief ne et 937. Hoi turnet à perdre . C. V7.= 953. Si l'avrez . G. = 957. Intervertir (d'après V4. G. et V7.) l'ordre des vers suivants : 960, 957, 958, 959, 961. = 1024. En ad fait traïsun. G. — 1070. Kar sunez ^olifant, d'après G. et V7.= 1078. Jo i ferai. G. V7. (geu ferai). ?. = Iü87. E nus avum. C. = 1120. De la

lance. C. = 1139. En piez. C. = 1158. Li sunt as mains batant. P. (?). — 1207. Ulte, culverz ; pris avez mortel colp . — Vus i mentistes : Caries. V 4. (?). = 1220. A bandun. V4. G. = 1303. De mort n'avrez. V4. = 1344. El' col e esespalles. V4. = 1361. N 'ad. V4. = 1411 2. Supprimer les trois couplets suivants, qui nous avaient toujours paru fort douteux, et dont la vraie place, d'ailleurs, serait après le vers 1378. On les imprimera en note à cet endroit, mais avec les modifications suivantes : 1378 6. Reis Alrriaris le jurn portât l'enseigne. G. V7.; 1378 10. A force e à vertut . G.; 1378 25. Rollant escrient : « U estes vus alez. —

F Hz à barun, e ! kar me succurez . » C. == 1444. Que bons vassals uni nostre empereur. V4.(?)= 1448 16. Ajouter ce vers : E il meïsmes nafrez de quatre espiez. G. (?). = 1448 26. Plus de l'une meitiet. — Li remanant est mult afebliez. G. (?). = 1515 2. Vers bien douteux. = 1559 2. Pleine sa hanste el' camp l'ad abatur. V4. (?). == 1581. E Guiun e Antonie. V 4. = 1627 6. Vers douteux. = 1729. Defenie . P. (?).= 1868 4. EnsembVod Francs devum mûrir , bel frere. V 4. Supprimer (?) le vers suivant. = 1936 2. Mais tut seit fel ki primes ne se vent . V4. (?). = 2047. Traduction : Qui conquis Maëlgut. = = Vers 2055. Les deux derniers vers du couplet CLXXX sont douteux. = 2061 2 et 3. Supprimer ces deux vers. = 2097. E[n] fist. = 2116. Graisles. = 2119. Glaire Espagne la bele. V4. (?). == 2175. Ajouter ici le vers suivant d'après V4, G. et V7. : E li ad dit: « A Vvent vus refreidiez. »=«= 2245 4. Ce vers est on ne peut plus obscur et douteux. Le plus ancien manuscrit de Venise porte : E dist un mot qui destrençe li cort.(?)=2245 L Asez Marsilies i perdist de ses oz. V4. = 2394. Seint Raphaël est douteux. = 2431. Il y aurait peutêtre lieu, comme dans V4., de commencer ici une nouvelle laisse en ?vo nasal. = 2546. Karles, kar nus aidiez. G. (?). = 2563. Plein iurs. =

2568. Ço demustret. (?). = 2581. Espersunent (?), d'après Boëmer. = 2753. Prod en avrat, ço li dites, s'il m' creit. V4. 3272. Au lieu de : « en toute componction, » mettre dans la traduction : « à genou. »> (V. le Glossaire de Godefroy au mot affliction.) = 3357. Boissun flurit. V4. (?). = 3422. Ajouter ici le vers suivant, d'après V4. et Paris : Ki le veïst geter l'un mort sur l'autre.

1 Nous nous proposons de publier prochainement une édition abrégée, sous ce titre : « Douze grands Episodes de la Chanson de Roland , i> avec de nouveaux développements archéologiques et littéraires.

28 Janvier 1887*

28343, — Tours, impr. Marne.

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/chansonderolandtoogaut>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.